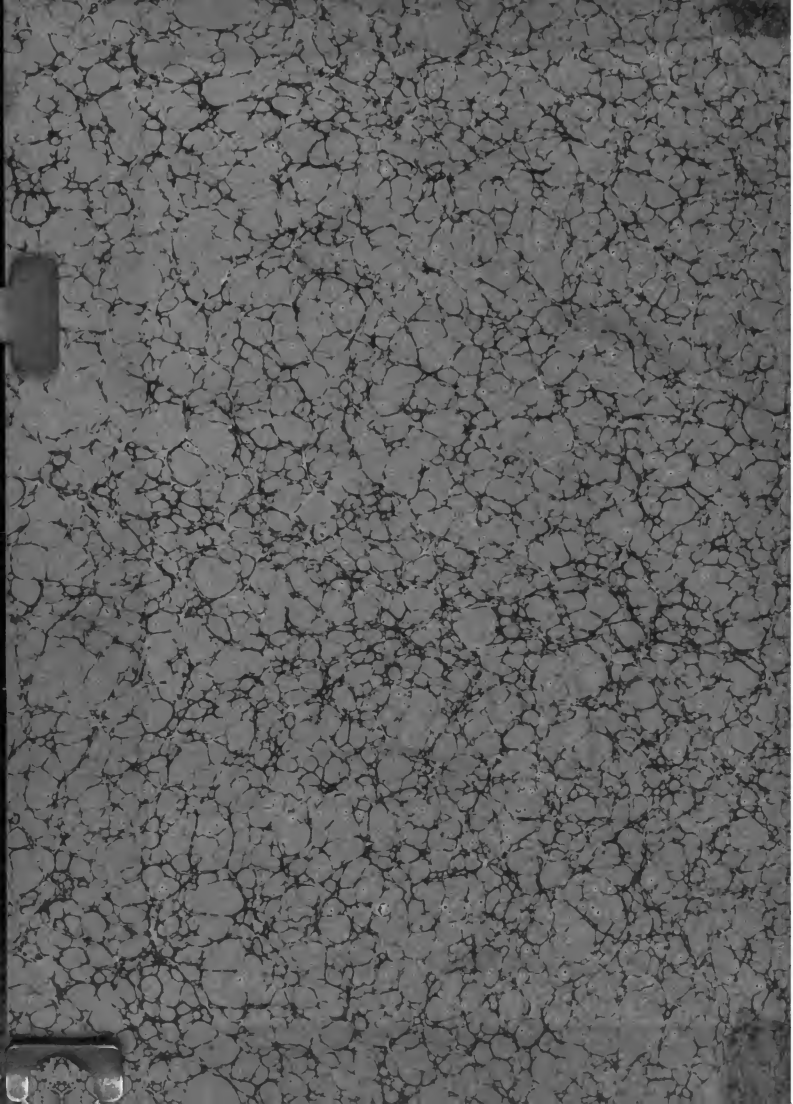
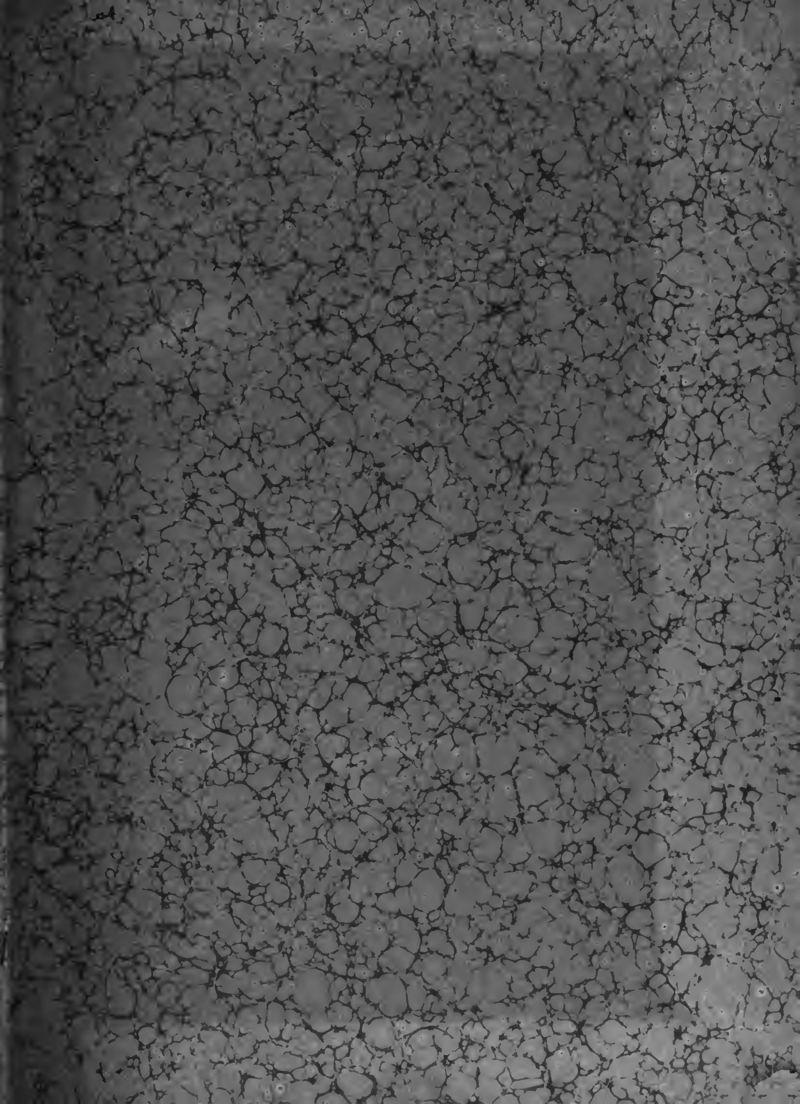
LE MONDE ILLUSTRÉ: JOURNAL HEBDOMADAIRE







LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs, — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le Numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 50 c.
Le volume semestriel, 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 742. — 1er Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire*, M. E. HUBERT

M. LÉON SAY

Le nouveau préfet de la Seine, M. Léon Say, est d'une famille où on naît économiste.

M. Léon Say n'a pas failli à cette vertu de tradition, pour laquelle il a des aptitudes spéciales et des qualités intellectuelles remarquables. Sa collaboration au *Journal des débats* et au *Journal des Economistes*, son *Histoire de la Caisse d'escompte*, publiée en 1848, avaient déjà mis en relief sa compétence dans les questions financières.

Sa position d'administrateur à la compagnie du chemin de fer du Nord avait révélé chez lui une véritable vocation d'administrateur et la maison Rothschild fait grand cas de ses connaissances spéciales.

A ces qualités rares et solides, M. Léon Say sait joindre une facilité d'élocution qui sait éclairer les discussions les plus ardues et faire la lucidité sur les questions les plus embrouillées. Sa parole sans phrases, sans prétentions, nette et empreinte d'une élégance peu commune par le temps qui court en fait un des causeurs les plus agréables et donne à sa conversation le tour le plus intéressant.

M. Léon Say s'était lancé dans la carrière politique en 1869. Il se porta aux élections dans le département de Seine-et-Oise, qui lui préféra M. Lefèvre-Pontalis. Paris a réparé cet échec électoral en portant M. Léon Say à l'Assemblée nationale où M. Thiers vient de le choisir pour remplacer M. Ferry à l'Hôtel-de-Ville.

Il fallait un grand courage civil pour accepter l'héritage écrasant de M. Haussmann et celui de la Commune. Devant des fonctions devenues chaque jours plus lourdes, M. Léon Say, n'a pas reculé. Il a compris que son courage, son patriotisme, sa science lui faisaient un devoir de prendre en main l'administration des finances de Paris, largement prodiguées par les hommes du second empire, si rudement éprouvées par l'indemnité prussienne, si compromises par la gestion des communeux.

M. Léon Say relèvera, maintiendra, consolidera même le crédit de la ville de Paris, car il a pour lui son savoir d'économiste, son expérience administrative et son honnêteté.

Le nouveau préfet de la Seine est dans la pleine maturité de l'âge et du talent. Il doit compter quarante-cinq ans à peu près. Sa figure fine et souriante, ses allures empreintes de distinction et de modestie à la fois l'avaient fait désigner depuis longtemps pour la position élevée qu'il occupe et qu'il saura si bien remplir.

LÉO DE BERNARD.



M. LEON SAY, préfet de la Seine.

COURRIER DE PARIS

Avez-vous suivi les phases d'une convalescence?

Après que le premier danger est passé, le malade, non sans quelque vertige, pose une première fois le pied par terre pour gagner son fauteuil. Le second jour il fait à moitié le tour de la chambre. Puis, les forces renaissent, l'appétit revient. On ouvre les fenêtres, il se tient au balcon. Jusqu'au moment où franchissant le seuil de la porte, il exécute sa première sortie, la canne à la main.

Les villes sont des êtres, elles aussi. Elles passent par les mêmes péripéties, les mêmes souffrances, les mêmes joies, les mêmes maladies et les mêmes guérisons que l'espèce humaine.

Nous en avons la preuve dans le spectacle auquel nous assistons et qu'on pourrait appeler la convalescence de Paris.

Cette convalescence-là s'accentue chaque jour par un symptôme nouveau. Le sang recommence à circuler, les membres se dégourdissent, le cœur fonctionne, le cerveau se reprend à penser.

Il paraît même que la chose se fait trop vite au gré de certains amateurs, ainsi que l'atteste une lettre qu'un hasard a fait tomber hier entre mes mains. Elle gisait non cachetée sur le trottoir, sortie de la poche de quelque passant qui se disposait à la porter à la poste. Je lus l'adresse :

Sir Johnston, esquire,

Strand 111.

London.

Si la curiosité est un péché, je m'en accuse, car je ne pus résister au désir d'entrebâiller l'enveloppe. Elle ne contenait aucune valeur, ma conscience était dès lors tranquille.

Je tirai la lettre doucement par un coin, et je risquai un œil.

Ma foi, je vous l'avouerai, la phrase que je lus ainsi me parut si étrange que je n'y tins plus. Vous me pardonnerez, j'espère, d'avoir mis les lecteurs de ce courrier de moitié dans l'indiscrétion, car la lettre est typique et répond à un sentiment assez répandu, à ce qu'il paraît.

La voici :

« Mon cher Johnston,

Il est dit que partout, la déception m'attendra.

Comme vous le savez, un irrémédiable ennui fait le malheur et le désespoir de ma vie, ennui que vous comprenez, car vous en partagez le poids.

En quête d'émotions tous les deux, nous faisions naguère partie de cette fameuse *Société des pendus* qui fit tant de bruit à Londres. Mais on ne peut passer tout son temps à se faire mettre la corde au cou, pour se procurer pendant quelques instants des sensations inédites. Notre société périclita, et depuis lors, j'ai vainement promené mon spleen à travers le monde.

Arriva 1870. J'assistai en amateur à toutes les batailles. Ce fut pour quatre mois une distraction comme une autre. Malheureusement, la paix venue, l'existence terre à terre recommençait.

Sur ces entrefaites, éclatèrent les événements de Paris. A la première nouvelle de la guerre civile, je ne m'émus guère. J'en ai tant vu pendant le temps que j'habitais la France! Mais quand le télégraphe annonça les perfectionnements apportés à l'émeute d'autrefois, ces bruits de fusillades, d'incendies, de cataclysmes me réveillèrent de ma torpeur.

By god! C'était là du nouveau : deux millions d'habitants se démenant dans les flammes, les édifices éventrés, les ruines, le chaos!

Vous vous rappelez, mon cher Johnston, avec quelle précipitation, je sautai en chemin de fer, sans même prendre le temps de faire ma malle. Pendant tout le voyage, mon impatience fut encore surexcitée par les conversations de mes compagnons de wagon, qui se livraient, à propos de la grande catastrophe parisienne, à des descriptions qui faisaient vraiment dresser les cheveux sur la tête.....

Pour la première fois peut-être depuis dix ans, le cœur me battit quand je franchis l'enceinte des fortifications.

Le lendemain matin, dès sept heures, j'étais dans la rue.

Hélas! mon pauvre ami, quel déboire! Cette rue que je me plaisais à me représenter avec ses effondrements pittoresques, ses tranchées sinistres, ses barricades menaçantes, était horriblement tranquille. Pas même une tache de sang sur le pavé. Dérision! Deux balayeurs poussaient le cynisme jusqu'à lui faire sa toilette matinale.

Je n'avais cependant pas perdu tout espoir, me disant que j'étais tombé dans un quartier insignifiant, et que les autres me dédommageraient.

Je m'acheminai, en conséquence, vers les quais, où j'avais ouï dire que des monceaux de cadavres avaient été enterrés pêle-mêle. C'était bien le diable si je n'avais pas la chance de tomber sur quelques exhumations dramatiques.

Les quais étaient tout empanachés de verdure. Les promeneurs circulaient gaîment. Pas un fusillé. Pas un miasme. Tout était régularisé, nettoyé, assaini. J'étais furieux!

Dès lors, mon cher Johnston, je ne fis que marcher de désillusions en désillusions. On ne dérange pas les gens pour de pareilles bagatelles. Sans doute, les boulets ont éventré çà et là les maisons, notamment du côté du Point-du-Jour et de Neuilly. Mais qu'est-ce que cela dure? A peine un kilomètre et puis c'est fini, juste au moment où l'on commençait à s'amuser.

Et les incendies, me direz-vous? Eh! bien oui, deux ou trois ont été assez réussis. Le ministère des Finances, à moitié effondré, m'a fait plaisir à voir. Les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, sont passablement détruits, mais enfin il reste les quatre murs. Ce n'est pas là le cataclysme que j'avais rêvé.

Ajoutez, mon cher Johnston, que ces satanés parisiens sont comme les chats et retombent toujours sur leurs pattes. Les voilà qui se remettent à aller au théâtre, à monter en équipage l'avenue des Champs-Élysées, à vaquer comme si de rien n'était à leurs élections, à leurs affaires, à leurs plaisirs.

Il n'est pas permis de ressusciter comme cela. Je suis outré et n'entends pas rester vingt-quatre heures de plus dans une ville qui porte le deuil en rose.

Heureusement les journaux parlent simultanément d'un violent tremblement de terre dans l'Amérique du Sud, et d'un fort choléra à Pétersbourg. J'hésite encore, mais une lettre prochaine vous dira pour lequel des deux j'aurai opté, en vous fixant un rendez-vous si vous voulez être de la partie.

Dans tous les cas, ne venez pas à Paris. C'est banal, aligné, reconstitué, insupportable en un mot.

A bientôt, je vous serre la main en bâillant.

Votre

Arthur Bara..ey. »

« P.-S. — Quand je pense que je n'ai pas même eu la satisfaction de voir fusiller une pétroleuse!... »

Le certificat de vitalité que sir Arthur nous décerne dans la lettre par nous transcrite, n'est pas le seul hommage de ce genre qui nous soit rendu.

Les têtes couronnées vont recommencer à nous honorer de leur présence. Est ce à titre d'Exposition universelle des Révolutions?

Ce qu'il y a de certain, c'est que le vice-roi d'Égypte fait annoncer sa venue pour le mois prochain, et qu'à l'heure où ce courrier paraîtra l'Empereur et l'Impératrice du Brésil seront probablement dans ce qui reste de nos murs.

Je ne sais si je me trompe, mais je m'imagine que pour des visiteurs de ce genre les promenades à travers le Paris actuel devront être fécondes en méditations d'une profondeur insondable.

Il doit — toujours si je ne m'abuse — y avoir dans la sensation perçue par eux quelque chose de l'impression du bonhomme célèbre de Gavarni qui, apercevant un buveur couché en travers du trottoir, dit :

— Quand je pense que voilà comment je serai dimanche!

C'est qu'en vérité les peuples deviennent si difficiles à gouverner que la profession impériale ou royale finira par ne plus trouver d'amateurs.

Entre nous, je ne vous donne pas cet oracle pour plus sûr que celui de Calchas.

Quoi qu'il en soit, le vice-roi d'Égypte, une ancienne connaissance qui a vu Paris en 1867, et qui éprouve le désir de le revoir, ne trouvera pas, je dois l'en prévenir, les choses bien changées au point de vue physiologique.

Ceux qui prétendaient que nos revers nous corrigeraient étaient de simples colporteurs de fausses nouvelles.

D'ici à un mois, les mêmes petits crevés, retour de Bruxelles et autres lieux sûrs, encombreront les mêmes restaurants en compagnie des mêmes dames; les mêmes exhibitions de maillots charmeront les mêmes lorgnettes; les mêmes fonctionnaires de l'avant-deux exécuteront au même Mabille le même cancan.

Il faudrait pourtant que la France songeât sérieusement à fabriquer désormais d'autres célébrités que celles de ce M. Chicard, qui vient de passer de vie à trépas, ou de cette Mlle Thérésa, qui poursuit le cours de ses exercices de vocalise interlope.

Il faudrait aussi servir au public autre chose que de la féerie à perpétuité.

Je sais bien qu'il y avait des engagements pris, comme par exemple pour *le Roi Carotte* de Sardou. Mais c'est égal, convenez qu'on ressent une bizarre impression lorsqu'après avoir lu à la page trois le récit de quelque arrestation sinistre d'un gredin communeux, on apprend à la quatrième que cinquante clowns, travestis en singes, constitueront un des principaux attraits du prochain grand spectacle réservé aux Athéniens de Paris!

Après cela, peut-être faut-il voir là une allusion politique, et les hommes déguisés en singes sont-ils la contre-partie de ces saturnales où tant de singes se déguisèrent en hommes...

Ce qui paraît devoir se réveiller le plus difficilement, c'est la littérature. Elle est presque aussi lente à reparaître que la fameuse revue à aboutir.

Sauf une avalanche d'histoires de la Commune (triste pâture!) la littérature reste engourdie, bien que l'Académie française ait renouvelé son bureau.

Les seuls échantillons de style contemporain qui nous soient offerts sont collés sur les murailles envahies par les professions de foi et les placards électoraux. Il y a eu du reste des chefs-d'œuvre en ce genre. Mais le plus pur, c'est encore le candidat qui dit aux électeurs :

— Depuis que je me mets sur les rangs, j'ai dépensé plus de 30,000 francs d'affiches. Ne serait-il pas juste de m'indemniser de ces débours en me nommant représentant du peuple!...

Une perle, n'est-il pas vrai?

Cependant quelque charme que puissent avoir ces variations sur l'air de *Prenez mon ours*, il est temps de tremper la plume dans l'encre pour d'autres besognes. A quand le premier volume et la librairie régénérée?

En attendant c'est la brochure qui fleurit.

L'une d'elles s'est donné pour mission de réhabiliter la censure. On peut dire à l'auteur, qui fut censeur, ce qu'on disait à M. Josse. Mais on peut avoir raison dans sa propre cause, après tout.

Seulement que M. Hallays Dabot nous permette de le lui dire : le vice rédhibitoire de toute censure c'est la maladresse.

Qu'une surveillance préventive soit nécessaire, beaucoup le soutiennent. Par malheur dans la pratique toujours la censure s'amuse à *chercher la petite bête* sans conjurer les graves périls que le théâtre peut faire courir à l'ordre moral ou social.

Je me rappelle avoir assisté à une expérience faite par l'inventeur d'un appareil pour dompter le feu.

On alluma un petit tas de copeaux, ce fut éteint en un clin d'œil, mais quand on passa à une maison en bois blanc dressée *ad hoc* l'appareil fit preuve d'une impuissance idéale.

C'est l'histoire de la censure.

Elle éteint une allumette, mais ne peut rien contre les incendies.

PIERRE VÉRON

REVUE DE LA SEMAINE

La politique n'est plus une science réservée à un petit nombre d'initiés; c'est en quelque sorte le pain quotidien de la vie, la nourriture intellectuelle de cette grande masse d'êtres humains qu'on appelle une nation.

Aujourd'hui que tout le monde intervient dans les affaires du gouvernement et a sa part de responsabilité par la voix du suffrage universel qui donne au vote d'un ouvrier des campagnes la même importance légale qu'au bulletin d'un membre de l'Institut, il est urgent que tout le monde sache quelque chose de ce qui se passe dans le pays qu'il habite, que chaque électeur ait une teinture des questions qui se débattent autour de lui, pour lui et par lui.

Il n'y a plus de classes ayant des privilèges particuliers; il y a la foule, qui manie les mêmes droits, la multitude, qui peut envoyer qui bon lui semble dans le palais où se débattent les destinées de la France, où s'élaborent les lois qui la gouvernent, où se discute le budget qu'elle paye, où se décident les traités qui l'enchaînent. Ne vous semble-t-il donc pas que le moins qu'on puisse faire c'est de répandre un peu partout la lumière sur ce qui se fait, sur ce qui se dit, afin que rien ne reste dans l'ombre de ce qu'il faut qu'on sache, et qu'un peu de clarté pénètre ce vague amas d'illusions, d'espérances, de regrets, d'aspirations, d'erreurs et de vérités dont se compose ce qu'on appelle en langue vulgaire l'opinion publique?

C'est pourquoi, à partir d'aujourd'hui, un bulletin hebdomadaire rendra compte aux lecteurs du *Monde illustré* du mouvement des esprits et des variations de la politique.

Ce bulletin n'aura qu'une prétention, celle d'être sincère.

On peut dire en ce moment qu'il n'y a qu'une question, une seule, la question des élections. D'autres viendront plus tard qui n'auront peut-être pas un intérêt moindre, mais qui ne sauraient avoir un intérêt supérieur. A chaque jour d'ailleurs suffit sa peine, et l'on peut dire que celle des jours derniers a été grande.

Les élections du 2 juillet, voilà donc la grande affaire, non pas seulement de Paris, mais encore de la France entière. Elle les résume toutes, parce que du résultat qu'elles présenteront, l'avenir des autres dépendra. Et ces affaires seront brillantes ou éteintes, et permettront de tout espérer ou de tout craindre selon que les élections seront bonnes ou mauvaises.

Or tout dépendra de ce tout le monde dont nous parlions tout à l'heure. Il a dans ses mains les destinées du pays. Il peut les faire pencher vers l'ordre ou les faire incliner vers l'agitation, vers la prospérité ou la ruine.

Question de choix, question de votes.

Les noms qui sortiront de l'urne diront si Paris a rompu définitivement avec les aberrations coupables, les folies sanglantes qui lui ont fait élire pour ses représentants des hommes comme Delescluze et Félix Pyat, ou si les mêmes passions insensées l'égarent encore.

On sait qu'un Comité de la Presse, réunissant un groupe de vingt et un journaux, s'est formé dans le but de centraliser les efforts des amis de l'ordre et de choisir une liste qui, en donnant satisfaction à tous les intérêts légitimes, ralliera tous les suffrages.

On a le droit d'espérer que cette liste l'emportera au prochain scrutin; les bons citoyens ont le devoir de la faire triompher. Il leur suffira pour ce résultat d'avoir de la discipline et de la ponctualité.

Déjà un nombre considérable d'affiches multicolores tapissent les murs. Ce ne sont partout que proclamations et professions de foi. Que de promesses, mais que de loups dévorants qui prennent la cape et le bâton de berger pour tromper le troupeau! Arrachez le masque et regardez le visage, électeurs! C'est aux antécédents qu'on reconnaît l'homme et ce qu'il vaut.

Et trop souvent il ne vaut rien.

D'autres noms s'étalent orgueilleusement sans un seul bout de prose. Comme autrefois ce personnage de la tragédie classique, ils semblent dire : Moi seul et c'est assez!

Un peu trop d'orgueil, ne vous en déplaise, messieurs les candidats!

Et pourquoi d'ailleurs se montrer si fier quand on s'appelle Bonvalet, par exemple. N'y a-t-il pas dans les trois syllabes de ce nom comme un écho du temps où la Commune allumait déjà les torches qui devaient brûler Paris?

N'étiez-vous pas de ceux qui voulaient que Versailles, c'est-à-dire le Gouvernement de la France, capitulât devant l'émeute et traitât avec le comité central?

Que de tendresse alors pour ceux qui, peu de jours après, devaient entasser tant de ruines dans Paris!

M. Bonvalet, élu, serait le représentant de l'insurrection.

Mais M. Bonvalet député demain, pourquoi donc pas après-demain M. Courbet?

Et M. Victor Hugo, lui aussi, ne se mettrait-il pas sur les rangs à la dernière heure? Il y a quelque temps déjà qu'on n'a entendu le tapage de cette prose déclamatoire, où tant de paradoxes s'étalent sous tant de vanité!

Une liste de vingt et un noms a été lancée par le comité permanent de l'Internationale. On y trouve entre autres celui de M. Gambetta. Celui-ci dit ceux-là. Il y a des heures, où après les désastres accumulés par la plus folle des vanités et la plus audacieuse des tyrannies, la pudeur, à défaut de souvenir, devrait commander le silence.

Maintenant les heures sont comptées. Il n'en reste plus qu'un petit nombre entre la réflexion et l'action. Il faut savoir si l'on veut que la confiance rentre dans les esprits, et, par la confiance, l'élan dans le travail. Là-dessus, point d'illusions.

Si quelque chose qui de loin rappelle la Commune et ses partisans, la Commune et ses doctrines, la Commune et ses crimes; si quelque cousin politique de M. Rochefort, par exemple, ou un fils idéal de M. Malon sortait de l'urne, on pourrait voir comment se ferment les portes des usines et comme expire le commerce.

Cette fois, le suffrage universel aurait donné une dernière et suprême preuve d'insanité.

Nous avons, il est vrai, la ferme espérance qu'il n'en sera pas ainsi.

La fièvre des élections n'a pas été la seule qui se soit emparée de Paris pendant la semaine qui vient de s'écouler. Il y a eu parallèlement la fièvre de l'emprunt.

Tout le monde s'en est mêlé.

On a pu voir ce qu'était la richesse de ce pays, même après les deux ruines de la guerre étrangère et de la guerre civile. Il a couru aux guichets comme s'il se réveillait d'un cauchemar, joyeusement.

On a vu sortir des vieux coffres de vieux billets de banque qui portaient des dates fantastiques, et des bourses qui semblaient vides ont laissé pleuvoir des monnaies d'or et d'argent qui portaient tous les millésimes.

Que de cachettes ouvertes, que de trésors rendus à la circulation!

Mais jugez! Un fonds d'État donnant cinq francs de rente, moyennant la somme de 79 fr. 30 pour ceux qui veulent en acquérir le revenu spontanément, et celle de 82 fr. 30 pour ceux qui veulent échelonner leurs ressources par seizièmes.

C'est une occasion qu'on ne reverra jamais.

Ce jour-là on a surpris à l'œuvre les ménagères et les banquiers, celles-là fouillant leurs poches et ceux-ci vidant leurs caisses.

Mais aussi quel résultat! En un seul jour l'emprunt couvert! Et quand le ministre des finances demandait deux milliards, le pays, confiant dans la politique de l'avenir et la bonne volonté de tous, lui en a offert quatre. Et le lendemain une bande bleue placée en travers sur les affiches blanches, annonçait à Paris que la souscription était close.

Voilà un succès qui donnera à réfléchir à la Prusse. Mais, qui sait! elle regrettera peut-être de n'avoir pas poussé le pillage plus loin.

L'emprunt souscrit et les élections faites, c'est l'ère de la renaissance qui sonne.

Cependant l'Internationale continue en Europe son petit commerce de manifestes. Elle en émet dans toutes les langues et fonde des succursales dans toutes les capitales.

Elle n'a pas de préjugés, l'Internationale. Soyez imbécile de naissance ou quelque peu fripon, votre même repris de justice par les hasards de la vie, elle vous ouvre les bras et vous tient pour son fils. Son baiser purifie de toutes les souillures, à la condition, toutefois, qu'on soit prêt à toutes les batailles, et que l'esprit de l'adepte ne recule devant aucune ineptie, pas plus que sa main devant aucune fiole de pétrole.

Elle a des commis-voyageurs pour répandre ses denrées parmi les naïfs et les coquins. Il en faut beaucoup de ceux-là pour le bien-être de ceux-ci, et un état-major pour mener les bandes à l'assaut du capital.

Si on la laissait faire l'Internationale serait un jour la pieuvre de l'Europe.

Il est vrai qu'elle promet aux naïfs un apanage perpétuel de paresse et une liste civile payée quotidiennement par la réaction, et aux autres, qui ne croient pas à ces fantaisies, de bonnes places rétribuées par les banques et les caisses publiques aussi longtemps qu'il y aura quelque chose dedans.

A parler sérieusement, quand on cherche au fond de ce fatras de prose que l'Internationale lance dans les journaux qui lui servent de trompettes, on s'étonne que l'esprit humain puisse trouver un pareil assemblage de vieilleries et d'absurdités. Pas une idée, rien que des mots.

Ah, si! En langage politique elle aurait inventé le galimatias, si les économistes de l'école de Babeuf ne l'avaient découvert avant elle; et dans la pratique elle a inventé la démolition par le feu.

En 93 la Terreur avait eu la pioche.

En 71 la Commune, fille aînée de l'Internationale, a eu la torche.

Il y a progrès. L'une va plus vite que l'autre.

Mais l'Europe commence à réfléchir. Il lui semble qu'en laissant à cette société cosmopolite le loisir de jouer cette comédie sinistre dont le premier acte s'est déroulé au milieu des ruines de Paris, elle y courait un gros risque.

Il y a des tempêtes qui peuvent emporter tous les gouvernements avec toutes les institutions. Les pilotes avisent quand ils aperçoivent un point noir à l'horizon et n'épargnent rien pour sauver le navire menacé.

Ainsi fera l'Europe. L'expérience que la France a subie lui servira. Déjà un acte du parlement siégeant à Florence a supprimé l'Internationale dans toute l'étendue du royaume italien.

Et l'on sait dans quels termes dédaigneux le grand conspirateur, Mazzini lui-même, l'avait condamnée.

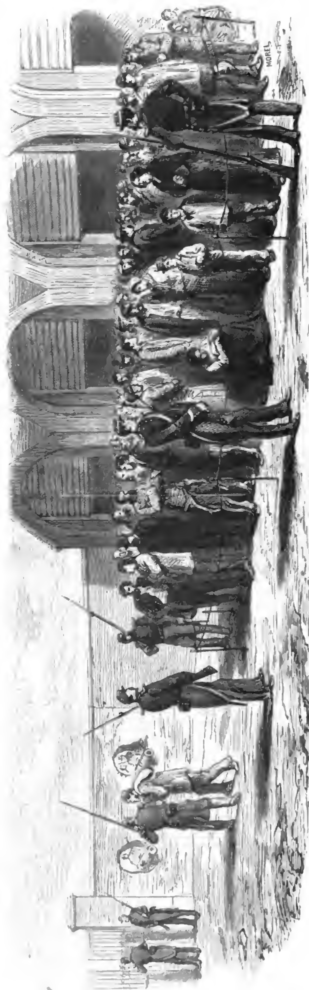
Cet exemple sera suivi.

Mais si l'Europe songe à ses affaires, que la France fasse les siennes. Elle a été la première victime, qu'elle soit la première en défense.

La France est rentrée en possession d'elle-même. Elle a une assemblée à Versailles, une armée à Paris. Elle a la force, et il y a des circonstances où la force assure et consacre le droit.

AMÉDÉE ACHARD.

LE CAMP DE SATORY (près Versailles). — Les abords de l'arsenal. — Prisonniers délivrés sur caution.



SATORY. — Intérieur de l'arsenal. — Les prisonniers dits « intéressants. » — (D'après le croquis de M. E. Demarquay.)



LES RUINES. — Intérieur des Tuileries. — État actuel du vestibule de la salle des Maréchaux. — D'après nature, de M. [illegible]

LES TUILERIES

Sans être, au point de vue esthétique, un chef d'œuvre architectural, le Palais des Tuileries, dans sa vaste agglomération de galeries et de pavillons édifiés à différentes époques, était un livre ouvert dans lequel les Michelet et les Visconti savaient étudier les développements architectoniques qui se sont succédé depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

Chaque époque avait laissé là son empreinte artistique. Depuis le château de plaisance de Catherine de Médicis, bâti en 1564, par Philibert Delorme, jusqu'aux reconstructions encore fraîches de M. Lefuel, chaque règne avait ajouté une pierre à l'édifice.

L'élégant pavillon central de Philibert Delorme et les pavillons d'angle de Bullant, si bien découpés, si légers avec leurs grandes fenêtres en saillie sur le rampant du toit, et réunies entr'elles par de si fins motifs de sculpture, avaient été bien modifiés, bien gâtés par l'amour des effets fastueux, par le style majestueusement pédantesque qu'Androuet Ducerceau, architecte d'Henri IV, avait rapportés de ses voyages en Italie et qu'il appliqua dans le remaniement des constructions primitives. Dupérac et Thibault Métézeau, chargés de relier les Tuileries au Louvre, et d'achever la grande galerie du bord de l'eau, avaient complétement abandonné les plans de Ducerceau. Au lieu d'un ordre unique, ils en avaient adopté deux et avaient fait courir d'un bout à l'autre une sorte de demi-étage qui n'empruntait rien au style colossal.

Louis XIV était venu. Comme son prédécesseur et père, Louis XIII, le roi-soleil ne se borne pas à quelques remaniements intérieurs. Il reconstruit le pavillon Marsan, restaure, remanie de fond en comble les autres parties des Tuileries, élaguant bon nombre de détails caractéristiques des règnes précédents, notamment les lanternes d'escalier placées en dehors des façades; brutalisant tous les styles pour agrandir le pavillon central et substituer à l'attique de forme ronde, percé de trois fenêtres en façade qui supportait la gracieuse coupole de Philibert Delorme, la lourde calotte à quatre pans qui vient de s'effondrer sous les flammes allumées par la Commune. Louis Levau et François d'Orbay avaient exécuté ces travaux.

Napoléon Ier avait commencé à réunir les Tuileries au Louvre, du côté de la rue de Rivoli. Il fit construire cette déplorable galerie septentrionale, lourde et sans style qui, du pavillon Marsan se prolonge jusqu'à la rue de Rohan.

En 1852, le second empire voulut réaliser ce que la République de 1848 n'avait pu exécuter faute d'argent : réunir les Tuileries au Louvre. En quatre ans, M. Visconti édifia les bâtiments à luxuriante ornementation qui encadrent la cour Napoléon III. M. Lefuel vint après qui refit le pavillon de Flore et la galerie attenante jusqu'au pavillon Lesdiguières.

Au point de vue de l'architecture extérieure, les Tuileries étaient donc une œuvre historique précieuse. Chaque monarque y avait marqué son écusson, chaque grand architecte y avait laissé une empreinte de son style.

Les amis de l'Internationale, ces enfants terribles qui ne demandent à être majeurs que pour supprimer leurs aïeux et leurs pères, ont détruit ce grand monument archéologique.

Plus rien aujourd'hui ne subsiste de ce qui était antérieur au règne de Napoléon III. Des pavillons, des galeries de Delorme, Bullant, Ducerceau, il ne reste que les quatre murs noircis, rougis, rongés et crevassés par le feu.

Tout ce qui était décoration intérieure a été calciné; et les peintures et les sculptures; et les œuvres des Lebrun, des Mignard, des Champagne, des Nicolas Loir, des Noël Coypel, des Millet, des Flemael, des Lerambert, des Girardon, des Coysevox. Le fameux plafond de la Paix : *Le soleil sur son char précédé par les heures*; celui de la salle du Trône : *La religion protégeant la France*, les excellentes copies des peintures de la Farnésine, tout est perdu.

Malheureusement perdue aussi cette magnificence du château qu'on appelait la *salle des Machines*. Ce n'était point seulement une magnifique salle de spectacle pouvant contenir six mille spectateurs, c'était la grande salle historique. Là, Louis XIV, qui l'avait fait construire pour la représentation de la *Psyché*, de Molière, avait dansé sur la scène en personne royale. Là, les acteurs de la Comédie-Française, le 30 mars 1778, avaient couronné Voltaire, à la représentation d'*Irène*. C'est dans cette salle que s'était installée la Convention le 10 mai 1793; que Vergniaud, Robespierre, Danton avaient soutenu leurs grandes luttes oratoires; que les sections de la Commune avaient rugi; qu'avait siégé le conseil des Anciens, que Bonaparte avait reçu un parterre de rois.

De ces souvenirs historiques, politiques, plus rien. Plus rien de cette magnifique salle des Maréchaux avec ses colossales cariatides, ses richesses décoratives, ses portraits de généraux vainqueurs et ses inscriptions glorieuses. Si, pourtant. Il reste une inscription sur laquelle le pétrole enflammé n'a pu mordre. Tout autour et sur chaque muraille, les grandes dates et les grands noms de notre histoire ont été effacés par le feu. A côté de nos héros disparus, on ne retrouve plus les noms de leurs victoires, ni la Moscowa, ni Austerlitz. De toutes ces inscriptions une seule est restée et c'est : IÉNA.

Ces quatre lettres seraient-elles le *Mané, Thecel, Phares* qu'un doigt invisible doit désormais montrer à l'empereur Guillaume pour lui rappeler la fragilité des triomphes?

Seraient-ce ces quatre lettres que, malgré tous nos désastres et en dépit des incendiaires, tout Français doit avoir incessamment devant les yeux pour se souvenir que si la grande nation a ses jours de défaite elle a eu et peut avoir encore ses grandes journées de victoire?

Voilà donc tout ce qui reste des Tuileries : de grandes murailles calcinées et un nom ineffaçable : *Iéna!*

MAXIME VAUVERT.

LES DOCKS DE LA VILLETTE

Les magasins de la Villette, situés à l'extrémité du faubourg Saint-Martin et dont les vastes bâtiments s'allongeaient sur le quai du canal de ce nom, ont été brûlés par les pétroleuses de la Commune dans la soirée du 26 mai.

Ça été le plus terrible incendie de ces malheureuses journées. Les flammes s'élevaient si haut qu'elles se voyaient de quarante kilomètres à la ronde.

Alimenté par des masses de matières combustibles entassées dans ces entrepôts, le feu s'est mis à tout dévorer. Les lards, les huiles, les graisses, les alcools, les sucres, le coton, les draps, les cachemires, tout flambait à qui mieux mieux.

Il ne fallut que quelques heures pour voir les murs éclater, les toitures s'effondrer dans cette fournaise.

Le commerce parisien entassait là les marchandises pour lesquelles il n'avait pas d'emplacement suffisant. Moyennant une rétribution peu importante, les docks de la Villette emmagasinaient toutes marchandises, sur lesquelles, au besoin, le négociant ou l'industriel pouvait emprunter, moyennant un certificat d'entrepôt appelé *warrant*.

Les magasins de la Villette étaient pour le commerçant parisien un mont-de-piété, dont trois banquiers spécialistes étaient les commissionnaires.

FEUILLETON

CHANVALLON

HISTOIRE D'UN PASSANT SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

PAR

CHARLES MONSELET

(suite et fin)

Blanche et Guiscard commença; le premier acte fut un peu froid, malgré une reconnaissance et malgré le pittoresque des costumes siciliens, copiés au Cabinet des estampes. Je ne bougeai pas; mais, à deux ou trois reprises, je bâillai avec une grande apparence de candeur. Mon voisin de droite, qui ne se méfiait de rien, en fit autant, et bientôt il fut imité par mon voisin de gauche. Je continuai avec expansion. Les bâillements gagnèrent le parterre tout entier; vers le milieu de la pièce, ils avaient escaladé la galerie et ils circulaient dans les loges. Je suivais avec un plaisir malin les progrès de la contagion, dont j'étais le foyer. Vainement les comédiens redoublaient d'efforts pour secouer cet ennui, dont la manifestation leur arrivait par une multitude de mâchoires ouvertes; il y eut un moment où l'épidémie, franchissant la rampe, vint leur contracter la gorge et resserrer au passage les hémistiches de l'infortuné Saurin. Dès lors, la chute de la pièce fut décidée; je me hâtai d'y porter les derniers coups en bâillant plus démesurément que jamais. Cette fois, mon intention n'échappa pas aux deux exempts.

Celui de droite me dit :

— Monsieur le chevalier, nous sommes désolés d'avoir à vous rappeler à la prudence.

— Comment cela?

— Parce que vous bâillez avec une affectation visible.

— Eh bien! si je m'ennuie?...

— Est-ce que vous vous amusez, vous? repris-je.

Ils furent interdits.

— Je ne dis pas cela, dit le premier; mais...

Le *je ne dis pas cela* était sublime; je n'en voulus pas entendre davantage, je m'en tins au *je ne dis pas cela*; et comme j'avais soulevé un point délicat de controverse sur lequel leur consigne était muette ou plutôt qu'elle n'avait point prévu, ils me laissèrent bâiller jusqu'à la fin. Est-il nécessaire de dire que *Blanche et Guiscard* tomba, ou, pour mieux dire, s'affaissa sous l'indifférence publique, indifférence dont Frétillon eut sa part, victime, elle aussi, de mon nouveau système de cabale?

Ainsi finit, à mon honneur, — dit le chevalier de la M***, — ce débat si longtemps prolongé. A Venise, je n'en aurais pas été quitte à moins d'un coup de stylet; mais nous étions à Paris, et la Frétillon n'avait pas de sbires à ses ordres.

Une autre actrice, Mlle Bourgoin, célèbre à la fois dans les fastes du Théâtre-Français et dans les annales de Cythère, paraît avoir posé, — à son insu, — pour le portrait suivant, trouvé dans les papiers de Chanvallon.

MARIETTE

Ombrages du Palais-Royal, cabinets particuliers de Véry, vous connaissez Mariette!

Vous connaissez Mariette, hommes de trente-cinq ans et de quarante ans, au front dégarni, au carrick opulent, aux bottes à retroussis!

Mariette, c'est tout dire; Mariette, la femme qui a compris son temps et que son temps a comprise; Mariette, à qui il ne sera pas pardonné par ceux qui l'ont aimée. Tous ceux de ma génération pourraient écrire sa biographie.

Mais derrière ceux de ma génération, il y a les jeunes gens qui ne connaissent pas Mariette, ou du moins qui la connaissent autrement que nous. Ils l'admirent, éblouis. Et lorsqu'ils contemplent son front si pur, sa bouche encore si fraîche, ses yeux qui ont conservé tout leur éclat, aucun d'eux n'oserait chercher un point noir dans cette existence, une tache sur cette hermine. Braves jeunes gens!

Un d'entre eux, nature loyale et charmante, s'est pris d'amour pour Mariette.

Comme architecture, ces immenses bâtiments n'avaient rien de remarquable. A peine la façade qui s'élevait sur la droite de l'ancienne barrière de la Villette se distinguait-elle des maisons voisines. Hâtives avaient été ces constructions auxquelles la truelle et le ciment des Romains étaient restés complètement étrangers. La perte de la compagnie concessionnaire ne doit pas être irréparable. Tout cela sera vite reconstruit aussi légèrement et bientôt payé par les consignations. Plus sérieuse est la perte des marchandises, qu'on n'estime pas au-dessous d'une trentaine de millions. Sur qui maintenant vont retomber les conséquences de ce sinistre commercial? Est-ce sur les négociants emprunteurs ou sur les banquiers qui ont échangé leurs écus contre les warrants dont la garantie n'existe plus? Il faudra, je le crains, bien des procès pour en décider, et nous ne sommes pas à la veille de voir trancher la question de droit enfantée par l'incendie des entrepôts de la Villette.

M. V.

LA SAINTE-CHAPELLE

Cet éclat pâlit par degrés. A partir du seizième siècle, la chronique de la Sainte-Chapelle devient toute claustrale et tout intérieure. Le relâchement s'introduisit bientôt parmi ses chanoines. On citait leur Chapitre pour surpasser en mollesse l'indolente Cluny, cette Capoue monastique. L'influence du lieu entrait sans doute dans cet affaissement. La somnolence de l'Orient devait descendre de ces voûtes étoilées comme les coupoles de l'Alhambra; ces vitraux, coloriés comme les fenêtres d'un harem, invitaient aux siestes sans fin. L'oisiveté suffisait d'ailleurs à attiédir la ferveur première de ces riches couvents et canonicats de l'ancien régime, amollis par une béate opulence. Leur vie de cérémonies et de chants, bercée par les rumeurs de l'orgue, passant du chœur au réfectoire, était faite pour engourdir toute activité pensive et morale. Aussi voit-on souvent les Ordres les plus rigides, les Chapitres les plus austères devenir avec le temps de voluptueuses thébaïdes. Parfois un âpre réformateur frappait à la porte du cloître dégénéré, il essayait d'y faire rentrer la discipline primitive, de rallumer la lampe des veilles, de resserrer les crans du cilice dénoué de la règle. Efforts stériles! vaine tentative! Les moines, réveillés en sursaut, se rendormaient bientôt dans leur dortoir, du sommeil des Sept Dormants dans leur grotte.

Ainsi fut-il de la Sainte-Chapelle. Dès 1401, Charles VI était obligé de réformer ses chapelains. En 1520, nouvelle réforme, accompagnée d'un édit sévère de François Ier. Le *Lutrin*, de Boileau, nous apprend le résultat de ces tentatives :

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
Paris voyait fleurir son antique chapelle.
Ses chanoines, vermeils et brillants de santé,
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté.
Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner, et laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

Le *Lutrin* a immortalisé une des mémorables guerres intestines de la Sainte-Chapelle. Car ce qui caractérisait son clergé, plus encore que sa paresse, c'était l'humeur querelleuse et la manie processive. Ses chanoines valaient les plaideurs de la comédie de Racine. Le simple sommaire de leurs démêlés remplit un volumineux in-quarto. Là encore on peut accuser le génie du lieu; la mystique église avait été accolée au Palais-de-Justice; la noble chanoinesse avait été mariée à un procureur. L'écho criard des plaidoiries se croisait dans sa nef avec le plain-chant des psaumes. Le monstre enroué de la chicane hululait et glapissait en face de son cloître. Un tel voisinage était contagieux. On plaide de gré ou de force quand on loge dans la maison de Perrin Dandin.

Cette querelle du *Lutrin* n'est guère plus comique dans le poëme de Boileau que dans le texte de son dossier, tel que l'a résumé Morand au troisième livre de son histoire. *

« Le mercredi 1 août 1677, messire Barin, chanoine de la Sainte-Chapelle, fit entendre à la Compagnie que, le dimanche précédent, il avoit trouvé devant sa place un pulpitre fort élevé, qu'il disoit être une nouveauté; qu'il n'y en avoit point eu depuis seize ans qu'il avoit l'honneur d'être chantre; que ce pulpitre, dont il n'avoit nul besoin, l'empêchoit de voir le chœur et d'avoir l'œil sur les chantres; il estimoit que c'étoit une marque d'injure faite à sa personne; pourquoi il l'avoit fait ôter le lundi, premier jour du mois, et avoit donné assignation aux sieurs Cyreuil et Frontin, prêtres et sous-marguilliers, par-devant messieurs des requêtes du Palais, pour que défenses leur soient faites de ne plus mettre de pulpitre devant sa place, à peine de cent livres d'amende. Sur quoi, acte donné au sieur chantre, requête et signification du trésorier, prenant fait et cause pour les sous-marguilliers, députations et représentations au trésorier, de la part des chanoines, pour l'engager à ne point plaider et à terminer à l'amiable; réponses du trésorier, soutenant qu'ayant fait mettre le pulpitre, selon le droit qu'il en avoit, il ne pouvoit se soumettre à un arbitrage; vues pacifiques de M. le premier président, s'offrant pour médiateur, et de faire remettre le pulpitre et de s'en rapporter à lui du surplus; résistance du chantre : il demande du temps, il sollicite ses confrères, les conjure de ne pas l'abandonner et de ne pas souffrir qu'il soit obligé de revoir en place l'objet qui faisoit son tourment; il fait valoir son grand âge, ses longs services, son zèle et son assiduité. La Compagnie le console de son mieux, députe trois chanoines à M. le président, pour le prier de prononcer sur tous les chefs de contestation qui la divisoient, et d'assoupir les différents qui en pourroient naître : c'étoit demander l'impossible. Aussi ce sage magistrat, satisfait de la déférence des chanoines, et ne pouvant pourvoir à tout, fit entendre au trésorier que le pulpitre n'ayant été mis anciennement en place que pour la commodité de ses prédécesseurs, il n'étoit pas convenable de l'y faire replacer, s'il déplaisoit à M. Barin; et néanmoins, pour accorder quelque satisfaction au trésorier, témoigne le désir de voir, le lendemain, premier septembre, le pulpitre en place, lorsqu'il iroit à la messe, et engagea le chantre à l'y faire mettre. Ses intentions furent secondées de part et d'autre : dès le même jour, le pulpitre fut remis à sa place et y resta pendant matines et le grand'messe du lendemain, après laquelle le trésorier le fit ôter. »

Quoi de plus comique que l'importance de ce procès-verbal ahuri! Comme on sent que ce lutrin placé, ôté, replacé, est pour le rapporteur une chose énorme et considérable, de gravité autant que de poids, et qu'à son aspect les chantres épouvantés durent se rappeler le cheval de bois introduit dans les murs d'Ilion!

La Révolution fut fatale à la Sainte-Chapelle; non contente de la piller, elle la ravagea. Ses sculptures tombèrent en partie sous le marteau des iconoclastes. On abattit cette statue de la Vierge, adossée au trumeau de la chapelle basse, qui, d'après une gracieuse légende, avait, en 1304, incliné la tête vers le théologien Duns Scott, agenouillé à ses pieds, pour le remercier d'avoir défendu l'Immaculée Conception, et, depuis, n'avait pas changé d'attitude. On extirpa du portail de la chapelle haute ces mystérieuses figures qui avaient tant fait rêver les hermétiques et les alchimistes, et dont les deux Anges tenant la main, l'un dans un vase, l'autre dans une nuée, passaient pour receler la clef du Grand-Œuvre. Les statues de rois, d'évêques et de saints qui s'alignaient le long des nefs, furent décapitées,

---

Ce jeune homme, que j'appellerai Saint-Clair, aime Mariette *profondément*, nuance particulière à notre époque. Un amour profond c'est un amour capable de toutes les folies.

Saint-Clair aime Mariette sans réserve. Il l'aime à en oublier le nœud de sa cravate et la fête de sa mère.

Il l'aime au point de se montrer partout en public avec elle, — épanoui, heureux, fier.

Que de fois n'ai-je pas été tenté de lui crier :

— Mais malheureux jeune homme!.....

Et puis je me suis tu, car après tout ce ne sont pas mes affaires.

Laissons faire le temps.

Laissons faire surtout Mariette!

Mariette a été d'abord un peu étonnée de cet amour, — quoique ce ne soit pas son habitude de se laisser étonner.

Dans les commencements, elle se surprenait à regarder fixement le tranquille jeune homme, et ce regard, tout parisien, voulait dire :

— Ne se moque-t-il pas de moi?

Mais ce doute a bien vite fondu devant l'éblouissante sérénité de Saint-Clair.

Et peu à peu Mariette s'est laissé gagner par cet amour absolu.

Pourtant quelque chose en elle, dont elle ne se rend pas compte, tressaille et se révolte par moment. Elle se sent presque froissée par cette affection si superbement aveugle.

En présence de tant de confiance, on l'a entendue murmurer d'une voix frémissante :

— A la fin, c'est trop fort!

Ce quelque chose qui tressaille et s'irrite, c'est la conscience de Mariette.

Dernièrement, Saint-Clair a eu un duel au sujet de Mariette.

Ce n'est que le premier.

Ils se promenaient ensemble dans une contre-allée du bois de Boulogne, après avoir quitté leur voiture. Un impertinent, — russe ou anglais, — venant à les croiser, jeta un bonjour familier à Mariette.

Saint-Clair a relevé le bonjour, Saint-Clair a reçu un coup d'épée. Ces jeunes gens ne font rien à demi!

Pendant huit jours, Mariette, installée au chevet de Saint-Clair, l'a soigné avec une sollicitude sans égale. Cependant elle a gardé un sombre silence pendant ces huit jours.

Et le soir que le médecin a déclaré Saint-Clair tout à fait hors de danger, elle est tombée dans une rêverie profonde.

C'est que Mariette écoutait parler sa conscience.

— C'est décidé! s'est-elle écriée tout à coup en relevant la tête; dès que Saint-Clair sera guéri, je lui avouerai un amant... rien qu'un!

Ici s'arrêtent les notes manuscrites de Chauvalon. Il ne nous reste plus qu'à raconter les événements qui préparèrent les derniers moments du modeste et érudit souffleur.

CHAPITRE XX

Un beau jour, la Comédie-Française reçut de M. le comte de Rémusat l'ordre d'avoir à partir immédiatement pour Dresde, où se trouvait l'empereur.

L'empereur, après avoir montré ses soldats aux rois de l'Europe, voulait aussi leur montrer ses comédiens.

Fastueuse impertinence!

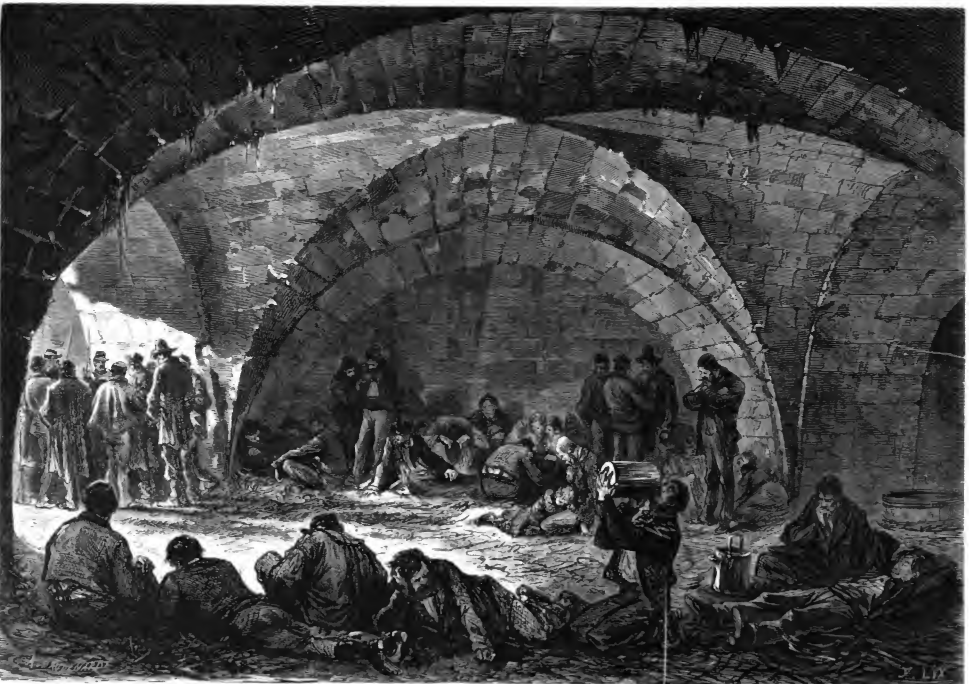
Fleury, dans ses *Mémoires*, a donné quelques détails sur la manière dont se fit ce voyage :

« L'ordre de notre départ avait été si prompt, que nous n'eûmes le temps d'écrire à personne, et à peine le temps de faire nos paquets. En vérité, nous avons été menés en vrais régiments qui vont faire une campagne; nous fûmes à l'heure. Tout se trouva réglé, d'ailleurs; on aurait dit que l'intendance militaire avait passé par là. Nous reçûmes chacun trois mille francs pour nos frais de route; ceux qui n'avaient pas de voiture à eux en trouvèrent une à leur porte.

« Le mot d'ordre est : Fouette, cocher! Nous roulons; et roulent autour de nous, tantôt devant, tantôt derrière, les voitures de Mmes Mars, Emilie Contat, Thénard, Mézeray, Bourgoin — et celles de MM. Vigny, Desprez, Thénard, Michelot, Barbier. Ce sont les courses olympiques; nous nous croisons, nous nous saluons du mouchoir, nous nous accrochons un peu, mais on ne va pas à la gloire sans quelques avaries. »



LES JOURNÉES DE MAI. — Incendie des docks de la Villette. — (Dessin de M. [illegible])



LES PRISONNIERS A VERSAILLES. — Caves de l'Orangerie, où sont enfermés les insurgés à surveiller. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Nadaud, statuaire.)

les premières pour leurs couronnes, les secondes pour leurs mitres, les troisièmes pour leurs auréoles. Un club hurla dans le sanctuaire de saint Louis.

En 1803, l'administration jugea que la Sainte-Chapelle était suffisamment ratissée, sarclée, dénudée, pour obtenir une promotion officielle. Elle cribla les murs de clous et de crochets, à travers les archivoltes et les chapiteaux effeuillés, arracha, dans tout le pourtour de l'édifice, un grand pan de vitraux qu'elle fit murer de plâtre, le garnit d'armoires et de casiers à compartiments, et y installa les Archives judiciaires de la République.

Dulaure, dans son *Tableau de Paris*, trouvait cela beau, et estimait qu'en fin de compte, la Sainte-Chapelle n'avait rien perdu à être changée en paperasserie. Il s'extasiait de voir des placards boucher des verrières. — « La Sainte-Chapelle, dit-il, est « aujourd'hui consacrée à l'utilité publique; elle « contient des archives dont les diverses pièces sont « placées avec un ordre admirable. Les armoires « où elles sont rangées occupent une grande partie « de la hauteur de l'édifice et présentent, par leur « objet et leur décoration, l'heureux mélange de « l'utile et de l'agréable. » — O Prudhomme, tu es éternel!

Ce ne fut que trente ans après, en 1837, que le gouvernement décréta la restauration de la Sainte-Chapelle. Cette grande et délicate entreprise fut confiée à des architectes voués à l'art du moyen âge, pénétrés de ses traditions et de son esprit. Leur tâche a duré plus de vingt-cinq ans; mais pas une pierre fausse ne s'est glissée dans la restitution du chef-d'œuvre, aucun ornement apocryphe n'a altéré sa pure harmonie. Lentement, de la base au faîte, la Sainte-Chapelle a pansé ses plaies, recouvré ses membres perdus et repris le « corps glorieux » dont Pierre de Montereau l'avait revêtue. L'édifice entier fut consolidé; la flèche de Charles VIII s'est redressée dans sa radieuse élégance. Le comble a repris sa crête dentelée; le grand Ange d'or est revenu se poser sur la pointe extrême de l'abside, comme un oiseau céleste qui reviendrait à son nid. Les clochetons ont ceint de nouveau leur couronne royale surmontée d'une couronne d'épines; les statues sont rentrées dans leurs niches, les bas-reliefs dans leurs voussures et dans leurs tympans. A l'intérieur, les colonnes ont revêtu leurs robes de dorure incrustées d'émaux; déblayé du nuage de badigeon qui l'obscurcissait, le ciel étoilé de la voûte s'est remis à luire. Les vitraux crevés ou perdus se sont rouverts comme des yeux splendides : pas une parcelle ne manque à leur écrin lumineux. Les grandioses figures des Apôtres, d'un style si héroïque et si fier qu'on les croirait de la Renaissance, ont remonté sous leurs dais à tourelles et sur leurs consoles feuillagées. Le dallage s'est recouvert de sa mosaïque historiée. La résurrection est complète et resplendissante. Saint Louis, revenu au monde, reconnaîtrait son église et croirait l'avoir consacrée d'hier.

Sortie meurtrie, mais vivante encore, du marteau de la Terreur, la Sainte-Chapelle, à peine rétablie, vient d'échapper à la torche de la Commune. Que le péril qui l'a menacée serve du moins à la rendre au jour! Depuis trente ans, on la répare et on la restaure; mais on la laisse végéter dans une geôle étroite qui l'étouffe en la séquestrant. Obstruée par de viles masures, murée par de massives constructions, incarcérée du côté du quai par le lourd bâtiment de la Police correctionnelle, la merveilleuse église est, à la lettre, prisonnière du Palais-de-Justice. Elle gît là, enterrée vive au fond de sa cour, comme entre les dalles d'un caveau. Le passant tourne autour de cet enclos monotone, sans pouvoir deviner où elle prend racine. Sa flèche dorée, passant à travers les tuyaux de cheminées et les pointes des toits, semble percer péniblement la grille d'un cachot.

L'incendie qui l'a respectée a détruit en partie les tristes bâtiments qui l'entourent; gardez-vous cette fois de les relever. Rendez à l'air l'église aérienne, à la lumière sa nef lumineuse. Que le feu qui a failli la détruire ait au moins brûlé sa prison!

PAUL DE SAINT-VICTOR.

COURRIER DU PALAIS

. . . et voilà Petit-Jean revenu!

Dans ces points qui précèdent ma première ligne, vous pouvez, lecteurs intelligents, retrouver le lugubre récit des événements qui nous ont séparés pendant une année, une année entière. Vous ne voulez pas certainement que je vous raconte mon histoire de chevalier errant; cette histoire est probablement la vôtre, celle de milliers de familles cherchant toujours le repos sans jamais le trouver, les nuits d'insomnie, la respiration pénible, l'oreille tendue pour recueillir avec une avidité désespérée les échos de ce sinistre procès plaidé par les canons, les mitrailleuses, les fusils et les cris des mourants! Il n'y a pas de compte rendu ni d'analyse possible; est-il un récit qui puisse lutter de style et de couleur avec les souvenirs de chacun! Je maintiens donc ma ligne de points; elle dit tout car elle comprend ce que vous et moi avons vu, pensé et souffert.

Et voilà Petit-Jean revenu! Petit-Jean avec sa gaieté modérée, mesurée sur la tristesse des sujets qui sont sa spécialité, avec son désir d'impartialité, avec son amour et son respect profonds de *la loi*, le salut de tous, il le croit et il l'espère. Loi violée d'en bas, horreurs, terreurs et misères; loi violée d'en haut, exemples déplorables et responsabilités terribles! La loi toujours, la loi quand même et pas d'exceptions! Si la loi est mauvaise il faut la changer, il faut en faire une autre; mais, jusque-là, il faut la respecter et faire qu'on la respecte en donnant l'exemple.

Et voilà Petit-Jean revenu! Je continuerais ainsi longtemps, si je ne craignais de m'honorer d'une importance ridicule. Amis lecteurs du *Monde illustré*, n'avez-vous pas oublié mon pauvre petit pseudonyme au milieu de ces tempêtes? Que sont devenues mes infimes colères contre les plaidoiries mal mesurées, contre les experts qui se transforment en augures infaillibles, contre les aliénistes, contre les plaideurs à réclames, contre...? Voilà toutes mes théories, balayées, englouties, oubliées. Je ne me fais pas d'illusions. je sais bien que les purs amants de la vérité et du sens commun gâchent avec leur esprit, — quand ils en ont — de petites chapelles sur le sable et qu'il n'est pas même besoin du grand vent qui vient de passer pour effacer des traces aussi faibles; aussi je recommencerai avec patience, avec indépendance mes constructions chancelantes, avec le modeste espoir que mes ruines et celles de bien d'autres finiront par composer un terrain solide pour de grands esprits à venir.

Pendant un an, je n'ai pas fait de journaux, mais j'en ai lu, — que voulez-vous? une vieille habitude! Et il m'est arrivé un jour de lire que dans un département, je ne sais plus lequel, un nommé Petit-Jean, avait été condamné à mort, pour assassinat, et exécuté!

Je vous affirme que ce n'est pas moi! Ainsi ne vous alarmez point; je ne vais pas refaire le dernier jour d'un condamné.

J'avais aujourd'hui quelque scrupule en écrivant en tête de cette chronique : *Courrier du palais*. Naturellement j'avais fait, en arrivant à Paris, le tour de mon domaine, et j'ai marché sur des décombres, sur des poutres et des pierres calcinées. L'ancienne chambre de parlements, dans laquelle siégeait la cour de cassation, la nouvelle cour d'assises, la ga-

---

Ce n'était là que la troupe de comédie. La troupe de tragédie partit quelques jours plus tard. Chanvallon se trouva être naturellement du voyage; il en parut fort content.

On arriva à Dresde, où son logement avait été retenu à l'avance, comme celui de tous les autres.

Qu'auraient pensé de cette façon de déplacement les héros du *Roman comique*?

Dresde offrait alors un spectacle magnifique, inouï. Dresde regorgeait de souverains, de princes, de puissants. C'était comme une avalanche de couronnes et d'écussons. Les rues étaient encombrées de carrosses armoriés; on ne pouvait faire un pas sans se heurter à une Altesse.

Nos militaires remplissaient les places, les promenades, les cafés. Ils étaient superbes.

Leurs physionomies offraient cette assurance, cette animation que donne le sentiment du triomphe. Le théâtral de leurs uniformes rehaussait encore leur bel air.

L'empereur avait voulu que sa Comédie Française jouât trois fois par semaine à la cour.

Ces représentations furent éblouissantes; ce fut là qu'on vit ce « parterre de rois » dont nos pères nous ont si souvent parlé avec enthousiasme.

Je ne parlerai pas du succès obtenu par nos comédiens; ce succès fut relativement modéré; on comprend que le spectacle était plutôt dans la salle que sur la scène.

Quoique assez indifférent, par profession et par caractère, Chanvallon, à l'une de ces représentations, ne put résister au désir de jeter un coup d'œil dans la salle.

Pendant un entr'acte il sortit de son trou, mais au lieu de se diriger vers le foyer, ainsi qu'il avait l'habitude de faire, il alla prendre place, discrètement, dans un angle de l'orchestre des musiciens.

C'était splendide, en effet!

Après cinq minutes d'admiration, Chanvallon allait se retirer, lorsqu'il fut retenu par quelques propos échangés derrière lui, dans une loge d'avant-scène.

C'étaient deux hommes, un haut fonctionnaire saxon et un jeune attaché d'ambassade français qui causaient, sans se douter qu'ils pouvaient être entendus.

Leur entretien n'avait d'ailleurs aucun caractère mystérieux.

Le Saxon se faisait nommer par le Français les spectateurs qui lui étaient inconnus.

— Quel est cet officier supérieur dans la loge d'en face? demanda-t-il.

— A côté de cette jolie dame un peu pâle, qui agite un éventail nacré? ajouta l'attaché d'ambassade.

— Précisément.

— C'est le général Lafosse, un des plus brillants aides de camp de Sa Majesté Impériale.

— Et cette femme?....

— Est la sienne.

C'étaient ces paroles qui avaient cloué Chanvallon à sa place.

Sa respiration s'était arrêtée.

Il dirigea son regard vers la loge désignée.

Mais alors il se produisit en lui un phénomène qui se manifeste chez les gens trop avides de voir....

Il ne vit plus.....

Ses yeux se troublèrent et s'emplirent d'un brouillard humide.

Il lui fallut quelques secondes avant de recouvrer le plus précieux des sens.

Puis, lorsque la perception lui en fut revenue, il n'eut pas de peine à reconnaître la personne qui avait joué un si grand rôle dans la première moitié de sa vie.

C'était bien elle!

C'était Louise de la Ville-Heurtaut, marquise d'Ermel.....

Chanvallon fut obligé, pour ne pas tomber, de s'appuyer à la balustrade qui séparait les musiciens des spectateurs.

Ce premier moment donné à la faiblesse physique, il reporta son regard sur la loge qui contenait une si grande portion de lui-même.

Il regarda longuement, attentivement, douloureusement.

Il s'abîma dans un examen plein de souvenirs.

Les années et la maladie avaient marqué leur passage sur les traits de Louise; mais il lui restait encore la grâce de l'attitude, la noblesse du front.

Elle était vêtue richement, comme toutes les femmes ce soir-là; les diamants couraient dans ses cheveux, mordillaient ses oreilles, serpentaient sur ses épaules.

A la voir ainsi parée, Chanvallon se rappela les jours où elle était habillée d'une modeste robe d'indienne et où elle se suspendait à son bras pour aller

lerie qui reliait le vieux palais au palais moderne, passant devant la Sainte-Chapelle et ayant façade sur le boulevard, comprenant à ses différents étages les bureaux du parquet, les cabinets des juges d'instruction, les greffiers, la 7e et la 8e chambre correctionnelle, etc., etc., tout cela est à l'état de squelette déformé; il n'y a plus ni fer ni bois; il ne reste que des enceintes de pierres de taille enfumées et noircies, vomissant des flots de gravois, de poussière et de cendre. L'ancienne 6e chambre, ainsi que la chambre des expropriations, située au-dessus, sont seules intactes, avec les vestibules et les escaliers. Je renonce à la description, car ici les plumes sont impossibles, c'est aux crayons à faire leur office.

Dans notre salle des Pas-Perdus, le centre si cher aux chroniqueurs judiciaires, j'ai revu les robes d'avocats, et j'ai retrouvé nombre de visages amis; mais quelle tristesse... et quel silence significatif!

Les chambres correctionnelles, septième, huitième, neuvième et dixième, siégent tour à tour depuis quinze jours environ, mais sans auditoire. Les curieux et ces vieux habitués dont je crois vous avoir décrit les mœurs, qui nous semblaient des cariatides inébranlables, aussi nécessaires à la tenue d'une audience que les audienciers et les gendarmes, ont eux-mêmes disparu. Avant-hier, un avocat, Me Tourseiller, a prononcé la première plaidoirie qu'on y ait entendue depuis bien longtemps. De quoi s'agissait-il donc? c'est tout au plus si je m'en souviens, tant j'étais absorbé, abasourdi par l'aspect de ce palais délabré! Il y avait là, je crois, une douzaine d'individus, prévenus de détournement et de recel de bois de construction, — ou plutôt de démolition, — devenu bois de chauffage pendant le siége de Paris.

On m'avait donné le conseil — conseil que je trouvais alors fort sage — de rechercher tous les procès plaidés et jugés depuis un an et de vous en faire une analyse succincte, mais, mis en présence de cette tâche, je ne me sens ni le désir ni le courage de la remplir. Vous me saurez gré, j'en ai l'espoir, de laisser de côté, et pour jamais, le rêve pénible qui pèse sur nous et de tourner mes regards et les vôtres vers ce petit rayon de soleil, encore bien pâle, qui nous annonce le réveil et un jour nouveau. Hélas! ne va-t-il pas devenir nécessaire de rentrer dans ces ténèbres pendant assez longtemps pour vous expliquer convenablement les causes nouvelles! Dans les premiers jours de juillet, commenceront à siéger les conseils de guerre à Versailles et alors il nous faudra bien parler du siége de Paris et du règne de la Commune. Pendant un grand mois, si ce n'est plus, Petit-Jean sténographe assistera tous les jours à des audiences de 8 et 9 heures. Il s'y résigne et il vous prie, vous lecteurs du *Monde illustré* qui depuis sept ans avez été de doux juges, de lui conserver votre indulgence des temps passés.

Donc, à bientôt,

PETIT-JEAN.

LES PRISONNIERS

Une apostrophe malencontreuse du général Changarnier fit, en 1848, la renommée historique de Satory.

Dans cette vaste plaine qui avoisine Versailles, campaient alors de nombreux régiments que visitait souvent le Président de la République, le citoyen Louis Bonaparte. On racontait même que le chef de l'État, dans un but facile à deviner, prodiguait aux soldats les cigares et les paniers de champagne. L'Assemblée législative s'émut de ces prodigalités intéressées et l'affaire fut portée à la tribune. C'est ce jour-là que dans un mouvement oratoire malheureux, le général Changarnier s'écria : Représentants du peuple, délibérez en paix. Mon épée saura au besoin vous défendre contre les hordes des prétoriens en délire. »

Les prétoriens en délire étaient les soldats qui, campés à Satory, buvaient le moët présidentiel.

Quelques jours après la harangue du général, le coup d'État était chose faite; les représentants du peuple, non-seulement ne délibéraient plus chez eux, au palais Bourbon, mais étaient déportés, emprisonnés, exilés. Le général Changarnier avait gagné la Belgique. Ceux qui avaient été les instruments du 2 décembre étaient précisément les prétoriens qui la veille campaient à Satory.

Depuis cette époque, le camp de Satory avait peu fait parler de lui. Il était redevenu un simple champ de manœuvre, laissant au camp de Châlons tous les faciles triomphes militaires des généraux Frossard et Lebœuf.

L'insurrection communeuse de Paris vient de mettre une fois de plus le camp de Satory en évidence. Des caves du palais de Versailles, les insurgés ont été dirigés dans la plaine qui s'étend à l'ouest de Versailles. On les a parqués, entassés dans ce vaste parallélogramme entouré de murs qui, en temps ordinaire, sert d'entrepôt aux approvisionnements du camp et qu'on désigne sous le nom de magasins de l'arsenal.

Les denrées et le matériel militaire ont été enlevés des magasins et hangars pour faire place à la marée toujours montante des prisonniers. Lorsque les bâtiments ont été remplis, on a mis les communeux dans les cours, à la pluie, au soleil; les pieds dans la boue, la tête exposée aux insolations de juin. Quelques bottes de paille, bientôt détrempées par les averses incessantes, forment tout le mobilier de ces prisonniers dont les traits sont émaciés par les fatigues et dont les uniformes sont en guenilles.

Pour le sexe faible, qui s'est montré si féroce dans les derniers jours de l'émeute, pour les pétroleuses, les cantinières intraitables, les Théroigne de Méricourt de la Commune, on a eu plus d'égards. Ces viragos ont été enfermées dans le hangar situé dans la cour à droite. Il y a des portes et des fenêtres. Elles peuvent s'abriter du vent et de la pluie. Leur aspect n'a rien de séduisant et ces créatures n'ont de la femme que le nom. Un grand nombre renonçant aux habits de leur sexe, se sont fabriqué des costumes militaires où l'immodestie lutte d'audace avec le grotesque. Ce sont des pantalons de drap à bandes rouges, des tuniques d'uniforme à parements rouges démesurés. Et tout cela est sale, sordide. On dirait que ces mégères batailleuses ont traîné leurs fureurs depuis Forbach jusqu'à la prise de Paris. Au milieu de ces héroïnes de la barricade et de l'incendie s'en trouvent d'autres nippées de haillons de soie dont la vue fait plus mal encore. Il y en a parmi ces communeuses qui demandaient l'émancipation de la femme, qui la prêchaient dans les églises profanées. Leur aspect d'aujourd'hui n'est pas fait pour enflammer le zèle des Don Quichotte socialistes qui auraient pu rompre des lances en leur honneur.

Ce ramassis d'hommes déguenillés, à la barbe longue et salie de poussière; cette cohue de femmes flétries, rageuses, farouches, donnent un triste aspect aux magasins du camp de Satory.

Le séjour de ces révoltés en cet endroit ne sera pas de trop longue durée. Le nombre des prisonniers diminue tous les jours. On en a évacué déjà une partie sur Saint-Cyr, une autre sur l'Orangerie, une troisième dans les forts ou sur les pontons.

Dans les premiers jours il y eut à Satory quelques tentatives de révolte. Les bataillons de gendarmes, armés de chassepots et de révolvers les eurent promptement réprimées. On n'eut pas à recourir au terrible fonctionnement des six mitrailleuses qui, placées dans les embrasures pratiquées dans les murailles, tournaient leurs gueules sur les cours et pavillons où étaient parqués communeux et communeuses.

A Satory les prisonniers subissaient un premier interrogatoire. Selon le plus ou moins de culpabilité

---

se promener dans les bois de Clamart ou de Fleury.

Pour tout le monde, ces jours s'étaient appelés la Terreur; pour Chauvallon seulement ils s'appelaient le Bonheur......

Il y avait quelques instants qu'il s'abandonnait à cette contemplation, lorsque Louise sembla tressaillir.

Elle se sentait regardée.

On connaît cette prédisposition magnétique chez certaines natures délicates à l'excès.

Ce fut d'abord une inquiétude légère, une ombre fugitive répandue sur son visage, un battement involontaire des paupières.

Elle prit la lorgnette des mains de son mari et commença à chercher à travers la salle.

A plusieurs reprises, Chauvallon, haletant, prêt à se trahir et à lui crier: C'est moi! Chauvallon sentit passer devant lui l'éclair de son regard sous le verre.

Mais pourquoi ce regard se serait-il abaissé dans un coin de l'orchestre des musiciens? Est-ce que les grandes dames ont l'habitude d'aller chercher là leurs admirateurs?

Pendant ce temps, l'entretien continuait toujours dans la loge à laquelle Chauvallon était adossé.

— Ne trouvez-vous pas, disait le savon au français, que Mme Lafosse lorgne beaucoup de notre côté?

— En effet; on croirait qu'elle comprend que nous venons de parler d'elle.....

— Et de faire son éloge.... Son mari lui adresse bien rarement la parole.

— Cette froideur apparente entre époux est depuis quelque temps fort à la mode en France, dit le jeune attaché d'ambassade; on affecte de ne pas se connaître, d'être étrangers l'un à l'autre; cela passe pour la suprême distinction.

— Encore quelque importation britannique, sans doute.

— Je le crois. Néanmoins, le ménage Lafosse jouit de la réputation d'un excellent ménage. La générale se conforme scrupuleusement au précepte légal: « la femme doit suivre son mari. » Jamais le plus petit soupçon ne l'a effleurée. De son côté le général est le meilleur des hommes. Brave et bien en cour, il sera duc au premier jour.......

Ce dialogue, dont Chauvallon n'avait pas perdu une syllabe, fut interrompu par les trois coups du régisseur annonçant la reprise du spectacle.

Ils ramenèrent le souffleur au sentiment de son devoir.

Après avoir mis toute son âme dans un dernier regard à Louise, Chauvallon regagna son trou en chancelant.

— A présent que je l'ai revue, murmura-t-il, je n'ai plus rien à demander à la vie...

La représentation s'acheva, magnifique, comme elle avait commencé.

Un incident seul apporta quelque confusion à la sortie des spectateurs.

Le flot des robes de satin, des dentelles, des plumes, des pelisses, des broderies d'or et d'argent, fut, un moment, traversé, au bas de l'escalier, par un groupe d'employés portant un homme dans leurs bras.

— Place! place! criaient-ils; de l'air... il lui faut de l'air... transportons-le au dehors!

— Un médecin! disaient d'autres voix; y a-t-il un médecin ici?

L'émotion fut grande aussitôt.

— Qu'est-ce que c'est? se demanda-t-on de toutes parts.

Interrogé, un des employés répondit :

— C'est le souffleur du théâtre qui vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie.

— Le souffleur!

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, dit quelqu'un; la chaleur de la saison, l'étroit espace où ce pauvre diable était enfermé...

Le général Lafosse et sa femme descendaient en ce moment; ils s'arrêtèrent pour s'informer à leur tour.

Louise tressaillit et sentit s'éveiller en elle un pressentiment.

Elle s'avança du côté du vestibule où l'on avait déposé le malheureux souffleur.

— Venez, chère amie, dit Lafosse, ce n'est pas un tableau fait pour une femme.

— N'approchez pas, madame! ajouta un des médecins accourus.

Puis, devinant une question dans son regard anxieux :

— Cet homme vient d'expirer.

— Pauvre Chauvallon! fit un machiniste.

Lafosse n'eut que le temps d'entraîner sa femme, qui se sentait défaillir.

— Chauvallon! murmura-t-elle; j'ai déjà entendu ce nom-là...

CHARLES MONSELET.



LES DÉSASTRES. — Le tunnel du chemin de fer de ceinture à la porte Maillot. — (D'après nature, par M. EDMOND MORIN.)



L'EMPRUNT DES DEUX MILLIARDS. — Les abords du palais de l'Industrie dans la matinée du 26 juin, veille de l'emprunt.

reconnue, on formait des catégories dont un jugement définitif aura à fixer le sort. Il y aura des transportations dans la Nouvelle-Calédonie, en Afrique, des emprisonnements dans les forteresses maritimes. Comme il y a eu tous les crimes, il y aura toutes les peines.

Le camp de Satory aura été l'antichambre de Cayenne et de Lambessa comme il fut, lors du coup d'État, l'antichambre qui, de l'Élysée, devait conduire aux Tuileries.

MAXIME VAUVERT.

Nous recevons, en outre, d'un prisonnier de Versailles, la lettre suivante, qui donne quelques détails nouveaux sur ceux-là :

Monsieur,

Je vous adresse un croquis *de visu* dont vous pourrez probablement tirer parti.

Par une fatale erreur, je me suis trouvé au nombre des prisonniers qui ont à répondre de leurs faits et gestes pendant la Commune et de leurs crimes pendant les derniers jours de la lutte ; je n'ai pu me faire réclamer qu'après vingt et un jours de

L'EMPRUNT. — Intérieur du palais de l'Industrie. — Les bureaux de souscription dans la journée du 27 juin.

(D'après nature, par M. [illegible].)

captivité, j'ai donc eu le loisir d'étudier de près les égarés et les coupables, après avoir vu mettre en liberté bon nombre d'innocents comme moi, mais ayant des amis mieux avisés.

Parti de Paris à pied avec un groupe nombreux d'insurgés, sous une pluie affreuse, nous arrivâmes à Versailles exténués de fatigue. De Versailles, on nous conduisit à Satory, dont l'arsenal devint bientôt insuffisant, et enfin de Satory à l'Orangerie de Versailles, où nous avions moins à souffrir des intempéries du temps.

L'Orangerie est divisée en plusieurs campements, selon le degré de culpabilité des détenus. La *Grande salle* est plutôt la salle d'examen. On l'appelle la salle des *Compromis*.

Dans un lieu dit *Infirmerie* sont les prisonniers dits *intéressants*, c'est-à-dire ceux dont il est nécessaire de s'occuper.

Enfin l'aile droite de l'Orangerie est le *côté à surveiller*. C'est là que sont les *dangereux*. La voûte en est sombre et n'a pas de soupiraux ; une seule issue, donnant sur le jardin, est barricadée par des caisses d'oranger en guise de porte. Un soldat de la ligne et un gendarme veillent jour et nuit, armant leurs fusils au premier bruit, car la consigne est des plus sévères.

Malheureusement, les innocents et les coupables, qu'on ne saurait distinguer d'abord, se trouvent ensemble. Certains chefs de la Commune se trouvent là. On m'a montré le nommé Jaclart qui y a fait un court séjour.

J'ai remarqué trois prétendus colonels polonais, un juge d'instruction (de la Commune), bon nombre d'officiers fédérés, qui nous ont quittés pour Satory, où ils attendent leur jugement. A mesure qu'un innocent est réclamé il passe à l'Infirmerie, de là aux Grandes Ecuries, où il subit l'interrogatoire qui décide de son sort. Comme la plupart se disent innocents il est nécessaire d'avoir pour répondant un homme en qui on puisse avoir toute confiance à Versailles, car il s'engage sur l'honneur à remettre son protégé à l'autorité si sa culpabilité était démontrée plus tard.

Rien de plus juste.

Je ne vous parlerai pas du régime qui ne peut pas être bien doux. La paille pour lit et à peu près la nourriture du soldat : le siége a habitué les Parisiens aux privations.

La souffrance morale de l'interné innocent est inimaginable. Il y a cependant un adoucissement, c'est la visite de M. Aubry, capitaine d'état-major, un homme doux, distingué, écoutant avec bonté toutes les réclamations, y faisant droit le plus possible, remontant le moral des égarés et mettant du baume dans le cœur de ceux qui comme moi ont été l'objet d'une méprise, enfin facilitant pour ceux-là les démarches de la mise en liberté.

Veuillez agréer...

S.

THÉATRES

COMÉDIE FRANÇAISE : Reprise du *Verre d'eau*. — VAUDEVILLE : *Les Petits oiseaux*. — GYMNASE : *Séraphine*. — VARIÉTÉS : *Le Royaume des femmes*. — PALAIS ROYAL : *Gavaut, Minard et Cie*. — AMBIGU : *Le Veilleur de nuit*. — CLUNY : Représentations de Frédérick-Lemaître

Voilà presque tous les théâtres rouverts, sauf les théâtres lyriques. Ils ne donnent pas encore de pièces nouvelles, ils vivent sur leur ancien répertoire. C'est ainsi que la Comédie-Française reprend *le Verre d'eau* après avoir repris *l'Aventurière*. *Le Verre d'eau* ou *Les Effets et les causes* est une pièce un peu longue et d'un intérêt laborieux ; mais comme cela est habilement fait! comme cela est ingénieusement ouvragé! Le théâtre de Scribe a résisté à tout, au temps, à la critique, à la mode. Pendant le siége et pendant la Commune, les meilleures soirées de la Comédie-Française ont été faites de *Valérie* et d'*Oscar ou le Mari qui trompe sa femme* ; Scribe a partagé avec Molière l'insigne honneur de soutenir la Comédie-Française durant cette double crise. Scribe a été indispensable même après sa mort. Cela doit prouver quelque chose.

Cela prouve, en effet, que Scribe est, sinon un des rois, du moins un des maîtres de la scène, qu'il sait y commander, s'y mouvoir, s'y fortifier. Devons-nous en avoir un chagrin bien profond? Faut-il crier à l'abaissement de l'art? Je crois que cela est inutile et que cela pourrait être ridicule. L'auteur du *Verre d'eau*, — sachons en prendre définitivement notre parti, — sait cet art (qui est mort avec lui, espérons-le) d'intéresser aux dépens de la langue. On excuse cet art chez Sedaine, on ne veut pas l'excuser chez Scribe. Un de ses derniers ennemis, et un des plus implacables, a été ce spirituel et terrible Alexandre Dumas fils qui, dans une de ses préfaces célèbres, lui a envoyé une bordée de sarcasmes à ébranler la rue Scribe dans toute sa longueur : — Joueur de gobelets! prestidigitateur! improvisateur! Shakspeare des ombres chinoises! tels sont les moindres qualificatifs dont il le crible.

Au fond, cette attaque n'aurait qu'une portée moyenne, si M. Alexandre Dumas n'imaginait d'opposer le spectre d'Alfred de Musset au spectre d'Eugène Scribe, et de nous engager à faire une expérience : « Sur les quatre cents pièces, — dit-il, — que celui-ci a écrites, seul ou en collaboration, laissez tomber *Il ne faut jurer de rien*, ou *le Caprice*, ou *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, c'est-à-dire un petit proverbe du poëte le plus naïf, le moins expert dans le métier, et vous verrez tout le théâtre Scribe se dissoudre et se volatiliser, comme le mercure à une chaleur de trois cent cinquante degrés; parce que Scribe travaillait pour le public sans y mettre rien de son âme ni de son cœur, tandis que Musset écrivait avec son cœur et son âme pour l'âme et pour le cœur de l'humanité, et que la sincérité donnait à celui-ci, sans même qu'il s'en doutât, toutes les ressources de métier qui faisaient le seul mérite de l'autre. »

La comparaison est mal choisie; elle sonne faux; elle jette dans la balance de la critique précisément trois pièces, dont deux au moins, *le Caprice* et *la Porte*, sont assurément discutables. M. Alexandre Dumas fils, qui croit, avec raison, ne pas être un esprit banal, aurait pu céder moins légèrement à cet engouement général pour Alfred de Musset, qui est un des « signes » de notre époque, et où il y a beaucoup à reprendre. Il demeure mille fois entendu que sous le rapport de la grâce, de la poésie, du style, de la haute race littéraire en un mot, l'auteur d'*Oscar* n'a rien à démêler avec l'auteur d'*André del Sarto*, — et voilà pourquoi je ne voudrais pas de ce rapprochement.

Mais du moment que M. Alexandre Dumas fils, le grand préfacier (car il est presque l'inventeur d'un art nouveau), impose ce rapprochement, nous voilà obligé de lui rappeler, à lui qui doit savoir l'histoire dramatique sur le bout de ses doigts, que ce pauvre Scribe s'est plusieurs fois montré supérieur à Musset comme invention et comme sentiment. Et j'aligne tranquillement au bout de ma plume, à l'appui de mon dire, qui pourra paraître monstrueux à quelques fanatiques : *Philippe*, *Estelle ou le Père et la Fille*, *la Pensionnaire mariée*, *Geneviève ou la Jalousie paternelle*, — cette dernière pièce principalement, arrachée aux fibres les plus intimes des entrailles humaines.

Il est des questions qui sembleraient devoir être épuisées depuis longtemps. La question Scribe est de ce nombre. Tout le monde s'entend aujourd'hui à demi mot sur la valeur du plus fécond des auteurs dramatiques du dix-neuvième siècle. On en connaît les côtés faibles. Raison de plus pour ne pas être injuste envers lui.

Le Verre d'eau a produit son effet accoutumé sur le public. Leroux tient brillamment le rôle de Bolingbroke; et Mlle Croisette, une comédienne de l'avenir, est déjà fort bien placée dans la reine Anne.

Le Vaudeville a rouvert par *les Petits oiseaux*, avec Parade et Delannoy. Les deux excellents artistes semblaient chercher du regard à côté d'eux leur camarade Félix, mort l'hiver dernier. Pauvre et bon Félix! Avez-vous lu son testament publié dans quelques journaux? Cela est tout à fait simple et attendrissant. Il n'oublie personne dans ses legs, pas même les ouvriers machinistes de son théâtre. Puis, il termine de la sorte, en s'adressant à Delannoy, son légataire universel : « Je te lègue aussi, ami, le soin de mon dernier voyage, ni trop pauvre, ni trop riche. Une caisse en plomb contiendra ma dépouille, après que tu l'auras fait embaumer. Tu feras construire une petite maisonnette aux lieu et place où se trouve notre dernière demeure au cimetière Montmartre; mon marbrier s'en chargera... »

Séraphine, une des pièces les plus scabreuses de Victorien Sardou, vient de reparaître au Gymnase, pour la rentrée de Mme Pasca. On sait que toutes les pièces de Sardou ont leur histoire; celle de *Séraphine* se trouve dans un volume récent, intitulé : *la Censure dramatique pendant les vingt dernières années*, par M. Victor Hallays-Dabot. Membre de la commission d'examen pendant ces années-là, l'auteur est mieux situé que personne pour nous renseigner, et il s'acquitte de cette tâche avec une délicatesse et un tact dont il faut lui savoir gré.

« La pièce de M. Sardou, dit-il, *Séraphine*, s'appelait d'abord *la Dévote*. A peine annoncée, elle mit l'agitation dans un certain monde. On se demandait jusqu'où l'écrivain pousserait la satire du caractère qu'il entreprenait de peindre. Il y avait, en effet, dans cette donnée, ainsi que dans celle de *Tartuffe*, deux sujets se côtoyant, et que tout l'art le plus fin arrive avec peine à ne pas engager l'un dans l'autre par une confusion facile : la religion et la religiosité, la sincérité et le mensonge, la foi et l'hypocrisie, le culte et le commerce du culte. Mais la pièce dépassait le but. Le titre : *la Dévote*, impliquait une peinture générale. Or cette peinture absolue de la dévote avait-elle été le vrai but de l'auteur? Il est difficile de le penser. Ce qu'il avait merveilleusement photographié, c'était un tableau plus restreint, le tableau d'un coin de Paris, de sa population, de ses habitudes; de l'ancienne rue Cassette, avec ses vieilles demeures monacales, son personnel aux allures discrètes, trottinant menu à travers la piété et en faisant toute sa vie; du quartier Saint-Sulpice, ce vaste bazar de statuettes, d'images, d'orfévrerie et de costumes; c'était ce monde de la dévotion extérieure, ce centre du catholicisme parisien, cette petite ville cléricale au milieu de la grande cité, que l'auteur nous avait paru vouloir peindre...

« L'examen de la pièce passa par des phases nombreuses. Autorisée, suspendue ensuite, rendue enfin, *la Dévote* dut subir d'assez graves modifications. Le titre généralisateur disparut ; le drame s'appela *Séraphine*. L'auteur accomplit cette série de sacrifices pénibles; il aurait pu aller plus loin dans cette voie. Le lendemain de la première représentation, il dut, sous la pression d'une partie du public, faire de nouvelles et plus larges coupures. Elles ne suffirent point encore à calmer toutes les susceptibilités, sincères ou fausses; les protestations, si diverses qu'en fussent les causes, se renouvelèrent souvent pendant le cours des représentations. »

Aujourd'hui *Séraphine* paraît avoir triomphé des scrupules de l'esprit public. La reprise en a eu lieu fort tranquillement. On a applaudi Mme Pasca, dont le ton s'élève bien au-dessus de celui des comédiennes ordinaires, et qui arrive à faire illusion sous la robe sévère et riche de dame patronnesse. MM. Pujol, Pradeau, Nertann et Landrol sont intelligents et soigneux comme toujours.

Je compte revenir un jour ou l'autre sur le livre de M. Hallays-Dabot, livre très-curieux et qui résume tout un côté peu connu de l'histoire dramatique.

Passons rapidement sur *le Royaume des Femmes*, la pièce à attraction des Variétés, une vieillerie entre toutes les vieilleries, qui a le tort de ramener les exhibitions immodestes et les confusions de sexes. Rires malsains! curiosités équivoques! Je croyais pourtant qu'il était convenu qu'on devait en finir avec ces grossières spéculations sur les sens.

Au moins, *Gavaut, Minard et Compagnie*, du Palais-Royal, se sauve par une gaîté franche; et puis les acteurs sont habillés.

On retrouve à l'Ambigu un drame de M. Édouard Bauhy, *le Veilleur de nuit*, joué primitivement aux Menus-Plaisirs. Il y a des qualités dans *le Veilleur de nuit* et l'indice d'une véritable vocation dramatique.

Jusqu'à Frédérick-Lemaître qui revient donner des représentations au théâtre Cluny, et qui, fardé, grimé, mais encore plein de flamme, se démène avec des gestes de grand d'Espagne réduit à vendre de la pommade pour les rasoirs! Il étonne plus qu'il ne

subjugue, et avant-hier j'ai entendu un spectateur murmurer à l'oreille d'un de ses voisins : « C'est le vieux jeu! »

Dans un petit café, deux personnes entrèrent un jour; l'une d'elles appela le garçon : « Apportez-nous un piquet. » Le garçon revint avec des cartes qui avaient déjà servi. L'autre personne repoussa les cartes, en disant : « Donnez-nous-en un neuf, celui-là est le vieux jeu! »

Depuis ce temps, on désigne sous le nom de *vieux jeu* tout ce qui est défraîchi, passé de mode, rebuté. — Mot cruel! chose plus cruelle, et qu'on rencontre à chaque pas!

Exemples :

Il est encore, paraîtrait-il, des jeunes gens possédés de toutes les croyances amoureuses; on me l'a affirmé. Tel d'entre eux, fidèle à l'inspiration romantique, continue à faire sentinelle sous les fenêtres d'une Andalouse du mont Bréda...

> Pour voir le coin de sa prunelle,
> Quand son rideau, etc ..

Tel autre s'obstine dans l'envoi du bouquet traditionnel, qui est, pour l'ordinaire, un sélam auquel on ne comprend rien. Celui-ci ne veut point renoncer à la chère coutume de déposer chez le concierge de son idole des stances brûlantes et des madrigaux fripons, alternativement. Celui-là se concentre dans une silencieuse adoration, fille du respect et proche parente du motif honnête. Ils vont ainsi, ces dignes, ces charmants jeunes hommes, jusqu'au jour où l'Andalouse, impatientée, leur dit, en leur jetant au nez sa cigarette : « C'est le vieux jeu, mon petit!... »

En affaires pareillement, la faconde de Gaudissart et les expédients de Mercadet : vieux jeu! En gastronomie, le fricandeau à l'oseille : vieux jeu! En politique, *l'horizon qui se rembrunit* : vieux jeu! En peinture, les tableaux *terminés* : vieux jeu! En musique, les airs trop faciles : vieux jeu! En architecture, le palais de la Bourse : vieux jeu!

L'habit bleu à boutons d'or, les larmes des avocats, les créanciers jetés par la fenêtre, la trique des maris, la cravache des amants, le grand rabais des boutiquiers, le sabre traîné pour intimider le pékin, la beauté des dames de comptoir : vieux jeu! — comme dirait un faiseur juré de tirades.

Le vieux jeu! Il est partout; il apparaît au détour de toutes choses. Il rappelle ces chansons de nos pères, où reviennent invariablement le couplet de l'argent, le couplet de la galanterie, le couplet de la bravoure.

Il y a un dernier couplet à la chanson du vieux jeu : c'est le couplet de la littérature, hélas!

S'il est une heure terrible pour l'écrivain, pour l'homme d'imagination, c'est celle où il a franchi cet âge (ne le déterminons pas!) où la sagesse lui ordonne de se reposer, tandis que la nécessité lui commande de marcher toujours. C'est l'heure où, blanchi, il persiste à rester dans la mêlée, coudoyé, heurté par tout le monde, reconnu de quelques-uns à peine. C'est l'heure où, montant l'escalier des journaux, poussant la porte des revues, livrant sa carte aux commis des libraires, il assiége, il implore, il dit qu'il repassera et *qu'il a le temps*, — un mot qu'on ne prononce pas même à vingt-cinq ans. — Lamentable période! En vain soutient-il qu'il n'a jamais eu plus de verve qu'à présent; en vain invoque-t-il le témoignage de ses métaphores adoptées par ses successeurs, de ses tournures de phrases tombées dans le domaine public; le libraire ou le rédacteur du journal, — qui attend la visite d'un glorieux académicien de trente-cinq ans, — après avoir jeté un coup d'œil sur son manuscrit aux grosses lettres tremblées, laisse tomber l'implacable réponse : « C'est le vieux jeu! »

CHARLES MONSELET.

SOUSCRIPTION

A L'EMPRUNT DE DEUX MILLIARDS

La souscription publique à l'emprunt national de deux milliards a été ouverte mardi matin, 26 juin.

Toutes les caisses de l'État, toutes celles de crédits divers, à tous les endroits désignés pour recevoir les souscriptions étaient assiégées de bonne heure.

Une succursale du ministère des Finances avait été établie dans le grand palais de l'Industrie aux Champs-Élysées. Des guichets étaient disposés dans le transept du rez-de-chaussée dont on avait diminué la hauteur de plafond au moyen d'immenses toiles tendues au-dessus des bureaux.

Dès la première heure la longue galerie était envahie par les souscripteurs empressés, dont la plupart, hommes, femmes, enfants même avaient stationné toute la nuit devant le palais, se faisant un lit improvisé des chaises de l'usine Tronchon. Pour tromper les ennuis d'une si longue attente, les plus prudents avaient pris le soin, les femmes surtout, d'apporter dans de vastes paniers de larges provisions de bouche.

La queue était telle encore à trois heures de l'après-midi que les derniers arrivants n'ont pu parvenir aux guichets que vingt-quatre heures après.

Il n'y aura pas de l'emprunt pour toutes les bourses, car *dans la première journée*, on assurait que l'importance des souscriptions dépassait déjà plus de *trois milliards cinq cents millions* et que les capitaux français contribuaient à ce chiffre énorme pour une somme supérieure à la totalité de l'Emprunt.

C'est là une belle victoire pour M. Pouyer-Quertier, et M. Thiers avait bien raison de dire, dans la séance du 20 juin : « Lorsqu'il n'y a que du labeur à demander à une nation laborieuse, aussi courageuse que la nôtre, et qu'il n'aura seulement qu'à diminuer ses aisances, on peut, il est vrai, ne pas se consoler des grandes fautes commises, mais on peut bénir la Providence de ne pas nous avoir plus maltraités. »

M. V.

LA POSTE PENDANT LE SIÉGE

PÉRIPÉTIES D'UN AÉRONAUTE PHOTOGRAPHE

Nous avons traité en son temps, d'une façon très-complète, la question des ballons et des services rendus par les messagers ailés qu'ils nous ont renvoyés avec les nouvelles si attendues de la chère France, dont nous étions séparés. Si aucun d'eux ne nous a rapporté « le rameau d'olivier couvert de feuilles nouvelles », symbole de paix annonçant que le déluge de barbares avait disparu du sol de la patrie, ce n'est pas la faute des pauvres pigeons. Au moins ont-ils adouci bien des misères et calmé bien des inquiétudes, en nous montrant sous leurs plumes protectrices les noms chers de nos absents.

Mais si la nature dans les merveilleux instincts qu'elle a donnés aux animaux nous a servis, il faut aussi rendre justice au courage et à la science des hommes qui nous ont aidés à supporter nos maux plus patiemment. La photographie, par exemple, est devenue un art philanthropique, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en permettant la multiplication infinie des dépêches et par conséquent des consolations à apporter aux Parisiens.

Nous extrayons d'un rapport très-intéressant de M. Dagron, photographe chargé de ce soin par le gouvernement de la Défense, la partie pittoresque de son voyage pour accomplir son œuvre. Ce sera lui rendre justice dans ces colonnes où par erreur le mérite en a été attribué à un autre.

« Le ballon *le Niépce* et le ballon *le Daguerre* partirent de Paris le 12 novembre 1870, à neuf heures du matin, par l'ordre de M. Rampont, directeur des Postes.

Le but était d'organiser en province le service des correspondances par pigeons, et M. Dagron était chargé de ce soin.

Il emportait donc une grande quantité d'appareils photographiques.

M. Dagron montait *le Niépce* avec M. Poisot, son gendre, M. Gnocchi, son préparateur et M. Fernique, ingénieur. Le marin Pagano était l'aéronaute.

Au départ des deux ballons, le vent portait en plein est. Nous partîmes néanmoins, accompagnés des vifs témoignages de sympathie d'un grand nombre de personnes venues pour assister à notre départ, la réussite de cette expédition postale devant apaiser tant de justes inquiétudes dans Paris.

Arrivé au-dessus des lignes prussiennes, *le Niépce* fut, ainsi que son compagnon de route, *le Daguerre*, accueilli par une vive fusillade. A une hauteur de huit cents mètres, les balles sifflaient autour de nous. *Le Daguerre* fut atteint, et nous le vîmes, le cœur serré, descendre vertigineusement et tomber sur le mur d'une ferme à quelques lieues de Paris; nous savons maintenant que c'était près de Ferrières.

Un fait, dont les conséquences eussent pu être terribles pour nous, et qui dut être la cause de la perte du *Daguerre*, c'est que les sacs de lest étaient faits en toile de coton avariée, d'une force insuffisante. Le spectacle du *Daguerre* percé de balles, et capturé par des cavaliers ennemis que nous vîmes accourir, nous fit sentir la nécessité de hâter notre ascension pour échapper au même sort; mais les sacs de lest se rompaient. Il fallut, pendant tout le temps du voyage, ramasser le sable dans une assiette et le jeter ainsi par petites fractions hors de la nacelle.

Vers une heure et demie de l'après-midi, nous étions parvenus à une hauteur de quinze cents mètres. Il nous restait à peine la valeur de deux sacs de lest, et, dans l'ignorance où nous étions de la présence ou de l'absence des Prussiens, il fut décidé que la descente se ferait très-rapidement pour ne pas leur laisser le temps d'arriver. La descente se fit donc à raison de dix mètres par seconde environ. Grâce au lest que nous avions ménagé et aux deux guides-ropes dont nous nous étions munis, l'atterrissage, malgré un vent violent, se fit sans de graves accidents; mais le ballon se coucha et parcourut environ deux kilomètres avec une vitesse considérable, entraînant avec lui la nacelle et nous tous cramponnés dans les cordages. Le pays ne présentait ni buissons ni arbustes qui pussent accrocher l'ancre et les guides-ropes; aussi le ballon ne s'arrêta-t-il que quand filets et tissus furent tellement en lambeaux que le vent n'eut plus sur eux aucune prise. Les cordages, en se croisant, serrèrent le cou de M. Fernique, qui se dégagea par un effort désespéré; même chose arriva à M. Gnocchi, qui ne fut débarrassé que par un mouvement de rotation que subit la nacelle. Ce fut M. Poisot qui put sortir le premier de la nacelle et nous venir en aide. Tout qu'à moi, une lourde caisse suspendue à hauteur de tête allait m'atteindre, lorsque, voyant le danger, je la repoussai d'une main; le contre-coup me fit tomber à la renverse, les pieds en l'air, presque sans connaissance; ce fut mon gendre qui me tira de cette position critique.

Des paysans qui étaient accourus nous donnèrent leurs blouses et leurs casquettes, et mirent à notre disposition deux voitures sur lesquelles fut placé en toute hâte tout le matériel que j'emportais. A peine les voitures étaient-elles chargées, que les Prussiens arrivaient et s'emparaient de l'une d'elles. Le ballon fut également capturé, et c'est à sa prise, qui occupait le plus l'ennemi, que nous devons d'avoir pu nous échapper de ses mains, en sauvant heureusement avec nous la seconde voiture.

Les hasards de la fuite nous conduisirent à Vessigneul.

Le maire de Vessigneul consentit à nous cacher dans le grenier de sa maison. J'avais, en arrivant, mis dans la poche de Mme Songy, pour les sauver, les papiers et lettres qui m'avaient été confiés. Les bagages furent vivement placés sous la paille d'une grange. Une caisse seule restait à y cacher, quand les Prussiens arrivant la prirent et l'emportèrent.

Profitant de leur départ et prévoyant leur retour en plus grand nombre, M. Songy, sans perdre de temps, nous fit monter dans sa voiture et nous conduisit lui-même à Fontaine-sur-Coole, chez M. le curé Cachier. Ce dernier, qui avait eu la veille à loger deux officiers prussiens, et qui d'un instant à l'autre devait en recevoir d'autres, sachant aussi l'ennemi à notre poursuite, se hâta de nous faire partir par le derrière de sa maison et du pays, afin d'éviter la rencontre des Prussiens et l'indiscrétion des habitants.

(A suivre.)

L'EMPRUNT. — La nuit précédant l'ouverture du guichet à la mairie du VIe arrondissement. — Les gardeurs de places.

ÉCHECS

—

PROBLÈME N° 373

COMPOSÉ PAR M. LOYD



Les blancs font mat en quatre coups

Solution du problème n° 371.

1. C 6 CD	1. T pr. C (meilleur)
2. D 8 TD	2. D pr. D (meilleur)
3. F 4 D, échec	3. R pr. T
4. C pr. P, échec et mat.	

P. JOURNOUD.

RÉBUS.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Il faudra bien du temps à Paris pour recouvrer son ancienne beauté.

PARIS. — IMPRIMERIE JANNIN, 15, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 15 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera rendu 50 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 743. — 8 Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

LES RUINES DE PARIS. — La galerie des stucs au palais des Tuileries. — Dessin de M. [illegible], d'après la photographie de MM. [illegible]

COURRIER DE PARIS

Vous plaît-il, ami lecteur, que le *Monde illustré* s'occupe aujourd'hui moins exclusivement de nos désastres? Vous plaît-il que nos dessinateurs laissent reposer la torche pour une semaine, et que nos écrivains se ressouviennent un instant qu'il y a autre chose que des ruines sous le soleil de juillet? Faisons une halte dans la cendre, tournons aussi nos regards sur la province, en un mot tâchons d'oublier. Assez tôt, hélas! nous serons ramenés malgré nous à cette période funeste dont nous sommes loin d'avoir reproduit tous les épisodes.

Et tenez, les fêtes de la nature ont recommencé de plus belles; le gazon et les ruisseaux, les arbres et les fleurs, les oiseaux et les nuages se reprennent à triller, à voler, à courir, à chanter, à verdir, à parfumer. C'est une séduction à laquelle il faut céder, de quelque chagrin qu'on ait le cœur dévoré. De la même façon que nous mettons la ville au-dessus du foyer et la patrie au-dessus de la ville, mettons la nature au-dessus de la patrie. Retrempons-nous et fortifions-nous dans le sein de la grande consolatrice, — que d'aucuns appellent la grande indifférente.

Parmi les erreurs trop rapidement propagées chez les Parisiens, on disait généralement que le bois de Boulogne n'existait plus. On faisait un tableau affreux de ses allées saccagées, de ses taillis abattus ou rasés. Ces exagérations se sont dissipées depuis le jour de la revue; la plus grande et la plus belle partie du bois de Boulogne existe toujours, notre population a pu s'en assurer par ses yeux ravis et humides. Le fait est que le bois de Boulogne, quoique séparé par la ligne de fortifications, fait partie, et partie étroite, de nos promenades: il continue les Champs-Élysées, qui continuent le Jardin des Tuileries. On ne se figure pas plus Paris sans le bois de Boulogne que Florence sans les Cascines, ou Venise sans le Lido.

Je n'étais pas moi-même sans de tristes appréhensions en y mettant le pied; mais peu à peu je me rassurai en revoyant les sentiers aimés, en reconnaissant les carrefours lumineux ou touffus qui avaient si souvent fait hésiter ma flânerie, — car pour les Parisiens, ou pour ceux qui, comme moi, le sont devenus, le bois de Boulogne est le chef-lieu de la flânerie et de la distraction. O bois! cher bois, si coquettement français, moins pompeux que le parc de Versailles, mais plus avenant, élégant et pourtant chiffonné comme un tablier de soubrette, tu m'as bien manqué pendant plusieurs mois! Je ne savais plus à qui confier mes secrètes pensées, habitué que j'étais, selon les vieilles traditions classiques, à prendre pour témoins et pour confidents les arbres, les bosquets, les zéphirs et les rossignols.

Aujourd'hui j'ai reconquis le bois de Boulogne et le monde du bois de Boulogne. A travers les feuilles j'ai aperçu les équipages, roulant vers le lac et ramenant les jolies femmes de l'année dernière, qui seront encore les jolies femmes de l'année prochaine. Il y a un peu plus de discrétion dans les livrées, un peu moins de tapage dans les toilettes. On sent que ce monde-là, retour de l'émigration, n'a pas trop oublié et a un peu appris. Cette tenue, pleine d'une réserve et d'une convenance patriotiques, durera-t-elle? Je voudrais pouvoir l'espérer; mais je me méfie de la jeunesse dorée — et aussi de l'âge mûr doré.

Enfin, que vous dirai-je? J'ai revu la cascade et l'immense, le magnifique horizon de la plaine de Longchamps. La cascade est toujours le rendez-vous des jolies bourgeoises; il semble que le café qui y est attenant y entretienne à l'année tout un personnel de mariées, car, à quelle heure que ce soit, on est certain d'y rencontrer une mariée coiffée d'oranger, et des demoiselles d'honneur herborisant avec des messieurs cravatés de blanc et toujours tête nue.

Les haltes gastronomiques pourraient être plus nombreuses dans le bois de Boulogne. On y fait quelquefois une demi-lieue sans perspective de réfection. C'est dur, très-dur, quoique vous en puissiez sourire. Heureusement qu'au retour l'enseigne de la maison Ravel se dresse dans les airs, à l'extrémité de l'avenue Uhrich (est-ce bien toujours ainsi qu'elle s'appelle?), comme un symbole sauveur. La figure épanouie du propriétaire actuel, M. Ory, apparaît sur le seuil dans un cadre de vigne, de chèvrefeuille et de houblon. Encore une maison pleine de souvenirs joyeux! Que de fois avec Roger de Beauvoir, ou Guichardet, ou Méry, ne m'y suis-je pas arrêté par une belle soirée de messidor, comme à présent! Nous ne tarissions pas en calembours sur le nom du restaurateur: « Nous venons chez vous manger la poule .....Ory! » Et puis à la fin de notre dîner, toujours excellent: « Apportez-nous notre compte.... Ory! » Folies innocentes! Plaisirs déjà lointains!

On voyait, il y a peu de temps, une grande et haute barricade entre l'arc de l'Étoile et le restaurant Ory; elle coupait toute l'avenue et..... Mais nous avons promis de ne pas parler aujourd'hui de ces choses-là.

Un de mes amis m'adresse le règlement d'un établissement de bains situé dans la jolie ville normande de B.....

Au fond, ce règlement ressemble à tous ceux des maisons de ce genre, mais dans la forme il accuse une personnalité impérieuse; et la rédaction de certains articles m'a paru assez amusante pour être reproduite ici:

« Article 19. — Les baigneurs qui désirent avoir un cabinet de bain chauffé dans la saison d'hiver peuvent se procurer cette *douce satisfaction* en payant vingt-cinq centimes de supplément.

« Art. 20. — Il est expressément défendu de fumer dans les cabinets de bain et de cracher entre les baignoires, *ce qui est d'une saleté dégoûtante* pour tout le monde. — *Je regrette d'être obligé de faire cette observation, car la propreté devrait exister pour tous.*

« Art 25. — Il est défendu de vider son bain pour en reprendre un autre. Mes baignoires sont du plus grand modèle: je ne puis donner deux bains pour un, cela ne serait ni juste ni légal. Les personnes qui agiront ainsi, je leur ferai payer le double. Il est bien permis de réchauffer son bain, j'engage même les baigneurs à le faire, lorsqu'ils en sentiront le besoin. *Je suis juste*, je demande aux baigneurs qu'ils soient de même à mon égard.

Art. 29. — Les baigneurs ne doivent pas quitter l'établissement sans avoir payé en espèces ou en cartes d'abonnement; *je ne veux pas tenir de compte ouvert pour qui que ce soit.* J'ai réclamé des bains qui m'étaient dus depuis plusieurs mois à diverses personnes; *j'ai reçu des observations très-désagréables*, et certaines personnes ont refusé de me payer. Pour éviter tout cela, je ne tiendrai de livre de crédit pour personne; d'ailleurs, les sommes sont trop minimes et n'en valent pas la peine.

Art. 31. — Je recommande d'une manière expresse aux baigneurs qui emploient des pommades, huiles ou bandolines, qui mangent des gâteaux ou qui en font manger à leurs enfants, d'apporter tous leurs soins pour ne pas en laisser tomber sur le parquet de leur cabinet de bain.

— *J'avais des parquets très-propres*, qui sont tachés aujourd'hui par la faute de certains baigneurs, *qui ne se gênent guère, mais qui ne voudraient pas qu'on en fît autant chez eux.*

Tout le reste du règlement est sur ce ton sévère.

Si jamais je vais prendre un bain à Bernay, — qui sait, — cela ne sera pas sans une certaine appréhension.

J'éviterai, à coup sûr, de rencontrer l'œil scrutateur du directeur-propriétaire.

M. Victor Lefranc, le ministre actuel, a, dans sa jeunesse, *sacrifié aux Muses*, comme tout le monde. Mont-de-Marsan abritait alors le poète-avocat, qui publiait ses premiers vers dans le *Journal des Landes.* J'ai retrouvé un de ces essais (il y a un dieu pour les amateurs d'autographes!) daté de 1838, au temps où le romantisme jetait ses dernières flammes. Cela ne veut pas dire que M. Victor Lefranc ait été un poète chevelu et irradiant. Tout en s'appropriant quelques-uns des procédés nouveaux, il se rattachait par un ton naturellement élégiaque, à Millevoye, à Casimir Delavigne, au Lamartine des premières *Méditations*, à Mme Desbordes-Valmore, une lignée dont on peut s'honorer de descendre, après tout.

Voici cette pièce retrouvée. J'ai pensé que nos lecteurs ne seraient pas fâchés de savoir ce que l'âme d'un ministre des travaux publics peut contenir — ou avoir contenu — de poésie.

LA RELIGIEUSE MORTE A VINGT ANS

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence.

GILBERT.

Il faut croire que Dieu, lorsqu'elle vint au monde,
La trouva belle et pure, et la marqua du doigt;
Et pour la dérober à notre foule immonde,
La confia vivante à cet asile étroit,
Où, sentant le regard qui surveillait son âme,
La main qui dirigeait ses pas, la vive flamme
Qui déjà consumait son cœur prêt à mourir,
Elle n'eut de besoin, de temps, ni de désir
Que pour s'agenouiller sur la première pierre,
Fermer l'oreille au bruit et l'œil à la lumière,
Commencer au matin sa prière du soir,
S'endormir sur le seuil de sa vie éphémère,
Et s'éveiller aux cieux jaloux de la revoir.

∴

Ah! si cette âme pure et ce corps plein de charmes
N'avaient cherché le calme, évité les regards,
Qui sait combien la vierge eût couru de hasards?
Combien elle eût coûté, combien versé de larmes?
Qui sait les malheureux qu'auraient faits ses attraits,
Ou les bourreaux qu'aurait trouvés son innocence,
Avant que le cercueil abritât dans sa paix
Le corps et sa beauté, l'âme et sa conscience,
Et la voix des remords et l'écho des regrets!
Avant que chaque amant n'y gravât quelque chose,
Le fidèle: — *Toujours!* L'ingrat: — *Pardonne!* Et puis,
Le délaissé: — *Je suis ce que tu n'es plus, repose!*
Et celui qu'on aimait: — *Attends-moi, je te suis!*

∴

Oui, puisqu'elle devait s'en aller aussi vite,
Elle a bien fait de fuir le monde et de cacher
Aux indignes regards de la foule maudite
Ce que la mort devait sitôt nous arracher.
Hélas! c'est bien assez des larmes d'une mère
Pleurant de n'avoir plus son ange sur la terre,
Ou d'un père disant à ses autres enfants:
— Dieu me la donna pure, et pure je la rends!
C'est assez des regrets de cette amitié sainte
Qui naît au fond d'un cloître et doit revivre au ciel,
Qui n'ouvre qu'à des sœurs cette paisible enceinte,
Et grave sur la tombe où l'on s'endort sans crainte:
— Ici son corps, son âme aux bras de l'Éternel!

Si l'on veut bien se reporter au temps où cette pièce fut composée, on y trouvera un charme réel et surtout un accent d'émotion sincère. Les périodes en sont peut-être trop prolongées; ici, l'avocat déteint sur le poëte. En somme, il reste une bonne impression, et ce portefeuille n'a point à renier cette lyre.

Quand j'étais jeune, ma grand'mère m'invitait à lui lire *le journal* chaque soir.

Mon intérêt étant de l'endormir le plus promptement possible, j'avais trouvé un moyen d'arriver à ce résultat. C'était de lui lire *le journal* dans toute la largeur de ses cinq ou six colonnes, — ce qui donnait un produit à peu près semblable à celui-ci:

« M. Odilon-Barrot, dans son discours d'hier... facile de répondre aux assertions de l'honorable... les suifs, un instant décontenancés sur le marché... avec sa gouvernante âgée de plus de soixante-quinze... Enfant! dit Gœthe à Bettina, sais-tu ce que ton cœur... Souveraines contre les affections nerveuses, dépôt, rue... Opéra-comique: *Fra-Diavolo*, les *Rendez-vous bourgeois*. » — Tu peux aller te coucher, petit, me disait ma bonne grand'mère au bout de vingt minutes de cette lecture.

CHARLES MONSELET.

REVUE DE LA SEMAINE

Les journaux ont fait leur devoir; on peut se demander si la bourgeoisie de Paris a complétement fait le sien.

Jamais élections ne se produisirent dans des circonstances plus solennelles. On peut dire que le scrutin s'est ouvert à l'ombre des ruines. C'était au lendemain d'une bataille si furieuse que l'histoire épouvantée n'en raconte point de pareille. On ne s'arrêtait plus à compter les morts et à dénombrer les prisonniers. Le canon avait fait rage au travers de la ville, — brisant et renversant. L'incendie s'y était promené du palais à l'usine. Il s'agissait de savoir si la population mise en face du péril se rallierait autour du drapeau de l'ordre, relevé par la presse après avoir été sauvé par l'armée, et prouverait par ses votes qu'elle a complétement rompu avec les traditions de la révolte et les hommes qui la représentent.

Les résultats acquis disent oui.

Mais les détails, les chiffres examinés de près, analysés dans leur ensemble et quelques-uns des noms sortis des urnes disent non.

Seize noms sur vingt et un appartiennent à l'Union parisienne de la presse, à cette union autour de laquelle s'était, à la dernière heure, groupé un nombre important de comités, entre lesquels il convient de placer en première ligne le comité Denonard, mais cinq de ces noms faisaient partie de la liste radicale, et, à notre avis, c'est trop de cinq.

En tête des élus du grand parti de l'ordre qui vient de se reconstituer, marche M. Wolowski, avec 122,000 voix.

En tête de la liste ardente se retrouve le nom de M. Gambetta, avec un peu plus de 95,000 suffrages. M. Laurent-Pichat, le poëte, n'est séparé de M. Ferdinand Moreau, l'honorable syndic des agents de change, que par 3,000 voix à peu près; l'un avec 81,000, et l'autre avec 78,000 votes acquis.

La fortune est le trait d'union entre ces deux élus, qui fraternisent au point de vue des millions.

Maintenant, si le parti de l'ordre, et l'on sait si la presse, par l'organe de vingt-un journaux d'abord, et de vingt-cinq après, a rien épargné pour le rallier et le mener à la bataille en masse, peut se réjouir de cette victoire de seize contre cinq, il ne faudrait pas cependant qu'il se réjouît outre mesure.

C'est une victoire certainement, mais c'est une victoire relative.

Et nous l'engageons vivement à ne pas s'endormir dans une fausse sécurité.

En effet, si l'on décompose les chiffres qu'un premier examen nous a fait connaître, qu'y trouve-t-on?

Le candidat le plus favorisé, M. Wolowski, a obtenu cent vingt mille suffrages, qui représentent dans leur totalité les voix de l'ordre, ces voix que l'expérience, les conseils, les avertissements de la presse ont réussi à discipliner.

Ainsi donc l'armée qui travaille, l'armée qui veut le repos, la stabilité, l'armée qui a l'horreur des révolutions a dit son nombre.

Elle est séparée de l'armée de l'insurrection sous toutes ses formes par trente mille voix.

Mais n'oublions pas que la liste des électeurs de Paris a subi de terribles diminutions, et qu'en dehors des morts restés autour des barricades et des prisonniers emmenés à Versailles, il y a eu un nombre considérable de radiations qui ne portaient pas précisément sur les rentiers inscrits au grand livre de la dette publique ni sur les propriétaires ayant pignon sur rue.

On a remarqué aussi un grand nombre d'abstentions dans les quartiers populeux, et il n'est pas difficile d'en deviner les motifs. Ils appartiennent, ces motifs, à la famille de ceux qui relèvent de la prudence. Il y a des heures, où donner son nom sur des registres officiels, gardés par la main de l'autorité, est une étourderie.

Mais ces électeurs qui ont pris la clé des champs à l'heure où le scrutin s'ouvrait, et ceux qui tout à coup se sont montrés dédaigneux de leurs droits politiques, ils existent encore et on peut être sûr que par leurs sympathies ils doivent être rangés parmi les partisans de M. Gambetta.

Et comme il y a des cohortes nombreuses d'électeurs timides et des phalanges épaisses d'électeurs rayés, on arrive facilement à une armée de deux cent mille Parisiens qui portent la liste radicale dans leur cœur.

Nous voilà bien loin des cent vingt mille voix de M. Wolowski.

On pourrait encore demander aux Parisiens amis de la liste patronnée par l'Union de la presse parisienne, s'ils n'ont pas encore une fois, et dans une mesure imprudente, effacé çà et là sur cette liste, un nom ou deux pour y substituer d'autres noms empruntés aux listes rivales de l'Union républicaine ou de l'Union radicale.

Toujours un peu de taquinerie, toujours un accroc fait à la discipline, toujours un peu gamin, le bourgeois de Paris!

Et cette manie de l'indépendance, fait que M. de Flavigny, par exemple, qui s'est dévoué corps et âme au service des malades et des blessés, n'a recueilli que 75,000 mille suffrages en nombre rond, tandis que, M. Corbon, qui s'égare dans des théories sociales pleines d'ombre et de péril, en réunit 95,000 autour de sa cocarde démocratique.

Ah! qu'il est difficile de faire entrer un grain de bon sens, de sens politique dans la tête de certaines gens!

Quant à l'ordre matériel, il a été admirable partout. Point de chants, point de cris; naturellement point de rixes. On votait et on s'en allait.

A six heures du soir, des carrés de papier blanc sans nombre voltigeaient au coin des rues et sur tous les trottoirs.

Pour me servir de l'expression d'un gavroche, il avait neigé des bulletins.

Si maintenant des élections de Paris nous passons aux élections de province, nous trouvons dans les quatre-vingt-quinze députés que certains départements avaient à élire, un nombre considérable de républicains, et parmi ces républicains un groupe qui appartient à l'opinion radicale.

La Gironde entr'autres, qui avait voté à une si grande majorité pour les partisans de l'ordre aux dernières élections, s'en est séparée aujourd'hui et s'est jetée dans les bras de la démocratie socialiste.

Aimable panacée, pour une ville qui vit par le commerce et l'industrie!

Les Bouches-du-Rhône, où Marseille a, comme Bordeaux, un besoin absolu d'ordre et de tranquillité, ont suivi ce noble exemple.

Là les Provençaux qui ont connu, il n'y a pas trois mois encore, les délices de la guerre civile, ont élu M. Gambetta et M. Laurier qui venait de confesser publiquement ses torts et ses erreurs.

Amnistié par le suffrage universel, il recommencera.

Une chose qui a son importance ressort cependant de cet ensemble d'élections par lesquelles on vient en quelque sorte de mettre le doigt sur le pouls du pays.

C'est l'échec presque absolu de l'opinion bonapartiste.

Il y a là un symptôme qui n'échappe à personne. Ni M. Jérôme David et ni M. de Bouville, dans la Gironde, ni M. Rouher et ni le prince Murat dans la Charente-Inférieure, ni M. Duvernois à Paris et dans les Basses-Alpes, n'ont réussi dans leur candidature, et combien de prophètes amis qui annonçaient leur triomphe!

M. Magne seul a triomphé dans la Dordogne.

Cette épreuve faite, on peut dire qu'il ne reste plus à l'opinion impériale que la Corse pour apanage.

Il ne faut pas hésiter à le reconnaître. Dans les élections qui viennent d'envoyer cent seize députés tout neufs, parmi lesquels quelques-uns ont déjà servi, à l'Assemblée nationale pour combler les vides faits par la mort, la démission, et donner des titulaires aux siéges laissés vacants par de doubles élections, l'opinion républicaine s'est affirmée.

Il lui reste à présent à s'affermir par sa modération, mais ce n'est pas là peut-être le plus facile.

Le champ est libre devant elle. La république a pour elle cette chose énorme, le fait. Une expérience peut être tentée; elle peut l'être dans des conditions qui sont rares à rencontrer, la lassitude des partis, l'impérieux besoin du repos. Qu'elle se mette donc à l'œuvre et qu'elle fasse voir si cette forme presque inconnue encore et entrevue à travers des tempêtes est compatible avec l'ordre pour tous et partout, le travail, la sécurité.

Telle les républicains feront la république, telles ils feront leurs destinées.

Mais qu'ils n'oublient pas que c'est à l'apparente modération de son discours que M. Gambetta doit son succès, comme M. Laurier le doit à son repentir.

Maintenant, laissons à l'Assemblée nationale le loisir de discuter les lois qui sont à l'étude. Elle vient d'aborder celle de la presse, si souvent faite et défaite, et que les députés qui en élaborent les articles dans les bureaux nous semblent ne pas connaître.

D'autres, qui n'ont pas moins d'importance, arriveront plus tard. Un peu de paix dans les esprits n'est pas inutile pour en préparer les éléments.

Le fait le plus grave qui se soit passé au delà de nos frontières, amoindries, hélas! c'est la déclaration officielle de Rome capitale par le gouvernement italien. Le roi Victor-Emmanuel aura son palais dans la ville même où s'élève le Vatican, à côté de Pie IX. Les deux trônes auront leurs marches voisines.

C'est un grand inconnu qui commence.

Jusqu'à ce jour les Italiens n'avaient qu'un objectif, un seul, Rome capitale. Quelles que fussent leurs opinions, leurs sympathies, leurs tendances, ils marchaient d'un commun effort vers ce but.

Unis dans une même pensée jusqu'alors, la victoire obtenue, le resteront-ils longtemps?

C'est une question à laquelle l'avenir répondra.

On sait qu'aux termes des traités intervenus entre la France et la Prusse, le premier payement de l'indemnité de guerre devait être effectué ces jours-ci. Le chargé d'affaires de S. M. l'empereur Guillaume n'a pas manqué, avec la ponctualité stricte d'un créancier que le bruit de l'or émoustille, de passer à la caisse de M. Pouyer-Quertier et de réclamer les sommes qu'on attend à Berlin.

Il s'agissait, dit-on, de la bagatelle de deux cents millions.

M. le comte Waldersee les a reçus.

Que les Prussiens demandent le payement à jour fixe de ce qu'on a promis de leur payer, c'est juste. Mais traitent-ils avec la même justice les provinces qu'ils occupent à titre provisoire?

On peut répondre hardiment : non!

C'est toujours l'application odieuse et violente de l'aphorisme germain : La force prime le droit.

AMÉDÉE ACHARD.

LA COMMUNE A MARSEILLE. — Batterie des marins de la Couronne établie sur la colline de Notre-Dame-de-la-Garde contre les insurgés de la Préfecture. — (Croquis de M. KAUFFMANN.)

LA COMMUNE A MARSEILLE

BATTERIE DE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE

Comme Paris, Marseille a eu ses jours de Commune. De même que la ville capitale, la cité des Phocéens a eu ses pétroleurs.

Heureusement pour les Marseillais que les incendies sont restés pour eux à l'état de menace, et que, grâce à l'énergie du général Espivent de Villeboisnet, les sinistres projets de l'Internationale ont été écrasés dans l'œuf.

Le plan avait été combiné à Londres, probablement, où siége le grand comité directeur. Les fuséens devaient mettre le feu aux docks de la Joliette, à la préfecture, au palais de justice, à l'hôtel de ville, aux navires embossés dans le vieux port et dans les nouveaux bassins.

Le feu devait être à Marseille le grand niveleur des inégalités commerciales, et les incendiaires n'attendaient que le signal que leur donnerait Paris en



MARSEILLE. — Le château d'If où les prisonniers communeux de Marseille sont internés — (D'après le croquis de M. KAUFFMANN.)



EXPOSITION DE LONDRES. — Le prince et la princesse de Galles à l'ouverture de la section française. — (Dessin de M. JANET, d'après le croquis de M. [illegible])

flammes. On a pu arrêter à temps pétroleurs et pétroleuses, dont une soixantaine ont déjà été envoyés au château d'If, où, ainsi que le riment macaroniquement Chapelle et Bachaumont :

Sur ce roc taillé dans le vif,
Le pauvre prisonnier captif,
A la triste lueur du suif,
Jouit, pour seul soporatif,
Du murmure non festif
Dont l'élément rebarbatif
Frappe son organe attentif.
. . . .
. . . .
Dieu vous garde du château d'If!

C'est dans cette prison d'État, si célèbre par le séjour qu'y firent Mirabeau et Monte-Christo, que les pétroleurs sont allés rejoindre les communeux qui avaient tenté un mouvement insurrectionnel à Marseille et avaient réussi à s'emparer de la Préfecture dans les premiers jours d'avril.

Pour les déloger de là, le général Espivent avait fait monter des canons sur la colline de Notre-Dame-de-la-Garde, que couronne si majestueusement la vieille église restaurée par l'architecte Esperandieu et d'où l'on domine la mer et toute la ville. C'est un lieu de pèlerinage en grand honneur parmi les marins qui, lorsqu'ils ont échappé à quelque gros naufrage, se font un devoir d'apporter là un ex-voto. Les murs de la vieille église en sont surchargés.

Les batteries furent établies au pied de cette église et dirigèrent leurs feux, le 4 avril, sur la Préfecture. Les insurgés ne tinrent pas longtemps et leur échauffourée se termine en ce moment devant la Cour martiale.

Mais de crainte que l'envie ne prenne à quelques autres de recommencer ces coupables tentatives, le général commandant a fait armer formidablement cette précieuse position. Une collection respectable de canons garnit les hauteurs et les flancs de la colline qui regardent la ville. Un régiment de ligne et un bataillon de chasseurs à pied y sont de piquet et la nuit et le jour.

Marseille l'a échappé belle. Notre-Dame-de-la-Garde veille sur elle et la gardera bien.

MAXIME VAUVERT.

L'EXPOSITION DE LONDRES

Après sa victoire financière de l'emprunt national de deux milliards, souscrits haut la main à Paris seulement, dans l'espace de six heures, la France doit enregistrer un nouveau succès.

La lutte est toute pacifique, mais le mérite du vainqueur n'en est pas moins précieux.

C'est l'Angleterre, Londres qui nous a donné le champ de bataille sur lequel la nation française prouve une fois de plus au monde que huit mois de guerre sauvage et la perte de deux provinces n'ont pas amoindri sa vitalité.

Nos œuvres d'art, nos chefs-d'œuvre industriels font merveille en ce moment au palais de l'Exposition de Londres, dont notre dessin reproduit les galeries françaises. Les plus belles choses exposées sortent des ateliers français et l'opinion est unanime à placer en première ligne le goût et l'exécution de nos artistes et de nos ouvriers.

Notre peinture y soutient dignement sa réputation quoique bien des tableaux, restés en route ou arrivés trop tard, n'aient pu figurer à côté des deux toiles de notre malheureux Regnault, tué si jeune à Montretout, et d'un sujet peu pudique magistralement traité par Courbet, ce peintre de talent qui s'est si misérablement fourvoyé dans la politique.

A l'exposition de Londres, la peinture française décore richement les murs de trois salles du premier étage et parmi ces tableaux on compte des chefs-d'œuvre.

C'est dans ces salles principalement que les princes d'Angleterre et l'aristocratie anglaise aiment à promener le *spleen* national qui, à la vue de si belles choses, en arrive à se dérider. Le prince de Teck, avec sa noble et luxuriante épouse, est un des plus assidus visiteurs. Il a fait déjà plusieurs acquisitions et on ne peut pas dire que la pitié envers notre grande nation éprouvée y soit pour quelque chose, car le prince est allemand et en cette qualité, (c'est un point à noter) peu sympathique au peuple anglais.

Notre industrie artistique révèle chez nos fabricants français un goût fait pour désespérer leurs concurrents des autres pays.

La vitrine, ou plutôt le magasin de Barbedienne, qui occupe tout le fond de la salle que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, est du plus grand effet. En fait de reproductions artistiques, d'œuvres d'art, même en statuaire c'est l'industriel de notre boulevard Poissonnière qui a les plus belles choses.

Denière, Susse, Christofle tiennent très-honorablement le haut rang auquel ils ont atteint à Paris et en Europe.

Et on ne se contente pas d'admirer les chefs-d'œuvre de l'industrie, on fait comme des tableaux, on les achète.

Jugez donc, il y avait huit mois que la France manquait sur les marchés du monde et le monde commençait à être pris du spleen artistique.

L'exposition de Londres ouvre l'ère de notre renaissance pacifique. Nos débuts y sont heureux et nous espérons bien que l'avenir répondra à notre glorieux passé.

MAC VERNOLL.

LES DIALOGUES DE L'EMPRUNT

La scène se passe à l'intérieur d'un des gigantesques coffres de l'État, dans lesquels sont empilés les premiers versements des souscripteurs à l'Emprunt de 1871.

On ne perçoit d'abord, au milieu du silence et de l'obscurité, qu'un pêle-mêle confus de murmures, de bruits, de gémissements :

— Ne poussez donc pas si fort !

— C'est vous qui m'écrasez?

— Nous sommes entassés comme des sardines.

— J'étouffe!

— A l'aide!...

Au bout de quelque temps, cependant, le tumulte se calme, les cris s'assoupissent, les apostrophes se changent en une conversation suivie dont nous allons essayer de transcrire tant bien que mal la sténographie authentique.

UNE GROSSE LIASSE DE BILLETS. — Ouf! je ne sais comment me tenir. Mais, c'est égal, tant plus je suis mal à l'aise, tant plus cela me fait plaisir.

UN SAC D'OR. — Moi aussi. C'est de la hausse assurée.

UN PETIT SAC D'ÉCUS. — De la hausse! Quoi que ça veut dire?

LA LIASSE DE BILLETS. — En voilà un naïf!

LE SAC D'ÉCUS. — Pas tant naïf que nous en avons l'air, madame l'importante! Si je ne comprenons pas, c'est que je ne voulons pas comprendre.

LE SAC D'OR. — Que nous veut ce rustre?

LE SAC D'ÉCUS. — Y vous veut qu'il y en a assez comme ça, d'agiotage et de tripotage.

LA LIASSE DE BILLETS. — Insolent!

LE SAC D'ÉCUS. — Pas de gros mots, c'est pas des raisons! Je vous dis et vous répète qu'il y en a assez des folies du luxe et de la spéculation. C'est vos fièvres de gains, vos rages de falbalas qui nous ont menés tout droit aux catastrophes... Oui dà! nous avons vu ça de tout près, nous autres.

LE SAC D'OR (avec ironie). — Pas possible! monsieur le moraliste.

LE SAC D'ÉCUS. — Pas moraliste, s'il vous plaît; jardinier de père en fils dans la banlieue de Paris, jour de Dieu!... A preuve que les Prussiens nous ont pillés et saccagés...

UN THALER (*blotti dans un coin*). — On fa barler te nous. Je grois que che n'aurai bas l'agrément.

LE SAC D'ÉCUS. — Malheur! des vrais sauvages, dévastant, brûlant, déménageant.

LE THALER (*à part*). — On ne t'a bas engore assez édrillé, goquin! buisque te foilà là.

LE SAC D'ÉCUS. — Ce qui n'empêche pas que, le moment venu, mon maître a dit comme ça : Il me reste douze cents francs, tout mon avoir...

LE THALER (*bas*). — Touze zents vrancs... Ils nous ont folés... nous afons bourtant pien gergé barbout!

LE SAC D'ÉCUS. — ... ces douze cents francs-l[à] pays en a besoin, il faut les lui porter, et plus que cela : il s'agit de délivrer la France, en at[tendant] qu'on la venge.

LE THALER. — Il barle douchours de se ven[ger] ch'aime bas ça.

LE SAC D'ÉCUS. — C'est pour cela que me v[oilà] tout étonné moi-même de me trouver en si [belle] compagnie. Mais les petits ruisseaux, c'est co[mme ça que se] font les grandes rivières. Quant aux agiotages [ce] sont les torrents qui ne fécondent pas, mais qu[i ra]vagent, en emportant tout. La leçon a été [...] dure, mes camarades; que tout le monde s'en [sou]vienne!

LA LIASSE DE BILLETS. — Mon cher...

LE SAC D'OR (*bas*). — Laissez-le dire, c'est u[n ...]seur.

LE SAC D'ÉCUS. — Nous vous avons ente[ndu]. Nous avons l'oreille fine, compère. Si vous ne [vou]lez pas être rasé par moi, prenez garde de l'êtr[e par] d'autres, et plus durement. Si vous ne vous re[leve]rez pas par le travail, n...i ni.

LE THALER. — Pourgoi tiaple leur tonne-t-il ces mauvais gonseils-là?

LE SAC D'ÉCUS. — Encore une fois, j'ai tou[t vu] de près, moi, qui suis de Suresnes, n'est-ce pas? [D'a]bord les défilés empanachés des petites dames [qui] nous faisaient manger leur poussière les jour[s de] courses. Ensuite les Allemands. Enfin les brig[ands] de la Commune. Toute l'échelle de nos malheu[rs].

UNE PIÈCE NEUVE. — La Commune!... c'est [elle] qui m'a fondue de force avec l'argenterie de...

LE SAC D'ÉCUS. — Ils ne se doutaient pas [qu'ils] travaillaient pour l'emprunt du gouverneme[nt de] Thiers. Pas mauvaise, l'expiation!

UN VIEUX BILLET. — Moi aussi, je l'ai conn[ue, la] Commune... Elle est venue, un matin, à la ma[ison] prendre celui à qui j'appartenais..., un vrai tra[vail]leur, un brave ouvrier. Elle l'a emmené de forc[e aux] avant-postes, et le lendemain on le rapportait chez sa pauvre femme. La moitié de ce qu'elle[...] sédait a servi à faire enterrer le cher homme. [Je re]présente l'autre moitié. En m'apportant ici, la v[euve] a compris que c'était la meilleure manière d'ho[norer] la mémoire de celui qu'elle pleure.

LE THALER (*à part*). — Sakané bays! Le ba[...]disme y est gabable de tout.

LE SAC D'ÉCUS. — C'est bien, l'ami, c'est bien.

UNE VOIX ÉTOUFFÉE. — Je n'en puis plus, je [suis] tellement serrée...

LE SAC D'ÉCUS. — Ne nous plaignons pas q[ue la] marée est trop belle. Vous savez qu'on parl[e de] cinq milliards.

LE THALER. — Zinq milliards! C'est une ap[...] nation! Bismark nous avait bromis te tuer la F[ran]ce. Il n'a bas tenu barole. Il n'est bas bossible [que] nous ne trouvions bas un brétexte bour leur z[...]rer un zupplément t'indemnité.

LE SAC D'OR. — Cinq milliards! Mais je la tr[ouve] très-mauvaise! On va nous réduire!

LA LIASSE DE BILLETS. — Calculons. Cin[q et] cinq font dix, et dix... Je soustrais... Mais o[n] gagnera presque rien, alors.

LE THALER. — Zelui-là me fa. S'ils étaient [tous] gomme za

LE SAC D'ÉCUS. — Cet argent-là payé, on v[a se] mettre sans perdre une minute à la réorganis[ation] de l'armée.

LE THALER (*se laissant emporter*). — Bar exem[ple!] Nous ne le souffrirons bas. Entendez-fous!...

LE SAC D'ÉCUS. — Jour de Dieu! un Prus[sien] parmi nous!

LE THALER (*avec confusion*). — Gomment a-t-[on pu] safoir gue ch'étais Brussien?... Ch'ai bourtant ap[pris] le vrançais bentant leux ans a Vrankfort bo[ur ne] bas afoir l'accent.

TOUS. — Un Prussien! un Prussien! à la po[rte le] mouchard.

LE THALER. — Brenez carde. Si on me like[...] ch'en fais un *casus belli!*

LE SAC D'ÉCUS. — A pas peur, mon vieux! O[n ne] touchera pas à ton auguste tête. Ta présence [est] au contraire le plus éclatant hommage que [ta pré]sence ait pu rendre à la France. Quand il s'est [agi] d'emprunter dans ton pays, tu es prudemment [resté] au fond de ta caisse. Tu en sors pour nous [...]

donc que pour toi-même le crédit du vaincu vaut mieux que le crédit du vainqueur.

TOUS. — Bravo! bravo!

LE THALER. — Les autres zont les autres.

LE SAC D'ÉCUS. — C'est justement pour avoir pensé comme ça que nous sommes tombés où nous en sommes. Mais nous nous relèverons, et vous, vous dégringolerez. Joli jeu que la bascule!

TOUS. — Bravo! le paysan.

LE THALER. — Che...

TOUS. — Assez!

LE THALER (*à part*). — Je vais mon rabbort. Nous aurions dû brendre la Champagne et carter le Mont-Falérien.

LA LIASSE DE BILLETS. — Chut! écoutez : on parle à côté de nous.

LE SAC D'OR. — En effet.

UNE VOIX DANS LE COULOIR (*lisant*). — Les résultats définitifs sont aujourd'hui connus : la souscription a dépassé cinq milliards.

LE THALER. — Tarteifle! tarteifle!

TOUS. — Silence! donc. Écoutez!

LA VOIX. — Paris seul a souscrit pour plus de deux milliards, l'étranger pour un milliard. Encore n'a-t-on pas eu le temps, dans les contrées lointaines, d'opérer les versements... En conséquence, une réduction de soixante pour cent devra être faite...

LA LIASSE DE BILLETS. — Une réduction! Le diable soit...!

LE SAC D'ÉCUS. — Une réduction! Vive la France! Et à son service, la prochaine fois qu'elle aura besoin des gros sous de ses enfants.

LA LIASSE DE BILLETS. — Je perds cinquante mille francs!

LE SAC D'ÉCUS. — De quoi vous plaignez-vous, si la patrie les gagne?... Et d'ailleurs, ne comprenez-vous pas que pour vos affaires, comme vous dites, vous jouez là à qui perd gagne, car la sécurité de l'avenir...

LE SAC D'OR. — Ah çà, mais il raisonne comme un véritable financier.

LE SAC D'ÉCUS. — Je vous défends de me donner de ces noms-là, vous! Nous n'avons jamais gardé d'actions ensemble.

LE THALER. — Téritément, afec la Champagne, il aurait fallu brendre la Touraine... Il est frai que si doutes zes gonquêtes levaient nous tonner autant d'acréments que l'Alsace, nous ne serions pas plus afancés... Une Pologne, c'est beut-être assez dout de même!

UNE GUINÉE ANGLAISE (*qui n'avait rien dit jusque-là*). — Aoh! je commencais à croire que j'avais eu tort de ne consulter que mon égoïsme... Si le Angleterre elle comprenait bien ses intérêts, elle ferait ses offres de services à la France, maintenant que la France n'a plus besoin d'elle.

(*Le bruit d'une clé qu'on introduit dans la serrure du coffre coupe court au dialogue.*)

PIERRE VÉRON.

COURRIER DU PALAIS

J'avais autrefois — quand j'étais bien jeune — un vieux parent grondeur qui me prêchait le travail, et qui du reste m'en avait donné largement l'exemple. Il avait fait fortune et il travaillait encore à soixante ans pour augmenter son capital, car il n'était pas un de ces ambitieux modestes qui se passionnent pour un but déterminé; son but à lui avait tout le vague d'un idéal; le capital qu'il attendait pour se reposer était un peu comme l'univers, le centre en était partout et la circonférence, nulle part!

— Il faut travailler, me disait-il.

— Mais, je travaille, et beaucoup.

— Qu'est-ce que tu fais?

— J'écris des pièces de théâtre, des nouvelles, des feuilletons, etc.

— Et cela te plaît?

— Beaucoup!

— Alors ça n'est pas là travailler!

Je demeurai interdit et quelque peu indigné devant cette conclusion qui déjà réfutait la théorie du travail attrayant, alors inconnue de mon vieux parent... et de moi-même.

Ah! j'ai bien compris depuis, et je comprends aujourd'hui mieux que jamais ce que mon conseiller grondeur ne comprenait pas lui-même, la profondeur du principe. Au début, c'est la forme générale du travail choisi qui enflamme jusqu'au point d'être agréable; mais les aspérités de la fantaisie s'émoussent, les angles s'arrondissent, la poésie, et par conséquent l'attrait et l'ardeur disparaissent; il reste le métier, la profession avec ses plates émulations et ses laborieuses exigences. — Ah! mon vieux parent disparu, je vous jure que je travaille maintenant comme vous l'entendiez si bien sans savoir le bien dire.

Dans ce moment, par exemple, après ces longs jours, ces longs mois de fatigues et de colères, est-ce qu'il ne serait pas bon de suivre quelque bon petit procès en séparation de corps, avec sa collection de lettres charmantes et gracieuses devenues autant de pièces de procédure, ou bien quelque réclamation d'état avec son roman d'enfant mystérieux, de preuves cachées, enfouies, oubliées et miraculeusement découvertes et replacées brusquement au soleil? Voilà qui reposerait un peu votre esprit... et le mien! — Mais non, pendant de longs mois, les conseils de guerre siégeront, chaque phrase, chaque mot, nous rappellera la famine et les obus du siége, les fusillades et les incendies du régime de la Commune; ces souvenirs vont se glisser partout, au civil, au criminel, dans le plus simple référé, dans la plus modeste contestation devant le juge de paix. Le grand et terrible dénoûment du drame de la Commune n'est pourtant pas encore commencé, et voilà vingt-cinq jours que les journaux ne vous parlent que de cela; de semaine en semaine, de jour en jour, ils vous annoncent pour le lendemain, ou le surlendemain irrévocablement l'ouverture des audiences des troisième et quatrième conseils de guerre à Versailles, et il en résulte que définitivement le jour n'est pas encore venu. La salle des assises de Versailles, dans laquelle avait siégé la haute cour en 1849, était désignée; mais la session des assises, déjà fort arriérée, va s'ouvrir, et il faut trouver une autre enceinte; avant-hier, les architectes demandaient huit jours au *moins* pour convertir en salle d'audience le manége des grandes écuries, ce qui renvoie les affaires relatives à la Commune au 10 ou au 12 de ce mois. Le troisième conseil sera présidé par M. de Valdner, colonel au 17e régiment de ligne; le quatrième conseil, par M. le colonel Cornier.

Il est complétement inexact que Rochefort, atteint par un malheur de famille, soit en proie à des accès de fièvre chaude nécessitant l'emploi de la camisole de force; cet accusé, qui devait passer le premier en jugement, ne fera partie que de la deuxième série, ce qui paraît assez logique, puisque l'accusation ne l'a point classé parmi les acteurs principaux des crimes soumis à l'appréciation du conseil, mais seulement comme complice. Il sera défendu par Me Albert Joly, qui est aussi chargé de plaider pour Rossel. La première série d'accusés se composera d'Assi et de Fosse, son aide de camp; puis viendront Lullier, Billioray, Verdure. Rossel, en sa qualité d'officier du génie, passera devant un conseil de guerre spécial.

Je n'ai ni la prétention, ni le désir, comme vous le savez, d'être un écho des comptes rendus; vous connaissez déjà les jugements rendus par les conseils de guerre séant à Marseille et à Lyon. Le premier conseil de Versailles a aussi eu à connaître d'affaires qui touchent à nos plus lugubres souvenirs. Les faits qui ont donné lieu à la première avaient eu un certain retentissement pendant le siége de Paris : un sous-lieutenant des francs-tireurs de la Seine, deux lieutenants, un sergent, un caporal et deux simples soldats, tous mobiles bretons des Côtes-du-Nord, avaient déserté à l'ennemi. Les débats ont heureusement établi que ces malheureux militaires avaient été dupes, bien légèrement peut-être, d'une ruse déloyale des Prussiens. Ceux-ci avaient cessé le feu et, passant en bateau, étaient venus causer et boire avec les mobiles, puis ils les avaient invités à venir les visiter à leur tour, et... ils les avaient faits prisonniers. Tous ont été acquittés par le conseil.

Le lendemain comparaissait le maire de Montreuil, accusé d'avoir entretenu des intelligences avec la Commune, et de lui avoir livré un gendarme en qualité d'otage.

L'accusé, un vieillard de soixante-treize ans, a été acquitté. Il s'est défendu avec une grande franchise et une remarquable simplicité. Il était maire de Montreuil, village placé sous la domination des fédérés, et il ne pouvait, comme il l'a dit, se révolter tout seul contre ce redoutable pouvoir; c'est là ce qui explique qu'il a dû avoir quelques entretiens avec les chefs communeux dans l'intérêt de ses administrés. Quant au gendarme porteur d'une dépêche adressée au commandant de Vincennes, il avait été conduit par erreur, non dans le village, mais dans le fort, et là les fédérés l'avaient arrêté pour le conduire à la prison de la rue du Cherche-Midi, où heureusement il se trouvait encore lors de l'entrée à Paris des troupes de Versailles.

La cour d'assises de Bone (Algérie) a eu à juger une de ces causes qui, en d'autres temps aurait eu un grand retentissement. Il s'agit d'un Arabe, d'un homme de 35 ans qui surprenant en flagrant délit d'adultère sa femme et sa belle-sœur, s'est armé à la hâte d'un fusil à deux coups et, en moins de quelques minutes a fait quatre cadavres des quatres coupables. Après avoir tué ces quatre personnes, il s'est présenté devant M. le procureur de la République de Bone; il tenait à la main son fusil dont les canons fumaient encore. Après avoir raconté les faits, il a ajouté: «Faites de moi ce que vous voudrez; je suis maintenant dans la maison où le pauvre et le riche viennent demander justice. J'espère en votre équité, je suis un opprimé et non un oppresseur.»

Pendant tout le cours des débats il a soutenu avec une tranquille et douce énergie qu'il était dans son droit et que l'honneur et sa religion lui faisaient un devoir de punir ces coupables.

Condamné à cinq ans de travaux forcés, il s'est écrié: «Je suis innocent! Il n'y aura plus de mariages en Algérie!»

Comment entamer de pareilles convictions? comment changer ces mœurs? quel problème à résoudre!

PETIT-JEAN

LA REVUE DU 29 JUIN

Un beau soleil a enfin favorisé la revue de la brave armée qui a délivré Paris.

On a crié vive l'armée et vive la France : c'étaient les seuls vivats qui devaient s'échapper de toutes les poitrines en pareille circonstance.

Je m'acheminai le cœur serré vers la plaine de Longchamps; j'avais encore devant les yeux ces troupes étincelantes et panachées, ces équipages splendides, ces toilettes étourdissantes, cette fashion qui marquèrent les derniers jours de l'Empire, et qui étaient bien faits pour attirer les foules avides de spectacles éblouissants.

Que sera-ce, me disais-je en chemin? J'avais suivi notre pauvre armée en ses jours malheureux. J'avais été témoin de ces sombres et pénibles retraites, toutes s'acheminant vers un désastre fatal! Les champs de Reichshoffen, les sillons de Gravelotte, les eaux de la Meuse, les arsenaux de Metz sont les tombeaux de nos vieilles armures, de nos casques brillants. Ce sera bien triste, répétais-je tout bas; et je me demandai : Comment ces jeunes troupes marcheront-elles sous les yeux de l'Europe qui est venue là exprès, comme après un grand naufrage, examiner les épaves rejetées par les flots?

Ah! quel soulagement j'ai éprouvé. Combien mon cœur s'est dégonflé. Je l'ai revue, oui, ma belle armée, marchant au pas, alignée comme une muraille; sa tenue était simple, mais digne et sévère. Je fais grâce au lecteur de l'énumération des corps de troupes qui ont défilé devant le chef du pouvoir exécutif, sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon. M. Thiers était heureux, il jouissait d'un triomphe bien mérité.

Chaque régiment a été chaudement acclamé devant les tribunes, et surtout par les représentants de la nation, qui étaient tous là pour remercier l'armée de son dévouement et de son abnégation.

Nos baïonnettes étaient nombreuses, nos canons



L'ARMÉE LIBÉRATRICE. — Grande revue de l'armée de Paris, en présence de M. Thiers, chef du pouvoi



exécutif, et de l'Assemblée nationale, à l'hippodrome de Longchamps. — (Dessin d'après nature, par M. Lix.)

ne manquaient pas; enfin la cavalerie à son tour recueillait les bravos, et les nobles débris de Reichshoffen, les preux cuirassiers qui terminaient le défilé ont enthousiasmé la foule.

Si quelques-uns de nos vainqueurs d'hier se sont glissés dans les masses, ce dont je ne doute pas, ils ont été bien convaincus, qu'après la tourmente nos troupes savent marcher au pas et obéir à leurs chefs, que nos forges peuvent fondre des canons, que nos campagnes regorgent de chevaux, et que la France trouve encore des milliards dans son sein pour entretenir ses soldats et maintenir son crédit dans le monde entier.

La revue terminée, les digues se sont rompues, et la foule s'est précipitée sur les tribunes pour acclamer notre glorieux maréchal, et M. Thiers, le sauveur de la France.

L. DE SABAT.

SOUVENIRS DE LA COMMUNE

LE MOT DE LA FIN

Un bataillon fédéré, revenant du fort d'Issy, descendait le boulevard Saint-Michel. Ses hommes, harassés, mécontents, jetaient en passant un regard soupçonneux sur les badauds qui bordaient le trottoir. Et comme ceux-ci criaient : *Vive la République!*

— C'est pas ça, fit un fédéré, criant plus fort que les autres... c'est pas ça! Criez plutôt : *Vive la canaille!*

Mlle AGAR

Mlle Agar parut aux Tuileries sous la Commune, elle y dit même des vers, ce qu'on a généralement désapprouvé. Mais on ignore beaucoup plus la justification qu'elle a présentée dans une lettre fort digne adressée aux journaux qui l'avaient attaquée :

« Je suis la cigale, disait-elle, je chante partout, mais je chante surtout pour venir en aide aux pauvres, quels qu'ils soient. »

Mlle Agar eut la folle idée d'apprivoiser des tigres; elle voulut sauver l'archevêque de Paris, elle n'y réussit pas.

Mais elle a pu, du moins, et il lui en faut tenir compte, préserver le Théâtre-Français de l'incendie et du pillage.

Le directeur, M. Édouard Thierry, l'en a complimentée publiquement et l'a remerciée au nom de tout le personnel du théâtre.

LA PERSIENNE EN PIERRE DE TAILLE.

Sait-on que Charrière, le célèbre fabricant d'instruments de chirurgie, faillit être fusillé en compagnie de son gérant et d'un de ses principaux commis?

Une barricade était tout près.

— Ouvrez les persiennes, ou gare aux coups de fusil! crient les gardes avinés.

Les persiennes s'ouvrent, mais une seule s'obstine à rester fermée dans la maison Charrière.

Les gardes injurient et menacent les habitants de la maison.

La concierge a beau expliquer que cette persienne fermée n'en est pas une, mais bien une peinture appliquée directement sur la pierre de taille.

Les fédérés ne veulent rien entendre.

— Puisque vous ne voulez pas ouvrir la persienne, répondent-ils, nous allons fouiller la cassine et fusiller tous les hommes que nous y trouverons.

Sans l'attaque de la barricade, l'affaire eût tourné au tragique.

LES CONCIERGES

En servant la Commune, quelques-uns ont fait du mal, mais beaucoup ont fait leur devoir, l'ont fait presque *héroïquement*, car ils risquaient leur vie sans espoir de compensation.

Les concierges des grandes administrations surtout se sont presque tous bien comportés.

L'École des Beaux-Arts était occupée, dans la journée de mercredi, par trois compagnies. Le danger était proche.

— Il n'y a pas de danger d'être cernés dans cette cour? dit un capitaine au concierge.

— Oh! pas du tout, fit celui-ci.

Néanmoins, il fut contraint par les fédérés de monter sur les toits et de faire fonctions de vigie.

— Sœur Anne, ne vois-tu rien venir?

— Rien! rien! leur répondait-il.

Et cependant il voyait percer le mur; dix minutes après, la garnison fédérée était prise.

LE PARTAGE DES DÉPOUILLES

C'était le mardi 23 mai, trois heures étaient sonnées; l'armée de Versailles était à Paris, les grands de la Commune étaient en train de faire leurs paquets; pendant que les imbéciles allaient se faire tuer pour eux, ils se pressaient dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, qu'ils avaient décorée du titre de ministère des finances, et qui portait encore l'indication de l'ancienne administration : Bureau 8. Ils étaient autour d'une grande table chargée de sacs de numéraire et de liasses de billets de banque.

On liquidait l'affaire; on faisait la part de chacun.

Cette scène touchante fut interrompue par l'entrée timide d'un tout petit homme, vêtu en simple garde, qui, errant depuis deux heures dans le palais communal, rudoyé partout, chassé de bureaux en bureaux, avait été enfin adressé à ce qu'on appelait bureau central des finances.

Ce malheureux était tailleur; il avait confectionné des uniformes pour le compte de la Commune; depuis huit jours, il demandait à être payé sans pouvoir l'être; il venait aussi réclamer le salaire dû à de malheureuses ouvrières. Il dit ses doléances, montra les papiers dont il était porteur.

D'abord on ne lui répondit rien, tant la stupeur avait été grande parmi les présents.

Enfin quelqu'un dit d'une voix étranglée :

— C'est un Versaillais!

Et on prit le petit tailleur à la gorge en le battant comme plâtre.

C'est ainsi que le pauvre homme, à demi mort, fut traîné à la porte, qui se referma derrière lui, en même temps qu'une voix étrange précipitait sa fuite en criant dans le couloir : *Fusillez-le!*

Néanmoins, le tailleur est encore en vie; mais il dit à qui veut l'entendre qu'il l'a échappé belle.

Ce tailleur, nous le connaissons, et nous pourrions, au besoin, donner son adresse.

COMMENT ON PREND UNE BARRICADE

Dans la rue du Havre, on attendait les Versaillais; — les uns espéraient, les autres craignaient. On entendit tout à coup quelques coups de feu. Un de nos amis qui, sans se montrer, regardait par sa fenêtre du quatrième étage, s'aperçut que les défenseurs de la plus proche barricade étaient fort inquiets et fort émus de ces détonations. Il lui prit alors l'idée de crier d'une voix stridente : *Vite! vite!*

A ces mots, qui leur semblèrent un avertissement du ciel, nos fédérés s'enfuirent à toutes jambes.

Les troupes n'arrivèrent que deux heures plus tard, mais la barricade n'avait pas été réoccupée.

LA CARTE

L'attaque de Paris a été conçue et exécutée avec une précision merveilleuse. Tout était prévu, tout était connu d'avance, et cette fois on avait des *cartes*.

En voici une preuve :

Un détachement de la ligne entre de nuit dans une maison de la rue de Lille.

— Est-ce bien ici le nº 38? demande l'officier au concierge.

Sur l'assurance qui lui est donnée, il consulte son plan et commande à ses sapeurs de faire une large brèche au mur du jardin.

Dix minutes après, une barricade était prise...

LE MARGUILLIER DE L'ILE SAINT-LOUIS

Aux premiers jours de la Commune, les bataillons de Belleville et de Ménilmontant prétendaient seuls garder en maîtres tous les autres quartiers. C'est ainsi qu'un bataillon de Belleville vint un soir, sans aucun ordre supérieur occuper l'île Saint-Louis; il voulait chasser le curé et les prêtres de l'église et du presbytère, s'emparer des vases précieux et mettre à la porte deux cents jeunes filles d'un orphelinat dirigé par les sœurs. C'était au mois de mars, des femmes se rendaient à l'office du soir, elles furent injuriées et renvoyées avec des mots infâmes.

Le curé pleurait, les sœurs pleuraient, les femmes gémissaient.

Enfin, un commerçant, un brave marguillier même, que je croyais auparavant fort peu énergique, se souvint qu'il avait autrefois obligé un jeune homme, qui était quelque chose dans la Commune.

— Je vais essayer de vous sauver, dit-il au curé, mais je ne suis pas sûr de réussir, et, de plus, je cours quelque danger. »

Le curé lui embrassa les mains; sa femme, loin de le retenir, l'engagea à tout tenter.

Le marguillier court à l'Hôtel-de-Ville!

C'est un père de famille, il est âgé, sa mise est peu soignée, de longs cheveux blancs tombent sur ses épaules, sa figure est austère, il ressemble assez à un vieux philosophe.

Il arrive à la première barricade d'avancée, derrière la Commune : — Le citoyen Asperge? dit-il, à un sergent qu'il avise.

Car c'est de ce nom ridicule que s'appelle l'espoir de l'île Saint-Louis.

— On ne passe pas.

— Bien, mais voici ma carte sur laquelle j'écris quelques mots, il s'agit d'une affaire grave, portez-là de suite et que *ça ne traîne pas!* ajoute-t-il en élevant la voix d'un air d'autorité.

— C'est bon, on y va, réplique le sergent intimidé de tant d'aplomb, pas besoin de crier si fort...

Dix minutes après, le sous-officier fédéré revient chercher notre homme et l'introduit à l'Hôtel-de-Ville.

— Hélas! je ne suis rien ici, lui dit le citoyen Asperge en le recevant fort bien, je suis un secrétaire, un écrivassier, je n'ai aucune influence.

— Mais vous avez pourtant des amis dans la Commune.

— Oui, je connais beaucoup Raoul Rigault, mais comment lui recommander votre curé? C'est impossible.

— Si vous connaissez Raoul Rigault, dit le marguillier, cela suffit, faites-moi une lettre d'introduction auprès de lui, je me charge du reste.

— Mais votre curé?

— Vous n'en parlerez pas, recommandez-moi seulement comme un brave homme, un bon citoyen, soyez tranquille, je ne vous compromettrai point.

La lettre fut écrite, et l'ambassadeur de l'île Saint-Louis s'en fut à la préfecture de police.

Raoul Rigault était absent; il fut reçu par un gamin de 18 à 19 ans; c'était Ferré; il cause; Ferré est enchanté de lui, et lui offre un cigare.

Enfin survient le haut fonctionnaire de la Commune; l'habitant de l'île présente sa lettre : — Citoyen, je désire un entretien particulier pour un intérêt puissant.

Cependant Rigault le regarde longuement, il et continue à le regarder.

— Venez, dit-il, en ouvrant la porte et continuant toujours à le tenir en arrêt sous son œil.

Rigault voyait partout des sergents de ville et des espions, c'était la préoccupation de tous ses instants.

— Eh bien, voyons, dites, fit-il brusquement.

— Citoyen, répond le marguillier, le verbe haut, la mine assurée, vous perdez la République. Comment se fait-il que des bataillons de Belleville osent envahir nos quartiers? Ne sommes-nous pas de bons républicains? Ne pouvons-nous nous garder nous-mêmes? Ce sont ces méfiances, ces préférences qui jettent la désaffection dans la population.

Oui, Belleville a envahi l'île Saint-Louis, Belleville vient insulter nos femmes et nos enfants, Belleville vient nous déclarer en suspicion, nous habitants de l'île Saint-Louis, nous bons républicains, Belleville parle de chasser 200 orphelines d'un établissement de notre quartier — Il y a des sœurs directrices, c'est vrai, mais que nous font les sœurs, à nous autres?

Elles ou d'autres qu'importe? mais les les orphelines sont des orphelines.

Ce que nous voulons, ce que nous exigeons, c'est le droit de nous garder, de nous défendre nous-mêmes.

Ce que nous voulons, ce que nous exigeons, c'est l'égalité pour nous comme pour les autres.

Pas de suspicion, pas d'intervention!

— C'est bon! répliqua Rigault; voulez-vous du feu pour rallumer votre cigare?..... Nous allons voir. Dites-moi, qui a envoyé ce bataillon de Belleville?... quels ordres?...

Et il feuilletait des papiers.

— Effectivement, ajouta-t-il, après avoir compulsé, les Bellevillois sont venus d'eux-mêmes. Je vais les renvoyer, et dorénavant vous vous garderez vous-mêmes. Je vais en prendre note; de sorte que, moi parti de la préfecture, vous ne soyiez plus tourmentés.

Il appela un sergent et congédia son visiteur, en le faisant accompagner de cet homme, auquel il avait donné des instructions.

Le sous-officier ne dit pas un mot et suivit docilement le marguillier à l'île Saint-Louis.

Ils trouvèrent le bataillon à moitié gris couché dans l'église.

— Qu'est-ce que vous f..... là? dit le sergent. Par quel ordre?...

— Il n'y a pas besoin d'ordres pour venir chasser la prêtraille, répliqua un capitaine.

— C'est possible, mais la Commune vous dit de vous en aller, ou dans une heure on vous fait enlever par un régiment. Ainsi, f.....-moi le camp et plus vite que ça.

L'île Saint-Louis ne fut plus dès lors inquiétée. Rigault l'avait prise sous sa protection; il poussa même la précaution jusqu'à faire mettre dans *le Père Duchêne* l'entrefilet suivant :

« *Après tout, les gens de l'île Saint-Louis sont de bons*
« *bougres.* »

Belleville se le tint pour dit.

C'est ainsi que Raoul Rigault, qui, comme je l'ai dit ailleurs, la veille du jour où il fut fusillé, se vantait d'avoir fait passer douze moines par les armes, et disait que rien n'était aussi *amusant* que la fusillade des gens d'église, a sauvé un curé, des prêtres et des sœurs... sans le savoir.

HIPPOLYTE DE VIVÈS.

THÉATRES

BEAUMARCHAIS : Reprise de *Rocambole*. Ponson du Terrail.

Rocambole! Eh oui! il s'est trouvé un théâtre pour se souvenir de *Rocambole!* A l'heure où nous sommes, après les événements qui viennent de se passer! Et pourquoi pas? Ce *Rocambole* a tenu une place immense, il y a quelques années, dans la vie de Paris, c'est-à-dire dans ses plaisirs, qui sont la partie la plus considérable de sa vie. Et c'est toute une histoire à écrire maintenant que l'histoire de *Rocambole*, en même temps que celle de son auteur, à qui elle est liée si étroitement et si caractéristiquement. *Rocambole* a été, en effet, la création souveraine de Ponson du Terrail, qui s'est répandu en tant de petites créations, le point culminant de sa réputation, qui jusqu'alors était assise sur une infinité de modestes vermicelles, le but suprême de ses efforts, à ce qu'on est en droit de supposer par l'examen des productions qui l'avaient précédé et de celles qui l'ont suivi.

On aurait tort de refuser à Ponson du Terrail une certaine vocation et de croire qu'il se fit romancier comme il se serait fait architecte ou marin. Pour être de seconde main et de reflet, son imagination n'en existe pas moins, étourdie, désordonnée, aveugle, mais confiante. Confiante surtout! confiante dans les hasards de la plume, dans le lendemain, dans n'importe quoi. Cette assurance juvénile poussée jusqu'aux limites les plus audacieuses, a été pour les trois quarts dans son succès. Il y avait en lui quelque chose du danseur de corde sans balancier. On s'attendait du jour au lendemain à le voir se rompre le cou.

Ce *Rocambole*, par exemple! Vous souvient-il de l'apparition de *Rocambole*, de ses transformations, de ses opérations, de ses pestilentiations, de ses inhumations, et principalement de ses résurrections? Le public de ces lectures adopta tout de suite ce nouveau héros, épave des *Mystères de Paris*, Rastignac du bagne, Monte-Christo des carrières d'Amérique, Gavroche grandi. *Rocambole* fit fureur; au bout d'un an il n'était pas usé; l'auteur qui l'avait condamné à mort dut surseoir à son exécution. A tout prendre, ce *Rocambole* était un plaisant drôle expert à tous les crimes et prompt à tous les travestissements, échappant à tous les naufrages, passant à travers tous les incendies, se relevant de tous les duels, un Protée de la force de trois cent-soixante-cinq feuilletons. En présence de l'engouement général, Ponson ne se fit pas trop prier pour publier *le dernier mot de Rocambole*. Mais à la fin de ce nouveau bail, il fut impitoyable et il coucha tel et bien son héros dans la tombe. V'lan!

Tout semblait bien fini. Mais voyez l'inattendu : *Rocambole* était devenu insensiblement indispensable à une classe de Parisiens, et surtout de Parisiennes, indispensable comme le café au lait et le mélé-cassis. « Prolongez les jours de Clarisse Harlowe! » écrivaient les belles dames de Londres à Richardson. « Ressuscitez *Rocambole!* » criaient les portières de Paris à Ponson du Terrail, et même des locataires. Le digne garçon ne savait auxquelles entendre. On le harcela tellement qu'il ressuscita son héros. A ce moment, tout Paris fut amusé des cris de paon poussés par le directeur du journal qui avait acheté la vie et la mort de *Rocambole*, et qui ne pouvait s'accoutumer à l'idée de le voir reparaître dans un autre journal.

Ce que devint *Rocambole* à partir de ce moment, informez-vous-en auprès de ceux qui l'ont suivi dans toutes ses équipées. On m'a dit que chaque feuilleton nouveau était un défi porté à l'impossible. Les badauds s'écriaient quotidiennement : « Comment sortira-t-il de là? » Eh! bonnes gens, que vous êtes naïfs de vous inquiéter pour si peu! Ponson en sortait toujours; il est vrai d'ajouter qu'il n'y allait pas de main morte, et que tout moyen lui était bon. A son commandement, les personnages sortaient de dessous terre ou s'y enfonçaient comme dans les féeries.

Je sais ce que vous allez dire : tout cela laisse les lettrés à peu près indifférents, ainsi que les délicats. D'accord. Cependant j'ai rencontré des hommes distingués avouer en souriant qu'ils se délassaient à regarder ces tours de force, et des femmes d'élite convenir de l'intérêt qu'elles prenaient à ces aventures vertigineuses. D'ailleurs, Ponson du Terrail était le premier à faire bon marché de sa valeur. Il avait renoncé, dès le point du départ, aux suffrages élevés, il n'en voulait qu'à la foule et pas du tout à l'Institut. A qui compte ses lecteurs par centaines de mille, qu'importe l'opinion de quarante bons hommes assoupis dans quarante fauteuils! Il ne tirait vanité que de sa rapidité d'exécution et de ses facultés de travailleur. Elles étaient prodigieuses, en effet. Qui de nous ne l'a vu sur le coin d'une table de rédaction écrire son feuilleton en moins de temps qu'il n'en faut pour le lire, semblable à ces montres marseillaises qui *abattent* leur heure en quarante-cinq minutes!

Il n'avait pas atteint du premier coup à son but; il lui avait fallu façonner son public, le créer presque. Mais Ponson était tenace.

Il s'obstina, écrivit partout, se fit adopter, et, finalement, s'imposa. Les libraires d'autrefois demandaient du Saint-Evremond, ceux d'à présent moins difficiles, demandaient du Ponson du Terrail. Il leur en donna, leur en prodigua, jusqu'à la fin de sa vie, trop tôt terminée. Il vécut vite, travailla vite, mourut vite.

Son drame de *Rocambole*, dernière incarnation de son héros favori, et son unique manifestation au théâtre, rappelle aujourd'hui la foule à Beaumarchais. C'est encore un convoi.

CHARLES MONSELET.

LA TEUTONIA

Comme leurs pères d'Aboukir et de Trafalgar, nos pauvres prisonniers de Sedan et de Metz ont eu à gémir sur les pontons de l'ennemi. Ils auront également à raconter ces sinistres légendes que créent les brouillards des mers septentrionales, et Hambourg, désormais, n'aura plus rien à envier à Plymouth.

C'est à Hambourg, dans ce riche port du commerce allemand, respecté on ne sait trop pourquoi par les canons de notre flotte, qu'une partie de l'armée du Rhin a été envoyée pour y subir la captivité que lui imposaient les hasards de la guerre. C'est sur un bord cuivré, aux flancs pensus, la *Teutonia*, qu'ont été exilés pendant l'hiver dernier nos héroïques vaincus. Parqués dans cet îlot de bois flottant, loin de la patrie et séparés du reste du monde, nos soldats ont subi les vives morsures des froids de la mer du Nord. Sous leurs uniformes, par la défaite usés, ils ont grelotté là sans que la pitié allemande s'en soit trop émue. Les récits que nous font, en revenant de dessus les pontons prussiens, ces victimes d'une guerre insensée, ne sont pas assez à l'honneur de nos voisins pour que nos velléités de cosmopolitisme fraternel étouffent en nous tout sentiment de revanche. Nos soldats ont trop souffert en Allemagne. Voudrions-nous oublier, qu'ils s'en souviendraient, eux. La blessure a été trop profonde, et la légende des douleurs éprouvées sur le ponton la *Teutonia* restera trop vivace. Que les Allemands, que les Hambourgeois en prennent leur parti.

MAXIME VAUVERT.

ISSY

Les étymologistes prétendent, et nous ne sommes pas assez savant pour les contredire, que le nom d'Issy, donné au village situé entre Vanves et Montrouge, dérive incontestablement d'Isis, la déesse aux mystères.

Les archéologues vont jusqu'à assurer qu'*Isiacum*, bien avant la domination romaine, renfermait un sanctuaire où se célébrait le culte de cette divinité égyptienne.

Nos renseignements ne remontent pas à si haute source. Nous ne pouvons rien affirmer de positif sur tout ce qui touche à l'antiquité sacrée du pays si cher à Marguerite de Valois, qui y possédait un château princier. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'Issy semble avoir été prédestiné à l'occupation religieuse.

La terre d'Issy appartenait, dans les premiers temps de la monarchie française, à Childebert. Ce monarque en donna une partie à l'église Saint-Vincent, de Paris. Plus tard, Hugues Capet et Robert II firent don du reste à diverses abbayes.

C'est à Issy qu'eurent lieu, en 1658, les fameuses conférences où se fit entendre la grande voix de Bossuet, et dans lesquelles furent examinées les doctrines peu ultramontaines de Fénelon.

Le cardinal Fleury avait à Issy une propriété où il mourut en 1743. Saint-Sulpice y avait et y a encore une succursale du grand séminaire, où l'on remarque une chapelle bâtie sur le modèle de celle de Lorette en Italie.

On voit encore à Issy le nouvel hospice des Ménages, construit par l'assistance publique, en remplacement de l'établissement insuffisant de la rue de Sèvres, et dans lequel le soin des vieillards est confié à une corporation religieuse de sœurs hospitalières.

Un seul souvenir tranche sur l'historique religieux du village d'Issy; c'est celui qui nous rappelle que c'est en cet endroit que fut représenté, en 1659, le premier opéra français joué sur une scène française.

Mais on peut bien pardonner à Issy cette incartade artistique en faveur de tant d'œuvres pies dont il a été le théâtre.

De l'*Isiacum* du temps des Romains, il restait bien peu de chose.



HAMBOURG. — La « Teutonia », navire prussien où ont été cantonnés une partie des prisonniers faits à Metz. — (Dessin de M. FÉRAT, d'après le croquis rapporté par M. DE MARAY, notre correspondant, prisonnier de Metz.)

LA GUERRE. — Une des rues du village d'Issy, près de Paris.
(D'après nature, par M. [illegible].)

Pour tout savant qui n'a pas les illusions d'un archéologue, il n'en restait même rien.

Matériellement, le château de Marguerite de Valois avait eu le même sort que le temple d'Isis, et s'était fondu dans les nivellements méthodiques du séminaire saint-sulpicien.

De Childebert, d'Hugues Capet, de Robert, de Bossuet, de Fénelon et même du cardinal Fleury, on ne parlait que pour mémoire.

Nos derniers temps n'étaient plus aux souvenirs historiques et religieux, et Issy, avec son fort, était simplement devenu un point stratégique. Sous le siége, Issy a fait parler de lui, mais sous la Commune et dans la lutte que celle-ci a soutenue contre Versailles, son importance a été capitale. Issy a été bombardé, d'abord par les Prussiens, ensuite par l'armée française. On s'est battu dans les rues, dans chaque maison du village.

Issy aura sa place dans les annales des deux siéges de Paris.

Il est vrai qu'il aura payé un peu cher cette réputation militaire. Pour en juger, vous n'avez qu'à regarder les deux dessins que reproduit le *Monde illustré*, l'un représentant la vue intérieure de l'église, l'autre, l'aspect de la rue qui y conduit.

Ici et là, des ruines et des ruines, des murailles dentelées par les obus et par les balles, des toits effondrés. Ici, un orgue dont les tuyaux éventrés ont lancé leurs débris jusque dans le chœur où pas une dalle n'est restée en place, des vitraux mis en pièces comme le bois du lutrin ; là, des maisons entières écroulées sur leurs caves, des cheminées maintenues au vent par un équilibre problématique, des portes et des fenêtres dépenaillées, ne tenant encore qu'à regret à leurs gonds descellés, des plâtras encombrant chambres et salons, débordant dans la rue comme un torrent enflé de destruction. Partout la désolation, la misère partout.

Issy est aujourd'hui un village non-seulement en ruine, mais un village ruiné. Les habitants errent autour des décombres, cherchant un gîte, un morceau de pain.

Ah! que nous comprenons bien le sentiment qui, au lendemain de la

LES RUINES. — Intérieur de l'église d'Issy depuis le dernier siége.
(D'après nature, par M. [illegible].)

revue passée à Longchamps, a amené la maréchale de Mac-Mahon à Issy pour distribuer, associant sa fille à cette bonne œuvre, des vêtements et des secours à cette population si rudement éprouvée par la guerre prussienne et la guerre civile.

Pendant que le maréchal, vainqueur de Paris insurgé, présentait aux élus de la nation l'armée qui venait de sauver le pays, sa digne femme, prise au cœur de cette pitié qui engendre les grandes charités, distribuait aux pauvres victimes de nos discordes internationales et civiles les choses les plus indispensables à notre malheureuse existence, rendues encore plus indispensables aux pauvres d'Issy qui se trouvent aujourd'hui sans feu ni lieu.

Devant tant de misères, il faut du courage à la charité pour entreprendre son œuvre de réparation, mais dans ce cas, plus que dans tout autre :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

MAXIME VAUVERT.

PROMENADES ET INTERIEURS

I

Avant les Prussiens et la guerre civile,
Lorsque j'avais flâné deux heures par la ville,
Le soir, ma porte close et mes rideaux fermés,
J'accommodais ma glane en dizains bien rimés :
Rêves que j'avais faits, choses que j'avais vues,
Or, quoique de présent intérêt dépourvues,
Ces rimes, les voici, lecteur, si tu veux bien.
Ne dis pas qu'il faut être avant tout citoyen
Et que la question politique est urgente ;
Car cela ne fait pas de mal qu'un oiseau chante !

II

L'école. Des murs blancs, des gradins noirs, et puis
Un Christ en bois orné de deux rameaux de buis.
La sœur de charité, rose sous sa cornette,
Fait la classe, tenant sous son regard honnête,
Vingt fillettes du peuple en simple bonnet rond.
La bonne sœur ! Jamais on ne lit sur son front
L'ennui de répéter des choses cent fois dites ;
Et, sur le premier banc, où sont les plus petites,
Elle ne veut pas voir tous les yeux épier
Un hanneton captif marchant sur du papier.

III

En province, l'été. Le salon Louis seize
S'ouvre sur un jardin correct, à la française.
Des ormeaux ébranchés, deux cygnes, un bassin.
Une petite fille assise au clavecin,
Joue, en frappant très-clair les touches un peu dures,
Un andante d'Haydn plein d'appogiatures.
Et le grand père, un vieux en ailes de pigeon,
Se rappelle, installé dans son fauteuil de jonc,
Le temps où, beau chasseur, il courait la laitière,
Et marque la mesure avec sa tabatière.

IV

Depuis que son garçon est parti pour la guerre,
La veuve met les deux couverts comme naguère,
Sert la soupe, remplit un grand verre de vin,
Puis, sur le seuil, attend qu'un envoyé divin,
Un pauvre passe là pour qu'elle le convie.
Il en vient tous les jours. Donc son fils est en vie
Et la vieille maman prend sa peine en douceur.
Mais l'épicier d'en face est un libre-penseur
Et songe : — Peut-on croire à de telles grimaces ?
Les superstitions abrutissent les masses.

V

N'est-ce pas ? ce serait un bonheur peu vulgaire
D'être, non pas curé, mais seulement vicaire
Dans un vieil évêché de province, très-loin
Et d'avoir, tout au fond de la nef, dans un coin,
Un confessionnal recherché des dévotes.
On recevrait des fruits glacés et des compotes ;
On serait latiniste et gourmand achevé ;
Et, par la rue où l'herbe encadre le pavé,
On viendrait tous les jours, une heure, à Notre-Dame,
Faire un somme, bercé d'un murmure de femme.

VI

Il a neigé la veille, et tout le jour il gèle.
Le toit, les ornements de fer et la margelle
Du puits, le haut des murs, les balcons, le vieux banc
Sont comme ouatés, et dans le jardin tout est blanc.
Le grésil a figé la nature et les branches
Sur un doux ciel perlé dressent leurs gerbes blanches.
Mais regardez. Voici le coucher du soleil.
A l'occident plus clair court un sillon vermeil.
Sa soudaine lueur, féerique, nous arrose
Et les arbres d'hiver semblent de corail rose.

VII

De la rue on entend sa plaintive chanson.
Pâle et rousse, le teint plein de taches de son,
Elle coud, de profil, assise à sa fenêtre.
Très-sage et sachant bien qu'elle est laide peut-être,
Elle a son dé d'argent pour unique bijou.
Sa chambre est nue, avec des meubles d'acajou.
Elle gagne deux francs, fait de la lingerie
Et jette un sou quand vient l'orgue de Barbarie.
Tous les voisins lui font leur bonjour le plus gai
Qui leur vaut son petit sourire fatigué.

VIII

Dans ces bals qu'en hiver les mères de famille
Donnent à des bourgeois pour marier leur fille,
En faisant circuler assez souvent, pas trop,
Les petits fours avec les verres de sirop,
Presque toujours la plus jolie et la mieux mise,
Celle qui plaît et montre une grâce permise,
Est sans dot — voulez-vous en tenir le pari ? —
Et ne trouvera pas, pauvre enfant, un mari.
Et son père, officier en retraite, pas riche,
Dans un coin, fait son wisth à quatre sous la fiche.

IX

Comme à cinq ans on est une grande personne
On lui disait parfois : — Prends ton frère, mignonne.
Et, fière, elle portait dans ses bras le bébé.
Quels soins alors ! L'enfant n'était jamais tombé.
Très-grave, elle jouait à la petite mère.
Hélas ! le nouveau-né fut un ange éphémère ;
On prit sur son berceau mesure d'un cercueil,
Et la sœur de cinq ans a des habits de deuil,
Ne parle ni ne joue, et, très-préoccupée,
Se dit : — Je n'aime plus maintenant ma poupée.

X

Je rêve, tant Paris m'est parfois un enfer,
D'une ville très-calme et sans chemin de fer,
Où, chez le sous-préfet, en vieux garçon affable,
Je lirais, au dessert, mon épître ou ma fable.
On se dirait tout bas comme un mignon péché,
Un quatrain très-mordant que j'aurais décoché.
Là, je conserverais de vagues hypothèques.
On voudrait mon avis pour les bibliothèques,
Et j'y rétablirais, disciple consolé,
Nos maîtres, Esménard, Lebrun, Chênedollé.

XI

Vous êtes dans le vrai, canotiers, calicots !
Pour voir des boutons d'or et des coquelicots
Vous partez le dimanche, et remplissez les gares
De femmes, de chansons, de joie et de cigares.
Et pour être charmants et faire votre cour,
Vous savez imiter les cris de basse-cour.
Vous avez la gaîté peinte sur la figure.
Pour vous, le soir qui vient c'est la tonnelle obscure
Où, bruyants et grisés, vous prenez le repas ;
Et le soleil couchant ne vous attriste pas.

XII

Assis, les pieds pendants, sous l'arche du vieux pont,
Et sourd aux bruits lointains à qui l'écho répond,
Le pêcheur suit des yeux le petit flotteur rouge.
L'eau du fleuve pétille au soleil. Rien ne bouge.
Le liége soudain fait un plongeon trompeur.
La ligne saute. — Avec un hoquet de vapeur
Passe un joyeux bateau tout pavoisé d'ombrelles ;
Et, tandis que les flots apaisent leurs querelles,
L'homme, un instant tiré de son rêve engourdi,
Met une amorce neuve et songe : — Il est midi.

XIII

Malgré ses soixante ans, le joyeux invalide
Sur sa jambe de bois est encore solide.
Quand il touche l'argent de sa croix, un beau soir,
Il s'en va, son repas serré dans un mouchoir,
Et vers le Champ-de-Mars, entraîne à la barrière
Un conscrit, le bonnet de police en arrière ;
Et là, plein d'abandon, vers le pousse-café,
Son bâton à la main, le bonhomme échauffé
Conte au jeune soldat et lui rend saisissable
La bataille d'Isly qu'il trace sur le sable.

XIV

Sur un trottoir désert du faubourg Saint-Germain,
Près d'un discret abbé qui lui donne la main,
Le marquis de douze ans vient de la messe basse
En noir, en grand col blanc, timide et fier, il passe,
Mais chétif et pâli par un sang trop ancien ;
Et nul ne porte un nom plus fameux que le sien.
Il rentre. C'est le jour de sa leçon d'histoire ;
Et le prêtre médite une ruse oratoire
Pour dire au noble enfant, en des termes adroits,
Ce que fut son aïeul, mignon de Henri trois.

XV

Elle sait que l'attente est un cruel supplice,
Qu'il doit souffrir déjà, qu'il faut qu'elle accomplisse
Le serment qu'elle a fait d'être là vers midi.
Mais, parmi les parfums du boudoir attiédi,
Elle s'est attardée à finir sa toilette,
Et, devant le miroir charmé qui la reflète,
Elle s'impatiente à boutonner son gant ;
Et rien n'est plus joli que le geste élégant
De la petite main qui travaille, et, mutine,
Elle frappe le sol du bout de sa bottine.

XVI

De même que Rousseau jadis fondait en pleurs
A ces seuls mots : — Voilà de la pervenche en fleurs.
Je sais tout le plaisir qu'un souvenir peut faire.
Un rien, l'heure qu'il est, l'état de l'atmosphère,
Un battement de cœur, un parfum retrouvé,
Me rendent un bonheur autrefois éprouvé.
C'est fugitif, pourtant la minute est exquise.
Et c'est pourquoi je suis très-heureux à ma guise
Lorsque, dans le quartier que je sais, je puis voir
Un calme ciel d'octobre, à cinq heures du soir.

XVII

Le printemps est charmant dans le jardin des Plantes.
Les cris des animaux, les odeurs violentes
Des arbres et des fleurs exotiques dans l'air,
Cette création, sous un ciel pur et clair,
Tout cela fait penser au Paradis terrestre ;
Et tout en écoutant, sous un sapin alpestre,
Le grondement profond des lions en courroux,
On regarde, devant les [illegible] tourbillonnants,
Tendant la trompe, avec ses airs de gros espiègle,
L'éléphant engloutir les nombreux pains de seigle.

XVIII

En plein soleil, le long du chemin de halage,
Quatre percherons blancs, vigoureux attelage,
Tirent péniblement, en battant du sabot,
Le lourd bateau qui fend l'onde de l'étambot.
Près d'eux, un charretier marche dans la poussière.
La main au gouvernail, sur le pont, à l'arrière,
N'écoutant pas claquer le brutal fouet de cuir,
Et regardant la rive et les nuages fuir,
Fume le marinier, sans se fouler la rate :
— Le peuple et le tyran, me dit un démocrate.

XIX

Près du rail où souvent passe comme un éclair
Le convoi furieux et son cheval de fer,
Tranquille, l'aiguilleur vit dans sa maisonnette.
Par la fenêtre on voit l'intérieur honnête,
Tel que le voyageur fiévreux doit l'envier.
C'est la femme souvent qui se tient au levier,
Portant sur un seul bras son enfant qui l'embrasse.
Jetant son sifflement atroce, le train passe
Devant l'humble logis qui tressaille au fracas,
Et le petit enfant ne se dérange pas.

XX

L'allée est droite et longue, et sur le ciel d'hiver
Se dressent hardiment les grands arbres de fer,
Vieux ormes dépouillés dont le sommet se touche.
Tout au bout, le soleil, large et rouge, se couche.
A l'horizon il va plonger dans un moment.
Pas un oiseau. Parfois un lointain craquement
Dans les taillis déserts de la forêt muette,
Et là-bas, cheminant, la noire silhouette,
Sur le globe empourpré qui fond comme un lingot,
D'une vieille à bâton, ployant sous son fagot.

XXI

Hier, sur une grand'route où j'ai passé près d'eux,
Les jeunes sourds-muets s'en allaient deux par deux,
Sérieux, se montrant les mains toujours actives.
Un instant j'observai leurs mines attentives
Et j'écoutai le bruit que faisaient leurs souliers.
Je restai seul. La brise en haut des peupliers

Murmurait doucement un long frisson de fête;
Chaque buisson jetait un trille de fauvette
Et les grillons joyeux chantaient dans les bluets.
Je ne serai souvent aux pauvres sourds-muets.

XXII

Comme le champ de foire est désert, la baraque
N'est pas ouverte et, sur son perchoir, le macaque
Cligne ses yeux méchants et grignote une noix
Entre la grosse caisse et le chapeau chinois;
Et deux bons paysans sont là, bouche béante,
Devant la toile peinte où l'on voit la géante,
Telle qu'elle a paru jadis devant les cours,
Soulevant décemment ses jupons un peu courts,
Pour qu'on ne puisse pas supposer qu'elle triche,
Et montrant son mollet à l'empereur d'Autriche.

XXIII

J'écris ces vers, ainsi qu'on fait des cigarettes,
Pour moi, pour le plaisir, et ce sont des fleurettes
Que peut-être il valait bien mieux ne pas cueillir,
Car cette impression qui m'a fait tressaillir,
Le tableau d'un instant rencontré sur ma route,
Ont-ils un charme enfin pour celui qui m'écoute?
Je ne le connais pas. Pour se plaire à ceci,
Est-il comme moi-même un rêveur endurci?
Ne peut-il se fâcher qu'on lui prête ce rôle?
— Fi donc! lecteur! tu lis par-dessus mon épaule.

FRANÇOIS COPPÉE.

LA POSTE PENDANT LE SIÉGE

PÉRIPÉTIES D'UN AÉRONAUTE-PHOTOGRAPHE

(Suite.)

« M. Cachier nous recommanda de la manière la plus obligeante à son collègue M. Darcy, curé de Cernon, où nous arrivâmes, exténués de fatigue et de faim, à dix heures du soir.

M. Darcy et sa mère s'empressèrent de nous donner les soins les plus dévoués. Il voulait nous faire reposer; mais à minuit on vint frapper à sa porte. C'étaient des paysans qui rapportaient une partie des bagages laissés à Vessigneul, et venaient pour nous avertir que les Prussiens étaient sur nos traces. Nous partîmes précipitamment pour Bussy-Lettrée n'ayant qu'une blouse sur le dos.

M. Legrand, receveur des postes, nous conduisit obligeamment à Dampierre.

Là, le docteur Mosnont, qui nous accueillit avec bienveillance, confia nos bagages, placés dans des tonneaux, à des conducteurs munis de laissez-passer pour du vin. Malheureusement on réquisitionnait les chevaux, et c'est après mille difficultés que nous arrivâmes à Arcis, qui était rempli de Prussiens.

Pendant la nuit, les bagages furent replacés en caisses et en paniers, et, à quatre heures du matin, nous quittions Arcis pour nous rendre à Troyes, également occupé. Nous laissions à Arcis le marin Pagano, la sûreté générale exigeait cette séparation. Bien nous prit, en effet, de partir la nuit, car nous apprîmes plus tard qu'à sept heures du matin toutes les issues de la ville étaient gardées.

A Troyes, notre position ne fut pas améliorée; nous eûmes grand'peine à nous procurer des véhicules pour nous diriger sur Auxerre. Un corps considérable de l'armée du prince Frédéric-Charles nous précédait de douze heures sur cette route, qui devenait ainsi hérissée d'obstacles pour nous. Arrivés à Avrol, que les Prussiens venaient d'occuper, on ne voulut nous laisser sortir que le lendemain après mille formalités.

Pendant que nous attendions, arrêtés par les sentinelles prussiennes, la permission du major, des coups de fusil se firent entendre à quelque distance. On nous prit pour des francs-tireurs, et c'est par grâce qu'on nous laissa rebrousser chemin vers une ferme où nous attendaient d'autres menaces.

La voiture de matériel étant dans la cour, les Prussiens voulurent la visiter, disant que sûrement nous arrivions de Paris. Je déclarai venir de Troyes, et un officier fut demandé pour constater le fait. Les soldats exigèrent, en attendant sa venue, que les caisses restassent ouvertes. C'est à cette fâcheuse mesure que je dois attribuer une nouvelle perte de plusieurs appareils importants pour le travail de ma mission. Le temps se passa, et l'officier, occupé à dîner fort heureusement, ne vint pas. Pendant ce temps, le conducteur de la voiture, qui avait laissé sa lanterne dans la grange, y retournait pour la prendre. Les Prussiens, apercevant cette grange ouverte à nouveau, pensent que nous y sommes rentrés malgré leur défense. Ils donnent l'ordre aux propriétaires de prendre des lumières pour les éclairer, et nous cherchent pour nous fusiller.

Nous avions heureusement pu, dans l'obscurité, gagner la porte de sortie de la ferme, traverser le chemin et entrer dans une auberge où étaient encore quantité d'autres Prussiens. Nous nous assîmes devant le feu. Les officiers, qui sortaient de table d'une salle à côté, nous regardaient avec méfiance et passaient près de nous le révolver à la main. Nous dûmes rester toute la nuit sur pied dans cette auberge, dont les maîtres étaient affolés par les exigences des envahisseurs, et tous nous perdîmes l'espoir de nous tirer d'affaire.

Le 18 au matin, les Prussiens s'éloignèrent sur Joigny, mais l'avant-garde n'avait pas fait trois kilomètres qu'elle rencontra à Brinois une défense organisée de la garde nationale. Le combat rendait le chemin impossible pour nous. Il fallut avec notre voiture de bagage prendre à travers champs par une pluie torrentielle, avançant très-péniblement sur des terres labourées et détrempées, poussant ou soutenant tour à tour nous-mêmes la voiture. Nous trouvions souvent les traces profondes des chevaux des uhlans qui venaient d'explorer en tous sens avant nous cette partie de la campagne.

Arrivés aux lignes françaises à Mont-Saint-Sulpice, une difficulté que nous n'attendions guère se présenta. Ce fut l'autorité de l'endroit qui ne voulant pas croire que nous eussions pu parcourir impunément tout ce pays occupé, ne trouva rien de mieux que de nous recommander désobligeamment sur le reste du chemin que nous avions encore à faire pour nous rendre à Auxerre, où nous savions le préfet instruit de notre mission. A Seignelay, cette mauvaise recommandation nous causa des ennuis sérieux et une perte de temps sensible, nos bagages furent visités et la foule, mal prévenue, se montrait hostile. Nous quittâmes ce pays escortés par un détachement de la garde nationale qui nous conduisit jusqu'à Monéteau, où une nouvelle escorte nous attendait. Nous devons dire cependant à la louange du capitaine de la garde nationale de Monéteau, dont nous avons le regret de ne pas connaître le nom, que non-seulement il nous donna protection, mais encore qu'il mit à notre disposition sa voiture et des couvertures pour nous garantir d'un temps affreux, et nous conduisit avec ses hommes chez M. le préfet d'Auxerre, où nous arrivâmes à onze heures du soir brisés de fatigue et d'émotions. Le préfet nous fit connaître qu'il venait de recevoir de la délégation de Tours l'ordre de nous y envoyer. A Nevers, nouveau télégramme de M. le ministre Gambetta, nous enjoignant d'arriver sans délais et de toute urgence.

Le 21 novembre, nous arrivions enfin à Tours. La délégation, sur les avis de M. Barreswil, l'éminent chimiste, avait eu aussi l'idée de réduire les dépêches photographiquement par les procédés ordinaires.

M. Blaise, photographe à Tours, avait commencé ce travail, mais sur papier. Il reproduisait deux pages d'imprimerie sur chaque côté de la feuille. La finesse du texte était limitée par le grain et la pâte du papier. Ce service commencé à Tours par la délégation fonctionnait assez mal, puisque du 26 octobre au 12 novembre, jour de mon départ, Paris n'avait reçu aucun message par pigeon.

Mis en demeure par M. Steenackers, directeur des télégraphes et des postes de la délégation, de fournir un spécimen de la photomicroscopie sur pellicule, l'exemplaire que je produisis fut trouvé tout à fait satisfaisant, et la photographie sur papier fut abandonnée pour les dépêches. La pellicule, outre son extrême légèreté, présentait l'immense avantage de ne poser que deux secondes, tandis que le papier nécessitait plus de deux heures, vu la mauvaise saison; de plus, sa transparence donnait un excellent résultat à l'agrandissement qui se faisait à Paris au moyen de la lumière électrique.

Le stock des dépêches fut promptement écoulé; aucun retard ne s'est produit dans notre travail; mais le déplacement de la délégation, et surtout le froid intense qui paralysait les pigeons, ont créé de sérieuses difficultés.

Lorsque rien n'entravait le vol de ces intéressants messagers, la rapidité de la correspondance était vraiment merveilleuse. Je puis, pour ma part, en citer un exemple.

Manquant de certains produits chimiques, notamment de coton azotique, que je ne pouvais me procurer à Bordeaux, je les demandai par dépêche-pigeon, le 18 janvier, à Paris, en priant de me les expédier par le premier ballon partant. Le 24 janvier, les produits étaient rendus à mes ateliers à Bordeaux. Le pigeon n'avait mis que douze heures pour franchir l'espace de Poitiers à Paris. La télégraphie ordinaire et le chemin de fer n'eussent pas fait mieux.

Les dépêches officielles ont été exécutées avec une rapidité surprenante. M. de Lafollye nous les remettait lui-même à midi, et le même jour à cinq heures du soir, malgré une saison d'hiver exceptionnellement mauvaise, dix exemplaires étaient terminés et remis à l'administration. Les dépêches privées étaient exécutées dans les mêmes conditions. Le travail était considérable, car, à l'exception d'un petit nombre de pellicules qui n'ont été envoyées que six fois, parce qu'elles sont promptement arrivées, la plupart l'ont été en moyenne vingt fois, et quelques-unes trente-cinq et trente-huit fois. Nous avons aussi reproduit en photomicroscopie une grande quantité de mandats de poste. Les destinataires ont pu toucher leur argent à Paris comme en temps ordinaire.

Chaque pellicule était la reproduction de douze ou seize pages in-folio d'imprimerie, contenant en moyenne, suivant le type employé, trois mille dépêches. La légèreté de ces pellicules a permis à l'administration d'en mettre sur un seul pigeon jusqu'à dix-huit exemplaires, donnant un total de plus de cinquante mille dépêches pesant ensemble *moins d'un gramme*. Toute la série des dépêches officielles et privées que nous avons faites pendant l'investissement de Paris, au nombre d'environ cent quinze mille, pesait en tout deux grammes. Un seul pigeon eût pu aisément les porter. Si on veut maintenant multiplier le nombre des dépêches par le nombre d'exemplaires fournis, on trouve un résultat de deux millions cinq cent mille dépêches que nous avons faites pendant les deux plus mauvais mois de l'année.

On roulait les pellicules dans un tuyau de plume que des agents de l'administration attachaient à la queue du pigeon. Leur extrême souplesse et leur complète imperméabilité les rendaient tout à fait convenables à cet usage... »

M. Dagron termine ce rapport par des explications techniques que nous ne pouvons reproduire, faute d'espace.

Nous aurions voulu connaître plus tôt ces détails, qui nous auraient permis de féliciter et de remercier, au nom de tous les Parisiens, M. Dagron qui a mis dans sa mission tant d'intelligence et de dévouement. Ce rapport a rétabli la vérité dont nous nous étions écartés pendant le siége, faute d'informations. Espérons pourtant que les expériences de M. Dagron, tout en restant acquises pour la science, ne retrouveront pas de sitôt pour Paris leur application pratique. M. Dagron est, je suis sûr, de notre avis.

MAXIME VAUVERT.

VIERGE

LA BIENFAISANCE. — Distribution de secours aux malheureux habitants d'Issy, le 30 juin. (Voir l'article page 23.)

Croquis de M. [illegible] et dessin de M. [illegible].

Le beau temps est enfin revenu; les étrangers commencent à venir visiter Paris.

Les toilettes sombres sont portées par toutes nos élégantes, car la simplicité est vraiment de bon goût en ce moment où Paris est encore en deuil.

Ce sont les robes en foulard des Indes qui l'emportent sur la soie et le taffetas.

Et, en effet, quoi de plus modeste et de plus charmant que le foulard des Indes?

La Malle des Indes, passage Verdeau, 24 et 26, dont la réputation est faite depuis longtemps, offre à sa clientèle quantité de ces délicieuses étoffes.

Elle envoie *franco*, en France et à l'étranger, sa belle collection d'échantillons.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 374

COMPOSÉ PAR M. SCHULTZ



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 372.

1. R 1 C	1. F pr. T (A) (B)
2. C 6 FR, éch. déc.	2. R pr. C (1)
3. D pr. PC, échec et mat.	
(1)	
	2. R 3 D
3. D 3 C, échec et mat.	
(A)	
	1. R 4 F
2. A pr. F	2. *ad libitum*
3. D pr. PC, échec et mat.	
(B)	
	1. C *ad libitum*.
2. D pr. PFD, échec	2. R pr. C
3. D 5 D, échec et mat.	

P. JOURNOUD

VILLE DE LYON

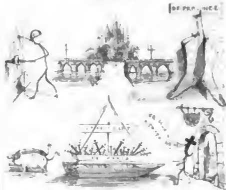
Nous avons visité le grand magasin de rubans, *A la ville de Lyon*, chaussée d'Antin, n° 6, qui avait eu aussi sa part des désastres que la Commune a amoncelés à Paris. Tout est remis en état.

Nous avons surtout remarqué, parmi les nouveautés de la saison, les *écharpes en crêpe de Chine françése*, qui obtiennent un grand succès auprès des élégantes, les *filets Masaniello*, en très-gros cordonnet, nuance des cheveux, pour coiffure tombante; un nœud à larges et longues coques, ayant nom *Alsacien*, qui est bien la plus gracieuse coiffure faite jusqu'à présent; une forme nouvelle de *violettes* d'été; des gants de Suède, de Saxe d'une qualité spéciale à la maison.

Citons encore le fameux *gant Joséphine* qui est connu; les *chapeaux*, d'une gracieuseté telle qu'ils peuvent rivaliser avec les modes des premières maisons, sans toutefois atteindre leurs prix, et les *boîtes de mercerie* toutes prêtes pour la campagne, qui obtiennent un véritable succès.

Nous engageons donc nos lectrices qui connaissent depuis longtemps les magasins de la *Ville de Lyon*, à aller visiter ces charmantes nouveautés qui sont toutes de nouvelle création.

REBUS



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

Grâce au zèle déployé, le feu s'est arrêté à la porte du Louvre.

PARIS. — IMPRIMERIE JANNIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 60 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 744. — 15 Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT



LE COMTE DE PARIS et le DUC DE CHARTRES commandant Robert Lefort.

Courrier de Paris

Il paraît que nous nous faisons d'étranges illusions.

Tous les jours, dans tous les journaux, nous répétons que Paris, comme le Phénix, est ressuscité de ses cendres, que les rues ont repris leur aspect accoutumé, que la vie a recommencé à circuler à pleines veines dans ce grand corps un instant épuisé.

Et, en l'imprimant, nous croyons être dans la vérité.

Eh bien! non! Nous sommes les jouets d'une fausse optique. Nous nous plaçons tout simplement à un mauvais point de vue.

Pour vous en convaincre questionnez, comme j'ai eu l'occasion de le faire dix fois encore cette semaine, consultez les étrangers de passage ici, ceux-là, bien entendu, qui n'avaient pas revu Paris depuis l'époque de sa véritable splendeur.

Tous vous répondront avec l'unanimité la plus décisive que la grande capitale est méconnaissable.

Ce qui les frappe surtout c'est le ralentissement de cette fiévreuse ardeur qui emportait par les places et boulevards passants et voitures, c'est l'insuffisance de l'éclairage nocturne, c'est..... c'est tout parbleu!

— Cela nous fait maintenant l'effet d'un Paris de province, me disait hier l'un d'eux.

Or, ce qui nous trompe, nous autres, c'est la comparaison. Nous nous rappelons la ville telle que le siége l'avait faite, que la Commune l'avait démolie.

Et alors, trouvant naturellement une notable amélioration, nous nous imaginons qu'il n'y paraît plus.

Grosse erreur!

Il y paraîtra bien longtemps encore. Qui sait s'il n'y paraîtra pas toujours?

~~~ On fait cependant ce qu'on peut pour effacer les traces de nos sinistres.

Peut-être même fait-on trop.

Je m'explique.

Un journal annonçait hier que l'infatigable et habile M. Alphand s'était mis à l'œuvre pour rétablir en leur état primitif..... les pelouses du Trocadéro!

Nul plus que nous ne rend hommage à l'activité sans seconde de notre général en chef des plantations. Aux Champs-Élysées et ailleurs il a fait déjà des miracles de résurrection. Mais, en conscience, quel besoin pouvons-nous avoir du Trocadéro et de ses gazons placés à perpétuité devant le soleil, comme le géant devant la *roquille?*

Ce fut là une des grosses énormités de l'haussmanisation. L'escalier, à un demi-million la marche, est ridicule. Si encore ces millions avaient produit quelque chose de grandiose et de beau. Mais c'est tout le contraire.

Les pelouses du Trocadéro coupées par des rues sans maisons sont une glacière l'hiver, un four l'été, un coupe-gorge le soir. C'est un Sahara postiche qu'on s'est amusé à créer là pour isoler ce malheureux Passy du reste de la civilisation.

Voyons! l'occasion n'est-elle pas incomparable?

La ville a besoin, grand besoin de pièces de cent sous. Il y a là d'immenses terrains qui à deux ou trois cents francs le mètre donneront un précieux bénéfice. Mettez-moi donc, carrément le Trocadéro en vente. Bâtissez-y de bons immeubles qui jouiront d'une vue splendide et d'un air n'ayant jamais servi. Vous ferez à la fois une spéculation parfaite et un acte de goût. Un quartier peuplé, gai, vivant remplacera ces steppes dont la verdure ressemble à ces malheureuses prairies que les charcutiers sèment dans les assiettes de leur devanture. Personne ne sera tenté de se plaindre du changement, et la caisse municipale, à laquelle les trente sous ont pratiqué tant de saignées, sera un brin réconfortée par ce joli appoint.

~~~ Tandis qu'on refait la toilette de nos promenades, on rouvre les portes de nos Musées.

Au Luxembourg le hasard a fait des siennes, comme toujours.

Une vingtaine de toiles nouvelles ont été installées dans les salles remises en ordre. Or parmi ces toiles une de celles qui attirent le plus les regards est un paysage signé.....

Signé: *Courbet*, parbleu!

L'ex membre de la Commune en opérant sa rentrée comme artiste, dans ce palais que ses chers collègues voulaient faire sauter! Le contraste ne manque pas de piquant à coup sûr.

Aussi les commentaires vont-ils leur train tout le jour devant le tableau du démolisseur d'Ornans. Et dame, si Courbet pouvait entendre, je doute qu'il écoutât avec plaisir.

~~~ A propos de plaisir, la future condition des théâtres continue à être un des gros points d'interrogation de l'avenir.

Les malheureux auteurs dramatiques sont en proie au sombre découragement et se murmurent sur l'air des *Deux Gendarmes*, de Nadaud :

> Ah! c'est un métier difficile
> D'amuser la *sociélé!*...

Ce matin même j'ai rencontré encore l'un de ces martyrs de la perplexité qui cheminait tête basse.

Et l'abordant :

— Ah! monsieur.

— Un deuil de famille?...

— Un deuil de cerveau.

— Comprends pas.

Vous ne comprenez pas... Ah çà! vous vous figurez donc candidement qu'il suffit au bonheur d'un homme de faire graver sur ses cartes de visite ces mots : X., *auteur dramatique*, et que du coup cela vous donne des rentes?

— Permettez,...

— Non, je ne permets pas; car vous êtes tous les mêmes, et l'amertume me monte aux lèvres, à la fin!

— Je ne vous dis pas que...

— Vous ne me dites pas... Bah! vous voulez bien reconnaître que pour être écrivain, il faut écrire. Or çà, voudriez-vous me dire, s'il vous plaît, à quel genre de pièces je puis me vouer aujourd'hui?

A la comédie de mœurs?... quelles mœurs? celles de l'Empire. Elles ont été assez bafouées, et d'ailleurs elles sont tombées si bas qu'il n'y a plus à les prendre même avec des pincettes. Quant aux mœurs actuelles, comme nous traversons au pas de course une période de transition, où il n'y a rien encore la comédie perd ses droits.

— Le pis est que...

— Ferai-je du vaudeville? Heureux ceux qui ont le cœur assez léger pour aiguiser la pointe d'un flonflon en ce moment. Mais je ne suis pas de ceux-là... Alors, me direz-vous, rabattez-vous sur le drame... Quel drame, s'il vous plaît?... Le drame militaire?... *gloire* et *victoire*, *français* et *succès!* les rimes, là, ont été jusqu'à nouvel ordre rayées du dictionnaire par Sedan, etc. Les apothéoses où Bonaparte apparaissait sur son cheval blanc, les *à cheval, messieurs!* et autres beautés du répertoire chauvin seraient trop durs à entendre aujourd'hui... N'en parlons même pas.

— Soit! Mais le drame romanesque...

— Le drame romanesque!... Vous voulez bonnement que des gens viennent s'attendrir sur la pathétile de Mlle Prolsetel, ou le coup de poignard reçu par l'ingénue, quand on vient d'assister à ces effroyables drames de la réalité qui ont usé en nous pour plusieurs années la sensibilité disponible... Je ne me sens pas de force à faire concurrence au massacre des étapes ou aux incendies de Paris... Donc, ni comédie, ni vaudeville, ni drame... Reste la féerie... Mais outre que ce genre absurde est usé jusqu'à la corde, mesdames les figurantes ont effroyablement maigri pendant le siége et le coton va être surtaxé... Littérature perdue de ce côté encore...

Comme suprême ressource, j'avais pensé à fabriquer un livre d'opéra. Mais au prix où est le ténor, il est peu probable qu'on soit en mesure de monter de longtemps autre chose que des reprises allant avec des doublures.

Vous le voyez, mon cher, métier perdu... De ce pas, je vais voir le directeur de Guignol pour lui proposer un scenario. C'est mon dernier espoir.

Tout passe, mais le gendarme et le commissaire restent...

Sur ce, mon original me quitta...

Convenez qu'il ne raisonnait pas si mal en ayant l'air de déraisonner.

~~~ La première primeur musicale nous est réservée (c'est un *reporter* qui parlait hier ainsi), c'est la cérémonie funèbre du regretté Aubert.

On assure que pour donner une splendeur exceptionnelle à ces obsèques du chef de club français, rien ne sera épargné. Il a ajouté même que la Patti et Faure reviendront tout exprès de l'étranger.

Pour ce qui est de la Patti, l'applaudissement est sans mélange. Quant à Faure, il en est déjà qui insinuent qu'il choisit adroitement une occasion de rentrer pour se soustraire aux manifestations d'hostilités que lui vaudrait certainement son départ de Paris au moment du siége.

A ceux qui tiennent ce langage, nous répondrons nettement; car il serait temps d'en finir avec les déclarations vaines et les tirades enfantines : ce fut une des maladies de l'année dernière que la persécution du franc-fileur. On aurait dit que ceux qui restaient croyaient, en faisant simplement leur devoir, accomplir un exploit si énorme qu'ils avaient droit de haute et basse justice sur le reste de l'univers.

Certes, quiconque a sans motif déserté le poste de péril a failli. Mais comment ne comprendrait-on pas qu'il y a des catégories à faire.

Voici Faure, par exemple.

Pendant toute la guerre il a à l'étranger donné des représentations au bénéfice de nos blessés. Plus de soixante mille francs sont ainsi venus par lui au secours de l'infortune.

Et vous croyez qu'il n'a pas rendu autrement service que s'il était allé un fusil sur le bras s'enrhumer aux remparts, en attendant que le plan Trochu ait pris de la moisissure.

J'ajouterai qu'un grand artiste, quel qu'il soit, ne s'appartient vraiment pas.

N'est-il pas à jamais déplorable qu'on ait perdu un Henri Regnault? Ne valait-il pas mieux que cette fin glorieuse, mais stérile? Si Raphaël avait vécu en 1870, estimez-vous qu'il n'était bon qu'à faire le n° 32 de la 4e compagnie du 112e bataillon?

Les existences ne se comptent pas, elles doivent se peser.

Le public, revenu successivement de ses exagérations patriotiques, fera à Faure, quand il reparaîtra, l'accueil qu'on doit à un artiste hors ligne qui n'a pas un instant cessé de bien mériter de la patrie absente.

~~~ Ce qui atteste, quoi qu'en ait dit mon étranger du début, que la vie normale tend à reprendre son cours, c'est la réapparition solennelle du *Canard*.

Cher canard! joie du fait divers! délices du *Constitutionnel!* Pâture des âmes crédules! Cher canard, on s'est bien moqué de toi. Mais comme tu nous a manqué depuis dix mois! Hélas! il ne restait plus de place pour toi au milieu de nos horreurs. Mais tu reparaîs, Sois béni. Salut à toi!

Prudhomme disait à propos de ton retour :

— Le canard, c'est l'hirondelle de la tranquillité!

Tu as d'ailleurs fait une rentrée imposante, du premier coup tu nous a presque rendu le *serpent de mer*.

Oui, cette semaine les journaux ont annoncé la découverte sur les côtes d'Afrique du *poisson cerf-colant*, espèce encore inédite, ornée de deux cornes, d'une queue de chat, et remplaçant les dents par une *lime* naturelle, assez puissante pour scier du bois!!!

N'est-ce pas que c'est réussi? N'est-ce pas aussi que le cœur se reprend à battre doucement à la vue de ce vieil ami qu'on croyait perdu?

~~~ Et le mot de la fin..... une résurrection aussi!

B..., pendant la campagne, s'est affublé du brassard de la Société de Genève, ce qui l'a soustrait au service actif, mais ne l'a pas empêché de faire des pieds et des mains, après coup, pour être décoré.

Vains efforts, l'ambulancier a échoué.

Un ami le rencontre, B... lui conte sa déconvenue.

— Tu aurais dû t'en douter, mon bon... La Croix-Rouge mène à la rue du Four.

PIERRE VÉRON.

Revue de la Semaine

Un document d'une importance réelle a vivement attiré l'attention publique pendant les quelques jours qui viennent de s'écouler, nous voulons parler, nos lecteurs l'ont compris, de la proclamation de M. le comte de Chambord.

Elle est adressée au peuple français, et c'est, d'un bout à l'autre, une déclaration de principes.

L'arrivée de l'héritier direct de Charles X, et des informations puisées à diverses sources, donnaient lieu de penser que le chef de la maison de Bourbon ne tarderait pas à prendre la parole. Il l'a prise en effet et on ne peut refuser à ce langage la franchise, la loyauté, l'élévation, les nobles qualités, enfin, qui le recommandent à l'estime de tous.

Mais si le langage prouve en faveur du prince qui l'a tenu, ne peut-on pas dire aussi qu'il creuse un abîme entre son pays et lui ?

Le paragraphe relatif au drapeau est comme un coup de foudre, et ce premier coup a eu pour effet de scinder le parti légitimiste en deux grandes fractions.

Les uns, ceux que l'on pourrait appeler les Jacobites de la légitimité, se sont ralliés au comte de Chambord. Il a parlé, ils se sont inclinés; ils ont la religion de l'obéissance. Il en est de leur opinion politique comme de la foi des catholiques quand le pape lance une encyclique du haut du Vatican. Ils y répondent, quelles que soient leurs sympathies, par la soumission.

Les autres, plus mêlés au mouvement des esprits, plus au fait des besoins, des aspirations, et pourquoi ne pas le dire, des légitimes amours d'un peuple qui a vaincu et souffert sous des couleurs nouvelles rendues sacrées par le malheur, se sont séparés de leur roi.

Entre un homme, si haut placé qu'il soit, et le pays, ils ont choisi le pays. Des yeux tournés jusqu'alors vers le passé regardent à présent l'avenir.

Cette même scission qu'on a remarquée parmi les hommes elle s'est manifestée parmi les journaux.

Une note rédigée par un groupe considérable de députés, et qui portait la marque de leurs sentiments, ou pour mieux dire, de leurs dissentiments, a été envoyée aux divers organes de la presse légitimiste. Un certain nombre, et dans ce nombre les plus importants, l'ont insérée et appartiennent désormais à l'opinion représentée par les signataires. Les autres l'ont écartée de leurs colonnes.

C'est donc un fait accompli aujourd'hui; il y a dans le parti légitimiste si compact, si uni, jusqu'à ce jour, une rupture. Elle ira s'élargissant par la force même des choses, et il y aura bientôt entre ces deux fractions du parti la même distance qui sépare en Angleterre les Wighs des Torys.

C'est leur chef qui l'a provoquée. Personne ne songera à lui faire un crime de sa sincérité. Il est de ces situations qui demandent une complète franchise, et la question avait une telle importance qu'elle voulait être tranchée et tranchée nettement, à la veille surtout de démarches qui auraient eu le caractère d'un manifeste.

L'histoire émue dira, un jour, quelles scènes ont marqué ce dénouement, qui a presque la valeur politique d'une abdication. Elles n'ont manqué ni de grandeur ni d'imprévu, et semblent clore une existence à laquelle la dignité dans les actes et la noblesse dans les paroles n'ont jamais fait défaut.

Sa proclamation lancée, et après un séjour de quelques jours à peine sur le sol de la patrie, le comte de Chambord est rentré dans l'exil.

Il sentait qu'il n'avait plus rien à faire en France.

Quelques-uns, étonnés, ont pu croire, en lisant cette proclamation, que c'était un suicide et que celui qui avait été le duc de Bordeaux, l'enfant du miracle, ayant eu comme une vision des abîmes que dix révolutions ont ouverts dans le vieux royaume de Louis XIV, avait voulu lui-même écarter de sa tête une couronne périlleuse.

Nous ne le croyons pas. Nous aimons mieux penser qu'en signant cet acte suprême de sa vie publique, le comte de Chambord a obéi simplement au cri de sa conscience.

On peut dire aujourd'hui que la fusion a vécu.

Pendant bien des années, mais surtout pendant ces derniers jours, bien des esprits d'élite, bien des hommes convaincus s'en étaient occupés avec une ardeur que ne rebutait aucun obstacle et des espérances auxquelles les événements semblaient donner la probabilité, sinon même la certitude du succès. Il n'en sera plus question désormais.

Si le respect, mieux que cela la religion des principes et des traditions de sa famille imposaient un devoir impérieux à M. le comte de Chambord, le souvenir des périls affrontés, des batailles livrées, d'une longue communauté de gloires et de deuils, rend le drapeau tricolore sacré à d'autres princes. Et ce n'est pas à l'heure sanglante où il vient d'être déchiré par une longue suite de désastres marqués à la dernière heure par un triomphe, qu'ils le peuvent abandonner.

On s'est beaucoup occupé et préoccupé, ces temps-ci, des princes de la famille d'Orléans momentanément réunis à Paris. Ils y étaient tous, ceux qui étaient arrivés dès les premiers jours et ceux qu'on attendait encore, c'est-à-dire M. le prince de Joinville, M. le duc d'Aumale, M. le comte de Paris, M. le duc de Chartres, puis M. le duc de Nemours avec son fils M. le duc d'Alençon, et M. le duc de Montpensier, auxquels s'étaient joints Mme la princesse Clémentine et son fils, le prince Philippe de Wurtemberg.

Aussitôt que Mme la comtesse de Paris, relevée de ses couches sera en état de supporter les fatigues du voyage, les princesses de la famille d'Orléans quitteront leurs résidences d'Angleterre pour se fixer provisoirement au château de Randan, en Auvergne, où le prince de Joinville leur offre l'hospitalité.

En attendant, les princes font connaissance avec les besoins, les habitudes d'esprit, les aspirations, les tendances d'un pays auquel tant de liens les attachent, après que tant de catastrophes les en avaient séparés.

Mais ce que d'abord ils éprouvent et ce qui déborde de leurs discours, c'est la joie immense du retour. Les pères pleuraient d'avoir perdu leur pays; les fils pleuraient de ne pas le connaître.

Une destinée maligne semble promener la France un peu lasse d'élections en élections. C'est comme une valse sans repos qui l'entraîne autour des urnes incessamment ouvertes.

A peine les élections du 2 juillet sont-elles achevées; et on sait au milieu de quel déluge d'affiches et de professions de foi, que de nouvelles élections se préparent. Qui pourrait compter celles auxquelles Paris et la France ont été conviés depuis le 4 septembre. Ah ! que de voies et combien qui pourraient compter parmi les plus désastreux ! Le deuil public en conservera longtemps le souvenir.

Il s'agit cette fois d'élections municipales. Les vingt arrondissements de Paris sont appelés le 23 juillet prochain à élire les conseillers municipaux qui doivent prendre en main la direction des affaires de la grande ville et, pour le dire en passant, elles sont quelque peu embrouillées, ces affaires sur lesquelles ont passé les crimes et les folies de la Commune.

Les élections du dimanche 23, ont donc une importance qui n'échappera à personne. Il faut rendre à la ville le calme moral et à ses finances l'ordre qui en est la condition vitale. Ici l'abstention serait un crime qui pourrait avoir des conséquences fatales. Qu'on ne l'oublie pas, la question de la Commune est toujours à l'ordre du jour. Elle est morte en fait, cette Commune d'exécrable mémoire, en idée elle vit toujours. C'est le rêve de quelques esprits pervers, c'est l'aberration d'un grand nombre d'autres aveugles ou ignorants.

Que les électeurs le sachent donc et qu'ils se pénètrent bien de cette vérité. S'ils reculent devant le mince dérangement d'une heure pour aller au scrutin et y déposer leurs votes, c'est une chance de triomphe qu'ils donnent à la liste du désordre et de la folie.

Une expérience a été faite. Des hommes d'état sortis du café de Suède ou du café de Madrid ont passé par les vingt mairies de Paris. Ce qui était des mairies, ils en ont fait des écuries d'Augias. Chacune avait ses règlements, sa police, son administration, ses finances, surtout ses fantaisies. Il faut nettoyer tout cela. Des conseillers sages, intelligents, rompus au maniement des affaires, les connaissant à fond, actifs, dévoués, y suffiront à peine. Si on en nomme d'autres qui promènent leurs discours dans les clubs, Paris déjà malade deviendra incurable.

Donc Parisiens, souvenez-vous des Tirard et des Mottu ! Souvenez-vous en pour les oublier ! Il y va du salut de la grande ville.

Une chose bonne entre toutes les choses tristes qui nous ont accablés c'est la prochaine délivrance d'une partie de notre territoire.

Un premier demi-milliard a été payé à la Prusse, qui a reçu — ce sont les journaux allemands qui le racontent — seize wagons chargés d'or et d'argent. Trois de nos départements, la Seine-Inférieure, l'Eure et la Somme, vont être abandonnés par les Prussiens et rendus à l'administration française. Ce sera pour ces populations cruellement éprouvées par tous les maux qu'entraîne une longue occupation un immense soulagement. Elles en attendent le moment avec une anxiété que rend plus vive l'approche de la délivrance.

Un nouveau milliard versé dans les caisses prussiennes — et ne rappellent-elles pas ce fameux tonneau des Danaïdes dont jamais rien ne pouvait combler le vide ? — permettra d'espérer la retraite des armées de l'empereur Guillaume des forts de la rive droite, des départements de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Mais il faut en outre, que l'ordre paraisse au gouvernement prussien, suffisamment rétabli à Paris. Il l'est; et des négociations sont ouvertes entre le cabinet de Versailles et le cabinet de Berlin pour faire pénétrer cette conviction de l'esprit de M. Thiers dans l'esprit de M. de Bismark.

M. Thiers y mettra, on peut en être sûr, autant d'intelligence que d'activité. On a donc la ferme espérance qu'il réussira.

Cette partie du territoire de la France rendue à la France, la Champagne tout entière, une partie de la Bourgogne, ce qui nous reste de la Lorraine demeureront encore sous la surveillance des baïonnettes prussiennes. Que cette pensée atroce nous inspire la résolution mâle de rester unis; d'appliquer toutes nos forces et toutes nos ardeurs à l'œuvre du salut commun et la délivrance du pays sera la récompense de nos efforts.

Une France refaite, rien ne sera plus impossible dans l'avenir. Mais il faut la refaire.

Là-dessus point d'illusion.

On sait dans quels liens de fer l'Alsace et la Lorraine sont étreintes. Elles souffrent mille maux et les endurent avec un courage viril qui rend plus solides les attaches secrètes qui les unissent à la France mutilée. Une mesure vient d'être prise par le Gouvernement qui obtiendra l'assentiment général. Elle était réclamée également et par le patriotisme et par l'humanité.

Désormais les enfants qui ont abandonné l'Alsace pour chercher un asile en France, où tant de mains les ont accueillis, seront assimilés pour l'habillement, l'entretien, l'instruction, aux enfants de troupe et répartis dans les régiments. Ils y trouveront une famille en même temps qu'une patrie.

Cette mesure d'ailleurs ne fera que régulariser une situation dont plusieurs régiments avaient pris l'initiative, poussés à cette œuvre de charité par un sentiment honorable de solidarité nationale.

Des lois importantes en matière de finances ont été tout récemment adoptées par l'Assemblée nationale. Elles augmentent le chiffre des impôts déjà existants et en créent quelques uns nouveaux. Ils sont, les uns et les autres, destinés à établir l'équilibre dans nos budgets. Chacun se résignera à en accepter le poids. La guerre et la révolution ont laissé un gouffre, le gouffre du déficit qui se chiffre par des milliards.

Chaque citoyen se dira que les quelques centimes que l'État va prélever sur sa consommation de chaque jour arriveront par la continuité à le combler.

Ce sera le rachat du pays par le pays.

AMÉDÉE ACHARD.

BREST. — Les pontons de la rade, servant de prison aux insurgés. — (Par M. Eug. Grand) — A. Port marchand. — B. Baie de la Frette. — C. Baie de Kellern. — D. Cours d'Ajot. — E. Le Goulet. — F. Entrée du port militaire.
1. Les pontons : La Ville-de-Lyon, le Breslau, le Duquesne, l'Adour. — 2. La Renommée, transport-Hôpital. — 3. Les pontons : La Ville-de-Bordeaux, le Napoléon, l'Hermione, le Coëdic, l'Austerlitz. — 4. L'Yonne — 5. L'Atalante. — 6. La Bretagne. — 7. Le Borda.

M. DUCATEL

Le meilleur éloge qu'on puisse faire de M. Ducatel, c'est de publier le rapport officiel qui précède sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur.

Rapport à M. le chef du pouvoir exécutif, président du conseil des ministres.

« Versailles, le 1er juillet 1871.

« Monsieur le président,

« Le 21 mai dernier, à trois heures de l'après-midi, au moment où le feu de nos batteries était dirigé avec la plus grande énergie sur la partie de l'enceinte de Paris, voisine de la porte de Saint-Cloud, tout à coup un homme est apparu près de cette porte, au bastion 64, agitant un mouchoir blanc en guise de drapeau parlementaire.

« Ce signal est aperçu de nos avant-postes, heureusement très-rapprochés; on se demande toutefois si l'on n'a pas encore à redouter une de ces trahisons dont on avait déjà eu plusieurs fois à souffrir; mais bientôt le commandant des troupes établies sur ce point, le capitaine de frégate Trève, après avoir défendu à ses soldats de le suivre, se précipite seul en avant, et reconnaît immédiatement qu'il est en présence d'un homme qui s'est dévoué pour le pays. Cet homme était M. Jules Ducatel, simple piqueur au service municipal de la ville de Paris, demeurant près du Point-du-Jour, qui avait déjà fait, dans le même but, plusieurs reconnaissances périlleuses, et qui, après avoir constaté que les insurgés avaient été délogés par le feu de notre artillerie de cette partie du rempart, venait, au péril de ses jours, en avertir nos troupes et les mettre à même de pénétrer dans la ville, sans avoir à faire brèche et à donner l'assaut.



M. DUCATEL, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

« A l'aide de ces précieuses indications, l'armée entrait dans Paris et prenait possession, sans résistance, de la porte de Saint-Cloud et des deux bastions voisins.

« Averti par le télégraphe, le général Douay put accourir, s'emparer de l'espace compris entre les fortifications et le viaduc, et faire ouvrir la porte d'Auteuil après un combat assez vif.

« Ducatel fit ensuite part au général Douay de la possibilité qu'il y aurait d'aller jusqu'au Trocadéro; il servit de guide au colonel Piquemal, chef d'état-major de la division Verger. On arriva ainsi devant la barricade qui barrait le quai de Grenelle. Ducatel se montra seul en avant, malgré les coups de fusils qui étaient échangés, entraîna en parlementant la fuite des insurgés, et donna ainsi à la colonne le moyen de franchir la barricade et d'enlever le Trocadéro.

« C'est alors que Ducatel faillit être victime de son dévouement. Saisi par les insurgés, il fut amené jusqu'à l'École militaire, et allait être fusillé, lorsque l'apparition de nos troupes dissipa les membres du prétendu conseil de guerre qui s'apprêtait à le juger.

« M. Ducatel a ainsi rendu le plus signalé des services, et vous jugerez sans doute, monsieur le président, qu'une récompense exceptionnelle lui

BREST. — L'avant d'un ponton occupé par les prisonniers insurgés. — (D'après le croquis de M. Eug. Grand.)

est due : je ne puis mieux faire d'ailleurs que de laisser parler ici M. le commandant Trève, témoin de l'incident sauveur qui a déterminé la fin de l'insurrection parisienne :

« Lorsque Ducatel est subitement apparu au bastion 64, agitant un mouchoir blanc, nos batteries dirigeaient leur feu sur cette partie des remparts.

« Nous l'avons cru perdu pendant quelques minutes. Déjà trompés par des appels de ce genre, nos soldats s'apprêtaient à punir ce brave serviteur.

« La Providence, en l'arrachant à des périls si multipliés, a sans doute voulu récompenser un trait d'héroïsme bien rare.

« En effet, passer à travers les lignes des insurgés, gagner peu à peu le Point-du-Jour et venir enfin nous crier, sous une pluie de projectiles, que cette partie de Paris était à nous si nous le voulions, c'est là un acte qu'un grand cœur peut seul accomplir. »

« A ces nobles paroles, qui méritent de devenir historiques je n'ai rien à ajouter, monsieur le président, et je vous prie de vouloir bien signer le projet d'arrêté ci-joint conférant à M. Jules Ducatel la croix de chevalier de la Légion d'honneur, que demandent pour lui les meilleurs juges des traits de courage et de dévouement, M. le ministre de la guerre et M. le maréchal de Mac Mahon.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mon respect.

« *Le ministre des travaux publics,*

« R. DE LARCY. »

LE COMTE DE PARIS

Louis Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, est né à Paris le 24 août 1838.

Il est le fils aîné de ce duc d'Orléans si malheureusement enlevé à la prédilection du peuple français par un accident de voiture arrivé sur la route de la Révolte.

C'était le 13 juillet 1842. « Jamais la mort d'un homme, dit l'auteur de *Lutèce*, n'a causé un deuil aussi grand. Il n'y eut que sanglots et lamentations sur le compte du beau prince qui venait de s'éteindre si jeune et si charmant, ce caractère si chevaleresque, ce Français dans la plus aimable acception du mot. Pour la France, la fin prématurée du jeune prince est un malheur réel. »

La princesse Hélène, veuve de l'héritier présomptif du trône de France, prit en main l'éducation de ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. Elle se consacra tout entière à cette œuvre, convaincue, comme elle l'a écrit plus tard, « qu'il faut que le sentiment du beau se développe dans les jeunes âmes des enfants. » Avec le sentiment du beau, elle développa également chez les deux princes les principes de la vérité, de la loyauté, du patriotisme.

Plein de raison et de profondeur grandit le comte de Paris, dont le malheur semblait s'appliquer à fortifier l'âme. Il avait quatre ans quand la mort vint lui enlever brutalement l'affection de son père; il en avait dix lorsque la Révolution de 1848 lui arracha sa patrie et le condamna à un exil de vingt ans, exil dont un récent décret de l'Assemblée nationale vient de faire cesser l'amertume.

Le comte de Paris a fait son apprentissage des armes en Amérique, où il accourut pour défendre une des plus nobles causes, l'affranchissement des noirs. Il combattit pendant deux ans dans les armées du Nord. Il revint en Angleterre où deux ans après, le 30 mai 1864, il se mariait avec la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier, son oncle.

Pendant son éloignement du sol français, le comte de Paris a beaucoup voyagé. Il résidait d'ordinaire à Twickenham sur les bords de la Tamise. C'est là qu'il vivait en famille; c'est là que sont nés ses deux enfants : la princesse Marie-Amélie-Louise-Hélène et le prince Louis-Philippe-Robert, âgé aujourd'hui de trois ans.

Depuis sa rentrée en France, le comte de Paris a été reçu par M. Thiers, à Versailles. A Paris il loge chez M. le comte Paul de Ségur, rue de la Pépinière, tandis que son frère et sa belle-sœur, le duc et la duchesse de Chartres sont chez M. de Bondy.

Mme la comtesse de Paris, que les suites de ses couches retiennent en Angleterre est la seule personne de la famille qui ne soit pas encore venue en France, à Paris.

Jusqu'à présent, et du jour où le comte de Paris a revu sa patrie, la République française n'a pu constater qu'une chose : c'est qu'il y avait en France un citoyen de plus.

LÉO DE BERNARD.

LE DUC DE CHARTRES

ROBERT LE FORT

L'effondrement de Sedan avait entraîné la chute de l'empire et condamné à l'immobilité l'armée de Metz, la seule armée impériale qui tînt encore. Les Prussiens victorieux débordaient dans les plaines du Nord et de l'Ouest, ravageant tout pour ravitailler les corps qui marchaient à l'investissement de Paris.

Amoindrie par ses désastres successifs, la France improvisait ici et là des armées pour arrêter le flot de cette invasion allemande qui montait, montait plus serré à chaque étape.

Il n'y avait rien, alors qu'on aurait eu besoin de tout. Il fallait tout faire en quelques jours; lever des soldats, les initier aux premiers éléments de la vie militaire, organiser à la diable les intendances pour marcher au plus tôt à l'ennemi, tâcher de lui arracher quelque lambeau de cette France qu'il déchirait à belles dents.

Riche et féconde, la Normandie fut la première menacée dès que la capitulation de Sedan eut laissé aux Prussiens leurs mouvements libres.

Le général Briand fut chargé par le gouvernement de la défense nationale de couvrir les grasses plaines qui s'étendent de Rouen à la mer; de sauver, s'il le pouvait, Dieppe et le Havre. Briand ramassa quelques régiments de marche, recruta quelques mobiles et fit appel à tous ceux qui sentaient battre sous leur mamelle gauche un cœur français chargé de haine contre l'envahisseur. A cet appel répondirent quelques jeunes hommes d'élite. Un prince, qu'on aurait jadis appelé un *enfant de France*, fut de ceux-là; mais il ne vint pas dans l'armée de Briand pour briguer les premiers rangs. Quoique sachant son métier pour l'avoir appris sur les champs de bataille de l'Amérique pendant la guerre de sécession, et dans les plaines de la Lombardie pendant la campagne d'Italie, le duc de Chartres, second fils du duc d'Orléans et petit-fils du roi Louis-Philippe, se présenta dans l'armée française comme simple soldat. Il dépouilla même son titre de prince et laissa dans sa giberne le bâton de maréchal que dans le temps on donnait comme hochet aux enfants de France au berceau. Le duc de Chartres ne fut plus à l'armée de Bretagne que le volontaire Robert le Fort. Robert devint bientôt caporal instructeur; il passa même officier.

Après la prise de Rouen et la retraite de l'armée de Briand qui se repliait sur le Havre, Robert le Fort, qui voulait faire travailler son épée, courut à l'armée de la Loire, alors en formation sous le commandement du général Chanzy. Il fut élu chef d'état-major du général Dargent et assista à toutes les affaires. Dans les combats qui se livrèrent autour d'Orléans, et, à la tête d'une poignée de soldats résolus, il enleva une batterie prussienne et fit prisonnier l'officier ennemi. Robert le Fort fut proposé trois fois pour la croix de la Légion d'honneur que lui décerna enfin M. Thiers, devenu chef du pouvoir exécutif.

Le vaillant officier, l'intrépide volontaire des armées de Bretagne et de la Loire, est redevenu aujourd'hui simple prince du sang, citoyen libre de la République française.

Si la France est encore une fois menacée dans son existence de grande nation, ou si le moment vient où le pays décrétera la nécessité de laver les hontes dont le second empire nous a fait abreuver par l'étranger, ce jour-là la France peut compter sur le duc de Chartres, qui redeviendra Robert le Fort, nom qu'il a emprunté à l'un de ses illustres ancêtres, et que son jeune passé nous autorise à croire qu'il illustrera encore.

Il arrivera, nous n'en doutons pas, au *but fort élevé* que sa noble mère, la princesse Hélène, aurait été si heureuse et si fière de lui voir atteindre. Il atteindra ce but, car Robert d'Orléans a du temps devant lui.

Né en novembre 1840, il n'a pas encore accompli sa trente et unième année.

LÉO DE BERNARD.

LES PONTONS DE BREST

Les caves de l'Orangerie de Versailles et les baraquements de Satory se sont trouvés insuffisants pour renfermer les milliers de prisonniers que la défaite de l'insurrection communeuse a mis entre les mains de l'armée. Il a bientôt fallu les répartir dans d'autres lieux et choisir ceux qui offraient les plus solides garanties contre les tentatives d'évasion ou de révolte.

On ne pouvait trouver mieux que les pontons de nos grandes cités maritimes. Ce sont là, en effet, des forteresses dont l'isolement, au milieu de l'Océan, rend la surveillance bien plus efficace. Brest, notre grand port militaire, avait tout ce qu'il fallait pour donner un logement sûr aux ex-fédérés. On n'eut pas trop de peine à former trois escadres pénitentiaires de pontons, qu'on installa à une distance assez respectable de la rade.

L'une de ces escadres, composée des vaisseaux : *le Fontenoy* et *la Bretagne*, des trois transports *la Renommée*, *l'Hermione*, *la Marne*, et de la corvette cuirassée *l'Atalante*, fut installée dans la grande rade.

La Ville de Bordeaux, *le Napoléon*, *l'Austerlitz* et *l'Yonne*, mouillés dans le voisinage de l'île de Trébéron, formèrent la seconde section, dont l'ensemble pénitencier fut complété par une troisième section embossée sous les feux du fort de l'Armorique, à quelques encâblures de l'île Ronde.

Ces navires, commandés par un officier supérieur qui a installé son quartier général sur *le Fontenoy*, sont sous les ordres d'officiers de vaisseau, surveillés par les équipages et gardés par des troupes d'infanterie de marine.

Douze mille prisonniers environ sont répartis sur les pontons, qui peuvent chacun en contenir de sept à neuf cents, logés dans les batteries. Divisés par escouades de dix, les ex-fédérés font trois repas par jour. Le vin est absolument proscrit de leur ordinaire. A part cela, leur nourriture est à peu près la même que celle des matelots.

Deux heures le matin et deux heures le soir, les prisonniers montent sur le pont pour y respirer la vivifiante brise de la mer. Il leur est permis de fumer pendant ce temps de promenade hygiénique.

Ceux qui sont malades sont soignés, soit à l'hôpital maritime, soit au lazaret de Trébéron. Leur état sanitaire est aussi bon que possible, et sur le nombre, on compte, en moyenne, quatre décès par jour.

Il y a eu dans les premiers jours, et alors que l'exaspération de la défaite n'était pas encore calmée, quelques tentatives d'insubordination à bord des pontons de Brest. Une répression énergique en a eu facilement raison. Les révoltes n'ont pas chance de réussir en pleine mer et dans ces conditions. Quant aux évasions, leur réussite est encore plus problématique, car outre la surveillance du bord, des chaloupes à vapeur et armées en guerre se livrent tout autour des pontons à un continuel va-et-vient. La mission spéciale de ces *mouches* marines est de surveiller nuit et jour les pontons et de signaler tout mouvement et tout incident qui ne serait pas réglementaire.

MAC VERNOLL.

CORRESPONDANCE

Brest, juillet 1871.

Mon cher directeur,

Je profite de mon passage à Brest pour vous envoyer des dessins relatifs aux prisonniers venant de Paris.

Lorsque le voyageur arrive par le chemin de fer, la rade se découvre entièrement; l'embarcadère se trouvant au sommet de la ville, en amphithéâtre; de cette position, on voit très-distinctement : le port marchand, le Goulet, l'entrée du port militaire, la baie de Trébéron, la pointe et le fort de l'île Longue, la pointe des Espagnols; la baie de Kélerne et le phare de Porzic, le tout faisant un panorama magnifique.

Je ne vous parle pas de la ville, qui ne manque pas cependant d'un certain attrait par ses accidents de terrain, ni du port militaire, d'un aspect grandiose, et dont il faudrait faire un sujet spécial. Ce qui doit vous intéresser, en ce moment, ce sont certainement les prisons flottantes, les pontons.

Ces derniers sont disposés dans la rade, en trois groupes distincts, formant, pour ainsi dire, trois plans dans la perspective.

Le premier groupe, en avant, est composé des navires : *la Bretagne, l'Atalante, la Borda, le Souffleur, le Bougainville, l'Inflexible* et *la Renommée*, transport hôpital; dans le groupe venant après, et qui se trouve dans la baie de Kellern, sont : *la Ville-de-Bordeaux, le Napoléon, le Cordic, l'Austerlitz*; puis, dans le troisième groupe, tout au fond : *la Ville-de-Lyon, le Breslau, le Duquesne, l'Adonis*.

Vous verrez, du reste, très-bien, dans le dessin général de la rade que je vous envoie, la disposition de ces trois groupes.

Chacun de ces pontons contient environ de mille à onze cents prisonniers, où toutes les classe sociales sont confondues. J'ai vu s'y coudoyer des littérateurs, artistes, médecins, ouvriers, etc., et pas mal de cette tourbe humaine n'ayant pas de nom dans l'échelle sociale. — Tout cela (pardonnez-moi l'expression, mais c'est la seule qui rende bien la vérité), tout cela *grouille* pêle-mêle sur le pont encombré, au moment de la promenade; et pourtant on n'y fait monter que la moitié des prisonniers, à tour de rôle.

Là, les occupations sont diverses: les sympathies morales et physiques se cherchent et forment groupes: ceux-là causent, d'autres jouent aux cartes, quelques-uns lisent ; d'autres enfin, assis dans des coins, ôtent leurs vêtements, pièce à pièce, les raccommodent, les nettoyent et les purgent, en un mot, de ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, résulte d'une si grande agglomération.

C'est la vue de ce pont, ainsi animé, qui forme le sujet de mon second dessin.

Mais voici l'heure du courrier, je remets à un prochain envoi d'autres détails.

Recevez, etc.

EUGÈNE GRAND.

LES ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

L'UNION PARISIENNE DE LA PRESSE

Six mois de siége et soixante et onze jours de l'exécrable règne de la Commune, Paris se trouvait un peu désorienté politiquement.

Les secousses avaient été violentes et prolongées. L'esprit public, momentanément affaissé par les horreurs de deux siéges, celles d'un double bombardement, par la capitulation du 28 janvier et la terreur que la Commune avait fait peser sur tous, l'esprit public ne pensait qu'à une chose, assurer la tranquillité, la sécurité si longtemps troublées.

Convoqués par décret du 10 juin pour les vingt et une élections complémentaires du 2 juillet, les Parisiens étaient assez embarrassés dans les choix de leurs candidats. Ils étaient à peine remis de tant et de si terribles émotions, et ne savaient à laquelle entendre de toutes ces professions de foi qui s'étalaient sur les murailles.

M. de Girardin voulait qu'on envoyât à la Chambre les dix-neuf rédacteurs en chef des journaux qui avaient combattu et la dictature de Gambetta en province et ceux qui s'étaient courageusement élevés contre les excès de la Commune à Paris.

L'opinion restait dans une indécision voisine de l'indifférence, qui menaçait de finir en découragement. Une abstention générale du grand parti de l'ordre était à craindre.

C'est alors que les journaux résolurent de prendre la direction du mouvement électoral et de pousser l'électeur au scrutin.

Une première réunion eut lieu chez M. Guéroult, directeur de l'*Opinion nationale*. Ce jour-là, on ne constata que la probabilité prochaine d'une scission parmi les différents journaux représentés.

M. Jenty, de la *France*, et M. Gildat, du *Constitutionnel*, prirent, quelques jours après, le mouvement en mains et convoquèrent la presse de Paris. Une nouvelle réunion eut lieu, d'où sortit le comité de l'*Union parisienne de la Presse*. On rédigea un programme, auquel vingt journaux adhérèrent.

Formation d'une liste unique de candidats, choisis en dehors de toute préoccupation exclusive de parti, et dont les antécédents et la profession de foi offriraient de sérieuses garanties *à la cause de la paix publique*, tel fut ce programme en quelques lignes qu'acceptèrent et défendirent le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats*, le *Droit*, la *France*, le *Gaulois*, le *Figaro*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, la *Liberté*, le *Messager de Paris*, le *Monde*, la *Patrie*, le *Pays*, l'*Union*, l'*Univers*, le *Correspondant*, le *Moniteur universel*, le *Petit Moniteur*, la *Petite Presse*.

Les réunions eurent lieu au nº 1 de la rue Drouot, dans le local dont notre gravure reproduit l'aspect. A ces réunions assistaient : MM. Gildat, du *Constitutionnel*; Bast, du *Journal des Débats*; Léopold de Gaillard, du *Correspondant*; François, du *Droit*; Villemessant, du *Figaro*; Jenty, de la *France*; Tarbé, du *Gaulois*; Janicot, de la *Gazette de France*; Taillandier de Villeneuve, de la *Gazette des Tribunaux*; Hervé, du *Journal de Paris*; de Précy, de la *Liberté*; Eug. Rolland, du *Messager de Paris*; Ravelet, du *Monde*; Lanrières de Thémines, de la *Patrie*; Eugène Veuillot, de l'*Univers*; Paul Dalloz, pour le *Moniteur universel*, le *Petit Moniteur*, le *Monde illustré*, la *Petite Presse*.

Le comité de l'*Union parisienne de la Presse* avait eu le bon esprit de laisser au second plan la question de la forme de gouvernement. Il se rattait au programme de M. Thiers, comprenant avec beaucoup de raison qu'en l'état actuel la lutte n'existe point entre la République et la Monarchie, mais bien entre le parti de l'ordre et celui du désordre. Et on avait trop souffert du désordre pour ne pas combattre pour l'ordre, au moins à coups de bulletins.

L'*Union parisienne* englobait dans son programme tous les républicains *provisoire*, ainsi que les appelle M. Eug. Yung. Sa liste n'a pas passé tout entière aux élections, mais la majorité de ses candidats ont été élus ou appelés au moins par le vote universel.

Le grand honneur de l'*Union parisienne de la Presse* sera d'avoir pris la tête du mouvement électoral dans un moment de trouble aussi profond que celui que nous venons de traverser, et dont les secousses nous agitent encore.

MAXIME VAUVERT.

LA HAINE SAINTE

Un des plus grands crimes de la Commune aura été d'émousser la haine de la Prusse dans l'âme de la France. Qu'elle était forte et ardente cette sainte haine au lendemain du siége de Paris, après les préliminaires de la paix féroce qui faisait passer la patrie sous les Fourches de la conquête! La soif des représailles nous dévorait tous, l'espoir de la revanche prochaine ou lointaine était l'idée fixe du pays entier. Des ligues se formaient, comme des cordons sanitaires, contre le retour des espions allemands. On se promettait de ne plus vivre que pour la revendication et pour la vengeance. Le serment d'Annibal était gravé dans chaque cœur.

L'insurrection du 18 mars éclata; Paris fut envahi par ses bandes. Elle le remplit d'insanités et de crimes: elle en fit l'épouvante et l'horreur du monde. La Jacquerie, accouplée au Jacobinisme, engendra une faction monstrueuse dont la politique était un massacre, et le drapeau un sac de pillage. Alors un grand changement s'opéra dans tous les esprits. La plaie saignante de l'invasion fut cautérisée par le fer rouge de la guerre civile. La haine fit volte-face et se retourna contre la Commune. La Prusse fut reléguée à l'arrière-plan de la scène tragique où la France, depuis six mois, se débattait dans des flots de sang. Comparé au Sauvage du dedans, le Barbare du dehors parut à quelques-uns presque tolérable. Son oppression réglée fut trouvée légère auprès de la tyrannie délirante des démagogues de l'Hôtel-de-Ville. Les villes et les campagnes qu'occupaient ses hordes étaient recherchées comme des lieux d'asile. Prise entre deux gouffres, la France redouta surtout celui qu'elle savait sans fond. D'ailleurs, on ne peut pas plus servir deux haines que deux maîtres. Comme les serpents sortis de la verge d'Aaron et de celle du mage égyptien, la dernière venue dévore la première.

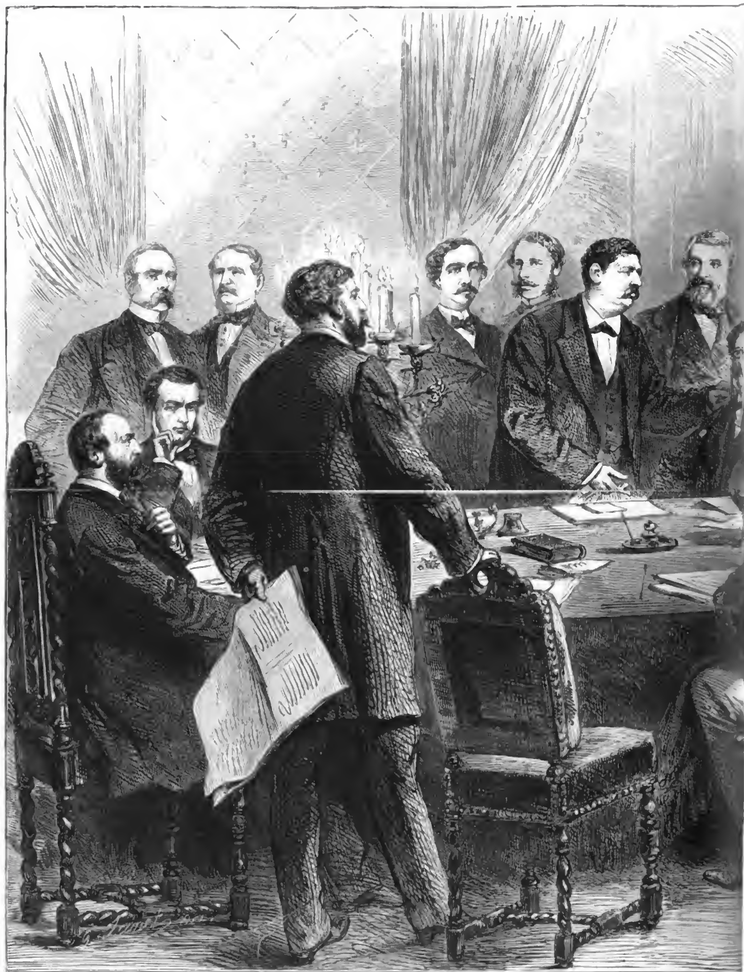
La Commune est tombée, l'anarchie expire, la France va renaître. Mais si nous voulons qu'elle se relève de toute sa grandeur, hâtons-nous de faire rentrer dans son âme cette haine urgente, vitale, essentielle. Entretenons-la comme un feu sacré. Si elle s'éteignait, sa vie nationale ne ferait plus que décroître. Son abjuration serait une abdication.

Il faut sonner ce tocsin, battre ce rappel, car la France ne sait pas haïr. Il y a un défaut singulier dans son admirable organisation, le manque de mémoire. Son ignorance de la géographie, son inaptitude aux langues étrangères trahissent cette lacune signalée par les physiologistes des races. Mais ce n'est pas seulement la mémoire intellectuelle, c'est aussi la mémoire morale et surtout celle des injures qui lui fait défaut. Elle oublie vite, pardonne aisément, jusqu'aux plus impardonnables insultes. Cela tient peut-être à la facilité merveilleuse avec laquelle elle a jusqu'ici guéri ses blessures. On se réconcilie aisément avec un ennemi quand on se croit sûr de survivre aux coups qu'il vous a portés.

Bien plus, ignorant la haine, la France ne la soupçonne pas chez les autres. Elle a vécu soixante ans en face de l'Allemagne sans se douter qu'elle en était exécrée. Une nation entière complotait son meurtre, préméditait sa ruine, dressait, étape par étape, l'itinéraire de son invasion; la France n'écoutait et ne voyait rien. Un jour enfin, assourdie par ses cris de rage, elle répondit par une chanson d'Alfred de Musset et n'y songea plus. Les Barbares étaient là, sur les bords du fleuve, vociférant des menaces, frappant sur leurs boucliers, elle leur lança cette flèche comme un dard d'abeille, et crut les avoir désarmés.

Cette haine contre la France était pourtant, au delà du Rhin, en éruption perpétuelle. Elle brûlait à une profondeur incommensurable, alimentée par des litures séculaires, par des grimoires historiques, par des parchemins de vieux traités abolis, par l'incendie du Palatinat autant que par les canons d'Iéna. Car l'Allemagne ne connaît pas la prescription en fait de vengeance : Turenne et Napoléon sont contemporains devant sa rancune. Jamais non plus elle ne se croit quitte et ne se déclare assouvie. Leipsick et Waterloo n'étaient pour elle qu'une première revanche, l'à-compte d'une dette insolvable, dont elle en avait doublé la sanglante usure.

Cette haine héréditaire, on l'enseignait dans ses écoles, on la professait dans ses universités, ses poëtes l'aiguisaient dans leurs chants de guerre, ses philosophes la rédigeaient en systèmes; elle avait fondé des sectes, créé des gymnases; elle était l'âme et l'objectif de ses institutions militaires. Si le polythéisme existait encore, l'Allemagne aurait consacré des temples et voué des victimes au Mauvais Génie de la France. Aussi quand l'heure eut sonné, quand l'occasion provoquée eut enfin surgi, quelle levée en masse et en ordre! quel ralliement subit autour de la Prusse! quel renoncement absolu aux griefs sanglants qu'elle avait contre elle! quelle fusion ar-



M. FRANÇOIS (Droit) — M. E. ROLLAND (Messager de Paris) — M. JANICOT (Gazette de France) — M. E. VEUILLOT (Univers) — M. BAPST (Débats) — M. DE VILLEMESSANT (Figaro) — M. NACHENS (Union)

M. LÉOPOLD DE GAILLARD (Correspondant) — M. RAVALET (Monde)

LES ÉLECTIONS. — Séance de l'Union parisienne de la Presse, dans laquelle f



…RION — M. HERVÉ (Journal de Paris) — M. TARBÉ (Gaulois) — M. PAUL DALLOZ (Moniteur universel, P. Moniteur, P. Presse, Monde illustré) — M. JUSTIN (France) — UN SECRÉTAIRE

M. TAILLANDIER DE VILLENEUVE (Gazette des tribunaux) — M. GIBIAT (Constitutionnel, Pays) — LAURIÈRES THÉMINES (Patrie)

…rédigée la liste des candidats à l'élection du 2 juillet. — (Dessin de M. G. Janet.)

dente et active dans l'unité qui devait centupler ses forces! Tout se trouva prêt à la fois, les volontés et les armes, les calculs et les enthousiasmes, le mécanisme et la flamme. La France était vaincue d'avance, avant d'avoir combattu.

Ce trésor de haine qui est parfois la ressource unique d'un peuple, où il puise aux jours du péril les énergies du salut suprême, nous l'avions amassé pendant l'invasion. Il s'était grossi de tant d'opprobres et de cruautés, d'affronts et d'outrages qu'il paraissait presque inépuisable. Une diversion de deux mois a-t-elle donc suffi à le dissiper? Une poignée de bandits ravageant Paris, pendant leur règne éphémère, nous fera-t-elle oublier la race gigantesque, puissante, innombrable, qui s'acharne à notre perte, menace notre existence nationale, et, à l'heure qu'il est écrase encore le tiers de la France? La guerre civile a-t-elle amnistié dans nos âmes la guerre étrangère? En ce cas, il faudrait désespérer de la France; car elle même aurait abjuré l'espoir.

Loin d'amoindrir la haine de la Prusse, cette exécrable insurrection aurait dû l'accroître; car elles sont jointes l'une à l'autre par des affinités si étroites qu'elles se confondent dans une sorte de monstre à deux têtes. La Commune a été dressée par la Prusse; les crimes qu'elle a commis sont les plagiats de ses forfaits militaires. C'est à son école qu'elle a appris les réquisitions, la loi des otages, les pillages, les fusillades sommaires, les incendies méthodiques. Ses bandits étaient les valets du bourreau allemand qui, debout sur les remparts de Paris, présidait au dernier supplice de la France. Et qui pourrait affirmer que cette infâme parodie ne recélait pas une secrète entente? Qui pourrait dire quel or on trouverait en fouillant le fond de cet égout déchaîné? Qu'on se rappelle les signes d'intelligence échangés entre Saint-Denis et l'Hôtel-de-Ville; un agent prussien reconnu sous l'uniforme du général en chef de l'insurrection; les étranges paroles de M. Bismark reconnaissant à la tribune du parlement fédéral, « un grain de bon sens dans la révolution parisienne. » Ces indices épars, si on parvenait à les compléter, nous conduiraient peut-être, par des ramifications ténébreuses, à quelque horrible rencontre de la Commune surprise en flagrant délit de complicité avec l'invasion.

Ce qu'il y a de certain du moins, c'est la joie des armées allemandes devant les catastrophes de la dernière lutte. Nous étions à Montmorency pendant cette semaine infernale. Chaque soir, du haut des collines, on voyait les incendies s'allumer, comme des cratères, dans l'enceinte de Paris qui remplissait l'horizon. Les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, le Conseil d'État, le Palais-Royal, des rues entières prenaient feu et s'embrasaient tour à tour. Le spectre rouge de la grande ville brûlée vive flamboyait sur la noirceur de la nuit. Les officiers et les soldats prussiens accouraient là, comme aux avant-scènes d'un joyeux spectacle, gais, railleurs, bruyamment hilares, saluant les jets des flammes incendiaires comme les fusées d'un feu d'artifice. J'entends encore leurs éclats de rire; j'entends leurs hurrahs et leurs quolibets vociférés dans cette langue allemande qui prend, quand elle insulte, l'accent bestial d'un idiome sauvage. Ces rires effrayants déchiraient le cœur. La Prusse attroupée sur les coteaux de cette campagne qu'elle a saccagée, et acclamant l'incendie de Paris, faisait songer à Néron regardant brûler Rome du haut de sa tour.

Haïssons donc qui nous hait si bien. Cette guerre n'est pas un de ces duels courtois, après lesquels l'homme à terre se soulève pour tendre la main à son adversaire; c'est une lutte irréconciliable, que la défaite peut interrompre, mais non terminer. Certes, il y aurait de la démence à pousser la France vers une revanche immédiate. Il lui faudra des années pour retremper ses armes et se retrouver prête au combat. A Dieu ne plaise qu'elle retombe dans son infatuation d'autrefois! Nous avons appris, par une cruelle expérience, qu'une confiance présomptueuse irrite la fortune, que les cris fanfarons font fuir la victoire. Mais la France ne peut se résigner à sa chute. Tôt ou tard, sous peine de déchéance et de mort, elle devra recouvrer ses provinces perdues. Ses frontières d'avant la guerre étaient déjà terriblement affaiblies. On a vu quelle porte ouvrait aux envahisseurs l'énorme brèche que leur avaient faite les traités de 1815, depuis la Meuse jusqu'à Wissembourg. Aujourd'hui il n'y a plus de brèche, parce qu'il n'y a plus de rempart; nos dernières forteresses sont retournées contre nous; les canons ennemis plongent à moitié dans l'intérieur du pays. Tant qu'elle n'aura pas reconquis l'Alsace, repris la Lorraine, la France souffrira, comme l'amputé souffre des membres que le fer lui a retranchés. Cette mutilation, si elle se prolonge, amènerait bientôt le dépérissement. Une nation ne peut vivre avec un bras et un pied coupés.

La revanche est donc inévitable dans un temps donné; elle est écrite dans le livre de nos Destins, s'il n'est pas fermé pour jamais. Préparons-nous à la prendre, quand paraîtra l'occasion propice, par la haine patiente et sérieuse, opiniâtre et vigilante de notre ennemi. Étudions ses forces, scrutons ses défauts, explorons ses piéges, emparons-nous de ses progrès en tâchant de les devancer; mettons au ban de Paris sa légion d'espions qui de la banque à l'échoppe, reviennent déjà, effrontément reprendre leurs postes. Que cette haine ne s'évapore point en paroles, mais qu'elle pénètre dans nos lois, qu'elle s'insinue dans nos mœurs, qu'elle inspire la diplomatie et la politique. Qu'elle suscite notre armée nouvelle, illustrée déjà par une lutte héroïque, l'exalte de sa passion, l'embrase de son souffle. Il y a des poisons qui sont des remèdes, la France ne guérira qu'en s'inoculant celui-là.

Aussi bien nous pouvons remettre à la Prusse le soin de retourner son fer dans nos plaies. Elle s'entend à se faire haïr. Le triomphe de notre emprunt, débordé plutôt que couvert, l'irrite déjà jusqu'à la fureur. Ce peuple, que depuis dix mois elle pressure, demande deux milliards pour lui payer son rachat. A son appel, cinq milliards sortent en un jour des épargnes de l'Europe entière. L'argent indifférent, sceptique, égoïste, affirme par une profusion sans exemple sa foi dans la vitalité de la France. Il comble à flots le sépulcre où la Prusse croyait l'avoir enfermée. Le crédit du vaincu est cent fois plus grand que ne le serait celui du vainqueur. Aussi voilà le créancier qui se fâche et se repent, avec un dépit cynique, de n'avoir pas doublé la rançon. — Shylock a exigé de son débiteur une livre de chair, prise à l'endroit du cœur. Le patient, l'épée sur la gorge, accepte ce contrat atroce; il ouvre sa poitrine, la tend au couteau. Par un miracle imprévu, il survit à l'opération; sa plaie se cicatrise et se ferme. Sur quoi, Shylock, indigné de ce que sa victime ait la vie si dure, regrette de n'avoir pas réclamé son cœur même, arraché tout vif de son sein.

Du même coup, la Prusse se révolte à l'idée que la France va refaire une puissante armée. Elle signale à la défiance de l'Europe cette incorrigible nation qui n'entend plus être surprise, avec trois cent mille hommes indisciplinés, par douze cent mille soldats aguerris. Elle s'étonne qu'elle ne veuille plus retomber dans cette enfilade de guet-apens et d'embûches qu'elle a traversée en y laissant son sang et ses membres, jusqu'à ce qu'elle vînt, mutilée et agonisante, se faire achever dans l'abattoir de Sedan. Elle prêche, d'un ton menaçant, le désarmement à ce peuple qu'elle dépouille à nu, qu'elle dépèce à vif, qu'elle écrase encore du poids d'une armée, et qui ose se mettre sur la défensive, au lieu de se livrer faible et nu à ses récidives! Le *Væ Victis* des vainqueurs barbares n'a jamais été traduit plus insolemment.

Que la France arme donc, puisque l'ennemi la veut désarmée. Que des Alpes aux Pyrénées, elle se revête de force guerrière. Qu'elle économise sur tout, excepté sur l'acier de ses canons et sur les pierres de ses forts. Il y va de son honneur, de son existence, de sa liberté ou de son servage. — Vous connaissez cette grande et tragique théorie de la « Concurrence vitale », posée par Darwin, qui vient de faire une révolution dans la science. D'après ce système, la nature est un immense champ de bataille, où, depuis le graminée jusqu'au quadrupède, chaque être dispute aux autres sa part d'espace, de nourriture et de séve, et où le plus faible finit infailliblement par céder la place au plus fort. Cette règle inexorable on la retrouve dans l'histoire : les peuples y luttent pour l'existence, les races supérieures y supplantent les races inférieures. La loi est dure, mais elle est la loi. La nature subit sans murmure ce droit divin de la force; mais l'homme, doué de volonté et de libre arbitre, peut corriger sa fatalité. Il a une âme, et l'univers n'en a pas. Il suffit d'un héros apparaissant au milieu d'un peuple condamné par la loi des choses pour faire casser son arrêt.

Par une coïncidence singulière, en même temps que la théorie du naturaliste anglais se produisait dans la science, elle éclatait dans l'histoire actuelle avec une redoutable évidence. La Prusse a combattu la France, non-seulement pour la vaincre, mais pour la détruire. Elle invoque contre elle la « Concurrence vitale » de Darwin, c'est-à-dire la force primant le droit, l'extinction de l'inférieur par le supérieur, l'anéantissement des races romanes, qui décroissent par la race allemande, qui grandit. La lutte commence, la lutte « pour la vie »; une première fois la Prusse a vaincu. Le destin semble avoir prononcé. Que la France n'accepte pas cette sentence; qu'elle en appelle à son génie, qui éclaire et réchauffe le monde; qu'elle ait foi dans son immortalité nationale; qu'elle veuille revivre, et elle triomphera.

Mais, encore une fois, pour vaincre notre ennemi, sachons le haïr. Détester la Prusse, c'est aimer la France. Cette haine n'est que le revers du plus noble et du plus grand des amours.

PAUL DE SAINT-VICTOR.

COURRIER DU PALAIS

Ce serait samedi, irrévocablement samedi, le jour même où vous recevrez ce numéro du *Monde illustré*, que doivent s'ouvrir les audiences des 3me et 4me conseils de guerre, dans lesquelles il sera statué sur les accusations relatives aux affaires de la Commune... Voilà, du moins, ce que nous annoncent vingt ou trente journaux qui, à cet égard, en savent tout au plus autant que moi, et peut-être un peu moins. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que rien n'est encore décidé.

Les débats doivent commencer par la lecture d'un document des plus importants, signalant les causes et l'origine de l'insurrection du 18 mars. Devant les cours d'assises, l'*acte d'accusation* reproduit les charges que le débat oral va confirmer, amoindrir ou dissiper; il en est de même devant les conseils de guerre; l'officier rapporteur résume dans un rapport, dont lecture est donnée par le greffier, les faits à charge et à décharge qui résultent de l'information; c'est, devant l'une et l'autre juridictions, une analyse succincte et fidèle de tout ce qui s'est produit dans l'instruction : antécédents, témoignages, conclusions, explications de l'accusé. Cette fois, le document dont il sera donné lecture, à l'ouverture des débats, par M. le commissaire de la République, ne serait plus seulement un rapport s'appliquant à un accusé ou à une série d'accusés, mais un préambule nécessaire à tous ces procès criminels, un exposé général commun à tous, les dominant tous, un relevé de milliers de dossiers remontant des effets aux causes pour jeter une lumière complète sur tous les faits qui se dérouleront successivement, et qui permettra aux juges de mieux apprécier les intentions et la part de responsabilité de chacun.

Tel est le « on dit », car je ne vous le donne que pour tel.

S'il doit en être ainsi, un pareil travail exige, après un long examen, de longues méditations; il est destiné à devenir, même longtemps après le procès, une page historique des plus curieuses. En dehors des difficultés matérielles de l'agencement de la salle d'audience dans les bâtiments des Grandes-Écuries et du classement des catégories d'accusés, il y a dans l'élaboration d'un document de ce genre l'explication et l'excuse de nouveaux retards.

Il faut en prendre notre parti, et attendre avec calme, sans curiosité impatiente, les décisions d'une justice calme. Je m'étonne et je m'effraye même un peu de ce flot de renseignements contradictoires qui sont publiés chaque jour et, en quelque *sorte*, démentis le lendemain; c'est pourquoi vous ne me reprocherez pas trop de me montrer très-sobre sur ce que l'on appelle « les détails à côté. »

Ainsi, il m'a été affirmé d'abord que les deux jour-

naux judiciaires auraient seuls leurs représentants à l'audience; puis j'ai entendu dire qu'une tribune de cinq places seulement avait été réservée pour toute la presse française et étrangère; puis j'ai lu que les bancs des journalistes contiendraient vingt places, pas une de plus! Et enfin je viens de lire, — ce qui est consolant et me donne beaucoup d'espoir, — que quarante *reporters* pourraient s'asseoir à la droite du bureau du conseil.

Je vous prie de bien remarquer que je *n'annonce* pas : j'enregistre les « on dit. »

Si, d'ailleurs, vous êtes bien pressés de connaître d'une façon quelque peu officielle ce qui s'est passé sous la Commune, les tribunaux correctionnels vous offrent largement ce qui est nécessaire pour vous faire prendre patience. Depuis une semaine et plus, défilent sur le banc des prévenus nombre de fonctionnaires de cet étrange gouvernement. Vous rirez, si vous voulez; quant à moi, je ne sais pas, je ne peux pas rire de ces orgueils grotesques et de ces formidables ignorances.

C'est d'abord un homme d'affaires, Pierre Criquet, créé huissier dans le 1er arrondissement, qui a rédigé et signifié des actes, et qui a été condamné par la 10me chambre à deux années d'emprisonnement. Nous verrons les excuses qu'il a présentées se reproduire dans presque toutes les affaires de cette nature : Pierre Criquet était dans la misère; il n'avait pas de pain à donner à sa famille, et, entre cette usurpation de fonctions et la perspective d'aller faire le coup de feu sous la Commune, et sous peine d'être fusillé, il a choisi le premier péril!

Il convient de rappeler les paroles prononcées par M. le substitut Dubois dans cette affaire; ce sera la *moralité* applicable à toutes les préventions de même nature :

« L'insurrection, triomphante par un coup de sur- « prise et de force, se serait bientôt évanouie dans « la boue et le sang, si elle n'avait paralysé cette « même organisation sociale qu'elle voulait renver- « ser, en nommant à toutes les fonctions désertées « par leurs titulaires des individus pris çà et là sur « tous les degrés de l'échelle, sans s'inquiéter ni de « leur moralité, ni de leur aptitude. Ceux qui ont « accepté de telles fonctions se sont rendus morale- « ment complices de l'insurrection, car ils ont con- « tribué à troubler l'esprit public par les fausses ap- « parences d'un gouvernement régulier, en sorte que « beaucoup de personnes d'une intelligence peu dé- « veloppée ne savaient plus de quel côté était le « droit! »

Vient ensuite un receveur des finances de la Commune; celui-là est un ancien concierge! Et pourtant c'est un homme de soixante-deux ans, qui pendant le siége s'était fait inscrire dans les compagnies de marche et avait vaillamment combattu les Prussiens... mais receveur des finances, percepteur du 13e arrondissement. — Hélas! beaucoup d'ignorance, beaucoup de misère et un peu de vanité, voilà la cause, voilà la cause! comme aurait dit Shakspeare. Ce pauvre honnête homme fourvoyé a été condamné à six mois de prison. Et puis, lui aussi a prétendu qu'il avait surtout accepté des fonctions civiles pour être dispensé de marcher avec les fédérés.

Nous avons vu aussi un chemisier qui s'est laissé nommer juge de paix, qui a siégé, qui a rendu des jugements, opéré des conciliations, signé des procès-verbaux d'opposition de scellés et d'autres actes. Il a eu le malheur de faire connaissance avec le ministre de la justice de la Commune, en allant lui prendre la mesure pour une douzaine de chemises. On voulait, a-t-il dit, le nommer chef de bataillon et le fusiller en cas de refus... Il a préféré se laisser nommer juge de paix du 9e arrondissement. « J'ai exercé mes fonctions le moins que j'ai pu! » disait-il au Tribunal.

A côté du juge de paix était son greffier, qui a présenté des explications tout à fait semblables. Or, le juge de paix a été condamné à quatre mois de prison et le greffier à un mois la même peine.

Le juge de paix nommé par la Commune dans le 1er arrondissement n'était plus un chemisier, c'était un ancien clerc de notaire passé homme d'affaires. Il affirme qu'on lui a dit: juge de paix ou fusillé! parce qu'*on avait besoin de magistrats*! Il a siégé, il a rendu des jugements, parce que, dit-il, des gardes nationaux assistaient à ses audiences *le fusil chargé et l'œil sur son fauteuil de juge!* Malgré les efforts de Me Lachaud son défenseur, ce « magistrat malgré lui » a été condamné à quatre mois de prison.

C'est un dessinateur en dentelles qui occupait les fonctions de percepteur du 16e arrondissement. La misère dans son logis, sa femme enceinte et malade pas d'ouvrage; telles sont ses excuses. Lui aussi a été condamné à quatre mois de prison.

Il a été moins heureux que M. l'inspecteur général du Marché-Neuf, un ouvrier tailleur qui en est quitte pour deux mois de la même peine, quoique selon lui, il n'ait pas fait grand mal en se promenant devant les légumes du marché soumis à son inspection.

Ce que je vous promets, c'est de vous donner avec conscience et avec un plaisir parfait, le compte rendu du premier procès civil dans lequel les Prussiens ou les communeux n'auront aucune part directe ou indirecte; ce procès-là ne fera pas son apparition avant longtemps, je le crains bien! Songez donc aux troubles et aux contestations que va faire naître pendant plusieurs années la seule destruction des actes de l'État civil.

Pour échapper aux redites, je me réfugierai dans les cours d'assises; car, en étudiant la chronique criminelle de la quinzaine, j'ai remarqué avec une douloureuse stupéfaction qu'il y avait encore des crimes ordinaires.

PETIT-JEAN.

AUTEUIL

Comme il était frais! Comme il était pimpant dans sa verdure et la coquetterie de ses jardins cet heureux village d'Auteuil dont les ombrages avaient abrité les pensers de Boileau et de Jean-Jacques!

Discrètement placé entre la Seine et l'extrémité méridionale du Bois de Boulogne, il avait tous les bonheurs; on pêchait à la ligne ou on canotait à droite, tandis qu'à gauche celui qui préférait les grandes ombres des bois profonds pouvaient s'enfoncer sous les allées de la Muette ou du Ranelagh, ou bien encore rêvasser sur le bord de cette ravissante mare d'Auteuil dont les arbres séculaires avaient une réputation européenne.

Tout cela n'est plus aujourd'hui. La guerre étrangère et la guerre civile ont passé par là. Les frais ombrages n'existent plus, les vieux chênes ont été coupés par la mitraille ou par la hache; les murs des villas, les riches dorures des plafonds et les perrons de marbre gisent là brisés, déchiquetés, en morceaux, en loques, au milieu des rosiers qui rampent au lieu de grimper et qui s'épuisent dans leur lutte quotidienne contre les envahisseurs de la ronce envieuse.

Près de la porte d'Auteuil, à deux pas du Bois, élevée sur un plateau artificiel, le coquet village avait une belle gare de chemin de fer, avec de spacieuses galeries vitrées et de gais murs de briques rouges. Cette gare dominait les remparts et regardait tout à son aise et les hauteurs fatales du Bois et les verts coteaux de Meudon.

Les obus ont éventré, rasé cette jolie gare d'Auteuil. Il n'en reste que les ruines retracées par notre dessin.

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi.

Il n'est pas toujours bon non plus d'offrir une bonne position stratégique à l'ennemi. Auteuil en a fait la douloureuse expérience, car pour s'emparer de sa porte les batteries versaillaises de Mortemart et de Montretout n'ont épargné ni leur poudre ni leur feu.

Aussi voyez ce qui reste d'Auteuil.

M. V.

NEUILLY

L'aristocratique village de Neuilly avait supporté assez philosophiquement les horreurs du premier siége et il s'était tiré des griffes prussiennes sans trop de mal.

Vint le règne de la Commune et Neuilly fut transformé en champ de bataille. On se battit dans chacune de ses rues, dans chacune de ses maisons; les obus ont éclaté sur sa grande avenue et sur les toits de ses villas; les murs de ses chaumières ont été éventrés par la mitraille qui a plu sur ce malheureux pays pendant plus de deux mois.

Les fédérés tenaient Neuilly, l'armée était maîtresse de Courbevoie. Le beau pont construit il y a cent cinquante ans par l'ingénieur Peyronnet, avec ses cinq arches de 39 mètres d'ouverture et ses magnifiques piles de pierres de Taillancourt, formait le trait de désunion entre les deux camps. Entre ce côté-ci et ce côté-là de la Seine ce n'était qu'un échange continuel de balles et de mitraille.

Deux mois entiers a duré l'œuvre de destruction. Aussi, il faut voir dans quel état la guerre civile a mis ce pauvre pays, on ne voit que ruines, et La Fare et Chaulieu, ces deux familiers du château de Villiers, chercheraient vainement dans leur Neuilly préféré un sujet de joyeux propos ou de gais refrains.

Tout y est morne encore, remis qu'on est à peine de l'effroyable fracas des canons, des mitrailleuses, du crépitement obstiné du chassepot et du fusil à tabatière. On maçonne, on répare les maisons les moins maltraitées, celles qui peuvent êtres logeables quand on aura remis un toit; bouché les crevasses faites par les obus.

Mais il est de ces maisons qu'on ne pourra relever, qu'il faudra rebâtir de la cave jusqu'au grenier. Il est des rues entières dont pas un mur n'est resté entier. La rue Peyronnet, dont notre dessin reproduit l'aspect désolé, est une de ces rues. Il faudra la reconstruire d'un bout à l'autre.

Eh bien, on la reconstruira. La France a montré qu'elle était assez riche pour payer ses désastres.

M. V.

UN COIN DU CIMETIÈRE MONTMARTRE

LE LENDEMAIN DE LA PRISE DE PARIS

Ce n'est pas du haut de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, ni porté sur le char de bronze qui couronne l'arche triomphale du Carrousel qu'il faut parler de la gloire des champs de bataille.

On aurait trop beau jeu pour aller droit à l'enthousiasme, éblouir la raison, faire douter de lui-même le raisonnement!

Pour parler guerre, chanter gloire et victoire, il faut aller, avec notre dessinateur Ed. Morin, et s'acheminer à travers les tombes jusque dans les dernières profondeurs du vaste et double cimetière Montmartre; se placer au bord de cette large tranchée qu'on appelle la fosse commune, et là compter les cadavres auxquels les balles du chassepot et les éclats de la mitraille ont arraché la vie.

Celui que vous voyez couché dans la mort, le front percé d'un trou noir, était un habile ouvrier dont le travail faisait vivre la jeune famille; cet autre, étendu sur le talus, mort également dans le combat, avait quitté la bêche pour prendre le fusil; celui-ci était peintre, il n'est plus qu'un cadavre qu'on va jeter comme les autres, jeunes ou vieux, au fond de cette fosse. Ils vont dormir là leur sommeil ceux qui n'ont pas craint de disposer follement de leur existence et de la jouer contre celle de leurs frères. Ce sont les victimes de notre dernière guerre civile. Ils se sont battus comme des tigres. Quelques-uns, en se battant, en accomplissant leur acte antihumanitaire, croyaient peut-être faire acte de héros. La haine tombe devant la mort, plaignons leur folie.

Eh bien! voilà le résidu de cette gloire devant laquelle le courage s'aveugle pour élever la destruction de l'espèce à la hauteur d'une vertu, gloire haïssable, et que le plus puissant orateur ne saurait glorifier en face de l'horrible spectacle que le trop réaliste crayon de Morin nous met devant les yeux pour nous forcer à dire : « Ce n'est pas pour faire pareille besogne que l'homme a été doué d'intelligence. Les bêtes en font autant, et notre destinée n'est pas de descendre dans l'échelle des êtres et surtout d'en tirer vanité. »

MAXIME VALVERT.

AUTOUR DE PARIS. — État actuel de la gare d'Auteuil et de ses abords. — (D'après nature, par M. Dup. Girard)

AUTOUR DE PARIS. — La Rue Peyronnet et l'angle de la la rue de Chezy à Neuilly-sur-Seine. — (D'après nature, par M. Robida.)



LE CHATIMENT. — La nuit du 25 mai au cimetière Montmartre. — (Dessin de M. Edmond Morin.)

THÉATRES

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.
Exercices de Mlle Pereira, espagnole.

Tous les théâtres sont rouverts, ou peu s'en faut; mais ils ne se décident pas encore à lâcher leurs pièces nouvelles. Pourquoi ? La critique ne peut cependant pas recommencer éternellement ses articles sur *les Faux bonshommes* ou sur *le Demi-monde*, sur *la Chatte blanche* ou sur *le Petit Faust*. Depuis longtemps j'ai écrit mon dernier mot sur Frédérick Lemaître, qui, au théâtre Cluny, fait succéder *Don César de Bazan* à *Trente ans ou la vie d'un joueur*. Pourtant le lecteur veut sa chronique ; il la lui faut, vaille que vaille.

Je me suis tiré d'embarras cette semaine en allant au Cirque des Champs-Elysées, — ancien cirque de l'Impératrice. L'affiche annonçait les exercices d'une jeune fille, espagnole de naissance et gymnasiarque de son état. Je ne suis pas très-expert dans ces travaux de force et de dislocation, mais il m'a semblé que Mlle Pereira avait tout autant de mérite que le légendaire Léotard. Comme lui, elle se joue sur des trapèzes à une hauteur considérable. On l'applaudit beaucoup, et elle attire la foule, tant il est vrai que le cirque est un des bendits de Paris. *Panem et circenses* ! comme disait Jules Janin.

Ce que je regrette dans le répertoire des cirques, ce sont les parades dialoguées, telles que *les Anglais au manége*, *l'Écran taye du clown*, etc. Rien de plus naïf. Une d'elles, intitulée *Rognolet et Passe-Carreau*, ne se joue plus depuis trente ans environ. J'étais bien jeune lorsque je l'ai vue en province ; quelques parties seulement en sont restées dans ma mémoire. Le souvenir m'en poursuivant depuis quelques jours, j'ai essayé de la reconstruire en entier; je me suis adressé pour cela à d'anciens écuyers, j'ai consulté des clowns sans ouvrage. Voici le résultat de mes consciencieuses recherches.

Rognolet et Passe-Carreau nous est venu du cirque d'Asthley de Londres. — Pendant l'entr'acte, des garçons de salle disposent à l'une des issues du manége une décoration, toile ou papier, représentant l'extérieur d'une boutique, avec cette enseigne : *Rognolet, marchand tailleur*. Ils apportent aussi une table ou établi. Ces préparatifs terminés, on voit arriver avec un paquet sous le bras, Passe-Carreau, espèce de valet imbécile, le pitre des places publiques. Peut-être n'est-il pas inutile de dire qu'on nomme *carreau* le fer avec lequel les tailleurs abattent les coutures et donnent aux étoffes le pli convenable. — Un bruit de grelots se fait entendre : un postillon se dirige bride abattue sur Passe-Carreau, qui, dans sa peur, laisse tomber son paquet. Il apporte une lettre pour M. Rognolet, et il s'en retourne comme il est venu, avec des *hue* et des *dia*.

Entrée de M. Rognolet, à cheval sur un bidet noir et rétif. M. Rognolet est couvert d'un habit fait d'échantillons de toutes sortes de couleurs.

ROGNOLET. — Qu'est-ce qu'il y a de nouveau, mon garçon?

PASSE-CARREAU. — Rien du tout, m'sieu.

ROGNOLET. — Ah! tant mieux! je vais pouvoir me reposer.

PASSE-CARREAU. — Excepté qu'il est venu un postillon, qui a dit comme ça que son maître vous demande et que c'est bien pressé.

ROGNOLET. — Eh! que ne le disais-tu, butor? Où faut-il aller?

PASSE-CARREAU. — A l'endroit indiqué dans la lettre.

ROGNOLET. — Quelle lettre?

Passe-Carreau cherche partout la lettre; enfin il la trouve dans sa poche. Il déplie une immense feuille de papier.

Rien de plus candide, comme on voit.

Après la lecture de la lettre, Rognolet se prépare à repartir; il enfourche son bidet; mais celui-ci, fatigué déjà d'une longue course, s'abat et entraîne sous lui le pauvre tailleur.

ROGNOLET. — A moi, Passe-Carreau! Au secours! Oh! là, là!

PASSE-CARREAU. — Voilà, monsieur.

ROGNOLET. — Dégage-moi la jambe gauche; elle est brisée.

PASSE-CARREAU. — Est-ce possible? Je vais aller chercher du secours.

ROGNOLET. — Retire ma jambe auparavant. Eh! malheureux! ce n'est pas celle-là, c'est la gauche. (*Passe-Carreau tire la jambe du cheval*). Que fais-tu, Passe-Carreau? Le pauvre animal ne se relèvera pas; il est mort et bien mort; nous n'avons pas trouvé d'avoine en route.

PASSE-CARREAU. — Vous n'avez pas mangé d'avoine en route?

ROGNOLET. — Imbécile! c'est le cheval, etc.

Pendant ce colloque, le tailleur a réussi à se dégager, et il s'est assis sur le cheval, qui ne fait plus aucun mouvement.

ROGNOLET. — Il faut pourtant que je continue ma route. Passe-Carreau, va chercher le maître de poste.

PASSE-CARREAU, *appelant*. — Monsieur La Poste! monsieur La Poste!

Le maître de poste arrive, armé de sa *chambrière*; il demande ce qu'on lui veut.

PASSE-CARREAU. — C'est mon maître et cette bête qui sont tombés tous les deux.

LE MAITRE DE POSTE. — Je ne vois ni l'homme ni la bête, mon ami.

PASSE-CARREAU. — Vous êtes donc *miroche*? (*Il le conduit auprès du cheval, qui commence à s'agiter.*)

LE MAITRE DE POSTE. — Eh! mais ce bidet n'a pas du tout l'air d'être mort.

ROGNOLET. — Oh! il n'en vaut guère mieux, monsieur; il a une fièvre de cheval...

Lazzis nouveaux. Le cheval se remue dès qu'on s'approche de lui. Effroi de Passe-Carreau. Enfin le maître de poste fait claquer son fouet; le cheval se relève subito en emportant M. Rognolet, qui est resté cramponné à la selle, mais qui s'y trouve placé sens devant derrière.

ROGNOLET. — Arrête! arrête!

Le bidet fait deux ou trois tours de manége avec son fardeau; après quoi il s'en débarrasse et retourne lestement à l'écurie. Gémissements de M. Rognolet, qui se relève clopin-clopant et couvert de poussière. Il cherche partout son chapeau, que Passe-Carreau a placé sous son bras par distraction. Ces jeux de scène sont plus ou moins développés par les acteurs, à leur volonté.

Le maître de poste, à qui M. Rognolet a demandé un cheval pour continuer sa route, en amène un qui a toutes les apparences de la douceur. M. Rognolet s'avance, mais l'animal se met à ruer.

LE MAITRE DE POSTE. — Parlez-lui un peu, monsieur Rognolet, et prenez-le par les sentiments; il entendra raison.

Le tailleur flatte le cheval, qui se laisse monter sans résistance et prend le petit trot.

LE MAITRE DE POSTE. — Quand je vous le disais, monsieur Rognolet!

ROGNOLET. — Ah! très-bien! Ah! parfait!

Tout à coup, chose prévue, le cheval abdique sa fausse douceur, se cabre et prend le mors aux dents; puis il jette à son tour M. Rognolet sur le sable et s'enfuit, poursuivi par le maître de poste qui feint une grande colère contre lui.

ROGNOLET, *assis par terre*. — Je n'en puis plus. Oh! la tête! Oh! les reins! Passe-Carreau, ôte-moi mes bottes.

Le valet procède à cette opération, qu'il prolonge également à son gré, et qui amène encore une autre série de farces traditionnelles. Passe-Carreau tire avec tant de violence qu'il tombe à la renverse en amenant la première botte. Découragé, il se refuse à tirer la seconde. Rognolet court après lui en le menaçant, un pied chaussé et l'autre nu, ou à peu près.

LE MAITRE DE POSTE, *revenant*. — Tenez, monsieur Rognolet, vous êtes un brave homme : voici un autre cheval; je vous réponds de celui-ci.

ROGNOLET, *avec humeur*. — Allons donc, vous vous entendez tous les deux pour me pousser à bout.

Au même instant, le cheval, comme s'il avait compris et comme s'il voulait tirer vengeance de ce propos, s'élance sur le tailleur, le saisit par le collet de son habit, le houspille et le poursuit par toutes les parties du cirque. Rognolet, criant et courant, fait mine d'enjamber la balustrade qui le sépare des spectateurs; ensuite, il essaye de se cacher derrière Passe-Carreau; de guerre lasse, il se réfugie sous son établi, où il se croit en sûreté; mais le cheval vient appuyer ses pieds de devant sur la table, et la renverse. Débusqué, Rognolet se sauve dans sa maison. Il y est suivi par le cheval, qui entre d'un saut en crevant une fenêtre de papier peint.

Cela termine la scène.

J'ai dit, en commençant, que *Rognolet et Passe-Carreau* nous était venu de Londres, du cirque d'Astidey. Je trouve des traces d'une parade analogue dans un roman de Dickens : *les Temps difficiles*, où sont décrites avec une grande verve comique les mœurs d'une troupe d'écuyers. Il y est fait mention d'un signor Jupe, qui, pour terminer la représentation, doit paraître dans son rôle favori de M. William Bouton, tailleur de Tooley-Street. La « risible hippo-comédiette. » Ce Bouton-là doit être issu de Rognolet.

Aujourd'hui *Rognolet et Passe-Carreau* est complétement rayé du répertoire des cirques.

CHARLES MONSELET.

MANIFESTE DU COMTE DE CHAMBORD

Le comte de Chambord, en quittant la France où il venait de passer quelques jours après plus de quarante ans d'exil, a adressé une proclamation aux Français. Ce document, que nous reproduisons d'après l'*Union*, est empreint d'une grande dignité, du profond sentiment du droit monarchique. Nous ne voulons parler qu'avec beaucoup de respect de cette parole royale, mais nous ne croyons pas que le comte de Chambord comprenne bien son temps, et cette nation française qu'il voudrait sauver lorsqu'il insiste à ce point sur le retour au drapeau blanc, et fait de la couleur de son drapeau une question qui engage son honneur et sur laquelle il ne céderait dans aucun cas. Henri IV, pour amener une conciliation entre les partis qui se déchiraient et déchiraient la France, fit des sacrifices plus sérieux que celui-ci, et ne crut point pour cela manquer à l'honneur. La France tient au drapeau tricolore, qui est précisément un signe de conciliation entre le passé historique et le nouveau régime dont elle poursuit la réalisation à travers tant d'épreuves.

L'*Union* publie le manifeste suivant :

« Français,

« Je suis au milieu de vous.

« Vous m'avez ouvert les portes de la France et je n'ai pu me refuser le bonheur de revoir ma patrie.

« Mais je ne veux pas donner, par une présence prolongée, de nouveaux prétextes à l'agitation des esprits, si troublés en ce moment.

« Je quitte donc ce Chambord que vous m'avez donné, et dont j'ai porté le nom avec fierté, depuis quarante ans, sur les chemins de l'exil.

« En m'en éloignant, je tiens à vous le dire, je ne me sépare pas de vous, la France sait que je lui appartiens.

« Je ne puis oublier que le droit monarchique est le patrimoine de la nation, ni décliner les devoirs qu'il impose envers elle.

« Ces devoirs, je les remplirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de roi.

« Dieu aidant, nous fonderons ensemble et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

« Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle.

« Une minorité révoltée contre les vœux du pays en a fait le point de départ d'une période de démoralisation par le mensonge, et de désorganisation par la violence. Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une nation qui ne demandait que des réformes, et l'ont dès-lors poussée vers l'abîme

où hier elle eût péri, sans l'héroïque effort de notre armée.

« Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs et des villes, dont le sort a fait l'objet de mes plus vives préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le plus souffert dans ce désordre social.

« Mais la France, cruellement désabusée par des désastres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur, qu'on n'échappe pas par des expédients à des nécessités éternelles.

« Elle m'appellera et je viendrai à elle tout entier, avec mon dévouement, mon principe et mon drapeau.

« A l'occasion de ce drapeau, on a parlé de conditions que je ne dois pas subir.

« Français,

« Je suis prêt à tout pour aider mon pays à se relever de ses ruines et à reprendre son rang dans le monde; le seul sacrifice que je ne puisse lui faire, c'est celui de mon honneur.

« Je suis et veux être de mon temps; je rends un sincère hommage à toutes ses grandeurs, et quelle que fût la couleur du drapeau sous lequel marchaient nos soldats, j'ai admiré leur héroïsme, et rendu grâce à Dieu de tout ce que leur bravoure ajoute au trésor des gloires de la France.

« Entre vous et moi, il ne doit subsister ni malentendu ni arrière-pensée.

« Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de priviléges, d'absolutisme ou d'intolérance, que sais-je encore? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus audacieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc.

« C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale, c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine, dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs.

« Il a vaincu la barbarie sur cette terre d'Afrique, témoin des premiers faits d'armes des princes de ma famille! c'est lui qui vaincra la barbarie nouvelle dont le monde est menacé.

« Je le confierai sans crainte à la vaillance de notre armée; il n'a jamais suivi, elle le sait, que le chemin de l'honneur.

« Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux Roi mon aïeul, mourant en exil; il a toujours été pour moi inséparable du souvenir de la patrie absente; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe.

« Dans les plis glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

« Français.

« Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV.

« HENRI.

« Chambord, 5 juillet 1871. »

VICTOR HUGO A BRUXELLES

Le 26 mai, Victor Hugo adressait à l'*Indépendance belge* une lettre comme l'illustre poëte a la fantaisie d'en lancer de temps en temps à tous les vents de la terre, afin que son nom vienne résonner à l'oreille de ceux qui l'auraient trop tôt oublié.

« Effondrement. »

« Effarement. »

« Épouvante. »

Le dieu-foudre forme volontiers les phrases de ses oracles de monosyllabes.

Dans la lettre à l'*Indépendance*, donc, M. Hugo déclare qu'il proteste contre la décision du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris (les communiers) Et plus loin il dit :

« Quant à moi, je déclare ceci :

« Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

« Où? En Belgique.

« Je fais à la Belgique cet honneur.

« J'offre l'asile à Bruxelles.

« J'offre l'asile place des Barricades, n° 4. »

Et il continue sur le même ton.

Ainsi, après avoir blâmé le gouvernement, il insulte la nation avec une outrecuidance qui dépasse toute idée de sens commun, et enfin il va jusqu'à défier les lois du pays.

Or, dans la soirée du dimanche, quelques jeunes gens se mettent en tête de faire une visite à Victor Hugo. Ils se présentent sous ses fenêtres au nombre de six ou sept, et l'interpellent. Victor Hugo paraît. « Nous amenons, lui disent-ils, votre frère Dombrowsky, échappé de Paris. Il est fatigué. Hébergez-le. » Victor Hugo flairant la farce, ferma sa fenêtre. Un long éclat de rire s'échappa du groupe, puis les sifflets aigus se firent entendre, et nos jeunes gens s'en retournèrent gaîment au café.

Cependant, les bourgeois et le peuple, dont la bonne hospitalité est reconnue, — et M. Hugo en sait quelque chose, — se sentirent froissés dans leurs sentiments et dans leur orgueil national, et une nouvelle démonstration s'ensuivit. Cette fois ce n'était plus une farce, c'était, au contraire, un mouvement sérieux. Les sourds murmures commencent, puis grandissent, et s'élèvent jusqu'aux plus hautes notes des huées, accompagnés de sifflets. Quelques pierres furent lancées contre les jalousies abaissées, un des carreaux de l'abat-jour fut brisé. — Et je crois qu'il y eut même quelques petits cris : « A la lanterne! le communeux! »

Le lendemain, en entrant au Sénat, M. le ministre des affaires étrangères fut interpellé par le marquis de Rodes sur les mesures qu'il comptait prendre à l'égard de M. Victor Hugo. Le ministre répondit qu'après avoir invité M. Hugo à s'éloigner, sur son refus, il avait soumis à la signature du roi un arrêté d'expulsion. Le Sénat approuva unanimement, ainsi que la Chambre des Représentants. Tous les journaux, du reste, et tous les hommes sérieux approuvèrent cet acte du gouvernement.

Quant à la conduite de M. Hugo, la folie ou la caducité pourraient à peine la faire excuser.

LÉON BEAUDOUX.

Pour se rendre compte de l'exaspération des Bruxellois il faut se reporter à la fameuse lettre de l'avocat de la Commune, que nous croyons devoir publier ici comme document historique:

« Bruxelles, le 26 mai 1871.

« Monsieur,

« Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

« Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

« Je n'étais pas avec eux.

« J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

« J'ai protesté contre leurs actes: loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

« Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

« La destruction de la colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

« Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

« La colonne détruite a été pour la France une heure triste; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

« Mais la colonne sera relevée et le Louvre est sauvé.

« Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable? L'histoire le dira.

« L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires? Attendons pour juger.

« Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation; mais fusiller Billioray est un crime, mais fusiller Rigault est un crime.

« Ceux de la Commune, Johannard et la Cécilia, qui font fusiller un enfant de quinze ans, sont des criminels; ceux de l'Assemblée, qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunel et Dombrowski, sont des criminels.

« Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans l'Assemblée que dans la Commune, et le crime est évident.

« Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

« Jugez d'abord, puis condamnez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

« Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

« Je reviens au gouvernement belge.

« Il a tort de refuser l'asile.

« La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

« Moi, qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime: *Pro jure contra legem.*

« L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

« Au moyen âge, l'Église accordait l'asile, même aux parricides.

« Quant à moi, je déclare ceci:

« Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

« Où? En Belgique.

« Je fais à la Belgique cet honneur.

« J'offre l'asile à Bruxelles.

« J'offre l'asile, place des Barricades, 4.

« Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue, et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison. Il est inviolable.

« Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

« Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit, le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

« Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

« Une faiblesse protégeant l'autre.

« Si un homme est hors de la loi, qu'il entre dans ma maison; je défie qui que ce soit de l'en arracher.

« Je parle ici des hommes politiques.

« Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

« Je ferai mon devoir. Avant tout, les principes.

« Un mot encore.

« Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

« Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre?

« La gloire de la Belgique, c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

« En défendant la France, je défends la Belgique.

« Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi.

« Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. »

VICTOR HUGO.

BELGIQUE. — La maison qu'habitait M. Victor Hugo, place des Barricades, à Bruxelles. — Son appartement n'a que les deux fenêtres du premier qui se trouvaient fermées au moment de la manifestation. — (D'après le croquis de M. Von Elliot.)

ÉCHECS

—

PROBLÈME N° 375.

COMPOSÉ PAR M. CONRAD BAYER



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 374.

1. D 2 R — 1. R pr. F. (Var.)
2. R 3 D, éch. déc. — 2. R *ad libitum*
3. D pr. P ou 4 R, échec et mat.

(A)

— 1. T 6 T, échec
2. R 2 F, éch. déc. — 2. T couvre ou R 5 D
3. D pr. T ou C 6 F, échec et mat.

(B)

— 1. C, échec ou F pr. F
2. R 3 D, éch. déc. et mat le coup suivant.

(C)

— 1. D pr. P, échec
2. R pr. D, échec et mat le coup suivant.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Le service des pompiers de province, pendant les incendies de Paris, est au-dessus de tout éloge.

PARIS. — IMPRIMERIE JANNIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 745. — 22 Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

SOMMAIRE

PARIS. — Couronnement du buste d'Auber à l'Opéra-Comique, le samedi 15 juillet, jour de ses funérailles. — D'après le croquis de M. Claverie.)

COURRIER DE PARIS

Ce n'est pas la première fois qu'on annonce la mort de la princesse de Belgiojoso, mais aujourd'hui il paraît que c'est pour tout de bon. L'Italie perd en elle une de ses illustrations les mieux faites pour éblouir et pour subjuguer. Fille du marquis Trivulce et de la marquise Gherardini, son nom est inscrit en tête du livre d'or de la noblesse. Belle, riche, docte, inspirée, courageuse, comblée de tous les dons, elle soutint tour à tour avec le fusil et avec la plume la cause de l'affranchissement de son pays. De telles femmes (*fiunt non nascuntur, ingenio ...*) ne se voient pas tous les jours.

J'ai connu pour la première fois la princesse de Belgiojoso chez Augustin Thierry, où j'avais l'honneur d'être reçu. Elle n'avait pas encore quarante ans; ses traits étaient accentués, sévères même; son regard vif et profond; ses cheveux d'un noir magnifique; ses mouvements rapides et saccadés; sa parole facile et brève. Il y avait plus que de la femme du monde en elle. En effet, la princesse de Belgiojoso avait déjà considérablement écrit, et ses ouvrages étaient plutôt ceux d'un bénédictin que d'une grande dame. Élégamment couchée sur son ottomane, dans une pose que Vidal a reproduite en un joli pastel, elle en aurait remontré à tous les théologiens de la terre. Pas de question ardue pour elle. C'était cette main effilée qui avait écrit les quatre volumes de l'*Essai sur la formation du dogme catholique*; cette tête mobile, coiffée de fuchsias, avait été grosse de la traduction de la *Science nouvelle de Vico*; le *Constitutionnel* et la *Démocratie pacifique* l'avaient comptée au nombre de leurs assidus rédacteurs. N'y a-t-il pas là de quoi épouvanter toutes ces vaporeuses marquises qui se font saigner pour avoir la peau plus blanche? Et Napoléon, qui appelait les femmes des *ames de dentelle*, n'aurait-il pas retiré son mot dédaigneux devant la princesse Christine Trivulce de Belgiojoso?

De la rue Montparnasse, où elle demeurait alors, elle passa plus tard dans l'avenue d'Antin, aux Champs-Élysées. Son salon était célèbre entre tous: j'y ai vu Victor de Laprade, Henri Martin, Ulric Guttinger. A cette époque, Bou-Maza, conduit en laisse par le capitaine Richard, y venait chaque jour poser mélancoliquement pendant deux heures devant Théodore Chassériau. Le soir, il était des réceptions intimes de la princesse et fumait avec elle le narghilé de paix. Alors la conversation, resserrée entre quelques intimes, — la marquise de Belmar, la comtesse Guiccioli, aujourd'hui marquise de Boissy, l'abbé Lancy et deux ou trois autres, — prenait un tour plus gai et se prolongeait souvent jusqu'à minuit. Après chaque bouffée de tabac, Mme de Belgiojoso puisait avec une petite pince d'argent dans une coupe de vermeil où gisait une orange déchiquetée en imperceptibles morceaux.

Dans ces derniers temps, elle avait visité l'Asie-Mineure et la Syrie; ses impressions ont été recueillies en un volume.

Je ne saurais dire jusqu'à quel point la princesse de Belgiojoso a pu servir de modèle à George Sand pour certaines héroïnes de ses romans. Je manque également de renseignements sur le prince son mari; je sais, comme tout le monde, qu'il avait une voix superbe, éternel désespoir du directeur Barbaja.

Henri Lehmann a fait un très-beau portrait de la princesse de Belgiojoso.

⁂

Dans une de mes dernières chroniques, j'avais écrit les lignes suivantes: « Par où sont passés les *spirites*? On n'en entend plus parler depuis le commencement de la guerre. Ce serait cependant bien le moment pour eux de se manifester et de nous faire quelques communications sur les événements. Il doit y avoir dans l'air, à l'heure qu'il est, une multitude d'esprits qui ne demandent pas mieux que de causer. Que ne les interroge-t-on comme autrefois? »

La réponse ne s'est pas fait attendre.

La *Revue spirite*, fondée, comme l'on sait, par Allan Kardec, le moderne Swedenborg, a relevé cette boutade, en termes fort courtois, d'ailleurs. Après avoir exprimé quelques doutes sur la sincérité de ma sollicitude pour le spiritisme, elle me répond que pendant ces derniers désastres la polémique avait dû céder la place à l'action, et que les spirites « étaient descendus de la lutte orale à la lutte active. »

Mais laissons parler la *Revue*:

« Ils (les spirites) continuaient par les actes de la vie journalière ce qu'ils avaient commencé à propager par la puissante irradiation de la démonstration logique et rationnelle. A l'armée, soldats ou gardes nationaux, ils donnaient l'exemple du respect à la loi, de l'obéissance aux chefs, du courage dans les combats, de la miséricorde après la lutte. Vieillards auxquels la faiblesse des ans interdisait la défense armée du territoire envahi, mères de famille, épouses ou filles, ils enseignaient la résignation dans l'adversité, prodiguaient aux affligés les paroles de consolation et d'espérance, relevaient les courages abattus, soutenaient les esprits défaillants, ouvraient leur bourse et leur âme à toutes les infortunes, pansaient sur les champs de bataille et dans les ambulances les blessures du corps, et s'attachaient partout à guérir ou à soulager les plaies incurables des âmes, où *certaine littérature* avait semé le ver rongeur du doute et de l'incrédulité. »

Voilà un fort beau programme assurément, mais qui n'a pas été le partage exclusif des spirites. Un grand nombre d'honnêtes gens, pour qui la tradition d'Allan Kardec est lettre close, ont, eux aussi, combattu au dehors ou monté leur faction au dedans, sans en tirer vanité. On a vu des sceptiques faire modestement leur devoir de citoyen. S'ils n'ont pas songé à guérir les plaies de l'âme causées par *certaine littérature*, c'est que probablement ils auront jugé qu'il y avait autre chose de plus pressé à faire.

Ce n'est pas moi, c'est la *Revue spirite* qui souligne le mot: *certaine littérature*, et je n'hésite pas à m'avouer atteint par ce petit dard.

Mais passons.

« Voilà — s'écrie la *Revue* — ce que faisaient les spirites; et peut-être la situation de notre malheureux pays serait-elle tout autre si, au lieu de chercher à les noyer sous le ridicule, on leur eût fraternellement tendu la main pour les soutenir dans leur œuvre régénératrice. »

En d'autres termes, cela veut dire qu'on a tout simplement empêché les spirites de sauver la France. Dans ce cas, je déplore vivement les plaisanteries innocentes que je me suis permises sur leur compte. Quant au ridicule dont ils se plaignent, sont-ils bien sûrs de n'y avoir pas complaisamment prêté le flanc en beaucoup d'occasions? Ont-ils toujours apporté la réserve et la mesure nécessaires dans l'émission de leurs doctrines? L'affirmation de leurs phénomènes n'a-t-elle pas été souvent accompagnée de commentaires maladroits ou dangereux? C'est très-bien d'exiger le respect et d'appeler l'examen sérieux, mais encore faut-il être très-attentif pour soi-même. Qui veut fonder une religion ou une philosophie nouvelle doit s'attendre à tout, particulièrement à la moquerie, cette forme actuelle du martyre.

Quoi qu'il en soit, il paraît que maintenant les esprits ont renoué leurs relations avec les vivants.

C'est ce que je désirais savoir.

La *Revue spirite* annonce qu'elle a reçu plusieurs communications importantes, une, entre autres, de l'archevêque de Paris. Nos lecteurs ne seront pas fâchés sans doute de savoir ce que Mgr Darboy pense de son propre supplice. Eh bien! au risque de les étonner considérablement, nous leur apprendrons que Mgr Darboy en a pris son parti avec une tranquillité et un dégagement extraordinaires. Il va même jusqu'à prononcer le mot *justice* à propos de son trépas. Au reste, voici ce singulier morceau, dont tout ce que je pourrais dire ne donnerait qu'une faible idée.

⁂

« Mes amis — (c'est l'archevêque qui parle, entouré des otages, ses compagnons), — les grands événements qui viennent de s'accomplir se déroulent ici d'une manière bien différente que sur la terre.

« Sur la tête de chacun de nous vous avez écrit *victime*, et ici nous lisons *justice*; mais ce mot a aussi une signification différente de celle que vous lui attribuez.

« Le principe des existences successives, en nous éclairant sur le passé, dénoue le lien des consciences. Dans ce grand livre immortel de la réincarnation, nous lisons d'anciennes pages écrites avec du sang, et c'est alors que nous pouvons nous appliquer cette parole du Christ: *Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée.*

« Que d'existences nous avons déjà parcourues depuis celle qui a signé cette page sanglante! combien d'autres encore ont essayé de l'effacer! Enfin nous voilà quittes envers notre conscience; nous avons subi la peine du talion!...

« Qu'il y a de tristes souvenirs à parcourir dans ce grand livre ouvert à nos yeux! Celui qui attriste le plus mon âme, revit dans cette ligne qui semble écrite en lettres de feu: *Inquisition!*...

« Si je vous fais cet aveu, c'est qu'en même temps qu'il peut servir à votre instruction, je sens le besoin d'une confession sincère.

« Il y aura plus tard des scènes qui terrifieront le monde entier et qui arracheront ce cri de toutes les poitrines: *Horreur! horreur!* et nous dirons encore ici: *Justice! justice!*

« Ce sera la contre-partie du drame qui vient de se passer sous vos yeux. Rien ne reste impuni: persécuteurs et persécutés se châtient et se pardonnent, parce que tout doit entrer dans le grand ordre de l'unité. . . . .

. . . .

« C'est alors seulement que le calme se fera dans les esprits, et que la sécurité affermira le règne de la fraternité et de la solidarité.

« C'est le vœu du peuple, et le cri du peuple est la voix de Dieu! »

Qu'en dites-vous?

Cette *remarquable communication*, ajoute la *Revue*, « a été obtenue par la vision, au moyen d'un verre d'eau. »

Je vais sans doute me faire encore donner sur les doigts par les spirites-rédacteurs, mais cela est plus fort que moi, et la harangue de l'archevêque dépasse toutes les bornes de la plaisanterie permise.

J'ajouterai même qu'elle est coupable. Spirites tant que vous voudrez, mais il y a quelque chose d'horriblement inconvenant à mettre dans la bouche de ce martyr des paroles qui équivalent à une justification de la Commune, et telles qu'aucun journal n'oserait en endosser la responsabilité.

⁂

Elle ne s'arrête pas en si bon chemin, la *Revue*. Elle nous apprend que le brigadier Pons, emprisonné et fusillé, lui aussi, par les insurgés, était un excellent spirite: « Connaissant ses sentiments d'humanité et ses convictions, nous voyions en lui une victime. Mais, comme l'archevêque de Paris, dans une communication qu'un de nos correspondants de Montauban, M. de C., a bien voulu nous adresser, *il ne voit que justice et réparation dans les événements accomplis.* Voici d'ailleurs cette communication:

« Merci de l'intérêt que vous et vos amis me portez... J'avais l'intuition du sort qui m'était réservé, et je n'ai jamais voulu faire part de mes craintes à ma femme... Aujourd'hui, je jouis de cette liberté que vous ignorez encore. Que les œuvres du Créateur sont belles et grandes! Quelle harmonie! Quel ravissement n'éprouve-t-on pas à la vue de tant de merveilles! etc., etc. »

Restons-en là.

Évidemment la *Revue spirite* est engagée dans une voie déplorable, et elle accueille avec une facilité imprudente les communications qui lui arrivent. Et quand même ces communications seraient marquées au coin de la plus parfaite authenticité (ce dont je ne suis rien moins que convaincu), je ne vois pas où est la nécessité d'éditer les sottises que peuvent débiter les morts. Cela pourrait mener loin, dans tous les cas.

CHARLES MONSELET.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans deux jours, presque à l'heure même où ces lignes paraîtront, une bataille pacifique sera livrée dans les quatre-vingts quartiers de Paris chargés d'élire, chacun en ce qui le concerne, un membre du futur Conseil municipal de Paris.

C'est une grosse affaire et dont le résultat importe non-seulement à la ville où cette élection nouvelle a lieu, mais encore à la France entière, qu'elle peut rassurer ou précipiter dans des agitations dangereuses. On en a compris la gravité partout, quoique un peu tard peut-être.

Il ne faut pas s'y tromper. La reprise des affaires, le raffermissement de la confiance, le retour aux habitudes saines, qui sont une garantie pour l'ordre et le travail, dépendent des noms qui sortiront victorieux de cette épreuve redoutable. Choisis parmi ceux que patronne l'*Union républicaine des radicaux*, les nouveaux élus auront des attaches avec la Commune et en rappelleront le détestable gouvernement. Pris au contraire parmi le groupe de candidats honorables qui en réprouvent également les hommes et les choses, le nouveau conseil municipal sera un gage vivant de paix et de conciliation.

C'est à ce prix seulement qu'on saura si Paris a véritablement rompu avec l'horrible passé qui a rempli la ville et de ruines et de deuil.

On peut presque dire qu'en présence des élections qui, de nouveau, appellent les électeurs autour du scrutin, Paris, une fois encore, tient ses destinées dans ses mains. Il faut espérer qu'après tant de hasards et d'aventures périlleuses follement courues un sens net et vrai de la situation inspirera la masse des électeurs. L'avenir est attaché aux votes qu'ils déposeront dans les urnes.

Des imprudents, que jamais aucune expérience n'éclaire, viennent encore vous dire qu'un conseil municipal n'ayant jamais à s'occuper que des affaires particulières de la cité, des affaires administratives auxquelles la politique est interdite, l'opinion qu'il représente reste désarmée et que le gouvernement de la France n'a pas à s'en alarmer.

C'est une grosse erreur. La politique, et la plus mauvaise, a mille canaux par lesquels elle peut entrer dans le courant des affaires et susciter les plus graves embarras à l'administration supérieure; mais, n'en eût-elle point, et l'assemblée élue fût-elle condamnée à tourner dans le cercle rigoureux de ses attributions purement municipales, compte-t-on pour rien l'effet moral? Par cette élection, fatale entre toute, Paris n'aurait-il pas fait choix d'une cocarde, et, cette cocarde rouge au front, ne crierait-il pas par la voix des élus du 23 juillet : Je suis avec ceux qui hier s'appelaient Amouroux et Avrial, Urbain et Allix, Gaillard et Jules Miot, Johannard et Billioray ?

Et si quelque jour un événement surgissait en France, on en peut toujours prévoir, qui remit les choses en question, n'y aurait-il pas là, et sans Hôtel-de-Ville, sous la protection légale de l'élection, un gouvernement révolutionnaire tout constitué?

C'est là une éventualité que les électeurs ne doivent jamais perdre de vue en se rendant à leurs sections.

On sait que l'*Union de la presse* qui a rendu de si grands services à la cause de l'ordre, à Paris, aux élections du 2 juillet dernier, s'est constituée de nouveau en vue des élections du 23. Son but a été de centraliser les efforts isolés et de leur donner une impulsion unique. Elle s'est entourée des citoyens les plus honorables et les plus sincèrement dévoués à la grande cause qu'elle défend ; elle a provoqué dans chaque quartier la formation de comités particuliers qui étudieront les titres de chacun des candidats; elle s'est mise en communication constante avec tous ceux qui peuvent lui apporter d'utiles renseignements, et l'on peut être sûr d'avance que ses choix définitifs ne porteront que sur des hommes dignes à tous égards des suffrages de leurs concitoyens.

Mais cette liste adoptée et passée en quelque sorte au crible de l'opinion, nous adjurons tous les électeurs amis de la paix publique, tous ceux qui ont besoin de repos et de sécurité pour le travail de chaque jour, de voter avec ensemble pour les candidats que l'Union de la presse aura désignés. C'est un appel pressant que nous faisons à leur dévouement. Qu'ils mettent de côté toute préférence personnelle, toute sympathie, et qu'ils n'égarent pas leurs votes sur des noms respectables sans doute, mais qui n'ont point de chances sérieuses à l'élection.

Ce qu'il faut au parti de l'ordre, c'est une victoire.

Et cette victoire ne peut être obtenue que par la discipline.

A peine les affiches et les professions de foi apposées au coin des rues pour les élections du 2 juillet ont-elles disparu pour tomber dans la hotte du chiffonnier, que de nouvelles professions de foi et de nouvelles affiches multicolores couvrent les murailles et sollicitent le regard des passants.

Il s'en trouve déjà par douzaines, et toutes promettent le plus entier dévouement et le zèle le plus actif. Que d'ivraie dans cette moisson de promesses! Que de chardons parmi tous ces épis démocratiques! Prenez garde, électeurs!

A ce sujet, on aura remarqué peut-être la campagne entreprise contre l'état de siége par un certain groupe de journaux d'une couleur foncée.

Il leur paraît que l'heure est venue de le supprimer.

En quoi, s'il vous plaît, l'état de siége qui permet une plus active surveillance, gêne-t-il la libre manifestation de l'opinion publique? Empêche-t-il un électeur de retirer sa carte et de voter selon sa conscience ? Quel obstacle met-il à l'exercice des droits de tous? Toutes les réclamations ne sont-elles pas accueillies à la condition d'être équitables, toutes les garanties offertes ?

Si un parti demande la suppression de l'état de siége avec une si vive insistance, c'est qu'il y a un intérêt puissant. On peut deviner lequel en se souvenant de l'attitude qu'il a eue pendant le règne sanglant de la Commune.

Il faut espérer que le gouvernement ne se laissera pas prendre à ce bruit et à ces déclamations. La mauvaise route à suivre est toujours celle où ce parti pousse le gouvernement à s'engager.

Cette campagne bruyante entreprise contre l'état de siége me rappelle cette haine aveugle et stupide qu'inspiraient les sergents de ville à certains hommes et à certains journaux. De quelles épithètes outrageantes ne les a-t-on pas poursuivis! A quelle vengeance ne les a-t-on pas désignés? Puis un jour est venu où une multitude féroce les a lâchement assassinés. Ce jour-là a commencé l'ère des crimes et des folies furieuses.

Et cependant quel est l'honnête homme, l'homme paisible qui a eu jamais à se plaindre d'un sergent de ville? Lequel a été molesté, maltraité, vilipendé ?

Ceux qui s'ameutaient contre les sergents de ville, précurseurs de ceux qui les noyaient, ce sont les mêmes qui s'ameutent contre l'état de siége.

Les mêmes raisons qui les faisaient agir alors les animent encore. L'objectif est changé, la pensée est la même.

C'est la semaine prochaine, dit-on, que les conseils de guerre assemblés à Versailles vont commencer leur œuvre longue et difficile. Combien d'accusés en cause, qui ont péché par ignorance, mais combien aussi peut-être qui savaient parfaitement les terribles conséquences de ce qu'ils conseillaient.

Dans cette masse énorme de prévenus, deux grandes catégories se présentent tout d'abord. Celle des blouses, celle des habits.

A l'heure même où la main de la justice va s'appesantir sur les coupables, c'est avec une réserve absolue qu'il convient de parler de ces choses où va être débattue une question de vie ou de mort. Mais si une large part peut être faite à la clémence, ne doit-elle pas s'étendre sur ceux qui n'ont pas le bénéfice, j'allais presque dire le privilége de l'instruction?

Un jour la parole d'un juste n'est-elle pas tombée de la croix disant : Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font!

Mais les autres, ceux qui savent, quelle part terrible de responsabilité n'ont-ils pas?

L'Assemblée qui siége à Versailles et à laquelle de nombreux projets de lois sur de nouveaux impôts vont être présentés, continue la discussion de la loi sur la décentralisation, au milieu d'une pluie d'amendements qu'elle adopte ou rejette tour à tour.

Il est encore difficile de savoir si quelque chose d'utile et de réellement applicable sortira de cette discussion qui se traîne un peu et qu'interrompent quelquefois des vivacités de tribune à propos de la vérification des pouvoirs.

On dirait que l'Assemblée sommeille un peu. Est-ce l'influence des jours caniculaires ou le résultat des fatigues déjà subies? Mais quelque chose dit à tous que ce n'est qu'une accalmie, qu'elle a ses heures comptées, et qu'on peut s'attendre aux orages aux approches de l'automne. Un parti qui a trouvé dans les récentes élections des éléments imprévus de force s'organise et se prépare à livrer bataille. Il a son chef.

J'ai nommé M. Gambetta.

A l'étranger, on regarde; l'Internationale seule agit.

Mais je me trompe, on ne regarde pas seulement, on voyage. Les têtes couronnées et les princes se rendent visite ou sont en villégiature. Voilà l'empereur et l'impératrice de Russie à Bade. — Bade, si près de nos frontières jadis! — où Leurs Majestés rencontrent celle qui était naguère reine de Prusse et qui est maintenant impératrice d'Allemagne. Plus tard elles trouveront à Kissingen l'empereur Guillaume et le prince et la princesse de Galles.

Les journaux officiels de tous pays vous diront qu'on n'y parlera pas politique. N'en croyez pas un mot.

Un nuage s'assombrit du côté de l'Espagne. Le pays des révolutions est en train d'en couver une nouvelle.

Si on en croit les correspondances qui arrivent de Madrid, le gouvernement de S. M. le roi Amédée I[er] est à la veille de disparaître. On savait qu'il n'avait rallié autour de son jeune trône, ni les Cortès, ni l'armée, ni l'aristocratie, ni le peuple. L'indifférence des premiers jours est devenue de l'animosité, presque de l'antipathie.

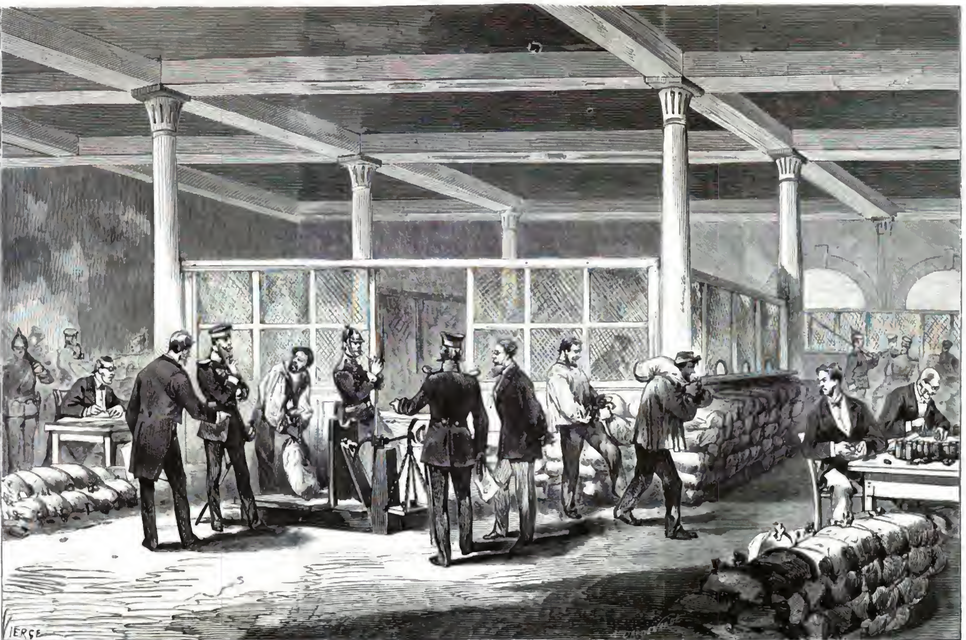
Et voici maintenant qu'un mouvement national va ramener à Madrid, dit-on, le prince des Asturies, fils aîné de la reine Isabelle, et faire asseoir à côté de lui, en qualité de régent du royaume, S. A. R. Mgr le duc de Montpensier, son oncle.

C'est un bruit qui court. Laissez-le courir. Un autre viendra qui ne sera peut-être pas plus vrai.

AMÉDÉE ACHARD.



VINCENNES. — Explosion du dépôt de munitions établi dans le bois de Vincennes. — Vue prise du marché Saint-Maur, par M. Van Elven, au moment du sinistre.



L'INDEMNITÉ DE GUERRE. — Les premiers cinq cents millions arrivant à la succursale de la Banque de France à Strasbourg où s'opèrent la remise et la vérification du numéraire et du papier monnaie. — (D'après le croquis de M. Roger Picard, notre correspondant.)

OBSÈQUES D'AUBER

Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté !

Le grand musicien dont la patriotique inspiration avait trouvé l'orchestration puissante qui anime ce grand air de la *Muette*, Auber, semble avoir voulu s'éteindre le jour où, sous les désastres, s'éclipsaient l'audace et la fierté françaises.

Ce génie tout parisien a été atteint dans la vigueur que n'avaient pu amoindrir les années, à l'heure qui sonna pour nous la défaite et la honte. Il a succombé avec la gloire militaire de la patrie, celui qui devait à cette gloire ses plus nobles et ses plus charmantes mélodies.

Pour lui faire des funérailles dignes de lui, Paris a attendu que la guerre étrangère eût tiré son dernier coup de canon, que la guerre civile eût commis son dernier attentat.

L'Opéra-Comique, dont le répertoire est plein de ses chefs-d'œuvre, a célébré dans la soirée de samedi 15 juillet la mémoire désormais immortelle de l'auteur du *Domino noir*, de la *Sirène*, d'*Haydée*, de l'*Ambassadrice*, et de tant d'autres productions éclatantes du chef de l'école française. Le buste d'Auber a été couronné à la salle Favart, comme tous les ans les artistes de la Comédie française couronnent celui de Molière au Théâtre-Français, pour célébrer l'anniversaire de celui qui écrivit *Tartufe* et le *Misanthrope*.

Nous faisons bien de montrer au monde que si la gloire de la France a été, cette année, amoindrie dans le métier des armes, sa littérature et son génie artistique resplendissent encore sur la civilisation.

Le même jour, à midi, les obsèques d'Auber avaient lieu en l'église de la Trinité, où le *Benedictus* du Maître a été chanté par M. Bouhy, un futur baryton de l'Opéra. Mesdemoiselles Bloch et Priola ont exécuté, sous l'accompagnement de l'orgue, tenu par M. Salomé, l'*Agnus Dei*. Le *Requiem* de Chérubini et des fragments de la symphonie en *ut* mineur de Beethoven ont été magistralement interprétés par l'orchestre des concerts du Conservatoire.

Les ordonnateurs de la cérémonie funèbre avaient veillé à ce que l'aspect intérieur de l'église ne fût point assombri par ces longues tentures de drap noir semées de larmes d'argent qu'on voit à tous les enterrements. La gaîté proverbiale d'Auber se serait mal accommodée de cette tristesse posthume. Le cercueil a été déposé sur un catafalque orné de trois rangs de cierges. Aux quatre coins, des lampadaires d'argent éclairaient de leurs flammes vertes l'assistance d'élite qui se pressait dans la nef, le chœur et les chapelles.

A la sortie de l'église, qui a eu lieu à deux heures, les cordons du poêle étaient tenus par MM. Alexandre Dumas, Emile Perrin, le baron Taylor et de Leuven, qui furent plus tard, dans le trajet, remplacés par MM. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire; Beulé, secrétaire de l'académie des Beaux-Arts; Charles Blanc, directeur de la direction des Beaux-Arts au ministère de l'Instruction publique; Halanzier, le nouveau directeur de l'Opéra.

Au lieu de se rendre directement au cimetière Montmartre, le cortége a suivi l'itinéraire qui le faisait passer devant les théâtres, où Auber a eu et aura longtemps encore ses grands succès : l'*Opéra*, rue Drouot; l'*Opéra-Comique*, boulevard des Italiens; le nouvel Opéra, rue Auber. Au moment où le convoi s'est arrêté un instant devant l'Opéra-Comique, les artistes de ce théâtre sont venus déposer sur le cercueil une couronne semblable à celle qui ceignait jadis les cheveux blancs d'Anacréon.

En tête de ce convoi, marchait la musique du 3e régiment du génie, exécutant des marches funèbres. Au cimetière Montmartre, les choristes de l'Opéra ont chanté le *De profundis*, et un morceau qui a produit un très-grand effet en pareil lieu et en pareille circonstance, la *Prière* de la *Muette*.

Le cercueil d'Auber a été descendu dans le second caveau, à droite du premier rond-point. Sept discours ont été prononcés sur cette tombe à jamais illustre, par MM. Jules Simon, Beulé, Ambroise Thomas, Alexandre Dumas, le baron Taylor, Perrin et de Leuven.

Nous reproduisons plus loin celui de M. Alex. Dumas, qui a parlé au nom de la Société des auteurs. C'est le plus remarquable et celui qui sera le plus remarqué.

MAC VERNOLL.

EXPLOSION

DE LA CARTOUCHERIE DE VINCENNES

Nous n'en avons pas encore fini avec le deuil et les ruines.

Il nous semblait cependant que la mesure était comble et que la France avait souffert cette année tout ce qu'un peuple peut souffrir. Notre plume s'était lassée à raconter nos désastres, à dénombrer les victimes et les décombres. La fatalité nous ramène encore à enregistrer une catastrophe nouvelle.

Vendredi dernier, vers une heure de l'après-midi, une formidable détonation suivie d'explosions successives ébranlait les quartiers de Vincennes et de la barrière du Trône.

Quoique habitué depuis huit mois à toutes les commotions produites par le salpêtre, les fulminates de tout genre et le pétrole, Paris n'en fut pas moins ému, car on aurait dit un nouveau bombardement, tellement éclataient violents et formidables les roulements d'artillerie.

C'était la cartoucherie de Vincennes qui sautait.

Près du donjon de Vincennes, et non loin du polygone s'élevait un bâtiment où, depuis la prise de Paris par l'armée, on entassait chaque jour de nouveaux projectiles. Bombes, obus, boîtes à mitraille, cartouches de tout système et de tout calibre, étaient quotidiennement amenés par les prolonges de l'artillerie dans ces locaux qu'on appelait techniquement : la salle d'artifices de Vincennes. Malheureusement on avait emmagasiné tous ces engins explosibles avec une hâte regrettable. Les munitions détériorées n'avaient été qu'imparfaitement séparées de celles qui ne l'étaient pas. C'est à cette négligence qu'est attribuée aujourd'hui la cause de ce nouveau sinistre militaire.

L'inflammation instantanée aurait été déterminée, d'après un rapport fait au ministre de la guerre, par des cartouches qu'on versait sur d'autres cartouches avariées et que cependant on avait le soin d'arroser avant et pendant l'opération. Le feu s'est immédiatement communiqué aux diverses baraques et aux bâtiments de la direction et de l'école d'artillerie.

Ce fut formidable. Trois détonations bien distinctes éclatèrent à quelques secondes d'intervalle, et marquèrent l'explosion des dépôts atteints. Les bombes, les obus de toute sorte partirent immédiatement de cette batterie infernale qui envoyait ses projectiles dans toutes les directions. Tout cela sifflait, bruissait, miaulait, grondait dans l'air obscurci par une immense colonne de fumée.

La terreur fut bientôt au comble dans le pays, et l'on vit une véritable émigration de gens affolés qui quittaient en toute hâte les villages de Saint-Mandé et de Vincennes, où les projectiles venaient effondrer les toits, crever les murs, arracher les portes, émietter les vitres de toutes les fenêtres.

Tout ce monde fuyait vers Paris, d'autant plus vite que les détonations ne discontinuaient pas.

Elles continuèrent jusqu'à quatre heures. On n'entendait plus rien depuis un quart d'heure, lorsqu'une nouvelle explosion eut lieu plus terrible que les autres, celle de la cartoucherie. Les barils de cartouches sautaient les uns après les autres.

A dix heures du soir, un lot de projectiles faisait encore explosion.

La route qui conduit à la cartoucherie et toute la partie de terrain l'avoisinant sont littéralement couvertes d'éclats d'obus ou de projectiles qui n'ont pas éclaté et qui se sont enfoncés en terre. Les murs qui ont résisté à ces multiples commotions sont crevassés, disloqués, ébranlés de leur base au sommet, prêts à crouler; des arbres déchiquetés fantastiquement, des voitures et des caissons brisés en mille pièces, la terre déchirée ici et là par la chute de ces masses de fer, tout cela donne aux bâtiments l'aspect de nos maisons et établissements bombardés par les Prussiens et la Commune.

La rumeur publique avait fort exagéré le nombre des victimes de cette horrible catastrophe. L'enquête, faite par ordre du général de Cissey, constate la mort de trois artilleurs et d'un civil.

Il y a eu vingt-cinq blessés parmi les artilleurs, dont trois très-grièvement. Un chef et un sous-chef artificier ont été atteints, ainsi qu'une femme de Saint-Mandé, amenée à l'hôpital Saint-Antoine. Deux pompiers et deux autres habitants de Saint-Mandé ont reçu aussi des blessures, mais légères.

Toutes les mesures sont prises aujourd'hui pour que si de nouvelles explosions venaient à se produire on n'eût pas de nouvelles victimes à enregistrer. Des sapeurs-pompiers, garantis par des abris blindés envoient incessamment de l'eau sur ces amas de décombres qui furent la cartoucherie de Vincennes.

MAXIME VAUVERT.

LES MILLIARDS DE LA FRANCE

A STRASBOURG

Il faut encore que nous autres malheureux Alsaciens, nous subissions le spectacle du passage des milliards français dans les mains des Tudesques.

Strasbourg a été choisi comme lieu de livraison et de vérification des espèces sonnantes et en papier qui constituent l'indemnité de guerre.

C'est à la succursale de la Banque de France que se font les opérations de la remise et de la vérification.

Une partie de cette indemnité se paye en espèces allemandes, métal et papier, que le fisc français recueille. On estime à près de cent millions l'argent allemand répandu dans les départements occupés.

Mais la majeure partie de l'indemnité est payée en pièces de cinq francs (argent). Une particularité curieuse, c'est que les sacs qui encombraient la salle de la Banque au moment où j'en ai pris le croquis, étaient précisément les mêmes sacs que la ville de Paris avait envoyés à Versailles pour payer son indemnité de 200 millions. Ces sacs ont été remis à la maison Rothschild de Paris, par les Prussiens, contre d'autres valeurs. La maison Rothschild les a redonnés au Gouvernement français, qui, *pour la seconde fois*, a remis ces mêmes sacs aux Prussiens; cette fois pour l'indemnité des cinq milliards.

Les fonds arrivent à la succursale de la banque de Strasbourg, au Rogilé, sur des camions de l'Est, sous bonne escorte militaire.

ROGER PICARD.

LA VILLA DE DURANTIN

Histoire vraie

Durantin était son nom, comme l'indique le titre même de cet article.

De sa profession, commerçant en quincaillerie; par caractère, ami de la nature.

Aussi, dès que de simple garçon de magasin il fut promu au grade de commis, il commença à se dire :

— Je ferai des économies. Je veux avoir un jour une maison de campagne.

Cela se passait aux environs de 1840.

En 1848, Durantin, établi depuis trois ans, vit la Révolution emporter les quelques mille francs qu'il avait déjà placés, cela au moment où il était en pourparlers pour acheter aux environs de Chaville un petit coin planté d'une demi-douzaine d'arbres, son rêve!

∴

Mais n'importe. Les hommes qui ont une idée fixe ne se laissent pas décourager pour si peu.

Durantin pensa :

— J'en serai quitte pour recommencer.

Il ajouta à part lui une série de raisonnements pour équilibrer sa vie de façon à en faire converger tous les efforts vers le but poursuivi.

Une femme coûte cher; puis arrivent les enfants

qu'il faut élever, doter, etc... Allez donc avec cela mettre de côté assez pour acquérir une bicoque à la campagne. Durantin resta garçon.

Le café entraîne à des dépenses qu'on ne peut pas toujours mesurer. Durantin n'alla jamais au café.

Le théâtre est hors de prix. Durantin ne mit jamais le pied dans une salle de spectacle.

Le reste à l'avenant.

∴

Avec de la persévérance, on vient à bout de tout. Ce fut long toutefois. Mais mieux vaut tard que jamais.

Le 1er juin 1870 (date à jamais mémorable dans son existence), Durantin, retiré du commerce, signait par devant maître Musson, notaire à Paris, l'acte qui lui assurait la propriété d'un chalet entre cour et jardin, sis à Clamart, près Paris.

Comme le cœur lui battait quand le lendemain il monta en chemin de fer pour se rendre à *sa propriété!* que de plans, que de projets!

Il partait tout seul, et ses compagnons de route entendaient à travers le tic tac des roues des lambeaux de phrases de ce genre :

— J'aurai un bassin... peut-être vaudrait-il mieux un labyrinthe... le terrain doit être excellent pour les navets... six canards ce sera assez... Si j'élevais des abeilles?... En élevant d'un étage, j'aurais un billard!

O Pérette! que de choses Durantin faisait tenir dans son pot au lait!

∴

Tous les matins c'était une conférence nouvelle. Un jour, pour la construction d'un petit hangar genre chinois.

Un autre jour, grave délibération pour savoir si le melon pousserait bien.

Le surlendemain, conseil ayant pour but de traiter la question d'un rocher en meulière, couronné par une statuette de Napoléon Ier.

Durantin était tout à la fois, treillageur, géomètre, hydrologue, architecte,... que sais-je?

Ce n'était plus un homme, c'était un tourbillon. A quatre heures du matin il était sur pied; allant, venant, se démenant, inspectant.

Notez que tout cela se passait dans un espace de douze cents mètres, ni plus ni moins; mais est-ce que la passion connaît des limites?

∴

Le 1er juillet 1870, soit un mois après, tout était en train. Les menuisiers par ci, le jardinier par là.

— Mon Dieu que je suis heureux, murmurait Durantin, et que j'ai bien fait d'économiser toute ma vie pour pouvoir acheter comptant la villa que j'ambitionnais! Tous les dimanches j'inviterai des amis... Parbleu! je peux bien commencer tout de suite... Voyons, nous disons que mes travaux... Vers le 16 cela aura déjà pris tournure...

Et, séance tenante, il lança une dizaine d'invitations pour le 16.

Ce jour-là paraissait à l'*Officiel* la déclaration de guerre à la Prusse.

∴

On ne sait que trop, hélas! par quelles péripéties lamentables devait passer cette odieuse campagne, entreprise avec une si criminelle témérité.

Durantin avait suivi toutes les phases de la lutte avec une anxiété fiévreuse.

Secondement parce qu'il était patriote, mais premièrement parce qu'il était devenu propriétaire.

Au milieu de septembre, il n'y eut plus d'illusions à se faire, l'ennemi approchait, l'ennemi était arrivé. On signalait sa présence à dix lieues, à huit lieues, à six lieues. Quand on fut tout à fait à la veille de l'investissement, Durantin frappa le sol du pied :

— Eh bien! non, je ne m'en irai pas. Eh bien! non, je n'aurai pas peur d'eux... Je resterai, quoi qu'il arrive, et si Clamart ne recèle qu'un Français dans son sein, ce sera moi... Quitter ma maison!... ma maison!... ma maison!...

Ce disant, sa voix suivait un crescendo qu'aucune musique ne pouvait noter. C'était de la tendresse et du désespoir, de la douleur et de l'amour... un drame lyrique dans un cri...

∴

Il en avait douze à loger.

Douze Bavarois du septième régiment.

— Vin... vin...

Ce fut le premier mot de la conversation.

Les trois pièces de Bordeaux que Durantin avait fait venir n'étaient plus qu'un souvenir à la fin de la semaine.

Vous connaissez par cœur cette sinistre histoire-là. Un matin, Durantin rentra chez lui, trouva ses Bavarois qui, avec la pointe de leurs sabres, enlevaient les parquets. Ses parquets!

— Sacrebleu! lieutenant.

Le lieutenant se retourna d'un air qui coupa la parole au malheureux.

Le lendemain, à son réveil, ses Bavarois abattaient les cloisons.

— Mais je vous en supplie... Mon Dieu, mon Dieu!

Le troisième jour ils fendaient les persiennes pour allumer le feu ; le quatrième jour on commença le déménagement par les pendules.

Pauvre Durantin! il avait été si heureux de trouver une occasion pareille : Une maison toute meublée!

∴

A la fin il perdit patience, et s'en fut trouver un général.

— Général, il se passe des choses...

— En effet, monsieur, interrompit le général brusquement, il se passe, comme vous dites, des choses que je suis décidé à ne pas tolérer plus longtemps.

— A la bonne heure, général, je savais bien...

— Vous deviez, en effet, vous douter que, tôt ou tard, nous nous apercevrions du joli métier que vous faites.

— Moi?

— N'essayez pas de feindre, vous êtes un espion français.

— Un espion?...

— Est-ce que sans cela vous seriez resté ici quand toute la population est partie.

Durantin répondit je ne sais quoi, le général fit un signe; on l'empoigna et on le fouilla.

Dans sa poche, il avait écrit en abréviation toutes les notes relatives aux embellissements qu'il projetait.

— Voilà une preuve, s'écria le général triomphant, qu'on l'emmène au bout de son jardin, et...

Il compléta sa pensée par un geste significatif.

Cinq minutes après, il était à genoux, deux canons de pistolet sur les tempes.

Le général, qui finit par comprendre les hiéroglyphes du pauvre homme, eut, par hasard, un accès d'humanité.

Son aide de camp intervint au moment même où l'on allait lâcher la détente.

∴

A dater de ce jour, il fut interdit à Durantin de mettre le pied dehors. D'ailleurs, le bombardement venait de commencer de part et d'autre.

Il vécut sept semaines dans sa cave, rampant pour aller chercher sa nourriture.

Et quelle nourriture!

Quelques pommes de terre, plus ou moins crues, du pain, plus ou moins noir.

Quelle drôle de villégiature!

∴

Tout a une fin. Celle-là fut lugubre, mais c'était toujours une fin.

L'armistice fut signé, les Prussiens évacuèrent, Durantin respira.

D'abord, ses Bavarois n'avaient pas découvert un certain petit caveau où il avait muré tout ce qu'il avait de plus précieux; ensuite il avait retrouvé deux ou trois de ses meubles dans les plaines des environs. Il faut être philosophe.

Avec des réparations et de la patience, il n'y paraîtrait plus. Il se remit aussitôt à la tâche, repeignant, collant des papiers, nettoyant, ratissant.

Dame! ne s'agissait-il pas de ressusciter sa maison, sa chère maison !

Le 17 mars, le printemps aidant, cela vous avait déjà un petit air. On sait ce qui survint le 18.

∴

Durantin jura une seconde fois de ne pas lâcher pied; une seconde fois il tint parole.

La villa de Durantin se trouvait placée dans cette situation bizarre, qu'elle était à moitié chemin du fort de Vanves et des batteries versaillaises. Les obus avaient l'air d'y siffler :

> Les rendez-vous de noble compagnie
> Se donnent tous en ce charmant séjour

Il fallut redescendre à la cave.

Une nuit, on heurta à la porte à grands coups de crosse. Ah! mon Dieu! qu'y avait-il encore?

— La cambuse n'est donc pas habitée, tonnait une voix enrouée et avinée, enfonçons la porte.

Une porte que Durantin avait fait replacer quinze jours avant. Tout en chêne, monsieur, avec des ornements de cuivre.

Il s'élança hors de sa cachette et ouvrit.

∴

— Ah! ah! le hibou se montre, empoignons-le.

— Mais...

— Il n'y a pas de mais; qu'est-ce que tu faisais-là, mouchard?

— C'est un gendarme déguisé.

— Un roussin.

— A mort!...

— Messieurs...

— Il nous appelle messieurs! Tu vas te taire, vieux gredin; ton affaire est bonne.

— Citoyens, c'est ma propriété.

— Il parle de propriété!

— A mort... à mort!...

On emmena Durantin, non sans avoir au préalable pillé sous ses yeux tout ce qui restait.

— Le commandant du fort décidera de lui, avait dit le chef de la reconnaissance communarde.

Heureusement, d'une part, le vin couchait en route la moitié de ses gardiens; d'autre part, la seconde moitié fut mise en fuite par un obus qui éclata dans le tas.

A la faveur du désordre, Durantin regagna à quatre pattes sa maison infortunée où il tomba à moitié mort.

∴

Le surlendemain, dès l'aube, de nouveaux coups de crosse ébranlent la porte.

Les communeux qui reviennent!

Cette fois, Durantin n'y tient plus.

Il gagne le fond du jardin, escalade un mur mitoyen.

— En voilà un qui s'évade, crie une voix, tirons dessus!

C'était la voix d'un soldat de Versailles, car l'armée allait prendre le fort de Vanves. Une décharge cassa la jambe à l'ami des champs qui dégringola de son mur.

Il en eut pour trois mois d'hôpital ou plutôt d'ambulance, car on l'avait emmené à Satory où il était gardé à vue.

∴

Il guérit enfin, et, son innocence proclamée, il fut rendu à la liberté.

Dimanche dernier, le cœur ému, souriant comme après un effroyable cauchemar, il descendait à ce qui fut la gare de Clamart avant d'être devenu un monceau de ruines.

De loin, sur la route, il découvrit sa maison.

C'était bien elle! Deux ou trois bombes lui avaient ouvert des jours inattendus; mais, bast! tout se répare. N'avait-on pas recollé la jambe à Durantin? Une ère d'ordre et de tranquillité s'ouvrait, il lui restait quelques écus.

Enfin il allait pouvoir vivre en campagnard.

Quand il entra, il faillit s'évanouir de joie d'abord, d'étonnement ensuite.

Trois inconnus étaient là prenant des mesures.

— Messieurs, cette maison est à moi.

— En ce cas, monsieur, nous sommes désolés de



L'ATTENTAT. — Dessin et composit



on de M. Gustave Doré. — (Voir l'article page 58)

ce que nous allons vous apprendre... Nous sommes officiers du génie; cet immeuble a jadis été construit dans la zone militaire du fort, on a eu le tort d'en négliger la démolition avant le siége... Des ordres vont être donnés pour qu'on y procède immédiatement... Vous savez que c'est le droit de l'État et qu'il ne doit aucune indemnité.

Durantin perdit connaissance.

⁂

On peut voir en ce moment à Charenton un pensionnaire qui, du matin au soir, reste assis dans une allée, accumulant des petits tas de sable en répétant avec un rire sinistre :

— Encore un étage de plus à ma maison, comme elle sera belle!... Celle-là du moins on ne la démolira pas.

PIERRE VERON.

L'ATTENTAT

(composition de M. Gustave Doré)

C'est la France qu'on tue au nom de la Commune.

La France de Paris...

Elle gît là, sanglante, inanimée, à l'instant où, de ses ailes puissantes, elle essayait de reprendre l'essor. Son étendart est abattu ; sa tête laurée est allée frapper la terre, — cette terre amoncelée pour arrêter l'Allemagne.

Mais qu'est-ce que cela fait au tourbillon de fous, d'aventuriers, d'assassins qui viennent de passer, poussés en avant par le monstre de la destruction, cavaliers apocalyptiques secouant la torche incendiaire?...

Qu'est-ce que cela fait au fantassin placé à sa droite, dont le long bonnet italien symbolyse le cosmopolitisme antinational, accouru à la grande curée.

. . . .

Cependant, une seconde troupe va déborder.

Comme l'autre, elle est lancée par le mauvais génie de l'émeute.

Foulera-t-elle aussi aux pieds la patrie expirante? A voir le brusque mouvement de celui qui marche à sa tête, j'espère encore que non... Sa figure est rude, mais elle est meilleure que celle de ses affreux compagnons. Elle trahit l'effroi, la douleur, le dégoût...

Il fallait une telle vue pour lui faire deviner ce qu'on a fait, ce qu'on lui a fait faire; il comprend à quel degré de mal on l'amène, et il se rejette en arrière, le fusil haut...

Encore une seconde et il criera : Halte! aux bandits qui l'escortent, au pâle voyou qui se dresse là, près de ce canon, sur le cadavre d'un soldat qui n'avait pensé dans sa vie qu'aux balles des Prussiens.

Encore une minute, et la France sera relevée par ce fils égaré.

Puisse-t-il panser toutes ses blessures. L. L.

ÉTAT ACTUEL DE L'HOTEL-DE-VILLE

Le vieux Marin de la Vallée, le prudent entrepreneur des travaux de la ville de Paris, s'était engagé dans son contrat passé, en 1606, avec les échevins de faire de l'Hôtel-de-Ville qu'il était chargé d'édifier, une construction si solide qu'elle n'eût jamais « à se gâter et dépérir de la lune, soleil, gelées et autres incommodités, fors et excepté du tonnerre *et autres furies qui pourraient arriver du ciel.* »

Dans son innocence, Marin de la Vallée n'avait prévu que les furies qui pourraient arriver du ciel; il ne pensait pas aux furies venues de la terre, à la Commune de 1871.

Ces furies de la Commune sont sorties d'entre les pavés mêmes de la ville pour livrer au pétrole, livrer aux flammes et les réduire en poudre « ces belles colonnes, cisclées et canelées » dont l'architecte ne parlait qu'avec amour. La rage des fuseurs et des pétroleuses a tout dévoré du monument qui avait remplacé la vieille *maison aux pilliers*, achetée par le prévôt Étienne Marcel sur la place de Grève et qui avait coûté à la ville 2,880 livres parisis.

L'édifice qui existait avant les incendies de la Commune avait été construit sur les plans de l'architecte italien Dominique Boccardo, dit Cottone. Les travaux ne furent terminés que bien plus tard par les soins de François Miron, prévôt des marchands et sous la direction d'Androuet du Cerceau.

Ces constructions ne comprenaient que la partie centrale, celle au milieu de laquelle on voyait la statue de Henri IV à cheval, en relief. Ce ne fut qu'en 1837 qu'on isola l'Hôtel-de-Ville et qu'on l'étendit par des constructions nouvelles. MM. Godde et Lesueur avaient été chargés, sous Louis-Philippe, de l'édification des parties additionnelles sur le modèle, peut-être trop servilement suivi, des constructions dirigées par du Cerceau.

L'Hôtel-de-Ville de Paris n'en était pas moins un monument remarquable, même dans Paris. Sa décoration intérieure surtout était faite pour émerveiller les plus exigeants. Les peintures du *salon de la paix*, exécutées par Eug. Delacroix, étaient de réels chefs-d'œuvre. « Onze sujets, tirés de la vie d'Hercule, dit Théophile Gauthier, forment autour de la salle comme une sorte de frise interrompue par les baies des fenêtres et l'élévation monumentale de la cheminée. Les compositions se suivent sans ordre chronologique, selon les convenances de juxtaposition et de contraste. » Et le poëte-peintre termine ainsi sa description : « Le soleil, ayant terminé sa course, se plonge dans la mer avec son attelage fumant; les tristes violettes du crépuscule se mêlent à l'azur froid du soir. Tout est quiétude, silence, fraîcheur; la symbolique journée du héros dompteur de monstres et protecteur des opprimés est finie : le monde peut respirer. »

Aujourd'hui, rien de cela n'est plus. Le plafond d'Ingres, l'apothéose de Napoléon I[er]; l'admirable série des compositions de H. Lehmann; les *Saisons*, de L. Cogniet, dans la *salle du Zodiaque*; les *Vues des bords de la Seine*, par Bellel, Hédouin, Flandrin, Desgoffes, Lecomte, dans la *galerie de pierre*; les décorations de Benouville et Cabanel dans la *salle des Cariatides*, tout cet ensemble décoratif qui complétait si admirablement la grandeur architecturale des magnifiques galeries de l'Hôtel-de-ville, tout cela, avec le salon de Delacroix, n'est plus que cendres. Cendres aussi les 60,000 volumes de la bibliothèque riche en ouvrages et documents historiques sur Paris.

Le palais municipal est tout entier à reconstruire. Il paraît qu'on y pense déjà puisque les architectes de la ville sont tous les jours réunis chez M. Richebourg, le photographe qui possède seul la collection complète des principaux côtés de l'édifice incendié.

Mais quel est le peintre qui nous refera les œuvres d'Ingres et de Delacroix.

LÉO DE BERNARD.

COURRIER DU PALAIS

Commençons par constater brièvement que mes prévisions ne m'ont pas trompé, que l'ouverture des débats relatifs aux affaires de la Commune n'a pas eu lieu samedi dernier et que la première séance de ces conseils de guerre est maintenant fixée à lundi prochain, 24 juillet, — entendons-nous bien, — ce sont encore les journaux qui donnent cette date, mais il est possible que, de remise en remise, ils finissent par avoir raison; cela arrivera nécessairement un jour ... ou l'autre.

J'ai prévenu mes lecteurs, pas plus au civil qu'au criminel nous ne verrons de longtemps aucun procès dans lequel le siége de Paris ou les faits et gestes de la Commune n'aient leur part directe ou indirecte. Vous allez voir si je me suis trompé encore sur ce point; je prends les causes saillantes de la semaine qui vient de s'écouler.

D'abord c'est un locataire qui se présente devant la 2[me] chambre du tribunal civil de la Seine et qui demande qu'un jugement déclare valable le congé de son appartement qu'il aurait dû donner six mois d'avance et qu'il n'a donné qu'à l'armistice. Il voulait déménager en juillet, il lui fallait signifier son intention le 31 décembre 1870; mais, à cette époque il était loin de Paris et les impitoyables Allemands ne laissaient pas passer les huissiers. Le locataire invoquait donc ce qu'il appelait un cas de force majeure, mais le tribunal lui a répondu que c'était à lui, au moment de son départ, de prévoir la durée possible de la résistance des Parisiens et de prendre ses précautions en conséquence; sa demande donc a été rejetée.

Passons au criminel : Delhomelle comparait devant la cour d'assises de la Seine; il est accusé de tentative d'assassinat sur la personne de M. Marguery restaurateur dans l'établissement duquel il avait été garçon de salle. Delhomelle, après avoir servi un ou deux mois dans cette maison comme garçon de salle l'avait tout à coup quittée pour un motif insignifiant et, dans tous les cas, fort peu en rapport avec l'acte criminel qui a été la conséquence de ce départ. Delhomelle voulait se venger! Se venger de quoi? Il n'a jamais pu l'expliquer; il attend une première fois M. Marguery au passage du Saumon et lui tire dans le dos un coup de révolver. L'arme ne part pas; personne ne s'est aperçu de cette première tentative; c'est Delhommelle lui-même qui a donné ces détails dans l'instruction et qui a ainsi établi à sa charge une évidente préméditation. Il avait d'abord acheté le revolver pour tuer M. Marguery; le coup ayant manqué, il se rend au bois de Boulogne, essaie le révolver, s'assure qu'il pourra faire feu, puis à quelques jours de là il va de nouveau s'embusquer sur le passage de son ancien patron et tire — toujours par derrière — successivement quatre coups de feu; la victime est renversée, sans mouvement, l'assassin tire encore!

Delhommel a été condamné à la peine de mort. Il y a un an qu'il attend cette condamnation de sa prison, il a entendu et les obus de M. de Bismarck et les canons de la Commune. Il a été moins heureux qu'un autre assassin condamné à mort et attendant, quand la guerre a commencé, le résultat de son pourvoi en cassation. Celui-là a profité du tumulte pour prendre la fuite et il n'est pas venu soutenir son pourvoi qui a été rejeté.

Attendez, cela devient de plus triste en plus triste : devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, séant à Chartres comparaissent Richard et Sevin, deux cultivateurs, le premier adjoint au maire et le second conseiller municipal. Après la bataille de Soigny livrée le 2 décembre, ces deux hommes sont devenus les pourvoyeurs de vivres des Prussiens. Ils achetaient pour le compte de nos ennemis et leur livraient du grain, des fourrages et des bestiaux dans toutes les villes d'Eure-et-Loir et du département voisin. La ferme de l'adjoint Richard était devenu un dépôt central de provisions pour l'ennemi et un agent prussien nommé Adler se tenait là pour surveiller les envois « Je vous serre la main d'amitié » écrivait Richard à ce bon M. Adler. Richard en sa qualité d'adjoint donnait des *laisser passer* à son conseiller municipal Sevin qui faisait plus particulièrement les affaires du dehors. Du reste l'achat devenait bien simple et bien facile : on allait trouver les paysans et on leur disait : un tel, vends-nous ta vache, ou ton mouton; si tu ne nous les vends pas aujourd'hui, les Prussiens pourront bien te les prendre demain pour rien! On comprend l'effet de cette argumentation sur le paysan, la vache ou le cochon ou le mouton était vendu séance tenante moitié de sa valeur. Ces deux charmants associés ont fait ainsi pour cent mille francs d'affaires et par conséquent des bénéfices assez respectables... O bons et simples villageois, ô vertus champêtres! Ils ont été condamnés chacun à 8 années de réclusion. Ma foi ce n'est pas trop, qu'en dites-vous?

Devant la cour d'assises de la Seine est comparue une fille Vanhousse, née en Belgique qui a eu le triste courage de frapper d'un coup de couteau de cuisine une sœur de charité qui lui donnait des soins à l'hôpital Cochin. Elle voulait du lait pour son déjeuner la fille Vanhousse, et chacun sait que le lait était rare pendant le siége de Paris; on le gardait pour les malades, et la fille Vanhousse n'avait qu'une maladie d'yeux qui lui laissait intactes toutes ses facultés digestives. Comment! elle veut du lait et elle n'en aura pas! Cela peut-il se supporter!

Elle insulte grossièrement la sœur et, pour ce fait elle est renvoyée de l'hôpital. Alors elle va prendre un couteau dans l'office, le plonge dans le côté de la religieuse et cherche à lui porter un second coup à la gorge. Heureusement ce second coup est paré, c'était bien assez du premier qui avait perforé le poumon et mis longtemps en danger les jours de la victime. Cette bonne fille belge n'est pas comme on le voit un modèle de douceur; on a fait connaître à l'audience un renseignement envoyé sur elle de son pays. Il paraîtrait qu'un jour, ayant eu à se plaindre d'un homme, elle l'a poussé dans l'eau... *et on ne l'a jamais revu!* En France nous aurions appelé cela « noyer ».

Quoiqu'il en soit cette douce demoiselle Vanhousse me paraît fort heureuse d'en être quitte pour une condamnation à 15 ans de travaux forcés... Ah! j'oubliais de vous dire que pendant son séjour à l'hôpital Cochin on la soupçonnait très-fortement d'avoir, de concert avec une autre malade, certaines communications avec les Prussiens.

Et puis vient ensuite un mari qui a tué sa femme de deux coups de revolver. Encore un belge ma foi, un nommé François Lebersoz, fabricant de casquettes. Il avait épousé une jeune fille de 15 ans et il était jaloux, mais c'était un de ces jaloux sournois qui couvent leur souffrance, leur colère, et finissent par se venger lâchement. Il est vraiment bien difficile de dire si sa pauvre femme a eu vraiment des torts, si elle a été seulement légère et jusqu'à quel point elle a pu l'être. Toutes les accusations de Lebersog et les prétendues preuves qu'il donne sont bien vagues! Ce qu'il y a de bien certain c'est qu'il a battu sa femme plusieurs fois, et qu'il a fini par lui tirer un coup de révolver dans le ventre. Il a laissé la malheureuse étendue sur le carreau, il est sorti et la portière qui l'a vu passer, dit qu'il avait le visage comme à l'ordinaire. C'est seulement au milieu de la nuit qu'il s'est décidé à porter sa femme à l'Hôtel-Dieu, et elle est morte avant le jour.

Pauvre homme! C'était en jouant et bien sans le vouloir qu'il avait tué sa chère femme. Vous allez voir! Il avait mis ce révolver dans sa poche pour aller visiter les avant-postes prussiens; sa femme qui veut l'empêcher de sortie lui cache le pistolet; alors il veut le lui reprendre et.. pif! paf! Un malheur est sitôt arrivé! Voilà ce que c'est que de jouer avec des armes à feu!...

Malheureusement pour Lebersog sa femme, qui d'abord lui avait promis de ne rien dire, a tout raconté à une infirmière et Lebersog a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Je ne vous parle plus des fonctionnaires de la Commune condamnés pour usurpation de fonctions publiques à des peines qui varient de 1 mois à 2 ans. Le tribunal correctionnel en condamne tous les jours et il paraît qu'il y en a encore deux ou trois cents à juger; c'est toujours à peu près la même chose; c'est pourquoi je m'abstiens aujourd'hui, ne voulant plus citer que des cas exceptionnels.

A huitaine donc, comme on dit au palais, et j'espère pouvoir au moins vous donner quelques nouvelles certaines des conseils de guerre de Versailles. En attendant, cette bonne ville de Versailles offre un aspect bien curieux, je vous l'assure: il y a du monde dans les rues. — Conçoit-on cela?

PETIT-JEAN.

LES DRAPEAUX

La dissertation qu'on va lire nous est adressée aujourd'hui même.

Le premier venu ne pouvait traiter aussi complétement un sujet d'actualité. On s'en aperçoit à la façon dont notre collaborateur éclaircit des origines dignes d'être mieux connues.

S'il ne nous est point permis de donner ici son nom, il serait néanmoins difficile de cacher qu'il tient aussi bon rang dans l'armée que dans l'érudition. Nul n'était plus autorisé à démentir un proverbe connu :

Des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter.

La dernière déclaration de M. le comte de Chambord donne lieu aujourd'hui à une polémique d'imbroglio autour du drapeau blanc et du drapeau tricolore.

N'est-il point temps de dire que le drapeau blanc et la cocarde blanche n'ont commencé à avoir une signification politique qu'en 1815? Tout au plus pourrait-on faire remonter cette signification aux guerres de la République.

Comme nous l'ont appris les archéologues de la Commune, l'oriflamme était rouge, mais c'était, ce qu'il ne nous ont point révélé, une bannière ecclésiastique, ainsi que la chape de Saint-Martin, dont il est quelquefois question. — Celle-ci était bleue.

La bannière royale des rois de la troisième race était azur semée de fleurs de lis *d'or*. C'était le blason de Hugues, duc de France.

Cette bannière royale, bleue, fleurdelisée d'or, est restée jusqu'au dernier jour le drapeau du régiment des gardes-françaises, qui était partagé en quatre quartiers, comme tous les autres drapeaux d'infanterie d'origine française, par une croix blanche.

Cette même bannière bleue a été jusqu'à Louis XV le pavillon des *vaisseaux* de la marine de guerre et marchande; mais les *galères* portaient le pavillon rouge.

Chaque régiment d'infanterie avait un drapeau de couleur particulière.

Chaque régiment de cavalerie avait aussi son étendard dans les mêmes conditions.

Qu'était-ce que le drapeau blanc au milieu de tout cela?

Dans les temps modernes comme dans l'antiquité, la couleur blanche était un signe de commandement. Depuis l'organisation des armées permanentes, le drapeau blanc a été en usage dans toutes les troupes de l'Europe, comme *drapeau colonel* dans les armées de race latine, comme *liebfahne* dans les armées de race germanique.

Expliquons ceci. A l'origine, les troupes d'infanterie étaient organisées en bandes, et chaque bande avait un drapeau aux couleurs de son capitaine.

Toutes les bandes d'infanterie étaient sous l'autorité du colonel général, et se réunissaient autour du drapeau blanc du colonel général, en temps de guerre.

Quand, vers la fin du seizième siècle, on forma des régiments composés de plusieurs bandes, et quand ces régiments devinrent permanents, le colonel général se fit représenter dans chaque régiment par un lieutenant-colonel, et la compagnie commandée directement par ce lieutenant-colonel eut un drapeau blanc, de sorte qu'il y eut d'abord dans chaque régiment d'infanterie autant de drapeaux différents qu'il y avait de compagnies, mais la compagnie-colonelle porta dans chaque régiment un drapeau blanc, représentant l'autorité du colonel-général.

Plus tard, quand l'importance du grade de capitaine diminua, et que celle du colonel ou mestre de camp devint prépondérante, il n'y eut plus par régiment que deux types de drapeaux, savoir le drapeau blanc de la compagnie-colonelle, et le drapeau de mestre de camp arboré par toutes les autres compagnies.

Plus tard encore, quand Louis XIV supprima la charge de colonel général de l'infanterie et s'en attribua toutes les prérogatives, et qu'il réduisit les mestres de camp ou colonels à n'être plus que de simples chefs de corps comme les colonels d'aujourd'hui, le drapeau blanc continua d'être porté dans la compagnie-colonelle censée appartenir au roi, colonel général, et la couleur du drapeau du régiment devint fixe.

C'est ainsi que jusqu'à la révolution, Picardie eut des drapeaux rouges; Piémont, noirs; Navarre, feuille-morte; Champagne, verts; Normandie, jaunes, etc.

En résumé, au moment de la Révolution, chaque régiment d'infanterie avait un drapeau colonel blanc et des drapeaux de couleur qui variaient dans chaque régiment.

On pourrait vouloir conclure de là que le drapeau blanc colonel était le vrai drapeau, le drapeau national, et que les autres drapeaux n'étaient que ce que sont aujourd'hui les fanions de bataillon.

Mais toutefois cette hypothèse ne résiste pas à l'examen.

Dans la cavalerie, qui est demeurée jusque vers la fin de Louis XV sous l'autorité d'un colonel général, il n'y a jamais eu *qu'un seul* étendard blanc, et cet étendard était celui de la compagnie du régiment *Colonel général*, appartenant en toute propriété au colonel général. Les autres étendards de ce régiment étaient rouges, et tous les autres régiments de cavalerie n'avaient que des étendards de couleur.

Il en était de même dans les dragons, qui avaient un colonel général à eux. Les dragons n'eurent qu'un seul guidon blanc porté par la 1re compagnie du régiment du colonel général.

Quant aux écharpes d'abord, et aux cocardes ensuite, elles n'ont jamais eu la signification qu'on leur donne aujourd'hui.

Les rois de France ont porté tantôt l'écharpe blanche, tantôt l'écharpe bleue, tantôt l'écharpe rouge, pour des motifs qui nous échappent aujourd'hui. Il est seulement certain que les protestants du XVIe siècle, sous Coligny, Condé et Henri IV, avaient pris l'écharpe blanche, *« en signe de la pureté de leurs desseins »* et pour se distinguer des troupes royales, qui portaient alors l'écharpe rouge, comme des ligueurs qui portaient les uns l'écharpe noire, les autres l'écharpe verte.

Quant au fameux panache d'Ivry, il était blanc, c'est vrai, mais Henri IV se conformait en cela aux exemples donnés par Alexandre le Grand et Scipion, et il est très-scrupuleusement imité par nos grands généraux d'aujourd'hui, qui courent après la plume blanche avec une ardeur qui les mène quelquefois à se faire tuer en route.

Le nœud de chapeau est père de la cocarde.

Les nœuds de chapeau, nés sous Louis XIII et Louis XIV, étaient généralement en rubans noirs, ressortant sur le galon de chapeau d'or ou d'argent. La plupart des corps de cavalerie ont conservé la cocarde noire jusqu'à la fin, notamment les gardes du corps et la maison du roi.

Depuis 1776, l'infanterie française portait la cocarde blanche, probablement parce que l'ancien galon d'or ou d'argent du chapeau *lampion* avait été remplacé par un galon noir. Les troupes étrangères, Suisses, Irlandais, Allemands, portaient la cocarde rouge et blanche, ou blanche et bleue.

La cocarde blanche n'était donc point une cocarde nationale ou royale.

Quelles étaient donc les couleurs royales?

La livrée royale était bleu, blanc et rouge, ce qu'on appelle aujourd'hui *tricolore*, et elle était déjà ainsi du temps des Valois.

La branche aînée faisait porter l'habit bleu, gilet blanc, culotte rouge.

La branche cadette, habit rouge et culotte bleue.

Le galon de livrée, qui se retrouve encore au collet de nos tambours et trompettes, était en passementerie mélangée bleu, blanc et rouge.

Le régiment des gardes françaises portait la livrée royale. Habit et culotte bleus, gilet rouge, avec agréments sur la poitrine.

Comment diable cette livrée royale s'est-elle transformée en drapeau de la liberté? Je n'en sais rien.

On a inventé cent explications légendaires et peu satisfaisantes.

Voici la mienne.

En 1789, après la prise de la Bastille, licenciement des gardes françaises et organisation de la garde nationale. Chaque bataillon de cette dernière garde reçoit une compagnie des gardes françaises, et prend les couleurs de ce corps d'élite.

Ce trio, rouge, bleu et blanc devient à la mode; on le met partout, en cocardes, en écharpes.

L'Assemblée nationale elle-même décide, à la suite des révoltes de Brest, qu'on placera un yacht tricolore dans un coin supérieur du pavillon de la marine.

De là, le drapeau tricolore.

Mais cela ne s'est pas fait en un jour.

Aux premiers temps de la République, chaque bataillon arrangeait à sa fantaisie les trois couleurs du drapeau, et ce ne fut guère avant 1804 que la disposition actuelle prédomina définitivement.



VERSAILLES. — La salle des Glaces servant de dortoir aux députés pendant la Commune. — (Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. Bocourt.)



LES RUINES DE PARIS. — L'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. — (Dessin de M. E. Yon.)

LA GALERIE DES GLACES

A VERSAILLES

Cette merveille du palais de Versailles qu'on appelle la *galerie des Glaces* faisait partie, sous Louis XIV, des grands appartements. Elle est située au premier étage et conduit du *salon de la Guerre* aux petits appartements, à la *salle du Conseil.* On l'appelait aussi la galerie des Fêtes. Elle porte 75 mètres de longueur, sur 11 mètres de largeur et 13 mètres de hauteur. A chacune de ses dix-sept fenêtres, ouvrant sur les jardins, correspond une arcade formant le cadre d'une glace. De riches pilastres à bases et chapiteaux dorés, ornés dans les trumeaux de trophées en bronze, séparent arcades et fenêtres.

La voûte est formée de neuf grands compartiments et enguirlandée d'ornements, d'attributs et de figures allégoriques toutes chantant les louanges du Grand-roi.

Sur la corniche courent vingt-trois délicieuses figures d'enfant, exécutées par Coysevox.

C'est Lebrun, le peintre favori de Louis XIV, à qui l'on doit la décoration de la voûte qui représente successivement : le passage du Rhin, l'abaissement de la Hollande et la prise de Maëstricht, le Roi-soleil armant sur terre et sur mer. Neptune, son ministre de la marine, lui amène ses vaisseaux; Mars en personne conduit ses bataillons; Vulcain lui apporte les armes qu'il a spécialement forgées pour Sa Majesté; Mercure lui présente un bouclier; Minerve couvre son royal chef d'un casque d'or; Apollon, se faisant pour lui ingénieur, dirige la construction d'une forteresse. Louis XIV est là trônant au milieu de ces divinités et ayant à ses côtés la Vigilance et la Prévoyance.

Dans le troisième compartiment, Lebrun a peint encore Louis XIV tenant un conseil de guerre auquel assistent côte à côte avec le duc d'Orléans, le prince de Condé et Turenne, le dieu Mars, la déesse Minerve, le Secret et la Victoire divinisés.

La décoration du quatrième compartiment est le *nec plus ultra* de la peinture courtisanesque; c'est tout l'Olympe rassemblé autour du Grand-roi trônant au milieu des Génies qui symbolisent le plaisir, l'hyménée et la valeur.

Le cinquième compartiment célèbre la conquête de la Hollande, comme le sixième chante la conquête de la Franche-Comté, comme le septième dit la prise de la ville et de la citadelle de Gand. Là, Louis XIV est représenté en Jupiter, ni plus ni moins. Porté sur un nuage, il tient en mains la foudre.

Les deux derniers compartiments racontent l'alliance de l'Espagne avec l'Allemagne et la Hollande, et cette dernière puissance, détachée de ses alliés, acceptant la paix des mains du souverain de la France.

Les statues en marbre de Mercure, de Pâris, de Vénus et de Minerve décorent les quatre niches.

Cette fastueuse galerie des Glaces a vu les grandes réceptions des ambassades extraordinaires et le fameux bal du mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne, où les dames vêtues de robes de velours noir étincelaient de pierreries à ce point, que des voleurs parvinrent à se glisser dans cette royale réunion et réussirent à couper un morceau de la robe de la duchesse pour lui enlever une agrafe de diamants.

C'est dans la galerie des Glaces qu'on portait, dans les grandes occasions, l'historique trône d'argent massif. Là-dessus se plaçait le monarque qui présidait à ces fêtes.

Toutes les splendeurs du grand règne étaient réunies dans cette immense salle, la plus belle du château de Versailles.

A l'heure qu'il est, la magnifique galerie des Glaces sert de dortoir à messieurs les députés.

Que dirait le grand-maître des cérémonies, si rigidement à cheval sur l'étiquette, s'il lui était donné de voir le bonnet de coton de Jérôme Paturot remplacer les majestueuses perruques du grand siècle; des modernes parlementaires faire leur toilette dans cette galerie où les plus grandes illustrations s'estimaient heureuses de faire leur cour; ces petits bourgeois changer de chemise dans la salle même où le roi-soleil n'apparaissait à ses humbles sujets que vêtu d'or, de plumes et de velours?

Et que dirait Louis XIV lui-même?

Ah! mon Dieu! il dirait que la prophétie de Sieyès s'est réalisée, et que le Tiers-État, qui n'était rien, est devenu tout.

M. V.

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Misanthrope.* — PALAIS-ROYAL : *Le Sapeur et la Maréchale*, écho de la vie parisienne, par M. Quatrelles; *le Livre bleu*, comédie en un acte, par MM. Labiche et Ernest Blum. — ALCAZAR D'ÉTÉ : *Le Phoque à ventre blanc*, bouffonnerie en un acte, par M. William Busnach, musique de M. Bonay. — CONCERT DES CHAMPS-ÉLYSÉES : les valses d'Olivier Métra

Rien autre chose à signaler, au Théâtre-Français, qu'une bonne représentation du *Misanthrope*, avec Lafontaine. Il y a longtemps que ce jeune premier, qui commence à tourner furieusement au premier rôle, étudie et creuse le personnage d'Alceste. J'ignore s'il a lu quelques-unes des innombrables dissertations dont ce personnage a été l'objet, mais il réalise suffisamment l'idéal du poëte. Il est avant tout grand seigneur, ce dont je le loue, et il ne force pas trop le rôle jusqu'au quatrième acte. Dans l'idée de Molière, — qui ne perd jamais de vue le côté comique, — les boutades d'Alceste doivent faire sourire. Ici M. Lafontaine a la note juste.

Un excellent commentaire du *Misanthrope*, même après l'étude complète de Perlet, c'est la *Soirée perdue* d'Alfred de Musset :

J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre-Français,
Ou presque seul; l'auteur n'avait pas grand succès;
Ce n'était que Molière, et nous savons de reste
Que ce grand maladroit, qui fit un jour *Alceste*,
Ignora le bel art de chatouiller l'esprit,
Et de servir à point un dénoûment bien cuit.

. . . .

J'écoutais cependant cette simple harmonie,
Et comme le bon sens fait parler le génie.
J'admirais quel amour l'âpre vérité
Eut cet homme si fier en sa naïveté.
Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde;
Quelle mâle gaîté; si triste et si profonde,
Que lorsqu'on vient d'en rire on devrait en pleurer!
Et je me demandais : Est-ce assez d'admirer?

. . . .

Ah! j'oserais parler, si je croyais bien dire!
J'oserais ramasser le *fouet* de la satire,
Et l'habiller de noir, cet homme aux rubans verts,
Qui se fâchait jadis pour quelques mauvais vers
S'il rentrait aujourd'hui dans Paris, la grand'ville,
Il y trouverait mieux pour émouvoir sa bile
Qu'une méchante femme et qu'un méchant sonnet;
Nous avons autre chose à mettre au cabinet.

La veille de cette représentation du *Misanthrope*, j'avais assisté à l'autre extrémité du jardin du Palais-Royal, à deux petites pièces amusantes, si l'on veut. Ce qu'il y a de plus drôle dans la première, c'est son titre : *le Sapeur et la Maréchale*, qui rappelle les titres de 1830 : *la Femme dorée et le Garçon boucher*, *l'Impératrice et le Cocher*, etc. Il s'agit d'une grande dame passablement crédule, que ses bonnes amies veulent mystifier. La sachant malade imaginaire, elles la mettent en présence d'un sapeur qui passe pour avoir hérité des facultés magnétiques du zouave Jacob. Cela est déjà un peu vieux comme date. Avant d'être représentée au théâtre du Palais-Royal, cette bluette avait paru dans le journal la *Vie parisienne*, où l'on m'a dit qu'elle était plus indiquée dans le sens égrillard. A la scène, elle n'a pas produit l'effet qu'on en espérait, malgré ses prétentions à l'extrême fantaisie. Il paraît qu'il ne suffit pas, pour exciter le rire, de s'appeler la duchesse Candide de la Villette, la comtesse O Tempora-O Mores ou le général Boismifrais des Hamdriettes. Ce qui déride un lecteur peut laisser absolument froid un spectateur.

L'auteur du *Sapeur et la Maréchale* n'a livré au public qu'un pseudonyme : Quatrelles. En ce temps-là c'était la mode des pseudonymes imagés. On signait volontiers O. de Cologne, don Ombilical, Y. O. de Poêle. Chercherons-nous à savoir qui est-ce qui se cache sous ces quatre L.? Ce ne sont pas nos affaires, et l'auteur a sans doute ses motifs pour vouloir rester masqué.

Le Livre bleu n'ajoutera pas grand chose à la réputation de M. Labiche. Ce sont quelques feuillets de l'histoire d'un domestique qui émigre chez un ménage bourgeois après avoir servi chez une cocotte.

Il n'y a guère qu'un théâtre possible par ces temps de grosse chaleur : l'Alcazar des Champs-Elysées. On ne comprend une première représentation au mois de juillet qu'avec un sorbet ou une limonade glacée devant soi. C'est ainsi que j'ai assisté, avec la plupart de mes confrères en critique, au *Phoque à ventre blanc*, nouveauté littéraire et musicale, de la famille du *Serpent à plumes*, du *Canard à trois becs* et de *Cadet Roussel esturgeon*, tous phénomènes qui constituent une histoire naturelle particulière dans l'art dramatique. Du *Phoque à ventre blanc* on ne voit que la peau; l'amphibie est décédé avant le lever du rideau, et les saltimbanques qui le montraient pleurent sur sa dépouille. Comment le remplacer? Précisément un monsieur bien mis s'est présenté le matin et a offert dix francs pour le voir. Dix francs! On ne renonce pas sans regrets à pareille aubaine. Heureusement, l'amour, qui a toujours enfanté des miracles, suggère au fils d'un huissier l'idée triomphale de se substituer au trépassé; il entre carrément dans la peau du... phoque, et se plonge avec héroïsme dans le baquet traditionnel. La recette est sauvée! Le monsieur bien mis peut se présenter maintenant.

Le voici, en effet, qui s'avance; mais, ô prodige! dans ce phoque aux gracieux exercices qui éteint une chandelle au souffle de sa narine et qui balbutie le doux mot de *papa* avec la gentillesse d'un bébé des mers, le noble étranger (qui n'est qu'un huissier déguisé), reconnaît son propre fils. Stupéfaction, colère, — puis pardon, mariage et reprise de l'indispensable ronde. La ronde du *Phoque à ventre blanc* est appelée à être chantée aussi longtemps que celle de la *langouste atmosphérique* dans *l'Œil crevé*.

Le sujet de cette parade est loin d'être neuf : il remonte au roman de *Lazarille de Tormes*. Plus tard, Eugène Sue, dans ses *Misères des enfants trouvés*, a tracé avec beaucoup de bonheur la figure d'un grand prix d'honneur au concours général, réduit par les circonstances à se montrer comme phoque dans une baraque foraine. Cela n'empêche pas le *Phoque* de l'Alcazar d'être fort gai. Il est joué avec entrain par MM. Tissier et Gobin, et par M[lle] Bianca.

Que si vous préférez la musique à la musiquette, vous n'avez pas besoin de sortir des Champs-Elysées : entrez aux Concerts dirigés depuis plusieurs années avec tant de succès par M. de Besselièvre; entrez-y surtout le mardi; c'est le mardi que M. Olivier Métra fait exécuter ses compositions. Olivier Métra est en pleine possession de la faveur du public; ses œuvres élégantes sont sur tous les pianos; qui est-ce qui n'a pas un peu joué ou valsé sa fameuse *Valse des Roses*? Métra, de l'aveu de tout le monde et même de ses rivaux, possède au plus haut degré cette chose si rare en musique qu'on appelle... la mélodie.

CHARLES MONSELET.

LE PETIT ÉPICIER

C'était un tout petit épicier de Montrouge,
Et sa boutique sombre, aux volets peints en rouge,
Exhalait une odeur fade sur le trottoir.
On le voyait debout derrière son comptoir,
En tablier, cassant du sucre avec méthode.
Tous les huit jours, sa vie avait pour épisode
Le bruit d'un camion apportant des tonneaux
De harengs saurs ou bien des caisses de pruneaux;
Et, le reste du temps, c'était dans la boutique,
Un calme rarement troublé par la pratique,
Servante de rentiers ou femme d'artisan,
Logeant dans ce faubourg à demi-paysan.
Ce petit homme roux, aux pâleurs maladives,
Était triste, faisant des affaires chétives
Et, comme on dit, ayant grand'peine à vivoter.
Son histoire pouvait vite se raconter.
Il était de Soissons et son humble famille,
Le voyant à quinze ans faible comme une fille,
Voulut lui faire apprendre un commerce à Paris.
Un cousin, épicier lui-même, l'avait pris,
Lui donnant le logis avec la nourriture,
Et, malgré la cousine, épouse avare et dure,
Aux mystères de l'art il put l'initier.
Il avait ce qu'il faut pour un bon épicier;
Il était ponctuel, sobre, chaste, économe.
Son patron l'estimait, et, quand ce fut un homme,

Voulant récompenser ses mérites profonds,
Il lui fit prendre femme et lui vendit son fonds.

— Quand on trouve un garçon pareil il faut qu'on l'aide,
Disait-il.

La future était aisée et laide,
Mais ce naïf resta devant elle tremblant :
Et quand il l'amena, blonde en costume blanc,
La boutique aux murs noirs lui parut toute neuve.
Or sa mère, depuis quelques mois, était veuve;
Vite il l'alla chercher et lui dit, triomphant :

— Viens donc, tu berceras notre premier enfant.

C'était déjà son rêve, à cet homme, être père!
Mais il ne devait pas durer, le temps prospère.
Sa femme n'aimait pas le commerce; elle était
Hargneuse, lymphatique et froide; elle restait
A l'écart et passait des heures dans sa chambre.
De sa boutique ouverte au vent froid de décembre,
Lui ne pouvait bouger, mais ne se plaignait pas;
Car sa mère, en bonnet et tricotant des bas,
Était là, toute fière et de son fils et d'elle,
Tandis qu'il débitait le beurre et la chandelle.
Donc il était encor satisfait comme ça.
Mais, dans un mauvais jour, sa femme s'offensa
De ce qu'il ne fût pas seul comme elle, et l'épouse,
— Vieille histoire — devint de la mère jalouse.
La vieille comprit tout :

— Mon enfant, j'avais cru,
Lui dit-elle, pouvoir bien vivre avec ma bru.
Mais, à la fin, il faut que je le reconnaisse,
Je la gêne et ne puis plaire à cette jeunesse.
Je retourne à Soissons, vois-tu, cela vaut mieux.

Elle dit, de l'air doux et résigné des vieux,
Et partit sans pleurer, mais affreusement triste
Hélas! il n'avait pas ce qui fait qu'on résiste.
Il consentit, devint plus morose qu'avant,
Et pria tous les soirs pour avoir un enfant,
Car c'était là son but, décidément. Ce rêve,
Cet instinct, ce besoin le poursuivit sans trêve.
Il n'avait qu'un désir, il n'avait qu'un espoir :
Etre père! C'était son idéal! — Le soir,
Quand un noir ouvrier, portant un enfant rose,
Entrait dans sa boutique acheter quelque chose,
Soudain il se sentait plein d'attendrissement.

Mais les ans ont passé, lentement, lentement.
Il comprend aujourd'hui que ce n'est pas possible,
Il partage le lit d'une femme insensible,
Et tous les deux ils ont froid au cœur, froid aux pieds.
— Ah! les rêves aussi durement expiés
Allument à la longue un désespoir qui couve!
Cet homme est fatigué de l'existence. Il trouve
— Où de pareils dégoûts vont-ils donc se nicher? —
La colle et le fromage, ignobles à toucher,
Il hait le vent coulis qui souffle de la rue,
Il ne peut plus sentir l'odeur de la morue,
Et ses doigts crevassés, maudissant leur destin,
Ont trop froid au contact des entonnoirs d'étain!

Pourtant il brille encore un rayon dans cette ombre.
Derrière son comptoir, seul, debout, le cœur sombre,
Quand il casse du sucre avec férocité,
Parfois entre un enfant, un doux bambin, tenté
Par les trésors poudreux du petit étalage.
Dans la naïveté du désir et de l'âge,
Il montre d'une main le bonbon alléchant
Et de l'autre il présente un sou noir au marchand.
L'homme alors est heureux plus qu'on ne peut le dire,
Et, tout en souriant, — s'ils voyaient ce sourire,
Les autres épiciers le prendraient pour un fou. —
Il donne le bonbon et refuse le sou.

Mais aussi, ces jours-là, sa tristesse est plus douce;
S'il lui vient un dégoût coupable, il le repousse;
Il rêve, il croit revoir sa mère qui partit,
Soissons et son bon temps, quand il était petit.
Le pauvre être pardonne, il s'apaise, il oublie,
Et, lent, casse son sucre avec mélancolie.

FRANÇOIS COPPÉE.

DISCOURS DE M. DUMAS

SUR LA TOMBE D'AUBER

Messieurs,

C'est bien au nom de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques français que je prends la parole sur la tombe d'Auber. Puisque nous sommes dans un temps où les politiques et les convoitises revendiquent au nom d'une nature, d'une histoire et d'une justice de convention, et s'approprient ensuite par la force les territoires de leurs voisins, c'est bien le moins que nous déterminions nos possessions nationales, inviolables, éternelles, dans ce monde des arts que le génie seul peut occuper et étendre, qu'aucune combinaison ne peut conquérir. L'homme illustre que nous accompagnons aujourd'hui à sa nouvelle demeure est français, absolument et éternellement français! Il fait partie de nos gloires invincibles. Les autres pays, y compris ceux qui nous haïssent, pourront se partager et savourer ses fruits, les racines de l'arbre tiennent à notre sol, c'est sur notre ciel que se dessinent ses branches nerveuses, élégantes et fécondes, et ses premières fleurs et ses premiers parfums auront toujours été à nous et pour nous.

Personne n'a été plus heureux et plus fier qu'Auber d'appartenir à notre nation, si diversement traitée, si unanimement imitée et enviée par les autres. Il poussait si loin l'amour de sa nationalité, qu'il ne sortait jamais, non-seulement du pays, mais de la ville qui l'avait vu grandir, ville qu'il a si largement contribué à maintenir à la tête du monde intelligent. On aurait dit qu'il craignait, en dépassant nos frontières, de laisser altérer en lui, par des courants nouveaux, ce génie si subtil, si délicat, si varié, et cependant toujours si clair et si précis, dont il était une des expressions les plus retentissantes!

Deux siéges sans exemple dans le passé, car il semble que notre singulier pays soit appelé à donner toujours à l'univers les spectacles les plus inattendus et les plus opposés, deux siéges successifs, l'un pendant lequel Paris demandait l'extermination, l'autre pendant lequel il souhaitait le triomphe de l'assiégeant, deux siéges n'avaient pu décider ce Parisien, malgré ses quatre-vingt-dix ans, à quitter la capitale de son cœur et de son esprit. Il n'y a eu dans cette résolution ni l'apathie de la vieillesse, ni l'indifférence du bien-être, ni infirmité physique, ni nécessité matérielle : il y a eu purement et simplement cet amour sacré de la patrie auquel Auber avait dû sa plus puissante inspiration, et auquel il payait loyalement sa dette. Mais, hélas! les forces de l'homme ont leurs limites, et l'âme humaine a ses réserves. Tant que l'ennemi a été l'étranger, Auber a vécu, a résisté, a espéré; quand l'ennemi a été le compatriote, le frère de la veille, le Français, le Parisien, Auber n'a plus voulu voir, il n'a plus voulu espérer, il n'a plus osé vivre. Comme le grand Romain, il s'est voilé le visage et il s'est couché en disant :

— Toi aussi, mon fils!

Eh bien, messieurs, malgré les effroyables malheurs qui nous ont frappés depuis un an, car il y a juste un an à cette heure même où je vous parle, que la France déclarait la guerre à la Prusse, malgré les cris qui retentissent encore à nos oreilles, malgré les plaies qui saignent de tous côtés, malgré les deuils qui nous entourent, malgré le lieu où nous sommes, malgré cette fosse ouverte à nos pieds, il m'est impossible de fixer longtemps ma pensée sur la mort, et c'est ce mort lui-même qui me ramène à l'espérance et à la vie.

Il sait bien qu'on peut ne pas vieillir, lui qui a été jeune pendant près de cent ans; il sait bien maintenant qu'on peut ne pas mourir, lui pour qui la mort n'est qu'un avénement définitif à l'immortalité.

Quel plus puissant argument en faveur de la renaissance éternelle de la vie que la vie toujours renaissante d'Auber! Il était tellement, par sa personne, par son caractère, par son talent, la preuve même de la vie, que nous n'avons qu'à regarder devant nous pour le revoir passer souriant, alerte et gai, de cette gaieté délicate et noble qui est non-seulement un éclair de l'esprit, mais un rayonnement de l'âme.

Fortune rare, et la plus enviable de toutes, ce créateur s'est servi du temps sans le subir, et il n'a cessé d'habiter parmi les hommes que pour prendre rang à tout jamais dans leur mémoire; car il n'est pas un de nous qui, en redescendant ses souvenirs les plus lointains, ne puisse lever chacun de ses souvenirs dans une mélodie de cet heureux inspiré. Sa verve intarissable court, depuis un demi-siècle, à travers nos existences comme un ruisseau sorti d'une source naturelle, à la fois miroir et rosée, fraîcheur et chanson. Que de tristesses il a emportées dans son murmure, que de sourires il a reflétés, que de confidences il a reçues, que de larmes douces il a mêlées à ses eaux rapides dont rien ne pouvait troubler la transparence! Combien de fois cet enchanteur nous a fait remettre au lendemain les soucis du jour, et, le lendemain venu, il les avait fait oublier.

Béni soit cet art sensible, complaisant et câlin, qui, au lieu de s'imposer violemment à notre pensée, se plie à l'état momentané de notre être intérieur, nous enveloppe, nous caresse, nous entraîne et nous sépare peu à peu des angoisses de la réalité. Gloire et reconnaissance au maître charmant, sans devanciers comparables à lui, sans rivaux contemporains, sans héritiers jusqu'à cette heure dans le genre qu'il a incarné, créé pour ainsi dire, fixé certainement, qui a ému, égayé, ravi, consolé toute une génération disparue, toute une génération vivante, et qui garde les mêmes émotions, les mêmes joies, les mêmes ravissements pour les générations qui vont naître et à qui nous souhaitons de n'avoir pas besoin d'être consolées.

Nous voici bien loin de la mort, comme je le prévoyais. Nous n'y reviendrons plus. Ici, la mort est vaincue, messieurs. Les anciens disaient, en parlant d'elle : « Elle n'est pas, je suis; elle est, je ne suis plus. »

C'était une formule poétique, mais c'était une erreur païenne. La mort n'est jamais quand on ne veut pas qu'elle soit. L'homme a le moyen infaillible de la vaincre : c'est de s'enfermer dans le travail et de se reposer dans la conscience. C'est ainsi qu'Auber a vaincu la mort, et qu'il la réduit aujourd'hui à créer son nom au-dessus du temps et de l'espace. Auber a été travailleur et conscient. Le travail a été son culte, sa religion, sa foi. Il lui a tout sacrifié. Il a imposé silence à ses instincts, il a rhythmé les battements de son cœur, il a coupé les ailes à sa fantaisie, il a discipliné son corps, il a mis toutes ses forces vives au service de sa pensée, il n'a permis à aucune des tentations les plus séduisantes pour l'homme d'avoir une prise durable sur lui. Il s'est équilibré physiquement, intellectuellement, moralement, n'accordant aux exigences du corps que juste ce qu'il fallait pour maintenir le cerveau en vigueur et en harmonie. Son génie n'était pas seulement fait d'inspiration divine, comme le croient ceux qui attendent toujours l'inspiration au lieu d'aller au devant d'elle; il était fait aussi de volonté, de persévérance et de travail quotidien.

Aussi, quelle verdeur perpétuelle, sans affectation, sans défaillance, sans ruse, joignant avec un bonheur infini et quelquefois incompréhensible toutes les grâces de la jeunesse, toutes les énergies de l'âge mûr à la gravité sereine et régulière des longues années bien remplies — si bien que nous n'avons jamais eu à traiter Auber en vieillard, jamais non plus en enfant. Il n'a connu ni notre indulgence ni notre ingratitude, parce qu'il a toujours eu le respect des autres et de lui-même.

Ceux qui ne jugent les hommes que d'après leurs surfaces voyaient en lui un épicurien, un philosophe, un indifférent. On a même prononcé parfois pour lui, comme pour Gœthe, le mot d'égoïste.

Sans épouse, sans fils ni filles, Auber semblait en effet s'être dérobé aux charges du cœur. Sont-ce donc des charges seulement? Celui qui y renonce pour se livrer uniquement à son œuvre fait-il un calcul ou un sacrifice? La vérité, messieurs, c'est qu'Auber était un grand et véritable artiste, c'est-à-dire un de ces élus dont les artistes ont besoin et qui peuvent se passer des autres. C'est qu'il appartenait tout entier à cet amour supérieur qui ne se complaît que dans la création immortelle; c'est qu'enfin il ne voulait revivre, pour revivre éternellement, que dans la descendance qui ne peut pas périr, dans les œuvres de son esprit, et voilà pourquoi les enfants qu'il nous laisse, au lieu de pleurer et de gémir ici comme des enfants ordinaires, chantaient tout à l'heure sur sa tombe!

La maison FANET ET BEER, [illegible], 3, faubourg Saint-Honoré, a réinstallé ses salons 21, rue de l'Arcade au 1er, à Paris.

Nouvelle tenue. Tenue de campagne.

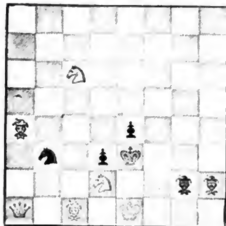
LES GARDIENS DE LA PAIX. — (D'après le dessin de M. E. Demarquay.)



ÉCHECS

PROBLÈME N° 376.

COMPOSÉ PAR M. AD. KELLER



Les blancs font mat en trois coups.

Rectifications. Dans le diagramme du problème n° 374, un pion blanc a été oublié et doit être ajouté sur la cinquième case de la tour du Roi. Nous renvoyons au prochain numéro la solution de ce problème, afin que nos indulgents correspondants puissent l'étudier à nouveau avec la position exacte.

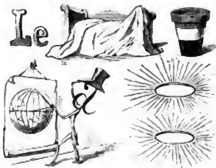
Problème n° 373. Le mat est en trois coups et non en quatre.

Solutions justes : MM. L. de Croze, à Marseille ; E. Frau, à Lyon ; J. Cavel ; le comte Ognefro, à Boulogne-sur-mer ; les amateurs du café Voltaire ; A. Feisthamel ; Mme Elisa Dryan ; café de la Victoire, à Nice ; J. d'Orneville, à Dieppe ; Domain ; Em. Farguet, à Bordeaux ; Stiennon de Meurs, à Liège ; L. Dornant, à Lyon ; F. M. ; de Saint-Albin, à Trouville ; Queval, à Fauville ; Sedden H. Esseb.

P. JOURNOUD.



RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 francs; — Six mois, 13 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris. — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 746. — 29 Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

Mgr GUIBERT

Mgr Guibert, archevêque de Tours, est le prélat appelé à remplacer au siége archiépiscopal de Paris Mgr Darboy, le martyr de la Roquette.

Il faut avoir l'âme fortement trempée pour accepter ce poste devenu depuis quelque temps si plein de périls. Paris centre de toutes les grandes comme des plus mauvaises passions, a ses jours de folies et de colère où, comme Tarquin, il demande à abattre ce qui est grand. Nous l'avons vu dans ces malheureux derniers jours de la Commune où, comme Mgr Affre tombé en 1848 sous les balles des insurgés, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, donnait sa vie pour son troupeau et pardonnait aux fusilleurs du citoyen Ferré. Après Mgr Affre et avant Mgr Darboy, un autre archevêque de Paris, Mgr Sibour, avait été assassiné en pleine église Saint-Etienne-du-Mont. L'élévation au siége archiépiscopal de Paris serait-elle le signe dont l'Eglise de France marquerait ceux à qui elle réserve la gloire du martyre? On le dirait à lire notre histoire contemporaine.



Mgr GUIBERT, archevêque de Tours, nommé au siége archiépiscopal de Paris.
Phot. de M. Franck.

Les risques du martyre, ce n'est point ce qui arrêterait le caractère de Mgr Guibert, l'ancien évêque de Viviers, fait en 1857, archevêque de Tours.

Quoique atteignant sa soixante-treizième année (Mgr Guibert est né à Aix, en Provence, le 13 décembre 1802) son âme est assez haute, son cœur assez chaud de courage évangélique pour qu'il ne recule pas devant le devoir chrétien de donner, lui aussi, sa vie pour son troupeau. Ayant accepté l'honneur, il accepte également le péril.

Nos épreuves ont été assez rudes, les crimes commis assez effroyables pour que nous espérions que la série de nos malheurs est épuisée; que le calme succédera enfin à la tempête et que nos archevêques pourront mourir dans leur lit. Pour l'honneur de la France, pour la réhabilitation de Paris, nous y comptons.

MAXIME VAUVERT.

Courrier de Paris

—— On ne renonce pas aux habitudes invétérées.

Voici août.

Et chacun, en regardant le calendrier, de songer à ces vacances qui tous les ans faisaient la joie des enfants, mais non la tranquillité des parents.

Les honorables espiègles qui siégent à Versailles pensent eux aussi à prendre la clef des champs.

L'avocat ne pouvant se résoudre à rester en face de ses dossiers à l'heure où la classe s'ouvrira, demande à cor et à cris la fermeture du Palais.

Le professeur qui parle devant une classe à peu près vide murmure: *O rus quando te aspiciam!*

On y viendra allez.

Plus que jamais ce nous semble tout le monde a besoin de reprendre son équilibre moral, après tant de secousses.

Des vacances! Des vacances!

—— En attendant trop de gens continuent à avoir des loisirs forcés.

D'abord les caissiers de théâtres.

Un jour on parlait devant Dumas père d'un soldat d'Afrique qui avait dû subir l'amputation des deux bras.

— Le pauvre homme! A quoi voulez-vous qu'il soit bon à présent? disait-on.

— Qu'on le nomme caissier de l'Odéon, fit Dumas.

A l'heure actuelle, il pourrait, s'il vivait encore, appliquer à tous les théâtres le même commentaire. Ce qui explique la débâcle des directeurs qui suit son cours.

Mais d'autres arrivent pour leur succéder.

Au vaudeville c'est un auteur dramatique, M. Raymond Deslandes, qui a pris la place. Nourri dans le sérail, il en connaît les détours. Le vaudeville est d'ailleurs pour un habile impresario le théâtre le plus facile à conduire de tout Paris. Bonne situation en plein boulevard élégant, prix élevé... Pas de frais de décors et de mise en scène.

Qu'on mette la main sur un succès dans l'année et les dépenses sont ultra couvertes avec un joli bénéfice en supplément.

—— Au Châtelet c'est autre chose. Quelqu'un qui s'y connaissait a dit du Châtelet:

— Haussmann a choisi à dessein la position. De la fenêtre de son cabinet le directeur voit le Palais-de-Justice, où il aura à plaider ses procès; le Tribunal de commerce, où il déposera son bilan; l'hôpital, où le chagrin et la misère le conduiront; la Seine, enfin, dans laquelle il se jettera pour finir ses maux.

Il paraît que l'écho de cette réflexion n'est pas allé jusqu'en Angleterre, puisque M. Strange se prépare à tenter de nouveau cette *grosse* aventure.

—— M. Strange est un spécialiste; il n'entend pas le théâtre comme tout le monde.

Il panache la littérature de grands écarts, mêle la tragédie et le drame, la tirade et la lutte à mains plates. Il avait déjà essayé de nous offrir, au Châtelet précisément, un échantillon de ces spectacles panachés.

C'était en juillet dernier.

Je me rappelle avoir assisté à une de ces représentations; c'était navrant : salle vide. Çà et là quelques visages mornes pensaient à la guerre qui débutait.

Pauvre M. Strange! Il a le courage de recommencer. Nous lui souhaitons d'être dédommagé de ses peines.

Peut-être, d'ailleurs, pourrait-il trouver un genre.

Au lieu de donner successivement dans la même soirée des pièces et des tours de force, s'il amalgamait le tout, ce serait nouveau, et qui sait?

Le traître, avalant, à la fin d'un drame, l'épée qu'il se plonge ordinairement dans le sein, suffirait, peut-être, à attirer tout Paris.

Une jeune première qui, pour échapper aux poursuites du séducteur, se livrerait à une scène de dislocation et s'enfermerait dans un coffre de quelques centimètres... Grande attraction!

Il faudrait voir.

—— Pendant que nous parlons théâtre, n'oublions pas la retraite de M. Got. Fausse sortie, du reste.

M. Got quitte la rue de Richelieu, mais se tient à la disposition des autres scènes. J'avoue que cette combinaison me charme doublement. D'abord, parce que nous ne perdons pas M. Got, qui est un artiste de mérite; ensuite, parce que, cessant d'être sociétaire, il pourra reprendre possession de son caractère normal.

Ses polémiques avec la Comédie-Française, ses querelles avec ses camarades l'avaient poussé au noir de telle sorte qu'il jouait les Alceste dans la vie privée.

Sa misanthropie s'était doublée de solennité et de prétention, comme il ne le prouva que trop dans certaine lettre qu'il écrivit à propos des *Châtiments*.

M. Got, qui est un excellent acteur, mais qui n'a eu rien l'étoffe d'un réformateur social ou d'un profond philosophe, redeviendra lui-même, nous l'espérons.

Nous y perdrons ses épîtres, mais y gagnerons qu'il s'occupera davantage de son art. Double profit.

—— Un deuil de plus.

Delsarte, l'éminent professeur. Les oraisons funèbres n'ont pas manqué : c'était justice.

Delsarte était un maître, un peu sombre, un peu bizarre d'humeur; il avait élevé l'enseignement du chant à une hauteur que peu d'autres ont atteinte. Avant tout il était l'homme de la diction.

Un des premiers, il avait réagi contre les roucoulades bêtes et le gargarisme musical tant en vogue il y a déjà trente ans.

Aujourd'hui, tout le monde a marché dans sa voie. Il n'en a pas moins été un précurseur.

—— La littérature commence enfin à donner signe de vie.

D'abord, c'est Lamartine, reparaissant avec de nouveaux mémoires.

Aura-t-elle été assez exploitée cette vie illustre, couronnée par une mort si sombre? Tranche par tranche, morceau par morceau, Lamartine s'est donné en pâture au public.

Il a raconté tour à tour sa jeunesse, sa maturité, sa demi-vieillesse, sa caducité.

Maintenant, c'est son enfance.

En lisant ces livres, faits de sa propre substance, je pense toujours involontairement à l'histoire de Schylock.

Lamartine, traqué par ses créanciers, s'arrêtait un moment, coupait une livre de sa propre chair et la leur jetait. Un an après, c'était à recommencer.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que dans les pages les plus hâtées, dans celles qu'il a dû écrire avec dégoût et par spéculation, on trouve encore dans quelque coin l'empreinte du génie.

Mais c'est égal : comme il tinte douloureusement à l'oreille, ce nom de Lamartine!

Jamais soleil n'eut un lever plus radieux et un coucher plus sombre.

Quelles étapes aussi, parcourues par la malheureuse France. En 1848, c'était un Lamartine qui était à la tête de sa révolution:

C'était un Raoul Rigault en 1871!

—— Alexandre Dumas aussi va de nouveau faire gémir la presse. On annonce l'édition complète de ses œuvres avec des illustrations innombrables.

Comme Lamartine, Alexandre Dumas a eu de radieux commencements et une fin morne.

Nous sommes encore placés trop près pour la perspective historique. Nous avons vu Dumas vieilli, cassé, ombre de lui-même, tout comme nous avions vu Rossini à l'état de Prudhomme, se mouchant dans un mouchoir à carreaux.

Mais le temps estompera tout cela, et Dumas prendra, à coup sûr, la grande place qu'il mérite dans notre littérature.

L'impression des ses œuvres complètes ne contribuera pas peu à le remettre à son véritable plan. Le public oublie si vite! Il ne se rappelle positivement plus tout ce qu'a écrit ce prodigieux conteur.

Lorsque les lecteurs vont se trouver en présence de cette immense accumulation, ils seront frappés de vertige.

Car il a touché à tout avec un rare bonheur, cet Alexandre Dumas.

Et notre époque, indifférente, devant laquelle va défiler ce cortége merveilleux qui commence avec *Henri III*, passe par *les Impressions de voyage* pour arriver aux *Mousquetaires* et à *Monte-Cristo*, notre époque indifférente va se surprendre à dire :

— C'est incroyable tout de même.

—— Autre publication : Les lettres de Prévost-Paradol.

Décidément la gloire est comme Petit-Jean : ce qu'elle sait le mieux, c'est son commencement. Dans les renommées, il y a toujours du soleil le matin.

Qui fut plus enfant gâté de la chance que Prévost-Paradol? Mais à personne elle ne fit plus cruellement expier ses caresses de la veille.

Les lettres de Prévost-Paradol sont démodées, si l'on peut ainsi parler.

Ce langage, tout plein de finesses et de réticences, est presque lettre close au lendemain des hoquets du Père Duchêne. Ces attaques habiles, élégantes, ne sont plus comprises. Comment apprécier le mérite d'une jolie passe d'armes, lorsqu'on vient d'assister à ces scènes de crocheteurs se frappant à pleins poings?

Ajoutons que la fin de Prévost-Paradol laisse planer sur tout ce qui vient de lui un voile sombre qui contriste. Existence manquée. Un de plus à ajouter à la collection de ce que Roqueplan appelait les *célébrités venues à sept mois*.

—— Deux étonnements de ma semaine :

Le premier me fut causé par l'annonce de la rentrée de M. Rouher au barreau. Depuis lors, en effet, je me demande qui pourra confier sa défense à celui qui a mené son client, l'empire, là où il est.

Mon second étonnement a été causé par une réclame débutant ainsi :

AU CLERGÉ ET A LA NOBLESSE

Fabrique de calorifères

Du Grassot tout pur.

—— Finissons par un souvenir rétrospectif :

C'était à Versailles pendant la Commune. Impossible de gîter.

Ce que les Versaillais offraient aux émigrés pour reposer leur tête défiait toute imagination.

Et à quels prix!...

Arrive un matin Cham; il avise un écriteau : *Appartement à louer.*

Il monte.

On lui exhibe deux chambres grandes comme un seul mouchoir de poche : prix, 30 fr. par jour.

Cham s'approche d'un misérable lit épais comme une demi-portion de restaurant à 13 sous. Du gaiel dans une galette!

La maîtresse du logis a vu le mouvement :

— Il est excellent, monsieur; il y a un très-bon lit de plumes.

— Je sens... de plumes de fer, répond Cham avec le plus gracieux sourire.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

Ce que quelques esprits sagaces avaient prévu est arrivé. Paris a voté à peu près et n'a élu presque personne, c'est-à-dire seulement trente-et-un candidats sur quatre-vingts conseillers qu'il avait à nommer.

Dans quarante-neuf quartiers, un scrutin de ballottage devient nécessaire. Ce qu'il en résultera, nul ne peut le prévoir. C'est, — chose triste à dire, — une question de hasard.

Un premier coup d'œil jeté sur le tableau des votes donne la preuve qu'une bonne moitié des électeurs, tout au moins, s'est bravement abstenue de voter. Conseils, recommandations, prières, rien n'y a fait. On a fait toucher au doigt le péril aux hommes d'ordre; on leur a dit et répété sur tous les tons que derrière le conseil municipal se cachait la Commune, qu'il y avait des Urbain et des Ranvier derrière les Bonvalet et les Loiseau-Pinson : rien n'a prévalu contre leur nonchalance.

L'élection avait contre elle le dimanche et la saison.

C'était trop de l'un et de l'autre.

Entre le scrutin et la campagne, les électeurs ont choisi la chose qui leur promettait une plus grosse somme de distractions. Ils sont allés en promenade, et la plupart d'entre eux ont laissé là l'urne du scrutin pour le pâté classique d'un dîner sur l'herbe.

On pourrait aisément faire un grand nombre de réflexions tristement philosophiques sur ce résultat, qui donne un démenti éclatant à nos orgueilleuses prétentions. Que de phrases n'a-t-on pas écrites sur ce besoin impérieux qu'avaient la grande ville et son intelligente population de rentrer dans le droit commun et de confier la gestion de ses intérêts à des magistrats librement élus! Que d'articles savants, et combien d'éloquents discours!

La réclamation de ce droit n'a-t-elle pas été un des prétextes, presque la cause de la guerre civile?

On le concède, et dans les plus larges proportions. Les électeurs sont convoqués, le scrutin est ouvert, les journaux se mettent en campagne, les candidats se présentent, et en conséquence Paris ne vote que d'une main.

Il fait tiède, il fait beau, il y a de la verdure aux champs, les chemins de fer sont à la porte : Paris décampe. Quant à ses droits, il s'en soucie comme d'un noyau de cerise.

Il est vrai que si l'on songe à l'en dépouiller, il court aux barricades. C'est ce qu'on appelle en style de journal la logique des Parisiens.

Quoi qu'il en soit de cette logique, les électeurs sont de nouveau convoqués à bref délai, le 30 de ce mois, dimanche prochain, par conséquent, à un nouveau scrutin de ballottage qui aura pour effet de compléter le conseil municipal tout à la fois, aujourd'hui boiteux et manchot, c'est-à-dire incapable légalement d'agir et de voter.

Que les électeurs cette fois le sachent bien. Il n'y a plus aucune condition de nombre attachée au scrutin du 30 juillet, ni la moitié plus un des électeurs votants, ni le quart plus un des électeurs inscrits : l'élection se fera à la majorité absolue des suffrages.

Or il reste quarante-neuf conseillers à nommer, quarante-neuf sur quatre-vingts, c'est-à-dire plus de la moitié. Il dépend donc des hommes d'ordre de perdre ou de gagner cette majorité. Il leur suffit pour ce résultat, qu'il s'agit d'énoncer simplement pour en faire comprendre toute la gravité, de se rendre au scrutin ou de le déserter. C'est la santé ou le suicide.

Les hommes du parti radical le savent bien; on peut être assuré qu'ils feront un effort décisif dimanche prochain. Ils ont pour eux la discipline, par laquelle trop souvent ils ont triomphé. Faisons leur voir que nous, leurs adversaires, avons la même vertu et non moins de résolution.

Déjà la liste radicale a fait passer l'inévitable M. Bonvalet, qu'on retrouve autour de tous les scrutins, et l'éternel M. Loiseau-Pinson, qui a fait tant de promenades au profit de la ligue républicaine; il s'agit de savoir si on lui laissera le pouvoir de faire élire M. Mottu et M. Clémenceau, M. Lockroy et M. Floquet, M. Ranc et M. Frédéric Morin.

Si de tels noms, avec ceux qui marchent à la suite, pouvaient être proclamés, c'est le lendemain que la bourgeoisie de Paris s'apercevrait de la faute qu'elle a commise en ne sacrifiant pas une heure pour remplir le plus facile des devoirs civiques.

On pourrait dire tristement qu'elle a abdiqué, et donnerait ainsi raison à ceux qui affirment qu'elle n'a jamais eu et n'aura jamais le sens politique.

En l'état actuel des choses, vingt-trois candidats patronés par l'*Union de la Presse* ou s'y rattachant par leurs opinions ont été élus. Ce sont : MM. Bournet, Aubertot, Joubert, Louvet, Thorel, Leleux, Ch. Loiseau, Callon, Dubief, Tranchant, Frenyn, Alfred Férol, L. Binder, Watel, Ch. Meunier, Émile Perrin, Saglier, Trélat, Dehaynin, Puteau, Mallet, Dumas.

Pour que cette victoire du premier jour soit complète, il suffit d'un effort. Il sera permis de dire alors que Paris s'est reconquis.

Une remarque qu'on a pu faire, c'est que le nombre des abstentions a été à peu près le même partout et dans d'égales proportions, aussi bien dans les quartiers aristocratiques de la Madeleine et de Saint-Thomas-d'Aquin, que dans ceux de la Goutte-d'Or ou des Carrières d'Amérique. La même indifférence avait étendu son niveau partout, aux extrémités comme au centre.

Faut-il y avoir une fatigue momentanée ou un amollissement général et chronique?

On sait que l'Assemblée qui siége à Versailles a eu ces jours derniers une séance comme en aiment les belles curieuses et les dilettanti en matière d'éloquence. Il s'agissait de la pétition d'un certain nombre d'évêques en faveur du souverain pontife.

La discussion, amenée sur le terrain glissant du pouvoir temporel et de la liberté du saint-siége, pouvait avoir ses périls, mais promettait un brillant débat oratoire. Les périls ont été écartés, grâce à la modération des orateurs et surtout à la sagesse habile de M. Thiers, qui, dans un langage plein de tact et de mesure, a fait comprendre les conséquences de la pétition poussées à l'extrême, et on a eu, avec le plaisir d'entendre la parole claire et fine de cet homme d'État, rompu à toutes les difficultés, l'avantage plus rare d'écouter l'admirable improvisation de Mgr Dupanloup, cette lumière de l'épiscopat français.

M. Gambetta, cette fois, a pris la parole pour affirmer que lui aussi, avec ses amis, se ralliait à la politique patiente et patriotique du chef du pouvoir exécutif, et la droite, qui ne voulait pas de cet accord entre elle et la partie avancée de l'opinion républicaine, s'est ralliée à un amendement qui a obtenu la majorité, et qui renvoyait la pétition à M. le ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre.

En style parlementaire ce renvoi équivaut à un enterrement au fond.

C'est au fond ce que tout le monde desirait.

En somme, séance inutile, mais séance brillante. Il en faut pour le tempérament français.

Mais de nouvelles questions se présenteront qui en multiplieront le nombre. On assure tout bas que la gauche radicale, menée au combat par son jeune chef, M. Gambetta, va demander à l'Assemblée sa dissolution dans le but de provoquer des élections générales.

La gauche, émoustillée et mise en goût par le résultat des dernières élections, prétend que l'Assemblée n'avait pas d'autre mandat que celui de faire la paix. Cette paix conclue et la guerre civile éteinte, son mandat est expiré. Son devoir est donc de laisser la place à une Assemblée nouvelle, élue pour asseoir définitivement la Constitution du pays.

On peut croire que la droite, c'est-à-dire la majorité de l'Assemblée, ne se ralliera pas aisément à cette proposition. Il y aura des luttes oratoires, et de la tribune l'agitation descendra sur le pays; mais n'est-ce pas ce qu'on veut en soulevant cette grosse question?

Elle n'est pas la seule, et une autre, qui passionne déjà un grand nombre d'esprits, a des périls plus immédiats.

Nous voulons parler de la question qui touche à la réorganisation de l'armée. Elle est palpitante, et, à un certain point de vue, grosse de tempêtes.

On sait qu'il y a eu pendant cette horrible guerre de 70-71, dont la France est sortie mutilée, deux armées; la vieille armée qui a combattu à Reichshoffen et à Gravelotte, l'armée de Metz et de Sedan, puis l'armée nouvelle qui s'est formée derrière la Loire et qui a combattu autour d'Orléans et du Mans.

Pendant la dictature de M. Gambetta, de nombreuses promotions ont été faites qui encombrent aujourd'hui les cadres, et à cet inconvénient ajoutent celui de faire perdre toute chance d'avancement aux officiers de l'armée prisonnière qui a trouvé tous les emplois occupés, à son retour de la terre d'Allemagne.

De là une rivalité profonde, constante, presque irritée qui tend, si on n'y porte un remède efficace et prompt, à creuser un fossé entre les deux armées.

Une proposition a été faite de porter le conflit devant une commission d'officiers-généraux pris au sein des deux armées, et présidée par le maréchal Mac-Mahon, dont on connaît l'esprit équitable et le caractère élevé. Et déjà on présente à la Chambre un projet de décret qui annule les nominations faites par la délégation de Tours et de Bordeaux.

Deux généraux, qui ont eu leurs jours de gloire durant la fatale campagne de 1870, le général Chanzy et le général Faidherbe, l'un dans l'Ouest, l'autre dans le Nord, se sont rangés autour de M. Gambetta pour défendre énergiquement les droits de l'armée de la Loire. Un troisième général, le général Billot, marche avec eux. D'autres, qu'on désigne confusément, viendront peut-être à la rescousse. Ce n'est pas encore une scission, mais c'est un conflit qui commence.

N'a-t-on pas entendu déjà des esprits inquiets, pareils aux oiseaux qui de loin prévoient les tempêtes, prononcer tout bas le mot terrible, le mot espagnol de *pronunciamento*? Nous en sommes loin, grand Dieu! mais il est utile, il est nécessaire qu'une loi sage, qui ménage les droits de tous dans de justes proportions, dissipe ce nuage.

La question ne peut pas tarder à être portée à la tribune, et trop de passions animent encore les esprits pour qu'on ne cherche pas avec persévérance et activité un moyen de résoudre la plus redoutable, celle qui les domine toutes.

L'armée ébranlée, l'armée scindée en deux, la société elle-même n'est-elle pas en péril?

Une autre question se présente parallèlement à la question de l'armée, celle de la garde nationale. Elle est un sujet continuel d'effroi pour un grand nombre de bons esprits, qui estiment que l'expérience est faite et qu'assez de révolutions ont condamné la dangereuse institution des baïonnettes intelligentes. Ils voudraient qu'une loi radicale en débarrassât la France à tout jamais, en province non moins qu'à Paris.

On assure cependant, sans qu'on sache bien pourquoi, que le chef du pouvoir exécutif hésite. On va même plus loin; on prétend qu'il ne veut pas abroger cette institution, et, combattu dans ses vieilles sympathies, pour n'être pas amené à signer son arrêt de mort, il renvoie l'examen de la question de la garde nationale à la loi sur la réorganisation générale de l'armée.

Quand on voit ce qui se passe à Lyon et à Bordeaux, c'est peut-être jouer avec le feu.

En ce moment les commissions sont aux prises avec la question ardente des impôts. Repoussé une première fois, et on sait de quelle rude façon, M. Pouyer-Quertier, soutenu par M. Thiers, qui n'en veut pas démordre, revient à la charge vigoureusement.

Réussira-t-il, ou, poussé dans ses derniers retranchements, M. Thiers fera-t-il du budget qu'il a préparé une question de cabinet? Rien n'est impossible.

Mais, après les échecs qu'il a subis, on peut assurer hardiment que, dans des temps réguliers, le ministère tout entier aurait cessé d'exister depuis longtemps.

Il est vrai qu'on est en république.

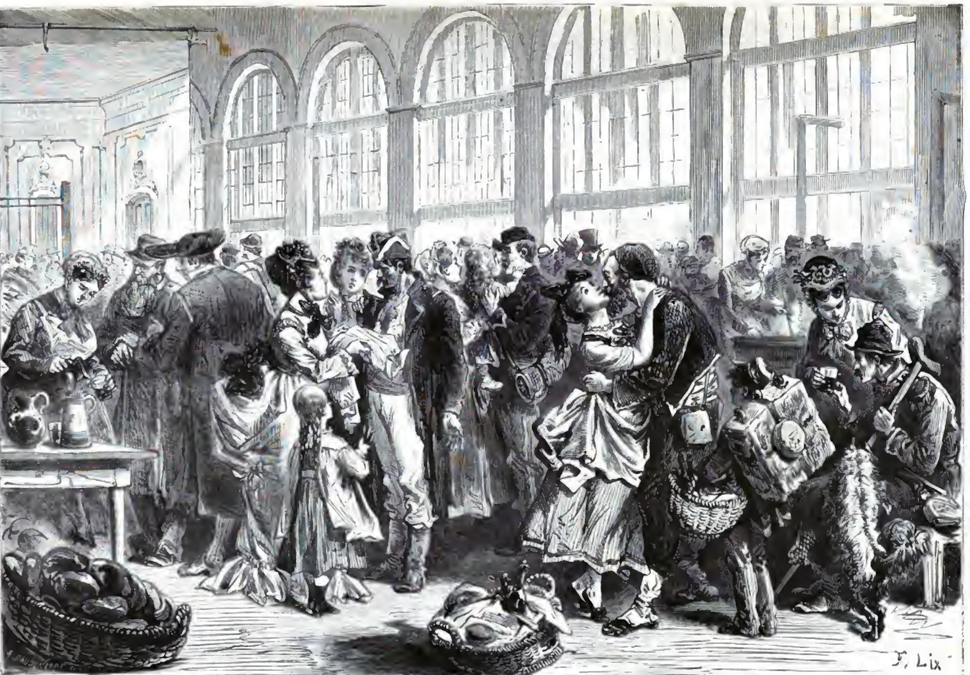
AMÉDÉE ACHARD.



AUTOUR DE PARIS. — Le camp de Villeneuve-l'Étang. — Infirmerie. — (D'après le croquis de M. Pierdon.)



ALLEMAGNE. — Cuxhaven, à l'embouchure de l'Elbe. — Rapatriement par la flotte des prisonniers français internés dans le Nord. — (Dessin de M. Jules Noël d'après le croquis de M. L. de Nabat.)



LE RAPATRIEMENT. — Strasbourg — Accueil fait aux soldats français à leur retour d'Allemagne. — Restaurant populaire fondé en leur faveur. — (Dessin de M. Lix.)

LE CAMP DE VILLENEUVE-L'ÉTANG

Par suite de la nouvelle situation géographique qui est faite à la France depuis le rapt de l'Alsace et de la Lorraine, notre système de défense sera nécessairement modifié. Paris et ses environs, transformés en un immense camp retranché, devra être désormais le centre de la résistance nationale.

Il semble que le Gouvernement l'a compris ainsi. L'établissement de camps autour de la capitale paraît être un indice de cette préoccupation stratégique.

Nous avions déjà un camp près de Versailles, établi sur le plateau nu et aride de Satory, où le soldat peut se faire à toutes les intempéries des saisons, chaudes et froides. On y grille en été, on y gèle en hiver. Les quelques sapins rabougris, qui, dans ce Sahara en miniature, sont la *moberia* végétale, ne sauraient abriter ni des ardeurs du soleil, ni de l'âcreté des vents glacés. Satory n'en a pas moins une importance militaire ; les bâtiments de l'Arsenal, où est détenue une partie des prisonniers faits pendant la dernière insurrection, et dont le *Monde illustré* a donné les dessins, ses vastes casernes qui occupent l'entrée du plateau, le prouvent surabondamment. Le camp de Satory est aujourd'hui composé de troupes de ligne, de chasseurs à cheval et de gendarmes.

Plus près de Paris, et dans la même direction ouest, se trouve le camp de Villeneuve-l'Étang. Ici l'aspect est pittoresque, l'emplacement admirable. C'est une oasis militaire où nos soldats, espérons-le, ne se laisseront pas amollir par les délices de Capoue.

On arrive au camp de Villeneuve-l'Étang par la route qui passe devant le palais de Saint-Cloud et traverse une partie du parc. De grands arbres forment autour un rideau de verdure de haute futaie. La brise, rafraîchie par le courant de la Seine, arrive là tamisée par les feuilles des ormeaux séculaires qui abritent la nouvelle Manufacture de porcelaines, auprès de laquelle campent les chasseurs à cheval, les hussards et les soldats du train des équipages.

L'aspect général du camp se ressent de la riante nature de ces lieux. Tout y est gai, les uniformes comme les visages. D'un peu loin, les pantalons garance du troupier qui va et vient ont l'air de coquelicots balançant au vent leurs corolles écarlates. Les vestes azurées des hussards prennent des airs de bluets, tandis que les baudriers blanc et jaune des gendarmes font l'effet de marguerites et de jonquilles. Avec le crayon de Gavarni et pour faire pendant à ses dessins exquis des *Fleurs animées*, on arriverait à constituer une nouvelle flore : la botanique militaire ou les *Fleurs de l'armée française*. Les couleurs de nos uniformes sont, comme celles du drapeau, gaies et lumineuses, faisant éclater dans leur rayonnement typique cet esprit national, net et vif, que ne révélera jamais le sombre uniforme prussien.

La joyeuseté du soldat français s'en donne à cœur joie dans le camp de Villeneuve-l'Étang, où les échos des bois voisins s'amusent à lui renvoyer ses lazzi et ses éclats de rire avec les notes du clairon qui chante comme un coq. On y joue au bouchon, on y joue aux quilles ; le jeu solennel du loto y rencontre même des fanatiques sur la gaieté desquels sa monotonie ne saurait mordre. Le séjour du camp de Villeneuve devrait être accordé au soldat comme une des plus douces récompenses de ses fatigues. Trois mois de Satory, un mois de Villeneuve-l'Étang. Ce serait bien gagné.

Si le soldat peut s'amuser à Villeneuve, l'officier a sous les yeux tout ce qu'il faut pour s'instruire, et nous aimons à croire qu'il n'en perd plus l'occasion. A deux pas du camp, en effet, se trouvent les brèches toutes fleuries déjà de la redoute de Montretout, le pavillon de Breteuil, l'emplacement des batteries prussiennes à la lanterne de Démosthènes. Apprendre comment on peut investir et bombarder Paris est le meilleur moyen pour arriver à savoir de quelle manière on peut le défendre, et dans l'état militaire il faut toujours être prêt à tout, et, même en temps de paix, se préparer à la guerre.

MAXIME VAUVERT.

RAPATRIEMENT

DES PRISONNIERS FRANÇAIS

Cette fois-ci la flotte française a bien franchi l'embouchure de l'Elbe, mais son rôle n'est plus le même. Nous pensions la voir au début de la guerre, menaçante et portant un corps de débarquement sur les côtes. Tandis que, aujourd'hui le pauvre drapeau tricolore flotte pacifiquement au souffle de la brise, et dit à ces malheureux soldats groupés sur la plage : « Oui mes enfants, je suis là, je suis votre vrai drapeau, et je vous ramène dans votre patrie. » S'il m'était permis de leur faire une harangue à ces braves qui ont tant souffert, je leur dirais à mon tour : « Rentrez dans votre patrie, mais rentrez-y tels que je vous ai connus, disciplinés et « confiants dans votre force et votre supériorité. — « Vous souvenez-vous du 28 octobre ? jour à « jamais néfaste dans l'histoire ! quand sous un « brouillard épais que Dieu vous envoyait pour ne « pas voir cette cité aux murailles vierges de brè- « ches, la rage au cœur et les larmes dans les yeux, « vous veniez de déposer vos armes aux pieds d'un « ennemi que vous aviez cinq fois vaincu à Borny, « Rezonville, Gravelotte, Servigny et Ladonchamps, « le tombeau de tant de héros ? Vous avez élevé jour-là « d'une attitude pleine de dignité et de fierté, vous « avez tous serré la main à vos officiers qui toujours « en avant, vous montraient la victoire.

« Aujourd'hui vous devez vous grouper encore « plus confiants autour d'eux, car eux aussi ont « cruellement souffert au moral dans leur capti- « vité, et ils ont puisé dans le malheur et au con- « tact d'un peuple qui a le salut respect des lois et « de l'obéissance, la conviction profonde que pour « rester grande nation, il faut avoir la foi du passé « et reprendre par l'étude et le travail cet ascendant « moral de l'officier sur le soldat, qui fait la force « des armées.

« Pactiser avec la débauche et des théories subversives qui sont votre perte, c'est oublier vos de- « voirs de vrai citoyen français ; car après avoir « quitté l'armée, vous retournerez dans vos campa- « gnes, aider de vos bras l'agriculture, élever vos en- « fants dans le sentiment du devoir ; vous leur « montrerez les débris de vos vieux uniformes « troués de balles, et noircis par les murailles froides « des forteresses, et à la vue de ces nobles haillons « leurs cœurs s'enflammeront et vous en ferez des « soldats. »

Cette harangue est l'expression de la pensée de tous les officiers qui, après des journées plus ou moins malheureuses, ont passé quelques mois en Allemagne. L'opinion publique les a quelquefois attaqués, on disait l'armée amollie et démoralisée, n'en croyez rien, elle eût été victorieuse, vous auriez trouvé cet entrain un peu débandé, du meilleur jour. Mais ils ne sont pas responsables du mauvais sort des armes, ou d'un plan de campagne ineptement conçu. Ils ont tenu des heures entières contre des forces souvent quintuples, que peut donc faire le courage contre un pareil torrent ! faillir non, mais mourir comme ils ont su mourir en vrais Français qu'ils sont.

La cheminée du transport vomit la noire fumée, les voiles se gonflent, un hourra retentit ; adieu terre d'exil et au revoir !

L. DE NARAT.

La République Rose

CHRONIQUE DE L'AVENIR ET DU PASSÉ

NOUVELLE

Et rose elle a vécu.

En ce temps-là, M. et Mme Avoine père étant consuls, comme la république rouge sonnait *« le tocsin des tous alhuas »* à tous les clochers de la fraternité et qu'on tirait le canon dans vos fenêtres pour vous prier d'*illuminer*, — quatre-vingt-dix-neuf familles, horriblement lasses de ce vacarme social, ramassèrent lestement les branches éparses et les boutures de leur arbre généalogique, y joignirent quelques plantes grimpantes et se déterminèrent à aller rapporter le tout dans un terrain vierge où n'eût jamais soufflé le mistral de la politique.

Il se rencontra donc là toute sorte de monde, des marquis de l'ancien Régime, des barons de l'Empire, des pairs de Juillet, — le tout très-vert, — des philosophes, des poëtes, des indifférents, deux ou trois fleurs du jésuite Camelli, mais des *camélias* triples : une ou deux *filles de marbre*, mais de Carrare, et ce qu'il fallait tout juste de *demi-monde* pour ne pas laisser perdre les *demi-places*, enfin, fort à propos dans la banlieue de la parenté (en dehors des fortifications), sept à huit douzaines de laquais de bonne tenue et d'assez jolies femmes de chambre. A ceux-là, on demanda bien vite s'ils n'auraient pas incessamment l'intention de se poser en Ilotes et d'apprendre à leurs maîtres qu'ils étaient *des hommes libres !* — Ils secouèrent la tête en souriant. — Ils descendaient tous des *Fôlier* et des *la Valette*. C'étaient d'honnêtes gens qui se contentaient de voler agréablement M. le comte ou madame la comtesse, et qui savaient bien que les vrais maîtres d'une maison sont les domestiques.

L'élément dominant, ce fut les soupirants de la veille et du lendemain ; ce qu'ils entraînèrent de raretés féminines dans leur désertion, on n'oserait pas l'énumérer. Ils privèrent littéralement Paris pour quelque temps de ses yeux les plus grands, de ses pieds les plus petits et de ses tailles les plus rondes, voilà pourquoi vous avez si souvent entendu dire aux étrangers : « Il n'y a pas de beautés à Paris ! » C'était presque une colonie d'amants impatients qui attendaient le lever sans cesse retardé de la lune de miel, ou de maris désappointés qui avaient vu la Révolution se poser comme une éclipse quotidienne en face de leur premier quartier. Ils allaient chercher, pour abriter l'amour, ces nids charmants qu'on loge si mal dans le feuillage des arbres de la liberté.

Au milieu des jeunes fronts, les quelques rides qu'on voyait n'étaient pas grondeuses. Hommes de tradition, ils portaient encore une fleur de galanterie et de bonne humeur à la boutonnière. C'était enfin l'émigration de la poésie et de la fine prose : les rieurs en cheveux blancs et les rêveurs en cheveux noirs.

On se prépara donc au départ : on disposa dans un magnifique navire une immense cargaison de vivres, de meubles, d'étoffes ; on y inséra de plus, sur la prière d'un grand cordon-bleu, trois paires de tous les animaux domestiques. — Ce fut l'arche fuyant le déluge à la recherche d'un nouveau monde. — Le Noé ou le Christophe Colomb était un ancien armateur qui connaissait l'Océan comme le patriarche des requins.

La petite colonie s'embarqua au Havre, le 17 mars 18.., devant une population qui les prit pour des Icariens. En montant le dernier, le capitaine aperçut au loin le sous-préfet de l'endroit qui bitumait sa quinzième pipe en faisant un petit cours de politique internationale aux pêcheurs d'Étretat.

— La royauté est morte en France ! s'écriait-il d'une voix enrouée.

— Excepté celle du roi Pétaud, lui héla le capitaine en saluant du tillac.

Et la brise légère vint murmurer à leurs oreilles ce terrible anathème : *Re... !*

II

Cependant, une vraie tempête de poëme épique jeta d'abord le vaisseau le *Pactons ! Pactons !* près des côtes d'Angleterre. Là, ils entendirent un bourdonnement majestueux suivi d'un bruit sec comme une volée de bois vert. — C'étaient les *fenians* du temps

PASSAGE DES PRISONNIERS

FRANÇAIS A STRASBOURG

Les savants d'Outre-Rhin, frottés de scolastiques et bouffis de pangermanisme, suent sang et eau pour prouver aux Alsaciens que leur véritable patrie est l'Allemagne.

Encore un peu et ils passeraient au Déluge pour démontrer aux Strasbourgeois que la colombe de l'arche était une colombe germanique et que c'est sur la flèche de leur clocher que l'intelligent oiseau vint cueillir le rameau d'olivier qu'elle rapporta à Noë.

L'Alsace, d'après ces profonds ethnographes, était Allemande bien avant Clovis, bien avant Charlemagne. Les gagistes érudits de M. de Bismark, après avoir fouillé les vieilles chartes de la Neustrie et de l'Austrasie, croient apprendre à nos chers français séparés que le royaume de Lothaire, à la fin du moyen âge, faisait partie de l'empire d'Othon et leur persuader qu'en conséquence les provinces françaises de l'Est doivent aujourd'hui faire logiquement retour au nouvel empire de Guillaume Ier.

Malheureusement ces naïfs intéressés et maladroits érudits se heurtent à un fait qui jette bas leur mille échafaudage, le patriotisme français incarné au cœur des Alsaciens.

Quelques dispositions que les yeux aient à ne pas voir, et leurs oreilles à ne pas entendre, ces Teutons puits de science sont bien forcés de constater que ce qui distingue les provinces françaises que leur empereur vient si brutalement d'annexer à l'Allemagne, ce n'est pas un fanatique amour pour la nouvelle nationalité que leur impose le droit de la force, *la petto* (ils savent assez de latin pour comprendre cette expression) ils sont forcés de s'avouer entr'eux que le casque à pointe ne sera jamais salué par les Alsaciens que de la manière dont les Suisses saluent la casquette de Gesler.

La funeste annexion ne date que d'hier, et déjà mille occasions se sont présentées où les Strasbourgeois ont eu le courage d'affirmer leur haine en face du Prussien oppresseur et leur ardente sympathie pour tout ce qui est Français.

Le retour de nos prisonniers, venant du fond de l'Allemagne et leur passage dans la capitale de l'Alsace, a été la cause de ces manifestations non équivoques. Chaque convoi était un témoignage nouveau, éclatant, de cet attachement invincible des vaincus pour la même patrie.

Nos soldats qui reviennent de captivité sont obligés de payer leur voyage depuis le lieu de leur internement jusqu'à Kehl. Là, l'autorité prussienne les abandonne sans guides ni ressources. Toutes ces malheureuses victimes de nos désastres se réfugient à Strasbourg.

Les premiers rapatriés, sans pain, sans argent, étaient forcés de coucher à la belle étoile, quelquefois de tendre la main blessée dans le combat pour obtenir de quoi ne pas mourir de faim.

La *grande pitié* qui animait le cœur de Jeanne d'Arc et qui sauva la France étreignit le cœur des Strasbourgeois témoins de ces infortunes, et en quelques jours un comité fut formé, qui se chargea d'organiser la réception de leurs compatriotes malheureux.

Tout fut prévu et on subvint à tout, grâce au patriotisme empressé de la population entière.

Dès ce moment, tout convoi de prisonniers passant à Strasbourg devient l'hôte du comité de réception, dont le premier soin est d'amener nos pauvres soldats exténués au restaurant populaire établi à la halle couverte. Là, chacun trouve devant lui la soupe traditionnelle, de la viande rôtie, les saucisses nationales, des légumes, de la salade, du vin et du pain blanc. Quel régal pour ces prisonniers, qui, tout le temps de leur longue détention, ont été nourris de cet affreux pain noir de soldat prussien, et à qui le vainqueur n'a jamais offert un verre de vin!

L'estomac satisfait, on passe à la toilette. Le comité distribue des chemises, des chaussettes, des chaussures à ces héroïques va-nu-pieds, auxquels la victoire, cette fois, n'a donné aucun dédommagement à leurs misères.

Ceux qui passent la nuit dans la ville sont logés en partie chez les habitants, qui, à chaque convoi, vont jusqu'à la gare pour disputer, arracher à la générosité les uns des autres les rédemptionnés de la guerre. Le lendemain matin, on leur sert un déjeuner, et à midi un second repas confortable qui les leste pour le départ de deux heures.

La charité patriotique des dames de Strasbourg se multiplie. C'est à qui donnera le plus de douceurs, de cigares, de tabac, à nos braves troupiers, à qui les soignera lorsqu'ils souffrent, leur prodiguera les plus fiévreuses espérances lorsqu'ils reviennent abattus, à qui leur soufflera plus intense l'âpre désir de la revanche prochaine.

Depuis l'établissement du comité de secours, il a été reçu au Restaurant populaire, dont notre gravure reproduit le dessin, soixante douze mille prisonniers qui ont consommé plus de cent mille repas.

Toutes les ressources ont été fournies par les particuliers et l'initiative privée a subvenu à tous les besoins.

Grâce au zèle déployé par M. Molk, pharmacien et M. Henri Villard, négociant, tout soldat français revenant d'Allemagne, retrouve à Strasbourg quelques heures de la vie de famille, serre une de ces mains amies dont on comprend l'étreinte sans qu'il soit besoin de parler.

L'empressement de toutes les classes de la société Strasbourgeoise pour cette œuvre de générosité nationale a été admirable. Les Prussiens ont pu juger de la puissance de cet élan patriotique qui a dû les fixer sur les dispositions vraies des peuples annexés. Si leurs savants en *us* ou en *deutch* ont été témoins de cette fraternité inébranlable qui lie les Alsaciens à l'armée et à la patrie française, ils ont dû douter de leur science, un moment, comme j'en douterai toujours et se dire que depuis Othon le Germain, les provinces de l'Est ont bien oublié le pangermanisme, que l'assimilation de l'Alsace et de la Lorraine à la Prusse sera chose fort longue, fort difficile et surtout fort coûteuse, et qu'une Vénétie qui sent derrière elle douze cent mille hommes tout prêts à l'aider quand elle voudra rompre ses chaînes, est une Vénétie qui rugit comme jadis sa sœur de l'Adriatique :

Siamo schiavi, sì, ma schiavi frementi.

Nous sommes esclaves, oui, mais esclaves toujours frémissants.

LÉO DE BERNARD.

LE PRINCE ARTHUR

RECEVANT LE TITRE DE CITOYEN DE LA CITÉ DE LONDRES

Civis sum Romanus; ce mot, prononcé par un romain de la vieille roche, disait tout. Dans l'antique cité, plus tard dans toute l'Italie, dans le monde entier enfin, le titre de *citoyen romain* était celui devant lequel s'inclinait les peuples conquis et les rois étrangers. Dans la Rome républicaine, ce titre était tenu en grand honneur et les consuls et leurs licteurs savaient tout le respect qu'il commandait. Plus tard les triumvirs et les empereurs firent de cette dignité civique, ce que bien des gouvernements en France ont fait de la croix d'honneur, ils le prodiguèrent non-seulement à des affranchis, à des particuliers, mais à des populations, à des villes entières et il se trouva que le jour où tout le monde fut citoyen romain, il n'y eut plus de Rome, plus d'empire Romain.

---

que fouettaient les constables de Londres. — Le ciel redevenu bleu, ils firent force de voiles, tournèrent en hâte la France et la Péninsule où la révolution les poursuivait, aperçurent de loin la Sicile qu'on bombardait, et la Grèce où le parti libéral en voulait encore à ce pauvre M. Othon, et s'aventurèrent enfin dans l'archipel à la piste d'un pays nouveau. Là, ils respirèrent. — La vieille Europe les quittait. Ils se perdaient doucement au milieu de ce riant bouquet d'îles, offert par l'antiquité à Vénus. — C'étaient les Cyclades, Chio, Samos, Lesbos l'amoureuse Méandre. — Ils allaient pourtant leur dire adieu, quand une avarie considérable les obligea de se mettre en sûreté sur un rocher, qui apparaissait au loin comme un quartier des Pyrénées perdu en pleine mer. — Après une ascension fabuleuse, ils se trouvèrent au bas d'un second escarpement de sable et de bruyères que quelques curieux se firent un devoir d'escalader. — Pendant ce temps un membre de l'Institut expliqua comme quoi l'île était un produit volcanique d'une incurable stérilité. — Une heure après, on les vit reparaître, poussant de grands cris de joie, et invitant d'un geste tout le monde à les rejoindre.

Ils étaient descendus dans une longue vallée emprisonnée par une double ceinture de rocs, de pics, de crêtes et de caps. — Une rivière changeante et souple comme un ruban enlaçait six petites îles plus éclatantes de fleurs, de verdure et de fruits, qu'un jardin de la terre promise. Il semblait que toutes les plantes de la création eussent envoyé leurs délégués à l'éternelle fête du printemps. Là, des bosquets de citronniers et d'aloès couraient le long des collines, les vignes saluaient le soleil en inclinant leurs lourdes grappes dorées, les arbres à fleurs de la Chine secouaient sous eux leurs mille guirlandes, tandis que des touffes de roses fraternisaient avec des champs de maïs. La *pérpetuane* elle-même mûrissait entre des buissons de lilas, et le platane couvrait de ses larges ombres un champ entier de dahlias bleus! — le dahlia bleu! — *la plante philosophale* des botanistes!

Et pourtant, chose bizarre, nulle trace d'habitation ne se révélait; le dernier des Mohicans lui-même eût en vain cherché sur le sol l'empreinte d'un pied humain. — On se perdait en conjectures et quelques-uns affirmaient déjà avoir retrouvé l'ancien paradis terrestre, quand un second membre de l'Institut, ennemi intime du premier, se rappela, quelques années auparavant, avoir lu dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes, à l'article : *Effets de l'orage*, la relation d'un phénomène singulier. Une trombe avait enlevé, chez un riche pépiniériste de Smyrne, une magnifique collection de graines de toute espèce en la portant dans différentes directions. — Quelques terrains de l'île de Chio s'étaient subitement métamorphosés en jardins enchantés. — Selon toute probabilité, l'île nouvelle, située au passage de la trombe, avait été la mieux partagée.

Après bien des reconnaissances, comme les étoiles arrivaient une à une au rendez-vous nocturne, un grand souper fut préparé. Chypre fournissait le vin et les six petites îles le dessert. Puis on dressa les tentes et un doux silence s'établit. Tous les rossignols d'Europe, dont cet île était le rendez-vous, enchantèrent le sommeil des débarqués.

Le lendemain, on décida à l'unanimité que les îles nouvelles seraient choisies comme lieu de résidence et porteraient le nom d'îles du *Paradis retrouvé*; On s'occupa ensuite de l'organisation de la colonie.

L'idée de phalanstère fut tout d'abord repoussée : le phalanstère, ce sacrifice très-inutile et très-prosaïque de l'individualité permise à une fraternité béate.

Le communisme n'eut pas plus de succès; on trouva ridicule d'avoir juste autant de terrain qu'un pot de tulipes. Encore si l'humanité était fleur! On fit donc trente lots de toutes les terres : cinq grands, quinze moyens, dix petits. — Vingt furent tirés au sort; les dix autres étaient destinés à former le territoire de la ville où devaient habiter les arts, les lettres et l'industrie. Ce fut une *tombola* d'immeubles. Il n'y eut point après la moindre jalousie. — On décida d'ailleurs que les alliances se feraient de droit entre les victimes du hasard et ses favoris. Ainsi la fille d'un possesseur du sol ne pouvait épouser que le fils d'un propriétaire *in partibus* et *vice versa*. C'était ce double mouvement circulaire que la chanoinesse Anuska, une Polonaise réfugiée pour la seconde fois, définissait : *faire tourner la propriété autour de la terre.*

III

Une patrie leur était donc rendue à ces exilés de la vie intelligente; ils avaient trouvé un petit point



ANGLETERRE. — Le prince Arthur recevant du lord maire et des scherifs le titre de citoyen de la cité de Londres, dans la salle du Guildhall, le jeudi 13 juillet 1871. — (Dessin de M. Gustave Janet.)



LES NUITS DE MAI 1871. — Montmorency. — Les Prussiens devant Paris en flammes. — (Composition de M. Lix, peintre.)

La cité de Londres, comme l'antique Rome, comme la République de Venise, a voulu avoir son livre d'or sur lequel elle inscrit le nombre de ceux à qui elle fait l'honneur de conférer le titre de citoyen de la Cité. C'est un livre aristocratique par excellence. Ce sont les gros négociants de la Cité, les puissants armateurs, les maîtres des comptoirs cosmopolites qui forment le cénacle de cet ordre honorifique. Ils ont grand soin de ne pas prodiguer leurs faveurs et si on n'est pas marchand, il faut être roi ou prince pour aspirer à cette dignité.

Le prince Arthur, le troisième fils de la reine Victoria vient d'être admis dans la noble corporation. Cela ne s'est pas fait simplement, comme, par exemple, au moyen de l'expédition d'un brevet au palais du prince. Les anglais mettent plus de sérieux dans ce qui est digne.

La cérémonie a eu lieu dans la grande et imposante salle du Guildhall, le 14 juillet. L'aristocratie de nom et d'argent se pressait sur les banquettes ; les dames étaient venues là en toilettes de grand apparat. Une estrade avait été préparée sur laquelle une table, recouverte d'un tapis rouge, portait l'épée et la main de la justice, emblèmes de la puissance royale. Le lord maire et les aldermann d'un côté, de l'autre le prince Arthur. Solennellement et devant un public d'élite, le titre de citoyen de la Cité de Londres a été conféré au fils de la reine d'Angleterre. Son nom a été inscrit par les secrétaires et greffiers sur le livre d'or de la grande cité marchande et le titulaire, quoique prince du sang, en a été très-honoré.

N'est pas qui veut citoyen de la cité de Londres, et tout Anglais, décoré de ce titre, a conscience de ce qu'il vaut et sait au besoin le porter haut et le faire respecter.

MAC VERNOLL.

LES PRUSSIENS

DEVANT PARIS EN FLAMMES

Paris est en flammes!

Qui donc a allumé l'immense incendie?

Le Ciel a-t-il voulu frapper une nouvelle Sodome?

Mais, à deux pas des Tuileries, dans les rues de Lille, de Rivoli, faubourg Saint-Honoré, des vieillards, des femmes, des enfants sont ensevelis dans un linceul de feu...

Les incendiaires sont-ils échappés de la prison ou des bagnes?

Autre chose brûle que le palais de Justice et la rue de Jérusalem...

La torche est-elle aux mains des fanatiques de la liberté?

Mais, c'est la liberté que l'on égorge.

L'Hôtel-de-Ville s'effondre, et avec lui disparaissent nos plus grands souvenirs d'émancipation.

L'Hôtel-de-Ville!

C'est là que nos pères ont vingt fois affronté la mort pour l'indépendance; c'est de ces fenêtres, dont la flamme lèche les bords, qu'ont été proclamées nos chartes d'affranchissement...

Qui donc a allumé l'immense incendie?

La bande de coquins qui ont, pendant deux mois, déshonoré Paris de leurs folies sanglantes, a tout combiné avec une effroyable préméditation.

Le mot d'ordre a été donné, l'heure fixée d'avance.

Les Teutons ont voulu achever leur œuvre. Ils ont lâché sur la grande cité le résidu du banditisme européen, groupé toutes les médiocrités jalouses, exploité toutes les ambitions déçues. Ils ont fait un corps d'armée de ces prostitués des deux sexes, donnant aux uns un fusil, aux autres un bidon de pétrole.

L'heure est venue. Et pendant que tout ici va disparaître dans la dévastation et la mort, voyez-les, là-bas sur la terrasse d'un château, au pied de la colline de Montmorency... le verre de champagne à la main, nonchalamment appuyés sur la vénus banale chassée de nos trottoirs, ils boivent à la destruction de la France.

Paris en feu, quel magnifique décor à leur orgie!

L'ivresse les gagne, et leurs hurras arrivent jusqu'à nous...

Mais la honte et le désespoir enivrent aussi.

Toast contre toast.

Et puisqu'il te plaît de boire à nos ruines, Guillaume, nous, nous buvons : à la revanche!

G. MONTGANZY.

COURRIER DU PALAIS

Une grave affaire vient d'être soumise à l'appréciation de la Cour de cassation, chambres réunies. Je veux parler, bien entendu, des poursuites disciplinaires contre M. le premier président Devienne. Tout le monde se rappelle que, le 23 septembre 1870 un décret, rendu par le gouvernement de la défense nationale, avait traduit disciplinairement devant la Cour M. le premier président Devienne, alors absent de Paris. Des lettres et divers documents, publiés dans la troisième livraison des papiers et correspondances impériales trouvées aux Tuileries, avaient révélé des faits qui parurent alors au gouvernement de la défense nationale de nature à compromettre le caractère de ce magistrat.

La Cour vient de statuer, et je crois devoir imiter tous les journaux qui ont donné le sens de l'arrêt ou qui l'ont reproduit textuellement sans critique et même sans commentaire; cet arrêt est conforme du reste au réquisitoire de M. le Procureur général Renouard.

La Cour décide d'abord, après avoir visé les articles de lois sur lesquelles elle s'appuie, « que le « décret du 23 septembre 1870, émané d'un pouvoir « auquel n'appartient pas l'exercice de l'action dis- « ciplinaire, n'a pu saisir légalement la Cour de « cassation », puis l'arrêt continue ainsi :

« Mais attendu que la Cour, usant de son pouvoir disciplinaire, a le droit et le devoir de vérifier et d'apprécier, même d'office, les faits reprochés par le décret à M. le premier président Devienne;

« Que M. Devienne, loin de décliner la juridiction de la Cour, l'invoque, au contraire avec instance ;

« Qu'il y a donc lieu par elle d'entrer dans l'examen du fond ;

« Attendu que les lettres publiées dans la troisième livraison des papiers et correspondances impériales, auxquelles se réfère le décret, et la personne de qui elles émanent n'autorisent pas les inductions qu'en a tirées ce décret ;

« Attendu, en effet, que les deux premiers de ces écrits, les seuls qui se rapportent à cette affaire sont, l'un et l'autre, complètement étrangers à M. le premier président Devienne et ne contiennent rien d'où l'on puisse faire résulter la preuve d'un concours de sa part à une négociation quelconque avec leur auteur, relativement au fait de paternité qu'ils énoncent ;

« Attendu qu'il résulte, au contraire, des explications et des documents spontanément fournis à la Cour par M. le premier président Devienne que jamais il n'a pris part à aucune négociation de ce genre; mais que, vers la fin de l'année 1864, à l'occasion de graves mésintelligences survenues entre deux époux du rang le plus élevé, il fut appelé à intervenir, par suite de la confiance qui lui était

---

du globe oublié à la boîte de Pandore. — Émigrés de toutes les opinions, leur Coblentz ne connaissait qu'un drapeau, — celui du parti des gens d'esprit contre le grand parti des maladroits; ils n'étaient pas fâchés d'ailleurs de rompre avec ce vieux monde où l'on déboise tout, excepté la *forêt des préjugés*, où l'on se trouve à chaque moment de la journée en face de sots à combattre, — un contre dix; — où quinze cents lignes tapent sans relâche le travail de votre existence; où la tuile du gros bon sens vous tombe sur la tête, dès que vous mettez le pied dans la rue; — où l'on est lâché à tout moment, comme disent les Brabançons, quand mille [illegible] sont stupides, et où l'on n'a pas mille écus à son [illegible], quand on se sent l'appétit d'avaler le veau d'or à son premier repas; — où les propos solennels, — bien plus insupportables que les cris de Paris, — vous agacent l'oreille depuis la [illegible] jusqu'au dessert; — un pauvre diable qui a une [illegible], et qu'on appelle un *homme qui se tire d'affaire*, — une bête brute qui épouse pour ses écus une [illegible] la danse comme un crapaud la [illegible], et qu'on loue complaisamment de *gentil d'un fait* [illegible]. Les gens sérieux qui disent de Balzac : — Les romans ce sont des *bêtises*; — Les Spartiates pour rire qui proclament entre deux [illegible] de vin de Champagne que les perles d'une courtisane sont autant de *gouttes de sueur du peuple*; — les [illegible] de [illegible] moral qui trouvent que la plus *belle* [illegible] *femme, c'est la mère* [illegible].

C'est assez dire que toutes ces absurdités en matière de luxe — *qui corrompt les nations*, — tous ces codes de Lycurgues bâtards, ces bouquets de bonnet noir qui sont la base des discussions, furent impitoyablement laissés à fond de cale.

Pour eux, l'argent fut un moyen et non pas un but. — Il leur sembla qu'il n'y avait pas d'élégances, de délicatesses, de coquetteries, dont on ne dût entourer les misères de la vie! — On ne dort pas mieux sur un oreiller frangé de dentelles, mais qui niera que l'amour y soit plus exquis? La pression d'une main qui se déganté n'a-t-elle pas quelque chose de moins banal et de plus discret? Être *en coquetterie* au physique n'est-ce pas déjà racheter un peu les torts qu'on peut avoir au moral? Se plaindre qu'une femme ait trop de robes, n'est-ce pas se plaindre [illegible] trop de feuilles? Béranger, le chansonnier [illegible], comprenait que les [illegible] *de poésie*. A tout prendre on cause plus confortablement [illegible] sur un canapé de satin.

Ces raffinements en horreur à la démocratie, ne les empêchèrent pas d'être virils. Ils le prouvèrent en construisant la ville. Tout le monde se mit à l'œuvre. — Il ne s'agissait plus de rejeter, à mille lieues de distance, le quartier de la chaussée d'Antin ou le quartier Rivoli. — On avait assez de ces villes aux rues uniformes, telles qu'une page d'écriture, sans [illegible] romaines, œuvres complètes d'un entrepreneur de bâtiments. — Chacun fit donc appel à la fantaisie, et n'importe quelle fantaisie, si peu que ce fût, la plus infime, [illegible]. Tandis que la campagne se peuplait de chaumières où il y avait toujours un cœur, on vit surgir dans l'air la tour de Babel en détail; ce fut la confusion des architectures, mais les maçons ne [illegible] rent pas de s'entendre; le pignon gothique compris [illegible] coupole grecque; la pagode indienne ne jura point [illegible] le triangle antique; l'aiguille orientale [illegible] la flèche du moyen âge; la maison de Dieu [illegible] pas oubliée, et comme il n'y avait pas — chose étrange — un seul athée parmi eux, ils réussirent à élever une église qui ne ressemblait pas à une Bourse et où les fidèles ne couraient pas le risque de prendre *les orgues* des chantres pour la *voix des prières*. L'intérieur des habitations fut mis sous la haute police du goût. La pacotille et la prostitution de l'Art qui donnent vraiment un Parent Duchâtelet, devait être impitoyablement saisie et renvoyée à Paris à titre de restitution; ainsi le zinc qui joue le bronze, la mélasse durcie qui joue l'écaille, la colle jaune qui joue l'or, le papier gaufré qui joue le cuir, la moulure qui joue la sculpture, le faux Louis XIII, le faux Louis XV, le faux Henri II, enfin toutes ces coquettes [illegible] qui ornent les salons d'aujourd'hui. Un *style décent* fut de rigueur dans le choix des mobiliers. On était tenu d'apprendre l'orthographe des choses, comme il est défendu d'ignorer l'orthographe des mots; — tous les quinze jours une chasse en battue fut organisée contre la Banalité, cette bête féroce qui a l'air si doux.

Ce qui coûta le moins à construire fut l'hôtel qui devait servir au gouvernement. Un des principaux colons se trouvait possesseur en France du fameux *chêne de saint Louis*; on transplanta dans la colonie, par les moyens connus, le vénérable colosse sous lequel devait se rendre la justice.

donnée par l'épouse offensée et dont il a mis sous les yeux de la Cour la preuve écrite ;

« Qu'il considéra comme un devoir, auquel il ne pouvait se refuser, la mission d'apaisement et de conciliation qui s'imposait à lui, mission analogue à celle que, dans de semblables conjonctures, le législateur, par les articles 281 et 282 du Code civil, prescrit à un magistrat de première instance ;

« Que si M. le premier président Devienne a été obligé, non de faire une *visite*, comme s'exprime une des lettres, mais d'avoir une unique entrevue avec l'auteur de ces lettres, dans une ville voisine de sa résidence, cette démarche était la conséquence et la condition nécessaire de la mission qui lui était confiée ;

« Que par l'autorité morale de son intervention et en faisant appel aux sentiments élevés de l'épouse offensée, M. Devienne est parvenu à rétablir la paix dans la famille et à épargner un fâcheux éclat ; qu'ainsi, loin de compromettre la dignité du magistrat, il a accompli une bonne et honorable action ;

« Par ces motifs,

« Et en adoptant au fond ceux donnés par M. le procureur général dans le réquisitoire qui précède,

« La Cour,

« Sans s'arrêter au décret rendu, le 23 septembre 1870, par le gouvernement de la défense nationale, et statuant d'office, déclare qu'il n'y a lieu à exercer contre M. le premier président Devienne aucune poursuite disciplinaire, et autorise la publication du présent arrêt ;

« Ainsi fait et prononcé par la Cour de cassation, chambres réunies, en chambre de conseil, le vendredi 21 juillet 1871. »

Les pièces qui ont motivé le décret sont imprimées et par conséquent connues de tout le monde ; je n'ai donc, Dieu merci ! rien de plus à raconter ni à expliquer.

Le tribunal correctionnel continue à juger les fonctionnaires de la Commune ; nous avons vu passer sur le banc des prévenus un receveur des postes, un entrepreneur des tabacs, ancien directeur de théâtre, un inspecteur de l'octroi, un chef de bureau de la préfecture de police. Ce dernier s'est vu forcé d'opter entre la fusillade et les fonctions qui le compromettent aujourd'hui, et, Me Defils, son défenseur, disait avec raison :

« Il y a des hommes qui, malgré les mauvais traitements, les tortures affreuses et la mort imminente, refusent des services qu'ils ne croient pas devoir rendre. Ces hommes-là, on les appelle des héros. Mais des héros et des martyrs volontaires, combien y en a-t-il ?

« Le nombre en est bien petit. La moyenne de l'humanité ne s'élève pas jusque-là. »

Le tribunal a dû condamner aussi un membre de la commission municipale du 17e arrondissement, spécialement chargé de l'enseignement, — toujours sous la Commune, — et enfin un juge sous la Commune.

Voici maintenant que nous commençons à savoir un peu ce qui se passe en dehors de la politique dans les pays étrangers ; les correspondances commencent à trouver une petite place libre pour nous parler des tribunaux ; c'est ainsi que nous avons connu les infortunes passagères d'un nommé Wolf-Goldstein, habitant de New-York.

Supposez que vous avez, comme ce digne homme, atteint l'âge de cinquante et quelques années, que vous n'avez jamais été marié, et qu'un beau matin il vous tombe des nues une femme légitime qui vous reconnaît pour son époux et qui produit des témoins de votre mariage.

Or, M. Wolf-Goldstein était bien sûr d'avoir été toujours célibataire, et il se démenait comme un beau diable pour faire partager sa certitude au juge de police devant lequel il avait été conduit.

— C'est bien lui ! s'était écrié sa prétendue femme en le voyant ; c'est bien là mon mari, l'homme qui m'a épousée ici en 1865, et qui m'a abandonnée à Londres en 1866. Je le reconnais.

— Moi ! moi ! Wolf Goldstein ?

— Vous ne vous nommez pas Goldstein, vous vous nommez Louis Goldschmidt.

Le malheureux proteste ; mais à la femme succède dix témoins qui affirment que le gentleman présent est bien Louis Goldschmidt, et qu'il a épousé la plaignante à New-York en 1864, ils le reconnaissent parfaitement et ils en font serment, avec la régularité et l'assurance de vrais témoins... de profession !

Il me serait bien doux et surtout bien facile de prolonger la situation, de vous montrer la plaignante entraînant son mari dans son domicile, ou le faisant condamner à des dommages-intérêts considérables, ce qui était probablement son but, les tribunaux d'outre-mer ont cela d'avantageux pour les chroniqueurs, qu'il vous est difficile, ô lecteurs, d'aller vérifier le fait, et d'ailleurs on ne se préoccupe pas trop de la vraisemblance quand la chose vous amuse ! Mais je resterai dans le domaine de la vérité, trouvant d'ailleurs l'aventure bien assez extraordinaire comme cela.

M. Wolf Goldstein, un peu revenu de son étourdissement, produisit des papiers prouvant qu'il n'avait quitté pour la première fois son pays que depuis quatre mois, et que par conséquent il n'avait pu se marier à New-York en 1864.

La demanderesse, un peu interdite, s'est bornée à dire pour s'excuser, qu'elle n'avait pas vu son mari depuis 1866 et qu'elle avait pu se tromper de visage.

Mais les témoins ?... oh ! les témoins ne se sont pas donné tant de peine, ils sont partis tout simplement et tout tranquillement, après avoir touché leur taxe, sans doute !

Vous savez qu'il n'y a pas besoin d'aller en Amérique pour être témoin de pareilles scènes ; cela se passe fort bien en Angleterre.

La semaine prochaine, j'aurai probablement à vous donner des nouvelles des conseils de guerre.

PETIT-JEAN.

INCENDIE DU GRENIER D'ABONDANCE

Derrière le couvent des Célestins existait jadis un vaste emplacement appelé le *champ au Plâtre*. La ville de Paris, représentée en ce temps-là, sous Charles V, par le prévôt des marchands, en avait fait l'acquisition, et y avait fait construire d'immenses granges servant de magasins d'armes.

En 1533, François Ier ayant besoin d'un local pour fondre des canons, demanda les granges de l'artillerie au prévôt des marchands qui ne les prêta que de très-mauvaise grâce. Ce que ce magistrat redoutait arriva. Le roi s'empara des granges de la ville, et, sans en rembourser le prix d'acquisition, en fit un bien de maison Royale.

A ces terrains, achetés à si bon compte, Henry IV en ajouta de nouveaux qu'il paya à beaux deniers comptants et sur lesquels il fit élever l'hôtel du grand maître de l'artillerie, Sully, et les grands bâtiments de l'Arsenal.

Sous Louis XIV, l'Arsenal comme établissement militaire n'en avait plus que le nom. Le grand roi se servit de ses fonderies pour y faire couler les statues destinées à embellir ses jardins royaux. « Quelques fusils rouillés, quelques mortiers hors d'état de servir, voilà tout ce qu'on y voit, » dit Mercier.

La suppression de l'Arsenal de la Bastille fut décidée sous Louis XVI. La vente des terrains et bâtiments décrétée. On ne conserva que le bâtiment occupé par la bibliothèque composée primitivement de la collection du marquis de Paulmy, réunie par le comte d'Artois à celle du duc de la Vallière, bibliothèque qui renferme aujourd'hui deux cent mille volumes et six mille manuscrits.

Enfin, sur un petit îlot rocailleux ... chaussade, on bâtit une *petite maison blanche avec des contrevents verts*, sur la façade de laquelle on ... sait :

Ici seront renfermés tous ceux ... convaincus d'avoir parlé politique, ou fait ... homme.

On le nomma *Odéon*.

La ville bâtie, on s'occ... de la constitution. Elle fut présentée en un quart d'heure, votée en cinq minutes, et promulguée le lendemain. Elle se composait de six articles.

CONSTITUTION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

Article 1er. En présence de Dieu, le gouvernement des îles du *Paradis retrouvé* est une République Rose. (Vo... par acclamation.)

Art. 2. La liberté est la propriété de tout le monde. La liberté est le droit d'aller et de venir, et même de rester chez soi. Elle a pour bornes aux quatre points cardinaux le précepte suivant : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent. »

(Un grand tumulte causé par un petit scandale suivit la lecture de cet article : une moustache noire venait de risquer un point d'orgue sur la joue droite de la vicomtesse de L***. L'orage grossissant, le coupable fut sommé de s'expliquer ; il se leva à l'instant. « Messieurs, dit-il, je n'ai fait qu'user de mon droit, et me promener dans la définition de la liberté. La preuve en est que je n'ai rien donné à madame la vicomtesse que je ne consente à me voir rendre par elle. »

La vicomtesse sourit, et, pour assurer de son respect de la légalité ce Mirabeau du baiser, tendit sa joue gauche à la moustache noire, qui y exécuta plusieurs doubles croches.)

Art. 3. Le gouvernement se compose de deux pouvoirs élus pour six mois.

Le pouvoir législatif appartient à quarante citoyens de trente à cinquante ans, élus par toutes les femmes.

Le pouvoir exécutif à une présidente assistée de six conseillères élues par tous les hommes.

Art. 4. La sûreté de l'État est confiée à tous les jeunes gens de vingt à trente ans.

Art. 5. La justice est rendue au nom du peuple par douze des plus équitables citoyens de ... nés par tous les domestiques.

Art. 6. Toutes les charges sont gratuites.

IV

On n'inscrivit pas sur les pierres de taille, comme une ordonnance de police, ces maximes d'amour universel que contre-signent un peu plus tard les boulets et les balles. Il n'y eut plus le moindre effet à produire avec le mot *liberté* escorté de points d'exclamation.

L'égalité ne fut pas décrétée davantage ; seulement il leur parut curieux de traiter le métier comme l'art, et de prouver qu'entre l'artisan et l'homme du monde, ce n'est pas la profession qui fait la différence, mais l'homme.

Ils reprirent la société à l'époque où le roi de France était le premier serrurier de son royaume, et où l'on disait :

Voltaire est agricole, et Choiseul est fermier.

On lut donc sur la porte d'une grande dame qui avait laquais et cochers poudrés :

*La duchesse de R***.*

MODES.

Un peu plus loin, cette enseigne consolante arrêtait le regard :

Le comte d'A.

CARROSSERIE

Louis XV,

ANCIEN ROI

Eaux-de-vie et liqueurs.

Le meilleur élève de M. Eugène Delacroix s'établit peintre en bâtiments. Le prince W*** se fit meunier. Il recevait son monde en costume complet de soie blanche ; un escalier de citronnier conduisait au moulin ; la meule était en marbre gris, les ailes en taffetas amarante.

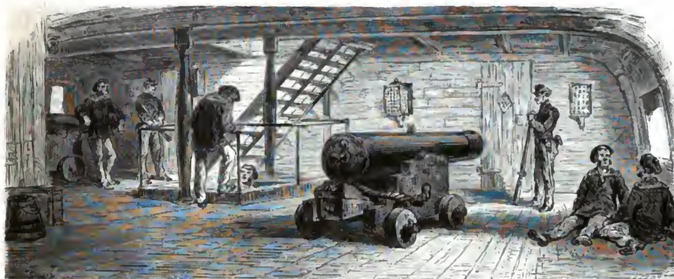
Et ce fut entre ces nouveaux travailleurs une rivalité de bon goût, une concurrence désespérante d'originalité ; ils mirent tout leur esprit à leurs œuvres.

XAVIER AUBRYET.

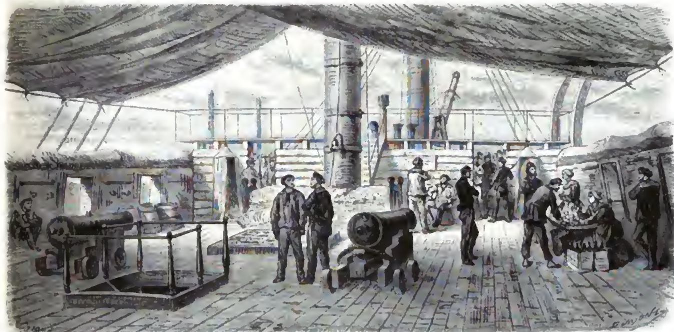
(La suite au prochain numéro.)



LES RUINES DE PARIS. — Intérieur du grenier d'abondance. — (D'après nature, par M. Bertrand.)



LES PONTONS. — L'entre-pont. — La garde des insurgés prisonniers. — (Dessins de M. Eug. Grand, notre correspondant.)



LES PONTONS. — Le pont. — Les prisonniers à la buvette.



BREST. — les pontons. — Le dortoir. — (Voir l'article page 78.)

Comme les bâtiments de la bibliothèque, ceux de la caserne des Célestins et du petit Arsenal subsistent seuls de tout ce qui constituait l'ancien Arsenal avec ses grandes cours et ses immenses fossés.

L'ancien emplacement compris entre ces bâtiments et le bassin du canal Saint-Martin furent consacrés sous le premier empire, à la création du boulevard Bourdon, qui doit son nom au colonel *Bourdon*, tué à la bataille d'Austerlitz, et à la construction du Grenier d'abondance, dont en prévision d'une disette Napoléon Ier prit soin de doter Paris.

Les travaux de ce Grenier d'abondance ou de Réserve, commencés en 1808, ne furent terminés qu'en 1817. L'architecte Delanoy en avait établi les devis et évalué les dépenses de construction à la somme de 8 millions 80 mille francs.

C'est là qu'on entassait les céréales qui, dans les mauvaises années, devaient servir à donner du pain à ceux qui n'auraient pas assez d'argent pour le payer cher. C'était là la caisse d'épargne alimentaire où les pauvres devaient puiser en temps de disette.

La Commune qui prenait un si grand soin de prôner ses vertus démocratiques et qui ne jurait que par son amour du peuple, la Commune n'a pas craint de désigner le Grenier d'abondance à la torche des incendiaires.

C'est peut-être le pain de l'hiver prochain qu'on brûlait.

Qu'importait au proconsul Delescluze, à ce stratégiste du pétrole, qui s'était fait de l'incendie un moyen de retraite pour ses troupes!

Mais pour empêcher l'armée française de prendre Paris, il aurait fallu brûler Paris tout entier. Il est vrai que le temps a manqué aux pétroleurs et qu'il ne faisait pas de vent.

L'incendie du Grenier d'abondance a été allumé pour protéger la retraite des insurgés qui, ne pouvant plus tenir à la Bastille, ont voulu mettre entre eux et les colonnes françaises, une muraille de feu.

Peu s'en est fallu que du grenier de Réserve l'incendie ne gagnât la bibliothèque de l'Arsenal.

C'est bien assez d'avoir à déplorer la perte de la bibliothèque du Louvre.

MAXIME VAUVERT.

BREST

(Correspondance particulière du *Monde illustré*)

Mon cher Directeur,

Dans ma dernière lettre je vous ai laissé sur le pont d'un navire. La précipitation avec laquelle je vous fis cet envoi a été cause d'une erreur de ma part, j'aurais dû, avant de vous faire voir les prisonniers sur les pontons, vous faire assister à leur arrivée dans la ville.

Je rectifie cette erreur en vous envoyant l'*avant-port*, endroit où a lieu l'embarquement des prisonniers.

Ces derniers sont partis de Paris dans des waggons de marchandises disposés pour les recevoir, c'est-à-dire pourvus de bancs de bois cloués en travers. Le voyage s'effectue d'une seule traite, et arrivé à la gare de Brest, le train est aiguillé sur une voie qui communique au port d'embarquement et presque en vue des barques de transport.

A cet endroit on fait descendre les prisonniers. Mais là vient se répéter à chaque arrivage à peu près les mêmes scènes.

Les waggons hermétiquement fermés et le peu de place alloué à chaque homme font que la plupart, en descendant tombent engourdis par ce long trajet passé ainsi, et ne peuvent se mettre en route qu'après avoir rendu l'élasticité à leurs membres roidis.

Ils sont escortés jusqu'aux barques par les gardiens de la paix et là remis à l'autorité maritime.

Rien de plus pittoresque que ce petit coin de port avec son bateau-caserne à droite, sur le devant la jetée où viennent s'amarrer les canots des officiers de marine, comme fond, le fort; puis cette longue file d'hommes, habillés de toutes façons, arrivant par la gauche et s'entassant dans les barques qui doivent les conduire à bord de leurs prisons. C'est tout un décor.

Voilà mon erreur réparée, nous pouvons maintenant retourner à la vie de bord.

Le second dessin est une partie de l'entre-pont (arrière), où couchent les matelots. Cette partie n'est séparée de l'endroit où se tiennent les prisonniers, lorsqu'ils ne sont pas sur le pont, que par une cloison en planches avec portes.

A chacune de ces portes un judas percé de trous permet de surveiller les prisonniers, et un factionnaire d'infanterie de marine garde l'entrée.

Deux fortes pièces, chargées à mitraille, placées à chaque porte, semblent, chaque fois que cette dernière s'ouvre, de leurs gueules noires, dire aux prisonniers : Nous sommes là! Et toujours un matelot de garde veille, prêt à faire feu au premier signal de rébellion.

Je vous ai envoyé, dans ma dernière lettre, le pont pendant la promenade. L'arrière du pont est, comme l'entre-pont, séparé de ce promenoir par une cloison et disposé pour la garde des prisonniers.

Comme en bas aussi, les deux pièces de canons veillent toutes chargées et toutes prêtes. Mon troisième sujet vous donne cette partie du pont.

Des marchands de la ville ont obtenu l'autorisation de venir, chaque matin, apporter des fruits, de la salade et différents rafraîchissants du même genre; la seule boisson permise à la vente est la limonade.

Ces vendeurs se placent à droite sur le pont, et les prisonniers qui ont de l'argent peuvent, deux par deux seulement, venir se procurer de ces douceurs. Aussitôt que les deux acheteurs en fonction ont terminé leur marché, ils rentrent se mêler à leurs camarades, les deux suivants les remplacent, et ainsi de suite.

Le quatrième croquis se passe de l'autre côté de la cloison de l'entre-pont que je vous ai donné dans mon second dessin.

C'est là où se tiennent et où couchent les prisonniers.

Comme ils sont trop nombreux pour que chacun ait son hamac, il n'y en a qu'un pour deux; chacun des deux hommes, possesseurs de ce lit, couche alternativement une nuit en hamac et l'autre dessous, par terre.

Mon dessin vous les montre disposés pour passer la nuit.

Tout le monde doit être couché à huit heures et levé à six.

Aussitôt le réveil, les hamacs sont roulés et serrés, et les hommes désignés par leur tour pour la corvée de nettoyage commencent immédiatement.

Recevez, mon cher directeur, etc.

EUGÈNE GRAND.

DEUX VICTIMES

UNE FEMME SEULE

Dans le salon bourgeois où je l'ai rencontrée,
Ses yeux doux et craintifs, son front d'ange proscrit
M'attirèrent d'abord vers elle, et l'on m'apprit
Que d'un mari brutal elle était séparée.

Elle venait encor chez ces anciens amis
Dont la maison avait vu grandir son enfance,
Et qui, malgré le bruit dont le monde s'offense,
Au préjugé cruel ne s'étaient point soumis.

Mais elle savait bien, résignée et très-douce,
Qu'on ne la recevait qu'en petit comité,
Et s'attendait toujours, dans sa tranquillité,
Au mot qui congédie, à l'accueil qui repousse.

Donc, les soirs sans dîner, ni bal au piano,
Elle venait broder près de l'âtre, en famille,
Et c'est là que, devant son air de jeune fille,
Je m'étonnai de voir à son doigt un anneau.

Stoïque, elle acceptait son étrange veuvage
Sans arrière pensée et très-naïvement,
Pour prouver qu'elle était fidèle à son serment,
Sa main avait gardé le signe d'esclavage.

Elle était pâle et brune, elle avait vingt-cinq ans.
Le sang veinait de bleu ses mains longues et fières,
Et, nerveux, les longs cils de ses chastes paupières
Voilaient ses regards bruns de battements fréquents.

Ni bijou ni chiffon. Nulle marque de joie.
Jamais la moindre fleur dans le bandeau châtain,
Et le petit col blanc, étroit et puritain
Tranchait seul sur le deuil de la robe de soie.

Brodant très-lentement et d'un geste assoupi
Et ne se doutant pas que l'ombre transfigure,
Sa place dans la chambre était la plus obscure.
Elle parlait à peine et désirait l'oubli.

Mais à la question banale qu'on adresse,
Quand elle répondait quelques mots en passant,
Cela faisait du mal d'entendre cet accent
Brisé par la douleur et fait pour la tendresse;

Cette voix lente et pure, et lasse de prier,
Qu'interrompait jadis la forte voix d'un maître
Et qu'une insulte, hélas! un bras levé peut-être
De honte et de terreur un jour ont fait crier.

Quand un petit enfant présentait à la ronde
Son front à nos baisers, oh! comme lentement,
Mélancoliquement et douloureusement
Ses lèvres s'appuyaient sur cette tête blonde!

Mais aussitôt après ce trop cruel plaisir,
Comme elle reprenait son travail au plus vite,
Et sur ses traits alors quelle rougeur subite,
En songeant au regret qu'on avait pu saisir!

Car je m'apercevais, quoiqu'on fût bon pour elle,
Qu'on la plaignît d'avoir fait un si mauvais choix,
Que ce monde, aux instincts timorés et bourgeois,
Conservait une crainte, après tout naturelle.

J'avais bien remarqué que son humble regard
Tremblait d'être heurté par un regard qui brille,
Qu'elle n'allait jamais près d'une jeune fille
Et ne levait les yeux que devant un vieillard.

— Jeune homme qui pourrais aimer la pauvre femme
Et qui la trouveras quelque jour sur tes pas,
Ne la regarde pas et ne lui parle pas.
Ne te fais pas aimer, car ce serait infâme!

Va, je connais l'adresse et les subtilités
Du sophisme aussi bien que tu peux les connaître
Je sais que son œil brille et que sa voix pénètre,
Et quel sang bondira dans vos cœurs révoltés.

Je sais qu'elle succombe et qu'elle est sans défense,
Qu'elle meurtrit son sein devant le crucifix,
Qu'elle t'adorerait comme un dieu, comme un fils;
Je sais que ta victoire est certaine d'avance.

Oui, pour toi je suis sûr qu'elle sacrifierait
Son unique trésor, l'honneur pur et fidèle,
Et que tu voudrais vivre et mourir auprès d'elle.
— C'est bien. Mais je suis sûr aussi qu'elle en mourrait.

FRANÇOIS COPPÉE.

L'EXPÉDITION SUÉDOISE

AU POLE NORD

La dernière livraison de la *Revue britannique* contient d'intéressants détails sur une expédition au pôle Nord qui, pour être moins bruyamment annoncée que beaucoup d'autres, n'en fera plus tard que mieux parler d'elle.

La première expédition suédoise dans les eaux arctiques fut préparée sous la direction exclusive d'Otto Torell et à ses frais. Il emmenait A.-E. Nordenskiold et Qven-Kosten. Elle partit d'Hammerfest au commencement de juin 1857, explora les fiords de la côte occidentale du Spitzberg, en étudia la géologie, la faune et la flore, et s'avança pas à pas jusqu'à Cloven Cliff par 80 degrés de latitude nord. Le mauvais état du vaisseau, j'allais presque dire de la barque, et le manque de provisions d'hiver forcèrent l'expédition à s'en retourner. Elle avait du moins fixé aux limites du bassin polaire des points de repère pour la grande entreprise de 1861. Nous lui devons la première nomenclature développée de la faune de l'extrême Nord. Elle a rapporté de curieux échantillons géologiques, entre autres les empreintes miocènes de feuilles provenant du Spitzberg, qui sont décrites dans la *Flora fossilis arctica* de Heer.

Torel fut encore le chef et l'âme de l'entreprise de 1861, préparée à frais communs par des particuliers et par l'État.

L'expédition partit sur deux bâtiments nolisés à Tromsoe pour la partie nord du Spitzberg, où on fut longtemps arrêté dans la baie de Treurenberg par de vastes champs de glace. Cet infranchissable obstacle réduisit à néant un plan qu'on avait formé et qui consistait à renouveler la tentative de Parry en poussant jusqu'au pôle en traîneau avec des chiens qu'on avait fait venir exprès du Groënland. Ces glaces étaient inabordables. Comme on avait prévu la possibilité d'un contre-temps de ce genre, on s'était arrangé pour que les dépenses de l'expédition ne fussent en aucun cas de l'argent perdu. Aussi emmenait-elle un nombre de savants qui se livrèrent à

des recherches de géologie, de géographie et d'histoire naturelle dans les régions polaires que l'expédition parcourut pendant l'été. Par leur étendue et leur exactitude, ces travaux soutiennent la comparaison avec tout ce qu'on a fait de mieux en ce genre à d'aussi grandes distances des lieux habités et civilisés. La plus grande hauteur polaire déterminée pendant l'expédition (80° 40' nord) fut atteinte au sud de l'île de Phipps par un bateau parti de la baie de Brandywijn.

Au nombre des travaux scientifiques que l'expédition se proposait d'exécuter figurait une idée déjà émise par Sabine, mais qui n'avait pas rencontré grand accueil en Angleterre. Il s'agissait de mesurer au Spitzberg un arc de méridien. En 1861, les vents contraires et les glaces ne permirent de déterminer qu'une partie du réseau trigonométrique. En 1864, le gouvernement suédois fit partir une nouvelle expédition sous les ordres de Nordenskiold, en lui assignant pour principale tâche de préparer le travail. Elle emmenait deux savants qui avaient fait le voyage de 1861, Duner et Malmgren, ce qui permettait de reprendre le fil des recherches scientifiques commencées trois ans auparavant à la partie méridionale du Spitzberg et au fiord de Stor. On rassembla de riches collections, et c'est alors qu'on rencontra dans le fiord des Glaces les fragments de squelettes appartenant à de grands animaux de la période triasique de l'espèce des crocodiles. Quand on eut terminé au fiord de Stor les opérations préliminaires en vue de la mesure de l'arc, on résolut de s'élever le plus loin possible vers le nord dans la mer qui est au nord du Spitzberg; mais en longeant la côte occidentale on rencontra plusieurs chaloupes pleines de naufragés. Il fallait les recueillir. La petitesse du bâtiment, qui se trouva surchargé de passagers, le manque de vivres et d'eau pour tant de monde obligèrent l'expédition à remettre le cap sur la Norwége.

Sur ces entrefaites s'était manifestée chez les trois grandes nations civilisées de l'Europe une vive agitation en faveur d'une reprise des expéditions au pôle Nord.

L'agitation anglaise, allemande, française n'eut point d'écho officiel en Suède. Elle remua pourtant les esprits. Par les expéditions de Torell, les Suédois avaient pris l'initiative de recherches exactes et scientifiques de l'extrême Nord. Ils avaient conquis un rang honorable dans l'histoire des découvertes, et il eût paru indigne de la nation de se retirer de la carrière après avoir fait ses preuves. Il fallait continuer.

Pour en venir à ses fins, Nordenskiold s'adressa, vers le commencement du printemps dernier (1868), à un des Mécènes du pays, au comte C.-A. Ehrensvard.

Le comte Ehrensvard s'intéressa aussitôt et vivement à la proposition. Il parvint en peu de temps à recueillir à Goteborg, dans la seconde ville de Suède, avantageusement connue par ses goûts scientifiques, les ressources nécessaires pour exécuter ce plan modeste et restreint.

On était en pourparlers pour noliser le petit bâtiment qui avait déjà servi en 1864, quand Nordenskiold apprit qu'un vapeur de la poste, la *Sofia*, était pour le moment sans emploi.

Il adressa aussitôt une pétition au roi. Comme le pays entier semblait se passionner pour la nouvelle entreprise, Nordenskiold demandait qu'on lui prêtât ce bâtiment, fort propre à une campagne de ce genre. Après examen de l'Académie royale des sciences et de la direction générale des postes, sa requête lui fut accordée. On lui permit en outre de lever à Carlskrona une partie de son équipage et de s'approvisionner de toutes choses aux riches magasins de la flotte royale.

La *Sofia* fut aussitôt expédiée à Carlskrona, placée dans le dock de Polhem, examinée en détail, disposée pour un séjour sous le climat arctique, gréée à neuf, le tout sous les yeux de son futur capitaine, le baron F.-W. von Otter, un des jeunes officiers les plus distingués de la marine royale.

Dès le 28 juin, le bâtiment était en état et on leva l'ancre le jour même. Après avoir touché à Copenhague pour embarquer des vivres, il arriva le 2 juillet à Goteborg. C'est là que la plupart des savants attachés à l'expédition montèrent à bord avec leurs appareils soigneusement contrôlés et réglés par l'Académie des sciences. On reprit la mer le 7 juillet (1868). On se propose d'aller d'abord à Tromso pour embarquer quatre marins norwégiens, habitués à la navigation du Spitzberg, du charbon et des vêtements. De là, droit à l'Ile-aux-Ours. On pense d'ailleurs s'en tenir au plan exposé dans le mémoire de Nordenskiold au comte Ehrensvard, sauf à y introduire quelques modifications justifiées par l'avancement de l'époque du départ, par l'emploi de la vapeur, et en général par l'augmentation des ressources. Grâce au surcroît de place, on a pu prendre à bord plus de vivres, plus de matelots, partir plus tôt, loger un plus grand nombre de savants qui s'associeront à la première partie du programme, soit à toute sorte de recherches scientifiques. Au moment où s'ouvrira la campagne polaire proprement dite, vers la fin de septembre ou en octobre, comme la place et les approvisionnements deviendraient insuffisants pour tant de monde, en cas d'hivernage forcé, et que le succès de l'expédition pourrait alors se trouver compromis, une partie des savants s'en retourneront, dès le mois de septembre, sur quelque baleinier ou sur un bateau à charbon qui précède la *Sofia*. Avec le concours de la vapeur, avant de piquer droit au nord, le long de la côte occidentale du Spitzberg, on pourra se permettre des excursions dans les parages libres de glaces de la côte orientale. La faune marine de cette côte orientale, plus directement soumise à l'influence du bassin polaire, et sa flore, qui suivant toute vraisemblance doit affecter des formes sibériennes, offriront sans doute aux zoologues et aux botanistes un champ d'études plus riche que la faune et la flore de la côte opposée, déjà examinée avec tant de soin par les précédentes expéditions suédoises.

La *Sofia* marche au besoin à la voile. Elle battrait probablement à la course les baleiniers norwégiens, alourdis par le revêtement qui protége leur avant contre les glaces. Il n'en est pas moins vrai que le succès dépend en grande partie de l'abondance du charbon, et qu'il importe de n'entreprendre la campagne polaire qu'avec le plus gros approvisionnement possible. Aussi a-t-on dépêché d'avance au Spitzberg un bâtiment de charge pour établir un dépôt de houille, soit sur la plage de la baie de Kobbé, soit dans l'île d'Amsterdam, à l'angle nord-ouest du Spitzberg, dans le voisinage du 80e degré de latitude.

Au départ de Tromso, l'expédition se composait du personnel suivant :

Le professeur A.-E. Nordenskiold; le capitaine baron F.-W. von Otter, commandant la *Sofia*; le lieutenant A.-L. Palander, commandant en second, commissionnés par Sa Majesté Suédoise.

Le docteur C. Nystrom, médecin.

Le docteur T.-M. Fries; le docteur Sv. Berggren, botanistes.

Le docteur A.-J. Malmgren; le docteur F.-A. Smitt; le docteur F. Holmgren, zoologues.

Le docteur Lemstrom, physicien.

L'étudiant G. Nauckhoff, géologue.

Quatre machinistes et chauffeurs.

Un maître d'hôtel.

Neuf matelots de Carlskrona.

Quatre pêcheurs norwégiens.

Tous les détails qui précèdent sont extraits d'une notice sur l'expédition de 1868, que le professeur Nordenskiold a livrée à la publicité des journaux de Stockolm, le jour même de son départ de cette ville pour Goteborg, et qui a été traduite en allemand, d'après le texte manuscrit, par le docteur Frisch. Ajoutons que l'expédition est amplement pourvue de vivres pour seize mois et des meilleurs appareils scientifiques. L'université d'Helsingfors, la Société royale de Londres, dont le président, général Sabine, s'intéresse vivement à l'entreprise, ont mis à sa disposition d'admirables instruments de physique et de topographie. Elle emporte une quantité de filets et autres ustensiles de pêche, afin de déterminer la richesse des eaux du Spitzberg en poissons. Elle a même un appareil de lumière électrique pour éclairer, dans les nuits sombres, les alentours du vaisseau. En un mot, rien n'a été négligé de ce que pouvait imaginer la raison appuyée sur l'expérience, pour assurer à l'entreprise un heureux succès. Afin d'économiser le temps, on ne songe pas à tirer parti des riches mines de houille du Spitzberg : on a de la houille d'Europe déposée d'avance sur les points les plus propices.

La *Sofia* est un vapeur à hélice de 160 tonneaux et de 60 chevaux de force, gréé en schooner. La machine est installée au milieu sous une construction analogue à celle des bateaux à vapeur des canaux de la Suède. La chaudière et une partie de l'appareil montent jusque dans cette sorte de chambre, d'où on descend soit dans le carré et les cabines des commandants et des savants, soit dans le logement de l'équipage à l'avant. Cette chambre qui profite de toute la chaleur de la partie haute de la machine, renferme une roue en communication avec le gouvernail, ce qui met le timonier à l'abri du froid et du mauvais temps. Elle a quatre entrées, à deux desquelles sont suspendus deux objets qu'on ne reconnaît point d'abord. En les examinant de plus près, on s'aperçoit que ce sont des armes à feu, moitié canons, moitié fusils, capables de tenir en respect même des ours blancs. Les canons ont 1 pouce et demi de diamètre. La crosse est petite et sans proportion avec de pareils canons; la platine est à percussion. Comme le plus vigoureux gabier de Suède éprouverait quelque difficulté à faire l'exercice avec de pareilles armes, on les a sagement montées sur des fourchettes qu'on enfonce dans le platbord, et qui permettent de viser dans toutes les directions. Au bas de l'escalier, on trouve à sa place ordinaire un ratelier d'armes. Ce sont des fusils à bascule dont le système a un peu vieilli, mais qui seront toujours assez bons contre les Esquimaux, population d'ailleurs très pacifique dans les régions où abondent le lard et la graisse de phoque. Un négociant en gros, Léopold Brusewitz, a fait cadeau à l'expédition de six carabines Enfield, pour être distribuées aux meilleurs tireurs.

Du ratelier d'armes on passe au salon, éclairé par le haut et décoré de pots de fleurs. On éprouve une certaine émotion à voir ces plantes, filles du Sud et du soleil, qui vont faire un voyage dans les glaces éternelles. Des deux côtés du salon s'ouvrent les cabines des officiers et des savants. On rencontre partout les mêmes précautions contre le plus redoutable ennemi des voyageurs, contre le froid. Les cloisons et les plafonds sont ouatés; partout le bel ordre qui règne en général sur un vaisseau de guerre, et qui est porté à un degré merveilleux, partout la même économie sévère dans la distribution de l'espace. A l'avant, dans la salle de l'équipage, épaisses garnitures d'ouate aux murailles et au plafond; bons lits bien chauds; un poêle de taille à braver un hiver polaire; d'excellents paillassons, et, mieux que tout cela, des hommes alertes et robustes.

Sur le pont même ordre que dessous, même ménagement avare de l'espace. Tout est arrimé de manière à être sous la main et à ne point gêner. Le bâtiment ne s'élève que de 3 pieds au-dessus de la ligne de flottaison, mais le pont est disposé de manière à être aisément débarrassé de la glace, ce qui est une précaution très-importante. Un bordage plus élevé se chargerait d'une plus grande quantité de glace, qui ferait enfoncer le bâtiment par son poids. Tout ce qui sort de l'eau a été revêtu à Carlskrona d'épaisse toile à voiles huilée.

Quant aux approvisionnements, les seize mois de vivres sont faits pour rassurer tous les estomacs, ignorants ou savants. La peur de la faim ne troublera point les recherches. Ces vivres, sous forme de conserves anglaises, à l'épreuve du temps et des frimas, restent succulents sous toutes les latitudes.

L'équipage a reçu de Copenhague des vêtements de laine bien chauds. On tirera du nord de la Norwége, pour tout le personnel, des costumes de peau façonnés à la mode des Esquimaux et des Lapons, la seule qui vaille au delà du cercle polaire. Boreé sera bien malin si tout le monde n'en est pas quitte pour quelques engelures accidentelles.

Pendant son séjour au Spitzberg, l'expédition aura certainement l'occasion de se procurer de la viande fraîche. Il y a encore des troupeaux de rennes, dont le nombre, il est vrai diminue tous les ans, à cause de la chasse acharnée que leur font les baleiniers. Un ou deux ours blancs seront peut-être assez aimables pour passer à l'office. Malmgren trouve leur chair exquise. Si les eaux du Spitz-

BREST. — Avant-port. — Arrivée d'un convoi de prisonniers. — (Dessin de M. Eug. Grand.)

berg sont aussi poissonneuses qu'il le prétend, elles fourniront de quoi enrichir les collections et varier le régime de l'équipage. En somme, toutes les prévisions semblent garantir à l'expédition un heureux succès. N'oublions pas cependant qu'il y a des dangers toujours présents dans ces régions, les plus inhospitalières du globe. Quelles que soient les précautions prises et l'habileté des chefs, un seul accident peut anéantir nos espérances et causer à la science un préjudice irréparable.

(*Revue britannique*).

ÉCHECS

PROBLÈME N° 577

COMPOSÉ PAR M. J. MULLER.

Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 574.

1. T 5 F	1. D pr. T (A), (B),
2. C 6 C	2. *ad libitum*
3. F 8 F, échec et mat.	
(A)	
	1. D pr. P
2. F 8 F, échec	2. R 4 D
3. C 7 F, échec et mat	
(B)	
	1. P 5 D
2. F 8 F, échec	2. R 4 D
3. C, échec déc. et mat	

P. JOURNOUD.

RÉBUS

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Le drapeau tricolore a fait le tour du globe en se couvrant de gloire.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 24 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 12 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 747. — 5 Août 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

SOMMAIRE



NANCY. — Incendie du palais ducal. — (D'après la photographie de M. Chatelaine.

Courrier de Paris

—— L'été de 1871 tient décidément à faire dans l'histoire des almanachs vis-à-vis au fameux *été de* 1860, surnommé l'été de *gare l'eau!*

Il a tant plu qu'on ne sait plus
Pendant quel mois il a le plus plu,
Mais le plus sûr, c'est qu'au surplus,
S'il eût moins plu, ça m'eût plus plu.

Ainsi chantait alors un couplet de revue qui très-probablement va reservir cette fois-ci.

Nous vivons on peut le dire entre le feu et l'eau. Tous les jours une douzaine d'averses et quatre ou cinq incendies. Charmante condition! Existence enchanteresse!

Ajoutez que pour nous combler tout à fait de joie les nouvellistes s'évertuent à nous prophétiser un choléra aussi corsé que prochain. Chers nouvellistes!

Je ne sais si vous en avez fait la remarque, mais depuis que l'on a entrepris dans les journaux de nous renseigner minute par minute sur tout ce qui se passe aux quatre coins du monde, nous rebondissons positivement d'abominations en désolations.

L'habitude terrible qu'a prise la presse de se bourrer de chroniques médicales nous vaut chaque matin à notre réveil les surprises les plus adorables!...

Autrefois il y avait pour les confidences funèbres des feuilles spéciales que les médecins consultaient pour se tenir au courant, mais le public ne voyait pas perpétuellement planer au dessus de sa tête l'épée de Damoclès des épidémies. Aujourd'hui il ne meurt pas dix personnes au Kamtschatka d'une maladie quelconque sans qu'aussitôt dix articles dogmatiques et réconfortants entreprennent de nous prouver que la dite maladie ne peut manquer de nous arriver en faisant un détour plus ou moins long.

Comme l'infortuné Pequanel, le lecteur peut en ouvrant son journal s'écrier:

— Ah ça, mais on ne parle que de ma mort là-dedans!

En conscience, ces excès de zèle ne nous paraissent pas plus faits pour embellir la vie que pour la soulager. Qu'on recommande à l'heure d'une épidémie de sages précautions à tout un chacun, bon! mais que trois, quatre ou six mois d'avance, on donne des cauchemars au pauvre monde en lui parlant d'une peste inédite qui sévit en Perse, qu'on se complaise (sans en rien savoir la plupart du temps) à tracer des itinéraires de fantaisie à tous les fléaux; qu'on décrive les contorsions des agonisants avec détails, qu'on fasse enfin de la société un hôpital permanent et universel, c'est là un système dont je me permettrai de nier jusqu'à preuve contraire et le charme et l'utilité.

—— Il est vrai qu'à titre de distraction on nous offre à peu près tous les huit jours le jeu des élections et du hasard.

Mais l'abus des meilleures choses amène forcément la satiété.

Sans nul doute le citoyen qui dédaigne ou néglige l'exercice de ses droits est coupable et blâmable. Pourtant ne nous dissimulons pas que son cas n'est pas dépourvu de circonstances atténuantes.

Récapitulons le nombre de fois que l'on a dérangé les Parisiens depuis un an pour leur demander leur opinion sur les hommes et les choses.

D'abord le plébiscite; puis le vote de novembre sollicité par le Gouvernement de la défense. Puis les élections générales, puis les ballottages, puis la Commune, puis les votes complémentaires de la Chambre, puis les reballottages, puis les élections municipales, puis les reballottages.

Abondance de bulletins finit par nuire tout de même. Il est impossible de faire évidemment prendre au sérieux ce qui se reproduit si souvent.

Saint Augustin a dit : *Omnia assiduitate vilescunt.*

Espérons que pour le coup nous allons être délivrés du vote perpétuel d'ici à quelque temps.

—— Cependant la reconstitution générale se poursuit peu à peu.

Cette semaine nous a valu une bonne aubaine en son genre. Le service de la télégraphie privée a enfin recommencé à fonctionner régulièrement dans Paris.

Cela était d'autant plus important que les rafles opérées dans les bataillons fédérés ont enlevé pas mal de commissionnaires à leurs coins de rues.

Le télégramme suspendu, c'était pour Paris une moitié de la vie paralysée.

Affaires, amours, deuils, joies, tout court sur les fils souterrains du matin jusqu'au soir. La circulation électrique est pour la grande ville ce que la circulation nerveuse est pour le corps humain.

Seulement ayez bien soin de mettre correctement les adresses de vos dépêches, sans quoi il peut vous arriver certaines tribulations... J'ai connu un Parisien (c'est le seul, mesdames) qui donnait des coups de canif dans le contrat.

Un jour il expédie un télégramme à sa reine de la main gauche pour lui donner rendez-vous à Asnières, qui n'était pas alors la ruine que vous savez.

Deux heures après, tandis que notre gaillard volait en chemin de fer vers les écrevisses à la Bordelaise, un employé à parements bleus rapportait à sa femme l'invitation du mari, avec cette mention :

Adresse incomplète. Retourner à l'expéditeur.

Au théâtre, cela ferait un vaudeville très-gai; mais dans la vie privée cela fit un procès en séparation très-grave.

—— Autres indices de la renaissance progressive : le jardin des Plantes et la Closerie des Lilas ont réouvert simultanément leurs portes.

Pauvre jardin des Plantes, l'avez-vous vu pendant le siége?

A travers les barreaux fermés, on apercevait des blessés hâves se promenant sur des béquilles au milieu d'animaux décharnés.

Les cerfs, les ours, les singes, regardaient passer avec stupeur ces visiteurs inaccoutumés. Martin, surtout, se demandait pourquoi avait cessé de pleuvoir la giboulée de petits pains.

Brave Martin, tu ne te doutais pas que le pain de seigle qu'on te jette ordinairement avec dédain était un véritable gâteau, en comparaison de la sciure de bois que nous mangions!

Puis vinrent les obus, qui frappèrent mortellement un certain nombre de pensionnaires, entre autres un petit lionceau récemment venu d'Afrique.

Étrangetés du destin! quand celui-là naissait au Sahara, qui lui aurait pu prédire qu'il mourrait frappé par le projectile d'un Prussien?

Après une clôture, dont la longueur faisait gémir les bonnes d'enfants et les habitués des pensions bourgeoises de la rue Lacépède, le jardin des Plantes nous est rendu, un peu morne encore, avec des airs de convalescent, mais l'important, c'est que la porte soit ouverte.

Allons, Martin, ouvre la gueule, il va y avoir du pain de reste; les gens ne meurent plus de faim à Paris.

Du moins en apparence.

—— Pour ce qui est de la Closerie des Lilas, *alias* bal Bullier, je doute que ces ébats chorégraphiques reprennent de si tôt leur ardeur d'autrefois.

C'était là que le sieur Raoul Rigault exécutait jadis des avant deux fantastiques. Il était gai, ce bon jeune homme!

Le bourreau badin! Un type inédit.

Je ne sais si je me trompe, mais la jeunesse du quartier Latin [illegible] porte à la [illegible]. On sent [illegible] que de trop graves devoirs pèsent sur tous. Avouons que ce n'est qu'en jetant par-dessus bord les [illegible] et tristes habitudes de tabagies, d'absinthe et de bohème qu'on refera un printemps à la France.

Pendant le siége, le bal Bullier a servi tour à tour d'ambulance et de caserne à des francs-tireurs. Les bombes l'honorèrent aussi de leur présence.

Tout cela laisse des traces au moins dans le souvenir.

Et il faut que nous nous souvenions...

—— Les théâtres, de leur côté, ne restent pas inactifs. Nous avons même eu dans la huitaine un régal littéraire exceptionnel. Nous voulons parler de la reprise du *Gendre de M. Poirier* à la Comédie-Française.

Une maîtresse pièce.

M. Got, à qui j'avais, la semaine dernière, l'occasion de dire, à lui même, quelques vérités moins agréables, a été de tout point admirable dans cette création du père Poirier; car on peut dire qu'il a créé, sa formule n'empruntant absolument rien à celle de Lesueur, son devancier.

M[lle] Favart a été exquise de charme et de talent.

Quant à la pièce, si remarquable, elle produit aujourd'hui une impression bien étrange. On dirait que deux siècles se sont écoulés entre l'époque où la scène se passe et notre temps de pétrolisme. Ce pauvre règne de Louis-Philippe comme il semble paterne, même dans ses émotions et ses émeutes.

Nous avons changé tout cela.

Sans gagner au change, hélas!

—— A propos de théâtre, je parlais revue de fin d'année au début de ce Courrier.

Déjà on annonce que nous aurons notre ration ordinaire de flonflons et de couplets de facture à la fin de 1871.

J'ai beau me creuser la tête pour arriver à découvrir quel filon de comique les auteurs comptent exploiter dans ces panoramas rétrospectifs, je confesse que je n'ai rien trouvé jusqu'à présent.

L'assassinat des otages me semble devoir faire un assez triste effet entre deux calembourgs.

Je me représente malaisément un monsieur costumé de pierres et de morceaux pour représenter l'Hôtel-de-Ville, ou une dame en maillot venant chanter sur l'air de : *Fanchette au petit de mon âge :*

Saluez, je suis le pétrole,
Le véritable roi du jour.

Quand on remonte au delà : la famine, la capitulation, les déprédations des Prussiens ne fournissent pas des thèmes plus exhilarants.

Si donc j'avais un conseil à donner aux fabricants de Revues, ce serait de remettre leur marchandise en poche jusqu'à des temps meilleurs.

—— Je sais bien que les Revues pourraient se rabattre sur le chapitre des cochers. Pourtant là encore la matière va manquer bientôt.

De nouveaux fiacres sortent chaque jour, et l'on ne paye plus guère la course que quatre francs. Dieu soit loué!

De leur tyrannie précédente les automédons parisiens n'ont plus gardé qu'une familiarité charmante qui se décèle par des détails de ce genre :

Un de nos amis monte en voiture.

— Tel magasin... rue de Rivoli, 53, fait-il.

— Non, pas 53, dit le cocher, c'est dans les numéros pairs.

— Vous vous trompez.

— Allons donc! *je vous paris la course.*

—— Quelques nouvelles littéraires à l'horizon.

D'abord la nomination de M. Henri Martin à l'Académie des sciences morales et politiques. On peut dire que l'élu est là chez lui.

Ensuite, pas mal de nouveaux journaux en préparation. L'un d'eux, la *Gazette de Paris*, sera dirigée par notre confrère Armand Gouzien. Bonne chance. Il doit voir le jour très-prochainement; les autres attendent la loi sur le timbre.

Enfin, les livres eux-mêmes vont se remettre de la partie. On annonce un nouveau volume de poésies de M. Coppée. Titre : *Les Humbles.*

Je souhaite bien volontiers un grand succès au poëte, mais je me demande tout bas où il a pu trouver assez d'humbles pour en faire une collection, dans notre temps où chacun ne pense qu'à sortir de sa sphère.

Hélas! j'y vois bien des humiliations, mais des humilités, point.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

On n'a pas oublié qu'après les élections incomplètes du 23 juillet, quarante-huit conseillers municipaux restaient à élire. Le scrutin s'est ouvert dimanche dernier, 30 du mois, à six heures du matin, et a été fermé le même jour à six heures du soir. Peu d'heures après on en connaissait le résultat.

Sur quarante-huit conseillers élus, dix-huit seulement appartiennent à la liste des candidats recommandés par l'*Union de la Presse parisienne*. Trente au contraire, sont pris dans la liste de l'*Union républicaine radicale*.

Or, comme aux élections du 23 juillet, six de ces candidats avaient été nommés déjà, le groupe de l'opposition compte trente-six membres. C'est beaucoup, si l'on veut bien se rappeler que le conseil municipal ne se compose en tout que de quatre-vingts membres.

Au point de vue du nombre, je sais bien que la majorité reste acquise aux hommes d'ordre qui possèdent quarante-quatre voix. Je sais bien encore que parmi les membres de l'opposition nouvellement élus quelques-uns sont des esprits modérés qui répugnent aux violences de langage et aux partis extrêmes. Mais il est bon de faire remarquer aussi que parmi ces conseillers choisis par la bonne ville de Paris pour administrer ses affaires, quelques-uns peuvent compter parmi les amis les plus ardents du drapeau rouge.

Nous ne croyons pas faire injure à MM. Lockroy, Ranc, Motin, Clémenceau, Allain-Targé, Marmottan, Murat, Cantagrel, en les rangeant dans cette élite de magistrats sur le concours desquels les Communes de l'avenir peuvent compter, l'heure des manifestations venue.

Cette fois, par exemple, les avertissements n'ont pas manqué. Articles, recommandations, prières, on a tout prodigué. Les sentinelles ont crié : Garde à vous! On a fait voir l'abîme. On a mis sous les yeux des électeurs, une à une, les conséquences d'un vote irréfléchi ou d'une abstention maladroite. Personne ne peut arguer d'ignorance. Pendant quinze jours, et presque chaque jour, les journaux ont aiguillonné la masse paresseuse des Parisiens. Sur tous les tons et jusqu'à satiété, la presse leur a répété qu'il y allait du salut de Paris, de son repos, de son avenir, de ses finances, du travail, qui sait même? de la sécurité de tous; en conséquence, le résultat de ce bel effort, de cet effort unanime de ceux qui, la plume à la main, combattent pour l'ordre et le droit, ç'a été l'élection des précurseurs immédiats de MM. Assi et Billioray, Raoul Rigault et Jules Vallès, Cluseret et Dombrowski.

Certes, il n'y a pas lieu cette fois pour l'*Union de la presse parisienne* de se vanter de son influence. Le Comité radical de la rue Turbigo a la victoire; mais, par contre, il y a lieu de gémir sur Paris, qui pourra bien ne pas tarder à regretter amèrement le vote du 30 juillet. C'est la porte ouverte à l'inconnu, une porte ouverte dans les plus mauvaises conditions.

Mais que dire de ce grand troupeau d'électeurs, perpétuellement aveugles quand ils ne sont pas éternellement entêtés, qu'aucune expérience n'éclaire, qu'aucune catastrophe n'avertit? Ils ont fait l'apprentissage des révolutions, ils savent ce qu'elles coûtent : — des monceaux d'or et des ruisseaux de sang n'en comblent pas le gouffre. — Pour les combattre, il ne s'agit pas cette fois de prendre un fusil et de jouer sa vie dans les rues, il suffit d'une promenade de quelques minutes et d'un bout de papier jeté dans une boîte pour assurer le succès.

Mais non. C'est un dimanche, il fait beau, on va à la campagne, et telle est l'incurie des électeurs, telle est leur indifférence, qu'ils croient tout sauvé, parce qu'ils n'ont pas heurté de barricades en leur chemin.

Comme il fallait s'y attendre, c'est la partie de la grande ville où l'insurrection a eu son quartier général qui a donné les choix les plus déplorables. Montmartre et Popincourt, Vaugirard et Reuilly, les buttes Chaumont et l'Observatoire, le Temple et Ménilmontant, vaincus dans la bataille du mois de mai, sont venus à la rescousse au mois de juillet. A défaut de balles, ils ont combattu avec des bulletins.

Si de Paris nous portons nos regards sur Versailles, l'optique change. Il s'y jouait ces jours derniers une comédie parlementaire qui eût été plus divertissante peut-être si elle eût duré moins longtemps.

Il y a quelques semaines déjà qu'elle avait commencé. Elle ne paraissait pas, hier encore, à la veille de finir.

Un matin, M. Jules Favre donnait sa démission; un soir, il la retirait. Le lendemain il continuait, et le jour d'après il recommençait. Quand la semaine était achevée, rien n'était changé. Aucun portefeuille n'était rendu ni donné.

On sait une comédie fameuse qui a fait et fait encore les délices du Théâtre-Français : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*. A Versailles, c'était le contraire. La porte du ministère des affaires étrangères n'était jamais ni ouverte, ni fermée. On l'entre-bâillait, mais personne n'y passait, ni pour entrer, ni pour sortir.

On assurait que M. Jules Favre voulait véritablement s'en aller. On assurait aussi que M. Thiers voulait sérieusement le retenir. On a longtemps hésité pour savoir, entre ces deux adverbes, lequel l'emporterait.

Une nouvelle démission, suspendue à un fil, compliquait la situation.

Nous voulons parler de celle de M. Jules Simon, qui veut rendre au chef du pouvoir, qui ne veut pas le lui ôter, le portefeuille de l'Instruction publique. L'un crie de sa voix la plus attendrie : Laissez-moi partir! Et l'autre répond de sa voix la plus suppliante : Ah! ne m'abandonnez pas!

On pourrait se demander comme autrefois avec Bazile : Qui donc trompe-t-on ici? Mais, quel que pût être le dénoûment de cette querelle de ménage, il nous paraissait que les circonstances étaient assez graves pour qu'on cessât au plus vite de jouer à ce petit jeu. On pouvait croire que les temps où l'on aimait à manier les ficelles parlementaires ne sont plus. En présence des difficultés de toutes sortes qui s'amoncellent, c'était un badinage puéril. Si M. Jules Favre croyait devoir donner sa démission — et bien des gens estiment que c'était ce qu'il avait de mieux à faire, — que ne la donnait-il? S'il croyait, au contraire, qu'il avait des services à rendre à son pays, pourquoi ne les rendait-il pas?

Cette bascule de démissions offertes et reprises n'était digne ni de l'homme ni du pays.

On sait que la loi sur la nouvelle organisation de l'armée vient enfin de sortir des limbes des commissions, où tant de choses meurent. On sait encore qu'aux termes de cette loi, sur laquelle, après de longs débats et un examen approfondi, les sections à qui l'étude en revenait ont fini par se mettre d'accord : le service est obligatoire pour tous les citoyens français.

Le projet qui sera présenté prochainement à la discussion de l'Assemblée est résumé en six articles, où toutes les dispositions générales sont contenues.

Elles portent en principe que tout Français doit au pays vingt ans de service militaire, de vingt à quarante, partagés en service actif et en réserve. Cette réserve est elle-même divisée en plusieurs bans. Les soldats en activité de service ne votent pas.

L'article 6 du projet abroge implicitement toute garde nationale.

Dans son ensemble, cette loi, qui bouleverse de fond en comble le système militaire longtemps en vigueur en France, paraît bien conçue et donne de justes satisfactions aux exigences de l'esprit moderne. On ne croit pas qu'il soit modifié dans ses principales dispositions.

La question de la garde nationale, que la loi sur l'organisation générale de l'armée touche nécessairement, et que même elle a résolue dans un sens négatif, a soulevé de vives discussions au sein de la commission. Il n'a même pas été facile de s'entendre à ce sujet.

Le chef du pouvoir exécutif, M. Thiers, tient, à ce qu'on assure, à l'institution de la garde nationale. Il est malaisé de deviner pourquoi. L'expérience de son inutilité, pour ne rien dire de plus, est faite. Cependant lui-même a pu la voir à l'œuvre en 1848 et dans de cruelles circonstances qu'il n'a pu oublier. Si, après avoir largement contribué à renverser le gouvernement, que M. Thiers, alors ministre, avait servi, elle a combattu contre la formidable insurrection du mois de juin, un grand nombre de ses soldats, le plus grand nombre même, n'était-il pas dans les rangs de cette insurrection, derrière les barricades?

A quoi sert d'ailleurs une garde nationale, quand toute la population est en armes?

On comprend que cette question ait une importance capitale, quand on veut bien se souvenir que Lyon où le drapeau rouge a si longtemps flotté sous la dictature de M. Gambetta, où le commandant Arnaud a été assassiné, la garde nationale, qui a protégé et en quelque sorte organisé le désordre, a conservé ses cadres, son armement, fusils et canons, et qu'elle procède, sans déguiser ses sympathies pour les hommes et les choses de la Commune, aux élections de ses officiers.

N'y a-t-il pas là comme un danger permanent pour le repos de la France?

Et ce que nous disons pour Lyon, ne peut-on pas le dire pour Bordeaux, pour Toulouse, pour d'autres villes moins importantes, mais animées du même esprit, telles que Narbonne, Perpignan, Avignon, Saint-Étienne, Castres, Toulon, où les gardes nationales ont des armes sur lesquelles en cas d'agitation, l'émeute a quelque droit de compter?

Il est temps peut-être de prendre une mesure radicale qui mette un terme à un tel état de choses en faisant rentrer dans les arsenaux militaires, des armes qui n'auraient jamais dû en sortir.

On a beaucoup remarqué une circulaire du ministre de la guerre qui prescrit le salut à rendre aux officiers prussiens de la part de nos soldats. Le salut doit être réciproque entre les deux nations.

Le sens de cette circulaire est facile à pénétrer. Elle tend à écarter les sujets de réclamations, les motifs de rixe. Des notes émanant des autorités compétentes laissent voir que les rapports sont très-tendus entre les populations et les garnisons prussiennes dans les provinces occupées par l'ennemi. Des conflits éclatent sans cesse, amenés par la brutalité des uns et l'imprudence, peut-être aussi, la lassitude des autres. Ils ne peuvent avoir que des conséquences fâcheuses qui font peser plus lourdement sur nos villes et nos campagnes le poids de l'invasion. La patience est la seule vertu qu'il faille évoquer en ce moment. Elle est même conseillée par un sentiment sincère de dignité. Les menaces pas plus que les fanfaronnades ne peuvent servir. Il faut savoir se renfermer dans la stricte observation des conditions acceptées. Hors de là, il n'y a que périls, et disons-le aussi, que ridicules.

La Prusse nous a donné, après 1806, l'exemple de ces longues et fermes temporisations. Sachons l'imiter.

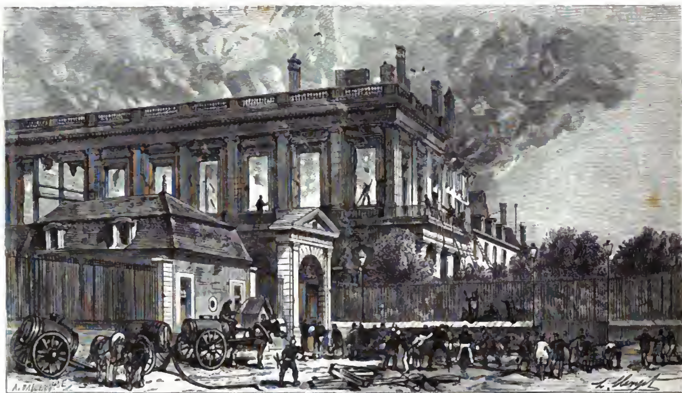
On avait dit que l'Assemblée qui siége à Versailles voulait prendre quelques vacances. Mais que de lois qui se présentent à la porte des séances, et pour une que l'on vote, combien qui attendent l'heure de la discussion! Il faudrait une colonne pour en ébaucher l'énumération, et toutes avec la même opportunité et une importance presque égale!

Si donc, épuisée par la durée de ses travaux, l'Assemblée s'ajournait enfin, elle aura devant elle, à la rentrée, non pas un fleuve de projets mais un océan.

Et je ne crois pas que ces vacances tant désirées, aient pour résultat de faire entrer le calme dans les esprits!

Au contraire. On y aura puisé de nouvelles forces pour de nouvelles luttes.

AMÉDÉE ACHARD.



BOURGES. — Incendie du palais archiépiscopal. — (D'après la photographie de M. Ch. Poupat.)

NOUVELLE CALÉDONIE. — Vue de Nouméa (Port-de-France) et de l'île Nou. — (D'après une photographie communiquée par M. Garnier.)



PARIS. — Les communeuses à Saint-Lazare. — Le parloir. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Claverie.)

LA NOUVELLE-CALÉDONIE

I

LA COLONISATION — LA NOUVELLE-ÉCOSSE
NOUMÉA

Un économiste distingué, qui s'était voué à l'étude des questions de colonisation et d'émigration, et qui a trouvé la mort dans le terrible accident du chemin de fer d'Orléans, en septembre dernier, — M. Jules Duval, voyait avec raison, dans le peuplement méthodique des contrées encore désertes, la véritable solution de ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale.

« Combien il s'en faut, disait-il en 1868, au banquet annuel de la société de Géographie, que l'homme, le roi de la création, connaisse et gère son royaume comme un intelligent propriétaire connaît et exploite son domaine! C'est à peine si la cinquième ou la sixième partie de la terre est tant soit peu cultivée : un milliard d'hectares sur douze milliards, dont la moitié au moins serait fertile ! Quant aux mers, trois fois plus étendues, elles sont presque toutes inabordées, sauf au pourtour des continents, et sur quelques îlots épars ! »

Ainsi, — pendant que quelques esprits chagrins et ignorants redoutent de voir les hommes réduits à s'entre-dévorer, faute de place sur le continent, — les géographes et les voyageurs nous montrent d'immenses et fertiles territoires inhabités et incultes et nous apprennent que notre planète n'est pas peuplée au cinquième de ce qu'elle pourrait nourrir d'habitants.

La colonisation centuplera nos richesses; et, si les conquérants de l'antiquité ont enfanté des prodiges avec des masses d'esclaves, les peuples libres doivent produire des miracles bien autrement sublimes que les pyramides d'Égypte, le canal de Mœris et les aqueducs séculaires des Romains, en lançant sur les points déserts du globe des armées de travailleurs, cohortes intelligentes qui féconderont le domaine de l'humanité.

Le siècle ne s'écoulera certainement pas avant que les races noires et polynésiennes tressaillent d'étonnement et d'admiration en voyant arriver dans leurs sables, leurs vallées ou leurs plaines, des légions laborieuses, non plus armées de fusils et de canons, mais le pic ou la bêche en main, traînant dans leurs caissons l'arsenal pacifique de l'industrie et de la science. Les soldats du travail, fertilisant les terres nouvelles, légitimeront leurs conquêtes aux yeux de tous, et le barbare qui sera resté inaccessible à la peur en face de nos forteresses flottantes et dont le cœur n'aura pas été touché par la parole de l'intrépide missionnaire sera gagné aux idées et aux doctrines nouvelles, par le spectacle sublime de cette sainte croisade.

Parmi les contrées qui semblent appeler d'elles-mêmes les émigrants et les colons européens, il en est une qui n'a été que trop oubliée et trop abandonnée jusqu'ici. Nous voulons parler de la Nouvelle-Calédonie, dont les rochers furent témoins du naufrage de La Pérouse.

Découverte, il y a quatre-vingts ans, par le capitaine Cook; visitée par l'infortuné La Pérouse et par Bruni d'Entrecasteaux, la Nouvelle-Calédonie fut d'abord mise en coupe réglée par les caboteurs anglais.

En 1851, l'équipage de l'*Alcmène* ayant été reçu à coups de flèches et dévoré par les indigènes, le commandant d'Harcourt attira sur l'île l'attention du Gouvernement français, et, trois ans plus tard, le contre-amiral Febvrier-Despointes prenait possession de la « Nouvelle-Écosse. »

On sait que la superficie de la Nouvelle-Calédonie est d'un tiers moins grande que celle de la Sicile.

Un récif madréporique l'environne comme une ceinture.

L'île entière est traversée par une chaîne de montagnes se dirigeant obliquement du sud-est au nord-ouest, et se bifurquant dans le nord. Les sommets les plus élevés atteignent 1,500 mètres. Les pentes sont généralement douces et cultivables à plusieurs centaines de mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces montagnes sont formées, au sud par des serpentines et des silicates magnésiens, au nord par des schistes et des gneiss; sur un seul point on voit des calcaires. Les cours d'eau sont nombreux, mais les plus profonds sont inaccessibles aux navires, à cause des barres situées à leur embouchure. La rivière le Diaol a de deux à trois mètres de profondeur et 10 milles de long.

Entre les récifs et le rivage, il y a un canal d'eaux tranquilles dont la navigation est facile et sûre. De nombreuses baies offrent d'excellents abris aux petits navires.

Le territoire qui avoisine la baie de Morari est très-fertile. Les vallées sont couvertes d'une végétation puissante. Les forêts intérieures sont riches en arbres de construction. C'est là que les missionnaires possèdent leurs établissements de Conception et de Saint-Louis.

Les plus grandes chaleurs y règnent pendant janvier et février et ne dépassent guère 32° centigrades. En juillet et août, mois les plus frais, le thermomètre donne une moyenne de 16-18° le jour; de 8-10° la nuit, de mai à novembre.

Le mois de janvier est celui des ouragans, moins violents qu'aux Antilles, et dont la durée ne dépasse pas 48 heures. En 1863, le nombre des jours pluvieux a été de 118, dont 41 de janvier à avril, 46 de mai à août, 31 de septembre à décembre.

Plus noirs que les Polynésiens, bien moins noirs que les nègres, les Néo-Calédoniens — qui viennent dit-on des îles Wallis, — sont fortement constitués, assez laids et crépus; leur front est peu évasé, leurs lèvres sont saillantes; leur barbe est fournie. Les enfants, peu nombreux, en naissant sont presque blancs. Les vieillards y sont rares.

Ils sont intelligents, fourbes, paresseux, féroces, cruels et on ne peut plus orgueilleux, mais susceptibles de civilisation.

La population indigène atteint 35,000 hommes. Leurs 30 tribus sont sans cesse en guerre.

M. Jules Garnier, qui a visité la côte orientale et qui vient de publier un excellent livre (1) sur la Nouvelle-Calédonie, a bien voulu nous communiquer une vue photographique de Nouméa, d'abord appelée Port-de-France, et nous donner quelques détails intéressants sur ce chef-lieu de notre colonie fondée en 1854 par M. Tardy de Montravel dans une des parties les plus déshéritées de l'île.

Les montagnes qui environnent la ville sont, paraît-il, assez pittoresques et couvertes d'une herbe longue et jaunâtre. Au fond du port, de riantes habitations environnées de jardins, capricieusement étagées sur un sol en amphithéâtre, adoucissent la sécheresse du tableau.

Qu'on se figure une longue presqu'île montueuse, dont l'extrémité profondément échancrée, contourne une baie dont l'ouverture est à demi fermée par une île allongée, l'île de Nou ou du Bouzet. Des blockhaus qu'on ne peut enlever par surprise, rendaient facile la défense de ce port, où les navires trouvaient un abri sûr. C'en était plus qu'il ne fallait pour déterminer le choix de M. de Montravel.

Quand les insulaires, ou Kanaks, furent réduits, on conserva la capitale à Nouméa. On eut tort sans doute, puisque le ruisseau le plus voisin est à dix kilomètres et que les puits ne fournissent que de l'eau saumâtre, quand l'île est une des mieux arrosées du monde. On boit ainsi un liquide conservé sur les toits, rempli de larves de moustiques et de

(1) *La Calédonie*, Plon, éditeur, 1871.

La République Rose

CHRONIQUE DE L'AVENIR ET DU PASSÉ

—

NOUVELLE

IV

On exerçait pendant quatre ou cinq saisons, après quoi on se *retirait des affaires*, en cédant son fonds à son voisin. On montait ainsi la *garde du travail*, et une fois son uniforme ôté, on se mettait activement à ne *rien faire*. *Ne rien faire!* cette béatitude comme des élus et calomniée seulement par les ennuyeux, qui ne savent que tuer le temps au lieu de le caresser. Hélas! le temps, cette belle divinité, n'a guère qu'un amant pour cent assassins!

Le mariage — l'éternel point de mire de la plaisanterie vulgaire — fut relevé de son emploi carton de tir; on réhabilita cette institution compromise depuis tant de siècles; le gros mot de Molière disparut de leur vocabulaire, et ce furent les femmes trompées qui devinrent ridicules; les *mariages de raison* demeurèrent prohibés, comme la plus folle des platitudes; on punit du retour forcé en France les *mariages d'argent*, cette infamie à l'état chronique. Un homme riche ne dut plus épouser qu'une femme pauvre; le terme de *dot* s'abolit de lui-même. En cas de richesse chez la future, sa fortune au jour du contrat revient de droit à l'État. Il ne fut plus permis de se marier qu'après six mois de résidence dans le cœur de l'une de l'autre : on trouvait odieux, quand on ne possédait une maîtresse qu'au bout d'un stage souvent fort long, qu'on pût, entre le coucher et le lever du soleil, prendre livraison de sa femme légitime. On mit enfin de la décence dans le plus doux des sacrements.

Ce qu'on appelle encore dans nos départements : *les espérances* se nomme là-bas *le dévouement*. Qui donc a parlé toujours du vert de *l'espérance?* c'est la petite qui est verte, mais la grande est noire; le deuil lui donne sa teinte. — Les enfants à leur naissance devenaient propriétaires des biens de leurs parents; les fils avaient donc pour héritiers leurs pères et les neveux leurs oncles, et comme *l'affection descend et ne remonte jamais*, on coupa ainsi les convoitises à la racine.

On n'exigea point les uns des autres *d'être parfait*. On n'avait pas l'ambition de devenir des *anges*, mais casaliers de carton que se posent aux épaules les Diogènes de l'Europe aux pieds de pourceau furent solennellement brûlées en séance publique; tout ce qu'on se promit, c'était de rester des hommes, et de ne jamais devenir des animaux. Quant aux vices et aux vertus, on s'en réserva amplement ce qu'il fallait pour le meilleur équilibre. — Pour l'édification du prochain, un des petits-fils de M. de Monthyon renchérit ingénieusement sur son aïeul : — il fonda des *prix de vice*; chacun eut peur de les gagner, et la Vertu trouva là une compensation aux prix Monthyon de Paris.

On interdit seulement, sous peine de bannissement dans les vingt-quatre heures, les *fausses vertus* et les *vices bêtes*. — Les *fausses vertus*: cette ignorance benoîte qu'on appelle si souvent la *Simplicité des goûts*; cette façon de ne voir que le derrière des choses, et qu'on nomme la *Raison*, cette aversion de la légèreté, — parce qu'on resterait même dans l'eau horriblement pesant (lisez du mastodonte pour le collier), — et qu'on décore impudemment du titre de : *Caractère sérieux*. — Les *vices bêtes* : l'*Envie*, qui ne diminue d'un atome ni le bonheur de celui qui est jaloux ni le malheur de celui qui jalouse; l'*Avarice*, ce calcul de Gribouille : *jouir de ne jamais jouir*; l'*Égoïsme inintelligent*, cet amour de soi, qui consiste à se faire des traits.

Il fut tacitement entendu que la *considération*, ce volatil *fluide*, qui fuirait par un trou d'épingle, serait définitivement converti en *solide*, de manière à être moins facilement perdu et acquis; la *considération* en France est un gaz dont les aéronautes les plus décriés savent gonfler le ballon de leur personnalité, tandis que d'honnêtes timbards ne peuvent pas enlever à quinze pouces du sol leur modeste montgolfière! Ainsi, avoir des gants beurre d'Isigny, des favoris à facettes et des invitations à dîner ne devait plus suffire pour être *estimé*, pas plus que se voulait pas servir de marchepied, reconnaître ses neveux naturels et porter un gilet trop long ne de-

détritus de toute sorte, et l'on est encore forcé de l'employer avec la plus grande parcimonie.

On a songé un moment à détourner le ruisseau de Pont-des-Français, à dix kilomètres, mais il tarit pendant la sécheresse, et la canalisation exigerait de nombreux tunnels et travaux d'art. M. Jules Garnier a ensuite proposé, mais en vain, un réservoir d'eaux pluviales. Le gouvernement s'est arrêté naguère à une solution bien simple, mais tout à fait inattendue ; il a installé des appareils de distillation de l'eau de mer.

Nouméa ne possède qu'un hôtel. C'est une sorte de grande caserne aux murailles légères, et dont les chambres sont séparées par des cloisons en planches. Le plafond du premier est formé par une toile tendue et clouée aux quatre coins.

La plupart des maisons sont en bois et environnées d'un jardin. Elles ressemblent à une cage posée sur le sol inégal et calées avec de grosses pierres qui rétablissent l'équilibre.

Elles coûtent six mille francs, on les loue de un à deux mille.

Bon nombre d'officiers achètent un terrain pour y bâtir ; c'est bien plus économique.

On compte à Nouméa mille employés du gouvernement ou soldats et 300 civils à peine, auxquels il faut ajouter 40 orphelines venues de France, et presque toutes établies dans la colonie. Rappelons que dans la colonie anglaise de Brisbane, on ne compte que 16 soldats pour 100,000 colons.

F.-V. MAISONNEUVE.

(A suivre.)

INCENDIE

DU PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES

On nous écrit de Bourges, le 25 juillet 1871 :

Un événement aussi épouvantable qu'imprévu vient de jeter la paisible population de Bourges dans la consternation la plus profonde et dans la stupeur. Pendant la nuit qui vient de s'écouler, vers trois heures du matin, l'incendie se manifesta tout à coup dans le palais archiépiscopal. En peu d'instants tout le bâtiment situé sur le jardin de l'archevêché, en face de l'obélisque dédié à Béthune Charost, fut envahi par les flammes.

Dans quelles localités du palais le feu avait-il commencé ? C'est là une question difficile à résoudre, en présence des versions plus ou moins différentes du bien petit nombre de témoins du début de l'incendie. S'est-il montré d'abord sur un seul point ou sur plusieurs points en même temps ou successivement ? Nous ne pouvons, non plus, rien affirmer à cet égard, par suite de l'insuffisance de nos renseignements et du défaut de temps pour en recueillir de plus complets.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dans l'espace d'une demi-heure le terrible fléau avait embrasé sa proie tout entière, et que les flammes envahissaient à son tour le grand et magnifique bâtiment perpendiculaire aux constructions situées sur le jardin, qui contient l'entrée du grand escalier et qui forme le côté nord de la cour d'honneur.

Ce bâtiment avait été commencé en 1682 par Michel Phelipeaux de la Vrillière, fils du secrétaire d'État de ce nom, qui avait été conseiller au Parlement, évêque d'Uzès, puis archevêque de Bourges. Phelipeaux de la Vrillière posa aussi, le 4 avril 1682, la première pierre du vaste bâtiment des anciens séminaires, situé près du palais archiépiscopal, qui sert maintenant de caserne militaire.

L'envahissement de l'incendie a été si rapide, que les habitants des quartiers voisins n'en ont été informés qu'au moment où il avait déjà acquis une irrésistible intensité.

Cependant le concierge de l'archevêque et trois ou quatre ecclésiastiques, qui, avec quelques domestiques, habitaient seuls en ce moment le palais, surpris par les flammes, s'étaient hâtés d'aller réclamer le secours de l'autorité civile et de l'autorité militaire.

En peu de temps tout le monde fut sur pied, les autorités judiciaires, le préfet du département, M. de Flavigny, le maire et ses adjoints, la compagnie des pompiers, les troupes de la garnison et un grand nombre de citoyens de la ville, accourus au premier signal.

Malheureusement, l'intensité du vent qui soufflait de l'ouest et les immenses proportions que le brasier avait déjà atteintes, ôtaient l'espérance de disputer à l'incendie autre chose que des ruines.

Mais il fallait conserver notre grandiose et magnifique cathédrale qui n'est séparée du palais archiépiscopal que par une allée du jardin ; il fallait disputer à la destruction la bibliothèque de la ville occupant plusieurs salles du rez-de-chaussée du palais archiépiscopal, contenant en grand nombre les livres et les manuscrits les plus précieux. Il fallait sauver le riche mobilier des appartements, les papiers du secrétariat, la bibliothèque particulière de l'archevêque, sa chapelle, etc.

Il fallait préserver les immeubles voisins, la maison de M. Brisson, père du jeune député de Paris, qui n'est séparée des bâtiments du palais que par un jardin de peu d'étendue ; le pavillon contigu habité par le commandant du génie ; préserver enfin la manutention militaire et la caserne de l'artillerie qui auraient été de suite menacés, si le vent avait incliné de l'ouest vers le nord !

Entreprises énormes, qui n'ont pu malheureusement être accomplies que dans de douloureuses limites.

On est parvenu cependant, grâce à l'énergie et au dévouement des travailleurs, à préserver entièrement la cathédrale, la manutention, le pavillon du génie, la maison de M. Brisson et la caserne de l'artillerie.

Deux pompes établies, l'une dans le jardin de M. Brisson, l'autre dans la cour du pavillon du génie, ont contribué à sauver de l'incendie les annexes du pavillon de la Vrillière, du côté de l'ouest, seule partie du palais qui soit restée debout, et en même temps les deux immeubles qu'elles avaient mission de protéger.

A l'heure qu'il est, le spectacle que présente le théâtre de l'incendie est des plus navrants. Le magnifique bâtiment de la Vrillière et tout le bâtiment situé sur le jardin de l'archevêché, sont entièrement effondrés. Il n'en reste plus que des murs dévastés et d'immenses cheminées qui projettent sur l'horizon leurs silhouettes noircies et désolantes.

La bibliothèque de la ville a péri en partie dans cet effroyable sinistre, ainsi qu'une grande partie du mobilier de l'archevêché. Tout ce qui a pu être sauvé a été porté dans les nefs de la cathédrale, qui sont encombrées d'objets de toute nature plus ou moins atteints, plus ou moins respectés par le feu : livres, ornements sacerdotaux, vêtements, meubles, tableaux, etc. ; c'est un pêle-mêle sinistre, le témoignage d'une grandiose catastrophe qui reçoit un reflet imposant de la majesté du lieu saint.

Il paraît que Mgr de la Tour-d'Auvergne a perdu dans ce terrible événement des valeurs importantes et des manuscrits précieux.

Par un hasard extraordinaire et qui a épargné au prélat bien des angoisses, sans lui épargner toutefois la douleur profonde et les regrets, Mgr de la Tour-d'Auvergne était parti hier au soir pour Paris. L'incendie s'est déclaré quelques heures seulement après le départ.

Au moment où nous fermons cette lettre (7 heures du soir), le feu brûle encore dans les décombres et enveloppe le chevet de la cathédrale d'un sombre voile de fumée.

M. V.

---

vaient suffire pour être *rosière*. Il fallait de bonnes ou de mauvaises actions pour être au banc d'honneur ou au pilori.

Un ordre de chevalerie fut institué ; la première nuit du mois de mai les *Paradisiennes* se réunissaient sous un lilas consacré, et au scrutin secret nommaient dix-sept chevaliers.

Les paradisiens rendaient cette politesse aux dames, en décrétant *Rosières* au petit jour, chaque premier juillet, les femmes mariées qui avaient le mieux résisté à la tentation. Il y avait trop de temps qu'on couronnait la Grâce qui s'ignore, il était temps que la Grâce savante eût son Nanterre.

V

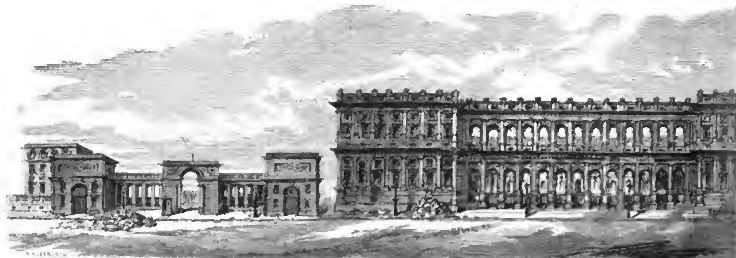
Quelque neuf mois après, la *République Rose* était une puissance, et les navires Yankees eux-mêmes saluaient avec amabilité le drapeau *rose* des *yachts* de plaisance qui composaient uniquement la marine paradisienne. Pour toutes armes, ces républicains *véritables* portaient des cannes d'olivier. Leurs ambassadeurs avaient ce grave inconvénient qu'on ne pouvait jamais les *rappeler* : l'ambassade de Paris, par exemple, a été confiée à Mérimée, qui est retenu de force par les Français ; Henri Heine représente la *République Rose* à Vienne ; Stendhal à Rome ; Loève-Weimars à Constantinople ; Gérard de Nerval au Caire ; le comte de Maistre à Saint-Pétersbourg ; Joubert à la cour de l'Être-Suprême. — Les souverains du monde acceptèrent galamment les insignes de cette république qui n'avait pas pour symbole un *triangle* étroit et borné, mais un *cœur* ouvert à toutes les idées généreuses. — Il n'y a qu'aux Paradisiens que l'empereur du Japon ait permis l'accès de Yédo ; et dernièrement un anthropophage disait à un de ces républicains pourtant bien succulents : Bon blanc, mange-moi je t'en prie. Que dis-je ! le principal chef de la tribu des Cafres enverra cette fois et pour le jour de l'an, à la présidente, madame Lefèvre (tout bonnement), un sac de bonbons de chez Boissier. — C'est la perspective de prendre du bon temps aux îles du *Paradis* vel *Rose* qui rendait Léopold, l'intendant des Indes, si content à l'endroit de ses *pouvoirs*, *je vous fais mes adieux*, disait-il d'un air joyeux, quand l'horizon politique se *rembrunissait*. — Après tout, dans la *République Rose* il eût été heureux comme un roi.

La ville s'est faite capitale sans que la nature ait l'air, comme dans nos cités d'être emprisonnée entre quatre murs ; les maisons n'ont pas comme chez nous six étages, ce qui leur donne ici l'apparence d'une *pyramide américaine*. Le ciel, qui commence à avoir à Paris quelques entrées de faveur, jouit de ses entrées de droit partout à *Paradis* ; de loin on dirait un jardin habité, tant la pierre se marie de bois à la végétation. C'est la polygamie lapidaire.

Ne croyez pas qu'on en soit réduit dans *Paradis* à ruiner notre bonne mère, la Terre, pour se loger : Dieu merci ! la brique, ce sacrilège, est inconnue de ces pieux artistes. Ils n'ont qu'à se baisser pour ramasser le jaspe, le porphyre, l'agate, l'onyx ; — tout ce dont vous faites un bracelet en France, on en ferait des fondations à *Paradis*. — L'oratoire de la duchesse de Langeais, qui a quitté son couvent pour aller épouser l'Italienne, est éclairé par des vitres en améthyste ; les petits enfants de madame de Manerville se jettent presque des cabochons dans les rues. — L'exportation est, du reste, absolument prohibée ; les délinquants sont passibles de la peine de l'exposition publique, laquelle consiste en ceci : être forcé de porter pendant six mois des bijoux faux.

Comme on a beaucoup diminué à *Paradis* l'importance du *mal moral*, il se trouve que le *mal physique* s'amoindrit tous les jours. — La santé publique y est excellente, on ne fait pas de plaisanteries contre les médecins, mais d'un autre côté les médecins ne vous les rendent pas. Blanchon a trouvé en herborisant une plante magique, qui était, dit-on, toute la médecine de l'Olympe. Il ne naît pas une seule créature laide ; la laideur interne disparaissant, la laideur extérieure n'ose plus se montrer. Ce sont les vices que chez nos voisins on appellerait *improper*, qui ont fait de génération en génération ressembler telle famille aux cétacés, telle autre aux quadrumanes, une troisième à la race bovine. Dans la *République Rose*, l'homme tâche au moins d'avoir un petit air de ressemblance avec Dieu, ne fût-ce que pour contenter l'Écriture. — Quant aux morts, on a adopté pour eux la crémation. J'ai vu dernièrement un gendre qui poudrait une lettre d'affaires avec la cendre de sa belle-mère ; et il ajoutait en soufflant dessus : autant en emporte le vent !

Un hiver de quinze jours, un été de trois semaines, un printemps de près de dix mois, voilà la



Légion d'honneur. Cour des comptes et Conseil d'état.

LES RUINES DE LA RU



N° 37, maison A. Douce, tailleur.

LES RUINES DE LA RU



Les phares de la Bastille. Boulevard Beaumarchais.

LES RUINES DE PARIS. — La place



Une partie de la caserne Bonaparte — Caisse des dépôts et consignations — Épicerie.

E DE LILLE. — Côté nord.



DE LILLE. — Côté sud. — Archives de la Cour des comptes, nº 85.



Boulevard Richard-Lenoir. — Rue de la Roquette.

la Bastille dans la journée du 26 mai.

INCENDIE DU PALAIS DUCAL

A NANCY

L'ancienne capitale de la Lorraine s'enorgueillissait avec raison, de posséder, dans ce qu'on appelle à Nancy la ville vieille, deux monuments qui racontaient aux archéologues sa grandeur passée : les restes de l'Arsenal et le Palais ducal. De ce vieux palais on avait fait un musée qui renfermait l'antique tombeau des ducs de Lorraine, élevé jadis dans la chapelle des Cordeliers et toutes les précieuses collections artistiques et historiques ayant trait aux annales de la Lorraine.

De ce vieux palais ducal et de ses richesses, il ne reste aujourd'hui que les quatre murs calcinés.

Le lundi, 17 juillet, vers une heure du matin, le feu dévorait les combles du vieux monument. Bientôt les charpentes séculaires, mordues par les flammes se tordirent et craquèrent en propageant le feu jusqu'au musée qui ne fut qu'un immense brasier.

Après bien des démarches, on obtint enfin l'autorisation de faire sonner le tocsin, qui mit sur pied toute la population. C'était la première fois, depuis l'invasion, qu'on entendait à Nancy la cloche d'alarme.

Le temps heureusement était calme et l'incendie a pu être circonscrit. Si le vent eut soufflé violent, comme il l'a été dans ces derniers jours de bourrasque, l'église des Cordeliers, l'annexe du Palais du gouvernement et les quartiers de la ville vieille auraient été dévorés par le feu.

Le Palais ducal, qui s'élevait des Cordeliers au Palais du gouvernement, n'a conservé que ses vieux murs calcinés. On a pu sauver du Musée la fameuse tapisserie de Charles le Téméraire, quelques armures et quelques tableaux. C'est tout.

Des milliers de volumes qui contenaient l'histoire provinciale de la Meurthe, il ne reste pas un feuillet.

Vers deux heures seulement les secours sont arrivés et on n'a cessé de lancer de l'eau sur l'immense foyer d'où le lendemain encore s'échappaient d'épaisses colonnes de fumée.

Les Prussiens qui célébraient si galement à Montmorency l'incendie de Paris, ont dû tressaillir d'aise à la vue des flammes qui dévoraient le palais ducal et anéantissaient les trésors de l'archéologie lorraine.

Tout leur sourit, à ces honnêtes Allemands ! tout jusqu'à l'incendie inclusivement. M. V.

LA RUE DE LILLE

Le *Monde illustré*, au lieu d'être un recueil hebdomadaire de seize pages, serait un volume entier paraissant tous les huit jours, que ses dessins ne suffiraient pas à enregistrer un à un tous les désastres dont Paris et sa banlieue portent les traces désolantes.

Nous en avons déjà beaucoup publié, mais il en reste à publier encore, et dans six mois nos abonnés n'auront pas lieu d'être surpris si nos gravures en reproduisent de nouveaux. C'est qu'il n'est pas un quartier de la grande cité, il n'est pas un village des environs qui n'ait été secoué par ce souffle de destruction qui a passé sur la France. Le fer et le feu nous ont saccagé villes et villages, comme le ferait une trombe. Bismark et son empereur mystique l'avaient annoncé au monde, mais le monde ne croyait pas que le mal fût si puissant aux mains des hommes.

La rue de Lille est une voie douloureuse que les incrédules, s'il en est encore, peuvent parcourir pour calculer ce que les haines sociales peuvent engendrer de ruines. Elle peut être mise en parallèle avec les rues de Saint-Cloud, dévastées et incendiées, malgré l'armistice, par nos envahisseurs allemands. Des communeux ou des Prussiens, on sera bien embarrassé pour savoir lesquels on doit maudire le plus. Maudissons-les les uns et les autres, ils se valent.

Elle ne datait pas de trop longtemps cette belle rue de Lille, aujourd'hui bordée à droite et à gauche de murs écroulés et noirs des morsures huileuses du pétrole. Elle avait été percée en 1640, sur un terrain de l'abbaye Saint-Germain, qui avait alors pour abbé Henri de Bourbon. C'est à cet abbé qu'elle emprunta son nom primitif de *rue de Bourbon*, conservé jusqu'au 27 octobre 1792. Ce jour-là on la rebaptisa rue de Lille, en mémoire de la défense opposée aux Autrichiens par la ville de Lille. La Restauration lui rapporta le nom de *Bourbon*, et la révolution de Juillet lui rendit celui de *Lille*.

Au n° 1, nous apprend Frédéric Lock a été établie la 1re division militaire, dans l'hôtel qu'occupait sous l'empire le comte Réal ; — l'hôtel Tidoux occupait le n° 2 où se trouvait établie la Caisse des dépôts et consignations ; au n° 9 est mort Ancelot, le 7 septembre 1854 ; — au 19 était l'ancien hôtel Lauraguais ; — au 35 a demeuré Carle Vernet ; — au 55 (en 1792) habitait Boyer Fonfrède, de la Convention ; — au n° 56 Libéral Bruant avait bâti pour le surintendant Fouquet la résidence qui devint l'hôtel Praslin ; le conseil d'État et la cour des Comptes occupaient le 62 et le 62 *bis* ; — l'hôtel de Valentinois, le n° 68 ; — au 67, l'hôtel d'Ozembray ; — au 69, l'hôtel Parvoisin ; — au 73, demeurait Condorcet, en 1793 ; — le palais de la Légion d'honneur formait le n° 64 ; — et les archives de la cour des Comptes, l'immeuble n° 80, bâti en 1818 ; — le maréchal Ney, en 1812, habitait le n° 68 ; — au 76, l'hôtel Charost ; au 78, l'hôtel d'Avray, occupé sous le premier empire, par le ministère de la guerre et depuis par l'ambassade de Prusse. Cet hôtel a été épargné par l'incendie. En 1812, le maréchal Mortier demeurait au n° 80 ; — l'hôtel Périgord, n° 87, a été habité par Étienne et par Hipp. Clairon qui y est morte, le 18 janvier 1803. L'hôtel Torcy, au 88, et l'hôtel de Seignelay, au 90, ont été bâtis tous deux, par Boffrand, émule de Robb. de Cotte sur les dessins duquel fut élevé l'hôtel du Maine, au n° 92 ; — au 95, le fameux hôtel d'Humières ; — au 90, l'hôtel de Bentheim ; — au 111, l'hôtel d'Auezune ; — au 119, l'hôtel Forcalquier, habité par Lafayette, en 1790 ; — le 75 avait remplacé l'hôtel Villeroi où demeurait Eugène Beauharnais et qu'habita, en 1814, le roi de Prusse.

Cette nomenclature archéologique nous dit assez les titres aristocratiques de la rue de Lille, titres que ne pouvait lui pardonner la sauvage ignorance des communeux, ennemis bêtes des grands souvenirs historiques et des titres nobiliaires. Il y avait là aussi la Cour des Comptes, que certaines gens pouvaient avoir autant intérêt à faire brûler que le ministère des finances et la comptabilité de l'Hôtel-de-Ville. Malheureusement, fusiens et pétroleuses n'ont que trop bien réussi, et la rue de Lille, hier encore une des plus belles du faubourg Saint-Germain, n'est, à l'heure qu'il est, qu'une large voie encombrée de pans de murs écroulés et de plâtras amoncelés.

MAC VERNOLL.

COURRIER DU PALAIS

C'est vendredi, décidément vendredi prochain que s'ouvrira la première audience des conseils de guerre à Versailles ! Voilà du moins ce que l'on dit. Je pense moi que ces retards si souvent renouvelés pourraient bien nous conduire jusqu'au mardi 8 août ; mais je suis prudent en n'affirmant rien à

---

température des îles du *Paradis retrouvé*, que la brise de la mer attiédit ou réfrigère avec une sollicitude infatigable.

On ne s'ennuie jamais à *Paradis*. L'esprit, que chez nous vous battriez tant de quartiers, même Belleville, sans rencontrer, court les rues de la *République Rose* ; il est sûr au moins que le gros chariot de l'inepte ne lui passera pas sur le corps ; — en France, il se sentait en danger : tout un arrondissement pouvait lui être hostile ; là, on le reçoit déjà bien dans l'antichambre, qu'est-ce donc dans le boudoir ? — J'entends le vrai esprit, non pas cette essence commune qui prend feu si facilement chez les *diseurs de mots*, mais cette flamme légère qui était l'âme de Chamfort ou de Rivarol. On a repris à *Paradis* la causerie au point où elle en était restée quand Mirabeau ferma la bouche aux causeurs ; on a repris aussi le goût au moment où la Révolution le décapita : on s'amuse, on sourit, on innove, on corrige la vie, on perfectionne, on dégage l'inconnu, on laisse battre son cœur, planer son âme. — Ce sont les principes de 89 ! — Quant au char de l'État, comme cette vieille figure de rhétorique marche toute seule, personne ne se met à la fenêtre pour la voir passer.

Il y a un théâtre à *Paradis*, on y joue la comédie de société comme autrefois, on y chante même l'opéra. Le climat, qui change les conditions vocales, y favorise la naissance des ténors ; les musiciens y font de la musique, et non pas du bruit, les chanteurs y chantent et ne braillent pas ; les peintres font de la peinture et non pas de l'enduit.

Est-ce à dire que *Paradis* soit l'île des plaisirs de Fénelon ? les natures y sont-elles en sucre raffiné ? les humeurs n'y régnent-elles qu'à l'état d'orangeade ? le sang est-il fait de Malaga ou d'Alicante ? — Non, cette édition de l'humanité a ses pages faibles comme les autres, seulement c'est un Elzévir. Ils ont réussi à rester chrétiens par le fond en devenant païens par la forme. Ils ont des courses de chevaux, mais la perfectibilité est leur premier *steeple-chase*. Ils sont moins mauvais qu'ailleurs, puisqu'ils sont heureux, — et voilà pourquoi ces Parisiens qui ont leurs domestiques pour Vendredis, ne veulent plus quitter leur île.

J'allais oublier quelques détails importants : les *faux cheveux*, cette parure barbare, sont sévèrement interdits aux îles du *Paradis retrouvé* ; on craindrait d'offenser la plus adorable de toutes les mères, la fameuse Ève, en ne se contentant pas comme cette reine des blondes, de sa chevelure naturelle. Les jeunes femmes ont donc décidé, dans une séance qui ne manquait pas de solennité, qu'elles renonçaient aux accessoires capillaires ; les pauvres maris ne sont donc plus exposés à voir traîner sur une table de toilette une paire de grosses nattes ayant peut-être appartenu à une pétroleuse. Ô l'horreur !

La teinture a été également prohibée ; ce procédé scandaleux, qui consiste à donner à l'or le plus authentique des tons d'amadou suspect, fut regardé comme un crime de lèse-couleur ; on laissa l'Othello de Venise penser ce qu'il voudrait des chrétiennes qui ont le malheur de ne pas être rousses, mais on fut brune avec intrépidité, presque avec provocation ; on voulait rompre d'une façon éclatante avec le cocodétisme.

Nous avons eu dernièrement l'honneur de rencontrer deux frères, dont l'un, comme ce pauvre Auber, que nous n'appellerons plus Ninon de l'Enclos, n'avait jamais voulu quitter Paris ; on aurait pétrolé les vingt arrondissements à la fois, qu'on eut vu l'aîné, le comte de Montsablé, s'acheminer gravement, à sept heures du soir, vers la maison d'Or, comme si elle eut été incombustible. Le cadet, le vicomte Henry, est depuis sa tendre enfance un des citoyens de la *République rose*, et remarquez cet étrange contraste :

Le comte a trente neuf ans ; vous lui en donneriez cinquante-cinq ; il est blasé à croire qu'on le trouvera suicidé dans la journée ; le spectacle l'ennuie, je ne parle pas de l'Opéra, ni des Italiens, cela va sans dire, Mozart et Rossini n'ont plus assez de montant pour notre génération, mais Hervé et Offenbach eux-mêmes le laissent froid ; il a bâillé à la première représentation de *la Belle Hélène*, sacrilège qui a été très remarqué ; la table l'ennuie ; les maîtres d'hôtel ne savent plus quels mets inventer ou quel cru lui offrir ; il n'aurait pas le plus petit respect pour le vin de la comète ; le plaisir l'ennuie ; il ne comprend pas plus qu'on aille à la campagne qu'au Cirque ; les femmes l'ennuient, illégitimes et légitimes ; la galanterie lui paraît une chose insipide ; il connaît le nombreux personnel de la légèreté parisienne, et il ne se baisserait pas pour ramasser Mlle Machinette si elle tombait dans le lac de son jardin ; Mlle Machinette, jugez donc ! une Hongroise

cet égard nécessairement car, à force d'avoir raison, je finirais par avoir tort un beau jour.

Quant aux usurpations de fonctions sous la Commune, vous me permettrez bien désormais de les passer sous silence; cela n'a plus rien de bien intéressant, c'est toujours le même récit à faire avec le rapprochement, souvent grotesque, de l'ancienne profession du prévenu et des fonctions que Messieurs de la Commune lui ont confiées, souvent sur sa demande, quelquefois malgré son refus. S'il se présente quelque cause exceptionnelle en ce genre, je la noterai avec soin pour vous en faire part; mais le sujet me paraît épuisé.

Le conseil de révision de la 8me division militaire a eu à statuer sur le pourvoi des condamnés dans l'affaire des troubles de Marseille. La décision du conseil de guerre qui condamnait à la peine de mort un avocat, un journaliste et un portefaix, qui a prononcé contre plusieurs autres individus des peines plus ou moins graves, a été confirmée.

Enfin, pour terminer aujourd'hui avec les affaires dites politiques, avec les souvenirs du siége de Paris et des faits et gestes de la Commune, j'ai à faire connaître deux jugements qui admettent, dans une certaine mesure, la responsabilité civile des individus, fonctionnaires ou non, ayant ordonné ou exécuté des actes illégaux.

Devant la 1re chambre, Me Nicolet, avocat de Mme Debove-Balny, a raconté les infortunes de sa cliente. Un individu, porteur d'une délégation signée de M. Clémenceau, maire du 18e arrondissement, a pénétré dans ses magasins de bois et de charbon, et y a fait une perquisition pour découvrir du charbon que l'on supposait y être caché, quand Mme Debove-Balny refusait d'en livrer aux acheteurs.

Me Paillard de Villeneuve, avocat de M. Clémenceau, a rappelé que cela se passait le 14 novembre, pendant l'investissement de Paris, et que la perquisition avait été faite réellement dans le but d'apaiser la foule irritée, en lui démontrant qu'aucune provision n'avait été celée.

Mais le tribunal a déclaré qu'il y avait faute véritable de la part du maire du 18e arrondissement, et, pour réparation de ce préjudice, plus moral que matériel, l'a condamné aux dépens pour tous dommages-intérêts.

L'autre exemple est plus sérieux; mais aussi, il s'agit de la Commune!... Il paraît qu'un M. Philippe, porteur d'un bon de réquisition, a fait enlever, un jour, huit pièces de vin des magasins de MM. Breton et Ganache. Ceux-ci ont tel et bien demandé à M. Philippe le payement, et ont assigné en garantie les membres de la Commune. Le tribunal a condamné M. Philippe au payement de la somme de 1,280 francs; mais à l'égard de MM. Courbet, Beslay, Régère, Tridon, Pyat et Gambon, comme il n'a pas été établi qu'ils aient pris part, soit comme auteurs, soit comme complices, à l'enlèvement des vins, le tribunal a débouté de leur demande les négociants en vins.

Je ne sais si j'aurai conservé assez de place pour vous parler d'une étrange femme, condamnée cette semaine à un an de prison par le tribunal correctionnel. Reine Boyer est âgée de trente-neuf ans; elle a été, dit-on, d'une beauté remarquable, et cela n'est pas difficile à croire quand on la regarde avec attention; malgré la paralysie, malgré les marques de la petite vérole, on retrouve sur son visage des traits pleins de finesse et d'harmonie, et l'on recompose facilement cette beauté qui n'est plus qu'un souvenir. C'est à peine si cette femme peut marcher ou seulement se tenir debout; quand elle est assise, on voit sa figure se contracter par moments et ses mains tout agitées d'un léger tremblement; si les yeux sont encore beaux, le regard est éteint par la souffrance. Ce qu'elle a été jadis, comment elle a brillé, voilà ce qu'il faudrait pouvoir dire, et jamais roman d'aventures n'aurait été plus extraordinaire et plus varié; mais on n'a que des notions vagues, et la vie de Reine Boyer ne devient saisissable que précisément au jour où elle cherche le repos. Elle fonde un magasin de lingerie, mais après moins de deux ans, la faillite est déclarée, et l'héroïne est condamnée à deux mois de prison pour abus de confiance.

Le premier pas est fait, la brillante femme, devenue aventurière, ne va plus s'arrêter. Elle se fait livrer des marchandises sous de faux noms, en prenant de fausses qualités, elle exploite les bijoutiers, elle vole des bagues, des chaînes, des diamants, des écrins tout entiers. Vous avez lu cent fois dans les faits Paris, ces histoires de voleuses qui descendent d'un coupé brillant, entrent dans les magasins en traînant après elles des flots de velours, de satin, de dentelles, qui choisissent pour quelques milliers de francs de bijoux qu'il faudra leur apporter; elles donnent une adresse, c'est un nom russe, anglais, italien, espagnol, couronné d'un titre bien sonore, et la maison est située, bien entendu, dans le quartier le plus brillant et le plus riche. Comment le marchand ne serait-il pas ébloui: la toilette, la beauté, la voiture, le cheval, la livrée, les grands airs, les grands noms et une vente de cinq à six mille francs qui représente un assez joli bénéfice!... Il est vrai que l'aventure n'est pas neuve et que l'on devrait être en garde; mais si le soupçon était injuste, si on se trompait, quel scandale! Tout cela finit donc, comme vous le savez, par un commis qui ne trouve pas la grande dame à l'adresse indiquée, et par un patron qui trouve quelques bagues de moins dans les marchandises qu'il a étalées devant la belle étrangère.

Reine Boyer a exercé cette industrie pendant des années, et impunément. C'est elle qui a imaginé ce joli tour: elle a choisi un écrin et se le fait apporter, hôtel du Louvre, dans un des plus beaux appartements. Le commis arrive, et la dame s'empare lestement de l'écrin, puis passe dans une autre pièce. Osera-t-il la suivre? Mais pendant que le pauvre jeune homme réfléchit, la belle dame revient le sourire aux lèvres et l'écrin à la main, — cette hardiesse n'est pas la moins forte. — Ces bijoux, dit-elle, plaisent à ma mère, je me décide donc à les prendre ainsi que la croix de diamant que j'ai marchandée; veuillez me l'aller chercher bien vite! Le commis court, revient, mais la grande dame a quitté l'hôtel en emportant l'écrin et les draps de son lit.

Il y a plus d'un an que Reine Boyer est arrêtée, et les événements ont retardé son jugement en rendant l'instruction impossible. Ici encore nouvelle comédie, et, cette fois, c'est tellement complet d'invention et de mise en scène, que Balzac n'a rien imaginé de mieux! Reine Boyer, qui a été reconnue par les bijoutiers, qui, du reste, avait fait des aveux, affirme maintenant que l'on se trompe et qu'elle est victime de son bon cœur; elle s'est sacrifiée pour une grande dame, pour une très grande dame, la véritable coupable dont elle sauve l'honneur. Et, en effet, la grande dame, réfugiée en Angleterre, a écrit au président, aux juges, au procureur de la République et même au garde des sceaux, que Reine Boyer est innocente et qu'elle s'est sacrifiée pour elle.

Elle fait mieux! Un jour, l'aumônier de Saint-Lazare reçoit la visite d'une grande dame mystérieuse, qui lui dit: « Consolez Reine Boyer, qui s'est perdue pour moi; elle est innocente, obtenez-moi son pardon, de grâce! » Le bon aumônier fit la commission. On n'a pas besoin de dire que Reine Boyer pardonna.

La prévenue a encore soutenu ce système à l'audience; mais la maladie l'a vaincue, car il était facile de voir qu'elle avait perdu sa belle confiance en elle-même et qu'elle ne comptait plus trop sur le succès.

Rappelez-vous les déguisements d'Asie dans la *dernière incarnation de Vautrin*, et vous verrez une fois de plus que le roman n'est pas plus fort que la réa-

---

du Mecklembourg, qui a presque autant de chevaux que d'adorateurs, et qui a mangé sept millions à un banquier Finlandais.

Par contre, le mariage lui semble une institution maussade; le comte exècre les enfants, même à l'heure où on les enrubanne, et il porterait volontiers le deuil d'un ami qui s'engage dans l'armée conjugale; n'appelle-t-on pas, dirait-il, ce coup de tête: *faire une fin*, entre la *fin* et le *decès*, il n'y a différence que dans les mots. Je ne vous engage pas à trouver sur votre route le comte de Montsablé, il communiquerait le spleen à un Napolitain.

Vous voulez l'emmener au Louvre? — Il a tant vu de tableaux! Vous prétendez l'induire en voyage? Tous les pays se ressemblent. Vous avez l'ambition de lui faire connaître un livre nouveau? Il répondra comme Royer-Collard: Je ne lis plus, je relis.

Seulement, lui, n'a jamais lu; à peine si son estomac intellectuel peut supporter une fois par hasard un *soupçon* de nouvelles à la main. Quand on lui raconte une anecdote friande, au second mot il vous interrompt pour dire:

— Je la connais.

Que diable ce gentilhomme fait-il ici-bas? Il y a des morts dans leur cercueil qui sont plus vivants que lui: il rendrait sceptique, la Foi; pessimiste, l'Espérance; incendiaire, la Charité.

Gardez-vous, comme de la fièvre jaune, de ce dénigreur prêt à se plaindre de la fétidité des roses et du vacarme des rossignols!

Ah! s'il n'a jamais quitté Paris, on peut dire aussi que Paris ne l'a jamais quitté!

Il a l'œil éteint, la voix sourde, le teint brûlé, avec une élégance qui rend encore plus sensible son usure de corps et d'âme; on ne lui prêterait pas cent sous sur son moral.

N. B. Le comte de Montsablé passe sur le boulevard pour un *sage*.

Le vicomte, lui, le pensionnaire de la *République rose*, a trente-huit ans qui viennent de sonner, mais vous lui donneriez quinze ans de moins qu'à son frère: tout l'enchante, tout l'amuse, tout le grise de jeunesse; il est marié depuis le vingt-septième attentat sur Louis-Philippe, ce monarque qui servait de cible à ses sujets, et il adore sa femme comme au premier jour; car il n'a pas dépensé ni son cœur, ni ses sens dans d'affreux cabinets particuliers; il ferait cent lieues pour voir un Véronèse inédit; il passerait la nuit à lire le livre qui vient de paraître; le champagne comme le chambertin ont pour lui toute leur saveur première; une sonate de Hayden a encore des secrets à lui confier; il se plaît à l'audition de la vieille musique comme on se plaît dans la société des vieilles femmes; il n'a jamais trouvé une journée trop longue; en voyage, il écrit à sa femme encore fort jolie, des lettres d'amour qui sont des chefs-d'œuvre: il a amassé un capital de printemps dont la vieillesse n'aura jamais raison.

N. B. Le vicomte de Montsablé passe, dans la zone de Tortoni, pour un écervelé. Comparez ces deux fruits du même arbre mûris, l'un au gaz, l'autre au vrai soleil, et vous verrez combien la *République rose* l'emporte sur les autres.

VI

Allez vous refaire à *Pocolis*, je vous le conseille, Sybarites de l'honneur, que le pli d'une conscience empêche de dormir; Épicuriens du beau, à qui répugne la difformité de l'âme; hôtes des salons d'autrefois, qui vous trouvez si mal à l'aise dans cet estaminet qu'on appelle Paris. Suivez-les, pauvres amoureux qui avez un cœur à la place d'un louis; suivez-les, croyants à l'idéal qu'on force à dire: *Credo in nummum sanctum*, poëtes attardés sur le nez desquels on casse la lyre, jeunes gens qui n'êtes pas à la vraie mode du jour, dont le dernier mot est d'avoir l'air de petits Mathusalem frétillants. — Offiancés séparés qui comptez, non pas la dot, mais les instants, pourquoi n'y cueilleriez-vous pas les fleurs de votre bouquet nuptial? et vous, Alcestes chez qui la circulation de la bile a remplacé la circulation du sang, venez à *Pocolis*, oubliez toutes les Célimènes, vous n'y rencontrerez ni Philinte, ni Oronte! — Respirez-y enfin, ô sceptiques en politique, qui avez tant de foi pour ce qui appartient à la vie privée!... C'est l'aigre et vertueux Rousseau qui disait: *Si les dieux descendaient sur la terre, ils se mettraient en république*; vous savez laquelle, — celle du *Contrat social*, où Jupiter tournerait vite au Collot-d'Herbois; laissez-moi croire seulement que si tout simplement les gens de cœur et d'esprit tombaient dans une île déserte, ils se mettraient en *République Rose*.

XAVIER AUBRYET.



AUTOUR DE PARIS. — Le fort d'Issy, peu après la prise de Paris. — (D'après nature, par M. Sellier.)



VERSAILLES. — Assemblée nationale. — La salle des Pas-Perdus. — (Dessin de M. Janet, d'après le croquis de M. Bocourt.)

lité. Par exemple, je veux bien avouer que, cette fois, j'ai été surpris.

PETIT JEAN.

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : M. Emile Perrin ; rentrées de MM. Got, Bressant, Delaunay, Coquelin. — VAUDEVILLE : *L'Aile de corbeau*, pochade en un acte, par MM. Charles Narrey et Lafontaine ; reprise de *la Poule et ses poussins*. — CHATELET : Reprise de *Vingt ans après*, suite des *Mousquetaires*. — Mlle Anaïs.

M. Emile Perrin a remplacé M. Edouard Thierry comme administrateur de la Comédie-Française. M. Emile Perrin est un ancien directeur de l'Opéra-Comique et du Grand Opéra. Entre ces deux dernières directions, il s'était manifesté comme critique musical dans une revue. Auparavant, très-auparavant, on ne le connaissait que comme peintre de genre. M. Edouard Fournier, qui paraît s'y connaître beaucoup, cite de lui un *Millevoye à son lit de mort*, qui lui a tiré des larmes, à lui Fournier. Il est vrai que notre érudit et sensible confrère a en ce moment une pièce en répétition au Théâtre-Français.

M. Edouard Thierry n'a jamais fait de peinture, que je sache ; mais il a fait, lui aussi, de la critique, et de l'excellente. Il en refera sans doute encore, et tout le monde aura à y gagner. En attendant, on me permettra de saluer à son départ cet homme courtois qui a dirigé pendant tant d'années la première scène du monde avec un zèle entendu et un tact qui ne se sont presque jamais démentis. M. Edouard Thierry laisse derrière lui une troupe des mieux aguerries et un répertoire des plus variés. Les jeunes auteurs le regretteront ; il avait été accueillant pour eux jusqu'à la faiblesse. — En fait de jeunes gens, je crains que son successeur ne connaisse que M. de Saint-Georges.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par la rentrée des chefs d'emploi. *Le Gendre de M. Poirier* et *Mercadet* ont valu à M. Got des applaudissements parfaitement motivés. Dans le rôle de Poirier il ne fait regretter ni Lesueur ni Provost. *Mercadet* a vieilli, je suis fâché de le dire ; les moyens employés par « le faiseur » pour éconduire ses créanciers ont paru enfantins ; l'invention du pavé en caoutchouc, à l'épreuve des révolutions, est du ressort de la bouffonnerie. C'est que *Mercadet* a quinze ans de date, et que depuis ces quinze ans ce type s'est considérablement agrandi et compliqué. Les chiffres accumulés par Balzac, et qui semblaient exagérés autrefois, semblent timides aujourd'hui. Malgré cela, il reste une grande sève comique. — Ceux qui n'ont pas vu M. Geoffroy dans *Mercadet* seront sans doute satisfaits de M. Got. J'avoue que le souvenir de l'excellent artiste du Gymnase est très-vivace en moi. M. Got n'a pas voulu lui ressembler ; il a cherché des effets nouveaux ; et, dans son zèle, il a quelquefois dénaturé la physionomie du personnage. Il a eu des duretés à la *Maître Guérin* et des trivialités à la Giboyer. M. Geoffroy savait rester père de famille au milieu de ses tripotages ; il accentuait sa tendresse pour sa femme, — cette douce Mme Mélanie. Il était affectueux pour Minard, ce type du « bon jeune homme. » Minard ! quel nom trouvé, et qui dit toute une âme, — honnête jusqu'à la simplicité. Mais dans les explosions du troisième acte, M. Got se retrouve tout entier.

Au Vaudeville, je surprends en flagrant délit de « pochade » un sociétaire du Théâtre-Français, M. Lafontaine lui-même. Alceste daigne descendre jusqu'à la charge. *L'aile de Corbeau* est une drôlerie qui tire son principal mérite du jeu de Delannoy et de Saint-Germain. Le même Saint-Germain anime de toute sa verve spirituelle la jolie comédie de M. de Najac : *la Poule et ses poussins*. Il est fort bien secondé par Mme Alexis et par Mlle Francine Cellier, revenue comme l'arc-en-ciel après l'orage.

Revenu aussi, d'Artagnan ! Revenu, *les Mousquetaires* ! Revenu Mélingue, avec son éternelle coliche-mardel Monsieur le carrdinal-ministrrre (insistez sur les *r*) n'a qu'à bien se tenir dans sa robe rouge. A quand *le Bossu* ? A quand *la Tour de Nesle* ? A quand *Bocamberto Cellini* ? Le Châtelet s'annonce comme l'héritier direct de la Porte-Saint-Martin.

Une célébrité d'autrefois, Mlle Anaïs Aubert, est morte dans sa maison de campagne. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, à la Comédie-Française, elle avait tenu l'emploi des ingénues en chef et sans partage. Elle avait ce qu'on appelle une physionomie *t...chante*, un parler languissant et chanté, mais l'intelligence parfaite de la scène. Petite, bien faite, elle laisse des souvenirs aux vieux habitués dans le duc d'York des *Enfants d'Edouard*, et dans le moinillon Peblo de *Don Juan d'Autriche*. C'était la Déjazet de Casimir Delavigne.

Une de ses dernières créations, en 1849, fut la *Louison* d'Alfred de Musset, petite pièce assez médiocre et dont le succès fut à peu près négatif. Quelques jours après la représentation, l'auteur adressa à Mlle Anaïs ce joli rondeau, dont l'allure dégagée n'est pas exempte d'une nuance de dépit :

Que rien ne puisse en liberté
Passer sous le sacré portique
Sans être quelque peu heurté
Par les bornes de la critique,
C'est un axiome authentique.

Pourquoi tant de sévérité ?
Grétry disait avec gaîté :
« J'aime mieux un peu de musique
Que rien. »

A ma Louison ce mot s'applique.
Sur le théâtre elle a jeté
Son petit bouquet poétique.
Pourvu que vous l'ayez porté,
Le reste est moins, en vérité,
Que rien.

Le rondeau valait mieux que la pièce ; c'est que Musset était poëte avant d'être auteur dramatique. Ses meilleures comédies sont celles qui n'ont pas été composées en vue de la scène. Tel n'était pas le cas de *Louison*, écrite sur commande et rimée tant bien que mal sur le pupitre en bois de rose de Mlle Augustine Brohan, à qui le rôle était destiné dans l'origine. C'est là une anecdote assez piquante et qui se raconte encore assez volontiers au foyer de la Comédie-Française, entre deux parties d'échecs.

Mlle Anaïs avait quelque chose comme l'âge du siècle, plus ou moins.

CHARLES MONSELET.

QUATRE JOURS DE PRISON [1]

M. Richardet est un rédacteur du *National* qui a eu la male chance d'être arrêté par ordre de la Commune et le bonheur d'être relâché quatre jours après. Il vient de conter très-gaîment son aventure dans une plaquette où nous prenons ces trois épisodes.

L'ARRESTATION

Jeudi 6 avril, j'allais à la Préfecture de police, en toute innocence, réclamer un laissez-passer, afin de me faciliter les courses nécessitées pour le service du journal auquel j'ai l'honneur d'appartenir, le *National*, sans songer que ce journal était réputé réactionnaire par les citoyens de l'ex-préfecture et que j'allais bénévolement me jeter dans la gueule du loup.

Bien mal m'en prit, comme vous l'allez voir.

Ayant fait passer ma carte au citoyen Rigault, j'entrai dans une grande pièce où se trouvaient plusieurs jeunes gens.

Ne sachant auquel m'adresser — faute d'avoir l'honneur de connaître aucun de ces messieurs, — je m'approchai de celui qui portait le plus de galons. Il était en train de causer avec une charmante dame vêtue de noir.

— Monsieur Raoul Rigault, s'il vous plaît ? demandai-je.

— C'est moi. Est-ce vous qui êtes le citoyen Richardet, rédacteur du *National* ?

— Oui, monsieur.

— C'est bien ; on va s'occuper de vous. Asseyez-vous.

Et le monsieur couvert de tant de galons, qui, je venais de l'apprendre, était le citoyen Raoul Rigault, continua, tout en rajustant son pince-nez et se caressant la barbe, à causer avec la jolie dame.

Je m'assis et examinai attentivement notre nouveau directeur de l'ex-préfecture de police.

C'est un tout jeune homme — vingt-quatre ans au plus — de taille moyenne, les yeux à demi fermés, le nez n'ayant rien d'aquilin, et la barbe châtaine peu rébarbative.

Tout sautillant, un nouveau personnage, très-petit, très-pâle et très-barbu, fit son entrée.

En le voyant, le citoyen Rigault daigna interrompre sa conversation, et, me montrant du doigt au nouveau venu, dit :

— Ferré, voilà un rédacteur du *National*.

Le petit monsieur s'approcha de moi.

— Vous vous appelez ?

— Richardet.

— Vous êtes rédacteur du *National* ?

— Oui, monsieur.

Sur cette réponse, il se retourne vers un garçon de bureau :

— Faites entrer deux hommes armés.

Puis s'adressant de nouveau à moi :

— Vous désirez ?

— Un laissez-passer.

Il s'assit à une table, écrivit rapidement deux lignes sur une feuille de papier timbré du sceau de la Préfecture, et me désignant d'un geste théâtral aux soldats-citoyens qui venaient d'entrer, il dit :

— Gardes, emparez-vous de cet homme et conduisez-le au Dépôt.

Sans autre préambule, me voilà conduit au Dépôt, où un monsieur me reçoit au guichet, me demande mon nom, ma profession, etc., donne aux gardes nationaux un reçu de la livraison et m'envoie dans un petit endroit où l'on me fouille très-proprement, m'enlevant couteau, ciseaux et tous autres instruments tranchants, perçants ou contondants que je puis avoir sur moi.

On me met ensuite sous le bras la moitié d'un pain noir, puis l'on me conduit au greffe.

— De quel crime êtes-vous accusé ?

— Vous pourriez peut-être me le dire ; pour moi, je n'en sais rien.

— Ah ! vous êtes encore un prisonnier politique. Il en pleut, décidément.

— Vous en avez donc beaucoup ?

— Pardieu ! je crois bien, on ne sait plus où les mettre. Nous avons eu hier Mgr Darboy, et aujourd'hui on nous a amené plus de cent cinquante curés.

— Allons, je vois que je ne serai pas en trop mauvaise compagnie.

— Qui donc vous a fait arrêter, monsieur ?

— Le citoyen Ferré.

— Ah !... un terrible, celui-là. Il ferait arrêter jusqu'à son père.

— C'est peu flatteur pour lui. Pourrai-je écrire à ma famille, à mes amis, pour les prévenir de mon arrestation, afin que l'on fasse immédiatement des démarches pour me faire relâcher ?

— Non, monsieur, cela est impossible. J'ai ordre de vous tenir au secret le plus rigoureux.

— Sacrebleu ! c'est bien gênant. Comment, je ne puis envoyer chez moi demander un peu de linge et d'argent ?

— Vous vous arrangerez avec le commissionnaire.

Puis le greffier m'inscrit sur le grand registre d'écrou, me fait passer sous la toise, remarque qu'il a rarement vu de prisonniers aussi longs que moi (1m85), et, me donnant un morceau de tôle grand comme la main, sur lequel est peint en blanc le chiffre 144, m'envoie dans la cellule portant ce numéro.

Tout ceci s'était passé dans l'espace d'une demi-heure, et je n'étais pas revenu de ma surprise, de l'espèce d'étourdissement où me jetait cette aventure, que je me trouvais bien et dûment verrouillé dans ma prison.

LA VISITE

Samedi, 8 avril.

La troisième journée est aussi monotone que la seconde.

[1] Par C. Richardet, brochure in-12, 60 centimes. — Librairie Dentu.

J'écris de nouveau au juge d'instruction, demandant un interrogatoire.

Un peu avant midi, un petit monsieur, fortement grêlé de la petite vérole, à barbe rousse, entre brusquement dans ma cellule et me demande si j'ai besoin de quelque chose ou une réclamation à adresser.

— Des réclamations!... mais je ne fais que cela. Je ne désire qu'une chose, sortir d'ici au plus tôt. Toutefois, si je dois encore rester quelques jours, je vous prierai de me faire donner une paire de draps.

— Des draps?... et pourquoi faire? vous ne serez plus longtemps ici! Vous êtes un otage. Ces canailles de Versaillais fusillent nos prisonniers, nous allons le leur rendre. On va tirer au sort d'ici à un jour ou deux, et vous aurez peut-être la chance d'en être. Vous n'avez donc pas besoin de draps.

— Vous êtes bien bon, et la façon aimable avec laquelle vous m'apprenez mon sort probable me comble de joie. Toutefois, si c'était un effet de votre bonté, faites-moi donner une paire de draps; je payerai ce qu'il faudra.

— Cela ne me regarde pas, c'est l'affaire du brigadier.

Et le monsieur fortement grêlé et à barbe rousse, s'en va.

Un peu plus tard, le brigadier faisant sa tournée, je lui réclame une paire de draps, qu'il m'apporte, moyennant huit sous.

C'est le tarif de la maison.

LA DÉLIVRANCE

Tout en tournant et en retournant dans la fosse qui me sert de promenoir, je songe à cette journée de Pâques de l'an dernier, passée à Suresnes si gaiement, et dont je célèbre tout seul cette année, et d'une triste façon, l'anniversaire.

Comme le temps s'enfuit vite, surtout en songeant au passé!... L'heure de rentrer est venue, et je ne m'en aperçois qu'au bruit du verrou qui m'ouvre la porte de la fosse.

Je rentre dans les couloirs, et, au moment de monter l'escalier pour retourner dans ma cellule, je me trouve nez à nez avec un gros monsieur qui pousse un cri de surprise.

— Tiens! Richardet!!... Qu'est-ce que tu fais ici?

— Et toi?

— Moi!... Je suis substitut de Protot.

— Alors, tu vas me faire relâcher?

— Pourquoi est-tu détenu?

— Je n'ai jamais pu le savoir.

— Viens avec moi auprès du juge d'instruction.

Et mon ami Desesquelles, un des gais compagnons de la petite fête de Suresnes de l'an dernier, me donne le bras, et nous nous en allons chez le juge d'instruction, qui, après m'avoir interrogé, me dit :

— Je vois qu'il y a encore eu une erreur. Je vais vous faire relâcher.

Au même instant arriva le sieur Ferré, celui qui m'avait fait arrêter. D'accord avec le juge d'instruction, il ordonna immédiatement ma mise en liberté, en me présentant ses excuses.

— Que voulez-vous? me dit le citoyen Ferré, au moment où vous arriviez, nous avions ordre d'arrêter les journalistes; vous êtes arrivé à point, comme la souris dans une souricière. J'en suis désolé pour vous, car j'ai appris que vous étiez un excellent républicain, qui aviez combattu vaillamment sous l'empire pour la démocratie. Je regrette cette erreur, mais vous nous le pardonnerez, n'est-ce pas?

On dit généralement que la sauce fait passer le poisson; mais je crois que les excuses du citoyen Ferré n'effaceront pas le souvenir que je garde des quatre jours passés à la Préfecture.

On me rendit ce qui m'avait été confisqué, et, emportant soigneusement mon cache-nez de deux sous, je me hâtai de quitter ce lieu peu habitable et trop habité.

Le premier usage que je fis de ma liberté fut de me plonger dans un bain sulfureux, dont j'avais le plus grand besoin.

A peine arrivé sur le boulevard, je rencontrai un ami qui, me félicitant sur ma mise en liberté, m'apprit que, malgré toutes les démarches tentées pour me faire sortir, on n'avait pu réussir, parce que j'avais été arrêté porteur d'une chemise à jabot!...

J'avais cru que la cause de mon arrestation était ma qualité de rédacteur du *National*, j'étais dans une erreur aussi profonde... que le puits de Grenelle.

L'ami que je venais de rencontrer a des amis haut placés à l'ex-Préfecture de police, et il m'affirma tant et si bien son dire, que je finis par être convaincu.

A quoi tiennent les destinées!... je vous le demande.

CATASTROPHE DE FORBACH

Voici une lettre écrite par un habitant de Forbach, à son frère; nous la reproduisons telle quelle.

Forbach, 19 juillet 1871.

Mon cher Louis,

Je t'envoie à la hâte le croquis d'un accident qui est arrivé aujourd'hui, à midi, presqu'en gare de Forbach. Un train rempli de militaires prussiens, venant de Sarrebrück, a été coupé en deux par une locomotive qui manœuvrait.

Le train arrivant de loin, la population criait : Vive la France! à bas la Prusse! (car on croyait que c'était un train de prisonniers français, le dernier restant). Comme d'habitude, on accourait pour serrer la main aux pauvres prisonniers, et faire une manifestation anti-prussienne. Mais quelle surprise, en apprenant que c'étaient des Prussiens, et en voyant la catastrophe! On regardait froidement d'abord. Beaucoup s'étaient déjà rapprochés de la gare, et même près du train. Mais comme ils furent reçus! Quelques-uns furent battus et maltraités, telle était l'exaspération des Prussiens, qui croyaient qu'on avait préparé ce malheur d'avance. Il y en avait qui voulaient mettre le feu à la ville et se servir de leurs armes. Grâce à leurs chefs et à d'autres personnes, ils ne purent exécuter leur vengeance. J'ai vu, moi-même, que des soldats tiraient leurs sabres et menaçaient les approchants. J'ai du tender, et, à l'écart, j'ai fait bien vite ce croquis. Triste spectacle! neuf wagons endommagés et cinq complètement broyés et soulevés en l'air. Quelques wagons du même train étaient déjà à l'avant de l'endroit où l'autre locomotive est venue se heurter. Cette deuxième locomotive eût passé à travers si elle avait décrit un angle plus grand. La plupart des wagons étaient des wagons de la Compagnie de l'Est et les autres des hanovriens. Ces derniers ont moins souffert vu leur solidité. A l'heure actuelle, il y a onze morts et soixante-deux blessés, et tous très-gravement. La faute est au mécanicien qui n'a pas observé les signaux.

P. S. — Le train contenait environ 1,200 Prussiens allant à Metz.

Tout à toi.

H. G.

On lit à ce propos, dans la *Liberté*, la note suivante :

« Nous apprenons de Forbach qu'à la suite de l'accident survenu, il y a quelques jours, le chef de gare et tous les employés présents ont été mis en état d'arrestation par ordre de l'autorité allemande.

Cet événement a causé un très-grand émoi dans cette ville.

Trente des malheureux blessés sont morts à l'hôpital. »

ACCIDENT DE POITIERS

Voici la lettre particulière que nous recevons au sujet de l'accident de chemin de fer qui a eu lieu à Poitiers ces jours derniers, et qui heureusement n'a pas eu de graves conséquences.

« Monsieur le Directeur,

« Je viens d'arriver à Libourne encore très-impressionné du danger que j'ai couru cette nuit dans le train qui a tamponné, près de Poitiers, avec une locomotive qui, je ne sais comment, se trouvait sur la même voie. La secousse a été effroyable, mais heureusement les locomotives seules et trois wagons de bagages ont subi de grands dommages.

« Les mécaniciens m'ont paru grièvement blessés, l'un des conducteurs également.

« Quant aux voyageurs, dont quelques-uns ont été contusionnés, grâce aux soins apportés immédiatement, ils en seront pour la plupart quittes pour la peur, comme votre serviteur.

« J'ai dessiné en vue de votre journal, le moment où, à l'aide de l'interne, on entoure et soigne les blessés, cette scène m'ayant particulièrement touché.

« Je serai heureux que vous en fassiez profit...

« Agréez...

« R. P. »



Choc de deux trains prussiens en gare de Forbach. — D'après le croquis de M. H. Gaell.



L'accident de Poitiers. — D'après le croquis de M. René Francclean.

ÉCHECS

Solution du problème n° 375.

1. F 3 FD	1. P pr F (A) (B)
2. C 2 P	2. R pr T (1)
3. F 5 F, échec et mat.	
(1)	
	2. Autre coup.
3. T 3 R, mat.	
(A)	
	1. P 4 D
2. FD pr. P	2. P 4 F
3. F pr. FD, échec et mat.	
(B)	
	1. P 4 F
2. F 5 D, échec	2. R 4 R
3. F pr. P, mat.	

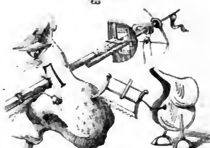
Ce problème a une seconde solution commençant par C 6 FD.

Solutions justes du problème n° 374 rectifié : MM. E. Frau, à Lyon ; les habitués du café de la Victoire, à Nice ; Stiennon de Meurs, à Liége ; Mme Emma Paham, à Lyon ; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille ; les amateurs du café Serin, à Angers.

Problème n° 375 : MM. Stiennon de Meurs, à Liége ; le comte Ognefro, à Boulogne-sur-mer ; les amateurs du café Voltaire ; E. Furo, à Lyon ; les amateurs du café Serin, à Angers ; J. Morille et R. Rivaud, à Saumur ; le cercle des Ecoles, à Montpellier ; J. d'Orneville, à Dieppe ; Quéval, à Fauville ; L. de Croze, à Marseille ; Mme Emma Paham, à Lyon ; café de la Victoire, à Nice ; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Dans bien des pays, jadis c'était par l'incinération que l'on détruisait les morts.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUME : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 748. — 12 Août 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT



LE COMTE CHARLES DE RÉMUSAT

Ministre des affaires étrangères. — D'après la photographie de M. Reutlinger.

COURRIER DE PARIS

Imaginez-vous que, la nuit dernière, je fis un rêve vraiment étrange.

Dans ce rêve, je voyais une foule énorme assiéger les portes de l'Assemblée nationale.

Et comme les gardes qui veillaient aux barrières du Louvre parlementaient, demandant à cette foule ce qu'elle voulait :

— Nous voulons, répondaient-ils tous d'une voix, parler à la commission du budget.

Et alors on les introduisit. Et un premier orateur, prenant la parole, disait :

— La France est malheureuse, tous ses enfants lui doivent leur concours. Je viens au nom des fabricants de sucre vous prier de frapper sur nous un nouvel impôt que nous serons heureux de payer.

— Moi, faisait un second, je représente les soieries. Nous avons reconnu qu'il était juste de supporter notre part des besoins publics. Nous payerons cinq pour cent de grand cœur.

— Moi, reprenait un troisième, je viens au nom des distillateurs. Il est légitime que nous puissions contribuer au rachat de la patrie; et, sans attendre la loi, nous avons résolu de verser, dès à présent, un tant pour cent sur nos produits.

— Moi !...

Et cela continuait ainsi, et tous rivalisaient de dévouement et de désintéressement, et je me disais dans mon rêve :

— Un pays où le patriotisme a de pareils élans ne peut pas périr.

Et cette pensée me fit faire un tel bond de joie, que je me réveillai en sursaut, tenant à la main un journal dans lequel on lisait, hélas! que la commission du budget était assaillie des réclamations de toutes les industries, demandant qu'on frappât leur voisine en les laissant indemnes elles-mêmes.

Si bien que la réalité m'apparut tellement navrante, que c'est avec les idées les plus noires que je commence ce Courrier. Jadis, c'était le mot *impossible* qui n'était pas français, maintenant c'est le mot *abnégation*. Décidément notre situation n'est pas rose.

—— Elle n'est pas non plus sans analogie avec la situation des frères siamois dont le *Morning-Post* a bien voulu nous entretenir cette semaine.

Ces vieillards, en partie double, sont à la veille d'une séparation. L'un d'eux va mourir, on ne peut laisser l'autre rivé au cadavre. Mais on se demande en même temps si le survivant ne succombera pas à l'opération.

Ne vous semble-t-il pas tout comme à moi qu'un Viennet quelconque ferait de cela une fable qui ne manquerait pas de morale.

Il y a deux Frances siamoises. L'une qui veut vivre, qui a conservé sa séve, qui croit à l'avenir. L'autre, gangrenée par le scepticisme, par les vices, par les corruptions de tout genre.

Mais comment les séparer? Comment isoler la France saine de la contagion de la France décomposée. Ne succombera-t-elle pas, elle aussi, à l'opération.

Ainsi se posent mystérieux et menaçants les problèmes d'aujourd'hui et de demain.

Heureux ceux qui trouvent au milieu de pareilles angoisses assez de sérénité pour reprendre la suite des plaisirs d'autrefois.

—— Cela se fait pourtant.

Hop! hop! On recommence à courir sur les hippodromes de province. C'était à Caen l'autre jour, à Caen où Sornette a été battue pour la première fois.

Vous souvient-il, si vous n'êtes pas sportsman endurci, de ce que fut cette Sornette-là?

Une vaillante bête par ma foi dont chaque pas fut marqué par un triomphe. Sans les malheurs des temps qui interrompirent sa carrière elle aurait rapporté des millions à son propriétaire.

Quant à moi, en retrouvant son nom dans les comptes rendus du turf, j'ai vu comme dans un mirage, se reproduire devant mes yeux toute une scène d'un autre âge. C'était lors du dernier grand prix de Paris. Penser, mon Dieu! qu'il n'y a que quatorze mois de tout cela! La plaine de Longchamps ruisselait de soleil, la foule y grouillait endimanchée. Les négociants en poules et en paris emplissaient les airs de leurs vociférations joyeuses. Dans l'enceinte on jetait les centaines de mille francs en pâture au feu.

Dans la tribune d'honneur un homme indolent, répondait par un salut dédaigneux aux acclamations de quelques anglais mêlés à de nombreux agents de police.

L'homme devait finir à Sedan, trois mois plus tard. Les millions devaient prendre le chemin des caisses de la Prusse. La foule bariolée devait râler la faim, être décimée par les épidémies et la guerre civile...

Quant à moi, je devais revoir ce champ de courses, jadis si joyeux, au beau milieu de décembre, par un jour de neige et de canonnade.

Seul, dans le bois de Boulogne, que la hache mutilait, je devais me retrouver en face de ces tribunes saccagées, de cette plaine blanchie, au-dessus de laquelle tonnait le Mont-Valérien.

A gauche, le vieux cimetière de Boulogne, dont les francs-tireurs avaient vidé les tombes pour faire du feu avec les bières. Plus loin, sur le bord de l'eau, en face de Saint-Cloud, un mur ayant gardé les vieilles affiches de l'Empire. L'une disant : Voter pour le plébiscite, c'est assurer à jamais la paix et la sécurité. » L'autre disant : « Tout peut se réparer. »

O contrastes! J'ai revu ces poignantes antithèses, j'ai revu ces souvenirs de fausse splendeur et de deuils trop vrais, rien qu'en rencontrant le nom de Sornette.

Pauvre bête, elle ne se doute pas de tout cela.

—— Il faudrait pourtant quitter le mode mineur. Assez de bémols à la clé. Voici un éclat de rire qui arrive à propos.

Une agence veut se fonder sous le titre d'*Agence de recommandations*, et un journal se chargeait l'autre jour d'en expliquer le but en ces termes dépouillés d'artifice :

« Grand nombre de députés habitant Versailles sont souvent empêchés par leurs graves et nombreuses occupations, d'aller à Paris dans divers ministères recommander leurs commettants.

« Ils trouvent donc commode de confier ce soin à un tiers, et ce tiers n'est autre que l'agence en question.

« Moyennant une somme annuelle de 200 francs par député, elle se charge de toutes les démarches à faire et des réponses à obtenir... »

Que voilà bien notre époque! Pas même le courage de son favoritisme. Ces braves commettants qui s'imaginent que leurs députés se démènent en leur faveur, tandis que ceux-ci font faire la course moyennant trois francs cinquante.

Le dévouement par commissionnaire est une invention qui manquait à notre répertoire. On ne dit pas si les ministres poussent la condescendance jusqu'à recevoir personnellement les employés de l'Agence. Ce serait piquant. Il ne faudrait pas désespérer de voir un Auvergnat, en veste de velours, se présenter à l'audience d'une de nos Excellences :

— Monchieur, je viens, fouchtra! de la part d'un représentant qui m'a donné quarante sous pour venir demander en son nom une place de conseiller d'État au profit d'un cousin de sa femme. Vous seriez bien aimable, fouchtra! de me l'accorder. Il m'a promis quarante autres sous de pourboire si je rapporte la nomination...

La gaieté n'est pas morte, vous voyez bien.

—— Si elle se sentait près de sa fin, il y aurait, au besoin, pour la ranimer les brochures justificatives dont nous sommes bombardés.

Quiconque a, par une sottise ou une lâcheté, contribué à nos désastres, éprouve le besoin de prendre la plume pour nous démontrer qu'il aurait droit de reposer au Panthéon, si la patrie était toujours reconnaissante pour ses grands hommes.

On annonce que cette monomanie a gagné jusqu'aux fournisseurs des armées, et que l'un d'eux doit faire paraître dans le courant du mois un volume in-octavo intitulé :

— *Mes semelles de carton réhabilitées.*

On croirait assister à une scène d'école primaire :

— C'est pas moi, monsieur, c'est Chose.

On ne trouvera donc pas un homme de loyauté qui, écoutant le cri de sa conscience, vienne dire :

— Oui, j'ai fait des fautes, oui, le remords me ronge, oui, je demande pardon à mon pays.

A celui-là, le diable m'emporte, on serait presque heureux de serrer la main en haine des cafarderies d'alentour.

—— Parlons un peu des arts pour tâcher qu'on ne les oublie pas tout à fait.

Mardi a eu lieu le mariage de la fille de Victor Massé avec M. Philippe Gille.

A la sortie de la cérémonie chacun parlait naturellement du père de la fiancée, et on se redisait avec tristesse qu'il allait probablement être forcé, vu la pénurie de nos théâtres lyriques, de porter en Angleterre sa partition de *Paul et Virginie* pour la faire jouer en italien.

D'aucuns assuraient qu'heureusement le bruit n'était rien moins que certain. Mais pour que la possibilité seule en ait pu être admise, combien bas il faut que soit tombées nos scènes nationales. Il faut de l'économie, pas trop n'en faut. Il y a des revanches à prendre sur ce terrain-là aussi. Subvention, ma mie, souvenez-vous-en.

Il ne suffit pas de réduire, il faut réduire avec intelligence.

Ne pas oublier surtout l'histoire de la célèbre jument de Roland.

L'art français pourrait bien faire comme elle. Le jour où il serait sur le point de s'accoutumer aux privations, on s'apercevrait qu'il est mort.

Quant à Victor Massé, qui ne serait heureux de le voir renouer enfin la chaîne interrompue de ses éclatants succès de début? Quel soleil matinal que *la Chanteuse voilée!* Et *Galathée!* et *les Noces de Jeannette!*

Depuis, Victor Massé a été surtout victime des poëmes mal choisis. Ses *Saisons* étaient une merveille. Mais quel ennui suintait des paroles!

— Mon pauvre ami, disait Auber à Massé après la représentation, c'est exquis; mais je crains bien que votre diable de livret ne soit pas pour vous un livret de la caisse d'épargne.

Roqueplan, lui, avait une définition charmante des librettistes qui, en général, écrasent les compositeurs.

Il les appelait : *la Société du plus lourd que l'air!*

Espérons que *Paul et Virginie* ne sortira pas de cette société-là, quoiqu'à vrai dire il nous paraisse bien chlorotique pour le théâtre ce sujet enfantin :

Paul et Virginie ou la dinette de l'amour.

—— M. Gounod serait également à la veille d'émigrer en Angleterre, où il a résidé pendant tout le siége.

La musique, comme son caractère, devait enthousiasmer le puritanisme d'Albion.

Mais si nous laissons partir ainsi tous ceux qui peuvent quelque chose pour la gloire du nom français, ce ne sera tout de même pas gai de rester seuls... comme dans *la Favorite*.

A parler franchement, j'estime que dans un moment pareil le patriotisme devrait conseiller aux hommes de talent de rester.

Il faut que chacun y mette du sien. Que l'État fasse le possible, que les artistes supportent le possible, eux aussi.

Peut-être le menu que la France peut leur offrir n'est-il pas, quant à présent, aussi copieux qu'il conviendrait; mais il y a des jours où l'on se doit de dire :

— Je dîne chez ma mère.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

Beaucoup de projets, beaucoup de bruits, quelques événements aussi, voilà, en peu de mots, le bilan de ces derniers jours.

Une certaine tension s'était produite, on le sait, entre le chef illustre du Pouvoir exécutif et l'Assemblée au sujet de la loi sur les attributions des conseils généraux. Mais les dernières séances, en prouvant qu'on avait de part et d'autre un égal désir d'éviter tout conflit, ont écarté le péril qu'on semblait redouter. Des concessions mutuelles ont été faites par le Gouvernement et la commission, et tout laisse espérer qu'un vote sur l'ensemble de la loi qui donne satisfaction à des intérêts légitimes sera obtenu sans qu'une rupture regrettable ait eu lieu.

Mais ce n'était pas là la pierre unique d'achoppement. Une autre encore existait qui avait son importance. On n'a pas oublié qu'à la suite de l'invasion prussienne et des calamités de toutes sortes qui en ont été la douloureuse conséquence, une proposition d'indemnité avait été renvoyée à l'examen d'une commission.

Cette proposition avait reçu un accueil favorable, mais, bien que le Gouvernement ne se fût pas opposé directement à la prise en considération, on sentait que son opinion, sur le fond même de la question, n'était pas d'accord avec celle de l'honorable M. Claude qui avait pris la parole au nom des départements envahis.

M. Thiers voulait bien qu'on vînt au secours de misères cruellement subies et qu'il était juste et politique de soulager; mais il insistait pour qu'on le fît à titre d'indemnité seulement. Selon lui, et en se plaçant au point de vue strict du droit, l'État ne devait rien. Seulement il prenait en considération sérieuse des maux qui se traduisaient dans un grand nombre de cas, aussi bien pour les particuliers que pour les communes, par la ruine.

L'Assemblée semblait divisée en deux grands partis sur cette question. L'un se ralliait à l'opinion de M. Thiers, qui a trouvé à la tribune des défenseurs convaincus, tels que MM. Michel et Ventavon. L'autre, autour duquel se groupaient plus de sympathies, et qui parlait au nom de la solidarité et du patriotisme, insistait, avec non moins de force, pour que le principe légal du remboursement des pertes subies fût adopté.

Où le dommage s'était produit la France entière intervenait pour le réparer.

La question a été abordée à la tribune par le chef du pouvoir exécutif qui ne veut pas engager l'État au delà de ses ressources. L'État est un débiteur; il faut d'abord qu'il acquitte ses dettes, après quoi, et dans la mesure de ses forces, il avisera.

A ce langage de la raison, mais de la raison froide, M. Buffet a répondu par un magnifique discours qui a remué l'assistance, et dans lequel il a fait un appel pressant aux nobles sentiments du patriotisme qui rend solidaires les unes des autres, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, toutes les parties du territoire. Il y a là, selon l'orateur, une dette sacrée. En votant le principe de cette restitution la France mutilée affirmera son unité.

Afin de donner au Gouvernement et à la commission le loisir de s'entendre, M. Victor Lefranc, qui croit avoir trouvé la formule destinée à fondre les deux opinions, a demandé et obtenu que la discussion fût renvoyée à l'un des jours prochains.

Au fond on était déjà d'accord. Un mot séparait la commission du Gouvernement qui admettait également la convenance d'une indemnité sans beaucoup discuter à propos du chiffre. Mais la commission voulait faire un principe fondamental, un droit absolu, de ce qui ne pouvait être, selon M. Thiers, qu'un acte de générosité.

Le vote de mardi a mis fin à ce débat, qui intéressait tant de provinces, et l'indemnité, et le principe en vertu duquel elle était due, tout a été accordé par le gouvernement.

D'autres discussions encore ont passionné la chambre réunie en séance publique ou dans les bureaux.

Une proposition, émanée de cent soixante-quatre de ses membres, avait demandé qu'une loi prononçât la dissolution radicale et définitive de la garde nationale dans toute l'étendue du territoire français. Elle le demandait au nom de l'ordre et de la paix publique qui n'auraient point de garantie aussi longtemps que des armes resteraient entre des mains ignorantes et aveugles.

Cette proposition fut renvoyée à l'examen d'une commission qui, après de longs travaux, vient de décider à la majorité de 3? voix contre 3, que l'institution de la garde nationale devait être condamnée et dans son application et dans son principe.

Le vote de la commission ne fait que répondre au vœu de l'opinion publique. C'est l'honorable général de Chanzy, nommé rapporteur, qui portera la parole en cette circonstance.

Bien des articles ont été publiés et bien des discours ont été prononcés sur la question de savoir si les ministères seraient ou ne seraient pas définitivement installés à Versailles, où leur présence implique celle du gouvernement. Il en est peu qui aient soulevé plus de passions.

L'heure était donc venue de discuter dans les bureaux la proposition de M. de Ravinel, relative à cette installation immédiate, sur laquelle le gouvernement n'a pas encore donné son avis avec netteté.

Les débats ont été vifs dans quelques-uns des quinze bureaux, plus que vifs même, dit-on, et presque, çà et là, extra-parlementaires; mais les quinze bureaux ont unanimement nommé des commissaires favorables à ce projet, quinze sur quinze.

336 voix en somme, contre 2?4, se sont prononcées pour le transfert de tous les services publics à Versailles, malgré la coalition de toutes les fractions de l'opinion républicaine, qui voulaient maintenir l'administration centrale à Paris et bientôt y rappeler le Gouvernement et l'Assemblée.

On a fait valoir contre la proposition de M. de Ravinel que l'installation des divers ministères à Versailles coûterait au bas mot une trentaine de millions.

Certes nous ne sommes pas dans un temps où trente millions soient à dédaigner; il n'y a plus de petites économies, mais, par contre, a-t-on calculé ce que coûterait à la France, sans même parler du budget, une fantaisie révolutionnaire qui aurait pour conséquence de faire sauter l'Assemblée nationale par les fenêtres du Palais-Bourbon.

Après la journée du 4 septembre, on a le droit de tout prévoir.

Les partis se sont beaucoup remués à Versailles ces temps derniers pour amener un vote de l'Assemblée qui eût donné à M. Thiers, avec le titre de président de la République, une prolongation officielle de pouvoirs de trois ans.

La chose avait été menée avec vigueur et dextérité. Elle paraissait même, tant elle avait fait de bruit, à la veille d'aboutir, grâce au concours de ce grand nombre de réunions qui, on le sait, existent à Versailles en dehors de l'Assemblée, mais avec l'appui des membres républicains de cette même Assemblée.

Il y a la réunion Rampont, la réunion Cordier, la réunion Rivet, la réunion Martin, sans parler du centre gauche, de la gauche modérée, de la gauche radicale et de quelques autres fractions de la gauche qui forment autant de réunions bruyantes dont la couleur va du rose au vermillon.

C'est là que la proposition Feray avait pris naissance.

Accueillie avec empressement par toutes ces réunions, elle groupait autour d'elle, disait-on, une masse imposante de quatre cents noms. C'était la majorité acquise à cette proposition.

Mais ces quatre cents noms passés au crible de l'analyse il n'en est resté que deux cent vingt, peut-être deux cent trente, et ce n'était plus assez pour affronter la discussion et le scrutin.

Et malheureusement encore, la réunion Saint-Marc-Girardin, qui a une importance extrême, appelée à délibérer sur cette même proposition Feray, en a rejeté les conclusions.

La voilà par terre pour le moment. Mais s'il est vrai que les choses ne meurent jamais qu'à demi à l'Assemblée, on la verra quelque jour ressusciter sous une forme nouvelle et avec une étiquette nouvelle aussi.

Une chose, par exemple, qui a réuni les applaudissements de la gauche et de la droite, c'est l'annonce faite par M. Pouyer-Quertier que le second demi-milliard de l'indemnité de guerre avait été payé à l'Allemagne.

Il n'y a donc plus entre l'occupation actuelle des forts de la rive droite et celle des départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne et leur évacuation par l'armée prussienne, que la distance qui sépare un milliard de quinze cents millions.

Espérons qu'elle sera franchie avant peu de mois.

La première réunion du conseil municipal de Paris nous ramène de Versailles au palais du Luxembourg, où M. Léon Say a eu l'honneur de le recevoir pour lui soumettre l'exposé financier de la ville.

L'homme jeune et habile qui a fait de ces questions l'étude de sa vie entière a donc lu un discours très-clair et très-net aux conseillers réunis autour de lui, et comme tout exposé de situation financière, ce discours a conclu par une proposition d'emprunt de trois cent cinquante millions.

Remarquons en passant que l'administration de M. Léon Say succède à l'Empire et à la Commune. Et qu'entre la Commune et l'Empire il y a eu M. Jules Ferry.

Cette première séance a été la plus aimable et la plus courtoise du monde, dit-on. Il n'y avait là que des agneaux, même ceux d'entre les nouveaux élus qui passent pour avoir une toison rouge. Ce n'étaient que douceurs et compliments. On s'est passé la casse républicaine et le séné de la réaction, et l'on a vu dans le même bureau M. Frémyn s'asseoir à côté de M. Adam, M. Clémenceau à côté de M. Vrlant.

On parle même d'une réunion préparatoire qui a mis M. Léon Say en présence des membres de la gauche municipale. Tous lui ont juré qu'ils voyaient en eux les victimes de la calomnie royaliste; tous ont juré qu'ils n'apporteraient aucune passion, aucune animosité dans la discussion des affaires soumises à leur examen, et tous ont juré encore qu'ils ne s'occuperaient jamais de politique.

Ah! le bon billet qu'a là M. Léon Say!

Mais alors il n'eût pas fallu que MM. Mottu et Lockroy lançassent aux quatre vents de la publicité une proclamation où ils déclarent aux électeurs du XIe arrondissement, qu'en les nommant, MM. Lockroy et Mottu, ils ont bien mérité de Paris, de la France et de la République.

Et pourquoi pas de l'Europe? et pourquoi pas de l'univers, citoyens Mottu et Lockroy? prenez garde, la modestie vous perdra.

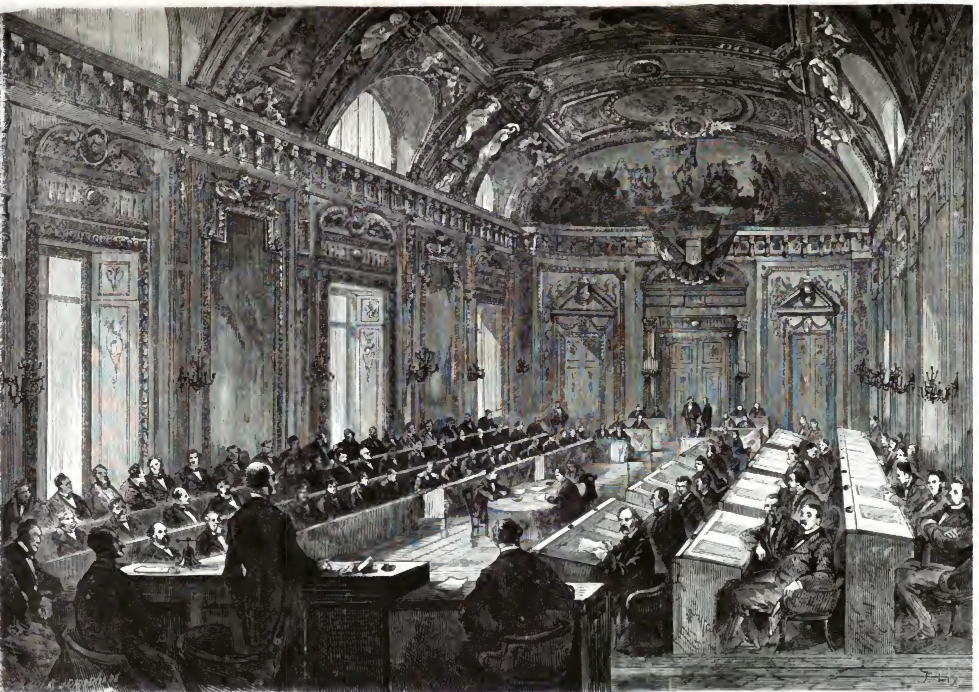
Il est vrai qu'après avoir promis de ne jamais s'occuper de politique, leur premier soin, ont-ils dit, sera de demander au gouvernement que l'état de siége soit promptement levé.

Mais à quoi cela servirait-il d'être membre du conseil municipal de Paris, pour le XIe arrondissement, l'arrondissement de la statue de Voltaire, si c'était pour rester dans la logique et la légalité.

AMÉDÉE ACHARD.



COLONIES. — Vue générale de la rade et de la ville de la Pointe-à-Pitre, récemment incendiée. — (Dessin de M. de Bérard.)



PARIS. — Première séance du conseil municipal dans la salle du Trône du palais du Luxembourg

LE COMTE CHARLES DE RÉMUSAT

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Charles de Rémusat est né à Paris, le 14 mars 1797. Fils du comte de Rémusat et de Clary de Vergennes, femme supérieure à laquelle Sainte-Beuve a consacré une de ses *causeries*, il fut élevé par sa mère au milieu de cette vie de retraite, de bonheur caché et de culture intérieure qu'elle aimait tant. Elle l'initia de bonne heure à la réflexion et, comme il l'a dit depuis, encore enfant il entendit parler de littérature « à une époque où on avait de l'esprit, mais où on ne pensait pas. » Après avoir brillamment complété ses études au Lycée Napoléon, écrit quelques vers, fredonné quelques chansons et même construit un roman, il se fit recevoir avocat et publia, dès 1820, une étude *De la procédure par jurés en matière criminelle*. Il donnait en même temps plusieurs articles au *Lycée français*, aux *Tablettes universelles*, au *Courrier français*.

Mais, quelque nombreux qu'ils fussent, ces travaux ne suffisaient pas à l'activité de son esprit. Il se mit à étudier la philosophie et embrassa le système de Condillac dont les idées lui inspirèrent l'amour de la libre-pensée. Parmi ses écrits d'alors, on cite, indépendamment de la réfutation de l'*Essai sur l'indifférence* de Lamennais et de sa traduction de Kant, une *Étude sur la nature du pouvoir* et plusieurs brochures politiques sur la *responsabilité des ministres*, sur *la Liberté de la presse*, sur *les Amendements à la loi des élections*. Vivant dans l'intimité de MM. Molé, Pasquier, de Barante et Royer-Collard, son esprit acquit bientôt une maturité qui le fit rechercher de tous les partis. Le *Globe* le compta au nombre de ses collaborateurs les plus assidus. A ce titre, il fut un des signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances et, le 30 juillet, il publia dans ce journal un article fort remarqué dans lequel il offrait, sous le nom du duc d'Orléans, la solution qui devait être acceptée comme le plus sûr rempart contre l'anarchie.

A partir de ce moment commence la vie parlementaire de M. de Rémusat. Allié de la Fayette, parent de Casimir Périer, son libéralisme était depuis longtemps connu ; aussi, après la Révolution de juillet, les électeurs du collège de Muret (Haute-Garonne) l'envoyèrent-ils à la Chambre où il se montra décidé à résister à toute tendance excessive. Il appuya le ministère de Casimir Périer, combattit, en 1834, les associations et vota les lois de septembre. Quelques mois après, il alla siéger au centre gauche. C'est alors que s'établit, entre M. Thiers et lui, une affection que rien n'a pu jamais altérer. En septembre 1836, il fut nommé sous-secrétaire d'État à l'intérieur en remplacement de M. de Gasparin. Le 1er mars 1840, M. Thiers ayant été chargé de composer un nouveau cabinet, confia le portefeuille de l'intérieur à M. de Rémusat, qui le remit le 29 octobre suivant, lors de la rentrée de M. Guizot aux affaires.

Rejeté dans l'opposition dite dynastique, M. de Rémusat prononça plusieurs discours sur diverses questions, notamment sur l'incompatibilité parlementaire. Toutes les fois qu'il abordait la tribune chacun se laissait charmer par son esprit caustique, convaincre par sa logique vigoureuse.

Indépendamment de ses travaux à la Chambre, M. de Rémusat ne restait pas inactif. Profitant du repos que lui faisait la trop longue durée du cabinet Guizot, il publia ou réédita certains ouvrages qui suffiraient pour sauver sa mémoire de l'oubli. Dans le nombre, nous citerons ses *Essais de philosophie*, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Jouffroy, et *Abélard*, qui le fit entrer à l'Académie française, à la place de Royer-Collard, son maître et son ami. Rappelons encore quelques brochures et mémoires, un, entre autres, lu à l'Académie des sciences, sur la *Philosophie allemande*; un volume, *Mélanges (Passé et présent)*; enfin, des drames applaudis dans les salons, mais restés inédits : les *Croisés*, *l'habitation de Saint-Domingue*, une *Saint-Barthélemy*.

Le 23 février 1848, Louis-Philippe songea de nouveau à M. de Rémusat pour en faire un ministre. Il était trop tard. Le lendemain, la révolution éclatait.

Le département de la Haute-Garonne envoya M. de Rémusat à la Constituante; en 1849, les mêmes électeurs le choisirent comme député à l'Assemblée législative. Là, il se montra opposé à la politique de l'Élysée, et, le 2 décembre, il fut incarcéré d'abord, expulsé ensuite. Son exil ne dura que quelques mois.

Depuis 1852, et jusqu'au jour où M. Thiers a fait appel à son dévouement, M. de Rémusat a employé les loisirs que lui créait la politique aux travaux qui avaient occupé sa laborieuse jeunesse.

Saint-Anselme de Cantorbery, *Bacon, sa vie et son temps*, montrent l'écrivain infatigable, l'historien impartial, le philosophe profond. En outre, M. de Rémusat a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont il est encore un des précieux collaborateurs, le Souvenir de son *Voyage en Italie*, en 1865.

Tel est l'homme que M. Thiers vient d'appeler au ministère des affaires étrangères. Peu d'existences ont été plus remplies que la sienne; aucune ne l'a été plus honorablement. Aussi le pays tout entier a-t-il accueilli avec une extrême faveur la nomination de M. de Rémusat, qui a donné tant de preuves de libéralisme et de probité politique.

Mieux que personne, en effet, M. de Rémusat, ce vétéran de nos luttes parlementaires, mais jeune encore par le patriotisme, dont le nom est partout respecté, peut aider le Chef du pouvoir exécutif dans l'œuvre de régénération et de salut qu'il a entrepris.

Cette fois, on peut vraiment dire que nous arrivons à un ministère d'honnêtes gens.

G. MONTGAUZY.

LA POINTE-A-PITRE

Les désastres semblent s'acharner sur cette jolie petite ville de la Pointe-à-Pitre, chef-lieu de la Grande-Terre dans l'île de la Guadeloupe.

Elle se relevait à peine des ruines sous lesquelles le tremblement de terre de 1843 l'avait presque anéantie, lorsque l'incendie, ce fléau qui semble destiné à éclairer de ses rouges et sinistres lueurs l'histoire de l'an 1871, est venu à deux reprises, le 12 et le 18 juillet, la détruire une seconde fois.

Une première dépêche, venue de New York, nous fait espérer que l'hôpital, le tribunal, la régie, l'église et le théâtre sont sauvés, mais le reste de la ville n'existe plus. La ruine est complète, et on réclame à grands cris les secours de la mère patrie. Le ministre de la marine fait partir de Toulon l'*Amazone*, chargée de plus de 600,000 kilogrammes de vivres et de vêtements, de tentes, etc. Le courrier des Antilles doit avoir apporté déjà aux 16,000 habitants de cette malheureuse cité de quoi subvenir aux besoins les plus pressants.

Mais combien de temps faudra-t-il pour réparer ce nouveau désastre d'une ville française, ajouté à tant d'autres? La Pointe-à-Pitre, malgré le difficile accès de son beau port, est courageuse, active. Sa population est une des plus commerçantes, la plus industrieuse peut-être de nos Antilles. Elle ne sera pas longtemps à relever ses maisons et ses magasins incendiés; mais il faut que la France entière oublie un moment ses propres misères pour penser à sa colonie; il faut que, si on l'a crue assez riche pour payer ses défaites, elle montre au monde qu'elle l'est toujours assez pour secourir ses enfants, même quand ils sont séparés d'elle de toute l'immensité de l'Atlantique. La charité nationale aura un effort à faire de plus, mais elle le fera.

MAC VERNOLL.

PREMIÈRE SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

La première séance du Conseil municipal de Paris a eu lieu le vendredi 4 août, au palais du Luxembourg.

Après la constitution du bureau, M. Vautrain, élu président, a prononcé une courte allocution dans laquelle il a remercié ses collègues de leurs votes sympathiques. Il a affirmé en même temps les dispositions conciliatrices de tous et le désir de chacun de se renfermer dans les questions purement administratives.

Administrativement nos édiles ont bien assez affaire pour que l'envie ne leur vienne pas d'embarrasser les discussions de compétitions et de passions politiques.

M. Léon Say, le nouveau préfet de la Seine, qui a pris la parole après le président, doit le leur avoir suffisamment démontré, en résumant d'une manière claire et précise, l'exposé contenu dans le mémoire qui avait été remis par ses soins aux conseillers municipaux pendant la séance préparatoire qui la veille, avait précédé cette réunion officielle.

Le mémoire de M. Léon Say propose au Conseil :

1° D'arrêter à la somme de 313,322,324 francs la dette de la ville de Paris vis-à-vis du Crédit foncier, et de rendre définitivement libres les 97,547,128 francs à provenir de l'emprunt 1869 ;

2° D'emprunter une somme de 350 millions ;

3° D'autoriser la création, en 1871 et en 1872, d'une dette flottante de 60 millions.

Que voulez-vous ? — Il faut bien payer les folies de M. Haussmann, les dépenses du siège et les excès criminels de la Commune.

Dans le nouveau conseil municipal de Paris, les partis se sont déjà groupés. Ainsi forment comme à la Chambre il y a une droite qui, d'après le *Gaulois*, se compose de MM. Paymal, Puteau, Gouin, Christofle, Siglier, Dehaynin (Félix), Delzant, Joubert, Thorel, Frébault, Arrault, Moliblanc, Martial, Bernard, Tranchant, Fremyn, Meunier, Bonnet-Aubertot, Dubief, O'Imet, Perrin, Louvet, Riant, Hondelet, Binder, Adolphe Adam, Loiseau, Vautrain, Callon, Desouches, Léon Thomas ;

Un centre droit réunissant : MM. Bouvery, Preslat, Lavocat, Topart, Depaul, Leleux, Leclerc, Breton, docteur Blanche, Dehaynin (Albert) ;

Une gauche composée de : M. Jobbé-Duval, Bonvalet, Allain-Targé, Lockroy, Clémenceau, Motin, Marmottan, Braleret, Richard Métivier, Chevallier, Loiseau-Pinson, Vauthier, Cantagrel, Séraphin, Dupuy, Hane, Denizot, Collin, Combes, Piat, Trélat, Ferré, Murat, Jacques, Gille, Baudouin, Gavrel ;

Un centre gauche, dont les sièges font face au fauteuil du président et dont font partie : MM. Dumas, Perinelle, Beudant, Wattel, Rigaut, Raynal, Léveillé, Prétet, Férol.

Rétablir les finances de la ville de Paris est une œuvre ardue à laquelle nos magistrats municipaux, qu'ils soient de la droite ou de la gauche, du centre gauche ou du centre droit, feront bien de travailler avec toute l'ardeur de leur patriotisme. Qu'ils travaillent donc tous et à la besogne faite les électeurs sauront reconnaître les bons ouvriers.

M. V.

LE VOYAGE DE ROSINE (1)

NOUVELLE

I

Rosine était une meunière de la Touraine, blanche comme la farine de son moulin, colorée comme les roses de son parterre, belle, grassouillette, à la peau de satin, à l'œil vif et noir, au pied petit, à la main fine et potelée, à la taille souple et ronde.

Quand, le dimanche, elle se rendait à la grand'messe, vêtue de sa robe couleur gorge de pigeon, avec son beau fichu de soie et ses grandes coiffes barbelées de riche dentelle, tous les garçons faisaient la haie sur son passage poussaient des soupirs qui, réunis, eussent fait marcher les ailes du moulin, et ne manquaient jamais de lui dire, chapeaux bas.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des gens de lettres.

Les uns :

— Bonjour, Rosine.

Les autres :

— Bonjour, belle meunière.

La meunière souriait, pour montrer ses jolies quenottes; mais œillades, soupirs et saluts laissaient son cœur indifférent, froid et insensible.

Rosine était de roc!

C'est que la meunière ne se contentait pas d'être avenante et belle, d'avoir un pied petit, une main fine et une taille de princesse, elle possédait avec tout cela, sur le coteau, un moulin plus achalandé à lui seul que tous les moulins de la contrée, une pièce de vigne, qui produisait un joli vin paillé dont on se disputait la possession de dix lieues à la ronde, et, dans la vallée, une maisonnette charmante, enfouie sous les fleurs, avec un enclos entouré d'un grillage vert, et deux fortes mules qui valaient, pour le moins, chacune douze cents francs!

Aussi tous les villageois, magister en tête, pas mal de citadins, pharmaciens, gros marchands, petits rentiers et même gens de robe, comme greffiers et huissiers, — tous personnages qui savent l'arithmétique, — faisaient-ils le siége de cette gentille forteresse, caressant l'espoir de mettre à mal ce cœur qui refusait de se rendre et ces richesses si bien gardées.

Du soir au matin, sacs de pralines, gros bouquets et billets doux pleuvaient, drus comme grêle, dans la maison aux barreaux verts. Rosine croquait les dragées, mettait les fleurs à son corsage et jetait les billets doux au vent sans les lire. Rosine n'avait que faire, ma foi! de la prose entortillée des paysans grossiers et avares, des déclamations emphatiques des marchands de Chinon, de Bourgueil, de Langeais ou de l'Isle-Bouchard, des phrases édulcorées des apothicaires et des bouquets à Chloris que MM. les greffiers et les huissiers copiaient dans quelque almanach des Muses acheté chez un bouquiniste de Tours; elle avait d'autres visées, la meunière, et des ambitions bien autrement élevées!

Ajoutons de suite, pour n'y plus revenir, que Rosine, pas encore majeure, était à peu près libre de sa personne et de ses biens par la mort de son père et de sa mère, arrivée deux ans auparavant.

Quel rêve faisait donc Rosine?

Celui de toutes les provinciales naïves, celui de toutes les villageoises ignorantes : Paris!

Paris, c'est-à-dire les joies et les plaisirs inconnus, les fêtes, les spectacles, le luxe, les toilettes brillantes, les succès, les hommages, un amoureux au langage distingué, à la tournure élégante, portant des bottes vernies, des gants beurre frais, du linge de batiste, des cravates de soie, des habits de drap fin et des moustaches en accroche-cœur. Une gravure de mode, quoi!

Pauvres innocentes! Rosières au village, elles finissent à Paris comme Manon-Lescaut ou la Dame aux Camélias!

La femme serait-elle donc, ainsi que l'a décidé certain concile peu galant, dépourvue d'âme, c'est-à-dire d'intelligence?... La nature, en la créant, n'aurait-elle eu qu'un but : faire une poupée!

Et cependant Rosine possédait mieux que la jeunesse, mieux que la beauté, mieux que la richesse! Elle possédait ce qui remplace tout cela : un amoureux sincère, un cœur dévoué, loyal et brave, mais timide comme tous ceux qui sont vivement et sincèrement épris. Hélas! cet amoureux, jeune, beau garçon et taillé en hercule, n'avait ni moustaches en accroche-cœur, ni gants beurre frais; ses bottes vernies étaient de gros souliers ferrés, et ses habits les plus élégants des vestes de bure ou d'épais drap gris; il portait gaillardement trois cents livres sur ses larges épaules, mais manquait complétement de ce *chic* qui est le propre des jeunes messieurs du boulevard des Italiens; son langage était vrai, mais émaillé de forts accrocs à la grammaire et de pittoresques patoques. Ces légers défauts, me dira-t-on, sont bien insignifiants au village et n'empêchent nullement de vivre longtemps et heureux.

C'est aussi mon avis!

Telle n'était pas cependant l'opinion de la belle meunière, qui, tout en reconnaissant que Georges — c'est le nom de son amoureux — possédait de solides qualités et un dévouement absolu à sa personne, le proclamait lourdaud, commun de tournure et trivial de langage. C'était un âne qui devait se contenter de brouter le chardon, mais auquel était interdit le parfum des roses!

Pour un peu, elle eût dit, comme la Marinette du *Dépit amoureux* :

> . . . Ardez le beau museau,
> Pour nous donner envie encore de sa peau!

Georges n'était point cependant un amoureux à trop dédaigner. Il était propriétaire de bon bien au soleil, qui rapportait six cents francs par an, nets d'impôts; et, s'il dirigeait le moulin de Rosine, c'était tout simplement par amour pour la belle meunière et pour se rapprocher d'elle.

Rosine y trouvait son compte : il travaillait comme deux pour éviter la présence d'un rival, et écartait les galants trop hardis, que ses poings vigoureux tenaient à distance.

Du même sac, la meunière tirait deux moutures : profit et tranquillité!

Un beau jour, tourmentée par son désir, l'ambitieuse Rosine prit le parti d'abandonner le moulin aux soins de Georges et de venir à Paris. Elle fit sa malle, mit dans son sac de voyage un joli magot de pièces d'or, et prévint Georges qu'il eût à tenir prête, pour le jour suivant, la carriole qui devait la conduire à Tours. De là, le chemin de fer la mènerait tout droit à Paris.

Le soir étant arrivé, elle se mit au lit avec l'intention de s'endormir aussitôt, afin d'être plus vite au lendemain; dans ce but, elle éteignit sa lumière, ferma ses paupières avec une telle volonté que, cinq minutes plus tard, le souffle régulier qui s'échappait de ses lèvres annonçait que son âme était dans le pays des songes.

Quant à Georges, triste, inquiet, préoccupé du voyage de Rosine, il oublia de se coucher, et les voisins entendirent toute la nuit le tic-tac du moulin.

II

ROSINE EST A PARIS!

Mais en descendant de wagon, elle est bien embarrassée : elle ne sait où aller.

C'est le soir; le temps est triste et pluvieux, et la grande ville lui semble empreinte de deuil.

Un facteur de chemin de fer vient à son secours : il charge sa malle sur une voiture et dit au cocher de conduire la voyageuse à l'hôtel.

— Quel hôtel? demanda le cocher.

— Celui que vous voudrez.

— Ma foi, se dit l'automédon, ma remise est aux Batignolles, je déposerai cette belle fille sur la route.

Et il la conduit dans un hôtel du faubourg Montmartre.

En route, Rosine regarde à travers les portières de la voiture, et quelques désillusions viennent l'assaillir. Elle voit de superbes maisons, d'éclatantes lumières, de brillants magasins, mais nulle part les beaux messieurs dont elle rêve la conquête, ces élégantes dames sur lesquelles elle veut prendre modèle, elle ne voit que des fiacres boiteux, marchant plus lentement que les mules de sa carriole, des piétons et des chiens qui barbotent dans le macadam délayé par la pluie.

Arrivée à l'hôtel, on la met dans une petite chambre froide et mal meublée, au quatrième étage. Nos lecteurs savent peut-être ce que sont les chambres des hôtels de troisième ordre : un lit fort dur, une commode dont les tiroirs ne ferment pas, quelques chaises dépareillées, une table de nuit qui date de 1810 et un secrétaire boiteux. La fenêtre est garnie de rideaux passés de couleur, les carreaux de vitre sont sales; la porte d'entrée, donnant sur un corridor commun à d'autres chambres, est mal close, laisse passer l'air humide et le vent, et ne ferme pas à l'intérieur.

Rosine a peur, et de plus elle a faim : elle n'ose ni se coucher, ni demander à souper. Cependant la fatigue l'emporte, elle se barricade du mieux qu'elle peut, se couche et dort d'un sommeil troublé par d'étranges visions; elle se réveille vingt fois dans la nuit, croyant voir dans sa chambre des voleurs et des assassins.

Enfin le jour arrive, amenant avec lui le bruit et le brouhaha de l'immense cité; roulement des voitures, grincements des lourds chariots chargés de matériaux, claquements de fouets et cris matinaux de toutes sortes obligent Rosine à se lever. Elle veut regarder au dehors, mais la fenêtre donne sur une étroite cour intérieure privée d'air, de lumière et de soleil; elle n'aperçoit que quatre murs sombres auxquels pendent des toiles d'araignées et des immondices amoncelées par le temps; l'élévation lui donne le vertige.

Ah! ce n'est plus là son charmant réveil habituel!

A la place des arômes vivifiants des champs, des parfums que la brise empruntait aux fleurs de son jardin et lui apportait dès qu'elle ouvrait ses persiennes, elle ne respire que des odeurs fétides et les écœurantes émanations des cuisines; à la place du chant des oiseaux, du cri joyeux de l'hirondelle qui perchait sur le rebord du toit de la maisonnette, elle n'entend que des cris rauques et des clameurs dont le sens lui échappe; à la place d'horizons lointains, traversés çà et là par de la verdure, des fleurs, des coteaux couverts de riches moissons, des bois au feuillage multicolore, d'un ciel pur et lumineux, elle ne voit que de hautes murailles, grises et sales et des cheminées qui lui cachent le ciel.

— Est-ce donc cela Paris? se demande-t-elle toute songeuse.

Elle voudrait sortir et n'ose quitter sa chambre.

A dix heures, le maître de l'hôtel, armé d'un grand registre, vient lui demander ses nom, prénoms, âge et qualité, le lieu de sa naissance et celui d'où elle vient.

— Pourquoi tous ces renseignements? demanda Rosine.

— Mais pour les inscrire sur mon registre. Je ne peux recevoir personne dans mon hôtel sans que ces indications y soient inscrites et communiquées ensuite à la préfecture de police.

Ce simple mot : *police!* a le don d'effrayer les provinciaux timides, les villageois surtout, qui ne connaissent d'autre police que celle exercée dans leur village par le garde champêtre, personnage habituellement assez débonnaire; il évoque dans leur imagination l'idée de vols, de meurtres, de suspicions honteuses, de perquisitions pénibles qui peuvent les atteindre, de quelque chose de mystérieux et de terrible.

Rosine est effrayée, et l'hôtelier, qui s'aperçoit de sa terreur, s'imagine qu'il donne l'hospitalité à quelque fille dont la conscience n'est pas tranquille; il se propose d'avoir l'œil sur elle.

Cependant, comme Rosine est bien nippée, que sa malle entr'ouverte laisse voir maints objets de valeur, et que, en somme, il est hôtelier avant d'être officieux de la police, il lui demande si elle ne veut pas déjeuner.

— Vraiment si, répond Rosine.

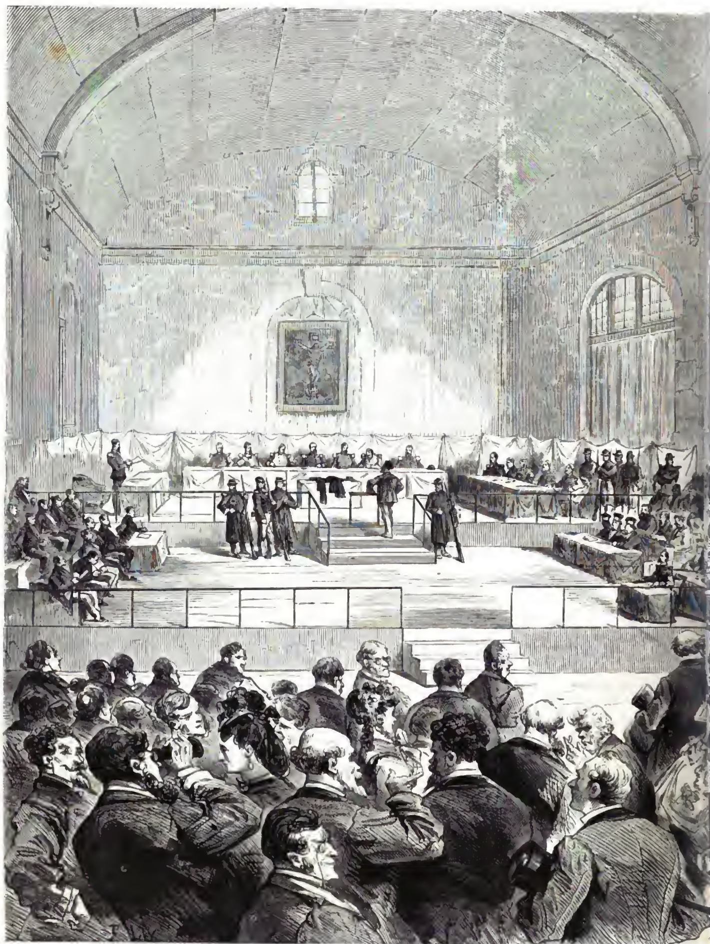
— A table d'hôte ou dans votre chambre?

— Dans ma chambre, dit la meunière qui ne sait trop ce que peut être une table d'hôte.

Le déjeuner réconforte Rosine et apporte à son cerveau des idées plus riantes; il lui semble que le soleil luit au dehors, et, comme elle n'est pas venue à Paris pour rester enfermée dans une triste chambre d'hôtel, elle descend, demande une voiture et se fait conduire au jardin des Tuileries qui est, lui a-t-on dit, le rendez-vous de la bonne compagnie.

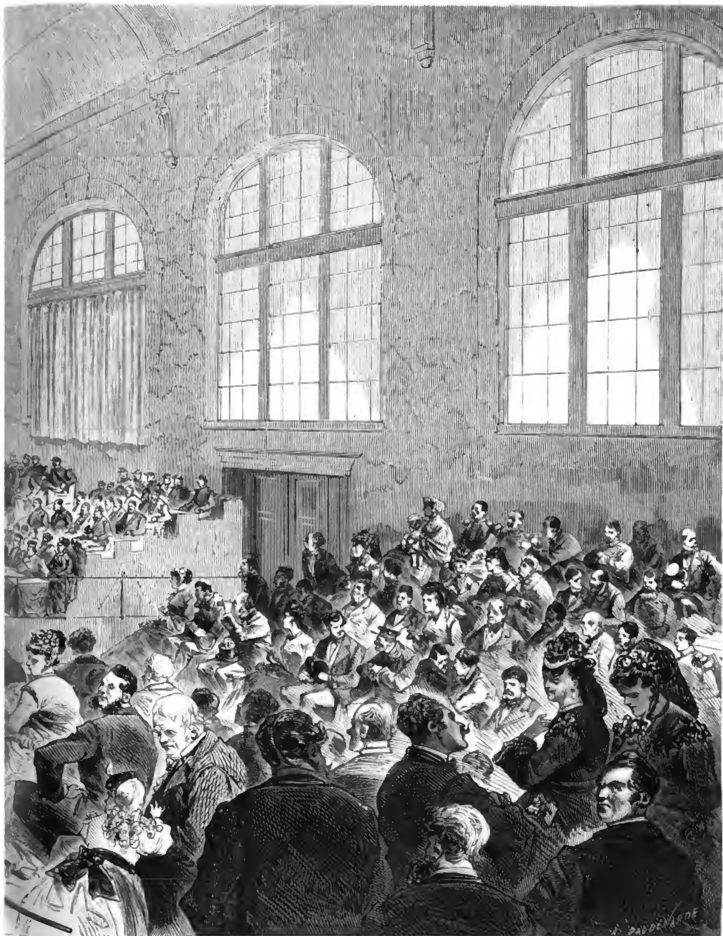
III

Certes le jardin des Tuileries est fort beau, mais il n'est pas exclusivement le rendez-vous de la bonne compagnie. A côté des mères de famille qui viennent y conduire ce joli régiment de babys blonds et roses, ces charmantes fillettes qui n'ont plus que quelques pas à faire dans la vie pour être de belles demoiselles, se glissent pas mal de personnages interlopes, gens distraits, qui prennent la poche d'autrui pour la leur, cocodettes à toilettes tapageuses, vieilles drôlesses plus dangereuses pour la jeunesse, l'ignorance et la crédulité que les détrousseurs de grande route, godelureaux, à l'œil vif, en quête d'aventures; tous ces gens et bien d'autres, font, à certaines heures de la journée, du jardin des Tuileries leur promenade favorite, parce qu'il



PREMIÈRE SÉANCE DU TROI

VERSAILLES. — Salle du manège des Petites-Écuries. — (Dessin de M. Lix



ÈME CONSEIL DE GUERRE

d'après le croquis de M. Desroches-Valnay. — Voir notre *Courrier du Palais.*

est à ces heures très-fréquenté par les provinciaux et surtout par les provinciales.

Rosine, avec sa toilette originale, ses grandes coiffes, est d'abord prise pour une bonne de riche maison, et, comme elle est jolie — mieux que jolie! — séduisante! qu'elle a un air naïf, étonné, curieux, on la regarde beaucoup et l'on vante sa beauté et ses attraits, — et cela tout haut ; de la part de quelques messieurs, et dans des termes qu'elle ne comprend guère, mais qui flattent son amour-propre et chatouillent agréablement sa vanité. Cependant, avec un peu d'attention, promeneurs et promeneuses finissent par reconnaître que nul enfant n'est confié à sa garde, et qu'elle est seule. Que peut faire cette belle villageoise, seule, aux Tuileries? Pour certains adeptes du lieu, poser la question, c'est la résoudre. Personne n'est plus apte que le Parisien et la Parisienne à dire, au premier aspect, ce qu'est une inconnue qui surgit tout à coup, et, si rouées que soient certaines créatures, si habiles qu'elles puissent être à dissimuler leur condition et leur état social, il est à peu près impossible qu'elles jouent la candeur, la naïveté et l'innocence au point de tromper l'œil exercé du Parisien. Il y a dans la tournure, dans le maintien, dans le regard de toute la femme quelque chose qui trahit son but et parfois même sa pensée.

Pour tous et pour toutes, la belle meunière est une fille simplette égarée aux Tuileries. Quel joli appât pour les coureurs d'aventures, les messieurs qui collectionnent les montres et les porte-monnaie, et les horribles mégères qui se font appeler Mme la baronne de Saint-Albe ou Mme la comtesse de Montplaisir!

Alors la chasse commence.

On débute par un salut respectueux, un sourire, une question insidieuse. Prends garde, jolie colombe! le vautour ou la pie-grièche va étendre sur toi ses serres aiguës! fuis au plus vite, sans regarder derrière toi, — ou bien réfugie-toi à l'abri du bicorne de quelque honnête sergent de ville, ce protecteur de la vertu!

Rosine reçoit les saluts et les sourires; elle est heureuse de ces politesses, la pauvre innocente! Les questions vont bientôt surgir, et c'est là qu'est le péril, car la simple réponse brise la glace et établit de suite une promiscuité fort dangereuse. C'est l'engrenage terrible qui, lorsqu'il s'est emparé de sa victime, l'emporte au milieu des rouages de fer, et ne rend qu'un cadavre!

La belle meunière, sans s'en douter, échappe au danger en s'asseyant à côté d'une dame d'un âge respectable et dont la toilette semble indiquer une femme comme il faut. Mais âge et toilette ne signifient rien à Paris.

Bientôt la conversation s'engage entre les deux voisines, d'abord banale, puis plus intime.

La dame à l'âge respectable admire le costume pittoresque de Rosine; elle loue le bon goût de sa toilette, et, passant à sa personne, elle la complimente sur sa beauté, sur l'élégance de sa toilette, sur la petitesse de sa main, sur la blancheur de sa peau, sur la vivacité de son regard. D'après cette honnête personne, Rosine est une personne qui a droit à tous les hommages, à tous les succès.

Ces insidieuses paroles portent la joie dans l'âme de la meunière et la font rougir de plaisir. L'oreille est toujours le chemin du cœur!

Comment être discrète après de pareils compliments?

C'est impossible! Et Rosine n'a plus de secrets pour la bienveillante personne qui la flatte si adroitement; elle lui dit qui elle est, d'où elle vient; elle lui fait part de ses espérances, de ses désirs, de son ambition.

— Je ne saurais trop vous encourager dans cette voie, ma mignonne, dit l'inconnue, une belle personne comme vous n'est point faite pour vivre au village au milieu des rustres et des petits bourgeois. Votre place est à Paris, dans le monde élégant, admirée et distinguée, au sein des fêtes et des plaisirs dont vous serez bientôt la reine. Vous brillerez au premier rang; vous aurez chevaux et équipages, grand train de maison, riche hôtel; vos pieds fouleront de moelleux tapis; la soie, le velours, les dentelles, les riches cachemires, les perles fines et les diamants ont été faits pour rehausser vos charmes; tous les hommes seront esclaves à vos pieds, et jamais souveraine n'aura eu plus de puissance.

Rosine perd la tête.

— Ah! madame, s'écrie-t-elle, dites-vous vrai?

L'inconnue sourit; la proie qu'elle convoite est vraiment trop facile à saisir.

— Vous m'inspirez un profond intérêt et une grande sympathie, je veux aider à votre fortune et en être l'instrument. Laissez-vous guider par moi, je vous promets que tous vos désirs se réaliseront. Venez me voir demain, à trois heures, et ne vous inquiétez plus de l'avenir.

En même temps, elle remet à la meunière une carte sur laquelle celle-ci peut lire : « Mme la comtesse de Saint-Ernest, rue Saint-Lazare, n°...

— Une comtesse! murmure Rosine toute joyeuse.

— Faisons mieux, reprend la prétendue comtesse, qui semble se raviser, donnez-moi votre adresse.

— Rue du Faubourg-Montmartre, hôtel de ***.

— Très-bien; demain, vers dix heures, ma voiture et mes gens iront vous chercher et vous amèneront chez moi. Nous déjeunerons tête-à-tête et nous passerons la journée ensemble. J'espère que demain, à pareille heure, il y aura du nouveau pour vous.

Ah! madame la comtesse, que de reconnaissance!...

Du tout, du tout, ma chère belle, je n'en veux point. C'est moi au contraire qui vous en devrai pour l'excellente occasion que vous voulez bien me fournir d'aider à vos premiers pas dans le monde. Maintenant un bon conseil.

— Je vous écoute.

— Prenez une voiture et rentrez chez vous.

— C'est ce que je vais faire.

— A demain, ma mignonne!

— A demain, madame la comtesse.

Madame la comtesse de Saint-Ernest se lève et se dirige vers la place de la Concorde. Quant à Rosine, elle va sortir par l'une des portes qui donnent rue de Rivoli et prendre la première voiture qu'elle rencontrera.

Mais au moment où les deux femmes se séparent un vieux monsieur, assis de l'autre côté de l'arbre au pied duquel s'abritaient Rosine et madame de Saint-Ernest et qui a entendu toute la conversation, quitte sa place et suit la meunière.

Celle-ci va franchir la grille; le monsieur l'aborde.

C'est un homme de soixante-cinq ans environ; il s'appuie sur une canne et porte à sa boutonnière la rosette d'officier de la Légion d'honneur, ses traits sont sévères mais bons, et ses grosses moustaches blanches dénotent un ancien militaire.

— Mademoiselle Rosine, un mot s'il vous plaît.

— La meunière s'arrête, bien étonnée de s'entendre interpeller par son nom.

L'homme aux moustaches blanches reprend :

— J'ai entendu votre conversation avec la comtesse de Saint-Ernest. Celle-ci n'est pas plus comtesse que je ne suis ministre du schah de Perse; quant à vous, ma chère demoiselle, vous êtes d'une simplicité tellement pyramidale qu'il a fallu que je vous regarde à plusieurs reprises pour être convaincu de votre loyauté. La Saint-Ernest est une coquine comme il en pullule dans tout Paris. Tâchez de me comprendre : si vous mettez les pieds chez elle, si vous la revoyez, vous êtes perdue; votre sagesse et votre innocence sombreront dans cette compagnie. Croyez-moi, retournez dans votre village, épouser quelque brave garçon et ne revenez jamais à Paris; l'air de cette ville est malsain pour les personnes qui vous ressemblent et qui professent les idées ambitieuses qui vous animent. Je n'ai pas l'habitude de jouer à l'ange gardien et à la Providence, mais je n'ai pu résister au désir de me mettre à l'encontre de la mégère que vous venez de quitter et de vous sauver du grand péril au devant duquel vous couriez joyeusement.

ARMAND LAPOINTE.

(La suite au prochain numéro.)

COURRIER DU PALAIS

Je ne me donne même pas la peine de chercher dans les procès jugés cette semaine quelque cause bonne à recueillir pour ma chronique : tout intérêt s'efface devant la solennité exceptionnelle de l'affaire capitale de la Commune. Hier, lundi, a eu lieu la première séance du 3e conseil de guerre, et dix-huit accusés, dix-huit membres de la Commune ou du trop fameux comité central, sont venus s'asseoir sur le banc pour y rendre compte de leurs faits et gestes. La justice va pouvoir enfin faire la lumière dans ce chaos, et un examen froid, impartial, sévère, inexorable, s'il le faut, va donner une direction plus équitable à des colères trop légitimes pour n'être pas, ou pour ne pas paraître parfois, empreintes de passion. L'indignation, en présence de crimes qui ne sont que trop constatés, d'actes sanglants qui ont révolté toutes les consciences, l'indignation est permise, l'indignation est nécessaire, elle console et relève les esprits, elle frappe d'impuissance les aspirations follement ambitieuses qui s'égarent dans de pareils chemins; l'indignation d'ailleurs est un magnifique élément moral, c'est « l'envers de l'enthousiasme et son complément, » a dit un homme de beaucoup d'esprit et de bon sens; enthousiasme pour le bien, indignation contre le mal, cela va fort bien ensemble, mais l'indignation serait un pitoyable élément judiciaire; d'abord elle ébranle trop nerveusement la calme raison, puis elle ne tient nul compte des degrés du crime.

Un avocat, un grand avocat, me disait un jour, à ce propos : « Il vous est arrivé hier de voir un hercule du faubourg abuser de sa force pour frapper cruellement un faible petit enfant; il vous arrive aujourd'hui d'être témoin d'un assassinat prémédité; le sang coule et il y a mort d'homme; hier, comme aujourd'hui, l'indignation vous serre la gorge, vous monte au cerveau; êtes-vous bien certain que cette indignation n'ait pas été la même pour ces deux actes si différents devant la loi et devant le juge? »

Voilà pourquoi, il faut le juge qui examine, qui sépare l'innocent des coupables, et qui encore, parmi ces derniers, établit des distinctions, détermine des degrés; il faut le juge, toujours le juge. Or, le jour du juge est venu.

Presque tous les noms des accusés réunis devant le troisième conseil de guerre ont obtenu une triste célébrité qui date des jours néfastes de la Commune. Au bas de tous les récits de meurtres, de pillage, d'incendie, de cynisme cruellement indifférent, se trouve un de ces noms pour signature. La première séance, consacrée à la lecture des dix-huit rapports particuliers à chacun des accusés, nous a donné ainsi un historique complet de cette période effrayante, pendant laquelle on a jugé sans justice et sans juges, pendant laquelle on a exécuté sans jugement, pendant laquelle le crime est devenu l'autorité. Sans doute, les chefs ne sont pas tous là; les uns comme Raoul Rigault, comme Delescluze, comme Millière, sont morts, et c'est ce que la plus intelligente compassion pouvait leur souhaiter de mieux; d'autres ont pu se cacher, fuir à l'étranger; mais tout l'esprit de la commune est là, devant le conseil de guerre: Ferré, le remplaçant de Raoul Rigault à la préfecture de police, ordonnancé des fusillades auxquelles il aurait présidé en personne; il aurait fait *badigeonner* de pétrole les murailles du Palais-de-Justice et de la Préfecture de police; il aurait écrit et signé cette fameuse dépêche: « faites flamber finances et venez nous rejoindre », le laconisme du télégramme donne le frisson. Il aurait enfin conduit et commandé le peloton d'exécution dont le feu (irrégulier) a frappé de mort les otages enfermés à la Roquette... Je m'arrête car j'ai peur d'oublier, comme j'ai peur de me souvenir!

Dans la seconde séance, celle d'aujourd'hui mardi, Ferré a été interrogé. Il a paru d'abord vouloir s'en tenir au système qu'il a adopté dans l'instruction, celui de ne pas répondre, de ne pas se défendre; mais bientôt, il a risqué des dénégations formelles sur les faits les plus graves, tels que les ordres d'incendie, et sa participation directe aux exécutions; cela l'a

amené à contredire les témoins qui ont déposé contre lui et à parler...... beaucoup trop, pour un accusé qui refuse de répondre. C'est un homme d'une taille au-dessous de la moyenne, mais la vivacité de ses mouvements annonce une vigueur nerveuse peu commune. Il ne s'est pas emporté, il n'a pas été violent comme on s'y attendait; mais il a causé dans l'auditoire une impression pénible par sa façon de rire. Il a fini par déclarer, qu'après avoir entendu les témoins, il se déciderait peut-être à prononcer lui-même sa défense, car il n'a pas voulu choisir de défenseur, et un avocat du barreau de Versailles, Me Marchand, a été désigné d'office pour l'assister.

Demain, la troisième audience, et c'est Assi qui va être interrogé.

Il est bien entendu que je suppose toujours que mes lecteurs connaissent déjà les comptes rendus, ne pouvant moi, vous donner ici que des impressions, toujours un peu tardives, puis Urbain, puis Billioray, puis Jourde, le financier de la Commune : celui-là a fait un véritable tour de force, il a payé quarante sept millions, il n'en a reçu que quarante trois et la balance est exacte, de sorte qu'on ne saurait l'accuser d'avoir abusé de ses caisses; on a pourtant bien trouvé dans la doublure de son gilet des billets de banque dont il s'était muni pour *filer en Amérique!* Il convient qu'il les a pris aux deniers publics de la Commune; mais cela ne rend que de quelques mille francs plus miraculeux encore le bilan qu'il a établi. Il y a malheureusement dans ce fait quelque chose de plus grave qu'un alignement de chiffres plus ou moins habile, l'accusation ne doute nullement de la sincérité des calculs, mais elle croit que la Commune a eu d'autres ressources dont elle ne veut pas parler, — et pour cause! — Jourde ne s'est pas encore expliqué sur ce point, mais il a raconté qu'on lui avait proposé cinquante millions s'il voulait donner les tableaux du Louvre en garantie, et qu'il avait répondu par un refus. A l'audience il dira peut-être qui lui a fait cette offre, et alors nous ne serons probablement pas très-éloignés de savoir de qui il a accepté les quatre millions qui figurent dans ses dépenses payées sans figurer dans ses recettes. Ce Jourde, un homme très-intelligent, l'accusation lui rend pleine justice à cet égard, est un grand jeune homme mince, dont la chevelure et la barbe sont d'un blond un peu ardent et raisonnablement bouffues; sa figure est longue et rappelle un type britannique. Nous ne connaissons encore ni sa voix ni son geste, mais sa tenue dénote une certaine distinction. Hier et aujourd'hui, pendant l'audience, ses coaccusés se communiquèrent entre eux leurs impressions, à voix basse, bien entendu, mais avec une certaine animation railleuse. Jourde a été un des deux ou trois mélancoliques de la troupe.

Le peintre Courbet, lui aussi, est resté calme, silencieux et songeur. C'est Me Lachaud qui le défendra, et il faut dire que les *on dit* avaient singulièrement exagéré à son égard la gravité des charges. Jourde sera défendu par Me Carraby, Régère par Me Dupont de Bussac. Mais n'allons pas trop vite! nous vous dirons tout cela dans notre prochain courrier.

Hier mardi, nous avons eu les premières escarmouches entre Me Dupont de Bussac, Me Manchon et M. le lieutenant-colonel Gaveau, qui occupe le siége du ministère public avec le titre de commissaire de la République. Cela a même été assez *raide*, comme on dit aujourd'hui. Les comptes rendus vous ont reproduit la scène.

Mais parlons un peu de la salle des séances qui, il y a quinze jours, était encore le manége des *Petites-Écuries*. Quatre-vingts ou cent mètres de longueur sur vingt ou vingt-cinq mètres de largeur, pouvant contenir deux mille personnes : juges, accusés, journalistes, avocats, hauts fonctionnaires, simples curieux sans privilége et curieux privilégiés; sur les murailles, les pierres de taille dessinant leurs grands parallélogrammes; pour plafond, une voûte en bois peint, percée à son sommet d'un vaste châssis vitré. Dans le fond, une haute estrade, autour de laquelle une tenture verte est drapée, le bureau des sept juges militaires, le bureau de M. le commissaire de la République et de son substitut, le bureau du greffier. On descend quatre marches, que gardent deux factionnaires, et l'on arrive à une estrade inférieure; à droite, les soixante-dix représentants de la presse française et étrangère : il y a des *reporters* anglais, italiens, américains, etc... A gauche, les accusés, leurs défenseurs et leurs gardes. Encore quatre marches à descendre et vous êtes au milieu des dames, avec quelques hauts personnages disséminés par-ci par-là; ce sont les curieux privilégiés, puis plus loin les témoins, puis plus loin le public debout — ô Beaumarchais!

Cette salle emprunte à sa simplicité même un caractère de sévérité tout à fait en rapport avec sa destination; — mais — vous le dirai-je, — elle est vide!

Il me semble en écrivant cela, que le reporter qui écrit invariablement et sans trop penser à ce que je fais « la foule assiége de bonne heure les portes de « la salle, et l'audience est tellement encombrée que « l'on étouffe... etc... » il me semble qu'aujourd'hui je commets un sacrilége en disant la vérité.

Et pourtant Versailles d'aujourd'hui ne ressemble plus au Versailles de l'année dernière; il y a dans ses rues et sur ses boulevards des passants et des promeneurs; on entend rouler des voitures, et, quand on entre dans un magasin, dans un restaurant, dans un café, marchands, commis ou garçons ne laissent pas trop paraître leur mauvaise humeur; ils commencent à comprendre que l'on peut les déranger quelquefois. Comment se fait-il donc que les Versaillais « n'assiégent pas les portes de l'audience? »

Et puis les Parisiens?... Ah! Versailles est encore loin de Paris, malgré les deux chemins de fer.

Mais voici l'heure du train, allons assister à la troisième séance.

PETIT-JEAN

LE CABINET NOIR (1)

C'est au cardinal de Richelieu qu'il faut, prétend-on, rapporter l'existence du Cabinet noir. Le célèbre vainqueur de la *journée des dupes*, pour qui tout moyen était licite pour arriver à ses fins, entouré d'ennemis comme il l'était, dut sans aucun scrupule couvrir de sa robe rouge la violation des correspondances.

« Le cabinet assurément, dit Tallemant des Réaux, donnait de l'exercice au cardinal, aussi dépensait-il fort en espion », non-seulement il entretenait à grands frais chez les souverains étrangers, mais à la cour même, où il faisait surveiller les courtisans, les hommes de guerre et le roi lui-même. « Le cardinal avait gagné sa cuisinière; on dit qu'elle avait quatre cent livres de pension », dit Tallemant en parlant du comte de Tréville, homme de guerre de ce temps là, qui à l'esprit le plus juste joignait le goût le plus délicat (2). « Richelieu s'était réservé l'ouverture de toutes les correspondances intéressant l'État, et Louis XIII n'en connaissait que ce que le cardinal voulait bien lui montrer, aussi à la mort de son ministre, le roi témoigna-t-il « de la joie de recevoir les paquets lui même » (3).

Les moyens les plus infâmes ne répugnaient pas à Richelieu pour en venir à ses fins, et Tallemant raconte que lui et la reine mère « faisaient venir des gens supposés, qui apportaient des lettres contre les plus grands de la cour. »

Richelieu s'était attaché un jeune homme d'Alby, nommé Antoine Rossignol, qui, d'après Tallemant des Réaux, « avait du talent pour déchiffrer les lettres. »

Sous Louis XIV, l'existence du Cabinet noir est authentiquement constaté, et pas plus les correspondances des ministres que celles des bourgeois n'étaient respectées: « Je voudrais bien savoir, mandait, le 17 novembre 1664, Mme de Sévigné à M. de Pomponne, ministre des affaires étrangères, si mes lettres vous sont rendues sûrement, » et plus loin, le 19 décembre 1664, « il y aurait à causer sur tout cela, mais il est impossible par lettre. » La même écrivait, le 18 mars 1671, à sa fille : « ... Mais je veux revenir à mes lettres qu'on ne vous envoie point, j'en suis au désespoir. Croyez-vous qu'on les ouvre? Croyez-vous qu'on les garde? Hélas! Je conjure ceux qui prennent cette peine de considérer le peu de plaisir qu'ils ont à cette lecture et le chagrin qu'ils nous donnent. Messieurs ayez soin de les faire cacheter afin qu'elles arrivent tôt ou tard. » « Je supplie, écrivait encore, le 18 novembre de la même année, l'inimitable marquise à Mme de Grignan : ceux qui se sont divertis à prendre vos lettres de finir ce jeu jusqu'à ce que vous soyez accouchée. On en veut aussi aux miennes; j'en suis au désespoir; car vous savez qu'encore que je ne fasse pas grand cas de mes lettres, je veux pourtant que ceux à qui je les écris les reçoivent : ce n'est jamais pour d'autres, ni pour être perdues que je les écris. » Et l'existence du Cabinet noir était tellement connue ou appréhendée, que Mme de Sévigné écrivait le 1er janvier 1671, à sa fille: « On ne peut en dire davantage par la Poste, » et le 25 janvier suivant, à son cousin, le comte de Bussy : « Je ne crois pas qu'il soit trop sûr d'écrire de certaines choses. »

La révocation de l'édit de Nantes donna de l'occupation aux honorables employés du Cabinet noir (1). L'existence de cette honteuse institution ne doit pas nous surprendre sous le règne d'un homme qui, subissant la néfaste influence de la veuve Scarron, de l'ancienne amie de Ninon de l'Enclos, avait ordonné les *Missions bottées* et les *Dragonnades*. Mme de Maintenon, comme dit l'histoire, ou *Mme de Maintenant*, comme l'appelait le peuple de Paris, a pris soin de nous apprendre de quelle façon, sous le règne du roi-soleil, on comprenait le respect dû à l'inviolabilité des lettres. Les princes de Conti, Louis-Armand et François-Louis, qui avaient été exilés pendant la campagne de Hongrie (1685) expédiaient fréquemment des courriers en France. « Le roi, écrit Mme de Maintenon à son frère, ayant voulu savoir ce qui les obligeait d'envoyer incessamment des courriers, on en a fait arrêter un; on a pris toutes les lettres et l'on en a trouvé plusieurs pleines de ce vice abominable qui règne présentement, de très grandes impiétés et des sentiments pour le roi, bien contraires à ce que tout le monde lui doit. » On peut juger, par la manière dont était traitée la correspondance de deux princes du sang, de quels égards était entourée la correspondance des simples particuliers.

Dans une lettre, en date du 10 mai 1783, qu'elle écrivait à Mme de Grignan, Mme de Coulanges, lui parlant du célèbre médecin Chambon (François, né à Grignan (1647-1733) emprisonné à la Bastille, où il fut détenu deux ans pour avoir pris la défense d'un seigneur napolitain qui y était enfermé), lui dit : « Moins il est coupable, plus sa prison sera longue... Cela vous paraîtra un peu énigme.... mais je n'ose en dire davantage de peur d'être à la Bastille. »

Sous Louis XIV, le Cabinet noir n'avait pas encore un service régulier, ce ne fut que sous la régence qu'il fut régulièrement organisé.

Sous Louis XV, quatre employés secrets de la lieutenance générale de police étaient affectés au service du Cabinet noir; « ils triaient, dit Mme du Hausset, les lettres qu'il était prescrit de décacheter et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure; ensuite on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude qui faisait fondre la cire sans rien gâter; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait et ensuite on la recachetait au moyen de l'empreinte. Voilà comme j'ai entendu raconter la chose. L'intendant des postes apportait les extraits au roi le dimanche. On le voyait entrer et passer comme le ministre pour ce redoutable travail (2). Décacheter les lettres n'était rien, lit-on dans le *Petit Moniteur* du 18 janvier 1870, le difficile était de les remettre dans leur état primitif. Le pain à cacheter n'offrait aucune difficulté, il cédait à

(1) Cette piquante monographie forme un chapitre de la nouvelle histoire de la *Poste aux lettres*, que M. Delamont vient de publier à Bordeaux. C'est un ouvrage très-complet et dont l'érudition n'est pas déparée par un bon choix d'anecdotes.

Si M. Delamont s'est, par convenance, arrêté à l'Empire, gardons-nous de croire que le Cabinet noir a été fermé pour cela. Il a fonctionné très-régulièrement, ainsi que le prouve d'ailleurs la publication des *Papiers secrets des Tuileries*, où se trouvent des détails fort curieux sur les procédés modernes.

(2) *Historiettes de Tallemant des Réaux*, éditées par Monmerqué. Paris 1861, 10 vol. t. II, p. 184; — p. 250.

(3) Id. 2me vol., t. III, p. 78.

(1) *Encyclopédie nouvelle* — Mot : CABINET NOIR.

(2) *Mémoires de Mme du Hausset*, femme de chambre de Mme de Pompadour. Paris, 1824. 1 vol. in-12, p. 63, 64.



LES RUINES DE PARIS. — Intérieur du palais d'Orsay. — La salle des séances du conseil d'État. — Dessin de M. Clerget, d'après phot. de M. Richebourg.



LE RETOUR DU SOLDAT. — (Composition de M. Edmond Morin.)

l'action de la vapeur d'eau qui l'amollissait, et la lettre pouvait être recachetée avec le même pain, insuffisant protecteur des secrets. Mais les lettres cachetées à la cire offraient plus d'obstacles; on commençait par prendre l'empreinte du cachet, pour fabriquer un cachet avec l'empreinte. On possédait des cires de tous pays et de toutes couleurs; et quand la lettre, une fois lue, était remise à son état naturel, il était impossible de voir qu'elle avait subi un acte de violence. »

Les mémoires de Mme du Hausset nous apprennent « qu'il y avait deux personnes, le lieutenant de police et l'intendant des postes qui avaient grande part à la confiance de Mme de Pompadour; mais ce dernier était devenu moins nécessaire, parce que le roi avait fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvrait. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusait et racontait à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses que contenaient souvent les lettres qu'on décachetait » (1). Dans un moment où Mme de Pompadour craignait d'être supplantée par une rivale, Jeannette (probablement Jeannel), intendant des postes, lui rendit, ainsi qu'elle le dit elle-même, « de grands services, en montrant au roi les extraits de la poste sur le bruit que faisait la faveur de Mme de Coislin » (2).

« Lors de l'exil des Parlements par le chancelier Maupeou (janvier 1771), le scandale des décachètements devint tellement manifeste, que les négociants de Rouen prirent le parti de ne plus fermer leurs lettres qu'avec des épingles » (3). « Le docteur Quesnay (médecin de Mme de Pompadour), plusieurs fois devant moi, dit Mme du Hausset, s'est mis en fureur sur cet *infâme* ministère, comme il l'appelait, et à tel point que l'écume lui venait à la bouche: « Je ne dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau. » disait le docteur. Il faut convenir que, dans l'appartement de la maîtresse du roi, il est étonnant d'entendre de pareils propos; et cela a duré vingt ans sans qu'on en ait parlé; « c'était la probité qui parlait avec vivacité, disait M. de Marigny (frère de Mme de Pompadour), et non l'humeur ou la malveillance qui s'exhalait » (4).

Louis XVI voulut abolir le Cabinet noir, mais son entourage, invoquant la raison d'État, obtint qu'il le conservât, bien que le roi ne laissât passer aucune occasion de s'élever contre un tel abus, qui le révoltait. Non-seulement à ce moment-là on ne respectait pas les correspondances, mais on ne reculait devant aucun moyen pour attenter à l'honneur et à la position des plus intègres citoyens; on poussait l'infamie jusqu'à envoyer des lettres et des réponses supposées. C'est de ce criminel moyen qu'on se servit à l'égard de l'honnête Turgot. « Les lettres et réponses étaient soigneusement ouvertes à la poste et portées au roi dans le travail régulier du secret des lettres, après avoir été mystérieusement communiquées à M. de Maurepas. La règle était, dit Dupont de Nemours (*en note*, p. 390), que le travail relatif à l'ouverture des lettres ne devait avoir lieu qu'entre le roi et l'intendant des postes, directeur du secret, et que nul ministre ne devait être instruit de ce qui se passait. Cette règle n'a jamais été observée à l'égard du ministre prédominant, car l'intendant des postes aurait trop tôt perdu sa place (5). »

Instruit par le roi des calomnieuses dénonciations portées contre lui, Turgot l'en remercia, lui demandant de ne lui laisser ignorer aucune accusation, promettant de les réfuter avec loyauté. Le roi lui répondit par écrit avec beaucoup de bienveillance; mais, pas plus que celles de ses sujets, les correspondances de Louis XVI n'étaient respectées, de telle sorte que la lettre du roi, donnée à un valet de chambre qui devait la remettre lui-même, n'arriva à Turgot que le troisième jour *par la poste*, après être passée sous les yeux de M. de Maurepas, dont Marmontel dit dans ses mémoires qu'il « regardait le par amour du bien public comme une duperie ou comme une jactance. »

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 63.
(2) Id., p. 111.
(3) *Encyclopédie Roret*. — Mot: CABINET NOIR.
(4) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 65.
(5) *Œuvres de Turgot*, éditées par (son ami) Dupont de Nemours. Paris, 1811, in-8°, t. I, p. 389, 390, 391.

Le 3 décembre 1780, l'intendant des postes, le baron Rigoley d'Ogny, en envoyant au lieutenant général de police Lenoir le rapport journalier, écrivait: « Je joins ici deux copies de lettres de la Douay, que j'*ay arresté*; je vous prie de les lire et de me mander si vous voulez que je les *laisse aller*. En ce cas, elles partiraient demain. Avez-vous remply votre projet, afin que de mon côté je fasse arrêter ces lettres s'il y en a » (1)? L'existence du Cabinet noir, que tous les *cahiers* avaient énergiquement flétri, ne doit pas être tenue pour la moindre des causes de la Révolution de 1789.

L'Assemblée nationale, qui devait proclamer l'inviolabilité du secret des lettres et édicter des peines sévères contre ceux qui le violeraient, avait, dès le 25 mars 1789, protesté, par sa noble conduite, contre les procédés des gouvernements précédents. Le Cabinet noir existait encore, puisque dans la séance du 15 du même mois, l'abbé Grégoire l'accusait de « supprimer des envois qui devaient être sacrés, quel qu'en fût le contenu » (2).

Dans la séance du 25 mars, le président de l'Assemblée, le duc de Liancourt, l'informa qu'il avait reçu de la Commune un paquet saisi dans la nuit du 22 au 23 sur le baron de Castelnau, ambassadeur de France à Genève, au moment où il passait le pont Royal, lequel paquet renfermait « trois lettres ouvertes et une cachetée à l'adresse de M. le comte d'Artois. » Le président ajouta « qu'il avait respecté l'inviolabilité du secret des lettres, qu'il ne s'est permis d'en lire aucune, et qu'ayant pris sur lui d'interpréter les sentiments de l'Assemblée, ne pouvant dans ce moment la consulter, il a renvoyé en présence de plusieurs de MM. les députés les paquets et le procès-verbal au comité permanent. »

L'Assemblée constituante, par ses décrets des 10, 14 et 29 août 1790, 10 et 20 juillet 1791, proclama le grand principe de l'inviolabilité des correspondances, et le code pénal de 1791 frappa de la dégradation civique les particuliers, et de deux ans de gêne les agents de l'autorité qui auraient violé le secret des lettres, ceux qui en auraient donné l'ordre, ou qui l'auraient exécuté; et, voulant entourer de toutes garanties l'inviolabilité du secret des correspondances, la Constituante, par la loi du 20 août 1790, prescrivit à tous les employés de la poste de prêter le serment professionnel.

L'Assemblée nationale donna elle-même à plusieurs reprises l'exemple du respect dû aux correspondances; citer les divers faits qui prouvent ce que nous avançons serait fastidieux (Affaires de la municipalité de Saint-Aubin, de Crosse, etc.). Nous rappellerons seulement que l'Assemblée fit rendre à leur destination, sans les avoir lues et après les avoir recachetées, deux lettres décachetées qui, dans un moment plein de dangers, lors de la fuite de Varennes, avaient été saisies aux Tuileries.

Pour être impartial, nous devons dire qu'on a prétendu qu'au moment où la noblesse française émigrée, et qui avait été déclarée suspecte de conjuration par l'Assemblée législative, ourdissait des complots contre la République, le Cabinet noir avait été rétabli dans le but de déjouer ces ténébreuses menées.

Le Directoire, qui avait à combattre des conspirations sans cesse renaissantes, crut pouvoir le faire par l'organisation d'une forte police; ce fut en vain, le remède devint pire que le mal, la corruption pénétra partout; les abus les plus révoltants se produisaient, la vénalité avait remplacé toute notion du droit, et le gouvernement qui remplaça les directeurs dut rappeler ses agents à l'observation des plus élémentaires principes de la justice et de la liberté. Le 26 vendémiaire an 10 (18 octobre 1801), le ministre des finances adressait la lettre suivante au commissaire central des postes:

« J'ai été informé, citoyen commissaire, qu'une autorité civile s'était permis de violer le secret des lettres. Le gouvernement, à qui j'en ai rendu compte, a fortement improuvé un acte aussi contraire aux

(1) *La Police dévoilée*, par Froment, ex-chef de brigade du cabinet particulier du préfet de police. — Paris, 1829, 3 vol. in-8°.
Dictionnaire de la Conversation. — Paris, 1853, t. IV, p. 133.
(2) *Moniteur* du 13 au 15 juillet 1789.

principes qu'il professe, et il a déclaré que quiconque s'en permettrait un semblable à l'avenir, serait poursuivi suivant toutes les rigueurs des lois; son intention est que vous défendiez aux directeurs des postes de déférer à aucun ordre qui compromettrait la fidélité du dépôt confié à leur probité. S'il pouvait arriver qu'on employât la force pour les y contraindre, vous leur recommanderez de le constater par un procès-verbal qu'ils vous adresseraient sur-le-champ, et que vous transmettriez aussitôt. Le gouvernement sera inexorable sur un genre de délit qui n'a pu appartenir qu'à des temps dont la situation actuelle de la République ne permet pas de craindre le retour (1).

« *Le ministre des finances*, GAUDIN. »

A ce moment, la nombreuse police de la France portait à la sécurité des correspondances des atteintes excessives. « En prenant (17 décembre 1801) les rênes de l'administration des postes, nous dit le directeur général La Valette, j'y trouvai établie la funeste habitude de livrer à la police de tous les coins de la France les lettres qu'elle réclamait comme suspectes. Je détruisis violemment cet abus, en éloignant de l'administration ceux des directeurs qui l'avaient commis, et du moins les secrets des citoyens ne furent plus prostitués à la pire espèce des hommes » (2).

Avec le gouvernement impérial revinrent les beaux jours du Cabinet noir; et ici nous céderons la plume à un témoin irrécusable et non suspect, quoique partial, qui va nous initier aux travaux du Cabinet noir sous Napoléon Ier: c'est Sa Majesté elle-même qui, par l'intermédiaire de son fidèle Las Cases s'exprime comme il suit:

« Quant au secret des lettres sous le gouvernement de Napoléon, quoi qu'on en ait dit dans le public, ON EN LISAIT TRÈS-PEU A LA POSTE, assurait l'Empereur; celles qu'on rendait aux particuliers, ouvertes ou recachetées, n'avaient pas été lues LA PLUPART DU TEMPS; jamais on n'en eût fini. Ce moyen était employé bien plus pour prévenir les correspondances dangereuses que pour les découvrir. Les lettres réellement lues n'en conservaient aucune trace; les précautions étaient des plus complètes. Il existait, depuis Louis XIV, disait l'Empereur, un bureau de *police politique* pour découvrir les relations avec l'étranger. Depuis ce souverain les mêmes familles en étaient demeurées en possession, les individus et leurs fonctions étaient inconnus: c'était un véritable emploi. Leur éducation s'était achevée à grands frais dans les diverses capitales de l'Europe; ils avaient leur morale particulière et se prêtaient avec répugnance à l'examen des lettres de l'intérieur: c'était pourtant eux qui l'exerçaient. DÈS QUE QUELQU'UN SE TROUVAIT COUCHÉ SUR LA LISTE DE CETTE IMPORTANTE SURVEILLANCE, SES ARMES, SON CACHET, ÉTAIENT AUSSITÔT GRAVÉS PAR LE BUREAU; SI BIEN QUE SES LETTRES, APRÈS AVOIR ÉTÉ LUES, PARVENAIENT NÉANMOINS INTACTES ET SANS AUCUN INDICE DE SOUPÇON A LEUR ADRESSE. Ces circonstances, les graves inconvénients qu'elles pouvaient amener, les grands résultats qu'elles pouvaient produire, faisaient la principale importance du directeur général des postes, et commandaient dans sa personne beaucoup de prudence, de sagesse et de sagacité.

« L'Empereur a donné à ce sujet de grandes louanges à M. La Valette: il n'était nullement partisan, du reste, de cette mesure, disait-il; car, quant aux lumières diplomatiques qu'elle pouvait procurer, il ne pensait pas qu'elles pussent répondre aux dépenses qu'elles occasionnaient. Ce bureau coûtait 600,000 francs. Et quant à la surveillance exercée contre les lettres des citoyens, il croyait qu'elle pouvait causer plus de mal que de bien. *Rarement*, disait-il, *les conspirations se traitent par cette voie; et quant aux opinions individuelles obtenues par les correspondances épistolaires, elles peuvent devenir plus funestes qu'utiles au prince, surtout avec notre caractère. De qui ne nous plaignons-nous pas avec notre expansion et notre mobilité nationales? Tel que j'aurai maltraité a*

(1) *Moniteur* du 28 vendémiaire an 10.
(2) *Mémoires et Souvenirs du comte de La Valette*, 2 vol. in-8°, Paris, 1831, t. II, p. 10.

mon lever, observait-il, *écrira dans le jour que je suis un tyran : il m'aura comblé de louanges la veille, et le lendemain, peut-être, il sera prêt à donner sa vie pour moi. La violation du secret des lettres peut donc faire perdre au prince ses meilleurs amis, en lui inspirant à tort de la méfiance et des préventions, d'autant plus que les commis capables d'être dangereux sont toujours assez rusés pour ne pas s'exposer à ce danger. Il est tel de mes ministres dont je n'ai jamais pu surprendre une lettre* » (1).

Les lignes que nous venons de reproduire se passent de tout commentaire. Il est superflu de faire remarquer à nos lecteurs que c'était le captif de Saint-Hélène et non le César qui blâmait « la violation du secret des lettres » et qu'à ce moment, parlant pour la postérité, il regardait le Cabinet Noir sous son règne, par le petit bout de la lunette.

L'intégrité de Carnot, ministre de l'intérieur pendant les Cent-Jours, ne put supporter une telle institution, et « son premier ordre, dit Bourrienne, fut un ordre à La Valette, redevenu directeur général des postes, pour que le secret des lettres fût scrupuleusement respecté. »

La seconde Restauration traîna à sa remorque le Cabinet noir. Ce fut à la suite de l'interception d'une lettre du général Wilson, datée du 11 janvier 1816, remise au préfet de police et donnant des détails sur l'évasion de La Valette, qu'un procès fut intenté à trois anglais, MM. Wilson, Bruce et Hutchinson, qui, sans le connaître, avaient favorisé la fuite de l'ancien directeur général des postes. « Les accusés protestèrent, dit Froment, avec une juste indignation contre cette violation du secret des correspondances, contre cet odieux abus de confiance dont la police osait faire un titre à ses poursuites, et tel était alors l'aveuglement de l'esprit de parti, que parmi les magistrats qui siégeaient, parmi ces magistrats qui devaient être les vengeurs et les gardiens de la foi publique, il ne s'en trouva pas un qui osât élever la voix pour désavouer la turpitude à laquelle la police prenait la tâche de les associer. On les vit avec regret donner suite à une accusation fondée sur un moyen qui était bien plus digne de leur sévérité que l'accusation même à laquelle il servait de base. » (2)

« Le Cabinet noir était le laboratoire d'un comité de vingt-deux membres qui profitaient des ténèbres de la nuit pour se rendre à des heures convenues dans cet odieux repaire, et n'en sortaient qu'avec les plus grandes précautions pour se dérober aux regards du public. Cinquante mille francs par mois pris sur les fonds d'un ministère (les Affaires étrangères) servaient à solder ces vils employés... » Ainsi s'exprimait le rapporteur du comité des pétitions à la tribune de la Chambre des députés dans la séance du 12 mai 1829. D'après ce rapporteur, dit Dufey (de l'Yonne) le Cabinet noir avait cessé d'exister, et le matériel de ce cabinet avait disparu de l'hôtel des postes. Le budget du ministère des Affaires étrangères publié par la *Revue rétrospective* en 1848 portait encore en 1847 plus de 30,000 fr. pour pensions aux employés de l'ancien Cabinet noir (3).

Rappelons ici un trait honorable en accord avec la doctrine de plusieurs Cours : Lors du complot de Belfort, le préfet du Haut-Rhin transmit à M. de Golbert, juge d'instruction, plusieurs lettres pour qu'elles fussent jointes au dossier, ce que cet honorable magistrat refusa de faire, d'où conflit ; l'affaire fut portée devant le conseil des ministres, qui approuva la conduite de M. de Golbert.

Sous le règne de Louis-Philippe, le préfet du Nord, M. de Saint-Aignan, voulut se faire remettre par le directeur des postes de Lille un libelle écrit au roi et qui avait été déposé à la poste ; le directeur s'y refusa, d'où conflit encore. Le conseil des ministres saisi de l'affaire déclara, dit M. Pelletan, que le directeur avait fait son devoir en refusant de livrer ce dépôt confié à sa probité. (4)

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène.* — Paris (s. d.) Garnier frères ; 2 vol. grand in 8°, t. 1, p. 159-160.

(2) *Mémoires du comte de La Valette*, t. II, p. 331, 332. — *La Police dévoilée*, par Froment. — *Causes célèbres*, par Saint-Edme. — Paris 1834, nouv. série, t. II, p. 98.

(3) *Moniteur.* — Séance de la chambre des Députés du 12 mai 1829. — *Dictionnaire de la conversation.* Paris 1853, t. IV, p. 136 — Mot : CABINET NOIR, par Dufey (de l'Yonne.)

(4) *Moniteur* du 23 février 1867.

« Le gouvernement de Louis-Philippe, dit Décembre-Alonnier, s'honora en supprimant le Cabinet Noir. » (1)

De même que leurs pères de 89, les républicains de 48 protestèrent dignement contre l'institution du Cabinet noir, en témoignant de leur respect pour l'inviolabilité des correspondances. A la suite des troubles du 15 mai, un homme arrêté pour s'être joint à l'insurrection « du fond de sa prison, dit Eugène Pelletan à la Chambre (séance du 22 février 1867) écrit une lettre, à qui ? au roi Jérôme Napoléon. » Cette lettre fut apportée par le directeur de la prison à la commission exécutive, dont voici le procès-verbal : « Le préfet de police envoie à la commission une lettre cachetée qu'un prisonnier de Sainte-Pélagie adresse au citoyen Jérôme *Bonaparte*, la commission décide que cette lettre sera envoyée au préfet de police, qui la fera parvenir telle quelle est au destinataire. » (2)

ERNEST DELAMONT.

(1) *Dictionnaire d'Histoire*, t. 1, p. 1551.

(2) *Moniteur* du 23 février 1867.

FÊTES DONNÉES AUX SUISSES

PAR LA VILLE DE MACON

La ville de Macon a tenu à honneur de donner à la République sœur, à la Suisse, un éclatant témoignage de reconnaissance pour le dévouement prodigué à nos soldats de l'armée de l'Est qui s'étaient réfugiés sur le territoire helvétique. On sait à la suite de quels désastres, les troupes de Bourbaki, acculées à la frontière, et sous les rigueurs d'un froid meurtrier, n'eurent pour dernière ressource que la retraite sur le sol hospitalier de la Suisse. Personne de nous n'a oublié les soins de toute sorte qui furent donnés à nos soldats malades, blessés, gelés, sans pain et sans souliers. En un clin d'œil les Suisses leur procurèrent ce qui leur manquait ; c'est-à-dire, tout. De ce secours fraternel, alors que toutes les autres nations se recueillaient vis-à-vis de la France dans un égoïsme coupable, on s'en souviendra longtemps de ce côté du Rhône.

Macon a voulu être la première ville à appeler chez elle nos amis de la Suisse pour les remercier de la solidarité cimentée entre les deux peuples. Elle a organisé des fêtes pour célébrer l'union intime des deux nations.

On a institué des tirs, on a préparé des cavalcades.

La députation officielle des Suisses est arrivée lundi à Macon dans l'après-midi. Un cortège, ou plutôt toute la ville en cortège s'est rendue à la gare pour la recevoir et la conduire à l'Hôtel-de-Ville où lui a été offert le vin d'honneur. Je vous demande si la capitale du Maconnais aura puisé dans ses meilleures et plus vieilles caves et si son hospitalité sera aussi généreuse que le fumet de ses vins les plus renommés !

La Suisse, à son tour, a été éprouvée cette année. Des inondations terribles ont ravagé certains cantons. La bienfaisance maconnaise a voulu acquitter en ces tristes circonstances, une partie de la dette nationale contractée vis-à-vis l'hospitalité helvétique. Un char contenant des enfants revêtus des costumes de tous les cantons Suisses parcourra la ville et ces enfants feront une quête pour les inondés. Si elle sera abondante, pas n'est besoin de le dire.

M. V.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

EN 1872

On a parlé beaucoup déjà d'une exposition universelle des produits de l'industrie qui doit s'ouvrir à Lyon au mois de mai 1872.

Dans une brochure que M. Thurel, l'intelligent directeur de cette vaste entreprise, vient de faire paraître, il est dit « qu'appelée par la force des choses à se produire au lendemain d'événements qui ont bouleversé le pays, cette exposition marquera en quelque sorte le réveil, en France, des idées de travail, de concorde, de rédemption, et sera une étape légendaire dans le développement de la prospérité publique. »

Les bâtiments établis dans le parc de la Tête-d'Or ont une étendue d'environ 35,000 mètres. La ville de Lyon a, par sa situation et sa qualité de seconde ville de France, sa place indiquée dans le grand tournoi de l'industrie.

En Autriche, en Angleterre, en Russie, dans toute l'Europe, du reste, l'idée de cette exposition a été vivement accueillie, aussi sommes-nous assuré de son immense succès. C'est une œuvre grande, utile et saine à laquelle nous serons toujours heureux de prêter notre concours.

P. F.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an : 24 fr. — Six mois : 11 fr. — Trois mois : 6 fr.

Un numéro : 35 c. — Dans les gares : 40 c.

LA FÊTE FRANCO-HELVÉTIQUE DE MACON. — Vue intérieure du Tir national. D'après le croquis de M. Eug. Girard.

ÉCHECS

Solution du problème n° 376

1. D 5 R	1. F pr. D
2. C 4 FR, double échec	2. R 6 F
3. C pr. F, échec et mat.	
(A.	
	1. C pr. F
2. D 5 C, échec	2. F 5 F
3. D 3 FD, échec et mat	
(B)	
	1. C pr. C
2. F pr. C, échec	2. R 6 F
3. F 1 D, mat.	

Solutions justes : Mme Emma Paham, à Lyon ; MM. Quéval, à Fauville ; L. de Croze, à Marseille ; les habitués du café de la Victoire, à Nice ; Stiennon de Meurs, à Liège ; Ach. Voillaume ; E. Frau, à Lyon ; les amateurs du café S-rin, à Angers ; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille ; le Casino des bains de Granville ; le docteur E. Martinet, à Villeneuve ; L. A. de Smet, à Gand.

Les autres solutions adressées sont inexactes.

P. JOURNOUD.

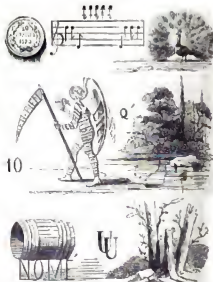
PROBLÈME N° 378

COMPOSÉ PAR M. ENGELHARDT



Les blancs font mat en trois coups.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

C'est une année bien atroce que celle-ci.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris. — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUME : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 749. — 19 Août 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — Un ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

UN ANNIVERSAIRE. — Inauguration du monument funèbre élevé dans le cimetière de Wissembourg, à la mémoire des victimes du 4 août 1870.

COURRIER DE PARIS

Que faut-il penser de l'insouciance de cette partie de la population parisienne qui reprend si joyeusement le chemin du jardin Mabille, la route de la Closerie-des-Lilas, le sentier du Château Rouge? Que doit-on augurer de cette génération qui s'organise en trains de plaisir pour les ruines de Saint-Cloud et qui remplit de ses éclats de rire les canots pavoisés d'Asnières?

Dimanche dernier, les restaurants à demi écroulés de ces deux localités avaient peine à contenir les consommateurs en goguette. Des planchers effondrés sortait, à chaque bouffée de vent, une poussière noire qui se répandait sur les mets. N'importe? la « gaîté la plus franche » n'a pas cessé d'animer ces festins. Sur les murailles criblées de balles, de hautes affiches roses annonçaient la réouverture des bals de Markowski, — le plus inoffensif des Polonais, assurément.

Alors, cela m'a remis en mémoire un vers de Marie-Joseph Chénier, le grand poëte mélancolique :

Le malheur qui n'est plus n'a jamais existé.

Mais ce vers peut-il bien s'appliquer à nous et à notre pays? Est-il de circonstance? — Hélas! notre malheur n'existe que trop encore; et pas plus loin que Charenton il y a de quoi glacer toute joie et éteindre tout éclat de rire...

Pourtant, il existe à l'heure qu'il est un homme absolument heureux, — un homme qui, semblable au héros de *Ruy-Blas*, « marche vivant dans un rêve étoilé »; — un homme qui voit en ce moment tout Paris se prosterner à ses pieds, éperdu de reconnaissance et d'amour.

C'est Ducatel.

On s'ingénie, on se met en quatre, en huit, pour combler ses moindres désirs, pour satisfaire ses moindres caprices. On vole au devant de ses plus petits souhaits. On lui fait des rentes, on lui meuble une maison d'honneur, on lui offre la députation.

Chaque matin une douzaine de journaux s'empressent au petit lever de Ducatel. « Comment avez-vous passé la nuit Ducatel? » lui demande-t-on avec sollicitude. — « Ducatel, M. Emile de Girardin a envoyé trois fois demander de vos nouvelles. — Ducatel, M. Octave Feuillet vous adresse ses œuvres complètes avec un hommage autographe:

Tout cela n'est rien ou peu de chose. Il s'est trouvé quelqu'un pour aller au delà. M. du Locle a accordé à Ducatel ses entrées à l'Opéra-Comique. Ce fait peut aisément se passer de commentaires — comme disent les clichés.

Mon ami Emile de la Bédollière a la science infuse. Chacun sait cela. Il nous apprenait l'autre jour que saint Rémy, archevêque de Reims, n'avait pas adressé à Clovis ou Chlodowich, roi des Francks, ces paroles si souvent citées : « Courbe la tête, fier Sicambre! » Mais bien celles-ci : « Courbe la tête, *doux Sicambre!* »

Cela prouve une fois de plus qu'aucun des grands mots historiques n'a été prononcé.

François Ier n'a pas écrit à sa mère, après la défaite de Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur! » Voici ce qu'il lui a écrit : « Pour vous advertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve. » Ce qui est bien différent.

Buffon n'a pas dit : « L'homme, c'est le style, » non plus que : « La patience, c'est le génie. » Il a enveloppé ces deux pensées dans de longues phrases à manchettes.

Le chevalier d'Assas n'a pas crié : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis! » Rochambeau raconte, dans ses *Mémoires*, qu'il a entendu tout autre chose.

Mme Roland n'a pas prononcé sur l'échafaud cette phrase mémorable : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom! » Elle a dit : « O liberté, comme on t'a jouée! »

Enfin il est acquis que Cambronne n'a pas fait la fière réponse : « La garde meurt et ne se rend pas! »

— C'est bien, c'est bien; passez...

Adrienne Lecouvreur est la prochaine reprise inscrite au tableau de la Comédie-Française. La pièce date des dernières années de Scribe, mais non tout à fait de sa décadence. Elle est très-simplement composée et suit la légende pas à pas; c'est de la biographie dramatique. Mlle Favart joue le rôle créé par Rachel; il n'y a pas tant d'audace à cela qu'on pourrait le supposer. J'ai vu Rachel dans *Adrienne Lecouvreur*: elle y était excellente, mais sans atteindre au sublime, comme dans *Horace* ou dans *Phèdre*. Mme Rose Chéry y aurait été aussi bonne qu'elle. Il est facile de comprendre que la récitation de la fable des *Deux Pigeons*, intercalée dans le drame, ait été pour la grande tragédienne l'occasion d'un triomphe exceptionnel; ce sont des petits procédés à la Bouffé. Plus tard, se souvenant de ce succès, M. Paul Meurice, dans son *Maître d'école*, fit réciter à Frédérick-Lemaître *la Cigale et la Fourmi*. Eh bien! en fait de fables, l'une et l'autre, la grande tragédienne et le grand tragédien, auraient pu recevoir encore des leçons d'un maître obscur, nommé Delsarte, qui demeurait alors dans les hauteurs de Chaillot, et qui, de l'aveu de tous, valait Samson et Provost. N'attendez donc pas, comme à une épreuve décisive, Mlle Favart à cette fable des *Deux Pigeons* : elle la dira bien, très-bien, même admirablement, je vous en avertis. Ce sera une fête pour les délicats et aussi pour le public tout entier. Mais cessons de voir le « comble de l'art » dans ces petits moyens étudiés. Le comble de l'art, pour nous servir de cette mauvaise expression, réside dans des effets trouvés, dans des mots imprévus, dans des gestes et dans des cris jaillissant de la situation. Nul doute que Mlle Favart ne nous réserve de ces surprises-là. Elle nous y a accoutumés dans *Paul Forestier* et dans *On ne badine pas avec l'amour*.

Lorsque *Adrienne Lecouvreur* fut présentée par ses auteurs à la Comédie-Française, la mode était aux agonies : Mme Rose Chéri agonisait à la perfection dans *Clarisse Harlowe*. Mme Doche était inimitable dans le dernier soupir exhalé par la *Dame aux camélias*. Il fallait une agonie à Rachel, elle en avait manifesté le désir. MM. Scribe et Legouvé étaient trop galants et trop habiles pour ne pas lui fournir l'occasion d'escamoter son agonie vérituble. Rachel expira en scène avec un sentiment effrayant de la réalité, je m'en souviens encore. Il y eut des cris de terreur dans la salle, des personnes qui se levèrent, des évanouissements. Encore une fois, comptez sur Mlle Favart pour vous rendre ces sensations, car elle possède tous les secrets de son art.

Voilà donc une reprise dont le succès me paraît certain. M. Bressant n'aura pas de peine à faire oublier M. Maillart dans le rôle de Maurice de Saxe; il faudra cependant qu'il donne plus d'énergie à sa physionomie et plus de brutalité à son organe, si du moins il tient à se rapprocher du personnage réel. Auquel cas, je le renverrai au portrait tracé par d'Argenson : « Il a peu d'esprit, il n'aime que la guerre, la mécanique et les beautés faciles. Otez-le de ces trois articles, vous n'y trouverez qu'un soldat allemand, désœuvré et sans propos. » Ce sont ces côtés disgracieux que MM. Amigues et Marcelin Desboutins s'étaient appliqués à développer dans leur drame en vers de *Maurice de Saxe* représenté sur cette même scène du Théâtre-Français il y a deux ans environ. Puisque ce souvenir se retrouve sous ma plume, rappelons que le dit drame ne roulait que sur les relations amoureuses du maréchal avec Mme Favart, tandis que la pièce de MM. Scribe et Legouvé n'a pour objet que la liaison avec Adrienne Lecouvreur.

Pauvre Adrienne Lecouvreur! Je passe souvent devant le logis qu'elle habita et où elle mourut, dans la sombre et étroite rue des Marais Saint-Germain, devenue aujourd'hui la rue Visconti. C'était, au dire de tous les contemporains, une comédienne de génie et une femme d'une rare distinction, aimée, estimée. Elle méritait mieux que d'être la maîtresse de ce soudard emporté, Maurice de Saxe. « Dans les trois-cents bâtards du roi Auguste, dit Michelet, celui-ci, effréné, visait tout, les trônes et les femmes, vaillant, brutal, avide. La vieille duchesse de Courlande, les Anne, Elisabeth, les sanglantes courtisanes de Russie, tout lui eût été bon. Mais pour ces grands mariages impériaux, le rustre et le soldat avait un peu besoin de poli extérieur, de prendre les grâces de la France. La pauvre Lecouvreur servit à cela. Elle fût à la fois précepteur et mère et maîtresse. Si elle gagna peu pour le fond, au moins pour le dehors elle polit la nature grossière, tâchant de lui donner un peu de sa noblesse et des formes royales qui en elle étaient naturelles. »

On sait l'histoire de son argenterie qu'elle vendit pour lui venir en aide. Il ne paraît pas lui en avoir gardé une bien longue reconnaissance. Il la négligea pour la duchesse de Bouillon. Outrée, blessée jusqu'au plus profond du cœur, la tragédienne s'oublia au point d'insulter la grande dame en lui faisant une application directe des vers de *Phèdre* sur les « femmes hardies. » Quelques jours après, un abbé sémillant offrait à Adrienne Lecouvreur des pastilles empoisonnées. Le poison n'agit pas sur le champ, on dut recommencer. Quelle fut la main inconnue qui agit dans l'ombre? Un peintre en miniature fut jeté à Saint-Lazare pour avoir désigné les gens de la duchesse de Bouillon. Cependant il n'y eût pas d'enquête. Mais Mlle Lecouvreur avait été atteinte dans les sources de la vie; elle se sentit perdue sans retour, et elle fit à la hâte ses dernières dispositions. Elle s'empressa de dicter son testament et de marier sa fille. Une fois encore, elle essaya de jouer *Œdipe*; cet effort acheva de la tuer.

Elle avait trop connu Voltaire; elle refusa les secours de l'Eglise et voulut mourir en *philosophe*. Le curé de Saint Sulpice insista pour être introduit auprès d'elle. Il y a toujours un curé de Saint-Sulpice dans ces histoires de lit de mort, au dix-huitième siècle. Adrienne Lecouvreur l'entendit de sa chambre. « Entrez, monsieur l'abbé, lui dit-elle; entrez! Je sais ce qui vous amène; vous pouvez être tranquille : je n'ai pas oublié les pauvres de la paroisse dans mon testament. » Et comme l'abbé insistait doucement, en lui parlant de Dieu et d'espérance, la pauvre folle se tourna brusquement vers le buste de Maurice de Saxe, en déclamant :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux!

Où était cependant l'aventurier Maurice en cet instant? Sans doute dans une boutique de maréchal-ferrant, occupé à briser un fer à cheval entre ses larges mains, ou dans le boudoir de quelque altesse du Nord, s'offrant perpétuellement en mariage et perpétuellement refusé. En vérité, Adrienne Lecouvreur avait bien placé là « ses dieux et son espoir. » Il y avait de quoi s'en vanter!

Tout ne fut pas fini pour elle après la mort : on lui refusa la sépulture en terre chrétienne. Ses parents passèrent tout un jour à présenter ce cercueil de cimetière en cimetière, mais inutilement. On alla à M. de Maurepas. « Cela ne me regarde pas, dit-il, cela regarde l'archevêque. » L'archevêque fit la sourde oreille. Ce ne fut qu'à la chute du jour que les parents, de guerre lasse, se débarrassèrent de leur noble fardeau, en l'enterrant eux-mêmes sous une borne, à la porte d'un chantier qui faisait alors le coin de la rue de Bourgogne et de la rue Saint-Dominique.

Je me suis laissé entraîner à raconter cette existence si digne d'envie à son aurore, si digne de pitié à son déclin. On trouvera que la version de MM. Scribe et Legouvé diffère en quelques points de la vérité historique. Il n'en pouvait être autrement au point de vue des exigences de la scène.

Mme Allan était bien belle dans le rôle de la duchesse de Bouillon; Mme Arnould-Plessy ne le sera pas moins.

Une autre preuve de l'apaisement des esprits, c'est que Paul de Kock a ressaisi sa bonne plume de Romainville et publié un nouveau roman: *Le petit bonhomme du coin*.

C'est à se croire « le jouet d'un rêve », Paul de Kock! ce nom reparaissant après la Commune! Cette vieillesse enjouée et persistante se dressant sur un fond de catastrophes!

Je vais, comme beaucoup de gens sans doute, lire *Le petit bonhomme du coin*.

CHARLES MONSELET.

Revue de la Semaine

Cette fameuse proposition qui rappelle la légende antique du Phénix des mythologies païennes, la proposition de M. Rivet, si souvent morte et si souvent ressuscitée, vient enfin, après de longs débats, accompagnés de longs sommeils, d'entrer dans la vie politique.

Elle a été déposée sur le bureau de l'Assemblée, dans la séance du 12, par celui-là même qui lui a donné son nom.

On en connaît la principale disposition, par laquelle les pouvoirs de M. Thiers sont prorogés de trois ans sous le titre de président de la République.

Toute la valeur de la proposition Rivet est dans cette dernière formule. Par là le pacte de Bordeaux est rompu, ce pacte qui maintenait le provisoire et par lequel on a pu vaincre les révoltés de la Commune.

Il n'est pas démontré que l'autorité effective de l'illustre chef du pouvoir exécutif gagne beaucoup à cette prorogation sous le bouclier d'une étiquette nouvelle, mais on peut être sûr que de la proposition de M. Rivet, soutenue par toutes les fractions de la gauche, datera l'ère des orages parlementaires.

Une autre proposition a suivi le dépôt de cette première proposition. Elle émane de M. Adnet et portait en substance que l'Assemblée, confiante dans la sagesse et le patriotisme de M. Thiers, lui confirme et lui continue les pouvoirs qu'elle lui a conférés à Bordeaux.

Cela ne paraît rien et c'est tout le contraire sous la forme la plus douce et la moins tapageuse.

La proposition revendiquée par la droite a été prise en considération comme l'avait été celle de M. Rivet, et l'urgence ayant été votée, toutes deux ont été renvoyées à l'examen d'une commission unique qui présentera son rapport à bref délai.

Voilà donc la guerre allumée. Les partis qui divisent l'Assemblée vont se compter.

Quant à M. Thiers, mis en présence de ces deux propositions rivales, il a déclaré avec une indifférence voisine de l'ironie, ou, si l'on veut, avec une reconnaissance railleuse, qu'il se ralliait à l'une comme à l'autre sans qu'il lui fût possible de déclarer vers laquelle des deux son cœur penchait ; il désirait seulement, et à ce sujet toute explication était inutile, que l'urgence fût prononcée et la question résolue.

Le vote de l'Assemblée a répondu au vœu de M. Thiers. Il faut s'attendre à présent à de grandes luttes oratoires.

Au cours de son enfantement laborieux, et si souvent remis à quinzaine, la proposition Rivet a eu pour conséquence l'avénement d'une fraction nouvelle de la gauche qui s'est réunie sous la présidence de l'honorable M. Henri Martin.

Cette réunion, qui compte soixante-dix membres à peu près, se compose de purs choisis parmi les plus purs.

C'est le dessus du parti, la fine fleur du parti.

Le premier soin de ces républicains extra-purs a été de proclamer l'inviolabilité et l'indestructibilité de la République placée ainsi au-dessus du suffrage universel.

C'est l'escamotage, au profit de la réunion Martin, du vieux droit divin dont le parti qu'elle représente s'est si souvent moqué.

Il est vrai que les proclamations et les votes n'engagent pas.

Peu de jours auparavant, la loi sur les attributions des conseils généraux était sortie enfin de ce dédale d'amendements entre lesquels vingt fois elle avait failli s'égarer.

Cette loi était comme une pomme de discorde jetée entre l'Assemblée nationale et le pouvoir exécutif. Il y a eu des heures néfastes où on a pu croire qu'une rupture jaillirait du choc — non pas de ces deux rivalités, mais de ces deux dévouements. Des larmes propices ont toujours amené un rapprochement et conjuré le péril. On a pu pressentir le conflit, on ne l'a pas subi.

Mais que de discours pour et contre la centralisation et combien d'articles amendés et sous-amendés ont été renvoyés à la commission ! Au moment du vote général qui donne aux lois nouvelles leur diplôme officiel, cent vingt-six voix seulement se sont prononcées contre son adoption. Mais on peut être sûr aussi que les efforts du parti rouge vont se porter à présent du côté des départements.

Il sait quelle importance est attribuée aux conseils généraux, et quel rôle ils peuvent jouer dans une circonstance grave, et c'est à s'y créer une influence qu'il va s'attacher plus particulièrement.

Les hommes d'ordre ont les mêmes armes pour combattre. Espérons qu'ils ne failliront pas à ce devoir.

Parmi les travaux et les discussions qui chargent les séances de l'Assemblée nationale, on a beaucoup remarqué la proposition de M. H. de Lacretelle, relative à l'instruction gratuite et obligatoire ; mais on s'est étonné que M. Jules Simon n'en ait pas pris l'initiative.

Les lois de finances appelées à rétablir l'équilibre dans nos budgets et à faire face aux excédents de dépenses qu'une année de désastres a multipliés, commencent à défiler devant l'Assemblée, qui se hâte d'adopter celles au sujet desquelles l'accord s'est produit entre les commissions et les ministères.

Il faut des millions, et beaucoup. Il en faut pour solder l'indemnité de guerre ; il en faut pour sauver de la ruine les départements envahis, et les représentants de la France n'ont pas marchandé leurs votes sur ce dernier et douloureux chapitre. Ils cherchent donc des ressources où ils espèrent en trouver. Mais en ces sortes de matières épineuses et délicates, l'avis du ministre n'est pas toujours celui de l'Assemblée, qui hésite, discute et parfois refuse.

De là des renvois à l'examen des bureaux et des ajournements.

Malheureusement aussi, le budget qui était ou paraissait être en équilibre au commencement de la semaine, ne l'est plus à la fin. Les économies n'ont pu être réalisées ; les dépenses, au contraire, ont pris un développement inattendu. Il a fallu pourvoir à des chapitres reconnus insuffisants en présence d'éventualités nouvelles. Et les millions appellent les millions ! Huit cents deviennent indispensables où l'on croyait que six cents ne seraient pas nécessaires.

Et au milieu de ces besoins toujours renaissants, on commence à croire que la proposition de M. Vovense d'un impôt sur le revenu pourrait bien être prise en considération. Beaucoup de bons esprits, d'ailleurs, la réclament.

Une commission encore a été nommée par les bureaux pour reviser les grades conférés par la délégation de Tours et de Bordeaux, en vertu des décrets qu'elle a promulgués et qui viennent d'être abrogés.

Aucun membre de l'opposition de gauche ne fait partie de cette commission. On peut donc croire que le travail de révision se fera avec une inflexible sévérité et une loyauté non moins égale.

On ne saurait avoir la prétention de satisfaire tout le monde, mais le patriotisme des officiers aidant, on peut espérer que le redoutable conflit qui menaçait de scinder en deux parties l'armée française sera complétement écarté.

La nouvelle s'est répandue, et elle paraît officielle cette fois, que le troisième demi-milliard de l'indemnité ayant été payé au gouvernement prussien, en traites sur Francfort échéant le 2 mai prochain, l'armée d'occupation, en vertu des conventions arrêtées entre les deux contractants, abandonnera le 18 de ce mois les forts de la rive droite, ainsi que les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise.

C'est en même temps qu'un grand soulagement pour les populations, un poids de moins qu'on sent sur le cœur de la France.

On sait encore que cette armée forte jusqu'à ce jour de 500,000 hommes, a été ramenée au chiffre moins écrasant de 150,000. Les frais quotidiens qui sont à notre charge sont tombés du même coup à douze cent cinquante mille francs.

Il faut féliciter M. Thiers et M. Pouyer-Quertier de cet heureux résultat. Que d'efforts et quelle habileté persévérante n'a-t-il pas fallu pour l'amener au milieu des complications suscitées par la Commune.

Et à propos de la Commune le procès monstre qui s'est instruit à Versailles commence à se dérouler devant le troisième conseil de guerre.

On retrouve sur le banc des accusés ceux qu'on avait vus à l'Hôtel-de-Ville, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus remarquer de leur bêtise, de leur vanité folle et de leur égoïsme.

Et cette écume de la grande ville, poussée au pouvoir par la sanglante émeute du 18 mars, avait la prétention de réformer le monde, les lois, la société!

Il est vrai que la seule découverte qu'on leur doive c'est l'incendie et l'assassinat.

On n'a pas oublié qu'après les élections complémentaires du 31 juillet, le conseil municipal de Paris s'est trouvé constitué.

Réuni en session extraordinaire, il a entendu le rapport de M. Léon Say sur la situation financière de Paris, telle que l'ont faite la guerre et l'insurrection, deux calamités.

Entre la lecture et le vote des propositions que renfermait ce rapport, une surprise était réservée au conseil municipal de Paris, dans le palais du Luxembourg, échappé par miracle à la destruction.

Un ex membre de la Commune s'y est présenté et a siégé. Nous voulons parler de M. Ranc qui appartenait de corps et d'âme à l'insurrection du 18 mars qu'il a servie dans les plus terribles mesures.

Chez beaucoup, cette surprise est allée jusqu'à l'indignation.

On s'est souvenu que parmi les accusés qui attendent le jugement des conseils de guerre, beaucoup sont moins coupables que M. Ranc.

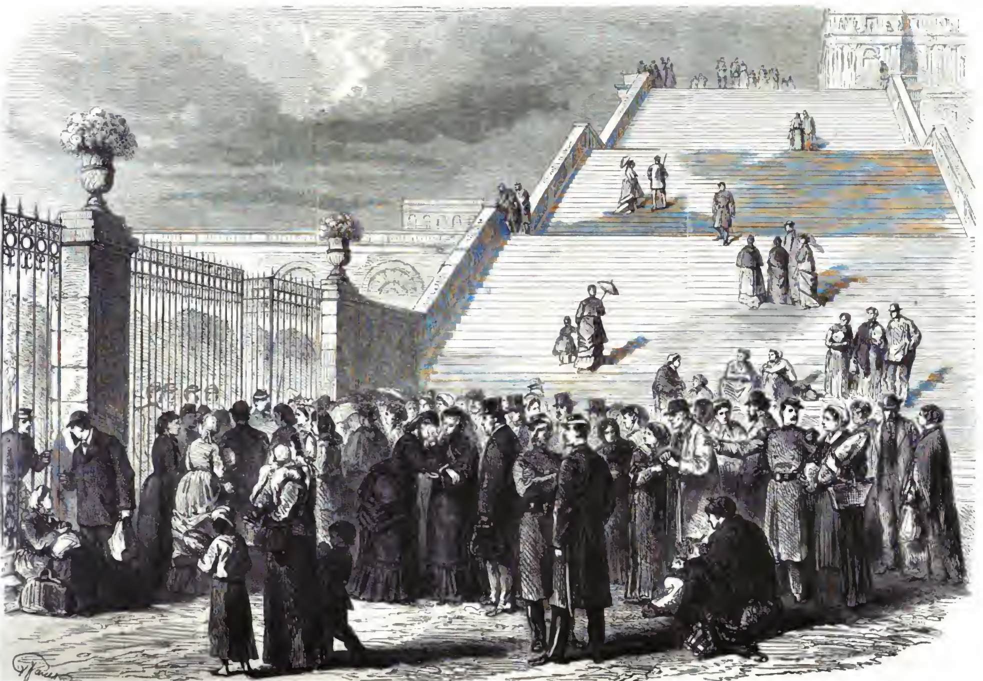
Et cependant à Versailles il y a un ministre de la justice.

Les conclusions du rapport de M. Léon Say, où l'on a retrouvé la clarté, la solidité de l'ancien rédacteur du *Journal des débats*, ont été adoptées à l'unanimité et ainsi a été voté par le conseil municipal un emprunt de 350 millions qui fera face aux plus pressants besoins.

Nous sommes entrés dans la période des additions. Elles s'allongent et s'épaississent. Toutes les folies comme tous les désastres se payent.

AMÉDÉE ACHARD.

P. S. On s'était, paraît-il, trop pressé d'annoncer la conclusion d'une convention nouvelle entre M. de Manteuffel et M. Pouyer-Quertier pour l'évacuation des départements limitrophes de Paris. Cette convention n'est encore qu'à l'état de projet, et les négociations qui s'y rapportent se poursuivent en ce moment à Francfort.



VERSAILLES. — Le grand escalier et la porte de l'orangerie au moment de la visite aux prisonniers. — (D'après nature, par G. Janet.)



Les fêtes de Mâcon, commencées le 5 août, ont été closes le 8. La cordialité la plus expansive n'a cessé de régner entre les invités et leurs hôtes. Le temps a été des plus favorables, et chacun est rentré chez soi emportant un excellent souvenir de ces journées dans lesquelles s'est affirmée une fois de plus la confraternité des deux peuples.

Nous ne pouvons, n'y ayant point assisté, détailler les phases de ces fêtes. D'après le programme et d'après les journaux suisses, nous y voyons ces trois choses alterner : réception, et par conséquent vin d'honneur et promenade processionnelle dans la ville, tir, banquets et par conséquent discours. Nous signalerons seulement, dans la promenade, un char doré portant un jeune homme couronné d'épis et représentant la République française, qui a obtenu un grand succès.

Les discours surtout ont été nombreux. Voici celui par lequel M. Ferret, maire de Mâcon, a ouvert la série des banquets quotidiens organisés pour les trois derniers jours :

« Citoyens de la République helvétique,

« Vous êtes les bienvenus parmi nous, vous qui nous avez généreusement tendu la main, alors que tout nous abandonnait dans nos malheurs.

« N'était la crainte de vous donner une hospitalité qui ne réponde pas au désir de vous exprimer toute notre reconnaissance, notre bonheur serait complet.

« Une autre crainte nous tient : c'est que vous ne trouviez pas dans notre accueil cette joie expansive qui est le fond du caractère français; — n'en accusez pas nos cœurs qui sont tout à vous, mais nos vingt ans d'empire, aboutissant aux cruels désastres que nous avons subis et dont vous avez été témoins.



Buvette et tribune populaires.



Le banquet.

« Aux nombreux témoignages d'amitié dont vous nous avez comblés, ajoutez votre indulgence. Inspirez-nous vos mâles vertus républicaines et vos sentiments de fraternité, la France se relèvera et reprendra son rang dans l'humanité.

« Je bois à l'union indissoluble de la République helvétique et de la République française ! »

Le mardi, le banquet a eu lieu au Stand, vers midi. Les Suisses ayant réclamé la veille, la présence des dames, un certain nombre de celles-ci occupaient les places les plus rapprochées de la tribune.

Le premier discours a été prononcé par M. Numa Droz, conseiller d'État à Neuchâtel. Ce discours, dans lequel M. Droz a montré un vrai talent d'orateur, a été très-chaleureusement applaudi. Après avoir offert à la ville de Mâcon une bannière neuchâteloise, M. Droz a passé en revue les causes qui doivent rendre toujours solidaires les deux pays ; il a terminé ainsi :

« J'ai la ferme assurance que les Mâconnais garderont cette bannière avec amour, qu'elle figurera dans leurs fêtes populaires et marchera avec eux au triomphe du progrès et de la liberté. Mais sa place ne serait pas là où ne régneraient pas la liberté, l'égalité, la fraternité républicaines ! Si vous deviez subir encore les toasts et les discours officiels d'une nouvelle réaction (non ! jamais ! jamais !) vous laisseriez cette bannière dans son fourreau, mieux encore, vous l'entoureriez d'un crêpe, signe du deuil éprouvé par ceux qui vous l'offrent. Mais j'espère que ces sombres perspectives ne se réaliseront pas, et j'invite les confédérés, en particulier les tireurs neuchâtelois, à porter avec moi un triple hourra à la République française. »

M. Droz a été porté en triomphe, M. Klein, de Bâle, a pris ensuite la parole et nous a souhaité moins de généraux et plus de soldats, moins de diplomates et plus de travailleurs, moins de zouaves et plus de citoyens sachant manier les armes, moins de prê-



La quête en faveur des inondés de la Suisse.



L'échange des drapeaux



Un tireur

tres et plus d'instruction, motus de saints et plus d'honnêtes gens. (Vifs applaudissements.)

Puis l'ours de Berne avec sa hallebarde a fait son apparition, accompagné de M. Bodenheimer. Il a fallu que le maire de Mâcon embrassât l'ours en signe d'éternelle amitié entre les deux républiques. On ne s'est séparé qu'après une longue suite d'autres discours, et l'on est rentré en ville, musique en tête, au milieu de la poussière et des ovations.

« La ville tout entière est sur pied! dit l'*Helvétie*. Que voulez-vous? il faut bien recevoir cordialement les Suisses. Et l'on ne se préoccupe que d'une chose, c'est que tout le monde soit content. — Qui ne le serait pas?

« Ce n'est pas une fête, c'est un triomphe. Après le tir, les courses des jockeys, puis les régates, puis les invitations particulières, et quelles invitations! C'est le Suisse qui tient le haut de la table; on boit ses paroles, on prévient ses moindres désirs, il est l'hôte, l'hôte sacré pour lequel rien n'est oublié. »

Le lendemain, nouveau banquet des Suisses à la cantine, nouveaux discours et proclamation des prix.

La musique du 45e de ligne et les tambours de ville suppléaient à l'absence des trois corps de musique suisses partis dans la matinée. Au fond du Stand, du côté de l'Est, s'élevait une estrade avec une longue table autour de laquelle étaient réunis les membres du comité de la société du tir de Mâcon, ainsi que les membres du comité central des carabiniers suisses. Sur cette table figuraient les dix coupes d'argent de diverses grandeurs offertes par les délégations suisses; en arrière était disposée toute une tenture de drapeaux des deux nations.

Le soir, à cinq heures, banquet officiel aux halles Saint-Laurent, offert par la municipalité. Plus de mille personnes y assistaient sous la présidence de M. Ferrel. Le préfet du département, M. Ferry, s'était fait représenter par son secrétaire général. Le *Journal de Genève* dit que le coup d'œil de cette salle de banquet improvisé était charmant. On a mangé vite pour arriver plus tôt à l'heure des discours. Nous ne pouvons les énumérer.

Nous citerons seulement celui de M. le colonel Girard, qui a porté un toast à l'instruction française comme base des institutions républicaines.

M. Ordinaire père a remercié la Suisse et a fait remarquer que ce qui la rendait invincible, c'est qu'elle était sans armée et jamais sans soldats.

Le soir même, la vapeur emportait vers Genève tous ceux des invités suisses qui ne se rendaient pas à Lyon, où une députation était attendue.

A Lyon, la réception a été toute spontanée; la garde nationale s'est portée au devant des invités, et les rues se sont pavoisées. Il y a encore eu banquet et discours. Quelques tentatives signalées par le *Journal de Lyon* pour arborer le drapeau rouge n'ont éveillé aucun écho.

Après ce compte rendu que nous empruntons aux *Débats*, afin d'enlever à ces fêtes le caractère politique qu'on a voulu y voir, nous devons reproduire la lettre suivante, dont il a été donné lecture :

« Mon cher collègue,

« M. le président du conseil a été très-touché de la démarche qu'ont faite auprès de lui M. le maire de la ville de Mâcon et M. le président des fêtes. Il ne peut accepter l'invitation qui lui est adressée, et les affaires sont trop urgentes, en ce moment, pour qu'il puisse s'éloigner du siége du gouvernement; mais M. Thiers n'en apprécie pas moins les sentiments excellents qui ont inspiré la municipalité de Mâcon.

« Il est bon que la France saisisse cette occasion de prouver sa reconnaissance à la Suisse, et de resserrer encore les liens qui nous unissent à un peuple voisin et ami. La sympathie que la Suisse a montrée à nos soldats malheureux a été aussi efficace que sincère, et la ville de Mâcon s'honore en consacrant ce souvenir par la réception qu'elle compte faire aux tireurs suisses.

« *Si la calomnie se plaît à dénaturer un acte aussi simple et aussi louable, les habitants de Mâcon sauront par leur sagesse déjouer ce calcul misérable et odieux.*

« M. le président du conseil vient vous prier, monsieur et cher collègue, d'être son interprète auprès de vos concitoyens, et de leur transmettre ses remercîments et ses félicitations.

« Votre dévoué collègue,

« B. SAINT-HILAIRE. »

UN ANNIVERSAIRE

On nous écrit de Wissembourg le 4 août :

« Aujourd'hui notre ville était en deuil, Wissembourg célébrait tristement l'anniversaire de la bataille qui se livrait l'année dernière sous ses murs et qui commençait la série des désastres à la suite desquels l'Alsace a été arrachée de la mère patrie. La population tout entière, sans distinction de culte, s'est rendue successivement à l'église, à la synagogue et au temple. La douleur, le regret de la patrie absente étaient peints sur tous les visages et ont été éloquemment exprimés par les discours dont cette cérémonie a été l'occasion.

« La cérémonie célébrée à l'église catholique rappelait d'une façon particulière le bombardement du 4 août 1870.

« Les magnifiques vitraux peints du moyen âge, brisés par les obus prussiens, en étaient les témoins muets.

« Mais il ne suffisait pas aux Wissembourgeois de prier pour le repos de leurs frères. Un monument avait été élevé par souscription à leur mémoire au milieu du cimetière; toutes les tombes étaient ornées de bouquets, de couronnes en feuillage garnies d'un nœud tricolore recouvert d'un crêpe. Les dames de Niederbronn en avaient envoyé une pour le général Douay. Seuls les tombeaux des Prussiens restaient dégarnis. Ils étaient sans doute aussi tombés sur le champ d'honneur, mais notre patriotisme nous défendait de les associer à cette manifestation. A cinq heures du soir, au milieu d'une affluence considérable, le mausolée fut inauguré par un discours fort éloquent et fort patriotique de M. Albert Boell, notre représentant à l'Assemblée nationale de Bordeaux. Quelques paroles de M. Stapfer, un jeune professeur, prononcées au nom de la jeunesse de Wissembourg, terminèrent la cérémonie. L'Alsace et notre ville en particulier n'ont oublié ni la France ni ses enfants tombés pour sa défense. Que la France apprenne donc que nous avons prié pour eux, que nous avons couronné leurs tombes, et qu'un monument élevé à leur mémoire perpétuera à tout jamais le souvenir de leur courage, si tant est qu'il fallût pour cela un signe extérieur. »

LE GRAND ESCALIER

DES CENT MARCHES AU CHATEAU DE VERSAILLES

Ah! ce ne sont plus aujourd'hui les marquis de Louis XIV avec leurs larges habits de velours rebrodés de broderies d'or, et leurs imposantes perruques qui montent et descendent le grand escalier des *cent marches*, tout en devisant de victoires et d'amour avec Marie-Thérèse, la *Reine des Amours*; Mademoiselle de Montpensier, la *Dame Chasseresse*; Henriette d'Angleterre, la *Flore*; Anne d'Autriche, *Cybèle*; les filles du Duc d'Orléans, les *Trois grâces*; Mademoiselle *Zéphir*, plus tard reine d'Espagne.

Le temps des fêtes et des élégances royales est passé pour le palais de Versailles, et ce ne sont plus que de pauvres femmes du peuple en pleurs, des vieillards qui cherchent leurs fils et des enfants qui demandent à embrasser leurs pères qui vont, viennent, s'asseyent sur ce monumental escalier qui de la grande terrasse qui domine les jardins du château, descend à droite jusqu'à la pièce d'eau des Suisses.

Cet escalier amène aussi à l'*Orangerie*, dont les fortes voûtes supportent la terrasse et qui renferme encore, à l'heure qu'il est, une grande partie des fédérés compromis dans la dernière insurrection. Les *intéressants*, ceux sur lesquels pèsent les charges les moins graves sont d'un côté; les *dangereux*, les plus compromis sont écroués de l'autre côté dans une espèce de cave où la lumière arrive rare. Ces prisonniers sont là depuis plus de deux mois attendant, les uns leur mise en liberté, les autres leur jugement. Ces femmes, ces enfants, ces vieillards qui se pressent aux grilles de l'Orangerie ou qui attendant leur tour, s'accroupissent sur les marches de l'escalier des cent marches, viennent là pour visiter les détenus du château de Versailles, leur apporter les consolations de la famille, quelques adoucissements aux longues heures de leur captivité.

Ce spectacle est triste et bien fait pour donner à réfléchir sur les tristes conséquences des guerres civiles dans lesquelles la France perd un sang précieux qui ne devrait être répandu que dans les luttes contre l'étranger.

MAXIME VAUCERT.

LES MÉMOIRES DE LAMARTINE (1)

UNE VISITE DE LOUIS XVIII AU LOUVRE

Soit hasard du service, soit que le prince de Poix eût parlé de moi à Louis XVIII et eût désiré montrer au roi un jeune échantillon de sa compagnie, deux jours après je reçus l'ordre de me tenir, en grand uniforme, prêt à un service particulier auprès de la personne du roi.

Ce prince n'avait pas vu encore les riches dépouilles artistiques, que le Louvre, dépôt de la victoire, étalait aux regards du peuple. Il savait au prix de quel sang, il ne se dissimulait pas au prix de quelles injustices et de quelles violences ces chefs-d'œuvre étaient devenus notre propriété; mais c'étaient des dépouilles opimes que la paix avait ratifiées, et qui conservaient le nom de trophées. Les alliés, vainqueurs à leur tour, n'avaient pas eu le temps de les revendiquer; ils avaient craint d'entacher leur victoire et d'humilier la France. Le *Saint-Jérôme* du Dominiquin fut seul réclamé par le roi de Sardaigne. 1814 avait passé en silence dans ces galeries. Louis XVIII tenait à flatter son peuple et à se populariser surtout, en paraissant se glorifier de nos conquêtes les moins légitimes. Adopter ce qu'il y avait de plus contestable dans ces triomphes lui paraissait de la bonne politique. Ce semblant d'orgueil en commun était un hommage qui devait plaire aux bonapartistes, en compensation de l'Europe qu'il était obligé de restituer au congrès de Vienne.

Il voulut donc, dans une promenade officielle à travers son palais, visiter le Louvre et jouir avec pompe de ces chefs-d'œuvre, venus exprès pour être passés en revue par le roi de France, successeur de François Ier. Il y trouvait de plus un autre avantage qu'il était trop habile pour dédaigner : c'était de se réconcilier en public avec le parti libéral et artistique, que l'empire avait mis à la tête des musées. C'était une concession innocente à l'esprit du temps, une adoption de plus des gloires nationales, une garantie muette aux acquéreurs inquiets des biens d'émigrés. M. Denon et M. de Forbin, l'un courtisan classique, l'autre chambellan de Bonaparte, étaient les deux hommes célèbres présidant à cette partie de l'administration. Les complimenter, c'était en quelque sorte complimenter la France impériale. Il ne voulait pas en manquer l'occasion. Cela n'engageait pas et cela satisfaisait l'opinion qu'on appelait alors libérale. Il commanda donc avec ostentation cette cérémonie.

M. Denon, homme de goût, de plaisir et d'esprit, avait affecté de s'allier, on ne sait comment, au parti impérial. Il était très-vieux, très-laid, d'une laideur classique, mais très-spirituel. On avait oublié son origine, habilement confondue dans le cours de nos révolutions avec les événements, les choses et les hommes de ces temps mobiles. Il avait laissé croire qu'il avait été nommé par Louis XV à quelque poste diplomatique, en Italie ou ailleurs; cela semblait difficile à admettre, mais le talent rend tout vraisemblable; on n'examinait pas, on

(1) Nous détachons cet intéressant chapitre des *Mémoires inédits de Lamartine*, qui viennent de paraître aux librairies Hachette, Furne et Pagnerre. C'est un épisode de sa courte vie militaire, alors qu'il était sous la première Restauration, dans les gardes du corps du Roi.

croyait. C'était une espèce de consécration, d'ancien régime ratifiée par l'empire. Il avait caressé l'empire avant son origine, il avait suivi en Égypte Bonaparte avec la commission dite des savants, dont l'Alexandre moderne avait eu l'esprit de s'entourer pour illustrer son expédition; il en avait écrit l'histoire avec grâce et talent. Revenu en France, il avait suivi cette double fortune: il était devenu sénateur par la faveur de Napoléon, directeur du musée par son propre mérite. Homme de toutes les fortunes par son habileté innocente, courtisan par son caractère, homme de plaisir par sa légèreté, qui ne croyait qu'à la grâce; un Athénien du temps d'Alcibiade, l'Anacréon de la laideur en France, tel était M. Denon. J'ai eu quelques rapports avec lui par une beauté célèbre, qu'il enleva dans son âge avancé et que Chateaubriand lui enleva à son tour. Elle vit encore. Je n'ai jamais mieux compris combien il fallait d'esprit pour se faire pardonner tant d'années et de laideur.

M. le comte de Forbin, père de la belle comtesse de Marcellus, était, au contraire un des plus charmants hommes de France. La plume et le pinceau lui seyaient également; il écrivait des romans assez gracieux, des voyages où le talent imitait le génie de Chateaubriand, des vers où la galanterie jouait la passion. Son talent de peinture était aussi facile, mais supérieur; il faisait souvenir de Claude Lorrain. Quant à son extérieur, il avait reçu de la nature tout ce qu'elle avait refusé à M. Denon: noblesse, élégance, taille, physionomie, chevelure, sourire, rien ne lui manquait que ce qui complète tout, la perfection et le naturel. On sentait quelque chose de voulu dans cette beauté et dans ces talents, mais il fallait avoir un regard très-fin pour ne pas être très-séduit.

On nous plaça, mon camarade et moi, aux deux côtés de la chaise roulante que poussaient deux valets de pied comme le trône ambulant du roi. J'étais à gauche, mon camarade à droite, le sabre nu à la main. La séance devait être trop longue pour que les jambes goutteuses du prince pussent la supporter sans fatigue. On se mit en marche, à travers les longues galeries qui unissent les Tuileries au Louvre. Une foule de grands seigneurs et de courtisans suivaient en silence. Ils avaient tous le visage composé et ce sourire banal qu'on revêt à la cour comme un uniforme d'apparat. M. de Blacas, favori et ministre de la maison du roi, marchait le plus rapproché du prince, chargé de lui expliquer les merveilles du palais de l'empereur. Quant à moi, au commencement je ne voyais rien, tant j'étais ébloui de cette pompe royale et de la figure majestueuse du roi lui-même, dont l'ombre pour la première fois tombait sur moi à hauteur d'homme. Ce n'était point un héros, ce n'était point un soldat, c'était un roi; un roi qui avait présidé un bureau de l'assemblée des notables; un roi qui avait fait partie des états généraux; un roi qui avait tantôt approuvé, tantôt critiqué M. Necker; un roi qui avait entendu Mirabeau sonner le glas de la monarchie; un roi, tantôt ami, tantôt adversaire de la reine Marie-Antoinette; un roi qui s'était évadé de son palais le jour où son frère Louis XVI y avait été ramené pour mourir sous la hache de ses sujets, et qui y revenait pour régner après l'empereur. Je n'entendais rien, jusqu'au commencement de la galerie des tableaux, que le pas monotone et respectueux de ces hommes à deux destinées qui marchaient à côté ou derrière, comme les courtisans des deux siècles.

Mais tout à coup une voix étonnante, douce et ferme à la fois, comme une voix qui avait caressé plus qu'intimidé les hommes et qui voulait caresser plus que jamais leurs oreilles, me réveilla de mon respectueux anéantissement. Il me sembla entendre la voix mélodieuse du passé, façonnée par l'habitude supérieure de tant d'années écoulées dans tant de vicissitudes, sortir d'une poitrine longtemps muette et parler du haut d'un trône aux hommes silencieux.

« Arrêtons-nous, Messieurs, et regardons, car je « ne suis pas venu ici pour passer une revue rapide « de soldats, mais pour admirer avec vous ce que « vous avez eu le bonheur d'admirer avant moi. — « Voyons, ajouta-t-il d'un accent plus bas et plus « intime, voyons, monsieur Denon, et vous, monsieur de Forbin, familiers de ce temple, montrez-« moi et expliquez-moi ces merveilles. J'aime les « arts et surtout ceux qui les professent à mon peuple. Arrêtez-moi devant les tableaux les plus dignes de nos regards et n'exceptez rien, car j'aime « la gloire aussi, surtout quand elle porte un nom « français. C'est la dynastie du talent, elle n'a pas « d'usurpation. »

Un murmure d'admiration courut d'un bout à l'autre de ces groupes de courtisans. On fit signe à M. Denon et à M. de Forbin de s'approcher du fauteuil du roi. M. de Blacas leur céda la place.

Je vis alors un petit vieillard dont le front, quoique rose, avait tant de rides mal effacées par l'art qu'on l'eût dit pétrifié par le climat des momies, s'avancer et se pencher, en balbutiant et en pressant son chapeau de sénateur sur sa poitrine, vers le fauteuil immobile du roi. Le roi le regarda de haut en bas avec la supériorité et la dignité de l'éternelle jeunesse, lui montra de la main une ébauche remarquable, où son œil exercé reconnaissait la main d'un maître, et lui demanda ce que c'était. M. Denon, ne pouvant pas le satisfaire tout de suite, M. de Forbin s'approcha pour suppléer son maître.

La différence fut d'un courtisan de Cléopâtre à un courtisan d'Alexandre. Le roi parut s'en apercevoir et le retint longtemps, en écoutant avec grâce ses observations.

Pendant que M. de Forbin parlait et que le roi écoutait en donnant des signes d'approbation, j'observai en liberté le roi. Je ne savais si j'éprouvais plus de plaisir que d'admiration. Il faut, pour être juste envers lui, oublier Béranger et la *Minerve*, les deux caricaturistes des Bourbons de cette époque de dénigrement. Le dénigrement n'est pas de l'histoire. Voici exactement le portrait de Louis XVIII.

On l'appelait un vieillard, il ne l'était pas. Je voyais un buste vigoureux s'élever, dans une attitude virile, assis au milieu de ces groupes de ministres, de maréchaux, d'artistes, pour leur persuader l'admiration et non pour leur imposer l'obéissance. Son costume, commandé par l'infirmité de ses jambes, n'avait rien qui le signalât que l'épaulette militaire, flottante sur les épaules d'un habit bleu. C'était un hommage à l'armée, un insigne royal qui n'avait de ridicule qu'aux yeux des fanatiques de la redingote grise ou du collet droit. Les hommes de bon sens n'y voyaient que la modestie d'un sage, qui ne voulait pas usurper la gloire et qui devait cependant montrer le signe du souvenir d'une race militaire. Un gilet blanc, obliquement traversé par le ruban bleu de ciel, ordre chevaleresque de sa famille, marquait sa naissance et le confondait avec sa noblesse. Ses genoux malades étaient recouverts du manteau de son cheval absent. Signe de paix qui rassurait l'Europe et plaisait à son peuple.

Quant à sa tête, j'en ai vu des milliers dans ma vie, mais je puis dire avec vérité que jamais aucune physionomie humaine ne répondit mieux à l'idée d'un sage présenté par la Providence pour le rôle difficile de souverain pacifique d'un peuple compromis par un héros et perdu par lui aux jeux incessants des batailles, d'un sage rappelé au trône pour régner par la raison. Il n'y avait nul orgueil et nulle insolence. Il régnait parce que nul autre alors ne pouvait régner que lui; il en demandait pardon au siècle, il honorait ceux qui avaient servi son rival; mais il régnait, parce qu'il était légitimement roi. Il était le fait du droit et le droit du fait. Personne n'avait rien à lui reprocher. Il avait entendu l'Europe et la France unanime lui crier: C'est toi! il avait dit: Me voilà. Il était venu sans tirer l'épée; *je compatis, j'oublie, je pardonne*, avait été son seul cri de guerre.

Les mots sublimes étaient écrits sans affectation dans sa bouche spirituelle, dans ses gestes et dans ses regards. Ses yeux, couleur d'un ciel humide et azuré après l'orage, étaient les plus beaux que j'eusse jamais vus. Ils avaient la fierté douce d'une vie née dans la pourpre et le calme tranquille d'une patience qui ne pressait rien, mais qui ne doutait de rien. C'était la royauté de la nature. On les eût dit de porcelaine teinte en lapis-lazuli. Toutes les souverainetés qui avaient précédé la sienne s'y révélaient comme dans un miroir. Leur regard ne fléchissait ni par timidité ni par colère: c'était l'œil d'un roi qui voit tout, qui comprend tout, qui juge tout, le regard de la sérénité royale.

Mais cette sérénité n'avait rien de l'impassibilité animale de certains beaux yeux: *Junon aux yeux de bœuf*, dit Homère. Elle était pleine d'intentions et de sous-entendus, très-intelligente. La royauté, la révolution, le malheur, l'exil l'avaient traversée. C'était un regard qui pense, qui laisse deviner, qui surveille la bouche elle-même, pour qu'elle ne dise pas tout. Se taire et laisser comprendre son silence, c'est l'éloquence des situations difficiles; c'était, de plus, chez le roi, l'habile éloquence de sa majestueuse coquetterie. C'était par ses yeux surtout qu'il parlait, en haut comme en bas; car il ne négligeait personne, son regard désignait à chacun sa pensée, il apostrophait en regardant. Moi-même, placé tout près de sa figure pendant quatre heures, je ne pus me dissimuler qu'on lui avait parlé de moi, et que plusieurs de ses apostrophes muettes s'adressaient à ses gardes du corps dont la physionomie lui plaisait. Malgré mon profond respect, qui me défendait le moindre signe d'approbation ou d'improbation dans l'entretien royal, où je ne devais avoir que l'attitude mécanique d'un meuble animé, la nature l'emportait quelquefois sur l'étiquette, et un léger mouvement des yeux où des lèvres manifestait l'intelligence, l'étonnement ou l'admiration de l'esprit, admiration d'autant plus agréable au roi qu'elle était plus involontaire. Son sourire y répondait par moments; il se sentait compris, c'était la surprise flatteuse et mutuelle de l'obscurité qui s'étonne, et de la majesté qui jouit d'être devinée.

Ses yeux passaient souvent sur mon visage en recueillant cet hommage muet; il ne savait ni ce que j'étais ni ce que je pouvais être. Un jour, j'ai su par un de ses ministres qu'il s'en souvint quelques années après, en 1820, quand mon nom lui apparut comme poëte et qu'il m'envoya, après m'avoir lu, une édition rémunératoire des poëtes de la Grèce et de Rome. Il se crut alors un Auguste avant découvert un Virgile. Il y avait bien près d'un Auguste, mais il n'y avait point de Virgile. Je fus flatté, mais point ébloui. Ce n'était pas la faute du roi, mais du temps.

La séance finit après de longues heures qui m'avaient semblé courtes. Chacun avait eu son mot et son coup d'œil. M. Denon, M. de Forbin, étaient ivres de leur importance. Je repris avec modestie mon rang parmi mes camarades et j'allai me coucher, comme toutes les nuits de garde, sur les paillassons de la salle des maréchaux.

LES MEETINGS

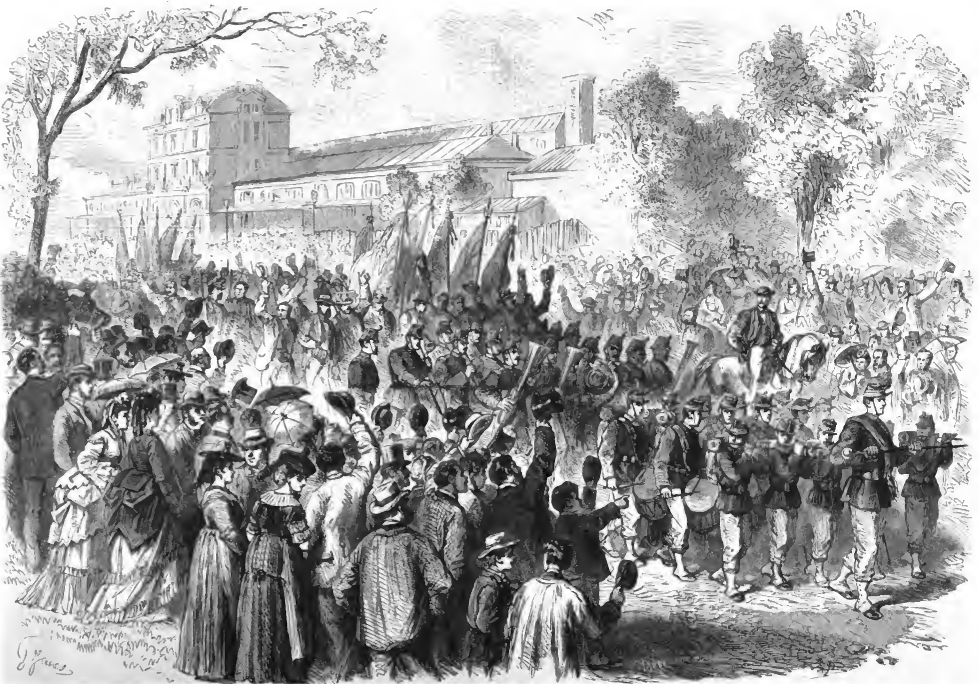
À LONDRES ET À DUBLIN

Les meetings se succèdent et ne se ressemblent pas. Après celui de Trafalgar-Square, celui de Dublin; après celui de Dublin, celui d'Hyde-Park.

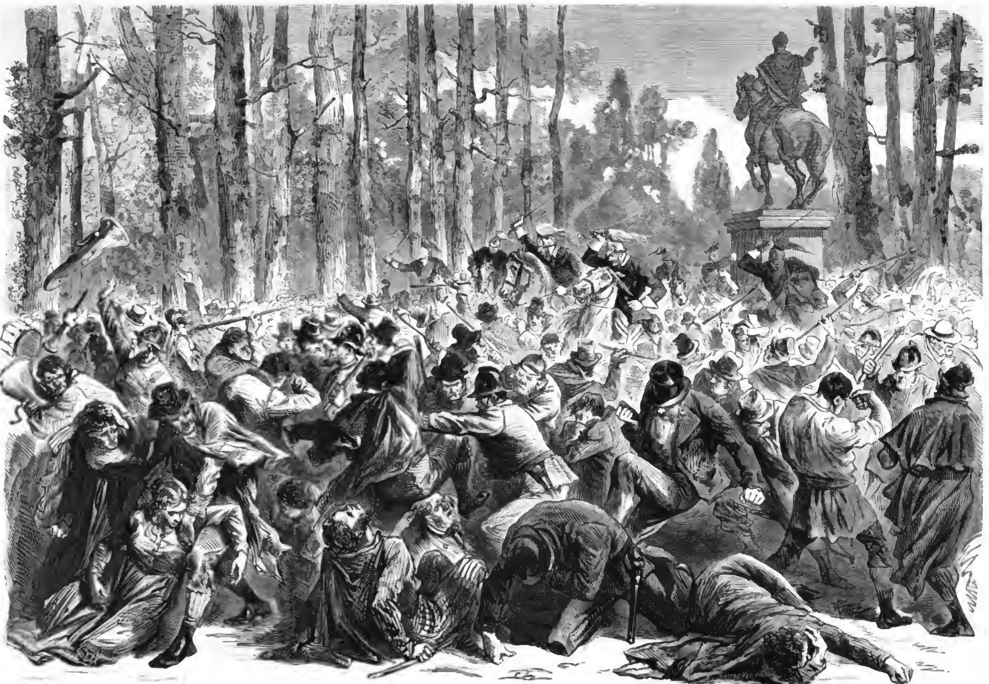
On sait que les meetings sont les épisodes les plus importants de la vie du peuple anglais. De grandes affiches annoncent ces réunions populaires, qui ont lieu ordinairement en plein air, dans les endroits les plus apparents des squares ou places, sur une estrade ou sur un monticule, transformés en tribune. Quand chaque orateur a proposé, harangué, tempêté, accumulé périodes, menaces, ou promesses, on lit une pétition préparée d'avance et contenant les vœux ou les griefs de l'assemblée. Les plus véhéments et les plus tapageurs sont naturellement les plus applaudis. Plus ils vocifèrent, plus ils s'agitent, plus ils frappent des pieds et des mains et plus leur succès est assuré. Alors ce sont des hurrahs sans fin; les drapeaux s'inclinent; la pétition est colportée de table en table; on la signe, qui sur un tonneau, qui sur une bouteille d'ale, qui sur ses genoux, qui sur le dos de son voisin. Pour accélérer le travail, on signe même sur des feuilles volantes qui seront jointes plus tard à la feuille mère.

Aucun orage n'a troublé, à Londres, le meeting de la place Trafalgar.

Trafalgar-Square, qui a emprunté son nom à la victoire remportée par Nelson, est entourée de balustrades en granit d'Aberdeen, excepté du côté du midi, où se trouve la place triangulaire, comme



MACON. — *Fêtes franco-helvétiques.* — Les Suisses à leur entrée en ville. — (D'après le croquis de M. Eug. Grand.)



IRLANDE. — Scènes du meeting de Phœnix Park à Dublin. — (D'après le croquis de M. G. Loye.

sous le nom de Charing-Cross, — l'un des carrefours les plus importants de Londres.

Entre ces deux places s'élève une colonne, haute de 54 mètres, reposant sur un piédestal de granit, et portant sur un chapiteau de bronze la statue en granit de l'illustre Nelson.

Deux fontaines jaillissent à droite et à gauche du monument. Les bustes du docteur Jenner et du général Napier s'élèvent aux angles d'une balustrade ouvragée.

Au nord, de larges escaliers conduisent à la galerie Nationale, sur la terrasse décorée de la statue équestre de Georges IV.

La place de Trafalgar est entourée par le collège des Médecins, le club de l'Union, l'hôtel de Morley, l'église Saint-Martin-des-Champs, la succursale de l'hôtel des Postes et l'hôtel de Northumberland.

Le meeting de Dublin a malheureusement donné lieu à une sanglante collision.

On avait, dès le vendredi, annoncé un meeting à Phœnix-Park pour demander l'élargissement des fenians encore détenus.

Le jour dit, c'est-à-dire dimanche 6 août, un grand rassemblement se forme dans le voisinage de la statue de Wellington, malgré la défense du bureau des travaux publics chargés de la police du parc.

Vers quatre heures et demie, M. Patrick J. Smith, membre du parlement, M. Alex. Mac Sullivan, rédacteur de *la Nation*, et plusieurs autres personnages distingués, membres de la société d'amnistie, se rendirent à la grille qui entoure le monument.

La voiture dans laquelle étaient ces messieurs fut arrêtée par un inspecteur de police, qui leur défendit de prendre part au meeting. Elle n'en pénétra pas moins dans l'enceinte, où elle fut saluée par les hurrahs de cinq à six mille personnes celtonnées autour du monument.

Les nouveaux arrivants mettent alors pied à terre et franchissent sans encombre les marches du côté de la loge du vice-régal, toujours accompagnés par l'inspecteur de police Hale et par un agent, que les manifestants ne tardent pas à bousculer en les accablant d'injures et de projectiles. Un enfant tombe frappé à mort par une pierre.

La police métropolitaine paraît bientôt en masse compacte. Nouveaux grognements, nouvelles huées.

Ordre est donné de déblayer la place. Les agents se précipitent sur la foule, qui répond à coups redoublés de shillelagh et s'emparent de MM. Smith et Sullivan.

Les assistants tentent en vain de résister; les coups pleuvent sur eux dru comme grêle, et les alentours de la statue et le fossé ne tardent pas à être évacués.

Cependant on continuait à lancer des pierres sur la police, et la mêlée, devenue générale, se propageait dans les rues adjacentes.

Soudain des cris de joie retentissent : on vient d'apercevoir des musiciens, qui s'avancent lentement en jouant des airs nationaux.

Les agents attendent que les musiciens aient atteint la base du monument pour faire une charge générale.

Les pauvres virtuoses sont assommés à coups de bâtons; leurs instruments sont brisés et mis en pièces.

Ne pouvant parvenir à dominer la bagarre, la police profite de l'arrivée de quelques renforts pour se diviser par groupes et charger en tous sens. Mais, à peine divisé, le rassemblement se reforme plus ardent et plus tempétueux. Un policeman blessé est mis dans une voiture; on brise la voiture.

Dans ces attaques successives, on a dû compter de nombreux blessés; l'hôpital Stevens en a recueilli deux cents pour sa part. M. Sullivan a été grièvement atteint.

De nombreuses arrestations ont eu lieu. Le 70e régiment et le 3e fusiliers se tenaient l'arme au bras, prêts à agir; mais ils n'ont pas été requis.

Dans la nuit, la foule a successivement attaqué et endommagé l'établissement de poteries de New Ker et Belbek, visité l'avant-veille par la famille royale. Les journaux sont unanimes pour blâmer les violences de la police.

Dans la séance de la Chambre des communes du 7 août, des interpellations ont été adressées au gouvernement par MM. Pim, Callow, Downing et sir J. Gray, au sujet de cette collision.

Le Sollicitor général pour l'Irlande a donné communication d'un télégramme portant que les détails relatifs à ces troubles ont été très-exagérés. Il a cependant ajouté que de nombreuses personnes avaient été blessées.

Les magistrats de Dublin ont admis la demande de poursuivre les agents, et la municipalité a adopté une résolution exprimant « le regret et l'horreur que lui inspire l'affaire de Phœnix-Park.

Le 13 août, un nouveau meeting s'est tenu à Hyde-Park pour protester contre la dissolution violente par la police du meeting de Dublin.

Quelques discours violents ont été prononcés devant un rassemblement de dix mille personnes environ. L'ordre n'a pas été troublé un seul instant et les orateurs ont été écoutés avec fort peu d'enthousiasme.

Hyde-Park, dont l'entrée est interdite aux voitures de louage, tire son nom du manoir de Hyde, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Pierre de Westminster.

Sa superficie dépasse 150 hectares. Au nord, il est limité par Uxbridge-Road; à l'est, par des palais et hôtels aristocratiques; au sud, par Knightsbridge, et à l'ouest, par les jardins de Kensington. Il touche, au sud-ouest, à Green-Park, et forme ainsi une plaine verdoyante et ombragée de près de 4 kilomètres.

Au midi, s'étale une magnifique pièce d'eau de 17 hectares, la *Serpentine-River*, assez limoneuse et fétide, surtout en été, et bondissant en cascades sur des rocs artificiels entourés d'arbres séculaires.

Croirait-on que dans cet égout malsain et boueux, se baignent plus de 10,000 personnes par jour, pendant la belle saison ?

C'est près de la rive méridionale de la *Serpentine*, non loin du jardin de Kensington, que s'élevait le palais de l'Exposition en 1855.

L'autre côté de la pièce d'eau a servi souvent de point central aux rassemblements, — entre autres à la réunion tumultueuse causée par la présentation du bill du dimanche.

La porte de Hyde-Park donnant sur Piccadilly, est décorée de bas-reliefs imités du Parthénon. Non loin de cette porte est la statue d'Achille, haute de six mètres, qui a la prétention de rappeler par sa forte musculature la maigreur proverbiale du duc de Wellington.

Notons en terminant que, samedi et dimanche, de nombreux rassemblements ont eu lieu à Londonderry (Irlande) pour célébrer l'anniversaire de la levée du siége de cette ville. Aucun désordre sérieux n'a été signalé. La police était sous les armes.

F.-V. MAISONNEUFVE.

LE VOYAGE DE ROSINE (1)

—

NOUVELLE

Rosine est rougissante, confuse, ébahie.

— Vous doutez peut-être de mes paroles ? ajoute le vieillard, je le comprends et vous excuse.

Et, s'adressant à la sentinelle qui garde la porte, il lui dit :

— Tu me connais, toi, n'est-ce pas?

La sentinelle présente les armes et répond :

— Oui, mon général.

— Et maintenant, Mlle Rosine, décidez qui doit vous inspirer le plus de confiance, de la parole d'un général français ou d'une vieille coquine! serviteur.

Il salue et s'éloigne.

IV

Rosine est rentrée chez elle toute confuse; les paroles d'un dignitaire de l'armée, d'un vieillard, sont choses graves et sérieuses; il n'a, lui, aucun intérêt à tromper la meunière; elle croit à la franchise, à la sincérité de ses paroles; elle frémit en songeant au piége tendu à son ignorance; elle redoute de faire de nouvelles rencontres aussi perfides que celles de Mme de Saint-Ernest! Encore un bon mouvement et elle va quitter Paris, retourner au village et vivre tranquille, heureuse, loin du mensonge et de la déloyauté. Mais, encore une fois, des pensées ambitieuses la reprennent, l'envie des joies mondaines la tourmente de nouveau, les riches toilettes, les succès, les hommages, un mariage brillant se présentent à ses yeux; elle ne partira pas! la leçon a été incomplète! Le papillon, ébloui par la lumière factice qui le fascine et l'attire, est sans force pour fuir la flamme éclatante, et vient follement y brûler ses ailes diaprées; blessé et presque expirant, s'il se relève, c'est pour se jeter de nouveau dans l'ardente fournaise où il trouve la mort. Telle est la femme! telle est Rosine! Les sages conseils sont impuissants à éclairer sa raison, souvent même les dures leçons de l'expérience sont insuffisantes à la rendre sage!

Cependant Rosine redoute de se retrouver en face de madame de Saint-Ernest. Aura-t-elle, le lendemain, le courage de refuser de monter dans la voiture qui doit venir la chercher ? Elle doute de son énergie et elle a raison! Un seul moyen se présente à son esprit : c'est de changer de demeure, c'est de quitter le costume de son village pour prendre celui de la Parisienne. Elle le réalise à l'instant, et, complétement transformée, presque méconnaissable, mais toujours ravissante, elle quitte la maison du faubourg Montmartre et vient se loger dans un hôtel luxueux du boulevard. De sa fenêtre elle voit se dérouler sous ses yeux ce magique panorama, cette promenade sans rivale dans le monde qui n'est qu'éblouissements et surprises de la Madeleine à la Bastille. Là, son regard émerveillé ne voit que magasins étincelants de richesses, équipages somptueux se croisant en tous sens, toilettes élégantes, belles dames et cavaliers le sourire aux lèvres. C'est là qu'est la vie, c'est là qu'est le bonheur !

Pauvre Rosine! Que ne peux-tu lire dans les cœurs et scruter la pensée des gens que tu envies! La réalité t'apparaîtrait avec son cortége hideux, et, épouvantée, tu fuirais vers la maisonnette aux persiennes vertes.

V

Tout près de Rosine, à la fenêtre la plus rapprochée de la sienne, se trouve un jeune homme à la moustache blonde, au regard conquérant et plein d'audace. Ce n'est pas le boulevard qu'il contemple, lui, c'est sa charmante voisine, c'est Rosine. Il cherche à captiver son attention, et y arrive : Rosine l'a vu, elle a rougi! Le galant, qui n'est point myope, s'empresse de saluer la jeune fille, et, pour ne paraître ni indiscret ni gênant, il disparaît après avoir lancé à sa voisine les œillades les plus expressives.

La meunière est rêveuse.

Pourquoi ?

Elle songe au beau jeune homme qui vient de la saluer. Il lui représente l'idéal de ses aspirations, le prince charmant qui assiége, au matin, le chevet des jeunes filles. C'est un autre genre de danger bien autrement grave que celui auquel elle a échappé, car lorsque le cœur se met de la partie, la raison n'a plus de pouvoir. Rosine, l'imprudente Rosine, n'écoute que son cœur. Elle s'était retirée de la fenêtre, elle y revient bien doucement, avance un œil, puis les deux, enfin la tête entière. Mais le voisin, — nommons-le Frédéric, — n'est plus là. M. Frédéric, un émule des audacieux bohêmes de Balzac, est déjà sur le trottoir, d'où il aperçoit le manége de Rosine.

— Coquetterie ou innocence, se dit-il, ce manége est celui d'une fille d'Ève!

Il sourit, traverse la chaussée et reste sur le trottoir opposé jusqu'au moment où le regard de Rosine le découvre au milieu de la foule; alors il salue de nouveau et continue sa promenade. Rosine a pu voir qu'il est grand, bien fait, élégant et vêtu de cette façon irréprochable qui la subjugue.

Une heure plus tard, Rosine reçoit un bouquet splendide avec une carte armoriée. Sur le vélin est gravé un nom : « Frédéric de ***, » et au-dessous est écrit : « Votre voisin. »

— Frédéric! murmure la meunière, le joli nom!

---

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des gens de lettres.

Et ses rêveries échafaudent mille châteaux... en Espagne.

A six heures, un domestique entre chez elle et lui fait savoir que M. Frédéric demande la permission de lui présenter ses hommages respectueux.

Ses hommages respectueux! Comment répondre à cette formule distinguée de politesse.

Tandis qu'elle y songe, M. Frédéric se présente et le domestique sort.

Il est trop tard pour dire non!

Le beau voisin est galant, empressé, respectueux surtout. Mais ce respect a des audaces inouïes. Sa voisine est seule, il le sait; sa voisine ne connaît pas Paris, ses spectacles, ses plaisirs, il l'a deviné: il offre son assistance, son bras, sa protection à Mlle Rosine, — c'est ainsi qu'il la nomme, — et propose de la conduire le soir même à l'Opéra.

Rosine veut s'excuser, refuser; elle est à Paris en voyageuse, et sa toilette n'est pas en harmonie avec ce théâtre.

— J'ai tout prévu, répond le galant cavalier, n'ayez nul souci de cela et soyez convaincue que vous serez la plus belle! C'est convenu, à huit heures je viendrai vous chercher.

Et il prend congé de Rosine avant que celle-ci ait pu articuler un refus.

A huit heures, M. Frédéric est à la porte de la meunière, et un élégant coupé les conduit à la rue Lepelletier.

C'est dans une baignoire que le galant place Rosine.

— On est si bien tête à tête, dit-il en s'approchant de la meunière; on ne redoute ni curiosité indiscrète ni méchantes investigations.

— Mais je ne redoute ni l'une ni l'autre de ces choses et ne fais aucun mal, je suppose. — Aucun! s'empresse de dire, monsieur Frédéric... De plus je suis libre de ma personne...

Un soupçon traversa sa pensée.

— Ne le seriez-vous pas, vous? demanda-t-elle à son voisin. Seriez-vous marié?

— Moi! s'écria M. Frédéric avec un sourire dont une fille plus experte eût compris le dédain, non, certes.

— A la bonne heure! répond Rosine, désormais rassurée.

Pendant le spectacle, M. Frédéric murmure à l'oreille de Rosine mille compliments, mille paroles ardentes qui grisent l'innocente villageoise; et, lorsque la toile tombe pour la dernière fois, Rosine entend, toute émue, l'aveu d'un amour... éternel.

Pressée de répondre à cette déclaration, elle rougit beaucoup et laisse échapper « qu'elle n'est point insensible à la flamme de M. Frédéric. »

— Alors, vous consentez à mon bonheur?

— Oui, dit-elle, et nous nous marierons dès que j'aurai vendu mon moulin, ma vigne, ma maison et mon enclos.

M. Frédéric a un sourire féroce qui se perd dans l'obscurité.

— C'est cela, répondit-il, vendez votre moulin, votre vigne, votre maison et votre enclos; mais faites surtout que cette vente se réalise au plus vite.

Ce désir est partagé par Rosine.

En attendant, et pleine de confiance en la parole de M. Frédéric, la meunière se laisse emmener chaque jour au bois par son amoureux; elle l'accompagne à la promenade, au spectacle, dans les fêtes; ils vivent de cette existence à toute vapeur qui ne peut se prolonger longtemps qu'à la condition d'avoir un chiffre fabuleux de rentes inscrit au grand-livre. Rosine est une des élégantes de Paris, elle a des amies qui lui empruntent de l'argent et des prôneurs, — aspirants à l'héritage de Frédéric, — qu'elle paye en sourires. Le moulin, la vigne, la maison, l'enclos ont été vendus; — mais, entraînée dans le tourbillon des plaisirs, Rosine n'a pas le temps de songer au mariage. Frédéric l'aime, — elle le croit du moins, — il l'épousera dès qu'elle en manifestera le désir.

Bientôt le prix du moulin, de la vigne, de la maison et de l'enclos vont rejoindre le magot de pièces d'or dépensé depuis longtemps. La vie luxueuse est chère à Paris! Et puis les amoureux font bourse commune. Tout ne doit-il pas être commun entre futurs époux?

L'heure des désillusions cruelles, des déceptions affreuses va bientôt sonner.

Un matin, le propriétaire de l'hôtel se présente chez Rosine avec une note d'un total effrayant.

— Portez cela chez M. Frédéric, dit Rosine.

— M. Frédéric! mais il a quitté l'hôtel hier au soir et voyage en ce moment sur le Rhin.

C'est impossible! s'écrie Rosine effrayée.

— Ce qui est impossible, je le vois, c'est le payement de ce que vous me devez. Puisqu'il en est ainsi, madame, déguerpissez de céans, et à l'instant même, sans bruit et sans tapage, je vous prie, car je n'aime pas le scandale, cela ferait tort à mon hôtel.

Rosine pleure, se lamente, prie et supplie, son créancier est impitoyable; il songe que sa locataire doit à la modiste, à la couturière, au coiffeur, au cordonnier, et pour n'avoir pas à partager avec eux les dépouilles de la pauvre fille, il la met à la porte. Tant pis pour les autres! se dit-il, ils courront s'ils le veulent après leur argent, moi, je suis nanti.

Ce raisonnement n'est peut-être pas très-honnête, mais il se fait tous les jours dans Paris!

Rosine essuie ses larmes et va implorer l'assistance d'amies qu'elle a obligées cent fois et qui ont oublié de lui rendre ce qu'elles lui doivent. Toutes les portes se ferment devant elle et elle ne recueille que sourires moqueurs et refus impertinents. Oh! la reconnaissance! quelle vertu difficile à pratiquer!

Abreuvée d'humiliations, à bout de force et de courage, le cœur brisé par l'abandon de son fiancé, désormais instruite par l'expérience, Rosine songe à l'honnête Georges, si dévoué, si bon compagnon, si rude travailleur, et dont l'amour timide, mais sincère, eût fait tout au monde pour lui éviter une larme, un chagrin; elle songe à son moulin qui la faisait si riche qu'elle était enviée de tous, à sa maisonnette où elle eût pu être si heureuse. Hélas! elle a dédaigné tous ces biens, et leur souvenir ne fait qu'aggraver ses regrets et ses remords!...

VI

Il est dix heures du soir. Rosine marche depuis midi et est encore à jeun! Son implacable créancier ne lui a pas laissé une bague, un bijou, elle ne possède pas un sou! Ses élégantes bottines, maculées de boue, déchirées par le dur pavé, ne préservent plus ses pieds délicats qui ont desappris la marche; son estomac fait entendre des plaintes énergiques; la fatigue et le désespoir l'écrasent, et cependant elle marche toujours, affolée, allant tout droit devant elle, revenant sur ses pas, tournant dans le même cercle; son regard est égaré et sa tête est en feu. Déjà elle a été remarquée par des sergents de ville et des paroles terribles sont arrivées jusqu'à son oreille. Elle ne marche plus, elle court. Elle a quitté le boulevard et parcourt le faubourg Saint-Honoré. Elle ne sait où elle va; elle a perdu la conscience de ses actes et fuit devant un danger imaginaire.

Arrivée au faubourg du Roule, elle perd connaissance, s'affaisse sur elle-même et tombe dans le ruisseau.

Quelques passants s'approchent de Rosine.

— Cette femme est ivre, dit l'un d'eux.

— Elle est folle! dit un autre.

— Non, dit un troisième, elle est épileptique! Voyez combien ses traits sont bouleversés.

Et les commentaires d'aller leur train.

Un homme perce la foule, s'approche de Rosine, lui tâte le pouls et dit :

— Cette femme a une congestion cérébrale! Il faut la transporter à l'hospice.

Aussitôt vingt bras se présentent, et Rosine est portée à l'hôpital du Roule.

VII

Elle a repris connaissance, mais la fièvre la dévore.

Plusieurs hommes entourent son lit : c'est le médecin et ses élèves.

La figure du médecin est sévère.

Il fait un geste.

Un des élèves s'approche du lit, et, sous le ciseau qu'il tient à la main, tombent les ondes épaisses de la soyeuse chevelure de Rosine. C'est en vain qu'elle essaie de défendre sa plus belle parure, ses efforts sont impuissants : le sacrifice est consommé!

De nouveau elle perd connaissance, et un horrible cauchemar succède à l'impitoyable réalité.

Une femme est au pied de son lit. Cette femme est hideuse; sa bouche est édentée et grimace un sourire.

Rosine reconnaît Mme de St-Ernest.

— Tu as voulu m'échapper, dit l'horrible vieille; mais c'est vainement! Un jour — et il est proche — tu seras ma proie, ma chose, mon bien, et je disposerai de toi selon mon bon plaisir et mon intérêt. Tu guériras, tu redeviendras belle. Ce jour-là, sans asile et sans pain, tu accourras chez moi, tu me nommeras ta providence, ton salut, tu me supplieras d'avoir pitié de toi.

Et pendant quelques années encore tu vivras de la vie brillante et folle, puis ta beauté disparaîtra; la laideur, l'abandon et la misère seront ton partage. Tu me trouves laide, ma vue t'épouvante, n'est-ce pas? Eh bien, tu deviendras ce que je suis! Un jour, comme celui-ci, tu te retrouveras sur ce lit d'hôpital, lit de misère et de charité, et le désespoir sera assis à ton chevet. Tu mourras seule, abandonnée de tous; nul ne viendra fermer tes yeux et réclamer ton cadavre, il appartiendra à la science, aux *carabins!* Disséqué, on le jettera dans le trou toujours béant qui se nomme la fosse commune, et aucun souvenir humain n'en conservera la trace. Telle sera ta destinée, celle de tes semblables, la mienne!... A bientôt, belle Rosine!

Le fantôme s'évanouit, et Rosine, haletante sur son lit, se débat contre l'infernale vision.

VIII

Cinq heures du matin sonnent à l'église du petit village tourangeau; l'aurore dore le rideau des changes couleurs de la vie, et les grandes ailes du moulin apparaissent chargées de rosée et toutes fumantes des vapeurs terrestres que le soleil aspire. Sur la toiture de la maison de Rosine, au milieu des fleurs qui l'enlacent de leurs tiges flexibles et grimpantes, dans les arbres de l'enclos les petits oiseaux gazouillent doucement et préludent à l'hymne de la nature qui salue à chaque aurore le Maître de la vie. Sur chaque feuille des arbres, sur chaque brin d'herbe, une perle liquide coule lentement, se pare un instant de tous les prismes que lui envoie le premier rayon du soleil et va mourir en fertilisant la terre. Dans le sentier tortueux qui conduit du coteau à la vallée un homme apparaît, guidant une mule attelée à une carriole : c'est Georges; ses yeux sont pleins de larmes et sa bonne figure exprime une profonde tristesse.

La maison de la meunière est close, nul bruit ne s'y fait entendre. Cependant, à travers les persiennes, le jour a pénétré dans la chambre de Rosine, une traînée lumineuse l'inonde de clarté et vient se jouer sur la figure de la jeune fille. Ses cheveux se sont détachés et sont épandus hors du lit; ses bras s'agitent, sa poitrine est oppressée, des mouvements convulsifs agitent son corps.

Elle ouvre ses grands yeux, regarde autour d'elle et porte vivement la main à sa tête. — Toujours coquette, la meunière! — Ses cheveux n'ont pas été coupés, elle est chez elle, toujours jeune, belle, pleine de santé et de vie!

Cette fois, c'est un cri de joie, une prière, un remerciement à Dieu qui s'échappent de son cœur.

Un bruit se fait entendre à sa porte, et la voix de Georges résonne au dehors.

— Mamzelle! mamzelle! dit le garçon meunier, c'est moi, Georges; il fait grand jour!

Rosine court à la fenêtre, l'entr'ouvre, et, s'enveloppant de sa chevelure comme d'un voile, elle à son fidèle ami :

— Mon bon Georges retourne au moulin et dételle la carriole.

— Et votre voyage, mamzelle?

— Il est terminé, mon ami!...

— Vous n'allez pas à Paris?

— Jamais!...

IX

Un mois plus tard, les cloches du village son

naient gaiement, et Rosine, la meunière, épousait Georges, son garçon meunier.

Et elle fit bien!

Plus d'un dans le canton, et même dans les cantons voisins, en eurent la jaunisse; seul, l'apothicaire s'en consola, grâce à la grande consommation que l'on fit cette année-là de rhubarbe et de séné. Messieurs les greffiers et les huissiers réfrénèrent leur verve poétique et se consacrèrent exclusivement au culte de Thémis, déesse qui, comme chacun sait, est vouée à un éternel célibat.

FIN.

ARMAND LAPOINTE.

LA PROPAGANDE PRUSSIENNE

Pendant que le grand chancelier de l'empire germanique par la modification des lois, par l'adoucissement des charges fiscales, par les *franchises municipales*, par tous les grands moyens enfin, cherche à amadouer nos chères populations d'Alsace et de Lorraine, les officiers de l'armée ne reculent pas devant les petits moyens qui peuvent leur gagner les cœurs. C'est ainsi qu'on nous écrit de Forbach, avec croquis à l'appui, que journellement ces messieurs, généralement assis à la porte des cafés, attirent à eux les petits enfants pauvres en leur jetant quelques menue monnaie. Malheureusement ils y mettent souvent une condition; celle de crier *vive la Prusse*, ce à quoi la plupart des gamins ne se conforment pas toujours; ce qui fait dire à notre correspondant, « qu'ils ont beau faire, c'est de l'argent perdu. »

M. V.



M. HALANZIER, directeur de l'Opéra.

M. HALANZIER

La direction de l'Opéra était vacante.

Il fallait un directeur de théâtre, c'est un directeur de théâtre qui l'a obtenue.

A cela il n'y a rien à dire et le malin Figaro lui-même resterait bouche close.

L'administrateur qu'on a choisi n'est pas le premier venu dans le métier d'*impresario*.

M. Halanzier, auquel viennent d'être confiées les destinées de l'Académie nationale de musique et de danse est né, pour ainsi dire, directeur de théâtre. Il l'était déjà de nom dès ses plus jeunes années, alors que sa mère, comédienne de talent et femme d'une honorabilité hautement reconnue, était directrice sous le prête-nom de son fils (les règlements ministériels n'autorisant pas une femme à exploiter en son nom une direction théâtrale.

A dix-sept ans M. Halanzier dirigeait des troupes dramatiques en province. Il est aujourd'hui âgé de cinquante ans environ, après avoir été successivement à la tête des scènes de Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Marseille et autres principales villes. Son expériences doit être consommée. Ce qui le prouve surabondamment c'est la réussite qui l'a suivi dans toutes ses entreprises théâtrales et, on a beau dire, on ne réussit pas pendant vinge-sept ans dans les affaires et dans les affaires si difficile de direction artisque, si on n'est pas bien doué sous

La propagande prussienne à Forbach. — Officiers prussiens jetant des sous aux enfants pour leur faire crier vive la Prusse.
(D'après le croquis de H. Gaal.)



ALGERIE. — Soumission de la province de Millanah — Combat entre Cherchell et Koleah. — (D'après le croquis de notre correspondant.)

le rapport de l'intelligence et fortement trempé de volonté.

M. Halanzier ne fait pas de la direction d'un théâtre une distraction d'amateur. Doué du goût et du sens artistique, il fait à l'art les sacrifices nécessaires, mais il administre en négociant capable. Il travaille beaucoup. Toujours le premier levé, il est dès sept heures du matin à son bureau, veut tout voir par ses yeux s'il ne peut tout faire, suit assidûment ses répétitions et ses représentations, ne quitte sa scène que lorsque le dernier allumeur a éteint son dernier bec de gaz.

Ce n'est que grâce à l'âpreté de ce travail, secondé par une merveilleuse connaissance de toutes les choses du théâtre que M. Halanzier a réussi là où tant d'autres avaient échoué.

Toujours sûr de lui; ne se laissant aller ni aux prodigalités inconscientes d'un enthousiasme irraisonné; sachant dépenser l'argent quand il le faut, sans être esclave d'une économie boutiquière; son caractère et par conséquent son administration sont à l'abri des fantaisies ruineuses comme des parcimonies inintelligentes et indigne d'une scène comme celle de l'Opéra.

A tous ces mérites, M. Halanzier réunit encore le talent de découvrir et mettre en lumière les talents qui ne demandent qu'à se produire pour être applaudis. C'est lui qui a deviné Colin, un nouveau et bon pensionnaire de l'Opéra; David, Bosquin, Morère, Mme Sasse et tant d'autres lui doivent une bonne partie de leurs succès et de leur renommée lyrique.

Mais alors M. Halanzier serait le directeur-phénix? — Je ne dis pas non; ce serait toujours, dans les circonstances difficiles que l'Opéra va avoir à traverser, le directeur nécessaire; et quand on est à sa place dans ce monde et quelque en évidence qu'elle soit, qu'on a toutes les qualités requises pour la remplir et qu'on la remplit bien; ma foi! on est bien un directeur rare.

Je ne sache pas que l'espèce en soit si commune.

LÉO DE BERNARD.

COURRIER D[illegible]

La salle dont je vous donnais la description dans mon dernier courrier, dont une gravure du *Monde illustré* vous a donné l'idée la plus exacte, la vaste salle construite dans le manége des Petites-Écuries et dans laquelle se tiennent les audiences du troisième conseil de guerre, va peut-être devenir inutile. Elle a un défaut capital et dont on s'est aperçu un peu tard, elle manque complétement de sonorité. Cela est déjà très-fâcheux pour les débats, pour les interrogatoires des accusés et pour les dépositions des témoins; mais, pour les plaidoiries, cela aurait un inconvénient de plus, celui d'épuiser et d'épuiser inutilement les orateurs. Il est aujourd'hui certain que la parole arrive assez faiblement jusqu'aux juges; les journalistes placés, comme je vous le disais, sur les gradins de droite de la seconde estrade, par moments, en se penchant beaucoup et en se faisant de la main gauche un cornet acoustique, parviennent bien à en saisir quelque chose; mais passé cela, je mets au défi le spectateur à l'oreille la plus sensible, de comprendre autre chose que la pantomime. Il y a eu même certains témoins dont les déclarations ont été lettre morte pour nous; la chaleur extraordinaire de ces derniers jours exigeait que les fenêtres fussent ouvertes et alors il n'était plus question de saisir les paroles, le son même de la voix n'arrivait pas à nos oreilles. Naturellement les avocats se sont émus de cette situation, et ils ont fait une démarche auprès des membres du conseil. Il faut songer que nous aurons à entendre des réquisitions qui seront d'une certaine longueur, puisqu'elles doivent comprendre les actes reprochés à dix-huit accusés, puis la défense de chacun de ces accusés. L'organe le plus puissant ne saurait y tenir et certains défenseurs ne pourraient certainement pas aller jusqu'au bout. Le moins qu'il puisse leur arriver, c'est d'emporter un de ces bons enrouements qui, pendant un mois, vous condamnent au mutisme; or, pour un avocat, c'est le comble de la cruauté.

On pourrait me répondre qu'il suffit que les membres du conseil entendent bien et que les reporters entendent un peu? Eh bien, non! je ne crois pas cela suffisant; l'orateur, pour être lui-même, a besoin d'être entendu. Ce n'est qu'à cette condition qu'il s'anime, et que la verve, l'inspiration, enfin ce que Voltaire appelait : « *le diable au corps*, » vient le hanter!

Il est donc question, pour le jour des plaidoiries, d'abandonner les Petites-Écuries et de s'en aller dans la salle des Assises libre depuis samedi dernier, la session ayant été close ce jour-là.

J'entendais avant-hier faire une réflexion fort juste à propos de ce procès. Les faits et les hommes de la Commune s'y révèlent et en ressortent moins hideux qu'ils ne l'ont été réellement! C'est vrai, et c'est un malheur : mais cela vient de ce que nombre de coupables, et les plus coupables sont absents, puis de ce que ceux qui sont présents se défendent, s'excusent et repoussent de leur mieux la solidarité des actes de la Commune et du Comité de salut public. Il m'est donné, pour la première fois d'assister à un procès politique se déroulant sans incidents émouvants, sans violences d'action ou de langage; les accusés, la plupart du moins, sont plus que calmes, ils sont doux et humbles. Je connais, j'ai vu des personnes qui s'en irritent; elles ont tort, car cette tenue de pareils accusés indique qu'ils se sentent complétement isolés, que de ce monde qui les entoure nul courant sympathique ne se dégage pour arriver jusqu'à eux et qu'ils s'en rendent compte; ils se voient écrasés sous une réprobation universelle, et ils prévoient que leur bravade tomberait dans le silence.

Après Ferré, est venu Assi, qui n'a pas, lui, marchandé les réponses; pour lui, le oui ou le non qu'on lui demandait comportait une longue explication avec préambule, parenthèse et péroraison. Il a fait des récits interminables à propos de tout, parlant lentement, cherchant ses mots et ses tournures, paraissant tenir à bien parler. C'est un homme jeune dont la tête paraîtrait belle si l'expression du visage n'était quelque peu affectée; Assi renverse sa tête en arrière, sourit avec tout le dédain d'un homme supérieur à sa situation. Sa barbe est bien peignée, ses cheveux sont massés avec un certain art, et il parle en appuyant sur ses phrases dont il souligne les mots de sa voix la plus grêle. Les faits, il les avoue en grande partie; mais il repousse les intentions. Il a pris sa part de l'insurrection, mais il ne l'avait ni complotée ni prévue, il a cru à un coup d'État royaliste, on lui a tiré des coups de fusil, il a répondu; on l'a attaqué, il s'est défendu. Il a accepté une partie de la direction des affaires; c'était dévouement de sa part; il fallait bien que les hommes intelligents, que les hommes de cœur eussent le courage d'intervenir pour faire le bien et empêcher le mal.

Telle est sa théorie, et vous la verrez invariablement reproduite par les autres accusés, notamment par Jourde, Urbain et Billioray, ce qui donne à M. le colonel du génie Merlin, présidant le conseil de guerre, l'occasion de répéter souvent : « Mais, à vous entendre, chacun de vous a été animé des meilleures intentions, chacun de vous n'a fait partie de la Commune, du Comité central ou du Comité de salut public que dans le but d'empêcher les excès, les arrestations, les séquestrations arbitraires, les assassinats, les vols, les incendies. Or, on a arrêté, séquestré, assassiné, volé, incendié; comment se fait-il donc que chacun ayant personnellement de si bonnes intentions, vous n'ayez à vous tous rien empêché, rien arrêté? »

Le reproche qu'Assi repousse avec le plus de soin et de persistance est celui d'avoir fabriqué ou fait fabriquer des projectiles au pétrole, d'avoir inventé des bombes à l'acide prussique, des obus chargés de strychnine, d'avoir amassé dans divers magasins des poudres destinées à faire sauter Paris au dernier moment et enfin d'avoir imaginé une dissolution de phosphore dans le sulfure de carbone qui rappellerait le feu grégeois.

Après lui est venu Urbain, le maire du VIe arrondissement pendant la Commune. Celui-là est un ancien chef d'institution primaire. C'est un homme petit, court, dont le visage est banal, dont l'ensemble est sans distinction. Cependant une éducation même incomplète a laissé son vernis sur ce personnage, esprit moins intelligent, moins inventif qu'Assi, mais plus posé, plus solide si l'on peut se servir de ce mot. Pourquoi faut-il qu'il y ait toujours du grotesque dans ces horribles histoires. Il paraît que le véritable maire du VIe arrondissement n'était pas Urbain, mais bien *sa fiancée*, comme il l'appelle, la veuve Leroy, une petite veuve de vingt et un an, blonde comme les blés et aux yeux pleins de douceur. Elle était là quand Urbain s'occupait des affaires publiques, quand il traitait les questions municipales, quand on lui amenait des suspects, arrêtés par de zélés gardes nationaux; elle servait, c'est elle qui l'a dit, elle servait de ce qu'on appelle greffier; elle inscrivait les demandes et les réponses et donnait tout bas à Urbain des *conseils*. L'accusation va plus loin, cela peut devenir fort heureux pour Urbain comme atténuation. L'accusation prétend que c'était la charmante blonde qui elle-même administrait, traitait, ordonnait, interrogeait, perquisitionnait, et que le citoyen maire ne l'était que pour la forme. Mais nous ne saurons cela bien au juste que lorsque la veuve Leroy comparaîtra devant le conseil de guerre comme accusée, dans ce procès elle n'est que témoin.

On amène M. et madame Landau, deux époux suspects, et Urbain et sa *greffière* procèdent à l'interrogatoire qui se termine par un emprisonnement; Mais Mme Leroy dit quelque chose tout bas à son *fiancé* et aussitôt le magistrat municipal intime à Mme Landau l'ordre de déposer ses deux bagues — dont elle n'a pas besoin pour aller en prison, dit-il avec beaucoup de logique. Le jour même, la petite veuve blonde avait à ses doigts deux bagues de plus. Ici encore l'accusation prétend que c'est la veuve Leroy elle-même qui de ses doigts agiles et mignons a *cueilli* les deux bagues sur les doigts de Mme Landau.

Voilà la femme partie, c'est fort bien; mais le mari a une montre! « Donnez-moi votre montre, lui dit Urbain, et en disant cela, il la lui prenait dans son gilet! Il faut être juste, on avait commencé par lui demander ses clefs, et pendant son interrogatoire, on était allé perquisitionner dans son appartement d'où l'on rapportait en sa présence une foule d'objets très-suspects en effet : notamment un sac de voyage contenant de l'argenterie, des obligations! ce sac n'a jamais reparu.

Mais voilà que je me laisse entraîner à faire du compte rendu et je vais me mettre en retard de façon à ne pouvoir vous parler aujourd'hui ni de Jourde, un jeune homme très-intelligent, très-instruit, et très-éloquent parfois; ni de Billioray qui fait la part de l'accusation et se retranche, pour le reste, dans sa démission qu'il a donnée, discutant les faits et les intentions de la voix la plus doucement flûtée; ni de Courbet qui s'est défendu avec la bonhomie d'un bonhomme, et à qui les témoins les plus intelligents, les plus honorables, des hommes politiques, d'anciens ministres, des magistrats, des littérateurs ont délivré un véritable brevet de niaiserie.... au point de vue politique, bien entendu.

Eh bien! je m'arrangerai pour vous parler la prochaine fois de ces trois accusés en retard; mais je ne peux résister au plaisir de citer encore un détail de l'interrogatoire d'Urbain. A chacun des témoins, l'accusé faisait invariablement poser cette question : « n'est-il pas à la connaissance du témoin qu'il y « avait projet de mariage entre moi et la veuve « Leroy? »

Je me suis demandé — et je n'ai pas été le seul — ce que cela pouvait faire dans une accusation, d'attentat contre le gouvernement, d'assassinat, de pillage, de vol, d'incendies.

Pour finir — et pour bien finir — citons les paroles du père Letellier, un dominicain entendu comme témoin à décharge, à la demande d'Urbain. Le témoin après avoir raconté simplement qu'il avait des éloges à donner à la conduite d'Urbain qu'il a connu autrefois maître d'école, disait en terminant sa déposition :

« Et quoique nous ayons 13 tombes à Arcueil, « je dirai d'Urbain ce que disait le Christ : pardon- « nez leur, car ils ne savent ce qu'ils font! »

PETIT JEAN.

LA TÊTE D'UN GÉNÉRAL

La reproduction de cette lettre est un devoir pour tout journal français. A la place de M. le général baron Von der Thann, nous ne serions formalisés que d'une chose, — c'est de voir notre tête évaluée à si bon marché.

« *A monsieur le baron Unterrichter, officier d'ordonnance du général baron Von der Thann, à Ratisbonne (Bavière).*

« Monsieur le baron,

« Le 28 novembre 1870 vous avez séjourné à Châteaudun, petite ville de la Beauce que les Prussiens, vos alliés et vos compatriotes, avaient le 13 octobre affreusement incendiée avec du pétrole, après un combat de neuf heures, peu glorieux pour eux parce qu'ils étaient 18,000 contre 1,200, ayant plus de 24 pièces de canons et des mitrailleuses. Vous logiez sur la grande place, chez un pharmacien de mes amis, où nous nous rencontrâmes.

« Vous souvient-il de la conversation qui, le soir et après le dîner, s'engagea entre vous et moi?

« Dans la joie que vous causaient vos succès, après avoir vanté la puissance de la Prusse, ses forces considérables et son organisation militaire, contre laquelle aucune nation de l'Europe ne pouvait lutter, votre imagination, ardemment impatiente, se plaisait à fixer l'époque et même le jour de votre entrée triomphale à Paris, et vous donniez aux événements la marche que voici:

« Dans deux heures, nous serons à Orléans, dans huit à Tours et dans trois semaines à Paris.

« Comme je vous contestais cette dernière assertion:

« Eh bien! m'avez vous dit, je vous parie ma tête contre la vôtre que nous entrerons dans Paris avant le 1er janvier.

« Le pari fut tenu.

« N'étant point entré à Paris avant le 1er janvier, vous avez perdu, et votre tête m'appartient. En homme d'honneur et en qualité de gentilhomme vous me la devez; vous avez un engagement à tenir et je compte sur votre parole.

« Mais, rassurez-vous, monsieur le baron, je ne suis pas un homme qui tue, j'ai horreur du sang et j'aime à voir les têtes là où le créateur les a placées.

« C'est pourquoi je viens vous proposer une transaction: vous garderez votre tête, qui est précieuse, mais vous me donnerez comme compensation dix mille francs, lesquels seront consacrés à soulager quelques-unes des nombreuses victimes de la guerre.

« Agréez, etc.

« BERNOT,

« Ancien principal du collége de Châteaudun, actuellement en résidence à Cosne (Nièvre.)

« Cosne, le 14 juillet 1871. »

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Depuis la prise d'Alger en 1830, moment où notre armée avait mis le pied sur le sol algérien, les Arabes avaient toujours vu, soit chez eux, soit dans les guerres entreprises contre les autres peuples, la France invaincue.

Ils la croyaient invincible.

La bataille d'Isly, la défaite et la reddition d'Abd-el-Kader leur avaient démontré que leurs efforts pour se soustraire à la conquête étaient désormais inutiles.

Toutes les insurrections partielles qu'ils avaient tentées avaient été rapidement réprimées. On croyait en France à une pacification éternelle.

Les revers que la Prusse nous a infligés depuis le mois d'août dernier, la reddition de Strasbourg, de Sedan, de Metz et enfin celle de Paris, la capture de 370,000 prisonniers français envoyés en Allemagne, tout cela M. de Bismark y aidant un peu a été bien vite connu par nos ennemis africains dont la haine sommeillait sous la terreur imposée par nos armes.

Ils ont cru la France finie après la paix de Francfort. L'occasion leur a paru plus que jamais favorable et, le fanatisme y poussant, l'étendard de la *guerre sainte* a été levé.

La province d'Alger et celle de Constantine se sont soulevées au mois d'avril dernier. L'insurrection étendit ses ravages jusque dans la plaine de Mitidja, jusqu'aux murs d'Alger, dans un pays pacifié depuis trente ans, le plus peuplé et le mieux cultivé de la colonie.

Les Beni-Menasses, Kabyles du petit atlas, à l'ouest d'Alger s'étaient mis à la tête de la révolte. Soumises depuis longtemps ces tribus qui dépendaient du bureau arabe de Milianah, occupent les villages bâtis sur les deux revers des montagnes qui, de Cherchell à Tenès, courent parallèlement à la côte. Ce pays est d'un accès difficile. Il est heureusement coupé par quatre routes qui percent des crêtes élevées de mille à douze cents mètres au-dessus du niveau de la mer et qui sont: la route de Blidah, celle d'Orléansville, celle de Cherchell et celle de Teniet-el-Haad. Toutes les quatre aboutissent à Milianah.

Cherchell, gracieuse petite ville située à quatorze lieues à peine de Beni-Menasses a été une des premières bloquées par les Arabes.

Bâtie en amphithéâtre, son aspect est égayé par de charmantes maisons toutes entourées de jardins et de verdure. La chaîne du Zakka, l'abritte des vents du nord et la masse montagneuse du Chenoua la sépare de la plaine de Mitidja qui s'étend jusqu'à Alger.

Sa population est de près de 4,000 habitants.

Comme défense, Cherchell est entourée d'une muraille que commande au nord la batterie de Joinville et par des postes fortifiés qui suivent l'ancienne ligne de la ville romaine.

Sa possession par la France date de 1840. Elle nous a été longtemps disputée par ces mêmes Beni Menasser qui la bloquent aujourd'hui. Ce n'est qu'en 1842 que Bugeaud pacifia ses environs en dirigeant une expédition contre ces tribus turbulentes qui la menaçaient sans cesse.

Cherchell est située au bord de la mer et son port peut recevoir des bateaux à vapeur d'un tonnage ordinaire. On ne comprend pas que la marine n'ait pas amené dans ses eaux quelques canonnières dont les canons à longue portée auraient nécessairement chassé les Arabes de ses environs et l'eussent bien vite débloquée.

En même temps que Cherchell était investie les villages de Novi et de Zurich, colonies agricoles fondées en 1848 et annexes tous deux de Cherchell, dont ils sont éloignés de 6 à 12 kilomètres, étaient vigoureusement attaqués et brûlés en partie.

Le gros bourg de Marengo, situé à l'extrémité occidentale de la plaine de la Mitidja, à dix lieues de Blidah et à sept de Cherchell, était également attaqué par les tribus insurrectionnelles.

Au commencement les troupes manquaient en Afrique. La colonie avait été dégarnie des soldats que la défense de la mère patrie appelait. Les coupables excès de la commune retinrent jusqu'à la fin de mai notre armée sous les murs de Paris. Les arabes profitèrent de l'absence de nos régiments pour développer cette insurrection qui devait jeter les Français à la mer. Ils massacrèrent les colons, brûlèrent les récoltes, se livrèrent en sauvages à tous les mauvais instincts de leur race. Dans les premiers temps on n'eut à leur opposer que quelques milices levées à la hâte, que quelques compagnies de mobiles expédiés de France en toute vapeur.

On se maintint comme on put, cherchant avec courage à arrêter cette nouvelle marée de barbares qui menaçait d'engloutir notre civilisation et de ruiner notre belle colonie.

Dès que la prise de Paris permit de distraire quelques régiments des garnisons métropolitaines, des troupes de ligne furent envoyées en Algérie en toute hâte, et les opérations sérieuses commencèrent. Des colonnes mobiles furent formées et chargées d'appliquer aux révoltés une répression sévère.

Nous avons affaire à une nouvelle insurrection des Indes, nous ne l'écraserons qu'en nous montrant impitoyables, comme se sont montrés les Anglais pour les Cipayes. Quand on a connu les Arabes, on sait que la terreur est le seul moyen de leur faire croire à votre force, et que pour inspirer cette terreur il faut frapper dur.

C'est d'ailleurs le régime qu'on applique aux tribus révoltées.

Le colonel Ponsard, qui commande la colonne opérant autour de Cherchell, nous apprend, en date du 2 août, qu'il est remonté chez les Beni-Menasses, et qu'il a brûlé tout ce qui avait été respecté, qu'il avait incendié, chez les Tridafs, les villages et les fermes Kabyles. Devant ces actes terribles de répression nécessaire, les principaux caïds de la Djemma ont fait leur soumission et ont confirmé la mort de Si Malek, un des chefs de la révolte.

Ce n'est pas sans peine qu'on a obtenu ces résultats. Il a fallu livrer plusieurs combats. Un entre autres très-sérieux, le 17 juillet. Ce jour-là, 300 zouaves commandés par le capitaine Seupel et une compagnie du 30e de ligne sous les ordres du capitaine Desmoutière, sortaient de Cherchell pour ravitailler la ferme Brincourt et le village de Zurich. Après avoir accompli la première partie de son expédition: laissé des vivres et des munitions aux lieux qu'elle était chargée de secourir, la colonne se remet en route pour Cherchell. Elle n'a pas plutôt quitté la petite ville que les Arabes fondent sur elle. Elle est attaquée sur la gauche et de forts contingents insurrectionnels se jettent sur l'arrière-garde. Les Arabes mettent le feu à la ferme Brincourt, dans laquelle 25 pénitenciers, 13 colons et quelques femmes se dé-



ALGERIE. — Passage de l'Oued au pied des montagnes du Djurjura. — (D'après le croquis de Ch. Moullin, caporal au 23e chasseurs à pied.)

fendent avec toute l'énergie du désespoir.

A la vue du danger que courent les assiégés de Brincourt, la colonne s'élance au pas de course sous les balles qui pleuvent de tous côtés arrive enfin à la ferme et la dégage. Un pénitencier avait été tué, cinq autres avaient été blessés. Les vingt-sept autres braves qui soutenaient l'assaut des Arabes ont été sauvés et amenés à Cherchell.

Le 30 juillet, le général Saussier achevait son mouvement autour de Moueddem, où se tenait Bou-Mezrag, chef de l'insurrection, et ses derniers partisans, qu'il forçait à se jeter avec sa cavalerie sur la route de Hodna, abandonnant les insurgés de Medianah qui n'ont plus résisté et se sont rendus à discrétion. Ce même jour, le général Saussier campait à Bord-Medianah, après avoir reçu la soumission des Moueddem et attendant pour le lendemain celle des Hachem.

A cette date, l'insurrection était prête d'être étouffée aux lieux mêmes où elle a pris naissance dans la province d'Alger.

Dans notre prochain numéro nous raconterons ce qu'ont fait nos mobiles et nos soldats dans la province de Constantine, où les Arabes imitateurs fanatiques de la Commune de Paris, ont incendié presque toutes les forêts.

La province d'Oran est restée tranquille, et malgré son voisinage avec le Maroc, n'a vu aucun soulèvement indigène.

(*A suivre.*)

M. V.

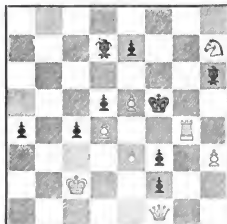


ALGERIE. — Le fort national, débloqué par l'armée de Kabylie.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 379

COMPOSÉ PAR M. BRAUNE



Les blancs font mat en quatre coups.

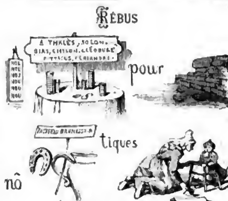
Solution du problème n° 377.

1. T 5 FR, échec	1. R pr. F (A)
2. D 4 C, échec	2. R pr. D (1)
3. C 6 T, échec et mat.	
(1)	
	2. R 5 R
3. C pr. P, échec et mat.	
(A)	
	1. R 2 F
2. T 7 T, échec	2. R *ad libitum*
3. D 8 TD, échec et mat.	

Solutions justes : MM. E. Frau, à Lyon; Stiennon de Meurs, à Liége; le Casino des bains de Granville; L. de Croze, à Marseille ; Mme Emma Pahum, à Lyon; Félix Mounier, à Avignon, et Mlle Rosine Julian, à Marseille; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille; les amateurs du café Serin, à Angers.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



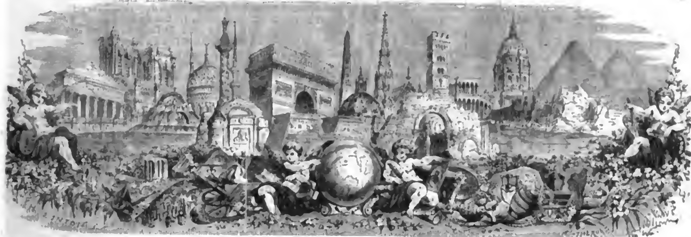
EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

C'est une année bien atroce que celle-ci.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 750. — 26 Août 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

SOMMAIRE

DÉMONSTRATIONS A STRASBOURG. — Une troupe d'enfants munis de drapeaux français dispersée par la garnison. — (Dessin de M. Lix.)

COURRIER DE PARIS

Décidément, c'en est fait. Nous sommes un peuple à jamais blasé. Qui nous parlait des Anglais, comme un type de l'indifférence absolue? Nous les laissons bien loin en arrière.

Nous avions encore (ce dont je ne nous félicitais pas trop, d'ailleurs) deux cultes nationaux. Ces deux cultes étaient le *fait divers* et le *procès célèbre*. Ils sont morts tous les deux.

Le fait divers a été tué par la Commune. Comment voulez-vous qu'on s'intéresse au *terrible incendie* qui a jeté l'alarme n'importe où, quand on a assisté aux exploits de la pétroleumie?

Quant aux procès célèbres, les conseils de Versailles sont en train de leur porter le coup de grâce.

Il avait raison le philosophe qui disait :

— Je m'intéresse plus à la souffrance d'un malheureux, qui isolément a la main broyée dans un engrenage, qu'à la mort de cinquante mille hommes tués dans une bataille.

L'abondance nuit et engendre la satiété. Si l'on n'avait arrêté qu'un seul chef de la Commune, qu'on l'eût jugé à part, qu'il se fût trouvé ainsi mis en relief par son isolement même, le public se fut passionné.

Il y a collection, l'indifférence est venue tout de suite. On ne se presse pas plus au conseil de guerre que devant les ruines de Paris.

Pauvres ruines!

Comme elles sont délaissées déjà! Traversez la place du Carrousel à quelque heure que ce soit, vous n'y trouverez pas trois personnes arrêtées pour regarder ce qui fut le palais des Tuileries. Pas un voyageur de l'impériale ne prend la peine, du haut des omnibus, de tourner la tête pour jeter un coup d'œil sur les gigantesques débris.

Il n'y a pas à dire, la pièce n'a plus fait d'argent à la quarantième représentation. Jadis le moindre éboulement attirait les curieux plus longtemps que cela.

Cette insouciance immense qui est un des signes caractéristiques du temps en est aussi un des fléaux. On n'a pas plus l'énergie de l'indignation que les autres énergies. On a des durillons au cœur, et c'est à peine si l'on sent quand quelqu'un ou quelque chose marche dessus.

Qu'y faire?...

Cette apathie universelle est la note caractéristique du moment. On ne vit pas, on végète. Paris n'est pas autre chose qu'un énorme champ de légumes animés. Il entend bien venir à lui l'écho lointain des événements, mais il entend sans écouter. Pêle-mêle, le vent lui apporte des noms et des bruits. C'est l'illustre Rivet, c'est le non moins illustre Aduet; c'est le Gymnase, donnant la première représentation qu'on ait eue depuis le siége; c'est tout ce qu'on voudra : Paris, atone, ne bouge pas plus qu'une pièce de bois.

Mon Dieu oui, il a perdu même le goût des primeurs théâtrales. A *Marceline*, la semaine dernière, la salle était à moitié vide.

Désintéressé de tout, écœuré, déséquilibré, abasourdi, ne se retrouvant pas lui-même, Paris ressemble aux gens qui guérissent de la fièvre typhoïde.

Il n'est plus malade, mais il est hébété.

Aussi comme il fait bon vivre au dehors! comme on aime à monter en wagon pour secouer la torpeur environnante! surtout quand c'est pour voyager sur la ligne de Versailles.

Il y a là deux trains qui valent leur pesant d'or pour un observateur.

Le premier est le train de une heure partant de Paris; le second, le train de cinq heures et demie partant de Versailles.

Le train d'une heure est le train parlementaire. Les wagons sont bondés de notabilités légiférantes. Or, comme tous les partis se trouvent assis pêle-mêle les uns auprès des autres, vous ne vous imaginez pas les drôles de péripéties que ces côte-à-côte produisent.

Pas plus tard qu'hier, j'ai assisté à un vaudeville complet dans ce genre.

Dans le coin de droite, un député de l'extrême réaction; vis-à-vis de lui un député de l'extrême démocratie; à côté d'eux, des voyageurs ordinaires qui les avaient reconnus du premier coup d'œil et qui jouaient le rôle de spectateurs; plus deux journalistes.

Le premier croisement de regard qu'échangèrent les honorables ressembla à un choc d'épées. Après quoi, l'extrême droite leva les yeux vers le plafond avec un petit sifflement qui voulait dire :

— Comment peut-on laisser monter de ces démagogues en première classe!

Le député radical riposta par un claquement de langue dédaigneux, accompagné d'un roulement exécuté avec trois doigts sur le bras du wagon, claquement et roulement qui signifiaient nettement :

— Encore cet aliéné!

On arriva à Clamart.

L'extrême droite contempla la gare détruite, puis regarda l'extrême gauche comme pour lui dire :

— Voilà où mènent vos doctrines.

L'extrême gauche tira de sa poche une brochure en l'honneur du drapeau blanc, comme pour répondre :

— Vous voyez bien que c'est vous qui poussez aux révolutions.

Il y eut une nouvelle interruption. L'extrême droite était visiblement embarrassée. Mais elle prit soudain son parti, et déploya le journal *l'Univers* d'un geste brusque et provoquant.

L'extrême gauche s'empressa d'étendre *l'Avenir national*.

Derrière cet abri, l'un et l'autre avaient l'air de se tourner vers leurs voisins pour les prendre à témoin. Les voisins, eux, dégustaient la comédie avec une joie parfaite. Cela dura jusqu'à Versailles. En arrivant à la gare, il pleuvait à verse. L'extrême droite chercha une voiture, il n'y en avait pas; l'extrême gauche eut un sourire de volupté, qui fut le couplet final :

— Ah! tu nous retiens à Versailles... Mouille-toi, mon bon, et que la pleurésie te soit en aide.

Au train de cinq heures et demie, les mêmes députés reparaissent, mais par couples. Chacun a pris un partenaire à la sortie de la séance. On parle tout haut, cela n'a plus le charme de la pantomime.

En revanche, on assiste là au retour des témoins des conseils de guerre.

Autre récréation.

Il faut voir comme les défenseurs évitent les regards des témoins à charge, et réciproquement.

Quand les avocats sont seuls, ou à peu près, il leur arrive de répéter en dedans les effets d'audience qu'ils se promettent. Les témoins, eux, du moins quelques-uns, ont l'air de s'imaginer que leur comparution les a rendus illustres devant l'univers tout entier. Ils toisent les autres voyageurs :

— Oui, c'est moi, le fameux X..., qui viens de déposer que j'ai vu Courbet danser sur les ruines de la colonne.

Croyez-moi, si le spleen vous envahit, prenez un des deux trains que je viens de vous recommander, et vous m'en direz des nouvelles.

Des nouvelles!

C'est la chose rare par le temps qui court.

La plus fraîche est l'annonce de la prochaine ouverture de la fête de Saint-Cloud.

Lorsqu'on a inscrit la chose en une ligne, on se trouve en présence d'une séduction irrésistible. Exécuter cette décision monstrueuse fournit au bas mot cent cinquante lignes de bonne déclamation. Antithèses entre la voix lugubre du canon et les mirlitons criards, le vin coulant où coulait le sang les traiteurs installés sur les ruines..., et je ne sais combien d'et cætera.

Rien de plus commode, cela tient de la place, et cela trouve des admirateurs.

Je n'en ferai rien pourtant. Je trouve tout naturel que, le surlendemain de l'enterrement de son mari, la veuve soit forcée de rouvrir sa boutique. C'est cruel, mais indispensable et logique.

Le peu qui reste de Saint-Cloud a besoin de vivre. Il est indispensable que le Parisien ne désapprenne pas le chemin de la petite localité. Il faut absolument ne pas laisser prescrire l'habitude, sans quoi le commerce de Saint-Cloud ne se relèvera jamais. Ajoutez que Saint-Cloud, à part cette fête, est le gagne-pain de deux ou trois mille pauvres gens qui accourent de partout pour grapiller quelque bénéfice. La fête de Saint-Cloud se trouve justement au seuil de l'automne. C'est la saison noire qui vient. Si l'on n'a pas quelques économies, comment vivra-t-on demain?

Le passé que nous venons de traverser rend ce point d'interrogation plus terrible encore pour les malheureux. Toute autre considération doit s'effacer devant celle-là. Remettons les tirades en portefeuille.

J'avoue qu'il m'est également impossible de partager les saintes colères de ceux qui bondissent à l'idée qu'un entrepreneur anglais veut faire de la salle du Châtelet un café-spectacle.

L'expérience a prouvé que la salle du Châtelet était un nid à faillite. Mal située, isolée du Paris des plaisirs (isolement que la destruction du théâtre lyrique accroît encore), la salle du Châtelet crie par toutes ses ouvertures à l'impresario qui se présente :

— Frère, il faut mourir.

Comme il me paraît impossible de trouver, pour l'administrer, une série suffisante de gens ayant des idées de ruine et de suicide, il faut se résigner à regarder la vérité en face et laisser faire le mortel de bonne volonté, qui croit avoir trouvé un moyen de galvaniser ce cadavre.

Ou bien faites du Châtelet une grange, un hangar, un dépôt de pétrole, un cimetière fermé, n'importe quoi, excepté une salle de spectacle ou bien n'imposez pas à un directeur de jouer ceci plutôt que cela.

Les entreprises qui ont pour but d'amuser ce grand capricieux qu'on appelle le public, sont en ce moment de véritables épouvantails.

On se demande en voyant ceux qui bravent le danger.

— Que vont-ils faire en ces galères?

Le triple airain d'Horace est tout au plus suffisant pour la circonstance. N'ajoutons pas par des pudibonderies mal placées, des impossibilités, des difficultés.

C'est bien le moins que puissent demander les gens qui se dévouent.

Vous n'avez pas envie de tenir la queue de la poêle, n'est-ce pas, laissez faire le cuisinier.

A la place de celui-ci, je commencerais en entrant, par changer l'enseigne de la cuisine. Ce nom du Châtelet, qui ne rappelle que des souvenirs de potence, de condamné, de bourreau, est grotesque pour un théâtre. Grotesque d'ailleurs, comme l'appellation d'une moitié des rues de Paris auxquelles on vient de nommer fort à propos une commission de parrains.

Cette commission-là devrait bien adopter une fois pour toutes, des vocables qui ne soient plus à la merci des événements. Ces dates politiques sont absurdes en pareille matière.

X..., un de nos confrères qui habitait la rue Réaumur en est la preuve vivante.

Après avoir été rue du 10 décembre, du 4 septembre, du 18 mars, la rue Réaumur n'est plus rien pour le moment.

X..., qui est un humoriste, a trouvé un biais ingénieux pour sortir d'embarras.

Quand quelqu'un lui demande son adresse, il répond imperturbable :

— *Rue de la Prochaine Révolution, nº 11.*

PIERRE VERON.

REVUE DE LA SEMAINE

Deux événements ont préoccupé l'attention publique ces jours derniers : l'un grave par les conséquences qu'il peut entraîner, l'autre moindre, mais qui ne manque pas d'une certaine importance au point de vue moral.

Nous voulons parler de la proposition de M. Rivet et de la présence de M. Ranc aux séances du conseil municipal.

Le premier résultat de la proposition Rivet a été la rupture du pacte de Bordeaux et de pousser l'Assemblée sur le terrain constituant, puisqu'elle avait pour but de proroger les pouvoirs de M. Thiers pendant trois ans, en lui conférant le titre officiel de président de la République française.

On sait que présentée à l'examen des bureaux appelés à nommer une commission, cette proposition, dont le moindre défaut est de reculer au second plan les affaires véritablement sérieuses et de rejeter l'Assemblée dans les agitations politiques, y a rencontré une vigoureuse opposition.

Neuf bureaux sur quinze, après une discussion approfondie, ont élu des commissaires contraires à son principe. Six seulement se sont montrés favorables à la pensée de M. Rivet.

Les quinze commissaires se sont réunis sous la présidence de M. Benoît-d'Azy, avec M. Delacour en qualité de secrétaire, et on pense que le rapport pourra être déposé à la fin de la semaine.

Le calcul des voix qui ont pris part au vote indique une majorité de 35 voix contre la proposition Rivet.

La gauche espère qu'à la dernière heure, et dans la crainte de porter un coup à l'autorité de M. Thiers, cette majorité se déplacera, et qu'après avoir obtenu seulement 305 voix en faveur du projet dans les bureaux, contre 340, elle finira par l'emporter lors du vote définitif.

Mais en supposant qu'elle ne se trompe pas dans ses prévisions, pense-t-on que, par la situation nouvelle qui lui est faite, M. Thiers gagne beaucoup à se trouver en présence d'une minorité compacte, presque égale à la majorité, et d'une assemblée soupçonneuse, méfiante, irritée ?

On avait une assemblée forte, avec laquelle tout était possible dans la voie du bien. Si les instigateurs de la proposition Rivet ont eu pour but d'en amoindrir l'influence et d'en abaisser l'autorité, ils doivent être contents.

Mais que leur importe que le pays souffre, pourvu que le provisoire sous lequel la France cicatrisait ses plaies cesse au profit de l'étiquette mise au front du gouvernement ?

La présence de M. Ranc au conseil municipal de Paris, où l'ont envoyé les électeurs du onzième arrondissement, ne pouvait amener des résultats aussi considérables. C'était une voix de plus acquise au parti que représentent MM. Lockroy, Cantagrel, Clémenceau, Motu, et on sait ce qu'il peut faire, si une occasion vient à son aide ; mais il y aurait un scandale public à voir revêtir de fonctions officielles un homme qui a fait partie de la Commune et a mis son nom au bas des décrets les plus coupables, parmi lesquels figure le décret des otages.

Longtemps le Gouvernement est resté muet devant les protestations de la presse. Il ne s'est décidé à parler que le jour où un député, M. Raoul Duval, a porté l'incident à la tribune.

Le ministre de la guerre a fait alors connaître que le dossier de M. Ranc allait être remis aux tribunaux militaires qui aviseraient.

Le lendemain, le bruit courait que M. Ranc avait quitté Paris dans la nuit, et s'était réfugié à Londres où tant d'autres membres de la Commune attendent des jours meilleurs.

Un certain mystère plane sur cette affaire, qui reste obscure. On a surtout beaucoup remarqué le silence de M. Dufaure, ministre de la justice, et l'attitude expectante du Gouvernement. Bien des bruits ont couru qui mettent le Gouvernement, non moins que M. Ranc, dans une situation singulière.

Et puisqu'il a été question en passant du conseil municipal de Paris, ajoutons que les élections, annulées pour divers motifs, ont donné lieu à des vacances qui nécessitent une convocation nouvelle des électeurs, lesquels auront à nommer cinq conseillers.

Espérons cette fois que les amis de l'ordre, éclairés par une dernière expérience, ne laisseront pas les adeptes de Belleville et de la Villette aller seuls au scrutin. Cinq conseillers rouges peuvent déplacer la majorité au sein du conseil municipal de Paris et rendre bien difficile la tâche de M. Léon Say.

Les rapports préparés par M. le général Chanzy et M. de Chasseloup-Laubat sur la réorganisation de l'armée ont été lus en séance publique samedi dernier. Les deux honorables rapporteurs concluent au service obligatoire dans l'armée et à la dissolution immédiate des gardes nationales, malgré la vive opposition du chef du pouvoir exécutif.

On s'explique mal la résistance absolue et tenace que M. Thiers oppose à une mesure qui est réclamée par le bon sens public. Dix expériences ont prouvé le danger de ces foules armées, qui sont une fatigue et un embarras en temps de paix, un danger en temps de guerre. On a vu 1848 ; on a vu le 4 septembre ; on a vu le 18 mars. Qui peut encore croire aux baïonnettes intelligentes ?

Il suffit de constater avec quelle chaleur les journaux qui ont eu des complaisances pour la Commune défendent cette institution ridicule et surannée pour comprendre le parti qu'ils espèrent en tirer.

La discussion de ce projet de loi, un des plus importants soumis aux délibérations de l'Assemblée nationale, suivra de près celle de la proposition Rivet.

On n'a pas oublié dans quel état l'administration républicaine a laissé les finances de la ville de Lyon, trop longtemps courbée sous le drapeau rouge, avec le consentement de M. Gambetta. Ce conseil municipal, qui a souvent fait parler de lui, vient encore d'attirer l'attention sur ses délibérations, en refusant toute allocation aux écoles religieuses et en votant les frais d'agapes démocratiques offertes aux enfants des écoles laïques.

Cette petite fête de famille, où le vin du socialisme a coulé à pleins verres pour des estomacs de dix ans, a eu des conséquences auxquelles les mères de famille pouvaient s'attendre. Mais la démocratie, qui grise l'adolescence avant de l'embrigader, y a gagné une lettre de l'ex-dictateur de Bordeaux, qui voit dans ces repas champêtres, d'où l'idée de Dieu est exclue, l'émancipation finale de l'humanité.

Tandis que les chansons et les danses des écoliers, qui hurlaient le *Ça ira* après boire, égayaient les faubourgs de Lyon, un acquittement imprévu étonnait les populations du Midi.

M. Duportal, l'ex-proconsul de Toulouse, en révolte flagrante contre le gouvernement régulier de l'Assemblée nationale, a été remis en liberté par le jury de Pau. C'est une prime offerte à tous ceux qui auront envie de l'imiter.

En cas de succès, le triomphe avec le pouvoir ; en cas d'échec l'impunité. Il y a des révolutionnaires qui s'en souviendront.

Quelques paroles de M. Pouyer-Quertier et des bruits promptement accueillis par le public avaient fait espérer que les forts de la rive droite, ainsi que les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise, seraient évacués le 18 de ce mois par les forces allemandes.

Grande avait été la joie de tous, et surtout parmi les populations sur qui pèse le plus lourdement cette occupation.

Mais on a bientôt acquis la conviction que ces bruits étaient au moins prématurés. Le 18 est arrivé, le 20 lui a succédé, et les troupes de S. M. l'empereur Guillaume, dont on s'apprêtait à saluer le départ, sont restées.

On ne voit même pas qu'elles fassent aucun préparatif d'où l'on puisse tirer l'espérance d'une retraite prochaine.

Il paraît certain aujourd'hui que les négociations entamées à Compiègne, entre le général Manteuffel et M. de Saint-Vallier, et qui étaient en bonne voie, ont été arrêtées net par un ordre venu de Berlin. Le gouvernement prussien émet de nouvelles prétentions, au sujet de la faculté laissée aux fabricants de l'Alsace-Lorraine d'écouler leurs produits manufacturés en France. De là des difficultés dont le contre-coup s'est fait sentir à Francfort, où discutaient les plénipotentiaires des deux pays, et des complications dont il est impossible d'apprécier la durée.

On s'efforce, en attendant, de payer aux implacables vainqueurs de la France le 3[e] demi-milliard après lequel ils sont tenus d'évacuer les portions de territoire qu'ils occupent encore dans la zone de Paris.

Et c'est dans un moment si critique, alors qu'il ne faudrait penser qu'à l'ennemi et à nos dettes, qu'on fait à l'Assemblée de la politique tapageuse, irritante, obscure !

Le procès monstre qui s'instruit à Versailles continue à faire passer sous les yeux du public la longue série des accusés et des témoins. Ceux de la première catégorie sont épuisés. Les plaidoiries ne vont pas tarder à commencer.

Le public ne prête plus qu'une attention fatiguée à ces débats qui roulent dans un cercle monotone d'interrogatoires, où ce qui éclate le plus visiblement est l'incommensurable platitude des accusés.

Pas un caractère, pas une conviction, pas un talent : j'allais presque dire pas un courage.

Mais en revanche de la vanité à flots, et de la bêtise en masse. Et qu'ils se font petits dans cette vanité, — humbles dans cette bêtise ! Pas un n'accepte la responsabilité des événements. Personne ne sait comment ils se sont produits ; personne n'a jamais donné d'ordre. Par-ci par là, quelques éclairs de cynisme.

C'est le néant dans la sottise.

Jamais on n'a vu de si grands crimes commis par de si petits hommes.

La semaine prochaine, viendra, dit-on, le tour de Rochefort et de Rossel.

A l'étranger, le fait saillant, celui qui a dominé tous les autres, et sollicité au plus haut degré l'attention de la diplomatie européenne, c'est la rencontre de LL. MM. les empereurs d'Allemagne et d'Autriche à Ischl et à Gastein, où l'empereur Guillaume est resté une heure et demie avec M. le comte de Beust.

On a remarqué que l'empereur François-Joseph portait l'uniforme de colonel prussien, et l'empereur d'Allemagne l'uniforme de général autrichien. Mais ceci n'est que la chose extérieure, bien que cette double cocarde arborée avec éclat ait son importance.

Beaucoup de commentaires ont circulé sur le résultat de cette conférence où la paix du monde est peut-être enfermée. Les journaux officieux — si les journaux officiels se taisent — ne s'en sont pas fait faute. Ceux-ci ont déclaré que ce n'était rien ; ceux-là ont conjecturé qu'il y avait quelque chose. On peut croire qu'il y a beaucoup.

Mais l'avenir seul apprendra à l'Europe ce qui se cache sous cette rencontre doublée d'une conversation. En attendant que les événements aient parlé, quatre personnes seulement savent la vérité. Deux monarques : l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph ; deux ministres, le prince de Bismark et le comte de Beust.

Mais le secret sera-t-il bien gardé ? et longtemps ? On s'est d'un autre côté montré satisfait de l'excellent accueil que l'empereur de Russie avait fait à notre ambassadeur, l'honorable général Leflô, accueil partagé par le vieux parti moscovite, antipathique à l'esprit allemand.

Des illusions même sont bientôt nées dans ce pays français prompt aux espérances. On y a vu quelque chose comme l'aurore d'une alliance entre les deux gouvernements.

Hélas ! on ne songeait pas que la forme même du gouvernement imposé à la France par la révolution du 4 septembre était un obstacle infranchissable qui ne permettait aucune alliance sincère entre une république et de vieux États placés sous la tutelle de rois et d'empereurs !

Il y a de ces vérités qu'il suffit d'énoncer pour les comprendre.

AMÉDÉE ACHARD.

INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DES ENFANTS DE LA MEUSE

Le dernier des Gracques en mourant, a dit Mirabeau jeta de la poussière contre le ciel; de cette poussière naquit Marius, non moins célèbre par ses exploits que par sa haine contre les ennemis de Rome.

La dernière victime de la brutalité prussienne n'est pas encore couchée dans la tombe. Chaque jour enregistre un nouvel attentat de l'étranger qui souille encore notre territoire; mais à chaque Français qui tombe, la France peut compter un nouveau Gracque. La haine pousse sur la cendre des tombeaux, et nous espérons bien qu'un jour viendra où de cette poussière des morts naîtra le Marius qui fera sentir à la Prusse le poids de la vengeance.

Cette pensée patriotique, M. Caveneget, jeune sculpteur de Bar-le-Duc, a voulu la traduire dans le monument qui vient d'être élevé aux enfants de la Meuse morts pour la patrie. Sur un piédestal fait de bloc de roche un lion blessé au flanc est debout crispant sa patte puissante sur une ancre, emblème de l'espérance. Malgré le sang qui coule de sa large blessure, sa large face contractée par la douleur est encore menaçante et ses yeux regardent au delà du Rhin. Fier dans sa souffrance, il est prêt encore à défendre le drapeau de la République qui flotte à ses côtés, et on dirait qu'il va rugir à l'ennemi ce vieux défi : « Viens le prendre! »

On ne le prendra pas, c'est notre espoir. C'est l'espoir aussi de ces braves habitants de Bar-le-Duc, qui, le 6 août, ont si bravement marqué le funeste mais glorieux anniversaire de Reischoffen. Comme eux, et avec la France entière, le monde se souviendra longtemps de cette charge suprême de cuirassiers où chaque soldat se faisant le sublime héros d'une heure, saluait d'un dernier cri la patrie et mourait pour elle sous la mitraille prussienne. Leurs os sont à peine refroidis et déjà la haine a monté vivace. Nourrissons-la pieusement dans nos cœurs afin



Monument élevé à Bar-le-Duc en l'honneur des soldats français morts pour la patrie.

(D'après le croquis de M. E. Holger.)

1. Les Arabes. — 2. Éclaireurs des Spahis. — 3. Francs-tireurs d'Alger. — 4. Tirailleurs. — 5. Zouaves. — 6. Mobiles d'Alger. — 7. Réserve de cavalerie. — 8. Artillerie. — 9. L'Alma. 10. Rivière de l'Alma. — 11. Douar. — 12. Tirailleurs d'Alger.

ALGÉRIE. — Le combat de l'Alma. — Colonne d'avant-garde de l'armée de Kabylie. — Colonel Fourchaud.

(D'après le croquis de M. Materre du 1er chasseur d'Afrique.)



ITALIE. — Le palais du Quirinal, résidence du roi d'Italie, pendant son séjour à Rome. — (Dessin de M. Clerget.)

qu'au moment où sonnera l'heure de la revendication, toutes les âmes crient : « vengeance ! » que tous les bras soient prêts à frapper.

Les habitants de Bar-le-Duc ont bien fait d'élever dans leur cimetière un monument à nos glorieux vaincus. Il faut que des bords de la Loire à notre nouvelle frontière, chaque ville en fasse autant. Quand nos soldats repasseront par là pour aller reconquérir l'Alsace et la Lorraine, il est bon qu'à chaque étape ils retrouvent un autel où on sacrifie à la haine de l'envahisseur.

Celui que le comité de secours de Bar-le-Duc, présidé par M. Léon Nicolas, a fait élever dans le cimetière de la ville, sera une de ces stations guerrières où les jeunes bataillons puiseront l'énergique courage de leurs aînés qui ne sont plus.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu avec tout le recueillement, digne et triste, que comportait la circonstance. La ville entière et les populations des rives de la Meuse se pressaient sur le parvis de l'église Notre-Dame, où le *Kyrie*, le *Requiem* et l'*Agnus Dei* ont été chanté, et où l'archiprêtre a fait entendre ces prophétiques paroles : « Que les corps deviennent poussière, peu importe ! il y aura toujours dans cette poussière un germe impérissable de vie, l'attente certaine de la résurrection. Oui, ils revivront les morts, ô Israël ! *Vivent, mortui tui, Israel.*

De l'église, le cortége s'est acheminé vers le cimetière. Le clergé ouvrait la marche. Le préfet de la Meuse, le maire et le conseil municipal, les membres du comité de secours, la députation de Verdun, les soldats et les mobiles du département s'avancent lentement vers le lieu de l'éternel repos au son des marches funèbres.

Arrivé au cimetière, le cortége se groupe autour du monument funèbre de l'*Orphéon*, entonne le *De profundis*. L'émotion est à son comble, et le préfet, qui pleure encore son fils tombé glorieusement sous les murs de Paris, trouve à peine assez de force pour prononcer quelques paroles sur la tombe des enfants de la Meuse, et terminer son allocution par ces paroles : « Que l'étranger comprenne, en vous voyant passer fiers, mais dignes et calmes, la différence qu'il y a entre les foules avinées de l'empire et les citoyens libres d'une République qui sera grande et forte tant qu'elle restera honnête et modérée. »

A son tour, M. Bompard, maire de Bar-le-Duc, a pris la parole. Il a rappelé les noms des généraux Blaise et Colson, enfants du pays, tombés sur les champs de bataille, dans la lugubre épopée que nous venons de traverser.

Cette journée de tristesse patriotique ne sera pas perdue pour la France. On se souviendra qu'au cimetière de Bar-le-Duc se trouve le lion blessé de M. Caveneget, et que ce lion tient dans ses griffes l'ancre de l'espérance.

M. V.

P. S. Nous devons ces renseignements à l'*Écho de l'Est* et à l'*Annonce* de la Meuse.

LE QUIRINAL

Un des plus gros événements de notre époque, déjà si féconde en faits extraordinaires, s'est accompli et la France, affaissée sous ses malheurs, n'a pu protester que par son impuissance.

L'anéantissement de la puissance temporelle des papes est devenu fait accompli et la « Fille aînée de l'Église, épuisée de sang et de larmes, n'a pu que détourner la tête du triste spectacle que lui ménageait, dans sa défaite, l'Italie oublieuse des conventions passées.

Au moment où les obus prussiens bombardaient Paris, les canons du roi Victor-Emmanuel tonnaient, pour la forme, contre les vieilles murailles de Rome. La famine ouvrait ici la porte aux Allemands, pendant que Pie IX, ne voulant paraître céder qu'à la force, laissait entrer les troupes italiennes par une brèche facile qu'il ne se donnait pas la peine de défendre.

Aujourd'hui les Italiens ont leur « Rome capitale » et le roi d'Italie trône au Quirinal.

Tout me porte à croire que lorsqu'il fit bâtir ce superbe palais sur les ruines de Thermes de Constantin et dans la plus belle situation de Rome, le pape Grégoire XIII ne pensait pas édifier une future résidence royale pour la maison de Savoie. Sixte-Quint et Clément VIII qui, après lui, continuèrent les travaux tracés par l'architecte Flaminius Ponzio; Paul V qui agrandit le palais; Urbain VIII et Alexandre VII, qui plantèrent les jardins; enfin Pie VII, qui y fit de grands embellissements ne pensaient pas travailler pour un allié du roi de Prusse.

Quelque colère qu'en aient les mânes de ces souverains pontifes devant lesquels tremblaient jadis les rois de la chrétienté, un roitelet du Piémont n'en est pas moins installé en face du Vatican, de l'autre côté du Tibre, c'est vrai, mais à deux pas du Capitole. Aujourd'hui le roi d'Italie monte et descend à son gré l'escalier à double rampe du Quirinal, entre dans le salon royal et en sort à sa fantaisie, foulant sous son talon éperonné le pavé de marbres multicolores, et, levant la tête vers le riche plafond et la frise peinte par le chevalier Lanfranc et Charles Saraceni. Si l'envie lui en prend, on lui dit la messe dans la chapelle Pauline, construite par Paul V sur les mêmes dimensions et la même forme que la chapelle du Vatican. Là Victor-Emmanuel peut s'agenouiller contre le *pronaum* de Pie VII et dire ses prières sous l'œil des douze apôtres peints d'après les cartons de Raphaël.

De la chapelle, le nouveau roi de Rome et d'Italie peut passer dans les ex-appartements du Pape, y admirer les fresques de Louis Agricola, d'Ingres, de Madras et les peintures d'Appiani; le *Saul et David* du Guerchin, le *Saint Jérôme* de l'Espagnolet, un *Ecce Homo* du Dominiquin, le *Martyre de sainte Catherine* d'Annibal Carache, la *Vierge* du Guide, le *Saint Jean* de Jules Romain.

Le souverain des Alpes et des Apennins, de la Sicile et de la Sardaigne a la faculté de promener Sa Grandeur de fraîche date dans ces immenses et grandioses salles où Finelli a représenté le *Triomphe de Constantin*, Thorwaldsen l'*Entrée d'Alexandre à Babylone*, Palagi *César dictant ses Commentaires à quatre secrétaires à la fois.*

Ce sont là de grands et beaux modèles à étudier pour le *re galantuomo* de Novare et de Custozza.

Si le roi chasseur, plus chasseur que roi, se fatigue d'admirer les toiles de Paul Véronèse, du Giorgione, du Guerchin, d'Annibal Carache, de Caravage et tant d'autres grands maîtres, renfermées dans la dernière salle des appartements pontificaux, son droit de conquête lui permet de délasser les ennuis de Sa Majesté dans le magnifique jardin décoré de statues et de fontaines; de promener dans les larges allées couvertes d'épais feuillages et de se reposer un moment dans le gracieux coffee-house, élevé au milieu du parc par l'architecte Fuga et décoré par les peintres Orizzonte, Battoni, Panini et Masucci.

Si l'heure du dîner ne le presse pas trop, Victor-Emmanuel peut encore assister à l'office qu'on célébrera pour lui dans la belle chapelle décorée par le Guide, au pied de l'autel qui porte le magnifique tableau de l'*Annonciation* et dire une prière d'action de grâce.

Le Quirinal vaut bien une messe! Il en vaut même deux !...

LÉO DE BERNARD.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Les indigènes de notre colonie algérienne doivent être classés en deux peuples différents : les Arabes et les Kabyles.

Ces deux races diffèrent essentiellement sous le rapport de la conformation physique, des mœurs, de l'organisation sociale; la langue et la religion, voilà ce qu'il y a de commun entre elles.

L'Arabe est calme et contemplatif, voué à la vie nomade et pastorale. Son agriculture est toute rudimentaire. Il sème un peu de blé ou de maïs autour de son gourbis après avoir égratigné la surface de quelques arpents, et laisse paître ses troupeaux au milieu des broussailles et des pousses des jeunes arbres. Quand le chêne ou l'olivier vont devenir taillis, les Arabes y mettent le feu sous prétexte de fumer le sol et de renouveler leurs pâturages.

Le Kabyle, au contraire, est actif, ardent, passionné, d'une complexion plus robuste que l'Arabe. Il proscrit la polygamie et l'indivision de la propriété, ces deux plaies du monde musulman. Il a sa maison, son jardin, son champ. Ses villages forment des communes administrées par un chef auquel est adjoint un conseil municipal. Sa vigueur et ses habitudes de travail en font un auxiliaire précieux, un adversaire plus redoutable.

On entre dans le pays des Kabyles par la vallée du Sebaou, que commande le poste militaire de Tizi-Ouzou, adossé aux contre-forts qui descendent directement du Jurjura, et qui a pris l'emplacement des ruines d'un fort élevé jadis par les Turcs.

Quatre-vingt-onze tribus, placées sous le commandement du bach-agha de Sebaou, de l'agha des Amraoua et du caïd du haut Sebaou, occupent là un pays montagneux d'une fertilité extrême, et cultivé tout aussi bien que les vallées de la Suisse, avec laquelle cette contrée a plus d'une analogie topographique.

De la vallée des Issers au Fort-Napoléon, le pays est très-tourmenté. Fort-Napoléon, aujourd'hui Fort-National, est bâti sur un plateau élevé de plus de huit cents mètres au-dessus de la mer. C'est sur ce plateau que se réunissaient autrefois toutes les tribus environnantes. On l'appelait Souk-el-Arbâa, le *marché du mercredi.*

L'enceinte du fort a un développement de deux mille mètres, et dans cette enceinte se groupent une centaine de maisons de colons qui forment la cité européenne.

Le Fort-National a été construit à la suite de l'expédition de Kabylie, dirigée en 1857 par le maréchal Randon, qui, en cinquante-cinq jours, vint à bout de cette robuste population, dont l'énergie jusqu'alors avait résisté à toutes les dominations successives qui avaient pesé sur cette terre d'Afrique.

Le fort est placé sur le territoire des Beni-Raten, dans un pays accidenté, où chaque pente est une brèche à franchir, chaque plateau un retranchement à enlever.

Une route stratégique relie le fort à Alger. Du haut du plateau on domine le pays des Beni-Raten, des Beni-Yenni, des Beni-Menguillé, des Beni-Ouacif, des Illoud-ou-Malou; on commande le col de Chelatta et on fait face aux rochers de Tidjibert. On a sous les yeux les points de vue du Jurjura, et, pour horizon, la mer.

Du Fort-National, la Kabylie longe, avec ses montagnes chargées de chênes-liéges et d'oliviers, le rivage rocheux de la Méditerranée. Ses villes principales, dont le port se trouve naturellement creusé dans des anses granitiques, sont : Djijelli, Bougie, Stora. Ses bois viennent finir aux environs de cette jolie petite cité romaine, tout en s'allongeant de quelques kilomètres jusqu'à Philippeville, où se voient les derniers arbres de la *Forêt des Singes*, toute peuplée de ces animaux et de porcs-épics.

A l'intérieur des terres, le Fort-National, qui marque pour ainsi dire le centre de la Kabylie, est relié par une grande route à Constantine, la vieille cité mauresque, la ville forte de la province.

M. V.

(*A suivre.*)

COURRIER DU PALAIS

Nous marchons doucement, mais nous avançons. Aujourd'hui, M. le commandant Gaveau, commissaire du Gouvernement près le 3e conseil de guerre de Versailles, a prononcé son réquisitoire. C'est vous dire que les dix-sept accusés présents ont été interrogés et que les témoins ont été entendus.

Je vous ai parlé de Jourde, Jourde, le grand financier de la Commune, qui prétend n'avoir jamais fait de politique, mais seulement de l'administration, et seulement par dévouement. Jourde est grand, maigre et mince à la fois; il porte toute sa barbe, d'un blond sec. Il parle avec beaucoup de facilité et n'hé-

site jamais; il explique qu'il n'a jamais été un conspirateur; qu'il n'a jamais été arrêté ni soupçonné; qu'il n'avait, pour ainsi dire, jamais eu d'opinions politiques avant le 18 mars. Pour tous, l'insurrection est née du hasard et n'avait point été préparée, il le croit du moins; en ce qui le regarde, il en est sûr. Alors il a vu la ville en désordre, sans gouvernement, sans direction; l'idée lui est venue d'accepter un poste pour sauver les finances. Il a étudié ces questions, il a appliqué ses études à la tâche qu'il a entreprise. Il ne s'est occupé ni de la Commune, ni de ses décrets, ni de la guerre, ni des otages, ni des fusillades, ni des incendies; il s'est enfermé dans son ministère, il s'est absorbé dans ses chiffres. Pour lui, ce qu'il recherchait dans ses méditations, ce n'était pas le triomphe d'une utopie sociale, le problème de l'avenir; non. Il cherchait prosaïquement à trouver trois cent mille francs par jour pour payer la garde nationale; plus, cent cinquante ou deux cent mille francs pour faire face aux autres services. Il y est arrivé, ne lui demandez pas autre chose.

Il est vrai que pour y arriver il a fait des emprunts forcés à la Banque de France. Sur ce point, il prétend que les menaces qu'il a faites, et qui sont consignées sur les reçus qu'il a donnés, étaient une chose convenue entre lui et le directeur de la Banque, pour couvrir la responsabilité de ce dernier.

Mais a-t-il réellement, dans les derniers huit jours de luttes continuelles, distribué aux gardes nationaux les sommes énormes qu'il a reçues? Comment a-t-il pu payer ces soldes avec des billets de 100 et 500 francs? Quelles justifications peut-il présenter? où sont ses comptes? où sont ses pièces comptables? pourquoi a-t-on trouvé 9,000 francs cousus dans la doublure de son gilet? Et il répond que les boutiques étant ouvertes partout jusqu'au dernier moment, les officiers payeurs n'avaient pas dû être embarrassés pour se procurer de la monnaie. Ses comptes, ils ont été brûlés à l'Hôtel-de-Ville, où il les avait portés; ses pièces comptables, elles ont été brûlées ou dispersées dans l'incendie du ministère des finances. Enfin les 9,000 francs qu'il portait sur lui étaient le reste de la distribution qu'il avait faite le dernier jour à la garde nationale, et ce reliquat il l'avait caché, ne pouvant le remettre à personne.

Une physionomie assez étrange, c'est celle de Régère, administrateur du 5e arrondissement. Il joint à un certain air bonhomme une vivacité de paroles ou de gestes toute méridionale. On lui a reproché souvent de rire pendant les débats ou d'exprimer son opinion sur ce qu'il voit et entend par des gestes brusques. Il nous a semblé que gestes et sourires sont bien involontaires, et que c'est le résultat d'une sorte de tic nerveux. Régère a eu pour déposer en sa faveur un grand nombre d'ecclésiastiques, de membres des congrégations religieuses qu'il aurait sérieusement protégés.

A propos de ces renseignements favorables donnés sur les accusés, une personne, qui ne connait ce procès que par les comptes rendus des journaux, nous faisait remarquer que tout le débat lui avait paru consacré à la glorification des accusés qui paraissaient les plus vertueux du monde.

Il est vrai que les témoins à charge, nécessairement très-rares dans les affaires de ce genre, où la matérialité des crimes n'étant plus en question, la participation de l'accusé se prouve par les pièces et les documents, il s'en est suivi que, les accusés ayant fait citer de nombreux témoins à décharge, ceux-ci ont, en quelque sorte, occupé tout le temps de l'audience.

Mais il est tel accusé pour qui cet avantage momentané est devenu fatal. La publicité des débats a fait surgir de tous côtés des renseignements et des témoins, et tel coupable qui croyait déjà pouvoir respirer un peu librement, s'est trouvé tout à coup accablé et terrassé! Cela est arrivé pour Ferré!

Hier seulement se présente un témoin qui déclare que Ferré a donné l'ordre de fusiller onze personnes que l'on venait d'arrêter. C'était le 25 mai, à la mairie du 11e arrondissement, que cela se passait. Le témoin, qui faisait partie des onze, était désigné pour être exécuté le troisième. Le premier descend l'escalier de la mairie, c'était un ancien sergent de ville; on arrive sous le vestibule; mais on ne trouve pas de *fusilleurs!* Ils sont aux barricades!

Un homme se présente, un bourreau volontaire! Ferré fait un geste d'assentiment et le bourreau, l'assassin, tue le sergent de ville à coup de révolver. Ce meurtre abominable s'accomplit froidement, il y a là quelques spectateurs qui se taisent, il y a les autres condamnés, il y a Ferré qui crie Vive la Commune!

Pour le second sergent de ville, on trouve un fusil et le bourreau est forcé de recharger son arme pour achever la victime. C'était au tour du témoin! Mais comme il y avait encore neuf personnes à fusiller on va requérir un poste de gardes nationaux. Heureusement le sergent qui le commande est pris d'un scrupule légal. Il ne veut pas exécuter sans jugement régulier. Les neuf prisonniers sont sauvés.

C'était, je vous l'assure, un triste spectacle que celui de Ferré écoutant cette déposition accablante, protestant qu'elle était fausse, fausse de toute fausseté! Puis, craignant d'indisposer le témoin contre lui, il cherche à expliquer que l'erreur est possible, et comment l'erreur a été possible; il se perd dans des détails minutieux, il n'achève pas ses phrases, il n'achève pas ses mots, il parle, il parle toujours comme s'il attendait qu'un argument vainqueur lui vint; il ne veut pas que le témoin s'en aille encore, il ne veut pas que l'incident se termine comme cela. Il est livide, il est énervé!

Et le témoin, avec une simplicité très-digne, rappelle qu'il a prêté serment et affirme qu'il ne s'est pas trompé!

Ce qui nous a peut-être le plus frappé dans le cours des treize audiences auxquelles nous avons assisté déjà, c'est le désaccord complet qui existe entre ces hommes. On sent que ce n'est pas seulement l'intérêt de la défense qui les divise momentanément, et qu'il y a dans leurs souvenirs des dissentiments graves. Comité central, Commune, Fédération républicaine, Comité de vigilance et souverainetés, Comité de salut public, autant de pouvoirs rivaux qui ont cherché à se renverser ou à s'annihiler les uns les autres. Sans compter les généraux improvisés qui visaient à la dictature, et les officiers inférieurs qui voulaient être généraux. Il n'y avait rien d'étrange comme d'entendre Lullier parler, en petit Bonaparte, de *balayer* le Comité central, pour le remplacer par la Fédération, qu'il aurait *balayée* ensuite pour se faire nommer dictateur. Pendant qu'il parle ainsi, ses coaccusés le regardent avec un certain étonnement mêlé de raillerie. Ils ont arrêté son coup d'état en le *balayant* lui-même.

Il résulte de ces débats qu'il n'y avait qu'un pouvoir solide, un pouvoir redouté, un pouvoir sans limites, celui de la délégation à la sûreté, représenté par Raoul Rigault. Celui-ci a fait tout ce qu'il a voulu, a fait voter tout ce qu'il a voulu et n'a obéi que quand il l'a voulu.

Puisque j'en suis venu à parler du très-redouté Raoul Rigault, cette sombre figure de la légende du 18 mars vient d'être étudiée de main de maître par un jeune avocat, M. Jules Forni.

Il m'était arrivé par hasard de lire dans la *Gazette des Tribunaux* un fragment d'un article sur le procureur de la Commune; je m'étais promis de rechercher le numéro précédent et le numéro suivant pour avoir l'étude complète; mais, par le temps qui court, peu de gens ont le loisir de tenir ce qu'ils se sont promis à eux-mêmes; heureusement l'étude complète sur Raoul Rigault m'est parvenue au moment où je m'y attendais le moins, sous la forme d'un petit volume. Or j'ai là peu de gros ouvrages aussi sérieusement écrits que ce petit livre.

J'espère pouvoir, la semaine prochaine, vous dire plus complétement tout ce que j'en pense de bien, et même prouver mon dire par quelques citations.

PETIT-JEAN.

DÉMONSTRATIONS ANTIPRUSSIENNES

A STRASBOURG

L'histoire marquera d'une croix noire ce funeste mois d'août qui a été pour la France le moment de ses premières et sanglantes humiliations.

L'an dernier, à pareille époque, au lendemain de Forbach, de Wissembourg, de Reichshoffen, pas un cœur français qui ne saignât à la nouvelle de ces désastres successifs qui s'abattaient sur la nation martyre; pas un œil qui restât sec en lisant le récit de ces néfastes journées où tout le courage, toute la *furia francese* s'étaient héroïquement, mais inutilement brisés contre les masses prussiennes sans cesse renaissantes.

On en parlera bien longtemps sous le chaume et dans les palais, et on s'en souviendra toujours dans notre pays qui, encore foulé sous les pieds de l'étranger, frémit de rage et d'une sainte impatience. A nous encore il nous est permis d'espérer une prochaine délivrance. Un article additionnel au traité de paix peut d'ici à demain éloigner de nos départements ces hommes sinistres qui tiennent nos villes et nos campagnes. Quelques milliards jetés à la gloutonnerie allemande, et nous serons débarrassés de la vue humiliante que nous impose le roi Guillaume, ce parvenu de la victoire.

Mais les provinces de l'Est! mais l'Alsace et la Lorraine qui se savent rivées à la Prusse détestée, jusqu'à ce que le moment de la revanche ait sonné!

Quelle n'est pas leur douleur et combien plus profond, plus cuisant doit être pour ces provinces le deuil de la patrie!

La Prusse doit commencer à sentir le poids du boulet qu'elle a attaché à son œuvre d'unification. Elle doit comprendre que l'Alsace, la plus allemande des deux provinces ravies, ne veut pas être consolée. Elle a beau faire, elle a beau dire que le temps et sa patience calculée éteindront le patriotisme alsacien, elle se trompe, elle s'aveugle dans son triomphe et son orgueil.

Quand a sonné à Strasbourg l'heure de l'anniversaire de Reichshoffen, le deuil est revenu aux cœurs. On n'oublie pas si vite qu'on a été arraché à la France, qu'on a été bombardé par ces ignobles Badois.

Le 6 août la capitale de l'Alsace a protesté contre sa brutale annexion à l'Allemagne. Elle s'est souvenue du jour où l'armée de Mac-Mahon, écrasée sous une invasion, avait succombé, laissant sur le champ de bataille ses plus héroïques soldats, et elle a juré sur la cendre de ces héros, morts pour la patrie commune, la haine sainte, cette haine qui doit enfanter l'irrésistible puissance de la revendication.

Sombre et muette, a été la douleur, mais le patriotisme n'en parlait pas moins haut en face des Prussiens, dont l'orgueil se sentait vaincu.

Les femmes vêtues de noir et portant un bouquet d'immortelles au corsage, avaient assisté le matin, au service célébré en mémoire des enfants de la France, morts pour la patrie. A la sortie de la cathédrale, elles se groupèrent, fières dans leur tristesse, sur la place du parvis. Leur attitude semblait défier l'oppresseur qui contenait son dépit. Pas une parole de provocation, pas un murmure ne fut adressé aux soudards de Bismark. Les enfants qui avaient aussi fait leur manifestation furent peut-être moins réservés. La vérité sort toujours de leur bouche et quelques mots de haine ont pu être jetés à la face des Prussiens par ces lèvres enfantines auxquelles l'oppresseur apprend à balbutier la haine.

Ces héros des gros bataillons qui, dans une campagne de huit mois, n'ont pas trouvé l'occasion de faire contre des hommes une seule action d'éclat, ni entrer dans une seule ville par la brèche, ont vu le moment venu de déployer tout leur courage. Ils ont chargé les enfants de Strasbourg, et leur vaillance s'en est donnée à cœur de joie. Ils inscriront cette journée dans leurs fastes militaires, et la Prusse comptera un triomphe de plus.

Les aveugles, ils sèment la haine à coups de sabre, et ils s'étonneront dans quelques années de récolter les sanglantes représailles!

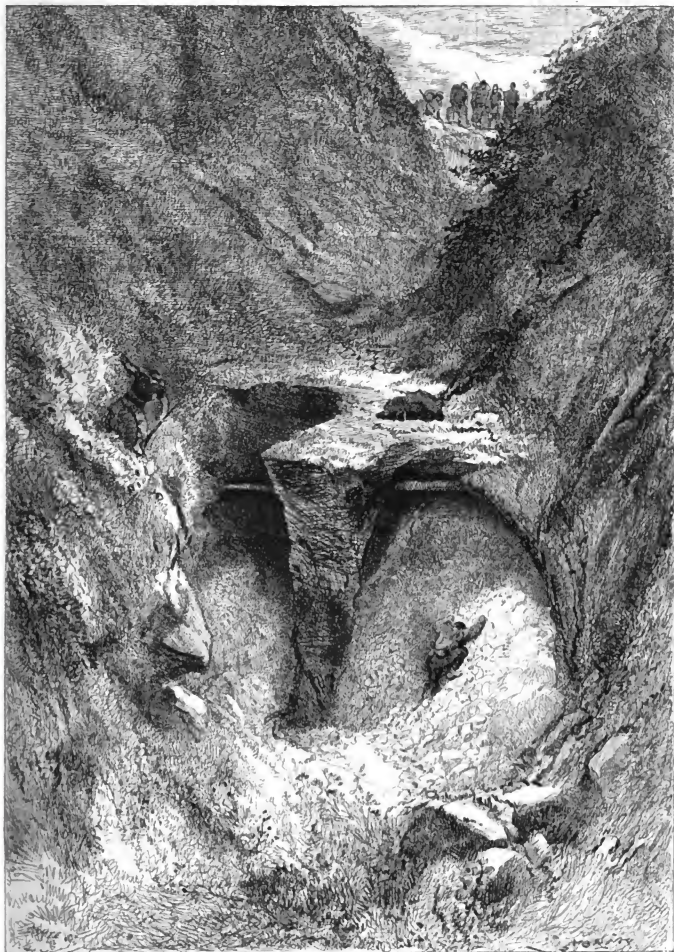
Ils se souviendront peut-être de la manifestation de Strasbourg, et quand on leur demandera œil pour œil, dent pour dent, ils nous crieront : Grâce!

Nous leur répondrons, et Dieu fasse que ce soit bientôt : Rappelez-vous le 6 août 1871, le jour où, n'osant pas même attaquer des femmes, vous avez sabré des enfants alsaciens.

MAXIME VAUVERT.



LES DÉMONSTRATIONS A STRASBOURG. — Anniversaire de Reischoffen. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de notre correspondant.)



LES JOURNÉES DE MAI. — Le dernier refuge. — Épisode de l'insurrection aux carrières d'Amérique. — (Dessin à la plume de M. Edmond Morin.)

LE DERNIER REFUGE

Qui de nous ne s'est pas senti frissonner jusque dans la moëlle des os en lisant les cruelles péripéties de ces chasses hideuses où le maître se met à traquer, de maquis en maquis, de rocher en rocher, son esclave marron qui, pour l'amour de la liberté, s'est décidé à braver les horreurs de cette poursuite acharnée?

Le pauvre nègre ne marche que la nuit. Le jour, il se cache dans quelque trou de rocher, dans la vase d'un étang où il s'enfonce jusqu'au cou, pour mieux dissimuler sa présence.

Mais les chiens que le maître d'esclaves a dressés éventent le misérable; ils le dénoncent par leurs aboiements. L'esclave fugitif est découvert. Il n'y a pas à hésiter; il faut fuir coûte que coûte.

C'est alors une course effrénée pour ce nègre qui a les chiens sur les talons, et à ses trousses son maître impitoyable. Les lules, les lianes, les flaques d'eau, les sables mouvants, ne sont plus des obstacles. La terreur donne des jambes de cerf à ce malheureux qu'attendent toutes les tortures. Il fuit, il fuit cherchant à dépister les molosses, à tromper l'œil du mauvais maître. Il gravit un morne, au milieu des broussailles qui, à chaque pas, lui arrachent un morceau de sa chair. On le pousse et toujours il court. Il atteint le faîte; il veut prendre haleine une minute, il retourne la tête : les chiens et son maître sont essoufflés, mais ils le traquent toujours. Encore cette course désespérée. Plutôt mourir dans la fuite que sous le bâton.

Et l'esclave se remet à courir. Le sang lui bat les artères à l'étouffer, ses oreilles bourdonnent, ses yeux s'ouvrent démesurément, ses jambes se roidissent; il veut courir encore, mais la terre va lui manquer sous les pieds. Le morne qu'il a gravi n'avait qu'un côté accessible, l'autre côté est taillé à pic, la mort est au bas. Qu'importe! mieux vaut finir déchiré par les pierres que sous la dent des chiens et sous le fouet. Pas d'hésitation. Le pauvre esclave se pelotonne, ferme les yeux et se laisse rouler dans le précipice.

Arrivé au bas du rocher à pic, moulu, brisé, à demi-mort, il rouvre les yeux. Le ciel bleu, les fleurs et les fruits sont aux arbres, il croit encore à la liberté.

Son rêve n'est pas long. Le maître et ses chiens ont redescendu et contourné le morne. Haletants et pleins de rage, ils arrivent sur lui la cravache haute, les crocs aiguisés.

L'esclave marron est pris.

Dans les États à esclaves, c'est là ce qu'on appelait *la chasse à l'homme*.

Le sombre dessin que Morin nous met aujourd'hui sous les yeux me rappelle malgré moi ces scènes sauvages où l'homme chasse l'homme. Cette gravure, fantastique comme un conte d'Hoffmann, réveille dans l'esprit les pénibles sensations que procure la lecture d'une chasse à l'esclave.

Mais nous ne sommes plus en Amérique, assistant à un de ces drames dont la guerre de sécession a aboli pour toujours les péripéties. La scène de Morin se passe à Paris.

Elle date d'hier, du dernier jour de l'insurrection communeuse; elle se passe dans les carrières qui s'ouvrent derrière le Père-Lachaise; le fugitif est un insurgé, l'homme qui le guette d'en haut et qui le suit, est un soldat de l'armée fidèle. Ils sont français l'un et l'autre, tous deux du même sang, tous deux de même race.

Cette chasse à l'insurgé dans son dernier refuge, est le dernier épisode de notre récente guerre civile, c'est peut-être le plus triste. M. V.

CE QU'ON PREND POUR UNE VOCATION

NOUVELLE

— Veux-tu que je te dise pourquoi je suis venu à Paris, persuadé que j'étais poëte? disait-il l'autre jour à un journaliste de ses amis, qu'il rencontra dans une rue de Paris.

— Volontiers, lui répondit celui-ci, qui se piquait de scepticisme. — C'est une maladie qui menace de devenir épidémique, et il est curieux et utile d'en étudier les symptômes. — Est-ce parce que tu entendais dire qu'Alexandre Dumas avait gagné des millions?

— Fi!

— A la bonne heure! Au moins tu n'es pas vénal. Mais quelles sont les singulières causes qui produisent un si singulier effet?

— Vraiment ce sont des choses intimes, insaisissables, plus difficiles à dire qu'à éprouver, je te jure. Des mots, des formes, des couleurs, que sais-je? Un peu de tout cela, beaucoup plus que des idées. L'âme de l'homme est pleine d'échos : il y a toujours quelque chose qui y sonne. A cinq ans, c'est son premier jouet, à seize, son premier baiser, à vingt, sa première épée, à trente, sa première pièce d'or...

— Et à soixante-dix, les cloches de son enterrement. Hogarth aurait fait une suite de gravures morales avec cela. Eh bien, chez moi aussi, il y a toujours quelque chose qui sonne. A huit heures du matin, c'est mon porteur d'eau, à neuf, mes créanciers, à dix, l'imprimeur qui m'apporte mes épreuves, à onze, ma maîtresse qui vient me faire une scène, à midi, un ami qui vient m'emprunter de l'argent, etc.

— Oh! la prose! la prose qui me tue.

— La prose qui me fait vivre.

— Tu as l'air d'écrire un article.

— Soit. Je te rends la parole.

— Donc, une des grandes raisons qui m'ont fait croire que j'étais né poëte, c'est que mon vieil oncle cultivait des tulipes.

— Tous les vieux oncles cultivent des tulipes. Parions qu'il avait des bas de soie et des souliers à boucles?

— Eh bien, oui, railleur, et une queue... entends-tu? il portait la queue, une queue serrée dans un ruban de soie noire, qui battait constamment le collet de son habit bleu...

— Barbeau à boutons d'or, n'est-ce pas? J'ai eu un oncle comme cela : il m'a donné sa malédiction.

— Le mien m'adorait, et tu m'obligeras, mon ami, de ne pas en faire plus longtemps la caricature, car c'était un bon et aimable vieillard : c'était le seul parent qui me restât; nous vivions ensemble dans sa petite maison, qui fait l'angle de la place de l'église. Je le vois encore, l'hiver, assis dans sa bergère au coin du feu, dans le vieux salon dont tout le meuble était en tapisserie fanée, regardant le feu qui folâtrait ou les deux portraits au pastel qui nous regardaient du haut de leurs cadres. J'avais six ans alors. Quand la soirée s'avançait, je grimpais sur ses genoux, et il m'endormait avec des chansons que lui avait jadis apprises sa nourrice.

— Rien n'y manque. Voyons la chanson?

— Pardieu, je ne l'oublierai jamais. La voici :

> La balançoire à la santé
> Nous paraît être utile;
> Mais plus le corps est agité,
> Moins le cœur est tranquille.
> Et quand l'honneur est en suspens
> Et que la corde casse,
> Ce n'est jamais qu'à nos dépens
> Que l'amour nous ramasse.

N'est-ce pas ravissant? Et as-tu bien remarqué cette mélodie vieillote, ces petites notes chevrotantes? C'est écrit pour une voix de vieille femme : c'est adorable!

— Oui, mais fort immoral aussi.

— L'été, mon oncle passait presque toutes ses soirées au jardin. Pauvre petit jardin, propre et rangé comme le vieillard lui-même, d'un côté borné par la maison en briques, des trois autres côtés par des murs couverts de treille : dans un angle, un vieux noyer qui l'ombrage tout entier; un banc de bois; des allées bien sablées, bien ratissées; partout des fleurs; enfin, au centre, dans un parterre bordé de buis, les sultanes favorites, les tulipes.

— La description est complète; mais, quoique tu en dises, je n'apprécie pas les tulipes. C'est une fleur qui m'a toujours fait l'effet d'être en zinc peint.

— Tais-toi, blasphémateur. C'est une fleur noble et superbe. Il y en avait là de pâles, jaunes à veines blanches, de sombres, bleues à veines rouges. Elles étaient là, altières, aristocratiques, droites sur leurs tiges comme des infantes de Velasquez. Le bonhomme les aimait tant; il leur donnait des noms : tant que les soirées n'étaient pas trop fraîches, il restait au jardin, assis sous le noyer, pour les voir plus longtemps. Je lui apportais alors sa flûte, et il jouait des airs tendres et mélancoliques. Tout en l'écoutant, je regardais au-dessus du mur le clocher de l'église qui se dressait argenté par la lune. Ce calme, ce jardin, ces chants de flûte, ces parfums de fleurs, n'y avait-il pas de quoi se croire un peu poëte? A huit ans!

— Mais c'est très-gentil, ce que tu me dis là; mais ce doit être bien dangereux. Est-ce que cela se gagne?

— Tout ce qui m'entoura dès l'enfance me porta au calme, au recueillement. J'étais un blondin pensif, qui avait toujours l'air d'écouter quelque chose en l'air. Dans la rue qui conduisait à l'école, une ruelle mal pavée, avec des réverbères à poulies, et qui serpentait entre deux vieux murs à contre-forts, tout couverts de plantes parasites, il y avait un écho très-vibrant : en passant là, je ralentissais le pas et je frappais du pied. Quand j'y passais avec mon oncle, le dimanche, pour aller faire une promenade hors de la ville, il ralentissait le pas, lui aussi, pour me laisser jouir plus longtemps de ce plaisir. Il avait toutes ces complaisances innocentes qu'il faut avoir pour l'enfance, si l'on veut s'en faire aimer.

— Une parole raisonnable, que je note en passant.

— Quand nous suivions ensemble la Grande-Rue, c'était autre chose : il fallait s'arrêter devant la fenêtre d'un certain rez-de-chaussée où logeait un fabricant de coucous. On avait exposé là comme enseigne un certain tableau-pendule qui représentait une place publique; un petit soldat de bois, que le mouvement faisait marcher, montait la garde l'arme au bras : il partait de la guérite, mettait cinq minutes à traverser la place, se retournait brusquement et revenait en cinq autres minutes à sa guérite. C'était l'enfance de l'art, mais cela me faisait l'effet d'être une merveille... Eh bien, je suis attendri jusqu'aux larmes lorsque je me souviens que je restais là, immobile, charmé, et que je ne pouvais m'arracher à ce spectacle que lorsque le grenadier de bois avait accompli cinq ou six fois sa lente promenade, c'est-à-dire après une longue demi-heure, et que mon vieil oncle, souriant à mes admirations enfantines, prenait patience en cherchant avec ses doigts sur sa canne les clefs de sa flûte absente et chantait entre ses dents un motif de Grétry ou de Dalayrac. Pauvre vieil ami! si j'ai quelque délicatesse dans l'esprit et quelque sensibilité dans le cœur, c'est bien à lui que je les dois.

— Insensé, dis donc plutôt que si cet oncle n'avait pas été une affreuse ganache, c'eût été un profond scélérat; car il a fait de toi un rêveur inutile et misérable, qui court le monde avec mille folles dans la tête et un dictionnaire des rimes dans la poche de ce paletot râpé, au fond de laquelle, les trois quarts du temps, tu ne trouves même pas les cinq sous d'Ashvérus.

— D'abord, depuis que je t'ai vu, ce portrait a cessé d'être ressemblant... et puis je ne me sens pas la force de lui en vouloir à ce pauvre vieux. D'ailleurs il est mort.

— Assez à temps pour se faire regretter, l'habile homme! — Mais toutes ces jolies choses que tu viens de me conter, ce ne sont que les vagissements de l'idéal. Tu n'as pas dû longtemps te contenter de cette poésie du lit bassiné et du café au lait le matin. Poursuis ton histoire, ô Télémaque!

— Ma foi, si c'est un mal que d'être ce que je suis, le mal était déjà fait alors. J'ai toujours eu l'idée que lorsque je tetais encore ma nourrice, quelque disciple de Gall m'avait pris un jour entre ses genoux et m'avait pétri le crâne à sa fantaisie : il a sans doute exagéré la bosse de l'idéalité au dépens de celle de comptabilité. — Enfin, je te dis, le mal était fait.

— Passons outre.

— J'entrai au collége de ma petite ville : j'y obtins un prix de vers latins. Mon oncle pleura d'attendrissement quand un affreux conseiller de préfecture m'embrassa et me couronna de lauriers au son de la musique du régiment. Le soir, il y eut un

dîner qui dura six heures : j'en fus le héros ; on récita ma composition au curé, qui me dit, en me mettant sa main sur la tête, un triomphant : *Macte animo, generose puer.* Au dessert, mon oncle, égayé par deux verres de vin de Corton, récita quelques fragments de *Vert-Vert*, qui firent rougir la directrice de poste.

— Dis-le tout de suite, ce prix de vers latins fut le plus beau jour de ta vie. Hélas! à cette époque-là j'élevais des vers à soie dans mon pupitre.

— Je fis d'assez mauvaises études, mais, en sortant du collége, j'avais cependant plus de goût et de lecture que la plupart de mes camarades. J'étais parvenu à l'adolescence, qui fut, je crois, l'époque la plus triste de ma vie. Je ne vois pas dans les créations des poëtes d'être plus malheureux que Chérubin, qui est la plus remarquable personnification de cet âge tant vanté. Bel âge, en vérité, âge des désirs indéfinis, des révélations incomplètes. Ce fut alors que je pris la mauvaise habitude de prendre mes rêveries pour des pensées ; et c'est cette erreur qui m'a fait manquer ma vie. — Puis, vinrent quelques livres...

— Allons donc!

— Te les nommerai-je? On commence par le premier roman venu ; ensuite tout y passe, l'excellent et le détestable, le vrai et le faux, l'original et le pastiche. Ce sont des orgies de lectures ; bienheureux celui qui peut les supporter. Le hasard me servit, du reste ; j'eus le bonheur de ne pas me nourrir exclusivement des chefs-d'œuvre des époques passées, qui ont perdu tant de jeunes intelligences, en leur donnant le désir de les imiter. Ne m'accuse donc pas d'avoir eu l'intention d'écrire ma tragédie ou mon poëme épique.

— Sois tranquille. Je n'ai pas l'habitude de porter témérairement une accusation aussi grave.

— J'étais attaqué de la plus dangereuse maladie qui pût torturer un esprit un peu neuf ; je confondais l'ambition et la vocation, la rêverie et l'inspiration, le désir et la volonté. Je voulais écrire, comme les enfants veulent être soldats en voyant passer un régiment, marins en lisant *Robinson*. Tu les connais bien, ces jeunes et belles muses qui m'ont perdu. Ce sont les créations d'Hugo, les fières amazones, qui passent sur leurs chevaux indomptés en faisant retentir leurs armes ; ce sont celles de Lamartine, filles de Jephté ou d'Agamemnon, qui vont, nobles et gracieuses théories, emplir l'urne qu'elles portent sur l'épaule à l'inépuisable fontaine de la poésie ; ce sont celles de Musset, valseuses folles et décolletées, tour à tour moqueuses et passionnées, coquettes et tendres, avec qui l'on cause un instant et qu'on n'oublie jamais ; celles de Béranger même, filles du peuple si l'on veut, mais pleines de verve et de gaîté, qui vont le bonnet sur l'oreille et le sourire sur les lèvres, et qu'on suit au loin dans les rues d'un regard bienveillant et charmé.

— Ta, ta, ta... Hugo n'est qu'un cornet à piston, Lamartine un harmonica, Musset un tambour de basque et Béranger un orgue de barbarie.

— Tais-toi, maudit! De toutes mes illusions, ce sont là les dernières que je perdrai. Ne les insulte pas.

— Comme tu voudras. Va toujours.

— Toutes ces lectures laissaient dans mon cerveau un chaos de mots et d'idées qui bouillaient et qui bourdonnaient. Et je me crus poëte, parce que je ne voyais plus rien qu'à travers la poésie des autres. Le décor et le drame, la nature et l'histoire, je ne les regardais qu'à travers ce prisme. Les vrais poëtes, les hommes de génie voient au delà, au-dessus de la nature et de l'histoire ; ils dominent la poésie ; moi, j'étais dominé par elle.

— C'est presque une vérité, cela, sais-tu bien?

— C'est un fruit tardif de l'expérience. — Oui, je n'aimais plus les belles nuits et les vallons solitaires, qu'à cause des nuits de Musset et de Lamartine. Je n'apprenais l'histoire de mon pays et de mon temps que par ceux qui l'ont chantée. Belle méthode pour se former le jugement. Faire du sentiment! Ne voir Louis XVI que sur l'échafaud...

— Et oublier Varennes?

— Faire des phrases! Mettre les grands hommes à côté des grandes choses ; ne voir Bonaparte que sur les Alpes ou au pied des Pyramides...

— Et oublier le 18 brumaire?

— Mon Dieu, oui. J'expliquais tout par des mots, des comparaisons, des antithèses. Oh! les antithèses! Elles sont une des causes principales de ma perte ; j'avais une facilité merveilleuse pour les découvrir ; j'en trouvais partout, je ne voyais plus qu'elle. L'homme et la femme, le jour et la nuit, l'été et l'hiver, le soleil séchant l'humidité et l'humidité voilant le soleil, les vallées et les collines, les rivières alimentant le fleuve et le tronc alimentant les branches, Don Quichotte et Sancho, Alceste et Philinte, l'eau et le feu, le corps et l'âme...

— Assez! Quel torrent! Assez, pour l'amour de Dieu.

— J'abrége donc. — Après des rêves de l'imagination, et sans les diminuer, bien entendu, arrivèrent les rêves du cœur.

— Ah! ah! ceci devient intéressant.

— J'avais alors dix-huit ans ; je commençais à faire des vers qui étaient sur leurs pieds, et qui ressemblaient à tout ce que j'avais lu : à Hugo, quand il faisait grand vent, à Musset, quand il faisait grand soleil, à Lamartine, quand il faisait clair de lune...

— Et cætera.

— J'avais conservé des relations avec mon ancien professeur de rhétorique, un brave homme qui traduisait Horace dans ses moments perdus.

— Le malheureux!

— Ce professeur avait trois filles...

— Je devine. Tu tombes amoureux de l'une d'elles...

— Non, de toutes les trois.

— Peste!

— Attends, avant de plaisanter, que j'achève mon récit et ma pensée. La première était brune, coquette et capricieuse ; la seconde, blonde et musicienne comme l'Allemagne ; la troisième avait de jolis cheveux châtains qui encadraient un front pâle ; elle était simple, modeste et bonne ménagère. Célimène, Charlotte et Cendrillon. C'était dans cette aimable famille que je passais presque toutes mes soirées. Tandis que le père causait avec mon oncle, moi, ému de mille désirs contraires, je restais près des trois jeunes filles, tantôt accoudé au piano sur lequel la musicienne déchiffrait quelque morceau, tantôt assis près du guéridon sur lequel les deux autres chiffonnaient quelque broderie. Je ne te dirai pas les rougeurs qui coloraient mon front, les angoisses qui me prenaient à la gorge, à chaque question hardie de la première, à chaque parole mélancolique de la seconde, à chaque saillie bienveillante et gaie de la troisième.

Hélas! aucune d'elles ne paraissait s'en émouvoir, ni même s'en apercevoir ; et j'étais désolé d'être traité en enfant, quand j'aurais dû être si heureux d'être traité en ami. Un enfant? oh! je n'en étais plus un. Sans doute j'étais pur ; mais j'avais déjà toutes les indiscrétions du regard, tous les libertinages de l'imagination. J'avais su me créer, dans l'intimité des trois jeunes sœurs, des voluptés connues de moi seul, innocentes sans doute, mais pleines de dangers. Le soir, dans le salon, lorsqu'elles ne s'occupaient pas de moi, j'allais m'asseoir dans l'ombre, je fermais les yeux et j'attendais. Bientôt un rire sonore me faisait deviner la première, une note sur le clavier me révélait la seconde, un bruit d'aiguille tirée, la troisième ; et je ne me trompais pas... Puis, quand l'une me regardait, j'essayais de supporter son regard ; quand l'autre m'offrait une tasse de thé, j'effleurais ses doigts sans qu'elle y prît garde. Quels frissons alors! quels battements de cœur! Ma timidité avait-elle pris le dessus? j'étais irrité contre moi-même. Avais-je remporté ce que j'appelais ma victoire, dérobé à l'une des jeunes filles, évidemment à son insu, une fugitive caresse de la voix ou du regard? j'étais au ciel! Complète à ton gré le tableau ; imagine-toi les rêveries sans but et sans fin, les projets insensés, les pensées brûlantes et les nuits blanches d'un enfant de dix-huit ans, dont le corps seul est encore vierge, qui a tout soupçonné, tout deviné, et qui se sent dévoré d'aspirations vagues, épuisé de désirs et tout frémissant encore de la lecture de Rousseau!

— Encore une autorité! C'est trop fort! Même pour te décider à aimer, il t'a fallu des précédents littéraires.

— Aimais-je? C'est douteux ; je désirais plutôt. Oui, je les désirais toutes trois ; et, chose étrange, la question que le bon sens le plus élémentaire aurait dû me poser : Laquelle te conviendrait le mieux pour amante et pour femme? cette question, jamais je ne me la suis faite. — Les gens à personnalité forte et tranchante sont absolus dans leurs amours : c'est tout heur ou tout malheur. Si la femme qu'ils ont choisie est antipathique à leur nature, ils la brisent et perdent leur vie. S'ils trouvent une femme qui les comprenne... oh, je ne conçois pas de félicité plus grande. Vois Mirabeau et Sophie. Mais les âmes d'enfants et de poëtes, et j'étais alors l'un et l'autre, n'ont jamais ces passions impérieuses. Toute femme qui passe, ils la désirent. Pendant un an, pendant une heure, ils seront l'amant dont la nature correspond le mieux à celle de cette femme. Sentiment ou passion, faiblesse ou jalousie, ils auront l'humeur qui lui plaira. Serait-ce même une de ces folles et cruelles enchanteresses pour qui chaque jour amène un nouveau caprice, ils s'y soumettront, ils obéiront ; ils seront l'esclave, une chose qu'on torture, le miroir, une chose qu'on brise. — Quand les trois sœurs étaient réunies devant moi, mon triple désir me jetait dans un trouble affreux ; je sentais en moi mille chocs douloureux de pensées et de sentiments. Mais à peine les avais-je quittées, je pouvais les séparer dans ma pensée, et je me jetais alors dans les projets bizarres. Chacune des trois sœurs y jouait alternativement son rôle. Avec la ménagère, je me voyais gentilhomme campagnard, établi dans une vieille et solide maison de campagne qu'entourait un jardin touffu et sauvage. Je ne quittais plus mes guêtres de chasse, je courais tout le jour à travers champs, mon fusil sur l'épaule, tandis que mon chien courait devant moi parmi les bruyères rousses ; et quand je rentrais au logis, à la tombée de la nuit, ma femme venait à ma rencontre, portant un enfant à son cou, en tenant un autre par la main, toute semblable à une allégorie de la Charité : puis on se réchauffait en dînant devant la grande cheminée, et on passait la soirée à causer et à fumer avec le médecin de l'endroit. Avec la musicienne, j'étais musicien aussi, maître de chapelle dans une ville d'Allemagne, par exemple. De la fenêtre que ma femme ouvrait chaque matin pour y arroser des fleurs, on voyait le portail de l'église gothique, où je tenais l'orgue tous les dimanches. Tandis que l'air frais pénétrait dans le modeste salon, j'étais déjà au piano, et mes doigts inquiets y reconstruisaient quelque mélodie entrevue en rêve ; les accords se succédaient, harmonieux et sonores ; et ma chère compagne, bientôt distraite des soins du ménage par mon improvisation, venait m'écouter, la main posée sur mon épaule. Je retournais alors la tête, et, mes regards perdus dans ses regards, je laissais mes doigts poursuivre sur le clavier l'inspiration mélodique, qui toujours m'obéissait comme une esclave.

Note bien que je ne savais pas faire une gamme. Quand la troisième enfin, quand la brune enfant, capricieuse et coquette, venait dominer mon rêve, il devenait, je l'avoue, moins chaste et moins moral. Je me voyais dans ce Paris que les journaux et les livres m'avaient déjà fait deviner, assis dans ma stalle aux Italiens : on me regardait, on me montrait en chuchotant ; tout le monde avait lu mon livre de la veille ; j'étais le poëte qui vient de se révéler, l'étoile qui se lève. Alors, sur le devant de la loge la mieux située, venait s'asseoir, avec un bruit excitant d'étoffes froissées, une femme d'une beauté radieuse, c'était la reine du jour ; c'était elle! Pour un geste de sa main, pour un de ses sourires, tous les jeunes hommes qui étaient là auraient exposé leur fortune, leur vie. Mais elle, à peine assise, laissait errer ses yeux sur la foule, ses yeux plus étincelants que les diamants qui brillaient sur son front, et quand ces beaux yeux avaient rencontré les miens, un rayon de bonheur éclairait subitement son visage. Cette fée, cette enchanteresse, j'étais son amant, son amant ignoré de tous et passionnément heureux. Projets insensés, rêves délicieux et funestes, qui épuisaient mon cœur sans le satisfaire!

— Et comment finit cet étrange roman?

FRANCIS COPPÉE.

La fin au prochain numéro.

L'EVACUATION. — Les derniers Prussiens quittant la citadelle de la ville d'Amiens.

EVACUATION D'AMIENS

« Ils sont partis, brûlons du sucre. »

Voilà ce qu'on s'est dit à Amiens le matin où on a vu le dernier Prussien quitter la porte de la ville.

Plus chargés de pendules que de lauriers mérités, les noirs bataillons évacuaient le Nord et se dirigeaient vers l'Est. Cette terre qu'ils foulaient là devait leur donner des inquiétudes dans les jambes. Le souvenir de Bapaume planait sur leurs casques à pointe et le nom de Faidherbe ne réjouissait pas leurs oreilles ni leurs cœurs. Il tardait à plus d'un de mettre quelques longues étapes entre ce pays et leur arrière-garde. Avec ces diables de Français il y a toujours tout à craindre, et les premiers revenus au foyer allemand sont les plus heureux. On ne sait pas ce qu'il peut encore arriver et mieux vaut cette bonne terre germanique où sont inconnues et les secousses volcaniques et les tremblements de terre. Bismark prétend bien avoir éteint pour jamais le cratère, mais le diable peut le rallumer dans un pays qui est son empire, comme dit l'empereur Guillaume.

Ainsi s'en allaient mâchonnant entre leurs dents ces soldats avisés qui troquent volontiers leur gloire contre des sacs d'écus.

La France a payé son premier milliard d'indemnité; les Prussiens ont lâché les départements du Nord.



LES RUINES DE PARIS. — Le Palais-de-Justice. — La partie de la salle des Pas-Perdus détruite par l'incendie. — (D'après nature, par M. Lix.)

Amiens a respiré. Il a poussé des cris d'allégresse en se voyant débarrassé de ces hordes qui ont élevé la saleté à la hauteur d'une vertu militaire.

Il y en pour quelques jours avant qu'on ait nettoyé les écuries de ces Augias germaniques qui n'ont reculé devant aucun acte dégoûtant pour affirmer leur supériorité... dans ce genre.

Il faudra pas mal de chlorure de chaux et de belles douzaines de boîtes bondées d'insecticide Vicat, mais avec du travail et de la patience on viendra à bout de désinfecter partout où ils ont passé.

Ils sont partis, c'est l'essentiel; brûlons du sucre.

M. V.

LA SALLE DES PAS-PERDUS

AU PALAIS-DE-JUSTICE

Le Palais-de-Justice était nécessairement condamné par les incendiaires de la Commune. C'était là que se trouvaient tous les dossiers criminels des fusées et pétroleurs, bien aises de profiter du désarroi politique et belliqueux pour détruire les pièces qui accusaient leur individualité véreuse.

D'abord la Préfecture de police; le greffe après. Tout a passé par les flammes, et le dessin de M. Yon, que reproduit notre gravure, atteste énergiquement toute l'ardeur que les repris de justice ont mis à laver leur sale passé.

La belle salle des Pas-Perdus avec ses décombres calcinés, ses voûtes écroulées, a pris l'imposant aspect des ruines antiques. On dirait un coin du palais palatin, après l'incendie de Rome sous Néron.

La *grande salle*, comme on l'appelait dans le vieux temps, fut construite par Saint-Louis qui résidait dans le palais. On y recevait les ambassadeurs étrangers et les grands vassaux de la couronne qui venaient faire acte d'hommage à leur suzerain, le roi de France. Cette grande salle était aussi la galerie des fêtes. Les rois y célébraient leurs épousailles et celles de leurs enfants et les clercs de la basoche y représentaient des mystères.

Une première fois elle fut incendiée le 16 mars 1618. On prétend que le feu fut mis au palais pour faire disparaître les pièces du procès de Ravaillac. Les pétroleurs n'ont rien inventé. Les régicides leur avaient montré le chemin.

Jacques Debrosse fut chargé de la reconstruction. Il la termina en 1622, et donna au Palais-de-Justice de Paris, la plus vaste salle connue, aussi étonnante par la hardiesse et la jetée de ses hautes voûtes que par ses dimensions colossales.

En 1776, un nouvel incendie, qui détruisit la partie du palais avoisinant la Sainte-Chapelle, la menaça, mais ne l'endommagea pas sensiblement.

La Restauration fit élever dans cette immense salle des Pas-Perdus un monument à la mémoire de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI devant la Convention. C'était la seule œuvre d'art qui décorât cette immensité.

La salle des Pas-Perdus était le rendez-vous des plaideurs, qui trouvaient toujours là leurs avocats se promenant de long en large, ou se rendant d'une chambre à une autre. Les fabricants de pétitions et de consultations, mi-clercs, mi-écrivains publics, avaient là leurs petits bureaux, sur lesquels ils s'endormaient quand la pratique se faisait trop attendre.

De l'œuvre audacieusement réussie de Jacques Debrosse, du monument de Malesherbes, des petits bureaux noirs des vendeurs de conseils, que reste-t-il aujourd'hui?

Rien que ce que vous fait voir le magistral dessin de M. Yon.

MAC VERNOLL.

IMPRESSIONS DE BLOCUS

METZ (AOUT—OCTOBRE 1870)

Laissant à de plus autorisés la lourde tâche de retracer la marche à la fois si rapide et si lente des événements, nous nous bornerons à redire ce que nous avons vu, senti, éprouvé pendant ces longues semaines.

Un beau dimanche, par un radieux soleil, cherchant quelques amis au Ban-Saint-Martin, nous apercevons, dans un flot de poussière, briller des casques, ondoyer de blanches crinières. Un morne silence régnait dans la plaine si agitée à d'autres heures : quelques soldats préparant nonchalamment la soupe du soir; des officiers du train d'artillerie s'occupant de menus détails de service; des bagages de cavalerie attendant leur tour de marche. Tout calme, indifférent, presque somnolent. Au détour d'un chemin écarté reparaissent casques et crinières, puis quelques voitures aux grandes allures; de rares spectateurs murmurant le mot : *Fuite!*

C'était un empire qui s'en allait.

Au retour, de nombreux corps d'infanterie traversaient la Moselle sur des ponts improvisés, tandis que de beaux cuirassiers reposaient à l'ombre de ces splendides marronniers qui n'existent plus! On serre la main de vieux camarades : vous êtes heureux de ne pas participer à tant de hontes! nous dit-on, et on se quitte fort ému.

Puis les longs ponts encombrés par d'interminables files de voitures de toutes formes, de toutes grandeurs, serpent monstrueux dont la tête comme la queue se perdent dans l'infini. En poétisant l'optique, on se prend à rêver aux armées de la vieille Asie. Mais cette rêverie, où la pensée grotesque est mêlée à la tristesse d'appréhension, est interrompue par la voix du canon.

Tout s'arrête; on écoute anxieux.

La nuit arrive, la canonnade redouble, la ville entière est aux remparts, sur l'esplanade, partout, inquiète et palpitante, les feux sillonnent le sombre horizon qui paraît, par moments, complètement embrasé.

Quelles heures d'angoisses! Combien de pensées pour ces amis que l'on quittait il y a quelques heures, et que l'on ne reverra pas! Enfin tout se calme, mais de quel calme? Il est plein de fièvre, de patriotiques ardeurs, mais aussi de deuils.

Telle fût cette journée du 14 août, qui débuta par une fuite pour se terminer par une sombre quasi-victoire.

Passons du sévère au plaisant. Dieu! que de tenues, de galons, se pressent dans la ville.

Si les cent-gardes sans casques sont partis, si les grenadiers ont jeté le bonnet sur l'autel de M. Glais-Bizoin, si le hideux schako, ce triste legs d'Austerlitz, disparaît (hélas! sans doute, comme *petit bonhomme*, pour revivre encore), en revanche voici la haute fantaisie.

Depuis que les officiers galonnés de la maison impériale ont disparu, figurent au premier rang messieurs du Trésor et des Postes, à l'uniforme vert et argent, aux longs éperons, aux grands sabres. Cueillons au passage ce mot épique : l'un d'eux, interrogé sur une question banale, me dit : « Impossible, monsieur, impossible! je n'ai pas seulement le temps de m'armer. »

Puis voltigent sur les trottoirs les télégraphiers, argent et bleu de ciel.

Et ce célèbre corps franc de l'Est, que sa bande jaune distingue de la mobile, non moins que sa longue oisiveté.

N'oublions pas ces bonnes gens à la funèbre allure, au non moins funèbre costume, royal croque-mort, comme disent messieurs les troupiers : quand on en voit un, on se demande où est le corbillard, m'ajoutait l'un de ces derniers. Et leurs jeunes et brillants docteurs chevauchaient par la ville en bottes. Oh! les belles bottes!

Puis les francs-tireurs, fantaisistes par essence, intrépides par nature. Inclinons-nous devant ces braves jeunes gens.

Quelle est cette foule élégante, mais d'une élégance un peu désordonnée, qui traverse d'un pas rapide, haletant, cette Esplanade dont il y a peu de jours elle était le plus gracieux comme le plus complet ornement? Pourquoi ces effarements? ces enfants traînés à une remorque précipitée? ces bonnes affolées comme leurs charmantes maîtresses? Il faut se hâter, saisir le dernier train, quitte à laisser ses chers pénates à la débandade, montrer de la..., mais jetons le voile oublié sur ces petits désordres, et disons un adieu aux toquets crânement posés, aux traînes ondoyantes : Adieu à vous, personnifications charmantes de la déesse souveraine de vos cœurs. Partez, partez, belles dames; partez, vous ignorerez toujours et les douceurs du cheval en ragoût, et le parfum des ambulances, et les dîners sans dessert. Vous ne verrez pas votre Esplanade chérie devenir le camp de la douleur, du sacrifice, du dévouement. Le vrai champ de bataille de la femme, en ce qu'elle a de plus élevé dans son organisation physique comme dans ses aspirations morales ou intellectuelles! Ménageons, n'est-ce pas, des nerfs trop délicats pour tant de souffrances, tant de mauvaises odeurs, et courons, courons, car le train n'attend pas.

Mais pour l'honneur de l'humanité, tournons le feuillet et saluons ces nobles Messins de tous rangs, qui revêtant la blouse des ancêtres, s'élancent aux remparts menacés, et font, par leur martiale attitude, reculer ces insolents coureurs qui viennent jusqu'aux portes enlever un jeune officier à l'épaulette à peine éclose.

Saluons aussi leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs, leurs filles qui ouvrent sans hésitation aucune, la porte, grande ou petite, modeste ou somptueuse, du foyer à ces blessés errants qui se voient fermer les établissements hospitaliers déjà trop pleins. On pressent le blocus : les arrivages fermés au commerce depuis un mois rendent les magasins insuffisamment approvisionnés. La disette est à l'ordre du jour, la famine à l'horizon, qu'importe?

La charité, la sainte charité, n'hésite ni ne recule; elle s'élance sur la brèche, non pas du devoir, mais du dévouement dans sa plus large, plus complète acception!

De sourdes rumeurs se répandent, chacun interroge, personne n'ose répondre, la nouvelle circule à voix basse, niée, affirmée, démentie. Enfin son irrésistible évidence frappe les plus *incrédules*. L'ennemi est à Nancy, à Frouard, à Pont-à-Mousson, l'ennemi est partout!

Et ces sanglantes journées de géants : Rezonville, Gravelotte, Saint-Privat, ces terribles luttes où courage, discipline, entrain, folle ardeur même, deviennent inutiles devant des volcans de feux ou des déluges de fer. Ces si grandes batailles n'ont fait que resserrer les anneaux de l'immense chaîne qui commence à nous enlacer.

Cependant, les portes encore ouvertes de la noble ville laissent pénétrer un véritable flot : hommes, femmes, vieillards, enfants, chevaux, charettes, mobiliers, ustensiles de toute nature. Comme leurs aïeux devant les hordes d'Attila, les paysans fuient devant quelques uhlans. Mot magique, paraît-il, uhlans! A peine est-il prononcé, qu'on abandonne sans hésitation et le village et la ferme.

En quelques instants, jardins, quais, places, carrefours deviennent une sorte de tohu bohu, de voitures, chevaux, bestiaux, d'où s'élève la plus singulière des mélopées, dominée par les cris des femmes et des enfants.

Et cela quand la famine est à vos portes, qui ne s'ouvrent plus qu'à des heures déterminées. Et encore, il faut des permis, accordés facilement d'abord, puis presque impossible à obtenir.

Il n'entre plus en ville que de longues files de blessés : lycée, séminaire, collège de jésuites, tout devient hôpital; l'Esplanade elle-même, cette splendide couronne de Metz, l'Esplanade se couvre de tentes — théâtre de nombreuses souffrances et de non moins nombreuses consolations. Les wagons eux-mêmes arrivent de la gare où ils sont devenus inutiles, et offrent un asile. Et nous l'avons dit, chaque maison s'ouvre et reçoit son contingent de misères.

Enfin, commencent pour la majorité les privations, les véritables privations! d'abord disparaît presque le lait et les œufs, cet aliment de tous les moments comme de tous les âges; et les volailles suivent le sort de leurs enfants, comme disent les Arabes. Mouton, veau, passent à l'état mythologique; puis le bœuf lui-même, si méprisé parfois, si apprécié aussi, devient légendaire.

Grâce à l'huile, à la saumure, à quelques prépa-

rations savantes, le cheval se présente hardiment aux repas, dont il devient la base et l'accessoire, quand il ne forme pas le tout.

Certes le moindre gigot ferait bien mieux notre affaire, et nous ne sommes pas seuls de cette opinion, puisque d'aucuns ne craignent pas de mettre trois louis à cette estimable fraction ; tandis que d'autres n'hésitent pas à jeter les cent écus nécessaires pour obtenir la dinde au doux parfum périgourdin.

Il est vrai qu'une foule aussi constellée que galonnée stationne en permanence devant le pâtissier à la mode, savourant ses plus fins produits, les mouillant de ses meilleurs vins ; et cela pendant des semaines : tudieu que d'œufs ! que d'œufs par milliers ont dû se joindre à cette farine, affriolante, je ne dis pas, mais...

. . . .

Et après cela, que parle-t-on de disette : portes des boulangers fermées et gardées par la force armée ; centaines de pauvres diables qui perdent des heures pour obtenir une livre de pain, contre bon argent comptant : messieurs de la boucherie taxés se vengent sur un public ahuri en décuplant le prix de la graisse et accessoires si indispensables. Puis le cri sinistre : plus de riz, plus de sel. Foule aigrie assiégeant une fontaine qui a la prétention d'être salée ; puis peut-être plus rien : Disette ! erreur d'optique : foin de ces vilenies : les petits gâteaux sont si savoureux, les vins si parfaits.

Une tombe se ferme, saluons d'un dernier adieu l'intrépide colonel de Malakoff, le brillant général de Magenta : le général Decaen, blessé le 14, à Borny, à la tête de ce beau 3e corps qu'il commandait pour la première et dernière fois. Grande et virile âme dans un corps souffrant, il s'éteignait après trois semaines de tortures physiques et morales.

Autre décor. Mais les jours ne cessent de se succéder, et ma foi, adieu aussi aux brillants uniformes. Sauf les gros état-majors et les armes savantes, de minces galons à peine visibles pour les hauts grades, mais larges en raison inverse de l'élévation de la position, remplace la gênante épaulette dite française, parce que sous sa forme actuelle, nous l'empruntâmes aux Russes, qui se sont hâtés de la quitter.

Puis l'officier s'enveloppe dans la capote grise si dédaignée l'an dernier ; à moins qu'il ne couvre des marques de la hiérarchie, le simple paletot bleu en façon de commodore américain ; et bottes fauves aux grands éperons, si chères aux figurants d'opéra, font les délices des cavaliers d'abord, puis la contagion gagne, et tout le monde est botté comme Louis XIV au parlement. Quelques-uns poussant plus loin le culte du fauve, s'en caparaçonnent comme s'ils allaient revêtir l'armure d'acier : des façons de ligueurs ou de covenantaires en déshabillé.

Ne crayonnant que des ensembles, nous laissons, bien entendu, de côté les guêtres et leurs étonnantes variétés. Les transformations de tenues à l'aide d'un seul galon indicateur, qui sépare le garde éphémèrement élu de son camarade de la ligne.

Un bon point à la jeune mobile, toujours correcte, sévère et élégante autant que faire se peut. Deux à la mâle simplicité de la solide garde nationale. Quelques mètres de toiles et de galon ont transformé en un corps excellent à tous les points de vue, ces honnêtes citadins qui ne songeaient guère, il y a peu de semaines, au mousquet plus ou moins chassepoté.

Mais un nouveau cri de détresse se fait entendre, et celui-là des plus stridents, tant l'homme devient indifférent au nécessaire, mais inexorable pour le superflu ; la foule assiége les bureaux avec plus de vivacité, de colère contenue, certes, que devant les boulangeries ; on s'est passé de sucre, de sel, d'œufs, puis de légumes, on peut manquer de pain, — mais de tabac !

Et cependant les auxiliaires, puis les réserves ont successivement paru en ligne : d'abord les tabacs exotiques, peu appréciés des masses, puis le tabac en feuilles, puis plus rien, sauf quelques cigares qui tentent de tenir lieu de la pipe aimée.

A chaque moment, dans chaque rue, on est à peu près certain de rencontrer une foule suivant quelques mobiles ou gardes nationaux qui conduisent à la place un pauvre diable, qui n'en peut, mais sur lequel, hélas ! a été prononcé ce mot fatal : Espion !!! Et en quelques jours, près de deux cents malheureux sont entassés dans les prisons, attendant qu'il soit statué sur leur sort, expiant ainsi, par de longues heures de tortures morales et physiques, quelques moments de curiosité assez naturelle, quelques paroles inconsidérées, ou simplement une prononciation par trop entachée de prussianisme.

Il est vrai que l'initiative d'un simple particulier, sans bruit ni embarras, amène l'importante capture du maître espion qu'une procédure assez longue pour le cas, conduit où la loi envoie ses semblables. Mais pouvait-on soupçonner ou arrêter un gaillard si crânement vêtu.

Un autre, menant en partie double la vente des petits verres et l'espionnage, peut étudier tout à loisir tous nos forts, prévenir de tous nos mouvements, et n'être pris que grâce à l'uniforme prussien sous lequel il est reconnu. — Mais il vendait de si bonnes gouttes !

Pour lui, dit-on, la justice a été plus rapide et moins boiteuse que pour son grand collègue, maître Schull. Est-ce possible ?

Parlons un peu des alarmistes, des trembleurs, si toutefois la ligne de démarcation existe entre ces deux catégories si voisines. Bien entendu, exceptons les alarmistes volontaires, ceux-ci étant justiciables d'un tribunal plus élevé. Restons dans notre sphère et disons qu'un alarmiste n'est qu'un trembleur, qui ne veut pas trembler à huis-clos.

Et constatons avec regret qu'il s'est principalement rencontré dans les sommités, qui devaient être inaccessibles, et je ne sépare pas la toge de l'épée : surtout parfois cela se traduit par des actes comiques. Témoin certain défilé de lampes, appliques, lustres menus meubles, quittant leurs places pour aller sous de plus humbles toits chercher un problématique asile ; comme si la bombe redoutée eût respecté plus la demeure du citadin que la résidence flatteuse du haut fonctionnaire.

Il est vrai que le plus élémentaire des calculs eût dispensé de ce spectacle : Distance moyenne des forts : 3 kilomètres, portée moyenne des pièces de 24 : 4 kilomètres 800 mètres, donc rayon de près de 8 kilomètres ; donc établissement de batteries à peu près inutiles. Mais la peur ne calcule pas.

9 SEPTEMBRE

Entre deux cuillerées de potage, et celui-là je m'en souviens, c'était notre dernier morceau de bœuf, voici un, deux, puis trois coups de canon. Tout est en l'air, terrasses, toits, greniers, tout devient observatoire ; la foule se précipite aux remparts, à l'Esplanade, sur les quais ; partout lorgnettes de jouer, mots de se croiser, conjectures de se fabriquer ; car en peu de temps le cercle est complet. Queuleu a ouvert la marche bruyante qui ne se clôt que vers huit heures par Rappeville.

Chacun des forts ou des batteries a donné sa note dans ce mystérieux concert que termine un splendide orage : et les cascades du ciel ont peine à disperser la foule anxieuse. Est-ce une tentative sur Metz ou Queuleu ? l'ennemi célèbre-t-il tardivement la victoire de Sedan ? Veut-on masquer le passage presque sous nos yeux de nos malheureux compagnons d'armes vaincus et désarmés ? Canonne-t-on un corps ennemi cherchant à passer la Moselle ?

Tout reste mystère.

Après sombres jours et longues pluies, de beaux soleils viennent éclairer nos horizons par trop constellés de Prussiens : chaque soir nos collines présentent un admirable spectacle ; partout, des fonds obscurs, s'élèvent des feux de bivouac ; les nôtres, vifs, ardents, francs, joyeux ; ceux de l'ennemi noyés dans la double pénombre de l'éloignement, de la volonté, réduits au strict nécessaire, ternes, tristes et souvent à peine perceptibles.

OCTOBRE

La cité jusque-là portait allégrement sa lourde charge, reprenait presque une sorte de gaieté, lorsque survint la réouverture des portes, qui assombrit en permettant de tristes constatations. La campagne est désolée : plus d'arbres, plus de bosquets. — Demeures élégantes ou modestes, vide-bouteilles, sont tombées sous la pioche. Partout la destruction, la dévastation, la nudité absolue ! — *La défense !* grand mot, qui légitime bien des vandalismes. — Le croisement fréquent des projectiles, enfin le séjour si prolongé de nos soldats, n'ont rien laissé debout ! La ruine pour beaucoup, l'appauvrissement pour tous.

A la disette qui se généralise, viennent se joindre fièvres typhoïdes, putrides, et le cortége ordinaire des grandes agglomérations. A toute heure, de

nombreux corbillards sillonnent la ville; des portes tendues de noir, et des femmes en deuil.

La France se lève, dit-on, pour nous débloquer. Mais la pensée de tous, grands ou petits, jeunes ou vieux, soldats ou bourgeois, se résume dans un mot, un seul mot significatif : C'est long.

Enfin tout semble se réveiller; chaque jour, chaque nuit sont témoins d'un nouveau combat : Magny, Feltre, Lessy, Ladonchamps, sont enlevés brillamment, et nous avons les coudées plus franches, à quel prix, grand Dieu ! L'horizon tout entier s'éclaire de sinistres flammes, le ciel est obscurci de panaches de fumée. Le Prussien vaincu met le feu à ce qu'il est contraint d'abandonner, et, dans son aveugle et stupide vengeance, porte la flamme dans ces demeures qui l'abritèrent si lontemps. Tristes représailles contre des gens bien innocents, certes, et qui souffrent de quelque côté que souffle le vent. C'est l'incendie qui répond à la victoire.

3-7 OCTOBRE

Cantines, caisses, bagages de toutes sortes, de toutes dimensions, longues files de véhicules entrent en ville. Les uns vont s'engouffrer dans les insondables profondeurs des magasins de l'artillerie ; les autres demander asile aux maisons amies; et le long défilé, commencé bien avant le jour, finissant dans la nuit pour reprendre à l'aube. Que veut dire cet immense remue-ménage? On allège l'armée afin de se préparer à une trouée, disent les uns. On veut supprimer ce déplorable système de voitures qui avait si mal réussi en Italie et que l'on peut ranger, certes, au nombre des causes trois ou quatre au moins de nos malheurs. Trente ans de guerre d'Afrique nous avaient enseigné à vivre de peu, de bien peu et à passer partout. L'homme portait pour huit jours de vivres, le mulet quinze, et avec cela on marchait longtemps, bien lontemps, presque sans *impedimenta*, dans un pays sans routes, sans chemins, sans ponts; on trouvait des points de ravitaillement et on partait frais et joyeux.

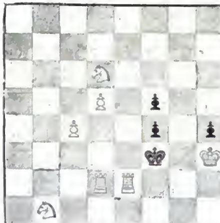
PH. DE CHESNE.

(*A suivre.*)

Au concert des Champs-Elysées. — (Dessin de Crafty.)

PROBLÈME N° 380

COMPOSÉ PAR M. LOYD



Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 378.

1. F 3 FR	1. R 4 F (Variantes)
2. F 5 D	2. *ad libitum*
3. D 6 C ou 6 R, échec et mat.	

(A)

	1. P 3 FD
2. T 4 D.	2. *ad libitum*
3. D 6 D ou T 5 D, échec et mat.	

(B)

	1. P 4 T.
2. P 4 D, échec et mat le coup suivant	

(C)

	1. P 3 CR
2. T 4 FR, et mat le coup suivant.	

(D)

	1. P 4 C
2. T 4 R, échec et mat le coup suivant.	

Solutions justes : MM. N. Raynal, à Lille; L. de Cauze, à Marseille; Stiennon de Meurs, à Liége; W. Labrosse, à Bordeaux; comte Ogneiro, à Boulogne-sur-mer; Van Eycken, café Divans, à Limoges.

P. JOURNOUD.

ERRATA

SOLUTION DU RÉBUS DU N° 718

Louis XII répandit tant de bienfaits qu'il fut surnommé Père du peuple.

ONT DEVINÉ JUSTE : MM. Mille Marius, à Aix; J. Gavarry, à Paris; P. Garet, L. Serres, L. Munier, officier de l'armée; habitués du café de Bordeaux, à Abbeville; le cercle de l'Avenue, à Caux; R. Stoumm, à Sèvres.

RÉBUS

A R É É TRANQUILLITÉ

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Si nous sommes assez sages pour laisser dans l'ombre nos préférences politiques, nous nous relèverons.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 751. — 2 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

LE COLONEL MERLIN
Président du 3e conseil de guerre.

LE COMMANDANT GAVEAU
Commissaire du Gouvernement près le 3e conseil de guerre.

AVIS

Nous rappelons à nos correspondants que, à partir du 1er septembre, toutes les lettres qui nous sont adressées doivent être affranchies au nouveau tarif : soit 0 fr 25 c. au lieu de 0 fr. 20 c.

COURRIER DE PARIS

La journée du 4 septembre m'apparaît très-distincte dans mon souvenir. C'était une admirable journée de dimanche, sur laquelle planait un soleil éclatant. L'émeute ne s'était pas levée de trop bonne heure : elle avait pris le temps de déjeuner. On s'était donné rendez-vous au Corps législatif, on y arriva sans peine, comme chez soi. « Entrez donc! » dirent ceux qui faisaient mine de garder le pont. Une fois dedans, l'émeute se comporta comme en 1848, comme toujours; il n'y a pas deux manières d'envahir une assemblée; l'émeute s'installa sur les banquettes demeurées vides, monta à la tribune et but le verre d'eau sucrée, grimpa au fauteuil du président et essaya sa sonnette. Tout le monde parla à la fois. Le pauvre M. Schneider fut reconduit avec plus de renfoncements qu'il n'était nécessaire. M. Gambetta caressa l'échine du « lion populaire ». Puis, lorsqu'on fut bien parvenu à ne pas s'entendre, on proposa d'aller à l'Hôtel-de-Ville, selon la tradition révolutionnaire; c'est toujours à l'Hôtel-de-Ville que se terminent ces parties-là. « Allons finir la noce au *Cadran bleu!* » disaient nos pères. L'Hôtel-de-Ville était le *Cadran bleu* de toutes les émeutes. Parlons-en au passé.

Au sortir du Corps législatif, l'enthousiasme se répandit rapidement à travers Paris. La République venait d'être proclamée. Elle n'avait pas coûté un coup de fusil, elle n'avait pas fait tirer un sabre du fourreau. Les pêcheurs à la ligne du quai d'Orsay ne s'étaient aperçus de rien. Le cri de : *Vive la République!* fut bientôt général. *Vive la République!* criaient les gardes nationaux aux nez des familles étonnées, femmes et enfants sortis pour la promenade. Eclipse subite et totale des sergents de ville. Tandis que les faiseurs d'histoire se dirigeaient vers la place de Grève, le général Trochu, un des héros de cette journée, prenait le chemin du palais des Tuileries, à cheval, et fendant lentement la foule qui l'acclamait. J'étais sur la place du Carrousel lorsqu'il y arriva, et fort près de lui.

Je cherchais à deviner les émotions qui devaient l'assaillir, mais vainement. Bien fin serait celui qui pourrait se flatter de lire dans la physionomie de ce petit homme énigmatique et têtu, de ce Breton mystérieux et sentimental. Il saluait fréquemment du képi. Au milieu de la place, il eut un moment d'hésitation, et ses regards se tournèrent vers le palais envahi. Evidemment, la pensée d'aller l'habiter traversa son cerveau. « Ira-t-il? » demandai-je à mon ami Sixte Delorme, que j'accompagnais. « S'il y va, c'est la dictature! » me répondit-il. Pendant ce temps, le général avait poussé son cheval vers les Tuileries; il avait même déjà fait quelques pas dans cette direction, — lorsque tout à coup nous le vîmes tourner bride et gagner modestement son logement de la rue de Rivoli. Ce qui s'était passé en lui pendant cette minute, nul ne le saura jamais, sans doute.

On sait la besogne qui se brassa à l'Hôtel-de-Ville, et comment un gouvernement s'y improvisa, composé à la fois d'hommes anciens et d'hommes nouveaux. Ils crurent se dévouer. Ils crurent que le salut du pays était dans la République, et qu'à ce nom prestigieux les Prussiens, épouvantés, allaient se jeter la face contre terre et s'en retourner chez eux comme si *nos pères de quatre-vingt-douze* les emportaient. Ah! ces pères de quatre-vingt-douze, en avons-nous assez joué, et assez ridiculement! — Il y a dans toutes les féeries un chevalier qui reçoit de Dieu ou du diable un talisman destiné à le protéger dans ses entreprises. Ce talisman, il le perd, et l'on assiste pendant plusieurs actes aux mésaventures et aux déconfitures du malheureux chevalier. Dès lors, tout change pour lui : il brise ses chaînes, il s'envole de sa prison, il défait ses ennemis, il perce de sa lance dragons et tarasques, il gagne batailles sur batailles et conquiert provinces sur provinces. Les hommes du 4 septembre très-ferrés sur le *Pied de mouton* et sur la *Poudre de Perlinpinpin*, ont pris l'histoire de France pour une féerie et la République pour un talisman. Ils avaient, eux aussi, perdu leur talisman; en le retrouvant, ils ont chanté victoire. Mais, hélas! la République n'a plus été qu'un « pied de mouton » sans vertu, bafoué par l'ennemi et retrouvé à demi consumé dans les décombres de l'Hôtel-de-Ville.

Voilà pourquoi je ne suis pas de ceux qui fêteront lundi l'anniversaire du 4 septembre. Je peux n'avoir pas de rancune contre les hommes, j'en ai contre les dates.

∿∿ La saison des courses est revenue. Et aussitôt les chroniqueurs « autorisés » de décrire scrupuleusement les trois toilettes de rigueur pour les héros du turf : « La veste du matin, avec les grosses bottines écossaises, pour aller à l'écurie ou sur la piste voir galoper les chevaux; la redingote plucée ou la jaquette de fantaisie avec une cravate irréprochablement nouée, si elle est à la Colin, ou soigneusement collée en plastron sur la poitrine, si elle est longue. Une perle noire ou un fer à cheval à clous de diamants et de saphirs doit figurer la tête de l'épingle qui l'attache. Le soir, l'habit noir est de mise indispensable, avec complément de gilet en cœur blanc ou noir, et de pantalon noir orné d'un galon de même couleur. »

Eh bien, mais voilà quelque chose qui est tout à fait rassurant. Qu'est-ce qu'on disait donc que nous ne savions plus que broyer du noir? Rien ne ressemble à cela.

J'ai à proposer quelques noms de chevaux qui feront bien sur la piste :

Cinq milliards, le Père Duchêne, Notre Fritz, Perfide Germain, Mouchoir-en-manche, Flambez finances, Lui même, Pomme-et-pierre, Déboulonnée.

∿∿ « Quel charmant sujet d'études dans monsieur Thiers! Que de curiosités attrayantes dans cet esprit fin, vivace, coureur d'entreprises; dans ce caractère mobile, avide d'émotions, plein de vanité et d'orgueil, colère et bon enfant! »

Ainsi s'écrie et écrit le docteur Véron dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Et cependant, M. Véron n'aime pas M. Thiers, et au milieu de ses compliments il lui a envoyé deux ou trois rudes coups de boutoir. D'ailleurs le portrait qu'il a tracé de lui est encore fidèle à présent et mérite d'être rappelé :

« D'une grande force de volonté, studieux, M. Thiers se met chaque jour au travail dès six heures du matin en hiver, dès cinq heures en été... Il jouit d'une forte et heureuse organisation : bien que matineux, il va dans le monde, au théâtre, il veille; mais il ne joue jamais. Cette vie, très-remplie, est égayée par une succession de caprices et de fantaisies, fantaisies et caprices singuliers et assez inattendus. Mais qu'on se rassure : M. Thiers ne se livre jamais à des folles ruineuses; il sait mettre de la régularité, de l'ordre, dans l'emploi de sa fortune, qu'un instant les événements de février avaient atteinte... Sobre, il ne recherche, comme luxe de table, que les vins les moins estimés : des vins de Lunel, de Frontignan. Ce n'est ni un gourmet, ni un amateur sérieux en fait de beaux-arts. Il se passionne pour tant de choses que les lettres ne trouvent guère dans cet esprit ingrat que de l'indifférence. M. Thiers ne met jamais le pied à l'Académie française, à moins qu'il n'y soit question d'une élection plus ou moins politique. Ce qui s'imprime contre lui, on le lui cache; on ne laisse respirer à ses nerfs irritables et délicats que le parfum de l'éloge et de la flatterie. C'est un enfant gâté dont on tolère, dont on cherche à calmer toutes les mauvaises humeurs. »

Ne dirait-on pas ces dernières lignes écrites d'hier? Le docteur Véron continue :

« Descendant des grandes choses aux petites, M. Thiers se passionna aussi un instant pour l'exercice du cheval, et chercha à tenir sa place dans ce monde de célébrités du manège et d'écurie. Il eût voulu se rendre habile, comme Alexandre, à monter des chevaux indomptés. Je suis presque surpris que, dans ses ardeurs de cavalier, il n'ait pas tenu, comme les plus élégants, comme les jeunes gens de bonne maison, à courir en jockey dans un steeple-chase. Même au pouvoir, M. Thiers conserva des prétentions de cavalier. Pendant son ministère de 1840, lors que s'agitait la question d'Orient, il acheta un cheval gris qu'il appela *Ibrahim*; il parlait avec une égale passion de la question d'Orient et de son cheval *Ibrahim*. »

Aujourd'hui, cette manie équestre semble avoir abandonné le chef du pouvoir exécutif. Il aime cependant à passer des revues.

∿∿ Mourez, si vous voulez devenir célèbres! — Il y a longtemps qu'on a donné ce conseil aux artistes et aux écrivains. — Tâchez même de mourir à l'hôpital, cela n'en vaudra que mieux pour votre réputation!

La sincérité de ce conseil est affirmée une fois de plus par ce qui se produit aujourd'hui pour Alfred Delvau.

Tant qu'a vécu ce littérateur très-estimé pour ses études parisiennes (il continuait Mercier avec beaucoup de sentiment et de poésie), sa vie a été difficile, souvent pénible; il a lutté contre l'obscurité et contre l'indifférence publique. Aujourd'hui que Delvau est mort, — sans pourtant avoir passé par l'hôpital, — il se fait un retour de l'opinion sur son compte. Ses livres, qui s'écoulaient assez lentement, sont aujourd'hui recherchés et très-demandés. Voici, d'après un catalogue récemment paru (Catalogue Pincebourde), les prix auxquels ils sont cotés :

« DELVAU (Alfred). *Au bord de la Bièvre*, impressions et souvenirs. — C'est une œuvre de jeunesse et la plus remarquable au point de vue littéraire. Paris, 1854, in-12, 30 fr.

« Le même. *Le Fumier d'Ennius*, 1865, in-12, 12 fr. 50.

« Le même. *Dictionnaire de la langue verte*, argots parisiens comparés, 1866, in-12, 18 fr.

« Le même. *Histoire de la Révolution de février*, par Alfred Delvau, secrétaire intime de Ledru-Rollin. 1850, in-8° (il n'a paru que ce seul volume), 25 fr.

« Le même. *Les Cythères parisiennes*, histoire anecdotique des bals de Paris, avec 24 eaux-fortes de Félicien Rops et Thérond, 1864, in-12, 110 fr. »

Vous avez bien lu : *cent dix francs!* Il faut dire aussi que cet exemplaire est superbement relié et contient plusieurs eaux-fortes. — C'est égal, *cent dix francs!* Cela eût fait rêver l'auteur, de son vivant.

Il n'est pas jusqu'aux portraits de Delvau qui n'aient leur valeur. Je continue à citer le catalogue :

« DELVAU (portraits d'Alfred). 13 portraits, dont dix photographiés, un portrait de profil à la mine de plomb, un portrait-charge, et un portrait à l'eau-forte, par Léopold Flameng. Série éminemment curieuse, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'année de sa mort. On y remarquera surtout une photographie représentant *Delvau républicain* couché; il dort protégé par la statuette en plâtre de la République, de David d'Angers, et par un pistolet d'arçon : 25 francs. »

Encore une fois, mourez, si vous voulez devenir célèbres!

∿∿ Les imprimeurs d'affiches manquent un peu de discrétion. On ne voit en ce moment, sur toutes les murailles et sur toutes les colonnes du boulevard, que le nom de Mme Thiers en lettres de six pieds de haut. Chaque théâtre se croit autorisé à la faire figurer en formidable vedette : le théâtre de l'Opéra, le Théâtre-Lyrique, le concert Besselièvre. De loin, cela forme un trompe-l'œil singulier, à peu près disposé comme ceci :

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Mme THIERS

LE BARBIER DE SEVILLE.

Opéra en trois actes, etc.

Il faut s'approcher pour reconnaître qu'il ne s'agit que du patronage accordé par Mme Thiers aux représentations organisées au bénéfice des orphelins de la guerre.

L'exemple avait été donné, il y a une quinzaine de jours, par une église, — l'église de la Trinité, — qui annonçait, par une grande affiche, qu'elle célébrait un *Salut solennel en musique*, et que les morceaux de chant en seraient exécutés « par les artistes les plus connus de Paris. »

La quête sera faite par Mme Thiers, ajoutait l'affiche.

Excellente intention, mais manque de tact, oh! manque complet!

CHARLES MONSELET.

REVUE DE LA SEMAINE

Un conflit a failli éclater au sein de l'Assemblée nationale, qui aurait pu avoir les conséquences les plus fâcheuses, si le bon sens et la modération de la majorité ne l'avaient sagement conjuré.

On n'a pas oublié qu'une proposition, émanée de cent soixante-quatre membres de l'Assemblée, et demandant la dissolution des gardes nationales de France, avait été renvoyée à l'examen d'une commission.

L'honorable général Chanzy, nommé rapporteur de cette commission, n'a pas eu de peine, dans un travail lumineux et précis, de faire ressortir les vices de cette institution surannée et les périls qu'elle fait courir à l'ordre dans un pays où le goût de l'émeute a de si profondes racines.

La discussion s'étant engagée sur ce rapport, après un discours éloquent et clair de M. de Meaux, le chef illustre du pouvoir exécutif a pris la parole pour expliquer les vues du Gouvernement sur cet important débat.

Nous avons le regret de le dire, M. Thiers, jusqu'alors si habile dans l'art d'exposer les questions et d'en faire jaillir la lumière, a eu, cette fois, le tort peu excusable de blesser, à plusieurs reprises, la majorité par la vivacité insolite de son langage, et plus tard, malheureusement égaré par les applaudissements intéressés de la gauche, qui espérait le compromettre de plus en plus, il a quitté la tribune après quelques mots amers qui pouvaient faire croire à une démission.

On comprend quelle a été l'émotion de la Chambre. Pendant quelques minutes, elle a présenté le spectacle le plus tumultueux. La sonnette, agitée impétueusement par M. Grévy, ne parvenait pas à dominer le bruit des conversations particulières qui s'égrenaient en vingt discussions.

La gauche ne dissimulait pas sa joie. Amoureuse de désordre, elle prévoyait une rupture éclatante entre la majorité de l'Assemblée et celui qui avait vaincu Paris. La majorité, froissée dans ses opinions et sa dignité, et un peu lasse de n'être jamais écoutée dans les conseils du Gouvernement, se laissait aller à son ressentiment. Il était mal aisé de savoir, au milieu de ces passions enflammées, comment le choc serait évité.

Quant aux conséquences qui en pouvaient découler, il était impossible de les prévoir.

C'est alors que le général Ducrot a proposé un amendement qui conciliait les justes exigences des signataires de la proposition Vautrain et la politique plus timide du Gouvernement.

La majorité, guidée par un sentiment élevé des besoins du pays, à qui toute secousse doit être épargnée, a eu le bon esprit de s'y rallier, et le gouvernement, par l'organe de M. Dufaure, ayant déclaré qu'il ne s'opposait pas à cet amendement, l'Assemblée nationale par 555 voix a adopté le premier article de la loi ainsi modifié.

L'opposition de la gauche radicale n'a eu garde de laisser échapper une si belle occasion de faire étalage de sa logique habituelle et de son sens politique.

Après avoir voté pour ce premier article amendé par l'honorable général Ducrot, elle a voté en masse contre l'ensemble de la loi.

Mais que lui importe de dire *non* après avoir dit *oui*. Elle n'en est pas à un contre-sens de plus ou de moins!

Ce vote obtenu, on peut dire aujourd'hui que les gardes nationales ont vécu en France. Leur dissolution n'est plus qu'une question d'opportunité et de temps.

C'est un péril de moins dans le vaste champ de nos dangers.

Pendant que ces choses se passaient à l'Assemblée, un instant en proie à toutes les tempêtes, la proposition Rivet était ballottée, d'incertitude en incertitude, au sein des réunions.

Que d'efforts laborieux déjà et que de tentatives qui n'avaient abouti qu'à des avortements! Tout ce qu'elle avait rapporté jusqu'à présent, cette malencontreuse proposition, c'était un grand trouble qui, par intervalles, allait jusqu'à l'irritation.

Jamais on ne vit à la fois tant de réunions et jamais aussi on ne fut exposé à plus de discours. Discours pour, discours contre, discours sur, discours qui veulent et qui ne veulent pas, un peu, beaucoup, passionnément, discours à côté, ils pleuvaient et ceux-ci amenaient ceux-là sans que la proposition fît un pas.

Et que de mandataires qui allaient de l'une à l'autre de ces réunions, portant des conseils, des avis et des contre-propositions! c'était la multiplication des mouches du coche.

Un jour la majorité de la commission votait contre, un jour cette même majorité votait pour. Cela dépendait peut-être du temps qu'il faisait. Après quoi on discutait de nouveau.

Le plus clair résultat obtenu jusqu'à présent, c'était l'éclosion d'une foule de gauches qui se partageaient toutes les nuances du rouge. On n'en connaissait que deux, la gauche radicale et la gauche pure. Maintenant, il y en a dix qui se fractionnent elles-mêmes en sous-gauches et en petites montagnes.

On y fait de l'opposition entre frères et amis.

Quant aux différences qui les distinguent elles ne sont appréciables que par les Naquet et les gens qui font l'ornement de ces réunions.

Des bruits avant-coureurs faisaient espérer cependant que la commission était parvenue à s'entendre et qu'un projet de réduction avait été arrêté dans une dernière conférence.

Ces bruits heureux, accueillis avec impatience par l'Assemblée, ne se trompaient pas.

Lundi dernier, au milieu d'un silence imposant, M. Vitet a donné lecture d'un rapport par lequel, tâchant de tenir équitablement la balance entre toutes les prétentions, la commission, tout en constatant l'inopportunité de la motion Rivet, conclut à sa prise en considération.

Elle laisse au chef du pouvoir exécutif, devenu président de la République officiellement, et inamovible, *ipso facto*, sa qualité de député, ce qui ne s'est jamais vu sous aucun gouvernement.

Quant à la durée de son pouvoir, le rapport recule devant le danger de déterminer une époque fixe où il finirait de fait, et la subordonne tout simplement à celle de l'Assemblée elle-même, qui est et demeure constituante.

La Chambre a entendu la lecture de ce rapport, écrit avec une mesure parfaite et dans un but évident de conciliation, dans un religieux recueillement.

M. Dufaure, qui est monté à la tribune immédiatement après M. Vitet, a déclaré d'une voix solennelle que le conseil des ministres et le Gouvernement appréciaient dans quelle mesure les pouvoirs de M. Thiers doivent être prolongés et, jusqu'à un certain point, agrandis par le projet dont M. Vitet s'était fait le rapporteur, mais qu'il y demandait, au nom de ses collègues, l'adjonction d'un paragraphe témoignant de la confiance de l'Assemblée dans l'homme auquel on allait attribuer ce pouvoir, et payant un tribut d'hommages aux services qu'il a déjà rendus.

Mais tandis que de nouveaux discours sur des questions purement théoriques menacent de passionner l'Assemblée et de lui faire perdre un temps qu'elle pourrait employer plus utilement, les hommes qui ont pris à tâche d'épuiser la France et de ne pas lui laisser un jour de repos ont entrepris dans le Midi une campagne contre la dissolution des gardes nationales et en faveur de la dissolution de l'Assemblée.

Partout, dans les grands centres industriels comme dans les plus humbles bourgades, ils font signer par leur agents des pétitions distinctes rédigées dans un sens également révolutionnaire.

Le Midi, et dans le Midi les quatre grandes villes, Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux, qui dominent les vallées du Rhône et de la Garonne, sont aujourd'hui le foyer le plus actif de ces agitations. Il s'y mêle un élément dangereux que l'Internationale fait mouvoir.

A une heure venue, et dans une occasion que le hasard peut faire naître, celle-ci compte sur la coopération de ces mêmes gardes nationales qui ont aidé M. Gaston Crémieux, soutenu M. Duportal, et laissé assassiner le commandant Arnaud.

Et cependant les Prussiens occupent encore, avec les forts de la rive droite, une grande étendue du territoire français, et les négociations poursuivies à Compiègne et à Francfort, pour l'évacuation d'un certain nombre de nos départements, n'avancent qu'avec une lenteur désolante.

Qui peut dire quelles entraves ces menées coupables et cette agitation morale, maintenue dans le midi, apportent à la réussite de ces opérations?

Si de l'Assemblée nationale, devant laquelle se déroule péniblement la longue série des impôts nouveaux et des accroissements d'impôts destinés à pourvoir aux conséquences terribles de l'invasion, nous passons au conseil municipal de Paris, nous y retrouvons d'autres questions de chiffres sous forme d'emprunt.

Bientôt le public sera appelé à souscrire les obligations nouvelles de 1871, portant, comme celles de 1869, avec un intérêt fixe, des primes et des lots pour une valeur annuelle de quinze cent mille francs.

Les séances du conseil municipal de Paris ont permis aux amis du désordre de revoir libre, sain et souriant, M. Ranc, qu'un instant on avait cru fugitif.

La présence de M. Ranc, ex-membre de la Commune de Paris, et signataire du décret des otages, prouve surabondamment que certaines personnes peuvent tout dire, tout écrire et tout signer, et que l'impunité leur est acquise.

Il s'agit seulement de choisir le moment où M. Dufaure est garde des sceaux.

A l'extérieur, toute la politique tourne autour des conférences d'Ischle et de Gastein, où LL. MM. l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph se sont rencontrés, en compagnie des deux chanceliers, M. le prince de Bismark et M. le comte de Beust.

Il est clair qu'une évolution se prépare dans l'attitude de l'Autriche. La question est de savoir si cette évolution ira jusqu'à l'intimité d'une alliance offensive et défensive, ou restera dans la réserve d'une prudente cordialité.

Là-dessus, comme sur tant d'autres choses, les opinions sont partagées. Les uns croient à l'existence d'un traité qui donnerait aux deux empires un but commun à atteindre; les autres supposent que rien n'a été signé et qu'on agira suivant les événements.

La situation de l'Autriche, avec ses huit millions d'Allemands et ses vingt cinq millions de Magyars et de Tchèques, est complexe. Elle peut se désintéresser de l'Allemagne au profit de l'hégémonie prussienne, et porter toute son activité vers le Danube. Mais alors elle éveille les susceptibilités russes, et l'Europe peut se trouver, un matin, en présence de la vieille question d'orient, subitement tirée du repos où elle dormait depuis la guerre de Crimée.

M. de Bismark ne s'est-il pas ménagé un moyen d'intervenir dans la question par la Roumanie, à l'aide du traité Stroussberg, qui a fait éclater une crise à Bucharest?

S'il était vrai autrefois qu'il suffisait de quelques lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre, ne suffirait-il pas aujourd'hui de quelques kilomètres de chemin de fer pour entrer dans un royaume et s'immiscer dans ses affaires intérieures?

Or, on sait que la presque totalité des actions émises par la société Stroussberg a été souscrite par le capital prussien, dont le chancelier de l'empire est le protecteur naturel.

Et si le cabinet moldo-valaque ne veut pas reconnaître le droit légal d'un contrat dont toutes les clauses n'ont pas été remplies, M. de Bismark, fort de la toute puissance des canons Krupp, ne voudrait-il pas intervenir?

C'est une affaire d'occasion.

Et c'est pourquoi on s'inquiète à Saint-Pétersbourg, tandis qu'on veille à Londres.

AMÉDÉE ACHARD.



L'ÉVACUATION. — Entrée des Français à Amiens après le départ des troupes allemandes. — Passage de l'abreuvoir du pont d'Amont. — (Dessin de M. Janet, d'après le croquis de notre correspondant.)



LYON. — La fête des écoles — Le banquet sur l'herbe. — (Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de M. Lhuillier, de Lyon.)

LE COLONEL MERLIN

PRÉSIDENT DU 3e CONSEIL DE GUERRE

Le colonel Merlin est né à Paris le 9 juin 1815... C'est le descendant de l'illustre famille des Merlin de Thionville, qui a des relations étroites de parenté avec les Merlin de Douai.

Après de sérieuses et fortes études scientifiques, pour lesquelles il était doué de grandes dispositions, il fut reçu en 1833 à l'Ecole polytechnique, où il continua à travailler avec ardeur. Il en sortit en 1835 pour entrer à l'Ecole d'application de Metz.

Il était à peine âgé de vingt ans lorsqu'il fut nommé lieutenant au 3e régiment du génie.

Quelque temps après il était capitaine. C'est en cette qualité qu'il fut attaché à l'état-major du génie, d'abord à Metz, au Havre, à l'armée des Alpes (en 1848) à Besançon et à Paris, puis ensuite en Afrique, à Dellys et à Alger, où ses éminentes et solides qualités le désignèrent au choix du maréchal Randon pour exercer auprès de lui les délicates et importantes fonctions d'officier d'ordonnance.

Il était commandant du génie lors de la campagne d'Italie, en 1859, et il déploya dans cette rapide et glorieuse campagne une rare énergie, de grandes connaissances et une valeur incomparable.

Deux ans après, il fut envoyé en Autriche en qualité d'attaché militaire à l'ambassade de France à Vienne, où il a laissé les meilleurs souvenirs de courtoisie chevaleresque et de vaste érudition, et où il exerçait une grande influence par le respect qu'inspirait son noble caractère.

Ce n'est qu'en 1868, à son retour en France, qu'il prit le commandement du 1er régiment du génie, qu'il a encore aujourd'hui.

Il était à Metz, dans le fort de Queulen, avec une partie de son régiment, lors du blocus de cette ville, et, à la suite de la capitulation, il fut emmené comme prisonnier de guerre en Allemagne, et interné à Bonn, où il supporta avec dignité et stoïcisme cette douloureuse captivité.

Le colonel Merlin est un homme honorable dans toute l'acception du mot. Il y a dans toute sa personne comme un reflet de loyauté et de bonté. Calme, froid, impassible, il a cependant l'accueil très-bienveillant, et commande à tous le respect, la sympathie et l'estime.

C'est aussi un savant illustre, se reposant dans le travail des fatigues du soldat. Il a créé dans le nord de la France des établissements industriels importants, dont il est le propriétaire, et qu'il dirige avec une habileté consommée et une sollicitude toute paternelle.

Le colonel Merlin est un homme aux allures simples, franches et aimables, et ne tenant pas aux honneurs. Il est commandeur d'un grand nombre d'ordres, notamment de la Légion d'honneur, des ordres autrichiens, de la Couronne de Fer et de Léopold, etc., etc., etc., mais on ne voit jamais sur sa poitrine les nombreuses décorations que lui ont envoyées les princes, les empereurs et les rois.

Le colonel Merlin a la parole nette, claire et limpide. — Doué d'un sens droit, d'un jugement sain, inaccessible à la crainte et à la séduction, sévère avec douceur; le devoir est sa ligne, la justice sa loi.

J. D'A.

LE COMMANDANT GAVEAU

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS LE 3e CONSEIL DE GUERRE

Le commandant Gaveau (Gustave) est né à Saint-Omer, dans le département du Pas-de-Calais, le 20 novembre 1831. Il est issu d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de ce pays.

Il était à peine âgé de dix-sept ans lorsqu'il fut reçu à l'école de Saint-Cyr, après de brillants examens. Il y entra le 6 décembre 1848.

Nommé sous-lieutenant au 12e régiment d'infanterie légère le 1er octobre 1850, avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année, le jeune officier s'affranchit tout d'abord des habitudes que le sentiment public reproche en général aux officiers de notre armée.

Loin de se laisser éblouir par la brillante épaulette, et de croire qu'elle le dispense désormais de tout travail, le sous-lieutenant Gaveau se livre avec ardeur à l'étude.

Le 27 décembre 1854, il est nommé lieutenant au choix au 12e léger, qui devenait quelque temps après le 87e de ligne, par suite des modifications apportées à l'organisation de l'armée dans l'infanterie.

En 1855, le 87e fut envoyé à Dijon pour y tenir garnison. Tous les officiers de ce régiment se firent remarquer, pendant les quatre années qu'ils y restèrent, par leur aménité, leur courtoisie et la dignité de leur conduite. Le lieutenant Gaveau leur servait de modèle et d'exemple. Aussi le 87e est-il un des régiments dont le départ fut le plus vivement et le plus sincèrement regretté par l'intelligente et patriotique population dijonnaise.

Nommé capitaine au choix au 87e de ligne, le 5 mai 1859, puis capitaine adjudant-major, le 15 novembre 1860, il fut désigné pour remplir les fonctions de substitut, d'abord à Lyon en 1859, puis à Grenoble en 1860 et 1861, puis à Toulon en 1863. Il exerça aussi les fonctions de juge en 1864 à Montpellier.

D'une modestie égale à son mérite, il n'a jamais rien demandé ni sollicité. Aussi ne fut-il nommé chevalier de la Légion d'honneur qu'après trois années de campagne en Afrique, où il se distingua autant par ses talents militaires que par sa bravoure, et ce n'est qu'en 1870, le 27 août, qu'il fut élevé au grade de chef de bataillon.

Mais il était déjà, à cette époque, enfermé dans Strasbourg avec son régiment, et il ne put connaître cette nomination. Cependant le général Uhrich lui conféra lui-même ce grade, et c'est en cette qualité que le commandant Gaveau contribua pour sa part à l'héroïque défense de la vaillante et malheureuse cité alsacienne, où le 87e perdit plus de la moitié de son effectif en soldats et officiers tués ou blessés.

A la suite de la capitulation de Strasbourg, le commandant Gaveau fut conduit à Rastadt comme prisonnier de guerre. Cette dernière et cruelle épreuve l'affecta tellement, qu'il tomba malade. Après bien des démarches, sa famille obtint de le ramener en France, où il ne tarda pas à recouvrer la santé sous l'action bienfaisante des soins dont il fut l'objet, et sous la douce et salutaire influence qu'exerça sur son âme fière et sensible la vue vivifiante du sol aimé de la patrie.

A la nouvelle de l'insurrection du 18 mars, le commandant Gaveau s'empressa de se mettre à la disposition du Gouvernement. On lui confia aussitôt le commandement d'un bataillon du 68e, et c'est à la tête de ce bataillon qu'il s'emparait le 23 mai des hauteurs de Montmartre.

Comme homme, le commandant Gaveau est une véritable nature d'élite. Travailleur ardent et infatigable, esprit loyal et honnête, cœur plein d'expansion et de désintéressement, caractère noble et chevaleresque, sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, il a la physionomie extrêmement sympathique; son affabilité est excessive et sa courtoisie exquise.

Comme soldat, le commandant Gaveau est l'esclave du devoir et de la discipline. D'un courage à toute épreuve, d'une grande énergie et d'une rare intrépidité, il est aussi calme et impassible devant le danger qu'il est bon, mais inflexible, pour ses subordonnés. Aussi, tous les soldats qui ont servi sous ses ordres ont-ils pour lui un profond respect, mêlé d'une sympathique admiration.

JULES D'AUBONNE.

ÉVACUATION

RENTRÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE A AMIENS

Le 22 juillet 1871 restera comme une date mémorable dans les fastes des départements de la Somme et de la Seine-Inférieure.

On lisait, ce jour-là, dans le *Journal d'Amiens* :

« Ce matin, à cinq heures, les troupes prussiennes, entrées ici depuis le 28 novembre à midi, ont quitté, ont délivré Amiens.

Quelques instants après, nos rues se pavoisaient de drapeaux tricolores, et à dix heures nos soldats, à nous, entraient en ville.

Nous respirons enfin, et nous revoici chez nous! »

Et dans la *Gazette de Péronne* :

« Les Prussiens sont partis à 6 heures.

Il n'y a rien à dire d'eux que le mot d'Henri Heine.

La tenue de la population de Péronne, pendant toute la durée de l'occupation, a été digne, noble, et mérite les plus grands éloges.

La ville a fait le plus chaleureux accueil aux deux compagnies du 33e de ligne qui viennent prendre garnison. — Grande exhibition de drapeaux tricolores, profusion de bouquets, — c'est le bonheur qui semble revenir avec les culottes rouges. »

Le *Nouvelliste de Rouen* disait de son côté :

« Toute notre population était sur pied hier soir, sous l'impression de la nouvelle de l'évacuation de Rouen par les Prussiens. Il n'y avait qu'une phrase sur toutes les lèvres : Ils s'en vont demain matin, à cinq heures. Et la joie se peignait sur tous les visages. »

En effet, le jour fixé pour le départ de l'armée allemande était un jour de fête.

Dès trois heures du matin, la population était levée; on voulait s'assurer du départ, il y avait déjà des promeneurs dans les rues; au moindre bruit qui s'y faisait, on voyait les fenêtres s'ouvrir, et les habitants regarder avec curiosité quelle pouvait en être la cause; il n'était pas rare de s'entendre apostropher ainsi : « Est-ce qu'ils sont partis? » On ne pouvait répondre que non, et les fenêtres se refermaient brusquement.

Enfin, à quatre heures du matin, la colonne prussienne se mettait en marche, et les Rouennais, après *deux cent vingt-neuf jours* d'occupation, se retrouvaient libres.

D'abord, la tristesse de l'humiliation subie sembla atténuer la satisfaction de la délivrance. Mais bientôt la physionomie de la ville changea.

Un bataillon du 24e de ligne arrivait, salué par des cris enthousiastes et couvert de fleurs. Le drapeau tricolore était arboré sur la mairie.

Pendant toute la journée, Rouen fut très-animé, les rues étaient remplies de promeneurs, et l'on continuait à faire fête à nos braves soldats.

Plusieurs maisons particulières étaient illuminées. La foule s'était donné rendez-vous à Saint-Sever pour assister à la retraite. Plus de 5,000 personnes applaudissaient et criaient : *Vive la France!*

A Amiens, — dans la *petite France*, comme l'appelait Louis XI, — la joie et l'enthousiasme n'étaient pas moins vifs.

Dès le grand matin, les magasins étaient ouverts et les couleurs nationales flottaient à un grand nombre de croisées ; ce fut comme une véritable traînée de poudre; en un clin d'œil toute la ville était pavoisée.

C'est sous l'empire d'une émotion profonde qu'on alla au-devant du 33e, venant d'Arras par chemin de fer; la foule attendait sur l'esplanade.

Tout à coup apparaît un soldat chargé d'un énorme bouquet que des habitants ont offert au régiment dans l'intérieur de la gare; suivent quelques autres soldats, puis le bataillon, calme, sérieux. Les officiers tirent l'épée, le 33e sort de la cour de la gare, la musique de la garde nationale, en costume civil, se porte en avant, et un immense cri de : *Vive la France!* sort de toutes les poitrines.

« On eût dit, raconte un témoin oculaire, que nous vivions dans une autre atmosphère. On se sentait tout heureux de vivre. On se retrouvait chez soi, on se félicitait et l'on félicitait les autres. Il faut avoir passé par ces tristes épreuves pour comprendre l'allégresse qu'on éprouve quand, après bien des espoirs déçus, on est enfin délivré d'une pareille servitude! »

C'était une sorte de contre manifestation de la journée des drapeaux noirs. L'armée prussienne

nous avait trouvés comme ensevelis dans notre deuil; nous jetions à l'armée de la France un cri énergique de patriotisme et d'espérance.

A chaque fenêtre où le drapeau noir avait excité la colère des Prussiens, un drapeau tricolore flottait maintenant, symbole de la liberté et de la délivrance désirées pour le pays tout entier.

Tout le monde se réjouissait de voir enfin le képi et la gaîté du soldat français remplacer le casque à pointe et l'insolence du Prussien.

Le départ de l'ennemi avait eu lieu en silence et avec beaucoup d'ordre; quelques soldats seuls, attardés, pour avoir sans doute trop fêté Bacchus, furent accompagnés par les *hou!* des gamins amiénois.

Mais quelle lessive, bon Dieu ! à faire partout ! Le phénol Bobœuf va décupler de prix, si tout le monde se met à l'œuvre en même temps. Sur une moyenne de dix salons, il n'en reste pas deux intacts : tous ou presque tous ont servi de corps de garde ou de chambre aux étrangers pendant huit mois. Les tentures et les papiers veloutés sont troués de coups de baïonnettes ou usés par le frottement des armes et des effets d'équipement; les lambris sont fanés, les plafonds noircis, les parquets ont pris l'aspect de vieux planchers crottés; quant aux tapis, ceux qui ont été oubliés ne sont plus même bons pour les brocanteurs. Le marbre de la plupart des cheminées s'est fendu sous l'action des feux insensés que les Prussiens allumaient l'hiver; quant aux literies et autres objets laissés à la disposition de nos vainqueurs, ils sont presque partout dans un état indescriptible... »

Un banquet fut offert le soir au lieutenant-colonel du 33e.

Le dessin que nous publions représente nos soldats accueillis par la foule enthousiaste à leur arrivée au pont d'Amont, près de la Somme, à quelques pas de cette cathédrale, aux deux tours carrées, aux trois portails sculptés, à la flèche octogonale, et aux magnifiques vitraux, vrai chef-d'œuvre de style, d'élégance et de perfection, merveille incomparable de ce treizième siècle, qui fut l'époque la plus ardente et la plus féconde d'une première renaissance.

V.-F. MAISONNEUFVE.

LA FÊTE DES ÉCOLES

A LYON

Lyon a eu, le 14 août, une fête qui a bien fait parler d'elle.

Au milieu des divers récits — dans lesquels elle est transformée en simple Saint-Charlemagne par les uns, en Saturnales par les autres, — il est difficile pour ne pas dire impossible, de dégager la vérité vraie et de se rendre un compte exact de cette réunion solennelle des écoles municipales des six arrondissements.

Nous nous contenterons donc d'en rappeler brièvement les principaux épisodes.

Une estrade destinée au Conseil principal avait été préparée au Grand-Camp. De chaque côté de l'estrade des *autorités* des bancs en planches avaient été installés pour les personnes invitées à cette cérémonie. En face, à droite, étaient les bancs réservés aux écoles de garçons, et, à chaque tête de banc, se trouvait, sur un panonceau aux armes de la ville, le numéro correspondant à celui de chaque école. A gauche, les bancs réservés aux écoles de filles.

A 1 heure et quart, la cérémonie, annoncée par des décharges de mousqueterie, était ouverte par deux morceaux de musique, et M. Barodet prononçait un discours imprimé et distribué d'avance.

On se rendit ensuite au parc, où une collation, transportée dans deux énormes voitures de déménagement accompagnées de cuisiniers et de marmitons, avait été étalée sur des tables.

On servit le vin dans des arrosoirs.

Les enfants étaient assis en cercle sur les pelouses, ayant au milieu d'eux un coffre à provisions contenant de prétendues assiettes en papier, en forme de dessous de bouteilles, bleues pour les filles, rouges pour les garçons. Ces assiettes fantaisistes étaient devenues huileuses comme de vieux châssis de fenêtres au contact des tranches de jambon et de cervelas.

Les pelouses étaient closes par des rubans comme une bergerie de Mme Deshoulières.

Épuisés par des courses et des stations en plein soleil, les enfants n'eurent pas plutôt touché aux mets et aux rafraîchissements qu'ils se sentirent indisposés.

Le service des ambulances se multiplia alors pour administrer l'eau chaude, l'alcali et le thé.

Les costumes blancs étaient maculés. Les mères éplorées réclamaient à grands cris leurs bambins, qui se disputaient entre eux, grimpaient sur les arbres et se roulaient sur l'herbe.

Le soir, on pouvait voir bon nombre de jeunes gens dans un état voisin d'ébriété; d'autres revenaient en groupes écorchant *la Marseillaise* et d'autres chants plus ou moins patriotiques.

Les désordres de cette journée, qui a coûté vingt-six mille francs à la ville de Lyon, ont été, paraît-il, fort exagérés d'abord et réduits depuis à une proportion plus raisonnable. Toujours est-il que les pelouses ont été foulées au pied, et que le directeur de la ferme, M. Estienne, a protesté contre « cette violation de propriété » et demandé une réparation aux tribunaux.

F. DE MORANS

CE QU'ON PREND POUR UNE VOCATION

NOUVELLE

(Suite et fin)

— Tout simplement par le départ des trois jeunes filles, dont le père fut nommé professeur dans le collège d'une ville plus importante. Je souffris un peu, mais d'une façon toute littéraire.

— Tu composas une élégie?

— Précisément, et maudits soient les hommes d'imagination! D'ailleurs, un événement tout à fait grave vint changer complètement ma vie. Mon oncle mourut, et comme la plus grande partie de son aisance n'était que viagère, je me trouvai à la tête de ressources à peine suffisantes pour vivre modestement en province.

— Aussi t'empressas-tu d'accourir à Paris?

— Tu l'as dit. J'en avais eu déjà plusieurs fois l'intention, mais j'avais été jusque-là assez raisonnable pour y résister. J'avais bien lu Balzac : *le grand homme de province à Paris*; mais le récit des plus épouvantables naufrages a-t-il jamais guéri ceux qui sont nés voyageurs. Dès que je fus seul, dès que je n'eus plus pour me retenir la présence du vieillard que mon départ eût désolé, la pensée de me jeter dans le tourbillon parisien, de devenir un de ceux qui par leur seule volonté commandent à cet orage, s'empara de moi avec la puissance d'une monomanie. Paris m'attirait invinciblement, comme la lueur lointaine d'un incendie nocturne attire le promeneur perdu dans une rue déserte. Je menais une vie morne et silencieuse; je mangeais à la hâte dans une auberge, je passais mes journées dans ma chambre, écrivant quelquefois, rêvant le plus souvent. Mes longues promenades à travers la campagne, où j'aimais naguère à m'enivrer de grand air et de poésie, je les avais abandonnées. La seule que je faisais maintenant, c'était jusqu'à une station de chemin de fer, distante de la ville d'un quart de lieue environ : j'allais là exactement chaque soir, à l'heure où l'on allumait les signaux.

Accoudé sur la balustrade, à un détour de la voie ferrée, je plongeais mes regards dans un tunnel par lequel arrivaient les trains qui se dirigeaient sur Paris, et j'attendais, le cœur palpitant. Enfin, à l'heure dite, j'entendais, sous la voûte sombre, le monstre agiter ses bras de fer; j'apercevais la lanterne rouge, je la voyais grossir, grossir; et bientôt la terrible machine, traînant après elle sa queue noire de wagons, venait, fumante et frémissante, s'arrêter lentement devant le quai de la station. Une ou deux silhouettes de voyageurs sortaient alors de la salle d'attente, précédées de l'employé tenant en main sa lanterne, qui jetait aux clairs échos du soir ce mot étincelant et magique : *Paris*. A ce mot, j'éprouvais toujours une émotion violente, semblable à celle que donne un défi qu'on reçoit. Puis un bruit sec de portière fermée, un coup de sifflet rapide, et le train se remettait en marche avec effort. Il augmentait graduellement de vitesse, passait devant mes yeux déjà lancé, répandant autour de lui ses bruits de bataille, et me laissait violemment ému, plein de désirs et de regrets, et écoutant se perdre dans la nuit l'infernale respiration de la locomotive, plus courte et plus haletante à mesure qu'elle s'affaiblissait, jusqu'à ce qu'elle se fût confondue dans le bruit du vent qui secouait au-dessus de ma tête les feuillages de quelques vieux arbres.

— Ainsi, si je t'ai bien compris, te voilà totalement perdu par les tulipes de ton oncle, les trois filles de ton professeur et le bruit d'une locomotive.

— La tentation était trop forte, et je ne tardai pas à y céder. Trois mois après la mort de mon oncle, je réunissais mes petites ressources et j'arrivais à Paris. Je ne te dirai pas comment vint la désillusion : sache seulement qu'elle fut complète. Ce fut le volume de vers imprimé avec luxe, publié à grands frais, et retrouvé, au bout de quinze jours, dans les boîtes des bouquinistes, coté avec un rabais honteux; ce furent les efforts, les démarches, les portes fermées au nez, les relations coûteuses et inutiles qui prennent le temps du travail, la paresse, fille du découragement, le portefeuille trouvé vide un beau matin, le réveil, quoi! Ces tristes choses-là, tu les sais aussi bien que moi, toi qui fus jadis un homme de fantaisie et d'audace, et qui en es arrivé, pour vivre, et par un effort de volonté qui a brisé en toi la fibre de l'émotion poétique, à pondre de la prose de journal. Du reste, je ne me plains pas, je raconte. Quelque délicatesse, une intelligence suffisante pour comprendre, mais ni assez continue, ni assez forte pour produire, des caresses pendant l'enfance, des rêves pendant la jeunesse, de la lecture, de la mémoire, un peu d'égoïsme et beaucoup d'orgueil, voilà ce qui fait les faux poëtes; voilà ce qu'on prend pour une vocation! voilà mon histoire!

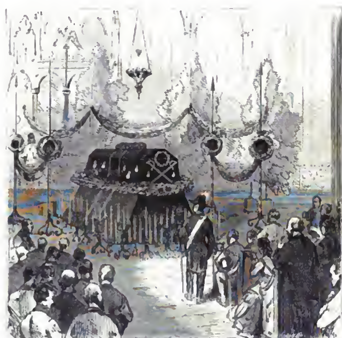
— *Et nunc erudimini*. Vive la sincérité, pour émouvoir les plus sceptiques... Et, à propos, mon pauvre ami, qu'es-tu donc devenu depuis six mois que je t'ai perdu de vue? A cette époque, si j'ai bonne mémoire, tu étais tout près de la misère, et, pour dire le gros mot, de la bohème.

— J'ai eu un courage d'une heure; il n'en faut pas davantage pour sauver un homme. J'ai réuni mes papiers, mes manuscrits, et je les ai brûlés avec rage, avec désespoir, comme on brûle les lettres d'une femme qui vous a trahi, qu'on n'aime plus, mais dont le souvenir vous fait souffrir encore. J'ai pris une place qui me fait vivre, un travail qui n'exerce que la mémoire des yeux, qui dispense de l'attention. Je vis comme un ouvrier rangé; j'habite une chambre dans la banlieue, loin du bruit, loin des tentations; je vois quelques amis, des jeunes gens intelligents, naturels, peu lettrés autant que possible; j'en ai un qui cherche la navigation aérienne, un autre, encore plus fou, qui veut résoudre les questions sociales. Quelques livres, mais ni plume ni papier chez moi : de longues causeries, des pipes et du tabac, voilà pour passer la soirée. Je joue de la flûte, comme mon oncle. L'été, après dîner, je vais m'asseoir sur les talus des fortifications, et je regarde passer le chemin de fer : mais aujourd'hui, ce sont les trains qui s'éloignent de Paris à toute vapeur que je suis de l'œil avec regret. Je pense alors à la petite maison de là-bas, qui fait l'angle de la place de l'église. Sans doute, à l'heure qu'il est, des étrangers l'habitent : ils ont peut-être arraché les tulipes du jardin, les vandales! — Adieu! Ne viens pas me voir dans ma retraite; tu me ferais trop songer peut-être à mes folles idées d'autrefois; seulement, quand nous nous rencontrerons, donnons-nous une bonne poignée de main, et souhaitons-nous tous deux bon courage.

FRANCIS COPPÉE.

FIN

LES JOURNÉES DE MAI. — Aspect du Grenier d'abondance a



Service funèbre à l'église de Forbach en l'honneur des Français morts le 6 août 1871. — (D'après le croquis de M. Gavl..)



LES CHAMPS DE BATAILLE. — Les tombeau

(D'après le croqu

moment de l'arrivée des troupes. — (D'après nature, par M. Jules Noel.



prussiens de la butte de Spicheren, près Forbach.

de M. Gaell.)



Le seul monnment français élevé sur les hauteurs de Spicheren.
A la Mémoire de Gangloff, né à Forbach et de ses compagnons'

CÉRÉMONIE PRUSSIENNE

SUR LE PLATEAU DE SPICKEREN

C'est d'une croix noire qu'il nous faudrait marquer en France les calendes d'août.

Il semble marqué par la fatalité pour enregistrer nos malheurs et nos crimes.

Dans le mois d'août 1572, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois a sonné le massacre de la Saint-Barthélemy.

Le 10 août 1792 a vu le massacre des Suisses et la royauté française réduite à rien. Deux ans après, en août encore, la Convention installait le fameux comité de salut public. Le 22 août 1799, Bonaparte s'embarquait en Égypte pour venir à Saint-Cloud exécuter son 18 brumaire, que la proclamation du consulat à vie légitimait criminellement le 2 août 1802.

Tout cela n'était rien. Il était réservé au mois d'août 1870 de combler la mesure et de nous faire assister aux désastres de Forbach, de Wissembourg, de Wœrth, de Sedan.

Aujourd'hui, un an après ces catastrophes pour les uns, ces triomphes pour les autres, les deux nations qui se combattaient, se rencontrent sur le même terrain et dans la mort pour donner leurs regrets à ceux qui, d'un côté et de l'autre, sont tombés là.

Sur le plateau de Spickeren, où les mitrailleuses françaises fauchèrent deux régiments de cavalerie bavaroise, a eu lieu le 6 août une cérémonie commémorative allemande. Dès le matin, les Prussiens de Sarbruck et des pays environnants s'amassaient autour du mamelon dont la hauteur est de cent mètres à peu près. La cérémonie officielle n'eut lieu qu'à cinq heures du soir. Le cortége arriva musique et drapeau en tête, avec délégués civils ceints de l'écharpe prussienne, renforcés d'une théorie de jeunes filles de dix à quinze ans, habillées de bleu de Prusse et enguirlandées d'écharpes blanc et noir. Les couleurs étaient de circonstance. Il y avait aussi un orphéon et la musique des pompiers.

Ce cortége se donna la bravoure de simuler un assaut et d'arriver au pas de course sur le plateau. Il n'y avait plus que des Français morts et sous terre.

Sur la hauteur eut lieu la cérémonie. Un pasteur protestant fit un prêche, les musiques entonnèrent l'hymne prussien et accompagnèrent les chœurs.

L'anniversaire du triomphe fut fêté par une ample absorption de chopes et de saucisses du cru. A chaque pas sur le plateau et sur les flancs de la colline gargottes et guinguettes étaient venues s'installer, bien convaincues que les Allemands :

Pour honorer leurs morts, n'admettraient pas qu'on laissât mourir les vivants de faim et de soif.

Il y a là sur ce monticule désormais historique près de 150 tombes grandes ou petites, serrées les unes contre les autres, et dont quelques-unes renferment près de 72 cadavres prussiens. Ces tombes furent recouvertes de couronnes et de branches de chêne, symbole de force et de victoire.

Mais les feuilles de chêne se fanent, et les plus beaux triomphes ne vivent souvent que l'espace de quelques matins. On le saura peut-être un jour à Spickeren.

MAXIME VAUVERT.

CÉRÉMONIE FUNÈBRE

EN L'ÉGLISE DE FORBACH

On triomphait à Spickeren; on pleurait à Forbach le même jour. C'est la loi de la guerre.

Tandis que les jeunes filles prussiennes chantaient des hymnes en l'honneur de leurs guerriers morts dans leur triomphe, une cérémonie plus humble, mais non moins touchante, avait lieu dans l'église de Forbach.

Pendant que là haut tout était *hosannah!* ici tout était *miserere*.

Un cercueil recouvert du drap mortuaire était au milieu de l'église. Des mains pieuses et patriotiques l'avaient orné d'une guirlande et de bouquets faits de branches de chêne. Les cierges nombreux brûlaient autour du catafalque et trois curés en grand costume disaient la messe des morts pour le repos des âmes de nos héroïques vaincus. Le temple était plein d'une foule recueillie et attendrie, à laquelle chaque parole du prêtre rappelait les malheurs de la patrie.

Une jeune fille, toute vêtue de deuil quêtait pour l'érection d'un monument à élever à nos soldats. C'est bien le moins que la France doive à ces braves qui sont tombés pour arrêter sur la frontière la marée des envahisseurs prussiens. Nos populations de l'Est, si éprouvées par la guerre, si complétement ruinées par l'occupation étrangère, si malheureuses par l'annexion, ont trouvé le moyen de réunir une somme de 800 francs consacrée à honorer la mémoire de nos vaincus de Forbach. C'est un exemple pour nous qui n'avons pas souffert toutes leurs douleurs. Si nous ne devons pas laisser dormir notre haine contre la Prusse, il est de notre devoir de ne pas laisser sommeiller en nous les sentiments de reconnaissance que tous ceux qui survivent doivent avoir pour ceux qui sont morts en défendant la patrie.

M. V.

COURRIER DU PALAIS

D'abord, et avant tout, pour être bien certain de tenir la promesse par laquelle je terminais ma dernière chronique, je reviens au livre de M. Jules Forni : *Étude sur Raoul Rigault, procureur de la Commune*. C'est quelque chose de plus que la biographie d'un contemporain, que la légende sur un homme qui vient de disparaître sous les ruines qu'il a faites, c'est une véritable *étude* avec ses séductions et sa moralité. Le portrait des « héros » deviendrait presque réaliste à force d'être vrai; j'en appelle à tous ceux qui ont connu ou seulement vu Raoul Rigault avant le 18 mars.

« Étrange et sinistre figure que celle de ce jeune » homme de vingt-cinq ans, pénétrant comme un » furieux dans l'histoire! Si nous essayons, après » avoir surmonté des scrupules faciles à comprendre, d'esquisser les traits de cette physionomie, ce » n'est point que nous prétendions seulement satisfaire un sentiment de légitime, sans doute, mais » banale et dangereuse curiosité. Nous avons » pensé qu'il y avait intérêt à observer cette existence si courte et si horriblement pleine. Dans les » cas monstrueux, le médecin procède à l'autopsie, » quelque répugnante qu'elle soit; c'est œuvre de » médecin que nous voulons faire ici. De cette étude » se dégageront peut-être des renseignements bons » à soumettre à la jeunesse, et de salutaires leçons. » Nous ne pouvons, du reste, oublier que Rigault a » agi et parlé en maître dans la maison de la » justice. »

Suit un portrait de maître de cet horrible gamin « Jehan Frollo ou Panurge! » puis l'histoire de la chute lente, mais fatale, du paresseux qui a une conviction pour prétexte, du débauché qui présente des théories pour excuse. Rien ne manque à ce tableau, pas même la complicité des rials comparses qui ont ri et qui ne sont pas loin aujourd'hui de pleurer au souvenir de leurs rires; l'insouciance et la défaillance en présence du vice amusant ou bizarre, les plus puissants dissolvants de notre siècle.

Le tout est écrit d'un style animé, convaincu, indigné, d'une élévation incontestable, et dont le pittoresque et la couleur sont tempérés par la forme un peu magistrale. Mᵉ Jules Forni, et ce n'est pas la page la moins charmante de ce livre plein de raison, craint d'être trop jeune pour conclure, il craint de manquer d'autorité. Vous lirez le livre et vous direz qu'il a tort en cela, et qu'on a raison à tout âge, quand on a raison.

Maintenant, revenons au procès de Versailles! Si nous nous sommes demandé longtemps : quand commencera-t-il? nous en sommes maintenant à nous dire : quand va-t-il se terminer?

Ne vous avais-je pas parlé de samedi dernier? Voilà le « samedi dernier » dépassé de trois jours, et je n'ose plus vous dire samedi prochain. Nous en sommes à notre huitième jour d'éloquence.

Ferré, on pouvait le prévoir, n'a pas été défendu; il avait préparé un petit discours que les journaux ont publié, mais dont il n'a pu prononcer que les deux premières et les deux dernières phrases, M. le président Merlin s'étant résolûment opposé à ce qu'il présentât, sous forme de défense personnelle, une apologie de la Commune et de ses exploits.

Mᵉ Bigot a défendu bien longuement Assi, et Mᵉ André Rousselle, en dépit de quelques écarts que M. le président a relevés le lendemain, a plaidé très-utilement pour Urbain. Mᵉ Boyer a débité, beaucoup trop rapidement, à mon sens, une très-bonne argumentation pour Billioray. Mᵉ Carraby a accompli la tâche difficile de défendre Jourde, un accusé qui, dans son interrogatoire, avait fait de chaque réponse une plaidoirie; habile, peut-être, mais enfin, éloquente, comme je crois vous l'avoir dit. Mᵉ Carraby me paraît toujours trop ému, quand il commence surtout, sa voix reste un peu sourde et son débit précipité; peu à peu il se calme et devient lui-même; c'est un talent pathétique, il parle avec une conviction chaleureuse qui entraîne.

Mᵉ Denis, du barreau de Versailles, défenseur de Trinquet, a eu le rare avantage d'arriver juste au moment où sa parole, pleine d'une bonhomie qui n'est ni sans finesse, ni sans talent, devait produire le plus d'effet. Jusqu'alors la lutte avait eu une certaine ardeur, et la politique était entrée comme élément indispensable dans l'argumentation. Mᵉ Denis, le premier, a parlé comme il l'aurait fait pour un client ordinaire, et, loin de grandir son client, il effaçait de son mieux le rôle qu'il avait joué. C'est aussi la situation qu'a prise Mᵉ Georges Lachaud pour son client Champy.

Enfin nous avons entendu Mᵉ Dupont de Bussac, le défenseur de Régère. On pouvait craindre, après les premiers chocs que nous avons signalés dans les premières séances entre ce défenseur et l'organe du ministère public, que la discussion ne devînt un peu brûlante. Il n'en a rien été. De l'aveu de tous les défenseurs, Mᵉ Dupont de Bussac s'était chargé d'élucider, au point de vue du droit pur, les questions capitales de la complicité, du crime politique, et de l'interprétation à donner à la loi en cas de connexité avec un crime de droit commun, Mᵉ Dupont de Bussac a exposé plutôt que discuté l'opinion qu'il professe comme jurisconsulte, et il l'a fait avec un parti-pris de clarté qui excluait toute possibilité de tempête.

Voilà qui devient bien ardu pour nos lecteurs et surtout pour nos lectrices, qui cherchent dans ce journal de famille un délassement, un repos, — et je me demande avec une certaine anxiété si je dois essayer une explication.

Je me décide, quitte à biffer bravement le paragraphe s'il est trop long ou s'il me paraît demeurer obscur.....

Et après avoir écrit le paragraphe, je l'ai biffé bravement, en songeant que je pouvais renvoyer aux compte rendus judiciaires les lecteurs que la question peut intéresser!

Puis Mᵉ Marchand, du barreau de Versailles a plaidé pour Lullier, et a réclamé du gouvernement la promesse faite à cet accusé de ne pas l'inquiéter en raison des tentatives qu'il aurait faites pour se rendre maître de la situation en *bâillonnant* la Commune, et en ouvrant les portes de Paris.

Après Mᵉ Marchand, nous avons entendu Mᵉ Renaut, bâtonnier de l'ordre à Versailles, qui a plaidé pendant quatre heures et demie pour le docteur Rastoul. Le défenseur nous a parlé très-peu de 1830, il était trop jeune alors pour bien juger, a-t-il dit, mais il a raconté 1848, les événements depuis, les ateliers nationaux, le 4 septembre, les négociations de Ferrières, la dictature, la capitulation, et enfin le 18 mars, d'où il est enfin arrivé à son client le docteur Rastoul, un des moins compromis du reste. C'est un terrible avocat que M. Renaut, quatre heures de plaidoierie n'avaient fait que raffermir son organe, et la note sur laquelle il a terminé était plus sonore et plus sûrement émise que les sons un peu aigus par lesquels il avait débuté!

Mᵉ De Sal a plaidé pour Paschal Grousset, Mᵉ Manchon pour Verdure, Mᵉ Laviolette pour Ferrat et Mᵉ Thiroux, du barreau de Versailles, a su faire en trois quarts d'heure une excellente défense pour Descamps.

De sorte que lorsque nous aurons entendu Me Lachaud père, Me Gatineau et Me Lechevalier pour les accusés Courbet, Clément et Parent, nous aurons fini... à moins qu'il n'y ait des répliques, et tout semble nous indiquer qu'il y en aura! — Nous sommes cependant à la 19e séance!

Sans doute, nous sommes avertis que le 3e conseil de guerre prendra un repos de quatre jours après le jugement de cette affaire, mais nous sommes prévenus aussi que pendant ces quatre jours, le 4e conseil viendra siéger dans cette salle pour y juger les pétroleuses! — le repos ne sera pas pour nous!

Puis viendra l'affaire des journalistes, Rochefort, Maroteau et autres, puis viendra l'affaire de Rossel, puis viendra l'affaire des assassins des otages, puis...

Puis, les dernières feuilles de l'automne seront tombées et nos vacances judiciaires seront perdues!

Ferré, bien qu'il ne se soit pas fait défendre et qu'il ne se soit pas défendu, paraît très-sérieusement préoccupé de la déposition du dernier témoin dont nous vous avons parlé; il a fait appeler déjà deux témoins pour réfuter cette déposition et l'on doit encore en entendre quatre nouveaux à l'audience de demain.

Pourrai-je vous donner le jugement dans mon prochain courrier? je l'espère.

PETIT JEAN.

L'INFLEXIBLE POUPINEL

Je ne l'avais jamais vu, — mais j'en avais entendu parler.

J'en avais entendu parler par un ami commun, bon pourvu ron eil, toujours prêt à se laisser berner par les apparences.

Et il m'avait vingt fois répété :

— Ah! mon cher, quel homme que ce Poupinel!

— Bah! vraiment?

— Un antique... Un héros de Plutarque!

— A ce point là!

— Si tu le connaissais, tu jugerais par toi-même.

— Je n'en serais pas fâché... Les caractères sont devenus si rares à notre époque...

— Eh bien! celui-là en est un... Tout d'une pièce... ne déviant jamais des principes... C'est admirable.

— Tu redoubles mon envie de le voir.

— J'arrangerai cela... Tu verras... un fait homme... Tu verras!

∴

Ainsi dit, ainsi fait.

Un jour, jour sou alté, j'entrai en relations avec Poupinel l'Inflexible.

Ah! dame, ce n'était en rien un homme comme un autre. Pas de préjugé, rien de la routine.

Son costume aurait suffi pour le faire distinguer entre cent mille, grâce à un certain chapeau pointu, renouvelé de 1830, et à certains revers de gilet, renouvelés de 1793.

Mais qu'était le costume à côté du cœur qu'il recouvrait?

L'inflexible Poupinel était superbe à entendre quand, enflammé par ses propres idées, il me faisait un exposé de doctrines.

Son point de départ, bien entendu, était l'immortelle devise :

Liberté, Égalité, Fraternité.

Il me brodait là-dessus des variations. C'était Paganinien!

Mais il ne s'en tenait pas là. Il avait creusé jusqu'au vif les réformes sociales.

Qu'il était bien quand il vous disait :

— La famille!... une simple habitude... La vraie famille, c'est l'humanité. L'autre n'est qu'un égoïsme déguisé. La race a droit tout entière à nos dévouements, nous n'avons pas à les circonscrire... Tous pour tous!

— Cependant...

— Il n'y a pas de *cependant* qui tienne. Croyez-moi. La famille a fait son temps. Un monde nouveau se prépare... *Sæclorum nascitur ordo*...

∴

Une autrefois, c'était la propriété qui faisait le sujet de la conversation.

— Mon cher monsieur, disait Poupinel, la propriété est comme la famille... Un préjugé... Il faut non la supprimer, mais la généraliser... Vous comprenez bien!

— Pas tout à fait.

— C'est cependant d'une simplicité... Suivez mon raisonnement... Tous pour tous, c'est, vous le savez, une formule pour la famille... Tous pour tous, voilà la vraie propriété assise sur les bases de l'avenir. Il y aura peut-être des difficulté de détail, mais.....

∴

Je savais désormais mon M. Poupinel par cœur.

L'ami candide qui me l'avait présenté suivait son *crescendo* d'enthousiasme :

— Hein! quel gaillard, me répétait il, chaque fois que nous avions causé avec lui pendant un quart d'heure.

Je ne répondais pas.

J'attendais, comme on dit en arithmétique, la preuve de l'opération.

Cela commença un matin.

Nous rencontrâmes précisément avec mon ami, l'Inflexible Poupinel.

— Tiens, c'est vous, mon ami ...Ah! parbleu, nous allons déjeuner ensemble.

— Merci, je...

— Je vous en prie.

— Non, je regrette, mais...

— Pas de cérémonies...

— Encore une fois...

— Vous avez affaire?

— Non, seulement ma femme m'attend... Et elle n'aime pas à attendre... Si je ne rentrais pas... Ah! mon Dieu, onze heures cinq... J'arriverai pour le déjeuner au moins de dix minutes en retard... Que va dire Eugénie?... Messieurs, je vous demande pardon de vous quitter si brusquement... Mon Dieu, comment ai-je fait pour m'attarder ainsi... C'est la faute de ma montre... Mon Dieu...

Il partit en courant à toutes jambes.

Nous nous regardâmes, avec mon ami. Le farouche émancipateur!...

Le lendemain, comme je contais l'aventure, on m'apprit que Madame le battait quand il ne marchait pas au commandement.

Et je songeai à l'éloquence avec laquelle il m'avait démontré que la vie pour les peuples comme pour les hommes, c'est la liberté.

∴

J'étais, ce jour-là, allé à la campagne.

J'entrai pour déjeuner dans une auberge.

— Comment! c'est vous...

— Tiens!...

C'était lui, Poupinel, avec sa femme terrible.

Lorsqu'il fut parti, la maîtresse de l'auberge :

— Vous connaissez M. de Poupinel?

— Plaît-il?

— C'est une de nos meilleures pratiques... Il vient de temps en temps passer ici une semaine l'été... Pas fier du tout pour un baron.

— Un baron... lui?

— Sans doute.

Je compris.

Il se donnait du gentilhomme *extra muros*. Sans doute pour plaire à madame.

Et je pensai à ses thèses sur l'*égalité*.

∴

Le hasard faisait bien les choses, d'ailleurs, pour mon édification.

Une affaire m'appelait chez un huissier à quelque temps de là.

Tout en attendant, je jetais un coup d'œil machinal sur les dossiers.

L'un d'eux portait cette suscription :

Poursuite Poupinel.

— Tiens! fis-je au maître clerc, est-ce que ce Poupinel serait?...

— Il demeure rue Pigal, 3.

— Justement... Et on le poursuit?

— Au contraire!

— Sans doute... c'est pour la maison de la Chapelle?

— La même chose à tous les trimestres... Il ne veut pas accorder un quart d'heure de répit à ses locataires... Ceux qu'il vient de faire saisir sont pourtant bien dignes d'intérêt... Une pauvre veuve avec cinq enfants... Mais il est intraitable...

Et je me rappelai à la fois le troisième terme de la devise : *fraternité*, et ses tirades sur la propriété transformée par le *tout pour tous!*

∴

Enfin, le lendemain, je coudoie Poupinel sur le boulevard.

Il marchait hagard, frémissant.

— Qu'avez-vous donc?

— Ah! si vous saviez...

— Quoi?

— Je cours chercher le médecin... Ma petite dernière... vous savez... Lucienne...

— Elle est malade?

— Pas précisément, mais elle ne mange pas depuis deux jours... C'est plus fort que moi... quand je vois souffrir mes enfants, je ne vis plus... Pardon de vous quitter; le docteur n'aurait qu'à être parti...

Il s'éloigne avec la rapidité d'un exprès.

Et je me remémorai les considérations sur l'abolition de la famille.

∴

La preuve était suffisante.

Nous tous qui aimons la vraie liberté, la vraie égalité, la vraie fraternité, la vraie démocratie, le vrai progrès, prenons garde aux Poupinels qui pullulent autour de nous.

Ce sont nos plus cruels ennemis.

A bas les masques!

PIERRE VÉRON.

TRANSLATION

DES CENDRES DES SOLDATS HOLLANDAIS MORTS PENDANT LE SIÉGE DE LA CITADELLE D'ANVERS PAR LES FRANÇAIS EN 1832.

Nous venons d'assister à la cérémonie de la remise des ossements des soldats hollandais tués pendant le siége de la citadelle d'Anvers, à la députation hollandaise venue à cet effet.

La solennité a eu lieu à l'ancienne citadelle, qu'on appelle aujourd'hui citadelle du sud, dans l'enceinte même où ces braves, après une résistance opiniâtre, succombèrent aux efforts de l'armée française, commandée par le maréchal Gérard qui réduisit la forteresse et l'obligea à capituler le 23 décembre 1832.

Devant les casernes était dressée une tente funéraire abritant un grand catafalque noir, orné de couronnes de laurier et d'immortelles, et renfermant les cendres des guerriers. De chaque côté de la tente s'élevaient des trophées d'armes, reluisant au soleil et sur lesquels flottaient les drapeaux tricolores des deux nations. Des détachements de troupes de la garnison, en grande tenue, étaient rangés en bataille.

A 9 heures 1/2 les autorités civiles et militaires, le baron Pycke, gouverneur de la province, le général Eenens commandant militaire et le général Coquilhat, commandant la place, entourés d'un brillant état-major, remirent officiellement les restes des guerriers au chef de la députation, général comte de Limburg Styrum, ancien officier au service de la Hollande, lors du siége de la citadelle d'Anvers, qui prononça à cette occasion un discours dont voici un petit fragment : « Bientôt, avec la démolition de cette forteresse, disparaîtront les dernières traces de nos luttes; d'ailleurs, la nouvelle génération qui, dans les deux pays a succédé à l'ancienne, n'est animée que de sentiments de fraternelle et généreuse union. La Belgique et la Hollande ont combattu l'une contre l'autre, pour la dernière fois, j'en ai la conviction, il y a quarante ans. Si l'occasion s'en présentait dans des conjonctures futures nous verserions ensemble notre sang pour une cause commune. Tout nous convie à être unis et indépendants l'un par l'autre. »



ANVERS. — Translation des cendres des officiers Hollandais tués pendant le siège de la citadelle du Sud. — (D'après le croquis de M. [illegible], notre correspondant.)



AUTOUR DE PARIS. — Reconstruction du pont du chemin de fer de Chatou.

Ensuite, le catafalque s'ébranla, traîné par des sous-officiers du génie qui le conduisirent jusqu'au dehors de l'enceinte, pendant que les canons de la forteresse lançaient des volées. Des détachements du génie, de l'artillerie, de la ligne et les musiques militaires l'accompagnèrent jusqu'au port, où la flottille hollandaise reçut les précieuses dépouilles. Les pavillons flottaient à tous les mâts, la rade était littéralement couverte d'embarcations de toutes sortes; enfin, vers midi, la flottille appareilla: l'hymne national hollandais et des salves d'artillerie saluèrent son départ. LÉON BAUDOUX.

VENTE DES ÉCURIES

DE LA LISTE CIVILE

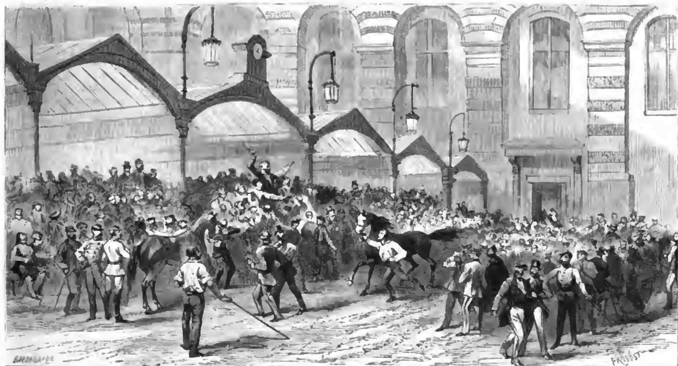
Samedi dernier a eu lieu la vente d'une quarantaine de chevaux de l'ancienne maison impériale, mis aux enchères par suite de la liquidation de la liste civile.

Les pauvres animaux ont eu, eux aussi, leur part de souffrances et de privations de toute sorte, depuis Forbach jusqu'à Sedan, durant le blocus de Paris et le règne de la Commune. Nous ne parlons pas de ceux qui ont trouvé la mort à l'abattoir.

Il nous a été donné de parcourir le livret d'un palefrenier employé aux Tuileries en 1860, et nous y avons trouvé de curieux renseignements rétrospectifs qui pourront servir aux futurs historiens du second empire.

Le service des écuries, sous la direction du grand écuyer, se divisait en deux branches : selle, attelage

Les hommes des équipages se levaient à cinq heures et demie en hiver, à quatre heures et demie en été.



PARIS. — La vente des chevaux de la liste civile dans la cour Caulaincourt, au Louvre.

A sept heures en hiver, à six heures en été, les chevaux devaient avoir mangé la première avoine, et faire une promenade, de façon à ce que tous les soins hygiéniques et de propreté fussent terminés à neuf heures, et la seconde avoine mangée.

Une heure après le repas, inspection était faite des mangeoires.

Un piqueur ou sous-piqueur devait assister au pansage.

Les premiers piqueurs visitaient les selles, brides et harnais avec le soin le plus minutieux, et, munis d'une feuille de service, se rendaient avec les vétérinaires chez l'écuyer commandant qui les conduisait chez le premier écuyer.

Des palefreniers de suite à l'anglaise suivaient l'Empereur à cheval et pansaient leurs chevaux, comme, du reste, les estafettes commandés chaque jour pour le Palais.

Des palefreniers d'intérieur pansaient les chevaux « avec douceur et ménagement » et montaient les gardes d'écurie.

Ces malheureux chevaux, qui n'avaient été montés que par d'excellents écuyers et qu'on avait entourés de tous les égards dus aux représentants des premières races du globe, partagèrent les revers de leur maître.

Mal soignés, mal entretenus, mal nourris, confiés à des cavaliers presque toujours inhabiles, souvent brutaux, ils ne tardèrent pas à dépérir.

Ceux qu'on vient de vendre au Louvre étaient dans un pitoyable état et avaient perdu les deux tiers de leur valeur.

Et pourtant les amateurs se pressaient dans la cour Visconti. Les enchères ont été chaudes, et ces tristes épaves du naufrage impérial ont été vendues à des prix fort raisonnables et relativement élevés.

On sait que *Cherbas* et *Hero*s, les chevaux historiques de Sedan et de Saarbruck sont à Arenenberg, sur les bords du lac de Constance, avec la voiture découverte aux coussins verts, qui conduisit Napoléon III de Sedan au château de Bellevue et dont le crayon d'Émile Bayard nous a conservé le souvenir.

Rouve et *Mézidon* (attelage) ont été payés 5,100 fr.; *Césarine* (selle), 1,520 fr.; *Coureuse* (selle), 2,300 fr.; *Pauline* (selle), 1,800 fr.; *Vouga* (selle), 1,400 fr.; *Mortemere* (selle), 1,300 fr.; *Lévi* (selle), 2,500 fr.; *Bucidan* (selle), 1,050 fr.; *Réon* et *Ceylan* (attelage), 5,800 francs; *Marius* (selle), 3,300 fr.; *Léopold* (selle); 3,300 francs; *Ludovic* (selle), — donné à l'empereur par le czar, — 3,800 fr.

Les autres chevaux ont varié de mille à quinze cents francs seulement. L'administration des domaines a encaissé 72,000 fr.

V.-F. M.

THÉATRES

AMBIGU : *Les Chansons de Nadaud*, pièce en trois actes, par MM. G. Marot et Michel Anezo. — *Jean-le-Victorieux*, drame inédit, par M. P. Nicole. — *Le Théâtre en sonnets*, par M. Charles Legrand.

> Deux gendarmes, un beau dimanche,
> Chevauchaient le long d'un sentier :
> L'un avait la sardine blanche,
> L'autre le jaune baudrier.
> Le premier dit d'un ton sonore :
> « Le temps est beau pour la saison ! »
> « Brigadier, répondit Pandore !
> « Brigadier, vous avez raison. »

On vient de jouer une pièce intitulée : *les Chansons de Nadaud*. Vous croyez peut-être, avec assez de bon sens, que c'est aux Variétés, ou au Palais-Royal, ou aux Folies-Dramatiques, ou sur un autre théâtre de genre. Pas du tout. *Les Chansons de Nadaud* ont été représentées à l'Ambigu, à l'Ambigu de M. Dumaine et des drames hurleurs. Où allons-nous? Toutes les traditions sont culbutées, et je m'attends à voir un de ces jours le Vaudeville reprendre *la Nonne sanglante*.

M. Gustave Nadaud s'est fait depuis longtemps une jolie place dans le monde chansonnier. Sans se distinguer par une extrême originalité, il a su exploiter un petit filon parisien dont il est encore aujourd'hui maître et seigneur. Il a « célébré » les *Reines du jardin Mabile*, de tristes reines, par parenthèse; il a étudié les mœurs de *la Lorette*, après Nestor Roqueplan et Gavarni; il a chanté *Monsieur Bourgeois*, *Bonhomme*, *le Docteur Grégoire*, variations nouvelles sur des thèmes un peu surannés; il a servi de secrétaire à l'étudiant pour sa *Lettre à l'Étudiante* : — et cette lettre est, avec la *Réponse de l'Étudiante à l'Étudiant*, la chose la plus réussie qui soit sortie de sa plume.

> Toi, qui n'as jamais, que je pense,
> Dépassé Saint-Cloud ou Pantin,
> Tu te figures que la France
> N'existe qu'au pays Latin.
>
> Détrompe-toi, ma bonne amie :
> La province a des habitants
> Qui vivent avec bonhomie
> Et qui sont toujours bien portants.
>
> Ce matin, près de la rivière,
> Je marchais, un livre à la main ;
> J'ai découvert une chaumière
> Où ne conduit aucun chemin.
>
> Une autre chose que j'admire,
> Ce sont les moulins ; c'est charmant.
> Cela tourne à mourir de rire,
> On n'a jamais bien su comment.

Il faudrait un peu plus de morceaux comme celui-là dans le recueil de M. Gustave Nadaud. Habituellement il se contente d'une indication trop facile, d'un trait trop émoussé. Ses refrains « respirent une aimable philosophie, » aurait-on dit autrefois; mais je ne sens pas là-dedans une forte dose de vitalité, et il se pourrait bien que le nom de l'auteur du *Carnaval de l'Assemblée nationale* ne pesât pas beaucoup dans la main de la postérité.

J'ai entendu des esprits chagrins s'étonner de l'honneur qu'on faisait à M. Nadaud de transporter son œuvre à la scène, comme on avait fait pour Béranger et Désaugiers. L'honneur n'est pas si grand lorsque l'on considère le peu d'importance de la pièce de l'Ambigu. C'est un canevas à peine indiqué, et qui a eu besoin en quelques parties de l'indulgence du public. — *Les Deux gendarmes* n'y ont pas trouvé de place; la censure aura pensé avec raison qu'il y avait du sang trop récent sur ces uniformes...

Comment se fait-il que l'on n'ait pas engagé les frères Lionnet pour jouer et surtout pour chanter cette pièce? Le répertoire de M. Nadaud est inséparable des deux jumeaux dont il a établi la réputation. On ne comprend pas le *Voyage aérien* sans Anatole, non plus que *Carcassonne* sans Hippolyte. Cela ne veut pas dire que les interprètes actuels ne fussent pas de leur mieux, M. Régnier surtout; mais ce n'est plus la même chose.

Et maintenant, à quand les *Chansons de Pierre Dupont*? A quand les *Chansons de Darcier*? A quand les *Chansons de Gustave Mathieu*? La voie est ouverte.

Une pièce inédite, dont j'ai fait l'analyse il y a quelques mois, paraît aujourd'hui chez l'éditeur Lachaud : *Jean le victorieux*, drame politique, emprunté aux désastres de l'invasion actuelle. C'est assurément la première pièce qui ait été publiée sur un tel sujet. L'auteur, qui jusqu'alors avait gardé l'anonyme, est M. P. Nicole, le promoteur de l'exposition du Havre, un homme qui a plusieurs cordes à son arc, un avocat, un économiste, un lettré. On lira avec intérêt ce *Jean le victorieux*, dont plusieurs épisodes sont traités avec beaucoup de verve, ainsi que je l'avais déjà constaté dans un article assez étendu, — qui accompagne aujourd'hui la brochure de M. Nicole.

Le Théâtre en sonnets, — c'est le titre d'un petit volume déjà vieux de quinze jours. Plusieurs de ces sonnets, — il y en a une cinquantaine, — sont assez réussis, entre autres ceux de la Nilsson, d'Hyacinthe, de Thérésa; mais je les voudrais plus variés de tons. Voici le sonnet de Mme Thierret :

> Massive, bonhomme, un nez semi-busque,
> Des petits yeux riant de malice,
> Un rire à peine esquissé, qui se glisse,
> Demi railleur, aux lèvres cosaque ;
>
> Large, carrée et fournie en moustaches ;
> Le pas troupier et le geste hâbleur ;
> Tête à turban, à cocarde, à panaches ;
> La femme-charge et de très belle humeur.
>
> Il faut la voir pudique en ses œillades,
> En catimini chaloupant ses cascades,
> Et se frapper le sein gaillardement.
>
> Un vrai gendarme empêtré dans la jupe !
> Tant qu'on a vu Piton, se croyant dupe,
> Pouffant, crier : *Roméo, ma commandant!*

L'auteur du *Théâtre en sonnets*, un jeune homme sans doute, est M. Charles Legrand. Serait-ce d'aventure le fils du grand comédien silencieux Paul Legrand?

Au prochain numéro, les comptes rendus de *la Créole*, au théâtre Cluny, de *la Queue du Chat*, au Château-d'Eau, et des *Trois Chapeaux*, au Vaudeville. — Ce titre des *Trois Chapeaux* a déjà servi à une charmante comédie en un acte de M. A. de Longpré, qui est restée assez longtemps au répertoire du Théâtre-Français.

CHARLES MONSELET.

CORRESPONDANCE

Saumur, 14 août 1871.

Monsieur le directeur,

Je viens de voir par hasard le numéro du 8 juillet de votre estimable journal; mais ce numéro contient une erreur si considérable, que je crois devoir vous adresser quelques mots de rectification.

Ce numéro contient, au sujet des événements dont Marseille a été le théâtre le 4 avril, un dessin représentant la batterie de Notre-Dame-de-la-Garde, batterie qui, comme vous le dites, a joué un très-grand rôle dans cette journée. Le dessin représente cette batterie servie par des marins.

J'ai fait partie de cette batterie, monsieur le directeur, et puis vous en envoyer la composition exacte. Elle était formée des éléments suivants :

Une section du 2e d'artillerie, servant 2 pièces de 4 de montagne; une section du 3e d'artillerie, servant 2 pièces de 4 de campagne; une section du 6e d'artillerie, servant 2 pièces de 4 de campagne. Ces pièces étaient soutenues par de l'infanterie de ligne. Il n'y avait donc aucun marin sur la montagne de Notre-Dame.

Les troupes de marine ont eu le rôle assez ardu de s'emparer du vieux Marseille et du cours Puget. Elles ont eu l'honneur d'entrer les premières à la préfecture. Mais je demande à constater les services que l'artillerie de terre a rendus dans cette circonstance, en préparant ce résultat, qui a été la fin de l'insurrection.

Je compte donc sur votre impartialité, monsieur le directeur, en vous priant d'insérer quelques lignes rectificatives dans un de vos prochains numéros.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. L. B.,
Chef d'escadron d'artillerie.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Vous connaissez le *Spectacle dans un fauteuil*, d'Alfred de Musset? Voulez-vous admirer en détail, sans quitter votre chaise longue, tout un monde de coquetterie? Feuilletez le nouveau catalogue illustré du *Grand marché parisien* et vous examinerez sans fatigue toutes les créations de la mode. C'est le kaléidoscope de l'élégance. Cent planches artistiques vous en dévoilent la vanité. Sous vos yeux passent les étoffes les plus riches, les plus fraîches, les plus variées, les costumes qui doivent vous rendre imposante ou sémillante, ou bien fraîche et suave ; la fine lingerie qui se marie si bien à la blancheur de lys de la peau pour en faire ressortir les tons roses ; les broderies, les dentelles sur lesquelles l'art a dessiné les plus riches et les plus capricieuses arabesques, etc., etc.

Citons encore... A quoi bon citer? Le catalogue fait du Courrier des Modes une superfétation. Ses pages éloquentes font vivre l'objet qu'elles décrivent.

Voyez plutôt ces soieries lombardo-vénitiennes dont le *Grand marché parisien* s'est réservé le monopole. Cette soie *couronne de fer*, ne coûte que 5 fr. 10. C'est un prodige de bon marché. Jusqu'ici, il avait fallu payer de 8 à 12 fr. une bonne soie noire. La seconde série de soie *couronne de fer* vaut 6 fr. 90. Les prix sont échelonnés jusqu'à 15 fr. le mètre et toutes les qualités garanties.

Cette soie armoriée n'est pas le moins beau fleuron de cette *couronne de fer* dont le *Grand marché parisien* est à bon droit si fier.

Mais pourquoi détailler ce que le catalogue vous dira bien mieux que nous. N'a-t-il pas le talent inappréciable de parler aux yeux comme à l'esprit. Celles de nos abonnées qui ne l'auraient pas encore reçu, sont priées d'en faire la réclamation. Le *Grand marché parisien* (3, rue Turbigo) s'empressera de réparer cette erreur à leur égard.

* * *

La violette, cette fleur modeste cachée sous l'herbe, qui semble ne vouloir se révéler que par son suave parfum, est la base de la parfumerie Ed. Pinaud et Meyer. Ils en composent une eau de toilette fort en faveur dans le monde élégant.

Quelquefois, cependant, les habiles parfumeurs font d'autres excursions tout aussi heureuses dans le règne végétal. Témoin la fleur de benjoin à laquelle ils empruntent des principes régénérateurs pour rendre à l'épiderme sa transparence et sa beauté juvénile. Tel est leur *Lait d'Iris* qui rend au tissus dermal sa fraîcheur et sa fermeté. Quelques lotions de cette précieuse composition suffisent pour conserver la beauté.

Leur poudre de riz veloutée et leur blanc callidermique rendent au tissus dermal sa fraîcheur première.

Faites usage de tous les produits de la *Corbeille fleurie*, 30, boulevard des Italiens et vous vous réveillerez un beau matin aussi éblouissante que la *Belle au Bois dormant*, eussiez-vous dormi pendant douze ou quinze lustres.

* * *

Les procédés employés jusqu'à ce jour pour combattre la calvitie, presque tous à base de nitrate d'argent, attaquaient le cuir chevelu et finissaient par le frapper de stérilité. *Le Réparateur au Quinquina*, au contraire, rafraîchit la tête, guérit les névralgies, s'introduit dans le bulbe pour nourrir et fortifier la racine; il communique au cheveu, pour ainsi dire, une nouvelle vie en lui restituant sa couleur primitive.

Cette précieuse composition ne tache ni la peau, ni le linge; elle ne salit pas les cheveux, et n'est donc pas un inconvénient pour le coiffeur.

M. Cruq, inventeur du *Réparateur*, fournisseur de la reine d'Angleterre et de l'empereur de Russie, a obtenu une médaille d'or et trois médailles d'argent comme juste récompense de ses découvertes scientifiques (11, rue Trévise).

Cᵗᵉˢˢᵉ A. DE NORETTY.

LE CHEVALIER BEAU-TEMPS

(Voir les gravures, page 160)

PRÉFACE

Mon cher Quatrelles.

Je viens de lire votre nouvelle *le Chevalier Beau-Temps*. Elle est charmante, toute amitié à part. J'y ai retrouvé cette histoire éternelle, vieille comme hier, jeune comme demain, des premières amours qui naissent si facilement, qui meurent si vite et qui tuent quelquefois en passant, pour avoir des compagnons de route.

Ce qui est admirable dans ces romans de l'amour, c'est que le lecteur ne demande nul compte à l'objet aimé de sa valeur réelle. Que l'héroïne soit une grande dame, une grisette, une vierge, une courtisane, qu'importe? pourvu qu'elle soit aimée et qu'elle aime!

Amantes immortelles, Juliette, Virginie, Manon, Clarisse, Héloïse, quelles émotions vous nous avez données! quel mal vous nous avez fait! Comme vous nous avez entraînés derrière vous à la poursuite de cet idéal qui vous attirait vous-mêmes, semblables à ces feux follets qui emportent vers les précipices, en les faisant trébucher dans les tombes des cimetières, les voyageurs attardés! Quelles grâces, quelle vraisemblance vous avez prêtées à l'impossible, avant de venir fatalement, au dernier mot du poëme, vous casser la tête contre la réalité! Dormez en paix, ou plutôt vivez en paix dans la mémoire des hommes, car le génie a soufflé en vous et il ne vous a tuées que pour ressusciter à tout jamais. Tant qu'il y aura une jeunesse sur la terre, elle voudra vous connaître, elle vous glorifiera et pleurera sur vous. Cependant ne comptez plus beaucoup sur des recrues nouvelles. L'amour romanesque s'en va, la raison nous envahit, la vérité s'impose. Nous ne voudrons bientôt plus mourir pour des chimères, nous ne voudrons plus courir après des spectres. Adieu, beaux contes de fées de la vingtième année; nous vous écouterons encore avec une larme dans les yeux; nous vous regretterons, mais nous ne vous croirons plus. Vendons la cage, l'oiseau bleu est mort; l'ogre l'a fait rôtir et le loup l'a mangé.

Permettez-moi pourtant aujourd'hui, mesdames et mesdemoiselles, de vous faire faire connaissance avec le chevalier Beau-Temps! un de vos derniers fidèles! Il va vous raconter son histoire! Vous verrez comme elle est simple et touchante! Vrai, j'ai pleuré, moi qui vous parle. A ce réveil, j'ai vu repasser devant mes yeux tout ce que je ne reverrai plus que dans mes souvenirs : ma chambre de garçon, le portier confident, un soleil qui ne se levait que pour moi, ma gaieté, ma confiance, mon orgueil, ma candeur, ma chère bêtise enfin, qui me faisait dire : « Tous les hommes se ressemblent! Il n'y a que moi qui suis autrement! » Nous jetions l'amour par les fenêtres avec une prodigalité royale! Quels princes nous étions! Notre couronne est tombée et les cheveux avec. Passez, jeunes filles, passez.

C'est toi, Manon Lescaut, c'est toi, ma belle amie, que je charge de présenter ce bon jeune homme à tes grandes camarades d'éternité. Il n'y a plus de préjugés là où vous êtes maintenant. Toutes mortes par l'amour et pour l'amour, vous vous fréquentez toutes, sans distinction de naissance et de rang. Vous voilà toutes désormais de la même famille.

Ce doit être charmant, Juliette faisant ses confidences à Manon! Virginie consolant Clarisse! Lovelace est-il pardonné? Saint-Preux commence-t-il à rire un peu? Comme Werther et Paul doivent se comprendre! Ces héros ne se trompent pas d'héroïne, n'est-ce pas? Roméo n'escalade pas le balcon de Desdémone, et Paul ne te porte pas au-dessus des torrents? Vous avez bien tous là-haut ce que vous rêviez ici-bas. Enfin vous êtes heureux! Eh bien, ma chère Manon, profites-en pour présenter mon chevalier, petit-fils des Grieux. Il est timide, il n'est pas encore très-connu, mais il est un peu ton parent, de la main gauche; il est digne d'entrer, *dignus est intrare*. Il a cru *que c'était arrivé*, comme nous disions sur la terre. Il en est mort, tout bonnement, et très-philosophiquement, ma foi. Il a écrit, avant de mourir, à sa Marcelle, une lettre qui est un petit chef-d'œuvre. Il lui conseille de ne pas se déranger pour venir au cimetière, si c'est l'heure de sa répétition. Oh! il la connaît bien! Je parierais, moi, qu'elle a voulu y aller, — mais qu'elle n'a pas pu. Les matinées sont si courtes!

Cette Marcelle est une espèce d'actrice d'un théâtre quelconque. Tu me diras que la position n'y fait rien; je suis de ton avis. Il l'aime, voilà le fait, et il en meurt, voilà tout. Certes, tu n'étais pas une vertu; mais, sans compliments, tu avais un autre cœur que cette gaillarde-là. Et puis c'était toi qui mourais, tu donnais ce bon exemple. Aujourd'hui l'homme abdique, il n'en peut plus; c'est lui qui meurt. La femme triomphe sur toute la ligne, et l'autel de Vénus, de la Vénus populaire, fume du matin au soir. Ses prêtresses ont un uniforme particulier, savais-tu cela? On les reconnaît tout de suite. Elles ont les yeux peints en noir, les lèvres peintes en rouge, la face peinte en blanc, les





joues peintes en rose et les cheveux peints en jaune. On les recrute partout, dans les magasins, dans les pensionnats, dans les rues, dans les salons, à la Morgue. Il y a là des créatures qui sont mortes du temps des Charlemagne et qui ont l'air d'avoir quinze ans. C'est l'électricité qui leur prête le mouvement et l'apparence de la vie. Plus d'âme, plus d'âme du tout. On prend ça dans ses mains sans ôter ses gants, bien entendu; on sent le froid à travers et les mains glissent comme sur l'argile émaillée.

Cela ne s'arrêtera pas là, dit-on. Un grand astrologue affirme que l'humanité ne sera bientôt plus qu'une mascarade universelle conduite par un Musard gigantesque, éclairée par un bûcher colossal, où les générations nouvelles viendront jeter, en hurlant, toutes les poésies, toutes les sciences, toutes les grandeurs, toutes les convictions, toutes les lois, toutes les consciences, tous les efforts, tout le génie des siècles antérieurs. Il y aura tant à jeter au feu, que les larmes et le sang répandus par les victimes, les apôtres et les martyrs du bien, et recueillis jusqu'à ce jour par l'espérance et la pitié de l'histoire, ne pourront pas éteindre les flammes et que le soleil en sera brûlé. Nous ne trouverons de fraîcheur, dit ce méchant prophète, qu'à l'ombre de l'unique statue de Rigolboche, plus grande que Babel, plantée sur les Carpathes, tandis que, du haut des Montagnes rocheuses, une Thérésa de cent mille coudées, bénissant ce vacarme effroyable, chantera jusque dans les cieux l'hymne de la matière et les psaumes du néant.





Voilà ce qu'on promet; je t'en fais part à la hâte, puisque j'ai, grâce à ce petit livre, une occasion de correspondre avec toi. Ceci doit t'intéresser, ma chère Manon, car c'est toi qui chez nous as fait souche de ces dames. Tu es bien un peu responsable; et moi, je ne sais pas trop si l'on ne m'accusera pas de complicité. J'ai Marguerite Gauthier sur la conscience; mais je t'avertis qu'au jour du jugement je crierai de toutes mes forces : C'est Manon qui a commencé.

J'espère, entre nous, que les choses n'iront pas aussi mal qu'on le pense. Je puis même t'annoncer (maintenant que ta position est faite et que tu n'as plus rien à craindre) que ces dames ont fait leur temps. Elles auront eu leur règne, comme toutes les folies humaines, comme les Coucous, la Terreur et la Loterie; mais elles disparaîtront au premier rayon du jour et au premier cri de l'alouette. Je crois même que le chevalier Beau-Temps sera le dernier blanc que ces négresses teintes auront dévoré. Raison de plus pour que tu le patronnes, il n'a que juste le temps de se faire admettre. Aujourd'hui il est encore un innocent, demain il ne serait peut-être qu'un imbécile. On ne sait jamais bien ce qu'on deviendra, quand on aime dans de certains endroits.

Adieu, ma chère Manon; tous mes respects à Virginie et tous mes hommages à Charlotte.

A. DUMAS FILS.



LES GRAVURES CI-DESSUS SONT EXTRAITES DU CHEVALIER BEAU-TEMPS.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 381

COMPOSÉ PAR M. FREIMAN



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 378.

1. D pr. PFD	1. P pr. D (Var.)
2. P 4 R, échec	2. R 3 R
3. T 7 C	3. *ad libitum*
4. C 8 F ou 5 C, échec et mat	
(A)	
	1. F 3 FD
2. P 4 R, échec	2. R 3 R
3. D pr. F, échec	3. R 2 F
4. D 6 C, échec et mat.	
(B)	
	1. R 3 R
2. D 6 TD, échec et mat en deux coups.	
(C)	
	1. F 2 CR
2. D 3 D, échec, etc.	

Autres solutions justes du problème n° 378 : MM. le docteur A. Lafont; les amateurs du café Serin, à Angers.

P. JOURNOUD.

CORRESPONDANCE

M. Alp. B..., à Langres. — J'aurais aimé à publier votre problème qui est accompagné d'une si bonne recommandation. Mais il a malheureusement une seconde solution commençant par R 5 T. J'espère que vous pourrez faire disparaître cette défectuosité.

M. le comte d'Orfengo. — Hélas! non, mon pauvre *Sphinx* n'a pas reparu depuis les temps dont vous parlez. Je regrette de n'avoir pas une autre publication d'échecs à vous recommander.

M. Abel Séjournant. — Grand merci pour le problème et pour le souvenir.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Allons-nous enfin entrer dans une nouvelle ère de tranquillité ?

Ont deviné juste : M. Edmond Martin et M. Carty, de Lille.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 12 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 752. — 9 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

LES PRUSSIENS EN FRANCE. — Saint-Denis à dix heures du soir. — (D'après le croquis de M. Kauffmann.)

COURRIER DE PARIS

Ah! respirons un peu...

C'était le cri général, après les violentes émotions et les tumultueux orages des dernières semaines. Mais voici déjà que les amateurs d'imprévu se plaignent de n'avoir plus aucune primeur attrayante sur le menu du jour. Les conseils de guerre, eux-mêmes, ne leur fournissent plus qu'une carte de troisième catégorie.

Et pourtant, sur l'étiquette du sac, il y avait lieu de s'attendre à quelque chose de fortement pimenté.

Les pétroleuses! Ce mot-là faisait passer des frissons dans toutes les imaginations, il y a un mois. Elles apparaissaient, ces démons femelles, sous des couleurs fantastiques, enveloppées de je ne sais quel sinistre prestige.

Le prestige tombe, la réalité reste et le romanesque s'évanouit.

Oh! vous qui avez inventé jadis le proverbe : l'habit ne fait pas le moine, quelle bourde vous avez commise!

Ces femmes, qui sont venues s'asseoir sur les bancs du conseil de guerre, cette semaine, les descriptions du temps de la Commune en faisaient presque des héroïnes de plein vent. La botte molle, l'écharpe rouge, le feutre à large plume, que sais-je! C'était à se croire à la Porte-Saint-Martin un soir de gros drame.

Ah! mes contemporains, quelle désillusion. Réintégrées dans les bonnets et les jupons rapiécés, qui ont succédé aux orgies de cuir verni et de panaches, les malheureuses n'ont plus l'air que de femmes de ménage ou de garde-malade. Pose les sangsues et va-t-en ville!

Bien entendu, je demande pardon aux garde-malade de la comparaison. Mais c'est qu'en perdant leurs effets de costume, elles ont perdu aussi leurs effets de terreur. On se demande comment elles ont pu faire trembler Paris, ne fût-ce que pendant cinq minutes.

Ce qui n'empêchera pas la légende de les représenter à perpétuité comme des Euménides de l'insurrection.

Des Euménides à rabais! avec un cornet contenant deux sous de tabac pour leur pauvre nez.

Il paraît cependant que l'aventure du 18 mars a eu sa Théroigne de Méricourt. Et voici comment je l'ai su.

C'était l'autre jour à la fête de Versailles.

J'ai reconnu à la porte d'une baraque, annonçant au public à grands renforts de poumons l'exhibition d'un sauvage, un vieux saltimbanque que j'avais vu maintes fois escortant une superbe femme à barbe.

Le boulevard était vide, j'engageai la conversation.

— Vous avez donc changé de sujet?

— Ne m'en parlez pas, monsieur.

— Qu'est-ce qu'est devenue votre femme à barbe?

— Une ingrate!... Croiriez-vous qu'elle m'a quitté pour se faire lieutenant-colonel sous la Commune.

Je n'ai pas voulu remuer plus profondément cette douleur intime, et j'ai laissé là le bonhomme pleurant son lieutenant-colonel.

J'ai dit au début de ce Courrier que nous traversions une trêve.

En effet, la politique chômant provisoirement, le théâtre n'ayant pas repris son activité d'hiver, la chasse enlevant à Paris un dixième de ses habitants, il en résulte une accalmie qui ressemble fort à de la léthargie.

Encore n'y aurait-il que demi-mal si c'était chose passagère; mais d'après des documents parfaitement authentiques, il est certain que Paris a, depuis un an, perdu définitivement 187,000 habitants. Ajoutez à cela le travail des décapitalisateurs, et vous ne pourrez vous empêcher de pousser un cri d'alarme, surtout si vous aviez sous les yeux certains renseignements relatifs à Berlin. Il faut le reconnaître, nos ennemis les Prussiens sont autrement sensés que nous. Ils comprennent qu'à un grand pays il faut une grande capitale, qu'il n'y a pas de corps robuste sans cervelle puissante.

Et tandis que nous décroissons ici, tandis que nous prenons comme à tâche de diminuer Paris, ils poussent par tous les moyens à l'agrandissement de Berlin.

Les chiffres sont effrayants d'éloquence.

Lors de la première révolution française, quand Paris était déjà à huit cent mille âmes, Berlin n'en comptait pas cent vingt mille. En 1841, il n'était encore qu'à deux cent trente mille. En 1861 (il y a dix ans), à cinq cent vingt quatre mille. Il est à huit cent mille aujourd'hui, et dans les six derniers mois seulement, sa population s'est accrue de cinquante-deux mille personnes.

Du train dont vont les choses, s'ils montent toujours, tandis que nous descendons, l'équilibre ne tardera pas à se faire à nos dépens.

Ajoutons que des projets grandioses germent, paraît-il, dans la tête de M. de Bismark au sujet des embellissements qu'il projette pour sa cité de prédilection. Cela, au moment où notre malheureux Paris étale ses plaies béantes à tous les regards!

Ces plaies-là, il est vrai, on s'occupe de les cicatriser en partie. Mais il ne nous semble pas qu'on y apporte toute l'activité souhaitable.

En ce qui concerne les Tuileries, notamment, on se hâte avec une lenteur qui ressemble fort à l'abandon complet. C'est hideux, ces grandes carcasses à moitié rongées par le feu. On pourrait au moins, et sans grande dépense, commencer par raser le tout, afin de laisser voir la perspective du jardin, qui serait infiniment plus riante que la vue des tronçons pétrolisés.

Quant à la reconstruction de tout le bâtiment central, elle nous paraît tout à fait inutile. L'idée de créer là un passage pour les voitures, passage installé en jardin d'hiver, avec de magnifiques boutiques, nous semble tout à fait attrayante.

On ferait là une merveille. Ce passage deviendrait un centre de promenade, le jour comme le soir, un rendez-vous pour les étrangers. Ce serait splendide.

Pour ce qui est de la dépense, elle n'existerait pas, une compagnie offrant de se charger de tous les frais, à condition qu'on lui laisserait le revenu produit par la location des boutiques pendant soixante ans.

Quoi qu'il en soit, il faut aviser et aviser promptement.

La place du Carrousel ne peut rester à l'état de chantier de démolition. C'est déshonorer Paris que de ne pas le déblayer.

Et, à propos des reconstructions futures, que nos lecteurs nous permettent de relever ici un passage d'un article publié dans le *Temps* par M. Garnier, l'architecte du nouvel Opéra, qui fait de la littérature dans ses moments perdus.

M. Garnier, qui est orfèvre, comme M. Josse, en traitant de la réédification de nos monuments détruits, s'est imaginé de faire introduire dans sa dissertation un plaidoyer *pro domo sua*. Il a entrepris de démontrer que l'abondance d'aigles et d'N, dont il avait littéralement écrasé le nouvel Opéra, c'était une preuve de goût.

Sa théorie consiste à prétendre que les architectes sont des historiens sur pierre.

« Or, dit-il, quel est le moyen d'inscrire une date positive sur un édifice, non pas seulement un chiffre particulier, qui pourra disparaître lorsque apparaîtra l'instant des ruines, mais bien plusieurs signes caractéristiques, répandus sur diverses parties du monument, et faisant corps avec son architecture. Ce moyen est mis depuis longtemps déjà en pratique; il consiste à composer certains ornements, certaines décorations, avec les emblèmes et les armes du temps et du règne actuel : il consiste à interpréter les objets adoptés par les souverains d'alors comme représentant sa personnification ou du moins celle de son pays. Ce sont des initiales, des figures allégoriques, des combinaisons d'êtres ou de choses indiquant le nom ou les sentiments de celui qui gouverne. Le pays est pendant ce temps incorporé dans ces interprétations; l'emblème se fixe sur le drapeau, et la convention imaginée se rapporte au souverain ou au pays, comme les armes spéciales d'une ville se rapportent à cette ville, comme les armoiries d'une famille se rapportent à cette famille. De cette façon, l'indécision est impossible : la famille, la ville, le pays et le souverain, sont nettement indiqués et reconnus, et, lorsque les temps se seront passés, lorsqu'il ne restera plus que des fragments de ces emblèmes, il suffira pour retrouver l'époque générale où elles se sont produites, et les hommes ou les choses qu'ils ont représentés. »

Les prétentions historico-lapidaires de M. Garnier ne peuvent une seule minute soutenir un examen sérieux. Et d'abord que vient-il nous conter avec ses prétendues dates certaines?

Parce qu'il aura farci l'Opéra de ses N disgracieuses, la postérité sera-t-elle plus avancée en matière de renseignements chronologiques? Vous supposiez, n'est-ce pas, à l'heure où vous faisiez vos plans que Napoléon IV succéderait à Napoléon III, et qu'ainsi une dynastie d'N défilerait indéfiniment.

Par conséquent votre renseignement devenait nul.

Nous avons eu dix-huit Louis en France. Dites-moi un peu comment des *L* trouvées sur un monument pourraient à elles seules être un indice d'une valeur quelconque?

En vérité, ce n'est pas soutenable. D'ailleurs, est-ce qu'une simple date gravée sur la pierre en deux ou trois endroits ne remplacerait pas vos enlacements alphabétiques et courtisanesques avec avantage?

Ce n'est pas tout.

Vous reconnaissez vous-même qu'on ne peut pas empêcher les foules affolées de se porter, aux jours de troubles, à des excès de mutilation sur les édifices dont les emblèmes éveillent des souvenirs politiques. Cela seul suffirait à condamner votre système. Puisque vous ne pouvez empêcher le mal, ne le provoquez pas.

Au fond, la vérité est qu'un souverain, se croyant toujours sûr de l'avenir, et tendant à apothéoser sa personne, demande à être flatté et à faire siennes, en y mettant sa marque de fabrique, toutes les richesses du pays.

M. Garnier a beau dire, son procès est perdu devant l'opinion. De grâce, ne faisons plus de politique sur mur.

Puisque nous avons soulevé les questions artistiques, disons un mot d'un projet d'après lequel on remanierait complètement l'aménagement des tableaux du Louvre, en les classant, non plus par école, mais par dates. Encore une jolie idée de Babel qu'on aurait là! Le gros public a déjà assez de peine à s'y reconnaître dans son ignorance. Du moins sait-il à peu près que Rubens était Flamand et Murillo Espagnol. Mais si vous vous mettez à confondre pêle-mêle les pays, ce sera la perturbation de la perturbation. Changer pour le plaisir de changer, voilà la devise de la plupart des prétendus novateurs.

Vous avez des habitudes prises, des catalogues faits, un ordre adopté, conservez tout cela.

Que, sur ce point du moins, on soit sûr du lendemain.

Cependant les courses reprennent de plus belle leurs exercices de casse-cou. C'est la seule distraction du moment. Porchefontaine, Chantilly, Longchamps, vont successivement nous exhiber les casaques bleues, marron ou rouges. Et les agences de Paris de refleurir.

On a beaucoup médit de ces institutions, qui ne représentent certainement pas l'idéal de la morale. Toutefois, il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Cette semaine, une d'elles avait placardé à sa porte cette affiche patriotique :

— *Courses de Bade.* — Le public est prévenu que l'agence ne reçoit aucun pari sur les courses allemandes.

On a dit souvent que l'argent ne connaît pas de frontières; l'agence en question a prouvé le contraire.

En pareille matière, il n'y a pas de détails insignifiants.

Celui-là prouve à quel point est entrée dans les cœurs l'idée de la quarantaine de la revanche.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

Après les jours d'orage, les heures de calme.

Un instant on avait pu croire que, grâce à cette malencontreuse proposition Rivet, sortie des réunions des trois ou quatre gauches, l'Assemblée allait entrer dans une ère de troubles et de querelles intestines, d'où la dissolution pouvait fatalement sortir.

La sagesse de l'Assemblée, sa prudence, sa modération ont épargné au pays cette redoutable épreuve. On a vu la joie mal dissimulée des chefs remuants qui mènent la coalition des mécontents, et on a compris le péril. La proposition Rivet, devenue par l'énergique union de la majorité la motion Vitet, a été enlevée au scrutin après une courte bataille livrée autour du premier paragraphe.

Quand il a fallu voter sur l'ensemble de la loi qui confère à l'illustre chef du pouvoir exécutif le titre avec les prérogatives de Président de la République, tout droit constituant réservé à l'Assemblée, on a vu reparaître en bulletins bleus le chiffre fatidique de 93.

Mais on a pu voir une fois de plus, il est vrai que c'était une expérience inutile, la bonne foi dont se pique la gauche radicale. Elle avait bien voulu faire acte de pouvoir constituant; quand elle le faisait de profil, selon l'heureuse expression de M. Saint-Marc Girardin, et croyait le faire à son profit; mais quand la question a été mise de face et qu'elle a senti que l'influence lui échappait, grâce à l'attitude ferme de la majorité, ralliée autour du rapport de l'honorable M. Vitet, elle n'a plus voulu de ce pouvoir constituant et a lancé son plus célèbre et plus fougueux orateur à la tribune.

Il faut bien le dire, les débuts nouveaux de M. Gambetta n'ont pas été à la hauteur de sa réputation : il n'a trouvé ni la force des arguments ni peut-être la chaleur de la conviction. Il s'est agité dans des sophismes, et après avoir reproché à l'Assemblée d'usurper un pouvoir que la proposition Rivet, soutenue par lui et ses amis, contenait explicitement, il lui a reproché de ne pas s'en servir assez vite!

Voilà donc en peu de jours, et grâce aux efforts et à l'abnégation des différentes fractions du grand parti de l'ordre, le parti conservateur libéral, deux périls écartés, deux périls tels qu'ils ont failli ébranler la solidité du gouvernement et amener la scission de la majorité et du chef du pouvoir exécutif, la dissolution des gardes nationales et la prolongation des pouvoirs de M. Thiers.

La motion Vitet adoptée, le nouveau et illustre Président de la troisième République française a envoyé, peu de jours après, un message au président de l'Assemblée, par lequel, en remerciant ce corps souverain du témoignage élevé de confiance qu'il venait de lui donner, il constatait l'heureuse entente de l'Assemblée et du Gouvernement unis dans la même pensée et le même dévouement.

Après de si rudes efforts et de si longs travaux, l'Assemblée, un peu lasse, a repris la discussion des lois d'impôts qui avance avec plus ou moins de lenteur ou de rapidité, suivant qu'il y a plus ou moins d'intérêts en présence. On en a déjà voté beaucoup; un grand nombre d'autres restent à examiner. Les charges léguées par la guerre et accrues par la Commune sont si lourdes! Il y en a tant et de natures si diverses que jamais on ne trouve les recettes assez fortes pour faire face aux dépenses.

On peut croire cependant que l'Assemblée ne les abordera pas toutes avant de se séparer. L'heure des vacances bien méritées a sonné pour elle. Ce sont des hommes qui la composent, et leurs forces sont à bout. Ils estiment ensuite, et non pas sans raison, qu'il y aura profit pour eux à se retremper au milieu des électeurs. Les séances vont donc être provisoirement suspendues, mais pas pour un long temps.

Les élections, — car il y aura toujours et sans cesse des élections dans ce malheureux pays promené de scrutin en scrutin, — les élections des conseils généraux terminées, l'Assemblée retournera à Versailles et reprendra le cours de ses délibérations.

J'ai dit Versailles, parce qu'on n'ignore pas que le rapport de M. de Cézanne, nommé par la commission chargée d'étudier la proposition de M. de Ravinel, a été déposé et qu'il conclut à l'installation du gouvernement et des ministères dans le chef-lieu royal du département de Seine-et-Oise.

Rien ne dure en France, mais on peut croire que le gouvernement passera l'hiver au moins à Versailles, si l'on parvient toutefois à chauffer le local destiné aux séances de l'Assemblée, et l'on conviendra que c'est encore là une question qui a son importance dans une ville surtout aussi froide que Versailles.

Mais on a, j'imagine, assez d'architectes pour la résoudre.

Le gouvernement profitera des vacances de l'Assemblée pour donner tous ses soins aux négociations entamées à l'effet d'amener la prompte évacuation des forts de la rive droite de Paris et des départements qui entourent Paris, par les troupes allemandes. Elles sont en bonne voie.

Des complications inattendues qui relèvent du domaine financier et touchent aux questions douanières, n'ont pas permis, comme quelque témoin en avait eu l'espérance, de délivrer ces départements, vers le 18 août, de cette occupation qui pèse si cruellement sur eux. Mais aujourd'hui on a tout lieu de croire qu'on est bien près de s'entendre, et que les forts de la rive droite, autour de Paris, les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne seront évacués en totalité avant la fin du mois.

Les radicaux, et à leur suite un certain nombre de conseillers municipaux, ont essayé d'organiser en France une agitation factice au sujet de l'anniversaire de cette désastreuse journée du 4 septembre qui a si bien complété la ruine de la France commencée par l'empire.

Ne faut-il pas que certains hommes, après avoir perdu le sens politique, aient entièrement perdu le sens moral pour songer à des lampions, à des banquets, à des danses, à des chants, dans un moment où un quart de la France est encore occupé par l'invasion allemande, et proclamer des réjouissances au retour d'une date qui a vu sombrer la fortune du pays.

Il est vrai que de ce parti là rien ne saurait plus nous étonner.

Il est vrai encore que le plaisir n'était peut-être pas son objectif unique. Ne faut-il pas toujours et sans cesse entretenir l'agitation?

Mais des lampions quand le sang de Wissembourg et de Reischoffen, de Beaumont et de Sedan fume encore, lorsque pas plus tard qu'hier deux provinces viennent d'être arrachées à la France, ce sont là de ces idées qui ne peuvent entrer que dans des cerveaux républicains!

A ce moment même, les jurys de notre malheureux pays semblent en proie à cette maladie mentale, maladie toute moderne, qui ne permet plus de distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste. A Clermont-Ferrand comme à Pau, à Rennes comme à Grenoble, les insurgés qui ont marché sous les couleurs de la Commune de Paris sont acquittés.

Partout ils restent libres de recommencer.

Cette jurisprudence nouvelle permet de croire aux esprits violents ou faibles que la révolte est un droit et que le cri couvre le crime.

Quant à ceux qui prêchent la guerre civile et la résistance aux lois, rien.

Ils ont toute liberté d'accomplir leur œuvre néfaste.

Le 3ᵉ conseil de guerre, présidé par le colonel Merlin, vient enfin de rendre son arrêt dans l'affaire qui a amené devant la juridiction militaire un certain nombre de membres de la Commune et du Comité central.

On sait que cet arrêt, fortement motivé, se résume en deux condamnations à mort contre Ferré et Lullier; sept condamnations à la déportation dans une enceinte fortifiée, Assi, Billioray, Champy, Régère, Paschal Grousset, Verdure et Ferrat; deux condamnations aux travaux forcés à perpétuité Urbain et Trinquet; deux condamnations à la déportation simple, Jourde et Rastoul; une condamnation à 6 mois de prison et 500 fr. d'amende, Courbet; une condamnation à 3 mois de prison, Clément, et deux acquittements, Descamps et Parent.

Bientôt commencera le procès de la seconde série des accusés, qui comprend entre autres Rossel et Rochefort.

Dans le monde de la politique extérieure on continue à s'occuper avec une anxiété de plus en plus vive des conséquences de l'entrevue de Gastein. La diplomatie est en émoi. Les journaux allemands, aussi bien ceux de Vienne que de Berlin, ceux de Dresde que de Munich, ne tarissent pas en commentaires sur les résultats d'une alliance conclue entre les cours de Prusse et d'Autriche. Les journaux anglais, que la chose touche d'assez près, mêlent leurs raisonnements à ces commentaires.

On ne peut plus douter aujourd'hui que l'entente ne soit faite. Ce résultat ressort du langage de toutes les feuilles officieuses et dévouées. L'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph sont d'accord.

Ce qui malheureusement encore parait vrai, c'est que cet accord s'est fait contre la France, et que l'Italie est entrée dans l'alliance austro-prussienne. Que l'Italie soit avec le plus fort, cela va de soi; mais il est triste de penser qu'une politique aveugle a tout sacrifié pour mettre cette ennemie à nos portes.

Les rêveurs qui ont inventé les droits des nationalités commencent-ils à comprendre? Le cercle dont ils ont forgé les anneaux se rétrécit autour de la France.

C'est donc une coalition nouvelle dont le pacte est en train de s'accomplir. Une fois encore, comme en 1814, c'est la France qu'elle menace. L'Italie y tient aujourd'hui la place qu'y tenait jadis la Russie. Quelle sera le prix de son bon vouloir, c'est ce que les événements se chargeront de nous apprendre. Mais on peut être sûr que les ministres de Victor Emmanuel ont stipulé leurs conditions.

Il va sans dire que cette entrevue de Gastein, qui a amené un rapprochement entre les deux empereurs, s'est faite au nom de la paix universelle, et que ces mêmes empereurs, également dépourvus d'ambition personnelle, comme chacun sait, surtout l'empereur Guillaume, ne veulent qu'une chose, la maintenir partout et toujours.

C'est sans doute ce qu'ils déclareront avec non moins de solennité dans leur première rencontre à Salzbourg, à laquelle cette fois, dit-on, M. le comte de Beust n'assistera pas. Mais on peut être sûr que la gravité de ces déclarations pacifiques ne fera pas diminuer d'un canon et d'une baïonnette l'effectif des forces militaires que les états d'Europe développent à l'envi, et même l'on peut croire encore que plus les deux monarques se répandront en protestations bénignes et placides, et moins on les croira sur parole.

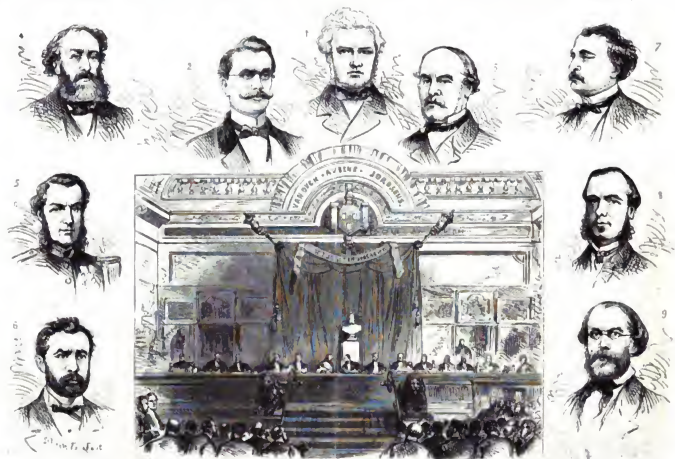
Nous ne serions même pas étonné que le premier résultat de ces conférences si fréquemment renouvelées, Gastein après Ischl, Salzbourg après Gastein, ne fût d'augmenter dans de vigoureuses proportions le nombre des régiments et des batteries mis en ligne par les divers budgets.

Il en est de la paix universelle comme de la fraternité, sitôt qu'on en parle, les fusils se chargent tout seuls.

AMÉDÉE ACHARD.

AVIS

Nous rappelons à nos correspondants que, depuis le 1ᵉʳ septembre, toutes les lettres qui nous sont adressées doivent être affranchies au nouveau tarif; soit 25 centimes au lieu de 20 centimes.



1. Kervyn de Lettenhove. — 2. Ch. d'Hane-Steenhuyse. — 3. J. Cogels Osy. — 4. P. Genard. — 5. A. Steessels. — 6. Ed. Grandgagnage. — 7. Legrand de Reulandt. — 8. Ch. Ruelens. — 9. L. Delgeur.

BELGIQUE. — Congrès scientifique d'Anvers. — Les organisateurs du congrès. — (Voir l'article page 166.)

LES PRUSSIENS EN FRANCE. — Essais de fusils nouveau modèle au tir de Montmorency. — (D'après le croquis de M. Kauffmann.)



1571. — CHASSES ET CHASSEURS — Composition de M. Edmond Morin.

OCCUPATION DE SAINT-DENIS

PAR LES PRUSSIENS

—

LA RETRAITE FORCÉE

La vengeance, dit un proverbe espagnol, est un plat qui demande à être mangé froid.

Je ne sais à quel degré de chaleur les Prussiens se proposent de nous servir ce mets des Dieux, mais ce que savent tous les Français des pays occupés encore par l'ennemi, c'est que nos vainqueurs mettent tous leurs soins à épicer la sauce à laquelle sera apprêtée cette pièce de résistance. Insolence, injures graves, sévices, tels sont les condiments dont ils se plaisent à saupoudrer et à relever l'assaisonnement.

Par notre faute, par notre très-grande faute, M. de Moltke et le prince de Bismark nous ont vaincus. C'était beaucoup pour l'orgueil de l'Allemagne. Ce n'était pas assez, paraît-il, pour la vanité prussienne, qui a senti le besoin de se montrer bête et brutale, alors même que la paix était faite. Partout où ils ont posé le pied, les soudards du roi Guillaume ont pris plaisir à nous faire sentir la lourdeur de leurs talons de bottes.

Saint-Denis, qu'ils ont bombardé sans pouvoir entamer les forts, et où ils sont entrés, non pas par la brèche, mais grâce à l'armistice du 28 janvier, Saint-Denis est une des villes occupées qui a eu le plus à souffrir des Prussiens. Ces vainqueurs, dont la famine a tressé les plus belles couronnes, auraient dû avoir la pudeur de leur peu de mérite en entrant dans une cité que leur livrait sa solidarité avec Paris et d'où les forts de la Briche, de la Double-Couronne et de l'Est les avaient toujours tenu à distance respectueuse. Pas du tout; plus leur victoire a été facile, plus leurs exigences se sont montrées inexorables.

Maîtres des forteresses qui avaient abaissé leurs ponts-levis, ils ont commencé par braquer leurs canons sur la ville et à planter leur drapeau de croque-mort sur toutes les maisons où logeait un caporal prussien. Ils ont envahi les demeures du riche et du pauvre, dévalisant ici et là, vivant en maîtres partout. Pour eux les meilleures chambres, à la cuisine le meilleur fourneau. Leur gloutonnerie d'abord, la satisfaction de leurs appétits avant tout. Le propriétaire, l'habitant se réfugie où il peut, dormant dans la cave ou au grenier, mangeant ce qu'on veut bien lui laisser.

Le Français pleure son humiliation et ses malheurs dans un coin, le Prussien promène sa morgue et son sabre bruyant sur les trottoirs et les parquets les mieux cirés. L'insolence germanique tient le haut du pavé et traite les habitants de Saint-Denis en peuple conquis.

Le soldat allemand qui n'a pas tous les courages, de bien s'en faut, s'arroge tous les droits. Il entre chez le barbier pour se faire raser, et quand sa barbe est faite, il refuse de payer. Le perruquier insiste, il est roué de coups; sa femme veut intervenir, les vainqueurs se jettent à quatre sur elle et la traînent par les cheveux dans le ruisseau! Une mère de famille, une jeune fille passe dans la rue, ils sont six qui l'insultent de leurs grossiers propos. Si elle répond à leurs injures en les appelant: goujats! cette demi-douzaine de vaillants guerriers soufflète cette femme seule, et cela en plein jour, devant les yeux de leurs officiers qui sourient à ces gentillesses tudesques.

C'est bien pis quand la nuit est venue. La ville entière appartient alors aux Prussiens et malheur à la femme qui ne rentrerait pas chez elle. La soirée d'ailleurs n'appartient qu'en partie aux habitants de Saint-Denis. A dix heures le clairon ennemi sonne la retraite: il ne faut plus un seul Français dans les rues. Toutes les portes doivent être closes, toutes les lumières éteintes dans les maisons. Un habitant attardé ou bien un voyageur qui descend du train est-il surpris dans la rue? Il est immédiatement saisi au collet, amené en prison. Il n'y a pas d'excuses qui tienne, pas de position sociale qui vous mette à l'abri de cette vexation. Le maire de la ville a été appréhendé au corps un soir qu'il revenait de Paris. Comme les autres, il a été forcé de coucher au violon. On ne se tire de la prison, le lendemain, qu'en payant 10, 15, 20 et même 30 francs. Cela dépend de la mise du délinquant et de l'humeur de l'officier faisant fonction de commissaire de police. Les cafés et les cabarets restent ouverts pour les Prussiens qui chantent à tue-tête et boivent à plein gosier tant qu'il leur plaît, jusqu'au jour si cela leur convient.

Et voilà sept mois et plus que cela dure, que cette occupation tyrannique est imposée aux habitants de Saint-Denis.

Ah! la vengeance sera cuite à point. Les Prussiens mettent assez d'épices pour réveiller l'appétit le plus indolent. On en mangera avec délices.

MAXIME VAUVERT.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANVERS

Les savants belges avaient convié leurs collègues de tous les pays à un congrès international.

Six cents ont répondu à cet appel et sont venus à Anvers étudier une centaine de questions géographiques, cosmographiques et iconographiques.

Nous citons quelques noms, au hasard de notre mémoire: MM. de Quatrefages, français; l'amiral Ommanney, anglais; le baron Czoernig, autrichien; Hunfalvy, hongrois; le général W. Heine, américain; et MM. Versteeg, Negri, Delitsch, de Khanikoff, Urienchea, d'Hanesteenhuyse, Cogels-Osy, le général Leclerq, le major Corbeteux, Langlois, Legrand, le sénateur d'Omalius d'Halloy, etc., etc., représentants de la Russie, de la Pologne, de la Turquie, de la Roumanie, de la Suède, de l'Espagne, de la Suisse, de l'Italie, etc.

Cette énumération suffit pour montrer l'importance du premier Congrès géographique d'Anvers.

Le 13 août, M. le sénateur Van den Bergh-Elsen échevin, recevait officiellement les voyageurs à l'Hôtel-de-Ville.

On en inaugurait les nouvelles salles, où se trouve reproduite la longue histoire de l'ancien Entrepôt de la Ligue Hanséatique, qui fut au quinzième siècle la première ville de commerce de l'Europe.

Le vin d'honneur a été offert en 1871, aux membres du Congrès, comme il l'avait été quatre cent vingt ans auparavant, en 1451, aux négociants français.

« Établie sur les bords de l'Escaut, comme une Venise du nord, sur une large lagune, enceinte de fortifications formidables, la grande cité se souvient encore, tant son allure est superbe, du temps où elle était une des reines de la mer! »

Une flottille de guerre était à l'ancre au milieu des steamers et des courriers sur lesquels flottaient les drapeaux hollandais, italiens, anglais et américains.

Les cloches carillonnaient joyeusement, pendant que la sainte kermesse célébrait l'Assomption et inondait les rues, pavoisées d'oriflammes multicolores, que s'ouvrait une exposition géographique et qu'on inaugurait la statue de Gérard Mercator, le maître, dont la projection guide encore à travers les mers la marche des navires de toutes les nations.

Les dix séances du Congrès furent présidées par M. Dhane Steenhuyse, et successivement par les sommités de chaque pays. Notre excellent confrère, M. Richard Cortambert, d'abord secrétaire général, devint bientôt vice-président.

Les travaux étaient divisés entre quatre grands comités qui opéraient séparément et qui, chaque jour, apportaient leurs appréciations à la séance générale du congrès qui les discutait.

Parmi les questions discutées, il faut noter le projet de percement du Darien, — projet développé par M. Heine avec un talent digne de son inventeur, M. A. de Gogorza, — et les curieuses et intéressantes démonstrations du frère Alexis sur de nouvelles cartes hypsométriques et géologiques, destinées à révolutionner l'enseignement de la géographie dans les écoles.

M. R. Cortambert s'est bien gardé de laisser passer cette occasion de proclamer l'importance indiscutable des études géographiques, et de réclamer des professeurs spéciaux dans les écoles normales, pépinière des instituteurs, dans les lycées et dans les Facultés.

Le Congrès tout entier a applaudi et a pris l'engagement de poursuivre partout cette utile réforme, de relier dans un système combiné d'intérêts, de sentiments et d'actes, les diverses fractions de l'humanité, disséminées sur le globe et séparées par les Océans, et de réaliser ainsi dans le monde économique l'unité du monde physique.

Comme premier jalon posé dans cette voie du progrès, il a été décidé que le méridien de Greenwich serait adopté pour les cartes marines, et celui de Paris pour les mappemondes et les cartes d'ensemble, et qu'on s'occuperait d'un système uniforme d'unités de poids et mesures.

Tous les soirs, des conférences étaient faites par un des éminents géographes: MM. de Quatrefages, Jules Garnier, Silbermann, Francis Garnier, R.-P. Carbonnell (belge), Commandeur Negri, Brown (anglais), etc.

Le mardi, l'empereur du Brésil vint siéger au bureau et s'inscrivit comme membre du Congrès. L'un des présidents d'honneur, M. le baron Kervyn de Lettenhove, a fait un discours de clôture fort remarquable.

Dans la dernière séance, le 22, eut lieu la distribution des médailles.

Des médailles ont été distribuées à M. Francis Garnier, pour son expédition au Cambodge; à MM. Kiepert et Delitsch, pour leurs grands travaux d'atlas; à M. E. Cortambert, pour ses cartes destinées à l'enseignement géographique, et à MM. Chambers, Kuyper, colonel de Toth et docteur Kiéper; à M. Levasseur, de l'Institut, pour son traité géographique; colonel de Sydow, et à MM. Stessels, Versteeg et Von Toth.

Enfin le congrès a décerné au docteur Livingstone une médaille exceptionnelle, comme témoignage d'admiration et de reconnaissance pour son intrépidité et son dévouement à la science.

Comme on le voit, la France a compté trois lauréats: MM. Garnier, Cortambert et Levasseur, sans compter M. Erhard qui a obtenu une mention honorable pour sa transformation de la gravure sur pierre en gravure sur cuivre.

« Succès oblige; » nos braves compatriotes ne l'oublieront pas.

Nous publions, — avec un dessin reproduisant la salle des séances, — les portraits de quelques-uns des membres du congrès, en regrettant de n'avoir pu nous procurer les autres en temps utile.

Ce sont MM. Charles d'Hane Steenhuyse, échevin, Kervyn de Lettenhove, ministre de l'Intérieur de Belgique, L. Delgeur, P. Génard, Legrand de Reulandt, Charles Ruelens, J. Cogels Osy, A. Stessels, Ed. Grandgaignage, ceux-là même qui avaient organisé cette fête pacifique dont nos géographes ont emporté le meilleur souvenir.

F. FLOBERT.

LES PRUSSIENS

ESSAYANT LEURS NOUVEAUX FUSILS A MONTMORENCY

Si la France se recueille, la Prusse ne s'endort pas.

M. de Moltke sait bien que la revanche est dans l'air et il s'y prépare de manière, comme il l'a dit au banquet offert par la municipalité de Berlin, à présenter *un mur d'airain* à nos armées le jour où l'heure de la revendication aura sonné pour elles.

La campagne de France a démontré au major-général du roi Guillaume l'insuffisance du fusil à aiguille, le fameux *zündnadelgewehr* qui fit merveille à Sadowa. On le condamne et on le répudie comme incommode, lourd et d'une trop faible portée. Les Allemands ont assez l'indépendance du cœur pour étonner M. Dreyse lui-même de leur ingratitude. Ils mettent l'invention du bonhomme à la réforme, comme ils le feraient d'un vieux cheval fourbu. L'œuvre de fer et de sang, prédite par M. de Bis-

mark, n'est d'ailleurs pas encore achevée. Plus on avance dans ce travail du pangermanisme, plus les difficultés se présentent ardues. Il faut donc des moyens irrésistibles, et le fusil Dreyse n'a pas brillé contre le chassepot. Si le canon Krupp n'était venu à son aide, on ne sait trop ce qui serait advenu de lui et de ceux qui le portaient.

Le fusil à aiguille est donc mis à la retraite. Il est détrôné par une arme nouvelle qui se charge par la crosse et lance sa balle de plein jet dans le noir de la cible à une distance de 1,500 mètres. Autant qu'on en peut juger de loin, ses effets sont terribles. Les Prussiens qui tiennent Montmorency charment les loisirs de l'occupation en se livrant aux essais de cet engin de récent modèle qui, entre les mains de leurs plus habiles tireurs est expérimenté à toutes les distances jusqu'à 1,200 mètres. Officiers supérieurs, colonels, majors assistent à ces expériences et notent avec soin les résultats obtenus. Ils en paraissent enchantés et espèrent faire servir le nouveau fusil à leur plus grande et plus prochaine gloire.

Notre ministre de la guerre ferait sagement en se faisant édifier sur les essais qui se font journellement à Montmorency. Qu'on se recueille, c'est bien, mais M. de Cissey ne doit pas se laisser aller aux assoupissements léthargiques du major Lebœuf.

M. V.

COURRIER DU PALAIS

C'est la fin du procès, ou plutôt du premier procès de Versailles que nous avons à vous raconter aujourd'hui en peu de mots. Le cours des plaidoiries a été souvent interrompu par la production de nouveaux témoins : jusqu'au dernier moment, Ferré a eu l'espoir de convaincre ses juges de sa non participation à la hideuse scène de la mairie du 11e arrondissement, racontée par le témoin Lasnier. En effet, les derniers témoignages ont pu jeter, sinon quelque doute, du moins quelque obscurité sur cette affaire : des gens qui se trouvaient là n'ont pas vu; ce sont là de ces témoignages négatifs qui ne peuvent prévaloir contre une déposition catégorique et précise comme celle de M. Lasnier. Du reste, le système de Ferré était celui-ci : « M. Lasnier est de bonne foi; mais il se trompe; ce n'est pas à la mairie du 11e arrondissement que cela s'est passé. » D'après cela, nous nous attendions à une défense présentée par Ferré au dernier moment; mais quand, avant la clôture des débats, M. le Président lui a adressé la question d'usage : « N'avez-vous rien à ajouter? » Ferré a répondu d'un ton quelque peu ironique : « Absolument rien, M. le Président. »

Nous avons entendu Me Lachaud, qui s'est attaché à cacher, à dissimuler son client, et pour y arriver, il ne lui a pas fallu moins qu'une terrible hécatombe de tous les scélérats à qui les douceurs non pareilles du régime impérial n'ont pu faire oublier ni le 2 décembre, ni les hontes de Sedan; ce sont ces esprits pervers qui ont tout fait, tout imaginé; la colonne Vendôme est tombée sous leurs coups; enfin, seuls, ils ont fait la Commune et c'est eux seuls qu'il faut condamner. Courbet, du reste, ne s'est laissé nommer membre de la Commune que pour protéger plus efficacement, pour sauver nos richesses artistiques, et il y est parvenu. Tout cela développé chaleureusement, comme Me Lachaud le sait faire, a parfaitement réussi à l'avocat et au client.

Puis Me Gâtineau a plaidé pour Clément, et Me Georges Lechevalier pour Ulysse Parent; puis la parole a été donnée au ministère public pour répliquer; puis les 17 avocats ont répliqué à leur tour, les uns peu, les autres beaucoup, et enfin nous en sommes arrivés à ces mots tant attendus : « Les débats sont clos. »

L'audience avait été renvoyée au lendemain, à six heures du matin. La loi veut que les juges délibèrent et prononcent sans désemparer. Or, comme il y avait 501 questions à résoudre, il fallait commencer de bonne heure pour pouvoir être sûr de finir dans la journée.

Être à Versailles à six heures du matin? quel problème! Quatre avocats et trois reporters étaient là à leur place quand le conseil entrait en séance! Voilà qui est méritoire; mais plusieurs dames de l'auditoire les avaient déjà devancés. Vers dix heures, nous commencions à arriver; chaque train amenait son contingent, et le conseil délibérait toujours. A onze heures, nous commencions sérieusement à l'attendre. Vers midi, nous apprenons que l'on a porté à déjeuner aux juges et, chose plus alarmante encore, qu'ils ont fait venir de la bougie!... Enfin ce n'est qu'à six heures et demie du soir, après douze heures, que le conseil est rentré en séance. La lecture du verdict a eu lieu au milieu d'un profond silence et, comme elle n'a pas duré moins de deux heures, la nuit nous a surpris. On a apporté des lampes sur le bureau du conseil, deux ou trois flambeaux au banc des avocats, tandis que nous faisions tenir nos bougies nues par le procédé, sinon le plus élégant, du moins le plus primitif, en versant un peu de la cire en fusion sur la table et en y faisant figer le pied de la bougie. Mais l'estrade du conseil et nos gradins à droite et à gauche étaient ainsi seuls éclairés tant bien que mal; tout le reste de l'immense salle était plongé dans l'obscurité. Nous avions aperçu dans l'auditoire les femmes, les filles de plusieurs accusés, et nous redoutions une de ces scènes déchirantes si fréquentes au dénouement des procès criminels!

Le jugement, vous le connaissez : les accusés Descamps et Ulysse Parent ont été acquittés et mis en liberté, Clément a été condamné à trois mois de prison pour s'être immiscé dans des fonctions publiques, Courbet à six mois de prison et 500 fr. d'amende pour complicité dans la destruction de la colonne Vendôme. Ferré et Lullier ont été condamnés à la peine de mort; Assi, Billioray, Champy, Régère, Paschal Grousset, Verdure et Ferrat, à la déportation dans une enceinte fortifiée; Jourde et Rastoul, à la déportation simple; et enfin Urbain et Trinquet, aux travaux forcés à perpétuité.

Ferré, Urbain, Billioray, Régère, Jourde et Verdure se sont pourvus en révision; Lullier a énergiquement refusé de signer son pourvoi.

Mais le temps a marché et un autre procès, qui paraissait avoir une gravité extrême, a été instruit et jugé en deux jours par le quatrième conseil de guerre; il s'agit du procès des *pétroleuses*, — on ne l'a jamais désigné autrement depuis deux mois. Quelques journaux et les défenseurs surtout ont exprimé leur étonnement, quand le rapport et les interrogatoires leur ont été connus, de ne pas trouver, dans tout le dossier, grand'chose pour justifier ce titre. Il est vrai qu'il s'agit des terribles incendies du palais de la Légion d'honneur et de la rue de Lille; le pétrole y a joué un grand rôle, puisque les débats nous apprennent qu'on a apporté au moins soixante tonneaux de ce liquide dans la cour du palais de la Légion d'honneur; c'était là le magasin général dans lequel les incendiaires venaient puiser le pétrole pour en arroser les barricades, les caves, les escaliers des maisons, les meubles des appartements. Cependant l'accusation qui a fait la preuve de la présence de ces femmes, cantinières, vivandières, ambulancières, au milieu des hommes du 135e bataillon et du bataillon des *Enfants perdus*, ne signalait de leur part aucun acte direct d'incendie ou de préparatifs d'incendie, ou d'excitation à l'incendie.

Il n'est pas douteux, que les cinq accusées, Élisabeth Rétiffe, âgée de [illegible] ans; Léontine Suetens, âgée de 24 ans; Joséphine Marchais, âgée de 32 ans; Eulalie Papavoine, âgée de 24 ans, et Lucie, femme Bocquin, âgée de 28 ans, ne soient des femmes de la pire espèce. Elles faisaient la cuisine des fédérés, leur portaient à manger et à boire sur les barricades, elles ramassaient les blessés et faisaient le premier pansement, elles portaient toujours l'écharpe rouge, le brassard et le chassepot en bandoulière, enfin elles vivaient au milieu de ces hommes et de la vie de ces hommes. Il est certain qu'elles ont connu les projets d'incendie; mais, disent elles, elles ne pouvaient pas y croire. Enfin, si aucun témoignage précis ne vient dire : Elles ont fait telle ou telle chose, vingt témoignages disent : Elles étaient là, toujours!

Ce court résumé vous indique déjà quels ont été les moyens respectifs de l'accusation et de la défense. Elles étaient accusées d'attentats contre le gouvernement et ayant pour but le pillage et la dévastation, de vols commis en troupe dans des maisons habitées, de complicité d'incendie de monuments publics et de propriétés privées, et enfin de complicité d'assassinats sur la personne d'un malheureux concierge de la rue de Lille, nommé Thomé, qui a été emmené sous un prétexte par des *enfants perdus* et fusillé à la barricade de la rue du Bac. La malheureuse veuve a comparu comme témoin et sa déposition a vivement impressionné l'auditoire. Ses larmes étouffaient sa voix pendant qu'elle racontait les angoisses qu'elle a subies pendant deux jours, ignorant encore que son mari eût été tué. « Ils l'ont emmené à la barricade et là ils lui ont dit : Traverse! Il a obéi, il a franchi la barricade de quelques pas et, comme alors il se trouvait à portée, ils ont tous fait feu sur lui! »

Le témoin s'est trouvé mal en terminant ce terrible récit.

Et puis, comme il faut un peu de tout dans une chronique, et que nous sommes un peu trop tournés au sombre depuis deux mois, laissez-moi vous répéter un fragment d'une longue déposition faite par un autre concierge de la rue de Lille :

« Ils sont venus deux, qui ont enduit l'escalier de pétrole; ils allaient allumer, et ils me disaient : Sauvez-vous, il n'est que temps! Alors je les ai suppliés, je leur ai dit : « Messieurs, où voulez-« vous que j'aille en sortant d'ici? Il y a quarante « ans que je demeure dans la maison. Pour le pro-« priétaire, ça n'est rien; si sa maison brûle, il a de « l'argent, il la rebâtira... mais moi!... » etc.

Deux avocats, chargés d'office, n'ayant pu venir présenter la défense des filles Suetens et Marchais, M. le président a désigné pour les remplacer M. le sous-lieutenant Guinez et M. le maréchal des logis Bordelais, qui sont venus prendre place au banc de la défense. M. le sous-lieutenant Guinez a obtenu un véritable succès dans sa courte improvisation, qu'il a terminée par ce souvenir :

« C'était quelques jours après l'entrée des troupes dans Paris. Je me trouvais à Versailles commandant un convoi de prisonnières. Plusieurs de ces femmes s'étaient couvert le visage; mais la foule irritée les conspuait, leur adressait les reproches les plus violents. Alors une femme se sépara de la foule, s'approcha de moi. C'était une femme du monde, un peu âgée. Elle me croyait sans doute le pouvoir d'arrêter ces clameurs et ces insultes, et elle ne me dit à voix basse que ces mots : « Ah! monsieur, ce « sont des femmes! » Son cœur parlait!

« Messieurs, pour disposer vos cœurs à la pitié, je vous répéterai les mêmes paroles : « Ce sont des femmes! » Pitié pour ces femmes! et, j'en suis sûr, vous aurez égard à la prière d'un soldat! »

Les trois premières accusées ont été condamnées à la peine de mort; la quatrième à la déportation dans une enceinte fortifiée, et la dernière à dix ans de réclusion.

Aujourd'hui mercredi, à la cour d'assises de Paris, commence, à l'heure où j'écris, une affaire destinée à un grand retentissement. Je vous en parlerai donc la semaine prochaine.

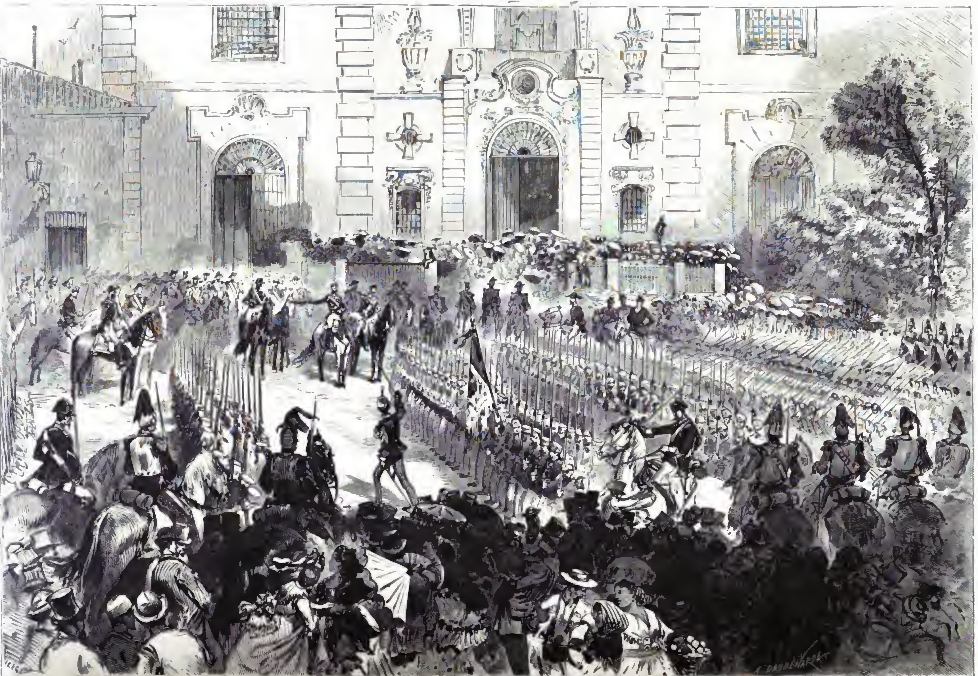
PETIT JEAN.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

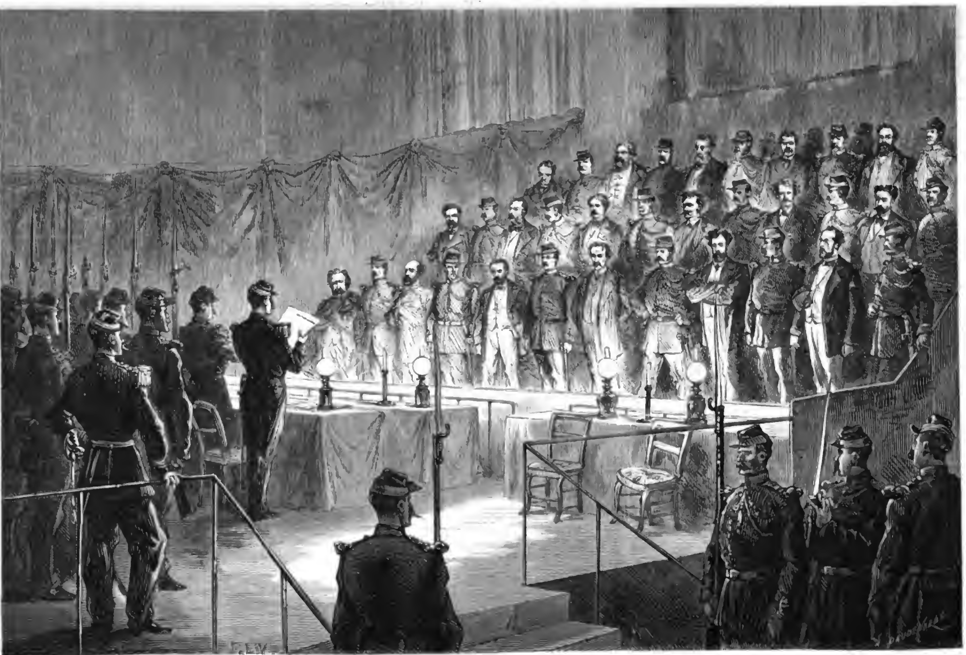
EN 1871

Le 3 septembre, a sonné l'ouverture de la chasse. En se voyant, ce jour-là, autorisé, moyennant vingt-cinq ou trente francs, bien entendu, à s'armer de son fusil et à courir les champs, il n'est pas un seul Français à qui l'envie ne soit venue de débarrasser le pays du gibier le plus malfaisant que puisse nourrir notre terre de France. Pas un chasseur qui n'ait senti son Lefaucheux lui trembler dans la main et ses bottes piétiner d'impatience pour courir sus (servons-nous du mot noble) au sanglier de Germanie.

L'intrépide Nemrod de la rue Saint-Denis jetait à l'horizon des regards pleins de défi et de colère; on lui a, cette année, confisqué sa plaine, le champ de ses exploits cynégétiques. Les Prussiens sont là, qui



MADRID. — La première revue passée à Madrid par le roi Amédée, en l'honneur du prince Humbert. — (D'après le croquis de M. Urrabieta.)



Ordre dans lequel sont placés les accusés { Clément, Courbet, Parent, Ferrat, Verdure, / Trinquet, Regère, Champy, Lullier, Descamps, Grousset. / Ferré, Assy, Urbain, Billioray, Jourde, Rastoul.

VERSAILLES. — Le 3e conseil de guerre. — Lecture du verdict de condamnation faite aux accusés le samedi 2 septembre à neuf heures du soir.

montent la garde, et il est permis aux alouettes de se mirer seulement sur leurs casques à pointe.

Ce n'est pas que les généraux allemands se soient montrés inexorables sur la question de la chasse. Ils n'ont pas opposé de difficultés absolues à l'autorisation de cet exercice dans les contrées occupées par eux. Ils n'y mettaient que deux conditions, mais quelles conditions! La première, c'est que les préfets se porteraient garants, sous leur responsabilité personnelle, des chasseurs auxquels les ports-d'armes seraient délivrés; la seconde, c'est qu'en cas d'accident, chaque coup de fusil tiré contre un soldat allemand serait puni d'une amende variant entre mille et dix mille francs.

Notre ministre de l'Intérieur a trouvé les conditions trop difficiles à faire exécuter, et il a sagement interdit la chasse dans les départements du Nord et de l'Est.

Dans ces pays, tout le gibier sera pour nos vainqueurs. Voilà pourquoi il est si fort en colère, le boutiquier-chasseur, qui ne peut approcher de Pantin sans que les sentinelles tudesques lui crient : Passez au large! Il se rabat sur la presqu'île de Gennevilliers et si, par hasard, il fait lever une compagnie de perdreaux, il s'acharne après elle, il court, il s'essouffle, il se met en nage. Il la tient au bout de son fusil. Il l'a forcée deux fois et les perdrix en sont à leur troisième remise. Son carnier lui frétille dans le dos. Encore quelques enjambées et il en abat au moins une paire. Une dernière fois son chien les fait lever, il épaule son fusil, il va viser, il vise : ... *Werda!* lui crie une voix. C'est une sentinelle prussienne. Les perdreaux ont passé à l'ennemi; désormais ils sont inviolables. L'arme tombe des mains du chasseur Parisien, qui tourne le dos, grommelant ses déceptions avec sa mauvaise humeur.

L'irritation est encore plus grande chez ce jeune soldat, un chasseur à pied, ma foi! qui, toujours prêt à faire feu, demande qu'on jette bas cette barrière que la diplomatie a élevée entre lui et les ennemis de la France. Lui aussi serait heureux de voir la chasse ouverte pour cet automne, non pas la chasse aux mauviettes et aux pinsons, mais la grande chasse, la chasse à l'homme d'au delà du Rhin. Rien que d'y penser, son chassepot se charge tout seul, et tout seul le sabre-baïonnette vient se planter au bout du fusil. Un coup de l'avant et la barrière est à bas. Heureusement que le vieux brigadier Medor est là, un chasseurs à cheval, celui-là : il calme d'un signe cette colère et cette impétuosité juvéniles. « Le moment n'est pas encore venu, semble dire le vieux grognard au conscrit. Patience! Ils ne perdront rien pour attendre. Il y a encore trop de pièges à loup sur les terres où tu veux chasser : ne vois-tu pas sur le poteau que c'est une *chasse réservée!* »

Le jeune soldat se calme, comme s'est calmé le chasseur de la rue Saint-Denis, qui se console de ses mésaventures cynégétiques en contant fleurette à la première jolie fille qu'il rencontre.

Pour cette autre chasse, il n'y a pas d'arrêté préfectoral; le gibier est de toutes les saisons et l'occupation prussienne n'y peut rien.

M. Y.

ESPAGNE

(Correspondance particulière du *Monde Illustré*)

Monsieur le Directeur,

Je viens vous rendre compte, en peu de mots, car la chaleur qui nous épuise, ne nous laisse pas même la force de tenir une plume, de l'affaire capitale de la quinzaine : la revue passée par le roi Amédée, en l'honneur de son frère le prince Humbert.

A partir de quatre heures et demie, les troupes régulières et les corps des volontaires de la Liberté étaient rangés en bataille, depuis la promenade du *Prado*, jusqu'à *las Delicias*.

A la tête de la colonne se trouvait la compagnie des volontaires, au commandement de M. Gabb, général de la milice citoyenne; venait ensuite la première brigade d'infanterie, les bataillons de la milice, la seconde et la troisième brigade d'infanterie, et la division de cavalerie, composée de trois régiments de ce corps et d'une brigade d'artillerie.

La journée était belle, et malgré une chaleur étouffante, la foule se pressait dans l'avenue, et les dames de la meilleure société étalaient de fraîches toilettes dans leurs équipages.

Le roi quitta le palais à cinq heures précises, accompagné par son frère le prince Humbert, et suivi du ministre de la guerre et des généraux Pieltain, Haminol, Orive, Milans del Bosch, Jovellar, Hossell, Urbina, le brigadier Burgos et d'autres.

Le cortège se composait de l'état-major, d'un peloton des *gardes du roi*, qui portait pour la première fois son magnifique uniforme, d'un escadron de hussards et d'un autre de lanciers.

Le roi portait l'uniforme de *capitan general*, avec la Toison-d'Or et la croix de Saint-Maure; le prince Humbert en lieutenant général italien, avec la croix de Charles III.

Les troupes qui assistaient à la revue se décomposent ainsi : vingt bataillons de l'armée, dont un d'artillerie; cinq du génie; deux de garde civique; quinze de volontaires; trois régiments d'artillerie et quatre de cavalerie.

Sa Majesté le roi Amédée, après avoir parcouru la ligne formée par les troupes, se plaça devant l'église Saint-Joseph pour le défilé des troupes, qui commença à six heures un quart et qui ne se termina qu'à huit heures du soir.

L'aspect des troupes était satisfaisant, et nous avons pu admirer une fois de plus l'air martial et dégagé qui caractérise la marche du soldat espagnol.

On a beaucoup parlé de cette revue dans les cercles politiques, lui prêtant une portée dont elle ne saurait être susceptible. Comme nous l'avons dit en commençant, cette fête militaire n'a eu d'autre but que d'honorer la présence à Madrid du frère du roi. Je sais ce que j'avance.

Je vous tiendrai au courant de toutes les affaires politiques ou privées qui pourront intéresser vos lecteurs. Pour le moment, rien de nouveau à l'horizon.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur, etc.

S. Z.

ROMAINVILLE ET PAUL DE KOCK

Qu'on est heureux,
Qu'on est joyeux,
Tranquille
A Romainville!
Ces bois charmants
Offrent mille agréments.

Ce flonflon, dont les rimes trop faciles n'ont jamais dû ruiner l'imagination de l'auteur, se chantait vers l'an 1800 et faisait les délices de Paul de Kock tout enfant, qui, chose bien naturelle à cet âge, préférait la vue des lilas et des gazons ombragés aux grimoires grecs et latins dont on voulait bourrer son intelligence.

Il est vrai que Romainville possédait alors un bois fameux où les Parisiens allaient avec bonheur cueillir la noisette et batifoler sur l'herbe, sur les mêmes pelouses des Prés-Saint-Gervais où le roi vert-galant contait jadis fleurette à la belle Gabrielle d'Estrées.

M. Thiers a commencé par nous gâter Romainville en y faisant construire, en 1840, un de ses forts détachés. Le conseil municipal de la localité a totalement défiguré cette oasis qui domine Belleville, en vendant aux défricheurs la plus grande partie de ces frais ombrages dont il ne reste pas grand'chose. L'œuvre dévastatrice, commencée en 1855, se poursuit avec acharnement, et ce n'est qu'à grand'peine que, moyennant une vingtaine de mille francs, Paul de Kock avait pu sauver de la hache et de la pioche cent cinquante mètres carrés plantés d'ormes et de chênes. Hélas! il avait compté sans le siége de Paris, qui a nécessité l'abatis de ce bosquet si souvent décrit. Chênes et lilas y ont passé.

Dès ses plus jeunes ans, le fils du banquier hollandais M. Kock, aima Romainville et ses bois. C'est là qu'il allait faire l'école buissonnière et apprendre le métier de romancier dans les œuvres de Ducray-Duménil.

Le jour où la réputation commença à poindre pour l'auteur de *l'Enfant de ma femme*, de *Georgette*, de *Gustave*, de *Frère Jacques*, et du *Voisin Raymond*, le libraire Barba, qui connaissait son faible topographique, vint lui offrir, en échange du monopole de ses productions littéraires, la location d'une maisonnette à Romainville.

Plus tard, quand la fortune fut venue, vers 1835, Paul de Kock fit construire son *buen retiro* sur le terrain qu'il avait arraché au défrichement, dans l'avenue du château, monument historique que Romainville tient du dix-septième siècle. Paul de Kock avait alors trente-cinq ans et une demi-douzaine d'enfants. Toute la famille s'installa sous les frais lilas et dans le petit jardin dont le romancier a planté tous les rosiers. Dans cette villa que Paul de Kock ne quittait que lorsque la bise avait dépouillé de leurs feuilles les arbres qu'il émondait lui-même, et qu'après avoir récolté les raisins de sa vigne, les amis trouvaient toujours une hospitalité artistique et confortable. On y jouait la comédie et on y buvait les vins des meilleurs crus. Il y avait même des lits pour les plus paresseux.

L'hiver, Paul de Kock rentrait à Paris dans son appartement du boulevard Saint-Martin où il restait des quatre et cinq heures à sa fenêtre regardant passer les ridicules, les vices, les sentiments, les passions, les cocasseries, les grivoiseries qu'il stéréotypait dans ses romans.

Au lieu de travailler comme à Romainville, allongé sur le gazon, il s'enfermait dans son cabinet de travail où il est mort ces derniers jours. Mais à l'ombre des ormeaux ou dans son cabinet du boulevard, il ne fallait pas plus de temps à son extrême facilité pour mettre à jour une œuvre. Vingt-quatre heures pour une pièce de théâtre, pour un livre quinze jours, c'était sa règle.

Le style de ses romans qui ont désopilé la rate de la France entière, de l'Europe et de l'Amérique, se ressent de cette prodigieuse facilité qui ne lui permettait ni de relire ses manuscrits, ni de corriger ses épreuves.

Paul de Kock écrivait comme il sentait, ce que lui dictait sa féconde imagination. Paresseux avec délices, le métier de romancier était pour lui un gai passe-temps qui ne comportait pas les exigences du travail calligraphique. Quand il écrivait, le roman était fait de toutes pièces dans sa tête et sa plume ne courait pas assez vite sur le papier au gré de sa fantaisie qui dictait.

Cette fantaisie lui a dicté des scènes exquises de sentiment dans *Sœur Anne*, des tableaux d'amour naïf et candide dans la *Laitière de Montfermeil*, des drames pleins d'émotion dans le *C... Enfant de Paris*, tenant de la race des Rabelais, des La Fontaine, des Molière, il ne reculait ni devant la phrase leste, ni devant le mot grivois. *Honni soit qui mal y pense*, disait-il aux Tartufes qui s'effarouchaient des vivacités peu pudiques de sa plume « Lisez mes livres, je suis beaucoup plus moral qu'on ne pense. »

Le fond de son œuvre, qui se compose de plus de cent volumes, emporte la forme qui cependant est bien précieuse dans un pays qu'envahit de plus en plus le *spleen* britannique. Comment en vouloir d'ailleurs de ses audaces grivoises à Paul de Kock lorsqu'on ne peut pas lire un de ses chapitres sans rire malgré soi. Dès les premières lignes on est désarmé, on est entraîné par cette verve qui a le diable au corps et qui a fait la réputation universelle de l'auteur de *Monsieur Dupont*.

Paul de Kock a créé des types qui ne mourront pas. Ses personnages vivent, marchent, parlent et rient, photographiés dans notre société par un esprit d'observation d'une puissance énorme qui a saisi sur le vif leurs mœurs, leurs allures, leur originalité, leur malice comme leur bonhomie et leur bêtise. Il n'est point de si petit caractère qu'il ne rende agréable par le coloris et le relief qu'il lui donne.

Dans ces derniers temps, Paul de Kock était un peu oublié par notre génération, dont le sérieux est l'étiquette, et pour qui le rire semble passé de mode. Le genre militaire a tué la vieille et franche gaieté gauloise, et on serait bien fâché de se dérider en voyant la monture à Lucas dégringoler avec son double faix dans la Mare-aux-Canards. Nous trouvons plus drôle, et surtout plus moral, les cascades

de la *Grande Duchesse*. On sait où cette préférence nous a menés.

Paul de Kock romancier était, comme Horace Vernet en peinture, un talent et un caractère éminemment français. L'un et l'autre resteront, car leur mérite a justifié leurs succès.

LÉO DE BERNARD.

IMPRESSIONS DE BLOCUS

METZ (AOUT — OCTOBRE 1870)

(Suite)

7 OCTOBRE

Un beau soleil vient dissiper les nuages et tout paraît rentrer dans l'ordre, sauf l'orchestration habituelle avec Queuleu et Saint-Quentin pour exécutants. Mais la fusillade de la vieille infanterie ne fait pas sa partie. Nous avons un peu de large, quelques centaines de mètres! Bestiaux enlevés, dit-on, nombreux prisonniers aussi; mais là le bénéfice me paraît être moins clair. Dans notre position assez famélique, 5 à 600 bouches de plus sont à considérer, d'autant plus que nos ennemis ont la délicatesse de nous rendre des victimes de Reichshoffen, Sedan, Toul, de partout, car, hélas! nous n'avons que l'embarras du choix. C'est un calcul fort simple, fort élémentaire, pour hâter ce qu'ils espèrent : la chute de la fière cité. Hélas! aussi, la Providence y veillant, les pompes funèbres continuent à y faire leurs petites affaires, et le nombre des affamés tend à s'équilibrer.

11 OCTOBRE

Un rayon de soleil, de bonnes, trop bonnes nouvelles, hélas! mettent la ville en émoi. Sous le coup de ces décevantes illusions, que de coupables esprits répandent sans cesse, l'animation est portée à son comble. Une foule bigarrée stationne sur la place d'Armes et s'offre la petite représentation que la France aime tant à se payer tous les vingt ans. Un monsieur arrache un malheureux aigle d'une vieille hampe, le jette au bon peuple. On a ri, causé, hurlé, braillé sur tous les tons, tous les modes, et puis chacun, comme dans la chanson, rentre chez soi avec un contentement approximatif de sa journée.

12 OCTOBRE

La ville est de nouveau en émoi. Ses intrépides citoyens veulent veiller à leurs barrières, ils veulent être consultés sur des questions de vie ou de mort pour leur ville; ils veulent des chefs actifs, énergiques, de leur choix, enfin. Ils sont vraiment trop exigeants, ces braves gardes nationaux qui n'ont qu'un goût médiocre pour le bismarkisme. Une patriotique adresse est envoyé au gouverneur, qui y répond de son mieux, mais un peu vaguement. La note juste de l'heure est dans le mot : « Il est bien tard pour récriminer. »

14 OCTOBRE

Une nouvelle idée, qui a peut-être un fond de vérité, vient se greffer sur les autres : On veut Bourbaki, on acclame son nom, on le cherche; le trouvera-t-on? En attendant, voici la pluie.

15 OCTOBRE

On dévore les affiches contenant la correspondance échangée entre l'édilité et le commandement; la ville est de nouveau pleine d'officiers, de soldats aux provisions; que nous restera-t-il? Le canon tonne cependant, dit-on, vers Pont-à-Mousson, Boby ou Gorze; tous les cœurs battent d'espérance, mais, hélas! les rues sont toujours encombrées : le transport des dépêches ne cesse de brûler le pavé à tous risques. Ne portant, n'apportant, n'emportant rien, il a raison de se hâter.

Maintenant on fait argent de ses petites réserves personnelles : coiffeurs, gantiers, pharmaciens, fourreurs même, n'importe qui, mettent en vente les bouteilles qui dormaient derrière les fagots; et les pauvrettes, au lieu de s'ouvrir pour le mariage, le baptême ou le retour de l'ami, s'en vont rejoindre tout ce qui, sous Metz, a pu ou peut se manger, se boire, se consommer, s'employer d'une façon quelconque à l'armée.—Toujours à l'armée, cet effrayant et gigantesque avale-tout qui nous réduira aux dernières extrémités.

Par une boue atroce, par une pluie fine et pénétrante nous conduisons à sa dernière demeure cet héroïque soldat, ce bon camarade, ce cœur d'or dans un corps de fer : Gibon, ou mieux : courage et bonté, son vrai nom; vingt jours à peine il avait porté son épaulette étoilée, si rudement gagnée.

18-19 OCTOBRE

L'horizon s'obscurcit : mauvaises nouvelles et temps brumeux. Tout est noir, y compris le pain, qui, taxé à 500 grammes pendant deux jours, est réduit déjà à 300 grammes. Puis cette fermeture des portes à quatre heures, qui nous prive d'une si grande somme d'air : c'est le résultat le plus clair de cette opération, car elle n'empêche point officiers et soldats d'être plus nombreux que jamais en ville.

20 OCTOBRE

Canards de passage. Voici le plus joli :

S. M. l'Impératrice arrive à Metz, part à la tête de l'armée pour Dijon, où elle rétablit le gouvernement impérial. Le duché de Lorraine est reconstitué en faveur de l'Achille déjà nommé, et la vieille république Messine devient la capitale du nouvel État.

Plus de gaz, peu de pétrole ou d'huile, rues sombres, magasins en partie fermés. Dans chaque maison, tous les modes d'éclairage concentrés sur un seul point, afin d'obtenir un peu de lumière.

Plus de somptueux étalages! Plus de ces confiseries renommées! Les pharmaciens eux-mêmes ne font plus miroiter leurs bocaux multicolores. Enfin cette foule qui sort joyeuse des ateliers et flâne gaiement en attendant l'heure du souper, ce petit monde honnête et laborieux, semble avoir disparu. La ville est une vaste nécropole où errent quelques ombres.

24 OCTOBRE

La crise paraît se compliquer d'un élément nouveau : les blanchisseuses. Mesdames du battoir se mettent en grève forcée : plus de charbon, sous sa double forme végétale ou minérale; peu de bois; peu ou point de savon. Il est vrai que l'amidon, sur une grande échelle, s'est substitué aux denrées coloniales dans les magasins de la spécialité.

25 OCTOBRE

Sur bien des vitrines se lisent ces simples mots : On demande des tricoteuses.

La République est étrangère à l'événement.

Ce soir, aurore boréale.

26 OCTOBRE

Les bruits les plus contradictoires circulent en ville.

Décidément les actions de Sa Majesté enjuponnée et de ses adhérents sont en baisse; font prime au contraire celles d'un jeune prince à qui certes, la fortune doit cette revanche. Privé bien enfant encore d'un père qui aurait peut-être tout sauvé, il n'en a pas moins été admirablement préparé par la plus dévouée des mères, comme la plus distinguée des femmes.

D'autres vont chercher leur candidat au Brésil, au milieu des trophées de cette guerre du Paraguay. Dans tout cela, de notre sort pas un traître mot!

En attendant, la Caisse d'épargnes, après avoir pompeusement annoncé qu'elle paye à bureaux ouverts, ne fait qu'entre-bâiller sa porte; et les infortunés qui se morfondent, sous une pluie fine et pénétrante, reçoivent moitié de ce qu'ils réclament!

D'autre part, certaines administrations soldent leurs ouvriers, mais ajournent leurs fournisseurs :

Mauvais signes!

27 OCTOBRE

Quel jeu se joue autour de nous? les cartes en sont tellement brouillées, qu'il est difficile d'y lire. « Ceux qui tiennent la queue de la poêle sont fort embarrassés » me disait-on; mais ceux qui y sont, dans la poêle, ne ressemblent-ils pas à Guatimozin? avec cette suprême différence qu'ils sont les victimes très-innocentes de toutes ces combinaisons où Machiavel certes, n'a rien à voir, mais que Gribouille et Scapin ne désavoueraient pas.

Pauvre France! jadis si fière, si chevaleresque, maintenant courbée sous la loi, non pas d'un Prussien — ne lui faisons pas tant d'honneur! — sous la loi de l'incapacité la plus radicale, la plus complète, qui ait jamais forcé nation à plier.

Une proclamation est affichée. Malgré des torrents d'eau, une foule anxieuse se groupe; je ne puis en approcher.

Mais on murmure avec indignation à mes côtés ce mot qui depuis si longtemps répugnait à ma pensée, que je repoussais de toutes les forces de mon âme. Ce mot, ce fait que la législation de tous les peuple a frappé d'anathème, au nom des plus hautes notions du droit, de justice, d'honneur! Ce mot, ce fait qui, dans certains cas graves, très-graves, a pu recevoir une douloureuse sanction, tracée par des règles aussi précises qu'étroites, calculées sur la science, le courage, mais basées aussi sur l'honneur, sur cet *ultima ratio* des nations comme des armées : l'honneur!

Les ouvrages extérieurs sont-ils au pouvoir de l'ennemi? Trois brèches sont-elles au corps de place? La dernière cartouche est-elle brûlée? ou le dernier boulet tiré?

Plus de pain! mais à Sancerre on mangeait des animaux immondes; à Paris on broutait l'herbe, on pétrissait les os de mort; à Metz, Guise se préparait à manger ses bottes.

29 OCTOBRE

Sombre et triste journée où la nature semble s'associer au deuil de la cité, qui voit pour la première fois ses rues, ses places, ses jardins souillés par les hordes étrangères.

Mensonges sur mensonges : les forts, la porte Mazelle seuls devaient être occupés, et cependant les musiques ennemies jouent en traversant la place d'Armes, et la place Saint-Louis se couvre de leurs bataillons. Il est vrai que c'est à la faveur des ombres de la nuit que s'accomplissent ces actes héroïques.

Et le Français qui en supportera devant l'histoire la responsabilité, ose nous parler de Masséna! de Kléber!

30 OCTOBRE

Logement de force dans les maisons, affiches où le baroque de la forme ne peut le disputer qu'à l'insolence du fonds. O belle langue française! gueuse fière!

On ne saurait redire le grimoire exécrable de ces pseudo-vainqueurs. Ils trouvent leurs wagons à bestiaux encore bien bons pour *mener* les officiers français. Ces wagons seront couverts, à la vérité, on nous le promet du moins; touchante attention, par un novembre du nord. Quant à s'asseoir, M. le maire passe à l'état de fournisseur de siéges; se trouvant dans l'impossibilité de se livrer à cette fonction, lesdits officiers seront libres de s'asseoir comme les soldats de la vieille République dans le marais vendéen. Quant à fumer, on n'en parle pas.

31 OCTOBRE

Et ces infortunés généraux, qu'on emballe assez rapidement par une sorte de train express! Ah! pauvre généraux! si plus souvent vous aviez été près de vos soldats, vous inspirant de leurs patriotiques ardeurs, nous aurions peut-être un autre sort. Une assemblée solennelle, tenue par vous, eût pu faire tourner les choses autrement.

Tout se tient, se complète, tout concourt à l'œuvre colossale née d'hier, et qui est en passe d'envahir le monde comme de forcer les tiroirs.

Et dire que ce grand problème, qui amène les sauvages des bords glacés de la Baltique aux rives fleuries de la Moselle, est résolu par une collection de moutons! Oh! mais de moutons moutonnant, en dépit de leurs airs pseudo-féroces : un profond dégoût seul empêche de les regarder sans rire. Avons-nous été assez idiots, assez lâches, assez quoi? (Le dictionnaire reste impuissant, et, du reste, ils me l'ont volé mon dictionnaire) pour leur ouvrir une porte dont certes ils n'eussent jamais trouvé la clef! Mais non



PAUL DE KOCK. — Son cabinet du boulevard Saint-Martin où il est mort le 29 août 1871. — Les Lilas à Romainville. — (D'après nature, par M. Van Elven.)

REVUE COMIQUE, PAR CHAM



— Le gredin! il vient me rappeler ma plus cruelle privation pendant le siége.



— Voyez donc la forme de cet os, et ils appellent cela de la réjouissance!



— Du feu?
— Oui, la proposition Rivet a jeté un froid.



— Vous n'y étiez pas?
— Parbleu! un malin! voyez aussi comme je me porte.



— Les cheveux aussi embrouillés que ses idées.



— Voilà mes bras! aussi je vous engage à laisser les travaux tranquilles.



— Ce que je demande pour tous les hommes de 25 ans, c'est le mariage obligatoire avec des femmes de mon âge!



— Signataires d'une pétition pour une taxe sur la graisse.



— Je demande la parole.
— Pour parler sur quoi?
— Contre la chaleur!



— Doué d'idées pacifiques, il vient demander que Mars ne vienne plus en Carême.



SOUVENIR DE LA COMMUNE
— Qu'est-ce qu'il garde?
— Ses 30 sous!



— Dépêche-toi de demander une autre bouteille? on va imposer les boissons.



PAUL DE KOCK. — Son cabinet du boulevard Saint-Martin où il est mort le 29 août 1871. — Les Lilas à Romainville. — (D'après nature, par M. Van Elven.)

REVUE COMIQUE, PAR CHAM



— Le gredin! il vient me rappeler ma plus cruelle privation pendant le siége.



— Voyez donc la forme de cet os, et ils appellent cela de la réjouissance!



— Du feu?
— Ouf, la proposition Rivet a jeté un froid.



— Vous n'y êtes pas?
— Parbleu! un malin! voyez aussi comme je me porte.



— Les cheveux aussi embrouillés que ses idées.



— Voilà mes bras! aussi je vous engage à laisser les travaux tranquilles.



— Ce que je demande pour tous les hommes de 25 ans, c'est le mariage obligatoire avec des femmes de mon âge!



— Signataires d'une pétition pour une taxe sur la graisse.



— Je demande la parole.
— Pour parler sur quoi?
— Contre la chaleur!



— Doué d'idées pacifiques, il vient demander que Mars ne vienne plus en Carême.



SOUVENIR DE LA COMMUNE

— Qu'est-ce qu'il garde?
— Ses 30 sous!



— Dépêche-toi de demander une autre bouteille? on va imposer les boissons.

nous n'avons été ni idiots, ni lâches, ni n'importe quoi! nous sommes encore une fois les victimes, et, répétons-le toujours, d'une politique de Gribouille doublée de Scapin. Des valets par le cœur nous ont livrés à des valets par l'habit, que par un étrange abus de langage ils appellent des uniformes.

Continuons à enregistrer, non les *gesta Dei per Francos*, comme le vieil annaliste, mais les *verba Prussiani per Kummer*, le docte prussien qui nous gouverne. Revenons à ses affiches qui jettent la note du grotesque sur tant de douleurs.

En vedette et de haute dimension toujours, il met : *Ordonne!* ce qui n'est ni français, ni administratif, ni militaire.

Ordonne une foule de choses toutes gracieuses. Quoi! nos pauvres paysans, après avoir été battus, dévalisés, ruinés, brûlés, vont encore, pour utiliser leurs loisirs, remettre en état, routes, chemins, fossés, en un mot, tout ce que ces bons messieurs de la Teutonie ont creusé, élevé, fouillé et dérangé pour s'abriter de l'influence tout à fait malsaine de nos baïonnettes! Ils replient les bienheureux fils de fer qui si longtemps formèrent l'asile tutélaire de nos illustres ennemis, les moutons féroces!

Mais sur nos places on leur distribue nos armes; de longues colonnes de matériel se dirigent chaque jour, soit vers la Prusse, soit vers nos villes assiégées; c'est avec nos propres engins que fer et flammes vont désormais être portés dans nos villes. Et les phrases de la capitulation?

Toujours du même messire *Ordonne*, un ukase décide que les habitants nourriront l'officier qu'ils logent; et cela après les misères d'un long blocus où toutes les réserves comme toutes les épargnes sont épuisées, où tous et chacun vivent de privations. Il est vrai que ce sage législateur permet de se rédimer moyennant six francs par jour; et cela pour des gaillards qui en touchent à peine la moitié chez eux, où ils savent se contenter d'un unique repas, et le soir vont se restaurer avec le modeste fromage et la chope classique.

Le fer paraît être employé à hautes doses et sur une grande échelle dans la pharmacopée d'outre-Rhin, car il nous semble voir, portant la croix rouge sur fond blanc de Genève, une foule de voitures qui, qui,... dame! paraissent contenir tout autre chose que pansements et médicaments. Leur similitude avec nos caissons et chariots d'artillerie est au moins singulière, et le son qu'elles produisent sur le rude pavé de Metz ne donne pas précisément idée de charpie ou de sparadrap.

Enfin, on peut se tromper, mais c'est au moins original, à moins aussi que ce ne soit tout autre chose: — La fin justifie les moyens, suivant certaines écoles.

Bonté, courage, loyauté, grandeur, antiques vertus germaniques, où êtes-vous?

Comme toujours, justice pour tous. Notre nouveau pacha signe une affiche à peu près française par le fond comme par la forme : naïveté tudesque ou profonde ironie, choisissez! « *Messieurs les officiers français qui désirent aller en Allemagne*, etc... » Eh!... non, nous ne désirons pas aller en Allemagne.

Plus bloqués que jamais nos lettres n'arrivent pas; celles que nous lançons partent-elles? C'est au moins douteux, malgré l'encaissement fidèlement exécuté du port, sans apposition de timbre à la vérité. — Enfin, il ne nous vient aucune réponse. — Concluez!

Et ce colossal monceau d'épîtres dont avec une fiévreuse impatience nous attendons la distribution?

Incendié, dit-on, par un cigare mal éteint.

Le reste aurait été envoyé à Berlin, *centre de distribution* pour Metz.

Est-ce assez complet?

Et naïf, naïf, que j'étais, grand Dieu! de croire à..., de croire que...; trop naïf vraiment. Mais c'est l'infortunée ville qui paye les 6 francs quotidiens nécessaires à la pâture de ces bons messieurs; c'est encore la ville qui règle les frais d'hôtel de leurs gros bonnets; sans compter ceux qui, nourris chez l'habitant, *touchent religieusement les 6 francs de la ville!!!*

Mais laissons ces vilenies, ces infamies; brisons notre plume plutôt que de continuer à les enregistrer.

PHILIPPE DU CHESNE.

THÉATRES

VAUDEVILLE : *Les Trois chapeaux*, comédie en trois actes, par M. Alfred Hennequin, *Chez le notaire*, saynète en un acte, par M. Léopold Laluyé. — CHATEAU-D'EAU : *La Queue du chat*, féerie en vingt-quatre tableaux, par MM. Clairville et Gaston Marot. — CLUNY : Reprise de *la Croix*. — Paul de Kock.

Les *Trois chapeaux* du Vaudeville pourraient s'appeler tout aussi bien *les Trois parapluies*, ou *les Trois montres*, ou *les Trois pardessus*. Le premier objet venu, propre à être échangé et égaré, aurait suffi à M. Alfred Hennequin, — de même qu'une lettre avait suffi à l'auteur de *l'Étourneau* et à l'auteur des *Pattes de mouche*. Cela dit, sachons reconnaître les côtés amusants de cette course au chapeau, qui est l'œuvre d'un Belge, à ce qu'il paraît. Et moi qui croyais qu'il n'y avait en Belgique que Léopold Stapleaux qui fît du théâtre! — *Les Trois chapeaux* s'ajustent miraculeusement aux trois têtes bouffonnes de Delannoy, de Saint-Germain et de Parade.

M. Laluyé en est encore à chercher un pendant à sa première idylle : *Au Printemps*. Le proverbe qu'il vient de donner sous le titre de *Chez le notaire* se fait écouter de bonne grâce, d'autant plus qu'il dure vingt minutes à peine; il est fabuleux de simplicité, et, à cause de cela, il contraste étrangement avec la comédie ci-dessus. Un jeune homme et une jeune veuve se rencontrent pour la première fois dans l'étude d'un tabellion qu'on ne voit pas; ils se lassent de l'attendre, et, après avoir marivaudé, *musset*isé et *feuillet*isé suffisamment, ils s'en vont se marier ailleurs, comme on va se faire pendre ailleurs. Rien de plus.

M. Hippolyte Cogniard, le directeur actuel du Château-d'Eau, mourra dans l'impénitence finale, c'est-à-dire dans la féerie. Après en avoir tant fait, et non des plus mauvaises, voilà qu'il se met à en représenter sur son propre théâtre. Le compère Clairville est là dans la coulisse, tout prêt à improviser autant de couplets de facture et de rondeaux que l'on voudra. *La Queue du chat* inaugure la féerie modeste et morale; il y a là des fées en chambre et des génies de poche. Moyennant quoi le quartier du Temple et de Ménilmontant s'imagine tenir sa *Chatte blanche*: c'est le chat! Un ancien pensionnaire des Variétés, Hittemans, — un Belge, lui aussi, — soutient le poids de la pièce.

Un ancien drame de MM. Decourcelles et Jaime fils, *la Croix*, a été repris au théâtre Cluny. Il a fourni à M. Larochelle l'occasion de se montrer et de se faire applaudir dans un rôle originalement tracé.

Nous revendiquons Paul de Kock comme auteur dramatique. Il est vrai que l'auteur dramatique est inséparable du romancier, et que le premier n'a guère fait autre chose que de transporter à la scène les romans du second. Il y a apporté les mêmes qualités d'enjouement et d'observation bourgeoise. *Jean*, *ou Tourlourou*, *Moustache*, *la Jolie fille du Faubourg*, ont fort diverti nos premières années. Je retrouve aussi dans mon souvenir *le Commis et la Grisette*, joué par le gros Achard et par cette vive Déjazet, les deux étoiles du Palais-Royal en ce temps-là. Achard faisait Robineau, Déjazet jouait Fifine. — Fifine! ce nom rappelle toute une époque, tout une manière, une sorte de bonne humeur évanouie ou remplacée à présent, la gaieté des employés en vacances, Cupidon monté sur un âne dans le bois de Montmorency, des capotes roses, des ombrelles vertes, des brodequins de coutil; et puis aussi des mansardes invraisemblables, où l'on marche en hiver sur des peaux d'orange, et où le bonheur croît paisiblement sous l'emblème d'un pois de senteur planté dans une écuelle.

Si j'avais à faire un classement dans la littérature contemporaine, je voudrais placer l'œuvre naïve et gaie de Paul de Kock au-dessous de la *Comédie humaine*, — très-au-dessous, si vous voulez, — mais enfin comme un supplément et un complément nécessaire à l'œuvre de Balzac. L'auteur d'*André le Savoyard* et de *l'Homme aux trois culottes* a peint et décrit tout ce qu'a oublié — ou dédaigné — l'auteur de la *Femme de trente ans*. Il l'a fait dans un style auquel personne ne refusera le mérite de la clarté, et souvent avec une verve inexprimable de situations.

Ce sont ces qualités heureuses, ces dons naturels, qui m'avaient arraché autrefois un hymne en l'honneur de Paul de Kock, sur l'air : *O Fontenay*, etc. En voici quelques strophes :

O Paul de Kock, qu'embellissent les roses,
Va, ne crains rien des outrages du temps ;
Tu survivras à nos siècles moroses,
Gai philosophe en habit de printemps!

On relira les poëmes de joie,
Vaste odyssée où domine le flan,
Et que Grégoire, en des étuis de soie,
Soigneusement gardait au Vatican.

De ce temps-ci périra l'œuvre épaisse ;
La vieille M[illegible] Laura dans son [illegible] ;
Toi seul vivras, classique de la farce,
Éternisant l'édition Barba.

A ton école où les [illegible]
S'en vont apprendre à sabler le vin doux,
En redisant tes chansons aux grisettes,
Je vois nos fils se donner rendez-vous.

Une statue, ô roi de la goguette,
Rendra ces traits que tous nous admirons ;
Et l'on verra Tapade et Bastringuette
A tes côtés épluchant des marrons!

En bas relief, Chinois le liquoriste
Et-cætera — joyeux [illegible]! —
Frac le tailleur, Mélasse le droguiste,
Et Vermillon, le peintre en bâtiments! etc., etc.

Cela allait ainsi pendant une quinzaine de strophes encore. Heureux temps! — Paul de Kock m'accueillait avec cordialité; nous dînions quelquefois ensemble chez son éditeur Sartorius, qu'il s'amusait à appeler *Stentorius*. Il y a quinze jours, j'annonçai dans ce journal le *Bonhomme du coin*, sans me douter que ce devait être le dernier ouvrage de cet aimable esprit.

Une anecdote à propos de lui trouvera sa place ici, pour finir. — On causait, la semaine dernière, fantôme et seconde vue chez un de nos confrères. On avait vidé le sac aux effrois et rappelé des choses terribles : les apparitions du boulanger François, les chasses du grand veneur de Henri IV, les fièvres chaudes de Guilbert de Pixérécourt. Chacun de nous, plus ou moins, s'était senti tirer les pieds passé minuit, on avait vu, — comme je vous vois, — une figure blanche au pied du lit accoudée. La conversation, toute frissonnante, s'en allait de la sorte, tour à tour provoquant l'incrédulité ou forçant la foi, lorsque le musicien Alfred Vernet fut amené à raconter une histoire très-étonnante et très-effrayante, malgré son côté goguenard, ou plutôt à cause précisément de son côté goguenard.

« Mon père, dit le musicien, était, comme vous le savez, un peintre intelligent et estimable; on l'appelait souvent pour peindre les gens après leur mort, triste spécialité dans laquelle il avait réussi à se faire une réputation avant l'invention de la photographie. Il m'emmenait quelquefois avec lui, pour m'aguerrir, disait-il, mais plutôt, je crois, pour s'aguerrir lui-même, et aussi pour l'aider dans ses funèbres préparatifs. Ordinairement, il faisait la barbe aux défunts avant de les peindre; il les cravatait, quand c'était des hommes; il leur peignait les cheveux et leur *faisait la raie*. Aux femmes, il mettait des chapeaux à plumes, des colliers, des gants; il leur frottait les joues avec de l'esprit-de-vin pour rappeler les rougeurs évanouies.

« Un jour, mon père fut mandé par un riche étranger, un Russe, dont la femme venait de mourir. — Allons, petit, donne-moi ma boîte à couleurs et viens avec moi. — J'aurais autant aimé rester à jouer du violon, mais je n'avais pas le choix. En sortant, mon père me mit sous le bras un roman qui venait de paraître et qui faisait quelque bruit, *Mon cousin Raymond*, par Paul de Kock.

« Arrivés à la maison mortuaire, nous trouvâmes le Russe en proie à la plus vive douleur; il nous conduisit en sanglotant auprès du lit de la morte, et nous eûmes toutes les peines du monde à lui faire

comprendre qu'il fallait absolument qu'il se retirât, afin que nous puissions travailler. Une fois seuls, mon père disposa la dame, la coiffa d'un bonnet à rubans et lui plaça un bouquet de roses au corsage. Je la vois encore; c'était une personne imposante et de grande taille; elle semblait respirer, et de temps en temps se dégageaient de son corps les derniers *glouglous* de la vie. Mon père me fit asseoir sur le lit, à côté d'elle, et, m'ordonnant de la tenir soulevée sur son séant en l'enlaçant d'un bras, il me dit de lui lire le roman que j'avais apporté.

« Je me souviens que la journée était magnifique, et que, par une fenêtre ouverte, il nous arrivait un soleil éblouissant. Mais ce beau temps et les joyeusetés de *Mon cousin Raymond*, que je lisais sans interruption, ne parvenaient pas à détourner mon esprit de ce cadavre que je serrais contre moi. Il me semblait qu'il y avait dans cette lecture faite à l'oreille d'une morte quelque chose de sacrilége. Je n'étais pas rassuré, et lorsque, après deux heures de séance, je descendis enfin du lit, je crus que mes pieds étaient devenus de marbre. Mon père me plaisanta beaucoup sur ma pâleur, — et il m'enjoignit de faire une corne à l'endroit du roman où nous en étions restés... »

Ici le musicien s'arrêta comme quelqu'un qui hésite.

« — Est-ce tout? lui demandai-je.

« — Non, répondit Alfred Vernet; l'histoire a un dénoûment, et ce dénoûment c'est toute l'histoire. Mon père, qui était un esprit fort, méritait d'être puni. Il le fut, en effet, mais d'une manière épouvantable, terrifiante. Appelez cela vision ou cauchemar, toutefois est-il que ses cheveux, de gris qu'ils étaient, devinrent blancs au bout d'une semaine. C'est que pendant une semaine, toutes les nuits, régulièrement, la princesse russe revint lire à mon père *Mon cousin Raymond*, de Paul de Kock.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Quel bonheur de n'avoir pas à se déranger pour connaître à chaque saison les changements apportés dans le code trop variable de la mode.

Ainsi a pensé le *Grand marché Parisien* en composant son magnifique catalogue illustré.

Vous, nonchalante créole, vous, pétillante parisienne en villégiature, vous encore, gracieuse andalouse qui rêvez toilettes d'un goût parisien en faisant la sieste, combien vous devez bénir la mode et l'industrie qui vous expédient ce catalogue, dans lequel vous trouvez représentés en splendides gravures, les étoffes les plus nouvelles, les costumes modèles, la plus élégante lingerie.

Le drap de soie lombard, dont cet établissement s'est acquis la propriété, mérite de fixer votre attention. Le *Grand marché Parisien* vous l'offre à 5 fr. 90 c. le mètre; impossible de composer une toilette distinguée à meilleur compte.

Voulez-vous plus riche encore? Prenez cette armure lombarde (75 cent. largeur); c'est la plus large et la plus solide étoffe de soie pour robe.

Tournez le feuillet, S. V. P. Nous voici aux lainages, où nous trouvons des merveilles d'industrie: les crêpons de laine au prix de 2 fr. 90 c., valant en réalité 4 fr. 50 c. Les écossais offrent le plus brillant contraste. Très en faveur, les tartans anglais unis, à franges et bordures. Popelines et tartans français à 95 c. et 1 fr. 25.

Oui, le catalogue du *Grand marché Parisien*, 3, rue Turbigo, est le *vade mecum* de la mode. Pour recevoir ce conseiller, faute duquel toute femme élégante serait menacée de déchoir, il suffit d'en faire la demande.

∴

Il n'est réellement que la *Compagnie irlandaise* pour faire un chef-d'œuvre exquis de ce chiffon qu'on appelle un mouchoir. Que de peine dans ce mouchoir de batiste à bordure écrue festonnée en rosaces, et dans ces mouchoirs écrus enguirlandés d'entre-deux valenciennes? Chiffres, couronnes, armoiries sont exécutés sur ces mouchoirs fil de main avec le sentiment exquis de l'art de la broderie (36, rue Tronchet.)

∴

Au premier cheveu blanc, l'homme le plus insouciant, la femme la moins coquette, deviennent songeurs. C'est qu'il y a dans ce premier cheveu blanc tout un avenir prochain de décadence. Avec quelle rage indignée vous arrachez ce maudit prophète de malheur. Peine inutile! Le lendemain il a des remplaçants par centaines.

Que faire pour conjurer l'outrage du temps, est-il un moyen d'éviter la flétrissure? Soyez tranquille, il existe. C'est le *réparateur au quinquina*, inventé par le chimiste Crucq. Cette merveilleuse composition a la propriété de rendre graduellement aux cheveux blancs leur couleur, brune, blonde ou châtain, et cela naturellement, sans poudre ni teinture.

Le Réparateur au quinquina a le double avantage de rafraîchir le tube capillaire et de le recolorer. 11, rue de Trévise.

Ctsse A. DE BORETTY.

LE CANAL DE SUEZ

Nous recevons d'un de nos correspondants, la très-curieuse lettre que voici :

Suez, 13 août.

Je viens de faire la traversée la plus charmante, et aussi la plus étonnante que l'on puisse imaginer. A peine arrivé à Marseille, je m'embarquai à bord du *Mekong*, paquebot-poste des Messageries maritimes portant les malles de l'Inde, de la Chine et du Japon. En six jours nous avons fait le voyage de Marseille à Port-Saïd.

Jusqu'ici, rien qui vous étonne, peut-être; mais voici où l'extraordinaire et le merveilleux commencent! — En 15 heures nous avons parcouru les 162 kilomètres qui séparent Port-Saïd de Suez. Vous ne sauriez croire quelle émotion nous a saisis tous lorsque nous sommes entrés dans ce magnifique canal, aujourd'hui œuvre absolument accomplie. »

Nous avions entendu dire, et moi tout particulièrement, que les navires de fort tonnage ne trouvaient pas une profondeur suffisante, or ces bruits, mis en circulation dans je ne sais quel but, valent la peine d'être démentis.

Figurez-vous que le *Mekong* est un des plus grands paquebots des Messageries.

Ce superbe navire mesure 110 mètres de longueur, sur 11 mètres 61 centimètres de large. Le tirant d'eau est de 6 mètres 20 centimètres et le tonnage net (non compris la machine) de 1,910 tonnes.

Eh bien! ce colosse est entré sans encombre dans le canal qu'il a parcouru avec une rapidité et une facilité des plus remarquables, puisque, comme je vous l'ai dit, en 15 heures le trajet était accompli. Ce n'est pas du reste, le seul navire de cette dimension qui ait fait pareil voyage et dans d'aussi bonnes conditions; on cite l'*Australie* de 2,287 tonnes, la *Jumna* de 3,001 tonnes, le *Pei-Ho* de 117 mètres de longueur et l'*Arizona* de 23 mètres 77 centimètres de largeur.

Cette voie qui raccourcit de 3,000 lieues en moyenne l'ancienne route maritime entre l'Europe et l'Asie, est une œuvre superbe dont nous devons être fiers. On est heureux de penser que ces travaux gigantesques ont été conçus et exécutés par des Français.

En arrivant à Suez, on nous a appris que la Société se disposait à faire, du 9 au 18 septembre, une émission de deux cent mille bons trentenaires, au prix de 100 francs, rapportant 8 0/0 l'an et remboursables à 125 francs. Tant mieux! Et, grâce aux garanties présentées par la Compagnie, je ne doute pas que cet emprunt ne soit couvert plusieurs fois.

Le canal maritime de Suez, ce travail de Titans, utile au monde entier, n'en est plus à attendre le succès; sa réussite est complète et elle lui vient des immenses avantages qu'il procure aux armateurs, aux grandes Compagnies, au commerce de l'Europe et de l'Asie.

Et maintenant que je vous ai parlé de cette œuvre vraiment nationale, je n'ai plus qu'à clore ma lettre, car, dans une heure, je serai en route pour l'Inde, toujours à bord du *Mekong*, C. L.

LE MEIKONG, paquebot-poste des messageries françaises, sortant du canal de Suez

ÉCHECS

PROBLÈME N° 382

COMPOSÉ PAR M. ABEL SÉJOURNANT, DE LANGRES



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 380.

1. C 4 R	1. P pr. C
2. C 3 FD	2. P 8 R
3. T 2 F, échec.	3. P pr. T
4. T 3 D, échec et mat.	

Solutions justes du problème n° 379 : MM. Queval, à Fauville; G. Pappadopoulo; Stiennon de Meurs, à Liége; les amateurs du café Serin, à Angers; le baron C. de Lajonkaire, au Havre; le comte Le Bourgeois du Cherray, café Divans, à Limoges; Abel Séjournant, à Langres; E. Frau, à Lyon; le Casino des bains de Granville; L. de Croze, à Marseille; Ibour, cercle de l'Athénée, à Marseille; N. Raynal, à Lille; Th. François-Bertelle, café Bailleul, à Douai.

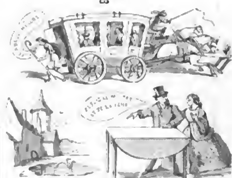
CORRESPONDANCE

Cercle du Grand Balcon, à Mazamel. — Lorsqu'un pion, en franchissant deux cases, passe sous la prise d'un pion adverse, celui-ci peut l'arrêter au passage et se mettre à sa place sur la case diagonale. C'est ce qu'on appelle *prendre en passant*. Les pions seuls jouissent de cette faculté. Les pièces ne prennent pas en passant.

M. D. M..., à Argelliers. — Plusieurs solutions au problème proposé. Ex. : C 3 T, C 1 C ou 5 C, échec, C 3 F, échec et R 2 T. Autre, C 3 D, C 1 ou 5 R, etc. On peut encore commencer par C 2 C, et différentes marches de cavalier conduisant au même résultat. De la correction avant tout, monsieur! C'est la première et la plus essentielle condition d'un problème.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Un grand nombre de fédérés étaient attachés à l'Internationale.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 753. — 16 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT



LE VICE-AMIRAL BOUET-WILLAUMEZ
décédé à Maisons-Laffite le 10 septembre 1871. (D'après la photographie de M. Nadar.)

COURRIER DE PARIS

Nos « honorables » trouvent que leurs vacances leur arrivent bien tard. La saison est en effet avancée pour la villégiature; le vent souffle aux bains de mer; un manteau de brume enveloppe les villages des Alpes et des Pyrénées. Où iront-ils? Quelques-uns parlent tout simplement de passer leurs vacances à Paris. Ce que c'est pourtant! Ils craindraient d'y siéger, ils sont ravis d'y séjourner. Un d'entre eux m'expliquait cette apparente contradiction par ce mot : « Paris! je veux bien en faire ma maîtresse, mais je ne veux pas en faire ma femme. »

~~ Il y a, parmi les membres de l'Assemblée nationale, un artiste, un véritable artiste, dessinateur, graveur, sculpteur. C'est M. Jules Buisson, député de l'Aude. Talent hors ligne, tour à tour pittoresque, gracieux, spirituel ou fougueux, M. Buisson a exposé plusieurs fois et a publié dans *l'Artiste* des eaux-fortes très-remarquées. Il a aidé, avec Faustin Besson et Edouard Hédouin, à la décoration de l'hôtel de Balzac, dans le faubourg du Roule; et il montre avec orgueil l'exemplaire de la *Comédie humaine* que le célèbre écrivain lui a donné comme souvenir. M. Jules Buisson a illustré d'un assez grand nombre d'eaux-fortes divers volumes de ses amis, MM. Philippe de Chennevières, Ernest Prarond, Gustave Lavasseur, avec lesquels il a passé à Paris ses années de jeunesse et de droit.

Tout faisait croire, en ce temps-là, que les destinées de M. Jules Buisson étaient acquises à un art où il excellait déjà. Il venait de faire un voyage en Espagne, d'où il rapportait de merveilleux croquis. Mais, un beau jour, notre artiste disparut tout à coup, complètement, entièrement. Qu'était-il devenu? Il avait piqué une tête dans la fortune et dans le mariage; il habitait auprès de Castelnaudary; il plantait des choux; il était heureux, selon Rabelais et selon l'auteur de *Candide*. — Quel malheur! — « Il s'est retiré en son fromage, écrivaient de lui les frères de Goncourt; oublieux de son talent passé; et si parfois du ciseau qu'il vient de se faire envoyer il dégrossit une tête d'animal dans un tronc de poirier, c'est pour mettre au-dessus de la porte de ses étables. »

Voilà l'homme que nous retrouvons aujourd'hui siégeant à la salle de spectacle du palais de Versailles. Heureusement et inespérément, le député a ramené l'artiste avec lui. En d'autres termes, M. Jules Buisson a ressaisi son fin crayon, — et devinez ce qu'il en fait! Les physionomies de ses collègues l'ont tenté, à ce point qu'il en a rempli tout un album qu'on se passe de main en main dans les bureaux de la questure. Les portraits appartiennent au genre moitié sérieux, moitié comique, mais ils sont d'une ressemblance que M. de Tillancourt n'a pas hésité à qualifier d'*effrayante*.

~~ Le douzième volume des *Nouveaux lundis* de M. Sainte-Beuve a paru. Il renferme des explications fort piquantes sur le fameux dîner donné par lui et chez lui un vendredi-saint. On se souvient des cris poussés à cette occasion par de pieux journalistes, qui crurent voir renouvelé le scandale de l'omelette au lard de Desbarreaux. Quelques jours après cette tempête, Sainte-Beuve écrivait à un ami « ... On rougirait d'avoir à se justifier d'avoir reçu dans la plus étroite intimité, au fond d'un faubourg, sans bruit et sans éclat, six amis auxquels le jour était indifférent, et dont l'un, le plus considérable, devant quitter Paris, avait choisi d'abord, à tout hasard, ce vendredi-là. A la réflexion, il n'y avait aucun motif de rejeter le jour et de le vouloir remettre. Mais la badauderie, qui en a eu vent, a donné l'idée à la calomnie et à l'invective d'attrouper les gens à scrupules. C'est peut-être triste, mais pour d'autres que pour moi. »

Ce nouveau volume, qui n'est pas le dernier, est composé en partie des articles publiés par l'auteur dans le *Journal des savants*.

~~ La taxe sur le papier va faire travailler de nouveau les cerveaux des inventeurs. Se souvient-on à ce sujet d'un livre de Balzac (cessons d'appeler romans ces chefs-d'œuvre) intitulé : *David Séchard*? C'est l'histoire d'un pauvre imprimeur d'Angoulême, traqué par ses créanciers, et qui cherche à fabriquer de l'excellent papier au plus bas prix possible. Le chapitre : *Un coup d'œil sur la papeterie*, contient des renseignements infiniment intéressants. « La question n'est pas dans la fabrication, dit David Séchard, elle est dans le prix de revient de la pâte, car je ne suis qu'un des derniers entrés dans cette voie difficile. Mme Masson, dès 1794, essayait de convertir les papiers imprimés en papiers blancs; elle a réussi, mais à quel prix! En Angleterre, vers 1800, le marquis de Salisbury tentait, en même temps que Seguin, en 1801, en France, d'employer la paille à la fabrication du papier. Une foule de grands esprits a tourné autour de l'idée que je veux réaliser. Dans le temps où j'étais chez MM. Didot, on s'en occupait déjà, comme on s'en occupe encore. »

On assiste aux tâtonnements et aux expériences de David Séchard. Il remplace les chiffons par les roseaux de la Charente, à l'imitation des Chinois qui empruntent aux tiges du bambou trituré la matière de leur papier. Il y joint bientôt des tiges d'artichauts, des tiges d'asperges, puis successivement des chardons, des orties à dard, tout ce qui croît dans les marécages et dans les mauvais terrains, et qui peut s'obtenir à vil prix. Il en fait une bouillie claire, qu'il passe sur un tamis, dont l'intérieur est rempli par une étoffe métallique, au milieu de laquelle se trouve le filigrane qui donne son nom au papier.

M. Plon, l'imprimeur de la rue Garancière, m'a raconté qu'il avait posé à son insu devant Balzac pour ce personnage de David Séchard. C'était il y a trente ans environ. Balzac venait plusieurs fois par semaine corriger les épreuves d'un de ses ouvrages. Corriger, pour lui c'était refaire, comme on sait. Il arrivait ordinairement à l'imprimerie après dîner, et il s'y trouvait quelquefois encore après minuit. M. Plon lui avait offert la moitié de son cabinet pour ses corrections, se réservant l'autre moitié pour ses expériences, — car, à cette époque, M. Plon se préoccupait beaucoup du problème du papier à bon marché. Il n'avait pas à se méfier de Balzac, et devant lui il s'abandonnait à ses recherches, à ses espérances, à ses découragements aussi. Balzac ne perdait rien de ce spectacle : tout se gravait dans sa mémoire, paroles et travaux. Ainsi fut conçu *David Séchard* qui parut en 184[illegible] chez l'éditeur Dumont.

~~ On prête à Alphonse Karr l'intention de revenir demeurer à Paris, ou du moins aux environs de Paris. Il se serait repris d'un vif amour pour la pauvre ville si cruellement éprouvée. Attendons-nous donc d'un jour à l'autre à revoir notre robuste confrère, toujours reconnaissable à sa haute stature, à ses cheveux ras, à son large chapeau et à son veston de gros drap. Pour ma part, je lui serrerai la main avec un grand plaisir.

C'est une carrière bien remplie que celle d'Alphonse Karr; il a le droit, fort de tout ce qu'il a produit, d'envoyer promener les exigeants, et de discuter familièrement avec les critiques, ses collègues. A l'époque de la renaissance du roman, au temps d'*Indiana*, de *Notre-Dame de Paris*, de la *Peau de chagrin*, de *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, dans ce concerto puissant, étourdissant et ravissant, il a jeté sa note poétique et moqueuse : *Sous les Tilleuls*, — un livre qui fit sur-le-champ la conquête des femmes, qui lui sont restées fidèles, — en tant que lectrices.

Vinrent d'autres romans, *le Chemin le plus court*, *Clotilde*, et principalement *Geneviève*, qui donnèrent la mesure d'Alphonse Karr et le classèrent comme le premier écrivain humoriste. — *Les Guêpes* achevèrent de populariser son nom.

On le connaît moins, on ne le connaît même pas du tout comme feuilletoniste de théâtres, quoiqu'il ait exercé pendant assez longtemps cette profession dans le *Monde dramatique* (1835-1838). J'ai eu la curiosité de feuilleter ce recueil. Alphonse Karr réussissait admirablement l'article à côté. C'est ainsi qu'un jour il rend compte des pièces qui n'ont pas été représentées : « On peut, dit-il, sans se tromper beaucoup, raconter ce qu'aurait été la pièce nouvelle du Vaudeville, si le Vaudeville avait joué une pièce nouvelle. Arnal serait entré en scène vêtu d'un habit rose, — ou ponceau, — ou bleu, — ou vert, — ou jaune, — ou violet, — ou aurore, ce qui aurait été extrêmement plaisant. Le même Arnal aurait été amoureux de Mlle Mayer, ce qui eût fait pouffer de rire. — Lepeintre jeune aurait été bouffi, inintelligible et cramoisi, ce qui eût porté l'hilarité au dernier degré; il se serait appelé Magloire, Cloud ou Ephraïm; je laisse à juger de la joie du public. — Arnal aurait dit : *Pas possible! sacristi!* ce qui est très-naïf. Il aurait chanté un couplet sur un air fantastique, mélange incohérent de *Malborough* et du *Clair de la lune*, ce qui est audacieux. On aurait applaudi à tout rompre, et on aurait demandé les auteurs, qui auraient été MM. A, B, C, D et F. »

Alphonse Karr continue, en étendant aux autres théâtres son système de suppositions : « Voici ce qui se serait passé au Gymnase-Dramatique s'il s'y était passé quelque chose. » Suit l'analyse d'une pièce imaginaire qui se joue entre M. et Mme Allan, et dont les trois actes se passent dans le salon vert, dans le salon nankin et dans le salon bleu. Il y a une scène où M. Allan demande une explication à sa cousine. « Il approche deux fauteuils et les met très près l'un de l'autre; Mme Allan recule le sien. A chaque madrigal, M. Allan rapproche son fauteuil. Il vient un moment où les deux fauteuils se touchent; les amants s'expliquent et se réconcilient. » Nous avons tous vu cette scène et cette comédie.

~~ L'Opéra vit avec la reprise de *Robert-le-Diable*, le seul des opéras de Meyerbeer que l'on ose discuter et même critiquer. Drôle d'homme que ce Meyerbeer! Je m'étonne qu'il n'ait pas laissé de *Mémoires*. Il avait cependant bien des choses à raconter. Le personnage démentait toutes les idées qu'on se fait ordinairement sur le génie. Il était né riche, et l'on ne s'en serait guère douté. Sa taille était anguleuse, sa physionomie exprimait la timidité et la rapacité. Je le vois encore, frôlant les murailles, sans aucune intention de *pose*, tremblant devant les journalistes, si petits qu'ils fussent; anxieux à la supposition d'une salle remplie aux trois quarts seulement. Pauvre homme! Tout nerfs, tout effroi. — Parmi ceux qui l'ont fréquenté, personne ne se souvient de l'avoir vu s'abandonner. Il fuyait les dîners, ou, s'ils étaient obligatoires comme ceux du docteur Véron, il y exhibait un sourire contraint. Sans se refuser à la causerie, il apportait une sorte d'empressement servile à se montrer sur toutes choses de l'opinion de son voisin. Pourtant il avait de l'esprit, et du plus cultivé; sa correspondance le prouve. Toute son énergie se dépensait aux répétitions de ses œuvres. Là seulement, dans les instructions qu'il donnait aux exécutants, se révélaient son insistance et ses exigences.

Donnons des nouvelles des autres théâtres. Le répertoire du Palais-Royal vient de s'augmenter de trois actes de M. Théodore Barrière, intitulés : *les Bêtises du cœur*. Cela peut être regardé comme un pendant aux *Ivresses de l'amour*, du même auteur.

Jeanne-la-Rousse est un drame en cinq actes qui se joue à l'Ambigu, et qui n'a rien de commun avec la chanson de Béranger dont il porte le titre. Par l'époque révolutionnaire où son action se passe, il rappellerait plutôt *Pierre le Rouge*, une pièce du Vaudeville, où Lafont était fort remarquable. *Jeanne-la-Rousse* est de M. Léonard Lemonier, un nouveau venu, à qui l'on doit déjà *le Veilleur de nuit*. Cela fait deux succès à porter à son actif, — comme on dit en style commercial.

Les Bouffes-Parisiens promettent pour bientôt un nouvel opéra du signor Ricci : *la Bogaresse*. On parle, pour remplir le principal rôle, d'une vraie et jolie Vénitienne, la signora Morosini Bartheza, une étoile des théâtres de Florence et de Bologne.

CHARLES MONSELET.

Sous ce titre, *Les Enfants*, nous commencerons dans un prochain numéro la publication d'une suite d'études intimes de notre collaborateur Champfleury.

Le romancier populaire, l'historien de la caricature, l'ami de la race féline, s'annoncera ici sous un jour nouveau, et avec des tendresses particulières qui n'enlèvent rien à son talent d'observation.

REVUE DE LA SEMAINE

La majorité vient encore une fois d'affirmer son entente et son pouvoir. La proposition de M. Ravinel, qui maintient le siége de l'Assemblée et du Gouvernement à Versailles, a été votée dans son ensemble à la majorité de 432 voix contre 170.

M. Louis Blanc, après M. Naquet, dont l'enthousiasme révolutionnaire a revendiqué la légitimité de toutes les insurrections, M. Léon Say après M. Louis Blanc, mais avec plus de mesure et plus d'habileté, ont plaidé la cause de Paris, l'un avec une éloquence douteuse, l'autre avec une chaleur imprudente; le préfet de la Seine, avec des arguments plus solides et mieux choisis, mais rien n'a pu ébranler l'opinion de la Chambre, qui ne pouvait avoir perdu le souvenir du 27 février et du 4 septembre, sans parler du 5 mai.

Voilà donc le Gouvernement installé à Versailles où l'Assemblée retournera après les vacances. Quant aux ministères, ils restent à Paris.

Un député, peu connu encore, M. Lucien Brun, a eu les honneurs de ce tournoi oratoire. Animé d'une conviction sincère, il a porté le débat à une grande hauteur. A ceux qui parlaient de Paris, il a parlé de la France, et l'a fait avec une force rare et une véritable élévation. Il y a, en effet, dans la discussion amenée par la proposition Ravinel, un point qui a une singulière importance, trop souvent oubliée.

Les députés de Paris et leurs amis, qui se sont emparé du pouvoir dans la déplorable journée du 4 septembre, et l'on sait de quelle façon ils en ont usé, semblent toujours croire qu'il n'y a qu'une ville de l'Océan à la Méditerranée, et que derrière cette ville il n'y a point de pays.

Paris, toujours Paris, rien que Paris.

Paris, c'est beaucoup certainement, mais la France est bien quelque chose. Et quand on met en avant la grandeur de Paris, il faudrait peut-être ne point oublier le repos et la fortune de la France.

C'est la France qu'il convient de mettre à l'abri des révolutions envoyées par le télégraphe et du désordre organisé par les commissaires de la République.

Quoi qu'on ait pu dire, l'armée de l'émeute, si chère au cœur de la gauche radicale ne franchira pas avec la même facilité ni le même élan la distance qui sépare Belleville et Charonne de Versailles que celle qui s'étend du boulevard à la place de la Concorde.

On a pu voir déjà les bénéfices que tirait l'Assemblée de son séjour dans le palais de Louis XIV. Croit-on que si la discussion qui vient de s'engager à Versailles eût eu le palais Bourbon pour théâtre, les frères et amis, toujours amoureux de manifestations, et convaincus que les promenades politiques sont un moyen de Gouvernement, n'eussent pas profité d'une si belle occasion pour se répandre autour de la Chambre et l'assourdir de leurs cris et de leurs chants?

Délibérer dans le calme est une nécessité absolue; la gauche radicale doit s'en prendre à elle si trop souvent elle a fait intervenir la rue dans les débats de la tribune.

Entre temps, l'Assemblée a voté le projet de loi qui autorise la ville de Paris à contracter un emprunt de 350 millions.

Les conditions de cet emprunt ne sont point encore bien connues. On sait seulement qu'il sera émis par obligations portant un intérêt fixe combiné avec lots trimestriels. Le taux de cette émission, le mois et l'époque des remboursements restent à fixer. Le conseil municipal en fera le sujet de ses prochaines délibérations.

Cet emprunt, qui sera probablement lancé vers le 25 de ce mois, a été favorablement accueilli par le monde financier, et déjà les obligations qui le représentent, et dont nul ne connaît l'exacte constitution, sont recherchées avec une prime de 10 à 17 fr. à la Bourse de Paris.

Il ne pouvait en être autrement après le succès colossal de l'emprunt des deux milliards qui, émis à 82 fr. 50, est monté en quelques semaines au delà de 90 fr.

L'Assemblée a eu enfin à s'occuper d'une question qui est d'un intérêt personnel pour chacun de ses membres. On a compris que nous voulons parler des vacances. Tous les commissaires nommés pour rédiger un rapport sur ce grave sujet étant favorables à l'idée d'une prorogation, il n'y avait plus qu'à déterminer l'époque, la durée et les conditions de ces vacances. Il a été décidé qu'elles commenceraient prochainement, le 16, croit-on, et qu'elles laisseraient la tribune muette jusqu'au mois de décembre.

Mais que de lois encore à discuter avant la séparation de l'Assemblée! Plusieurs peut-être seront rendues, mais il en est qui ont un caractère d'urgence incontestable, et parmi celles-ci, quelques-unes qui touchent aux questions de finances, et sur ce chapitre M. Pouyer-Quertier est intraitable.

Les comptes ont été faits. Un surcroît de six cents millions en chiffres ronds va peser annuellement sur le budget. C'est donc une ressource annuelle de six cents millions qu'il va falloir demander à l'impôt sous forme d'accroissements ou de créations.

Tout se paye, la guerre et la révolution.

C'est à ce besoin cruel d'argent qu'on doit peut-être de pouvoir expliquer, mais non justifier, cette surtaxe de 17 fr. par 100 kilogrammes qui frappe le droit sur le papier que consomment les journaux. C'est presque la mort de la petite presse à un sou que l'Assemblée a voté malgré les efforts de M. Raoul Duval.

Prise dans des limites infranchissables et ne pouvant augmenter ni le prix d'abonnement, ni le prix de vente, on ne sait par quels prodiges d'économie elle parviendra à vivre, c'est-à-dire, pour nous servir d'une expression vulgaire, mais éloquente dans sa crudité, à nouer les deux bouts.

Littéralement elle est presque étranglée; si ce n'est pas tout à fait l'asphyxie, c'est à coup sûr un étouffement.

Le législateur n'a-t-il pas été contre le but qu'il cherchait à atteindre et pour trop augmenter cet impôt, légitime dans son essence, ne menace-t-il pas d'en tarir la source?

Il en est de cette surtaxe comme de celle imposée aux timbres-poste. On avait remarqué jusqu'à ce jour que les ressources de la poste devenaient de plus en plus abondantes, à mesure qu'on abaissait les tarifs. Ne craint-on pas d'amener le résultat contraire en l'augmentant?

On a pu voir enfin que le moment était venu où l'armée allemande commence son mouvement de recul et abandonne les forts de la rive droite ainsi que les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise.

Les négociations suivies avec le comte d'Arnim par M. de Rémusat sous la direction de l'illustre chef du pouvoir exécutif ont abouti et on est certain à présent qu'avant la fin du mois, l'évacuation de ces quatre départements sera complète ou bien près de l'être.

C'est que le payement du troisième demi-milliard est parachevé. On disait autrefois *point d'argent, point de suisses*; c'est le contraire à présent. Moins on donne d'argent, plus on a de Prussiens. Il faut donc se hâter de payer pour diminuer le nombre de ceux qui occupent encore le territoire. Payer est ici de l'économie. Mais pour assurer les ressources qui permettent de recueillir ces gros millions, il faut une sécurité absolue, un ordre parfait. A ce point de vue on ne saurait trop se féliciter du calme général qui a marqué dans toute l'étendue de la France, la journée du 4 septembre.

Un parti avait cherché à en exploiter l'anniversaire par des réjouissances, qui, sous couleur de danses et de chants, de banquets et d'illuminations, pouvaient donner un prétexte facile à des manifestations, ce premier chapitre de l'émeute.

Partout, grâce au bon sens des populations et aussi à la ferme attitude de l'autorité décidée à réprimer énergiquement toute tentative de désordre, on n'a eu à déplorer aucun excès.

On a planté çà et là deux ou trois arbres de liberté, et c'est tout. Ils mourront et ce sera tout.

Mais au sujet de cette évacuation prochaine de quelques-uns de nos malheureux départements il ne faudrait pas entrer dans une voie inutile et dangereuse de récriminations et de menaces. Ce sont choses à laisser aux enfants.

Les hommes pensent et agissent en hommes.

Ne nous leurrons pas de vaines paroles, ne prenons plus la jactance pour une force et les rodomontades pour des armées. Tous ceux qui après boire ou la plume à la main, tranquillement assis dans leur cabinet, parlent de revanche immédiate, nous paraissent des ennemis de leur pays.

La première, l'unique occupation même de la France doit être de se refaire, de cicatriser ses plaies, de se réformer dans ses institutions, dans ses habitudes, dans ses mœurs. Là, dans ce travail sérieux, continu, est le secret de son salut. Elle ne reprendra sa place dans le monde, la place qui lui est due, qu'après cette réorganisation virile. La pousser aux aventures, après de si formidables désastres, est d'un mauvais citoyen.

N'oublions jamais qu'après la chute profonde qu'elle subit en 1806, la Prusse a pris le temps pour auxiliaire et la prudence pour guide. Elle a travaillé cinquante ans à se refaire. Elle s'est ramassée dans des lois vigoureuses, dans une organisation mil taire puissante, dans l'économie, donnant tout à la prévoyance, rien au hasard, et un jour elle a été la Prusse de Sadowa.

Que cet exemple nous serve de leçon, et ne croyons pas tout sauvé, parce que nous avons emprunté deux milliards.

Les conseils de guerre qui siégent à Versailles ont continué le grand procès si laborieusement instruit contre les tristes héros de la Commune.

Ils ont condamné trois pétroleuses à mort et M. Cavalier, dit Pipe-en-bois, qui fut, à Tours et à Bordeaux, un des lieutenants de M. Gambetta, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Il faut s'incliner devant la chose jugée; mais quand on voit certains membres de la Commune condamnés simplement à six mois de prison, et d'autres, tels que M. Blanc, qui a signé le décret des otages, exempts de toutes poursuites et libres de siéger au sein du conseil municipal de Paris, on peut s'étonner que leur agent, un subalterne, tel que M. Cavalier, soit frappé avec tant de rigueur.

Le sentiment de la mesure, et plus encore celui de la responsabilité, disparaît.

M. Rossel, qui, quelque temps, dirigea les opérations militaires de la Commune, a été condamné à mort. Capitaine du génie dans l'armée régulière, celui-là savait ce qui l'attendait. Frappé justement, il a gardé la ferme attitude d'un soldat, sans faiblesse et sans forfanterie.

M. Rochefort, qui fit *la Marseillaise* après *la Lanterne*, et *le Mot d'ordre* après *la Marseillaise*, va comparaître à son tour devant la juridiction militaire.

On avait fait grand bruit d'une affaire où un membre de la légation française à Rome s'était trouvé en opposition avec un délégué de la municipe romaine. On y voyait déjà l'œuf d'un conflit grave entre les deux gouvernements d'Italie et de France.

La chose vue de près, et réduite à ses justes proportions, a perdu toute importance et s'est bornée à une simple question de propriété d'où rien ne peut sortir.

Les fauteurs de nouvelles en ont été pour leurs frais d'imagination.

Les conférences de Salzbourg, comme celle de Gastein, pourraient bien, quant à leurs conséquences immédiates, être modifiées par le résultat des élections qui viennent de s'accomplir en Autriche. Le parti centraliste allemand, fier de son succès à Vienne, s'était trop hâté de chanter victoire. Il comptait sur la majorité dans le parlement: il ne l'a plus, et c'est le cabinet Hohenwarth qui l'a recouvrée.

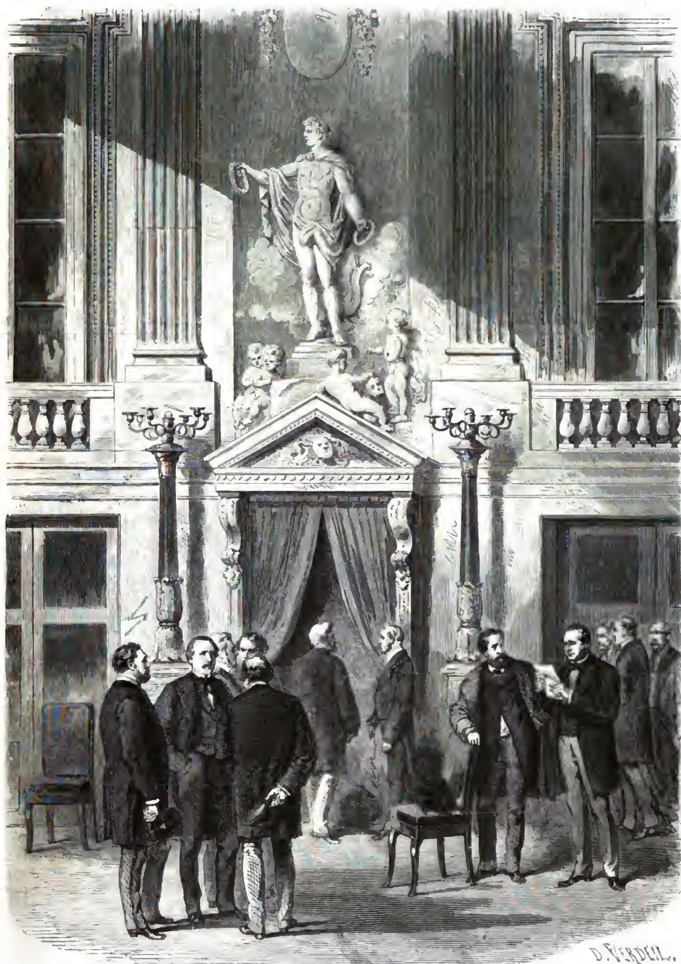
Et peut-être à présent l'empereur François-Joseph ne disposera-t-il pas aussi facilement des forces de la monarchie austro-hongroise que le voudrait son hôte l'empereur Guillaume.

AMÉDÉE ACHARD.

LONDRES. — Le kiosque de la musique française dans le parc de l'Exposition. — (D'après nature, par M. Vierge.)



LA FÊTE DES LOGES. — Les cuisines en plein vent — (D'après nature, par M. Eug. Grand.)



VERSAILLES. — La principale porte d'entrée de l'Assemblée nationale. — Foyer du théâtre du Palais. — (Dessin de M. Janet, d'après le croquis de M. Moscurt.)

LE VICE-AMIRAL BOUET-VILLAUMEZ

C'était lui qui commandait la flotte de la Baltique destinée à opérer, dans la campagne de 1870, contre les côtes prussiennes.

Au moment de la déclaration de guerre, il avait été question de faire une diversion salutaire, et d'effectuer le débarquement d'une quarantaine de mille hommes en Hanovre ou en Danemark. On avait compté sans l'ineptie coupable du général Lebœuf, qui, pris au dépourvu, alors qu'il affirmait que pas un seul bouton de guêtre ne manquait à nos soldats, se trouva dès le début dans la nécessité d'appeler à l'armée insuffisante du Rhin les troupes destinées à être embarquées. La flotte, dès lors, fut condamnée à l'impuissance, et nos fiers navires embarrassés durent se contenter de faire, en vue des ports allemands, des démonstrations platoniques et stériles.

Ce fut un crève-cœur pour le vice-amiral Bouët-Villaumez, et le chagrin causé par cette inactivité imposée à son patriotisme a probablement hâté sa mort, arrivée le 10 septembre, à huit heures et demie, dans sa propriété de Maison-Laffitte.

Bouët-Villaumez, né en 1808, était entré dans la marine en 1823.

En 1833, il se signalait au bombardement de Mogador en qualité de lieutenant de vaisseau. Il était envoyé, en 1844, au Sénégal, dont le gouvernement lui était confié. Pendant la guerre de Crimée, il remplit, sous les ordres de l'amiral Hamelin, les importantes fonctions de chef d'état-major de la flotte. Il a été préfet maritime à Cherbourg et à Toulon, où il s'est spécialement occupé des perfectionnements à donner au système défensif des torpilles.

Grand-officier de la Légion d'honneur, en 1856, vice-amiral, puis sénateur en 1860, M. Bouët-Villaumez a toujours été apprécié pour son caractère plein de bienveillance, mais empreint, comme celui des hommes de mer, d'une énergique fermeté.

Il y a six semaines à peine, le vice-amiral assistait au mariage de son fils aîné avec Mlle Montis.

MAXIME VAUVERT.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE LONDRES

Les effroyables événements de mai ont empêché le *Monde illustré* de rendre compte de l'inauguration de la première exposition internationale de Londres et de la décrire en détail, de même que la guerre étrangère et la guerre civile ont beaucoup restreint la participation de la France à cette exhibition. L'Allemagne, elle aussi, toute aux nouvelles militaires, ne s'en est guère occupée, et l'Europe entière, inquiète et haletante, n'a plus songé à ce concours; aussi l'exposition de cette année est-elle presque exclusivement anglaise.

Mais, contrairement à ce qui s'était fait dans les expositions de Londres et de Paris en 1851, 1855, 1862 et 1867, cette fois l'exposition, toujours internationale, n'est plus universelle; tous les produits de l'industrie humaine ont été groupés en sept séries, et il a été décidé que l'exposition se renouvellerait annuellement pendant sept ans, chaque année une seule des séries se présentant au concours. Il n'y a d'exception que pour les beaux arts, les inventions nouvelles et l'horticulture qui seront exposés tous les ans. Cette fois l'exposition comprend le matériel d'éducation, les laines et les poteries dans tout ce qui se rattache à ces industries, depuis les matières premières jusqu'aux objets manufacturés, en passant par les machines et les procédés employés.

En principe, il avait été expressément convenu que les objets exposés seraient triés avec soin par le jury, et que l'on n'admettrait que ceux qui se distingueraient par la nouveauté des procédés de fabrication, la supériorité de la qualité, la beauté de l'exécution, ou le bon marché joint à l'excellence du produit; c'est pourquoi, l'admission étant regardée comme un suffisant titre d'honneur, il ne doit être accordé aucune autre récompense que le diplôme la constatant. En réalité, l'exposition ne vaut pas mieux que les précédentes; et les exposants, n'ayant plus l'appât des récompenses, cherchent simplement à faire de bonnes affaires, à vendre beaucoup, et, de ce qui devrait être un musée, font un bazar. Cette innovation n'est point bonne; je sais qu'une certaine école veut supprimer les prix, sous le prétexte que des erreurs sont moralement inévitables, mais cette école est simplement celle des communistes, et ceux-là seuls désirent la suppression des récompenses qui n'espèrent pas pouvoir en obtenir.

Dans les exhibitions universelles précédentes, les produits étaient classés par nationalité; cette fois on les a réunis par nature d'industrie, ce qui facilite les études de comparaison, mais ce qui est beaucoup moins pittoresque, et cet ordre méthodique, didactique et ennuyeux n'est même pas général. La France a fait construire des galeries particulières où elle a rassemblé ses envois; la Nouvelle-Galle-du-Sud et les Indes-Orientales ont aussi des annexes spéciales.

Notre commissaire, M. du Sommerard, a dû déployer une rare énergie pour pouvoir, en dépit des circonstances inouïes où l'état de la France le plaçait, nous organiser une exposition qui, tout incomplète qu'elle soit, est encore la partie la plus fréquentée des galeries.

Nous avons déjà parlé de l'inauguration de cette section, qui a eu lieu six semaines après celle de l'ensemble du concours. Aujourd'hui, nous reproduisons le kiosque élevé dans le petit jardin particulier de l'annexe française, et où la célèbre et excellente musique de la garde républicaine s'est fait entendre, à la joie enthousiaste de nos hôtes d'outre-Manche.

J'ai remarqué à ce propos que les Anglais en sont arrivés à leurs fins et sont parvenus à se persuader à eux-mêmes qu'ils sont de véritables dilettantes. Jusqu'à présent, ils n'ont pu avoir un seul compositeur national; ils ont joué de malheur: Hændel, qui a vécu en Angleterre, était né en Allemagne, et Onslow, dont le père était Anglais, est né en France. Mais je connais cette race forte; ce qui serait ridicule avec d'autres, devient sérieux quand il s'agit d'elle, et je suis persuadé que les Anglais deviendront un jour d'excellents musiciens, à force de l'avoir voulu.

Le développement des goûts artistiques est aujourd'hui le grand objectif de la société britannique; l'exposition de 1851 leur révéla leur infériorité à cet égard; ils eurent le courage de proclamer hautement leur faiblesse, et depuis lors ils ont accompli les progrès les plus extraordinaires.

L'exposition actuelle a principalement pour but de continuer les efforts tentés dans le but de relever le niveau artistique de la nation. Aussi, par une innovation digne d'éloges, non-seulement a-t-il été décidé que l'exposition des œuvres d'art serait annuelle, au lieu d'être septennale comme les autres, mais surtout on l'a complétée, en ajoutant aux tableaux et aux statues les meubles ornés de peintures, de sculptures, de ciselures et de marqueterie, les tapis, les broderies, les châles et les dentelles, lorsque ces œuvres se recommandent par leur mérite artistique.

C'est là une idée nouvelle, équitable et libérale, je dirais volontiers une idée démocratique dans le meilleur sens du mot; elle met sur le pied d'égalité avec les peintres et les sculpteurs une foule d'humbles et modestes artistes dont les œuvres étaient reléguées dans les produits industriels; elle fera connaître au public le nom de ces ornemanistes qu'il confondait avec celui des manufacturiers, elle élèvera ces artistes à leurs propres yeux et contribuera à la rénovation artistique du Royaume-Uni.

Malgré les idées neuves qui ont présidé à l'organisation de cette exposition, on ne peut pas dire qu'elle soit un succès. Les quatre galeries se croisant à angle droit sont ennuyeuses et monotones. Ces longues salles droites sont étriquées dans leur froide grandeur. Ce n'est plus là notre palais circulaire, vivant d'une vie tumultueuse, ville et monde, *urbs et orbis*, c'est un assemblage de quatre parallélipipèdes circonscrivant un rectangle... tous les termes redoutables de la géométrie vous obsèdent l'esprit dans cet édifice sans poésie, comme sans art. Aussi la foule n'est pas grande... Seuls, les trains de *plaisir* amènent par fournées les provinciaux de la province anglaise qui viennent, regardent, bâillent et s'en vont.

Des règlements inintelligents rendent la promenade moins agréable encore: le centre de l'édifice est occupé par le jardin de la société d'horticulture, on serait heureux d'aller se détendre l'esprit et humer l'air frais de temps en temps, mais pour entrer dans le jardin il faut payer et *il faut repayer pour rentrer dans l'exposition!* Cette taxe inique était déjà perçue en 1862. J'avais protesté dès cette époque avec tous mes confrères de la presse anglaise et de la presse française. — L'abus s'est renouvelé cette année.

Ajoutons que notre réclamation est bien désintéressée puisqu'en notre qualité de reporter nous ne sommes point soumis à ce règlement et pouvons circuler gratuitement. L'infortuné public, lui, est non-seulement privé de se promener dans le jardin, mais obligé par surcroît aux détours les plus incommodes pour pouvoir se rendre d'un côté à l'autre de l'exposition sans le traverser. Aussi on est tout heureux de trouver au milieu de l'annexe française le parterre que nos commissaires ont eu la bonne pensée d'y faire dessiner; là encore, suivant sa vieille coutume, c'est la pauvre France affligée qui, à tous les étrangers conviés par l'Angleterre à son exposition, offre de l'air, de la gaîté, des parfums et des fleurs.

CHARLES BOISSAY.

LA FÊTE DES LOGES

Nous ne pouvons pas nous borner à enregistrer ici les malheurs successifs qui ont fourni depuis quelque temps des sujets à nos dessinateurs. Puisque le public se détourne un peu de nos désastres, pourquoi ne le suivrions-nous pas dans cette voie.

Ainsi on raconte que la fête traditionnelle des Loges, près Saint-Germain-en-Laye, forcément interrompue l'année dernière, a eu cette année son aspect d'autrefois. Nous en donnons donc un petit coin original.

On sait que la fête est installée dans la grande allée qui conduit à travers le bois de Saint-Germain aux Loges, ancien couvent, et actuellement institution de la Légion d'honneur. Là pas de maisons, pas de restaurants autres que des cabanes provisoires, la plupart du temps encombrées.

On préfère donc manger sur l'herbe, et pour cela on achète où l'on peut de quoi satisfaire son appétit, si l'on n'a pas eu la précaution de faire ses provisions. Cela a créé à la fête des Loges l'industrie des rôtisseries en plein vent. Ce sont des petits murs de pierres brutes servant d'âtre où se consument les fagots et les branches mortes du bois, et devant lesquelles se dorent des brochées de poulets, canards, etc., etc. Cela sent bien un peu la fumée, cela croque un peu sous la dent, car la poussière du chemin est un assaisonnement superflu; mais, bast! grand air aidant, l'appétit ajoute à tout cela le meilleur des assaisonnements, et les rôtisseurs manquent souvent de rôtis. Croirait-on qu'ils en ont même manqué cette année?

Je vous le disais plus haut, on a besoin de distraction, et celle des Loges et de Saint-Cloud sont si inoffensives, qu'on ne peut que les encourager.

M. V.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Avant que nos députés la quittent pour aller en vacances, jetons un dernier regard sur cette magnifique *salle de l'Opéra* de Versailles dont l'Assemblée nationale a fait le lieu de ses séances pendant près de six mois.

Nous ne serons pas trop indiscret et ne détaillerons pas ce chef-d'œuvre scénique, que l'architecte Gabriel fut chargé par Louis XV de construire pour le plus grand amusement de la marquise de Pompadour, qui ne fut terminé qu'en 1770, sous le règne de la Dubarry, et qui fut inauguré à l'occasion du mariage du dauphin Louis XVI avec Marie-Antoinette.

Avec notre dessinateur, qui la reproduit dans toute sa richesse artistique, nous resterons à la porte de la salle du théâtre, sur laquelle on voit s'élever un Apollon ayant à ses pieds un groupe d'amours munis de tous les attributs lyriques et dramatiques.

Au milieu de cette élégante décoration, une chose frappe les yeux, c'est le masque qui rehausse le fronton de la porte. Ce masque grimace comme tous les masques de comédie, et nous sommes convaincu que deux députés, franchissant le seuil pour entrer dans cette excentrique salle parlementaire, n'ont jamais pu se regarder sans rire lorsque leurs regards se sont croisés sur cet emblème de la comédie et de la politique, saluant à l'entrée ceux qui visent les portefeuilles et la popularité.

LÉO DE BERNARD.

COURRIER DU PALAIS

Triste! triste! disait Shakspeare. Quel épigraphe conviendrait mieux à ce que j'ai à écrire : le procès en diffamation intenté par M. Jules Favre à M. Laluyé, propriétaire et ancien avoué! Que vous connaissiez, ou que vous ne connaissiez pas les faits, peu importe! Un mot suffit pour vous expliquer la cause. M. Laluyé avait eu, avec le grand avocat, d'abord des relations de Palais, suivies de relations d'amitié intime. Un procès survint, et voilà la guerre allumée! Il arriva que M. Laluyé et M. Jules Favre cessèrent de se voir, et la guerre devint d'autant plus acharnée que l'amitié avait été vive.

Il arriva autre chose, il arriva le 4 septembre qui fit de M. Jules Favre un membre du gouvernement de la défense nationale et un ministre des affaires étrangères, — je fais en ce moment l'histoire contemporaine, et pas autre chose, — ce qui plaça M. Jules Favre entre deux sortes d'ennemis : d'abord les antirépublicains, ceux qui voulaient rétablir l'empire, et ceux qui auraient désiré recueillir sa succession au profit d'une monarchie quelconque; puis les républicains à outrance, les socialistes qui trouvaient M. Jules Favre réactionnaire, qui ont fait contre lui le 31 octobre et le 22 janvier, préambules de la Commune. Pendant le siége de Paris, un journal, rédigé par M. Millière, publia ce qu'on appelle des révélations sur la vie privée de l'avocat devenu ministre; les ballons apportèrent l'article en province, et le scandale fut grand.

L'armistice fut signé, et, la paix conclue, le mouvement insurrectionnel du 18 mars éclata, fut réprimé dans les derniers jours de mai 1871, et M. Laluyé fut un des trente ou quarante mille individus arrêtés. Il écrivit dans un journal que M. Jules Favre, ministre, avait ordonné cette arrestation, illégalement, arbitrairement, sans cause et dans un intérêt de vengeance, de rancune personnelle. M. Jules Favre demande justice de cette imputation qui l'atteint dans son honneur de fonctionnaire public et d'homme privé. Voilà le procès dont, d'après la législation nouvelle, la cour d'assises a eu à connaître; il n'y a pas autre chose. Personne n'osera nier qu'il y ait eu un certain courage de la part de l'ex-ministre du gouvernement de la défense nationale à persévérer dans sa plainte, le plaignant étant fonctionnaire public, ce qui donne au prévenu le droit de faire la preuve des faits diffamatoires. Il était de toute évidence que ce dernier, pour établir que M. Jules Favre l'avait fait arrêter par rancune, étalerait complaisamment les causes probables de la rancune, et de là devait sortir la divulgation publique des révélations éditées par *le Vengeur*, le journal de M. Millière.

M. Jules Favre a persisté et le procès a eu lieu, vous le savez déjà. Je ne sais pas, en vérité, à quoi peuvent conduire les inimitiés personnelles étayées des inimitiés politiques; aussi je suis sorti de la cour d'assises mercredi dernier sous le poids d'une tristesse profonde. Je ne connais M. Jules Favre que pour l'avoir entendu plaider, et je sais de sa vie publique ce que sait tout le monde : au palais, sa loyauté et son désintéressement n'ont jamais été l'objet d'un doute; ceux de ses confrères, à quelque opinion qu'ils appartiennent, qui ont avec lui des rapports plus intimes, affirment qu'il est simple et affable. Il faut le connaître, disent-ils, tout à fait ou pas du tout. Cela doit être vrai.

Le scandale dont il était menacé, le scandale déjà édité par *le Vengeur*, se résume en ceci : M. Jules Favre a déclaré sur les registres de l'état civil, comme ses enfants légitimes, les enfants nés de lui et d'une femme mariée. Il ne m'appartient pas d'apprécier la faute qu'il a commise; mais je puis bien indiquer que le gros mot de *faussaire*, moralement, et surtout juridiquement, n'avait rien à faire là. Et pour la faute, quelle expiation! J'en prendrais à témoins tous les curieux qui encombraient la cour d'assises et qui ont entendu cet homme de soixante ans faire cette confession douloureuse.

Oui, ce fut terriblement triste; mais, malgré cela, il ne faut plus dire que M. Jules Favre a eu tort de faire ce procès. Mon affaire, à moi, c'est de ne pas souffrir qu'on ait dit : « Il y a un ministre français assez peu soucieux de ses devoirs pour avoir fait servir sa puissance à satisfaire ses rancunes! » Voilà la raison que M. Jules Favre a donnée lui-même, et celle-là serait bien suffisante. Il y en a une autre, non moins puissante au point de vue personnel : la faute, si grave qu'elle soit, se trouve au moins dégagée de tous les accessoires aggravants dont elle restait enveloppée, par suite du demi-mystère qui planait sur elle; il ne sera plus question du moins de cupidité ni de captation.

Les documents et les témoignages produits devant le jury ont établi que M. Laluyé a été arrêté sans la participation de M. Jules Favre, qu'il avait eu antérieurement des relations avec M. Millière, rédacteur du *Vengeur* et, depuis, membre de la Commune. M. Laluyé a reçu les confidences de son ami intime M. Jules Favre; il est devenu son ennemi à la suite d'un procès, et il a abusé des confidences de l'ami pour diffamer son adversaire en mur mitoyen. Déclaré coupable par le jury, il a été condamné à un an de prison.

Il nous faut maintenant retourner à Versailles et vous parler de Cavalier, dit *Pipe-en-bois*, et du jugement de Rossel, le délégué à la guerre de la Commune.

Pipe-en-bois a eu sa célébrité il y a quelques années. Le bruit public en avait fait l'organisateur de la chute d'une comédie représentée au Théâtre-Français, et qui avait pour titre : *Henriette Maréchal*. Voyez comme il est souvent injuste ce « bruit public, » l'accusé Cavalier a fait affirmer par son défenseur qu'il n'avait même pas assisté à la tumultueuse première représentation de la pièce! Quant au sobriquet, il s'explique suffisamment par le visage de Cavalier, visage heurté et que l'on croirait taillé au couteau dans un bloc de bois par une main d'écolier sculpteur. Sous cette figure bizarre, il y a pourtant un homme intelligent, instruit, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur civil, marié, père de famille et bien connu pour sa douceur. Je le vois toujours, appelé comme témoin devant la haute Cour séant à Tours, se trouver mal d'émotion à la vue des conseillers en robe rouge! Sous la Commune, il a accepté des fonctions publiques, il dirigeait le service des voies et promenades. Le ministère public lui reprochait d'avoir fait des perquisitions et, chose plus grave, d'avoir mis son matériel et son personnel au service des barricades des derniers jours. Le 3e conseil de guerre l'a condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Le lendemain venait l'affaire de Rossel, un jeune homme de 27 ans, capitaine du génie depuis 3 ans, et qui, à la nouvelle du mouvement insurrectionnel du 18 mars, a écrit au ministre qu'il donnait sa démission et qu'il prenait parti pour les insurgés. Tout le monde sait quel a été le rôle de Rossel pendant la Commune; chef d'état-major de Cluseret, puis ministre de la guerre, il a présidé les cours martiales et il a organisé la défense. Il a pour lui d'être resté en quelque sorte isolé des membres de la Commune, du comité de salut public et de s'être retiré le 10 mai.

Des officiers de tout grade, des généraux sont venus à l'audience témoigner en sa faveur; ils ont déclaré que ce jeune officier, exalté jusqu'au délire par son patriotisme, n'avait vu dans l'insurrection qu'une chose : la rupture de la paix et la reprise des hostilités contre les prussiens.

Nous avons ensuite entendu une très-éloquente plaidoirie du défenseur de Rossel, Me Albert Joly, du barreau de Versailles!... Vains efforts! c'est la peine capitale qui a été prononcée par le 3e conseil de guerre.

PETIT JEAN.

P. S. — Me Joly s'était pourvu en cassation pour Rossel. Le conseil a prié, dit-on, Me Joly, par l'intermédiaire du commissaire de la République, le commandant Gaveau, de ne pas donner suite à ce pourvoi; le conseil tout entier, à ce qu'on espère, devant signer le recours en grâce.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

C'est en Kabylie principalement que l'insurrection arabe a été le plus difficile à réduire. La configuration montagneuse du pays, l'énergie physique et morale des indigènes ont multiplié les obstacles et fortifié la résistance.

Notre armée d'Afrique s'est acquittée avec honneur de la tâche ardue que lui impose l'intérêt de la mère patrie.

Le général Lacroix, commandant la division de Constantine, a commencé le 6 août ses opérations contre ce qu'on appelle la petite Kabylie, territoire compris entre Constantine et Djidjelli et qui s'étend des montagnes intérieures du Djurjura à la mer.

L'insurrection s'étendait jusqu'à Mila. Il était temps d'agir et d'agir vigoureusement. Voulant frapper de terreur les populations révoltées, le général Lacroix se transporta au milieu de la tribu de Zouara qui ne se pressait pas de faire sa soumission.

A la nouvelle de ces rigueurs, les Ouled-Asker de Djidjelli et les Beni-Khettab d'El-Mila, représentant les principaux groupes de la Kabylie orientale vinrent au quartier général, situé à Fedj-Beïnen, demander l'aman.

Mohamed-ben-Fila occupait, avec 1,200 insurgés environ, les villages des Beni-Ourtilar et des Ouled-Habah, situés sur l'Oued-Iterra. Les colonnes françaises furent dirigées contre ce parti insurrectionnel, qu'elles rejetèrent sur la rivière, acculèrent au rocher de Sidi-Marouf, et dont elles firent un large massacre.

Après ce combat, le général Lacroix se dirigea sur Fedj-el-Arba. Toutes les tribus de l'est du cercle de Djidjelli, les Beni-Amran, les Ouled-bel-Afou, les Beni-Afer et les Djimla-Beni-Ider s'empressèrent de venir faire acte de soumission, soit dans le camp français, soit dans la ville de Djidjelli.

Les Beni-Kettab n'attendirent pas l'entrée de nos troupes sur leur territoire pour se rendre à discrétion. Le général Lacroix, qui était arrivé à El-Aroussa, exigea leur désarmement, celui des tribus d'El-Miliah et de Djidjelli.

Au camp d'El-Makra, le 21 août, les deux schérifs de la Kabylie orientale, Mohamed-ben-Fiala et El Haousshe-ben-Ahmed-Moula-Chekfa, abandonnés de tous leurs partisans, se présentèrent aux avant-postes pour se rendre à merci.

A El-Miliah, le général Lacroix reçut cent douze mille francs de contributions de guerre, huit cent quarante fusils, cent quarante-six otages, et tous les mulets appartenant aux indigènes de cette région.

Les vastes étendues de terrain comprises entre



ALGERIE. — Combat de Tizi Ouzou. — Colonel Pourchaud de la colonne Lallemand. — A droite El Ghaouglia en feu. — (D'après le croquis de M. [illegible] du 1er chasseur d'Afrique.)



Catastrophe de Seclin, près Lille (... septembre 18..). — [illegible]

Mila et El Aroussa seront mises sous séquestre ainsi que les biens, meubles et immeubles des chefs révoltés.

Sauf trois tribus du cercle de Collo, la petite Kabylie était complètement soumise à la date du 23 août. Les commandements administratifs se réorganisaient et les indigènes reprenaient leurs travaux.

Ceux qui sont accusés d'avoir incendié les forêts étaient activement poursuivis et on en tenait déjà cinq des plus compromis avec les deux chérifs Ben Fiala et Mopla Chekfa, coupables du même crime.

A l'heure qu'il est, 5 septembre, les insurgés du cercle de Collo doivent être réduits, car une dépêche de Bône, en date du 29 août, annonce que le général Lacroix était sur les rives de l'Oued-Zouhr d'où il devait passer dans le cercle de Djidjelli pour réduire le Babor agité encore par Si El Korichi ben Si Sadoun.

Cela fait toutes les tribus de la petite Kabylie de Collo à Mila, au Babor et à Zlama seront rentrées dans le devoir et on pourra sérieusement s'occuper de réparer les désastres éprouvés par nos colons.

Dans quelques jours, l'insurrection algérienne, espérons-le, ne sera plus que le souvenir d'une épreuve nouvelle ajoutée à celles que nous avons déjà supportées.

M. V.

L'ACCIDENT DE SÉCLIN

La semaine dernière, une terrible collision a eu lieu sur la ligne de Paris à Lille.

Le train omnibus avait quitté la station de Douai avec un retard de quarante-neuf minutes, et, poursuivant sa route vers la gare de Lille, était suivi par le train express, que l'administration ne songea pas à arrêter dans la gare de Douai. Ce dernier arriva à la gare de Séclin avant que le train omnibus, qui le précédait, eût le temps de se garer complétement sur une des voies latérales.

Par suite des manœuvres nécessaires à ce changement de rails, le train 29 se trouvait placé obliquement en travers de la voie sur laquelle le train express arrivait à toute vapeur. Un choc épouvantable se produisit, dans lequel le train omnibus fut horriblement disloqué et eut trois wagons pulvérisés par la locomotive de l'express. Dans le choc, l'essieu d'un des wagons broyés fut brisé et tordu, et vint, en se relevant, éventrer la locomotive, inondant les malheureux qui se trouvaient aux alentours, et qui n'avaient pas été atteints par elle, de vapeur et d'eau bouillante.

Quand, le premier moment de stupeur passé, on songea à venir au secours des infortunées victimes qui gémissaient sous les décombres, le spectacle le plus horrible et le plus atroce vint s'offrir aux yeux des sauveteurs. Parmi les débris, on n'apercevait qu'un monceau informe de membres écrasés, disloqués, broyés, ne gardant plus rien de la forme humaine, de cadavres horriblement hâchés, de malheureux prêts à rendre l'âme, et qui, inondés par ces flots d'eau et de vapeur, se tordaient avec des cris lamentables, affolés par la plus atroce douleur que l'organisme humain puisse endurer : brûlés vivants.

On parvint cependant à se faire jour parmi tous les débris ; et c'est alors seulement qu'on pût apprécier l'importance du désastre : quatre voyageurs avaient été tués sur le coup (depuis ce moment, cinq autres ont aussi succombé), soixante-quinze étaient grièvement blessés ; nous ne parlons pas des contusionnés. Quarante-trois sont encore dans les hôpitaux.

Plusieurs médecins se trouvaient dans les deux trains, parmi lesquels nous citerons MM. les docteurs Follet, Dallez, qui se trouvaient dans un des wagons atteints par la locomotive et n'échappèrent à la mort que par miracle, ainsi que MM. Dautricourt, Mannoury, Castelain père et fils ; ils purent, autant que possible, donner les soins les plus indispensables aux victimes que l'on relevait.

Rien ne saurait exprimer l'horreur et l'effroi de cette scène lamentable, telle que nous l'ont peinte les récits des voyageurs.

Les blessés et les morts étaient, à mesure qu'on les relevait à la lueur douteuse des falots, transportés et couchés côte à côte sur le talus qui borde la voie.

Les cadavres étaient affreusement mutilés, les visages, brûlés par la vapeur, semblaient recouverts d'un masque de sang ; les blessés hurlaient, épuisés par la douleur et ceux qui avaient échappé à la mort couraient, s'appelant et se comptant dans l'ombre.

M. le maire de Séclin, les adjoints, M. Couvreur, médecin en chef de l'hôpital, son collègue, M. Hu, des ecclésiastiques, des habitants accoururent bientôt sur les lieux et donnèrent les premiers soins aux blessés, parmi lesquels se trouve M. Rainbeaux.

On les transporta avec beaucoup de ménagement à l'hôpital, au milieu d'une population consternée et extrêmement empressée.

Après s'être occupé des victimes, M. le maire, auquel tout le monde rend hommage pour le dévouement parfait qu'il a montré, s'occupa des voyageurs encore sous le coup d'une impression qui, croyons-nous, ne s'effacera que difficilement de leur mémoire. Il mit à leur disposition toutes les voitures disponibles dans la ville, et c'est ainsi que bon nombre de voyageurs purent rentrer à Lille dans la nuit.

Toutes les malheureuses victimes, au nombre de cent environ, sont gravement atteintes par de cuisantes brûlures à la tête et aux mains. Leurs visages sont cachés par un masque de gaz couvrant leurs blessures, il est fort difficile même de les reconnaître.

Le service médical est renforcé par les aides de l'hôpital Saint-Sauveur et des sœurs de charité ; mais, la chaleur provoquant une irritation rapide des plaies, la plupart deviennent dangereuses.

On cite parmi les morts MM. Carpentier, Hennion, Vanderœgen, Goubesville, Vasseur, Lefebvre-Samain, Corberie, Guynet, et MM^mes^ Delemer et Raoul.

Mercredi, une foule émue et recueillie les accompagnait à leur dernière demeure. On remarquait dans le cortége funèbre le général commandant la division, le préfet du Nord, le général de brigade, les membres du parquet et les administrateurs de la Compagnie du Nord ; des cuirassiers, des artilleurs et un détachement d'infanterie formaient la haie.

Quatre jours après, le frère Evergile et M. Dupuis succombaient à leurs blessures.

MAXIME VAUVERT.

PARIS CAPITALE ARTISTIQUE

Paris en ce moment a deux appréhensions, dont l'une au moins devrait lui être épargnée : il craint de ne plus être la capitale politique, et peut-être se consolerait-il de cette dépossession, s'il n'était pas également menacé de perdre son titre de capitale artistique. La France a laissé provisoirement d'autres gloires plus sérieuses, qui étaient les siennes, passer à des mains étrangères, mais si son renom militaire est momentanément éclipsé, si nous sommes loin du rang que nous occupions en Europe avant la découverte de la république de droit divin, il y a une gloire plus modeste que personne ne songeait à nous contester : quand on parlait du théâtre en général, le premier nom qui venait aux lèvres, c'était Paris ! On trouver ailleurs un pareil ensemble de prestiges, un aussi riche épanouissement de la flore dramatique ? Que d'expressions grandioses ou charmantes de l'art : l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Odéon, l'Opéra-Comique, les Italiens, le Théâtre-Lyrique ! sans parler des scènes qui appartiennent à l'industrie libre, maisons de plaisance à côté des palais officiels, et où la littérature et la musique ne trouvaient pas de moindres honneurs. Etre reçu le même soir par le génie de Rossini, de Mozart, d'Herold et de Molière, l'esprit de Dumas fils et d'Emile Augier, quelle série d'enchantements ! Londres compte beaucoup de théâtres, mais il s'en faut de plus de cent lieues que le mouvement dramatique ait chez nos voisins cet éclat et cette originalité ; la comédie nationale, la musique nationale demeurent toujours en blanc sur les scènes britanniques, pendant que notre théâtre est l'histoire vivante de notre société. Le *Pré-aux-Clercs*, c'est un délicieux tableau du seizième siècle ; le *Mariage d'Olympe*, c'est une peinture superbe des mœurs contemporaines ; l'Allemagne et l'Italie, ces deux sœurs nouvelles — depuis les alliances, sont brillamment distancées par les scènes parisiennes ; la Russie fait venir de chez nous ses primeurs dramatiques. Paris, qui a maintenant tant d'infériorités à se faire pardonner, restait du moins la ville privilégiée pour toutes les conquêtes théâtrales.

Eh bien, c'est ce dernier avantage qu'il s'agirait de lui enlever : on prétend réduire la liste civile de cette reine de l'art. Elle avait une couronne d'or, on voudrait qu'elle se contentât d'une couronne d'argent doré ; sa somptueuse demeure du nouvel Opéra l'attend impatiente ; on rêve de l'y voir entrer, se réduisant au train d'une petite bourgeoise. On ne se demande pas si avec ce régime restreint elle peut soutenir sa splendeur traditionnelle et faire vivre l'immense personnel qui ne dépend que d'elle ; on a prononcé tout haut le nom magique d'*économies* : c'est la *Sésame* qui ferait fermer toutes les portes, et jamais ce vieux proverbe de nos pères, qui passaient cependant pour moins prodigues que nous, ne recevrait une plus désolante application : *les bons marchés ruinent*. Ne ressemblons pas à l'homme qui reculait devant la dépense de grains pour ensemencer son champ. Dans le champ artistique, semez hardiment des louis, il y poussera des pièces de cent francs.

Songez à la bonne et saine dépense qu'entraîne un spectacle couru à l'Opéra, par exemple ! Que de gens fait vivre dans une journée ce simple mot mis sur une affiche : *les Huguenots !* que de travail utile représente ce plaisir qui ne vous paraît que mondain ! Ce que vous donnez sous une forme vous rentre sous vingt autres. Vous ne donnez pas, vous prêtez. En supposant que vous fassiez un sacrifice, n'y a-t-il pas un devoir d'amour-propre bien entendu à ne pas laisser déchoir ce Paris, de qui d'autres capitales guettent si voluptueusement la décadence ? Allez-vous laisser partir ces artistes qui sont l'honneur de notre école et que des pays moins riches savent au moins ne pas marchander ? La France, réduite au second rôle, entend-elle se contenter des doublures ? Je dis la France, car il n'est question de Paris dans cette fixation de la capitale qu'au point de vue du domicile légal. C'est bien Paris qui possède les scènes subventionnées par l'Etat ; mais toute la France vient jouir à Paris de la création de ces œuvres, qui alimentent ensuite le répertoire des théâtres de province. Ce grand monument inachevé, autour duquel erre mélancoliquement son architecte, qui, lui aussi, attend le *couronnement de l'édifice*, le nouvel Opéra n'est pas seulement fait pour Paris, il est dédié à la France entière. Les grandes scènes parisiennes, c'est ce qu'on pourrait appeler les *scènes-mères* ; être jaloux d'elles, équivaudrait à cette inconséquence : un fleuve jaloux de sa source. La décentralisation politique peut être une vérité. Je crois, quant à moi, que ce n'est qu'une conception de la mauvaise humeur, de la décentralisation artistique, ce serait la plus stérile des chimères.

Le projet de loi ne frapperait point d'ailleurs également les théâtres légitimes, — car il y a le théâtre naturel et le théâtre légitime, — qui avaient si justement leur dotation inscrite au budget ; mais il en est un particulièrement qui serait presque totalement sacrifié, c'est le théâtre du genre national par excellence, l'Opéra-Comique ; des deux cent quarante mille francs qu'il recevait de l'Etat depuis 1832, il serait question de rayer d'un trait de plume cent quarante mille francs ; ce serait l'atteindre dans ses conditions de vitalité que de le mettre à la demi-ration ; il ne lui serait permis que de s'entr'ouvrir ; or, je crois qu'on ne serait point désavoué par Alfred de Musset en disant : *il faut qu'un théâtre soit ouvert ou fermé.*

Je répétais tout à l'heure cette locution classique à propos de l'Opéra-Comique : *genre national par excellence* ; elle pourra faire sourire les amateurs qui tiennent en mépris le *Domino noir* et la *Dame Blanche* : elle fera peut-être réfléchir ceux qui voudront se

rendre compte des états de service de cette scène de genre : les plaisanteries sont bien faciles contre ce répertoire aimable, qui a cependant moins de rides que d'autres répertoires solennels; et nous étonnerions peut-être les chambellans du progrès en leur disant que le *Maçon* d'Auber est moins suranné que le second acte de *Robert le Diable* ; mais nous n'avons pas ici à nous livrer à des discussions d'esthétique; qu'on veuille bien seulement se rappeler ceci :

C'est à l'Opéra-Comique que la musique française doit son émancipation de l'étranger, sa personnalité et son progrès réel. Tandis que l'Opéra se roidissait dans des formes guindées qui gênaient son essor, l'Opéra-Comique, vêtu à la légère, trouvait le mouvement, la vie, le pittoresque ; il créait la musique nationale, non pas, comme on pourrait le croire, ce ramage pincé et guilleret, qu'on a cru si longtemps être le génie musical des Français, mais toute une succession d'œuvres naïves, touchantes, hardies, familières, poétiques, qu'on accuse toujours, reproche flatteur, de sortir de leur cadre imaginaire ; on feint parfois en jouant sur le mot, avec la grâce d'un burgrave qui se remettrait au cerveau, de regarder le genre de l'Opéra-Comique comme un genre bâtard, fait pour les sujets troubadours, bâtard si l'on veut ; en tout cas, ses succès sont singulièrement légitimés ! *Dessus de Pendule*, si l'on y tient, que *Zampa*, le *Pré-aux-Clercs*, l'*Ambassadrice*, *Lalla-Rouck*, *Gilles Ravisseur*, *Galathée* ; mais ces dessus de pendule ne déparent pas l'appartement d'un grand seigneur ; pour une douzaine d'ouvrages démodés qui jettent une ombre de fané dans cette corbeille de chefs-d'œuvre, faut-il donc affubler pour toujours le théâtre de Grétri, de Méhul, de Boieldieu, d'Auber, d'Hérold, de Félicien David, et de tant d'autres, de cette tunique étriquée que Nicolo lui fit porter un instant ? Autant juger la comédie française sur les *Étourdis* d'Andrieux, ou sur le *Coriolan* de Laharpe.

On nous assure que, dans certains parages ministériels, on ne trouve pas le genre de l'opéra-comique un genre assez élevé ; et je le demande, quelles conditions de l'art le plus élevé manquent au *Pré-aux-Clercs*, un conte de Mérimée en musique ? Où trouverez-vous une grâce plus délicate que dans *Lalla-Rouck*, ce poëme noté, fine élégie qui contraste d'une façon si piquante avec la jovialité des *Rendez-vous Bourgeois* ? Car, à l'Opéra-Comique, théâtre d'ordre, le lyrisme et la prose ont toujours fait bon ménage. Ne soyons pas injustes pour ce genre si varié, si souple et si libre, qui a commencé par l'ariette et qui se continue par la rêverie : notre école a, depuis, manifesté ailleurs des tendances plus hautes. *Faust*, *Roméo et Juliette*, *la Statue*, accusent un anoblissement dans l'œuvre de genre ; mais n'imitons pas ces parvenus qui renient leurs parents ; nous sommes presque des gentilshommes en musique, grâce à Gounod et à sa suite, mais nous n'en avons pas moins eu pour père ce petit bourgeois, plein de sève et de bonhomie qu'on appelle l'opéra-comique et qui à notre berceau, fredonnait *le Déserteur* et *Ma Tante Aurore*.

Je ne vois plus figurer dans le groupe de nos scènes d'État le nom du Théâtre Lyrique : ce serait là une lacune des plus regrettables ; le Théâtre-Lyrique est un précieux intermédiaire entre l'Opéra-Comique et l'Opéra ; de plus, c'est la pépinière indiquée des jeunes talents ; c'est là qu'on peut essayer ses forces pour le grand opéra ; ne pas le conserver, c'est priver l'Opéra de son réservoir naturel.

L'État agirait en bon père de famille si, au lieu de penser à diminuer les subventions consacrées, il rendait au contraire la vie plus facile aux théâtres qui sont l'honneur de Paris. Je me bornerai à réclamer à l'Assemblée nationale, ce qu'elle préfère elle-même, le *statu quo*. Mon ami M. Charles Monselet me pardonnera d'avoir légèrement empiété sur ses attributions : il fallait traverser son domaine pour arriver à ce terrain tout de finances ; j'espère que sa courtoisie ne me dressera pas procès-verbal.

Une dernière considération ; on avait prétendu que Paris, corrigé par les dures leçons de l'expérience, ne demandait pas mieux que de devenir plus grave et plus soucieux de l'art élevé ; je crains bien que la vérité ne soit du côté des moralistes, qui s'écrient : « Rien n'est changé en France, il n'y a que deux provinces de moins ; comme le chien de l'Écriture, Paris retourne à son vomissement. »

Il est certain que, si on laissait les choses aller leur cours, il n'y aurait plus dans le Paris dramatique que trois puissances, l'opérette, la féerie et le café chantant ; on dirait que ce peuple, jadis si épicurien dans ses voluptés intellectuelles, a maintenant la nostalgie de l'abrutissement ; et c'est ce moment de décadence qu'on choisirait pour amoindrir ce qu'on pourrait appeler le petit royaume du plaisir décent !

Vous trouvez donc qu'il n'y a pas sur le boulevard assez de refrains malpropres, et de regards provocants ? Je demande qu'on réserve un asile aux familles qui désirent passer une soirée de délassement sans être persécutées par le cancan vocal ou physique ; et, dans cette ère d'indulgence, où l'on ne condamne qu'à une peine un peu plus forte que pour défaut de balayage les gens qui jettent à bas les monuments sacrés de notre histoire, je veux plaider la cause d'une humble femme qui a le malheur de ne pas être une pétroleuse : je demande grâce pour la *Dame Blanche*.

XAVIER AUBRYET.

MONUMENT

ÉLEVÉ DANS LE CIMETIÈRE DE METZ

La grande désolée de la Moselle, la cité qui ne veut pas être consolée du malheur qui l'a faite se livrer sans être attaquée, la ville forte que son inexpugnabilité avait fait surnommer *la Pucelle*, Metz n'a pas voulu laisser passer l'anniversaire de nos plus cruels désastres sans rendre un dernier hommage aux soldats tombés sous ses murailles pour la défense de la patrie.

Le 7 septembre, une triste et imposante cérémonie se célébrait dans la basilique tendue de noir où s'élevait, au milieu de la nef, un catafalque chargé de couronnes. L'office des morts a été dit par M. le chanoine de Turmel, fils d'un ancien maire de Metz, et Mgr Du Pont des Loges a procédé à l'absoute. Plusieurs discours ont été prononcés qui ont vivement ému l'assistance, et les sentiments patriotiques des Messins ont été dignement interprétés par M. Bezançon, maire de Metz, qui a terminé son allocution par ces paroles : « Si dans ce monde meilleur où règne le droit et non la force, votre pensée se reporte vers nous, vous pourrez dire à juste titre : « Si nous avons arrosé de notre sang cette terre si éminemment française, du moins les Messins qui survivent et leurs derniers neveux conserveront pieusement, avec cette énergie qui leur est propre, le culte des souvenirs. »

Ces dignes paroles, les Prussiens qui tiennent Metz par droit de corruption plus que par droit de vaillance, ont dû les entendre et les commenter. Elles sont pour eux le programme des sentiments que les populations annexées par la force professent pour leurs vainqueurs. Qu'ils en fassent leur profit, car nous nous les rappellerons jusqu'au jour de la revendication.

Après la cérémonie célébrée à la cathédrale, la population entière s'est portée au cimetière où a été élevé le monument commémoratif consacré par la ville de Metz à la mémoire des soldats français.

Ce monument, de 12 mètres de hauteur, se compose d'un soubassement surmonté d'une haute pyramide couronnée d'une urne cinéraire.

Sur les quatre faces sont sculptées les armes de la ville et le socle porte les quatre inscriptions suivantes :

METZ,
aux soldats français morts dans ses murs
pour la patrie ;
A la mémoire
de 7,203 soldats français
morts dans les ambulances de Metz.

Sur le côté droit, on lit :

Borny.	14 août 1870
Gravelotte	16 août 1870
Saint-Privat	18 août 1870

Sur le côté gauche :

Servigny	31 août 1870
Peltre	27 septembre 1870
Ladonchamps	7 octobre 1870

Plusieurs autres inscriptions empruntées aux orateurs sacrés, sont gravées sur la pyramide dont la vue est destinée à rappeler aux Messins que l'occupation prussienne n'est qu'un temps d'épreuves, que le patriotisme français s'impose le devoir de faire finir au plus tôt.

M. V.

LE BAIN DES PRISONNIERS

DE L'ORANGERIE

Le sort des prisonniers de l'Orangerie s'est amélioré depuis quelque temps d'une façon sensible. A mesure que leur nombre diminue par la délivrance des innocents compromis et le transfert des plus coupables, on a pu aménager plus commodément les sombres caves et donner un peu plus de latitude aux prévenus. Un des soulagements les plus appréciés de ces derniers temps, ce sont les bains froids où on les a conduits, dans le canal qui fait face au palais de Trianon. Notre dessin représente une de ces baignades, partie de plaisir. N'oublions pas que les gendarmes sont de piquet à l'entour, et, qu'à moins d'un plongeon indéfini, on ne saurait se soustraire à eux. Je ne crois pas qu'aucun prisonnier l'emploie.

M. V.

METZ

Nous n'avons pu traiter en leur temps, faute de communications et par conséquent d'informations précises, les événements militaires qui se sont accomplis sous Metz, et qui ont eu cependant une si grande importance historique.

Nous avons donc pensé que, au moment où l'on revient sur ces faits pour rechercher la part de responsabilité qui incombe aux chefs de l'armée du Rhin, nos lecteurs nous sauraient gré de combler cette lacune.

Cela nous est d'autant plus facile que l'un de nos dessinateurs, M. Desroches Valnay, qui suivait les opérations militaires, a dû subir le sort de l'armée, est resté enfermé dans Metz pendant le siége, et en a rapporté les documents les plus précis, dessinés au moment même où les événements s'accomplissaient.

Nous commençons aujourd'hui par la bataille de Borny, qui n'a pas été sans gloire pour nos armes et que M. Spoll, bloqué également à Metz et témoin de l'action, se charge d'expliquer avec les impressions du moment.

Nous continuerons cette série qui, pour être rétrospective, n'en est pas moins extrêmement intéressante, et nous compléterons ainsi notre histoire de la campagne 1870-1871, dont les premiers volumes ont eu tant de succès.

BATAILLE DE BORNY

On ne connaît que très-imparfaitement en France les événements qui ont précédé et accompagné l'investissement de Metz, dont la capitulation a été, en quelque sorte, le point de départ de tous les maux qui sont venus fondre sur notre pays.

Cette ignorance tient à plusieurs causes : d'abord à l'investissement lui-même qui ne permettait aux nouvelles d'arriver à Paris que par les correspondances des journaux étrangers, plus ou moins intéressés à altérer la vérité ; puis aux brochures publiées par des personnages qui ont joué un rôle trop important dans ces événements pour les juger avec une complète impartialité ; enfin à l'indifférence momentanée du public parisien, qui a manqué faire une révolution le 31 octobre, en apprenant la reddition de Metz, et qui, depuis, trop occupé de ses propres affaires, n'a plus accordé qu'une attention distraite



METZ. — Bénédiction du monument élevé au cimetière à la mémoire des 7000 français morts à Metz.

(D'après le croquis de M. Cuny.)

VERSAILLES. — Les prisonniers de l'Orangerie au bain dans le canal voisin de Trianon.

(D'après le croquis de M. Lhuillier.)



LES COMBATS SOUS METZ. — Bataille de Borny. — Les Prussiens sortant du bois de Colombey attaquent nos avant-postes. — (D'après nature, par M. Desroches Valnay.)

à celles qui ne le touchaient pas immédiatement.

Depuis, le calme relatif qui s'est fait dans les esprits a permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les causes multiples de notre défaite. Tout est remis en question, et un jour ou l'autre nos généraux doivent être appelés à la barre de l'Assemblée pour y rendre compte de leur conduite. Comme le commandant d'un navire échappé au naufrage est tenu de le faire, tous les militaires qui ont rendu des places fortes, sont obligés par les lois militaires en vigueur, de se justifier devant des tribunaux spéciaux et un regain d'intérêt s'attache dès à présent au récit de nos revers.

Il y a aussi dans cette douloureuse récapitulation quelque chose qui flatte notre orgueil national; à mesure que l'on revient sur le passé on s'aperçoit que si notre armée a été victime de l'impéritie de ses chefs, si d'énormes fautes ont été commises, en revanche, il s'est trouvé des généraux habiles, qui s'ils eussent été investis du commandement suprême eussent, sinon traversé le Rhin, au moins arrêté l'ennemi sur notre territoire et changé peut-être la face des événements. On s'aperçoit aussi de ce que leurs victoires ont coûté aux Prussiens de la bravoure et du dévouement de nos officiers et de nos soldats.

C'est ainsi qu'à Metz, où nous étions renfermés, nous avons pu constater que les prétendus succès, dont nos ennemis rendaient grâce au dieu des armées, étaient, pour la plupart, des victoires pour nous, dont on ne sut ou ne voulut pas profiter; et que, lorsque nous dûmes reculer, ce ne fut jamais sans avoir infligé à l'ennemi des pertes tellement considérables, qu'il n'avait réellement pas de motifs bien sérieux pour chanter des *Te Deum*.

L'investissement de la place, qui ne fut un fait accompli que le 18 août, avait commencé en réalité le 14, avec le mouvement des divers corps de l'armée prussienne qui avaient opéré leur jonction après la retraite de Forbach.

Le 10, il avait été décidé dans un conseil de guerre, tenu à Pange, que l'armée française passerait sur la rive gauche de la Moselle et se dirigerait sur Verdun, où se trouvaient d'immenses approvisionnements de toute sorte. Le succès de ce mouvement était subordonné à la promptitude avec laquelle il serait exécuté, car une partie de l'armée ennemie, qui s'était engagée dans la vallée de la Mance, et une autre qui s'approchait de Briey, menaçant de nous couper la route de Verdun, il s'agissait, en conséquence, de gagner les Prussiens de vitesse.

Nommé le 12 août par décret impérial au commandement en chef de l'armée du Rhin, le maréchal Bazaine avait été de fait remplacé le 10 dans le commandement du 3ᵉ corps par le général Decaen, ex-commandant de la cinquième division et l'un de nos officiers généraux les plus énergiques et les plus capables. Le 11, au lieu de hâter son mouvement de retraite, le maréchal s'établit, après quelques heures de marche, un peu en arrière de la ligne de Colney, Montoy, Noisseville et Servigny, comme s'il voulait offrir la bataille.

Toute la journée du 12 se passa ainsi dans l'attente; posté avec notre confrère d'Herbinville dans le grenier d'une ferme, nous observâmes et attendîmes plusieurs heures, brûlant d'impatience, prêtant l'oreille au moindre bruit, mais l'ennemi, qui n'était pas en force, — nous l'avons su depuis, — ne se souciait pas d'attaquer, et le soir nous dûmes continuer notre mouvement de retraite, après avoir perdu vingt-quatre heures.

Le lendemain, on bivaquait presque sur les glacis de Metz; nouveau temps d'arrêt. La journée fut employée à remplacer les munitions avariées et à incorporer des réserves qui rejoignaient leurs corps, connaissant à peine le maniement du chassepot.

Enfin l'ordre fut donné vers le soir, pour le lendemain, de traverser la Moselle et de se diriger sur la route de Verdun.

Ce fut le 2ᵉ corps qui commença ce mouvement dans la nuit du 14, à trois heures du matin. La 2ᵉ division — de Laveaucoupet — en avait été détachée pour occuper les forts de Metz. Les troupes ne pouvant traverser la Moselle que sur deux ponts, pendant que les bagages et autres *impedimenta* encombraient ceux de la ville, la retraite s'exécutait avec une telle lenteur, que le 3ᵉ corps ne put suivre que dans le milieu de la journée; déjà sa dernière brigade se préparait à suivre le mouvement, lorsque les Prussiens, que nos reconnaissances du matin n'avaient point signalés sortirent brusquement du bois de Colombey, et attaquèrent nos avant-postes, sur lesquels ils dirigèrent un feu de mitraille très-nourri.

Par cette attaque, l'ennemi, croyait-on, tentait de prendre la ville par surprise.

Mais, en réalité, son but était tout autre, car il s'agissait pour lui de donner au prince Frédéric-Charles le temps d'opérer son mouvement tournant sur Pont-à-Mousson.

Si les Prussiens, qui étaient cependant bien renseignés, eussent possédé des documents plus complets sur les positions et les mouvements des troupes françaises, leur projet eût probablement réussi dans son entier.

Leur attaque eut cependant ce résultat d'arrêter le mouvement des 3ᵉ et 4ᵉ corps, et d'empêcher le général Frossard de se jeter sur Pont-à-Mousson que traversait un corps prussien, sur la route de Cheminot et des Menils.

Les premiers obus prussiens tombèrent sur l'arrière-garde du 4ᵉ corps, formée par la division Grenier, mais ce fut le 41ᵉ de ligne, appartenant au 3ᵉ corps, qui se trouva le premier engagé, non loin du village de Borny, avec les troupes ennemies qui sortaient du bois de Colombey. Le 41ᵉ se replia d'abord devant cette attaque imprévue, mais ramené en avant, il se déploya en tirailleurs, soutenu par les 17ᵉ et 51ᵉ de ligne, et par le 15ᵉ bataillon de chasseurs. La 1ʳᵉ division restant en observation.

D'autre part, sur la gauche du 3ᵉ corps, la brigade de Bellecourt (1ʳᵉ de la 2ᵉ division du 4ᵉ corps), composée du 5ᵉ bataillon de chasseurs, des 11ᵉ et 13ᵉ de ligne, revint au pas de course prendre position sur les hauteurs qui commandent le ravin de Nouilly, en avant du bois de Mey. On établit des batteries de mitrailleuses en face du bois de Colombey, et d'autres batteries, de la division Rose, à l'extrême gauche, de façon à battre le vallon de Nouilly et à commander le terrain qui s'étend jusqu'à Servigny.

A peine la brigade Bellecourt avait-elle pris position, que des masses profondes d'infanterie prussienne débouchèrent de la route de Bouzonville, s'avançant par ce même vallon de Nouilly, précédées de tirailleurs qui s'abritaient dans les vignes.

Cette colonne fut reçue par un feu très-vif du 5ᵉ bataillon de chasseurs et du 13ᵉ de ligne déployés en tirailleurs et appuyés par les mitrailleuses du 4ᵉ corps. Presque en même temps l'artillerie prussienne établie à Servigny lança une grêle d'obus sur ce corps, dont l'artillerie de campagne, qui arrivait seulement en ligne, riposta vigoureusement. Dès lors l'engagement devint général.

La division Cissey arriva sur ces entrefaites, gravissant les pentes de Saint-Julien, pour remplacer la division Grenier, et le 20ᵉ bataillon de chasseurs de la 1ʳᵉ brigade s'élança avec impétuosité sur le bois de Mey, considéré par les Prussiens comme la clef de la position et vers lequel se portait leur principal effort. Plusieurs fois le bois fut pris et repris, non sans de grandes pertes de part et d'autre. Le 64ᵉ de ligne eut surtout à souffrir.

Cependant la nuit arrivait et la lutte menaçait de se prolonger sans que l'ennemi parvint à forcer nos lignes. Ce fut alors qu'une partie du 3ᵉ corps qui, dès les premiers coups de canon, avait fait volte face et repris ses positions du matin, entra en ligne à son tour et repoussa vivement la gauche des Prussiens qui battirent en retraite, ce qu'ils ne firent pas sans mettre le feu à plusieurs maisons des villages de Servigny et de Mey. Ils furent aussi délogés de Mercy-le-Haut et de Mercy-lez-Metz, que le fort de Queuleu canonnait vigoureusement.

Cette journée fut un succès pour nos armes, cependant, dans leur rapport officiel, les Prussiens affectèrent de considérer comme une éclatante victoire la bataille de Borny qui fut, en réalité, une défaite pour eux. Ce qu'il y a d'évident, c'est que nous bivaquâmes sur le champ de bataille; et cependant le roi de Prusse envoya à Berlin la dépêche suivante :

« Combat victorieux à Borny-sous-Metz; les Français sont refoulés derrière cette ville. Je me rends sur le champ de bataille. » GUILLAUME. »

Le seul avantage dont puissent se targuer les Allemands, c'est d'avoir retardé d'un jour la marche de notre armée.

Quoiqu'il en soit, le maréchal Bazaine ne profita point de sa victoire, et donna l'ordre dans la nuit de poursuivre la retraite. Était-il mal renseigné sur les forces de l'ennemi, ou avait-il déjà quelque intention secrète, c'est ce que l'on n'a jamais bien su.

L'empereur parut néanmoins enchanté de ce succès qui rendait quelque confiance aux troupes, et il en complimenta chaleureusement le maréchal Bazaine.

Nos pertes étaient moindres, il est vrai, que celles de l'ennemi, qui perdit près de 10,000 hommes; nous eûmes environ 3,000 tués ou blessés. Le colonel Fourgier du 41ᵉ de ligne fut tué, et les généraux Castagny et Decaen furent blessés. Ce dernier, atteint au genou, continua, bien que blessé, de diriger son corps; trois quarts d'heure plus tard, son cheval était tué, et dans sa chute froissait cruellement le général, qu'on dut emporter du champ de bataille.

Le général Decaen mourut dans les premiers jours de l'investissement, moins, croyons nous, des suites de sa blessure que de sa douloureuse indignation de la tournure que prenaient nos affaires. Ce fut une grande perte pour l'armée, car le commandant du 3ᵉ corps était l'un des généraux les plus instruits et les plus énergiques que nous possédions, un véritable homme de guerre, ayant le jugement sûr et le coup d'œil rapide. Or, ses pareils étaient en petit nombre.

Témoin cette parole que l'on prête au prince Frédéric-Charles.

Le jour de l'enterrement du général, suivant le règlement, tous les chefs de corps suivaient son cercueil.

On vint avertir le prince et lui demander s'il ne serait pas à propos d'attaquer nos soldats privés de leurs généraux :

— Gardez-vous-en bien, dit-il, ils nous battraient.

E. A. SPOLL.

L'EXPLOSION DE LAON

Tous les journaux ont dernièrement rendu compte du service funèbre fait à Laon en mémoire des sinistres événements de cette dernière année.

Il nous a paru bon de donner à cette occasion le premier récit exact qui ait été fait de l'explosion de la citadelle; il est extrait des *Éphémérides de la guerre de 1870-1871, dans le département de l'Aisne*, par M. Édouard Fleury, un excellent recueil comme il en faudrait un dans chaque province.

MERCREDI 7. — Dépêche du ministre de la guerre au général Thérémin, lui donnant l'ordre, en cas d'approche de l'ennemi en force supérieure, de se retirer sur Soissons avec les mobiles. Le préfet la lit au maire en présence de plusieurs conseillers municipaux.

La population, qui vit en permanence sur la place publique, discute vivement les moyens à prendre pour assurer la sécurité de la ville vis-à-vis de la citadelle.

A cinq heures du soir, un parlementaire prussien se présente. Il est congédié, parce qu'il n'a pas le grade nécessaire pour traiter avec le général commandant de la place.

Après son départ, M. Ferrand, qui vient donner des explications à la foule réunie sur la place, l'exhorte au calme et à la confiance. Le préfet, par une dépêche du 7, annonce au ministre que le parlementaire a sommé la place au nom du roi de Prusse qui a quitté Rethel aujourd'hui même au matin. L'avant-garde d'une armée qui se dirige sur Laon est aux environs de Sissonne. C'est à cette avant-garde qu'appartenaient les cavaliers repoussés hier.

JEUDI 8. — 500 hussards prussiens logent à Berry-au-Bac.

La réponse du ministre à la dépêche du préfet du 6, n'est pas arrivée. La population de Laon l'attend

avec anxiété. Le conseil municipal, suivi d'un certain nombre de citoyens, se rend à la préfecture pour savoir si l'on y a reçu cette réponse et quel parti sera pris définitivement.

On croit voir des préparatifs de départ. Une voiture est attelée; on dit qu'une autre est commandée chez un loueur. Dans la foule, on commente ardemment ces apprêts de départ et on crie qu'il faut empêcher le préfet de quitter la ville après l'avoir mise dans l'embarras. Plusieurs citoyens pénètrent dans le cabinet du préfet avec la municipalité. Scène très-vive. On reproche au préfet de vouloir s'en aller, mais on l'en empêchera. M. Ferrand proteste avec force contre cette accusation, contre cette calomnie: il s'est engagé à rester, il restera. Un peu plus tard, il fait annoncer, à son de tambour et par toute la ville, que, loin de vouloir quitter Laon, il y restera avec Mme Ferrand jusqu'au dernier moment.

Après le départ des citoyens, explications de la plus extrême vivacité entre les conseillers municipaux et le préfet, auquel un d'eux reproche d'avoir toujours induit en erreur le Gouvernement sur la possibilité de défendre la ville, quand il savait aussi bien que tout le monde qu'elle n'était nullement en état de résister, et quand on s'exposait à la compromettre ainsi publiquement et aux yeux du pays.

Plus tard, dans le sein du conseil municipal, cette discussion se renouvelle avec la même violence, quand le préfet se rend à l'hôtel-de-ville, où l'on prend la résolution d'envoyer une commission auprès du Gouvernement pour lui fournir des renseignements sur la vraie situation de la ville.

A cinq heures du soir, arrivée du colonel comte von Alvensleben comme parlementaire. Il entre en ville les yeux bandés et est conduit à la citadelle où il somme le général Théremin de rendre la place, lui annonçant qu'en cas de refus la ville de Laon sera bombardée. Il lui annonce aussi l'arrivée d'une armée entière qui marche sur la ville. En quittant la citadelle, le parlementaire est mandé à l'hôtel-de-ville où il fait les mêmes déclarations.

Envoi par le maire au ministère de la guerre d'une « dépêche ainsi conçue: « L'armée du grand-duc de « Mecklembourg entoure Laon et somme la place de « se rendre. Si la reddition n'est pas effectuée de- « main avant dix heures du matin, Laon subira le « sort de Strasbourg. »

Le soir, la foule s'amasse sur la place. Elle se porte à l'hôtel du *Chevreuil* où dîne le général Théremin. Quelques citoyens pénètrent jusqu'à lui et lui demandent ce qu'il a décidément résolu de faire. En bon militaire, le général répond qu'il n'a qu'à exécuter les ordres du ministre de la guerre. La foule s'irrite et déclare qu'elle ne laissera pas le général sortir; mais elle se calme sous la parole conciliante de M. Vinchon, maire, qui lit la dépêche envoyée par lui tout à l'heure au général Lefiô pour lui faire connaître l'ultimatum prussien et l'impossibilité de la résistance. Ramenés au sentiment de la raison, les citoyens se retirent, et fort avant dans la nuit, arrive cette dépêche du ministre de la guerre « au « commandant de Laon et aux conseillers munici- « paux: Agissez devant la sommation selon les né- « cessités de la situation. Pour copie conforme, le « chef de station, T. Chalenton. »

Le général et le préfet rédigent de concert un projet de capitulation, que le maire de Laon a vu entre les mains du préfet, mais dont personne jusqu'ici ne connaît encore les termes.

A Soissons, on reçoit des renseignements précis sur le corps d'armée qui menace cette ville. C'est celui du Prince héritier, que précèdent deux divisions de la landwehr, en tout 25,000 à 30,000 hommes qui, réunis à Soissons, doivent poursuivre leur route par Villers-Cotterets et Crépy-en-Valois.

Dix uhlans paraissent à Château-Thierry qu'ils traversent au pas et où ils font quelques réquisitions; puis ils repartent pour Montmirail, en annonçant l'approche de toute l'armée.

Chéry-lès-Rozoy a un camp prussien, d'où les réquisitions s'exercent en grand et avec exigence à Montcornet, Dizy-le-Gros, Vigneux, Hurcigny, Braye, etc. Vervins n'a encore vu aucun ennemi et restera terre française et libre jusqu'à la veille de la paix.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE. — De grand matin, les habitants apprennent les derniers événements de la nuit, c'est-à-dire, la réponse du Gouvernement et la décision du général Théremin. La garde nationale rapporte ses armes à l'hôtel-de-ville.

A neuf heures, M. de Chézelles, chef du bataillon de mobiles de Laon, part pour Eppes, chargé par le général Théremin de régler avec le duc de Mecklembourg les conditions de la capitulation de Laon.

A onze heures, retour du commandant de Chézelles annonçant que tout est réglé et que l'armée prussienne est en marche sur Laon.

A midi, par une pluie battante, arrivée des premières troupes ennemies. Le duc de Mecklembourg et son état-major pénètrent en ville au son de la musique, et se rendent à la citadelle où ils font leur entrée.

Aux termes de la capitulation, les mobiles, laissés libres sur parole de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre, après avoir déposé leurs armes, défilaient et sortaient de la citadelle.

Le duc et le général causaient auprès de la table où ils allaient signer la capitulation.

Une effroyable détonation se fait entendre. C'est la poudrière qui saute. L'explosion renverse tout, anéantissant le magasin à poudre, éventrant la caserne, ruinant tout un quartier de la ville et une partie du faubourg de Vaux, portant la mort et les blessures au milieu des Français et des Prussiens.

Le duc de Mecklembourg reçoit des contusions à la jambe, le général Théremin deux graves blessures à la tête. Dix officiers de mobiles sont tués sur place, et neuf blessés plus ou moins sérieusement, l'un d'eux mortellement. Plus de deux cents mobiles sont écrasés sous les décombres où ils périssent; cent cinquante de leurs camarades sont atteints par les pierres. Dans la rue du Cloître, plusieurs personnes sont frappées et blessées dans leurs maisons, et une femme est écrasée à Vaux.

Du côté des Prussiens, un capitaine d'artillerie et trente-deux sous-officiers et soldats périrent là, tandis que huit officiers et soixante-trois sous-officiers et soldats étaient blessés.

En résumé, on évalue à quatre cent soixante environ le nombre des victimes, trois cent soixante parmi les Français et quatre-vingt-dix à cent parmi les ennemis.

Quand on revient de la stupéfaction première, on assiste à une scène terrible. Les Prussiens fusillent les mobiles qui fuient, et ils les poursuivent par les rues et jusque dans les maisons. Sur la place, un poste qui stationne auprès de l'Hôtel-de-Ville arrête les citoyens qui regagnent à la hâte leurs demeures, et croisent la baïonnette, en criant à la trahison.

Le conseil municipal siégeait à l'hôtel-de-ville en ce moment. Le maire, les conseillers sont entourés, menacés par des soldats furieux qui veulent les tuer à coups de baïonnette. Bientôt arrive le duc de Mecklembourg, couvert de poussière ou plutôt de boue liquide, car il pleuvait toujours. Il est furieux. Il menace et parle d'une vengeance dont on se souviendra dans mille ans. M. Vinchon, maire, est assez heureux pour faire accepter ses explications et prouver toute la loyauté de la conduite de la ville.

ÉDOUARD FLEURY.

(La suite au prochain numéro.)

UNE POCHADE DE MEISSONNIER

M. Meissonnier, attiré comme tant de peintres par le trop splendide aspect des ruines intérieures des Tuileries, dont nous avons pu donner une faible idée, a voulu, lui aussi, traduire sa page d'histoire à l'aide de son habile pinceau, et s'est installé pendant plusieurs jours au milieu des décombres du palais. C'est dans un de ses moments perdus que, avisant une guérite devenue inutile, il s'est amusé à tracer sur le bois brut le croquis que nous reproduisons et qu'un amateur a fait couper à son profit pour avoir un original du grand maître. Il nous a semblé curieux de reproduire ce petit panneau à cause des circonstances de son exécution.

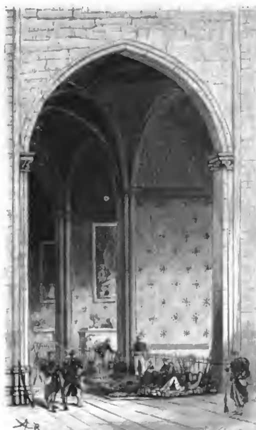
M. V.

LE POSTE DE NOTRE-DAME

On n'a pas oublié comment la basilique de Notre-Dame et son trésor échappèrent presque miraculeusement aux pillards et aux incendiaires de mai.

Dans la crainte de nouveaux désastres, le maréchal Mac-Mahon, lors de la chute de la Commune, fit installer un poste dans la nef de gauche, sur la rue du Cloître-Notre-Dame. Ce poste est encore aujourd'hui composé de sept chasseurs à pied, qui sont relevés toutes les vingt-quatre heures. Ils y font chacun une faction de deux heures, sur le palier dominant les sept marches qui conduisent au portail, surmonté d'une statue de la Vierge, aux bras mutilés, et de sept bas-reliefs, pour la plupart, relatifs à la vie de la mère du Christ.

Les soldats n'ont ni corps de garde ni guérite pour s'abriter. Ils passent la nuit sur une tenture étendue



Poste établi dans les bas-côtés de Notre-Dame depuis l'état de siége. — (D'ap. nat. par M. Bolnda.)

dans la nef; le jour, dans la chapelle ou dans les rues voisines de l'incomparable cathédrale, aux énormes tours, aux galeries à jour, aux soixante arcs-boutants et aux cent vingt faisceaux de colonnettes.

Nous ne savons si le factionnaire, qui se promène lentement devant la double porte qui a remplacé les chefs-d'œuvre en fer ciselé du treizième siècle reste insensible et froid en face du merveilleux monument; mais nous pouvons affirmer que jamais spectacle ne nous causa une aussi profonde impression que ce colosse de pierre aux clochetons élancés se découpant en noir sur un fond d'azur.

En tous cas, les hommes de garde qui voudraient reposer par une de ces après-midi torrides, regretteront les antiques vitraux historiés de cette splendide rosace de 40 pieds de diamètre si stupidement échangés, il y a cent ans, contre d'insignifiantes verrières, sous prétexte de donner du jour aux chapelles, et penseront sans doute que l'obscurité mystérieuse des églises du moyen âge convenait mieux aux solennités du culte catholique.

Il ne fallait rien moins que deux révolutions et une invasion, pour transformer ce coin bénit en corps de garde provisoire. Puissent nos soldats regagner bientôt leur caserne Napoléon, où ils trouveront un lit après une campagne de trois cents jours!

M. V.



Croquis de Meissonnier trouvé dans une guérite au milieu des ruines des Tuileries. — (Copié par M. Beaurenc.)



ÉCHECS

PROBLÈME N° 383

COMPOSÉ PAR M. I. HEALEY



Les blancs font mat en trois coups.

Le problème n° 381, qui est très-beau, ayant une double solution, nous prions nos correspondants de rectifier la position de la manière suivante :

Transporter le Fou blanc de 7 R à 7 FD des Blancs.

Ajouter un pion noir à 2 TR des Noirs.

Et nous renvoyons la solution de ce problème au prochain numéro.

P. JOURNOUD.



RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Paris sort d'un cauchemar épouvantable.

Ont deviné juste : MM. les habitués du café Cessès, de Pamiers (Ariége).

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 754. — 23 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

L'ÉVACUATION PRUSSIENNE. — Le départ de l'état-major. — Le feld-maréchal du 1er corps et sa famille sur la route de Saint-Denis à Beauvais, le 12 septembre. — (Croquis de M. Kauffmann.)

COURRIER DE PARIS

Si les peuples avaient un peu plus de souci de leurs propres intérêts, si l'humanité, au lieu de s'engouer follement pour les lauriers rouges de la guerre, était plus reconnaissante envers les hommes de travail et de science qui concourent aux œuvres vraiment utiles, la semaine qui vient de s'écouler tiendrait une des places d'honneur dans l'histoire du dix-neuvième siècle.

Après le percement de l'isthme de Suez, en effet, le percement du mont Cenis restera un des plus merveilleux ouvrages de notre temps, un des défis les plus audacieux jetés par le génie de l'homme au sphynx de l'impossibilité.

L'inauguration du tunnel gigantesque a, comme toujours, donné tort aux prophéties hostiles des routiniers, qui toujours commencent par la négation. Nous n'avons pas oublié ce bon M. Babinet, déclarant, il y a six ans, que si jamais on parvenait à poser un câble électrique entre l'Amérique et l'Europe, il ne fonctionnerait pas pendant quinze jours.

De même les locomotives devaient tourner sur place sans avancer, de même aussi quelques *sovantissimi doctores* avaient juré que les voyageurs seraient asphyxiés au milieu du tunnel par la raréfaction de l'air. Ce n'est pas sans quelque inquiétude que nous avions vu partir ceux de nos infortunés collègues qui s'en allaient ainsi au sacrifice. Quelques-uns firent leur testament.

Mais non! tous sauvés! Merci, mon Dieu!...

~~~ Constatons, du reste, que, même asphyxie à part, les fonctions d'inaugurateur sont une des plus pénibles corvées qu'un homme de plume puisse être appelé à remplir, aujourd'hui surtout qu'on en a perdu l'habitude.

Jadis c'était différent, bien différent. L'inauguration était une position sociale. Chaque journal avait son inaugurateur, comme il a son coupeur de faits-divers, un type bien curieux que votre serviteur décrivait naguère dans la *Comédie du voyage*.

Ils étaient deux ou trois, ce brave Félix Mornand en tête, qui avaient élevé cette spécialité à la hauteur d'un sacerdoce.

Mornand vivait, on peut le dire, avec sa malle sous son bras. N'importe à quelle heure, n'importe à quelle époque de l'année, on pouvait lui dire : Marche! et il marchait.

Un jour même, il circula à ce propos, une anecdote pyramidale. Un pari avait été fait. A deux heures du matin trois journalistes s'acheminent vers la maison qu'habitait Mornand au coin de la rue des Martyrs. Ils se font tirer le cordon, non sans peine, montent à l'étage qu'ils connaissaient et sonnent vivement.

On entend les pas d'une pantoufle frottant sur le parquet, puis, avant même qu'on ait ouvert, une voix crie à travers la porte :

— C'est pour une inauguration, n'est-ce pas? attendez, je vais être habillé dans dix minutes.

Notez que, pour remplir convenablement le métier d'inaugurateur, il fallait des grâces d'État toute particulières.

D'abord la faculté de dormir, n'importe sur quoi. Puis celle de digérer, n'importe quoi. Enfin, celle d'écouter n'importe quoi.

Mornand était prodigieux sous ces trois rapports. Aussitôt qu'il était assis sur une banquette de chemin de fer, il rêvait. Cela durait au besoin pendant trois cents lieues. Quant aux lits d'auberge, rien ne l'épouvantait en ce genre. Lui-même disait plaisamment :

— Je suis le Mithridate des punaises.

Ce qui était plus dur encore que les sommeils aventureux, c'étaient les dîners refroidis, rédigés tous suivant la même et invariable formule.

Oh! l'éternelle sauce blanche qui, en attendant trop longtemps, s'est figée et métamorphosée en onguent! Oh! les poulets envoyés tout cuits de Paris, dans un jus, et réchauffés à l'arrivée. Oh! les entremets sucrés, légendaires, arrivés dans le fourgon des bagages.

Mornand, avec sa vaste carrure, défiait tout cela. Il engraissait toujours, il engraissait quand même.

Quant aux discours (le plus terrible côté de la chose), non-seulement il les écoutait en stoïque, sans broncher jamais, mais encore il avait toujours dans sa poche une petite harangue rédigée de manière à servir dans toutes les occasions.

— Vous comprenez, disait-il, s'il manque quelque chose au programme, cela bouche un trou.

Pauvre Mornand! comme il aurait été heureux de traverser le premier le mont Cenis! Mais il y a longtemps déjà qu'il a fait son dernier voyage sur un parcours qu'hélas des millions de voyageurs avaient inauguré avant lui...

~~~ A propos d'inaugurateurs, nous avons eu la joie de voir reparaître, en cette huitaine, Orélie Ier, cet ex-avoué de Périgueux, qui inaugura un trône en Araucanie.

C'est une carrière bien ingrate que l'ancien basochien a choisie là, surtout par le temps qui court. Faire la place pour la félicité des peuples devient un métier impossible. Orélie l'a reconnu sans doute, car il a repris le paquebot à toute vitesse pour s'éloigner de ses sujets idolâtres.

Ce qui atteste également un certain dégoût des grandeurs chez notre ancienne connaissance, c'est que M. de Tounens paraît vouloir s'adonner à une nouvelle industrie. L'infortuné n'a pas eu la main heureuse.

La condition d'inventeur est peut-être, après celle de roi, la moins digne d'envie. C'est pourtant celle qu'Orélie a choisie lui-même dans une lettre qu'il signe : *Roi d'Araucanie et de Patagonie ou nouvelle France.*

M. de Tounens a appris *urbi et orbi* qu'il a fait plusieurs découvertes, dont la plus importante pour le moment est une invention pour neutraliser les projectiles lancés par les armes à feu.

« On dira peut-être, ajoute Orélie Ier, que ce n'est pas possible; je réponds d'avance à cette objection qu'avant la découverte par Franklin du paratonnerre, on croyait aussi qu'il n'était pas possible de neutraliser l'électricité des nuages, et cependant la réalité est venue prouver que cela n'était pas. »

Tant de candeur émeut. Cependant il nous est venu à l'esprit une objection qui a un peu fait chanceler notre foi dans la neutralisation des projectiles, comme dit l'avoué-souverain-savant.

Lui-même, dans la lutte dont nous avons reproduit un fragment, raconte qu'il a dû se cacher rigoureusement pour se soustraire à ses ennemis, qui l'auraient mis à mal. Quelle belle occasion il a manquée là d'expérimenter son système!

A sa place, loin de me cacher, je me serais fait prendre, et j'aurais dit :

— Je demande à être fusillé!

Vous voyez d'ici l'effet foudroyant.

Orélie Ier se place devant le peloton, muni de son appareil neutralisateur. Détonation sur toute la ligne. Quand la fumée se dissipe, les Patagons aperçoivent leur roi qui jongle tranquillement avec les douze balles. Ils sont frappés de stupeur, tombent à ses pieds, le proclament non-seulement souverain, mais dieu. En même temps il fait dresser un rapport de l'expérience, prend des brevets en Europe et perçoit à la fois des appointements comme monarque, des redevances comme divinité, et des revenus comme inventeur.

Ah! Sire, quelle belle occasion vous avez laissé échapper. Si vous retourniez, dites?...

~~~ Pour revenir à Paris et laisser la Patagonie en repos, enregistrons un deuil.

Le Théâtre-Italien se meurt, le Théâtre-Italien est mort.

M. Bagier, qui avait résisté jusqu'au bout avec un rare héroïsme, a fini par se rendre, je veux dire qu'il cède la place à un plus audacieux.

Celui-là, jusqu'à présent, ne s'est pas présenté, et la salle Ventadour est à louer.

Quelles destinées lui sont réservées? Quelle nouvelle transformation viendra grossir le nombre de ses métamorphoses? car avant de devenir le sanctuaire de l'*ut dièze*, le temple des cavatines et des morceaux de bravoure, la salle Ventadour avait passé déjà par de singulières épreuves.

Elle eut ses heures splendides sous le nom de théâtre de la Renaissance. C'est là que le romantisme fit représenter plusieurs de ses principales œuvres. C'est là que Frédéric Soulié obtint un de ses plus éclatants succès avec *Diane de Chivry*.

La salle Ventadour eut aussi ses heures de ridicule avec le *Théâtre nautique*, la plus drôle d'idée qui ait jamais germé dans un cerveau.

On avait remplacé le *parterre* par un *parcau*.

A l'endroit où s'alignent d'ordinaire les stalles, on avait creusé un grand bassin sur lequel des bateaux se livraient à des manœuvres fantaisistes avec des effets hydrauliques et des naufrages de poche.

On assure que plusieurs compétiteurs sont sur les rangs pour installer diverses entreprises aux Italiens. Il ne serait pourtant pas impossible que le théâtre, au dernier moment, conservât sa destination. Les uns parlent pour le diriger de M. Strakosch, les autres de Tamberlick, qui, après avoir opéré lui-même si admirablement, présiderait au succès des autres. Attendons pour savoir.

~~~ A une autre extrémité de Paris des bruits sinistres ont couru. On a prétendu que l'Odéon resterait fermé.

Que non pas!

Il rouvrira si bien, que déjà tout son programme est fait; mais les vacances font un tel vide dans le quartier Latin, que la direction a demandé grâce jusqu'au 15 octobre.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est de voir un si beau local rester inutile pendant plusieurs mois tous les ans. Que n'a-t-on accueilli la proposition sérieuse du monsieur qui demandait à l'exploiter pendant la clôture comme cave à champignons.

Le cryptogame et la tragédie, deux choses faites pour s'entendre.

~~~ Au Conservatoire, grand branlebas.

M. Ambroise Thomas, qui s'était d'abord laissé circonvenir par les doléances, a compris qu'il fallait tailler dans le vif, et a mis à la retraite un certain nombre de vétérans.

Naturellement les colères soulevées par cette mesure sont grandes.

Un des évincés tempêtait l'autre jour :

— Comprend-on cela, je n'ai que soixante-neuf ans, et Auber, notre directeur d'hier, en avait quatre-vingt-cinq.

— Dame, mon cher, lui répondit le journaliste X..., dans le sein duquel il épanchait sa bile, c'était par la même raison qui fait que la Vénus de Milo est une antiquité, et non pas une vieillerie.

PIERRE VÉRON.
~~~

REVUE DE LA SEMAINE

Un nouveau message émané de l'illustre chef du pouvoir exécutif, aujourd'hui Président de la République française, a été présenté et lu en séance publique à l'Assemblée par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Ce document avait une grande importance dans les conditions surtout où il a été communiqué au pouvoir que le suffrage universel a revêtu d'une autorité souveraine, et qui l'a affirmé dans une occasion récente.

Le Gouvernement a tenu à faire connaître à l'Assemblée, dont il relève, son programme et sa pensée tout entière au moment où ils allaient se séparer après des travaux si considérables entrepris ensemble. Dans un langage que quelques-uns ont critiqué et que beaucoup ont approuvé, et qui avait tout au moins le mérite habituel de M. Thiers, la clarté et la précision, il a indiqué à grands traits à quelles études et à quelles occupations graves allaient être employées les quelques semaines de vacances dont l'Assemblée éprouvait un légitime besoin.

Ce ne sera le repos pour personne; mais, pour les membres de l'Assemblée, un moyen de mieux apprécier les besoins et les sentiments des populations au milieu desquelles ils allaient se retremper, et, pour le Gouvernement, celui d'étudier plus profondément les questions qui devront être résolues dans la session prochaine.

Il en est qui fatalement n'ont pu être abordées. D'autres, à peine effleurées, ont été ajournées. Ainsi la loi sur la réorganisation de l'armée, loi capitale qui exercera une large influence sur l'avenir du pays, et quelques lois de finances qui demandent un examen sérieux par la masse des intérêts complexes qu'elles touchent, et, entre autres, la loi qui frappe les matières textiles.

Le message du Président de la République rend hommage au patriotisme de l'Assemblée, qui n'a reculé devant aucune fatigue et aucun devoir pour rendre au pays le repos, et la grandeur des résultats acquis lui paraît un sûr garant de ceux que nous promet l'avenir.

D'ailleurs, en l'absence de l'Assemblée, le Gouvernement accepte nettement l'entière et absolue responsabilité de ses actes.

A la dernière heure, et lorsque l'Assemblée avait fixé la reprise de ses travaux au 4 décembre prochain — et peut-être eût-elle préféré celle du 13 novembre indiquée par un certain nombre de ses membres, — M. de Rémusat est monté à la tribune et a présenté un projet de loi par lequel l'Assemblée ratifiait d'avance les articles d'une convention qui aurait pour effet immédiat, l'évacuation par l'armée allemande, de six départements, l'Aisne, l'Aube, la Côte-d'Or, le Jura, la Haute-Saône, le Doubs, qui aux termes du traité de paix, ne devaient être abandonnés que dans huit mois.

Une plus large latitude laissée à l'entrée des produits de l'Alsace-Lorraine et une modification dans les tarifs douaniers, étaient le prix auquel on achetait cette évacuation, qui avait pour avantage de libérer une notable partie du sol français en même temps qu'elle témoignait de notre sympathie pour les deux malheureuses provinces arrachées à la France.

Mais il y avait là de telles questions d'intérêt engagés que l'assemblée a paru un instant hésiter dans les bureaux. Une partie même de ces bureaux était défavorable au projet de loi qui, disait-on, nuisait violemment aux intérêts de l'industrie nationale.

C'est dans cette situation que M. Kolb-Bernard a déposé son rapport dans une séance de nuit, séance supplémentaire dont l'urgence avait été réclamée par le gouvernement.

Cette fois, à cause de la solennité du débat et malgré la clause formelle du contrat qui lie le pouvoir exécutif, M. Thiers a pris spontanément la parole pour combattre les arguments émis avec une grande vivacité par M. Raoul Duval, et la discussion générale a été close.

Elle l'a recommencé sur les articles du projet de loi avec une ardeur au moins égale, et la thèse soutenue par M. Raoul Duval au nom des filateurs, l'a été par M. Pottereau de Villeneuve au nom des intérêts de la métallurgie.

Mais il y avait une question d'honneur national en jeu, une question de sympathie, et appelée à voter, l'Assemblée a ratifié les conditions de la convention proposée par le gouvernement à la grande majorité de 533 voix contre 31. Il était une heure du matin.

C'est donc, en y ajoutant les quatre départements évacués déjà ou en train de l'être, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise, un nombre total de dix départements qui n'auront plus à supporter le poids de l'occupation prussienne.

Cette occupation, cependant, comprendra encore six départements, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Meurthe, les Vosges et les Ardennes.

Tous les efforts du Gouvernement vont tendre à présent à hâter le moment de leur délivrance. On peut compter là-dessus sur l'intelligence de M. de Rémusat et le patriotisme de M. Thiers.

On sait qu'avant de se séparer l'Assemblée a nommé une commission de permanence chargée de la convoquer en cas d'urgence.

Cette commission a été choisie avec une parfaite loyauté entre les divers fractions qui divisent l'Assemblée. Elle se compose de vingt-cinq membres, qui sont MM. Oscar de Lafayette, de Jouvencel, Leroyer, de Lasteyrie, Chatelin, Marc-Dufraisse, Bottard, Noël Parfait, Bodet, Voisin, Tailhand, Hamille, Combier, Perrot, Pion, Feray, Merveilleux-Duvignau, Broët, de Bois-Boissel, Batbie, Lamberterie, Target, de Mahy, Cochery.

Le premier avec 477 voix, le dernier avec 368.

La loi qui frappe de dissolution les gardes nationales de la France, après une discussion dont le souvenir n'est pas encore effacé, commence à recevoir son application.

On a pu lire dans les journaux de Lyon et de Saint-Étienne deux arrêtés, l'un de M. Edmond Valentin, l'autre de M. Ducros, celui-là du préfet du Rhône et celui-ci préfet de la Loire, qui prononcent la dissolution des gardes nationales dans chacun de ces départements.

Le service effectif de la garde nationale de Lyon a dû cesser le 16 de ce mois, et les 25 bataillons qui la composent devront avoir, dans un ordre prescrit, rendu leurs armes et leurs munitions en totalité le 30 septembre.

Ce délai passé, les détenteurs d'armes et de munitions seront passibles des peines édictées par la loi.

A Saint-Étienne, le désarmement devra être achevé pour les 7 bataillons et pour les corps spéciaux le 18 de ce mois.

Tout annonce que partout ce désarmement s'effectuera dans l'ordre le plus parfait. Toutes les mesures avaient été prises d'ailleurs pour en assurer le maintien.

Ainsi disparaît, à la satisfaction des honnêtes gens, une cause permanente de trouble.

Les élections des conseils généraux vont avoir lieu le mois prochain. Elles ont une importance qui n'échappera à personne, et si fatigués que puissent être les électeurs sans cesse appelés autour des urnes du scrutin, leur devoir est de s'y rendre et de faire passer des candidats qui ramèneront l'ordre dans les finances de leurs départements.

Il ne faut pas que l'exemple qu'ils ont donné lors des élections des conseils municipaux se renouvelle; que d'abstentions alors! Et comme ils ont laissé dans un grand nombre de localités le champ libre aux amateurs d'expériences révolutionnaires! Notre pays veut sérieusement faire un essai de la vie politique et de l'administration libres; il faut qu'il se plie aux devoirs qu'elles imposent, et qu'il n'en néglige aucun.

L'élection, et l'on doit convenir que dans ces derniers temps les élections n'ont pas chômé, est un droit longtemps réclamé. On l'a conquis à tous les degrés. Le bons sens exige à présent qu'on n'en laisse pas l'usage exclusivement à ceux qui rêvent perpétuellement le changement et quelquefois le renversement de ce qui est.

Si tout est à refaire dans l'administration départementale, troublée et obérée par la guerre, donnons à des mains habiles et prudentes le soin difficile d'y apporter la lumière et l'ordre.

Le préfet de la Seine et le conseil municipal de Paris se sont mis d'accord sur les conditions du nouvel emprunt de 350 millions, qui va être émis.

Il se composera de 1 million 300 mille obligations à peu près, rapportant un intérêt annuel fixe, avec des lots trimestriels d'une valeur totale de 250,000 francs.

Ces 1,300,000 obligations seront offertes au public sur le pied de 277 fr., pour les titres non libérés, et de 270 fr. pour les titres entièrement libérés. Les obligations seront remboursables à 400 fr. en 75 ans, et rapportent 12 fr. d'intérêts. De plus, chaque année il y aura quatre tirages comprenant un certain nombre d'obligations remboursées au pair, d'un lot de 100,000 fr., de deux lots de 5,000 fr., de dix de 10,000 fr., et de soixante-quinze de 1,000 fr.

On sera tenu de verser 50 fr. en souscrivant, et 20 fr. lors de la répartition. Les autres versements seront échelonnés de la manière suivante : 50 fr. en janvier prochain, 75 fr. en avril, et 82 fr. restant en avril.

La prime obtenue par ces obligations à la Bourse de Paris se maintient toujours entre dix ou douze francs. On ne doute pas que la souscription ne soit largement couverte et sujette même à une forte réduction.

Le crédit de la ville de Paris bénéficie du crédit de l'Etat.

La souscription publique sera ouverte le 25 de ce mois.

A mesure qu'on s'éloigne des jours bruyants qui ont réuni les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, d'abord à Ischl, puis à Gastein, et enfin à Salzbourg, le tapage qui s'était fait autour de ces conférences perd de sa gravité.

Il y a eu, cela est certain, échange de conversations entre chanceliers et têtes couronnées sur les questions qui troublent l'Europe. On a mis en commun les pensées, mais il y a loin de ces entretiens, même intimes, à un traité, à un traité d'alliance offensive et défensive surtout.

Prise entre deux voisins redoutables, voisins qui peuvent devenir des rivaux à la moindre complication nouvelle, l'Autriche, composée de nationalités diverses, a besoin de vivre en paix avec l'Allemagne et la Russie. Elle n'avait point à repousser des ouvertures qui lui étaient faites; mais si on a parlé politique dans les entretiens de Gastein et de Salzbourg, et soutenir le contraire, serait puéril, on peut croire que l'empereur François-Joseph en est sorti libre de tout engagement positif.

Un événement auquel jadis l'Europe eût prêté une attention recueillie vient d'ennoblir cette semaine.

Nous voulons parler de l'inauguration du tunnel du mont Cenis, qui met en communication directe la France et l'Italie.

Toutes les prévisions heureuses ont été accomplies, toutes les craintes déjouées. C'est une des œuvres les plus colossales qu'eût entreprise l'industrie moderne, l'une de celles qui portera les meilleurs fruits.

M. de Rémusat a tenu à honneur d'assister à cette inauguration, qui s'est faite avec une certaine solennité, et qui avait attiré un grand concours d'étrangers.

Le problème résolu, c'est une grande économie de temps et d'argent pour tout le monde.

Cependant, le jeune roi d'Espagne, Amédée Ier, parcourt les principales villes de son royaume au milieu des manifestations les plus bruyantes. On le croyait abandonné de tout le monde, il y a un mois, perdu et destiné à disparaître comme un fantôme; aujourd'hui ce ne sont que fêtes et ovations.

Le vieux royaume du Cid a de ces surprises.

Un diplomate avait dit au fils de Victor-Emmanuel : Si vous voulez que les Espagnols tiennent à vous, faites comme si vous ne teniez pas à eux.

Peut-être a-t-il suivi cet habile conseil; mais si les ovations comme les pronunciamentos ont de l'autre côté des Pyrénées de ces ardeurs spontanées, peut-être aussi faut-il se rappeler que les révoltes n'y sont pas toujours loin des enthousiasmes.

AMÉDÉE ACHARD.

M. ÉD. BERTIN

Samedi ont eu lieu, à Saint-Germain-des-Prés, les obsèques de M. Edouard Bertin, directeur du *Journal des Débats* depuis la mort de son frère Armand.

Une grande foule d'amis et d'admirateurs sympathiques étaient venus donner par leur présence un témoignage d'affectueux regret à l'esprit distingué, à l'homme si plein de tact et de courtoisie que le journalisme vient de perdre.

La rédaction des *Débats* était là presque tout entière.

Dans l'assistance, on remarquait MM. le général baron Devaux, Guillaume Guizot, Dupont White, Weiss, Dusson, secrétaire général de la préfecture de la Seine; Renouard, premier procureur général à la cour de cassation; Emile Pereire, Anatole de la Forge, ancien préfet de l'Aisne, boitant encore de la blessure qu'il a reçue à la prise de St-Quentin; Amédée Achard, Hetzel, Fremyn, vice-président du conseil municipal de Paris; Ernest Dréolle, etc.



M. ÉDOUARD BERTIN, directeur du *Journal des Débats*, décédé à Paris le 16 septembre 1871.

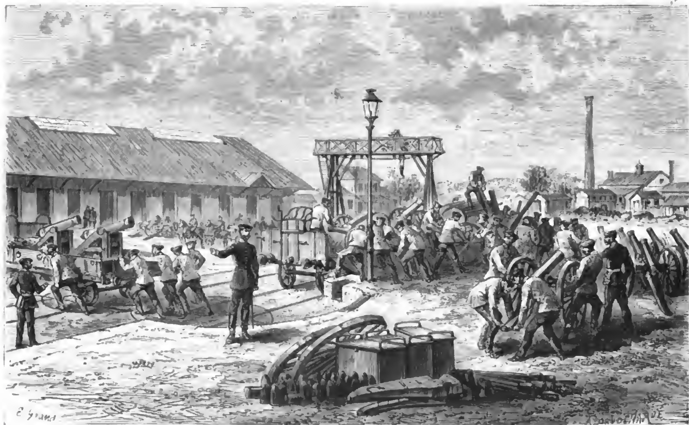
Notre directeur, M. Paul Dalloz, absent de Paris, a été privé d'assister au convoi de M. Edouard Bertin; il consacrera bientôt une notice à son éminent confrère du *Journal des Débats*.

La peinture, à laquelle M. Bertin avait consacré la meilleure partie d'une existence si bien remplie, était représentée par plusieurs célébrités, parmi lesquelles nous pouvons citer MM. Séchant et Amaury Duval. La présence de plusieurs compositeurs de musique et artistes lyriques, évoquait également le souvenir de l'homme de goût auprès duquel tous les arts trouvaient une sympathie et un encouragement.

M. Léon Say, préfet de la Seine, et M. Jules Bapst, neveu du défunt, conduisaient le deuil.

A l'église, l'exécution du *Dies iræ* a été dirigée par M. Adrien Gros.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés par MM. St-Marc Girardin et Edouard Laboulaye.



L'EVACUATION — Chargement du matériel dans la gare de Saint-Denis. — (D'après nature, par M. Eug. Grand.)



L'ÉVACUATION PRUSSIENNE. — La place de Saint-Denis le dernier jour de l'occupation. — (… de M. Kauffmann.)

M. Bertin, esprit distingué, peintre au goût pur et élevé, paysagiste en qui revivait quelque chose de la manière de Poussin, ne cherchait pas la politique, quoique la politique ne pût pas être étrangère à un Bertin, mais elle vint le prendre dans son atelier et lui demanda une part des heures qu'il aurait voulu donner sans réserve à son art.

M. John Lemoine a rendu à ce digne représentant de la presse parisienne un hommage auquel nous nous empressons de nous associer en en détachant les lignes suivantes :

« Il ne suffirait point de dire qu'il était depuis une quinzaine d'années le directeur de notre journal ; par sa naissance, par son nom, par son éducation, par toute sa vie, il appartenait à cette grande institution moderne qui s'appelle la presse. Il était le fils de M. Bertin l'aîné, Bertin l'ancien, le principal fondateur du journalisme en France, l'ami de Chateaubriand et de tous les hommes illustres de ce temps-là...

« M. Édouard Bertin vivait dans la politique comme dans l'air ambiant, parce que c'était la vie de toute sa famille, de toute sa maison ; mais il n'y prenait pas une part directe et active. Il se trouva forcé de le faire par la mort rapide, presque subite de son frère, M. Armand Bertin.

« C'était en 1854. Il y a déjà dix-sept ans. A cette époque, ce fut déjà ma triste mission d'exprimer ici, au nom de tous les nôtres, les regrets que nous laissait Armand Bertin. Il fallut les dominer pour reprendre et continuer le travail de tous les jours, pour retourner à cette vie publique à laquelle chacun de nous appartient... Le nom de Bertin, « ce nom simple et célèbre, » comme nous le disions alors, était d'un grand poids pour le journal, et M. Edouard continua de le signer.

« Dans le commerce habituel et héréditaire de tous les hommes éminents de son temps, dans le milieu où il était né, où il avait toujours vécu, il avait appris naturellement la politique, il la savait avant de s'en servir. A côté de son grand talent d'artiste, il possédait une très-vaste lecture, une érudition très-étendue, et il embrassait avec passion la discussion des questions religieuses et philosophiques. Rien de ce qui touchait à la pensée, aux arts, à la littérature, au théâtre, au travail de l'esprit, à la manifestation de l'idée, ne lui était étranger.

« Il aimait mieux exercer l'influence que la montrer ; il était de l'ancienne école qui ignorait ce qu'on appelle les affaires, et qui aujourd'hui fait place à un monde plus positif. Tous les jours il allait à son atelier, et il a continué jusqu'au moment où ses forces ne lui ont plus permis de monter ces nombreux étages au haut desquels règnent le jour et la lumière. Malgré une santé profondément altérée, il était resté à Paris pendant toute la durée du siége, et il est revenu y mourir, soigné avec une sollicitude et un dévouement sans bornes par un ange de douceur et de bonté.

« Le trait caractéristique de M. Edouard Bertin, c'était une grande indépendance d'opinion. Il aimait la liberté de la conscience, la liberté de la pensée, la liberté de la parole et de l'écriture. C'était un libéral du dix-huitième siècle, resté attaché jusqu'à la fin à ces grandes lignes générales qui forment les principes de la Révolution française et qui dominent désormais les destinées du genre humain... »

Ajoutons, en terminant, que M. Bertin fut chargé, sous la monarchie de Juillet, de plusieurs missions en Italie et en Allemagne. Outre ces deux pays, il avait tour à tour parcouru, en artiste, la Suisse, la Grèce, la Turquie, l'Égypte, et consigné ses impressions dans un volume plein d'intérêt et d'aperçus originaux : *Souvenirs de voyage*.

A un mérite réel, à une instruction profonde et à un goût sévère, M. Édouard Bertin joignait une affabilité généreuse et une fidélité invariable plus encore au talent qu'au succès, qui lui valaient la sympathie et l'estime de tous ceux qui l'approchaient.

MAXIME VAUVERT.

L'ÉVACUATION

Après la capitulation de Paris, qui fut suivie de la convention de Versailles, l'étranger tenait trente-six de nos départements. Il occupait tous les forts de Paris. Une inspiration malheureuse de sa vanité avait imposé à la capitale, livrée par la famine, un simulacre d'occupation triomphale qui se borna à la souillure, pendant trois jours, des Champs-Élysées par les troupes du roi Guillaume.

La Prusse nous tenait serrés et chacun, humilié de l'humiliation de la patrie, sentait peser lourdement sur sa fierté nationale l'insupportable orgueil tudesque.

La marée germanique nous avait envahi un grand tiers de la France et menaçait de la submerger tout entière. Il y a huit mois de cela et, rien que d'y penser, le rouge de l'indignation monte encore à tout front français.

Par le traité de paix signé à Francfort et les négociations qui suivirent, dix-sept départements furent libérés, les forts de l'ouest et du midi de Paris furent évacués. La grande ville se prit à respirer un peu. Elle avait un poumon libre. Mais la respiration était pénible, car l'occupation allemande pesait sur le côté droit et à la tête. De Saint-Denis à Charenton les Prussiens étaient maîtres de nos forts et nous tenaient sous la gueule de leurs canons.

Qu'on sortît de Paris par la gare du Nord ou par la gare de l'Est, on trouvait les casques à pointe à la première station et on passait en Prusse en franchissant le mur d'enceinte. Le cœur se serrait de rage, les larmes venaient quelquefois aux yeux quand on songeait à la suite de quels désastres successifs l'ennemi avait pu mettre si lourdement le pied sur le cœur de la France.

Dans l'antique nécropole de nos rois, comme dans les riches plaines de la Brie, le Germain parlait en maître, traînant son sabre dans toutes les rues, sur tous les chemins. Partout ils pullulaient comme des corbeaux, allant par bandes et se jetant affamés sur le cadavre de la France.

Ce supplice a duré deux cent quarante jours, les deux tiers de cette néfaste année 1870-1871.

Les négociations reprises après la guerre civile et le payement du premier milliard d'indemnité ont amené la libération de l'Eure, de la Somme, de la Seine-Inférieure.

Paris était toujours bloqué jusque sous ses fortifications et les quatre départements qui l'entourent ainsi que ceux qui tiennent la route de l'Allemagne étaient toujours occupés. C'est encore à prix d'argent, en payant le deuxième demi-milliard, que M. de Bismark a pu être adouci. Il a permis que le flot de l'invasion se retirât enfin de la banlieue et lâchât nos forts sur lesquels nous avions la douleur de voir flotter le drapeau allemand.

Le travail d'évacuation a commencé. Les forts de Paris, que les Prussiens n'ont jamais pu enlever (il faut toujours le dire en passant, cela soulage), ont été remis à nos officiers ; la marée a fait un pas en arrière, et le cœur de la France, qui était sous la main de l'étranger, ainsi que le dit M. Thiers, peut maintenant battre en liberté.

Saint-Denis, débarrassé des Prussiens qui, depuis la fin de janvier dernier le traitaient en pays conquis, Saint-Denis respire. Il a vu partir ses hôtes détestés. Mais avant de quitter cette ville que, pendant huit mois ils ont torturé de toutes les façons, les guerriers du roi Guillaume ont voulu s'en donner à cœur joie dans leur triomphe. Ils se sont donnés une fête sur la grande place, et ont infligé aux habitants le spectacle de leurs réjouissances tudesques. Ils se sont couronnés de fleurs et de verdure, et, au son de leur musique et de leurs chants de triomphe, ils ont bêtement insulté les vaincus. A leur retour dans la patrie allemande, les bulletins de leur grande armée enregistreront leurs ébats comme des hauts faits, et leur feront croire qu'ils ont triomphé de la France une fois de plus. Ils ont dansé, ils ont dansé toute la nuit. Du haut de ses hautes tours le génie royal de la vieille cathédrale les regardait faire, et les gnomes des tourelles grimaçaient sous leur rire de pierre, ayant l'air de dire : « Ah! vous aimez la danse, le jour viendra où vous ne danserez pas si gaiement!

Les Prussiens n'auront jamais la pudeur de leurs succès. Ces réjouissances déplacées l'ont prouvé. Leur avidité le prouve mieux encore, elle qui n'a rien respecté. Ils ont pris tout ce qu'ils pouvaient prendre, et ce qu'ils ne pouvaient pas prendre, ils l'ont brisé. Les canons de nos forts avec leurs munitions ; les approvisionnements, les poutres et les morceaux de fer, les boîtes de fer blanc et la vieille ferraille ; ils ont emballé tout cela avec les pendules de toutes les gares, depuis Pantin jusqu'à Strasbourg. S'ils respectaient le cadran, leur hypocrisie se faisait un jeu d'enlever le mouvement des horloges. C'est à croire que l'heure est pour eux de l'argent. Ils ont fait rafle de tout et ont tout fait filer sur l'Allemagne. S'ils ne sont pas riches du coup, il faut désespérer du proverbe Bismarkien : la force prime le droit. Étant les plus forts, ils se sont tout permis, sans se douter que les aphorismes princiers sont à deux tranchants, et que la lame qui a été effilée contre nous pourrait bien servir contre eux un jour. Que Dieu nous donne assez de vie pour être témoins de ce revirement, et nous mourrons contents quand la France et Saint-Denis seront vengés.

A SAINT-BRICE

Le dimanche 10 septembre, les habitants de Saint-Brice, quartier général de l'armée prussienne, ne cachaient point leur joie.

De grands préparatifs annonçaient le départ imminent de nos envahisseurs.

Dès le matin, les troupes étaient passées en revue devant Saint-Brice. A midi, elles partaient, musique en tête, pour les stations de Villiers-le-Bel et Gonesse, où des trains étaient préparés pour les transporter en Allemagne.

Ce n'était sur leur route que soupirs de soulagement et de délivrance. Le feld maréchal et son épouse suivaient le défilé dans une calèche, entourés d'un brillant état-major d'officiers supérieurs.

A leur droite, un bataillon d'infanterie prussienne, l'arme au bras, les saluait d'airs nationaux plus ou moins harmonieux, au bruit des tambours et des fifres. La fanfare des dragons qui suivaient le cortége faisait seule entendre une musique vraiment guerrière.

Les paysans, perchés sur leurs meules de foin, répondaient par des cris de bonheur et en même temps par des souhaits de vengeance.

AU FORT DE L'EST

Le fort de l'Est a été dépouillé du matériel qui le garnissait.

De longs convois d'armes, de boulets, d'obus, de munitions de toutes sortes, ont traversé Saint-Denis, dirigés sur la gare, d'où on les a expédiés directement en Allemagne. Un de nos confrères a vu partir, il y a quelques jours, 80 wagons ainsi chargés de canons et de projectiles. Une quarantaine de soldats bavarois, armes et bagages, accompagnaient ce convoi. On ne compte pas moins de 400 soldats qui se sont acquitté d'un pareil service. On peut juger par là du soin qu'ils ont mis à dégarnir le fort. Les Allemands ont pris la précaution d'enlever même des madriers, de longues solives fendues, pourries, dont ils ont chargé les trains en partance pour l'Allemagne.

A SAINT-DENIS

Dimanche, dans la soirée, les habitants de Saint-Denis étaient surpris de voir s'élever, dans la direction du fort de l'Est, la lueur sinistre d'un incendie. Le lendemain on eut l'explication du fait. Les Prussiens avaient fait, dans la cour du fort, un immense bûcher de tous les objets de peu de valeur qu'ils ne pouvaient enlever, tables de cuisine, ustensiles mêmes, etc., et ils y avaient mis le feu.

Le rédacteur du *Français* assure même qu'ils dansaient en rond autour de ce bûcher, en faisant entendre de sauvages cris de joie.

Cela fait, ils ont arraché des gouttières le plomb : ils en ont fait des lots qu'ils ont vendu à l'enchère. Il s'est trouvé des Français pour les acheter!...

Ainsi, non-seulement nos soldats trouveront nos forts dans le dénûment le plus complet, mais encore des travaux importants et coûteux seront ils nécessaires pour réparer les dévastations commises par les Prussiens.

Les Allemands ont passé la journée du lundi à remplir les wagons des grains, fourrages, farines, qui proviennent, pour la plupart, des réquisitions dont ils ont écrasé nos campagnes et qu'ils n'ont pu toutes consommer.

Les Bavarois avaient remplacé les Prussiens l'avant-veille et on leur avait remis les postes, les clefs de la cathédrale, ainsi que celle des caveaux.

A peine arrivé, le commandant des troupes bavaroises a fait demander au maire l'autorisation de donner des concerts dans la salle du théâtre.

— Vous l'avez bombardé, a répondu celui-ci.

Pendant leur séjour à Saint-Denis, les Prussiens ont donné des concerts dans la salle de danse au profit *de leur caisse*. Ces concerts n'étaient fréquentés que par le monde interlope de Paris.

Nous avons recueilli la suivante affiche tout près de la cathédrale :

« Demain 9 septembre, à 9 heures du matin, le bataillon soussigné vend dans la cour de la caserne d'Iet en payant de l'argent comptant toute suite des uniformes usés, des pantalons et des bottes, aussi à peu près 200 kilogrammes de plomb.

Saint-Denis, le 8 septembre 1871.
2e bataillon, 10e régiment.

Par une autre affiche, noire et gigantesque, placardée sur un mur récemment badigeonné à la chaux et, par conséquent, d'une blancheur immaculée, « les autorités bavaroises » annonçaient à la population que « huit chevaux, inutiles maintenant à l'armée d'occupation, allaient prochainement être vendus aux enchères. »

Ces chevaux, réquisitionnés par les Allemands étaient donc vendus à leur profit et au préjudice, naturellement, de leurs légitimes propriétaires!

Les Prussiens avaient amené à leur suite une foule d'industriels, surtout des marchands de tabac. Un grand nombre de ces exploiteurs de nos misères et de nos défaites ont déjà quitté Saint-Denis; mais leurs enseignes allemandes s'étalent encore sur les devantures des boutiques fermées.

En partant, le 10 septembre, les Prussiens ont laissé à Saint-Denis comme partout du reste, le plus mauvais souvenir.

MAXIME VAUVERT.

LES ENFANTS

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

LE RIDEAU

I

Autour du berceau une indienne de couleur empêche la lumière de pénétrer trop vivement quand les yeux de l'enfant s'entr'ouvrent.

Dans ce nid, l'enfant s'endort à travers l'étoffe semée de petites fleurettes roses.

Ce sont les premières colorations qui égayent ses yeux; il ne trouvera pas plus de charme, dans l'avenir, aux fleurs de la prairie qu'à ces petits points roses semés sur la toile transparente.

II

Le berceau est près du lit de la mère; sans cesse sa pensée s'y reporte, sans cesse aux aguets, sans cesse inquiète.

La toile remue, Pourquoi l'enfant ne dort-il pas?

Depuis bientôt trois heures le rideau est immobile. Pourquoi l'enfant dort-il si longtemps?

Mais quelle douce musique pour la mère, quand l'enfant commence à froisser l'étoffe de ses mains!

Et combien plus agréable encore le jour où, après mille efforts, l'enfant, soulevant un coin du rideau, cherche l'ange maternel qui veille à ses côtés!

LA MÈRE

De quoi l'humanité ne se plaint-elle pas? De l'homme, de la femme, de la création, du cours des saisons, de la vie, de la mort. Rien n'échappe à l'esprit de dénigrement de l'homme. Dans tout fruit il cherche le ver. Il est même des peuples qui pleurent à la venue d'un enfant. A quoi bon, disent-ils, être condamnés par la naissance à labourer sans cesse une vallée de misères?

Il est vrai qu'il est bien peu de ces condamnés à vie qui, malgré la lourdeur de la chaîne qu'ils traînent, n'entrevoient avec terreur le terme de leur délivrance.

De perpétuelles inquiétudes et d'amères négations forment le lot de la plupart des hommes. Ils raillent les peuples à l'état sauvage, ils s'insurgent contre la civilisation; ils courent après l'argent, ils maudissent la fortune; ils briguent les honneurs, ils attaquent les ambitieux.

Voyage, repos, scepticisme, croyances, tout cela est sujet à de vives controverses.

Ni l'amour ni l'amitié ne sont épargnés, ni la jeunesse, ni l'âge mûr, ni la vieillesse.

Ce n'est qu'une plainte sur la terre, plainte incessante, douloureuse et insupportable s'il n'était une chose qui échappât aux récriminations de l'humanité, la maternité.

Une femme mère fait oublier à l'homme ses déceptions, ses inquiétudes. Seule elle apporte quelque soulagement aux tourments d'un être qui se forge sans cesse ses propres soucis.

C'est pourquoi la mère a été sanctifiée dès la plus haute antiquité.

En l'honneur de la mère tous les peuples ont composé des litanies qu'on pourrait croire adressées à la divinité. Les philosophes, lorsqu'ils parlent de la mère, perdent leur austérité naturelle. C'est sur la mère que s'appuient les fondateurs d'empires; c'est à elle que s'adressent les moralistes et les réformateurs qui cherchent à rendre l'humanité meilleure. En l'honneur de la mère, les poëtes chantent de glorieux hosannah.

Quand les hommes, pâlis par l'étude, évoquent le passé pour oublier leurs fatigues, c'est l'image de leur mère qui rassérène leurs fronts, et la science qu'ils ont acquise avec tant de peine, ils lui en reportent l'honneur.

« Les hommes supérieurs, dit Michelet, sont tous *les fils de leur mère*; ils en reproduisent l'empreinte morale aussi bien que les traits. »

Ces hommages, les femmes en sont glorieuses; elles savent que, malgré leur faiblesse, elles comptent dans la vie de l'homme; fières, elles sentent la vérité de cette parole d'une des leurs :

« Une mère qui élève bien ses enfants fait plus pour la moralité humaine que tous les livres du monde ; voilà qui ennoblit singulièrement et révèle sa mission » (1).

LA MAIN DE L'ENFANT

C'est sa parole, et c'est pourquoi sans cesse elle s'agite, sans cesse elle demande : comme si elle se sentait adorée, elle est d'une exigence sans pareille.

Cette petite main inquiète ne se contente pas des jouets qu'elle tourne et retourne en tous sens pour en étudier le mécanisme; elle veut toucher tout ce qui est à sa portée, toute chose visible; quelquefois même il semble qu'elle désirerait s'emparer de l'invisible.

Un sens unique ne réside pas seulement dans la main de l'enfant; elle les réunit tous. De même que celle des aveugles, la main palpe et voit par le toucher.

Chez l'enfant, le corps tout entier obéit à la main; combien de fois, porté dans les bras de sa mère, l'enfant se jette-t-il brusquement en avant pour bien préciser par ce geste qu'il veut être obéi?

La main est le sceptre du petit tyran à qui on ne saurait rien refuser. Il veut et il ordonne, mais avec tant d'innocence!

Cette main croit que tout lui appartient, qu'un désir est un ordre; elle ne se lasse pas plus de solliciter que de commander. On lui refuse quelque chose, elle se révolte, devient mutine et jette avec colère les objets que tout à l'heure elle implorait.

Main capricieuse, volontaire, irritable, inconstante. Mais que de qualités font oublier ces défauts, que de grâce naïve et sans apprêt, et combien est agréable le toucher de cette peau transparente, sillonnée par des plis semblables aux nervures de la feuille ouverte dans une nuit de printemps.

GÉNIE DU CHRISTIANISME

Jésus naquit, du temps du roi Hérode, à Bethléem, dans une étable. Sans l'âne et le bœuf, qui le réchauffaient du souffle de leurs naseaux, il eût péri de froid.

Quoique Jésus fût venu au monde pauvrement, trois rois mages le cherchaient pour l'adorer et lui porter des présents.

Une étoile filante les guida, qui s'arrêtait au-dessus d'une crèche de faible apparence. Ce fut là qu'ils trouvèrent la Vierge, Joseph et Jésus, autour de la tête duquel brillait une auréole.

Telle est la légende biblique, dont la portée n'a pu être affaiblie jusqu'à présent. Le peuple des campagnes longtemps encore croira à une tradition que les poëtes ont consignée dans des poésies naïves :

Quand Jésus eut pris naissance
En une crèche pauvrement...

Les *Noëls* représentent l'enfant nu, étendu sur la paille dans une misérable étable où le vent pénètre de tous côtés :

L'âne et le bœuf aspirant,
Chacun d'eux le réchauffe
Contre le froid autan.

Et quel éclat répandent tout à coup ces rois venus d'Orient, porteurs d'or, de myrrhe et d'encens!

Il y a là une fusion de divin et de terrestre qui a conquis l'imagination des poëtes et des peintres.

Je ne crois pas qu'aucune religion antique, celles de l'Inde et de l'Égypte, offrent des tableaux semblables.

Surtout le christianisme est admirable en ce qui touche les enfants.

Les apôtres ayant demandé à Jésus quel devait être le premier d'entre eux, il fit venir un enfant et lui donna la place d'honneur. Ailleurs, sous un arbre, dans un paysage de Judée aux lignes harmonieuses, le Christ tend les bras vers des enfants attirés par sa douce physionomie : *Sinite parvulos ad me venire.* (Laissez venir à moi les petits enfants, dit Jésus.)

C'est pourquoi la femme est plus chrétienne que l'homme. Sa croyance particulièrement vient de cette protection divine accordée à l'enfance, et rien ne saurait la ruiner.

Le hasard m'a mis en possession d'une petite image du quinzième siècle représentant la fuite en Égypte, qui a peut-être été taillée par quelque berger avec son couteau. Et cependant un profond amour maternel est inscrit dans chaque taille de l'image! Comme Marie serre contre elle le petit Jésus qu'il faut dérober aux poursuites d'Hérode!

Aucune religion non plus n'offre une figure comparable à celle de la Vierge.

Qui n'a été touché à la vue d'un bas-relief de Lucas Della Robbia, représentant l'Enfant-Jésus dans les bras de la Vierge? Ce n'est pas seulement l'art, quoiqu'il soit merveilleux, qui fait le prix du bas-relief et l'a conservé moderne après deux siècles.

Au fond de cette sculpture est caché ce quelque chose d'immatériel si rare, qui fait les grands artistes. Un souffle de croyance traversait l'âme de Lucas Della Robbia quand il modelait ses terres; aussi toutes les mères se retrouvent dans cette Vierge; leurs enfants revivent dans le petit Jésus alerte et gai.

Une femme mère se regarde comme sanctifiée; elle sent en elle des trésors de tendresse et d'amour qu'elle ne soupçonnait pas. Elle était faible; elle trouve des forces inconnues pour porter son fardeau. Elle était vive et portée aux plaisirs du monde : elle devient patiente, reste à la maison et ne rêve pas de plus beau spectacle qu'un mouvement, un regard de son enfant.

(1) Frederika Bremer.



LA LOTERIE NATIONALE. — Exposition des dons particuliers au nouvel Opéra. — (Dessin de M. Vierge.)



MATER DOLOROSA

Œuvre de Carpeaux, faisant partie de l'exposition de la loterie nationale. — (Dessin de M. Duvivier.)

S'il souffre : *Mon Jésus!* s'écrie la mère, ne trouvant pas de mot plus doux pour rendre l'affection qu'elle lui porte.

Elle est puissante, une religion basée sur la tendresse maternelle : et c'est pourquoi Chateaubriand inscrivit ce beau titre en tête de son livre : *Le Génie du Christianisme*.

POUVOIR DES IMAGES

I

Peu à peu l'enfant regarde avec plus d'attention. Dans la chambre de sa mère est suspendue une gravure de la Fuite en Égypte. Joseph, Jésus, la Vierge forment un groupe plein de tendresse; au fond, l'âne, après s'être repu à la litière, jette un regard de commisération sur les fugitifs. La porte de l'étable ouverte donne passage aux rois mages qui viennent adorer Jésus.

Leurs riches costumes, leurs turbans, les présents d'or et d'argent qu'ils portent dans leurs mains semblent attirer particulièrement les yeux de l'enfant. Ce tableau, tous les matins, il le regarde et l'observe avec attention.

Bientôt, on donne à l'enfant des feuilles de soldats, tambour-major en tête. Ces images ont été achetées chez un papetier voisin qui vend encore, comme modernes, des soldats en culottes courtes, coiffés de chapeaux à cornes. Sur certaines feuilles, se remarquent des timbaliers à cheval, des musiciens qui jouent du serpent et d'autres gothiques instruments du premier Empire : mais le rouge et le bleu des colorations sont toujours vivaces, et l'enfant en est émerveillé.

Un jour qu'un bruit de cuivres et de roulement des tambours fait vibrer les vitres, on ouvre la fenêtre pour montrer à l'enfant d'alertes régiments qui défilent dans la rue au son des fanfares. Le soleil, se mettant de la partie, pique de letntes lumineuses sur les casques et les cuirasses, le cuivre et l'acier.

Ces sonorités, cette lumière font que l'enfant agite ses bras, se penche pour mieux voir, pour mieux entendre.

Un autre jour, l'enfant est conduit à l'église pendant les cérémonies de la Fête-Dieu. La hauteur des voûtes du temple, l'odeur de l'encens, les cantiques des jeunes filles, les fleurs lancées sous les pas du vieux prêtre soulevant le crucifix d'or, remplissent le cœur de l'enfant de félicités.

II

Que deviendra l'enfant? s'est plus d'une fois demandé la mère, en veillant la nuit auprès de son berceau.

Heureux! Voilà son unique désir.

Elle n'a pas souci d'autre profession. La mère veut que son fils soit heureux, c'est-à-dire beau, bien portant.

Voici cependant que l'enfant babille. Il devient intéressant d'évoquer ses pensées. Son caquetage est si gai qu'on a plaisir à le faire parler.

A l'âge où les parents sont bien de chercher quelle carrière suivra leur fils, l'enfant, lui, a trouvé sa vocation.

Il veut être général ou évêque.

J'aurai toujours devant les yeux un petit tableau d'une des dernières Expositions.

Dans le salon carré, sous une immense bataille, était caché un cadre grand comme la main, dont peu de gens, je le crois, s'inquiétèrent.

La curiosité du public se tournait plus volontiers vers la fusillade, les blessés et les mourants.

A côté de cette bataille était le portrait de M. Peplaster, bourgmestre à Bruxelles, peint de grandeur naturelle et tenant une tabatière à queue de rat, traitée avec un art tellement merveilleux, que la seule tabatière valut à son auteur la grande médaille d'or de l'année.

Faisant face au bourgmestre à la tabatière, on voyait un tableau intitulé *Le Secret*, qui conquit la faveur des dames. Il ne s'agissait rien moins que d'une jeune femme de chambre qui écoutait à la porte avant de porter une lettre qu'elle tenait cachée dans sa main. Ce qui se passait dans la pièce voisine était un secret que l'artiste avait fidèlement gardé, et les dames qui firent le succès de ce petit drame en surent le plus grand gré au peintre : aussi fut-il décoré à l'issue de l'Exposition.

Tels furent les trois succès considérables de l'année 186.. La critique émit unanimement l'avis que l'école française était réellement en progrès; mais personne ne songea au petit tableau modeste éclipsé par ces œuvres triomphantes, et dont voici le sujet.

III

Dans un berceau, un enfant de quelques mois levait les yeux vers un hochet qu'agitait à ses côtés une petite fille.

Ce motif n'attirait pas les connaisseurs, et il était difficile, en effet, à la critique d'entrer dans des développements particuliers, à propos d'un drame si simple.

Le profond étonnement de l'enfant emmaillotté, voilà ce qu'il était difficile à la plume de rendre!

Le hochet à grelots apparaissant aux yeux de l'enfant lui semblait un objet d'une nature si particulièrement fantastique que dans son cerveau devait se dessiner un immense point d'interrogation.

— Qu'est cela ?

Le peintre, par un de ces bonheurs que trouve si rarement le pinceau, avait reflété le point d'interrogation dans les yeux de l'enfant.

Expressions du regard si délicates à traduire en peinture que, seul, Philippe de Champagne, dans quelques-uns de ses portraits de femmes meurtries par la vie, est parvenu à les rendre.

L'artiste qui avait rendu sensible une telle sensation enfantine se nommait *Ank*...r.

La race germanique, qui d'habitude n'est pas douée de puissantes colorations, les remplace par une observation douce et pénétrante qui manque aux artistes préoccupés plus particulièrement des jeux de l'ombre et de la lumière.

IV

Prodigue de son enthousiasme superficiel, le public a déjà oublié la bataille du Cirque-Olympique du salon carré, la tabatière à queue de rat du bourgmestre M. Pepinster, et l'élégant tableau à secret qui valut à son auteur d'être reçu chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur; mais l'œuvre modeste à laquelle personne ne prenait garde au salon a été gravée depuis, et apprend à ceux qui ne savent pas lire dans les yeux de l'enfant les immenses curiosités qui y sont tapies.

UNE CHOSE QUI TOMBE

Ils restent rarement en place, les objets que touche la main de l'enfant : à tout instant les jouets et les poupées tombent comme entraînés par une puissance diabolique.

Cela ne tient pas seulement à la maladresse des enfants. Ce qu'ils jettent, ils le regardent avec une attention extrême, comme s'ils méditaient sur les lois du vide.

Je n'affirme pas qu'à l'exemple de Newton les enfants conçoivent l'idée de la gravitation universelle à propos d'une chose qui tombe; mais à peine âgés de quelques mois, le sifflet, la poupée, la trompette, l'animal que tout à l'heure ils tenaient à la main et qui gisent maintenant sur le plancher, sont déjà pour eux des sources de profondes réflexions.

CHAMPFLEURY.

(*A continuer.*)

LA LOTERIE NATIONALE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS

Parmi les innovations généreuses dont la France a le droit de réclamer l'initiative, nous pouvons citer en première ligne la neutralisation, en temps de guerre, des bâtiments renfermant des blessés, ainsi que le personnel appelé à leur prodiguer les soins.

En effet, en consultant notre histoire, nous voyons en 1743 le maréchal de Noailles, et, en 1759, les maréchaux de Barrail et de Rougé faire signer des traités engageant les parties belligérantes à respecter les hôpitaux comme des *sanctuaires*, en neutralisant les ambulances.

Ces divers traits et le fait incontestable qu'en 1861 des idées analogues furent publiées en France, semblent autoriser notre pays à revendiquer l'honneur d'avoir jeté les premiers fondements de l'œuvre internationale.

De plus, c'est la Société d'utilité publique qui réunissait à Paris, le 26 octobre 1863, les représentants de 14 gouvernements dans une même séance, où il fut déclaré, à l'unanimité, que, sur un champ de bataille, les secours sont toujours insuffisants, quels que soient les dévouements des services sanitaires officiels.

C'est encore à la suite de cette délibération, et appuyé vivement par le gouvernement français, que le conseil fédéral suisse convoquait les États de l'Europe à un congrès international.

Le congrès eut lieu à Genève et rédigea, le 22 août 1864, cette convention par laquelle fut officiellement proclamé le principe de la neutralité des ambulances, des hôpitaux et du personnel sanitaires des armées.

L'Europe entière a signé ce contrat qui était alors très-incomplet, puisque son action ne comprenait que les armées de terre.

La conférence tenue à Paris en 1867 répara cet oubli, et exprima le vœu que la neutralité s'étendît aux forces maritimes des belligérants.

C'est sous les auspices de ces conventions que se créa la Société françaises de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, qui eut successivement comme présidents MM. le duc de Fezensac, le général comte de Goyon, et enfin M. le comte de Flavigny, président actuel, et M. le comte Sérurier, vice-président.

Elle fut reconnue d'utilité publique par décret du 23 juin 1866.

Inconnue d'une grande partie de notre population, qui n'avait pas encore eu l'occasion d'apprécier son dévouement sublime, elle arrive jusqu'au mois de juillet 1870, époque à laquelle éclata la guerre entre la France et la Prusse, avec un actif de 40,000 fr., insuffisant pour couvrir son passif.

Telle était la situation exacte de la Société à cette époque; et si l'on songe aux services qu'elle était appelée à rendre, et qu'elle a rendus, on peut se faire une idée du zèle et du dévouement qu'elle a dû déployer dans une semblable circonstance.

Comprenant la grandeur de sa tâche, elle fit un pressant appel au public et vit arriver en quelques semaines les sommes considérables qui devaient lui permettre son développement prodigieux.

Les riches prodiguent leur or, les pauvres y concourent suivant la modicité de leurs moyens; un certain nombre enfin, qui n'avaient à offrir que leur courage, réclament la faveur des périls à courir sur les champs de bataille en relevant et en pansant les blessés.

Les nations étrangères veulent apporter leur pierre à ce monument de la charité. Elles organisent des souscriptions, et c'est à qui soulagera les malheureuses victimes de la plus formidable lutte que deux peuples aient jamais eu à soutenir.

Merci à vous, Irlande, à vous, Norwége, bonnes nations qui avez su vous priver des choses de première nécessité! à vous, nations riches qui avez aidé à sauver les mourants!

Rassurée ainsi par le concours de tant de nobles appuis, la Société put se mettre à l'œuvre.

Ses inquiétudes, d'ailleurs, n'étaient pas vaincues, quand on songe que les minutes étaient comptées; qu'il fallait inventer presque toute une administration et créer un matériel en rapport avec les besoins immenses qu'exigeait la situation.

Mais tous ceux qui s'étaient enrôlés sous la bannière de Genève étaient animés du même esprit et du même zèle et contribuèrent ainsi à rendre la tâche générale plus facile.

Seize ambulances volantes sont bientôt organisées; quatre d'entre elles le sont aux frais des pays étrangers :

L'ambulance suisse,
— anglo-américaine,
— turinoise,
— irlandaise.

Elles eurent toutes à peu près la même destinée;

tour à tour prisonnières ou bloquées, suivant le hasard du combat, elles poursuivent toutes avec une persévérance égale l'accomplissement de leur mission.

A Paris, la Société organise 13 ambulances volantes au service des gardes nationales et mobiles ainsi que les trois ambulances fixes du palais de l'Industrie, du Corps législatif et des Tuileries.

Arrive Sedan!

La Société voulant autant que possible assurer son service, envoya en province des délégués régionaux, munis d'argent et d'approvisionnements, pour organiser des centres de secours.

MM. le vicomte de Flavigny, à Tours; le comte Anatole Lemercier, à Bordeaux; Beulé, à Angers; Monnier, à Strasbourg; Muler Sabatin, à Bruxelles; comte de Vogüé, à Bourges; comte Foucher de Careil, au Mans; Verms d'Arlande et de Belly, dans l'Est; comte de Melun, dans le Nord, rivalisèrent de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de la mission qu'ils avaient bien voulu s'imposer.

Le marquis de Villeneuve s'occupa spécialement des ambulances à la suite de l'armée et donna en cette circonstance un concours précieux à la société.

Si l'on sait que pas un des hôpitaux sédentaires, qui se sont multipliés à l'infini, ne restera hélas! inoccupé, on pourra apprécier les services rendus par ces hommes dévoués.

Combien d'âmes nobles et charitables, suivant l'exemple de madame la comtesse de Flavigny, ont caché leur blason sous le tablier de l'infirmière.

Mais la Société avait compris que ses efforts ne devaient pas se borner à secourir les blessés seuls.

Le siége de Paris, ce blocus impitoyable d'une population de deux millions d'âmes, enfermée dans un cercle de fer, devait amener l'explosion de misères que personne jusqu'alors n'avait pu concevoir.

Aussi fit-elle distribuer dans la mesure la plus large des secours en argent, en vivres, en combustibles, des vêtements à toutes les victimes qui lui furent signalées.

L'armistice venait enfin permettre à la Société de rétablir ses rapports réguliers avec la province; son premier soin fut l'évacuation des blessés.

Dix mille étaient déjà dirigés aux extrémités de la France, et l'on organisait le rapatriement des prisonniers malades en Allemagne, lorsqu'éclata l'insurrection.

La Commune, qui s'était établie à l'Hôtel-de-Ville, envoya un délégué à la Société pour prendre en main l'autorité et disposer des ambulances.

Le conseil se transporta alors à Versailles et quelques-uns restèrent à Paris.

M. le docteur Chenu resta à la tête de l'ambulance des Champs-Élysées, tandis que le digne secrétaire de la Société, M. le comte de Beaufort, se dévouait pour sauvegarder le matériel.

Grâce au dévouement de ses membres et à son caractère humanitaire, qui pourtant ne fut pas toujours respecté par la Commune (n'avait-elle pas des relations avec Versailles!), la Société sortit saine et sauve de l'insurrection, dont elle soigna indifféremment les blessés.

A Versailles, la Société rendit les mêmes services qu'elle avait si largement prodigués pendant la guerre avec la Prusse.

A peine cette armée improvisée d'incendiaires et de pétroleuses fut-elle vaincue, que la Société organise un service spécial, à la tête duquel elle place MM. le docteur Baron Mundi et Albert Ellissen pour aller chercher au fond de l'Allemagne les malheureux soldats qui ont besoin d'être rapatriés, au fur et à mesure qu'ils sont transportables.

Cette tâche remplie, on pourrait croire que la Société de secours aux blessés considère sa mission terminée et qu'elle va se dissoudre!

Non, il n'en est pas ainsi, elle ne sent même pas sa fatigue; car elle sait qu'outre les infortunés dont le fer ou le plomb a fait couler le sang, il est d'autres victimes souvent autant à plaindre; je veux dire les veuves, les orphelins et les amputés à qui le travail n'est plus possible.

Qui les élèvera ces intéressants orphelins? qui aidera la veuve dans ses misères? qui facilitera aux estropiés le pain de chaque jour?

Eh bien, la Société veut y pourvoir dans la limite de ses moyens.

Ce sera son but, son travail en temps de paix.

Puis, profitant de l'expérience acquise pendant ces derniers temps, elle s'organisera de manière à pouvoir porter des secours immédiats si une nouvelle guerre venait à éclater.

Elle saura à l'heure suprême se souvenir des services que lui ont rendus les nations qui lui sont si généreusement venues en aide.

C'est avec ces sentiments qu'au mois de mars dernier elle a pris l'initiative d'une loterie de 10 millions de billets à 50 centimes, et que les événements n'ont pas permis d'organiser aussi promptement qu'on l'aurait voulu.

Grâce au concours de nos comités artistiques et du commerce, la Société peut offrir comme lots des objets d'une valeur de 5 à 20,000 fr., signés, Carpeaux, Corot, Beaudry.

Ils sont exposés dans une des galeries du nouvel Opéra et sont visibles au public.

L'administration de la loterie est confiée à M. Félix Laurent, délégué de la Société, et qui saura mener à bien cette œuvre patriotique.

Honneurs soient donc rendus aux hommes éminents, tels que M. le comte de Flavigny, qui, comme président de la Société, a prêté si largement le concours de ses soins et de ses connaissances à l'œuvre fondée par ses ancêtres, à M. le comte Sérurier, comme délégué près le ministre de la guerre, à M. le comte de Beaufort, secrétaire général.

C'est d'ailleurs à la foi persistante et vive de M. le comte Sérurier dans l'utilité de la Société que nous devons son existence au moment de la guerre avec la Prusse.

Unissons-nous aux malheureux blessés qui leur doivent aujourd'hui la vie, et offrons-leur nos sincères remercîments.

État-major de ce corps humanitaire auxquels ils se sont dévoués, ils ont bien mérité de la patrie.

Disons, en terminant, qu'à côté des services médicaux proprement dits, la Société eut assez souvent la bonne fortune de pouvoir intervenir entre les parties belligérantes pour obtenir, soit la liberté des blessés, soit des facilités de communication entre les prisonniers et leur famille.

Elle n'a certainement laissé passer aucune occasion de faire comprendre et de rappeler, aux vainqueurs comme aux vaincus, qu'il est, en dépit des cruelles nécessités de la guerre, un terrain, celui de l'humanité, sur lequel les hommes doivent finir par s'entendre.

C'est une gloire solide pour la Société et pour la France entière d'avoir inauguré et fait vivre sur les champs de bataille les principes de la solidarité internationale, pratiqués et entretenus par les hospitaliers de tous les pays, ces principes auront suffisamment porté leurs fruits, s'ils contribuent, comme nous l'espérons, à amortir les haines vivaces que tendrait à perpétuer le souvenir de sanglantes luttes.

PAUL HOLIER.

COURSE DE TAUREAUX

A VALENCE

Le nouveau roi d'Espagne, Amédée Ier, tient à s'espagnoliser. Comme tout bon prince, il parcourt son royaume, heureux de récolter à chaque station les hommages enthousiastes de son peuple.

Partout on le fête. Ici c'est une sérénade, là une course de taureaux. Valence lui en a offert une et le fils de Victor-Emmanuel a été sacré *afficionado* en plein cirque populaire. C'est à lui que le quadrille des tauréadors est venu demander humblement à Sa Majesté s'il lui plairait que le spectacle commençât. Le spectacle a commencé et un taureau furieux a été lancé dans l'arène. Les tauréadors ont agité leurs capes devant les cornes baissées et l'animal s'est escrimé contre cet obstacle que l'adresse faisait fuir devant lui. Fatigué par ces luttes inutiles le taureau se dégoûtait de la lutte. Son large mufle suait la bave, il devenait mou. Les banderilleros, armés de leurs flèches enrubannées, sont venus réveiller cette ardeur qui s'éteignait en piquant de leurs dards de feu le garrot de la bête essoufflée. Ce dard, taillé en hameçon, ne se décroche plus une fois planté. A chaque mouvement que fait le taureau, il ravive la douleur tout en déchirant les chairs. L'animal bondit sous la souffrance qui ne lui donne plus aucun repos. Il s'élance contre tout obstacle, cherchant partout son ennemi. Le picador est là devant lui, bardé de fer et fièrement campé sur ses larges étriers. Il tient la lance en avant. Le taureau le voit et fond sur le centaure. Il se jette sur le fer qu'on lui présente, le choc ébranle le cavalier, le culbute; le cheval est éventré. On voit alors un horrible spectacle. La pauvre bête, celle qu'on vient de livrer à la fureur du taureau, traîne par le cirque ses entrailles ensanglantées. Le peuple applaudit et crie: Bravo toro!

Oh!, il est brave ce taureau, car lorsque épuisé par les luttes incessantes qu'on lui suscite à chaque pas, il voit la cape rouge que présente à sa fureur la *prima spada*, il se jette dessus avec une impétuosité que peut seule arrêter le large glaive que la première épée lui plonge entre les deux épaules. Le noble animal fléchit sur ses jambes; son cœur est traversé de part en part, il fait quelques pas, puis il tombe. Le spectacle en est arrivé au cinquième acte.

Si le coup d'épée a été bien porté, le peuple applaudit, mais cette fois ce n'est plus l'animal qui est le héros, c'est l'homme qui vient de tuer et qui essuie son glaive ruisselant de sang.

On ne dit pas si le jeune roi Amédée est déjà assez espagnol pour mêler ses applaudissements frénétiques à ceux de la foule qui cherche ses émotions dans la lutte de l'homme contre le taureau; mais l'épisode suivant prouverait qu'il ne demande pas mieux que de les encourager.

L'autre jour, à la grande fête de Valence, le célèbre toréador El Tato était présent; il avait espéré pouvoir exhiber son savoir-faire devant Sa Majesté, mais il dut y renoncer au dernier moment. Il y a un an, il reçut d'un taureau un tel coup de corne à la jambe qu'il fallut l'amputer; il a bien une jambe artificielle d'un excellent mécanisme, mais après essai, il reconnut qu'il n'avait plus néanmoins l'agilité nécessaire à un *espada*. Il était donc lundi dans une loge, regardant tristement les prouesses de ses rivaux; le roi, apprenant sa présence, le manda auprès de lui, et traita avec la plus gracieuse distinction l'ex-idole du peuple espagnol, qui lui a encore gardé une grande affection. Il lui remit un magnifique étui de cigares en cuir de Russie; la foule applaudit à outrance, et lorsqu'un républicain frondeur s'écrie: *Viva la democracia*, le peuple ajoute d'une voix unanime, *de nuestro rey* (Vive la démocratie de notre roi.)

LÉO DE BERNARD.

L'INAUGURATION

DU TUNNEL DU MONT CENIS

Le 17 septembre a eu lieu l'inauguration du tunnel dit du mont Cenis, bien qu'il ait été creusé dans le mont Fréjus, appartenant au massif du mont Thabor.

Le train, composé de vingt-deux wagons, parti de Bardonnèche à dix heures trente, est arrivé à Modane, ou plutôt à Fourneaux, à onze heures. La galerie a été parcourue en trente-huit minutes. Le passage s'est fait sans aucun encombre. M. Victor Lefranc, ministre du commerce, et d'autres personnages français, attendaient l'arrivée du train. La rencontre du ministre avec les autorités italiennes a été cordiale. Le train est reparti pour Bardonnèche à midi, et a accompli le trajet en trente et une minutes.

La machine *Estaron* était dirigée par M. le chevalier Carbillier, ingénieur, MM. Ernesco, Zanone, mécaniciens, et Berri, chef de pose.

Un banquet a été donné, auquel mille personnes assistaient; M. Victor Lefranc, ministre du commerce, M. de Lesseps, MM. les commissaires italiens commandeurs Valvassori, Mella, et chevalier Cellario; MM. les ingénieurs Borelli et Masso; le poëte G. Regaldi, et plusieurs étrangers de distinction étaient présents.

Des toast ont été portés par MM. Visconti-Venos-

ta, Victor Lefranc, Cérésole, de Lesseps, et M. le sénateur Rosa.

Notons, pour mémoire, que la salle à manger avait 185 mètres de long sur 10 de large, et le chef du buffet de Milan n'avait pas moins de 100 cuisiniers et de 250 garçons de salle sous ses ordres.

M. Amilhau a présenté, au nom de la Société des chemins de fer de la Haute-Italie, des médailles d'or pour être remises aux gouvernements italien et français, aux ingénieurs Grattoni, Grandis et Sommeiller, et des médailles d'argent aux autres coopérateurs de ce grand travail.

M. Grattoni a remercié tous les Italiens et les étrangers d'être venus assister à la cérémonie.

M. de Rémusat, amené par un train spécial, a été reçu à Modane par les commissaires, accompagnés de M. de Lesseps. Lorsque le ministre est arrivé à Bardonnèche — sept heures — la cérémonie était terminée depuis longtemps.

M. Victor Lefranc a prononcé au banquet un discours dont l'effet a été excellent.

Quand le train de M. de Rémusat est arrivé en gare de Turin, M. Visconti-Venosta s'y trouvait pour le recevoir, accompagné du syndic. La ville était splendidement illuminée. L'illumination du Corso, au moyen d'arceaux infinis, en verres de couleur, représentait le tunnel du mont Cenis.



M. GERMANO SOMMEILLER.
Ingénieur du tunnel des Alpes, décédé à Saint-Isoire le 6 juin 1871.

L'affluence des curieux était telle, que des centaines d'invités ont dû coucher à la belle étoile.

Toutes les notabilités italiennes assistaient à l'inauguration.

M. Sommeiller seul était absent. L'illustre ingénieur avait succombé, le 6 juin 1871, à Saint-Isoire.

Nous nous proposons de reparler longuement de ce gigantesque tunnel long de 12,233 mètres et dont la rampe atteint jusqu'à 0,0222 par mètre; nous tenons seulement à rappeler aujourd'hui que la première mine éclata du côté de Modane le 31 août 1857, en présence du roi Victor-Emmanuel et du prince Napoléon et que le travail commença le 16 novembre du côté de Bardonnèche.

Les procédés mécaniques ne furent mis en œuvre qu'en 1861. L'annexion de la Savoie avait rendu française une des têtes du tunnel.

Pendant treize ans les ingénieurs partis de Fourneaux et de Bardonnèche se cherchèrent à travers le roc broyé par de puissantes machines.

Un matin, l'ingénieur français entend un bruit à peine perceptible mais régulier. Plus de doute, les mineurs se rapprochent. Les détonations deviennent distinctes. On surprend le frottement des perforatrices, puis le grondement de voix confuses.

Enfin, le 25 décembre 1870, la dernière mine ébranle le pan

LE MONT CENIS. — Arrivée du premier train venant d'Italie par le tunnel des Alpes le 17 septembre 1871. — Les invités se rendent au banquet.

ESPAGNE. — Le roi Amédée à Valence assistant à la course de taureaux. — (D'après le croquis de M. Urrabieta

ANGLETERRE. — Vue générale de l'exposition de Londres. — (D'après nature, par M. Vierge.)

de muraille qui sépare encore les travailleurs, et fait communiquer les deux galeries dont l'écart atteint à peine 40 *centimètres*.

La dépêche suivante est aussitôt expédiée à M. Sommeiller, alors à Turin :

« En ce moment, quatre heures vingt-cinq minutes, la sonde passe à travers le dernier diaphragme de quatre mètres, juste au milieu.

« Nous nous parlons d'un côté à l'autre ; le premier cri poussé des deux parts a été : Vive l'Italie! vive la France!

« Venez demain. » Signé GRATTONI.

M. Sommeiller accourt ; on fait jouer la dernière mine.

Qui pourra dire jamais ce qui se passa dans le cerveau de l'habile ingénieur placé en face de ce trou béant qui réalisait tous ses rêves et remplissait ses vœux les plus ambitieux ?...

Un banquet donné dans une salle ornée des instruments de travail disposés en trophées, réunit les ingénieurs français et italiens. M. Sommeiller y prit la parole, mais il ne put achever son discours ; fléchissant sous le poids de l'émotion qu'il éprouvait, les forces l'abandonnèrent — et il se laissa doucement aller dans les bras de son élève M. Arlaud, directeur général adjoint du chemin de fer de la haute Italie...

Le malheureux ne devait pas jouir longtemps de sa gloire. Six mois après il mourait presque subitement.

Au moment où le monde entier applaudit l'œuvre, nous avons cru devoir donner le portrait de l'ouvrier et déposer sur sa tombe un juste et pieux tribut de regrets.

V.-F. M.

COURRIER DU PALAIS

Puisque les conseils de guerre nous laissent un peu de loisir, jusqu'à aujourd'hui du moins, profitons-en pour signaler un peu ce qui se passe dans les cours d'assises, dans les tribunaux correctionnels et devant les juges civils. L'ordre se rétablit, les traces de nos désastres commencent à s'effacer petit à petit, et la vie civilisée reprend son cours, voici les procès en séparation de corps qui reparaissent. Le plus important est, sans contredit, celui que Mme la princesse de Beauffremont intente pour la seconde fois à son mari. Nous avons entendu plaider Me Allou pour la demanderesse, mais, fidèle à nos habitudes, nous attendrons pour vous donner une idée générale de la cause, que l'avocat du défendeur ait présenté ses moyens. Hélas! c'était l'année dernière, quand les lugubres nouvelles de la marche des Prussiens commençaient à se répandre, que, remontant la rive gauche de la Loire pour aller de Blois à Chambord, nous admirions, sur le coteau opposé, ce merveilleux château de Ménars, appartenant à Mme la princesse de Chimay, mère de Mme de Beauffremont ; et nous nous disions mélancoliquement : comment les chagrins et les soucis peuvent-ils habiter là! Deux mois après, le château était devenu ambulance, six cents blessés français gémissaient dans ces appartements aux splendides tentures..., et, un peu plus tard encore, les soldats prussiens s'y étaient installés! Mme de Beauffremont se réfugiait en Belgique, en Angleterre, en Suisse avec ses deux jeunes filles, elle ne revenait à Ménars que pour recevoir le dernier soupir de sa mère, et aujourd'hui elle plaide encore contre M. le prince de Beauffremont.

L'événement de la semaine qui vient de s'écouler, c'est la comparution de cinq journaux devant la cour d'assises de la Seine, à laquelle, d'après la législation nouvelle, appartient la connaissance des procès de presse. Les gérants avaient à répondre à cette grosse accusation de publication de fausses nouvelles de nature à troubler la tranquillité publique et faite de mauvaise foi. Pour le journal le *Gaulois*, qui avait annoncé des troubles graves à Blois, la circonstance aggravante de mauvaise foi a été écartée par le jury, qui, en outre, a admis l'existence de circonstances atténuantes ; la cour a prononcé une condamnation à 500 fr. d'amende. A l'audience du lendemain, à propos de la nouvelle d'une insurrection éclatée à Lyon, le jury a rendu un verdict purement négatif en faveur de *l'Univers*, de *Paris-Journal*, du *Gaulois* et de *la Patrie*.

En dehors de ces poursuites, mais à côté, se posait une question pleine d'intérêt pour la presse en général : le changement de juridiction avait-il pour effet d'abroger les dispositions qui interdisent le compte rendu des procès de presse? Pour l'affaire Laluyé, personne n'avait hésité, tous les journaux, feuilles judiciaires en tête, avaient bravement inséré le compte rendu, s'appuyant sur cette circonstance que, le plaignant étant fonctionnaire public, la preuve des faits diffamatoires était permise, et que, par conséquent, la publicité des débats était de droit. Mais, dans l'affaire des cinq journaux, la chose était plus douteuse. Cependant, comment faire? Abandonner son droit, c'est créer un précédent fâcheux, c'est y renoncer pour toujours ; d'un autre côté, se faire poursuivre et condamner pour faire juger la question, c'est bien dur ; naturellement, les journaux politiques cédaient le pas aux journaux judiciaires : « Vous êtes là dans votre élément, « messieurs du Palais, marchez en avant : c'est vo« tre affaire! » La situation devenait d'autant plus embarrassante, que les deux journaux judiciaires avaient, chacun de leur côté, publié un article pour démontrer que le droit de publication était incontestable.

Eh bien, ils ont eu le bonheur... non! le bon goût de savoir se tirer de là : « Nous maintenons le principe, ont-ils dit, mais nous croyons devoir momentanément renoncer à son application puisqu'une loi spéciale va être présentée à l'Assemblée nationale ; c'est par respect, par convenance que nous nous abstenons! Nous verrons bien ce que va décider à cet égard la loi nouvelle!

La Cour d'assises n'a pas du reste à juger que des procès de presse ; il y a pour elle un terrible et sinistre arriéré de crimes à solder. A Paris, on a vu s'asseoir sur le banc un boucher belge nommé Cornet qui a tué son associé tandis qu'ils étaient en train de régler leurs comptes ; l'associé voulait recevoir ; Cornet prétendait qu'il ne devait rien et qu'il ne voulait pas payer ; il tenait son couteau à la main pour *renmancher* sa pipe, et il faut dire que ce règlement de comptes se faisait avec les mots : voleur! canaille! etc. Bref! l'associé eut le malheur de prendre Cornet au collet en criant : je te tiens! il reçut dans le ventre un coup de couteau dont il mourut quelques jours après. C'est une vie accidentée que celle de Cornet ; boucher en Belgique, il vient en France à la suite des armées allemandes et il fait le commerce un peu avec tout le monde — pas beaucoup avec les Prussiens, dit-il aujourd'hui. — Après la guerre, il est arrêté pour s'expliquer sur sa manière d'établir un compte d'association et il est conduit à Mazas. Il est mis en liberté par les Communeux, puis arrêté par les Versaillais comme insurgé, mené à Satory, puis sur les pontons de Brest d'où il revient pour être jugé. Il a prétendu qu'il avait donné le coup en se débattant et par un mouvement tout à fait involontaire, et ce système lui a réussi : déclaré coupable seulement de blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, et grâce à l'admission de circonstances atténuantes, Cornet n'a été condamné qu'à deux ans de prison.

Puis venait l'affaire du nommé Pâris, tailleur de pierre, connue déjà sous le nom d'*affaire de la rue des Feuillantines*. Pâris, pour se venger de l'abandon de son ancienne concubine, la femme Verdier, et furieux de ce qu'on lui refusait l'entrée d'un logement dans lequel celle-ci se trouvait avec sa fille et deux autres personnes étrangères, monte dans sa chambre pour y prendre deux objets, un de ces lourds marteaux employés par les tailleurs de pierre et un revolver à six coups. Il redescend, il enfonce la porte, il tire et blesse les quatre personnes ; la femme Verdier reçoit deux balles ; sa fille, qui était enceinte, en reçoit une dont l'extraction n'a pu être faite. La propriétaire est blessée à la joue, et enfin un jeune homme qui se trouvait là, et qui avait refusé de laisser entrer Pâris, est blessé dans les reins d'une façon tellement grave qu'il n'a pu venir apporter son témoignage. Les débats ont établi que les regrets, qui ont exalté Pâris jusqu'au crime, portaient surtout sur la privation des honteuses ressources qu'il extorquait à la femme Verdier ; il avait reconnu lui devoir une somme de 600 fr. qu'il lui avait prise sou à sou ; de plus, la conduite de Pâris, pendant la Commune n'aurait pas été des plus méritoires. Il se serait vanté d'avoir contribué à la défense de la barricade de la rue du Bac, et d'avoir mis lui-même le feu aux magasins du Petit-Saint-Thomas.

Ici encore il faut remarquer ces rodomontades par lesquelles débutent les assassins quand ils sont interrogés immédiatement après leur crime : « Ce que j'ai fait, j'ai voulu le faire ; je ne m'en repens en aucune façon ; je suis heureux d'avoir accompli ma vengeance ; faites de moi ce que vous voudrez! » Mais quand le danger de la répression apparaît immédiat, quand l'expiation prend cette redoutable formule d'une condamnation à la peine capitale, les fanfarons du revolver et du couteau-poignard deviennent les plus doux agneaux du monde : ils étaient ivres, ils étaient égarés par la colère, par la passion, ils ne voulaient pas tuer ; ils pleurent même quelquefois.

Pâris a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme cette autre bête féroce, Mazzoni Bertogliati, l'a été par la cour d'assises de la Savoie séant à Chambéry. Celui-là aussi était un ouvrier, et, à ce qu'il paraît un ouvrier habile. Né à Milan, il avait été plusieurs fois condamné pour vol dans son pays, et il faut remarquer qu'il n'a que 24 ans quand il vient s'asseoir sur le banc des accusés. Ce qu'il a fait? oh! moins que rien. Il s'est introduit chez une vieille femme qui autrefois lui avait loué une chambre garnie, et il l'a tuée en la frappant de trente-six coups de couteau, tout cela pour s'emparer d'une somme de huit francs, qu'il a trouvée dans la commode, d'une robe de soie et de quelques menus objets ; puis il est rentré pour laver ses mains sanglantes et pour changer de linge et de vêtements ; puis il a passé une soirée joyeuse, tout fier de montrer des pièces d'argent dans son porte-monnaie. Voilà l'homme qui a débuté par des sourires adressés à sa maîtresse, citée comme témoin, et qui a fini par un *speech* attendrissant aux membres du jury. Il était orphelin, il n'avait pas eu de mère pour le guider. Il était entouré de mauvais exemples, il était devenu éperdûment amoureux d'une fille *qui avait un cœur de pierre*, il était sans éducation, il avait succombé... Cela se terminait par une adjuration aux juges de « prendre sa tête. »

Cela se répétait si souvent et devenait si fort, que M. le président fut obligé de lui rappeler qu'il était devant ses juges, et non devant des exécuteurs des hautes œuvres.

Mes lecteurs savent mieux que personne à quel point je trouve fausse et puérile cette perpétuelle accusation lancée contre ce qu'on voudrait bien appeler la littérature moderne, les romans à effet. Aussi ne serai-je pas suspect en disant qu'il faut à tout prix faire disparaître, en l'étouffant sous le ridicule, cette pose des assassins devant leurs juges et devant le public. Je ne puis nier qu'ils empruntent leur rôle aux romans et aux plaidoiries ; mais je tiens à établir cette distinction nécessaire : le criminel *pose* quand il se défend ; mais ce n'est jamais pour *poser* qu'il a donné des coups de couteau et fouillé dans une armoire.

Au tribunal correctionnel, toujours, et plus que jamais, la série des fonctionnaires sous la Commune ; il s'est produit aussi quelques causes qui rappellent les héros de Lesage, les aigrefins émérites, les Raphaël, les Scipion, les Camille, les Guzman d'Alfarache. Je vous raconterai, la prochaine fois, ces merveilles de l'escroquerie audacieuse. Quant aux conseils de guerre, sachez bien qu'il va y en avoir huit à Versailles, deux à Rambouillet, deux à Sèvres, deux à Saint-Germain ; total : quatorze, sans compter ceux qui fonctionnent à Lyon, à Marseille, ceux qui vont fonctionner à Cherbourg et à Paris. Vous comprenez bien que l'espace réservé à mon modeste courrier ne suffirait pas à une simple nomenclature des condamnations. Je ne vous citerai donc plus, et encore en quelques lignes, que les noms connus.

Je vous quitte pour aller entendre juger le procès Rochefort. Ah! depuis plus d'un mois j'ai élu domicile sur la route de Versailles, — pour combien de temps encore, mon Dieu? PETIT JEAN.

L'EXPLOSION DE LAON

(Suite et fin.)

Grâce aussi à l'initiative bienveillante, aux efforts énergiques et persistants du colonel Alvensleben, qui plaida chaleureusement la cause de la ville et apporta à son secours son témoignage personnel, le duc de Mecklembourg renonça à ses projets de vengeance, et Laon échappa ainsi aux représailles que pouvait lui attirer l'acte de désespoir insensé et coupable du garde d'artillerie Henriot, qui avait mis le feu aux poudres à la citadelle et causé cet immense désastre dont le monde entier va s'occuper.

Revenus de leur première émotion, les citoyens, les fonctionnaires, le préfet en tête, des prêtres, jusqu'à des femmes, relèvent les blessés et les morts; amis comme ennemis reçoivent les mêmes soins dévoués.

Le général Thérémin, retiré de dessous les décombres, est transporté à l'Hôtel-Dieu et consigné comme prisonnier.

Le préfet, M. Ferrand, est arrêté aussi et soumis à un premier interrogatoire.

A la violence de la détonation qui ébranle toute la ville, les détenus de la prison de Laon, parmi lesquels se trouvent des condamnés très-dangereux évacués, à la fin d'août de Reims sur Laon, reconnaissent qu'il se passe quelque chose d'anormal dont ils peuvent tirer parti. Au moment où le gardien-chef entre dans leur quartier, ils se jettent sur lui, l'empoignent au cou et veulent l'étrangler pour lui enlever ses clefs. Il résiste. On vient à ses cris, et un poste prussien est appelé pour remettre l'ordre.

Dans l'après-midi, l'autorité prussienne publie un ordre de désarmement. Les citoyens déposent leurs armes à l'hôtel-de-ville.

On commence les travaux de déblaiement de la citadelle. On emporte les cadavres à l'Hôtel-Dieu où ils sont enterrés.

Dans l'après-midi, un premier corps d'au moins vingt mille hommes de cavalerie, hussards, dragons, lanciers, que le matin on avait aperçus massés en avant d'Eppes, arrive sous les murs de Laon. Une partie occupe la ville. Le reste campe dans les faubourg, sur les routes et le long de la voie ferrée.

Les Prussiens se logent de leur propre autorité dans les maisons de Laon.

La soirée est calme relativement. La ville n'est troublée que par le pas cadencé des patrouilles et par le passages des escouades de travailleurs qui continuent à relever et à transporter les morts et les blessés.

SAMEDI 10. — Un régiment d'infanterie prussienne arrive à Laon.

Les travaux continuent à la citadelle. De nouveaux cadavres sont retrouvés à chaque instant sous les terres et les pierres amoncelées.

Le soir, on enterre avec une certaine solennité les soldats prussiens tués à la citadelle.

Première proclamation prussienne signée par le colonel von Alvensleben.

Continuation de l'enquête sur les causes de l'explosion. Le général Thérémin est interrogé, malgré son état de souffrance.

MERCREDI 14. — Le *Figaro* publie le fameux article : « Laon n'existe plus..... La montagne s'est effondrée. »

Une dépêche de Berlin du 15 crie à la trahison et annonce qu'en représailles du fait de Laon, on a envoyé des boulets sur Metz.

Le *Gaulois* reproduit une lettre d'un mobile accusant le général Thérémin d'avoir fait, par *bravade*, sauter la citadelle.

La presse entière s'empare de la catastrophe de Laon et la raconte avec force mensonges et exagérations.

JEUDI 15. — L'enquête sur l'explosion de la citadelle de Laon est terminée. On dit déjà que le général Thérémin aurait été reconnu innocent et aurait été acquitté par le conseil de guerre. Une lettre de Laon du 16, insérée dans le *Mémorial d'Amiens* du 17, parle d'une faible majorité de trois voix contre deux.

D'autres lettres de Laon disent aussi, mais par erreur, que M. Ferrand, préfet, aurait été condamné à mort à Reims et qu'il n'aurait dû sa commutation de peine qu'aux instances de l'archevêque Mgr Landriot. M. Ferrand n'est pas encore parti pour l'Allemagne. Une lettre d'un curé des environs de Metz chez lequel il a couché, le montrera triste, mais résigné.

Les journaux commencent à connaître le véritable auteur de la catastrophe de Laon. C'est le garde d'artillerie Henriot.

On dit vaguement, dans la ville de Laon, que les Prussiens auraient découvert dans les décombres des débris du corps ou tout au moins des vêtements d'Henriot. Des habitants, au contraire, prétendent l'avoir vu s'enfuir un peu avant la catastrophe.

Il est parvenu à Laon un numéro du *Figaro* contenant une lettre calomnieuse du capitaine Véret, du bataillon de mobiles de Laon.

Les officiers de la mobile de Laon retenus jusqu'ici par les nécessités de l'enquête, reçoivent l'autorisation de rentrer dans leurs familles. Avant de quitter Laon, seize d'entre eux signent une protestation qui est adressée au *Figaro*, aux journaux de Saint-Quentin, et sera publiée par les journaux de Laon lors de leur prochaine réapparition.

DIMANCHE 18. — Réapparition du *Courrier de l'Aisne* dont la publication a cessé le 8 septembre. Il contient un article détaillé des événements du 9 à Laon, la lettre du capitaine Véret, la protestation des officiers de la mobile de Laon, et quelques-uns des décrets les plus importants du Gouvernement de la défense nationale.

Il annonce que M. le général Thérémin, dont les blessures paraissent marcher vers la guérison, est toujours prisonnier et gardé à vue à l'Hôtel-Dieu.

On reçoit à Laon, un article du *Glaneur de Saint-Quentin*, daté : dimanche 18, qui, accueillant les calomnies des lettres ou des mobiles anonymes accusent les habitants de Laon d'avoir tiré sur eux, a écrit en toutes lettres cette phrase dont sans doute ce journal a dû se souvenir et se repentir le jour où Saint-Quentin a livré ses armes : « Laon a non-seu-» lement déposé lâchement ses armes, mais a menacé » de les tourner contre ses propres défenseurs. » Disons d'abord que non-seulement les habitants de Laon n'ont pas menacé les mobiles de tirer sur eux, mais qu'ils n'ont cessé de les environner des soins les plus assidus, les plus fraternels, les blessés de l'explosion surtout. Disons ensuite que, sous la pression d'une force majeure, immense, telle que représente une armée entière contre une ville sans défenseurs et sans ressources, Nancy, Epernay, Reims et Laon d'abord, puis Saint-Quentin, Amiens, Rouen, Chartres, Orléans deux fois, Blois, Tours siége du Gouvernement, enfin toutes les villes abandonnées par les soldats français, sont tombées avec la même douleur, avec la même rage, au pouvoir de l'ennemi. Devant une nécessité fatale et commune pour toutes, toutes elles ont subi le même sort, et la honte ne les flétrit pas plutôt l'une que l'autre.

JEUDI 6. — Funérailles du général Thérémin à Bruyères. Les autorités prussiennes de Laon ont offert avec insistance de rendre les honneurs militaires, ce qui a été refusé par la famille. M. le colonel Petit prononce un discours sur la tombe.

ÉDOUARD FLEURY.

L'EXPOSITION DE LONDRES

Nous avons dû, à notre grand regret, nous borner à donner les points de vue exclusivement français de l'Exposition de Londres.

En toute autre circonstance, nous aurions tenu à faire reproduire par la gravure les différents épisodes de cette grande fête de l'Industrie. Mais l'homme propose et... l'actualité dispose.

Nous ne voulons pas pourtant laisser clore l'Exposition anglaise sans offrir à nos lecteurs une vue extérieure d'ensemble du monument et du parc qui vont peut-être bientôt disparaître. M. V.

L'OURAGAN DE SAINT-THOMAS

Aucune mer connue ne possède un archipel aussi étendu que le vaste groupe des Antilles, ou *anté-îles*, ou pour quelques-uns Indes Occidentales, premières terres découvertes par Colomb et dans lesquelles il croyait voir les parties de l'Inde les plus avancées vers l'Ouest.

Les Antilles sont parsemées dans l'échancrure profonde formée par le golfe du Mexique et se composant de 45 îles cultivables et d'une multitude d'îlots plus ou moins stériles. Leur population dépasse trois millions d'habitants, européens, créoles, nègres, mulâtres ou gens de couleur.

Sous le nom de Grandes-Antilles, on range Cuba, Haïti, la Jamaïque et Porto-Rico.

Nos possessions françaises, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, et une partie de Saint-Martin figurent parmi les Petites-Antilles ou îles Caraïbes.

Saint-Thomas, qui appartenait aux Danois, a été cédée en février 1868 aux États-Unis.

On connaît la fertilité et le climat brûlant de ces colonies lointaines, où la pluie règne pendant trois mois et la sécheresse pendant neuf, et où la fièvre jaune sévit presque continuellement ; mais on se ferait difficilement une idée des terribles ouragans et des épouvantables raz de marée qui les désolent chaque année.

Saint-Thomas, montagneuse et assez peu cultivée, et ne comptant guère plus de 13,000 habitants est certainement de toutes les petites Antilles celle qui a le plus à souffrir des fièvres et des orages.

Le 21 août dernier, un ouragan s'abattait encore sur cette île infortunée, renversant les maisons et dévastant tout sur son passage.

La veille, vers une heure, un fort vent soufflait de l'est; changeant ensuite de direction il souffla avec violence du nord, jusqu'à midi; alors il se changea en un terrible ouragan.

Il sauta ensuite au nord-ouest et se déchaîna jusqu'à 5 heures, P. M.; il se fit alors un calme qui dura jusqu'à 6 heures.

A cette heure là la tempête recommença, balayant l'île du sud au nord. Cependant, elle ne dura pas aussi longtemps que les premières fois et ne fut pas aussi violente.

Immédiatement après l'ouragan, un grand vent s'éleva pendant plusieurs heures dans la direction du Sud et du Sud Ouest.

Durant l'ouragan de l'après-midi, plusieurs secousses de tremblements de terre venaient encore augmenter la terreur des habitants qui entendaient au-dessus de leurs têtes les toits se briser, tandis que les fondations s'ébranlaient sous leurs pieds.

Des centaines de maisons ont été enlevées et transportées au loin; 6000 personnes sont sans abri et sans pain, et près de 150 personnes ont été tuées ou blessées par les maisons que le vent a renversé sur elles, ou par les briques, les tuiles et les arbres déracinés par une tempête dont la vitesse devait atteindre quarante lieues à l'heure.

Trois navires ont été jetés à la côte. Un trois-mâts anglais a coulé à l'entrée de la baie; personne n'a péri. Le paquebot *Ville-de-Saint-Nazaire* a pu étaler. Le paquebot *Sonora* a échoué sans avaries sérieuses.

Le quart de la ville, la partie Est, est complètement détruit. L'église catholique et l'hôpital sont en ruines. Trente cadavres ont été retirés des décombres. On continuait encore les fouilles lors du dernier courrier que nous avons reçu de la Louisiane et l'on constatait déjà d'immenses pertes. Le commerce du port de Charlotte-Amélie, la capitale, est cruellement éprouvé.

La tempête a aussi grondé à Porto-Rico; mais la ville n'a pas souffert.

V.-F. M.

M. HAMILTON vient d'ouvrir un nouveau cours d'anglais, à 9 heures du soir, rue Chabanais, 8.

PETITES-ANTILLES. — L'île Saint-Thomas ravagée par l'ouragan du 21 août 1871. — (Dessin de M. de Berard.)

ÉCHECS

Solution du problème n° 381.

1. F pr. P	1. C pr. F (A) (B)
2. T pr. P	2. R ou F pr. T (1)
3. D 3 FD ou P 3 R, échec et mat.	
(1)	
	2. Autre coup.
3. D ou T, échec et mat.	
(A)	
	1. C 6 R, échec
2. D pr. C, échec	2. R ou F pr. D
3. F 5 F ou pr. P, échec et mat.	
(B)	
	1. P 5 R
2. D 5 F, échec	2. R 6 R
3. C, mat.	

Solution du problème n° 382.

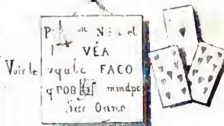
1. C de 4 T à 6 C	1. P pr. C (meilleur)
2. D 8 T	2. *ad libitum*

3. C 7 F ou T 7 D ou D 8 CD, suivant le coup joué par les Noirs, échec et mat.

Solutions justes du problème n° 380 : MM. E. de Saint-Poult; Quevál, à Fauville; café Divans, à Limoges; A. Deberly, à Moulins; Sténnon de Meurs, à Liège; docteur A. Lafont; E. Frau, à Lyon; L. de Croze, à Marseille; E. Prevol; Marie, au Gros-Caillou; Oudart, à Vitry-le-Français; N. Raynal, à Lille; café Lebeau, à Angers; Gerardeaux, à Valenciennes; les habitués du café des Arcades, à Gand; D. Mercier, à Argelliers; cercle de l'Industrie, à Montauban; café Bailleul, à Douai; J. de la Mazonère, à Pau; le comte d'Orfengo; Julian Reiguera, à Madrid; le Turco de Poissy; café Mouton, à Evreux.

Solutions justes du problème n° 381 rectifié : MM. L. de Croze, à Marseille; E. Frau, à Lyon; Sténnon de Meurs, à Liège; J. Planche; le comte d'Orfengo; N. Raynal, à Lille.





EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Petit à petit, Paris rattrapera son ancien aspect.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 753. — 30 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

FÊTES DE TURIN. — L'allée des Platanes, dite « Viale del Re, » transformée en tunnel des Alpes. — (Croquis de M. de [illegible].)

COURRIER DE PARIS

Nos confrères des journaux ne sont pas revenus très-enthousiastes de Turin, où ils ont passé vingt-quatre heures, à l'occasion de l'inauguration du tunnel du mont Cenis. Croyaient-ils donc se trouver du premier bond en pleine Italie? La ville est moderne et bâtie en damier; partout une régularité dénoncée dans les *Guides*; des perspectives de plusieurs kilomètres; de nombreuses arcades où circulent des abbés à la redingote courte, au chapeau triangulaire; tous les cinquante pas une église ou un théâtre; des marchandes de pommes, rôties de la traditionnelle *marmotte*; le portrait de Victor-Emmanuel à toutes les montres des magasins; des vendeurs de journaux à se croire en plein Paris; des omnibus informes et jaunâtres. Voilà la capitale du Piémont.

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire à Turin, c'est assurément cette enseigne que j'ai relevée sous les arcades de la rue du Pô : « *Excellent vermouth de Bordeaux*. »

~~~ Sonnet... c'est un sonnet :

Ainsi, nos députés vont pêcher à la ligne :
Ainsi, nos députés vont chasser dans les bois.
Ont-ils bien mérité ce passe-temps insigne?
L'Assemblée a dit : oui; je m'incline et la crois.

D'un repos bienfaisant chacun se juge digne :
On a beaucoup parlé; l'on s'est tu maintes fois.
A présent, c'est le mois où l'on foule la vigne.
Revienne la Toussaint, et nous ferons des lois.

Des vacances, ô France! — Et pourquoi pas? la ville
Est redoutable. Vive Arcachon et Trouville,
Où nos appartements sont retenus déjà!

Tayaut! tayaut! — Pourtant, lamentables et sombres,
Partout des paysans errent dans des décombres...
En vacances, allons! La douleur attendra.

~~~ Savez-vous ce que j'ai retrouvé en courant les grandes routes ces jours-ci, comme tout le monde? J'ai retrouvé « la femme qui fait la barbe, » un type que je croyais disparu.

C'est à B..., dans la Loire-Inférieure, une petite ville de cinq mille mentons. Un plat de cuivre se balançait au devant d'une boutique assez basse, — peinte en bleu, cela va sans dire. — Le bleu, dont une ancienne ordonnance royale affectait spécialement l'emploi aux devantures des perruquiers, est resté la couleur favorite de ces industriels. — De modestes rideaux empêchaient les regards de pénétrer à l'intérieur.

Je poussai la porte. Deux femmes sortirent de l'arrière-boutique, une vieille et une jeune. Je dis, en tournant les yeux autour de moi, comme pour chercher un garçon :

— Je désirerais me faire raser.

— A votre service, monsieur, me fut-il répondu.

La plus âgée m'avança une chaise (une chaise, pas un fauteuil), tandis que la plus jeune m'entourait le cou d'une serviette qu'elle venait de tirer d'une de ces armoires qui sont en province des monuments. — Ce ne fut pas sans une certaine satisfaction que je m'aperçus que c'était à la plus jeune que j'allais avoir affaire. Satisfaction puérile, si vous voulez. Les délicats sont moins malheureux que le prétend La Fontaine : ils se créent de petits contentements avec peu de chose.

La perruquière, — qui me fit penser, je ne sais pourquoi, à cette perruquière du *Lutrin* que Boileau-Despréaux cédant à un sentiment de dignité grotesque, remplaça plus tard par une horlogère, — la perruquière, dis-je, commença par me savonner, non pas avec un pinceau, mais avec la main, ou plutôt avec deux doigts. Comprend-on à présent combien il m'eût répugné de subir cet office d'une main ridée et sèche? Certainement la main qui me savonnait n'avait rien de patricien, mais enfin c'était une main possible. Pourtant, à la sentir se promener sur mon visage, j'en éprouvais un agacement singulier et qui participait plutôt de l'impatience que du charme. Cette main revenait de préférence à mon menton et le soulevait à légères saccades, comme on fait ironiquement aux petits enfants en leur disant : « Voyez ce beau museau! »

Il ne pouvait évidemment entrer rien de semblable dans l'esprit de la perruquière. Néanmoins, j'étais mal à l'aise, je trouvais qu'elle n'en finissait pas. J'oubliais le proverbe : « Barbe bien savonnée est à moitié rasée. » Je l'examinais par instants : c'était une femme de vingt-six ans environ, brune, point trop forte; ses traits étaient réguliers, s'arrêtant juste à la distinction sans y arriver. — Un mouchoir où le rouge et le violet se mélangeaient à la mode campagnarde, se croisait sur sa poitrine. — Chaque fois que je la regardais, je rencontrais ses yeux, de fort beaux yeux. Je ne sais rien de plus intimidant et de plus ridicule que cette position d'un homme garrotté, la tête renversée, le menton mousseux, — et regardant une femme. Il ne peut pas parler, il ne peut pas sourire.

Lorsqu'elle jugea que ma figure était suffisamment humectée, elle me quitta pour aller affiler un rasoir à une lanière de cuir. J'eus le temps, — au risque d'un torticolis, — de remarquer l'élégance de sa taille. Elle revint à moi, le rasoir haut. Aux mains d'un homme, cette arme, — car enfin c'est une arme! — ne m'avait jamais causé aucune impression. En la voyant agiter par une femme, je ne pus me défendre d'une appréhension bizarre. Ce qu'il y avait de doux dans la physionomie de la perruquière me sembla s'effacer par degrés. L'image de la Judith de Béthulie passa devant mes paupières, — que je fermai involontairement. Et je songeais aux torts nombreux que j'ai eus envers les femmes, aux infidélités et aux ingratitudes dont j'ai donné l'exemple. Je me dis que j'aurais été bien fou et bien vain de croire que tous ces méfaits resteraient sans châtiment.....

Pendant ce temps-là, le rasoir courait ou plutôt voltigeait, papillon d'acier, sur ma figure blémissante. Une sorte de vertige, — dont je m'étonne aujourd'hui, s'empara tout de bon de mon cerveau; des drames oubliés remontèrent à la surface de ma mémoire; je revis des têtes éplorées et irritées; j'entendis un chœur de plaintes, de reproches, de menaces. Et par une succession rapide d'idées, la perruquière m'apparut comme le ministre et l'exécuteur de ces vengeances.

Et le rasoir voltigeait toujours!!

Cette sensation finit par me devenir insupportable; je fis un mouvement comme quelqu'un qui se débat. Elle s'arrêta aussitôt, pour me demander du ton le plus naturel :

— Est-ce que je vous fais mal, monsieur?

Je rougis de mon hallucination, et je balbutiai un « Non, pas du tout! » en reprenant position sur ma chaise.

Le fait est qu'elle avait la main extraordinairement légère; je parle de la main qui tenait le rasoir. L'autre, la main gauche, s'appuyait tantôt sur ma joue, tantôt sur mon cou, pour aider la peau à se tendre. — Lorsqu'il s'agit de raser la lèvre supérieure (je ne porte pas de moustache), la perruquière me pinça le nez d'une façon assez vive. Était-ce distraction ou excès de zèle? N'était-ce pas plutôt un éclair de malice? C'est ce que je ne saurais démontrer. — Quoi qu'il en soit, ce procédé suffit pour dissiper instantanément mon vertige et pour me rendre entièrement au sentiment de la réalité.

Trois minutes après, ma barbe était faite, et très-bien faite. Ma perruquière — *ma*, le fat! — s'offrit à me laver le menton. Cette fois, je refusai ses services.

Lorsque je sortis de la petite boutique, les deux femmes se confondirent en salutations.

~~~ La reprise d'*Adrienne Lecouvreur* à la Comédie-Française, annoncée depuis si longtemps, a enfin eu lieu mardi dernier. C'était une véritable solennité. On a revu ce soir-là la presque totalité des habitués du Théâtre-Français, c'est-à-dire le bataillon des gens de lettres et des artistes; c'était la première fois qu'on se comptait aussi complétement. Le foyer avait un air de fête.

La pièce a bien marché; Mlle Favart succédait à Rachel, Mme Arnould Plessy à Mme Allan, Bressant à Maillart, Got à Régnier. Il est résulté de cette distribution nouvelle nombre d'effets nouveaux. — L'œuvre de MM. Scribe et Legouvé était une de celles qu'affectionnait le plus la grande tragédienne, et qu'elle colportait le plus à l'étranger. Avec elle, *Adrienne Lecouvreur* a réalisé en Amérique des recettes de 20,000 francs. La coquetterie féminine de Rachel trouvait son compte dans ce rôle, d'ailleurs assez facile à jouer, qui lui permettait de changer plusieurs fois de costume et d'exhiber les plus beaux diamants du monde.

La vraie Adrienne Lecouvreur aurait été contente de Mlle Favart; Voltaire aussi, et Dumarsais pareillement. On se demande peut-être ce que vient faire ici Dumarsais; c'est une anecdote racontée par un contemporain : « Jamais début sur aucun théâtre ne fut peut-être plus brillant que celui d'Adrienne Lecouvreur. Un seul homme, tapi dans un coin de loge, et pour qui cet engouement général n'était pas contagieux, se bornait, de temps en temps, à dire à demi-voix : *Bon, cela!* Et cet homme ayant été remarqué, l'actrice, à qui l'on fit part de cette espèce de phénomène, voulant savoir qui il était, et ayant appris que c'était le fameux grammairien philosophe Dumarsais, l'invita, par un billet très-poli, à lui faire l'honneur de venir dîner chez elle en tête-à-tête. » Adrienne Lecouvreur a dîné en tête-à-tête avec un grand nombre de gens célèbres; Maurice de Saxe n'est venu qu'un des derniers. Avant lui, milord Péterborough, — qui aurait pu s'appeler aussi milord Pot-au-feu, — traitait assez cavalièrement l'idole du parterre parisien : « Allons, madame, disait-il, qu'on me montre beaucoup d'amour et beaucoup d'esprit. »

Mlle Favart a montré, elle aussi, beaucoup d'esprit et beaucoup d'amour dans son rôle de reine de théâtre et d'amante délaissée.

~~~ Au Gymnase, deux hommes d'esprit, MM. Delacour et Louis Leroy, ont fait représenter une pièce en trois actes : *les Reflets*.

Pour qui sait lire, cette entrée en matière : « *Deux hommes d'esprit*.... » est déjà l'indice d'un demi-succès. *Les Reflets* renferment une idée de comédie, mais mal définie et mal mise en œuvre. Il s'agit des hommes qui n'ont aucune originalité par eux-mêmes et qui tirent leur mérite ou de leur tailleur, ou de leur cheval, ou de leur femme, ou de leur journal. A ce compte, tout individu serait plus ou moins un reflet, car enfin il est rare d'échapper absolument à une influence quelconque.

M. Raynard, — l'épique bossu des *Chevaliers du Pince-nez*, débutait dans *les Reflets*. Parti de la farce et de la féerie, le voilà en marche pour la comédie. Chaumont se pavane aujourd'hui dans le fameux salon nankin du Gymnase.

~~~ Celle qu'on a si longtemps appelée *la diva* Schneider, Mlle Hortense Schneider, qui fut la *Belle Hélène*, est rentrée presque modestement cette semaine au théâtre du Palais-Royal, où ses premiers débuts eurent lieu il y a .... Non, il y a moins que cela!

C'est dans les *Diables roses* de Lambert Thiboust qu'elle a reparu; et, le ciel me pardonne! je crois qu'elle était presque émue au lever du rideau.

~~~ Les derniers échos de la fête de Saint-Cloud nous autorisent à dire quelques mots d'un petit volume que M. Stair vient de faire paraître sur cette localité désormais aussi intéressante par ses malheurs que par son admirable paysage. A la fois dessinateur et écrivain, M. Stair a illustré lui-même son ouvrage de plusieurs croquis à la plume fort lestement enlevés. Il nous promène ainsi à travers les ruines amoncelées à Saint-Cloud par les Prussiens : brûlées les maisons Armengaud, Zimmermann, Campbell; brûlées l'habitation et la bibliothèque de M. Jules Levallois, le critique distingué; ravagée la maison de notre confrère Charles Yriarte; détruite la maison de M. de Foy « avec ses statues et ses guirlandes d'un goût douteux »; détruite aussi la maison de Dantan le statuaire, — de Dantan que le roi Guillaume s'était fait présenter quelques années auparavant.

Et un joli trait de plume nous montre aussitôt ce qui reste de la maison de Dantan.

CHARLES MONSELET.

LA NOURRICE

I

Elle était orpheline et servait dans les fermes.
Saint-Martin et Saint-Jean d'été sont les deux termes
Où les gros métayers, au chef-lieu de canton,
Dépoitrail et frappant la terre du bâton,
Viennent, pour la saison, louer des domestiques.
A peine arrivait-elle en ces marchés rustiques,
Qu'un fermier l'embauchait au plus vite, enchanté
Par sa figure franche et sa belle santé,
Et les plus rechignés comme les plus avares
Lui prenaient le menton en lui donnant ses arrhes,
Et lui payaient encore un beau jupon tout neuf.
En effet, elle était robuste comme un bœuf,
Exacte comme un coq, probe comme un gendarme.
Sa tête, un peu commune, avait pourtant ce charme
Que donnent des couleurs, deux beaux yeux et vingt ans.
De plis, toujours noués de foulards éclatants,
Ses cheveux se tordaient, noirs, pesants et superbes.
Elle savait filer, coudre, arracher les herbes,
Faire la soupe aux gens et soigner le bétail.
La dernière à son lit, la première au travail,
Aux mille soins du jour empressée et savante,
C'était le type enfin de la bonne servante.
Sage? Qui sait? Mais nul n'en médisait du moins.
Ce n'est que l'autre été, quand on fauchа les foins,
Qu'elle fut tout à coup prise d'un goût étrange
Pour un assez beau gars, mauvais batteur en grange,
Qui courait les cafés et vivait de hasards,
Mais qui, sept ans, avait servi dans les hussards.
Tout fier d'avoir porté jadis la sabretache,
Il avait conservé sa petite moustache
Et ce certain air fat qui fait qu'on est aimé.
Tout le village était par ce drôle opprimé.
Au bal, c'était toujours pour lui les belles filles;
Au billard, observant le cinq savant des billes,
Un cercle d'amateurs éblouis l'entourait.
Elle épousa ce beau tyran de cabaret
Dont aucun paysan n'avait voulu pour gendre,
Et qui, lorsqu'à sa main elle parut prétendre,
Fit bien quelques façons, mais ne refusa pas,
Sachant les louis d'or cachés dans un vieux bas,
Et les rêvant déjà transformés en bouteilles.
Toutes ces unions mal faites sont pareilles :
La noce, quelques nuits de brutales amours,
La discorde au ménage au bout de quinze jours,
L'homme se dégageant brusquement de l'étreinte
Pour retourner au vin quand la femme est enceinte,
Les courroux que des mots ne peuvent apaiser
Et le premier soufflet près du premier baiser.
Puis la misère.

Ici l'événement fut pire.
Ce fainéant avait des instincts de vampire.
Ce monstre, le jour même où sa femme accoucha,
— L'huissier ayant saisi le ménage — chercha
Le moyen d'exploiter encore sa femelle;
Et quand il vit son fils mordant à la mamelle,
Il se frotta les mains. Chose horrible! il fallut,
Pour sauver le vieux toit, la vache et le bahut,
Que la mère quittât son pays, sa chaumière,
Son enfant, les yeux clos encore à la lumière,
Et qui, dans son berceau, gémissait, l'innocent!
Qu'elle vendit, hélas! son lait, plus que son sang,
Et que le front courbé par cet acte servile,
Douloureuse, elle prît le chemin de la ville.
— Elle avait bien d'abord refusé de partir,
Mais son homme montrait un réel repentir;
Il pleurait, il avait juré de ne plus boire.
L'hypocrite disait : — Un père, on peut le croire,
Plus un seul coup de vin! Quant au petit patron,
Je m'en vais, dès demain, le mettre au biberon,
Et si monsieur n'est pas content de la cuisine,
Est-ce pour son seul fils que Jeanne, la voisine,
A deux seins? L'un des deux sera pour ton petit.
Et, la mort dans le cœur, la nourrice partit.

II

Oh! dans le noir wagon l'horrible nuit passée!
Sur le dur banc de bois, dans son coin affaissée,
Comme elle médita sur son sort anormal!
Ses pauvres seins gonflés de lait lui faisaient mal.
Et là-bas son enfant, éveillé dans sa couche,
Réclamait à grands cris et cherchait de la bouche
Ce giron où l'on boit la vie avec le lait,
Premier asile humain duquel on l'exilait.
C'est ainsi qu'elle dut passer la nuit entière,
Toute en larmes, mettant la tête à la portière
Et buvant à longs traits l'air glacé du ciel noir,
Un peu pour se cacher, beaucoup pour ne pas voir,
En face d'elle assis, plein de vin et de vice,
Un groupe de soldats revenant du service
Et qui par sa présence honnête mis en train,
Vociférait en chœur un immonde refrain :
Le tout puant le cuir, le rhum et le cigare.
A Paris, un laquais l'attendait à la gare.
— Un coupé qu'emportait un cheval très-fringant
La conduisit devant un perron élégant,
Où les autres laquais dirent : — C'est la nourrice.
Dans une chambre mauve, adorable caprice
De blonde, elle aperçut un berceau près d'un lit,
Et devant cet heureux spectacle elle pâlit;
En voyant cette jeune et jolie accouchée,
Blanche, et sur le berceau de dentelle penchée,
Près de ce doux sommeil d'enfant s'extasier,
Elle crut voir le sien dans son berceau d'osier,
Pleurant auprès du lit d'un père sans vergogne,
Qui n'entend pas et dort son lourd sommeil d'ivrogne.

Elle prit le petit, qui but avidement.
La mère sourit. Le père, en ce moment,
Survint et fit la moue en sentant l'atmosphère
De la chambre. — Il sortait... pour cette grosse affaire... —
Des dossiers sous le bras, en noir, un air subtil,
— Ah! voici cette femme. Elle est fort bien, dit-il.
Mariée? — Il paraît. — Et son pays? — Normande.
Près de Caen. — Permettez, chère, cette demande :
Le docteur n'est-il pas pour celle du Midi?
— Croyez-vous? — Puis, riant de son rire étourdi,
La mère dit : Pour peu que cela vous convienne,
Elle est brune et je vais la mettre en Arlésienne.
Le costume est joli; puis c'est la mode au Bois.
Le père eut un léger sarcasme dans la voix
Et, s'en allant : — Fort bien. — Amusez-vous, ma chère.

Comme elle sentit bien qu'elle était étrangère
Et qu'elle allait souffrir dans ce monde nouveau!
Son nourrisson n'était ni bien portant, ni beau.
C'était un pâle enfant, pauvre vie éphémère!
Pauvre front couronné! C'est au bal que sa mère,
Dans une valse, avait reconnu son état.
Dépitée, il fallut bien qu'elle s'arrêtât
En songeant : — Quel ennui! huit longs mois de sagesse!
Et quand vint le moment d'avouer sa grossesse,
L'homme — la Bourse avait baissé probablement, —
Ne trouva tout d'abord qu'un mot suspect : Vraiment!
Mais, rempli d'à-propos, comme un joueur qui triche,
Il s'attendrit bientôt, sa femme étant très-riche.

III

Or la nourrice, ayant sans cesse l'embarras
De l'enfant qui criait faiblement dans ses bras
Et lui mordait le sein de ses lèvres avides,
Errait seule parmi les appartements vides
Et, rustique au milieu du luxe des salons,
Comptait les jours d'exil qui lui semblaient si longs.
Triste foyer! La mère était toujours en course,
Le père était au cercle, au palais, à la Bourse;
Et, quant à leur enfant, ils ne le voyaient pas,
Sauf quelquefois, le soir, à l'heure des repas,
Où le chef de maison, par pure bonté d'âme,
S'écriait : — Votre fils est fort joli, madame! —
Puis, époux plein d'égards et sachant ce qu'il doit,
Il riait au petit et lui donnait son doigt.
Mais madame bâillait, n'étant pas satisfaite
D'une robe apportée alors pour quelque fête,
Et, jugeant qu'on avait assez de l'avorton,
Disait : — Il se fait tard. Allez coucher Gaston.
Qu'importaient cependant à la pauvre nourrice,
L'abandon désolant, la maison corruptrice,
Ce faible enfant malade et refusant son lait,
Les habits d'opéra comique qu'il fallait
Par les jours de soleil montrer aux Tuileries,
Les repas à l'office et les plaisanteries
De la femme de chambre et des valets railleurs?
Pauvre mère! son âme était toujours ailleurs.
Toujours elle suivait, hélas! par la pensée
Sa lettre, la dernière au pays adressée,
La réponse si lente et venant de si loin;
Et puis elle courait chez l'écrivain du coin
Dont l'enseigne, chef-d'œuvre affreux de calligraphie,
Présente un Béranger tracé d'un seul paraphe.
Enfin on répondait : — L'enfant se porte bien;
Il profite, il grandit, il ne manque de rien.
Mais il faut de l'argent. L'huissier gronde et réclame.
Elle baisait la lettre et, le bonheur dans l'âme,
A l'époux qui mentait — dévouement incompris —
De son dur esclavage elle envoyait le prix.

IV

L'hiver revint joyeux. Grands dîners, bals, théâtres.
Le nourrisson avait des toux opiniâtres,
Et sous son front ridé brillaient ses yeux trop grands.
Bref, le pauvre chétif, un soir que ses parents
Étaient allés bâiller à quelque opéra-bouffe,
Eut un de ces accès trop longs dont on étouffe.
Sa nourrice le vit expirer sur son sein;
Puis la mère, en rentrant, trouva le médecin
Penché sur le petit cadavre déjà roide,
Et, confuse, ayant peur de paraître trop froide,
Fit, pour pleurer beaucoup, des efforts inouïs.

Congédiée alors avec quelques louis
Et l'esprit inquiet de cette mort subite,
La nourrice voulut revenir au plus vite
Au fils qu'elle pourrait allaiter aujourd'hui,
A l'enfant campagnard, qui se portait bien, lui!
O le voyage heureux que l'espérance abrège!
Que lui font le ciel gris, les champs vêtus de neige
Et, là-bas, les bois noirs où volent les corbeaux?
Tout, les arbres, les champs, le ciel, lui semblent beaux.
Le pays est plus près, le lieu d'exil recule;
Dans un instant, sur la rougeur du crépuscule,
Ses yeux mouillés de pleurs verront se détacher
La silhouette mince et noire du clocher.
C'est le terme à présent de sa longue souffrance.
Elle va voir son fils! — Enfin, ô délivrance!
Le train s'arrête avec ses rudes chocs de fer.

Mais pourquoi donc est-il si froid, ce soir d'hiver?
Pourquoi le vent du nord gémit-il dans les branches?
Pourquoi donc les fossés des mornes routes blanches,
Noirs et béants, sont-ils pleins d'une horreur sans nom?
Pourquoi toutes ces voix qui semblent dire : Non,
Parmi ces tourbillons siffleurs de feuilles mortes?
Pourquoi ces hurlements de gros chiens sous les portes?
Pourquoi ce cher pays, aimé de tant d'amour,
Fait-il donc cet accueil hostile à ce retour?

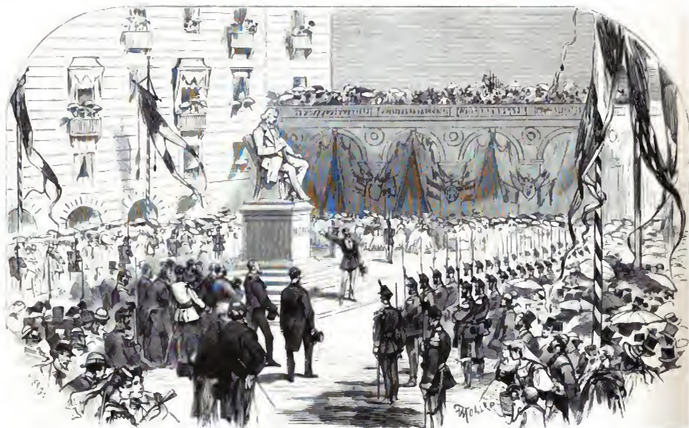
La voilà cependant au bout de son voyage.
La nuit tombe. Tout est désert dans le village.
L'église au vieux portail dans la brume apparaît;
Et, près de là, voici le houx du cabaret
D'où sort, vibrante et claire, une chanson bachique.
— Soudain la voyageuse a fait halte, tragique,
Bouche béante et comme allant pousser un cri.
Car cette voix, c'est bien celle de son mari.
Cette ombre profilée en noir sur ces fenêtres,
C'est la sienne. Il avait donc menti dans ses lettres.
Il est toujours le même, elle avait bien raison :
Il boit, et le petit est seul à la maison.
Le cerveau traversé d'une affreuse lumière,
Éperdue, elle court en hâte à sa chaumière.
La porte est entr'ouverte, elle entre. — Qu'il fait noir!
Du feu! bien vite. — Et la malheureuse put voir,
Dans la chambre à présent sordide et démeublée,
Le reste du repas de l'ivresse attablée,
Le jambon qu'il mangea, la bouteille qu'il but,
Et, dans l'ombre, parmi les choses de rebut,
Sale, brisé, couvert de toiles d'araignée,
— Objet horrible aux yeux d'une mère indignée
Et qu'on avait jeté dans ce coin sans remords, —
L'humble berceau d'osier du petit enfant mort.

Elle tomba. C'était la fin du sacrifice.

V

Et depuis lors, on voit, à Caen, dans un hospice,
Tenant fixés sur vous ses yeux secs et brûlants,
Une femme encor jeune avec des cheveux blancs,
Qui cherche de la main sa mamelle livide
Et balance toujours du pied un berceau vide.

FRANÇOIS COPPÉE.



TURIN. — Inauguration de la statue du chevalier Piétro Paléocapa sur la piazza San Quintino.

(D'après croquis de M. de [illegible])

TURIN. — Illumination de la gare à l'occasion de l'inauguration du tunnel des Alpes.



LE MONT CENIS. — Entrée du tunnel des Alpes du côté de la France. — Les établissements du village de Fourneaux. — (D'après nature, par M. Clerget.)

LE TUNNEL DU MONT CENIS

Mardi, 19 septembre 1871.

Monsieur le Directeur,

Turin a retrouvé ces derniers jours son aspect de capitale; il a repris son animation d'autrefois, et une foule d'étrangers inonde ses places, ses jardins et ses immenses boulevards.

Son admirable situation topographique, ses larges rues droites mais un peu froides d'aspect, ses églises, ses musées, ses nombreux monuments font de l'antique Taurasia une ville unique en son genre, et qui, lorsqu'elle se met à régaler ses hôtes, le fait dignement et largement, grâce au patriotisme intelligent de son conseil municipal.

Aussi vous dirai-je quelques mots et vous enverrai-je quelques croquis de ces fêtes splendides qui ne se renouvelleront peut-être jamais, surtout en pareille occasion.

Le 17, jour de l'inauguration du tunnel des Alpes, à 6 heures 20, le train A, le seul qui dût franchir le nouveau passage souterrain, emportait la députation chargée de recevoir M. le ministre français et nos invités d'outre-monts, députation composée de MM. Sella, Visconti-Venosta, de Vincenzi, Grattoni et d'un groupe de sénateurs et de députés italiens.

Grâce à l'aimable ingénieur en chef, M. le chevalier Massa, j'avais eu l'honneur d'être admis dans le convoi qui arriva à Bardonnèche à 10 heures 30, et se dirigea vers le tunnel qu'il franchit en 22 minutes. Nous arrivions à Modane, à 11 heures.

C'est là qu'a eu lieu la réception, par nos ministres, de MM. Victor Lefranc, F. de Lesseps, Nigra, de M. le Président de la Confédération helvétique, etc.

Le retour n'a pas duré plus de 43 minutes.

A Bardonnèche, nous avons été salués par des salves d'artillerie, des airs joués par les sociétés musicales, les vivats et les cris de joie d'une foule enthousiaste. Le canon tonne; la poudre a bien le droit de fêter son œuvre.

Vous parlerai-je de la salle du banquet, improvisée, pour 1,200 invités, sur les débris et les matériaux amoncelés pendant la perforation du tunnel? Le pavillon long de 1,200 mètres et large de 18, était tendu de bandes blanches, rouges et jaunes, avec des trophées et des écussons. Des discours et des toasts ont été prononcés; mais au moment où vous lirez ces lignes, les journaux vous en auront donné le texte; je ne les reproduirai donc pas. Je rappellerai seulement que le service était préparé à raison de 45 francs par tête; total: 54,000 francs.

A neuf heures du soir, nous entrions dans Turin. Le spectacle qui nous attendait, pour être moins émouvant que celui de la matinée, n'en était pas moins grandiose.

La ville ruisselait de lumières. Les édifices et les statues se profilaient sur le fond harmonieux des flammes de Bengale; la place San-Carlo offrait un coup d'œil éblouissant; les bâtiments de la gare rayonnaient de la base au faîte; la façade de la gare était resplendissante de lumières. Sur le fronton se détachait un immense transparent représentant la France et l'Italie se donnant la main, par-dessus la nouvelle voie.

Cette illumination à elle seule a coûté 25,000 fr. Le *Caffè del Re* avait été transformé en tunnel des Alpes, et cent mille feux retraçaient l'étincelante silhouette de l'œuvre de Sommeiller. Partout des gerbes de feu, des lustres, des lampions, des verres et des lanternes aux trois couleurs.

Le lendemain, on ouvrait dans la matinée le marché aux bestiaux, et vers midi, S. A. le prince de Carignan inaugurait le monument de Paleocapa sur la place San Quintino. A deux heures, ouverture du musée industriel; à six heures, dîner de gala offert par la ville de Turin dans le magnifique salon de marbre du nouveau palais Carignan, un des plus beaux morceaux que l'architecture moderne ait produits et qui fait honneur au talent des architectes Cte Ferri et Chev Bollati, comme l'ornementation et l'arrangement faisaient honneur au comte Sambuy. A quarante mètres au-dessus de nos têtes, une galerie circulaire, toujours en marbre blanc, contenait, appuyée à ses balcons, la seconde série d'invités et d'invitées.

Jamais pareil luxe ne fut allié à plus de goût, et jamais toilettes plus merveilleuses ne se mirèrent dans les glaces vénitiennes. C'était féerique.

Le soir, à neuf heures, réception à la préfecture, sur la piazza Castello. Une immense estrade réunissait tous les corps de musique des garnisons voisines et les sociétés chorales, trois cents exécutants environ.

Le lendemain, S. M. le roi donnait un grand dîner au Palais-Royal...

Mais je m'arrête; je me souviens à temps qu'un de vos compatriotes a dit : « Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire, » et je crains d'autre part de manquer le courrier.

Votre tout dévoué,

Chevalier B. PONTREMOLI.

Les lignes qui suivent complètent, autant que l'espace nous le permet, la lettre de notre correspondant.

Les médailles d'or, au nombre de quatre, ont été attribuées à MM. Victor Lefranc, Visconti-Venosta, Grattoni, qui a conduit les travaux pendant treize années consécutives, et à un représentant de la de famille Sommeiller. Des médailles de bronze ont été données à MM. Sadoine, Kraft et à quelques coopérateurs plus modestes de la société Cockerill.

Un côté de cette médaille porte un sujet allégorique à peu près semblable au transparent qui décorait la façade illuminée de la gare de Turin; de l'autre côté sont inscrites les dates de l'ouverture des travaux du percement du tunnel (31 août 1857), et de l'inauguration (17 septembre 1871), auxquelles sont ajoutés les noms et qualités du titulaire de la médaille.

La statue de Paleocapa a été inaugurée sous la présidence du prince de Carignan. Ce Paleocapa était un beau vieillard; il est représenté assis, appuyé sur une canne.

La statue, en marbre blanc, est fort remarquable.

Le chevalier Piétro Paléocapa naquit, en 1789, à Bergame, où son père exerçait de hautes fonctions pour la république de Venise, et fit ses études à l'École de génie et d'artillerie de Modène.

Il dirigea bientôt les travaux de la citadelle d'Osopo, et plus tard celle de Mandella, et, à la chute de Napoléon, quitta le service pour entrer dans le corps des ponts et chaussées de Venise.

Appelé à faire partie du collége des ingénieurs du nouveau royaume Lombard-Vénitien, il fut chargé de diverses missions qui lui valurent successivement les titres d'ingénieur en chef, d'inspecteur du service des eaux, et enfin, en 1840, de directeur général des constructions publiques.

Paléocapa fit adopter à cette époque de grandes et utiles mesures pour la navigation de l'Adige, l'organisation des canaux et l'assainissement des marais.

Nommé membre du gouvernement provisoire en 1848, il prit le ministère des travaux publics, puis celui de l'intérieur, et se retira à la suite de mouvements politiques.

Il passe alors en Piémont, et devient aussitôt inspecteur du génie civil et membre du conseil supérieur des chemins de fer. Dès 1849, il recevait de Vicenzo Gioberti le portefeuille des travaux publics, qu'il garda jusqu'en 1859.

Paléocapa fut un des plus fermes champions du percement de l'isthme de Suez, et mourut à Turin, le 13 février 1867, avant de voir réaliser l'œuvre gigantesque de M. de Lesseps.

Cavour, Menabrea, de Brisset et Paleocapa sont les seuls qui aient soutenu Sommeiller dans son immense tâche. Avouons que le nom de l'ingénieur français n'a peut-être pas tenu dans toutes ces fêtes la place qu'il méritait. Les morts auraient-ils tort comme les absents?

D'unanimes applaudissements ont accueilli le toast de M. Sella aux mânes de Sommeiller. « Il a, disait-il, rendu le plus grand service à l'Italie. Il est à l'apogée de la gloire. C'est pour lui que le poëte a chanté *Exegi monumentum ære perennius*. Des millions de coups de ciseau ont gravé son nom sur la chaîne des Alpes. Il y a des organisations qui s'incarnent tout entières dans leur œuvre. Témoin ce Raphaël qui expirait au moment où il réalisait l'œuvre splendide de ses conceptions. Ainsi de Sommeiller. »

On a cru voir alors se dresser à l'entrée du tunnel la figure sympathique de notre compatriote, mort à Saint-Jeoire (et non Isère) au moment d'atteindre la terre promise.

M. Frédéric Thomas rappelait hier que, le 13 octobre 1840, Sommeiller écrivait à un ami, pour le consoler d'une douleur de famille, une lettre dans laquelle nous relevons pieusement les six vers que voici :

> Ne regarde pas en arrière,
> Et, plein d'une indomptable ardeur,
> Élance-toi dans ta carrière!
> Une larme au passé, c'est assez. Et surtout
> Souviens-toi que, le sort soit-il dur ou prospère,
> Au festin de la vie on assiste debout !

Quelle existence fut plus militante que celle de notre illustre compatriote?

Né pauvre, Sommeiller fut élevé au collége d'Annecy, au moyen d'une bourse que sa famille obtint et des sacrifices d'une sœur qui aventura sa dot pour lui; car on était loin de prévoir alors que la fortune, qu'il ne rechercha jamais, lui ferait un jour violence.

Il est mort au mois de juillet dernier dans le village qui l'a vu naître, à Saint-Jeoire-en-Faucigny, arrondissement de Bonneville. Atteint d'une maladie cruelle, il avait parfois des étouffements qui lui faisaient rechercher le grand air. Le jour de sa mort, il s'était fait transporter dans un fauteuil sous un arbre de son jardin. Il demanda un baromètre pour vérifier la pesanteur de l'atmosphère. Son neveu, qui l'assistait, alla le chercher dans la maison; quand il revint, son oncle avait cessé de vivre.

Un de ses derniers mots aux médecins qui espéraient le guérir fut celui-ci : « Je suis perdu, je le sens, car rien ne passe plus. »

Et l'un des médecins lui ayant dit avec un sourire mélancolique : « N'en croyez rien: vous qui avez percé une grande montagne qui est là-haut, vous percerez bien, à plus forte raison, un petit organe qui est ici chez vous! » Il répondit en patois savoyard : *No, é ferma* (non, c'est fermé).

Sommeiller a laissé d'universels regrets, et, sans doute, dans un avenir prochain, sa statue s'élèvera au-dessus de Saint-Michel, des Fourneaux et de Modane, dominant les coteaux verdoyants et jusqu'à ces montagnes couvertes de neige, formidables obstacles à l'union de deux peuples voisins et amis, qu'il a brisés et pour ainsi dire annihilés.

F.-V. M.

UNE IDYLLE EN 1871

C'était cette semaine.

Un beau rayon de soleil d'automne invitait à quitter les murailles assombries de ce Paris qui n'est ni mort ni vivant.

Je ne sais si vous éprouvez une impression analogue, mais le soleil d'automne exerce sur moi des influences irrésistibles que n'a pas le soleil de printemps. Avec celui-ci, on peut toujours se dire : J'ai le temps; avec l'autre, il n'y a point à remettre au lendemain. L'année, en septembre, ressemble à ces femmes sur le retour, dont la beauté n'a plus que des demi-heures intermittentes.

Donc il n'y avait point à résister à la séduction et je me mis en route.

En route?... je m'aperçus, une fois dans la rue, que j'avais oublié de me fixer un itinéraire.

Les jours sont courts, et à jours courts, courtes excursions. Mentalement je passai une revue rapide des environs. Le nom de Saint-Cloud s'accrocha au passage.

Je ne l'avais pas revu depuis si longtemps, le grand parc

.... aux longues avenues
Où de nos pères morts les races sont venues.

J'aime Saint-Cloud de prédilection. C'est l'art et la nature à la fois. Le bourgeois a beau s'y ébattre, il laisse à l'artiste assez de place pour ne pas s'apercevoir du voisinage. Et puis c'est comme un *memento* de toute sa vie pour un Parisien.

Bambin, il est venu y acheter des sucres d'orge et des mirlitons; jeune homme, il en a escaladé, à deux, les sentiers abruptes. Comme on riait! Elle glissait parfois, et c'était un prétexte pour lui ouvrir les bras...

J'aime Saint-Cloud.

Je partis donc.

Je savais d'avance quels deuils avaient passé par là. MM. les photographes cultivent trop bien l'art d'exploiter nos ruines et de s'en faire plusieurs mille livres de rentes, pour me l'avoir laissé ignorer.

J'avais entendu parler de ces décombres que le Prussien nous a laissés comme carte de visite. J'avais vu les charmantes épreuves qui reproduisent et popularisent nos misères, au bénéfice du collodion.

Mais c'était tout. Je ne m'attendais pas au spectacle qui m'était réservé.

Durant le siége, il était sinistre le vieux pont de Saint-Cloud.

Quand on débouchait du rond point de Boulogne, on apercevait béante la blessure que la poudre lui avait creusée en en faisant sauter une arche; puis au delà du côté de la place, se dressait une énorme barricade, amoncellement lugubre de poutres, de pavés, de débris; au-dessus de la barricade, des pointes de fusils et des pointes de casques.

De temps en temps, en rasant la muraille, se faufilait au loin une ombre tremblante : c'était quelqu'un des malheureux habitants restés pour veiller sur leur maigre avoir, qui s'en allait chercher un morceau de pain à travers les fusillades et souvent les coups de fusil.

Partout un silence de mort, qu'interrompaient seulement le sifflement des balles et les boum! boum! du Mont-Valérien.

Quand j'approchai, j'entendis boum! boum! encore.

Mais ce n'était pas le canon : c'était la grosse caisse. Saint-Cloud était en fête. Ce cadavre avait mis du rouge; ce sépulcre devait, le soir, s'illuminer *a giorno*.

Il faut que tout le monde vive, assure le proverbe.

Tout autour de la grande place, celle où se dressait la barricade, il y a un an, des tronçons de restaurants s'étaient installés. On banquetait entre deux crevasses dans des cabinets sans fenêtres, dans des salles aux trois quarts brûlées.

Dans un coin, un grand Anglais, sec et flegmatique prenait des notes, tandis qu'un pâtissier ambulant, disait, en enfournant sa galette, à un débitant de limonade, son voisin :

— Faut pas nous plaindre, les ruines nous fait du bien!

Mon Dieu! le commerce est le commerce; deux et deux font quatre. Ils avaient chômé si longtemps!

Je me disposais, en faisant la part de la nécessité, à esquiver le monde des saltimbanques et à gagner les solitudes ombreuses du haut parc, quand mon regard fut arrêté brusquement.

Non, ce n'était pas possible.

Mais si; je ne me trompais pas. Il y en avait une, il y en avait deux, il y en avait quatre; je finis par en compter six.

Six noces au grand complet, enrubannées, pimpantes, joyeuses. Elles étaient venues là chacune de son côté, comme elles allaient jadis faire le tour du lac au bois de Boulogne.

Seulement le bois de Boulogne maintenant, c'est fadasse. On n'y a tué que des arbres, tandis qu'à Saint-Cloud...

Les noces s'étaient dirigées tout droit, non pas vers la fête, mais vers les épouvantables écroulements qui, longtemps encore, attesteront nos défaites.

Il fallait les voir grimper d'un pas allègre au milieu des plâtras, sauter sur les poutres noircies, jouer au chat perché, faire des calembours...

J'en suivis une au hasard. Je voulais savoir jusqu'au bout.

On arriva devant une maison dont il ne restait plus que deux pans de mur. Une vieille femme pleurait en regardant des lambeaux de papier à ramage qui pendaient.

— Voyez-donc, exclama le garçon d'honneur, la bonne tête qu'elle fait. Ce doit être la propriétaire. ...Hé! la mère, combien vendez-vous votre immeuble?

Un éclat de rire enthousiaste salua la question.

La vieille ne répondit même pas, mais me parlant tout bas, comme poursuivant son idée :

— C'était là, monsieur, dans cette chambre, nous étions assises à côté l'une de l'autre, ma pauvre fille et moi... Elle n'avait que vingt-trois ans, monsieur... l'obus entra par la fenêtre...

La noce avait entonné en chœur *les Petits agneaux*.

Elle gravit ainsi toute la colline.

Je la suivais toujours.

Quand elle fut en haut, près de la gare de Montretout (Montretout! notre dernière défaite!) on rencontra une route le long de laquelle étaient rangées quatre ou cinq voitures.

Les cochers étaient tout debout sur leur siége, le fouet à la main, criant :

— Voilà messieurs, voilà mesdames! Des voitures pour aller aux tombeaux de Buzenval...

— Buzenval, fit le marié... Veux-tu, Ernestine... Ça doit être très-chic à voir!

— Oui, oui, Buzenval, à Buzenval... on rigolera, riposta le garçon d'honneur de plus en plus rempli d'entrain.

— A Buzenval!!!

Alors commença le marchandage.

Un gros cocher demandait quinze francs :

— C'est trop cher.

— Pardon, mais moi je connais les emplacements où les nôtres ont été massacrés, je suis du pays! Je vous mènerai même à un endroit où on ramasse des boutons d'uniforme et des morceaux de drap. . . . .

. . . .

Pourquoi pas des morceaux de chair?

C'en était trop, je me sauvai.

La grosse caisse tonnait toujours, le pâtissier vendait une nouvelle fournée de galette.

Et vous croyez que la France s'en relèvera?...

Allons, tant mieux!

PIERRE VÉRON.

SAINT-CLOUD

Ce nom ne rappelait jadis que le souvenir des grandes cimes ombrant la Seine et couronnant une ville de villas gracieuses et pittoresques. Il rappelait encore la fraîcheur des verts quinconces, et des gazons unis comme un velours émeraude, la majesté des grandes allées, la splendeur des panoramas découverts de ses hauteurs. A ces poésies de la nature qu'on trouvait à Saint-Cloud, les jours de calme, et que goûtaient surtout les rêveurs et les amoureux, il faut ajouter les souvenirs de ces journées de grandes eaux qui amenaient devant les flots symétriques de la monumentale cascade des flots de population enjouée, se ruant ensuite dans les allées montueuses et sinueuses, y faisant fuir tous les oiseaux, et promenant sous le couvert leurs joyeux éclats. Il faut ajouter enfin ces souvenirs des fêtes traditionnelles qui transformaient le parc en une immense foire, où, marchands de colifichets, baraques de saltimbanques, loteries, chevaux de bois, etc., etc., faisaient les délices de tout Paris par trois fois dans chaque saison, fêtes connues dans l'univers entier, et où le mirliton joue le grand rôle.

L'année dernière, hélas! la grande avenue du parc est restée solitaire, les cabarets et les boutiques sont restés portes closes, et les patrouilles prussiennes ont seules promené leurs ombres néfastes dans les bois coupés et dans les rues désertes.

Une nuit, une pluie de bombes s'abattit sur la colline envahie : c'était le Mont-Valérien qui balayait l'ennemi de ses menaçantes positions de Montretout, de la terrasse du château et de la Lanterne-de-Démosthène. Les nuits suivantes les mêmes foudres éclatèrent encore, les arbres se découronnèrent, les toits s'éventrèrent, les murs s'affaissèrent, le feu, le terrible feu se déclara dans maints endroits à la fois. L'ennemi s'en éloigna d'abord, et, avec son rire satanique aux lèvres, il contempla deux mois durant cet effondrement jusqu'à ce que, obligé d'abandonner, par la force des traités, ce malheureux pays, il revint de sa main verser les huiles inflammables et promener la torche sur les quelques maisons que le canon et la flamme avaient jusque-là épargnées.

Quel spectacle ce fut pour nous quand il nous fut donné de revoir cette ville, autrefois si riante, et ce gracieux château, posé là au milieu des futaies comme une colombe dans son nid : murs noircis, fenêtres béantes, débris épars, rues encombrées, perspective de ruines sur ruines, quelque chose de navrant.

De temps en temps, un habitant qui cherche au milieu des décombres où était sa porte; un autre, qui montre, au faîte d'un mur chancelant, le foyer où il se chauffait jadis; partout, des malheureux sans asile et souvent sans pain.

Mais la charité s'est émue de tant de maux, et des pèlerinages de visiteurs sont venus vers ces ruines, ils ont déposé l'obole dans la main de l'infortune, quelques reclus ont été réhabilités, l'époque des joyeuses fêtes, est revenue, et au lieu de supprimer ces plaisirs qui contrastent tant avec la douleur du lieu, on les a encouragés au point de vue de la charité.

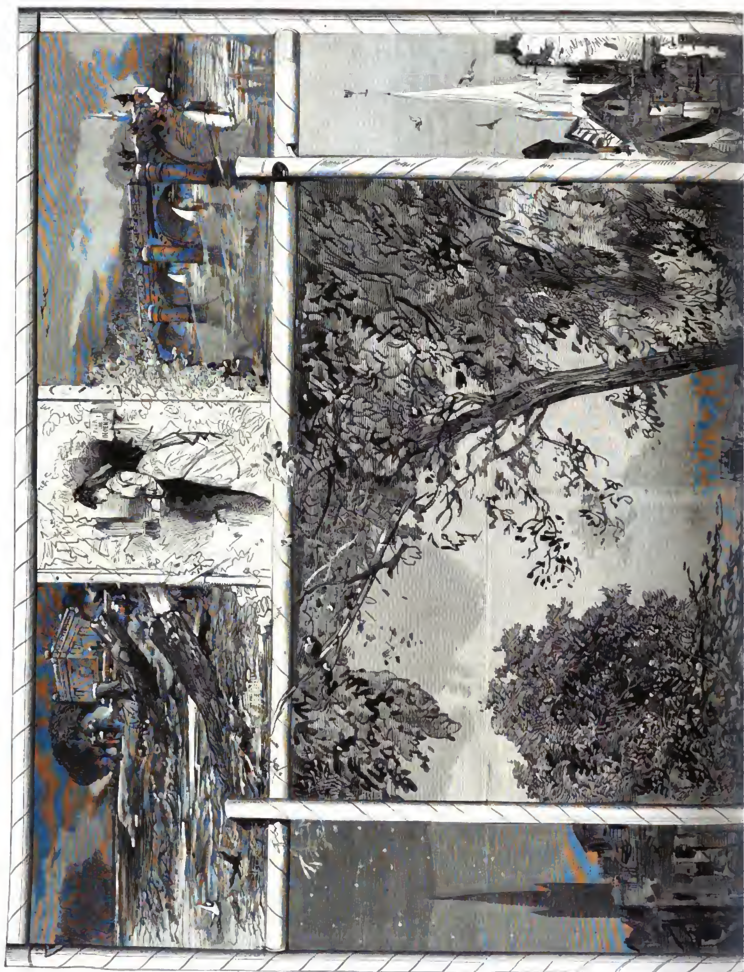
Aussi, cette année, la fête des mirlitons était-elle plus animée que jamais, et la foule grouillait non-seulement au milieu des baraques où Jeanne d'Arc et Garibaldi battaient Anglais et Prussiens! (hélas!) mais encore au château, à l'église, dans les rues retracées. Çà et là des quêteuses gracieuses tendaient la main pour les malheureux, et chacun répondait à cet ingénieux appel à la compassion . . . .

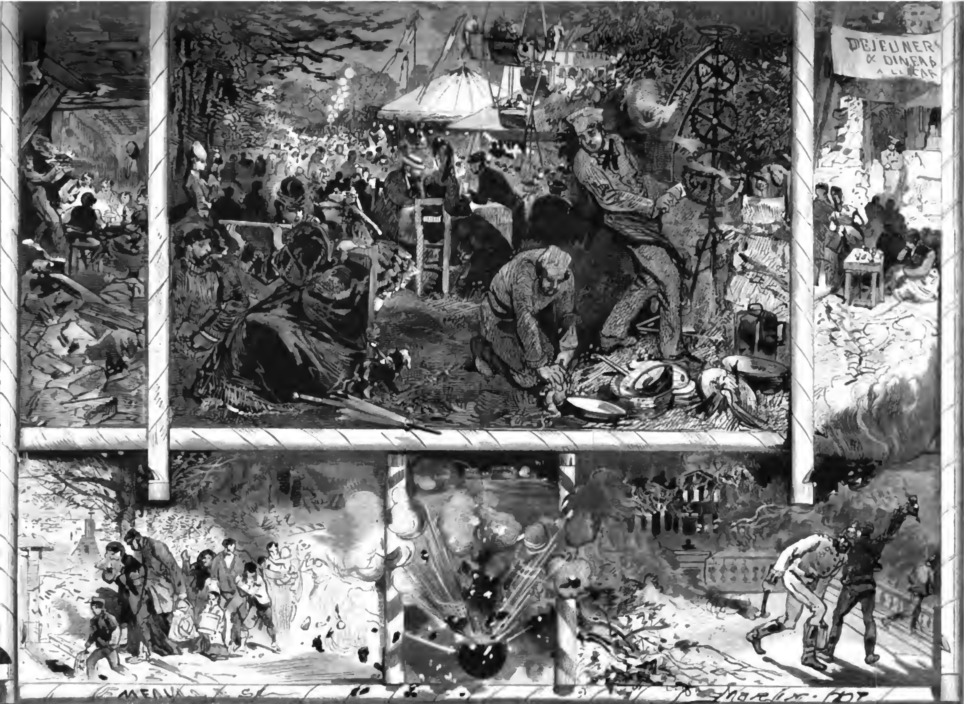
Enfin, les braves habitants s'aident eux-mêmes de leur mieux; partout sont installées des tables à manger ou à boire; on déjeune, on dîne, on boit au beau milieu des places et des rues, souvent dans les ruines mêmes; et dans ces pans de maçonnerie qu'on croirait ne devoir receler que des corbeaux, chantent de joyeux convives.

Contrastes piquants, effets pittoresques, épisodes touchants ou terribles que M. Edmond Morin a voulu résumer dans la page spirituelle et artistique que nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs.

C'est une histoire complète de Saint-Cloud en un seul tableau.

M. V.





SAINT-CLOUD! — Composition de M. Edmond Morin.

COURRIER DU PALAIS

Il est de ces affaires dont on n'aime à parler que lorsqu'elles sont terminées ; c'est pourquoi je raconte aujourd'hui seulement, et en quelques mots, un événement qui a fait et devait faire naturellement grand bruit au Palais. Remarquez bien que nous n'avons pas, dans cette simple chronique des incidents judiciaires, l'obligation de donner un récit des faits au moment où ils se produisent ; c'est la tâche de ce qu'on appelle les *faits-Paris*. Les journaux nous ont appris, comme ils vous ont appris un matin, que M. Holland de Villargues, conseiller à la Cour d'appel de Paris, avait tué un homme et qu'il s'était constitué prisonnier. Voici à peu près, et toujours selon les journaux, les détails de ce malheureux événement : un domestique, renvoyé par M. Holland de Villargues, s'était présenté le lendemain chez ce magistrat ; il exigeait de lui un certificat conçu en termes favorables. M. Holand de Villargues refusait, et alors le domestique congédié s'emportait, injuriait et menaçait son maître de la veille. Enfin il voulait obtenir par la violence cette attestation qui lui était refusée. M. Holland de Villargues, effrayé, s'était armé d'un couteau pour se protéger et, dans une lutte corps à corps, le malheur voulut qu'il frappât son agresseur, involontairement ; le coup fut mortel.

Quand un magistrat est inculpé, c'est à la Cour de cassation qu'il appartient, aux termes du Code de procédure criminelle, de remplir le rôle de chambre des mises en accusation, et, par arrêt en date du 15 septembre dernier, la Cour renvoya la cause et l'inculpé devant la Cour d'appel d'Orléans, qui vient de déclarer n'y avoir lieu à accusation contre M. Holand de Villargues, conseiller à la Cour d'appel de Paris, et prévenu de meurtre.

Je vous parlerai peu du procès en séparation de corps intenté pour la seconde fois par madame la princesse de Beauffremont à son mari ; cette seconde édition ressemble beaucoup trop à la première, dont je vous ai donné en son temps un résumé très-complet. Nous avons entendu rappeler la fameuse dépêche télégraphique de ce mari qui rentre en France après dix-huit mois de campagne au Mexique et qui demande purement et simplement à sa femme où l'on a mis ses chemises ; ce télégramme rappelle la lettre toute conjugale du roi d'Espagne à la reine, dans le drame de Ruy-Blas :

« Madame il fait grand vent et j'ai tué six loups. »

Me Allou, l'avocat de la demanderesse, a aussi rappelé une scène violente qui s'était passée un matin et devant des témoins étrangers à la famille, dans ce château de Ménars dont je vous parlais la semaine dernière.

Enfin, il demandait au nom de madame la princesse de Beauffremont l'autorisation de procéder à une enquête pour établir des faits nouveaux constituant des sévices ou injures graves, et dont le plus sérieux serait celui-ci : M. de Beauffremont, qui a gagné le premier procès, se serait bien gardé de signifier à sa femme le jugement qui repousse la demande en séparation de corps ; il aurait voulu se soustraire ainsi aux obligations de la vie commune tout en conservant des droits absolus sur ses enfants et surtout sur la fortune de madame la princesse de Beauffremont, riche aujourd'hui de [illegible] francs de rente, qu'elle a hérités de sa mère, madame la princesse de Chimay.

L'événement de ce procès a été la plaidoirie de l'avocat de M. le prince de Beauffremont, Me Dupré Lasale, qui, après avoir été premier avocat général sous l'empire, est entré au sein du barreau. Il s'est attaché surtout à repousser ce gros grief dont nous venons de parler. M. le prince de Beauffremont n'a jamais touché à la dot de sa femme, et s'il n'a pas accompli certaines formalités judiciaires, c'est à la guerre qu'il faut s'en prendre. M. de Beauffremont était alors appelé au camp de Châlons. Il a été fait prisonnier à Sedan, et il a fait néanmoins tout ce qui lui était possible pour arriver à une conciliation ; il a écrit et on ne lui a pas répondu ; il est allé à Ménars, il est arrivé le soir, et le lendemain matin sa femme était partie !

Le tribunal a accueilli la demande d'enquête, et quand l'enquête sera faite, il faudra bien plaider encore ; vous voyez que le procès n'est pas fini.

Quant aux séances des conseils de guerre, je crois que l'intérêt est maintenant bien épuisé. Les poursuites dirigées contre M. de Rochefort ont, exceptionnellement, attiré un nombreux auditoire composé de dames en grande partie, mais les débats ont été des plus calmes. Lecture de nombreux articles du *Mot d'ordre* par l'organe du ministère public, lecture de nombreux articles du *Mot d'ordre* par les défenseurs. Si M. de Rochefort a violemment attaqué le Gouvernement régulier, il n'a pas ménagé non plus la Commune, le comité de salut public et le comité central. Ces écrits ont-ils constitué une provocation à la guerre civile ? telle était la question principale, car la défense faisait bon marché des autres chefs d'accusation. M. de Rochefort a aujourd'hui quarante ans ; ses cheveux grisonnent, sa voix est à la fois faible et sourde ; il est fatigué, il a vieilli. Du reste, les curieux de l'auditoire, qui paraissaient s'attendre à des éclats de colère, à des scènes de violence, ont dû être singulièrement désappointés ; l'accusé s'est toujours exprimé avec beaucoup de calme et avec beaucoup de convenance. Vous savez déjà qu'il a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Après ce procès-là, est venu celui des *Pupilles de la Commune*. Vous avez vu souvent passer deux à deux dans la rue des bambins qui vont à l'école ; eh bien, vous avez le tableau exact des quinze accusés qui ont comparu devant le 4e conseil pour port d'armes apparentes, d'uniformes et d'insignes militaires dans un mouvement insurrectionnel. Le plus âgé n'avait pas seize ans, le plus jeune en avait onze à peine, et la Commune avait habillé, armé, équipé un bataillon de ce genre. On voudrait rire et on ne l'ose plus quand on songe que ces malheureux enfants ont fait des barricades et les ont défendues ; la plupart avouaient qu'ils avaient fait feu. L'un avait brûlé une ou deux cartouches, l'autre avait consciencieusement épuisé ses trois paquets, c'est-à-dire dix-huit cartouches, un troisième avait tiré trente coups de feu, un quatrième répondait négligemment qu'il en avait tiré à peu près une cinquantaine !

Et puis, les voilà tout penauds, comme des écoliers qui ont fait l'école buissonnière et que le maître menace de la *garette* ; ils se mouchent avec le coude, ils pleurent comme... comme des enfants !

Sur quinze, il y en a bien dix qui ont répondu qu'ils étaient allés s'enrôler dans les *Pupilles de la Commune* parce qu'il n'y avait pas de pain chez eux ; cinq ou six d'entre eux ont appris à lire et à écrire, et presque tous ont déjà été arrêtés pour vagabondage.

Il faut pourtant que l'on sache, et je le répète tant que je le peux pour ma part, qu'il y a dans Paris, et probablement dans toutes les grandes villes, des enfants dont le nombre s'appelle légion, qui ne coûtent rien à leurs parents que la peine d'aller les réclamer une ou deux fois par mois soit chez le commissaire de police, soit au dépôt de la préfecture, soit devant le tribunal correctionnel. Ils commencent par se sauver de l'école ; on les met en apprentissage, ils se sauvent de chez leur patron ; on les reprend, on les ramène, ils se sauvent encore. Ils couchent au dépôt de la préfecture ; le papa ou la maman vient les chercher, ils pleurent, ils font des promesses superbes, mais quand leurs vêtements sont blanchis et raccommodés, quand ils ont convenablement mangé pendant trois ou quatre jours, ils prennent de nouveau leur volée. Ils sont condamnés pour vagabondage, sont rendus à leur famille ou enfermés dans une maison de correction, et, libérés au bout de quelques mois, ils prennent encore la fuite aussitôt que cela leur est possible. Ils dorment partout, sous les arches des ponts, hors de Paris dans les fossés, dans les carrières, sur les fours à plâtre ; ils mangent... Dieu sait comment. Ils boivent du vin et de l'eau-de-vie, ils se grisent, ils fument, ils ont des *maîtresses* ! La première fugue a duré un jour, la seconde dure 24 heures, la troisième peut durer trois mois. Ils commencent par voler « pour manger et pour s'habiller, » comme le déclarait un des pupilles de la Commune, puis ils deviennent voleurs de profession et exercent toutes ces honteuses professions de hasard qui déshonorent la civilisation. Les registres du bagne pourraient mieux que moi vous dire ce qu'il en advient.

Et il y a vingt ans, trente ans, quarante ans que ces pupilles du vagabondage se succèdent, faisant toujours des recrues. Les audiences correctionnelles vous montrent des enfants de six ans qui en sont à leur cinquième ou sixième fuite, qui jouent la comédie des larmes et s'admirent tout bas dans leur hypocrisie, qui sont retors, rusés, impénétrables, cuirassés comme des vétérans du crime. Est-il donc si difficile d'avoir des écoles qui sachent garder leurs écoliers, d'avoir des patrons qui sachent garder leurs apprentis, des règlements qui ne permettent pas aux enfants de jouer ou même de *flâner* sur la voie publique ?

Le 4e conseil de guerre avait appelé à sa barre les parents des accusés, et nous avons entendu là les mêmes doléances et les mêmes excuses, dont il faut pourtant reconnaître la valeur, jusqu'à un certain point :

« Que voulez-vous ? Il se sauve toujours ! — Moi, je travaille ; — moi, j'ai trois autres enfants ; — je ne peux pas passer mon temps à garder celui-là. — C'est un mauvais sujet fini ; faites-en ce que vous voudrez ! »

Cinq ont été rendus à leurs parents, les dix autres ont été envoyés dans des maisons de correction pour y être détenus et élevés jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis.

La cour d'assises vient de juger un jeune homme de vingt ans, nommé Langelot, garçon marchand de vin, qui a tiré sur sa tante trois coups de revolver, dont chacun d'eux a causé une blessure grave ; il allait continuer, quand on s'est emparé de lui et qu'on a pu détourner son bras. Ce jeune monsieur se vengeait ; sa tante lui avait donné deux soufflets un jour qu'il l'avait insultée, et il avait longuement et froidement prémédité cet assassinat. Il avait des griefs, ce jeune homme ; il avait découvert, en violant le secret des lettres, que sa tante avait une liaison et que cela déshonorait la famille. Il vengeait la morale outragée à coups de revolver. Il écrivait tout cela à ses parents avant de commettre le crime, et il terminait sa lettre par ces mots :

« Fait le jour du crime avec tout le sang-froid possible. — Signé : Langelot. »

Ici, je ne veux pas faire de réflexions ; ce malheureux fou de vanité a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

PETIT-JEAN.

LES ENFANTS

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

II

Ce qu'il importe de faire connaître aux hommes.

RECETTE POUR AVOIR DE BEAUX ENFANTS

Le secret en a été cherché depuis longtemps, à commencer par les anciens, qui faisaient mettre à mort les nouveau-nés infirmes ou difformes ; mais les modernes se sont préoccupés plus particulièrement de la question et ont imaginé des moyens moins barbares.

Les uns, comme Caillet, proposent la *Callipédie* ; les autres, comme Robert, la *Mégalanthropogénésie*, deux mots terribles pour donner la recette d'avoir de beaux enfants ou des enfants de génie.

Les intentions de ces médecins sont bonnes ; leurs moyens sont baroques, à en juger par le nom qu'ils donnent à leurs systèmes.

A s'enfoncer dans la plupart des livres de ces utopistes, on recueille des traits d'une bouffonnerie considérable (1).

(1) Il y a quelques années, n'a-t-on pas inventé encore la *puériculture*, qui devient une science comme l'agriculture ou la sylviculture ? Bientôt on demandera sans doute la création d'une chaire pour propager cette puériculture, que j'appellerais volontiers une culture puérile. Je fais une exception toutefois pour la *[illegible]* du docteur [illegible], ouvrage qui, malgré son titre, est une lecture agréable et part d'un homme de bien.

Robert, l'auteur de la *Mégalanthropogénésie*, croyait que l'homme qui a le cerveau plein de grands projets est particulièrement apte à produire un enfant parfait : ainsi le général, la veille d'une grande bataille, le poëte composant le danseur.

« Je suis persuadé, écrivait sous la Restauration Robert, que si Vestris s'acquittait de ses devoirs conjugaux après le ballet de *Télémaque* ou de *Psyché*, il ne pourrait manquer d'engendrer un fils de lui, surtout ayant épousé une nouvelle Terpsichore. »

On enveloppe de flanelle le danseur qui a terminé son pas ; quand il rentre dans les coulisses il est rompu et le repos est ce qu'il souhaite par-dessus tout. Je doute qu'il choisisse un jour d'opéra pour se marier.

Un autre réformateur, M. Bernard Moulin, prétend que « les enfants sont, à l'état physique, moral et intellectuel, la photographie vivante de leurs parents générateurs, prise au moment de la conception. »

Pour obtenir un enfant musicien, voici sa recette :

« Tous les maîtres de musique n'ont pas des enfants musiciens. Il en serait autrement s'ils voulaient, au moment décisif, fredonner avec attention une cantate qui agite les fibres. Nous lui prédisons un succès complet ; car en chargeant ainsi le fluide vital reproducteur, l'organe musical, cet organe de la musique se photographiera vivant et magique dans le rejeton. Il n'y aura pas de déperdition de fluide ; en d'autres points l'enfant naîtra musicien. »

Ce fredonnement, la première nuit des noces, aurait pour résultat d'étonner profondément une mariée qui ne serait pas au courant du système de son époux.

Cependant, tous les physiologistes ne poussent pas les conséquences de leurs systèmes à l'extrême. « Quand les parents, dit l'illustre Burdach, ont de l'aversion l'un pour l'autre, ils produisent des formes désagréables ; leurs enfants sont moins dispos. » C'est pourquoi Cabanis disait qu'il appartenait à la médecine de perfectionner l'espèce humaine. Et pourtant les enseignements des médecins qui ont succédé au célèbre physiologiste ne paraissent pas avoir été mis en pratique, à en juger par les enfants pâles, étiolés, souffreteux, qui ne sont pas la gloire des hautes classes parisiennes.

La société d'aujourd'hui, je parle plus particulièrement de la bourgeoisie riche, devrait produire plus de ces beaux enfants dont se préoccupe à juste titre l'Angleterre ; mais il faudrait que les conditions du mariage, tel qu'il se pratique d'habitude, fussent profondément modifiées.

Ce ne sont pas les coureurs de dot qui améliorent la race humaine. Ceux-là qui cherchent une femme avec de l'argent risquent fort de trouver de l'argent sans femme. L'homme qui épouse, les yeux fermés, cinq cent mille francs de dot, oublie trop souvent qu'il doit ajouter à ce chiffre un million de déceptions. A de telles unions basées exclusivement sur la fortune on ne peut appliquer le mot : Croissez et multipliez. Les écus, peut-être, les enfants pas.

Un être usé par les plaisirs devrait-il représenter le mari qu'attend une jeune fille qui n'a commis la faute que d'être une riche héritière ?

A défaut d'amour, je voudrais plus de sympathie entre les époux. La coutume de fiancer deux jeunes gens était bonne, et il est fâcheux qu'elle soit passée de mode ; même dans les désordres de jeunesse auxquels échappent bien peu d'hommes, une place, si petite qu'elle fût, était réservée dans le cœur du jeune homme à celle qu'il avait connue pure et jeune ; certains, à ce souvenir de jeunesse, puisaient une force pour combattre leurs passions, ce triomphe des difficultés de la vie.

Pour changer les conditions actuelles du mariage, l'apport de deux fortunes n'est pas indispensable. A quoi bon ? Il y en a une de trop. Une balance plus équitable entre la richesse et la pauvreté rétablirait l'équilibre. De même qu'un habitant des villes doit plutôt chercher une femme à la campagne, de même il serait à souhaiter que l'héritier d'une grande fortune appelât à lui une jeune fille qui n'a rien, comme une jeune fille riche épouserait un homme pauvre.

Les croisements de dots valent les croisements de races.

Mais avant tout l'amour, l'amitié, les sympathies communes devraient déterminer les mariages, et du jour où les qualifications de *raison*, de *convenances*, d'*intérêts*, seront effacées du dictionnaire de la bourgeoisie de la plupart des unions résulteront de beaux enfants, c'est-à-dire la joie, l'orgueil et le bonheur des parents.

UNE AFFAIRE.

Une banalité que l'histoire suivante ! On l'a racontée mille fois ; on ne saurait trop la redire.

J'ai connu un jeune homme employé dans les bureaux d'une administration de province. Ses appointements étaient minimes, sa situation médiocre ; il ne pouvait arriver à la fortune que par un de ces hasards inespérés qu'invoquent tant de gens tous les jours. Et cependant il songeait sans cesse à l'argent, il y croyait ; c'était chez lui une idée fixe que d'abandonner l'emploi modeste qui ne pouvait le conduire à une meilleure situation qu'après de longues années.

D'autres plus patients eussent attendu. Lui était pressé de jouir ; il avait des goûts luxueux, et c'était avec l'ardeur d'un chasseur poursuivant le gibier qu'au bal de la préfecture il promenait des regards curieux sur les banquettes où s'étagent toujours un certain nombre de filles à marier.

Parmi ces héritières, il en était une qui avait coiffé si profondément sainte Catherine qu'il était douteux qu'on pût jamais retirer le bonnet.

Elle avait vingt-neuf ans ; elle était maigre, verte plutôt que pâle, rechignée et peu avenante.

Malgré sa fortune, les plus enragés coureurs de dot avaient reculé devant cette maigreur et cette pâleur. Des épaules déprimées, des pommettes saillantes, un teint luisant, des lèvres pâlissantes n'offraient rien d'engageant.

Il y avait pourtant sur la banquette, à côté de la fille immariable, six cents mille francs de dot et des espérances à courte échéance.

Ces détails n'étaient ignorés de personne et l'héritière ne s'en morfondait pas moins.

Le jeune homme, qui désirait « faire une affaire, » se mit en avant. Il était seul : ses hommages n'en parurent que plus délicats.

Il épousa les six cents mille francs.

Voilà un homme qui a réalisé ses rêves, qui nage dans le luxe. Pour faire oublier son ancienne position, il donne des fêtes qui éclipsent celles de ses supérieurs.

Au bout d'un an, la jeune femme devint grosse ; l'enfant mourut au bout d'un mois.

Dans l'hôtel des nouveaux époux on faisait de la nuit le jour ; les bals succédaient aux dîners et les soupers aux bals.

Les médecins déclarèrent qu'il fallait plus de repos à l'héritière. Elle redevint grosse ; l'enfant ne vécut que six mois.

La mère, à la suite de ses couches, était devenue d'une faiblesse extrême. Les eaux furent ordonnées pour réparer ses forces. En effet, l'année suivante, naquit un troisième enfant, chétif et malingre comme celle qui lui avait donné le jour.

Qu'importe ! il vivait. Le père se prit à l'adorer et à passer tous ses caprices à l'enfant pâle ; mais ni les soins ni les caprices satisfaits ne suffisaient contre un épuisement qui minait l'enfant et que la médecine ne parvenait pas à combattre.

L'enfant mourut au bout d'un an. Il n'y avait pas de sève en lui. Pourtant son père était plein de vitalité ; mais la mère !

Sept nouveau-nés, la fièvre les toucha successivement de son aile, et ces sept visites de la mort qui ne se lassait pas de frapper à la porte entouraient le cœur du père d'un crêpe épais.

Comme à cette heure il eût abandonné avec joie les six cents mille francs de l'héritière pour reprendre place à son modeste pupitre d'employé ! Comme il eût été heureux si une femme de sa condition, sans fortune, mais fraîche et bien portante, l'eût attendu le soir un enfant souriant au bras !

Maintenant il se repentait d'avoir engagé sa vie, lié à jamais sa destinée à une riche héritière déshéritée de la maternité !

Pourquoi avait-il voulu « faire une affaire ? »

Il y a longtemps, malheureusement, que les hommes raisonnent de la sorte.

Déjà 600 ans avant Jésus-Christ, le poëte Théognis mettait le doigt sur la plaie.

« Quand on veut avoir des chiens ou des chevaux dit-il, on choisit les meilleures races, mais quand il s'agit de chercher une femme ou un mari, on prend ce qu'il y a de pis, pourvu qu'il y ait de l'argent. »

LA GYMNASTIQUE DE CABINET.

C'est une invention moderne, consistant en boudins d'acier flexibles, que tous les matins d'honnêtes gens s'attachent aux bras et aux jambes, à l'âge où les articulations commencent à manquer de ressorts ; et le spectacle n'est pas médiocrement divertissant de voir ces patients, pour la plupart célibataires, geindre et suer, faire des efforts inouïs pour rompre, plier, donner du jeux aux omoplates, aux biceps et accomplir les prescriptions de l'inventeur du procédé.

Un certain nombre de gens se sont affolés de ces hygiéniques boudins d'acier, qu'ils relèguent dans un coin de leur cabinet au bout d'une huitaine. Autant vaudrait, comme un vieux cheval, tourner la meule dans une tannerie ; au moins on verrait un résultat, du tan moulu.

Il est une autre gymnastique de cabinet plus attrayante, et je la recommande aux célibataires. Qu'ils se marient, s'il en est temps encore, pour avoir des enfants sains et se donner la jouissance de les élever. Quand, le matin, ils voudront donner quelque excitation à leurs muscles, qu'ils jouent avec leurs enfants. Ce sont des exercices d'un tout autre intérêt que ceux des boudins d'acier.

Il n'est pas de jeu de paume, d'exercices d'équitation aussi salutaires que de jouer avec ses enfants. Henri IV était fort occupé ; cependant tous les matins, suivant le journal du médecin Héroard, il passait une heure à se divertir et à divertir son fils par des jeux semblables.

Il n'est pas de besogne pressante qu'on ne laisse de côté à la vue d'un enfant. Jouer en sa compagnie est à la fois un repos une diversion, un exercice ; l'esprit se détend, les lèvres se desserrent, le corps y gagne autant que le cœur. L'homme se sent redevenir jeune en évoquant le souvenir d'autrefois. Le père qui joue avec ses enfants est doublement père.

A l'époque où j'étudiais les animaux, je remarquais l'utilité d'un petit chat qui, sans s'inquiéter de l'assoupissement de son père et de sa mère, gambadait follement sur leur corps, les léchait assez longtemps pour exciter leur système nerveux, sautait sur leur queue malgré de névralgiques frétillements et la mordait jusqu'à ce qu'il eût entraîné ses parents à prendre part de ses élans de gaîté.

Cet enseignement donné par les animaux vaut bien la gymnastique de cabinet.

CHAMPFLEURY.

(*A continuer.*)

LES RÉGATES DE MARSEILLE

(Correspondance particulière du *Monde illustré*)

Les régates annuelles du Yacht-Club de la Méditerranée ont eu lieu dimanche, dans l'après-midi. Notre population, toujours avide des spectacles nautiques, était accourue sur les monticules environnants et à l'extrémité de la jetée.

A une heure, les dames patronnesses, qui devaient faire une quête en faveur des malheureux incendiés de la Pointe-à-Pitre, étaient reçues sur un bateau à vapeur par les commissaires délégués, et débarquaient au phare de la Joliette.

Les tribunes offraient particulièrement un coup d'œil ravissant. Des dames en grand nombre savouraient à l'ombre d'une tente élégamment ornée les sorbets et les glaces que les organisateurs de la fête leur offraient à profusion, pendant qu'une musique militaire exécutait de joyeuses fanfares.

Une jolie brise soufflait dans la direction du sud-est.

Hôpital militaire du Pharo. Pointe du Pharo. Château d'If. Quarantaine. Phare et entrée du port de la Joliette.

MARSEILLE. — Les régates du 1er septembre. — (D'après le croquis de notre correspondant.)

La 4e et la 3e classe avaient, on le sait, à fournir deux fois le parcours tracé sur le plan; la 2e et la 1re classe et les bateaux à voile latine n'avaient à faire qu'un tour. Les départs se sont effectués admirablement, sans donner lieu cette fois à aucune de ces fausses manœuvres qui entraînent souvent des réclamations. Malheureusement, la brise a molli après le premier tour; cependant la 4e et 3e classe ont achevé le parcours, les voiles pleines et avec une vitesse assez belle, vu les dimensions énormes de leur voilure.

Pendant les courses, les dames patronesses, dont nous sommes heureux de donner les noms : Mmes J. Deville, Warrin, Percheron, Salle, Nicolas-Duranty, A. Wulchet, Jh. Gilliberl, ont passé dans les rangs des spectateurs et ont recueilli la somme de 1,346 fr. en faveur des incendiés de la Pointe-à-Pitre.

Voici les résultats des courses :

4e classe. — Prix unique : *Zephir*, à M. Craviot, de Marseille.

3e classe. — 1er prix : *Phare*, à M. Olive, de Marseille. — 2e prix : *Eclair*, à MM. Leenhardt et Brux, de Marseille.

2e classe. — 1er prix : *Emilie*, à M. Senès, de Marseille. — 2e prix : *Etincelle*, à M. C. Nicolas, de Marseille.

1re classe. — 1er prix : *Elan*, à M. A. Ansaldi, de Marseille. — 2e prix : *la Flamme*, à M. Chateau, de Marseille.

Barque catalanes. — 1er prix : *Saint-Charles*, à M. Loubière, de Marseille. — 2e prix : *Saint-Joseph*, à M. Loubière, de Marseille.

Bateaux à voile latine. — 1er prix : *Saint-Antoine*, à

Perte du « Puebla » et d'une batterie vedette du siége de Paris, entre Le Havre et Cherbourg.



LE HAVRE. — Incendie du « Lafayette, » steamer de la compagnie transatlantique, à son arrivée au port. — (D'après nature, par M. de Bérard.)

M. Pavone, de Marseille. — 2e prix : *Saint-Antoine*, à M. Canore, de Marseille.

LES CANONNIÈRES

Les canonnières *la Claymore* et *le Sabre*, remorquant *le Puebla* et une batterie-vedette du siége de Paris, sont sorties du Havre pour Cherbourg, et ont été accueillies en mer par un coup de vent qui a fait sombrer *le Puebla* et la canonnière-védette. *La Claymore* est rentrée seule à Cherbourg, *le Sabre* ayant été obligé de relâcher à Barfleur. *Le Puebla* avait été construit comme yacht de l'Impératrice, et la védette avait figuré dans les combats du siége devant Meudon et près de Maisons-Alfort.

M. V.

INCENDIE DU LAFAYETTE

Un magnifique steamer qui, depuis plusieurs années faisait le service entre la France et l'Amérique, le *Lafayette*, entrait vendredi soir dans le port du Havre.

Le beau navire transatlantique venait de s'amarrer à sa place habituelle dans le bassin de l'Eure. Les passagers s'étaient retirés; l'équipage allait se reposer des fatigues d'une longue traversée et du transbordement de nombreux colis; le géant, ses voiles serrées, sa machine silencieuse, semblait s'endormir... quand une lueur sinistre apparut soudain dans les séchoirs.

En un éclair, le *Lafayette* fut embrasé de la poupe à la proue.

L'équipage essaya, mais en vain, d'arrêter les progrès de l'incendie avec les pompes du bord.

Un des hommes fut envoyé aussitôt rue Neuve-du-Pont-Rouge. Le poste de pompiers de la rue Kléber fut ensuite averti, et quelques instants après la nouvelle parvenait au poste général de la rue Caroline, où se trouve en dépôt la locomobile pompe à vapeur.

C'est à trois heures un quart que le poste central a été averti.

Le spectacle qu'offrait à ce moment le *Lafayette* était horrible. Les flammes lui faisaient une immense ceinture de feu. Elles sortaient par tous les hublots à la fois.

A cinq heures, le grand mât et le mât d'artimon tombaient avec un terrible fracas.

A sept heures, le mât de misaine tombait également.

Les lueurs du sinistre rougissaient le ciel.

Une colonne de fumée grosse comme un îlot de maisons s'est ensuite dégagée.

Les détachements du 20e chasseurs à pied et du 3e de ligne, les gendarmes maritimes, toutes les brigades de gendarmerie à pied et à cheval se sont rendus sur le théâtre de l'incendie, où, dès la première heure, l'on remarquait également les autorités civiles et militaires, M. Glatigny, commissaire du Gouvernement près la Compagnie des Docks du Havre et M. le directeur des Docks.

Le *Lafayette* jaugeait 1,923 tonneaux; il avait été construit à Greenock, en 1864, — 850 chevaux de force.

En 1869, le *Lafayette*, à la suite d'une délibération de la compagnie, avait reçu une transformation très-importante, ainsi que le *Washington*. Cette transformation consistait dans l'édification de roufles sur le pont, création de cabines avec mobilier, accroissement de la capacité des cales, augmentation notable de la vitesse, et diminution de la consommation du combustible.

Le *Lafayette* était heureusement isolé.

Un matelot seul a été légèrement brûlé au pied gauche, et il n'y a pas eu, au milieu de cet affreux sinistre, d'autre accident à déplorer qu'une assez grave foulure dont un jeune volontaire de onze ans, le sieur Royers, a été atteint en manœuvrant la pompe.

Le lendemain le feu paraissait encore par lamelles flamboyantes à travers l'épaisse couche de fumée qui l'enveloppait de toutes parts.

Le chargement du *Lafayette* se composait de 6,249 sacs blé, 66 caisses indigo, 50 barils potasse, 27 boucauts tabac, 230 tierçons saindoux, 30 boucauts suif, 130 paquets fanons, 54 caisses machines à coudre, 27 colis divers.

Ce n'est que vers midi que le feu avait pu être circonscrit. On peut juger de la violence de l'incendie en voyant les énormes pièces des machines et les arbres de couche, tordus comme un simple fil de fer.

Les cristaux et l'argenterie du service de table des passagers sont fondus. On les retrouve à l'état de plaques et d'amalgames, ou bien encore en pleine fusion. Les bagages avaient été déchargés la veille sous la tente du quai.

On évalue à 3,500,000 fr. la perte du *Lafayette* et à 900,000 fr. celle de la cargaison assurée à des compagnies françaises et américaines.

La coque de fer du monstre, cent fois rougie par le feu et cent fois refroidie par les vagues de l'Océan et par l'eau des pompes, a seule résisté. A l'heure où nous écrivons ces lignes, elle fume encore immobile et nue, et cette fumée noire est tout ce qui reste de cette ville flottante.

MAC VERNOLL.

LA BONNE AVENTURE

PAR PEDRO ANTONIO DE ALARCON

—

NOUVELLE

I

C'était en 1810.

Un bohémien grotesque, déguenillé, pâle et en sueur, demandait une audience dans la capitainerie générale de Grenade : il venait de descendre de son âne dont les harnais se composaient d'une simple corde nouée autour du col de la bête.

Comme on peut le supposer, le *gitano* fut assez mal reçu par la sentinelle, et accueilli par les rires des ordonnances et les questions sans nombre des adjudants, car il demandait carrément audience au comte de Montijo, alors capitaine général de la province. Mais le bohémien fut si entêté, il s'évertua tellement à affirmer la gravité des choses qu'il avait à dire, qu'à la fin, de guerre lasse, on se décida à l'annoncer à Son Excellence.

Dans ce temps-là, on vivait plus lentement que de nos jours.

Eugène de Portocarrero était homme de bonne humeur.

Le bohémien fut introduit.

— Que voulez-vous? demanda le comte au bohémien.

— Je viens réclamer les *mille réaux*...

— Mille réaux!

— Qui depuis huit jours ont été offerts par un édit à celui qui apporterait le signalement de *Parron*.

— Tu le connaissais donc?

— Non, Excellence.

— Eh bien! alors.

— Mais je le connais maintenant.

— Comment cela?

— C'est fort simple. Je l'ai cherché, je l'ai vu, j'apporte son signalement et je réclame la prime.

— Es-tu bien sûr de l'avoir vu?

Le bohémien se mit à rire.

— Pardieu! Votre Seigneurie dira : ce *gitano* est comme les autres, et cherche à me duper.

— Peut-être.

— Que Dieu me damne si je mens. J'ai vu hier *Parron*.

— Mais sais-tu combien est grave ce que tu avances? Sais-tu que, depuis trois ans que l'on traque ce monstre, ce bandit sanguinaire, *personne n'a pu le connaître, ni le voir?* Sais-tu que chaque jour, dans plusieurs endroits de notre province, il tue deux ou trois voyageurs après les avoir dépouillés; car il dit que les morts ne parlent pas, et que c'est là le seul moyen de ne pas être dénoncé? Sais-tu, enfin, que voir *Parron*, c'est voir la mort en face?

Le bohémien se prit à rire.

— Je vous le répète, mon général, non-seulement j'ai vu *Parron*, mais je lui ai parlé.

— Où?

— Sur la route de Tozar.

— Donne-m'en une preuve.

— Voilà huit jours que nous tombâmes, mon âne et moi, au pouvoir des voleurs. Après m'avoir mis les menottes, ils m'emmenèrent par des ravins endiablés à une clairière du bois où campent les bandits. Une affreuse crainte me tourmentait. — Est-ce la bande de *Parron?* me demandai-je à chaque pas. Alors, c'en est fait de moi : ils me tueront, car ce damné ne veut pas que les yeux qui l'ont vu puissent revoir jamais la lumière.

J'étais là, fort inquiet du reste, quand soudain un homme richement vêtu s'offre à ma vue, il me tape doucement sur l'épaule, il me sourit avec grâce et me dit :

— Eh bien, mon garçon, je suis sûr que tu as peur de Parron, car Parron, c'est moi-même!

Ces mots me foudroyèrent, et je tombai sur le sol.

Quant au bandit, il éclata de rire.

Je me relevai épouvanté, me mis à genoux, et, avec toutes les intonations possibles à la voix humaine, je m'écriai :

— Que le ciel vous bénisse, monsieur le voleur! Qui ne vous reconnaîtrait à ce port noble que Dieu vous a donné? Qu'il bénisse la mère qui vous a porté dans ses flancs! Jésus!

Le comte de Montijo se prit à rire.

— Pas mal, dit-il, pour un gitano. Et que fit alors *Parron?*

— Il fit comme votre seigneurie, il se mit à rire.

— Et toi?

— Moi! Excellence, je riais aussi, mais jaune, en cherchant à cacher les grosses larmes qui coulaient le long de mes joues.

— Continue, gitano.

— Eh bien, Excellence, *Parron* me tendit la main en me disant :

— *Gitano*, tu es le seul homme d'esprit qui soit tombé entre mes mains. Les autres ont tous la manie de chercher à m'attendrir, en pleurnichant, en se lamentant, en débitant mille sottises ennuyeuses qui me donnent l'envie de leur tordre le cou. Toi seul m'as fait rire, et si ce n'était à cause de ces larmes...

— Quoi donc! ce sont des larmes de joie!

— Je le pense. Le diable sait bien que c'est la première fois que j'ai ri depuis huit ans! Il est vrai de dire que je n'ai pas pleuré non plus... Mais... finissons... Eh! les amis...

A ces mots, je me trouvai au centre d'un cercle de tromblons.

— Mon Dieu! m'écriai-je, baissez ces tromblons!

— Arrêtez, dit *Parron*, il ne s'agit pas encore de cela. Je vous appelle pour vous demander ce que vous avez pris à cet homme.

— Un âne.

— Et de l'argent?

— Trois douros.

— C'est bon. Laissez-nous.

Tout le monde s'éloigna.

— Maintenant, dis-moi la *bonne aventure*, fit le bandit en me présentant sa main.

Je la lui pris, et après un instant de réflexion, je lui dis dans toute la sincérité de mon âme :

— *Parron*, tu mourras pendu!

— Pardieu, je le sais bien! répondit le bandit d'un air calme. Mais... *quand?*

Je me mis encore à réfléchir.

— Tu me demandes *quand?* Eh bien, si je ne me trompe, ce sera le mois prochain.

Parron frémit... et moi aussi, en songeant que mon amour-propre de devin allait me coûter la cervelle.

— Eh bien, gitano, reprit *Parron* très-lentement, tu vas rester en mon pouvoir. Si je ne suis pas pendu dans tout le mois prochain, c'est moi qui te pendrai, aussi vrai que mon père est mort sur l'échafaud. Si je meurs dans ce délai de temps, tu seras libre.

— Merci, disais-je en moi-même. Il me pardonne après sa mort.

Et je me repentis d'avoir fixé une échéance si rapprochée.

On me conduisit dans un souterrain, on m'y renferma, et *Parron* partit au galop de sa jument.

— Ah! je comprends maintenant, s'écria le comte de Montijo. *Parron* est mort, on t'a rendu la liberté, et c'est ainsi que tu as son signalement.

— Au contraire, mon général, vous n'y êtes pas. *Parron* vit, et voici le plus terrible de mon histoire.

II

Huit jours s'étaient écoulés avant que le chef ne revint de son voyage. Au bout de ce temps, j'obtins de ses camarades qu'on me laissât sortir du souterrain où j'étouffais. On m'attacha à un arbre, gardé par des sentinelles.

Vers six heures de l'après-midi, les brigands revinrent de leur excursion, emmenant pour toute capture un pauvre faucheur.

Ses plaintes fendaient l'âme.

— Rendez-moi mes vingt douros! s'écriait-il. Ah! si vous saviez avec quelles peines je les ai gagnés! Faucher tout un été sous le feu du soleil! tout un été loin de mon village, de ma famille, de mes enfants! Ramasser petit à petit cette somme, à la sueur de mon front, avec toutes sortes de privations, pour vivre cet hiver!... Et lorsque je m'en retourne, avide d'embrasser ma pauvre famille et de payer les dettes qu'elle a faites pour se nourrir pendant mon absence, perdre cet argent, un trésor pour moi!... Pitié!... mes bons messieurs, pitié!... Rendez-moi mes vingt douros!

Un éclat de rire général étouffa les plaintes du malheureux père.

Je frémissais de terreur contre l'arbre auquel j'étais attaché.

— Tu es bien fou, s'écrie un bandit s'adressant au faucheur, de penser à ton argent lorsqu'un plus grand souci doit te préoccuper.

— Comment! s'écrie le faucheur atterré.

— Tu es au pouvoir de la bande de *Parron*.

— *Parron!*... je ne le connais pas!... Jamais je ne l'ai entendu nommer! Je viens de trop loin!

— Eh bien! l'ami, *Parron* veut dire *la mort!* Tout homme qui tombe dans nos mains doit forcément mourir! Or donc, fais ton testament. Tu as quatre minutes pour recommander ton âme à Dieu! Préparez armes!... en joue!... Rien que quatre minutes.

— Je saurai les mettre à profit. Écoutez.

— Parle donc!

— J'ai six enfants... et une malheureuse... veuve, dois-je dire, puisque je vais mourir!... Je lis dans vos regards que vous êtes pires que les bêtes fauves... elles ne s'entre-dévorent pas!... Ah! pardon! qu'ai-je dit? je perds la tête... Messieurs, quelqu'un est-il père parmi vous? Savez-vous ce que c'est que six enfants qui passent tout un long hiver sans pain? Savez-vous ce que c'est qu'une mère qui voit mourir les fruits de ses entrailles en criant : « J'ai faim!... j'ai froid! » Mes bons messieurs, je ne tiens à la vie que pour eux. La vie! une série de peines et de privations! Mais je dois vivre pour mes enfants! mes pauvres enfants!

Et le père, sublime dans sa douleur, se traînait par terre, versant d'abondantes larmes et levant sa figure bouleversée vers les bandits.

Ceux-ci, sentant remuer quelque chose au fond de l'âme, se regardèrent en silence. Un d'eux, interprétant les sentiments des autres, murmura d'une voix sourde :

— Il faut que *Parron* ne sache jamais que nous avons pu nous attendrir.

— Jamais! jamais! balbutièrent les bandits.

— Partez donc, bonhomme, s'écria un voleur ému.

Je fis signe au faucheur de partir de suite.

Le malheureux se redressa péniblement.

— Vite, partez! répétèrent-ils, en lui tournant le dos.

Le faucheur tendit machinalement la main.

— Tu n'es pas encore content! cria l'un... Il demande son argent! Allons donc, — n'abuse pas de notre patience!

Et le père infortuné s'éloigna en pleurant, et disparut.

Traducteur : ANTONIO-L. DE BUSTAMANTE.

(La suite au prochain numéro.)

L'ÉVACUATION DU FORT DE SAINT-DENIS

L'évacuation définitive des forts de Paris a eu lieu le 20 septembre.

Dès la veille, les troupes allemandes avaient fait leurs derniers préparatifs. Un lot de matériel avait été réuni et enlevé par les wagons de la ligne de l'Est. C'étaient des affûts, des munitions et d'autres objets, soigneusement enveloppés de toiles d'emballage. On sait que les canons de gros calibre avaient été, la semaine précédente, expédiés en Allemagne.

On peut aisément se figurer la joie de la banlieue. Des drapeaux tricolores flottaient aux fenêtres, sur les toits et sur les cheminées. C'était un jour de fête.

A Saint-Denis, comme à Aubervilliers, les Prussiens disparurent, vers six heures du matin, pour ainsi dire sans tambours ni trompettes. Bien avant l'heure fixée pour leur départ, une grande foule se pressait aux abords du fort. C'étaient des ouvriers, des gens venus exprès de Paris, des femmes qui avaient amené leurs petits enfants, voulant fixer dans leur jeune esprit le poignant souvenir de l'occupation.

A neuf heures précises, le clairon sonne. Un souffle d'en haut passe sur la foule émue et frémissante. Dans le lointain viennent d'apparaître, éclairés par un gai soleil, les képis et les pantalons rouges de nos fantassins.

La petite colonne s'arrête à l'entrée du pont-levis. Vingt-cinq hommes, commandés par un sous-lieutenant, s'engagent dans l'enceinte. Ils y rencontrent vingt-cinq soldats allemands, des Bavarois. Quand les Français ont défilé, la foule s'est mise à battre des mains et a poussé les cris cent fois répétés de : « Vive la France! Vive la ligne! » Les chapeaux voltigeaient en l'air. On serrait les mains de ces chers enfants du pays.

On s'est rendu réciproquement les honneurs militaires, et le caporal de pose des soldats de ligne est allé avec cinq ou six hommes relever les sentinelles prussiennes.

Quand les Allemands ont quitté le fort, ils ont été suivis par une bande de gamins qui les accompagnaient sur l'air de : *Bon voyage, cher Dumollet.*

Au retour, les bambins ont précipité dans le canal deux guérites, sous prétexte que les Allemands les avaient rendues à jamais inhabitables pour nos troupiers.

Le soir, a eu lieu une promenade aux flambeaux. Les ateliers étaient fermés et toutes les rues de Saint-Denis étaient illuminées.

LÉO DE BERNARD.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Les affaires sont bien mauvaises! les affaires ne vont pas! — que de gens échangent entre eux cette phrase banale devenue sacramentelle.

Je suis incrédule depuis ma visite à la *Ville de Saint-Denis*, où se presse du matin au soir une foule compacte. Ce magasin étonne le monde commercial par sa prospérité toujours croissante, ainsi que le prouve son chiffre d'affaires. Rien de plus éloquent qu'un chiffre dans sa brutalité.

Les administrateurs de la *Ville de Saint-Denis* possèdent au plus haut point l'intelligence des affaires. Vendre la belle marchandise à très-bon marché, telle est leur politique, et cette politique est fort goûtée du public.

On trouve un taffetas supérieur au *mont Ange* Saint-Denis et au rose Marguerite, du plus beau noir, à reflets veloutés, propriété exclusive de la *Ville de Saint-Denis*. Les roses, à 8 fr. 75 et à 10 fr. le mètre, sont le *nec plus ultra* du solide : on n'en voit pas la fin. Avec des tissus de cette qualité, un magasin est sûr de la fidélité de sa clientèle.

Parmi les lainages, citons les tartans anglais, pour robes d'appartement, à 85 c., vendus partout 1 fr. 15. D'un bon marché exceptionnel aussi, ce tartan anglais avec franges, à 1 fr. 75, et ce drap sultane à 2 fr. 15, d'une valeur réelle de 3 fr. 50. Le satin Montpensier à 1 fr. 95, est on ne peut plus avantageux.

Les confections, manteaux, costumes depuis 35 fr. répondent aux besoins les plus légitimes d'élégance et d'économie. L'exposition des nouveautés d'hiver aura lieu le 2 octobre à la *Ville de Saint-Denis*. Ce sera une occasion pour Paris coquet de se convaincre que la vogue a raison de s'attacher à cet établissement.

⁂

Incontestables sont les avantages de la machine à coudre *la Silencieuse* sur ses contrefaçons pompeusement appelées *Véritable silencieuse, Silencieuse américaine*, etc.

Son presseur gradué, dernier perfectionnement, remplace plusieurs forces de machines. Elle coud avec une rapidité prodigieuse et une légèreté qu'aucune autre ne saurait atteindre.

Par son rouage merveilleux, une robe est bâtie, cousue et brodée en quelques instants et sans bruit.

Cette machine perfectionnée ne se trouve qu'aux *Inventions modernes*, 53, rue Richelieu. Elle est garantie 5 ans avec la signature de M. Boudin. — Envoi *franco* de port et d'emballage. — Aucune succursale.

COMTESSE A. DE BORETTY.



L'EVACUATION. — La remise du fort de l'Est. — (D'après nature, par M. Eug. Giraud.)

ÉCHECS

—

PROBLÈME N° 384

COMPOSÉ PAR M. LE PRINCE DE VILLAFRANCA



Les blancs font mat en trois coups.

Solutions justes du problème n° 382 : MM. E. de Saint-Poult ; Quéval, à Fauvillé, les amateurs du café Lebeau, à Angers ; N. Raynal, à Lille ; les amateurs du café des Arcades, à Gand ; Alf. Gautier, à Vierzon ; E. Frau, à Lyon ; L. de Croze, à Marseille ; Stiennon de Meurs, à Liége ; le capitaine Charousset, aux Vans ; café Cauvel, à Cogolin ; J. A. de Smet, à Gand ; J. Planche ; Deux amis, à Marseille ; Grangeret, à Genève ; docteur L. Martinet, à Villenauxe, café Mouton, à Évreux.

Autre solution juste du problème n° 381 : M. N. Raynal, à Lille.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Voir le pays où on est né, a été élevé et a vécu, abaissé, effacé, occupé, obéré et même dépecé.... est-ce assez ?... oh ! haine, haine aux vainqueurs !

—

A deviné juste : M. Alexis, rue Fabert, 36, à Paris.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. Nº 756. — 7 Oct. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS. — Les souscripteurs dans les ruines de l'Hôtel-de-Ville. — (D'après nature, par M. Vierge).

COURRIER DE PARIS

C'est la rentrée, venant donner le signal des retours à Paris.

Le contraire du vers de Musset :

Où le père a passé, passera bien l'enfant...

Le collégien revient le premier, mais il ramène toute la famille. On avait cherché à donner des inquiétudes prématurées sur le compte de l'université, *Alma mater*. On avait prétendu que la rentrée se ferait cette année dans des conditions désastreuses. Il n'en est rien. Partout on atteint les chiffres des bonnes années; on les dépasse même dans quelques lycées. Une preuve nouvelle à ajouter à tant d'autres pour démontrer que, malgré toutes les déclamations et tous les efforts, Paris n'a pas perdu la confiance de la France.

Si on y renvoie les lycéens, c'est que les parents les savent là en sûreté et ne tarderont point à s'y réinstaller eux-mêmes.

Bon symptôme.

Jusqu'à présent pourtant nous en sommes encore à un calme bien plat. Rien de pis, par exemple, comme de voir les courses du bois de Boulogne avec leurs tribunes désertes. Je sais bien que le mauvais temps les poursuit impitoyablement, mais il y a autre chose: le monde mondain ne s'est pas reconstitué encore. C'est à peine si aux premières représentations on aperçoit dans les salles quelques-unes des figures d'habitude. Les premiers rôles du public sont joués encore par les doublures. Espérons que nous n'en avons plus que pour un mois, et que de la Toussaint datera la vie nouvelle.

~~ Paris, en attendant, vient de reconquérir une de ses plus éclatantes gloires. Victor Hugo s'y établit définitivement, autant qu'il est permis par ces jours de secousses d'employer un verbe aussi ambitieux.

C'est à la rue Larochefoucauld, qui déjà possédait Félicien David, qu'est échu l'honneur de loger le grand écrivain. Que de célébrités en tout genre vont prendre, tout l'hiver, le chemin de la maison du poëte!

Les badauds en sont restés, en ce qui concerne Victor Hugo, aux vieilles légendes de la place Royale. Essayez de les mettre sur ce sujet, immédiatement ils se répandront en détails ressassés.

La place Royale!... Ah! oui, avec le maître sur un trône, donnant sa main à baiser à ses féaux...

Et ceci, et cela.

Je ne saurais contrôler par mes souvenirs personnels ces fables, qui commencent à se perdre dans la nuit des temps; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas, dans l'intimité du chez-soi, d'homme plus simple, plus affable, plus cordial, plus modeste que Victor Hugo.

Juste ciel! mais le dernier des cabotins de lettres vous a une morgue grotesque en l'an de vanité 1871. Hugo, au contraire, est accueillant pour tous, sans chercher à écraser personne de son incontestable supériorité.

Détail plus caractéristique encore : à l'encontre de la plupart des grands hommes qui veulent parler toujours, lui sait écouter.

On assure que l'auteur de *Ruy-Blas* et de *Marion Delorme* vient ici avec l'intention de faire représenter dans le courant de l'hiver un des deux grands drames en vers que recèle son portefeuille.

Il y a trop longtemps, hélas! qu'on n'a entendu parler sur le théâtre cette langue-là.

~~ On a raconté qu'en outre Victor Hugo était venu pour intercéder en faveur de Rochefort, dont il est l'ami, et tâcher d'empêcher, par son intervention, qu'il ne soit envoyé en Calédonie.

Car c'est décidément là que les condamnés iront subir la peine dont ils ont été frappés.

Aussi tout ce qui a rapport à la plus récente de nos colonies a-t-il le privilége d'exciter en ce moment vivement l'intérêt. Or, précisément, j'ai eu l'autre soir à ce propos une bonne fortune. Le hasard m'a fait rencontrer un des officiers qui faisaient partie de l'équipage du bâtiment qui a pris possession de la Calédonie au nom de la France.

Il débarqua le second sur cette terre encore non explorée, y séjourna pendant deux années pour l'étudier à fond au point de vue de l'installation future, et les détails qu'il m'a donnés sont des plus curieux.

~~ Entre autres curiosités, il convient de noter d'abord l'incident tout personnel qui signala pour mon aimable interlocuteur le voyage dont il me parlait.

En partant, il avait chargé un ami de placer pour lui une somme de quelque importance dont il venait d'hériter. Son absence dura trois années, pendant lesquelles il n'eut presque aucune communication avec la France. Quand il revint, un des grands mouvements de hausse d'alors avait emporté tous les fonds.

De telle sorte qu'à son retour, il se trouva avoir presque doublé sa fortune sans s'en douter; une variante au proverbe : *Le bien vient en voyageant*.

Mais je reviens à la Calédonie.

Comme climat, il ne faudrait pas la confondre avec Cayenne le *mortel*. C'est presque la température de la France, avec quelques brusqueries en plus.

Le pays ne manque pas de pittoresque. Quelques accidents de terrain seulement, une végétation splendide.

Mais, singulière particularité, quand on y débarqua, il fut impossible d'y découvrir la trace d'un mammifère. C'est peut-être le seul pays du monde où l'on n'ait pas trouvé de chien; aucun gibier non plus, si ce n'est des oiseaux. Ceux-ci, en abondance formidable.

Ces oiseaux furent pour l'équipage français la base de la nourriture, avec le poisson qui est là copieux et exquis.

Seulement...

Seulement ce même poisson, que la veille on avait dégusté avec amour et digéré sans encombre, devient du jour au lendemain empoisonné, sans qu'on sache comment, ni pourquoi.

— A dix reprises, me disait l'officier à qui je dois tous ces renseignements, à dix reprises nous avons tous été terriblement éprouvés, et malades à croire que nous allions mourir. Le médecin du bord a fait toutes les recherches et toutes les expériences possibles pour arriver à découvrir la cause de ces intoxications subites. Impossible. J'ignore, ajoutait-il, si depuis mon départ on a été plus heureux, mais j'en doute.

~~ La Calédonie, quand nous en avons pris possession, était à peine habitée. Un millier d'indigènes tout au plus.

Ne le regrettons pas, car ces indigènes-là ont un inconvénient qui vaut la peine qu'on s'en soucie. Ils sont anthropophages; mais là, anthropophages avec conviction et candeur.

Excellentes gens, cannibalisme à part, très-doux quand ils ne sont pas en guerre; mais impossible de leur faire comprendre qu'il ne faut pas se faire des biftecks avec ses semblables.

On s'y est pris par tous les moyens; toujours on y a perdu sa peine.

Témoin, l'anecdote que mon aimable causeur me racontait, et qui est tout à fait caractéristique.

Les Calédoniens avaient fini par témoigner aux Français une bienveillance sympathique. Ils avaient même poussé cette bienveillance jusqu'à les inviter à dîner.

On servit une jambe d'enfant entourée d'une sauce noire, relevée par des piments enragés. C'est le plat du jour de là-bas.

Comme de raison, nos compatriotes manifestèrent une horreur bien sentie pour ce menu excentrique, et s'abstinrent d'en goûter, malgré les instances que leurs hôtes leur faisaient sous forme de pantomime.

Trois fois, même chose se renouvela : trois fois le gigot d'enfant reparut, trois fois les Européens s'en allèrent le ventre creux.

Un jour cependant, à la suite de cette triple et malheureuse épreuve, un des chefs calédoniens revient inviter les officiers français. Ceux-ci refusent en indiquant leur aversion pour ce régal sinistre.

Le chef fait signe qu'il comprend, que cette fois ils auront lieu d'être contents, et que satisfaction sera donnée à leurs réclamations.

Là-dessus l'invitation est acceptée.

A l'heure dite, on se met à table, ou plutôt on s'assoit par terre. Le cuisinier arrive. Abomination! C'est encore une jambe. Mais cette fois elle est à la sauce blanche!...

Les Calédoniens s'étaient figuré que c'était l'autre assaisonnement qui ne plaisait pas, n'ayant pas même supposé un seul instant qu'on pût ne pas aimer la chair humaine.

Il est probable que si la colonisation, à la suite des derniers événements, prend possession de la Calédonie entière, l'anthropophagie finira par disparaître. Toutefois, M. de X... ne me cachait pas que, pour arriver à ce résultat, il fallait faire disparaître la race entière.

~~ Je rentre à Paris.

Êtes-vous désireux de faire fortune? Il parait que voici une occasion unique. Pour cela, il suffira de vous rendre acquéreur des deux panoramas de Solférino et de Sébastopol, qui seront vendus aux enchères le 21 de ce mois.

L'auteur de ces toiles gigantesques, le colonel Langlois, mort récemment, était un type des plus curieux. Il donnait positivement l'assaut à ses tableaux, tant il brossait avec furie à la tête de tout un bataillon de peintres auxiliaires.

D'autres vont continuer son œuvre et nous montrer les incendies de Paris.

J'aimais mieux celui qui nous faisait un spectacle de nos victoires que ceux qui vont nous exhiber nos désastres.

Quant aux vieilles toiles qui ont fait la joie de notre enfance, avec la bataille d'Eylau, elles vont probablement courir le monde. D'autres générations, en Amérique et aux quatre coins du globe, viendront regarder ces pages de notre histoire.

Pages éclatantes, il fallait bien se séparer de vous. Comment auriez-vous pu rester orgueilleusement dans ce Paris que l'ennemi a souillé de sa présence!

~~ Là-bas, dans ces Champs-Élysées où le panorama m'a conduit, j'entends retentir les éclats d'une voix que tout Paris connaît. C'est celle du gymnaste Triat, rendu à ses haltères.

Triat, compromis dans l'insurrection du 18 mars et envoyé sur les pontons, a été mis en liberté. Tous ses anciens élèves sont intervenus pour le sauver.

Il va recommencer à commander magistralement ses exercices à bras tendus.

Brave Triat, mieux vaut travailler à améliorer la constitution des hommes que la constitution des peuples. C'est moins dangereux.

Et, tenez, à ce propos, j'ai appris une histoire terrible, que personne n'avait sue jusqu'ici, et qui m'a été donnée avec nom à l'appui. C'est un de ces mille drames qui se sont joués à la lumière du soleil pendant la semaine de l'entrée des troupes dans Paris.

La scène se passait le 25 mai au matin.

Un des chefs du mouvement, ou tout au moins un des acteurs importants de la résistance armée, voyant que tout était perdu, rentre chez lui.

Il avait à l'avance, en prévision d'une fuite éventuelle, préparé un costume d'ecclésiastique.

Il le revêt.

Puis, des hauteurs de Belleville qu'il habitait, il veut gagner la route de Saint-Denis, par où il compte s'échapper.

Près de Romainville, il est arrêté par un poste d'insurgés dont l'exaspération est à son comble. On le prend pour un prêtre véritable.

Vainement il proteste; comme il a eu soin de faire disparaître tout papier établissant son identité, on refuse de le croire, on le met au pied d'un mur, et les siens le fusillent.

Guerre civile, guerre maudite!

∾∾ On connaît le mot de ce chroniqueur qui candidement disait :

— Quand je manque de copie, je tue un académicien.

Depuis trop longtemps, hélas, il n'y avait besoin de tuer personne pour avoir matière à articles. Le nécrologe n'était que trop bien garni, les préoccupations de tous n'étaient que trop tenues en éveil. Mais on peut noter comme un symptôme du calme retrouvé, la réapparition des tartines sur l'Institut.

On s'occupe presque autant des Immortels qu'aux jours de désœuvrement et de confiance.

Vous n'ignorez pas qu'il fut un moment question de supprimer l'Académie d'un trait de plume. Elle a échappé au danger, et pour attester son existence elle veut faire reparler d'elle. D'ailleurs la chose va de soi, grâce aux vacances nombreuses qui se sont produites depuis dix-huit mois. Car la mort avait beau ne plus savoir où donner de la faux, elle n'a point épargné les vieux alors qu'elle frappait à coups redoublés sur les jeunes.

Ils sont quatre, comme les fils Aymon, les Immortels, à nommer. Quatre d'un coup. Vous jugez si les convoitises sont chatouillées et enfiévrées.

Quand il n'y a qu'un fauteuil de vacant, quelle que soit la vanité [illegible] de tout écrivain, il en est qui sont bien forcés de se dire :

— Il n'y a pas de place pour moi, cette fois-ci.

Mais quatre fauteuils! Autant dire un canapé. Là-dessus tous les amours-propres de se mettre en branle et chacun de se murmurer mentalement :

— Quand le diable y serait, il resterait bien un petit coin pour moi. Évidemment la France a [illegible] quatre hommes de génie disponibles, et il [illegible] dans le nombre académiser au moins une médiocrité. Pourquoi pas moi aussi [illegible]

Ce qui me surprend, c'est de voir [illegible] académique survivre aux [illegible] qui renversent les dogmes, les trônes, les sociétés. *Tempi idem ferunt...* Je crois, Dieu me pardonne, que si un nouveau déluge venait submerger le globe, au moment où les flots couvriraient Paris, il se trouverait un candidat obstiné qui, nageant de son mieux, ou se cramponnant au paratonnerre de quelque édifice, penserait à part lui :

— Cela va faire joliment des vacances à l'Institut, si les eaux se retirent, je me présente.

∾∾ Ce qui me surprend encore, c'est d'avoir à constater chaque fois que les plus ardents à la compétition sont trop souvent ceux qui jadis avaient été les plus âpres à l'ironie. Il faudrait pourtant prendre garde à cela.

Dans les gares des chemins de fer anglais, un grand écriteau dit au public :

— Méfiez-vous des pick-pocket!

Peut-être serait-il bon de placer dans le cabinet de travail de tout écrivain une petite pancarte où on lirait :

— Ne te moque pas tant de l'Académie, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Voyez Théophile Gautier. Si, aux environs de 1830, quand tout flamboyait en lui, le talent, les gilets et les paradoxes, on était venu lui prophétiser qu'il monterait des centaines de marches, tirerait des douzaines de sonnettes pour aller, le chapeau à la main, demander la voix de la Nullité A., ou du Pédantisme B....., comme il aurait ri de bon cœur!

Aujourd'hui cependant, la Nullité A. et le Pédantisme B. se vengent en lui faisant faire antichambre.

N'ai-je pas lu aussi quelque part qu'Alphonse Karr venait se mettre sur les rangs?

Lui, charmant fantaisiste, l'indépendant, le capricieux, l'humoristique! lui! lui qui a écrit *Fort en thème*, *Sous les tilleuls*, *les Guêpes!* Il aurait envie de se momifier à son tour!

Je n'en sais rien, mais je sais sûr qu'Alphonse Karr a dû plus de vingt fois décocher à l'Académie ses traits les plus mordants.

La pancarte, bien vite la pancarte!

Quant à Dumas fils, il a l'esprit trop net, trop prudent, trop pratique, pour s'être jamais laissé aller à ces boutades anticipées. Aussi l'Académie est-elle disposée à le recevoir à bras ouverts. Elle n'est pas dégoûtée. Dumas fils a de plus une raison pour entrer au palais Mazarin. Il a un devoir à y remplir. C'est de consoler tout haut dans son discours de réception que [illegible] a été commise envers son père, systématiquement repoussé.

Il y aura du monde le jour de cette expiation-là, et maître Pingard, si drôlement mis en scène au Gymnase par notre ami Leroy, dans ses *Rabots*, répétera pour le coup plus fort que jamais :

— Nous sommes débordés... positivement débordés!

Et ils le seront en effet de toutes les façons.

∾∾ Si je tenais (ce qui est tout à fait loin de ma pensée) à faire un compliment à l'Institut, je risquerais comme transition cette phrase :

— Les lumières se suivent et ne se ressemblent pas.

Un courrier de Paris a, de par son titre, le droit et le devoir de s'occuper de toutes les questions qui intéressent la capitale, y compris les questions sérieuses. Nous ne passerons donc pas sous silence les trop justes réclamations, dont cette semaine le conseil municipal était saisi par les habitants de plusieurs quartiers.

Je ne sais si vous sortez le soir. Auquel cas vous aurez sans doute remarqué qu'on marche presque à tâtons dans les rues. C'est à regretter feu les réverbères qui se balançaient mélancoliquement sur leur corde graisseuse.

La raison de ces ténèbres s'appelle économie.

C'est fort joli cette vertu-là, mais il n'en faut point abuser. Et l'on en abuse.

Un, deux, trois becs de gaz sur quatre restent éteints toute la soirée. De plus, à minuit, on souffle prudemment la moitié de ceux qui avaient été allumés. Alors, de distance en distance, on aperçoit de loin, comme les phares clairsemés sur les côtes, le lumignon tremblotant qui a mission, le malheureux, d'éclairer une rue tout entière.

Nous allons entrer dans l'hiver et par conséquent dans les nuits noires, que la faim et le froid peuplent de filous. Il s'agit de savoir si, pour mettre quelques pièces de cent sous à la caisse d'épargne, on a envie de chasser tous les visiteurs élégants, tous les étrangers riches qui faisaient la prospérité du commerce parisien.

Les bals de l'Opéra doivent recommencer, dit-on, au mois de décembre. On parle de fêtes officielles, de bals, de soirées. Pour tout cela, il faut que la rue ne soit point un coupe-gorge ou une fondrière.

Ce n'est pas par ces petits côtés qu'il faut comprendre l'économie. La nouvelle administration ne doit pas ressembler à ces fils avares qui tombent dans l'excès contraire à celui de leur père prodigue. Rien d'inutile, soit. Mais le nécessaire.

Pour une ville comme Paris, la lumière est aussi indispensable que le pain. De grâce, on nous a assez rationné l'un pendant le siège, ne nous rationnez pas l'autre.

∾∾ Une économie d'autre genre, contre laquelle je ne crois pas qu'on proteste, est celle qui supprime un grand nombre de places de bourreau en province.

On a prétendu même qu'elles étaient supprimées toutes, et que le titulaire de Paris serait chargé d'aller donner les représentations dans les départements chaque fois que le besoin s'en ferait sentir.

C'est une exagération.

Ajoutons que le bourreau de Paris est lui-même à la veille de prendre sa retraite. Il a d'abord été fort malade il y a deux ans; en outre, sous la Commune, se voyant menacé, il a passé par des émotions et des péripéties qui ont achevé de le dégoûter de la profession.

Peut-être la question va-t-elle se trouver simplifiée par une invention américaine dont les journaux du Nouveau-Monde parlaient l'autre jour.

Il s'agit d'une guillotine mécanique supprimant toute intervention de l'homme. Une fois l'appareil monté et le patient posé sur la première marche, tout le reste se ferait mathématiquement pour ainsi dire.

Encore un progrès, assure l'inventeur, qui paraît très-fier de sa découverte. Nous n'avons pas le temps d'entrer en discussion avec lui.

∾∾ Voici qui est plus gai.

C'est une histoire authentique qui prouve que le favoritisme survivra à tous les régimes dans notre cher pays, grâce à la manie de quémander dont nous sommes possédés.

La scène se passe dans la petite commune de X., appartenant à un de nos départements du centre. Un Parisien, en visite chez un ami qui habite cette commune, est pris d'une envie de tirer un coup de fusil. Il n'a pas de port d'armes, mais bah!...

Il prend le Lefaucheux de son ami et se met en campagne au petit bonheur.

A peine a-t-il marché pendant un quart d'heure, qu'il aperçoit...

C'est bien lui, le garde champêtre.

Le Parisien s'esquive à toutes jambes. Et le garde champêtre court après lui.

Déjà le délinquant se voit sur les bancs de la police correctionnelle; déjà il entend requérir contre lui. Vous jugez si tout cela hâte sa fuite.

Assaut de vitesse.

Le garde champêtre gagne du terrain tout en faisant des signes que le Parisien ne comprend pas. A la fin, il arrive à portée de la voix.

Le Parisien se croit pincé.

O surprise! il entend ces mots :

— Monsieur, n'ayez pas peur... On m'a dit que vous connaissiez un ministre, et je voulais vous prier de m'apostiller cette pétition...

Tableau!

Je le répète, l'aventure est historique.

∾∾ Nous avons eu encore ces jours-ci la question Olympe Audouard.

Un journal avait classé parmi les communeuses, parmi les pétroleuses peut-être, cette dame de lettres qui s'en est défendue, ainsi que c'était son droit.

Mme Olympe Audouard a même ajouté à sa défense qu'elle était occupée à mettre la dernière virgule à un livre contre la Commune.

L'intention peut être considérée comme excellente. Je n'ai pas à y contredire. Pourtant m'est avis que, du moment où l'on s'élève, non sans raison, contre l'intrusion de la femme dans la politique, il est convenable de ne pas faire d'exception à la règle qu'on entend poser.

Le pour et *le contre* sont aussi bien l'un que l'autre en dehors de la compétence féminine, si vous admettez que le sexe faible et charmant a d'autres missions à remplir en ce bas-monde que l'étude des palingénésies sociales.

Il y en aurait long, trop long à dire sur ce sujet qui a été bien souvent traité sans jamais être élucidé, ce me semble.

Je ne fais qu'indiquer l'anomalie en passant, n'ayant pas la place nécessaire pour y insister.

∾∾ Le reste de mon papier, en effet, appartient de plein droit à ce brave photographe de la rue*** qui vient, sans méchante volonté, je le crois, de faire une si drôle d'épigramme.

Si vous passez par là, vous verrez dans le cadre où il exhibe ses produits collodionés le portrait de Mlle Y..., une de nos comédiennes sur le retour.

Puis, juste au-dessous, accompagnant des photographies de monuments détruits, ces mots cruellement ironiques :

SPÉCIALITÉ DE RUINES.

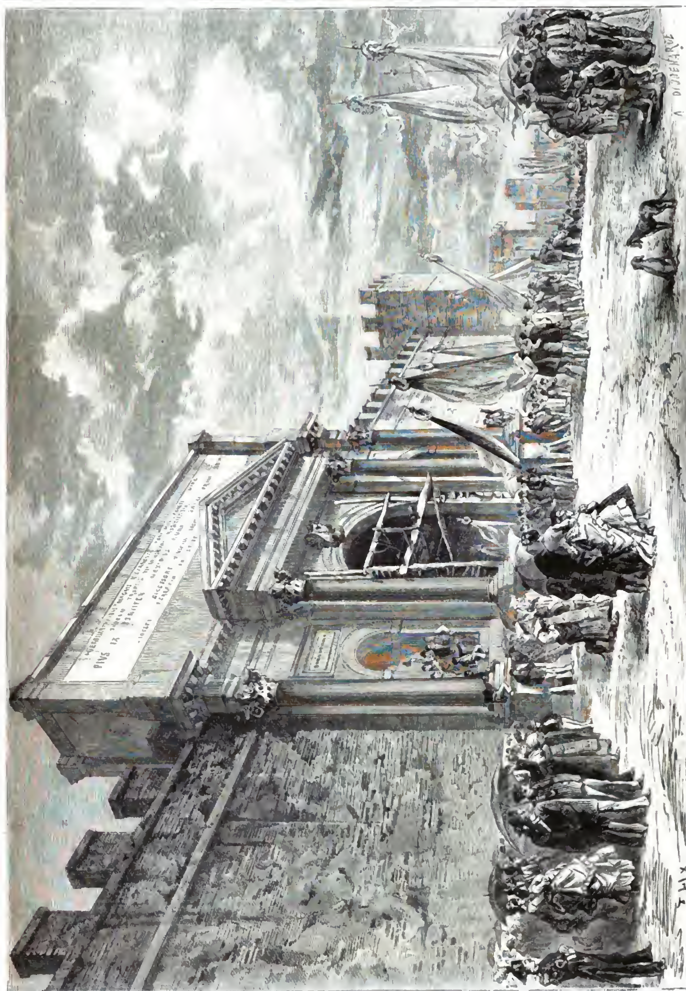
C'est Mlle Y... qui ne rira pas, si elle apprend cela.

PIERRE VÉRON.

ROME — Anniversaire du 20 septembre. — Manifestation des corporations ouvrières à la brèche de la Porta Pia. — (D'après le dessin de M. [illegible])



LES CHATEAUX DE FRANCE. — Chantilly, appartenant à M. le duc d'Aumale. — ([illegible])



ROME. — L'anniversaire du 20 septembre. — Les corporations ouvrières se rendent à la brèche de la Porta Pia. — (D'après un dessin de M. Luc Olivier Merson, pensionnaire de l'Académie de France)

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

Paris a assisté, mercredi 27 septembre, à un curieux spectacle.

Malgré une pluie torrentielle et continue, une foule compacte assiégeait l'Hôtel-de-Ville, dont les ruines fantastiques se profilaient dans la nuit sur le ciel blafard.

Au petit jour, dix mille souscripteurs se pressaient autour du monument, attendant l'ouverture de l'emprunt.

A neuf heures, on pénètre dans la salle Saint-Jean, la seule qui ait bravé l'incendie, et chacun oublie la nuit passée sous la bruine et l'orage en sortant par la porte Lobau, un petit papier rose à la main.

On connaît le résultat des journées du 27 et du 28.

Dans la journée du 29 septembre, M. le préfet de la Seine a donné au conseil municipal d'intéressants renseignements sur la souscription.

L'emprunt a été souscrit environ *quatorze fois*. Les porteurs de bons n'ont pas tous usé des priviléges qui leur avaient été réservés. Leurs souscriptions ne s'élèvent qu'au chiffre de 270,000 obligations. Des spéculations considérables avaient été engagées à l'étranger, notamment en Belgique, où la banque nationale avait bien voulu se charger gratuitement d'encaisser le montant des souscriptions. En somme, l'opération a eu un succès complet; elle prouve que le crédit de la ville est excellent.

L'emprunt a été souscrit *deux fois* par la Belgique, *une fois* en Italie, *une fois* en Autriche. En Suisse, la souscription a été très-considérable également. Enfin les souscriptions reçues à Paris représentent NEUF MILLIONS d'obligations.

Le syndicat des agents de change a souscrit l'emprunt TROIS fois en vingt-quatre heures; HUIT CENT CINQUANTE MILLIONS ont été déposés dans les caisses de la ville. Les deux tiers de cette somme proviennent de souscripteurs français.

Nous ajouterons qu'il a été souscrit dans le département de la Meurthe 110,000 obligations environ, dont 90,000 à Nancy seulement.

Quelle réponse plus victorieuse pourrait faire la France à ceux qui osaient prétendre qu'elle avait été ruinée à tout jamais par l'étranger?

M. V.

CHANTILLY

Mercier a écrit quelque part :

« Je ne connais rien de plus beau aux environs de la capitale.... Je n'ai encore rien trouvé de comparable à Chantilly. Trente voyages n'ont pas encore épuisé mon admiration. C'est le plus beau mariage qu'aient jamais fait l'art et la nature. »

Chantilly, avant de devenir le Versailles des Condés, appartint successivement aux comtes de Senlis, aux sires d'Esquerie, de Laval, d'Orgemont et aux Montmorency. On y voit encore quelques vestiges datant du douzième siècle.

Charles-Quint, Charles IX et Henri IV furent tour à tour les hôtes des Montmorency.

En avril 1632, le domaine passa entre les mains de Charlotte, épouse de Henri II, prince de Condé, et mère du grand Condé, du prince de Conti et de la duchesse de Longueville.

A son retour d'Espagne, le grand Condé y fit peindre des panneaux admirables par Watteau, et une galerie unique au monde par Van der Meulen, dessiner des jardins par Le Nôtre, et y fit couler « des eaux jaillissantes qui ne se taisaient ni jour ni nuit, » selon l'expression de Bossuet.

Les merveilles du parc, qui faisaient l'admiration universelle, furent chantées par Santeuil.

En 1671, Condé reçut la visite de Louis XIV et dépensa 200,000 livres dans ces fêtes fameuses, [illegible] par madame de Sévigné et par le suicide de Vatel. Enchanté de ce séjour, le roi demanda au prince de lui céder Chantilly.

— Il est à Votre Majesté, dit Condé, pour le prix qu'elle déterminera elle-même; je ne lui demande qu'une grâce : c'est de m'en faire le concierge.

— Je vous entends, mon cousin, répliqua le roi : Chantilly ne sera jamais à moi.

Condé dépensa des sommes prodigieuses, mais qui furent, au dire de Saint-Simon, des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y enterra. Ajoutons que ce dernier possédait 2,500,000 livres de rentes, et qu'il donna des fêtes royales à Louis XV et à la duchesse de Berry.

Faut-il rappeler le passage à Chantilly du roi de Danemark, de Joseph II et du roi de Suède?

Paul II reçut du prince de Condé une noble hospitalité, qu'il devait lui rendre pendant l'émigration, dans l'hôtel de Tchernichef, à Saint-Pétersbourg. Quelle surprise pour « M. le comte du Nord, » que cette forêt de huit mille arpents, illuminée comme un palais et qu'une chasse à courre où, de dix pas en dix pas, un paysan à la livrée du prince était le chandelier immobile d'une torche enflammée!....

— Jusqu'ici les rois m'ont reçu en ami, s'écria-t-il; Condé me reçoit en roi!

Au retour, festin magnifique sous une vaste tente dont les draperies sont soutenues par des bois de cerf. Au dessert, le prince se lève :

— Où monsieur le comte croit-il être?

— Je crois être dans le château de Condé, le plus noblement hospitalier des princes, et dans son plus bel appartement.

Les rideaux s'écartent, les deux côtés du pavillon s'ouvrent. Trois cents chevaux, chacun dans sa stalle et sous la main d'un domestique, apprennent au comte Paul qu'il est dans les écuries du château, — une des merveilles architecturales de la France...

Le vieux château fut démoli par la bande noire. Le château d'Enghien, élevé par l'avant-dernier Condé, servit dès-lors de caserne de cavalerie. Le cabinet d'histoire naturelle et la bibliothèque enrichirent le jardin des Plantes.

Napoléon donna Chantilly à la reine Hortense. Le prince de Condé en reprit possession à la chute de l'Empire, et y reçut l'empereur Alexandre.

Le duc de Bourbon fit enlever les décombres, restaurer le hameau et les parterres, curer les canaux et bâtir une petite villa gothique près des étangs de Commelle.

Condé institua le duc d'Aumale son légataire universel.

« Le jeune capitaine rêva de revenir un jour, après avoir étendu et assuré la domination française en Afrique, se reposer dans le domaine des Montmorency et des Condé, restauré et embelli de ses mains. » En 1850, il commença des travaux dispendieux et ne put les achever; le décret du 22 janvier 1852 interrompit cette œuvre de résurrection, et Chantilly fut vendu 11 millions aux banquiers anglais Coutts et compagnie.

Le duc d'Aumale a racheté le château de ses aïeux, et Chantilly va retrouver son ancienne splendeur.

Les courses elles-mêmes recommenceront bientôt sur l'hippodrome adossé à la forêt.

Déjà, la semaine dernière, les chevaux ont galopé sur la pelouse, les routes d'entraînement se trouvant trop détrempées; les chaînes ont été baissées pendant trois jours, et plusieurs essais ont eu lieu sur la piste.

V.-F. M.

ANNIVERSAIRE DU 20 SEPTEMBRE

A ROME

Nous lisons dans un journal de Rome du 20 septembre 1871 :

Dès hier soir, on pouvait voir, à l'animation qui régnait dans les rues principales, que Rome se préparait à la grande solennité d'aujourd'hui. On affichait aux coins des rues les invitations des Cercles et des Sociétés ouvrières pour la réunion de ce matin sur la place Navona, ainsi que le manifeste adressé à l'[illegible] et aux volontaires par la commission exécutive de la réunion tenue au théâtre Argentina.

Sur la place del Popolo, on a travaillé, jusqu'à une heure très-avancée, à la construction d'un pavillon improvisé destiné à recevoir les autorités municipales et les personnes invitées à assister à la revue d'aujourd'hui.

Des marchands avaient installé sur le Corso, en plein air, leurs étalages de lanternes en papier tricolore avec l'inscription : « Viva il 20 settembre 1870! »

Il y avait beaucoup de monde sur la place Colonna. A 10 heures, un groupe de cent cinquante jeunes gens a parcouru le Corso avec des lanternes et des flambeaux, renouvelant ainsi la démonstration contre la prophétie des trois jours de ténèbres.

On les applaudissait au passage. Leur protestation semblait, d'ailleurs, s'adresser surtout à la Société du gaz, dont les produits ne donnaient, hier, comme de coutume, qu'une bien faible lumière.

Ce groupe a constamment gardé le plus scrupuleux silence, et tout s'est passé dans la tranquillité la plus complète.

La ville s'est mise en mouvement dès les premières heures du jour; les maisons se sont pavoisées et l'on remarquait, parmi une infinité de drapeaux aux couleurs nationales, quelques drapeaux anglais et américains. Le municipe a fait jeter le long du Corso du sable jaune, comme c'est l'usage dans les grandes solennités. Sous l'ancien gouvernement, on n'employait le sable que dans les rues que le pape devait parcourir; dans toutes les autres circonstances, on répandait sur le pavé de la *pozzolana* rouge. Les omnibus suivaient leur itinéraire habituel, avec de grands drapeaux pour ornement. Un très-grand nombre de citoyens portaient à leur boutonnière des cocardes tricolores, d'autres de petites feuilles imprimées, avec ces mots : *Viva il 20 settembre 1870!* Bien que le ciel fût menaçant, dès le matin on se portait en foule sur la place Navona.

La commission nommée par la réunion du théâtre Argentina, et composée de MM. Pianciani, Tronve, Costa, Agnoni, etc., a disposé dans l'ordre voulu les bannières et les représentations des différents cercles et associations; les groupes, ainsi formés, occupaient la partie de la place opposée à l'église Sainte-Agnès. La colonne, ayant à sa tête deux musiques de la garde nationale, s'est mise en mouvement à 8 heures 1/4, au milieu des applaudissements de la foule des curieux qui occupaient la place et toutes les fenêtres des maisons environnantes.

Voici l'ordre dans lequel marchaient les corporations : d'abord les vétérans de 1848-49, puis la Société des Reduci et l'Association universitaire, représentées par un grand nombre de membres et ayant chacune leurs bannières. Les membres de la commission veillaient au bon ordre sur différents points de la procession. Venaient ensuite les représentants des arts et métiers : boulangers, perruquiers, bouchers, maréchaux, fabricants de pâtes, cordonniers, cochers, etc. Chaque Société avait quelque bannière aux couleurs nationales, avec l'inscription habituelle : « Vive le 20 septembre! » Puis on voyait les bannières des différents cercles : celle du cercle artistique international était entourée de quatre drapeaux étrangers : d'Angleterre, d'Espagne, de Turquie et de la République mexicaine, dont les couleurs sont les mêmes que les nôtres; ils étaient portés par des artistes appartenant à ces diverses nations. Enfin venaient les membres du Cercle Bernini, du Cercle technique et d'autres. La colonne se composait de plusieurs milliers d'individus, dont le nombre alla toujours grossissant en route.

La procession a traversé en bon ordre et au son de la musique les places dell'Apollinare et de Sant'Agostino, les rues de la Scrofa, della Fontanella, [illegible] la rue des Tre [illegible] jusqu'au Quirinal. [illegible] de plus en plus, la [illegible] de Monte Cavallo était occupée par des milliers de personnes; un grand nombre d'autres, [illegible] la direction du côté de Porta Pia.

Après avoir chaleureusement applaudi en passant devant le Quirinal, la procession s'est engagée dans la grande rue qui conduit de Monte Cavallo à Porta Pia. Le ciel s'était obscurci de plus en plus et une forte averse a surpris cette immense foule près la place de Termini.

Disons en passant que la municipalité a eu l'heureuse idée de décréter que la route appelée jusqu'ici Corso di Porta Pia prendra dorénavant le nom de « Via Venti Settembre »; dès ce matin, une plaque de marbre portant cette nouvelle dénomination a été posée.

La pluie n'a point effrayé les manifestants, bien qu'elle tombât assez fort : il était d'ailleurs impossible de trouver un abri le long de cette route flanquée du mur d'enceinte et sans constructions latérales. A peine quelques-unes des nombreuses femmes qui attendaient le passage du cortége ont-elles pu chercher un refuge sous les deux portiques élevés à droite et à gauche de la porte; les autres ont dû affronter intrépidement l'averse, soit à pied, soit dans les voitures.

Heureusement, cette pluie n'a pas duré plus d'un quart d'heure. L'ordre s'est aussitôt rétabli dans la procession, qui est sortie par la Porta Pia vers 10 heures 1/4, au milieu des applaudissements et aux sons de la marche royale.

Beaucoup de personnes portaient de belles couronnes de laurier et de fleurs, qui ont été mises autour de la pierre commémorative placée, par les soins de la municipalité, à l'endroit où la brèche fut ouverte. Le passage était peu commode hors de la porte, vu la boue produite par la pluie et vu la quantité innombrable des voitures, dont la marche était ordinairement assez mal réglée. Ces voitures occupaient toute la place extérieure de Porta Pia et se prolongeaient en longue file jusqu'aux fontaines de Termini.

L'ordre général continuait, du reste, à être parfait; on acclamait le roi, l'armée, Garibaldi, les martyrs de Porta Pia. L'honorable Pianciani a pris la parole dès qu'on a pu faire un peu de silence. Il a parlé des événements que ce jour rappelle et il a dit que nous devons l'accomplissement de l'unité italienne au roi, à Garibaldi et à l'armée; son discours a été fort applaudi. Un jeune étudiant a parlé après lui, mais la faiblesse de sa voix a empêché qu'on l'écoutât avec attention.

Bientôt après, les manifestants sont revenus sur leurs pas, en tournant par la rue Santa Susanna et en conservant le même ordre de marche, jusqu'à la place Barberini, où l'honorable Pianciani les a invités à se séparer sans cris et sans autres démonstrations, ce qui a eu lieu.

COURRIER DU PALAIS

Les ouvriers travaillent avec une activité fiévreuse, non pas encore à la reconstruction, mais au moins aux réparations urgentes du Palais-de-Justice de Paris. Les grands travaux qu'il faudra exécuter tôt ou tard pour donner au palais son « antique splendeur, » rendent nécessaire un plan général, comprenant l'ensemble des bâtiments, aménagement intérieur et architecture et exigeant l'étude et la réflexion. Il faut au moins profiter du désastre pour corriger les fautes de l'ancienne distribution, inhabile et surtout imprévoyante au premier chef. Ce qu'il faut pour le moment, c'est la prompte reconstruction provisoire des salles de cours d'assises et des chambres correctionnelles.

L'intervention du pétrole, dans les incendies, dont les aimables communeux doivent l'idée première aux aimables Prussiens, rend difficile à l'excès la solution immédiate du problème. On retrouve ordinairement, après un incendie, ce qu'on appelle les quatre murs qui peuvent porter des toitures nouvelles et des planchers nouveaux; mais le pétrole a pour effet de compliquer le mal; les pierres les plus larges et les plus solides deviennent friables et s'en vont en petits morceaux, en poussière, quand le pétrole a passé par là, et les murailles les plus magistrales n'offrent plus aucune solidité; il ne faut plus compter sur rien de ce qui est resté debout. Nous aurons un jour, et bientôt, il faut l'espérer, un Palais-de-Justice nouveau dans lequel les salles seront vastes, aérées, majestueuses, solennelles, et nous n'aurons plus ce ridicule scandale d'arriver par des escaliers monumentaux, à des couloirs étroites, mesquines et incommodes; mais jusqu'à cette époque, il faut des chambres de justice, car MM. les assassins, et surtout MM. les escrocs ont repris depuis longtemps et fort tranquillement le cours de leurs exploits journaliers. Les fièvres politiques ont, pour eux, une durée plus limitée que pour les plaideurs ordinaires; nous retrouvons déjà les bons tours d'autrefois, le spirituel chantage et l'ingénieuse combinaison frauduleuse.

Voici deux essais admirablement réussis pour lesquels le tribunal s'est montré sévère :

Figurez-vous un concierge qui reçoit, un beau matin, une lettre portant en tête ces mots terribles : « *Campagne, jurisconsulte!* » Pour une grande partie de la population parisienne, très-intelligente, parce qu'elle procède du gamin de Paris, mais fort peu lettrée pour la même raison, le mot *jurisconsulte* représente une chose indéfinie, vague, terrifiante, une sorte de pouvoir occulte, auquel il serait insensé de vouloir résister; cela représente un commissaire de police, moins le frein de la légalité, plus la ruse et la méchanceté. Messieurs les agents d'affaires de bas étage sont pour quelque chose dans ce préjugé populaire : « *Campagne, jurisconsulte!* » Il y avait déjà dans ces deux mots de quoi faire rêver un concierge dont la conscience aurait été sans tache; jugez de l'effet qu'ils devaient produire sur le concierge d'un hôtel situé aux environs de la place Vendôme, et qui avait ramassé deux morceaux de bronze après la chute de la colonne. Ces deux morceaux, il les avait trouvés devant la porte, en balayant, mais l'un des deux se trouvait être la tête du prince Eugène. Au poids, cela pouvait valoir quarante sous; mais, dans l'hôtel, il y avait un Anglais qui acheta les deux débris pour deux cents francs payés comptant.

Or, la lettre invitait M. le concierge à se rendre le lendemain sans faute dans le *cabinet* de l'homme d'affaires, — non, je me trompe, du *jurisconsulte*, et « pour une affaire pesant sur le compte personnel » du concierge. Celui-ci s'y rendit inquiet et tremblant et le majestueux M. Campagne, après avoir toutefois déclaré la lettre de convocation, prit les airs d'un juge d'instruction et annonça gravement à son client qu'il y avait contre lui, non pas un, mais deux mandats d'arrêt. Puis venait le conseil obligé, l'intègre et sévère *jurisconsulte* se chargeait d'arranger l'affaire avec son ami le chef de la police de sûreté, moyennant le versement d'une somme de 600 francs.

Il est bien effrayant de se trouver dans les filets d'un jurisconsulte; mais 600 francs à donner formaient un contre-poids respectable, et le concierge eut le courage d'aller raconter ses malheurs au commissaire de police de son quartier qui lui conseilla de ne pas manquer au second rendez-vous.

C'était chez un marchand de vin que la somme devait être versée, et le malheureux concierge alla braver cette scène de chantage. Il arrivait à temps, le jurisconsulte avait précisément le fâcheux arrêter chez lui; il lui montra une lettre, un pli de forme ministérielle, avec un papier et une enveloppe capables de donner la chair de poule, un entête imprimé portant : « Préfecture de police. » L'enquête était venue en ... au chef de la sûreté, ami du jurisconsulte, il lui fallait deux mille francs dans les vingt-quatre heures, sinon sa conscience ne lui permettrait pas de retarder plus longtemps l'accomplissement de ses devoirs.

A ce moment deux agents, — de véritables agents, ceux-là — s'avancent pour saisir la lettre; mais le jurisconsulte a eu le temps de la déchirer en mille pièces. Mais il n'a pas eu le temps de les avaler, et réunir des fragments de papier c'est un jeu pour la police. Voilà comment le texte de la lettre arriva intact jusqu'au tribunal devant lequel comparaissent M. Campagne, jurisconsulte, son ami le prétendu chef de la police de sûreté, qui consent à ne plus s'appeler Lenoux, mais Biarnès; c'est un ancien instituteur déjà condamné à 13 mois de prison pour des peccadilles, du même genre probablement.

Il se trouve que Campagne a été président du club Montparnasse, et qu'il a fondé le club du Vieux Chêne; aux élections du mois de juillet, il s'était porté candidat à la représentation nationale, et il avait ainsi formulé ses titres à la confiance de ses concitoyens : Campagne, jurisconsulte-publiciste de la faculté des lettres! Depuis qu'il est arrêté, il continue son commerce; il a eu l'effronterie d'écrire à M. le procureur de la République, qu'il trouvait à vendre les deux fragments de bronze pour une somme de 10,000 francs.

Ces deux respectables personnages ont déclaré qu'ils avaient voulu donner au concierge une leçon de probité, et qu'ils avaient l'intention formelle de verser dans la caisse d'un bureau de bienfaisance les sommes qu'ils exigeaient de lui, uniquement dans le but de fixer dans sa mémoire le souvenir de ce châtiment. Ils ont été condamnés tous les deux à trois ans de prison, et l'infortuné concierge, qui s'était empressé de verser dans les caisses de l'État, à titre de restitution, les 200 francs qu'il avait reçus de l'Anglais, a été condamné à dix jours d'emprisonnement.

Et puis, voici venir une Bretonne, une vraie Bretonne de la vraie Bretagne, qui vient s'asseoir sur les bancs de la prévention, revêtue du costume national. Avant le siége de Paris, sous le faux nom de Victorine Raffray, elle était employée chez un blanchisseur de Puteaux. Celui-ci, dans sa clientèle parisienne, comptait M. le baron Paul Ramond, un numismate des plus distingués. En venant chercher le linge, la Bretonne apprit que M. Paul Ramond avait formé un médaillier d'une valeur considérable, numismatique et pécuniaire. Il était parti pour Versailles lors de l'insurrection du 18 mars, et il avait laissé à Paris la femme Duming comme gardienne de sa maison et de ses trésors. Héloïse Doulas, tel est le vrai nom de la Bretonne, se présenta de sa part pour opérer l'enlèvement du médaillier; Madame Duming lui remit, sans concevoir aucun soupçon, environ quatre mille pièces d'or et d'argent.

Inutile de dire que la Bretonne s'empressa de retourner dans son pays. Là, elle essaya de vendre le trésor; mais la modicité même du prix qu'elle en demandait la trahit, et aujourd'hui M. le baron Paul Ramond est rentré en possession de sa précieuse collection.

Quant à Héloïse Doulas, elle a été condamnée à trois années d'emprisonnement.

Ah! pour aujourd'hui, permettez-moi de ne pas vous parler des conseils de guerre. Je commencerai mon prochain courrier par un relevé des condamnations prononcées. J'aurai probablement à vous raconter le procès des assassins des otages.

PETIT JEAN.

LES JOURNÉES DE MAI

PARIS EN FEU

Elles sont encore présentes à l'esprit de tous ceux qui les ont passées dans la capitale, ces tristes journées où la moitié d'une ville luttait contre l'autre, sous les bombes et la mitraille, à la lueur des flammes incendiaires; nous avons encore dans les oreilles ces terribles canonnades, ces sonneries lugubres, ces clameurs déchirantes; nous voyons encore de nos yeux ces nuages de fumée interceptant le soleil comme un voile de deuil pendant le jour, et ces gigantesques vapeurs rouges qui, la nuit, teintaient le ciel de la couleur du sang.

Nous retrouvons aussi dans notre cœur, en évoquant ces temps infernaux, toutes nos angoisses du moment, comme aussi toute notre allégresse de la délivrance.

Mais s'il fut cruel d'être témoin de ces choses, il y



HISTOIRE DE PARIS. — LES NI



DE MAI. — (Dessin de M. Chifflart.)

a néanmoins une certaine satisfaction âpre dans l'empreinte qui reste dans notre imagination.

Ce tableau de Paris en feu, dont nous tâchons de donner une idée aujourd'hui en choisissant l'un des sites où il fut le plus horriblement grand et pittoresque, dépasse tout ce que le rêve d'un peintre-poëte pourrait imaginer.

Il faut dire aussi que le saisissement que fait éprouver la réalité donne au spectacle des proportions étonnantes ; il s'agrandit des suites qu'il peut avoir.

Ainsi, quand du pont de la Concorde, où le devoir nous avait conduit au moment de la prise de l'Hôtel-de-Ville, nous embrassâmes la Seine et sa perspective d'arches superposées au milieu des palais en feu, nous crûmes à un embrasement général de la grande cité.

Comment supposer en effet que le Louvre, par exemple, si voisin des Tuileries, recèlerait pour les générations futures les trésors accumulés par les générations passées? Comment croire que la Sainte-Chapelle, cette châsse sainte, cette relique artistique, resterait invulnérable au milieu même d'un foyer ardent? Et Saint-Germain-l'Auxerrois, et Saint-Gervais, ces précieux sanctuaires, et Notre-Dame, la vieille basilique, et l'Institut avec sa précieuse bibliothèque, et tous ces pâtés de maisons que la flamme léchait, que la fumée enveloppait, n'est-ce pas par miracle que tout cela devait échapper!

Oui, nous l'avouerons, en voyant les incendies de la rive gauche : la Légion d'honneur, le palais d'Orsay, la rue de Lille, former au-dessus de la Seine, avec les incendies de la rive droite : les Tuileries, la place Saint-Germain, l'Hôtel-de-Ville, un immense arc de feu et de fumée, en voyant au fond du tableau les étincelantes lueurs du Palais-de-Justice, il nous a semblé que rien derrière ce décor diabolique ne devait plus subsister.

La Seine elle-même, qui coulait à nos pieds en reflétant ces étranges embrasements, semblait les entraîner avec elle ; ce n'était plus de l'eau, mais des laves en fusion.

Le bruit des canons placés sur le pont des Saints-Pères et le bruit des canonnières, à l'abri de ses arches, venaient en notes poignantes accompagner ce grand drame. Leurs éclairs sillonnaient les nuées fabuleuses, et la pluie d'obus qui leur répondait de l'Hôtel-de-Ville en éclatant au milieu d'elles semblait autant de foudres lancés par les génies de la destruction qu'on voyait planer.

M. Chifflart, dans la magnifique page que nous reproduisons aujourd'hui, a voulu reproduire ces faits et ces idées. Qu'il nous soit permis de dire que nous qui les avons vus et ressentis, nous les retrouvons en jetant les yeux sur son tableau.

Que si quelque autre témoin vient dire qu'il y manque la taille et la couleurs, nous lui répondrons que, pour peindre ces choses, il faudrait pour toile l'étendue du ciel et pour couleur la palette de Satan.

M. V.

FÊTES DE TURIN

BANQUET DANS LE PALAIS CARIGNAN

Nous avons parlé longuement des fêtes de Turin dans notre dernier numéro; nous y revìendrons aujourd'hui, seulement pour rappeler que le banquet offert par le municipe a eu lieu dans la grande salle du palais Carignan, — situé au centre de la ville, à quelques pas de la place du Château, près du théâtre et sur la petite place auquel il a donné son nom.

Le palais Carignan est un vaste édifice, dont l'architecture, assez médiocre — au point de vue du goût surtout — est due au P. Guarini, imitateur exagéré de Borromini, et qui servit longtemps de demeure aux princes royaux de Savoie.

La Chambre des députés y tenait ses séances et le conseil d'État s'y réunissait. En face, se dresse la statue de l'illustre philosophe Vincenzo Gioberti.

Au banquet, M. le syndic de Turin a remercié les voyageurs qui avaient répondu à l'appel de l'Italie, et a porté un toast à ses hôtes et au roi Victor-Emmanuel.

M. de Rémusat a répondu ainsi à M. le comte de Grignon :

Messieurs, je regrette vivement de ne pouvoir, en un pareil moment, vous parler la langue harmonieuse dont vous venez d'entendre les sons. J'aurais aimé à vous répéter le mot que Dante rappelait, le mot caractéristique de votre langue, et redire : « Si, si » à tous les sentiments que vient d'exprimer l'honorable président de cette honorable réunion.

Mais, si je vous parle une langue moins douce et moins sonore, rappelez-vous qu'elle est, comme la vôtre, issue du mâle langage que parlaient vos ancêtres, et que, Italiens et Français, nous sommes deux races latines et nous sommes faits pour nous entendre.

Et quel moment serait mieux choisi, pour exprimer les sentiments de bienveillance et d'union qui doivent resserrer les liens entre nos deux pays? Une grande œuvre de science et d'art vient de les rapprocher. Un roi puissant, un souverain qui croyait peut-être commander la nature, a dit un jour : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Aujourd'hui, c'est l'industrie, souveraine aussi, la reine des temps modernes, qui dit à son tour : « La barrière des Alpes est abaissée. » Et pour moi, le grand mérite de ce beau travail, de cette voie nouvelle à travers les Alpes, c'est qu'elle ne peut servir à la guerre. La guerre la fermerait à l'instant. Elle est la route de la paix. Puisse-t-elle rester à jamais ouverte !

J'aime à exprimer ces sentiments de paix et d'union en présence des représentants de cette noble ville de Turin, qui a été le berceau et le rempart de la liberté de l'Italie.

Enfin, messieurs, permettez-moi de m'associer au toast que je viens d'entendre et de porter à mon tour, au nom de la France et du président de la République, la santé de ce prince guerrier et libéral, de ce prince fidèle à son peuple, fidèle à sa cause, qui a voulu illustrer son règne par ces deux grandes choses, les premiers biens d'un pays : l'indépendance nationale et la liberté publique.

M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères d'Italie; M. Biancheri, président du Parlement; le chargé d'affaires d'Allemagne, et M. Peruzzi, syndic de Florence, ont ensuite prononcé des discours très-longs et porté de nombreux toasts.

Ces divers toasts, quoique prononcés au milieu du joyeux cliquetis des verres et des assiettes, ont soulevé tour à tour d'unanimes applaudissements.

Le banquet terminé, les invités se sont rendus sur la place Royale, où une excellente musique, entremêlée de chœurs, jouait des hymnes et des airs nationaux. La foule n'avait pas assez de bravos pour saluer les *Fratelli d'Italia*, de *Norma*, et les admirables compositions de Petrella, de Meyerbeer, de Rossini et de Verdi.

F. DE CAZANO.

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Les Caprices de Marianne*. — VARIÉTÉS : *Les Brigands*. — FOLIES-NOUVELLES : *Nabucho*. — CONCERT-TIVOLI : M. Lourde, M. Mario, M. Barbarin. — Nouveautés. — Œuvres dramatiques choisies de Calderon, traduction de M. Antoine de Latour.

On joue assez fréquemment à la Comédie-Française *les Caprices de Marianne*. A mon avis, ce n'est pas une des meilleures pièces d'Alfred de Musset, quoiqu'elle vise à l'éclat et qu'elle y atteigne certainement; mais elle sent le pastiche à plein nez : c'est du Marivaux courant les rues de Naples avec un flacon de vin de Chypre dans la tête. Octave est le propre portrait de l'auteur, un portrait qui revient trop souvent dans son œuvre, et qui s'appelle tour à tour Rafaël Garucci, Fantasio, Marioche, Rolla, Valentin. Dans *les Caprices de Marianne* on ne fait autre chose que se griser, disserter sur l'amour et prêter l'oreille au bruit des sérénades. M. Auguste Vacquerie a dit très-justement du répertoire d'Alfred de Musset : « Ses comédies ont la légèreté spirituelle et l'impalpabilité lumineuse des visions qui traversent le sommeil; on s'en réveille comme d'un rêve, on se souvient confusément d'un monde vague qu'on ne peut plus retrouver. Il voit si peu nettement ses figures qu'il a fait jouer *le Chandelier* en costumes de Louis XV. »

Les premières représentations ont manqué cette semaine, mais on en voit poindre un certain nombre à l'horizon. Le Gymnase prépare une petite comédie de M. Alexandre Dumas fils : *Le bouquet de noces*, et deux actes en vers de M. François Coppée. Ce M. Coppée est assurément un heureux jeune homme : c'est de tous les poëtes nouveaux celui qui a fait le plus rapide chemin. Nous le retrouverons sous peu de jours à l'Odéon, qui lui a demandé un lever de rideau pour sa réouverture. Ce lever de rideau accompagnera les *Coureurs du bonheur*, une pièce en trois actes de M. Edouard Cadol, un autre jeune homme ou à peu près. Voilà deux théâtres pourvus pour quelque temps.

Les autres continuent à vivre avec d'anciens succès. Tels que les *Brigands*, aux Variétés. Ces brigands sont de facétieux drôles, très-pittoresquement accoutrés, dégoisant les plus gais refrains du monde, et parfaitement commandés par le capitaine Dupuis. Je voudrais Mlle Zulma Bouffar moins dodue dans ses habits de jeune fermier, mais cela est un vœu tout individuel. Mlle Vanghell est à souhait dans le rôle de Fiorella, la « fille du bandit. »

Le *Nabucho* des Folies-Nouvelles est de l'école de l'*Œil crevé*. Ces parades exaspérées ont un public; je connais des gens qui jurent par Hamburger. Cette fois pourtant la critique s'est fâchée pour tout de bon... Ce qui a eu pour résultat de faire immédiatement monter les recettes aux Folies-Nouvelles.

Il n'y a pas de petits théâtres, il n'y a que de méchantes pièces et de mauvais acteurs. Jules Janin a écrit autrefois l'*Histoire du théâtre à quatre sous*, et il a eu bien raison. Le Concert-Tivoli n'est pas précisément un théâtre à quatre sous, bien qu'il soit situé au bout du monde, c'est-à-dire boulevard Clichy. C'est une petite salle où l'on joue de grands ouvrages : le *Barbier de Séville* et *Si j'étais roi!* par exemple. Les chanteurs ne seraient pas déplacés sur une scène plus importante : M. Lourde a toutes les qualités qui font les excellents barytons, et M. Mario est un ténor d'avenir. Le Concert-Tivoli, dont la tenue est supérieure à celle des autres cafés-concerts, a pour intelligent directeur M. Barbarin, qui n'a rien de commun avec le Barbarin de mon ami Alphonse Daudet, — le fameux Barbarin de Tarascon, surnommé le *Don Quichotte provençal*.

A défaut de pièces nouvelles, nous avons en cette semaine une très-bonne traduction des drames de Calderon, par M. Antoine de Latour, ce qui est une large compensation. Le Corneille espagnol, malgré de nombreux et intéressants travaux de critique, n'est pas encore connu chez nous autant qu'il mériterait de l'être. Lorsqu'on a cité *la Dévotion à la Croix*, le *Médecin de son honneur* et *l'Alcade de Zalamea*, on se croit quitte envers lui. On oublie que Caldéron est l'auteur de cent-douze pièces, les plus variées de tons et d'allures. L'une de ces pièces, *le Magicien prodigieux*, comprise dans la traduction de M. de Latour, offre une grande analogie avec le *Faust* de Gœthe. Le démon y joue son rôle sous plusieurs travestissements comme dans l'œuvre allemande. C'est dans cette composition abondante et fleurie qu'il faut chercher le génie poétique de Caldéron; son héros le magicien, — un véritable magicien de style, — n'a pas assez de comparaisons et d'images pour dépeindre la femme objet de son amour : « Le brillant berceau matinal du soleil naissant, vêtu de neige et de pourpre; la verte prison si fière de contenir la rose lorsque avril commence à fouler les jardins; le ruisseau captif et qui n'ose même essayer entre ses dents (*entre de ales*) le plus suave murmure, parce que la gelée le retient prisonnier; œillet, qui dans un abrégé du ciel, est une étoile de corail; l'oiseau qui unit les plus riches nuances, rapide guitare de plume, à la voix de cristal..... Voilà les éléments qui composent cette femme divine. »

Que pensez-vous de l'oiseau, cette *guitare de plume*? — Hein? ces espagnols!

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

REVUE DE L'ANNÉE

(1er article)

On frappe à votre porte :

« Entrez! »

C'est un ami que vous aviez perdu depuis longtemps et dont vous n'attendiez pas la visite. Vous savez quel est, en pareille occurrence, le dialogue qui se joue. Ce ne sont qu'exclamations et propos interrompus. On parle tous les deux à la fois; on aborde un sujet, puis on passe à un autre et on s'excuse par cette phrase consacrée : « Du reste, je vous conterai cela plus tard... »

Si nous ne sommes pour le lecteur cet ami inespéré, du moins éloignés-nous de lui par la force brusque de nous présenter au [illegible] peut-être ou ne se souvenait-on plus de nous et [illegible] notre [illegible] de chronique. Car il ne faut pas s'illusionner [illegible] les catastrophes de cette année ont fait envoler de la mémoire de chacun jusqu'au nom de ceux qui n'avaient point atteint à une imposante réputation et n'étaient parvenus qu'à faire constater leur existence à un public distrait en lui arrachant, pour ainsi dire, « un certificat de vie. »

C'est pour beaucoup d'écrivains et d'artistes tout un passé laborieux à annuler. Quant à nous, voilà quatorze ans que nous cultivons cette petite plate-bande voisine des bouquets de [illegible] de Monselet... Eh bien, soit! ces quatorze années, nous sommes prêt à les recommencer. Et ce serait vraiment une chose bizarre et tout à fait de notre goût, si, en ces temps d'agitation et d'instabilité, nous pouvions poursuivre notre besogne jusqu'en 1885.

En attendant, il faut, comme on dit, nous « mettre à jour, » c'est-à-dire régler nos comptes avec dame Musique, qui n'a point précisément renoncé à ses ébats depuis bientôt un an que nous n'avons plus l'oreille braquée sur elle.

Plusieurs faits graves ou simplement intéressants se sont passés :

La mort d'Auber;

Celle d'Aimé Maillard, l'auteur des *Fées* et des *Dragons de Villars*;

Celle de Fétis, historiographe musicien;

La nomination de M. Ambroise Thomas à la direction du Conservatoire;

L'incendie du Théâtre-Lyrique et sa translation dans la salle de l'Athénée;

L'Opéra et l'Opéra-Comique revenant et passant en revue les principales pièces de leur répertoire;

La reconstitution de l'Orphéon (cette garde nationale de la musique);

L'incendie de la salle de la Porte-Saint-Martin considérée comme salle de l'Opéra;

La réouverture des Bouffes-Parisiens;

Celle plus improbable du Théâtre-Italien;

La grave question des subventions théâtrales qui a été posée de nouveau;

Enfin, le fait le plus récent, la reprise de l'*Ombre* à l'Opéra-Comique.

Pourtant, voilà bien des prétextes à causerie, et c'est à ne savoir par quel bout attaquer un si copieux sommaire. Vous pensez qu'un seul article ne peut suffire à assurer ce compte de liquidation. Il nous faudra y revenir, encore que nous ne puissions qu'effleurer chaque sujet. Alors nous reprendrons la phrase d'excuse au personnage plus haut cité : « Je vous conterai cela plus tard! »

L'Opéra-Comique nous a donc donné la reprise de l'*Ombre*, pièce en trois actes de MM. de Saint-Georges et de Flotow, laquelle avait, l'année dernière, cédé le pas à une autre reprise, celle de la *Marseillaise*... (Hélas! si vous vous en souvenez, la *Marseillaise* se pratiquait alors sur un ton de fanfarade. On savait la nouvelle des défaites de Wissembourg et de Reichshoffen.)

Tant il y a que l'*Ombre*, un an après sa première représentation, se trouve être encore dans sa nouveauté.

On ira voir l'*Ombre*, et je sais pourquoi; c'est que la pièce et la musique sont conçues dans un esprit tempéré, doux, essentiellement reposant, qui fait contraste avec les émotions de l'année, et détend les nerfs. Après l'orgie, rien de savoureux comme un verre d'eau rafraîchissante.

Puis, oh! bonheur extrême! il y a un couplet dans la partition de M. de Flotow, et on le saura bientôt par cœur, c'est celui que chantait Meillet, qui chante aujourd'hui non moins admirablement [illegible], et que l'on trouvera avec son accompagnement au piano dans ce numéro. (Voir page 236).

Pour un dilettante paresseusement plongé dans son fauteuil, il n'y a pas de plaisir comparable à celui d'entendre [illegible] un cheval. Souvenez-vous du *Roi des Aulnes*, de Schubert, de la chanson de la cavalerie, dans l'*Étoile du Nord*, de celle de Chapelou, dans le *Postillon de Lonjumeau*, et de cent cinquante autres cantilènes hippiques. Le nouvel Ogier nous offre le même régal.

Un philosophe, avec qui je cause volontiers, me disait justement l'autre matin : « La musique, si elle ne peint pas les choses, exprime par excellence le mouvement des choses; c'est une langue pleine de verbes... » Le verbe *aller* doit donc s'y rencontrer souvent; et à plus forte raison le verbe *courir*.

Une parenthèse pour finir :

(A l'avenir, nos courriers seront terminés par un post-scriptum donnant, sous la forme rapide d'un sommaire, les nouvelles intéressant le monde musical. Ce *memento* est particulièrement destiné à nos abonnés de province, car nous n'avons point la prétention de renseigner ceux de Paris qui sont comme nous à la source de toutes les informations.)

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — [illegible] selon toute apparence, ne sera [illegible] que la semaine prochaine, [illegible] de M. Reyer, [illegible] en deux actes. Il a été [illegible] au théâtre de Bade. Il y a cinq ou six ans. — Après [illegible], et pour compléter le spectacle, l'Opéra donnera la reprise du ballet du *Coppelia*. C'est dans *Coppelia* [illegible], qu'avait débuté la regrettée Bozacchi, morte cet hiver, victime de la variole. — M. G. Bertrand, rédacteur musical du journal *le Nord*, vient d'adresser à M. Ambroise Thomas une brochure intitulée : [illegible] *l'enseignement du chant au Conservatoire*. Un ami de ce même auteur, et comme devant paraître prochainement, un ouvrage ne portant ayant pour titre : *Les* [illegible]. — L'excellent Couderc, pensionnaire de l'Opéra-Comique depuis bientôt quarante ans, avait dû abandonner son théâtre par suite d'une [illegible] au service de la garde nationale. Mais il est en voie de guérison, et tout porte à espérer [illegible].

***

Le nouvel opéra de M. Flotow, malgré les événements, a été représenté à [illegible], à Genève, à Alger, au Havre, à Lille, à Nantes. Traduit en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, en hongrois, il va être donné dans ces différents pays avec les meilleurs artistes, au nombre desquels Christine Nilsson, la véritable créatrice de Martha en France, et qui va chanter le rôle de Anne-Aloïse aux Italiens.

Ce sont les éditeurs [illegible] et Dufour qui éditent l'*Ombre*, et ils ont déjà fait paraître la partition, pour piano et chant, pour piano seul, les airs détachés, etc., etc.

C'est également cette maison qui édite la *Revue et Gazette musicale*, dont les événements avaient interrompu la publication pendant un an, qui vient de reparaître à la grande satisfaction des virtuoses et des amateurs de musique.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

La mode l'a dit! Qui oserait ne pas être de mon avis? Le mouchoir de la Compagnie Irlandaise, 30, rue Tronchet, est aussi précieux pour la femme du monde que l'éventail de Célimène.

Regardez plutôt ce mouchoir blanc à bordure unie festonnée, et ce mouchoir de deuil? Simple et modeste en son tour comme la simple idylle, eût dit Boileau. Bien élégant, ce mouchoir garni de marbres? Rappelons que ce mouchoir fil de main, avec chiffre brodé, est le triomphe de la *Compagnie Irlandaise*.

La parfumerie Ed. Pinaud et Meyer doit avoir fait un pacte avec la jeunesse. Son lait d'Hébé opère une véritable transformation. Vous savez, ces fées des contes de Perrault, offrant toutes les apparences de la sénilité et devenant tout à coup jeunes et jolies comme les charmantes princesses leurs filleules. Eh bien? les clientes de la parfumerie Pinaud que les années ont éprouvées, n'ont qu'à faire usage de son lait d'Hébé, et bientôt, elles deviendront éblouissantes de fraîcheur et de beauté. Les lotions quotidiennes à l'eau de toilette, aux violettes de Parme, donnent au tissu dermal le poli du marbre.

Votre visage est-il fatigué par l'insomnie? vite, un soupçon de la poudre de riz veloutée de la *corbeille fleurie* (30, boulevard des Italiens) et vos traits rayonneront de tout l'éclat de la jeunesse.

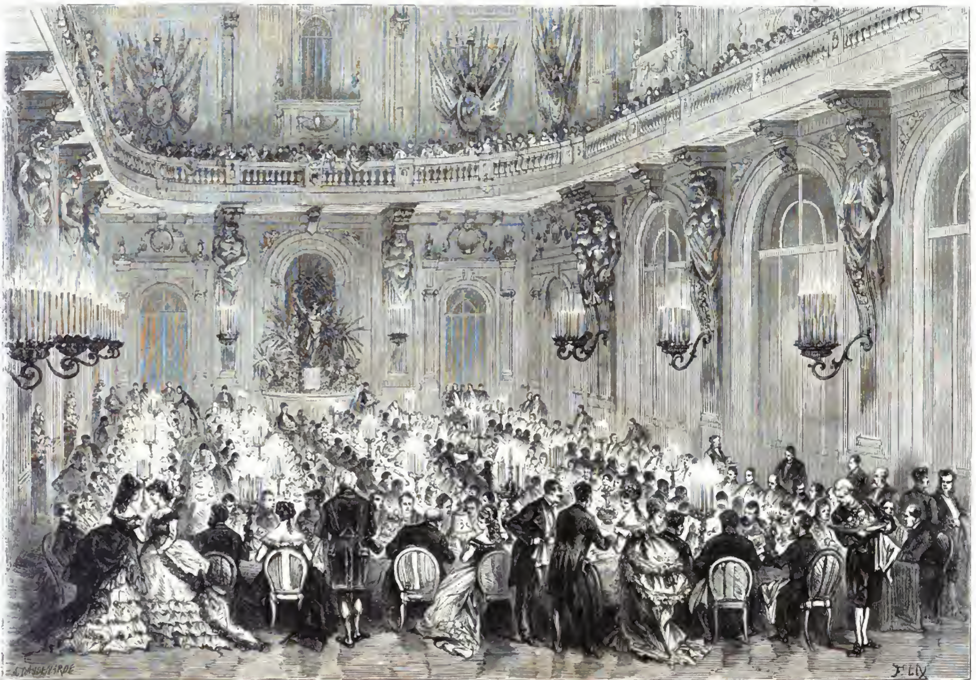
Vos joues ont-elles ces affreux tons jaunes si désagréables à la vue? employez la crème rouge et le blanc callidermique, qui rendent à la peau une blancheur immaculée. Il y a aussi bien de la poésie dans toute la cosmétique de la *corbeille fleurie*. Que l'on paye cher, souvent, le bonheur de rendre pour quelques jours, à sa chevelure, ses couleurs brunes, blondes, châtaines ou dorées. La teinture employée dessèche la racine et arrose le cheveu qui bientôt s'étiole et tombe. Autant vaudrait arroser une plante avec du vitriol. C'est que tous ces produits dont on se sert sont à base de nitrate d'argent, le plus actif des caustiques.

Un chimiste, M. Orieux, a pris le mal à partie; à force de recherches, il est parvenu à le vaincre. Le quinquina lui a fourni ses armes de guerre; il en a composé un onctueux sédatif qui pénètre dans le bulbe pour réveiller la racine capillaire, lui communiquer ses principes colorants et ramener progressivement les cheveux blancs à leur couleur primitive.

Le réparateur au quinquina, tel est le nom de la préparation de M. Orieux, est approuvé par nos premiers médecins qui en reconnaissent hautement les vertus hygiéniques. (11, rue de Trévise.)

Ctesse A. DE BORETTY.

On vient de mettre en vente un nouvel ouvrage sur les ballons du siège de Paris. L'auteur, M. Gaston Tissandier, raconte les curieuses aventures de ses péripéties aériennes pendant la guerre. Sortie de Paris au-dessus des lignes prussiennes, tentatives de retour en ballon, ascensions captives à l'armée de la Loire, telles sont les séries d'entreprises de l'auteur. La seconde moitié du livre comprend une histoire complète de la poste aérienne des ballons messagers, des pigeons voyageurs, des courriers à pied, des essais de ballons dirigeables, etc. Ce volume est rempli de faits curieux et instructifs; il sera lu par tous ceux qu'ont émus, pendant la guerre, les explorations aériennes des aéronautes de la République. *En Ballon pendant le siège de Paris*, tel est le titre de cet ouvrage.



LES FÊTES DE TURIN. — Le grand salon du nouveau palais Carignan au moment du banquet officiel d'inauguration du tunnel des Alpes. — (D'après le croquis de M. de Pontremoli.)

REVUE COMIQUE, PAR CHAM



L'HYDRE

— Bourgeois, le voilà sur le dos, tâchez voir de ne pas le remettre encore sur ses pattes.



— Nous veillons sur la république.

— Il n'y a pourtant pas de danger qu'on vous la prenne.



— Vous avez de la chance! votre dossier brûlé!

— Vous êtes gentil! une lacune dans l'histoire de France!



— Un impôt sur le papier! Quel bonheur! j'osais pas écrire à cause de mon orthographe! voici un prétexte!



— Vous ne l'envoyez donc plus à l'école?

— Merci, apprendre à écrire, va y avoir un impôt sur le papier.



La taxe sur le papier leur créant des loisirs.



PAS DE PRIX

— Enfin! l'abolition du favoritisme! place aux cancres



DEPUIS LA COMMUNE

— Je ne peux pourtant pas manger une friture de chassepots



— Les propriétaires et les locataires qui s'embrassent! nous sommes trahis!



L'Internationale envoie une députation en Algérie féliciter les sauterelles.



— Pas cher de Paris à Cayenne!

— Nos trente sous nous y conduisent!



— Comment vous appelez-vous?

— Sous la Commune, on m'appelait colonel.
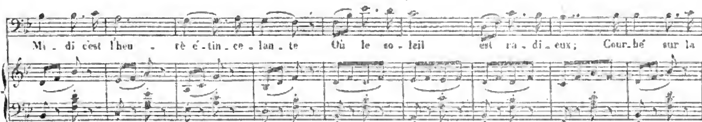
L'OMBRE
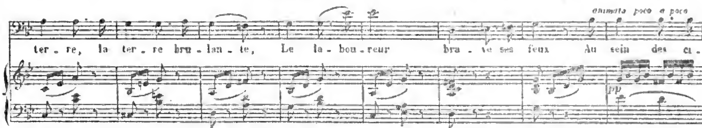
Couplets chantés par M. Ismaël. — (Éditeurs Brandus et Dufour, 103, rue Richelieu.)
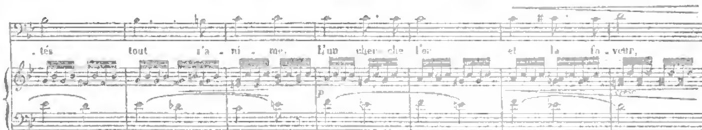
Andante.

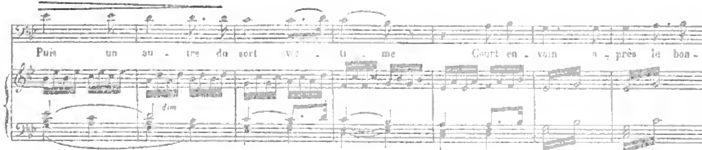
LE DOCTEUR.
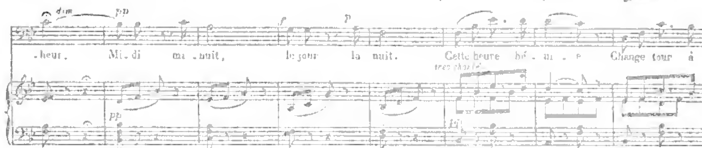
PIANO.

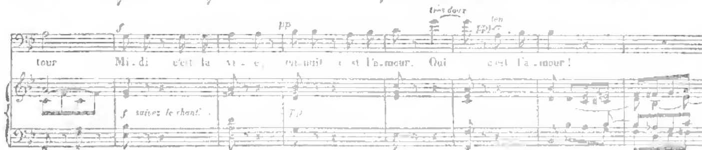












mysterioso.

Mi - nuit c'est l'heu - - re du mys - tè - - re

M. G.

M. D.

Où l'amou - reux par - - le tout bas, Où le ja - loux, ra - - sant la

animato poco a poco

ter - re, Cher - che ce - lui qu'il n'at - tra - pe pas. A mi - nuit

la beauté trem - blan - te Accorde à son a - mant ra - vi Le bai - ser que

dim.

sa - ge et pru - den - te El - le re - fu - sait à mi - di. Mi - di, mi - nuit,

le jour, la nuit. Cette heure bé - ni - e change tour à tour. Mi - di c'est la vi - e,

suivez le chant

très doux.

minuit c'est l'a - mour, ah! c'est l'a - mour!

A la fête des Loges. — (Dessin de Crafty.)

AVIS

L'EXPOSITION GÉNÉRALE

DES GRANDS MAGASINS

DU LOUVRE

et l'inauguration des

NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS

sont fixés au

LUNDI 9 OCTOBRE

CAISSE GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, 56, rue Laffitte, à Paris; PRÊTS ET AVANCES sur titres; PAYEMENT DES COUPONS français et étrangers; ORDRES DE BOURSE, au comptant et à terme; VENTE A CRÉDIT de toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, payables par à-comptes mensuels. — *Droit aux tirages, aux chances de remboursement et à la totalité des intérêts*, moyennant un minime versement.

(On demande des agents dans toutes les localités.)

MALLES DE VOYAGE

Au dépôt central de la FABRIQUE MOYNAT, 2 et 4, place du Théâtre-Français, derrière les omnibus d'Auteuil. **30 0/0 meilleur marche** sur toutes les maisons de détail de Paris. — Solidité, légèreté.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend *progressivement* aux cheveux et à la barbe leur couleur *primitive*. Envoi fº de la broch., 11, r. de Trévise.

ROBES ET MANTEAUX

ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre. — Atelier de couture.

Modèles les plus nouveaux

Paris, 10, rue du Bac, Paris.

Faubourg Saint-Germain.



LA SILENCIEUSE

Machine spéciale pour la famille, avec les derniers perfectionnements. — Le PRESSEUR GRANCÉ à spirale pour coudre toute espèce d'étoffe avec la même perfection, etc. — Envoi du prospectus et des échantillons de coutures variées en s'adressant à M. Bourdin, agent responsable, 43, rue de Richelieu. — Aucune succursale, aucun dépôt. — Expédition directe *franco* de port et d'emballage, instruction illustrée de 50 figures. — garantie 3 ans.

EAU DU Dr CALLMANN inoffensive, rend instantanément aux cheveux et à la barbe leur nuance naturelle. Noir, blond, 10 fr.; brun, châtain, 8 fr. Pharm. faubourg. Saint-Denis 19. Envoi *franco*.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend *progressivement* aux cheveux et à la barbe leur couleur *primitive*. Envoi fº de la broch., 11, r. de Trévise.

SURDITÉ, BRUITS DANS LES OREILLES

6,800 malades depuis 15 ans; Dr GUÉRIN, rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1 h. à 3h. Traite par corresp. Guide 2 f.

Dr G-Duvivier. Guide des malades p. les 2 sexes. 700 p. et fig. 5 f. Not. *envoy.* gratis. Bd Sébastopol, 7.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Ah! si l'on gratlait, on passait l'éponge sur l'histoire de Paris dans ces derniers mois!... C'est une page bien triste.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 757. — 14 Oct. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

M. LAMBRECHT

C'est dimanche soir que la nouvelle de la mort de M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, se répandit dans Paris. Cette nouvelle y causa une vive et profonde émotion, car cet homme politique était apprécié de tous les partis.

Voici les détails que nous avons pu recueillir au sujet de sa mort.

Le matin, son valet de chambre étant entré pour le réveiller, M. Lambrecht lui dit très-tranquillement : « Revenez dans une heure, j'ai besoin de reposer. »

Le domestique revint à huit heures et trouva son maître assis dans un fauteuil et ne pouvant presque plus respirer. Il eut la force de demander à voir sa femme et un prêtre. Le père de Noury arriva à la hâte pour lui donner l'absolution. Le docteur Maurice lui prodigua les soins les plus empressés, mais il expira bientôt entre les bras de sa femme et de ses enfants.

Malgré un état de santé très-délicat qui lui ordonnait un calme exempt de toutes les fatigues et émotions de la vie politique, M. Lambrecht n'avait pas, par un dévouement des plus courageux, voulu refuser son concours à l'œuvre si difficile et si écrasante de la réorganisation du pays. En vain ses amis l'exhortaient à se ménager : il n'écouta que le conseil de son patriotisme.

M. Lambrecht est né le 4 avril 1819. Maire de Lallain et ancien ingénieur des ponts et chaussées, il a été député au Corps législatif, en 1863, par la 5e circonscription du Nord. Au mois de janvier 1870, il était envoyé dans ce département comme préfet.

Il suffit de relire les comptes rendus de nos assemblées pour voir quelle autorité sa parole, un peu froide, mais forte de son honnêteté, avait auprès de ses collègues.

Sa loyauté n'avait pas à recourir aux séductions de l'éloquence pour convaincre. Aussi sut-il conquérir facilement la confiance de tous. Son administration a donné des preuves de sa fermeté, mais jusque dans cette fermeté nécessaire il apportait la douceur qui, loin d'être une marque de faiblesse, est une habileté de la force.

Sa perte a été et sera encore vivement sentie.

Un de nos députés a dit : « Le nom de M. Lambrecht nous était à tous une suffisante garantie, et, même dans les partis extrêmes, personne n'eût jamais songé à lui demander des gages. »

Mercredi, à onze heures, ont eu lieu à Versailles les obsèques de M. Lambrecht.

M. Thiers conduisait lui-même le deuil.

Le corps est resté dans l'église, d'où il sera transféré dans le département du Nord, à Montigny, où M. Lambrecht possède une propriété. Aucun discours n'a donc été prononcé, mais l'éloge du défunt, c'était le nombre d'amis qui escortaient son cercueil.

M. V.



M. LAMBRECHT,
ministre de l'intérieur, décédé à Versailles le 8 octobre 1871,
(D'après la photographie de M. Franck.)

COURRIER DE PARIS

Lorsque le directeur de ce journal a bien voulu me confier un courrier de Paris chaque quinzaine, il m'a dit : « Parlez quelquefois du *monde*. » Il m'a même paru concevoir quelques inquiétudes à ce sujet, et craindre que je ne fusse pas toujours bien au courant de ce qui se passe dans les salons. De mon côté, je n'étais absolument pas rassuré sur les devoirs que ma charge allait m'imposer; je songeais avec effroi aux dépenses de cravates blanches et de gilets à transparents auxquelles j'allais être entraîné. J'avais déjà fait un itinéraire embrassant le faubourg Saint-Germain et son aristocratie, le faubourg Saint-Honoré et sa finance, la Chaussée-d'Antin et sa *salade* d'étrangers archi-millionnaires. Je m'étais dit : « Mon bon (car j'use envers moi-même de cette appellation familière), tu vas tâcher de rompre avec tes habitudes nonchalantes et relativement relâchées; tu vas abandonner pour quelque temps tes relations de café; enfin, tu vas *acheter une conduite*, comme on dit. Songe que le directeur du *Monde illustré* a les yeux sur toi, et sois passablement *high-life*. » Tel était le discours que je m'étais adressé. Pour moi, c'était quelque chose comme de débuter dans les Bressant, et de varier sur tous les tons : *Belle marquise d'amour...*

Eh bien! m'en voilà jusqu'à présent pour ma provision de gants. Je reste mélancolique devant la note de mon tailleur, sans voir « le monde » se manifester et donner le moindre signe de vie. Il n'y a plus de monde, ou du moins il n'y en a pas encore. Emporté par un excès de zèle, et voulant remplir consciencieusement mon mandat, j'ai poussé l'indiscrétion ces jours-ci jusqu'à aller frapper à l'hôtel d'une baronne, — oui, lecteur, d'une baronne! voilà ce que j'ai fait pour vous! — Un domestique en bas de coton blanc m'a répondu avec cet air d'arrogance qui n'appartient qu'à cette institution : « Vous n'y pensez pas, monsieur! Qu'est-ce que vous voudriez que Madame la baronne fît à Paris en ce moment? »

Au fait!

Lecteur, ne m'accusez donc point au cas où vous en auriez le désir bien naturel. Je suis prêt à jeter mon nom dans toutes les antichambres, lorsque les antichambres s'ouvriront. En attendant, laissez-moi causer avec vous des gens et des choses qui ne constituent pas ce qu'on appelle « le monde. »

∿∿ Notre confrère Léo Lespès vient de donner à la bibliothèque de la Société des gens de lettres le manuscrit des poésies de Henry Murger, réunies au lendemain de sa mort sous le titre des *Nuits d'Hiver*. L'action de M. Léo Lespès mérite d'autant plus une mention que, depuis quelque temps, il est de bon goût de rabaisser l'auteur du *Bonhomme Jadis*. « *Il est des morts qu'il faut que l'on tue!* » a dit un jour un poëte qui croyait plaisanter. Eh bien! Murger a été *retué*.

Par qui? mais par qui?

Par des gens très-sérieux, à ce qu'ils affirment, mais à coup sûr fort mal embouchés, et qui publient gravement leurs gros mots chez les « éditeurs des Bollandistes »;

Par des gens très-honnêtes, personne n'en doute, mais qui poussent à un degré choquant l'orgueil ou plutôt la vanité de leur honnêteté;

Par des gens de bonne foi peut-être, mais systématiques jusqu'à la cécité;

Par des gens qui écrivent, avec une candeur stupéfiante, des choses comme celles-ci : « Voltaire, qui *qui d'ailleurs n'était pas un sot...* »

Ces gens qui lisent fort superficiellement, — si tant est qu'ils les lisent, — les auteurs qu'ils condamnent si entièrement et si dédaigneusement, ne veulent voir dans Henry Mürger qu'un corrupteur. Pour quelques facéties des *Scènes de la Bohème* (rachetées par une préface qui est elle-même une éloquente protestation contre l'ouvrage), pour quelques dîners sur l'herbe dans les *Vacances de Camille*, pour quelques amourettes dans la *Revue des Deux-Mondes*, on crie à la dépravation, à l'enseignement funeste, que sais-je? au retour de l'abbé Prévost, — ce qui représente le comble de l'abomination!

Mürger, c'est vrai, n'a jamais visé au rôle, si bien tenu aujourd'hui, de moraliste; il s'est contenté d'être un conteur ému, un esprit souriant, une âme aimante. Cet excellent garçon, en qui l'on s'obstine à voir une des expressions les plus complètes de la vie parisienne, vivait presque exclusivement à la campagne, et les trois quarts de ses œuvres sont des œuvres rustiques.

C'est ce qui a fait dire de lui par un de ses amis :

Nous ne l'oublirons pas sans doute,
Et bien des fois,
En suivant galement notre route
Au fond des bois,
Nous reverrons son doux fantôme
Passer, parmi
Les ronces vertes, sous le dôme
Du bois ami.
Nous entendrons, vague fanfare,
L'aboi joyeux
Du chien de ce Nemrod bizarre
Et merveilleux,
Qui, parti guêtré, plein de fièvres,
Carnier aux reins,
Ne trouvait en guise de lièvres,
Que des quatrains!
Les oiseaux, — ailes de l'espace, —
Le précédaient
Alors qu'il s'en allait en chasse,
Et le guidaient!
« C'est notre frère en chansonnettes,
« Fais des chansons! »
Lui disaient les bergeronnettes
Dans les buissons.
Fuyant devant lui, pour la frime,
Les sansonnets
Lui gazouillaient : « Soigne la rime
Dans les sonnets! »
« Tirili! faisait l'alouette
Avec douceur;
« Je vole au ciel aussi; poëte,
Je suis ta sœur! »

Et voilà pourquoi le don de M. Lespès a la valeur d'un acte de bon souvenir.

∿∿ La chasse aux fauteuils académiques recommence. Au nombre des chasseurs qui se sont mis en campagne (*Ton, ton, tontaine, tonton!*), on cite, parmi les gens de lettres seulement, Théophile Gautier, Alphonse Karr et Alexandre Dumas fils.

Si ce dernier est élu, — comme cela est à souhaiter, — j'aime à croire qu'il profitera de l'occasion pour prononcer l'éloge... de son père.

Les railleurs n'ont jamais manqué à l'Académie française, depuis Piron jusqu'à Alfred de Musset. Un jeune imprudent a même écrit il y a quelques années une *Histoire des quarante rhumatismes*.

On est sans pitié pour ce corps majestueux, et, s'il faut le dire, on est souvent injuste. Les préjugés abondent à son sujet dans le public; l'un de ces préjugés consiste à croire que l'Académie française n'est ou ne doit être qu'une institution exclusivement littéraire; on part de là pour lui reprocher ses grands seigneurs et ses prélats. C'est un tort. La lettre et l'esprit de sa fondation sont plus larges qu'on se l'imagine; elle se doit d'accueillir toutes les intelligences d'élite, à quelque région qu'elles appartiennent; — le livre même n'est pas indispensable lorsque l'homme représente une grande idée ou personnifie noblement le caractère d'une époque.

Voilà pour la justification de l'Académie française.

Par son essence, il lui est interdit d'être populaire; et je ne l'engagerais pas à essayer de le devenir. Ses statuts l'empêchent également d'aller au-devant des gens, je le sais encore; mais ici l'observance trop rigoureuse de ses statuts est devenue parfois la source de graves inconvénients. A la place de maint écrivain de haute race, vis-à-vis duquel elle avait cru devoir s'abstenir d'officieux encouragements, plus d'une médiocrité insistante a pu se glisser par sa porte restée grande ouverte au dernier moment.

Faut-il citer des noms?

« *Nommerai-je*, papa? »

Or, entre être populaire et n'être pas impopulaire, il y a une nuance qu'il importe de définir. L'Académie est fréquemment impopulaire. Elle froisse l'opinion, elle blesse la nationalité, elle se fait maladroite à plaisir. Je ne parle pas de cette innocente malice qu'elle croit nécessaire à sa dignité, et qui consiste à faire faire antichambre pendant plusieurs années à des hommes dont elle s'honorera ensuite. De ceux ci elle va disant : « Bah! ils peuvent attendre; ne sont-ils pas toujours certains d'être admis parmi nous? un peu plus tôt ou un peu plus tard. »

Le malheur est que, quelquefois, la Mort vient poser sa main sur l'épaule de ces hommes de mérite que l'on a priés de repasser.

∿∿ Xavier Aubryet est un de mes anciens et meilleurs amis. Et vous croyez que cela va me gêner pour dire du bien d'un tout petit volume qu'il vient de publier chez Dentu! Pas le moins du monde. *La République rose*, tel est le titre de son minuscule roman, — oh! oui, un roman, ou plutôt un rêve, le rêve le plus délicieux et le plus fou qui puisse éclore dans le cerveau d'un fantaisiste qui aurait inventé l'esprit..... s'il ne l'avait trouvé tout fait et tout éblouissant dans les *Jugements nouveaux* et dans les *Patriciennes de l'amour*.

Une république rose, ô cher confrère! vous n'y croyez pas, vous n'y avez jamais cru, et c'est ce qui donne à votre petit livre un attrait mélancolique, voisin à la fois du regret et du désir.

∿∿ Avec les livres, on n'en finit jamais. Edouard Fournier m'adresse le sien : *les Prussiens chez nous*, avec une lettre charmante : « J'entre en campagne contre notre ennemi; voici mon bataillon; brûlez une cartouche pour lui. » C'est un recueil de terribles anecdotes que le livre de M. Edouard Fournier, un dossier qui brûlera les doigts de nos enfants lorsqu'ils l'interrogeront. A Elbeuf, on voit la maîtresse d'une auberge pendue par les pieds et « coupée en deux, exactement comme les veaux. » A Nonancourt, un chef de gare est cloué sur un billard avec des baïonnettes et fusillé dans cette position. A Pacy-sur-Eure, le mobile Blanchard est attaché en croix à la roue d'un chariot avec des cordes qui le serrent jusqu'au sang; on lui introduit une pierre dans la bouche pour l'empêcher de crier; on tente de le faire sauter avec des cartouches, mais le coup ne réussit pas. Après deux heures de ce cruel tourment, on le détache, on le met nu, et quatorze Prussiens se font ses bourreaux en le frappant chacun de vingt-cinq coup de nerf de bœuf.

Le comique, — une sorte de comique sombre, — se mêle parfois à ces réalités. Le journal d'Evreux ose un jour trouver que la musique du régiment prussien laisse à désirer, et il prononce le mot de *cacophonie*. Le préfet von Porembski, un Posnanien de la plus rude espèce, va trouver le rédacteur, et, le taxant d'une amende de cent francs, le somme d'avoir à se faire dans le plus bref délai une paire d'oreilles plus allemandes.

A Rouen, ils contraignent *l'Indépendant* à interrompre sa publication. Le journal ne faiblit pas. A l'ordre du baron Pfuel, *préfet de la Seine-Inférieure*, affiché à sa porte, il riposte par cette autre affiche :

« A partir d'aujourd'hui, et par ordre du préfet prussien, *l'Indépendant de Rouen* cesse de paraître.

« Nous sommes de plus condamnés à payer mille francs d'amende.

« Voici notre réponse :

« Notre mépris, et pas un sou de notre caisse. »

A la bonne heure! Le caractère français reparaît ici dans son entier.

∿∿ *Le Chien perdu et la Femme fusillée!* C'est le titre d'un nouveau roman de M. Arsène Houssaye. Cela nous reporte à la belle période romantique, au temps de *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, par Jules Janin; d'*Un roman pour les Cuisinières*, par Emile Cabanon; des *Onze Maîtresses délaissées*, par Jules Sandeau; de *Titine, voix sèche*, par Eugène Chapus; de *Moustache*, par Paul de Kock; du *Crapaud*, par Félix Davin; de *Madame Putiphar*, par Pétrus Borel, — et de tant d'autres.

∿∿ L'Odéon rouvre ses portes au moment où nous mettons sous presse. Renvoyé à la semaine prochaine.

Au Gymnase on a joué un petit acte de M. Alexandre Dumas : *la Visite de noces*. C'est d'un esprit acheré et d'une moralité discutable. Nous y reviendrons.

CHARLES MONSELET.

COURRIER DU PALAIS

Communeux devant les conseils de guerre de Versailles, communeux devant les tribunaux correctionnels de Paris, communeux devant la cour d'assises de la Seine! J'ai beau courir, m'informer, telle est toujours la plus grosse partie de mon butin de la semaine, si je ne sors pas du département. Et encore!...

Imitons donc ceux que, de mon temps, on appelait au collège les bons paresseux; faisons tout de suite la besogne pour pouvoir ensuite flâner à notre aise dans les causes qui permettent la flânerie.

D'abord, Bertin, un ouvrier typographe qui a eu la malencontreuse idée d'accepter ou peut-être de solliciter les fonctions de commissaire de police sous la Commune. En cette qualité, il a fait des perquisitions, des réquisitions dans les boutiques, dans les appartements, dans les églises; il a fait forcer les troncs pour saisir l'argent; il a arrêté, il a emprisonné, etc., etc. Après la constatation de tous ces méfaits a commencé le défilé des témoins à décharge, et la plupart ont apporté certains actes de justice et d'humanité, de bons antécédents surtout, dans l'autre plateau de la balance. Quant à lui, Bertin, il se contente de dire qu'il était commissaire de police et qu'il lui fallait bien exécuter les ordres de la Commune. L'accusation de détournements frauduleux a été écartée, et néanmoins Bertin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Maroteau, un jeune homme de vingt-trois ans, rédacteur de *la Montagne*, a été condamné à la peine de mort. Ses articles, qui ont été lus, sont des provocations tellement hideuses, que je n'oserais en reproduire une ligne dans cette chronique. Le même jour, Gromier, déclaré non coupable sur le chef d'attentat contre le Gouvernement, mais coupable seulement d'offenses envers le chef du pouvoir exécutif, a été condamné à six mois de prison.

Le jeune ministre de la guerre de la Commune, le capitaine de génie Rossel, condamné à mort par le 3e conseil de guerre, et dont le jugement a été cassé par le conseil de révision, a été renvoyé devant le 4e conseil de guerre, qui a de nouveau prononcé une condamnation à la peine capitale; il y aura nécessairement pourvoi en révision, et le jugement pourrait bien être cassé une seconde fois. Enfin, la cour d'assises de la Seine a jugé Caullet, le citoyen directeur de la prison de la Santé. Avant la Commune, Caullet était ouvrier ou homme de peine de la maison Cail; malheureusement pour lui, Duval était son cousin et il connaissait un peu Raoul Rigault; il fut protégé par eux. Voilà qui lui coûte cher! Il me semble, à moi, que ce pauvre homme ne tenait pas beaucoup à être directeur d'une prison, et que ceux qui l'ont placé là, l'ont fait beaucoup plus dans leur propre intérêt que dans celui de leur protégé. Cela m'avait déjà frappé quand Caullet a déposé, comme témoin, dans l'affaire des chefs de la Commune, devant le 3e conseil de guerre, et surtout quand M. Claude, l'ancien et honorable chef de la police de sûreté, est venu raconter comment, grâce à la bienveillance de Caullet, il avait pu voir sa famille. Sans doute il a séquestré arbitrairement des personnes, puisque 227 individus ont été enfermés là sous son règne; mais il explique qu'il ne pouvait faire autrement que de les recevoir, et certains témoins à décharge vont jusqu'à dire qu'il a mis des gens en liberté. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a énergiquement refusé de recevoir les tonneaux de poudre et les munitions dont on voulait le pourvoir; c'est que, recevant un ordre signé : Ferré, qui lui enjoignait, si les troupes de Versailles entraient dans Paris, de faire fusiller les otages, gendarmes et sergents de ville détenus dans la prison, il déchira l'ordre et renvoya celui qui venait pour l'exécuter.

Déclaré coupable, mais avec circonstances atténuantes, Caullet a été condamné au minimum de la peine, cinq ans de réclusion. Est-ce que la commission des grâces n'aurait pas là quelque chose à faire?

Voici qui touche encore un peu à la Commune, c'est l'histoire du nommé Jacquey, concierge de l'hôtel Chanaleilles, situé à l'angle de la rue du même nom et de la rue Vanneau. M. le marquis de Chanaleilles avait pratiqué lui-même une cachette pour son argenterie; il avait bien fermé son cabinet, contenant une collection d'armes précieuses; il avait soigneusement fermé les meubles et serré les clefs. Il partit... mais quand il revient, la Commune avait passé par là; l'hôtel avait été une ambulance, l'argenterie avait disparu, le marteau et le ciseau qui avaient servi à forcer la cachette étaient encore là sur le parquet, les meubles avaient été ouverts, les armes précieuses avaient été dispersées, et une bonne partie avaient été enlevées; les bijoux de M. le marquis, les robes, les dentelles de madame la marquise ne se retrouvaient plus; la cave était notablement diminuée, les vins fins avaient particulièrement souffert et le malvoisie avait été le mieux fêté.

Qu'avait donc fait le concierge? M. le marquis de Chanaleilles pensa que le concierge avait fort bien pu imiter « le chien qui porte le dîner de son maître, » et ne pouvant protéger contre les enfants perdus et mesdames leurs épouses toutes ces belles et bonnes choses, il s'était résigné à se faire sa part. Des voisins officieux confirmèrent M. de Chanaleilles dans ses soupçons. Jacquey ne se décida qu'à la dernière extrémité à indiquer l'endroit où se trouvait l'argenterie, mais enfin il s'y décida et déclara que la cachette s'était ouverte d'elle-même et que c'était pour sauver l'argenterie qu'il s'en était emparé, et ainsi des bijoux enterrés dans le jardin et découverts tout à fait par hasard par le nouveau jardinier, et ainsi des armes précieuses. Quant aux vins fins, il n'est pour rien dans leur disparition, quoi qu'on ait trouvé plusieurs bouteilles dans sa loge. Jacquey explique que s'il a hésité longtemps à répondre, c'est que lui-même, victime d'une dénonciation, avait été emprisonné par la Commune; il sortait, dit-il, de son cachot, et il était tout ahuri et ne comprenait pas ce qu'on lui demandait.

Tout à coup s'éleva un incident bien triste : un témoin déclare que M. de Chanaleilles a écrit à son concierge de « bien recevoir les Prussiens s'ils entraient dans Paris. » Le témoin a vu la lettre. Mouvement, tumulte dans l'auditoire! M. le marquis proteste; il n'a jamais écrit pareille chose; il demande qu'on lui montre la lettre?...

Hélas! on la lui a montrée; la femme de l'accusé s'écrie du fond de l'auditoire : La lettre, le voilà!

La lettre est remise à M. le président, qui ordonne que cette lettre sera jointe au dossier; puis il en donne lecture : M. le marquis de Chanaleilles envoie, le 10 janvier 1871, à son concierge Jacquay, une série d'instructions précises sur ce qu'il aura à faire dans telle ou telle circonstance possible; le cas de bombardement est prévu; enfin la lettre se termine par ces mots :

« Si Paris était obligé de capituler et si les Prussiens y entraient, il faudrait aller de suite demander de notre part à S. A. R. le grand-duc de Saxe-Weimar, que Mme la marquise de Chanaleilles a connu en Allemagne, auprès de Mme la duchesse d'Orléans, de vouloir bien choisir notre hôtel pour y loger ou d'y placer un général de sa suite, avec sauf-conduit signé de lui. Vous mettrez alors tous nos grands appartements et tout notre hôtel à sa disposition pour lui et sa suite, et vous le traiterez le mieux que vous pourrez.

« Portez-vous bien ainsi que votre famille.

« Marquis DE CHANALEILLES. »

M. de Chanaleilles dit avec raison que cela n'a aucun rapport avec le vol de son argenterie, mais il ajoute que ce qu'il a écrit il l'écrirait encore, ce qui a appelé une réponse indignée de Me Lachaud.

« On pouvait prévoir la capitulation et, dans ce cas, je préférais recevoir dans mon hôtel un homme bien élevé », reprend M. de Chanaleilles.

Me Lachaud, dans sa plaidoirie, lui répond que lorsqu'on a le malheur de voir la France envahie, on se résigne avec désespoir à laisser entrer l'ennemi dans son hôtel, mais qu'on ne doit pas aller audevant de lui et lui ouvrir ses appartements de fête.

Des applaudissements éclatent dans toutes les parties de la salle.

Enfin, M. le président, en prononçant son résumé, exprime le regret que M. le marquis de Chanaleilles ait poussé l'amour de la propriété jusqu'à écrire une lettre semblable. Quand on porte un nom historique, on est tenu à montrer plus de patriotisme : Comment M. de Chanaleilles a-t-il pu oublier que Henri IV écrivait à Crillon : « Pends-toi, brave Crillon, on a vaincu sans toi. »

J'allais oublier de vous dire que le concierge Jacquey a été acquitté.

Voyez si je puis garder un peu de place pour les causes ordinaires! La prochaine fois, je leur donnerai le pas, je vous le promets.

Les observations timides que je faisais dans ma chronique de la semaine dernière sur la reconstruction du Palais ne sont plus isolées, et j'ai été heureux de trouver hier dans le journal *le Droit* tout un travail de Me Allou, l'ancien bâtonnier, sur cette question importante. Par suite d'un désastre inouï, vous avez l'espace, profitez-en, messieurs les architectes, et ne nous refaites pas les mêmes fautes. Du reste, Me Allou donne un plan de distribution que je me permettrai de résumer ici quand tous ses articles auront paru.

Hier, le tribunal a condamné un limonadier du boulevard du Temple, qui a tenu une maison de jeu clandestine; aujourd'hui, une affaire du même genre va être jugée par la 7e chambre; mais ce qui va attirer la foule au Palais, c'est l'affaire du consul Place, qui va être appelée aujourd'hui devant la 10e chambre.

Encore un engagement à prendre pour le prochain Courrier.

PETIT JEAN.

UNE MESSE

A L'AMBULANCE DE LA GRANDE-GERBE

Une belle et touchante cérémonie a eu lieu, dimanche dernier, à l'ambulance de la Grande-Gerbe, établie, depuis la création du camp de Villeneuve-l'Etang, à l'extrémité de ce qui constituait autrefois le jardin réservé du parc de Saint-Cloud.

Un autel est élevé en plein air, on peut dire aussi en pleine verdure, et c'est à cet autel que M. le curé de Saint-Cloud a dit la messe. Mgr Chigi, le nonce du Pape, présidait cette fête de charité.

Grâce aux soins de M. le baron Mundy, médecin autrichien et directeur de l'ambulance, le coin de terrain où a eu lieu l'office religieux avait été décoré de tentures sur lesquelles se détachaient des guirlandes de feuillage, dont les festons s'enroulaient autour de trophées formés par le drapeau tricolore et le drapeau de Genève.

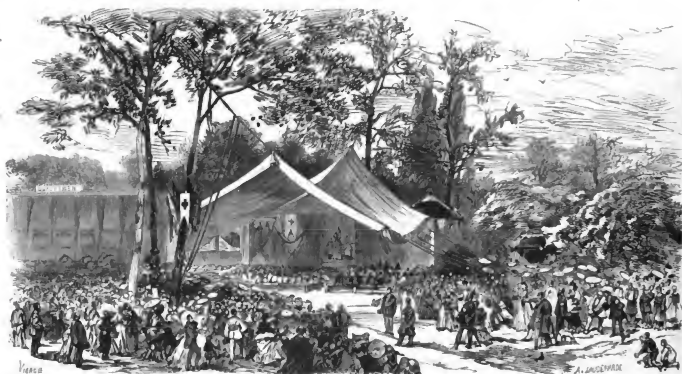
Une foule immense, bien avant l'heure de la cérémonie, se pressait sous la tente destinée à abriter les assistants.

Parmi les personnages marquants qui sont venus à cette fête de charité, nous devons citer MM. les généraux Douay, Caron, Daguerre, Vergé, de Courson, les docteurs Mundy et Chenu, le comte et la comtesse Serrurier, le comte Flevigny, la générale Appert, le major Kadolitz, attaché à l'ambassade d'Autriche, qui portait avec une fière élégance l'uniforme bleu des gardes de François-Joseph; un grand nombre d'officiers supérieurs et de membres du comité de secours de la Société internationale.

La musique du 42e de ligne, dirigée par M. Moreau, a joué pendant la messe le pas redoublé des *Zouaves*, des variations sur des motifs de *Lucie*, des airs du *Pardon de Ploërmel*, etc.

La quête a été faite par mademoiselle Dosne et madame Cochin, que conduisaient des membres du bureau de bienfaisance de Saint-Cloud. La collecte, paraît-il, a produit d'excellents résultats; on parlait de près de deux mille francs.

Cet argent doit revenir complètement, non à l'ambulance de la Grande-Gerbe, comme on pourrait le croire, mais aux incendiés de la malheureuse ville. Cette cérémonie avait ceci de particulièrement touchant, que c'était, pour ainsi dire, les blessés qui tendaient la main au nom des incendiés. Du reste, dans une allocution vraiment émouvante, M. le curé de Saint-Cloud a expliqué le but de cette cérémonie, et il a vivement remercié les personnes qui avaient répondu à son appel et qui venaient offrir un témoignage de sympathie aux pauvres victimes de la guerre.



SAINT-CLOUD. — Messe solennelle d'adieu à l'ambulance de la Grande-Gerbe le 8 octobre 1871. — (D'après le croquis de M. Pierdon.)

LES ÉLECTIONS EN PROVINCE. — Paysans bretons se rendant au scrutin. — (D'après nature, par M. Petit.)



L'ÉQUINOXE D'AUTOMNE. — La tempête du 27 septembre sur les côtes de l'Océan. — Aspect de l'anse de Pornic au moment de l'ouragan. (D'après le croquis de M. L. de Nabat.)

Ensuite le nonce du pape, Mgr Chigi, a adressé quelques paroles affectueuses aux soldats blessés qui assistaient à la cérémonie, et il leur a donné sa bénédiction au nom du souverain Pontife.

Après la messe, la plupart des assistants se sont dirigés vers un buffet élevé à l'entrée de l'ambulance, et où, moyennant 5 francs au profit des incendiés, on pouvait faire un goûter champêtre. Là encore, on achetait des photographies de l'ambulance, et le prix de ces photographies était aussi destiné à l'œuvre de charité.

Sous une tente située à quelque distance, Mgr Chigi a déjeuné en compagnie de Mlle Dosne, de Mme Cochin, de MM. de Flavigny, Serrurier, Chenu et du baron Mundy.

Malgré le mauvais temps, beaucoup de personnes ont voulu passer l'après-midi au milieu des blessés et visiter les salles d'infirmerie, si bien tenues par les dames de Saint-Vincent-de-Paul.

Le général de Courson, accompagné d'un colonel d'état-major et guidé par les sœurs, a fait une visite spéciale à la salle Dupuytren.

Ainsi s'est terminée cette fête de bienfaisance, qui aura eu pour résultat de soulager bien des infortunes.

M. V.

LES ÉLECTIONS

Les élections pour les conseils généraux ont eu, cette fois, une importance réelle, grâce aux lois nouvelles votées dernièrement par l'Assemblée nationale. Les résultats sont connus ; aussi n'essayerons-nous pas de revenir sur ce sujet, vieux de huit jours. Mais à côté des questions politiques que soulève si facilement pareille affaire, il y a ce que nous demandons la permission d'appeler le côté pittoresque, curieux, intéressant, dans la manière dont les votes se pratiquent dans certains pays : les us et coutumes se mêlent aux affaires publiques et leur donnent un cachet particulier.

Ainsi, en Bretagne, le jour des élections est un jour de fête. Le curé adresse un appel à ses ouailles et il les invite à remplir leur devoir de citoyen. Dans ce cas, c'est lui qui montre l'exemple. On se rassemble sur la place, devant l'église; jeunes et vieux se mettent en rang, avec oriflammes et drapeaux, et le curé marche en tête.

Le *biniou*, bien entendu, est de la partie. Vous voyez d'ici le pauvre diable qui s'essouffle à gonfler cet étrange instrument et qui joue avec rage des airs du pays.

Il va d'un pas ferme, il dirige le cortége, dont il se croit le plus bel ornement, car tout le village accourt pour le voir et l'entendre.

Et, jusqu'à la mairie, il ne cesse pas une seconde de charmer les oreilles de ses concitoyens.

Puis, quand, sous la conduite du prêtre, les devoirs sont remplis, quand chacun a déposé son bulletin de vote, on retourne chez soi ou au cabaret, toujours avec accompagnement du *biniou*. Le cidre coule à flots dans les verres et un peu sur ceux qui le boivent, mais à cela près, tout se passe de la façon la plus patriarchale.

Ces mœurs, absolument primitives, ne manqueraient pas de causer quelque étonnement à nos Parisiens, si jamais on essayait de les pratiquer à Paris, et ils n'auraient pas tort; cependant dans ces malheureux villages, c'est chose reçue et même chose nécessaire. Si le curé, dans certains endroits, ne prenait la direction de ses villageois, en cette occasion, si le *biniou* traditionnel faisait défaut, si l'on ne devait profiter de ces réunions électorales pour vider un pichet en deux, il y a tout à parier que, sur cent électeurs, il ne s'en présenterait pas dix devant l'urne.

M. V.

LA TEMPÊTE DU 27 SEPTEMBRE

SUR LA COTE DE L'OCÉAN

Notre pauvre année 1871 était marquée à l'encre rouge dans le ciel, car, Dieu merci, quels fléaux n'a-t-elle pas éprouvés! Depuis les maux de la guerre étrangère et de la guerre civile jusqu'aux catastrophes des chemins de fer, tout a été complet; il ne manquait plus qu'un superbe ouragan, une tempête célèbre pour achever ce tableau lamentable. Nous avons été servis à souhait, car, au dire des gens de la côte, ils ne se rappellent point avoir assisté à pareil spectacle.

Le dessin que nous reproduisons représente l'anse de Pornic, autour de laquelle s'étale gracieusement la petite station de bains de mer qui porte ce nom.

Nous l'avions vue cet été calme et coquette, fière de ses jolies baigneuses, foulant de leurs pieds le sable fin de la plage; aujourd'hui, la mer rugit sur les rochers et envoie ses lames jusque sur la jetée. Le mamelon qui fait face à la ville, et qui forme pointe sur le port, reçoit les premiers coups de la tempête. Les arbres sont déracinés, les toits de moulins enlevés, les berges envahies par l'écume.

Que de navires engloutis dans la haute mer nous apprendront bien assez tôt tous ces désastres !

L. DE N.

LES HOMMES DE LA COMMUNE

ALLIX (JULES), né à Fontenay (Vendée) en 1818, enseigna d'abord la lecture en quinze leçons, s'occupa de physique universelle et se porta à la députation en 1848.

Il prétendit bientôt avoir découvert un plan de barricades, qui, adopté par les conspirateurs de l'Hippodrome, lui valut huit ans de bannissement, et le télégraphe escargotique qui le conduisit dans une maison de santé.

Il se fit remarquer à la Commune par sa fécondité bavarde et son excentricité maniaque, et fut enfin arrêté par ses collègues comme « coupable de folie » et reconduit à Charenton où il est encore enfermé aujourd'hui.

ARNOULD (ARTHUR), fils d'un professeur au collége de France, est né en 1834.

Secrétaire à la *Revue nationale*, il collabora successivement à *l'Opinion nationale*, à *l'Époque*, à la *Presse libre*, au *Rappel*, à *la Marseillaise* et à *l'Avant-garde*.

Porté à la Commune par 8,608 voix, il devint membre de la commission des affaires extérieures, vota contre le Comité de salut public et demanda l'abolition du secret.

Il a disparu vers la fin de mai.

ASSI, le célèbre gréviste, est né en 1840.

A 17 ans, il désertait le 101e régiment pour se rendre en Angleterre où il rencontra Karl Marx, puis en Suisse.

Rentré en France en 1869, il organisa les réunions du Creusot; mais il sut échapper aux poursuites et reparut à Anzin et à Londres.

On sait comment cet ancien ouvrier fondeur en métaux, devenu membre du Comité central, présida les séances de l'Hôtel-de-Ville du 19 au 26 mars et comment, nommé membre de la Commune, il fut emprisonné en avril par ses collègues.

Nommé colonel, il se laissa prendre, le 23 mai, à l'École militaire, avec son état-major.

Le conseil de guerre l'a condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

BERGERET (JULES), un parisien de la banlieue, fut sergent de voltigeurs et ouvrier typographe avant d'être membre du Comité central et général de la Commune. On se souvient qu'il « commandait lui-même » à Neuilly où son corps fut décimé par le Mont-Valérien. Il se nomma ensuite commandant de la place de Paris. Arrêté pour insoumission et offenses envers Cluseret, il fut plus tard adjoint à la commission de la guerre. Le 5 mai, Delescluze lui donna le commandement de la première brigade de réserve, avec le Corps législatif pour hôtel d'état-major. Il a passé en Angleterre.

CAVALIER (GEORGES), dit *Pipe-en-bois*, n'a pas trente ans. Il sortit le 70e de l'École polytechnique et ne dut sa célébrité qu'aux coups de sifflet dont il salua *l'Henriette Maréchal* des frères de Goncourt.

Collaborateur de la *Rue*, de *la Montagne* et du *Citoyen*, il devint secrétaire de Gambetta à Bordeaux.

La Commune lui donna la succession de M. Alphand, succession qui a valu à Cavalier la déportation dans une enceinte fortifiée.

CHAMPY (H.), élu par 11,042 voix du 10e arrondissement, s'est fait remarquer à la Commune, comme dans les clubs, par une loquacité intarissable, et par une manie de protester à tout bout de champ, qui désespérait ses collègues.

Membre de la commission des subsistances, il vota pour le Comité de salut public, désirant, disait-il, qu'on n'hésitât devant aucune mesure nécessaire.

Dans son réquisitoire, le ministère public reprochait à Champy d'avoir saisi la caisse du bureau de navigation du canal Saint-Martin, et d'avoir réquisitionné, le 21 avril, 3,000 tuniques à la caserne du Château-d'Eau.

La pièce suivante a été lue pendant les débats du conseil de guerre à Versailles.

« Ordre de prendre les obusiers et les obus à pétrole pour bombarder le chemin de fer de Lyon.

« Mairie du 20e arrondissement.

« CHAMPY. »

On sait que Champy a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

CHALAIN, ouvrier tourneur en cuivre âgé de 25 ans, n'était qu'un comparse bien effacé de l'Internationale, quand ses coaccusés du procès de Blois le prièrent de lire leur défense collective.

Envoyé à l'Hôtel-de-Ville par 4,545 voix du 17e arrondissement, il s'y tut prudemment et l'on n'entendit plus parler de lui.

CLUSERET, né à Suresnes, en 1823, sortait à 20 ans de Saint-Cyr, et commandait le 23e bataillon de mobiles pendant les journées de juin.

Mis en retraite en 1850, il reprit du service, alla en Crimée et fut envoyé en punition en Afrique.

Il forma plus tard à New-York une légion de braves pour Garibaldi et fut nommé général par ce dernier. Il passa en Amérique, combattit dans les rangs de l'armée du Nord et revint à Londres, où il se fit fénian.

Poursuivi, il vint à Paris où il publia divers articles au *Rappel*, au *Courrier français* et à la *Tribune*.

Après le 4 septembre, il alla tenter de soulever Lyon et Marseille; nommé membre de la Commune, puis délégué à la guerre, il montra un despotisme absolu et devint antipathique à ses coreligionnaires eux-mêmes. On n'a pas oublié « la brèche appréciable du Mont-Valérien » et son départ, le 21 mai, pour les avant-postes.

Cluseret est aujourd'hui parfaitement en sûreté, à New-York.

COURBET (GUSTAVE), né à Ornans (Doubs), le 10 juin 1819, fut élevé au séminaire. Envoyé à Paris pour faire son droit, il s'adonna à la peinture.

Admis au Salon en 1844, il n'obtint un véritable succès qu'en 1848. L'ami de Proudhon arbora alors hardiment le drapeau du réalisme.

Sous l'empire, il eut son exposition particulière, et se fit ensuite offrir la croix pour avoir sans doute le plaisir de la refuser.

Membre de la Commune, Courbet a été condamné par le Conseil de guerre à six mois de prison et cinq cents francs d'amende.

COURNET, fils du lieutenant de vaisseau tué à Londres par Barthélemy, n'a pas plus de trente-six ans.

En 1863, il collaborait aux petits journaux du quartier Latin. En 1866, il obtint de la Société transatlantique un poste de commissaire à bord de l'un des paquebots qui font le service de l'Amérique du sud aux Antilles.

A son retour, en 1868, il fut arrêté au cimetière Montmartre et entra au *Réveil* avec son vieil ami Delescluze. Le 13 juin 1869, il fut enfermé pour 60 jours à Mazas avec son collaborateur Quentin, et en sortit à la veille de l'enterrement de Victor Noir.

Impliqué dans le procès de Blois, il fut acquitté.

A la Commune, il fut placé dans la Commission exécutive, puis à celle de la sûreté générale et remplaça ensuite Raoul Rigault.

On prétend qu'il est à Londres.

DACOSTA, l'un des nombreux compagnons de plaisir de Rigault, fut successivement répétiteur de mathématiques, correcteur de la *Cloche* et rédacteur de la *Libre-pensée*.

Secrétaire de la sûreté générale, puis substitut de la Commune, il passait avec son copin les soirées aux Délassements-Comiques.

Dacosta, interrogeant Mgr Darboy qui appelait ses juges « mes enfants, » répondit : « Vous êtes ici non devant des *enfants*, mais devant des *magistrats*, qu'il vous faut respecter. »

Il tenta au dernier moment d'incendier Mazas, que le gardien préserva heureusement.

Il a été arrêté.

DECAMPS ou DESCAMPS, membre de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, est peut-être le plus inconnu des dictateurs de la Commune.

Le rôle de ce jeune homme de trente ans, — que l'*Officiel* qualifie quelque part de « docteur, » semble avoir été restreint à l'administration du 14e arrondissement.

Descamps a été acquitté par le Conseil de guerre.

DELESCLUZE (LOUIS-CHARLES), né à Dreux, le 2 octobre 1809, fit ses études et son droit à Paris. Arrêté en avril 1834, il alla bientôt rédiger le *Journal de Charleroi*, puis l'*Impartial du Nord*, à Valenciennes, et prit part aux mouvements qui amenèrent les banquets réformistes, et fut nommé commissaire général des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Condamné, en 1849, à la déportation par la Cour de Versailles, il alla vivre à Londres. En 1853, on le retrouvait à Paris et on l'enfermait à Mazas; puis on le transférait à Belle-Isle, Corte, Ajaccio, Marseille, Toulon et enfin Cayenne.

L'amnistie de 1859 lui rendit la liberté. Ce n'est qu'en 1860 qu'il reparut dans le journalisme politique militant, avec le *Réveil*.

Tout le monde connaît le rôle qu'il a joué à la Commune, au Corps législatif et au Comité de salut public.

Delescluze a été tué sur une barricade, près du Château-d'Eau.

Dès qu'il eut obtenu de Rochefort la gérance de *la Marseillaise*, SIMON DEREURE, le plus bourgeois des ouvriers de Paris, se sentit transfiguré en homme politique. Accusé d'avoir conspiré contre la vie de l'empereur, il fut condamné à trois ans de prison par les juges de Blois, et ne recouvra la liberté qu'au 4 septembre.

Élu adjoint au 31 octobre, il patrona la candidature du docteur Clémenceau à la mairie du 18e. Le 18 mars, le protecteur et le protégé se séparaient avec éclat, et Dereure restait seul chargé de l'arrondissement.

Élu membre de la Commune, il fut délégué aux avant-postes d'Asnières.

On a dit qu'il avait été fusillé le 25 mai; d'autres prétendent qu'il est à Londres.

FERRAT est connu comme un des plus verbeux orateurs de club; il se dit aussi homme de lettres.

Simple garde délégué auprès du comité central, il entre le 19 à l'Hôtel-de-Ville, commanda ensuite l'arrondissement de Saint-Sulpice, fut cassé, emprisonné, puis réélu, et finit par échapper à la terrible cour martiale présidée par Rossel.

Sa déposition devant le conseil de guerre provoqua une incartade de Lullier, qui se plut à comparer « sa vie de fatigues, de privations, de travaux à l'Hôtel-de-Ville, du 19 au 22 mars, aux orgies de MM. du Comité, où de jeunes cantinières, choisies avec soin, leur versaient à flots le vin du triomphe. »

Ferrat a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

FERRÉ (THÉOPHILE) est un ancien clerc d'agent d'affaires.

Membre de la commission de sûreté générale, il fit bientôt partie de la Commune, et dirigea la préfecture avec son inséparable Raoul Rigault.

Ce jeune Jacobin de vingt-six ans, qui n'eut jamais qu'un rêve, ressusciter 1793, a été condamné à la peine de mort par le conseil de guerre de Versailles.

FLOURENS (GUSTAVE), fils du secrétaire perpétuel de l'Académie, naquit à Paris en 1838.

A vingt-cinq ans, il occupait la chaire de son père au collège de France.

Inquiété pour délit politique, il partit pour la Crète, puis se sépara des insurgés et revint en France. Condamné à trois mois de prison en 1869, n'hésita pas, lors de l'arrestation de Rochefort, à proclamer la république à Belleville. Traqué, il passa en Angleterre et fut impliqué dans le fameux complot.

Au 4 septembre, on créa pour lui le titre de « major de rempart », et on mit sous ses ordres cinq bataillons. Cassé au 31 octobre, il organisa un corps de volontaires et fut enfermé à Mazas.

Délivré le 21 janvier, il se cache jusqu'au 18 mars, se nomme alors « général de Belleville ». Flourens ne siégea jamais à la Commune, et, le 2 avril, il marchait sur Versailles. Isolé de ses soldats, le 5, il fut tué à coups de sabre, et trouva une mort digne de sa vie extravagante.

GAILLARD (NAPOLÉON), Nîmois ou Italien, était cordonnier avant d'être barricadier. Lors de l'affaire Baudin, en 1868, il déclara avoir 51 ans et fut condamné à une amende pour avoir provoqué la souscription.

Habitué des clubs, il fut nommé par la Commune directeur des barricades, donna plus tard sa démission, la retira et fut interrompu dans ses travaux du Trocadéro par l'entrée de l'armée.

On a prétendu à tort que, fait prisonnier, il s'était fait tuer dans une tentative d'évasion. Il pérorait à Lausanne, la semaine dernière.

GAMBON (CHARLES-FERDINAND) est né à Bourges en 1820.

A dix-neuf ans, il était avocat et fondait le *Journal des Écoles*.

En 1846, on le nommait juge suppléant à Cosne (Nièvre). Dans un banquet, il refusa de porter un toast au roi et proclama la souveraineté du peuple. Envoyé à la constituante et à la législative, il était aux Arts-et-Métiers le 13 juin. La cour de Versailles le fit interner à Belle-Isle. Proscrit en 1851, il rentra après l'amnistie et ne voulut point payer l'impôt. La saisie de sa ferme et la vente de sa vache sont devenues légendaires.

Député, il donna sa démission pour entrer à la Commune, puis au comité de salut public.

On prétend que Gambon a pu quitter Paris avant l'entrée des troupes.

GENTELET, membre du Comité central, arrêtait sous la Commune les voyageurs suspects à la gare d'Orléans.

Fin mars, il entrait aux Gobelins avec trente-trois chariots de chemin de fer contenant le matériel du 3e régiment du génie saisi à la gare.

Dès lors, Gentelet s'installa à la manufacture, et fit régner la terreur dans l'arrondissement.

Le 25 mars, le feu prenait aux Gobelins.

La participation de Gentelet à cet incendie a paru évidente au 4e conseil de guerre, qui, dans son audience du 21 août, l'a condamné à la peine de mort.

GROUSSET (PASCHAL), né en Corse il y a un peu plus de vingt-six ans, a passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel avant d'arriver au rouge de sang et de feu.

Tour à tour collaborateur de l'*Étendard*, du *Figaro*, de la *Marseillaise*, du *Journal du Peuple*, et de la *Nouvelle République*, l'ex-étudiant, coquet et maniéré, fut envoyé à la Commune par le 18e arrondissement.

On n'oubliera jamais les manifestes qu'il fit placarder en qualité de délégué aux relations extérieures, et la *Proclamation aux grandes villes de France* restera comme un monument.

Paschal Grousset a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

JOURDE (FR.), l'ancien ministre des finances de la Commune, avait été caissier d'une grande maison de commerce avant de faire partie du Comité central.

Délégué aux finances avec Varlin, il ne garda son portefeuille que parce que ses collègues se voyaient dans l'impossibilité de lui trouver un successeur.

Du 19 au 22 mai, Jourde a exigé la remise de 2 millions 850 mille francs. La Banque lui a compté 16 millions 694 mille francs.

Auteur du projet de loi sur les échéances et du décret sur la liquidation du mont-de-piété, Jourde combattit énergiquement le Comité de salut public, et rédigea la déclaration de la minorité de la Commune, qui n'était qu'une démission déguisée.

Il a été condamné à la déportation simple.

LA CÉCILIA naquit, selon les uns, à Versailles, selon les autres, à Beauvais, en 1834.

Bachelier à dix-sept ans, il enseigna les mathématiques, et se mit, en 1860, au service de Garibaldi. Nommé colonel à la prise de Palerme, il alla professer à Ulm, puis rentra à Paris, s'y maria, et fit toute la campagne de France. Il se distingua à Aibis, Châteaudun, Varize, Barneville et Alençon. Le sous-lieutenant était devenu lieutenant-colonel après la bataille de Coulmiers.

Il ramena 127 hommes, sur 1,200, du 1er bataillon de francs-tireurs de Paris. Nommé général de division par le Comité central, il commanda les troupes de Billancourt à la Bièvre.

Le 20 mai, cerné de trois côtés, acculé contre Montrouge, il parvint à se rendre à Belleville, et de là à Vincennes. Le 29, quand les fédérés se rendirent, La Cécilia se fit sauter la cervelle.

LEFRANÇAIS, né à Angers, en 1826, est un ancien instituteur primaire, proscrit de décembre, qui fut plus tard agent comptable dans la maison Richer.

Orateur assidu des réunions publiques, il préconisa la suppression de l'hérédité et l'union libre; fut emprisonné le 31 octobre, et devint le premier président de la Commune.

Il a disparu depuis l'entrée des troupes.

LULLIER (CHARLES), né à Mirecourt (Vosges) en 1838, monta sur l'*Austerlitz*, en qualité d'aspirant, en 1856.

Mis en non-activité par deux fois, il dut quitter *la Licorne* et *l'Ariel*, et remonta sur *le Fleurus*, grâce à de hautes protections.

Depuis, il passa sa vie à se faire enfermer, à s'évader et à se faire reprendre. Membre du Comité central, il se montra le 18 mars, et devint « général en chef » des forces parisiennes.

Bientôt arrêté, il s'échappa, fut réincarcéré, s'échappa de nouveau et écrivit au *Mot d'ordre* que dorénavant il marcherait avec douze revolvers en poche et une escorte de 200 hommes.

Appelé au commandement de la flottille, il fut renié par la Commune, et attendit vainement l'occasion d'utiliser « ses talents militaires. »

Lullier a été condamné à mort par le 4e conseil de guerre. Des gens, se prétendant bien informés, affirment que sa peine sera commuée.

MÉGY, né à Essones en 1841, fut d'abord mécanicien, puis chauffeur sur la ligne de Paris-Lyon.

A son arrivée à Paris, il s'affilia à l'Internationale, et, en 1870, un mandat d'amener était lancé contre lui.

Un coup de pistolet tiré sur l'agent trop matinal chargé de l'arrêter lui valut une condamnation à quinze ans de travaux forcés.

Après le 18 mars, il alla à Marseille s'aboucher avec Gaston Crémieux, puis, forcé de revenir à Paris, il fut envoyé au fort d'Issy qu'il évacua malgré les ordres de Rossel.

On croit que Mégy a été tué sur une barricade à Montrouge.

MILLIÈRE est le fils d'un tonnelier de Lamarche (Côte-d'Or). Il étudia sans maître. A 24 ans, il était bachelier et docteur en droit (1837). Fier de ce premier triomphe, il se jeta à corps perdu dans la politique, collabora au *Courrier français* et au *Peuple constituant* en 1848 et fonda *l'Éclaireur* et *le Prolétaire* en 1849 à Clermont-Ferrand.


A PEYROUTO
VERDUR
MIOT
VERMOREL
DELESCLUZE
FERRAT
VESINIER
LEFRANCAIS
WROBLESKI


REGERE
CHAMPY
URBAIN
DECAMPS
R. RIGAULT
ASSI
DEREURE
T. MOILIN
RAZOUA
MOUROT
PINDY
ROCHEFORT

Proscrit de décembre, il revint d'Algérie en 1859 et dirigea dès lors le bureau du contentieux à la compagnie du *Soleil*.

Dix ans se passèrent ainsi. En 1869, il donna sa démission et publia dans *la Marseillaise* des articles socialistes qui le conduisirent à plusieurs reprises à Sainte-Pélagie. On se rappelle sa déposition lors du procès de Tours, sa participation au 31 octobre. Élu député, il prit parti pour la Commune, après avoir hésité longtemps et échoua dans sa tentative de création d'une *Alliance républicaine des départements*.

Millière, dit-on, aurait été fusillé sur les marches du Panthéon, miné par ses ordres.

MIOT (JULES) est un ancien pharmacien de Moulins-Engilbert, né en 1810 et que la Nièvre envoya à la Législative.

Proscrit en décembre, il quitta l'Algérie en 1859, s'établit rue de Rivoli, et fut compromis, avec Greppo, en 1852, dans une affaire de société secrète.

A la Commune, il fut le promoteur du Comité de salut public.

Miot fut arrêté par les troupes, à leur entrée dans Paris. On raconte qu'il avait caché un tronçon de baïonnette sous son vêtement et qu'il voulut en frapper un soldat. Il aurait été aussitôt fusillé.

MOILIN (TONY), auteur de *Paris en l'an 2,000*, où se trouvent prédites la construction de galeries couvertes sur toutes les rues, la suppression de la propriété et la jouissance de 12,000 livres de revenu pour chaque français, — après avoir été l'un des meilleurs élèves de Claude Bernard, était devenu un médecin distingué. Médaillé pour son dévouement pendant le choléra, il inventa ensuite un remède célèbre pour les maux d'yeux.

A Blois, il se déclara socialiste, mais non communiste.

Délégué à la mairie du 6e par le Comité central, il fut pris le 27 mai, jugé par la Cour martiale et exécuté le lendemain. Notons qu'il fut le dernier prisonnier jugé sommairement.

MOUROT, secrétaire de la rédaction du *Mot d'ordre*, est né à Naut-le-Grand, dans la Meuse.

Au sortir du séminaire de Verdun, n'ayant pas l'âge voulu pour être ordonné prêtre, il vint à Paris où il donna des leçons particulières, et écrivit quelques articles théologiques qui furent blâmés par Louis Veuillot.

Bientôt Mourot quitta la soutane et essaya de fonder dans sa province un journal républicain.

De retour à Paris, il se lia avec Rochefort et collabora à *la Marseillaise*.

Mourot a été condamné à la déportation simple.

PEYROUTON, bien connu des habitués du café de Madrid, est un jeune avocat, facond et fougueux, qui, poursuivi sous l'Empire, se trouva lié fatalement aux hommes du 18 mars.

Il accepta des dictateurs de l'Hôtel-de-Ville, une délégation en province; mais, bientôt arrêté et conduit à Versailles, il fut condamné à cinq ans de détention pour avoir « usurpé les fonctions de directeur du Conseil d'état. »

PILOTELL est né, il n'y a pas trente ans, à Poitiers. Caricaturiste envieux, sous la Commune, il cumula les fonctions de commissaire de police et de délégué aux Beaux-Arts. On n'a pas oublié ses emprunts forcés à la caisse de M. Polo et de M. Chaudey.

Il est parvenu, dit-on, à gagner Bruxelles.

PINDY (LOUIS-JEAN), ouvrier menuisier, né à Brest en 1840, a été successivement affilié à la Marianne et à l'Internationale et délégué aux Congrès de Bruxelles et de Bâle.

Condamné à la prison par les juges de Blois, il fut mis en liberté au 4 septembre et envoyé aux députés de la gauche pour leur offrir le concours de l'Internationale.

Membre du Comité central, il centralisa un instant dans ses mains la direction des affaires militaires; puis il entra à la Commune et à la commission militaire, et devint gouverneur de l'Hôtel-de-Ville.

« Le jour de la défaite, je ferai sauter la maison » répétait-il.

Lorsque l'Hôtel-de-Ville fut abandonné, Pindy, qui avait fait le sacrifice de sa vie, tint parole. On dit qu'il trouva la mort peu après rue de Rivoli.

POTTIER est un ornemaniste de talent dont les œuvres étaient exposées chaque année au Salon.

Phalanstérien timide d'allures, on voit figurer son nom pour la première fois, le 20 juillet 1870, au bas d'un manifeste adressé par les internationaux de Paris à leurs camarades d'Allemagne.

Délégué au Comité central, il signa l'affiche de la chambre fédérale des sociétés ouvrières, et proposa l'institution d'une fédération artistique qui contrastait étrangement avec les idées de la Commune.

Eugène Pottier, que le rédacteur de l'*Officiel* appelle indifféremment *Pothier* et *Potier*, administra le quartier de la Bourse, et disparut au dernier moment. D'aucuns affirment qu'il est mort.

PROTOT, Bourguignon, âgé de 31 ans, donna des leçons pour vivre, avant d'être avocat sans cause, médecin sans malades et conspirateur en chambre. Par un travail incessant, il parvint à savoir quelque chose, mais peu de chose.

Condamné à 15 mois de prison pour procès de presse, il parvint à se soustraire aux poursuites pendant six mois, et fut soupçonné par ses coaccusés de connivence avec la police.

Arrêté lors du complot de 1870, il comptait, en octobre, sur le ministère de la justice, et dut l'attendre jusqu'au 18 mars.

Type de l'*Ardelion*, de *Phèdre*, Protot ne cessa de s'agiter dans le vide, entassant arrêtés, réformes, propositions, au milieu de ses collègues, abasourdis et stupéfiés. Il a disparu.

Celui qu'on avait surnommé, en 1848, « *le beau Pyat*, » n'a pas moins de soixante ans aujourd'hui, puisqu'il est né à Vierzon (Cher) en 1810.

Bachelier à seize ans, FÉLIX PYAT vint étudier le droit à Paris. Avocat, il embrassa avec ferveur les idées révolutionnaires, collabora successivement au *Figaro*, au *Vert-Vert*, au *Corsaire*, au *Siècle*, au *National*, à *la Réforme*, et fit jouer plusieurs drames, dont un, *le Chiffonnier*, est resté célèbre. En 1848, il fut envoyé dans le Cher en qualité de commissaire extraordinaire, et défendit à l'Assemblée législative la liberté de la presse et le trop fameux droit au travail.

Le 10 juin, il était aux Arts-et-Métiers avec Ledru-Rollin. Après avoir « visité » la Suisse, la Belgique et l'Angleterre, il proposa la moitié de sa fortune à celui qui tuerait Napoléon III. On s'étonna avec raison que le vaillant publiciste n'opérât pas lui-même.

Rentré en France en 1869, il envoya bientôt de nombreux articles au *Rappel*. On se souvient « du toast à la balle » lu par son secrétaire Gromier à Saint-Mandé et composé lors de l'assassinat de Victor Noir.

Pyat, au dire de Rochefort, aurait séjourné, durant une semaine, dans un bateau à charbon, puis serait reparti pour Londres.

Le 9 août 1870, il revenait à Paris fonder *le Combat* et *le Vengeur*.

Élu à l'Assemblée de Bordeaux, il donna la première de ces semi-démissions dont il est l'inventeur, ne voulant pas siéger, mais conservant son mandat.

Nous ne saurions oublier que le défenseur de la presse de 1848 provoqua la suspension de presque tous les journaux, l'arrestation de Rossel, les mesures de terreur et la création du Comité de salut public, dont il fit ensuite partie.

Félix Pyat serait parvenu, sous divers déguisements, à gagner la frontière.

RAZOUA (EUGÈNE) est un vieux soldat d'Afrique qui n'a pas dépassé la quarantaine.

A son retour d'Algérie, ce Languedocien impressionnable publia *les Souvenirs d'un spahis*, pleins d'une verve sèche sans doute, mais séduisante, et collabora à *la Vie parisienne*, au *Pilori* et au *Réveil*.

Compromis dans le complot de Blois, il fut acquitté après sept mois de prison préventive. Commandant du 61e bataillon, il fut cassé au 31 octobre. Élu député le 8 février, il donna sa démission avec Delescluze, et fut nommé juge à la cour martiale.

Il se battit en brave dans les journées des 4 et 5 avril, au Bas-Meudon, donna ensuite sa démission, et fut nommé commandant de l'École militaire, qu'il quitta seulement le 21 mai.

Razoua est en Suisse.

RÉGÈRE DE MONTMORE (THÉODORE) est un ancien vétérinaire, né, il y a quelque cinquante-cinq ans à Cadanjac, près de Bordeaux.

Il fut l'un des ardents défenseurs de Félix Pyat, proposa de forcer tous les démissionnaires à rester au pouvoir malgré eux, plaida les circonstances atténuantes pour Pilotell, et soutint le Comité de salut public comme il avait soutenu le Comité central.

A en croire plusieurs de ses compatriotes, il aurait eu, comme saint Paul, sa vision sur la route de Damas. C'est, pour eux, la seule explication des dernières propositions si violentes de Régère, si réservé jusqu'au 31 octobre.

Membre de la Commune et de la commission des finances, il a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

RIGAULT (RAOUL), fils d'un ancien sous-préfet de la République, après avoir fait ses études au collége de Versailles, vint étudier la médecine à Paris.

Il dut sa renommée à des speechs politiques dans les brasseries de la rive gauche.

Passionné pour la police, il s'empressa de demander au gouvernement de la défense la succession de Lagrange.

Le 31 octobre il tenta vainement de s'emparer de « l'ex-préfecture de police; » y réussit le 18 mars, et fut élu membre, puis procureur de la Commune.

Cet être terrible et sans pitié, avait vingt-quatre ans; il a été tué sur une barricade dans la rue Gay-Lussac.

DE ROCHEFORT LUÇAY (HENRI), fils du comte de Rochefort, vaudevilliste fort connu, est né à Paris en 1830.

D'excellentes études le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville, où il entra en qualité d'expéditionnaire.

Pendant ses loisirs, il écrivit quelques articles pour le *Charivari*. Le futur rédacteur de la *Lanterne* se fit remarquer au *Nain jaune*, au *Soleil*, à l'*Événement*, au *Figaro*, et fonda plus tard la *Marseillaise* et le *Mot d'ordre*, dont on connaît la mauvaise foi et les excès de langage.

Après le 31 octobre, il fut délégué aux barricades par MM. de la Commune, et se sépara aussitôt de ses amis de l'Hôtel-de-Ville.

Il a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

ROSSEL (NATHANIEL), fils d'un chef de bataillon en retraite, naquit à Saint-Brieuc en 1844, et sortit le second de l'école d'application du génie.

La guerre le surprit capitaine du génie détaché à Bourges. Après Wissembourg, il publia dans le *Temps* un plan défensif de la France.

Révolté de l'inaction de Bazaine, il intrigua, mais en vain, pour faire arrêter le maréchal. Metz capitula; Rossel parvint à s'échapper. Gambetta le fit colonel, et lui donna la direction du camp de Nevers.

Survinrent l'armistice et le 18 mars. Rossel donna sa démission à M. Thiers, et la Commune le nomma directeur du génie, puis président de la cour martiale. On connaît sa réponse au major de tranchée Laperche, et la lettre épique, où il annonçait la prise du fort d'Issy, racontait qu'il avait hésité à faire fusiller les chefs de légion et réclamait une cellule à Mazas.

Découvert par la police après la prise de Paris, il a été condamné, le 8 septembre, à la peine de mort et à la dégradation militaire par le 3e conseil de guerre.

SICARD n'a guère plus de trente ans. C'est un cordonnier infirme et sans instruction qui a débuté dans la politique aux réunions du Pré-aux-Clercs. Ajoutons que sa loquacité fut peu appréciée à la Commune. Membre de la dernière commission de la guerre, il a disparu.

TRINQUET, le cordonnier-orateur de Belleville, se fit remarquer par sa faconde dans les réunions publiques sous l'empire, et par son silence à la Commune.

Nommé membre de la Commission de sûreté générale, il réclama qu'on frappât d'un impôt ceux qui avaient quitté Paris, et vota pour le Comité de salut public.

Peu communicatif, Trinquet ne fut jamais bien sympathique à ses collègues, qui lui reprochaient ses allures froides et ambiguës.

Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

URBAIN de simple employé était devenu instituteur, rue de Verneuil.

Membre de la Commune, il fut attaché à la Commission d'enseignement, puis à celle de la guerre. Ce farouche dictateur de 45 ans déposa, le 17 mai, sur le bureau du président Léo Meillet un projet de décret par lequel « dix otages devaient être fusillés; cinq dans Paris, en présence de la garde nationale, et cinq aux avant-postes, — en punition des *assassinats* de Versailles. »

Urbain a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

VALLÈS (JULES) acheva au Lycée Bonaparte des études commencées à Saint-Etienne et à Nantes. Bientôt, il complota d'enlever le président de la République, Louis Bonaparte.

Secrétaire de Gustave Planche, puis professeur, il publia la *Bourse*, pamphlet anonyme, collabora à la *Presse*, au *Figaro*, à l'*Epoque* et à l'*Evenement*, et fonda plusieurs petits journaux, entre autres *la Rue*, qui dura 8 mois.

En 1869, il publia le *Peuple* pour soutenir sa candidature à la Chambre. Le 4 septembre le fit sortir de Mazas et lui permit de fonder le *Cri du peuple*.

Membre de la Commune, il conserva son éloquence hachée et inculte pour son journal, et fut fusillé, assure-t-on, le 25 mai, près du Châtelet.

D'autres prétendent au contraire qu'il a pu se rendre à Londres.

VERDURE (A.), né à Rémilly (Pas-de-Calais), avait été instituteur, puis comptable, avant de devenir un des plus ardents propagateurs du *Crédit au travail*, fondé par Beluze, et d'entrer à la *Marseillaise* en qualité de caissier.

Ses études sur les sociétés coopératives et le bulletin du mouvement social qu'il rédigeait dans le journal de Rochefort lui valurent 15,657 voix dans le 11ᵉ arrondissement.

Il déploya une grande activité dans la Commission de l'enseignement et se montra aussi violent dans les derniers jours de la Commune qu'il s'était montré d'abord calme et modéré.

Verdure a cinquante ans environ.

VERMESCH est un jeune Lillois de talent, qui publia en 1866 une série de portraits contemporains remarquables, dans le *Hanneton*, et collabora ensuite à l'*Eclipse*, au *Figaro* et au *Paris-caprice*.

Ses articles ingénieux, spirituels et humoristiques ne faisaient point soupçonner les triviales, injurieuses et furibondes pages du *Père Duchêne*, qui devait paraître le 7 mars 1871.

Les amis même de Vermesch s'étonnèrent de cette transformation subite, et tout le monde eut la clé de l'énigme quand on apprit que le *Père Duchêne* rapportait *mille francs* par jour.

Vermesch est allé rejoindre à Londres les réfugiés de la Commune.

VERMOREL, né à Denicé (Saône-et-Loire), en 1841, étudia d'abord le droit. Collaborateur de la *Revue pour tous*, de l'*Echo du Dauphiné*, de la *Jeune France*, de la *Jeunesse*, de la *Semaine universelle*, il devint le rédacteur en chef du *Progrès de Lyon*, puis passa à la *Presse*, à la *Liberté*, au *Courrier français*, et enfin fonda, l'an dernier, l'*Ordre* et l'*Ami du peuple*.

Nommé à la Commune par 13,784 voix du 18ᵉ arrondissement, il montra une grande énergie à l'heure du danger, maudit les lâches qui avaient abandonné la foule après l'avoir excitée, et fut frappé au ventre par une balle, derrière une barricade.

Blessé et pris, il succomba à sa blessure à l'hôpital de Versailles, après plusieurs semaines d'atroces souffrances.

VÉSINIER, surnommé le Triboulet de la Commune, publia d'abord en Belgique et en Suisse de violents pamphlets contre l'empire, entre autres le *Mariage d'une Espagnole*.

Secrétaire d'Eugène Sue, il collabora aux *Mystères du peuple*, et fut forcé de quitter Genève, puis Bruxelles, à la suite de la grève des mineurs de Charleroi.

A son retour en France, il écrivit à la *Réforme* et au *Rappel* et fonda *Paris-libre*.

Le 31 octobre, il prit possession de la mairie de Belleville. Au 18 mars, il entra à la Commune et s'improvisa rédacteur en chef de l'*Officiel*. L'Internationale a refusé le concours de Vésinier, lui reprochant, dit-on, la publication de certains livres graveleux faits en collaboration avec des femmes célèbres dans le monde interlope. Les uns le disent en prison, les autres en fuite.

WROBLESKI est un lieutenant forestier lithuanien, qui servit en qualité de lieutenant-colonel pendant l'insurrection de 1863, et qui s'exila quand la Pologne fut écrasée.

Quoique ennemi personnel de Dombrowski, il eut le talent de se faire nommer général des forces du sud de Paris.

Après avoir réoccupé le fort de Vanves, il conseilla, le 23 mai, à ses six mille fédérés de se rendre et se constitua lui-même prisonnier.

V.-F. MAISONNEUFVE.

CHATEAUDUN

Le 18 on va inaugurer dans le cimetière de Châteaudun une statue due au ciseau de Cléringer, en l'honneur des victimes héroïques de la défense de cette malheureuse ville, — c'est une occasion pour nous de donner quelques aspects de ses tristes ruines et pour reproduire un chapitre du livre de M. Isambert, dont la plume autorisée saura donner au lecteur la cause à côté de l'effet : (1)

S'emparer d'une ville aussi énergiquement défendue ne pouvait suffire à la soif de gloire des Allemands : il fallait châtier cet héroïsme. Le sort de Varize et de Civry avait montré en ce genre leur savoir-faire et leur méthode philosophique.

A peine maîtres de deux ou trois rues, ils ont commencé à se répandre dans les maisons du quartier, enfonçant à coups de hache les portes qui ne s'ouvraient pas assez vite, enlevant les meubles, les pendules, les bijoux et jusqu'à des robes de femme. Après avoir fait leur choix, ils enduisent à la brosse les portes de pétrole et y mettent le feu avec des torches. Ils allument les rideaux, les lits; la plupart du temps, pour abréger la besogne, ils répandent le pétrole sur les premières marches de l'escalier, qui porte l'incendie jusqu'au grenier.

En très-peu de temps l'opération s'est régularisée. Les incendiaires se sont divisés en sections de 60 ou 80 hommes; la moitié stationne dans la rue l'arme au bras, surveillant à deux pas des murs, le visage tourné vers la porte. Le reste est divisé en deux escouades de 15 ou 20 hommes chacune. La première entre dans une maison, opère le déménagement minutieux de tout ce qui lui paraît avoir une valeur; puis, pendant qu'elle va exercer son industrie dans la maison voisine, la seconde escouade prend la place, oint la maison et l'allume sur dix points à la fois.

Grâce à cette intelligente division du travail, le fléau marche avec une rapidité tout à fait satisfaisante, et l'on joint d'honnêtes profits au plaisir de la vengeance.

Du reste, ces envoyés de la Providence égaient de temps à autre leur besogne par de bons tours. Dans la rue du Bel-Air, ils trouvent dans une maison deux vieillards; ils leur placent des bougies dans la main et les obligent à mettre le feu eux-mêmes à leurs rideaux. Dans la rue de Chartres, ils entrent dans une auberge : le maître est au lit; ils lui ordonnent de se lever; sa famille répond qu'il est paralytique et ne saurait remuer un membre. Ils mettent, en ricanant, le feu à la paillasse et abandonnent le patient dans ce brasier. Dans la même rue, un vieillard, ancien soldat, reproche aux ennemis cette manière de faire la guerre : un Bavarois l'abat d'un coup de feu et le rejette dans sa maison, où l'on retrouve le lendemain son corps entièrement carbonisé.

Cette rue de Chartres est le principal théâtre des exploits du vainqueur; c'est là qu'il se sent le plus assuré de sa victoire. C'est là que l'état-major se met en devoir de souper après une si laborieuse journée.

. . . .

La cérémonie terminée, le général Wittich fait appeler M. et Mᵐᵉ Sénéchal. — Excellent dîner, leur dit-il, surtout pour un dîner qui n'est pas commandé d'avance. — Vous êtes indulgent, général. — Non, non, excellent, en vérité. Aussi je veux vous récompenser par un conseil : Si vous avez ici quelque chose de précieux, faites-en un paquet et quittez vite votre maison; il n'y fera pas bon dans un quart d'heure.

Mᵐᵉ Sénéchal se jette aux pieds du facétieux général. Le duc de Saxe-Meiningen prend alors la parole. — Vous n'entendez donc pas? on vous dit que vous n'avez que le temps. — Et, saisissant un flambeau, Monseigneur se dirige allégrement vers la fenêtre la plus proche et met le feu aux rideaux. Tous les officiers, non moins chargés de vapeurs alcooliques, imitent avec empressement ce spirituel exemple et répandent l'incendie dans toutes les parties du bâtiment. Ils y mettent un tel acharnement que plusieurs d'entre eux, étourdis par les fumées du champagne autant que par celles du pétrole, ne peuvent qu'à grand'peine échapper à l'asphyxie.

Tout le quartier de Saint-Valérien est ainsi livré aux flammes, à l'exception de quelques rues où les vainqueurs ont établi leurs campements.

Dans les caves de plusieurs maisons se sont réfugiés des vieillards, des femmes, des gardes nationaux poursuivis après le combat. Ils s'y trouvent bientôt emprisonnés par l'incendie : les plus faibles succombent dans la nuit; quelques autres résistent jusqu'au matin, mais pour succomber ensuite, pour la plupart, aux suites de l'asphyxie. Dans une seule cave de la rue de Chartres, neuf personnes sont enfermées; deux d'entre elles sont immédiatement étouffées, quatre autres périssent peu de temps après. Dans la même rue, un carrossier, sa femme, son enfant et son apprenti sont asphyxiés dans la même cave. Deux vieillards meurent aussi, dans la rue d'Orléans, de cette triste mort.

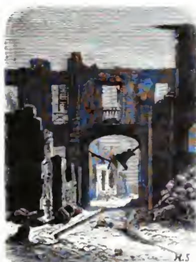
Toute la nuit, continue cette terrible exécution de l'arrêt de mort porté contre Châteaudun. C'est toute la partie commerçante et animée de la ville qui est détruite.

L'ennemi, toujours inquiet dans son triomphe, n'ose guère dépasser la place ni s'aventurer dans le quartier de la Madeleine. Un fort détachement va seulement, à trois heures, se caserner dans le château, toutes portes closes. Ce n'est que le matin, à six heures, qu'on peut avoir accès auprès des généraux et faire des démarches pour obtenir de combattre l'incendie. Le juge de paix de Châteaudun, un juge du tribunal et le substitut du procureur de la République, accompagnés d'un sous-lieutenant de pompiers et d'un médecin, purent alors pénétrer auprès des principaux chefs de l'armée allemande, réunis à la gare, et obtinrent l'autorisation de faire fonctionner les pompes. Mais ce n'était pas chose facile, car les bras manquaient en présence d'un embrasement aussi étendu, et, malgré les ordres donnés, pompes et pompiers étaient à chaque instant arrêtés par les détachements ennemis qui encombraient la ville.

Rassurés par le grand jour, les intrépides Allemands se répandirent dans le quartier de la Madeleine, où ils se mirent à pratiquer le pillage en grand.

Ordre avait été donné de fusiller les francs-tireurs qui seraient pris. Un seul, saisi après le combat et

(1) *Combat et incendie de Châteaudun*, par Gustave Isambert. Librairie internationale.



Hôtel du Grand Monarque.



Façade de l'hôtel.



Rue Dunoise.



La rue du Bel-Air.

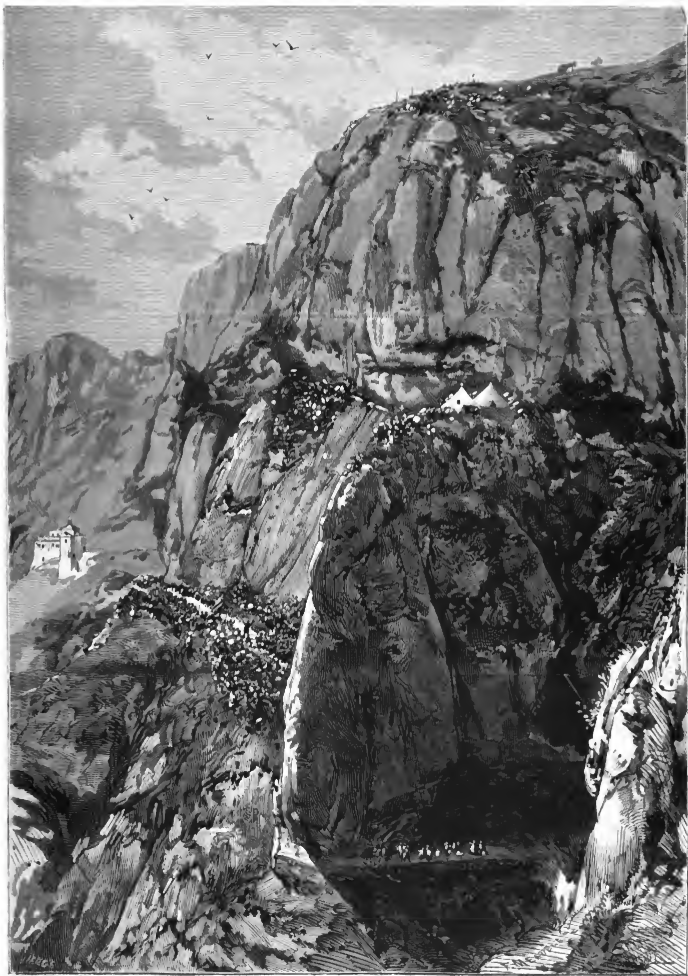


La rue Greillain.



La rue du Sépulcre.

LES RUINES DE CHATEAUDUN. — (D'après nature, par M. Scott.)



ESPAGNE. — Voyage du roi Amédée. — Son ascension à Montserrat — (D'après le croquis de M. Urrabieta.)

sans armes sur la place, subit ce sort. Pourtant des Bavarois, dans leur zèle, s'étaient saisis d'habitants de Châteaudun et se mettaient en devoir de les fusiller. Une des religieuses occupées à relever les blessés, sœur de Jeanne de Chantal, se jeta au devant des fusils qui s'abaissaient déjà.

Son costume imposa aux sentiments catholiques des Bavarois, et le général Wittich fut consulté. Le général ordonna de faire cent prisonniers. Il ne restait assurément pas dans la ville cinquante hommes qui eussent pris part à la lutte. On commença par annoncer que les gardes nationaux étaient invités, sous peine de mort, à rapporter leurs armes à la mairie. Huit ou dix se conformèrent à cet ordre : ils furent saisis au passage et immédiatement emmenés; mais le bruit s'en répandit rapidement, et personne ne se présenta plus. Les soldats parfirent le contingent demandé en racolant un peu partout, des vieillards, des infirmes, des jeunes gens de quatorze ou quinze ans. Ils furent conduits sur la route d'Orléans et parqués dans une fosse humide en attendant le départ. Une partie de ces prisonniers ont été conduits en Poméranie; le reste a été semé sur la route, abandonné sans ressources, à Orléans, à Corbeil, à Reims, à Nancy; quelques-uns ont été assassinés en route. Voilà le triomphe que célébrait M. Blumenthal, quand il disait, dans sa dépêche officielle : « Grand nombre de prisonniers. »

Cette dépêche ajoutait : « Nos pertes pas considérables; » or, le chiffre avoué plus tard était de 2,300 Allemands tués ou blessés, dont 30 officiers tués. Un colonel qui visita dans l'après-midi du 19 toutes les ambulances de la ville, avait perdu la veille sept de ses neveux, tous officiers, et dont pas un ne fut retrouvé vivant.

Les soldats qu'on interrogea sur l'effectif des troupes employées contre Châteaudun répondirent qu'ils étaient au nombre de 18,000, dont 12,000 avaient pris part à la bataille et 6,000 étaient restés en réserve sous les ordres du prince Albert de Prusse.

Quant au chiffre de l'artillerie, tous les récits allemands donnent celui de six batteries ayant lancé environ 3,000 obus.

Nos pertes en hommes ont été évaluées à environ 200 hommes. Il n'a été recensé à Châteaudun qu'une quarantaine de morts, y compris les asphyxiés, et environ 80 blessés non transportables; les prisonniers de guerre véritables ne dépassaient pas 40, en comprenant une trentaine d'hommes de la 8ᵉ compagnie des francs-tireurs de Paris, qui, postés dans un jardin de la route d'Orléans, se rendirent le lendemain de l'action sans y avoir pris part.

ISAMBERT.

VOYAGE DU ROI D'ESPAGNE

A MONSERRAT

On sait que le roi Amédée a entrepris dernièrement un voyage à travers les provinces de son royaume. Après Cadix, après Séville, après Tolède, le roi est venu visiter une des plus grandes villes de l'Espagne, — Barcelone. Là, les réceptions et les fêtes ont continué pendant plusieurs jours. Mais parmi les visites faites par le roi Amédée dans les environs de la ville, nous devons parler de celle au monastère de Monserrat. Ce monastère est un des plus anciens et des plus célèbres du pays.

Il est bâti sur les flancs d'une montagne élevée, au sommet de laquelle conduisent des sentiers très-escarpés.

Un banquet était préparé au monastère pour l'arrivée de Sa Majesté, celle du prince Humbert et de leur suite, qui se composait du général italien Cugia, des généraux Malcampo et Baseli, des ministres de la guerre et de la marine, du président de la députation provinciale, et d'un grand nombre d'autres personnages.

Le soir, après le banquet, un feu d'artifice a été tiré sur la petite esplanade, devant la grotte de Gorni.

Pendant ce temps, la musique d'un bataillon volontaire de Barcelone jouait des airs variés, et la chorale de Barimo donnait ensuite une sérénade.

Le roi visita l'Exposition des vins catalans et rentra au monastère pour y passer la nuit.

Le lendemain, Sa Majesté assistait à une cérémonie religieuse et posait la première pierre d'un monument qu'on doit élever, comme Panthéon, aux Catalans célèbres.

A ce sujet, le président de la députation provinciale a prononcé un discours tout patriotique et qui a été vivement applaudi.

Sa Majesté fit dans la journée une excursion dans la montagne. Les sentiers, comme nous l'avons dit, sont rapides et escarpés, mais le roi grimpa bravement, sans craindre la fatigue. Musique et sérénades retentissaient par moments, et produisaient un effet merveilleux dans la montagne.

Enfin, au retour, Sa Majesté conduisit à la gare le prince Humbert qui retournait à Madrid, et lui-même montait en wagon pour continuer son voyage.

Ajoutons qu'avant son départ, le roi a fait don à la Vierge du monastère d'un bracelet et d'une épingle en brillants d'une grande valeur, et la foule, en voyant ce présent royal, a acclamé Sa Majesté avec enthousiasme.

M. V.

CHRONIQUE MUSICALE

La millième représentation du Pré aux Clercs.

Le Pré aux Clercs en est arrivé à sa 1,000ᵐᵉ représentation, et ce n'est pas sans un juste orgueil que l'Opéra-Comique inscrit de si beaux chiffres sur son affiche.

Le cas s'était déjà présenté une fois : *La Dame blanche*, qui est de l'année 1825, a été fêtée pour la millième fois en 1862, à trente-sept ans de date. Mais lui, le *Pré aux Clercs*, aura mis trente-neuf ans à atteindre au même sommet de gloire. La différence n'est pas grande, encore qu'elle puisse donner de la tablature aux statisticiens chercheurs de vétilles.

Le fait constant, et sur lequel on peut réfléchir utilement, c'est que, dans la mêlée des œuvres de toute provenance auxquelles Paris est si hospitalier, deux opéras français, et bien *du cru*, ont résisté à tous les caprices du dilettantisme. On dit que la mode change en musique; oui, cela est vrai pour la musique médiocre qui s'impose un moment par certains tours de style qu'elle affecte, et arrache le succès à force de condescendance et de basses flatteries au goût régnant.

Quant à la musique vraiment belle, celle-là est à l'abri des atteintes du temps, parce que..... Mais coupons court à ces dissertations sans issue; n'entreprenons point surtout de montrer l'abîme qui sépare le beau du joli en musique, comme dans tous les arts. Ces distinctions se sentent, et ne sauraient s'établir à coups de définitions.

Tenez, il y a dans le vocabulaire des dégustateurs de vin un mot que nous voudrions voir admettre dans celui des critiques d'art, qui sont aussi des dégustateurs : c'est le mot *bouquet*. Tel vin est supérieur par le bouquet, autrement il y a en lui un arôme particulier, si subtil qu'il échappe à l'analyse chimique, mais pourtant très-aisément reconnaissable.

Eh bien, la musique d'Hérold charme justement par ce je ne sais quoi qui est le bouquet, et qui ne s'est point éventé depuis tantôt quarante ans qu'on en gratifie le public. Ah! le public! ce bon public de Paris que l'on croit si versatile! (parce que de lourds Allemands prétendent qu'il est léger); croyez-moi, c'est le juge le plus sagace des choses d'art. Non pas qu'il sache beaucoup, mais il sent vivement.

Quels sont les opéras qu'il aime et qu'il fait riches d'applaudissements à millions? Le *Pré aux Clercs* et la *Dame blanche*, menés à la millième représentation, le *Chalet*, qui a dépassé la 980ᵐᵉ, le *Domino noir*, qui touche à sa 900ᵐᵉ, *Fra-Diavolo*, les *Huguenots*, la *Muette*, etc... Or, voilà des chefs-d'œuvres, ou il n'en est pas; et l'on ne saurait induire de là que la mode en musique change souvent à Paris. Les jeunes compositeurs se plaignent même qu'elle ne change pas assez souvent à leur profit.

Le fait est que les amateurs de musique jettent encore un coup d'œil, ou, mieux, un coup d'oreille sur la musique nouvelle; mais ils ne le font qu'avec défiance, et reviennent bientôt à leurs premières amours, c'est-à-dire à tout ce beau répertoire encore si vivant, et qui est éclos dans la période 1820-1840.

Le privilége d'un opéra qui, comme *le Pré aux Clercs*, confine à sa millième représentation, c'est d'échapper au scalpel des journalistes. A quoi bon disséquer une œuvre connue jusque dans ses plus petits recoins? Voulez-vous que je vous dise que la pièce, d'ailleurs excellente, est inspirée de *la Chronique de Charles IX*, de feu Mérimée? que la partition contient ceci et cela, ici un duo, là un chœur, plus loin un air de ballet? J'aurais l'air d'avoir découvert dans La Fontaine la fable de *la Cigale et la Fourmi*. Mais l'interprétation de l'œuvre reste toujours à étudier.

Il est bien évident qu'il en est de la millième représentation d'une pièce, comme de la millième copie d'un tableau; d'épreuve en épreuve on sent que l'original est plus loin; des erreurs de détail qui ne sont rien d'abord prennent de l'importance avec le temps qui les consacre, chaque interprète laisse sur l'œuvre quelque trace de son passage, et de petites tolérances en petits abus on arrive à quelque chose *d'à peu près* qui mettrait l'auteur en fureur s'il était là.

Ce qui sauve tout, c'est que le public a suivi la même pente que les acteurs, et que, pas plus qu'eux, il ne possède le sens exact de l'œuvre originale. Quelques vieux amateurs gémissent bien au foyer sur l'infériorité des interprètes actuels, comparés à ceux de la *création*. Mais on les laisse bougonner. La vérité est que les chanteurs qui ont répété avec l'auteur étaient dépositaires de toutes ses intentions et ne faisaient rien que sous son souffle. De là leur supériorité.

Tout ce que nous en disons n'est point pour affliger Mᵐᵉ Carvalho, qui a chanté le rôle d'Isabelle du *Pré aux Clercs* il y a quinze ans, et qui est destinée à l'illustrer encore pendant tout le temps qu'elle voudra le chanter. Son succès y sera plus grand qu'autrefois parce que sa réputation a grandi; mais pour nous la cantatrice était déjà dans tout l'éclat de son talent en 1856.

Les vifs applaudissements de la salle tout entière prouvaient mon dire, mardi dernier, à notre grande artiste. M. Duchesne a eu à se louer aussi de l'accueil sympathique du public, parce que le public a eu à se louer de lui.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — La représentation d'*Erostrate* est imminente à l'Opéra; il se peut même qu'elle soit donnée pendant que nous serons sous presse. — M. Offenbach a dû lire ces jours derniers aux directeurs de l'Opéra-Comique sa partition de *Fantasio*, inspirée de la comédie de Musset. — Une classe d'acoustique va être créée au Conservatoire; M. Lissajous, professeur du lycée Louis-le-Grand, en sera le titulaire. — Mˡˡᵉˢ Hisson et Mauduit ont renouvelé leur engagement à l'Opéra. — Le premier concert du Conservatoire aura lieu le 29 de ce mois.

A. L.

FRANÇOIS TIXIER

Dunkerque vient de perdre un de ces citoyens qui laissent après eux un deuil général. François Tixier, le sauveteur, est mort, il y a quelques jours, victime de son dévouement. Le nom de Tixier était connu non-seulement dans le Nord, mais toute la France, et, chaque fois qu'il s'agissait d'un acte de dévouement ou de courage, il était mis en avant.

Nous allons chercher à montrer ce qu'était Tixier par les faits héroïques qu'il a accomplis. Nous passons sous silence divers sauvetages antérieurs à l'année 1833; mais depuis cette époque, voici la nomenclature de ceux qu'il a opérés.

Au mois de septembre 1833, Tixier sauve son père et un autre individu, tous deux près de se noyer; en 1834, un ouvrier du nom de Lainé tombe dans le port, et il est retiré par lui; en 1835, il porte secours à deux navires, le *Mogador* et le *Dorothy*; en 1857 eut lieu le naufrage des *Trois-Sœurs*, si célèbre

à Dunkerque par ses péripéties émouvantes et ses pénibles souvenirs, et c'est aussi celui qui mérite à François Tixier le plus de sympathie et de reconnaissance de la part de ses concitoyens; en 1858, il va chercher quatorze hommes sur un navire en détresse, et, enfin, chaque année ce sont de nouveaux sauvetages, de nouveaux actes de dévouement et de courage. Familiarisé avec le danger, d'un seul coup d'œil il en apercevait toute la grandeur. Le succès, qui a si souvent couronné ses efforts dans les circonstances les plus périlleuses, l'enhardissait et l'entraînait à risquer sans cesse ses jours sans la moindre crainte. Rien ne savait l'émouvoir, et il affrontait tout, comme un homme convaincu que le souffle de la mort n'aurait garde de l'effleurer. Hélas! il se trompait, et le récit suivant en est la triste preuve.

La mer était grosse; à l'heure de la haute marée (midi), la foule encombrait les digues et la jetée. Ce spectacle terrible des flots en courroux est toujours fort recherché, et lorsqu'il n'y a pas de marins sur les eaux, on assiste avec admiration aux révolutions du plus terrible des éléments.

Il n'en était pas ainsi l'autre jour : un drame allait se passer. Le brick norvégien *Caterina* est en danger; les vents l'ent poussé à l'est du chenal; les vergues et les mâts sont brisés; le navire désemparé. Le capitaine fait des signes de détresse; l'équipage est consterné. Mille personnes sont là anxieuses qui suivent les évolutions du navire qui semble disparaître à chaque coup de mer. Un sauveteur, M. Lieven, se lance au secours des malheureux, avec une bouée et une ligne d'amarre. Cet homme courageux est repoussé à plusieurs reprises par les flots irrités. Tixier arrive; déjà il se met en devoir de sauver les malheureux qui gémissent à quelques mètres. « N'y va pas, lui crie Lieven, j'ai dû y renoncer. » Mais Tixier est déjà dans la houle, coupant le flot meurtrier. Le voilà près du brick; des mâts, des vergues, des charpentes sont autour du navire, battus par la tourmente. Tous les yeux sont sur le sauveteur. Soudain un cri s'échappe de toutes les poitrines; Tixier lève les mains au ciel et disparaît. La mer l'a rendu dimanche matin, mais dans quel état! des madriers lui avaient brisé la tête et couvert son corps de blessures mortelles.

C'est ainsi qu'a fini celui qui a arraché plus de cinquante individus à une mort certaine, et qui a sauvé du naufrage plus de trente navires.

La municipalité a voulu se charger de ses obsèques. Toute la ville lui a fait cortége. Le conseil municipal et tous les corps constitués ont accompagné ce martyr à sa dernière demeure.

Mais la mort d'un tel homme n'est pas seulement une perte pour une ville, c'en est une encore pour l'humanité.

M. V.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

La machine à coudre par excellence, pour l'usage de la famille, est toujours *la Silencieuse* qu'on ne trouve qu'aux *inventions modernes*, 43, rue de Richelieu; cette maison qui continue à aller au devant du progrès vient encore d'ajouter de nouveaux perfectionnements à sa machine. Nous citerons le *presseur gradué* à spirale, qui permet de varier la force de la machine pour coudre, au moyen de cet ingénieux perfectionnement, aussi parfaitement les grosses étoffes que les plus fines, mousseline, tissu de soie, de laine, de velours ou de drap.

La maison *aux inventions modernes* n'a aucune succursale en France et sa machine est la seule qui possède le *presseur gradué* à spirale. Prix, 250 francs avec tous les guides, et 300 francs, montée sur meuble de salon.

⁂

Tous les procédés inventés jusqu'à ce jour pour empêcher la canitie, au lieu d'arriver à un résultat satisfaisant, renfermaient un germe de destruction fatalement inévitable, le nitrate d'argent, caustique dangereux qui affecte le cuir chevelu et le frappe de stérilité.

Au contraire, *le Réparateur au quinquina* essentiellement hygiénique est un onctueux sédatif qui fertilise au lieu de détruire. Il pénètre dans le bulbe, pour révivifier la racine, puis dans le tube capillaire pour le recolorer peu-à-peu en le fortifiant.

Loin de redouter son contact avec la peau, il faut l'en imprégner fortement. Dégagé des pellicules qui l'encombrent, l'épiderme reprend bientôt sa vigueur, le cheveu y croît sans entrave et recouvre bientôt sa couleur brune ou blonde, comme une plante à laquelle la rosée rend sa fraîcheur et son coloris.

Le Réparateur au quinquina de M. Crux a obtenu une médaille d'or et trois médailles d'argent (11, rue de Trévise).

Cte A DE BORRETTY.

ÉCHECS

Solution du problème n° 381.

1. D 7 TR — 1 D pr. T (A)
2. C pr. P, échec — 2 R 4 D
3 D pr. P, échec et mat.

(A)

— 1. Autre coup.
2. C pr. P, échec — 2. D pr. C
3. D 7 TD, échec et mat.

Solutions justes : MM. E. de Saint-Poult; G. Pappadopoulo; Quéval, à Fauville; J. Planche; Stiennon de Meurs, à Liége; Grangeret, à Genève; les amateurs du café des Arcades, à Gand; N. Bayoal, à Lille; E. Frau, à Lyon; L. de Gooze, à Marseille; le capitaine Charousset, aux Vans; D. Moussette et Barnil, à Chauny; C. Macirjowski, à Saint-Amand; le comte d'Ortengo, à Boulogne-sur-mer; les habitués du café Lebeau, à Angers; Mme Emma Paham, à Lyon; les habitués du café du Lion d'Or, à Eyragues; café Mouton, à Evreux; café du Nord, à Villefranche-sur-Saône.

P. JOURNOUD.



Le sauveteur Tixier de Dunkerque. (Voir p. 231.)



DUNKERQUE. — Naufrage du brick norwégien *Calerma* et mort de Tixier, qui cherchait à porter secours à l'équipage. — Croquis de M. A. Cominguan.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 383

COMPOSÉ PAR M. VORWERK



Les blancs font mat en quatre coups.

(Voir à la page 255 la solution du problème 382

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

C'est le cœur serré qu'on passe à la place Vendôme.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 15 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 758. — 21 Oct. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

Ne pas couper ce numéro avant de l'ouvrir.



Gardes nationaux et pompiers (150 hommes) — Francs-tireurs de Cannes (20 h.) — Francs-tireurs de Nantes (30 h.) — Francs-tireurs de Paris (700 h.)

LES DÉFENSEURS DE CHATEAUDUN. — 18 octobre 1870. — (D'après le croquis de M. Kauffmann, franc-tireur de Paris.)

COURRIER DE PARIS

S'il est un indice du retour à la vie normale, c'est de voir le public reprendre assez de souci des choses de l'esprit pour qu'une œuvre littéraire redevienne un événement.

Or, c'est là le spectacle auquel nous assistons.

La Visite de noces, de M. Dumas fils, soulève presque aussi vivement les passions que s'il s'agissait d'une lettre de l'ex-empereur ou d'une diatribe contre les hommes du 4 septembre.

De toutes ces polémiques, ce sont les recettes du Gymnase qui bénéficient. Le public est ainsi fait, et toujours il ira de préférence aux livres ou aux pièces dont on lui signalera l'immoralité.

Une histoire authentique en a fourni la preuve.

C'était en 18. En ce temps-là, comme aujourd'hui, la politique laissait peu de place à toute autre préoccupation. Ce que voyant, un ingénieux auteur, qui avait sur les bras un vieux roman dont il ne savait que faire, eut une inspiration soudaine. Il fit imprimer le roman, puis, ayant soigneusement empaqueté chaque exemplaire dans une large bande de papier gris hermétiquement close, il lança dans tous les journaux la réclame suivante :

« Il paraît aujourd'hui un livre qui est destiné à avoir un retentissement exceptionnel. (Ici le titre et le nom de l'auteur.) La nature particulière de cet ouvrage ne permet de le vendre que sous enveloppe. Prix : 5 fr. »

Sous enveloppe! quelle annonce! sous enveloppe! cela prit comme une traînée de poudre. Que pouvait-il donc y avoir de mystérieux dans ces pages clandestines? Il fallait que ce fût diantrement croustillant pour nécessiter une semblable précaution.

Trois mille exemplaires se vendirent en cinq jours. Au fond, le roman était aussi bénin qu'un autre, mais ceux qui avaient été dupés, n'osant avouer qu'ils avaient rêvé des abominations galantes, se gardaient bien de détromper les autres.

Et la vente montait toujours.

Cette anecdote donne la mesure exacte du caractère de M. tout le monde. Ce que j'admire, c'est la candeur de ces bons critiques qui s'imaginent, en déclarant une pièce immorale, lui porter un coup mortel. Ils font de la réclame sans le savoir, ces Jourdain du feuilleton.

Suivez, suivez le monde. Quelle attraction irrésistible! Ici l'on rougit.

Je confesse que, pour ma part, la pruderie en matière d'art me laisse parfaitement insensible. Mais c'est à condition que les audaces d'un écrivain auront un but et un résultat.

C'est précisément le point sur lequel la critique nous paraît ne pas avoir assez insisté à propos de *la Visite de noces*, qui m'a semblé inutilement risquée.

Si vous grisez un homme uniquement pour vous faire un amusement de son ivresse, cette distraction me révolte et me répugne. Si vous voulez, comme les Spartiates, au contraire, tirer de cette ivrognerie un enseignement, j'admettrai tous les hoquets à la rigueur.

Dans la pièce de Dumas fils, où est l'enseignement Nulle part. Voilà ce qu'il importait surtout de souligner dans ce réalisme de vice.

Mais la masse des spectateurs s'inquiète bien de cela. Ce qui l'attire exclusivement, c'est le côté demi-scandaleux des œuvres de ce genre.

Sans compter que la théorie de l'amour surexcité par la certitude d'avoir été trompé, ne manque pas d'adhérentes. C'est l'une d'elles qui disait l'autre jour :

— Il faut que je mène Oscar à cette pièce-là, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Quand je vous jure qu'il y en a là pour cent représentations au moins, et que l'or va pleuvoir dans les coffres du Gymnase.

L'or! une des actualités palpitantes du moment. Chimère, soit, mais chimère nous devenant singulièrement chère.

C'est une comédie de tous les instants que la comédie de la monnaie. Partout, dans les bureaux de tabac, dans les restaurants, dans les magasins on assiste à de perpétuels conflits.

Pendant ce temps-là, ce pauvre billet perd son prestige.

Vous rappelez-vous, avant qu'on eût créé des coupures inférieures à cinq cents francs, quel émoi causait la vue d'un monsieur tirant un billet de banque de sa poche?

Ils vous avaient alors un air solennel qu'ils ont perdu depuis en changeant de couleur. Le billet noir, c'était la toilette de cérémonie, correcte, grave. Le billet bleu, c'est la fantaisie, c'est la cravate de couleur, c'est le sans façon.

Dès son apparition, on l'a traité avec plus de familiarité. Le respect s'était évanoui. Puis sont venus les fractionnements. Bonsoir! Le billet n'a plus été qu'un chiffon irrévérencieusement froissé dans le fond des poches.

Aujourd'hui, c'est presque un paria. Quand il se montre, on fait la grimace. Décadence! Croyez-moi toutefois, ne vous laissez pas entraîner trop loin et ne cédez pas aux paniques intéressées qui exploitent la situation.

Proscrit, je t'ouvre ma porte et je suis prêt à loger autant de membres de ta famille que le sort m'en enverra.

A la bonne heure, je savais bien qu'un homme d'esprit comme Alphonse Karr ne pouvait pas se laisser académiser.

La preuve qu'il n'est pas disposé à s'enterrer tout vif dans la nécropole du pont des Arts, c'est qu'il vient de se rejeter de plus belle dans la lutte en donnant une suite à ses célèbres *Guêpes*.

C'est très-cordialement que nous souhaitons la bienvenue au cher maître, et nous espérons que le succès aura pour lui une seconde jeunesse. Mais s'il veut nous permettre une modeste observation, nous lui conseillerons de se méfier des temps et des choses.

Quand les premières *Guêpes* parurent, elles avaient affaire à un peuple épris de toutes les délicatesses, dégustant toutes les finesses, comprenant à demi-mot toutes les malices, friand des allusions et aimant qu'on mît en pratique la devise : Glissez, mortels, n'appuyez pas.

L'ironie d'alors égratignait galamment à fleur de peau. Tout au plus voyait-on poindre une gouttelette de sang, si petite, si petite qu'on eût dit un grain de beauté. C'était l'heure de l'esprit élégamment sceptique, des railleries de bonne compagnie.

A ces tournois, Alphonse Karr était passé maître.

Hélas! on lui a terriblement changé son public depuis. L'égratignure a été remplacée par le coup de poing ou par le coup de couteau. Après la pointe de Champagne, on a servi aux lecteurs le trois-six, puis l'absinthe, puis le vitriol.

Les Pères Duchêne de la réaction, aussi bien que les Pères Duchêne de la démagogie (car on trouve de ces scribes dans les deux camps), ont émoussé le goût et blasé la foule. En parlant à sa bestialité on lui a désappris ses instincts d'autrefois.

Le Français, né malin, menace de mourir goujat.

Alphonse Karr va avoir affaire à des consommateurs qui ne se soucient pas de la qualité du breuvage, mais qui demandent seulement que ça gratte.

Ça grattera-t-il, cher maître?

Qui sait, avec vous il suffira peut-être que cela chatouille pour réveiller ces engourdissements du pauvre esprit français.

Si les *Guêpes* annoncées avaient vu le jour à temps Alphonse Karr n'aurait pas manqué de consacrer un de leurs chapitres à une question qu'on dit posée de nouveau ; car sa devise a toujours été de ne faire de l'esprit qu'au profit de la raison et du sens pratique.

Il s'agit de doter Paris d'un nouveau genre de police, la police à cheval. Il avait déjà été question de cette institution bizarre rappelant l'ancien guet, puis on y avait renoncé et je crois qu'on avait eu raison. J'estime par conséquent qu'on a tort d'y revenir.

Quels sont les genres de service que peuvent vous rendre les sergents de ville équestres? Vous ne les placerez pas, j'imagine, en vedette au coin des rues. Ils fonctionneront à l'état de patrouilles nocturnes. Utile avertissement pour les voleurs; lorsque de loin ils entendront le pas des chevaux, ils auront soin de profiter du précieux avis, et de tirer au large pour revenir dès que le défilé sera terminé.

Mieux vaudrait, (que M. le préfet de police nous croie) tenir compte des réclamations légitimes de l'opinion, qui proteste plus énergiquement que jamais contre les absurdes économies d'éclairage auxquelles on se livre chaque soir.

Employez l'argent que vous coûterait une création inutile et l'entretien coûteux de vos gardiens-écuyers, à rallumer les becs de gaz sur lesquels a soufflé une ridicule parcimonie.

Les voleurs, je vous en réponds, auront plus peur de la clarté que de vos patrouilles dont ils se feront des chronomètres.

Autre réforme. On annonce une révision générale des permissions octroyées à toutes les marchandes de journaux qui débitent sur la voie publique le fait divers et le premier Paris. Beaucoup de nouvelles ventes se sont glissées, depuis le 4 septembre, dans les rangs anciens. On veut épurer.

J'avoue que je ne comprendrai jamais l'inconvénient qu'il y aurait à laisser les pauvres gens se créer un petit revenu, à l'aide de ce commerce inoffensif pour tout le monde, excepté pour eux.

En quoi font-ils tort à l'ordre et à tout le reste, ces débitants dont le métier si rude donne de si modestes bénéfices?

C'est en 1848 que l'industrie des marchands de journaux prit naissance ou du moins se généralisa. La société a-t-elle chancelé sur sa base, parce que chacun a pu, sans être abonné, se donner le luxe de savoir comment marchent les affaires publiques.?

Rien de plus curieux à étudier que la corporation des marchands et marchandes de journaux. Il y a de tout dans ce pandemonium.

A l'heure actuelle, on y compte une marquise, deux anciens prêtres, trois hommes de lettres désillusionnés. J'en passe et des plus bizarres.

La marchande de journaux, car c'est surtout au féminin qu'il convient de parler, comporte des variétés à l'infini.

Celle-ci, à vingt ans, arbore toutes les élégances, exhibe des faux chignons flamboyants et des bijoux pour lesquels tout l'art de Ruolz a été mis en réquisition.

Celle-là, à soixante-quinze ans, marche avec des béquilles et est coiffée d'un madras inamovible.

Deux grandes catégories peuvent être établies dans le monde des marchandes : celles qui consomment et celles qui ne consomment pas. J'entends celles qui lisent les journaux qu'elles vendent et celles qui ne les ouvrent jamais.

Soyez étonnés si vous voulez, mais cette dernière classe était de beaucoup la plus nombreuse avant la création des feuilles à un sou.

J'en connaissais une qui ne manquait pas de me demander :

— Monsieur, est-ce qu'il y a quelque chose de nouveau dans les journaux, ces jours-ci?

Les marchandes qui consomment offrent cette particularité, que presque toujours un duel s'engage entre leurs sympathies personnelles et les préférences du public.

D'où les résultats les plus cocasses.

Une d'elles, ennemie jurée de ce pauvre Ponson du Terrail, au moment de ses grands succès, s'écriait un soir avec indignation :

— Si ce n'est pas dégoûtant, voilà au moins cent cinquante numéros que je vends ce soir à cause de ce monsieur!

De même en politique. Rien de comique comme d'entendre la marchande de journaux gémir sur le succès d'un journal contraire à ses opinions, tout en empochant le bénéfice de ce succès-là.

Somme toute, une classe de travailleurs et de travailleuses, tout à fait digne d'intérêt pour ceux qui savent combien dures sont les fatigues qu'elle endure sous le froid, sous la bise, sous la pluie.

Un peu d'indulgence, s'il vous plaît, lors de votre fameuse révision. Ceci est encore une façon d'éclairer Paris.

∿∿∿ Un important problème attend en ce moment sa solution.

Il s'agit de savoir comment, sur quels plans et dans quelles proportions l'Hôtel-de-Ville doit être rebâti.

Depuis le jour où Louis-Philippe, plus amateur que connaisseur en matière de construction, ajouta au palais municipal du vieux temps des annexes disgracieuses, et dont le style jurait si étrangement avec l'ancien édifice, il ne se passait pas de mois sans qu'une voix s'élevât dans un journal pour protester contre la profanation architecturale.

Comme de raison, personne ne se serait avisé de proposer pour cela qu'on démolît l'Hôtel-de-Ville ou qu'on y mît le feu. Mais les fous furieux de mai dernier ayant consommé cet odieux attentat, il était permis de supposer qu'on profiterait de l'occasion pour rebâtir un Hôtel-de-Ville conforme aux règles du goût et de l'unité artistique. C'est ce qui vous trompe, c'est ce qui m'a trompé moi-même.

On assure que le projet qui va être adopté remettra les choses en état, c'est-à-dire fera revivre les contre-sens contre lesquels on avait tant protesté.

Bien scrupuleusement, bien religieusement on recommencera à confondre tous les styles, pour le plus grand déplaisir du regard. Il paraît seulement que c'est beaucoup plus pratique comme cela, que les chefs et sous-chefs de bureaux seront infiniment mieux logés, et que les cartons verts auront toutes leurs aises.

Je professe un véritable respect pour les cartons verts, bien qu'à dire le vrai, je ne sache pas au juste quel service ils ont jamais rendu. Je vénère les chefs de bureaux, parmi lesquels figurent nombre d'hommes fort spirituels et fort intelligents. Si intelligents et si spirituels, que la plupart passent une partie de leur vie à regretter d'avoir donné l'autre à la bureaucratie, cette stérile carrière. Mais ne pourrait-on concilier les intérêts de ceci et les intérêts de cela?

Il me semble, tout profane que je suis, que l'extérieur d'un monument peut respecter le goût, sans obliger pour cela l'intérieur à dédaigner la commodité. M. Duc, un homme dont le jugement doit faire autorité dans ces matières, partage cet avis.

Ce qui n'empêche pas les plus fortes chances d'être en faveur du rétablissement textuel de l'ancien potpourri architectural.

Après quoi, jusqu'à ce qu'une catastrophe nouvelle ait détruit ce nouvel Hôtel-de-Ville, les journaux recommenceront, pendant dix, quinze, vingt ou cent ans, à gémir sur la faute commise, et à répéter :

— Comment est-il possible qu'on ait laissé commettre une pareille bévue!

Essayez donc de l'empêcher! Vous verrez comme on vous écoutera.

∿∿∿ Il faut dire que la presse contribue trop souvent elle-même à détruire son autorité par les écarts de sens commun auxquels elle se livre.

Tenez, sans aller plus loin, un de nos confrères annonçait l'autre jour que l'édilité anglaise venait de prendre une mesure d'un radicalisme féroce, mesure interdisant absolument, à Londres, tout bal public, et obligeant à la clôture ceux qui existaient antérieurement.

Puis, après avoir cité cette étrange décision, ce même confrère ajoutait un commentaire vertueux et indigné pour inviter nos autorités à appliquer immédiatement le même régime à Paris.

Comment, en conscience, voulez-vous qu'on les prenne au sérieux, quand on les entend formuler de semblables parades.

Chacun a le droit, à coup sûr, de s'approprier le vers de la chanson :

Du danse n'est pas ce que j'aime!

Mais vouloir, sous prétexte de morale, interdire le quadrille et la polka à une ville comme Paris, c'est de la divagation pure. Nous ajouterons qu'une pareille mesure ne profiterait pas d'un iota à la morale. Il faut bien en prendre son parti, l'espèce humaine n'est pas parfaite. Vous ne supprimerez pas plus le vice que la bêtise.

Ce que l'on doit faire, au nom de la raison, c'est de réglementer et de contenir dans des limites aussi étroites que possible les écarts grands ou petits.

Sans doute les bals publics ne sont pas des écoles de vertu, mais là, du moins, tout se passe au grand jour, la surveillance peut avoir l'œil ouvert. Je ne suppose pas, bien entendu, que ce soit à l'avantdeux que vous cherchiez noise pour lui-même. Ce que les prétendus moralistes voudraient atteindre, c'est évidemment la dépravation qui prend le bal pour prétexte ou pour petite Bourse.

Eh bien, cette dépravation-là vous échappera d'autant plus que vous la forcerez à se cacher.

D'ailleurs, n'exagérons rien. Le cancan, par exemple, contre lequel tant de déclamations furibondes se déchaînèrent à son origine, le cancan, à coup sûr, est aujourd'hui beaucoup plutôt une gymnastique qu'une immoralité. Les gens qui s'y livrent me font pitié quand je les regarde, suant, soufflant, éreintés, retomber à leur place comme le saltimbanque qui vient de soulever des poids de cent-vingt pour gagner quarante sous.

Je ne parle même pas ici du côté statistique de la question. Il serait trop facile de prouver que la suppression des bals enlèverait net une dizaine de millions au commerce parisien.

Au diable donc l'excès de zèle judiciaire! Qui veut trop prouver ne prouve rien; et je gage qu'avant trois mois les puritains de la bonne ville de Londres auront été forcés de restituer Cremorn-Garden et autres Mabille aux entrechats qu'on en expulse aujourd'hui.

∿∿∿ Je vous avouerai que j'ai eu cette semaine une des plus vives émotions que j'eusse ressentie depuis longtemps.

En apparence, mon Dieu! le motif était bien futile. Il s'agissait tout simplement du retour à Paris d'un petit vaisseau grand comme rien.

Je passais sur le pont des Saints-Pères, j'aperçus sa mâture et je crus bien l'avoir reconnu. Afin de m'en assurer, je descendis sur la berge. C'était bien lui en effet. C'était bien *Paris-Port-de-Mer*, ce mignon bâtiment qui, en 1869, resta amarré au port Saint-Nicolas pendant quatre mois, recevant la visite de tous les Parisiens.

Il devait, pour son premier voyage, s'en aller au Japon. Il y est allé, en effet, et il en revient.

Il en revient, mais dans l'intervalle, quels destins ont été les nôtres! quels abîmes se sont ouverts sous nos pas! Tout cela, dans l'espace de temps nécessaire à un simple voyage!

En regardant le vaisseau à la mâture fragile, je pensais que la coque de noix résiste souvent mieux, hélas! à la tempête que le peuple qui paraissait invincible et inébranlable. Il me semblait que tous ces événements sinistres n'étaient qu'un mauvais rêve. Je croyais être revenu en 1869, alors qu'il n'était pas parti et que nous n'étions pas écrasés.

A l'intérieur du bâtiment en miniature, rien de changé. Les petits canons de poche étaient toujours à leur place. Où sont les nôtres? Là-bas en Allemagne!

La chambrette du capitaine était proprette, rangée, astiquée comme devant. Dans cette chambrette-là, il avait, tranquille, passé les mois terribles que nous venons de traverser, sans se douter que la patrie, prise à la gorge, râlait une sanglante agonie.....

Je vous assure que l'impression ressentie était vraiment poignante. Une application indirecte du *sunt lacrymæ rerum* de Virgile.

Souvent un objet en apparence insignifiant vous fait monter les larmes à la paupière.

∿∿∿ Mais il faut les écouter, ces souvenirs déprimants. Il faut regarder en avant, du côté de l'avenir réparateur, et non en arrière, du côté du passé désespérant. C'est pourtant dans ce passé qu'on va nous chercher des primeurs d'occasion.

Je n'ai point à apprécier la musique d'*Erostrate*, l'Opéra repris rue Le Pelletier. C'est l'affaire de mon ami Lasalle. Mais il est une façon de sentir que je n'ai point à dissimuler.

J'estime qu'on aurait en conscience pu mieux choisir pour la première pièce remontée à notre principal théâtre musical (mieux choisir au point de vue de la convenance et de l'opportunité, j'entends), que cette partition représentée jadis en Allemagne, dédiée à une princesse allemande, faite enfin pour nous rappeler de toutes les façons et par tous les côtés, même par le germanisme de la forme, nos malheurs mêmes qui en ont été les auteurs.

Est-ce une susceptibilité exagérée? Je ne le suppose pas, et j'ai rencontré pas mal de gens qui avaient éprouvé le même froissement que moi.

Je dois, d'autre part, constater que pas mal de gens m'ont paru tout à fait insensibles à ces réminiscences rétrospectives. J'en ai trouvé même qui faisaient tranquillement des calembours.

C'est l'un d'eux qui m'a dit :

— Quoique le dénouement d'*Erostrate* rappelle le pétrole, la musique n'est pas *commune*.

Et il est parti ravi. Je ne l'ai pas retenu.

∿∿∿ Mais je ne veux pas vous laisser sur cette ineptie. Mieux vaut finir sur un mot très-délicat et très-juste de Philarète Chasles sur la dernière pièce de Dumas fils, par laquelle j'ai commencé et par où je finis.

On discutait.

Un admirateur s'exclamait :

— Immoral! allons donc!... Est-ce que l'on doit avoir peur des nudités en art?

— Pardon... Il ne faut pas confondre, interrompit Philarète Chasles... Il y a le nu et il y a le déshabillé.

PIERRE VÉRON.

Nous avons publié dans notre dernier numéro, sous forme de trompe-l'œil, cinquante portraits-cartes des « hommes de la Commune. » Sur ces 50 photographies, 24 provenaient de l'atelier de M. Appert, les autres de MM. Carjat, Thiebault, Disdéri, Légé, Saint-Edme, Otto, etc., etc.

AMÉRIQUE. — Un quartier de Chicago avant l'incendie. — (D'après une photographie prise de « City Hall » (Hôtel-de-Ville). — (Côte sud-est).

AMÉRIQUE. — Le cabinet de Brigham-Young, grand-prêtre des Mormons, récemment arrêté par l'ordre du gouvernement des États-Unis.
(D'après le croquis de M. Leo Nye.)



Les enfants aux champs. — Dessin de M. Van [illegible]

LES DÉFENSEURS DE CHATEAUDUN

Nous nous sommes étendus longuement dans notre dernier numéro sur la malheureuse ville de Châteaudun; nous y reviendrons prochainement à l'occasion de la cérémonie qui y a lieu au moment où nous mettons sous presse. Nous nous contentons donc de rendre hommage aujourd'hui à ses défenseurs en en donnant quelques types.

CHICAGO

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro les notes intéressantes que veut bien nous donner, avec des croquis à l'appui, M. Simonin, voyageur bien connu de l'Amérique du Nord, depuis longtemps notre collaborateur.

CABINET DE BRINGHAM-YOUNG

Paris, 8 octobre 1871.

Monsieur le directeur,

L'année dernière, au mois de juin, grâce à un aimable et spirituel compagnon de voyage, je fus admis, étant à Salt Lake City, à visiter le cabinet de travail et de réception du chef des mormons. Je pris pour ma collection un croquis. Aujourd'hui, l'ex-président du territoire de l'Utah va être traduit devant les tribunaux des États-Unis à titre de polygame. Je pense être agréable à vos lecteurs en vous priant d'accorder l'hospitalité de votre journal à ce croquis.

Le cabinet est une salle, partagée en deux par une demi-cloison en bois, découpée à jour. Les portraits des grrrrands saints pendent aux murs, blanchis à la chaux, dans des cadres en simple bois noir, avec quelques chromo-lithographies, — acajou et crin, quelques mauvais vases de Chine, beaucoup de crachoirs, — les saints chiquent énormément sur les bords du Lac Salé, — tel est le cabinet du *pape* des mormons.

Veuillez, etc.

LÉO NYE.

LE MONT CENIS

Nos lecteurs sont déjà au courant des fêtes et des réceptions qui ont eu lieu à l'occasion de l'inauguration du fameux tunnel, aussi ne nous occuperons-nous aujourd'hui que du côté pittoresque et scientifique, dont on a du reste fort peu parlé.

Créée sous le règne de Napoléon I[er], la route du Mont-Cenis avait établi des communications régulières assez faciles entre les deux versants des Alpes; mais un tel moyen de communication ne saurait suffire à l'activité fébrile de notre siècle.

Depuis plus de trente ans, la grandiose idée d'un tunnel sous les Alpes préoccupait nos hommes de science.

En 1842, M. Médail, un géomètre, parcourait déjà les cols de Fréjus et de la Roue, traçant des plans et relevant les distances entre Modane et Bardonnèche.

Notre géomètre avait fait du tunnel le songe de sa vie. Dans un projet qui fut communiqué à Charles-Albert, il proposa de traverser les Alpes au point qui a été adopté en dernier lieu.

Quelques années après, M. Maus, un ingénieur belge, proposa au gouvernement piémontais une machine à percer les Alpes et à aérer les galeries. En 1852, M. Colladon, de Genève, présenta à l'Académie de Turin un mémoire sur l'emploi de l'air comprimé comme force motrice, proposant en outre de désagréger les roches par un jet alternatif de gaz hydrogène enflammé et d'eau froide. Toutes ces questions étaient à l'étude lorsque trois ingénieurs du Piémont, MM. Grandis, Grattoni et Sommeiller, firent des expériences sur une machine à comprimer l'air. Le projet des trois ingénieurs fut adopté.

Une loi du 15 août 1857 autorisa le gouvernement à faire exécuter les travaux, dont la direction fut confiée à MM. Grandis, Grattoni et Sommeiller, qui inventa la plupart des machines destinées à cette œuvre colossale.

Au mois de novembre 1860, cinq machines à comprimer l'air étaient en activité à Bardonnèche; à la fin d'avril 1862, il y en avait dix. A Fourneaux, le travail des machines ne put commencer que le 25 janvier 1863.

Depuis cette époque, le travail de percement s'est poursuivi sans interruption, avec plus ou moins de rapidité, suivant la résistance des couches de roches à traverser. Cependant le travail diminuait de lenteur d'année en année, et, dans les derniers temps, on perçait dans la roche calcaire du versant italien 3m50 par jour, alors qu'avec les anciens moyens on serait à peine parvenu à avancer de 0m70.

Le 22 décembre 1870, la galerie pouvait être regardée comme percée sur toute sa longueur 7,074 m. ayant été ouverts du côté de l'Italie, et 5,146 m. du côté de la France; toutefois, la rencontre n'eut lieu que le 25, vers quatre heures et demie du soir; en séparant en deux les 4 mètres qui subsistaient encore, la rencontre se fit à 7,079 m. environ de l'ouverture sud et à 5,156 m. de l'ouverture nord; ce qui porte à 12,235 m. la longueur totale du tunnel, évaluée à 12,220 m. dans les projets.

Mais avant de parler du souterrain, disons en passant que, pendant que les travaux s'exécutaient, on créa, à travers les montagnes, à travers les sites les plus pittoresques, le fameux chemin de fer Fell. Ce chemin se composait de trois rails. Les ascensions comme les descentes, du reste, avaient quelque chose de merveilleux. Une locomotive remorquant trois ou quatre wagons grimpait ce chemin rapide avec une vitesse de 4 ou 5 kilomètres à l'heure. Le voyage était des plus charmants, des plus pittoresques. Quelques jours encore, et il ne restera plus trace de ce chemin de fer aérien. Mais revenons au tunnel.

L'entrée du souterrain à Fourneaux a été placée à 100 mètres environ au-dessus du niveau du pont de la vallée de l'Arc, afin de réduire d'autant la différence de niveau déjà considérable qui existe entre les deux extrémités du percement; en effet, l'altitude de cette entrée, c'est-à-dire sa hauteur au-dessus du niveau de la mer, est ainsi de 1,158m75; celle de la sortie à Bardonnèche est de 1,291m30, d'où il résulte encore entre ces deux points une différence de niveau de 132m55.

Le souterrain, entièrement revêtu en maçonnerie, a 6 mètres de hauteur sur 8 mètres de largeur. Un aqueduc de 1 mètre 20 de largeur et d'un mètre de hauteur est établi au milieu pour l'écoulement des eaux; c'est dans cet aqueduc qu'on a placé, pendant la construction de la voûte, les tuyaux d'amener de l'air et du gaz qui sert à l'éclairage du souterrain.

La longueur, au moment des études, avait été calculée au moyen d'une opération trigonométrique qui prenait pour base le côté d'un triangle de second ordre de l'état major, de la longueur modérée de 8,849 mètres. Cette mesure résultait d'une antique triangulation, et, rendue assez difficile par la topographie des lieux, elle ne pouvait être regardée comme parfaitement exacte. L'évaluation ne s'était pourtant trompée que de 15 mètres; de même les prévisions géologiques se sont exactement réalisées.

Il est important de dire quelques mots de la température, pour rassurer ceux qui craignent l'influence de la chaleur interne sur la commodité du passage. Pendant les travaux, et dans les premiers temps, la température augmentait à partir de l'ouverture et finissait par atteindre 32 degrés au milieu de la galerie; mais cette chaleur était due en partie au nombre des travailleurs et à celui des lampes dont ils se servaient.

La température de la roche proprement dite, tout en augmentant à mesure qu'on avance dans l'intérieur du mont, ne dépasse pas 29° 1/2 à 6,450 mètres de l'ouverture sud, sous le sommet de la chaîne de montagnes, dont le point culminant, dit *Grand-Walton*, est à près de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'épaisseur de la roche qui se trouve au-dessus de la galerie sur ce point est de 1,600 mètres; en admettant donc 2 degrés au-dessous de zéro, comme température moyenne générale du sol à la surface, on a une augmentation de 31° 1/2 sur 1,600 mètres, soit d'environ 1 degré par 50 mètres.

Lorsque la Savoie fut réunie à la France, en 1860, le gouvernement italien se réserva l'exécution des travaux du percement. Une convention internationale, en date du 7 mai 1862, régla la participation du gouvernement français aux dépenses pour la partie du souterrain située sur son territoire.

La dépense totale étant évaluée à 65 millions de francs, et la Compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel prenant à sa charge une somme de 20 millions, le gouvernement français s'engagea à payer, à forfait, 19 millions de francs pour le cas où la durée des travaux serait de vingt-cinq ans, à partir du 1[er] janvier 1862.

Mais cet engagement se trouve aujourd'hui notablement augmenté par une clause portant que, dans le cas où ces travaux seraient complétement terminés avant ce délai de vingt-cinq ans, le capital de 19 millions serait augmenté de 500,000 fr. pour chaque année entière dont le maximum de vingt-cinq ans aurait été réduit.

Si les travaux duraient moins de quinze ans, la prime devait être portée à 600,000 fr. pour chaque année entière dont ce délai de quinze ans aurait été réduit.

Peu importe! L'œuvre colossale est terminée. Ce que Louis XIV a dit des Pyrénées dans un jour d'orgueilleuse erreur, nous pouvons le dire, non plus au figuré et par une pompeuse métaphore, mais bien réellement et pour toujours : Les Alpes sont supprimées.

M. V.

THÉATRES

ODÉON : *Les Créanciers du bonheur*, comédie en trois actes par M. Édouard Cadol; *Jean-Marie*, drame en un acte et en vers, par M. André Theuriet. — GYMNASE : *Une Visite de noces*, comédie en un acte, par M. Alexandre Dumas fils.

Entre tous les créanciers, les *Créanciers* de l'Odéon sont les plus détestables qui se puissent voir. Figurez-vous trois ou quatre méchantes bêtes acharnées après le « bonheur » d'un honnête banquier, et l'exploitant avec impudence sous le prétexte qu'elles l'ont connu autrefois « traînant la savate ». C'est le langage de l'auteur. La pièce de M. Cadol est une pièce à galerie, comme *les Inutiles*, comme *les Faux Bonshommes*, comme *Nos Intimes*; elle s'essaye au portrait, à la caricature, voire à la charge. De temps en temps elle attrape un trait de ressemblance, elle saisit un ridicule, quelquefois elle détermine un rire sincère, et puis c'est tout. Le reste n'est qu'inconsistance, scènes flottantes, répétitions d'effets, et par dessus tout un inexplicable oubli du style. M. Édouard Cadol a donné cependant des gages littéraires dans *la Germaine*, par exemple. A quoi donc pensait-il en écrivant — ou plutôt en n'écrivant pas — *les Créanciers du bonheur*?

La meilleure physionomie de cet ouvrage, quoiqu'elle n'ait absolument rien de bien neuf, est celle d'un bohême qui a parcouru tous les pays et exercé tous les métiers, et qui, revenu en France, propose à son ami le banquier de percer l'isthme de Panama, en collaboration. M. Christian accentue plaisamment cette figure, à la façon de Geoffroy, dont il a par moments la voix chaude et vibrante. C'est un bon début; mais il ne faudrait pas que M. Christian s'imaginât trop sérieusement qu'il vient de débuter dans la « haute comédie ». Les *Créanciers du bonheur* ne sont encore que du vaudeville. Pour ce vaudeville, on peut dire que les acteurs se montrent supérieurs à leurs rôles, notamment M. Roger, qui arrive de Saint-Pétersbourg, et M. Porel, qui arrive du Gymnase. — Une duègne de race, c'est M[me] Lambquin; on ne comprend pas que le Théâtre-Français ne l'ait point gardée, alors qu'il l'avait pour pensionnaire. Elle seule pouvait remplacer M[me] Desmousseaux.

Les *Créanciers du bonheur* sont accompagnés chaque soir d'un drame en vers et en un acte, à trois personnages, intitulé : *Jean-Marie*. Il ne manque à cette pastorale bretonne, pour lui restituer sa date, que de la musique de Loïsa Puget. C'est vraiment se mettre en trop peu de frais que de lâcher ce pauvre petit mouton noir sur les planches d'un grand théâtre; — on me dira que sa clochette est d'argent et qu'elle tinte de douces rimes. Soit pour la clochette, mais ce que je sais, c'est que le mouton chante la chanson des autres, et particulièrement la chanson de Brizeux. Où en sommes-nous, si l'on nous fait revenir à Yvonne, aux *pardons*, aux binious, aux longs cheveux, aux larges braies, aux croix d'or? Encore si M. André Theuriet avait tâché de découvrir quelque côté inconnu ou nouveau de cette Bretagne tant explorée! Mais c'est la Bretagne de tout le monde qu'il nous donne, la Bretagne des lithographies et des loueurs de costumes.

Les derniers grondements de la critique n'ont pas fini de s'éteindre autour d'*une Visite de noces*, la nouvelle comédie du Gymnase. M. Alexandre Dumas fils n'est guère coutumier de pièces en un acte; c'est un oiseau de plus haut vol. Pour en rencontrer dans son répertoire, il faut remonter jusqu'au *Bijou de la Reine*, son début, et jusqu'à une certaine *Atala*, agrémentée de la musique de M. Varney. Ensuite, ce ne sont plus que de vastes compositions en cinq actes ou tout au moins en quatre, des thèses longuement développées, des plaidoyers de la durée de toute une audience. Cette fois-ci, maître Dumas n'avait à parler que pendant une petite heure. « Un mot, et je finis! » Ce mot bourdonne encore singulièrement dans l'oreille des juges.

Pourquoi diable M. de Cygneroi (un fier nom, que vous en semble!) croit-il devoir une visite de noces à l'une de ses anciennes maîtresses, Mme de Morancey? Et pourquoi surtout a-t-il la malencontreuse idée de lui faire cette visite, accompagné de sa femme et de son enfant, âgé de trois mois? Cela rappelle, au premier aspect, ce livre qui a pour titre *Monsieur, madame et bébé*. M. de Cygneroi a pensé sans doute que cette escorte le protégerait contre le danger. Mme de Morancey s'offense de cette précaution; puis elle se pique au jeu, elle veut encore essayer son pouvoir sur le cœur de cet imprudent mari. Bien imprudent, en effet, et bien faible aussi, car à peine Cygneroi a-t-il causé quelques minutes avec Mme de Morancey qu'il demande à reprendre sa chaîne et qu'il lui offre — mais là, carrément, — d'abandonner sa femme et son enfant pour s'en aller avec elle courir les grandes routes. Il faut avouer que voilà un « passionné » de *primo cartello*.

Est-ce bien un passionné qu'il faut dire? Ne serait-ce pas plutôt un libertin enté sur un fou? Effrayée de son succès, Mme de Morancey se hâte de congédier Cygneroi en lui avouant qu'elle vient de jouer une comédie avec lui.

Je ne dirai pas toutes les herbes diaboliques qui assaisonnent le plat étrange servi par M. Alexandre Dumas fils. La pièce est autant et plus dans les détails que dans le fond. Les périphrases du *Demi-Monde* n'étaient que de la Saint-Jean auprès des phrases d'*une Visite de noces*. Nous assistons à un cours de sensualisme quintessencié à un amalgame de Crébillon fils, du chevalier de Nerciat et du Musset de la *Confession d'un Enfant du siècle*. En attendant, tout le monde s'y empresse, voilà qui est certain. L'auteur jure ses grands dieux que jamais il n'a été plus humain ni plus moral, et il s'écrie avec son ironie froide : « Si vous me contestez le droit de mettre à la scène les hommes..... *canailles*, et les femmes..... coquines, qu'est-ce qu'il me restera? »

Le malheur est encore que cet abominable petit acte est joué à ravir par Mme Desclée et par M. Landrol.

CHARLES MONSELET.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 386.

COMPOSÉ PAR M. G. L. DE NOZE

Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 384.

1. F 5 R	1. P 5 FD (A) (B)
2. T 4 D, échec	2. T, F ou P pr. T
3. C 3 R ou 2 D ou T 6 F, échec et mat.	
(A)	
	1. P 3 D
2. T 6 F, échec	2. R 4 D
3. P 4 F, échec et mat.	
(B)	
	1. F 3 D
2. T pr. F, échec et mat le coup suivant.	

Solutions justes : MM. le comte d'Orfengo, à Boulogne-sur-Mer; J. Panneue; D. Monsselle, à Chauny; Quéval, à Fauville; Stiennon de Meurs, à Liége; J. Meyer, à Chauny; Th. François-Berthelle, café Bailleul, à Douai; Mme E. de Gogozza; Aug. de Gogozza; E. Fran, à Lyon; Peyron, chambre de lecture, à Vannes; L. de Croze, à Marseille; Mme Elisa Dryan; L. de la Brunière, à Cambrai; J. A. de Suud, à Gand; H. B., café des Cinq parties du monde, à Montpellier; Mme Emma Palham, à Lyon; le capitaine Charousset, aux Vans; N. Raynal, à Lille; G. D. clerc; les amateurs du café des Arcades, à Gand; café du Nord, à Villefranche; Y. Chauvigne, à Chemillé sur Dême; café Poulon, à Lille; J. de la Mazonère, café du Théâtre, à Pau; café Cauvet, à Cogolin; A. Gourjer; café Mouton, à Evreux; Mouesy, Sierre et Chapal, à Saint-Amand; le Turco de Poissy, le cercle des Ecoles, à Montpellier; M. Lespault; Cercle républicain de Nérac.

Autre solution juste du problème n° 383 : Le café Cauvet, à Cogolin.

P. JOURNOUD.

RÉBUS

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Les Normands dévastèrent souvent Paris au neuvième siècle.

ORLÉANS

(Correspondance du *Monde illustré*.)

Orléans, 11 oct. 1871.

Monsieur le rédacteur,

Il vient de se passer près Orléans, entre les Aydes et Fleury, lieux témoins de la défense d'Orléans le 11 octobre 1870, une cérémonie funèbre en l'honneur des braves militaires morts pour la défense du pays.

Dans une sablière près les Aydes avaient été enterrés des Français et quelques Allemands ; les communes riveraines ont fait l'acquisition du terrain pour le consacrer par un monument en pierre de Wolvic afin de rappeler le fait d'armes accompli par environ 5,000 français qui ont tenu en échec, pendant toute une journée, l'armée allemande qui s'avançait sur Orléans.

L'histoire de cette journée a été reproduite par le *Journal du Loiret* qui y a consacré une page entière encadrée de noir; cette page a été extraite d'un ouvrage fait par M. Boucher, infatigable narrateur qui a consacré tous ses soins à en esquisser les traits; je renvoie donc pour plus de détails à cette feuille portant date du 11 octobre 1871 (1).

(1) Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de revenir aujourd'hui sur ces événements.



ORLEANS. — Anniversaire du combat des Aydes (11 octobre 1870).—L'église de Fleury-aux-Choux. Le monument commémoratif. (D'après les croquis de MM. H. Poullain et Henri de Hem.)

La cérémonie a commencé à 10 heures 3/4 par un service solennel à l'église de Fleury, auquel assistaient les chasseurs de Vincennes, la garde nationale d'Orléans, les pompiers et leur musique ainsi que les autres pompiers des communes environnantes, le clergé des églises situées sur les lieux du combat, l'archidiacre d'Orléans; les autorités civiles, la jeunesse ayant à la boutonnière le bouton d'immortelles et portant dans leurs mains des couronnes de laurier se sont dirigés vers le cimetière de la sablière pour y écouter le discours patriotique qui y a été prononcé.

Afin d'entrer dans les vues toutes françaises que vous exprimez souvent dans vos dessins, permettez-moi, monsieur, de vous adresser le croquis que j'ai pris sur les lieux mêmes ce matin 11 octobre 1871, afin, si cela est possible, de pouvoir faire remarquer au public qu'il y a encore des Français dont le cœur est ouvert au patriotisme, et que non-seulement en Alsace on élève des tombes aux héroïques soldats, mais au cœur de la France.

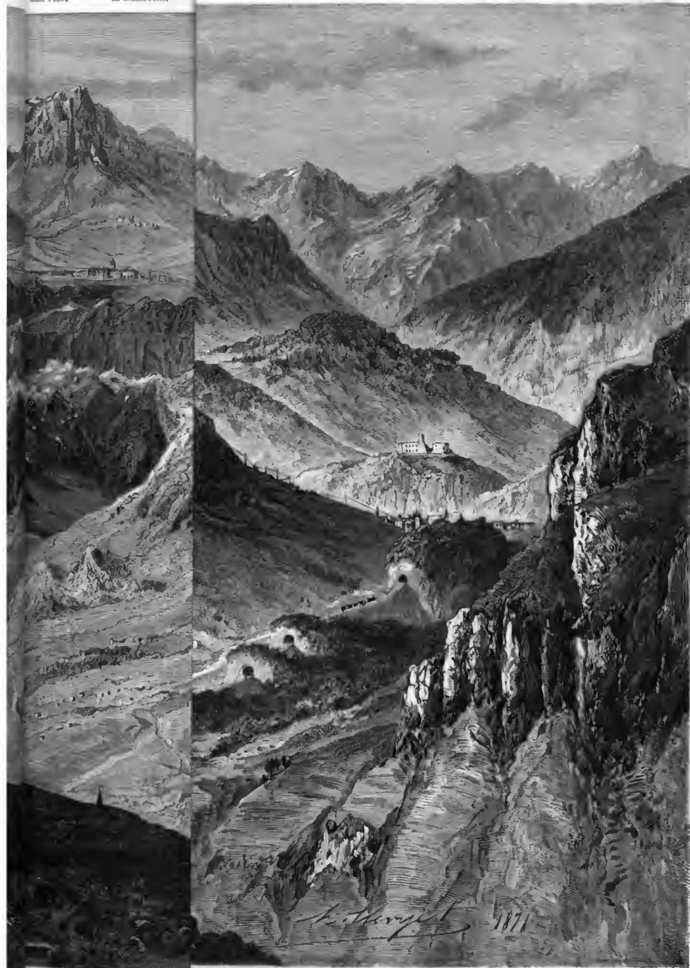
Recevez, etc.

H. POULLAIN,
architecte
à Orléans.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.



Modane. Entrée nord du tunnel.



MONT CENIS ET DU ... ITALIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 759. — 28 Oct. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

M. Pouyer-Quertier

MINISTRE DES FINANCES

—

M. Pouyer-Quertier, est né à Rouen vers 1822. Il frise la cinquantaine. A peine sorti du collége, il apprit l'industrie et le commerce dans les usines et les manufactures de son père; puis il s'en alla en Angleterre travailler chez un grand filateur de Manchester. Après un séjour assez long parmi les Anglais, il revint en Normandie pour diriger ses propres fabriques, et profiter de ce qu'il avait appris chez les autres.

Ainsi s'expliquent ses vastes connaissances en commerce et en industrie. Un peu plus tard, il ouvrit les livres d'économie politique, et, peut-être bien parce qu'il était très-rompu à la pratique, il n'accepta pas sans réserve les idées et les systèmes des purs théoriciens. Il était et il est resté protectionniste.

Sous l'empire, il fut envoyé par ses concitoyens de la Seine-Inférieure au Corps législatif, puis après à l'Assemblée nationale de 1870.



M. POUYER-QUERTIER, ministre des finances, grand officier de la Légion d'honneur.

On se rappelle encore les grandes luttes qu'il soutint au Corps législatif contre MM. Rouher, Baroche et de Forcade la Roquette, à propos des traités de commerce, ainsi que ses critiques contre les grands établissements financiers.

M. Pouyer-Quertier opéra ce prodige, de donner à ces débats arides, ainsi qu'à la critique de tableaux de douanes, autant d'attrait qu'aux questions politiques les plus brûlantes. Il est vrai de dire qu'il fut un des premiers qui tenta des'aventurer dans l'impénétrable forêt des chiffres, et de batailler avec les colonnes de nos budgets. Jamais député ne donna, à ce propos, tant de fil à retordre à messieurs les ministres.

Lorsque M. Thiers devint chef du pouvoir exécutif, il donna à M. Pouyer-Quertier le portefeuille des finances.

M. Pouyer-Quertier, avec M. Jules Favre, eut l'honneur de représenter la France à l'entrevue de Francfort, et de traiter avec M. de Bismark.

Il y a quelques jours, il retournait en mission à Berlin, était reçu par l'empereur Guillaume, et obtenait par son habileté l'évacuation de six départements.

En récompense de ces signalés services, M. Pouyer-Quertier était nommé grand officier de la Légion d'honneur.

Il importe de dire dans cette courte notice que M. Pouyer-Quertier est très-populaire dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, où sont situées ses usines et ses fabriques. Il est membre du Conseil général. Il a toujours eu l'initiative des mesures prises pour améliorer le sort des travailleurs. Pendant la guerre des États-Unis, il était à la tête de la commission formée pour venir en aide aux ouvriers que la crise sur les cotons laissait sans travail.

M. Pouyer-Quertier est un digne rejeton de la forte et vaillante race normande. C'est un travailleur infatigable, de force à mettre sur les dents tout ce qu'il y a de secrétaires et d'attachés dans un ministère. Il y a quelques années, dans une discussion du traité de commerce, il est resté à la tribune pendant deux séances consécutives. Vers la fin de la seconde séance, à cinq heures du soir, il quittait la Chambre, montait dans un train spécial qu'il avait fait préparer, et, deux heures après, arrivé à Rouen, assistait à un grand banquet que lui offraient ses concitoyens. Au dessert, il répondait à tous les toasts; puis, le lendemain, il était de retour au Corps législatif, écoutait la réponse du ministre et lui répondait séance tenante.

M. Pouyer-Quertier a de l'esprit, et une bonne humeur dont il ne se départit jamais, même quand il traite les affaires sérieuses. Il mange et boit comme nos pères, grâce à l'excellent estomac qu'il possède, en ces temps de gastrites et de gastralgies. M. de Bismark lui-même a été séduit par cette bonne humeur gauloise. Le chancelier de la Confédération, qui a un peu mal à l'estomac et qui en est à l'eau de Vichy, a quelquefois envié, pendant les conférences qu'il dut avoir avec M. Pouyer-Quertier, la faculté qu'avait ce dernier de faire usage de boissons plus cordiales.

M. Pouyer-Quertier est, avant tout, un homme d'affaires qui dédaigne les susceptibilités métaphysiques de la politique, et qui n'accorde d'attention et de sollicitude qu'aux choses utiles et pratiques.

GUSTAVE CLAUDIN.

COURRIER DE PARIS

On peut dire que Paris, pendant la semaine qui vient de s'écouler, n'a absolument vécu que de la vie de théâtre. Partout des pièces nouvelles ou d'importantes reprises. Ce courrier ne sera donc autre chose qu'un déplacement de notre chronique théâtrale. Notre devoir est de suivre la foule partout où elle va; suivons-la donc à travers les théâtres, en commençant par le Théâtre-Français, qui fait avec *l'Etourdi* de Molière (O merveille! ô justice!) des recettes presque aussi considérables qu'avec l'*Adrienne Lecouvreur* de MM. Scribe et Legouvé.

∿∿∿ — *Vivat Mascarillus, fourbum imperator!*

Ce grand cri de l'*Etourdi* a été le cri suprême de Monrose père, cri poussé lors de ses dernières représentations, entre le génie persistant et la folie envahissante. Samson n'avait été qu'un écho affaibli (quoique très-juste) de ce cri. Le rôle revenait de droit à Coquelin aîné, ce valet couvé par Regnier, le maître par excellence de tous les valets présents et futurs. Le disciple a été digne du maître; peut-être même a-t-il dépassé son espérance. Quel clairon que la voix de ce Coquelin! Quelle effronterie dans ce nez retroussé! Qu'il sait bien se draper dans cette cape illustre! Il dépasse la tradition par ce seul fait qu'il est dans la nature jusqu'à l'excès.

On ne saurait également rêver un meilleur Lelie, un plus élégant, un plus brillant, un plus vif, un plus inconscient que M. Delaunay. Comme Molière aurait été heureux s'il avait pu se voir interpréter de la sorte l'autre dernier à la Comédie-Française!

Je n'apprendrai rien à personne en rappelant que l'*Etourdi* fut représenté pour la première fois à Lyon. M. F. Levol veut que cette représentation ait eu lieu dans une salle d'un jeu de paume situé au quartier Saint-Paul, d'accord en ceci avec Chappuzeau. « La maison existe encore, — écrivait-il en 1865; — elle porte le numéro 66 sur le quai de Flandre. » Renvoyé pour plus amples éclaircissements aux *moliéristes* autorisés : Eudore Soulié, Edouard Fournier, Louis Moland.

∿∿∿ Le Coppée est à la mode; tous les théâtres en demandent; n'en a pas qui veut. *Fais ce que dois*, joué à l'Odéon, est une élégie patriotique à trois voix : la mère, le fils et un instituteur de campagne. La mère veut emmener son fils en Amérique, dans la crainte d'une nouvelle guerre; l'instituteur l'en dissuade avec des paroles héroïques et cruelles. Il promet la revanche et la victoire, — ou, à défaut de la victoire, le « sort glorieux » du vaisseau *le Vengeur*. Cet instituteur est terrible. Il prétend nous traiter par les procédés de la Commune. L'explosion est bien discréditée chez nous depuis les journées de mai.

La pièce de M. François Coppée soulèverait des objections de plus d'un genre. Nous les éviterons, elles nous mèneraient trop loin et nous ne croyons pas le temps propice à de certains débats. Nous préférons donner presque sans restriction nos éloges à la poésie de *Fais ce que dois*, poésie pleine, abondante, éclatante, bien faite pour la déclamation. Une seule épithète m'a étonné; c'est lorsque le fils s'adresse à sa mère :

> ...... Je te ferais une maison de feuilles,
> Sur une plage d'or, devant les flots *nombreux*.

En vérité, « nombreux » n'est pas assez, appliqué aux flots de l'Océan.

Dumaine joue le rôle de l'instituteur qui devait être rempli par M. Beauvallet, éloigné du théâtre par la maladie. La pièce n'a fait que changer de tonnerre. La mère et le fils sont représentés par les deux sœurs Sarah et Jeanne Bernhard, gracieuses et touchantes toutes deux.

∿∿∿ Le Vaudeville a demandé à MM. Labiche et Delacour une pièce de rentrée pour Mme Fargueil; ils lui ont donné l'*Ennemie*. Vous croyez peut-être que l'ennemie, c'est Mme Fargueil; pas du tout, c'est la victime. Cette superchérie a un peu nui au succès de la pièce. Par tous ses précédents... de comédienne, on admet facilement que Mme Fargueil ait la douceur, l'humilité et la modestie en partage. Elle, la Marco des *Filles de marbre*. Elle, la princesse de *Dalila*! Elle, la panthère blessée des *Lionnes pauvres*!

Je ne vois pas — comme on dit — M. Labiche dans le drame; je crois qu'il a tout à gagner à revenir au genre enjoué et original qui nous a valu *le Voyage de M. Perrichon*, et même *le Petit Voyage*.

∿∿∿ *L'Article 47*, de l'Ambigu, me force à ouvrir mon code pénal. J'y lis : « Les coupables condamnés aux travaux forcés à temps seront, après qu'ils auront subi leur peine, sous la surveillance de la haute police pendant toute leur vie. » Tel est le cas de Georges Duhamel, un jeune homme d'excellente naissance, qui a fait cinq ans de bagne pour s'être laissé emporter, dans un accès de jalousie, à tirer un coup de pistolet sur sa maîtresse. Sorti de Toulon, il épousa, sous un nom d'emprunt, une charmante jeune fille, et il serait parfaitement heureux si la fatalité ne replaçait sur son chemin son ancienne maîtresse, devenue éperdûment éprise de lui depuis l'histoire du revolver. Oh! les femmes! — Sur cette donnée, M. Adolphe Belot a écrit une pièce aux situations fortes, qui a grandement réussi. Cela vaut *le Drame de la rue de la Paix*, cela vaut peut-être mieux.

Il y a de bons acteurs à l'Ambigu, il y en a partout. Voilà qui est rassurant. *L'Article 47* est très-bien joué, par Mlle Rousseil d'abord, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui l'ont suivie dans ses pérégrinations à travers tous les théâtres de Paris.

Après Mlle Rousseil, M. Paul Clèves mérite d'être cité pour son personnage d'un jeune viveur, très-franchement et très-pittoresquement découpé. Les jeunes gens du Havre trouveront, à juste titre peut-être, qu'ils ne sont guère flattés dans leur compatriote Victor Mazilier. Je crois pouvoir protester, au nom d'Adolphe Belot, mon camarade, qu'il n'a eu aucune intention de portraiture locale. Comme moi, il a toujours été accueilli dans la cité havraise avec une cordialité et un faste amical qui ne se sont jamais démentis.

∿∿∿ *Mademoiselle de La Faille* est le titre d'un drame que le théâtre du Châtelet vient de reprendre. Ce drame a sa légende, et je ne résiste pas au désir de vous la raconter. Frédéric Soulié, ce romancier énergique, cet écrivain vigoureux, en est le héros. C'était en 1833; à cette époque, Frédéric Soulié n'était pas encore en possession de toute sa renommée, et les directeurs de revues en usaient assez familièrement avec lui, si l'on en juge par ces quelques mots que lui écrivait un certain vendredi le rédacteur de *l'Europe littéraire* : « Il nous faut une nouvelle pour dimanche. » Le billet était napoléonien. Frédéric Soulié en comprit toute la portée et la signification; il n'avait pas encore fait *les Mémoires du Diable*, et il n'était pas homme à reculer devant une nuit de travail. Il fit sa nouvelle, une charmante nouvelle, une de ses meilleures, attachante, dramatique, passionnée jusqu'à l'extravagance, et par dessus tout empreinte d'un air d'authenticité à s'y méprendre. Il s'agissait d'une jeune femme morte et enterrée, rendue à la vie par un baiser de son amant, et dont un malencontreux mari réclamait à lui seul les bénéfices de la résurrection. Tant d'autres maris n'auraient fait semblant de rien à sa place! — La nouvelle de M. Frédéric Soulié s'appelait *Mademoiselle de La Faille*.

Dix années passèrent sur *Mademoiselle de La Faille*, au bout desquelles, en 1843, la *Gazette des Tribunaux*, qui cherchait alors quelque crime étrange pour en régaler ses féroces abonnés, vint par hasard à la découvrir dans un de ses cartons. La *Gazette* s'arma d'un courage téméraire, saisit ses larges ciseaux et se mit à tailler en plein drap dans la nouvelle de Frédéric Soulié; pour l'acquit de sa conscience, elle dénatura l'orthographe de quelques noms, ajouta un *g* par ci, retrancha un *e* par là, et, de plus, se chargea de communiquer à ceux de ses lecteurs qui en manifesteraient le désir, les documents de ce curieux *procès*, — car voilà où commence le plaisant, la *Gazette des Tribunaux* en fit un procès, un magnifique procès criminel, ma foi! oublié par inadvertance dans les Causes célèbres, une légende *devenue en quelque sorte populaire dans nos contrées méridionales* (ce sont ses propres expressions).

Je n'essayerai pas de décrire l'ébahissement de Frédéric Soulié en voyant sa nouvelle transformée en chapitre d'histoire. Il en rit beaucoup et il garda le silence. Cependant toute la France s'intéressa aux aventures de Mlle de La Faille, si bien que les deux auteurs de *la Grâce de Dieu* résolurent de mettre ces aventures à la scène. « Un ancien procès criminel! un sujet aussi populaire! Hein! qu'en dites-vous, Anicet-Bourgeois? — Et vous, Gustave Lemoine? » Au bout de six semaines, un drame fut écrit et répété, un drame en cinq actes et huit tableaux, avec des décors neufs et un clair de lune d'un effet saisissant. Les deux collaborateurs changèrent peu de chose à la version de la *Gazette* : seulement, ils y introduisirent, pour plus de couleur, Louis XIII, Marie de Médicis et le cardinal de Richelieu. Le drame, le clair de lune et la robe rouge du cardinal obtinrent le plus éclatant succès.

Pour le coup, Frédéric Soulié perdit patience, et comme précisément il rédigeait alors la chronique théâtrale au *Courrier français*, il mit la tête à la fenêtre de son feuilleton et se prit à crier de toutes ses forces : *Au voleur!* ou plutôt *Aux voleurs!* Il ressemblait à ce barbier de Cervantes, réclamant son plat à barbe transformé en armet de Mambrin. On eut toutes les peines du monde à calmer le romancier aux grosses moustaches. Il y eut transaction, réparation, excuses. Paris s'était égayé un instant, c'était le principal.

Toutes ces choses sont bien oubliées aujourd'hui, et *Mademoiselle de La Faille* n'a plus d'autre attrait que celui d'un bon gros mélodrame, qui fournit amplement à M. Paul Deshayes et à Mme Lacressonnière les occasions de se faire applaudir.

CHARLES MONSELET.

COURRIER DU PALAIS

L'affaire dont je veux vous parler en commençant constitue essentiellement un procès moderne. Supposez toute une génération d'Épiménides, le litige en question ferait l'effet d'un logogriphe ou d'une charade. C'est un procès moderne, mais ce n'est certainement pas un procès nouveau, car, depuis trente ou quarante ans, il reparaît tous les jours sous de nouvelles formes, dans de nouvelles conditions, avec d'autres circonstances et d'autres noms de plaideurs devant le tribunal civil de la Seine, auquel il est, du reste, presque exclusivement réservé. Je suis prêt à soutenir avec la lance, avec l'épée et la dague qu'il n'y a pas un seul avocat du barreau de Paris qui n'ait, en première instance ou en appel, plaidé son petit procès d'industries similaires, de concurrence illicite, au moins une fois par an. La chose a été exposée, examinée, discutée, jugée, continuée, recommencée et elle n'en est pas plus claire pour cela, à mon avis. C'est le procès Protée qui se transforme avec une variété de couleurs et d'argumentations tout à fait propice à l'éloquence.

Autrefois, du temps de nos pères, avant les trente ou quarante années auxquelles je fais remonter la naissance de ce fils de dame Discorde, on louait une boutique quand on désirait se faire marchand et l'on vendait là ce que l'on voulait et surtout ce que l'on pouvait. La bonne vieille province voit encore de ces énormités : la concurrence n'ayant pour frein que son intérêt particulier, comme elle le comprenait alors. Aujourd'hui à Paris, l'intérêt de la concurrence ne paraît plus être le même; autant on prenait soin jadis de se tenir loin d'un rival, autant on s'attache à se rapprocher de lui. Et puis une confusion à ne plus s'y reconnaître : quand les uns voient la réussite dans une stricte spécialité, les autres cherchent le succès dans l'universalité des articles de commerce. Il y a des magasins de nouveauté qui vendent de la pommade et des sabots; vous connaissez comme moi telle maison d'où vous pouvez sortir habillé des pieds à la tête, muni de linge, botté, coiffé, perruque ou chignon compris. Où se trouve la limite de tel ou tel commerce? Comment voulez-vous qu'elle soit déterminée par une loi ou par une jurisprudence? Des propriétaires, condamnés à indemniser des locataires qui avaient rencontré un concurrent dans le locataire voisin, ont imaginé naturellement dans leurs baux des clauses restrictives pour se mettre à l'abri de semblables réclamations; vaine prudence! Tout commerce a ses accessoires consacrés par l'usage, et ces accessoires arrivent à se heurter avec un semblant de légitimité qui trouve un point d'appui dans la restriction même. C'est à n'en plus sortir!

Exemple, la guerre qui vient d'éclater dans le passage de l'Opéra, galerie de l'Horloge : M. et Mme Costenoble ont loué un magasin pour fabriquer et vendre de la ganterie avec privilége exclusif. Outre leur bail, très-explicite à cet égard, ils ont obtenu, dans de précédents procès, jugement et arrêt en leur faveur :

« *Nul ne vendra des gants que nous et nos... commis!* »

De plus, il y a concession pour les *accessoires* de leur commerce. Postérieurement, Mlle Lally a loué dans le même passage une boutique pour y tenir de la parfumerie, plus les *accessoires* de son commerce, et, de son côté, Mme Bergin est locataire d'une troisième boutique destinée à la vente de la bonneterie et des *accessoires* de son commerce. Cette extension de priviléges qui affecte un air d'innocence est perfide comme le second titre d'une pièce sur une affiche de théâtre; *in cauda venenum!* Or, Mlle Lally a pensé que la vente des gants est l'*accessoire* de la parfumerie; Mme Bergin a cru que la vente des gants est l'*accessoire* de la bonneterie; voilà donc l'objet principal de M. et Mme Costenoble devenu l'*accessoire* de leurs voisines, qui pourraient fort bien, ce me semble, avoir entre elles et de surplus leur petit différend particulier. Il n'en est pas ainsi et c'est fort heureux; elles paraissent au contraire avoir fait cause commune mais Mme Bergin intente une action reconventionnelle à M. et Mme Costenoble, qui ont vendu, comme leur *accessoire*, les cols et cravates qui sont à elle son objet principal. Le jugement de la 5e chambre du tribunal civil a fait triompher la ganterie de M. et Mme Costenoble sur toute la ligne, Mlle Lally et Mme Bergin payeront pour le préjudice passé 300 fr. de dommages-intérêts; l'une vendra ses pâtes et ses parfums, l'autre sa bonneterie, leur objet principal, mais défense leur est faite de comprendre désormais les gants dans *tout ce qui s'y rattache!*

Le tribunal correctionnel de Reims a jugé trois chasseurs prévenus d'avoir chassé en temps prohibé et à l'aide d'engins prohibés; or, la chasse était ouverte et les engins prohibés étaient des fusils. La cause est curieuse, mais triste encore, car si nous n'y voyons apparaître aucun communeux petit ou grand, les Prussiens y jouent un rôle indirect. Tout le monde ne sait que trop que l'armée allemande occupe encore le département de la Marne, et que, pour ce département comme pour tous ceux qui subissent le même malheur, il y a défense de porter des armes à feu. M. le préfet de la Marne crut pouvoir et devoir donner cependant aux chasseurs une demi-satisfaction; par un arrêté du 31 août il ouvrit la chasse à courre, à cor et à cris interdisant par le même arrêté la chasse à tir, l'usage du fusil.

Aujourd'hui, les trois chasseurs viennent dire : « Qu'avez-vous à nous reprocher? Nous avons payé nos ports d'armes, nos terrains, et vous avez ouvert la chasse! S'il vous a plu d'insérer dans votre arrêté une restriction quant à l'usage du fusil, cette mesure a été prise tout à fait en dehors de vos attributions de préfet; vous êtes dépourvu de toute autorité pour restreindre la loi dont vous êtes l'exécuteur quand vous ouvrez la chasse. Que voulez-vous que nous fassions de votre chasse à courre, à cor et à cris? Qui donc maintenant a des chevaux, des meutes, des équipages, des piqueurs en quantité suffisante pour se donner ce plaisir de monarque? Et qui donc est propriétaire de bois et de plaines d'une étendue telle que l'on puisse y courir une heure au galop? Le fusil est permis implicitement par la loi qui nous donne le droit de chasser, et vous ne pouvez pas faire du fusil un engin prohibé!... »

A cela le tribunal a répondu par un acquittement; mais auparavant, M. le substitut Mettétal leur avait répondu quelque chose qui vaut bien la peine d'être connu et répété.

Vous le savez, moi, j'ai un faible pour ces magistrats qui ne torturent pas une définition pour y faire entrer de force un acte blâmable et qui savent dire noblement : « La loi n'est pas pour nous, vous ne serez pas condamnés, mais voici quels sont vos torts! »

M. le substitut de Reims a terminé son réquisitoire en disant aux trois chasseurs :

« Le tribunal, obéissant à des principes supérieurs à toutes considérations politiques, va peut-être vous rendre le droit que vous avez revendiqué. Mais si, demain, vous reprenez votre fusil, si vous chassez, malgré la sage recommandation qui vous est faite par l'arrêté préfectoral, êtes-vous certains, en agissant ainsi, de ne pas faire abus de votre droit? Est-il digne, alors que la chasse n'a été ouverte qu'avec certaines restrictions, de profiter de la concession qui vous a été faite, sans vous soumettre aux conditions qui ont été mises à cette concession?

« Prenez garde, d'ailleurs! En vous armant de nouveau de votre fusil, n'allez-vous pas jeter comme une sorte de défi aux autorités allemandes, qui, vous ne le savez que trop, vous interdisent de porter aucune arme sur les territoires occupés par leurs soldats? Ne vous exposerez-vous pas à des séquestrations, à des arrestations contre lesquelles la justice française, il faut, hélas! le confesser, est impuissante à vous protéger? N'exposerez-vous pas, avec vous, toute la masse des citoyens, qui se verront peut-être soumis, par votre fait, à de nouvelles vexations?

« Ne vaudrait-il pas mieux au moment où, suivant une parole célèbre, la France est une pauvre blessée; au moment où nous subissons l'occupation étrangère, où nous ne sommes plus maîtres même dans nos maisons, renoncer pour un temps à vos anciennes habitudes, abandonner l'exercice d'un droit qui n'est, en définitive, que la recherche d'un plaisir, et vous assurer ainsi le repos et la tranquillité? Songez-y, d'ailleurs, l'étranger est au milieu de nous.

« Il nous surveille; il compare nos mœurs aux siennes. Il attribue, vous le savez, nos revers, nos malheurs, nos désastres, à l'esprit d'indiscipline, à l'impatience de tout joug, à l'absence de respect pour l'autorité. N'y aurait-il pas quelque honneur à montrer que, nous aussi, nous savons nous soumettre aux ordres de ceux qui nous régissent, non pas parce que la désobéissance à ces ordres peut entraîner une pénalité, mais parce que nous comprenons que ces ordres sont inspirés par la sollicitude et la vigilance de nos administrateurs? »

La cour d'assises des Ardennes a vu paraître sur le banc des accusés un type remarquable du voleur propriétaire. Leduc est un paysan cultivateur qui a atteint la cinquantaine; il a une maison, une grange, huit hectares de bonne terre, il possède des bestiaux, il est bien meublé, il a de l'argent dans son armoire, des provisions dans sa cuisine, du vin dans son cellier. Et c'est un voleur! il vole sur les grands chemins, il vole à l'aide d'escalade et d'effraction depuis dix ans et peut-être davantage. On s'en doutait bien un peu dans le village de Saint-Rémy-le-Petit, qu'il habitait, et dans les fermes des environs; mais Leduc est de haute taille, sa poitrine est large, ses membres robustes et agiles; son regard est dur et menaçant... Et l'on se taisait prudemment. De plus, Leduc n'est pas un de ces voleurs vulgaires qui se débarrassent précipitamment et à tout prix des objets volés pour aller s'enivrer dans un cabaret et se livrer ainsi eux-mêmes; Leduc ne boit pas; il volait pour acquérir, pour conserver, c'était un voleur économe et prévoyant qui thésaurisait. On a trouvé chez lui, des draps de lit, des couvertures, des édredons, des matelas, des oreillers, des étoffes de toutes sortes, des outils, des fourches, des haches, des crochets à fumier, des brouettes, des faulx, des charrues et jusqu'à un moulin à vanner.

Leduc a eu la gloire de ressusciter dans ses explications les célèbres hommes barbus de Dumolard : « Ce sont des passants, des Belges, un petit blond, un grand brun et un autre entre les deux qui lui ont vendu ces objets, qu'il a payés comptant. »

Ce qu'il y avait de plus malheureux, c'est que Leduc avait entraîné avec lui sur le banc des assises sa malheureuse femme qui, évidemment, n'avait été sa complice que par crainte. Le jury a acquitté cette malheureuse, mère de trois enfants. Quant à Leduc, il a été condamné à 5 ans de travaux forcés. Et il a paru fort satisfait de ce résultat.

La cour de cassation a rejeté les pourvois formés par les chefs de la Commune condamnés par le 3e conseil de guerre, et les pourvois des cinq femmes, dites *pétroleuses*, qui ont été condamnées par le 4e conseil. C'est maintenant à la commission des grâces à statuer.

Il me reste bien peu de place pour un procès qui en a occupé une fort grande dans les jugements de cette quinzaine : je veux parler de la prévention d'abus de confiance à laquelle a eu à répondre, devant le tribunal correctionnel, M. Place, consul général à New-York. Il serait vraiment à désirer que cette affaire fît autant de bruit après le procès qu'elle en a fait avant le procès, car il y a justice à rendre à un homme qui, depuis plusieurs mois, a été signalé à toute la France comme un fonctionnaire improbe, comme un mauvais citoyen spéculant sur les malheurs de la patrie! Et l'accusation est partie d'assez haut pour être entendue partout, elle a retenti à la tribune de l'Assemblée nationale.

Déjà M. le juge d'instruction, — cela a été dit positivement aux débats, — avait écarté les différents griefs imputés à M. Place, et la 10e chambre du tribunal correctionnel, après avoir entendu la plaidoirie de Me Rivolet, a prononcé l'acquittement du prévenu.

Peut-être aurai-je à revenir sur ce sujet la semaine prochaine, car il faut bien que je vous explique un peu ce procès très-compliqué.

PETIT JEAN.



M. THOMAS DAKIN, lord-maire de Londres.



La médaille offerte par la ville de Paris à la cité de Londres, en souvenir du ravitaillement de février 1871.



LONDRES. — Banquet offert dans « Egytian Hall » par le lord-maire à M. Léon Say, préfet de la Seine et à M. Vautrain, conseiller municipal de Paris. — (Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. M.-D. Loye.)

M. THOMAS DAKIN

LORD-MAIRE DE LONDRES

Le lord-maire actuel de Londres, M. Thomas Dakin, est un des exemples de ce qu'une forte volonté, alliée à l'intelligence et l'habileté, peut réaliser dans nos sociétés modernes. Né en 1808, dans le Cheshire, il fut élevé à l'école de Knutsfort, et fréquenta ensuite les cours de l'université de Londres. Les connaissances qu'il y acquit le mirent à même de faire, tout jeune encore, à la Mechanics-Institution des lectures populaires très-suivies sur l'électricité.

Il entra ensuite, avec son frère, dans une maison de commerce de la Cité pour l'exportation de produits chimiques et drogueries; bientôt il devint un des associés de cette maison, qu'il contribua plus que tout autre à rendre des plus florissantes.

Élu, en 1842, membre de la cour du *Common-Council*, il se signala par son aptitude dans la gestion des affaires de la Cité, et fut nommé *alderman* en 1851. Pendant l'année 1865, il remplit les fonctions de sheriff. L'année dernière, il devait être élu lord-maire; mais une grave indisposition, causée par une lésion de l'artère carotide produite par un accident de chemin de fer, l'empêcha d'accepter.

Cependant, cette année, à la suite d'une démarche de la corporation, il finit par se charger des fonctions de premier magistrat de la Cité, auxquelles sa droiture et son jugement l'avait comme prédestiné. Il a de plus les manières les plus affables; il parle avec facilité et élégance; il a enfin un tact tout particulier pour présider les meetings et banquets.

Parmi les événements qui ont signalé l'administration de M. Dakin, il faut citer le bal donné au prince Arthur, l'acceptation par ce dernier du titre de « citizen, » et les souscriptions en faveur de la ville de Paris et des agriculteurs français, des victimes de l'ouragan des Indes occidentales, et enfin des malheureux incendiés de Chicago.

Le 9 novembre expireront les pouvoirs de M. Dakin, qui aura pour successeur M. Sills-J. Gibbons.

V. M.

LE BANQUET

OFFERT PAR LE LORD-MAIRE DE LONDRES

Le banquet offert par le lord-maire de Londres à M. Léon Say, préfet de la Seine, et à M. Vautrain, président du conseil municipal de Paris, a eu lieu le 18 octobre dans la grande salle de Mansion House, connue sous le nom d'Egyptian hall, avec tout le cérémonial ordinaire.

Dès six heures, la plupart des invités affluent dans *the Saloon*.

The Saloon est une grande salle de Mansion House, c'est-à-dire de l'Hôtel-de-Ville de Londres, dans laquelle M. Dakin, le lord-maire, reçoit ses invités avant le banquet.

Cette immense pièce, qui ne manque pas d'un certain caractère, est dans le style grec du commencement de la décadence. De fort belles colonnes doriques lui donnent une physionomie particulière. Elle est ornée des bustes en marbre de la reine Victoria, du prince Albert et du prince de Galles, et des statues ou bustes des anciens rois d'Angleterre.

La veille, au déjeuner intime offert à M. Léon Say, à Mansion House, M. Gavard, notre chargé d'affaires de France à Londres, avait offert, au nom du président de la République, la croix de commandeur de la Légion d'honneur à M. Dakin.

C'est le ruban rouge au cou que le lord-maire reçoit ses invités. Il est vêtu de l'habit noir à la française; il porte la culotte courte et les bas de soie. A sa droite, se trouve lady-mayoress, à sa gauche, sa fille aînée.

Derrière M. Dakin, on voit, en robe et bonnet de fourrure, le *porte-épée (sword bearer)* de la Cité, — tenant en main la magnifique épée dont le fourreau est garni de perles fines, et qui a été donnée à la Cité par la reine Elisabeth, — et le *porte-masse (mace bearer)*, en robe et grande perruque, tenant la masse d'or dans ses mains.

Ce n'est qu'à sept heures que l'assistance s'est rendue dans la salle égyptienne. En tête le lord-maire, donnant le bras à la comtesse de Beauchamp; M. Léon Say, donnant le bras à lady-mayoress; puis M. Vautrain, donnant le bras à miss Dakin. Venaient ensuite les autres invités, au nombre de quatre-vingts environ.

Une musique militaire, placée dans une tribune, jouait une marche, et n'a cessé d'exécuter des morceaux pendant le repas.

Le lord-maire et la lady-mayoress se sont assis côte à côte au milieu de la table, sur deux fauteuils dorés. Du côté de la lady-mayoress étaient placés MM. Léon Say et Vautrain; du côté du lord-maire étaient placés la comtesse de Beauchamp, lord Lyons M. Gavard, chargé d'affaires de France, et le ministre persan.

Suivant l'antique usage, un cocher et un jockey, en livrée antique aux armes de la Cité, se sont tenus immobiles derrière le fauteuil du lord-maire pendant tout le temps qu'a duré le banquet.

Sur la table on remarquait un surtout splendide, et de grands vases d'or et d'argent.

Aussitôt la table desservie, on a fait circuler un vaste plat dans lequel on a versé d'une aiguière magnifique de l'eau de rose dans laquelle les convives ont successivement trempé le bout de leurs doigts, puis l'huissier du lord-maire, appelant à haute voix tous les convives, leur a souhaité la bienvenue et leur a offert la *coupe d'amitié (the loving cup)*.

Cette coupe est un grand vase en or surmonté d'un couvercle et rempli d'un mélange de vins de Champagne et de Bordeaux, avec des aromates.

La lady-mayoress s'est tournée alors vers la gauche, en tenant ce vase avec les deux mains. M. Léon Say a soulevé le couvercle pendant qu'elle buvait. Il a pris ensuite la coupe à son tour et, se tournant à gauche, a reçu de son voisin le même service pendant qu'il buvait de son côté. Le tour de la table s'est achevé de la sorte. L'usage antique veut qu'il y ait trois personnes debout à la fois : celle qui boit, celle qui tient le couvercle, et celle qui doit tenir le couvercle ensuite.

Immédiatement après, les *Golees* ont été chantées à quatre voix par un groupe d'artistes qui se tenait sous la tribune des musiciens.

Puis ont commencé les toasts, annoncés tour à tour à haute voix par l'huissier du lord-maire. D'unanimes applaudissements ont accueilli les éloquentes improvisations du lord-maire, de MM. Léon Say, Gavard et Vautrain, de l'évêque de Winchester, de l'archevêque Manning et de lord Gort.

Le banquet, où n'a cessé de régner la plus grande cordialité a été terminé, vers dix heures et demie, par un toast en l'honneur de lady-mayoress.

Le lendemain, à la séance de la cour du conseil communal, à Guildhall, MM. Say et Vautrain furent, avec M. le lord-maire, installés au banc des aldermen.

M. Dakin annonça que ses deux hôtes venaient, au nom de la ville de Paris, offrir à la ville de Londres une médaille en or et un magnifique modèle en bronze de l'Hôtel-de-Ville de Paris, exécuté avant l'incendie de ce monument.

« Ces médailles commémoratives sont offertes à la ville de Londres, ajouta le lord-maire, en reconnaissance des secours que les habitants de Londres ont donnés aux habitants de Paris lors de la levée du siége. »

Le modèle a été alors placé sur la table du conseil, et M. Léon Say a exprimé le plaisir qu'il éprouvait à remettre ces dons aux représentants de la cité de Londres. Puis le préfet de la Seine a donné lecture de l'adresse de la municipalité de Paris, remerciant la corporation de Londres des témoignages de sympathie qu'elle a donnés à la ville de Paris pendant ses jours de détresse.

M. Vautrain a dit qu'il serait heureux de faire part à la municipalité de Paris de la flatteuse réception qui lui était faite, ainsi qu'au préfet de la Seine, par la corporation de Londres.

L'adresse, lue par M. Léon Say, est mise à l'ordre du jour pour être imprimée, et des instructions sont données pour que dépôt en soit fait dans la bibliothèque de Guildhall.

Les deux visiteurs français se retirent [...] feu d'acclamations enthousiastes, [...] meilleur souvenir de cette fête, qui [...] une preuve de l'union de plus en plu[s] [...] l'Angleterre et de la France.

F. DE M[...]

L'ENVERS DE LA GLOI[RE]

Il s'appelait Hermann Schmidt.

Il avait vingt-cinq ans, il venait de [...] quand, l'année dernière, l'Europe stup[...] qu'il était question de prouver à l'Esp[agne] [...] prince allemand pouvait seul faire sa f[...]

Hermann Schmidt, qui était un homm[e] [...] partagea l'étonnement général. On l'ente[ndit] [...] le soir à la brasserie, en vidant un verre [...] Munich (Hermann était Bavarois), décla[rer] [...]

— Tarteifle! est ce assez stupide. Tous [...] qui mendient des rois à l'étranger me fo[nt] [...] les épaules et lever le cœur.

Car Hermann Schmidt aimait la *libert[é]* [...] tenait même à une société d'indépenda[nts] [...] dans sa petite ville pour l'émancipation [...] humaine.

Sur ces entrefaites, la diplomatie fran[çaise] [...] l'intelligence que l'on sait, avait comme[ncé] [...] brillante campagne qui devait aboutir à la [...] tion de guerre.

Imaginez que vous êtes assis à la table [...] est au dessert. On déguste une crème au [...] Vous n'avez certes pas envie de manger au [...] gigot. Mais supposez que votre voisin, en [...] gardant dans le blanc des yeux, vous dis[e] [...]

— Vous savez que je vous défends de [...] le gigot, sinon c'est à moi à qui vous aure[z] [...]

Immédiatement, comme de juste, vous [...] servante.

Ce qui fit qu'à quinze jours d'interval[le] [...] mann Schmidt, se trouvant à la brasseri[e] [...] *Gambrinus*, s'écriait, en se dressant sur sa [...] en frappant la table du poing :

— Ah! ils veulent nous dicter des lois!... [...] ne veulent pas que l'Allemagne puisse faire [...] sans leur demander la permission!... C'est [...] guerre d'extermination. Camarades, je pro[pose] [...] je bois au carnage!

Nous ne suivrons pas Hermann Schmi[dt] [...] vers les péripéties de l'effroyable campagne [...] souvenirs sont trop cruels pour nous.

Il nous suffira de dire qu'il eut sa part de[s] [...] gers, du courage, des victoires, des [...] fit, en un mot, son métier comme ses [...] fusils à aiguille et en déménagements.

Dans une des rencontres, une balle lui [...] le genoux, on l'amputa ; il est guéri.

Si bien qu'il y a quinze jours il rentrait au [pays] [...] natal.

Existait-il encore ce pays-là?

Dès les premiers mots qu'il échangea, [...] qu'il eut regardé autour de lui, il se prit [à] [...] douter.

Est-ce qu'il y a une Bavière aujourd'hui? [...] une Prusse, qui se dit l'empire germanique, [...] pas marcher trop vigoureusement sur le pied des [...] puques d'alentour.

Il était patriote, Hermann. Patriote dans [le] [...] plus restreint et peut-être aussi le plus [...] mot. Il était patriote au point de vue de [la] [...] terre où l'on naît, où l'on balbutie les pre[miers] [...] noms chers, où l'on soigne les vieux [...] famille, où l'on apprend à aimer, où l'on [...] à souffrir.

Quand il vit tout cela noyé dans la grand[e] [...] il sentit sa première douleur.

Mais bast! ne lui restait-il pas les [...] de la politique, les aspirations du [...] poursuite du progrès, toutes ces chimères [...]

squelles il s'était passionné autrefois avant de devenir un homme de sang.

Il alla voir un vieux du pays, celui-là même qui présidait jadis leurs réunions.

— Père Wilhem, n'allons-nous pas reprendre le cours de nos.....

Il n'en put dire davantage, le bonhomme hochant la tête l'avait interrompu :

— Mon ami, ces temps-là sont passés. A la faveur de la guerre on a interdit toute manifestation de la pensée libre. On nous a étouffés sous les lauriers. Bonsoir.

Hermann baissa la tête et fronça le sourcil.

Il avait quelque bien. Un matin il s'en fut chez le notaire.

— Salut, mon maître, je viens voir où en sont mes affaires.

— Ah! c'est vous, monsieur Hermann?

— Moi-même.

— Vous habituez-vous à votre jambe de bois?

— Guère, mais.....

— Vous venez pour vérifier vos comptes?

— Justement.

— Tout cela n'a guère marché en votre absence. Ou plutôt cela marchait trop d'un côté et pas assez de l'autre. Votre femme venait à tout instant demander cent thalers, deux cents thalers..... Tout l'héritage du grand oncle y a passé.

— Il ne reste me plus rien?

— A peu près..... il a fallu vivre.....

Comme il revenait, pensant au sermon qu'il ferait à sa femme, il entendit derrière une haie deux hommes du pays qui causaient :

— As-tu vu Hermann, depuis son retour?

— Oui.

— Il n'a l'air de se douter de rien.

— Il trouvera bien quelqu'un pour lui conter ce qui s'est passé quand il n'était pas là.

— Et puis un jour ou l'autre il finira par s'en apercevoir. Il paraît que sa femme continue à le tromper comme si de rien n'était. Je l'ai vue hier qui revenait d'un rendez-vous.

Hermann pâlit et faillit se trouver mal.

Il est seul maintenant dans la maison dont il a chassé la coupable.

Seul avec la misère, car sa blessure ne lui permet pas de reprendre son ancien métier.

L'autre soir, après avoir bu quelques verres de vin blanc de plus pour s'étourdir, il posa sa longue pipe sur la table et se dirigeant vers une armoire :

— Stupidité des hommes!... Elle est belle leur gloire..... Non du diable, je n'y veux plus penser..... J'ai toujours rapporté un souvenir de là-bas.

En même temps il tirait d'un coffre un objet précieusement emballé.

C'était une pendule. Il la développa, la regarda amoureusement.....

Mais soudain, frappant violemment du poing et retombant sur sa chaise :

— Fatalité, s'écria-t-il, j'en ai pris une qui n'a pas de mouvement!!!

PIERRE VÉRON.

CHICAGO

LA REINE DES LACS

La première fois que je visitai Chicago, c'était en 1867.

Nous étions partis de New-York avec mon excellent ami le colonel (depuis général) Heine, alors attaché à la légation des États-Unis à Paris. Nous voyagions dans un de ces somptueux wagons que les Américains appellent des palais roulants ou *palace cars*. Le jour, on y trouve tout ce que peut réclamer le goût le plus délicat; la nuit, ils se transforment en lits.

Nous arrivâmes à Chicago par la gare du chemin de fer Central-Illinois *I. C. depot*; mais nous eussions pu y arriver par toute autre voie, car dix-sept chemins de fer conduisent, des divers points de l'Union, à cette ville merveilleuse.

Nous visitâmes les immenses magasins de nouveautés, *dry goods stores*, aussi beaux que ceux de New-York, puis les *elevators* ou élévateurs, vastes magasins où l'on peut entasser jusqu'à 500,000 hectolitres de grains, et où le blé, arrivant d'un côté, par exemple par les navires, sur le lac, est déversé de l'autre, après avoir été vanné, nettoyé, etc., sur les wagons du chemin de fer.

Nous parcourûmes également le magnifique parc aux bestiaux, *cattle yard*, qui est dans les environs de la ville, et où le bétail, porcs, bœufs, moutons, amené par les voies ferrées, est reçu, soigné, abreuvé, nourri, se repose, avant d'aller à l'abattoir. On sait que les boucheries de Chicago sont les premières du monde. Les procédés mécaniques si curieux, mis en usage pour tuer, dépecer et saler les animaux, mériteraient d'être décrits.

Les gigantesques travaux hydrauliques par lesquels on est allé chercher l'eau sous le lac Michigan, à deux milles du rivage, pour l'avoir pure, attirèrent aussi notre attention, et nous les visitâmes en compagnie de l'habile ingénieur qui les a dessinés et construits, M. Chesbrough.

Un an après cette première visite, je revis Chicago. Pour donner une idée des développements miraculeux de cette ville, il me suffira de dire qu'elle avait 225,000 habitants en 1867, quand je la vis pour la première fois, et qu'elle en comptait 250,000 en 1868. En 1870 elle en avait 300,000, c'est-à-dire qu'en trois ans sa population s'était accrue de 25,000 habitants par an. Aucune ville ne présente un tel accroissement.

Aucune ville non plus ne peut être comparée à Chicago, que les hommes de notre génération ont vu naître. Chicago n'existait pas en 1830; la place en était occupée par des tribus indiennes. C'est aujourd'hui une des premières villes commerciales du monde. Elle porte dignement le surnom de Reine des lacs, que les Américains lui ont donné avec un juste orgueil patriotique.

C'est le premier marché de grains du globe, et l'une des premières ville de l'Union pour l'entrepôt des bois, des viandes salées, du charbon, du fer, du plomb, du cuivre, des liquides, des étoffes, du thé. Son commerce dépasse déjà celui du premier port de France, Marseille. On peut appeler Chicago le dock du Grand-Ouest. Elle est assise sur le lac Michigan, qui est une petite mer intérieure, et sur le chemin de fer du Pacifique, qui unit New-York à San Francisco. Tout cela rend bien compte de ses développements actuels.

Dans le principe, sa position centrale, au milieu des plus riches États agricoles de l'ouest, a été surtout la cause de ses progrès, vraiment miraculeux.

Chicago est une des plus belles villes du monde. Ses hôtels, ses maisons particulières, ses édifices publics sont parmi les plus somptueux de l'Amérique (1).

Et dire que tout cela a été en partie détruit par le plus violent incendie qu'on ait jamais vu, et qui a eu pour raison le fait en apparence le plus insignifiant : l'inflammation d'une lampe à pétrole dans une étable! Le vent soufflait ce jour-là avec violence, et l'incendie a duré deux jours. Douze mille maisons ont été perdues, cent mille habitants se sont trouvés tout à coup sans abri.

Grâce à la pluie qui est tombée avec abondance à la fin du second jour, grâce aux secours énergiques des pompiers, et à la mesure suprême prise par les habitants de faire sauter des îles tout entières de maisons pour isoler le feu, l'incendie a fini par s'éteindre.

Quelques bandits, qui pillaient au milieu du désordre général, ont été pris et pendus, séance tenante, à la mode américaine, qu'il faut applaudir en cela. Comme mesure de salut public, la loi de Linch est nécessaire.

Aujourd'hui la ville renaît de ses cendres. Les habitants la reconstruisent sans perdre courage, et demain elle réapparaîtra plus belle et plus florissante que jamais. D'autre part, l'élan philanthropique, le sentiment de la solidarité, tenu toujours en éveil aux États-Unis, s'est révélé de tous côtés par d'abondantes souscriptions et des envois immédiats de vivres, de vêtements, de tentes aux malheureux incendiés. Puissions-nous tirer à notre tour un exemple de tous ces faits, et réparer nos ruines et secourir les victimes de nos derniers désastres aussi rapidement, aussi généreusement que les Américains le font en ce moment pour les leurs à Chicago!

L. SIMONIN.

(1) Voir, pour plus de détails : *les États du Nord-Ouest et Chicago*, par E. Fauquet et E. Carrey, Paris, 1871, et *le Grand-Ouest des États-Unis*, par L. Simonin, Paris, Charpentier, 1869.

LES ENFANTS

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

(Suite)

DE L'ÉDUCATION ANTÉRIEURE

L'enfant, dans le sein de sa mère, ne se nourrit pas seulement; déjà il subit sa part des sensations extérieures, et comme il a besoin de n'être pas impressionné trop vivement, c'est à la mère que les impressions désagréables doivent être épargnées.

Si l'homme, pendant la grossesse de sa compagne, était convaincu des influences physiques et morales que ressent l'enfant, il prendrait garde à chacun de ses actes et s'efforcerait d'adoucir son humeur.

Un éclat de voix subit et colère, c'en est assez pour faire tressaillir l'enfant, ébranler peut-être à jamais son système nerveux si délicat. En voilà pour la vie!

Pendant la conception, la mère ne devrait pas fréquenter les spectacles de drames ou des comédies larmoyantes. Ces personnages qui ne sachant pas supporter leurs douleurs, se tuent ou en tuent d'autres; ces femmes dont la passion est inassouvie sont déjà passablement fastidieuses et d'un intérêt médiocre alors qu'en pleine santé on perd son temps à écouter leur verbiage.

Comme une union intime de l'âme de l'enfant existe avec celle de la mère, comme toute impression se communique à ces deux êtres si étroitement soudés, c'est la joie, la bonne humeur qu'il est bon d'évoquer pour égayer ces âmes.

La tranquillité du foyer, la vie en plein air autant qu'il se peut, sont salutaires et préférables pour l'enfant qui est à naître.

Autant que possible, les soucis de la vie matérielle ne devraient pénétrer à l'intérieur, alors qu'échappé au tracas des affaires le mari revient près de sa compagne.

La musique, d'agréables lectures à deux conviennent encore à l'enfant. Il écoute, il entend déjà.

C'est ce qu'un écrivain a appelé ingénieusement *l'éducation antérieure*.

LE VIOLON ROUGE

Il semble que rien, pour ceux qui comprennent les arts, ne surpasse les harmonies d'Haydn et de Beethoven, de Mozart et de Weber.

Le calme de la vie champêtre, le pathétique, l'amour et les sonorités au fond des bois, les maîtres allemands les ont rendus de telle sorte et avec tant de variétés, qu'il est difficile d'ajouter de nouvelles vibrations à celles mises en jeu dans leurs œuvres.

Et cependant les tendresses et les mélancolies de ces grands compositeurs sont dépassées par les diaboliques sonorités que, pour la première fois, un marmot tire d'un petit violon rouge dont il racle les cordes.

Cela, ô supplice épargné aux damnés dans les flammes, peut crisper les nerfs des gens qui n'ont pas d'enfants. Le père et la mère n'ont jamais rêvé une plus délicieuse musique.

L'ENFANT EST UNE PURIFICATION.

Il arrive qu'une jeune fille maladive puise dans le mariage une amélioration à son état de langueur. Parfois même la femme reste délicate jusqu'avant la maternité; seul, le travail de l'enfantement opère

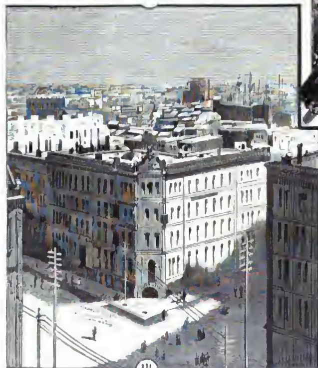










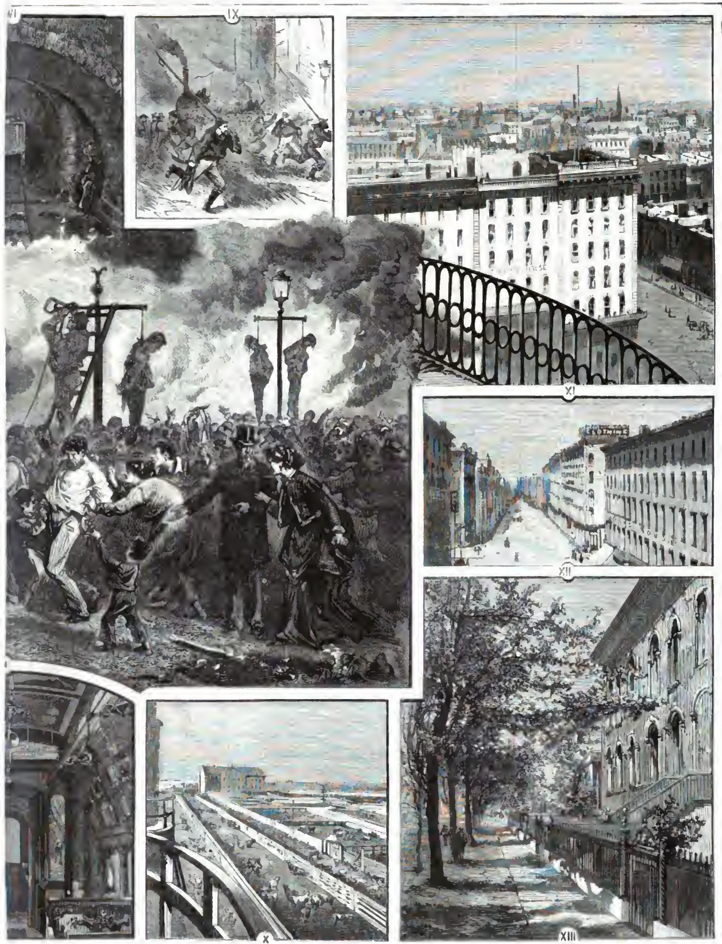






1. Partie ouest de la ville ... (de City Hall).
2. Grands magasins de nouveautés. — Dry goods store.
3. Partie sud-est de la ville ... de City Hall.
4. Buffles dans les rues.
5. Un élévateur ou grenier mécanique dans la gare Michigan.
6. Section intérieure du tunnel ...
7. Lynchage des pillards ...
8. Intérieur d'un wagon-lit ...

AMÉRIQUE. — La ville de Chicago, incendiée en partie pendant l'ouragan ...



le lac Michigan.
incendie.
-car. »

9. Les pompiers de Chicago.
10. Parc au bétail : « Cattle Yard. »

11. Partie nord-est de Chicago : Vue prise de l'Hôtel-de-Ville « City Hall ».
12. Rue du Lac : Vue prise de la gare du chemin de fer de l'Illinois.
13. Les habitations particulières : Une des principales avenues (Michigan Avenue).

8 au 10 octobre 1871. — (Dessin de M. Lix, d'après les documents de MM. Simonin et Brisi.)





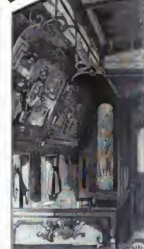










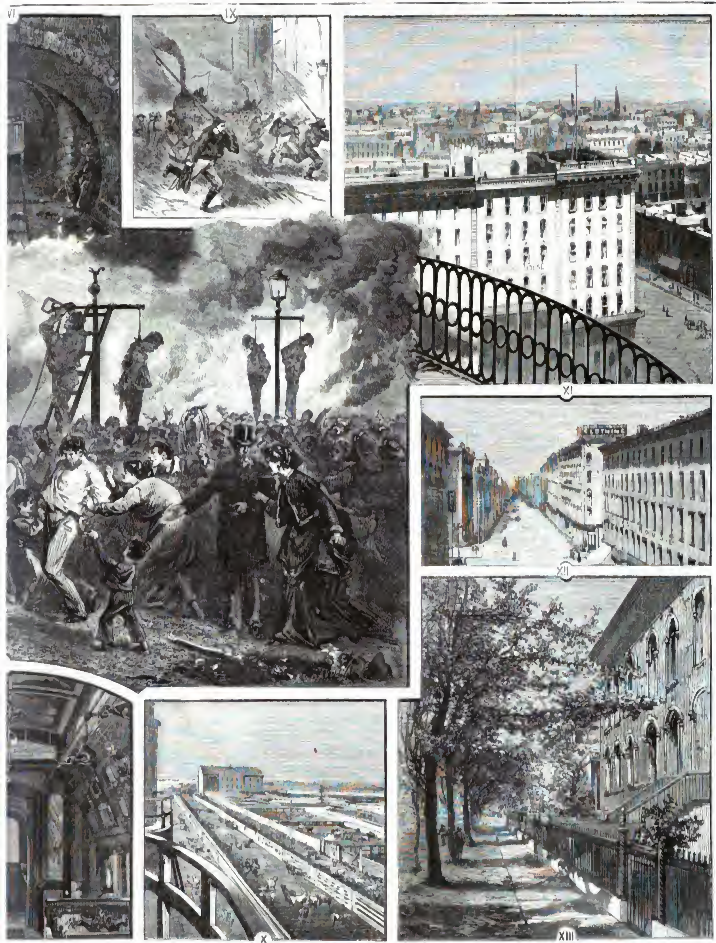


1. Partie ouest de la ville ... de City Hall.
2. Grands magasins de nouveautés (Dry goods store).
3. Partie sud-est de la ville ... de City Hall.

4. Buffles dans les rues.
5. Un élévateur ou grenier mécanique dans la gare Michigan.

6. Section intérieure du tunnel ...
7. Lynchage des pillards pendant ...
8. Intérieur d'un wagon-lit ...

AMÉRIQUE. — La ville de Chicago, incendiée en partie pendant l'ouragan d...



le lac Michigan.
...ndie.
...

9. Les pompiers de Chicago.
10. Parc au bétail (« Cattle Yard. »)

11. Partie nord-est de Chicago : Vue prise de l'Hôtel-de-Ville (« City Hall »).
12. Rue du Lac : Vue prise de la gare du chemin de fer de l'Illinois.
13. Les habitations particulières : Une des principales avenues (Michigan Avenue).

8 au 10 octobre 1871. — (Dessin de M. Fox, d'après les documents de MM. Sumner et Baird.)

une heureuse diversion : des poitrines délicates, qui exigeaient d'incessants ménagements, se sont raffermies à la suite des fatigues de la conception. Par un phénomène physiologique, l'enfant tout en absorbant une part de la nourriture de sa mère, lui a communiqué une sorte de nouvelle vie. Ce qui semblait dangereux est devenu, grâce à la nature, un réconfortant. Avec l'enfant disparaît le principe de souillures qui viciaient la santé de sa mère.

Les mêmes souillures, mais morales s'échappent également du père, à peine l'enfant a-t-il poussé son premier vagissement.

Existe-t-il un cœur de fer, une nature assez flegmatique pour brider son émotion lorsque l'enfant apparaît à la lumière? Sa bienvenue est saluée par un flot de larmes qui s'échappe des yeux du père, si rebelle qu'il soit à toute émotion, larmes spontanées qui jamais n'ont coulé si douces et si rafraîchissantes, larmes qui amollissent le cœur le plus dur et avec lesquelles s'échappent les mauvais sentiments.

« A mesure que viennent ces beaux enfants, dit l'Indien Barahbouti, ils attirent vers eux notre âme endurcie par les années, comme la baguette d'aimant attire une masse de fer. »

— Il est meilleur que je ne croyais, pense la mère émue par les larmes de son époux. Et elle oublie le joug qui la faisait obéir, plier sous la volonté de cet homme en qui elle est heureuse de retrouver des traces d'attendrissement.

C'est à cet instant que l'homme, si fier de ses droits, juge de l'étendue de ses devoirs. Jusque-là il se peut qu'il n'y ait pas songé; la lumière se produira spontanément dans son esprit.

Ce n'est pas seulement un enfant qui naît, mais le devoir. L'enfant apporte avec lui le chaînon qui désormais relie l'homme à la société. Le plus jaloux de son indépendance perd forcément de son égoïsme; déjà le mariage lui avait enlevé ce *moi* si dangereux; l'enfant le fait penser au mot : *nous*.

Pour se plier aux exigences de la société, il faut reconquérir l'humilité, devenir meilleur. Toute arrogante individualité doit disparaître; c'est l'enfant qui opère cette extirpation d'une malsaine satisfaction de soi-même, et je connais peu d'hommes qui, purifiés à cet instant de la vie ne sentent poindre en eux le sentiment de la famille.

LES ENFANTS, RICHESSE DE LA MAISON.

C'était un des dictons de l'ancienne France, et il fut répandu longtemps jusqu'à ce que la théorie de l'anglais Malthus, qui voyait dans l'accroissement de la population un principe de misère, fit fortune dans les grandes capitales où le luxe, les plaisirs et les jouissances avaient force de loi; les maris n'eurent pas de mal à persuader aux femmes combien l'économiste avait raison, à celles-là même dont les mères, au siècle auparavant, s'étaient refusées, grâce à l'enseignement d'un philosophe, à allaiter leurs enfants.

Faut-il attribuer aux enseignements d'un économiste, quelque influence qu'il exerce sur son temps, une portée assez grave pour que tout à coup la population diminue sensiblement?

L'anglais Malthus a-t-il pu détruire tout à coup l'enseignement des législateurs, des philosophes, des poëtes de toutes les époques?

La dépopulation de la France doit être attribuée au luxe moderne, au désir de s'enrichir promptement, en même temps qu'aux difficultés de la vie dans les grands centres.

Le spectacle des plaisirs, des riches est presque aussi malsain que de fréquentes visites aux maisons d'aliénés. Combien de gens modestes souhaitent de goûter aux jouissances des gens favorisés par la fortune, ceux là qui regardent l'enfant comme un assujettissement, une gêne!

Des hautes classes, cette fâcheuse façon de voir est descendue aux moyennes. Il faut de la place, de l'air pour l'enfant. Un an en logement ne suffit plus. Les êtres ordonnés calculent ce que coûte un enfant, et c'est plutôt un comptable qu'un satirique qui a mis dans la bouche d'un de ses personnages à la Comédie Française la conséquence d'un budget bourgeois qui permet au jeune ménage d'avoir un enfant. Maintenant, dit dans son langage bourgeois le personnage plein d'ordre :

Nous pouvons nous payer le luxe d'un garçon

Que l'enfant boive le lait de sa mère ou d'une nourrice, il a déjà un compte ouvert sur le registre du *Doit et Avoir*. Il devient une colonne dans le budget. S'il en arrivait deux, trois, quelle série de points noirs à l'horizon, quelle brèche à la fortune! Il faudra travailler dix ans, quinze ans de plus pour ses enfants!

Beaucoup de parents : Vraiment est-ce donc si désirable de donner la vie à des infortunés qui eux-mêmes passeront plus tard par des misères semblables aux nôtres?

Des capitales, ce raisonnement s'étendit aux villes, des villes aux villages mêmes, où jadis un enfant qui naissait était salué avec joie comme apportant un bras de plus à l'agriculture.

« La pluralité et compagnie des enfants, disait Montaigne, c'est un agencement de ménage, ce sont autant de nouveaux outils et instruments à s'enrichir. »

J'ai entendu ce mot adressé à un père qui passait chaque année quelques mois à la campagne et s'était fait remarquer des paysans par la bonne humeur de l'enfant, âgé de quelques mois. On ne pouvait se lasser de l'admirer; on arrêtait le père à son passage.

— Le bel enfant! s'écriait une paysane. Ah! monsieur, n'en ayez pas d'autre, c'est trop cher!

Tel est le mot dans sa crudité : *N'en ayez pas d'autres, c'est trop cher!*

La paysanne n'avait pourtant pas lu Malthus; mais ce courant morbide qui semble répandu dans l'air n'est pas absolument particulier à la France. Il s'est répandu jusqu'en Amérique, dans le pays jadis si prodigue d'enfants, aujourd'hui qui vise à l'économie.

— *Elles ne veulent pas être mères!* s'écrie avec indignation Hepworth Dixon, l'auteur du livre de la *Nouvelle Amérique*.

Dans les États où le mouvement intellectuel s'est développé, à New-Yorck, à Boston, le voyageur anglais constate que les femmes se gendarment contre la maternité.

— Les enfants, disait une Américaine à Dixon, prennent à la mère tout son temps, détruisent sa beauté et lui gâtent la taille; ce sont des destructeurs abominables.

M. Herpworth Dixon est d'un pays fertile en enfants où l'homme croit avec le poëte arabe que

La meilleure des femmes est celle
Qui porte un fils dans son sein,
Qui en conduit un par la main
Et dont un autre suit les pas.

L'anglais fit une enquête dans les salons de New-York et posa quelques questions discrètes.

Ici, quoique les résultats soient identiques, l'enseignement malthusien n'a rien à voir; c'est affaire de coquetterie.

Question de modes ou de doctrine, peu importe, les statisticiens s'en sont émus; ils constatent que la France se dépeuple considérablement, et un mémoire lu à l'Institut contient des chiffres significatifs :

Sur cent ménages dans le 9e arrondissement (quartier de l'Opéra), on compte cent trente-quatre enfants.

Sur cent ménages dans le 19e arrondissement (hauteurs de Belleville), on compte trois cents enfants.

Le même courant d'idées qu'en Amérique a produit en France l'absence du sentiment de la famille.

Il semble que les gens aisés méconnaissent l'impression salutaire et morale produite par l'enfant. Il faut donc sans cesse remettre sous leurs yeux le bienfait que le nouveau-né apporte aux classes modestes.

L'enfant est la force des faibles, la richesse des pauvres.

Combien de pauvres diables abattus, découragés, ne se sentant plus la force de lutter, ont puisé des forces dans la venue d'un enfant! La faiblesse a ranimé la faiblesse.

Chaque jour ce petit être forge une nouvelle maille aux liens qui resserrent la famille. Il faut travailler pour l'enfant qui se développe; l'homme rougirait d'être au-dessous de la mère qui, nuit et jour, déploie tant de courage près du berceau.

Voilà de nouveaux devoirs contractés par l'homme envers celle qui a ranimé le foyer de son courage.

Si quelques brouillards de déception emplissent le cœur de l'homme, ils sont presque aussitôt dissipés par les rayons de ce soleil, les sourires de l'enfant.

Le courage revient; le courage, c'est la fortune. Quel excitant que la vue d'un petit être qui sans cesse chante, sourit et semble dire au père : — Travaille pour conserver ma gaîté, ma santé!

L'homme sent alors se développer en lui des forces inconnues. Une vie nouvelle commence, toute de labeur et de dévouement, dont chaque acte est payé par des applaudissements intérieurs. Et ce réconfortant, qui l'a donné? L'enfant, la mère. Voilà deux tendresses dont les rayonnements bienfaisants pénètrent jusqu'au cœur.

Le travail amène l'aisance.

Cette aisance est due à la mère, à l'enfant; elle remplit le cœur d'une douce satisfaction. Quand de tendres émotions emplissent le cœur, la vie est suffisamment occupée.

Avais-je raison de dire que l'enfant est la richesse d'une maison, même aujourd'hui, même aux époques les plus difficiles?

Bernardin de Saint-Pierre parle de la corruption des sociétés.

« Ce sont, dit-il, les enfants qui l'éloignent en y apportant des âmes neuves et innocentes. Il faut de longs apprentissages pour leur faire naître le goût de nos passions et de nos fureurs. »

Et il termine par cette belle image :

« Les générations nouvelles ressemblent aux rosées et aux pluies du ciel, qui rafraîchissent les eaux des fleuves, ralenties dans leur cours et prêtes à se corrompre. »

SOUVENIR DE VOYAGE

J'avais traversé tout le jour, en diligence, un pays plat, sans verdure et sans récoltes; partout s'étendaient des champs déserts, des terrains sablonneux que ne parvenaient pas à raviver de maigres bruyères. Beaucoup de roches dans ces terrains désolés; nulle ombre pour protéger de la chaleur de pauvres moutons pressés, qui à grand'peine broutaient une herbe aussi courte que la mousse.

De temps à autre une maigre fumée s'échappait du toit de chaume d'une cabane isolée. Aux alentours pas de villages, pas de hameau, pas même de groupement de maisons. L'homme s'était éloigné d'une terre aride qui eût demandé trop d'efforts pour payer la sueur de son front.

Ces solitudes sont longues à parcourir. Il semble qu'elles n'ont pas de fin et qu'elles vont se prolongeant sans cesse.

Cependant à l'extrémité de la lande apparut un cerisier en pleine floraison, et un cri d'admiration s'échappa de la bouche de mes compagnons de voyage. Qu'il était gai et riant, l'arbre planté dans cette solitude comme pour en marquer le terme!

La diligence roula plus joyeusement, et les chevaux eux-mêmes semblaient échapper à l'influence de tristesse qu'avait produite sur nous une terre si ingrate.

Un second cerisier succéda au premier, puis un autre, et bientôt le fouet du conducteur retentit joyeusement dans une grande route bordée de cerisiers qui semblaient des arbres du paradis, en comparaison de l'endroit désolé que nous venions de traverser.

Plus la voiture avançait, plus les arbres se pressaient, et plus la vue de leurs fleurs nous réjouissait le cœur.

Au loin brillèrent bientôt des toits d'ardoises; devant chaque maison du village était également planté un cerisier.

Vingt ans auparavant, il n'y avait là que des masures.

Un curé vint prendre possession du presbytère, et tout de suite conquit l'affection des pauvres sans défense jusque-là contre la misère. On écoutait le pasteur en chaire; il savait se mettre au niveau de l'esprit des plus humbles.

Au premier baptême qui eut lieu, il conseilla aux parents de planter un cerisier.

C'est une idée chère aux pères de voir pousser à la fois un arbre et un enfant, qui deviennent ainsi deux jumeaux.

L'enfant et l'arbre furent entourés des mêmes soins. Tous deux devaient profiter à la fois.

Le second enfant qu'on présenta aux fonts baptismaux décida d'une plantation semblable.

Au bout de quatre ans, près de cent cerisiers poussaient sur ce sol infertile. Peu à peu un certain bien-être résulta de cette culture; de pauvres familles isolées quittèrent les landes ingrates du voisinage et vinrent s'adjoindre au village qui prospérait.

Et comme l'aisance, la vie facile avaient succédé à un labeur obstiné, d'un si maigre résultat jadis, les enfants qui naquirent rivalisaient de gaies couleurs avec les fruits cultivés dans le pays.

CHAMPFLEURY.

(La suite au prochain numéro.)

LA BONNE AVENTURE

PAR PEDRO ANTONIO DE ALARCON

—

NOUVELLE

—

(suite et fin)

Une demi-heure s'écoula : les bandits l'avaient employée à se jurer mutuellement que jamais le capitaine ne saurait qu'ils avaient épargné la vie à un homme; tout à coup apparut *Parron* reconduisant le faucheur en croupe.

Les bandits reculèrent saisis d'épouvante.

Parron descendit lentement de sa cavale, prit son fusil à deux coups, et couchant en joue ses camarades :

— Imbéciles! Infâmes, dit-il, il me prend envie de vous tuer tous l'un après l'autre. Vite, remettez à cet homme les vingt douros que vous lui avez volés.

Les brigands les remettent au faucheur : celui-ci s'agenouilla devant cet homme mystérieux qui maîtrise les autres scélérats, et témoigne d'un cœur si facile à émouvoir.

— Va donc à la merci de Dieu! dit Parron. *Sans tes renseignements, je n'aurais jamais su les retrouver.* Vois combien tu avais tort de te méfier de moi! J'ai tenu ma parole, — tu as ton argent. Ainsi donc.. en route!

Le faucheur l'embrasse plusieurs fois et s'éloigne, ravi de joie.

A peine a-t-il fait quelque cinquante pas, son bienfaiteur le rappelle.

Le pauvre homme accourt.

— Que voulez-vous? demande-t-il, empressé, à celui qui venait de rendre le bonheur à sa famille.

— Connais-tu *Parron?* dit celui-ci.

— Du tout.

— Tu te trompes, car *Parron*, c'est moi.

Le faucheur demeure pétrifié.

Parron décharge à brûle-pourpoint les deux coups de son fusil sur le faucheur, qui roule à terre en s'écriant :

— Sois maudit!

Malgré la terreur dont j'étais saisi, je sentis un léger frémissement dans l'arbre où j'étais attaché.

D'une secousse mes liens tombèrent.

Une des balles, après avoir blessé le faucheur, avait ricoché et coupé la corde qui me retenait au tronc de l'arbre.

Je ne bougeai pas, épiant l'occasion de fuir.

Cependant *Parron* disait à ses hommes, en montrant le pauvre faucheur :

— Maintenant, vous pouvez le dépouiller. Si les *Miquelets* l'avaient interrogé en mon lieu et place, il leur aurait donné nos signalements, comme il me les a donnés à moi-même, et à cette heure nous serions tous sous les verroux des prisons de Grenade. Voyez donc les conséquences de voler et de ne pas tuer! — Mais assez causé. Cachez ce cadavre dans le souterrain.

Pendant que les voleurs obéissaient, *Parron* se mit en devoir de manger, me tournant le dos; alors je m'éloignai doucement de l'arbre, et m'esquivai jusqu'au ravin le plus rapproché.

Il faisait nuit. Protégé par l'ombre, je courus à toutes jambes, et, à la lueur des étoiles, j'aperçus mon âne qui broutait à quelque distance. Enjambant ma bête et volant les voleurs, je ne me suis arrêté qu'ici.

Maintenant, Excellence, payez-moi les mille réaux et je donnerai le signalement de *Parron*, qui a gardé mes trois douros.

Le gitano donna le signalement en question, empocha la prime et quitta la capitainerie générale, en laissant le comte de Montijo fort soucieux.

III

Quinze jours plus tard, un attroupement considérable encombrait les rues de San Juan et de San Felipe.

Au milieu de la foule, on voyait deux compagnies de miquelets sous les armes et prêts à partir pour une expédition dont se préoccupait beaucoup le monde oisif de Grenade.

Il ne s'agissait de rien moins que de capturer *Parron*.

D'après les dernières nouvelles, on connaissait l'endroit où il était campé avec sa bande, et l'on était sûr à l'avance du succès de cette entreprise.

— Nous ne voyons pas le caporal Lopez, dit un miquelet à son camarade.

— Ma foi, c'est étonnant, car jamais il n'est en retard à l'appel, surtout quand il s'agit d'une chasse comme celle-ci.

— Vous ne savez pas ce qui arrive? dit un troisième miquelet, prenant part à la conversation.

— Tiens! voilà le nouveau camarade... Es-tu content dans notre corps?

— Charmé, répondit celui qu'on interrogeait.

C'était un homme pâle et d'un air distingué, qui contrastait avec son costume de soldat.

— Tu disais donc... reprit le premier interlocuteur.

— Ah! oui, que le caporal Lopez est mort, répondit le miquelet pâle.

— Comment donc? Manuel, en es-tu bien sûr? Je l'ai vu ce matin même.

— Eh bien! il y a une demi-heure qu'il a été tué par *Parron*.

— Où?

— Ici même, à Grenade. On a trouvé son cadavre sur la côte du Perro.

Tous restèrent silencieux. Le nommé Manuel se mit à siffler un air patriotique.

— Voilà onze miquelets en six jours! s'écria un soldat... *Parron* a à tâche de nous exterminer tous en détail. Mais comment se fait-il qu'il soit à Grenade? N'allons-nous pas le chercher à Sierra-Elvira?

— Une vieille femme, témoin du crime, avoue que, après l'assassinat de Lopez, *Parron* aurait dit que si nous allions à sa rencontre nous aurions de ses nouvelles.

— Mon brave, tu es d'un calme étonnant... Tu parles de *Parron*...

— N'est-ce pas un homme comme nous tous? répondit Manuel avec fierté.

— Le connais-tu?

— Mais oui, je vous l'ai dit vingt fois.

— A vos rangs! cria à ce moment un autre miquelet.

Les deux compagnies s'étaient formées pour l'appel.

Alors le gitano que nous connaissons vint à passer par devant San Jéronimo : il s'arrêta pour voir faire l'exercice.

Soudain ceux qui se trouvaient près de *Manuel* (le nouveau miquelet) remarquèrent qu'il tremblait.

Au même instant, le bohémien fixa sur lui ses regards, jeta un cri et s'élança à toutes jambes vers l'Université.

Manuel leva sa carabine et coucha en joue le bohémien.

Un autre miquelet détourna le canon et le coup partit en l'air.

Il s'ensuivit un temps assez long de perplexité pendant lequel personne ne savait que faire de cet homme : il fut entouré, lié, accablé de questions.

Au bout d'une demi-heure le bohémien reparut, suivi du capitaine général à cheval avec une forte escorte.

Le gitano s'arrêta devant *Manuel*.

— Le voilà, Excellence, s'écria le bohémien. Ce gredin là est *Parron*. J'en suis sûr.

— Imbécile que je suis! dit *Parron* en regardant son dénonciateur. C'est le seul homme dont j'ai épargné la vie. C'est ma faute. On ne doit pas voler sans tuer.

Le mois n'était pas écoulé et *Parron* était pendu.

La *bonne aventure* du gitano s'était accomplie.

Ceci ne veut pas dire que nous ajoutions foi à l'infaillibilité du diseur de *bonne aventure*.

Traducteur : ANTONIO-L. DE BUSTAMANTE.

FIN

FUNÉRAILLES

DU FELD-MARÉCHAL J. BURGOYNE

Fils d'un général anglais qui combattit en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance, John Burgoyne naquit en 1782.

Elevé à Eton, il devint sous-lieutenant du génie en 1798, et servit avec distinction de 1800 à 1807 dans le Levant et sur la Méditerranée, notamment à Malte.

En 1808, il fut attaché en qualité de capitaine à l'armée de Wellington et assista à toutes les campagnes de la Péninsule.

En 1812, il était promu au grade de lieutenant-colonel. Son chef lui donna, à diverses reprises, des témoignages publics de satisfaction et d'estime.

Il alla diriger, dès 1814, l'expédition de la Nouvelle-Orléans.

Colonel en 1830, major-général en 1838, il devint en 1845 inspecteur général des fortifications.

Il prit une part des plus actives à la guerre de Crimée, comme directeur du génie de l'armée anglaise, et assista aux batailles de l'Alma, de Balaclava et d'Inkermann. C'est sur son avis, dit-on, qu'on commença le siége de Sébastopol par le côté nord.

En 1856, il fut créé feld-maréchal et baronnet, reçut de Napoléon III la croix de grand officier de la Légion d'honneur, et fut nommé connétable de la Tour de Londres.

A ce propos, ouvrons une parenthèse anecdotique pour distraire de l'aridité d'une biographie :

Lord Burgoyne assistait, toutes les fois qu'il était de service, à la singulière cérémonie de la fermeture des portes de la fameuse Tour.

Au moment où l'horloge va sonner onze heures, le féal portier, vêtu d'un manteau rouge, portant à sa ceinture un gigantesque trousseau de clefs, et accompagné d'un autre portier également vêtu de rouge et armé d'une lanterne, se dirige vers le premier corps de garde, en criant :

— L'escorte des clefs!

Plusieurs soldats, portant le même costume qu'au moyen âge, emboîtent le pas vers le féal portier. De distance en distance, des sentinelles crient :

— Qui vive? — Les clefs de la reine Victoria. — Passez!

La patrouille se dirige alors vers la grande porte d'entrée, qu'elle ferme avec solennité; puis elle revient sur ses pas, donnant la même réponse aux sentinelles qui lui font la même demande, et parvient au corps de garde. Sir John Burgoyne était là, son épée à la main.

— Qui vive? criait l'homme de planton.

— Les clefs.

— Quelles clefs?

— Les clefs de la reine Victoria.

— Avancez, clefs de la reine Victoria, et tout ira bien.

— Dieu bénisse la reine Victoria! *Amen!*

— *Amen!*

Les troupes présentaient les armes, sir John Burgoyne collait à ses lèvres la garde de son épée et le féal portier se rendait chez le *deputy-lieutenant* de la Tour, général de Ros, pour lui remettre trousseau de clefs.

Le connétable a publié une brochure remarquable sur la réforme de l'armée anglaise.

Les funérailles de John Burgoyne ont eu lieu le 17 octobre.

Le corps a été inhumé, par faveur spéciale, dans la chapelle de Saint-Pierre-aux-Liens, où reposent déjà les restes d'un certain nombre de personnages marquants du royaume d'Angleterre, ceux qui ont eu l'honneur d'être décapités au Tower, entre autres Anne de Boleyn, Catherine Howard, le fameux comte d'Essex, le duc de Monmouth, Thomas Morus, etc.

Le cortège partit de la maison mortuaire sise à Pembridge square.

La reine, le prince de Galles et le roi des Belges s'étaient fait représenter à la cérémonie, où l'on remarquait le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée, le prince de Saxe-Weimar et une foule de notabilités militaires.

Sur le passage, les boutiques étaient closes. Une foule immense se pressait sur le Tower.

Le corbillard pénétra jusqu'à la porte de la chapelle. Les cloches sonnaient les glas funèbres, pendant que dix-sept canons rendaient au défunt le salut militaire.

Le cercueil, recouvert d'un immense drap noir, sur lequel étaient déposées l'épée et les nombreuses croix du feld-maréchal, fut alors porté par huit sergents du génie et déposé dans la nef.



Le feld-maréchal Sir J. Burgoyne, décédé à Londres le 8 octobre 1871.

Le service commença aussitôt. Le révérend Graham Green officia; puis le corps fut descendu dans le caveau creusé sous l'autel.

Les canons du Tower annoncèrent la fin de la cérémonie.

J. PRATTLER.

ANNIVERSAIRE

DE LA DÉFENSE DE CHATEAUDUN

DU 18 OCTOBRE 1870

Mercredi 18 octobre était le jour anniversaire de la mémorable défense de Châteaudun.

Dès six heures du matin, les cloches des églises étaient mises en branle, et les maisons se pavoisaient de drapeaux aux couleurs nationales, tous voilés d'un crêpe noir. Les boutiques se fermaient; le rappel, battu dans toutes les rues, appelait à cette solennité tous les gardes nationaux de la cité et des environs.

Châteaudun, Varize, Civry, héroïques petites villes brûlées par la torche prussienne, envoyaient leurs braves défenseurs au service commémoratif qui allait se célébrer.

A onze heures, un bataillon de soldats de la ligne venu de Tours, et une demi-batterie d'artillerie venant de Chartres, faisaient leur entrée dans Châteaudun, précédant le pr-

LONDRES. — Les obsèques de Sir Burgoyne dans la chapelle de la Tour de Londres. — (D'après le croquis de M. M.-D. Loye.)



CHATEAUDUN. — Anniversaire de la défense. Le général de Cissey, ministre de la guerre, posant la première pierre du monument commémoratif qui doit être élevé dans le cimetière. (Croquis de M. Kauffmann.)

de Cissey, ministre de la guerre, et Mme de Cissey, qui venaient présider la cérémonie. A midi le cortége entrait dans l'église paroissiale.

Un catafalque, chargé de couronnes d'immortelles et orné de drapeaux voilés, s'élevait dans le chœur, tendu de draperies noires avec écussons, où étaient inscrits les noms des localités pour lesquelles se célébrait le service funèbre : Varize, Saint-Quentin, Châteaudun, Civry.

Coïncidence étrange, le service commença à une heure un quart, au bruit formidable du canon, à l'heure juste où le premier obus prussien tombait, il y a un an, sur la ville de Dunois.

Un prédicateur dominicain, le P. Monsabré monta bientôt en chaire et prononça une émouvante allocution à laquelle, malheureusement, la politique n'était pas étrangère.

Le cortége sortit vers deux heures et demie de l'église, et parcourut les rues principales pour se rendre au cimetière.

Un peloton de gendarmes à cheval ouvrait la marche; puis venaient les sapeurs-pompiers, la garde nationale, les institutions et le collége communal de la ville, et l'Union Dunoise.

Cinq drapeaux flottent au-dessus de la foule. L'un, porté par un franc-tireur, avec ces mots sur une couronne d'immortelles :

AUX FRANCS-TIREURS MORTS, 18 OCTOBRE 1870; le deuxième : AUX BLESSÉS; le troisième : AUX PRISONNIERS; le quatrième : AUX GARDES NATIONAUX MORTS; et un cinquième, qu'une députation des défenseurs de Saint-Quentin envoyait « aux gardes nationaux de Châteaudun. »

Le clergé suivait avec les congrégations religieuses, la municipalité de Châteaudun, S. Exc. le ministre de la guerre, le préfet d'Eure-et-Loir, les députés des départements limitrophes, les membres du conseil général et d'arrondissement, les tribunaux, le général Chambert, le sous-préfet de Châteaudun, les sous-préfets et maires de Dreux et Nogent, les défenseurs de la ville, le général comte de Lipowski, le commandant des gardes nationaux, M. Feray; M. Boulanger, des officiers des francs-tireurs de Paris, de Nantes, de Cannes; le colonel de gendarmerie, les commissions administratives, les sociétés de secours, les maires de canton, les délégués de la presse.

Les francs-tireurs, les blessés, les prisonniers, un peloton de la garnison et une batterie d'artillerie fermaient la marche. Le 6e d'infanterie de ligne, venant de Tours, musique en tête, faisait la haie.

Après plusieurs discours, dont l'un fut prononcé par M. le ministre de la guerre, eut lieu la pose de la première pierre du monument, confié au ciseau de Clésinger.

« Ne pleurons pas les braves qui sont morts en combattant pour la patrie, a dit M. le général de Cissey, ils sont ici ensevelis dans leur gloire, et leur noble exemple, espérons-le, ne sera point perdu pour l'avenir. »

Au nom du département, M. Noël Parfait a constaté que seul, avec Saint-Quentin, Châteaudun a donné ce grand exemple d'une ville ouverte, aidée seulement d'une poignée de courageux volontaires, prenant intrépidement, d'autres ont dit follement... eh! bien, oui, folle qu'elle était de désespoir et de rage patriotique, prenant la résolution d'arrêter le flot de l'invasion étrangère. Mais Saint-Quentin, heureux encore dans son infortune, n'a pas payé son héroïque résistance par l'incendie et la destruction. A Châteaudun était réservé ce triste privilége. Espérons, cependant, bientôt Châteaudun pourra se relever de ses ruines.

M. Henri Martin a terminé par ces mots : « C'est un noble exemple de voir ces deux vieilles municipalités, vieilles par les souvenirs, toujours jeunes par leur énergique patriotisme, tendre de loin, l'une vers l'autre, leurs mains teintes encore de leur sang versé pour la France. Puissent toutes nos anciennes communes françaises se raviver par ce même esprit, avec ce même cœur! C'est là la vraie, la bonne fédération, celle qui ne dissout pas la sainte unité de la patrie, celle qui la raffermit et la conserve... »

J'écris ces lignes, accoudé contre un pilier de l'église de la Madeleine. Au dehors, le canon gronde, et la musique militaire joue des marches funèbres. Malgré moi, ma main tremble... mes yeux deviennent humides : Adieu, chers compagnons d'armes, adieu : puissiez-vous tressaillir dans votre tombe quand sonnera l'heure de la vengeance!... Comme l'a dit notre poëte, la France peut tomber,

> Mais c'est comme la foudre
> Qui se relève et gronde au haut des airs.

Et toi, Châteaudun, nouveau Phénix, renais de tes cendres; ta devise n'est-elle pas *Extincta revivisco?* Renais, cité martyre, pour empêcher que la haine de l'étranger s'affaiblisse jamais dans nos cœurs!...

P. KAUFFMANN,
Franc-tireur de Paris.

P. S. Après la cérémonie ont été distribuées des croix aux plus intrépides combattants de 1870, entre autres au commandant de la garde nationale et à une jeune fille de vingt ans, qui a vaillamment fait le coup de feu derrière une barricade.

Le soir, un banquet réunissait à la sous-préfecture S. E. le ministre de la guerre et les notabilités.

Un dîner offert par la ville aux délégués de la presse, et un autre aux francs-tireurs, — reçus si chaleureusement par les habitants et la municipalité, — ont terminé la journée.

LE BAL D'ENFANTS

I

Ils sont charmants ainsi, mêlant leurs folles rondes,
Ardents et jamais las, l'œil brillant de plaisir,
Laissant flotter au vent leurs chevelures blondes,
Pressant, impatients, les danses vagabondes,
Et trouvant l'air trop lent au gré de leur désir!

Chers trésors, chastes fronts, yeux d'azur, lèvres roses,
O doux soleil de mai, petits lutins épanouis!
Vous, l'amour et l'orgueil des foyers réjouis,
Vous, en qui, suivant l'ordre immuable des choses,
Sont passés nos beaux jours si tôt évanouis.

Sur le rhythme entraînant des vives ritournelles
Élancez-vous joyeux et prenez votre essor!
Secouez, sur le bord du nid, vos jeunes ailes,
Et volez à plein cœur parmi les fleurs nouvelles!...
Chantez, sautez, pendant qu'il en est temps encor!...

II

Sous les arbres touffus ils vont former la chaîne,
Et l'orchestre prélude au galop infernal :
Mademoiselle en est à son tout premier bal,
— Elle aura ses sept ans à la Pâque prochaine, —
Et c'est le cœur ému qu'elle attend le signal.

Sa toilette ne craint aucune concurrence;
Quant au lustre de sa sœur imitant les façons,
Elle baisse les yeux et fait la révérence...
Vas libre, fort pressé, sans ombre de déférence,
L'entraîne... Ah! ils! qu'ils sont donc brusques, ces garçons!

Monsieur est sur le point d'entrer dans un collége;
De par sa taille, il est très expérimenté;
C'est lui qui mène tout avec autorité,
Il accouple, il unit, il donne et protége,
Du petit peuple, il est le chef incontesté.

Il est très-affairé; un rien obstacle l'agite :
Jeanne ne danse pas avec des inconnus;
Laure ne peut pas suivre et Prosper va trop vite;
Que d'efforts dépensés pour que Suzanne invite
Ce tout petit, frisé comme un petit Jésus!

Tout se range pourtant en parfaite ordonnance,
Mademoiselle jette un regard connaisseur
Sur la robe voisine, et fait fi du danseur
Qu'on n'a pas présenté, selon la convenance :
« Il faut se méfier au bal »! a dit sa sœur.

Tout est prêt; en avant! La ronde se déploie
Et sur le sable fin trace un poudreux sillon;
Tous alors sont égaux et chacun se tutoie,
Et ce ne sont qu'éclats de rire et cris de joie
Qui s'élèvent en chœur du bruyant tourbillon.

Et tout rit avec eux; tout s'éclaire et tout chante,
Le fifre et le basson, la flûte et le hautbois,
Le vent dans les roseaux et l'oiseau dans les bois;
Sur un nuage, lècn, que cette joie enchante,
Se penche pour les voir rire encore une fois.

Ah! riez, chers enfants!... Le matin, c'est la vie
Entrevue à travers le beau nuage d'or,
C'est l'aube ensoleillant la nature ravie,
C'est l'heure où l'on ignore et la haine et l'envie...
Chantez, dansez pendant qu'il en est temps encor!

III

Lorsque sur votre ciel viendra la première ombre,
Vous vous demanderez, devant l'horizon sombre,
Quel méchant a jeté ce voile sur vos jours,
Et pourquoi le soleil ne brille pas toujours;
De l'âpre vie alors vous devinerez la peine;
Adieu les paradis! Adieu, chansons et joie!
— Père, dis-moi pourquoi, du matin jusqu'au soir,
Tu regardes, rêveur, sur la carte un point noir?

Et le voyant toujours, œil sombre, front sévère,
Vous penserez : — Pourquoi ne rit donc plus mon père?

— Toi, si gaie autrefois, guidant nos premiers pas,
Mère, depuis longtemps, pourquoi ne ris-tu pas?
« Pourquoi ne ris-tu pas?... »

Eux, alors, à voix lente
Ils vous raconteront une histoire sanglante;
Ils montreront ici, là, partout des tombeaux!...
Et le sol disparu sous des vols de corbeaux!...
Ils diront les douleurs de la grande affligée,
De la patrie en deuil, meurtrie et saccagée,
Et les foyers souillés, et l'infâme bandit
Qui, triomphant, la tient sous son talon maudit!...
Ils diront que la France à jamais désolée,
Ainsi que Niobé, la mère inconsolée,
Pleure sur une tombe où tout son espoir dort.
Et que l'on ne rit pas dans la maison d'un mort!...

Ils vous raconteront la terrible hécatombe,
Le guet-apens farouche où notre honneur succombe,
Les voleurs escroquant tous nos biens convoités,
Et les crimes, par eux, soixante ans médités!...
Ils vous diront, enfants, qu'il faut qu'on se souvienne
Des douleurs de la mère et de l'insulte ancienne;
Qu'on ne doit pas laver cette tache de sang;
Qu'il est bon de garder cette blessure au flanc,
Et que, puisqu'au passé la France a fait hélade,
Il faut qu'elle renaisse et se réhabilite;
Qu'il faut sauver des flots notre honneur naufragé,
Et que l'on ne rit pas tant qu'on n'est pas vengé!...

Non, non, ne rions plus! — Battus par les orages,
Il faut élever l'âme et grandir les courages
Jusqu'au jour désiré du furieux assaut,
Car vous serez, enfants, la justice d'en haut!...
Préparez-vous aussi, la revanche hautaine!
Plus de rêves d'amour, mais des rêves de haine!...
Je vous vois dans quinze ans, bras vaillant, cœur viril,
Affronter la tempête et braver le péril,
Et sonnant du réveil l'éclatante fanfare,
Ressusciter l'honneur couché comme Lazare!...
Vainqueurs, vous ramènerez la gloire à la maison!...
Mais jusqu'alors les chants ne sont plus de saison!...

Vous, le charme et la grâce, anges de nos familles,
Fillettes, vous serez de belles jeunes filles,
Et vous les aiderez dans leurs efforts puissants!...
Vous trouverez pour eux d'héroïques accents,
— Vous savez le pouvoir de vos voix de sirène, —
Et vous entretiendrez la flamme souveraine
Qui doit brûler sans fin jusqu'au glorieux jour!...
Si l'un d'eux, effleuré par l'aile de l'amour,
Sentait auprès de vous son âme qui chancelle,
Gardiennes du feu, rallumez l'étincelle!
Dites-lui que vos cœurs sont au vaillant soldat,
Et, s'il veut être aimé, qu'il soit brave au combat!

Et ce sera toujours votre unique pensée,
Chers enfants, de guérir notre auguste blessée,
Et, retrouvant le noble élan d'un peuple fier,
De remettre à son front sa couronne d'hier.
Car lorsque sonnera pour nous le glas suprême,
Nous partirons trop tôt laissant — sombre problème! —
Des ruines, de la honte et l'avenir tout noir!...
Et vous hériterez d'un terrible devoir!

. . . .

A moins que notre haine, enfantant des Hercules,
Nous-mêmes nous n'allions reprendre nos pendules,
Et, qu'ayant dans le sang lavé notre soufflet,
Nous ne vous rapportions l'héritage complet!

IV

Mais aujourd'hui riez!... aujourd'hui c'est la vie
Entrevue à travers le beau nuage d'or,
C'est l'aube ensoleillant la nature ravie,
C'est l'heure où l'on ignore et la haine et l'envie...
Chantez, dansez pendant qu'il en est temps encore!...

ALPHONSE DE LAUNAY.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Erostrate*, opéra en deux actes, de Méry et de M. E. Pacini, musique de M. Ernest Reyer (16 octobre)

M. Ernest Reyer a commencé à se faire connaître par *le Sélam*, une ode-symphonie taillée sur le patron du *Désert*, de M. Félicien David. Puis il a donné au Théâtre-Lyrique deux opéras comiques : l'un, *Maître Wolfram*, qui était en un acte, la mesure des œuvres de début; l'autre, *la Statue*, en trois actes, avec de grands développements scéniques, chœurs, ballets, costumes et décors nombreux.

La partition de *la Statue* sent son musicien de race; tout au moins c'est une œuvre marquée d'une empreinte personnelle en plus de dix endroits qu'on pourrait citer.

Voilà qui allait bien pour le compositeur. Il avait donné la mesure de ses forces, il avait pris place, sinon à côté de ceux qui sont célèbres, du moins parmi les plus remarqués.

Dans un autre pays que le nôtre, on aurait vu dès le premier soir de *la Statue* tous les directeurs de théâtres lyriques accourir chez l'auteur, l'attendre sur le palier de son escalier, et implorer de lui de nouveaux ouvrages dans des attitudes diversement suppliantes. Mais la scène est trop italienne et rappelle le beau temps de Barbaja. N'insistons donc pas, de peur de sembler un mauvais plaisant, puisque nous savons que ce n'est pas du côté de l'Italie que M. Ernest Reyer a tourné ses sympathies d'artiste.

Après *la Statue*, plus rien; M. Reyer, abandonné des administrations théâtrales, sinon du public, a dû user son temps à remplir les fonctions de bibliothécaire de l'Opéra, et de critique musical du *Journal des débats*. Mais ces deux postes enviés et honorables, n'étaient point précisément ce qu'il avait caressé dans sa juste ambition. Aussi l'a-t-on vu se jeter dans le parti des mécontents et des malmenés par la foule, où commandaient les Berlioz, les Schumann et les Wagner.

J'en ai du regret pour le bien que je veux à M. Reyer, mon confrère, mais en nommant ses dieux j'ai nommé les bêtes noires du public français. Ces trois personnalités bruyantes, et non triomphantes, ont évidemment troublé M. Reyer, et je n'en veux pour preuve que la partition d'*Erostrate*, qui se rattache évidemment à leur système antimélodique. Or, vouloir en musique, et surtout en musique théâtrale, substituer une mélodie vague au dessin mélodique, c'est risquer gros jeu; on l'a vu par diverses tentatives en ce genre et qui datent de ces dix dernières années.

Le plus curieux en cela, c'est que les sectaires de cette école, — nous allions dire de cette conspiration, — prétendent s'abriter sous le drapeau de Glück.

Ce que Glück a cherché et ce qu'il a trouvé, c'est l'expression du sentiment général qui préside à l'action de tel personnage; mais il ne s'est point amusé au jeu puéril de souligner toutes les syllabes qui sortent de la bouche de ce même personnage. Il avait deviné, en homme de génie, que ce procédé nuisait au développement de la phrase mélodique. Or, en musique comme dans le discours parlé, la phrase doit être construite suivant certaines lois de logique qu'il n'appartient point aux prétendus novateurs de renverser. — Chantez comme Weber ou comme Rossini, suivant la fantaisie de votre esprit, mais, pour Dieu! chantez!

C'est à Bade que M. Reyer alla porter son *Erostrate*, alors que Bade n'était point situé (moralement) à trente mille lieues de la France. Cela remonte à quelques années.

Enfin notre Opéra se décide à monter *Erostrate*, mais avec une certaine mauvaise grâce, et en ne lui prêtant que des décors et des costumes d'occasion.

La pièce est jouée deux fois devant un public froid; puis la troisième représentation (qui est de droit d'après les usages) n'est pas même annoncée sur l'affiche. Le procédé était sévère, aussi l'auteur, par une lettre rendue publique, a-t-il retiré son œuvre du répertoire. Dans cette lettre, M. Reyer dit aux sociétaires de l'Opéra : « Je ne m'étonne nullement que vous preniez plus de souci de vos intérêts que de la réputation d'un compositeur; mais je n'en suis pas moins très-affligé de voir des artistes tels que vous, traiter d'une façon aussi dédaigneuse une œuvre que le public n'a point accueillie avec faveur, c'est vrai, mais que la critique (cette critique honnête et libre, que je respecte et à laquelle je suis fier d'appartenir) n'a pas absolument condamnée. »

Non; mais, en général, la critique a plaidé la circonstance atténuante de la mauvaise exécution, tombant à plume implacable sur Mlle Hisson, M. Bouhy et Bosquin. Nous aimons mieux, quant à nous, dire ce qui nous semble être la vérité, à savoir, que l'œuvre, « prise en bloc, » était faite pour ne point captiver ce même public qui a si joliment tourné le dos aux *Troyens*, de Berlioz.

Et on croira en notre sincérité quand, d'autre part, nous applaudirons à quelques morceaux échappés au naufrage. C'est dans le premier acte que nous les trouvons, et en voici la liste (hélas! trop courte!) : Une sorte de villanelle (*O Vénus! ta blonde*...) pour voix de ténor, et dont le dessin est distingué. A ce couplet, chanté par Bosquin, Mlle Hisson répond par une phrase mélodique d'un très-heureux tour. Je citerai encore deux chœurs dansés : le premier est d'une allure grave et d'un caractère presque religieux; le second est plus vif, et écrit sur un rhythme piquant.

J'ai dit que les pompes du spectacle étaient médiocres, et faisaient trop sentir que la subvention de l'Opéra a été réduite; mais je n'ai pas parlé de l'incendie final, qui est du dernier mesquin. On y allumerait son cigare sans se brûler la moustache.

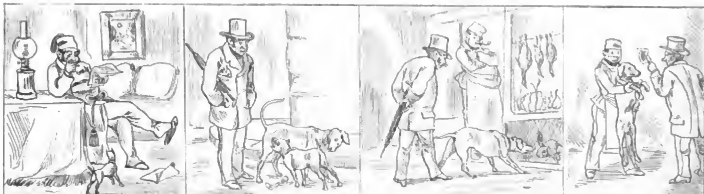
Que l'Opéra-Comique nous joue *la Statue*, que le Théâtre-Lyrique nous donne *Maître Wolfram*; mais que l'Opéra garde *Erostrate* dans ses catacombes; le tout pour la plus grande gloire de M. Reyer, et notre plus grand plaisir.

ALBERT DE LASALLE.

NEMENTO. — M. Ambroise Thomas vient d'être élu président de la Société des concerts. — On annonce à l'Opéra la rentrée de Faure dans le rôle de Nevers des *Huguenots*, et les débuts du baryton Gailhard (de l'Opéra-Comique), et de Mlle Devriès dans *Faust*. — Il est question, au même théâtre, d'une reprise de *Lucie de Lammermoor*. — M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, vient de terminer un livret d'opéra intitulé : *la Dernière Nuit d'Attila*. — Dimanche prochain, le premier concert de la saison au Conservatoire. — Au Théâtre-Lyrique, on promet pour cet hiver un opéra inédit du maestro Ricci.

A. L.

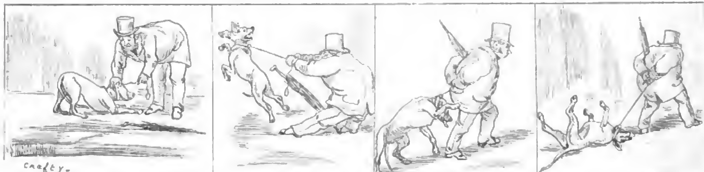
HISTOIRE D'UN CHIEN (DESSIN DE CRAFTY)



M. Blandureau ayant été prié à chasser est amené à constater l'insuffisance de sa meute... | ... et à chercher le moyen d'y suppléer. | Ayant remarqué à la devanture d'un fruitier un braque dont les instincts cynégétiques ne peuvent être contestés... | ... il l'achète à ce mercantile, qui le lui cède d'autant plus volontiers qu'il n'en est pas propriétaire...



... après quoi il songe à se faire suivre de sa nouvelle emplette... | ... et use des notes les plus caressantes de sa voix... | ... après quoi il joue des bras. | La résistance du prisonnier s'en augmente...



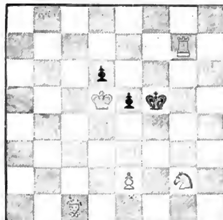
... mais bientôt il feint la résignation... | ... puis a recours à de subits soubresauts. | En présence d'une mauvaise volonté aussi marquée M. Blandureau n'hésite pas à employer la force... | ... qui amène en peu de temps pour le coupable une strangulation aussi complète que définitive.



ÉCHECS

PROBLÈME N° 387

COMPOSÉ PAR M. LE CAPITAINE CHAROUSSET



Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 385.

1. C 3 FD	1. P pr. C (meilleur
2. F 6 FR	2. CC *ad libitum*
3. C 5 C	3. *ad libitum*
4. C 4 R ou pr. P, échec et mat.	

Solutions justes : Mmes Emma Pabam, à Lyon; Elsa Bryan; MM. A. Deberly, à Moulins; L. de Croze, à Marseille; le capitaine Charousset, aux Vans; Queval, à Fauville; Stiennon de Meurs, à Liège; J. Pinache; café Drapès, à Sens; café Gauvet, à Cogolin; E. Frau, à Lyon; J. de la Mazotière, café du Théâtre, à Pau; le docteur Moussette, à Chaumy; Chaput, à Saint-Amand; l'Orchestre du Casino de Monaco; A. Bouvère, à Saint-Ouen; A. Benazure; le Turco de Poissy; Ed. Grangeret, à Genève; Café du Nord, à Villefranche.

Autres solutions justes du problème n° 384 : MM. A. Deberly; Marseilleau.

Problèmes nos 381, 382 et 384 : M. F. Grandos, à New-York.

P. JOURNOUD.



RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Si la France tient elle-même en mains propres et le mets le gouvernail de ses affaires, elle est sauvée!

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



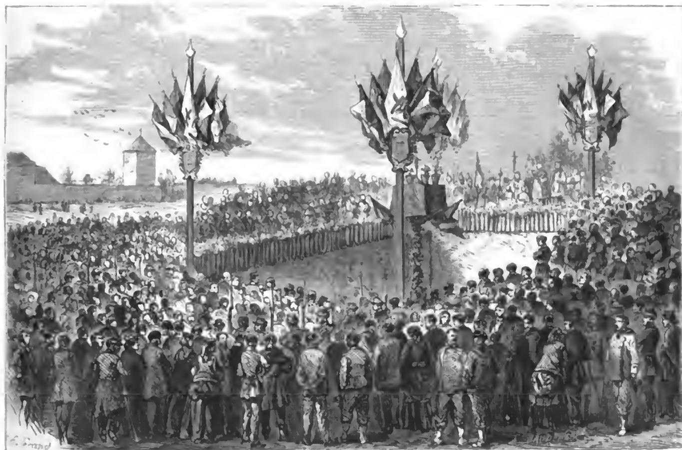
ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 60 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 760. — 4 Nov. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

SOMMAIRE



LES ANNIVERSAIRES. — Le 30 octobre 1871 au Bourget. — (D'après nature par M. Eug. Grand.)

COURRIER DE PARIS

Toujours lugubre, la semaine de la Toussaint et des Morts devait être cette année plus sombre encore.

Que de deuils, en effet, dont le souvenir remonte à la surface de la vie, en apparence calmée! Quels tristes regards jetés en arrière! Quel sinistre memento!

D'un bout de la France à l'autre, on a passé dans les larmes cet anniversaire lamentable, mais nulle part, plus qu'à Paris, il n'était fait pour inspirer des réflexions profondément cruelles.

Je voyais passer, jeudi, la foule aux vêtements noirs qui faisait procession sur la route du cimetière Montparnasse. Comment ne pas songer, en regardant ces veuves, ces orphelins, ces parents qui cheminaient mornes et silencieux, aux drames qui laissèrent derrière eux tant de victimes! Comment ne pas se dire, surtout, avec une poignante amertume, que toutes ces victimes-là tombèrent inutilement.

Cette pauvre vieille, le siége lui prit son mari. Malgré ses soixante ans, il tint à honneur de ne pas déserter le danger. Il resta. Les privations en eurent raison en six semaines.

Cette femme, c'est un fils qu'elle va visiter. Il a été frappé à Montretout devant ce mur de Buzenval qu'on nous faisait attaquer presque à la baïonnette, quand quelques coups de canon auraient pu le jeter bas.

A quoi ont servi ces holocaustes dont la responsabilité sera si lourde à porter dans l'histoire pour celui qui commandait à Paris?

Dans la foule, qui marchait toujours, de nombreux ouvriers allaient pensifs et farouches.

Sans doute pour visiter le tertre sous lequel dorment des égarés du 18 mars! Que de regrets et de remords! Quel retour plus d'un a-t-il dû faire sur lui-même! Funestes excitations des meneurs qui savent se mettre si bien à l'abri, quelle jonchée sanglante vous avez faite là! Maudite guerre civile, empruntant pour le déshonorer le nom de la République, sacrifices humains, faits pour la plus grande gloire du fameux plan qui devait aboutir à la capitulation, le jour des Morts nous forçait à refaire vos effroyables additions...

Oh! oui, lugubre, bien lugubre la semaine que nous achevons!

Telle est pourtant la force d'impulsion d'une ville comme Paris, que le tourbillon ne s'arrête jamais.

Le matin on était allé au cimetière, le soir les théâtres regorgeaient. On refusait du monde à la porte du plaisir comme on avait failli en refuser à la porte des nécropoles, lors des sorties ou de la fusillade.

Nous allons même plus loin dans cette voie d'insouciance. Un journal de modes, comme vous le savez déjà sans doute, apprenait l'autre jour aux populations que la nouvelle nuance en vogue pour les toilettes s'appelle *nuance Paris brûlé*.

On parle vaguement aussi d'un velours rouge pour les chapeaux, qui s'appellerait *sang de Monseigneur*.

Vous me direz à cela qu'autrefois on imaginait le bal des victimes. Pareille offense, scandaleuse profanation! Mais autrefois on avait au moins des victoires pour compenser le grotesque!

Ce n'est malheureusement pas notre cas aujourd'hui.

Les promenades aux ruines, les boîtes de bonbons en forme d'obus, une étrenne pour 1872, les robes pétrolisées, tout cela atteste un degré de faisandé dans les mœurs d'un peuple, qui laisse bien peu de place à l'espérance d'une régénération.

Comprenez-vous qu'une nation ait l'idée de s'offrir des marrons glacés dans un sac dont la forme rappellera à celle-ci un fils, à celle-là un frère, tués par les Prussiens?

Je m'étonne, pendant qu'on y est, qu'on n'ait pas encore inventé de mettre des pralines en chocolat sur de petites civières agréablement imitées. En appelant cela le *Chocolat-Ambulance*, on aurait peut-être un joli succès.

Attendez-vous aussi de la part des fabricants de joujoux à des prodiges d'imagination dans le même genre. En guise de poupées, on va nous faire très-probablement des blessés à ressorts qui, quand on leur touchera l'estomac, pousseront un cri d'un naturel à faire frémir.

C'est ce qu'on appelle sans doute: Profiter des leçons du malheur...

A vous dire le vrai, j'aime autant parler d'autre chose.

Tenez, pour changer plus brusquement de sujet, j'ai là un livre dont la lecture offre un réel intérêt.

L'auteur est M. Charles Garnier, l'architecte du nouvel Opéra. Son œuvre a pour titre: *Le théâtre*. Le public, qui n'a pas l'habitude de décomposer ses sensations, ne se rend point compte de l'immense concentration d'efforts et de combinaisons nécessités par l'aménagement d'une salle de spectacle.

Il faut avoir parcouru le livre de M. Garnier pour comprendre quel multiple et redoutable problème ont à résoudre ceux qui sont chargés de la construction des édifices dédiés à l'art dramatique.

Ce qui ressort aussi de l'ouvrage, c'est que M. Charles Garnier après de minutieuses recherches, après de patientes investigations, est presque toujours forcé d'en arriver à conclure que ce qui a été consacré par l'usage est, en somme, ce qu'il y avait de meilleur.

M. Garnier s'occupe d'abord de la forme qui prête le mieux à la libre vue de la scène. On a tour à tour essayé la disposition rectangulaire ou en demi-cercle, la disposition en ellipse ou sur un plan circulaire, la disposition en forme de cloche ou de fer à cheval.

Le fer à cheval, qui est le plus généralement adopté, est d'après M. Garnier la forme préférable, avec évasement aux extrémités.

L'habile architecte se demande ensuite quelle couleur doit dominer dans la décoration. Rien de curieux comme la dissertation savante dans laquelle il démontre les inconvénients de chaque ton. Le vert, le violet, le bleu sont tour à tour écartés et c'est le rouge qui triomphe parce que, dit M. Garnier, la première condition est d'entourer les spectateurs par un ton dont les reflets produisent un effet de fraîcheur et de santé. Avec le vert on aurait un théâtre qui ressemblerait à la Morgue, de même avec le bleu. Avec le jaune, on se croirait dans un hôpital où l'on ferait collection de maladies de foie; et ainsi de suite. Notez que le rouge, comme je le constatais d'abord, est depuis longtemps en faveur.

M. Charles Garnier s'occupe ensuite de l'éclairage de la salle.

Ici encore il passe en revue tous les systèmes. Le plafond lumineux trouve en lui un implacable adversaire et il a raison, rien n'est plus lugubre que cette veilleuse gigantesque.

L'éclairage des candélabres blesse les yeux, fait courir des ombres fâcheuses sur les figures des dames, bref, cette fois comme les précédentes, c'est en faveur du vieux lustre que M. Charles Garnier conclut, à condition seulement que le lustre sera surélevé en voûtant le plafond.

Grave desideratum, voilà le chapitre de l'acoustique. Hippocrate dit oui, Gallien dit non.

Comme M. Garnier est forcé de le constater lui-même, l'acoustique est une science positive en ce qui touche les expériences de laboratoire et en ce qui se rapporte à la physique proprement dite. Mais elle devient hésitante et à peu près nulle lorsqu'elle s'attaque à des questions pratiques, et surtout lorsqu'elle se préoccupe de la sonorité des salles de spectacle.

Quels sont les matériaux les plus sonores? Nul ne le sait: Deux salles construites dans des conditions identiques, avec les mêmes matières, produisent des résultats absolument contraires. Celle-ci, suivant l'expression de M. Garnier, était nerveuse et frémissait au moindre coup d'archet; cette autre était lymphatique et ne vibrait même pas sous l'influence d'un orchestre entier.

Toutes les expériences, toutes les doctrines se contredisent.

Le mur de la salle pour quelques auteurs doit être construit en pierre et avoir des parois rigides; suivant d'autres il doit être en bois ou en matière légère et élastique; un Allemand veut une coupole en maçonnerie, un autre Allemand la veut capitonnée en laine; que sais-je, enfin, tout le monde veut quelque chose, mais personne ne s'accorde sur le choix.

M. Garnier, après avoir constaté franchement son embarras, avoue qu'il s'en tiendra aux procédés habituels, sauf une variante importante. Il remplacera, au nouvel Opéra, la voûte de la salle, ordinairement construite en maçonnerie, par une calotte en cuivre. La coupole de l'Opéra sera formée par une espèce de grand chaudron renversé.

Serait-ce une ironie, cher monsieur Garnier? Chaudron fait penser au sabbat.

[illegible] L'ouvrage continue à passer ainsi en revue les mille et un détails que le vulgaire ne soupçonne pas.

Un amusant chapitre est celui qui traite du chauffage. Ici, le savant cède la plume à l'humoriste. Jugez-en plutôt:

« Je termine, dit M. Garnier, ce qui se rapporte au chauffage des théâtres en disant que les fumistes sont voués aux malédictions des architectes, qui ont toujours la crainte de voir s'écrouler leur bâtiment sous les coups redoublés de ces perforateurs forcenés; ils défoncent les voûtes, ils coupent les clefs des arcs, ils déchaussent les murs, ils bouchent les fenêtres, ils cherchent à transformer tout l'édifice en une vaste chambre de chauffe, tout comme les pompiers voudraient le transformer en une vaste pompe, et les gaziers en un vaste gazomètre. Chacun cherche à développer son industrie, fût-ce au détriment de celle des autres et l'architecte a bien à faire pour se défendre lui-même contre tous ces envahissements, logiques sans doute pour ceux qui les font, mais qui néanmoins doivent être combattus et réprimés. »

La conclusion est que le nouvel Opéra sera chauffé par treize calorifères, dont trois à eau chaude.

A l'article concernant le rideau, nous trouvons de nombreux et curieux renseignements. Ceux-ci proposent un rideau rentrant en terre au lieu de monter au cintre; ceux-là, de véritables tentures de velours qui s'ouvriraient à droite et à gauche à l'aide de tirages combinés.

Mais il paraît que les plus obstinés sont les partisans d'un rideau remplacé par une immense glace.

M. Garnier commence par démontrer que le coulage a des limites, que des glaces multiples déformeraient les images réfléchies; qu'une glace cassée nécessiterait une réparation de plusieurs soirées. Mais il admet toutes ces difficultés vaincues, le rideau glace serait encore une absurdité. Quand il disparaîtrait, la scène, par comparaison, semblerait ridiculement petite, et toute illusion serait perdue.

Troisième conclusion en faveur de la routine, c'est-à-dire du vieux rideau de toile peinte.

Je regrette sincèrement de ne pouvoir vous faire pénétrer avec M. Garnier dans l'intimité de tous les mystères [illegible] la scène. Il y a là un monde

de machines, d'inventions, de procédés nouveaux à donner le vertige. L'innovation, par exemple, y aura sa place, et le système élémentaire aujourd'hui en vigueur sera singulièrement perfectionné.

Par contre, M. Garnier se prononce nettement en faveur du maintien de la rampe, malgré toutes les critiques. L'éclairage latéral serait impossible; quant à l'éclairage venant de réflecteurs placés dans les frises, il est encore moins admissible, ainsi que M. Garnier le démontre en homme qui ne s'est pas seulement occupé d'architecture, mais de plastique :

Non-seulement de cette façon il serait impossible d'éclairer l'acteur tout seul sans éclairer la scène et les décors, ce qui serait un obstacle à bien des effets décoratifs, mais encore les ombres projetées par les arcades sourcilières, la saillie du nez et celle du menton, empêcheraient l'éclat, la vue des yeux, et nuiraient à l'expression souriante de la bouche. Le regard deviendrait terne et masqué, les dents resteraient dans l'ombre et n'offriraient plus ces points scintillants qui avivent le sourire des danseuses, et de plus les jambes de celles-ci, obscurcies par l'ombre portée des jupes, perdraient leur fermeté d'aspect.

Hum! hum! Vous voyez que pour être architecte, on n'en est pas moins homme...

Je m'arrête, laissant de côté bien des points intéressants.

Le livre de M. Garnier est évidemment ce qui a jamais été écrit de plus complet sur la matière. Il sera consulté avec fruit par tous les hommes du métier, et je crois avoir démontré qu'en même temps il est vraiment attrayant pour le lecteur profane.

Les sportmen ne connaissent pas d'obstacle.

Malgré la pluie, le vent, la gelée, ils poursuivent le cours de leurs exploits. C'est le tour des steeple-chase à présent.

A ce propos, j'ai fait une remarque l'autre jour à la Marche : c'est que la sensibilité publique a fait des progrès à reculons, progrès véritablement extraordinaires.

Autrefois, quand il arrivait qu'un jockey se démantibulât, une certaine émotion se produisait. On voyait des gens courir pour lui porter secours, on s'informait des suites que pouvaient avoir ses blessures.

Dimanche dernier, à la Marche, il y eut une véritable capilotade.

Celui-ci était jeté à gauche, celui-là à droite. Il en est même qui restèrent sur place dix minutes durant. Personne n'eut l'air d'en prendre souci, absolument personne.

A cela, vous me direz que jadis c'étaient les gentlemen qui se donnaient la peine de se disloquer en personne. L'excuse n'est pas valable. Tout récemment encore, un gentilhomme rider se cassait à Spa. L'impassibilité fut la même dans l'assistance.

Force est donc de conclure que nous sommes de plus en plus blasés sur l'horrible et le terrible. Écoutez donc, il y a de quoi.

Le serons-nous moins sur l'excentrique?

C'est ce qu'espère probablement un virtuose qui, après avoir obtenu en Angleterre et en Amérique des succès pyramidaux, se propose de se faire entendre à Paris dans le courant du mois prochain.

Nous avions déjà fait connaissance avec le *Mattauphone*, instrument composé de verres sur lesquels on rinçait le grand air de *Lucie* et de *la Norma*. Nous avons vu également *le xilophone*, instrument de bois, le *piano de pierre*, etc., etc.

C'est une singularité de plus à ajouter au répertoire.

L'exécutant dont je parlais, et que la réclame précède, opère sur un instrument composé de casseroles juxtaposées. Casseroles, bien entendu, de petite dimension, et donnant, à ce qu'on assure, des sons angéliques.

Il ne faut s'étonner de rien, et j'humilierais probablement beaucoup l'inventeur en question, si je lui apprenais qu'il y a eu plus fort que lui il y a longtemps déjà.

Rien de plus vrai cependant, si j'en crois le curieux renseignement fourni par le dernier volume des *Petites Chroniques de la science* d'Henri Berthoud.

L'ingénieux et spirituel écrivain y donne, en effet, des détails historiques bien singuliers sur le tam-tam, ce cousin germain de vos casseroles, ô novateur musical.

Entre autres particularités, M. Berthoud nous apprend que la première fois qu'en France on employa le tam-tam au théâtre, ce fut lors de la représentation du *Malade imaginaire*, au moment où le bachelierus articulait le mot *juro*.

On le voit, les vibrations étranges et inconnues jusque-là de l'instrument oriental, importé sans doute à Paris en 1670 par la fameuse ambassade turque, se firent sans doute entendre lorsque Molière, frappé à mort et essayant de dissimuler, sous un rire convulsif, le sang qui s'échappait à flots de ses lèvres, prononçait les dernières paroles qu'il devait dire sur le théâtre.

Mais j'en arrive à ce qui a directement rapport avec le nouvel instrument qu'on nous promet et le nouvel instrumentiste en cuivre.

Je disais plus haut que d'avance il a été dépassé en fait d'excentricité.

Je le prouve.

Vers le mois de mai 1830, un musicien allemand, nommé Elias Schumaker, protégé par M. de Talleyrand, qui l'avait entendu à Vienne, exécuta, dans un concert donné aux Tuileries, un solo de tam-tam, dont le thème était la *Marche des Tartares*, de l'opéra de *Lodoïska*. Il maniait avec tant de dextérité cet instrument, et en arrêtait si habilement les vibrations, il savait les mettre en œuvre d'une façon tellement originale, qu'il produisit sur son auditoire une impression profonde. Un hallali n'obtint pas moins de succès, et le vieux roi voulut en faire l'essai dans une chasse à Saint-Germain. Après s'être associé aux cors de chasse et avoir fait bravement sa partie, Elias Schumaker se mit à exécuter sur son tam-tam un tel trémolo, que, d'après le dire des journaux du temps, il s'entendit à plus d'une lieue à la ronde, et que les cerfs et les daims, éperdus, affolés, se mirent à courir en désordre dans la forêt. « Sans compter que plusieurs chevaux s'emportèrent et que les chiens poussèrent des hurlements *sans pareils*, » dit le *Drapeau blanc* du 11 mai 1830.

Vous le voyez, mon cher casseroliste, il n'y a rien d'absolument nouveau sous le soleil, ce qui ne m'empêche pas de vous souhaiter tous les succès du monde.

A propos de musique, le problème reste indécis en ce qui concerne la réouverture des Italiens. On ne sait pas encore si une combinaison pourra surgir.

Malgré la diminution considérable de loyer proposée par le propriétaire, les contingents futurs sont tellement incertains, que nul n'ose se hasarder à prendre la direction de ce théâtre de luxe.

Il est fort difficile en effet de supposer que la vogue revienne à la musique italienne, qui, il faut bien le dire, commençait à s'user par sa propre répétition.

Les précédents sont peu encourageants.

En 1818, le théâtre Italien fut bien long à se relever, et longtemps il fallut peupler les loges de bonifaquières endimanchées.

Ah! si l'on avait à nous servir une grande œuvre inédite, je ne dis pas; mais recommencer à tourner dans le cercle sempiternel du *Trovatore* et du *Barbier* comme l'écureuil dans sa cage, c'est là un exercice dont on est véritablement lassé.

J'aurais bien voulu avoir à vous annoncer qu'un grand artiste s'était révélé dans les derniers concours de l'École des Beaux-Arts.

Malheureusement cette satisfaction m'est refusée par la vérité.

On a couronné la bonne volonté plutôt que le talent.

Les sculptures exposées au quai Malaquais cette semaine ne dépassent pas la moyenne banale à laquelle nous ont accoutumés les précédents concours.

Dois-je le constater? Les visiteurs m'ont paru apporter beaucoup moins d'attention à examiner les œuvres des concurrents aux prix de Rome qu'à regarder les ouvriers qui, au dehors, s'occupaient de la restauration de la façade labourée par les balles de la guerre civile.

J'ajouterai que ces ouvriers sont des artistes dans leur genre. La façon dont, avec une scie étroite, ils découpent la pierre à l'endroit de ses blessures, est tout à fait intéressante.

Si l'on allait se tromper et les envoyer à Rome à la place des sculpteurs?.....

Allons-nous être métamorphosés en taupes? Les dessous de Paris seront-ils sillonnés comme les dessous de Londres par un chemin de fer? Ou bien adoptera-t-on la nouvelle méthode américaine.

Ces Yankees ne doutent de rien, ne reculent devant rien.

Ils expédient maintenant, d'un quartier à un autre, les voyageurs dans un tube qu'aspire une machine pneumatique.

Nous voilà arrivés aux temps rêvés comme un idéal par le matérialisme. Vive l'homme-colis!

J'aime à me représenter ce dialogue :

— Où est votre mari, chère madame?

— Probablement, en ce moment, dans le tube n° 3.

Je ne sais pas si les Parisiens s'accommoderaient de ce système. S'il faut en croire les rumeurs, nous n'en ferons pas l'expérience de sitôt, le conseil municipal ne montrant aucun enthousiasme pour les projets qu'on lui a soumis à ce sujet.

En somme, les chemins de fer dans l'intérieur des villes me paraissent placés toujours entre un double inconvénient. S'ils échappent à Charybde, c'est pour tomber en Scylla.

En effet, ou bien ils doivent s'arrêter à chaque instant pour desservir avec efficacité les espaces parcourus, et alors le plus simple omnibus fait aussi bien l'affaire. Ou bien, au contraire, ils iront tout d'une traite d'une extrémité à l'autre, et, dans ce cas, ils ne remplissent pas du tout le but proposé.

Impossible de sortir de ce dilemme. Nous avons déjà un échantillon du chemin de fer conçu avec nos lignes de banlieue, qui font sérieusement regretter les anciennes diligences.

Ce n'est pas la peine de nous enterrer tout vifs pour d'aussi piètres résultats. Sans compter les dangers que pourrait offrir la création de nouveaux souterrains par ces temps de pétrolisme et de picratisme.

L'actualité, au début de ce Courrier, nous conduisait sur la route du cimetière. Le comique se mêlant toujours au lugubre, j'en ai rapporté, fidèlement copié, une inscription qui m'a paru digne de publicité. La voici telle qu'on la lit sur une tombe de marbre blanc :

*Ci-gît Laure****
Épouse en premières noces de M. X...
Regrets éternels!

*Ci-gît Adélaïde****
Épouse en secondes noces de M. X...
Encore plus regrettée!

PIERRE VÉRON.

CONSTANTINOPLE. — Les bourgs d'Inali-Tchesmé et Kassim-Pacha où s'est abattu le choléra.

Sur le premier plan, quartiers cernés au moment où l'on apporte les provisions. Dans le lointain, les tentes où sont recueillis 2,000 ouvriers enlevés à leur quartier. — (D'après le croquis de M. AD'DAB, notre correspondant.)

LE CHOLÉRA A CONSTANTINOPLE

Le choléra vient de faire son apparition à Constantinople. Après avoir manifesté sa présence au village de *d'Arnaout-Keui*, situé sur le Bosphore, il s'est abattu sur les quartiers pauvres de la ville qu'avait respecté l'incendie de juin 1870 et a envahi successivement les quartiers *d'Inali-Tchesmé*, *Emin-Djami*, *Ok-Meidan* et *Kassim-Pacha* où le fléau a été circonscrit et paraît devoir s'éteindre. — Ce dernier quartier, qui est bâti sur un ravin très-resserré, appuyé d'un côté sur la colline de Péra et qui compte à lui seul une population agglomérée de 15,000 âmes, composée en majeure partie d'ouvriers musulmans, est entouré actuellement d'un cordon sanitaire qui s'étend jusqu'aux premières maisons de Péra dont il n'est séparé que par le petit champ des morts, d'un côté, de l'autre, par les terrains du quartier incendié. Les premiers cas constatés, qui furent foudroyants, présentaient tous les symptômes du choléra asiatique. Aussi le souvenir de la cruelle épidémie de 1865 eût-il dû inspirer aux autorités l'adoption des mesures prévoyantes, prescrites à la suite de cette invasion par la conférence internationale.

Le contraire a été fait, et il est triste d'avouer que l'arbitraire a seul présidé aux décisions prises pour arrêter le mal que l'on n'avait su prévenir. Des maisons atteintes furent, dès le principe, cernées et privées de toute communication avec l'extérieur par la présence de factionnaires placés aux portes des habitations atteintes. Ce procédé aussi barbare que rigoureux fut particulièrement appliqué à l'établissement de l'usine à gaz où des cas s'étaient manifestés.

Durant un mois environ, le public ne s'émut que faiblement des bruits inquiétants qui circulaient, et cela tant à cause de l'éloignement des quartiers où



LONDRES. — Le lieu de réunion des réfugiés de la Commune : (Rupert street n° 40.)

Fac-simile d'un croquis d'après nature, par M. M.-D. Love, notre correspondant.

la maladie avait fait invasion, que de la part que l'on savait devoir faire à l'exagération dans un pays où les constatations officielles n'ont jamais présenté un caractère sérieux. Le fléau avait cependant franchi les barrières illusoires que l'on avait prétendu lui opposer et était venu porter ses ravages dans les quartiers les plus proches de Péra, qui réunissaient déjà, il faut le dire, les conditions d'insalubrité les plus favorables au développement et à la propagation du germe épidémique.

Il faut signaler, en premier lieu, le passage dans le ravin de *Kassim-Pacha*, d'un ruisseau bourbeux alimenté exclusivement par les égouts provenant des hauteurs voisines et dont les conduits sont pour la plupart obstrués ou crevés; ensuite, l'agglomération, dans un espace trop restreint, d'ouvriers, de gens misérables, vivant au jour le jour, entassés dans des khans (caravansérail) au nombre de 25 et 30 par chambrée; enfin le régime même des habitants qui n'ont pour toute subsistance que des pastèques, des concombres, et se trouvent réduits pendant l'été à boire l'eau saumâtre des puits, laquelle est corrompue par des détritus et par les infiltrations d'un sol poreux imprégné de matières en décomposition.

Sur les réclamations qui revenaient de toutes parts et les difficultés qui se présentaient journellement dans les ports étrangers pour l'admission des provenances de Constantinople, le conseil de santé avait enfin pris sur lui, le 20 septembre dernier, de délivrer une patente brute aux navires en partance; mais ce n'est que le 28 qu'on apprit de Péra, d'une façon officielle, que dans la seule nuit du mercredi au jeudi, le quartier de *Kassim-Pacha* avait donné à lui seul de 60 à 80 cas, sur lesquels on avait eu à enregistrer 30 décès. La mortalité, qui fut la même le vendredi, s'éleva au chiffre de 50 le surlendemain samedi, toujours d'après le dire officiel. Cédant à la panique générale, et effrayée elle-même des progrès rapides du fléau, l'administration supérieure eut recours à des mesures extrêmes; mais le temps qu'elle mit à discuter, à décréter, permit à l'épidémie de se propager en dehors du foyer, et les conséquences de ce manque d'initiative eussent été terribles, si le choléra n'avait à ce moment cédé de lui-même à l'influence des conditions climatériques qui s'étaient améliorées. Il fut néanmoins décidé que la population ouvrière de *Kassim-Pacha* émigrerait et serait installée sous des tentes à une distance respectable de la ville, sur les hauteurs d'*Ok-Meïdan*. Mais les baraquements ne purent être établis que le samedi 30, à cause du défaut d'intelligence de l'administration sanitaire et de l'incurie du ministre de la marine, auquel le grand vizir fut obligé d'enjoindre l'ordre formel de livrer le matériel de campement demandé.

Dans l'intervalle, la municipalité avait déjà pris des mesures pour faire évacuer les khans, tandis que, d'un autre côté, le grand vizir intimait l'ordre à la direction impériale de médecine d'établir un cordon sanitaire autour des quartiers infectés, dans lesquels se trouvait comprise une partie du Petit-Champ des morts (cimetière de Péra). Les lenteurs impardonnables de ces mesures furent cause que beaucoup de gens, chassés de leur domicile et privés de tout abri, se virent obligés de chercher un refuge dans les quartiers avoisinants, transportant avec eux les germes de la maladie à *Péra*, *Galata*, *Bebek*, *Hissar*, et même *Scutari*, où des cas isolés de choléra furent signalés aussitôt après leur arrivée.

Il est à remarquer, du reste, que, dès le lendemain de l'établissement du cordon sanitaire, l'épidémie perdit beaucoup de son intensité; la maladie présenta un caractère plus bénin, et les cas, devenus plus rares, ne donnèrent bientôt plus qu'une moyenne de cinq ou six décès par jour. Faut-il attribuer cette brusque décroissance, qui marquera, il faut l'espérer, la fin de l'épidémie, aux dispositions prises par l'autorité et approuvées par le conseil de santé? Je ne le pense pas.

En outre des lenteurs et des irrégularités qui avaient accompagné l'adoption de mesures aussi rigoureuses, il faut compter que le cordon sanitaire, si resserré qu'il pût être, n'offrait, en vérité, que des garanties illusoires, puisque, sans compter les fuyards, qui avaient déjà porté avec eux le germe du mal dans d'autres quartiers, avant l'arrivée des troupes, nombre de personnes pouvaient encore entrer et sortir moyennant la faveur ou l'inévitable *bakchis*, auquel sont accessibles tous les fonctionnaires de l'Empire, et qui n'était en dernier lieu que de quelques piastres. Comment espérer, d'ailleurs, que les zaptiés, ou gendarmes préposés à la garde des quartiers infestés, échapperaient à la corruption, lorsque ces pauvres gens, dont le payement est arriéré pour le moins de plusieurs mois, ne reçoivent, pour effectuer une surveillance active de 12 heures sur 24, d'autre nourriture que deux morceaux de pain?

Et d'un autre côté, comment expliquer l'exception qui était faite en faveur des médecins, officiers de santé, marchands de fruits et porteurs d'eau qui pouvaient communiquer librement à toute heure du jour et de la nuit, tant avec les lieux condamnés qu'avec les quartiers jouissant d'une immunité parfaite?

La décroissance du choléra doit plutôt être attribuée à l'heureux abaissement de la température qui a pu arrêter pour le moment les exhalaisons d'un sol fétide, que l'on peut sûrement considérer comme le réceptacle de l'épidémie; peut-être aussi à l'abandon partiel du principal foyer de la maladie, qui devait trouver un aliment favorable à sa propagation dans cette dangereuse agglomération d'individus misérables.

Or, malgré la diminution d'intensité du fléau, on n'en continue pas moins à priver de toute communication les malheureux habitants de *Kassim-Pacha*, qui attendent, à l'extrémité des rues interceptées, les provisions et les nouvelles qui leur sont apportées par des parents, des amis, et assistent de loin au défilé de curieux accourus comme à une exhibition pour se donner le spectacle des scènes émouvantes qui se produisirent le jour et le lendemain de l'établissement du cordon sanitaire.

C'est le dimanche, 30 septembre, que cette mesure restrictive, contraire à tous les usages, fut mise en vigueur, et il est triste d'avouer que les autorités chargées de son exécution ne prirent même pas la peine de couvrir la brutalité d'un procédé dont la cruauté sans exemple fut la cause d'un véritable désarroi, autant dans les quartiers condamnés que dans les localités avoisinantes.

Des bataillons de gendarmes, débouchant par escouades, vinrent prendre position sur différents points et se déployèrent en tirailleurs, de manière à former un cercle qui devait aller en se rétrécissant jusqu'aux limites fixées par la commission sanitaire, et que le choléra ne devait plus franchir sans un *tischere* ou laisser-passer.

La population affolée essaya, mais vainement, de forcer le blocus. Des scènes déchirantes se renouvelèrent le lendemain, lorsque les ouvriers voulurent aller à leur travail. La force dut intervenir, et l'on ne saura jamais combien d'esprits frappés par ces procédés barbares rentrèrent désespérés dans leur habitation pour y succomber peut-être aux atteintes de la peur.

Il arriva aussi que bon nombre de personnes, qui avaient été appelées dans ces quartiers pour leurs affaires, se trouvèrent surprises par l'arrivée des zaptiés et empêchées de regagner leur domicile. Mais les conséquences les plus fâcheuses furent que la population de ce quartier, qui vivait au jour le jour d'un modique salaire gagné péniblement au dehors, se trouva du jour au lendemain privée de toute ressource.

La préfecture de la ville a décidé qu'elle enverrait journellement 25,000 piastres, environ 5,500 francs, à la municipalité pour venir en aide à la misère publique; mais en supposant que cette somme arrive intégralement à sa destination, chose dont il est permis de douter dans un pays où le gaspillage est à l'ordre du jour, ce modique secours est loin de pouvoir suffire à mettre fin à la misère d'une population de 15,000 âmes, privée de travail et de toute ressource, si l'on compte surtout que, sur les 25,000 piastres, doivent d'abord être prélevées les dépenses afférentes aux ambulances et aux transports des approvisionnements de toute sorte. Toute bonne qu'elle est, cette mesure est donc insuffisante, et il est triste de constater que le gouvernement, qui avait déjà reçu un avertissement de la conférence internationale, n'a encore rien fait pour l'assainissement du ruisseau pestilentiel qui traverse dans toute sa longueur le quartier frappé par le choléra, et qui, faute d'eau pour charrier les immondices qui l'obstruent, n'attend qu'une période de sécheresse pour développer de nouveaux germes de maladie.

Ce ruisseau et les égouts voisins qui l'alimentent sont autant de réservoirs de matières stagnantes, dans lesquelles continuent à se corrompre *à ciel ouvert* les suintements du sol et les déjections de toutes sortes.

Le gouvernement de la Sublime Porte ne pense-t-il pas que les troupes qui concourent à former la séquestration du quartier populeux de *Kassim-Pacha*, et qui deviennent elles-mêmes un moyen de dissémination, puisqu'elles se trouvent mises en contact immédiat avec le foyer cholérique, seraient plus utilement employées à assainir ces localités malsaines et à surveiller particulièrement le service de répartition des eaux du bassin de Belgrade dont le fonctionnement est arrêté par les abus et les privilèges les plus incroyables; car, ce n'est un mystère pour personne, pendant que les habitants de Péra languissent de soif, alors que le foyer pestilentiel de *Kassim-Pacha* empoisonne toute une rive de la Corne d'Or et que, faute d'un peu d'eau, l'épidémie menace d'envahir l'Europe, les bassins et jets d'eau qui ornent les villas princières du vice-roi, du Sultan, et des pachas ainsi que les nouveaux palais en construction, reçoivent en abondance, et à profusion, l'eau des réservoirs de Belgrade que les pluies de ces derniers temps avaient largement approvisionnés. Devant une incurie aussi manifeste, n'est-on pas en droit de se demander quelle est l'utilité de ce conseil sanitaire de Constantinople, auprès duquel sont représentées toutes les puissances, et, si les abus signalés, qui ne cessent de soulever l'indignation de la colonie européenne de Péra, ont fait l'objet d'un rapport de la part des représentants autorisés, pourquoi les gouvernements restent-ils aussi inactifs et se montrent-ils aussi peu soucieux de réclamer l'application rigoureuse des résolutions arrêtées en août et septembre 1866 par la Conférence internationale.

Que faudrait-il, en définitive, pour rendre la santé aux uns, pleine confiance aux autres? Un peu moins d'eau dans les villas de plaisance de messieurs les pachas et un coup de balai dans ces quartiers immondes, dont l'assemblage pittoresque compose, à la vérité, le plus beau panorama du monde.

Car, on ne saurait trop le répéter, ici comme ailleurs, c'est seulement la misère, et la misère avec tout son appareil repoussant, qui a eu cette fois encore le triste privilège d'engendrer le mal et de donner asile à une épidémie que l'on a peut-être trop honorée en lui donnant le nom de *choléra*.

A. DARTIGUENAVE.

Constantinople, 11 octobre 1871.
Par vapeur « Tibre ».

LE BOURGET

Vous souvient-il de l'enthousiasme qui éclata dans Paris assiégé, à cette nouvelle : le Bourget est pris!

Il semblait que l'ère des désastres était à jamais finie, et qu'à force de courage, de patience, et, disons le mot, d'héroïsme, on parviendrait à briser le fameux cercle de fer dans lequel les Prussiens tenaient Paris enfermé.

La preuve, répétait-on partout, c'est qu'une *poignée d'hommes* viennent de culbuter les Allemands au Bourget...

Ce jour-là, plein d'espoir et plein de fureur en même temps, chacun voulait marcher en avant...

C'était le 28 octobre, un jeudi. Le commandant Rolland avait obtenu la permission de tenter *quelque chose*... A la tête de ses francs-tireurs de la Presse, soutenus par les soldats des 12e et 14e bataillons de la Seine et par quelques compagnies du 28e de marche, il partit à cinq heures du matin, pénétra dans le village et força l'ennemi à se replier en arrière de la Morée, vers le pont Iblon.

A onze heures du matin, le général de Bellemare arrivait au Bourget, dont on était complètement maître. C'est alors que les Prussiens commencèrent à diriger tout le feu de l'artillerie sur ce malheureux

village qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Bombes et obus pleuvaient dru comme grêle. Deux fois l'ennemi, protégé par ses formidables pièces, essaya de revenir sur ses pas, deux fois il fut repoussé.

Enfin, dix-huit mille Allemands arrivèrent devant nos soldats qui, malgré leurs fatigues et leurs souffrances, entreprirent une lutte vraiment héroïque. Hélas! il fallut céder, non pas à la valeur, au courage, mais au nombre... Et ils cédèrent avec colère et avec rage, en tuant et en se faisant tuer...

Or, lundi dernier, les défenseurs du Bourget venaient assister, dans ce village, à une cérémonie faite à la mémoire de leurs malheureux compagnons d'armes morts pendant ces terribles journées.

Le ciel était splendide. Le soleil éclairait ces rues dont les maisons portent toutes encore les traces des engins prussiens.

L'église était trop petite pour contenir la foule. Elle était tendue de noir, mais ce n'était pas là la plus lugubre de ses décorations... Ses murs troués, ses lunes déchirés rappelaient aux assistants les plus tristes et les plus chers souvenirs... Une compagnie du 114e de ligne formait la haie et la musique de la garde républicaine était rangée en cercle. Au milieu de l'église, se trouvait un catafalque entouré de trophées, de drapeaux, et sur lequel étaient placés un képi, deux sabres baïonnettes, formant la croix, et des couronnes.

MM. les généraux de Bellemare, Henrion, Dalme, Dhaguès, les colonels Lavoyguet et de Boisdenemetz assistaient à la cérémonie. C'est M. le curé du Bourget qui a officié. Pendant l'office, la musique de la garde républicaine a joué les morceaux suivants: marche funèbre de Carafa, marche funèbre de Donizetti et la prière du *Pardon de Ploërmel*.

Après l'office, Mgr Duquesnay, le nouvel évêque de Limoges, a conduit la foule jusqu'à l'extrémité du village, à l'endroit où reposent les héros du Bourget. Là, un monument sera élevé; en attendant, on a disposé un catafalque entouré de quatre mâts ornés de drapeaux et d'écussons portant les inscriptions suivantes :

14e bataillon des mobiles de la Seine.
12e bataillon des mobiles de la Seine.
Francs-tireurs de la Presse.
28e de marche, grenadiers et voltigeurs.

Mgr Duquesnay a prononcé un discours qui a causé la plus vive émotion; ensuite, M. le général de Bellemare a pris la parole, et enfin M. Francis Aubert a parlé au nom de la presse.

Voici quelques-uns des principaux passages du discours de M. Aubert :

« Il est dans la vie des nations des jours terribles où tout s'écroule autour d'elles, où le sol semble s'entr'ouvrir sous leurs pas pour les engloutir, où la Providence elle-même paraît s'acharner à leur destruction : tout fait défaut à la fois; l'organisation est imparfaite; les capitaines sont insuffisants ou infidèles; les factions mettent à profit la présence de l'étranger pour fomenter des séditions; la guerre civile ajoute ses maux aux maux de la guerre étrangère.

« C'est la destinée de la France de traverser, sans y périr, des orages de ce genre.

« Rappelez-vous, aux époques les plus tourmentées de notre histoire, ces désastreuses batailles dans lesquelles succombaient, autour du souverain, la fleur de la noblesse, l'élite du peuple, toutes les forces vives et la fortune de la nation, défaites immenses au lendemain desquelles le pays voyait toujours ses frontières devenir plus étroites.

« C'est Crécy, où périrent 11 princes et 30,000 soldats, chiffre énorme pour le temps, et d'où Philippe de Valois se retire presque seul.

« C'est Poitiers, où le roi Jean est pris, où tombent 12,000 hommes, Poitiers qui nous coûte onze provinces.

« C'est Azincourt, où toute la chevalerie française est moissonnée et qui donne le titre de roi de France au roi d'Angleterre.

« Songeons enfin à ce qu'était la France française sous celui qu'on n'appelait plus que le roi de Bourges : Quelques duchés au-delà de la Loire formaient tout son domaine. Eh bien, six ans plus tard, la France était reconquise, reconstituée, et plus grande qu'elle ne l'avait jamais été.

« Une heure semblable sonnera pour notre génération, j'en ai, comme vous tous, la conviction profonde, inébranlable... »

M. V.

LA COMMUNE A LONDRES

LE CABARET DE RUPERT STREET

De toutes les villes du monde, Londres est la plus curieuse pour la multitude de spectacles qu'elle offre à l'œil de l'observateur. Le fantastique, le risible, le grotesque, l'horrible, tout s'y trouve en abondance et s'y mêle sans harmonie. Il y en a pour tous les goûts : Les bouges de Tamise-street et les coupe-gorge qui abondent dans les rues boueuses et sinistres des bords de la Tamise fournissent aux amateurs des émotions agréables, quoique accompagnées d'un certain danger; les *Argyll rooms* avec leurs danseurs à mécanique et leurs danseuses à pieds gigantesques combleront de joie le caricaturiste le plus difficile; et les diverses péripéties du *sunday* sont bien faites pour dérider le visage le plus atrabilaire.

Mais les événements politiques ont doté Londres d'une autre curiosité. Celle-là, par exemple, n'appartient pas au pays. Nous voulons parler du cabaret de Rupert-street, dont nous donnons ici un fidèle dessin :

Rupert-street est située au centre d'un quartier plus français qu'anglais dans sa composition. Là, aux environs de Leicester-square, on retrouve tous les accents depuis le gascon jusqu'au normand. Les boutiques, les passants, les journaux, l'atmosphère, tout est français. Le boulevardier est ignoré; le rapin prédomine. C'est à se croire dans la partie la plus sale et la plus noire de Paris. Quant à Rupert-street, c'est une rue presque entièrement accaparée par les réfugiés politiques. Une taverne, en particulier, est aussi remarquable par son aspect que par l'élément qui la remplit : c'est là que se rassemblent les réfugiés de la Commune, et ils sont nombreux.

En franchissant le seuil du *public house*, le spectacle n'est pas précisément répoussant. Nous nous trouvons dans le *bar*, espèce de comptoir où se débitent les boissons : deux femmes d'une laideur et d'une saleté toutes spéciales sont chargées de cette délicate besogne. Leurs nez, du plus beau rouge, témoignent que si ces dames vendent beaucoup de bière et de gin, elles en absorbent une quantité au moins équivalente. On nous ouvre une porte à droite et nous voilà en pleine Commune.

Le coup d'œil est pittoresque. La Commune ne délibère pas; elle s'occupe d'un travail moins important et plus substantiel : le préparatif et la dégustation du dîner. Point de cuisinier, point de garçon; la Commune fait cuire son repas elle-même, et vraiment, il faut croire qu'elle possède des artistes culinaires d'un certain mérite, car l'odeur du ragoût est appétissante. La salle où se trouvent réunis les ex-gouverneurs de l'Hôtel-de-Ville est une longue chambre manquant, dans une égale proportion, de lumière et de meubles; çà et là, quelques escabots, des bancs, deux ou trois longues tables chargées de pots et de pipes. La flamme qui brille dans l'énorme cheminée, le cliquetis des tasses et des assiettes, les conversations animées, tout cela donne néanmoins à cette salle une et presque lugubre, un air de gaîté que pourraient lui envier les salons les plus aristocratiques du West end. Chacun mange à sa guise et s'établit selon son caprice. Sur le plancher, au milieu de la salle, sont placés une quantité de verres; le réfugié chargé de faire le café y verse le liquide et chacun vient prendre sa part. La bière a détrôné Bacchus; mais, à cette exception près, tout est français, — dans la cuisine du moins. Au fond de la salle, un communeux fume placidement sa pipe tout en regardant, avec béatitude, les évolutions qui s'opèrent autour de la cheminée; d'autres jouent aux cartes et abrègent les ennuis de l'attente par de larges rasades de *porter*. Un troisième groupe discute sur des questions sociales, au milieu d'un nuage de fumée et de flots de bière; et tous s'accordent pour exécrer la lenteur du cuisinier. Somme toute, cette vaste chambre avec ses fenêtres enfumées, ses joueurs, ses fumeurs, ses murs tapissés de placards et de dessins, et ses habitués, ressemble plutôt au *mess room* d'une caserne qu'à l'enceinte où se trament de noires conspirations.

Pendant une soirée de la semaine dernière, une manifestation en faveur des grévistes de Newcastle avait lieu dans Trafalgar-square. Les corporations ouvrières — soit dit en passant — aiment la musique bruyante et, par-dessus tout, *la Marseillaise*. Ils répétaient donc le chant national français avec une vigueur de poumons inconcevable; et ce qui n'était en réalité qu'une manifestation toute pacifique devait paraître aux yeux des Français, mal initiés aux coutumes du pays, un embryon de révolution. Un dessinateur de nos amis, très-gai de sa nature, veut profiter de cette ignorance : il se précipite pâle et tremblant dans l'espèce de caravansérail que nous avons décrit plus haut : citoyens, s'écrie-t-il avec un geste tragique, la Commune est proclamée à Londres!... l'Archevêque de Canterbury est gardé comme otage par les insurgés... le duc de Trafalgar-square a été fait prisonnier... La reine a quitté St-James; toute la cour est en fuite!... On demande un chef de barricade dans le Haymarket!... Aux armes!...

Le côté le plus drôle de la plaisanterie, c'est qu'on l'a crue!

C. B.

LA FÊTE DES MORTS

2 NOVEMBRE 1870-71

L'an dernier, en 1870, le 2 novembre s'écoula dans une solennelle austérité. La France, déjà engagée dans l'abîme, ne voulait pas se convaincre qu'elle allait en sonder toutes les inénarrables horreurs, et qu'aucune humiliation, aucune angoisse, aucune misère ne lui seraient épargnées. Mais quand le malheur s'abattit sur elle, elle subit sans faillir l'inévitable choc, elle ne s'affaissa pas sous le fléau, et elle a lassé la destinée.

En ces misérables années 1870-1871, la solennité funéraire du 2 novembre ne pouvait point se renfermer dans la limite brève d'un froid soleil d'automne, de son lever à son déclin. Hélas! la journée de deuil a été bien plus longue, elle a semblé interminable; elle a duré des semaines, des mois. Le jour des morts, en 1870-1871, cela a été tous les jours de l'année. Chaque jour n'a-t-il pas apporté quelque déplorable éphéméride? chaque jour n'a-t-il pas vu se renouveler les attristants anniversaires des sinistres combats livrés sur le sol envahi, autour de nos villes assiégées, et qui toutes eussent voulu périr debout? Quel deuil épuisera jamais ce cercle funeste de sombres anniversaires? Qui osera égrener le chapelet sinistre de ces navrantes dates : Saarbruck, Wissembourg, Frœschwiller, Gravelotte, Sedan, Metz, Châteaudun, Nogent-sur-Seine, la Malmaison, la Jonchère, Champigny, Buzenval, le Bourget, Montretout, et tout le reste. N'est-ce pas une intarissable litanie? Nous bout à bout, ces désastres ne rappellent-ils pas le serpent qui mord sa queue et roule en volute non interrompue ses anneaux empoisonnés?

C'est du 18 juillet, jour où la France apprit la déclaration de guerre, qu'il faut dater l'interminable série de nos afflictions, la lugubre expiation, qui n'est pas encore terminée. La tragédie débuta par la parade avinée et criarde d'un patriotisme imposteur qu'on avait soldé dans la coulisse, et dont, quelques jours après, nos ennemis nous rappelèrent, non sans ironie, la licencieuse outrecuidance. Après quoi, la France ne marcha plus qu'à travers les cadavres. Ses pieds trépignèrent dans une vendange horrible, et le sang lui monta jusqu'aux reins. Même on tenta, par dessus le marché, de la salir et de lui faire un manteau d'ignominie; mais, chaque fois que des hommes sans nom lui jetèrent la boue et l'outrage, elle se baissa vers cet océan sanglant, elle y plongea ses mains blessées, et dans le sang sacré versé par ses héroïques enfants, elle lava son front souillé.

Chaque ville, chaque hameau, témoin d'un de ces sublimes faits d'armes, a voulu en célébrer l'anni-





LE 2 NOVEMBRE 1871.

(Dessin de M. Edmond Morin.)

Ce sont les derniers jours de soleil au village,
Le glas des morts tinte dans l'air moins bleu
Et le pauvre [illegible] songe au dernier voyage
Qui va le rapprocher de Dieu.

versaire. Châteaudun, Nogent-sur-Seine, la Jonchère, Champigny, le Bourget, toutes les localités consacrées par ces hécatombes détestées feront chaque année un service commémoratif pour les braves tombés en combattant pour la patrie. En même temps, un monument, le marbre ou une simple pierre, au besoin, racontera aux passants la vaillance de ceux qui eurent foi dans la France et donnèrent pour elle tout leur sang. On unira ainsi dans un commun souvenir les marins, l'armée, la mobile, la garde nationale, qui là, face à face avec le Prussien, ont trouvé la mort. C'est un autel élevé à ceux qui expièrent des fautes qu'ils n'avaient pas commises, qui tombèrent en accomplissant sans réserve tous leurs devoirs, et en jetant un regard bien triste sur ce qui allait rester après eux : la patrie dévastée et leur famille désemparée, la vieille mère sans son enfant, la vaillante compagne sans son laborieux ami, et l'orphelin seul au milieu de l'indifférence et de la misère de la patrie divisée.

Ces morts, qui sont près de nous, ils dorment dans la terre de France, sous le ciel de la patrie; mais les morts qui sont couchés là-bas dans le sol que s'est approprié l'ennemi, dans la terre qui, pour un moment, nous a été ravie, oh! ces morts, c'est pour eux qu'il faut aviver tous nos souvenirs pieux. Nos regrets vont trouver les voyageurs péris loin de la famille, loin du pays. En mourant, ils ont avec amertume songé à ceux qu'ils ne verront plus. Combien plus terrible a dû être le regret des combattants, qui, en mourant, ont pu entrevoir l'inutilité de leurs efforts, et qui sur ce terrain, fécondé de leur noble sang, ont pu prévoir que l'ennemi promènerait sa barbarie triomphante.

A Saverne, le 16 août, on avait tendu l'église en noir; toute la population se rendit de bonne heure au service funéraire. Hommes, femmes et enfants, tous étaient en deuil. La prière finie, tout le monde se porta au cimetière, et chacun visita les tombes de son choix. Le cimetière est divisé en deux parts. Ici les Allemands, là les Français, Français de toutes les parties de la France, morts à Saverne pendant la guerre ou par les suites de leurs blessures. Aucune tombe de ces pauvres Français qui reposent loin de leur foyer, loin de ceux qui les aiment, ne reste abandonnée.

Dans un village, une femme avait adopté une tombe et la soignait jalousement. « Mon fils, disait-elle, a péri dans cette guerre; où est son corps? nul ne le sait; eh bien! si quelque mère veille sur cette tombe inconnue de mon enfant, moi, en revanche, je tiens ici la place sainte d'une mère qui pleure et ne veut pas être consolée. »

Cette femme, cette mère, c'est celle que vous voyez là dans la touchante gravure que M. Morin nous trace d'après son souvenir. Elle est en deuil, puisque la patrie est en deuil et que son fils est mort. Maintenant, sa vie se partage entre la tombe du soldat mort pour la patrie, et qu'il a fallu enterrer loin du pays, et les soins qu'elle donne au compagnon que son cœur a choisi, cultivateur artisan et soldat tout à la fois, puisque le malheur des temps l'a voulu ainsi. Tous les deux ils vivent dans ce courtil resserré, où vous apercevez les traces non réparées des ravages de la guerre. Le vase de fleurs est renversé, fêlé; et les fleurs ont péri, à côté voilà la meule et l'outil abandonné. Lui, le soldat volontaire, il est là miné par l'angoisse. Il a fait la guerre, il a perdu son fils, il voudrait lui aussi visiter les soldats morts que la bataille a légués au cimetière de son pays, devenu désormais l'autel du patriotisme. Mais son mal le retient et la femme se dirige seule vers la demeure suprême du combattant que son cœur a adopté malgré la mort.

Va, noble femme, va prier sur la tombe de l'adolescent qui versa sans marchander son sang et dont le corps repose dans ce sol qui retournera bientôt à la patrie. Va prier. Tu peux pour un moment, chaque jour, laisser aux derniers soleils se réchauffer le vieux travailleur qui se fit spontanément soldat, lorsque le talon allemand vint profaner la terre de France. Il partit, lui, et son fils cependant était tombé sous les balles terribles. Hélas! la mort qui n'a pas frappé le père, eût dû épargner l'enfant. Mais écoute, femme, les calamités de cette année ont fait des milliers d'orphelins. Si sur ta route tu rencontres un orphelin, prends l'enfant par la main, ramène-le à ton foyer. Dans cette légion d'enfants, orphelins de la France, il y a l'avenir de la patrie, sa régénération et sa revanche.

La femme s'est éloignée. Elle se dirige, toute vêtue de deuil, sa Bible à la main, vers le cimetière. Le vieux laboureur, le soldat volontaire de la France envahie, caresse son pauvre chien qui, lui aussi, semble bien triste.

— Hélas! dit le vieillard, je ne vivrai pas longtemps. Mon fils, lui, aurait eu de longues années devant lui; s'il avait vécu, il aurait pu voir la France florissante et libre et ressaisissant ce sol sacré qui lui a été ravi.

— Vieillard, ne désespère point. Tes jours sont courts peut-être; mais la France, qui n'a défailli qu'un instant, va renaître dans sa force et dans sa vertu. Pour rendre à la patrie mutilée tous les biens qu'elle a perdus, il suffit d'un jour. La France est le soldat de Dieu.

MAURICE CRISTAL.

COURRIER DU PALAIS

Je m'étais proposé de vous parler encore des travaux de réparation que l'on exécute en ce moment au Palais-de-Justice; mais je m'en garderai bien, car il paraît que l'on va tout simplement reconstruire ce qui existait auparavant, ni plus ni moins. On a l'espace, on a le temps, on a l'argent et l'on va donner ce miraculeux exemple de la puissance de la routine de rétablir ce palais mal distribué; ces mêmes escaliers et ces mêmes vestibules prétentieux vont donner accès à ces mêmes chambres ridiculement mesquines, mal aérées, dans lesquelles on est étouffé et asphyxié, dans lesquelles on n'entend pas. Nous allons revoir cette même salle des assises qui avait l'air d'une gageure contre le bon sens, avec son plafond bas, ses ornements, ses dorures, ses peintures de mauvais goût, même pour une salle de bal ou de café-concert. En voilà encore pour un siècle ou deux; n'en parlons donc plus!

Quoique cette résolution soit de nature à bien simplifier les choses, la rentrée des cours et tribunaux se fera le 3 novembre au milieu des décombres de toute sorte. Le cérémonial sera le même que les années précédentes : la messe du Saint-Esprit sera dite dans la Sainte-Chapelle, à onze heures précises, puis la cour de cassation ira tenir sa séance solennelle dans la salle qui lui est provisoirement affectée au Palais-Royal. M. le procureur général Renouard prononcera le discours de rentrée; pendant ce temps, la cour d'appel procédera à l'installation du nouveau procureur général, M. Imgarde de Leffemberg.

Lundi prochain, 6 novembre, commenceront à Versailles, devant le 3ᵉ conseil de guerre, les débats relatifs à l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas; les accusés seront au nombre de cinquante-six.

Il y a eu, ce mois-ci, une sorte de repos, de temps d'arrêt dans les causes importantes; mais les conseils de guerre n'en ont pas moins été fort occupés. Le 2ᵉ conseil de guerre, séant à Paris, a jugé quinze militaires du 88ᵉ régiment de marche qui, envoyé le 18 mars aux buttes Montmartre, mit la crosse en l'air. Le rapport, résumé de la procédure, explique que ce régiment venait d'être formé à la hâte de jeunes recrues et de débris des autres régiments, les cadres étaient mal formés; les officiers, en nombre insuffisant, étaient à peine connus des hommes qu'ils commandaient; ainsi s'expliquerait cette défaillance.

Les quinze accusés étaient restés à Paris pendant tout le temps de la Commune, ils avaient été incorporés dans divers bataillons de la garde nationale, et plusieurs d'entre eux avaient été au feu contre les troupes régulières. Tous ces hommes ont opposé à cette dernière accusation des dénégations énergiques, tous auraient fait de vains efforts pour sortir de Paris, tous auraient été forcés de se joindre aux troupes insurgées sous peine d'être fusillés sommairement et aussi sous peine de mourir de faim, et cependant ils ont pu se dispenser d'assister aux divers combats livrés devant Paris. L'accusation n'avait, du reste, à l'égard de ce dernier fait, le plus grave de tous, sans contredit, que de vagues soupçons à faire valoir. Pour sept d'entre eux, l'accusation a été admise, et, grâce à une déclaration de circonstances atténuantes, une condamnation à cinq ans de détention a été prononcée; les huit autres accusés ont été acquittés. Rien, du reste, n'est ressorti des débats qui puisse servir à l'histoire de cette malheureuse journée.

Le conseil de révision de la 1ʳᵉ division militaire a confirmé la seconde condamnation à la peine de mort prononcée contre Nathaniel Rossel, le ministre de la guerre de la Commune; il y a encore un pourvoi en grâce qui semble être bien appuyé; mais la commission n'a pas encore statué sur un seul des pourvois qui ont été formés devant elle, ou, du moins, il n'y a pas encore une seule de ses décisions qui soit connue.

Les journaux judiciaires, quel que soit leur zèle, ne peuvent arriver eux-mêmes à donner à leurs lecteurs un exposé complet de toutes ces poursuites dont les débats se produisent à Paris, à Versailles, à Saint-Germain et à Rambouillet, sans parler des conseils de guerre qui siégent à Lyon et à Marseille; il faut donc se contenter des affaires hors ligne; telle est, par exemple, l'accusation qui pesait sur Marigot, ex-caporal dans un régiment de ligne. Marigot a comparu devant le 4ᵉ conseil de guerre. Celui là, devant ses juges, n'a pas *fait la bête!* C'est maintenant l'expression consacrée pour les accusés qui, en présence d'un fait matériel prouvé, incontestable, essayent, par la maladresse même de leurs explications, de repousser tout soupçon d'initiative et réduisent le rôle qu'ils ont joué dans l'insurrection, à la situation effacée d'hommes entraînés, ou même forcés d'agir. Marigot, condamné, pendant le siége des Prussiens, à cinq ans de travaux forcés pour désertion, était détenu à la prison militaire quand arriva le 18 mars. Mis alors en liberté, puis arrêté de nouveau, selon son dire, il n'aurait été relâché par Briant, le directeur de la Roquette, qu'à la condition expresse de servir activement la Commune. Nommé chef de bataillon, il a raconté qu'il avait concouru énergiquement à la défense du carré Saint-Martin. Il avait là 400 hommes sous ses ordres, et il s'est replié sur Belleville avec 30 hommes seulement : tous les autres avaient été tués autour de lui.

Cette déclaration a produit une certaine émotion dans l'auditoire, et M. le Président a fait remarquer à l'accusé que c'était bien là la lutte à outrance. Marigot a invoqué cette circonstance qu'il avait reçu alors de Delescluze un ordre écrit de faire sauter tout le quartier Saint-Martin et qu'il s'était positivement refusé à accomplir une pareille *monstruosité!* Il a rappelé, et sur ce point des témoignages sont venus à son aide, qu'il avait, de tout son pouvoir, protégé la Banque de France et le Théâtre-Français : un jeune artiste allait être arrêté et traduit pour refus de service, devant les terribles cours martiales de la Commune, qui ne plaisantaient guère, comme chacun sait, lorsque Marigot le sauva en l'incorporant, pour la forme, dans son bataillon. Voilà des détails que pourra prendre en considération la commission des grâces; mais le Conseil de guerre a condamné Marigot à la peine de mort, le malheureux jeune homme est âgé de 29 ans.

Pendant ce temps, le tribunal correctionnel examine la conduite de tous les individus qui ont occupé, et par conséquent usurpé sous la Commune des fonctions publiques; nous voyons défiler sur la banc de la 10ᵉ chambre un chef de la police de sûreté, des commissaires spéciaux, des commissaires de police, des juges de paix, des greffiers, des vérificateurs de poids et mesures, etc., etc...

Tous répondent avec un remarquable ensemble que, les portes de Paris leur étant rigoureusement fermées, l'enceinte de la capitale devenait pour eux une déplorable prison dans laquelle ils étaient incessamment surveillés et, qui pis est, requis pour les bataillon de marche. Il fallait vivre, et comment se procurer du pain quand on se cache? Le titre de fonctionnaire public, ou seulement de secrétaire de fonctionnaire était un motif d'exemption — voilà leur crime! La plus part, il faut le dire, se sont empressés de favoriser la fuite de leurs amis et connaissances.

Aussi le tribunal a-t-il le plus souvent prononcé

des condamnations à huit jours ou à quinze jours de prison. Le chef de la sûreté et ses deux commissaires de police acolytes ont été condamnés à cinq ans de prison; mais par défaut. Le tribunal pense, avec raison, selon nous, que ceux qui se dérobent aux explications ont de trop bonnes raisons pour cela.

Et puis, en entrant à la Cour d'Assises, nous pouvons presqu'oublier qu'il y a eu un siége et une commune; nous retrouvons les commis infidèles qui, pour singer l'aristocratie de notre époque, entretiennent des filles avec la caisse de leurs patrons; nous retrouvons les ouvriers ivrognes, les buveurs d'absinthe qui tuent simplement leurs concubines à coups de couteau. Ah! c'est l'amour, c'est la passion! s'écrient leurs avocats! mon Dieu! les défenseurs sont évidemment convaincus; je puis comprendre et je sais bien que l'on écoute avec une certaine confiance un malheureux que l'on a à défendre, qui se confesse, ou prétend se confesser devant vous, qui pleure et dont les terreurs arrivent à simuler le repentir; mais en vérité, les passions de l'humanité sont descendues bien bas si l'amour ne peut plus exister sans l'escroquerie et si les excitations de l'alcool, le *delirium tremens* de l'absinthe vont prendre le nom de jalousie!

L'accusé Kumpf qui a volé son patron pour offrir à Mlle Marguerite Magne des déjeuners, des bijoux et des robes, ne me paraît que médiocrement intéressant: une passion qui va jusqu'à dévisser — et à plusieurs reprises, — les montants d'un ou plusieurs tiroirs, ne me cause aucune émotion; je n'apprécie pas du tout les lettres, dites touchantes, qui ont un vol avec effraction pour post scriptum. Je sais bien que le jury a écarté la circonstance aggravante et admis l'existence de circonstances atténuantes, je sais bien que la Cour a réduit la peine à deux ans de prison; je suis loin de critiquer le verdict et l'arrêt; mais j'ai bien le droit de m'écrier que ce n'est pas là de l'amour!

Et cet ouvrier mécanicien, ce Belge, nommé Fassin, qui travaillait trois ou quatre jours par quinzaine, qui battait Mlle Anol, sa concubine, et qui a fini par lui donner un coup de couteau, parce qu'elle ne voulait plus continuer la vie commune, qu'en dirai-je?

Quand, par suite des récits des témoins, il a fallu qu'on reproduisît aux débats les termes des discussions qui s'élevaient dans ce ménage, quand on a fait connaître la forme usitée dans les reproches de la vieille mère, les réponses de la fille et les aménités ordinaires du vocabulaire de l'accusé, M. le président a été obligé de faire cette observation aux membres du jury:

« Messieurs, nous ne sommes pas précisément dans le milieu idéal des bonnes manières! »

Fassin a été condamné à dix années de travaux forcés.

Encore un souvenir de la Commune: Un nommé Carminaty, un cocher, a jugé bon de ne pas laisser brûler les meubles et les effets renfermés dans les maisons bombardées et abandonnées de l'avenue Joséphine et de l'avenue de la Grande-Armée. Il n'est pas entré à pas de loup et en dissimulant ses traces, pour emplir ses poches ou faire un paquet; il a carrément amené une fille Bordes, cuisinière, et deux de ses amis, les frères Girardot, avec des voitures de déménagement. Le préjudice, pour une seule maison, s'élève à dix-neuf mille francs.

Quinze ans de travaux forcés pour Carminaty, trois années d'emprisonnement pour ses deux amis; voilà quel a été l'arrêt prononcé par la cour d'assises.

Nous avons encore à vous parler d'une certaine dame qui a tenté de corrompre un fonctionnaire public; mais, en vérité, c'est trop compliqué pour aujourd'hui.

PETIT-JEAN.

A SIX SOUS LA NUIT

Descendez la rive droite de la Seine jusqu'au pont rompu de Billancourt, et, là, regardez à votre droite encore.

Au coin de l'avenue des Princes, à l'angle du rez-de-chaussée d'une maison non achevée, l'affiche que voici est restée depuis deux ans collée sur la pierre de taille:

AUX PERSONNES
QUI ONT BESOIN DE LOGEMENT
FRICHOT
MARCHAND DE VIN LOGEUR
Rue de Paris, 142-144, à Boulogne

A l'honneur de prévenir qu'il vient de faire agrandir des chambres et cabinets, et plusieurs chambres en commun, et que rien ne sera négligé pour les personnes qui voudront l'honorer de leur présence.

PRIX FIXE

Les chambres, 10 et 12 francs par mois, payant à la semaine. — On fait un franc d'indemnité à celui qui paye un mois d'avance. — Les cabinets à 8 francs, dans les mêmes conditions. — Les lits en commun sont fixés à 5 francs par mois pour un homme seul, et 6 francs par mois pour un lit à deux. — Pour les personnes couchant une ou deux nuits, 1 franc par nuit — le lit blanchi dans un cabinet *seul*, et de 50 centimes pour la personne qui *ne tient pas* au changement des draps et dans les lits *en commun* 1 franc pour un lit blanchi, à deux, et 80 centimes pour une personne seule. Les personnes qui ne tiennent pas au changement des draps 30 CENTIMES A LA NUIT.

On peut manger dans la maison à des prix modérés et on vend du vin rouge et blanc à 50, 60 et 70 centimes le litre.

Paris. imprimerie de Lefelaire, passage du Caire, 87-89.

Chose étrange! ces deux années ont vu tomber les grands arbres et les saulaies ombreuses du bord de l'eau, dévaliser les villas d'alentour, ruiner complétement plus d'un château; — de ce pont de fer il ne reste plus que de gigantesques débris.

Et cette frêle affiche est restée intacte, respectée par l'hiver, par les projectiles et... par les voleurs, dont c'était là le pays de prédilection. Une feuille de papier et un peu de colle ont plus résisté que le bois, la pierre et le plus dur métal.

La fable du *Chêne et du roseau* sera toujours une vérité.

Et on ne cessera jamais de coucher à six sous la nuit.

LORÉDAN LARCHEY.

UN SONNET PERDU DE BAUDELAIRE

Nous le devons à l'obligeance d'un bibliophile émérite, M. Antony Brune, auquel il fut donné par l'auteur, en 1840. Charmante de fraîcheur et de sentiment, cette poésie révèle le Baudelaire du premier âge, — qu'il eût été grand tort de laisser inconnu.

Vous avez, compagnon, dont le cœur est poète,
Passé dans quelque bourg tout paré, tout vermeil,
Quand le ciel et la terre ont un bel air de fête,
Un dimanche éclairé par un joyeux soleil;

Quand le clocher s'agite et qu'il chante à tue-tête,
Et tient dès le matin le village en éveil,
Quand tous pour entonner l'office qui s'apprête,
S'en vont, jeunes et vieux, en pimpant appareil;

Lors, s'élevant au fond de votre âme mondaine
Les tons d'orgue mourant et de cloches lointaines
Vous ont-ils pas tiré malgré vous un soupir?

Cette dévotion des champs, joyeuse et franche,
Ne vous a-t-elle pas, triste et doux souvenir,
Rappelé qu'autrefois vous aimiez le dimanche?

BAUDELAIRE.

CORRESPONDANCE

(Cochinchine), Cap Saint-Jacques,
le 1er août 1871.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser un croquis de la station télégraphique du cap Saint-Jacques qui, depuis hier, met en communication directe notre belle colonie de la Cochinchine avec la France, les Indes et la Chine.

Depuis deux mois, un câble a été posé entre Sincapour et Hong-Kong, passant environ à seize milles du cap Saint-Jacques, qui est situé à l'entrée du Donaï, grand fleuve navigable pour les plus gros navires jusqu'à Saïgon, capitale de la Cochinchine.

La *China sub-marine company* s'est entendue avec le gouvernement français pour souder à son grand câble deux autres câbles plus petits, ayant environ vingt milles de longueur et allant aboutir au pied de la montagne du cap où se trouve un bureau télégraphique des plus importants de la Cochinchine.

Le 27 juillet les travaux commencèrent.

L'*Agnes* appartenant à la *Telegraph and construction maintenance Company* partit de la baie des Cocotiers à 11 heures du matin, allant à la recherche du câble de Chine dont j'ai parlé plus haut. Ce brick-goëlette à vapeur est muni d'appareils spéciaux, les uns placés sur l'avant pour retrouver les câbles plongés dans la mer, les autres situés sur l'arrière pour dérouler les câbles qu'elle a apportés de Sincapour.

Le croquis que je vous envoie a été fait à ce moment.

Le même jour, à 6 heures du soir, le grand câble était retrouvé, et, après y avoir fixé une bouée, l'*Agnes* revint prendre son mouillage.

La journée du 28 fut employée au creusement des tranchées qui devaient conduire l'extrémité des deux câbles dans les bureaux de la compagnie anglaise.

Le 29, l'*Agnes*, après avoir dévidé une partie de l'un de ses câbles dans un chaland remorqué par une chaloupe à vapeur, se dirigea vers la bouée qu'elle avait placée le 27; en même temps, la chaloupe à vapeur amenait à terre l'extrémité du fil devant relier la Cochinchine avec Hong-Kong. Afin de ne pas interrompre inutilement les communications entre Sincapour et la Chine, on ne fit que nouer le petit câble autour du grand.

Le 30, mêmes opérations pour le câble de Sincapour.

Le 31, malgré un temps affreux, du vent, de la pluie, messieurs les ingénieurs anglais London et Laxos surmontèrent toutes les difficultés et, après trois heures d'un travail sérieux, qui serait trop long à décrire, les soudures furent terminées.

A 11 heures, l'*Agnes* signala la réussite complète de cette opération si difficile; le champagne coula à grands flots tant à bord que dans les bureaux de la compagnie. On porta des toasts à la France, à l'Angleterre, à Daniell, à Volta, à Bunsen, à Francklin et à Thomson l'inventeur des appareils à lumière.

Aussitôt, de nombreuses dépêches, arrivées de toute la Cochinchine depuis quatre jours, furent expédiées sous la direction de M. Benouf, télégraphiste anglais très-distingué.

Je vous envoie la première dépêche qui fut envoyée en France, par M. le contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, ainsi que la réponse qui lui a été faite par S. Exc. le ministre de la marine.

(Cochinchine) Saïgon 31 juillet 1871.
11 heures du matin.

Gouverneur à marine, — Paris.

La Cochinchine est heureuse d'être en communication directe avec la mère patrie. Elle s'empresse de lui adresser l'expression de ses vœux les plus ardents et de son filial dévouement.

Versailles 31 juillet 1871.
5 h. 30 du soir.

Marine à M. le gouverneur de la Cochinchine.

Je suis heureux de recevoir votre dépêche qui m'annonce que la Cochinchine est reliée télégraphiquement à la mère patrie.

J'espère que la rapidité de nos communications contribuera à développer la prospérité de notre belle colonie.

Recevez la nouvelle assurance du vif intérêt que le gouvernement porte à la Cochinchine française.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

GEORGES FAVRE.
Lieutenant d'infanterie de marine.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE DU CHILI

—

La République du Chili vient d'élever à la présidence M. Federico Errazuriz, un homme dont la vie politique est par elle seule une garantie assurée pour la prospérité du pays.

Le nouveau président du Chili est né au mois d'avril 1825. Après de sérieuses études pour la carrière du barreau, il commença à se distinguer dans le monde politique lorsqu'il avait à peine 24 ans. Élu à la Chambre des députés en 1849, il s'enrôla dès lors dans le parti libéral auquel il n'a cessé d'appartenir jusqu'à ce jour. Mais, ce parti était à cette époque bien loin d'avoir l'influence qu'il a exercée depuis dans les destinées de la République. Tombé du pouvoir après une lutte ardente avec le parti conservateur, le parti libéral passa de longues années à se retremper au feu incessant et journalier des combats politiques.

Pendant ce temps, M. Errazuriz se dévoua à sa cause avec toute l'ardeur d'un vrai patriote. Comme député de l'opposition au congrès, et comme écrivain dans la presse, il fut toujours le défenseur des principes libéraux.

En 1861, Don José Joaquin Pérez fut élu à la présidence de la République. Quoique issu du parti conservateur, M. Pérez inaugura dès le principe toutes les pratiques de la vie républicaine. Les libertés d'association et de la presse, la conciliation des partis, la tolérance complète de toute opposition qui ne dépasserait pas les limites légales, formèrent la base de son programme. Pour l'accomplir, il lui fallait des hommes du parti qui avait défendu ces principes et M. Pérez ne recula pas devant cette difficulté. C'est alors que le parti libéral monta au pouvoir avec des hommes éprouvés par une lutte prolongée. M. Errazuriz fut un de ceux appelés à figurer en première ligne; comme préfet de Santiago premièrement, il montra une grande force de caractère, modérée par une sage prudence, qui confirma les espérances que son parti avait fondées en lui.



M. FEDERICO ERRAZURIZ,
nouveau président de la République du Chili.

Peu de temps après, un remaniement du Cabinet le porta au Gouvernement où, pendant plus de quatre ans, il déploya, comme ministre, les grandes qualités d'homme d'état auxquelles il doit sa popularité et son élection. Son séjour au Cabinet, et plus tard sa présence au Sénat, où il obtint un siége à la dernière élection, ont été signalés par d'importants services rendus au progrès de son pays. C'est à son initiative que l'on doit la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui a établi la liberté des cultes au Chili d'une manière solide. C'est encore à lui que l'on doit des modifications importantes dans le système de l'instruction publique, et une grande partie de la sage réforme constitutionnelle qui vient d'être discutée au congrès Chilien, et qui assure au pays les libertés qu'il a conquises au sein d'une paix profonde pendant les dix dernières années.

Monsieur Errazuriz a été élu président par une énorme majorité malgré



COLONIES FRANÇAISES. — Cochinchine. — Vue du cap et du phare Saint-Jacques au moment de la pose des câbles télégraphiques reliant la Cochinchine à la France. — (D'après le croquis de M. Georges Favre, lieutenant d'infanterie de marine, notre correspondant.)

REVUE COMIQUE, PAR CHAM



LE CONGRÈS DE LA PAIX

— Je demande des armes !



Pauvre Joseph !

— Ce sabre devenant le plus vilain jour de sa vie



— Tu es furieux ? mais avant tu ne voulais pas monter ta garde !

— Parce qu'on m'y forçait, maintenant on me force à ne pas la monter.



Partout !

— Vos papiers ?



— Noussommes bien contents, pas vrai Azor ? Un impot sur les chats le voilà pour M. Thiers, mon lou-lou.



— Un impôt sur les chats ! que M. Thiers compte plus sur moi, j'y retire mon appui.



— Faut donc qu'on se relève pour que vous reconnaissiez le monde ?



— Caro amico, entre nous plus de montagnes

— Rien qu'une date ! 1870 !



L'IMPOT SUR LE REVENU

— Voilà ce qui te revient.

— Un revenu ? Je t'en paye l'impôt.



— Mais mon brave paysan, l'Internationale ne veut que votre bien !

— Tout mon bien, pas vrai ? je vous connais, tas de mauvais farceurs !



— J'ai tué mon pauvre chien !

— Et vous avez encore payé 40 francs pour faire ce coup là !



LE MANDAT IMPÉRATIF

— Y a un verre d'eau sucré à la tribune ; bois l'eau et apporte le sucre à Célestine.

les efforts du parti contraire, dont les organes, après l'ardeur de la lutte, commencent à avouer que l'élection a eu lieu dans les conditions de la liberté la plus absolue.

Le nouveau président doit avoir pris possession de son poste le 18 octobre 1874, 61me anniversaire de l'Indépendance de la République.

L. DE B.

THÉATRES

COMÉDIE FRANÇAISE : Émilie Dubois. — VAUDEVILLE : *Le Régénérateur*, comédie en un acte, par MM. Jaime et Victor Koning. — CLUNY : *Le Contenu de François Villon*, comédie en un acte et en vers, par M. Nirascou ; représentations de Thérésa.

On ne verra plus circuler à travers les comédies de Molière cette petite Émilie Dubois, la plus blonde de toutes les Agnès, la plus impalpable, la plus rose, fuyante comme un rêve, la mignonnesse en personne. Nulle mieux qu'elle ne savait dire : « *Le petit chat est mort !* » On n'entendra plus cette voix fraîche, timide, argentine. Hélas! le petit chat est mort pour tout de bon; la vieille Mob n'en a fait qu'une bouchée. Pour moi, je me la rappellerai longtemps dans *Lady Tartuffe*, sa pièce de début, une puissante comédie trop vite oubliée, et dont le principal personnage a pu fournir quelques touches à M. Alexandre Dumas fils pour sa baronne d'Ange. Émilie Dubois se présentait au public entre Rachel et Mme Allan; il y avait de quoi frémir; mais elle avait l'inconscience heureuse de ses seize ans. Son succès ne fut jamais plus complet que ce jour-là. Elle se tira adorablement surtout d'une scène d'interrogatoire, qui est par elle-même une fort belle scène. Plus tard, Émilie Dubois se montra charmante dans *le Duc Job*. — Et maintenant, plus rien! Elle est allée rejoindre le cortége des amoureuses de la Comédie-Française mortes dans leur belle saison...

Dans le monde des vivants, — j'entends les vivants de la scène, — il ne s'est point passé de grands événements cette semaine. *Le Régénérateur*, représenté au Vaudeville, est une tentative aristophanesque, dont le résultat n'est pas fait pour encourager les auteurs à persévérer dans cette voie. Ces auteurs sont pourtant deux gens d'esprit; mais il y a esprit et esprit, comme il y a fagots et fagots; et il en faut beaucoup, et du meilleur, pour s'attaquer à l'écrivain qui a signé *les Idées de Mme Aubray*, et même *la Visite de noces*.

Fidèle à son programme littéraire, le théâtre Cluny a donné l'autre jour une petite comédie en un acte et en vers, par M. Nirascou. Tout fait supposer que M. Nirascou, dont je lis le nom pour la première fois, est un débutant. Il a choisi pour le héros de sa pièce François Villon, l'homme des piperies et des repues franches, un grand poëte qui a conduit la Muse jusqu'au pied de la potence. « On ne sait guère de la vie de François Villon que ce qu'il en dit lui-même, et l'on en sait trop. » Ainsi parle son dernier éditeur, M. P. Jannet. L'homme de la ballade des *Neiges d'antan* et de la *Belle heaulmière aux enfants perdus* était, en effet, un chenapan de la pire espèce, hantant la plus basse compagnie : Blanche-la-Savetière, la grosse Margot, Charlot Taranne, etc.; ne bougeant pas du cabaret et ayant souvent des démêlés avec les archers. On ne sait pas au juste pour quels méfaits il fut successivement condamné à être fouetté, puis à être pendu. La première sentence fut exécutée; mais la peine de mort fut commuée en celle du bannissement. Il fallait que le délit fût grave; on a parlé d'un vol à main armée sur Rueil; toutefois, il est certain que quelques-uns des complices de Villon n'échappèrent pas au supplice; lui-même leur a consacré une ballade d'adieux : « *Coquillars, narcans à Ruel...* »

On pouvait croire que cette fâcheuse aventure aurait pour effet de le rendre sage à l'avenir. Mais le pli était pris, et François Villon devait être toute sa vie un gibier de prison. On le retrouve en 1461 dans la prison de Meung-sur-Loire, où l'avait fait jeter l'évêque d'Orléans. Cette fois, on a prétendu qu'il s'agissait de fausse monnaie. Quoi qu'il en soit, Villon resta longtemps dans un cul de basse-fosse, au pain noir et à l'eau. Heureusement que Louis XI vint à passer par Meung; le roi se piquait de bel esprit et de goût pour les choses poétiques : il fit mettre Villon en liberté, et s'acquit ainsi des droits éternels à sa reconnaissance. A partir de ce moment, on perd complétement de vue l'homme aux ballades. Quand mourut-il? où mourut-il? Rabelais affirme que, sur ses vieux jours, Villon s'était retiré à Saint-Maixent, en Poitou, et que là, avec la protection de l'abbé dudit lieu, il y donnait au peuple des représentations de la Passion. Il n'y a pas de motif pour repousser cette assertion de Rabelais.

M. Nirascou a adouci quelques-uns des traits de son personnage; ce n'est plus qu'un gai compagnon, qu'un étudiant voleur de pommes. Happé au collet par Tristan, il est sur le point de passer un vilain quart d'heure entre terre et ciel, lorsque sa fiancée Gisquette, — qui n'a rien de commun avec la grosse Margot, — s'avise de demander sa grâce au roi lui-même. Louis XI, qui était décidément le meilleur des hommes, s'il faut en croire les auteurs dramatiques d'à présent, se laisse enjôler par la rimande; il accorde la grâce; il fait plus : il signe au contrat de François Villon, comme un oncle du Gymnase. — Cette piécette n'est pas sans quelque parenté avec le *Gringoire* de Théodore de Banville.

Le programme littéraire du théâtre Cluny est un peu faussé par les représentations de Thérésa. Que voulez-vous? Il faut plaire à tout le monde. La diva de l'Alcazar a retrouvé un regain de popularité sur la rive gauche de la Seine. Elle a abandonné les témérités de son répertoire; elle a bien fait. Pourquoi ne nous rendrait-elle pas quelques-unes des saines et robustes paysanneries de Pierre Dupont? Elle a tout ce qu'il faut pour cela. « En somme, — mais j'ai peut-être aussi un rayon de sa gloire dans l'œil, — ce n'est pas la première venue; elle sait chanter. » C'est l'auteur des *Odeurs de Paris* qui l'a affirmé; un tel suffrage n'est pas mince.

Ce n'est pas tout à fait sortir de notre cadre que de parler d'un petit volume de M. Piedagnel, qui nous reporte au temps où tous les théâtres étaient transformés en ambulances, où Mme Brohan et Mme Lafontaine étaient devenues sœur Madeleine et sœur Victoria, où le petit *Passant*, Zanetto, avait changé sa mandoline pour une tasse de tisane, et penchait sa tête fine et pensive au chevet des blessés. M. Piedagnel nous promène à travers de longues files de lits occupés indifféremment par des Français et par des Allemands, depuis le théâtre des Variétés jusqu'aux Italiens, chez Arsène Houssaye, chez la baronne de Rothschild, chez sir Richard Wallace. Sa narration n'est pas toujours montée sur le ton de l'élégie; il y a place pour les anecdotes. A l'Odéon, il se heurte à Mme Lambquin, au moment où elle prépare une bouée d'eau chaude. « Ah! monsieur, lui dit l'excellente duègne en lui montrant des fioles étiquetées et rangées sur des tablettes, voilà pourtant notre décor à présent! Moi qui, en fait de fioles, ne connaissais que la *Fiole de Cagliostro!* »

L'intéressant volume de M. Georges Piedagnel va s'ajouter à la collection des documents entreprise par M. Georges d'Heilly, documents qui embrassent toute cette période si justement appelée par M. Victor Hugo : *l'Année terrible*.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

A propos des représentations du *Pré-aux-Clercs*. — BOUFFES-PARISIENS : *Le Testament de M. de Crac*, opérette en un acte, de M. J. Moinaux, musique de M. Lecocq (23 octobre).

Nous n'aurons jamais tout dit sur le *Pré-aux-Clercs*. Le sujet serait d'ailleurs intarissable si on ne savait se retenir sur la pente des longues dissertations. Et puis Paris est encore ému de la millième représentation de ce chef-d'œuvre national; si bien qu'il y a là encore, et comme on dit en patois de journaliste, une *actualité* inépuisée.

C'est donc un usage aujourd'hui consacré que de solenniser ces grands soirs du théâtre par quelques rimes débitées devant un buste en plâtre? L'Opéra-Comique n'y a pas manqué l'autre jour. Mais, moins que jamais, nous nous déclarons séduit par ce cérémonial à la glace; ou bien faudrait-il qu'on avouât qu'il y a là une sorte de ruse consistant à ennuyer le spectateur pendant dix minutes, afin de lui faire mieux sentir son plaisir durant le reste de la soirée.

Ce que j'en dis n'est point pour contrister M. Galley, à qui l'Opéra-Comique avait fait sa commande, et dont les vers célèbrent très-convenablement le génie d'Hérold. J'apprécie aussi tout le mérite du buste exécuté par M. de Mesmay, et qui est le portrait le plus saisissant que nous ayons du maître. On me dit même que ce buste est le seul admis au sympathique honneur de figurer dans le salon de M. Hérold fils.

Mais, là, en bonne conscience, des vers au milieu d'une atmosphère brûlante de musique, n'y a-t-il point là l'effet d'une douche? Je leur préférerais, quant à moi, une cantate. Cela sentirait moins son Odéon; je dis l'Odéon des temps légendaires, celui qui servait de cible aux épigrammes des petits journaux. Pour vider mon cœur à fond, je dirai même que le moyen de bien faire les choses était de reprendre, pour la circonstance, quelque pièce d'Hérold parmi les plus oubliées, *l'Illusion*, par exemple.

L'Illusion est un petit acte assez ignoré, même des amateurs. J'avoue n'en pas connaître quatre notes. Ce que je n'ignore point, c'est que cette partition a du mérite et que la reprise en serait bien accueillie en ce temps de disette mélodique : n'est-il pas vrai, ami Xavier Aubryet, vous qui avez un si juste enthousiasme pour Hérold?

Si nous indiquons ce programme bien simple d'une fête en l'honneur d'un compositeur, ce n'est pas pour qu'il serve à solenniser la *deux*-millième représentation du *Pré-aux-Clercs*, qui aura lieu vraisemblablement, mais à laquelle nous n'avons guère l'espoir d'assister. Pourtant, dans le cas où le conseil serait bon, MM. les directeurs de l'Opéra-Comique auraient tout le loisir de l'appliquer à l'occasion de la *millième* du *Chalet*, qui doit être proche. Je n'ai pas besoin de leur rappeler qu'Adolphe Adam a écrit plus de cinquante partitions, et que les plus ignorées du public ne sont peut-être pas les plus mauvaises. Que ces messieurs explorent les archives de leur théâtre; dans cette Californie, ils trouveront des gisements mélodiques.

Autre chose : le hasard de nos lectures nous fait tomber fort à propos sur un article d'Adolphe Adam, où nous trouvons quelques traits de la vie intime d'Hérold. En voici les passages les plus caractéristiques :

« Hérold était d'un caractère naturellement enjoué. Sur la fin de sa vie, il était cependant devenu un peu mélancolique. Il rêvait un nouveau voyage en Italie, que la mort ne lui a pas permis d'effectuer.

« Quoique à l'époque où il donna ses premiers ouvrages les partitions se vendissent peu, il avait vécu avec tant d'économie, qu'à l'époque de son mariage il était déjà possesseur d'une somme assez considérable...

« Il aurait été longtemps accompagnateur au Théâtre-Italien, puis un des chefs du chant à l'Opéra...

« Son habitude était de composer en se promenant, et les Champs-Élysées lui ont souvent servi de cabinet de travail. Que de gens qui le connaissaient peu se sont formalisés de le voir passer près d'eux sans avoir l'air de les apercevoir, et continuer sa route en chantonnant!

« Comme il était très-spirituel, il laissait quelquefois échapper des mots un peu piquants qui ont blessé bien des susceptibilités; mais son caractère était excellent au fond. Il ne se livrait pas facilement; mais quand quelqu'un était réellement son ami, il lui était très-dévoué. Il rendait justice à tous ses confrères et ne connut jamais l'envie...

« Hérold est mort le 19 janvier 1833, à quatre heures du matin, juste au même âge et de la même maladie que son père (une maladie de poitrine). »

— Joli succès aux Bouffes-Parisiens avec *le Testament de M. de Crac*. Il faut savoir que la pièce est de M. Jules Moinaux, l'auteur des *Deux Aveugles*, qui, comme on s'en souvient, donnèrent le ton à ce gai

théâtre des Bouffes, le soir de son inauguration.

On se doute de ce que le maître gascon peut laisser par testament à sa descendance; il ne laisse rien, et cette gasconnade, écrite sur vélin, *in articulo mortis*, est la juste punition de deux intrigants qui voulaient rafler la succession du mort en se donnant pour ses parents, « au quarante-deuxième degré... au-dessous de zéro! » Oh! les mines plaisantes et les bons lazzi de Berthelier et de Montrouge dans les rôles de ces chasseurs d'héritage, ou plutôt de ces braconniers!

M. Lecocq, compositeur à réputation grandissante, a écrit la partition avec soin. C'est là de la musique de musicien (pléonasme nécessaire à l'expression de notre pensée). Le public en a particulièrement retenu la légende de M. de Crac en trois couplets, et une tyrolienne chantée très-spirituellement par Berthelier.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Faure doit faire sa rentrée à l'Opéra dans *Don Juan*, en compagnie d'Obin, qui reprendra possession de son rôle de Leporello. — Au même théâtre il est question d'une reprise éclatante de *Lucie de Lammermoor*, avec costumes et décors nouveaux. — Les Bouffes-Parisiens ne donneront *la Dogaresse*, du maestro Federico Ricci, qu'après *Boule de neige*, la nouvelle partition de M. Offenbach. — Au moment où nous mettons sous presse, il paraît probable, sinon certain, que nous aurons cet hiver une troupe italienne, au théâtre Ventadour.

A. L.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Un mouchoir, c'est tout et ce n'est rien. De cette chose insignifiante, la *Compagnie irlandaise* a su faire le plus coquet accessoire de toilette.

Voyez plutôt ses mouchoirs écrus à bordure blanche festonnée, et ses mouchoirs demi-deuil en fine batiste à bordure et broderie noires.

Les mouchoirs fil de main de la *Compagnie irlandaise* établissent surtout le succès de cet établissement. (Rue Tronchet, 30.)

∴

Toutes les fleurs sont tributaires de la *Corbeille fleurie*; elle dispute à la brise leurs émanations les plus suaves, et les enferme dans des flacons, comme ces génies des contes orientaux que des magiciens mettaient en bouteille.

Mais si la parfumerie de MM. Pinaud et Mayer prend à la fleur ses plus exquises senteurs, elle emprunte aussi à la sève des plantes ses vertus salutaires pour conserver la beauté féminine.

C'est ainsi que son lait d'Hébé rafraîchit le teint; la pâte callidermique répare les outrages du temps; elle embellit les moins douées, et rajeunit les moins jeunes; la crème-neige, légère comme le flocon, rend l'épiderme diaphane; l'eau de toilette aux violettes de Parme nous refait une beauté toute printanière.

De la jeunesse et de la beauté, la *Corbeille fleurie* (30, boulevard des Italiens) en a à vendre aux plus exigeantes, selon l'expression d'un vieux proverbe.

∴

Gardez-vous bien des premiers cheveux blancs! on peut leur appliquer ces vers de La Fontaine :

> Laissez leur prendre un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

Que faire? Tous les procédés de teinture n'ont qu'une efficacité éphémère; de plus, ils sont dangereux et renferment des principes désorganisateurs.

Employez le *régénérateur* au quinquina, c'est un onctueux sédatif dont l'action salutaire prévient ou combat la migraine en rafraîchissant le cuir chevelu au lieu de l'échauffer.

Le *régénérateur* pénètre dans le tube capillaire pour le revivifier et lui rendre insensiblement sa couleur primitive. Cette précieuse préparation a acquis promptement une vogue méritée en France et à l'étranger.

Son inventeur, M. Crucq, fournisseur de la reine d'Angleterre et de l'empereur de Russie, a obtenu une médaille d'or et trois médailles d'argent, comme juste récompense de ses découvertes scientifiques. (11, rue de Trévise.)

Cte A. DE BORETTY.

LES PATINEURS MARITIMES

A BARCELONE

Barcelone, depuis quelque temps, est une ville où les fêtes sont de mode : on ne parle que d'illuminations, de bals, de concerts, de réjouissances de toutes sortes. C'est, paraît-il, le passage du roi dans cette grande ville qui a donné à ses habitants le goût des plaisirs.

Mais la *grande attraction*, la réjouissance par excellence, ce sont les régates qui ont lieu dans le port.

Ce jour-là, des milliers de personnes venues, non-seulement de Barcelone, mais encore de la province, accourent sur le port pour assister à ces fêtes nautiques.

Il est vrai qu'elles offrent un intérêt particulier, car il s'agit de régates comme jamais on n'en a vu ni à Asnières, ni même au Havre : nous voulons parler des patineurs maritimes.

Montés sur de petits bateaux légers, qu'ils font mouvoir avec leurs pieds, et tout en s'aidant d'une sorte de rame qui rappelle celles employées par les indigènes des îles de l'Australie, ces patineurs entreprennent des courses vraiment fantastiques, mais qui ne sont pas toujours sans inconvénient pour eux.

Ainsi, le moindre mouvement faux leur fait perdre l'équilibre, et les patineurs plongent dans le port, à la grande joie de la foule.

Bien entendu, des prix sont distribués à ceux qui arrivent premier au but désigné.

Les Espagnols, très-amateurs de ces jeux, établissent des paris absolument comme les Parisiens sur le turf de Longchamps.

En somme, les patineurs maritimes ont obtenu et obtiennent un immense succès; aussi devons-nous nous attendre à leur voir, l'été prochain, des imitateurs sur la Seine et sur le lac du bois de Boulogne.

M. V.

RECTIFICATION

A monsieur Dalloz, directeur du Monde illustré.

Monsieur,

Dans votre numéro 758, du 21 octobre courant, vous donnez un spécimen des costumes des défenseurs de Châteaudun, le 18 octobre 1870, ainsi que l'effectif des compagnies qui ont pris part à la défense, d'après un croquis de M. Kauffmann, des francs-tireurs de Paris.

Cette personne a été fort mal renseignée.

L'effectif de ma compagnie était de 54 hommes au lieu de 20, et je puis affirmer que ceux de Nantes étaient de 115 hommes.

Les types et les costumes des francs-tireurs de Paris et de Nantes sont parfaitement exacts. Mais il faut beaucoup de bonne volonté pour nous reconnaître.

Veuillez, je vous prie, insérer ces lignes comme rectification.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CRESP,
Ex-capitaine aux francs-tireurs
de Cannes (Alpes-Maritimes).

Au moment où l'instruction obligatoire est à l'ordre du jour, *M. Ch. Robert*, ancien secrétaire général du ministère de l'instruction publique, vient de publier sur ce sujet à la librairie HACHETTE un livre utile à consulter qui contient avec des détails inédits l'historique complet de la question.

La Fougueuse, tel est le titre d'un nouveau roman de notre collaborateur Louis Dépret, qui vient de paraître.

ESPAGNE. — Inauguration des fêtes populaires à Barcelone. — Les régates. — Les patineurs maritimes.

(D'après le croquis de M. Vagelles, notre correspondant.)

ÉCHECS

—

PROBLÈME N° 388

COMPOSÉ PAR M. O. J. L. VERBEEK



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 386.

1. P 2 TR, échec	1. R pr. P
2. C pr. CP, échec	2. R pr. F (meilleur)
3. T 1 CR	3. ad libitum
4. C 4 FR, échec et mat.	

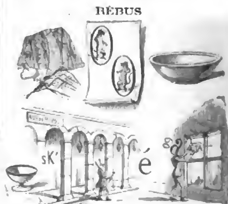
Solutions justes : MM. le docteur Mousselle, à Chauny; Queval, à Fauville; L. de Crozes, à Marseille; café du Nord, à Villefranche; Stiennon de Meurs, à Liège; E. Frau, à Lyon; Chavance et Oudart, cercle des Echecs de Vitry-le-François; le capitaine Charousset, aux Vans.

Ce problème a une seconde solution commençant par C 1 R. Donnée par MM. Tonin Peraldi; Poisson et Ménard, à Chavagnes; L. de la Brulière, à Cambrai; Mme Emma Paliam, à Lyon; P. Maubuissin; les membres du cercle de Monceau-les-Mines; café de Metz, à Nancy; café Mouton, à Evreux; E. Leger, au Havre.

Quant aux solutions commençant par C 4 F, elles sont détruites par ce 3e coup des Noirs : P pr. P.

Autres solutions justes du problème n° 385 : Th. François Bertelle, café Bailleul, à Douai; P. Maubuissin; café Mouton, à Evreux; A. Gouyer.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

La maison des Quinze-Vingts est une institution où l'on entre les yeux fermés.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 761. — 11 Nov. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

SOMMAIRE

M. CASIMIR PERIER

—

Le nouveau ministre de l'Intérieur est le fils aîné du fameux ministre de Juillet : « l'homme de la bourgeoisie, » et le petit-fils de Claude Périer, chez lequel se réunirent, dans le château de Vizille, à la veille de la Révolution française, les membres de l'assemblée provinciale du Dauphiné, pour réclamer la convocation des États généraux. Ce manoir historique était sorti de sa famille ; il l'a racheté il y a peu d'années.

Né en 1811, M. Auguste-Casimir-Victor-Laurent Périer dut à son nom et à l'affection du roi Louis-Philippe d'occuper, dès l'âge de 21 ans, un poste important dans la diplomatie ; il fut attaché, de prime saut, en qualité de premier secrétaire, à la légation française à Bruxelles ; de là il passa promptement à Londres, en 1831.

Un an après, il conduisait avec son frère le deuil de son père enlevé par le choléra de 1832. Sous le ministère de M. Guizot, il était premier secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg lorsque survint, entre la France et la Russie, le froissement dont M. Guizot a longuement parlé dans ses *Mémoires*.



M. CASIMIR PÉRIER, ministre de l'Intérieur.
(D'après la photographie de M. Disdéri)

Chargé d'affaires pendant le congé de M. de Barante, il sortit à son honneur d'une situation difficile, grâce à l'autorité personnelle qu'il avait su acquérir à la cour et dans la haute société russe.

De là, il passa à la cour de Hanovre comme ministre plénipotentiaire. Élu député par le 1er arrondissement de Paris, il quitta la carrière diplomatique pour venir siéger à la Chambre. Il prononça son discours de début sur la question alors fameuse du *Sonderbund*, et combattit, dans cette occasion, la politique de M. Thiers.

Lorsque la révolution de février éclata, M. Casimir Périer faisait partie de la Chambre où l'avaient envoyé, en 1846, les électeurs du 1er arrondissement de Paris. Il se retira dans sa propriété du département de l'Aube. L'année suivante, ce département le nomma à une grande majorité député à l'Assemblée légis-

latif. Il prit une place importante dans la majorité et fut membre de la commission de permanence.

Il rompit avec le président quand fut formé le dernier ministère avant le coup d'État. Il protesta contre le coup d'État, et fut arrêté et conduit au Mont-Valérien.

Libre après une courte détention, il renonça pour quelque temps à la vie publique, et, retiré dans l'Aube, se voua tout entier à l'exploitation de ses propriétés et à la publication de traités économiques, utilisant l'expérience qu'il avait eu occasion d'acquérir pendant ses missions à l'étranger. Ces ouvrages lui valurent d'être nommé membre libre de l'Académie des sciences.

En 1861, les électeurs de l'Aube vinrent encore le chercher dans sa retraite et le nommèrent au conseil général. Candidat aux élections législatives, dans l'Isère, en 1863, et dans l'Aube en 1869, il ne lui manqua dans les deux élections qu'un petit nombre de voix, grâce à une pression énorme exercée par l'administration.

Pendant l'invasion étrangère il fut arrêté par les Prussiens et détenu à la maison d'arrêt de Troyes. Envoyé à l'Assemblée nationale par trois départements à la fois : l'Aube, l'Isère et les Bouches-du-Rhône, il s'est occupé surtout des travaux financiers et a été nommé rapporteur général de la commission du budget. Esprit modéré et conciliant, il a toujours travaillé à maintenir l'accord entre l'Assemblée et M. Thiers.

En l'appelant au ministère, le président de la République a perdu un contradicteur convaincu et s'est assuré un collaborateur justement estimé.

M. Casimir Périer a soixante ans; mais il ne paraît pas les avoir. On peut dire de lui qu'il s'est conservé par le travail.

A la tribune, il parlait en homme d'affaires et en économiste plutôt qu'en orateur, et s'est toujours montré soucieux de maintenir le régime parlementaire.

Son esprit net et droit, son aptitude au travail, son activité, sa connaissance profonde des affaires et des besoins du pays, le nom même qu'il porte, sont pour le ministère actuel des éléments d'une force et d'une valeur incontestables.

M. Casimir Périer est grand officier de la Légion d'honneur depuis le 27 avril 1846.

Avec l'antique château du connétable de Lesdiguières, à Vizille (Isère), il possède un autre domaine historique, la terre de Pont-sur-Seine, qui a appartenu à Mme Lætitia Bonaparte, mère de Napoléon Ier, et qui a été ravagée par les Prussiens en 1814.

V.-F. M.

COURRIER DE PARIS

Voici décidément l'heure où nous allons savoir à quoi nous en tenir sur l'état vrai de la santé de Paris.

Je n'entends pas, cela va de soi, parler de la santé physique. Celle-là est excellente, au grand désespoir des chroniqueurs médicaux, dont les bulletins éplorés n'ont pas la plus petite épidémie à se mettre sous la plume, au grand désespoir aussi des croque-mort, qui, par une drôle d'ironie de langage, disent en ce moment que c'est une *morte-saison*.

Non, la santé à laquelle je fais allusion, c'est la santé morale et intellectuelle de la capitale.

Jusqu'à présent, on a un peu disserté à tâtons sur ce sujet. C'était l'été, c'est-à-dire la saison pendant laquelle, en tout état de cause, l'émigration est à l'ordre du jour. On n'allait pas revenir exceptionnellement en l'honneur des ruines, j'imagine.

Aujourd'hui, au contraire, l'hiver entre en scène. Que sera Paris pendant les quatre mois qui vont s'écouler? Dieu, table ou cuvette? Centre de plaisirs ou nécropole? Calme ou désert? Réveillé ou endormi? Écureuil ou marmotte?

La question est plus complexe qu'elle n'en a l'air.

Déjà les commentateurs ont préparé des tirades pour ou contre.

Si le Gouvernement refuse l'autorisation aux bals masqués, si lui-même s'abstient de toute grande fête officielle, j'entends d'ici le chœur des imprécations :

— Le commerce ruiné!... Les intérêts généraux sacrifiés à une vaine sensiblerie..., etc., etc.

D'autre part, si les écluses du cancan sont grandement ouvertes, si les chicards sont rendus aux bals de l'Opéra, dont ils sont le plus laid ornement, si l'on consomme chez les ministres le foie gras et la glace entre deux quadrilles, les austères ou ceux qui se donnent cette attitude, de s'écrier :

— Y pensez-vous!... Quel odieux scandale! Nous avons à peine pleuré nos morts... Nos blessures saignent encore... La France est une veuve, et les veuves portent le deuil au moins pendant un an.

Comme vous le voyez, il y a, à droite aussi bien qu'à gauche, de quoi disserter pendant six mois, sans points ni virgules.

Que faire cependant? On ne peut contenter tout le monde et son père.

Je confesse, quant à moi, que les austères sont dans le faux. Et voici pourquoi : Si une nation pouvait, comme un homme qu'a frappé un grand malheur domestique, s'isoler du monde, vivre en tête-à-tête avec sa douleur et pleurer du matin au soir, ce serait grand, ce serait touchant, ce serait rationnel.

Mais l'impossibilité saute aux yeux.

Regardez autour de vous. Déjà partout les entraînements de la vie collective ont remis en branle les habitudes d'autrefois. On se tord de rire au Palais-Royal, on se maquille au bois, on parie aux courses, on joue au cercle, on saute au Casino et ailleurs.

Dès lors quelles subtilités viendrez-vous invoquer pour proscrire le carnaval? Pourquoi permettez-vous de faire le grand écart en habit de drap noir pour l'interdire sous la toile blanche du pierrot?

C'est puéril et mesquin.

Chacun reste libre de ses sentiments personnels. Ne va au bal que qui veut bien y aller. Quant aux soirées officielles, elles sont une condition *sine qua non* de la vitalité d'un hiver parisien.

Or il faut que Paris vive pour que la France se retrouve.

∾ Si les avis sont partagés sur le chapitre de la danse, il paraît qu'ils ne le sont pas sur le chapitre de la musique.

Quelle avalanche de concerts, bon dieu! Quelle trombe de mélodie et d'harmonie, juste ciel!

Un homme d'esprit, M. Charles Edmond, me faisait remarquer l'autre jour que, pour peu que cela continuât, on ferait de tout dans les théâtres... excepté de l'art dramatique.

On y exécute des sonates, on y donne des conférences, on y récite des pièces de vers qui n'ont absolument rien de scénique, et ainsi de suite.

La *concertomanie* notamment me paraît abuser de la situation. N'ayons pas l'air d'être dilettanti tant que cela.

J'estime qu'il y a une bonne moitié des concerts qui s'installent de ci et de là qui sont absolument inutiles et par conséquent nuisibles aux autres.

Je trouve aussi qu'on abuse du patriotisme en *la* bémol. Ce ne sont de tous les côtés que *Chants de la Revanche*, *Hymne de la Vengeance*, que sais-je!... Nous chantions trop avant la guerre, nous chantons trop le lendemain.

Serions-nous incorrigibles?

∾ Ce que je dis là ne saurait s'appliquer à une œuvre sérieuse et élevée comme l'oratorio de M. Gounod qui déjà exécuté au Conservatoire et à l'Opéra-Comique sera exécuté de nouveau, à la sainte Cécile, dans l'église Saint-Eustache.

Mais défions-nous des amis maladroits, c'est l'un d'eux qui à propos de *Gallia* a imprimé que cette symphonie est un admirable résumé de nos désastres militaires et politiques.

Ou diable cette politique-là va-t-elle se nicher?

Au lendemain du premier empire, on eut la manie de faire traduire par la musique tous les événements de l'histoire passée et présente.

Cela se composait généralement pour le clavecin.

Un musicien composait un morceau qui s'appelait l'*Entrée d'Henri IV à Paris*. Un accord parfait signifiait : *Ici le bon Henri déclare que désormais tout paysan devra mettre au moins une fois l'an la poule au pot.*

Un autre fabriquait une symphonie pour *forte piano* (sic) qui avait la prétention de résumer le *Règne de Louis XIV*.

Je l'ai vue de mes yeux, celle-là. Elle était enrichie de notes explicatives de ce genre :

« L'harmonie déchirante de cette septième renversée fait pressentir les malheurs que devait amener la funeste révocation de l'édit de Nantes. »

Prenons garde de verser dans le même travers.

Je ne me sens, il faut bien le dire, aucun goût pour la musique allégorique et symbolique. Impossible de comprendre sous forme de dièze ou de bémol une allusion à la charge de Reichshoffen ou aux pétroleuses.

Tout cela n'ôte rien à la valeur de *Gallia*, que je n'ai pas à apprécier ici. Mais je suis de l'avis de X... qui disait précisément l'autre jour à ce sujet :

Musicalement, la situation peut se résumer ainsi : Un soupir... et une pause.

∾ On assure que M. le préfet de la Seine, soucieux de mettre de l'ordre un peu partout, aurait été frappé de l'incohérence des horloges parisiennes et serait décidé à y apporter remède.

Le fait est qu'il y a longtemps qu'on a dit qu'à Paris midi mettait une heure à sonner.

N'est-il pas surprenant que nous, qui prétendons toujours marcher en avant, nous soyons si singulièrement en retard sur nos amis les Belges! Depuis quinze ans, chez eux, dans toutes les villes de quelque importance, des horloges électriques placées au coin de toutes les rues indiquent une heure sincère et uniforme.

Ce ne serait guère difficile à établir ici. Et quel service rendu.

Quoique dans un jour de paradoxe Alphonse Karr ait prétendu que les horloges devraient être supprimées comme tyranniques, on est bien obligé de reconnaître qu'on ne saurait se passer de cette tyrannie-là; car tout le monde n'a pas le moyen de se donner le luxe d'une montre. Et sans montre, quelles tribulations!

Vous êtes-vous avisé jamais de regarder l'heure dans les boutiques? C'est à devenir fou. Celle-ci dit cinq heures moins vingt; celle-là cinq heures vingt-cinq; une troisième, cinq heures juste; une quatrième, six heures moins cinq.

Plus on consulte, moins on est renseigné. Juste comme avec les médecins.

Restent les horloges naturelles. Pour l'amoureux, le lever de la voisine qu'il guette; pour le pauvre diable, le cri de son estomac affamé. Et ainsi des autres.

Mais ce sont là des procédés trop élémentaires, et M. Léon Say fera bien de penser au système belge. Nous qui accusons toujours nos voisins de contrefaçon, nous ferions bien de les contrefaire à notre tour.

∾ Singulière époque que la nôtre!

Dire qu'il a fallu, pour les besoins de nos infortunes, enrichir (triste richesse) la langue française d'un mot nouveau.

Ce matin, on m'a remis une missive.

Elle débutait ainsi :

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai l'honneur de vous remettre d'autre part copie de la lettre adressée par la *commission des négociants* SINISTRÉS à la Villette... »

La commission des négociants sinistrés!

Cela se conjugue, hélas!

Je suis sinistré, tu es sinistré... et à l'actif : *Je sinistre, j'ai sinistré, je sinistrerai*...

C'est, si je ne m'abuse, un signe des temps assez caractéristique.

Il paraît que la langue n'avait pas osé prévoir ce que nous avons vu.

∾ Il est toutefois des consolations à côté des *sinistrations*.

Pourquoi pas le substantif aussi?

D'aucuns travaillent à refaire à notre infortuné pays un avenir meilleur. Au premier rang de ceux-là, il convient de placer quiconque fait effort pour

améliorer l'instruction nationale et combattre le fléau de l'ignorance.

A ce titre, nous ne pouvons que cordialement recommander l'œuvre entreprise par un de nos confrères, M. Oscar Comettant, qui, avec le concours de Mme Comettant, de M. Guillemot, professeur de l'Université, vient de fonder des *cours complets d'éducation* pour les jeunes personnes.

La séance d'inauguration a eu lieu cette semaine au cercle des Sociétés savantes. Une conférence a été faite par M. Legouvé. Je dis *conférence*. La vérité est que M. Legouvé a donné une seconde édition du morceau lu par lui à l'Académie française.

Un concert (un de plus) a complété la soirée.

Les cours, ainsi inaugurés très-heureusement, ont des programmes sérieux et complets qui traitent *de omni re scibili et quibusdam aliis*. J'y vois par exemple des *leçons de maintien* faisant vis-à-vis à la *peinture sur faïence*. Jugez!

Sérieusement, c'est une tentative des plus méritantes à laquelle le succès ne saurait faire défaut.

~~~ S'il vous est arrivé de passer cette semaine sur le boulevard Montmartre, vous y aurez vu une foule considérable devant l'étalage de Goupil.

On y regardait de tous ses yeux un gigantesque tableau de Gustave Doré, le pendant de son *Aigle noir*. Cette fois, l'habile artiste nous a paru avoir trop sacrifié au *rebus*.

Le sphinx de l'avenir, posant à la France une question que d'aucuns disent insoluble, rentre dans le système de ces allégories que je réprouvais tout à l'heure pour le compte de la musique.

La figure interloquée que faisaient la plupart de ceux qui regardaient comme moi m'a semblé attester que je ne suis pas seul de mon avis.

M. Gustave Doré manie la grisaille avec une véritable maestria. Toute la mise en scène qui encadre son sphinx est de première beauté. Mais encore une fois, trop *rebus*!

L'art veut être simple pour être grand. M. Doré avait précédemment exposé *l'Aigle noir*, une autre allégorie, mais plus nette, celle-là. Les deux tableaux attestent d'ailleurs une sûreté de main tout à fait remarquable.

La grisaille à l'huile, ce dessin au pinceau, promet à M. Doré un regain de succès, à condition qu'il choisisse des sujets dans des domaines moins nébuleux.

~~~ Et les tripots marchaient toujours.

Mais en vertu de la loi universelle du progrès, ils ont singulièrement perfectionné leur manière.

Je suppose que vous avez lu comme moi le compte rendu de la dernière descente de police opérée dans un de ces antres de la carte biseautée. Descente est bien le mot propre, puisque les agents, chargés de l'opération, ont dû se servir d'une corde à nœuds pour arriver jusqu'à un jardin où il leur a fallu livrer bataille à des portes de fer qui défiaient le marteau.

Cette maison de jeu fortifiée ouvre des horizons nouveaux. En suivant cette voie et avec la progression naturelle, je ne sais pas pourquoi l'on n'en arriverait pas à voir les adorateurs de la dame de pique se construire des redoutes crénelées, avec fossé plein d'eau et le reste.

Quel fait divers émouvant ce serait! Comme tout Paris se sentirait ému en lisant :

« Le siége du tripot établi dans la plaine d'Asnières continue toujours. Depuis une semaine déjà la place est cernée, mais on n'a pas encore donné l'assaut.

« On voulait prendre les assiégés par la famine, mais on soupçonne qu'ils ont des provisions pour un an; on croit en outre qu'un souterrain les met à même de se ravitailler.

« Le petit corps d'armée commandé par le commissaire de police Bérillon est d'ailleurs plein d'ardeur. Des pompes habilement manœuvrées font pleuvoir jour et nuit des torrents d'eau sur la maison, qui doit être inhabitable.

« On suppose que les assiégés se sont réfugiés dans les caves. L'un d'eux, qui a passé à l'ennemi dans la nuit d'hier, a déclaré, chose incroyable! qu'ils ont recommencé une partie de baccarat tournant, comme si de rien n'était.

« Comment tout cela finira-t-il? Est-il vrai que les joueurs poussés à bout se proposent de mettre en batterie deux petites pièces d'artillerie qu'ils tiennent en réserve dans un caveau?... »

L'étrange passion que le jeu! Et comme il faut qu'elle domine son homme, pour que traquée comme elle l'est, elle se retrempe dans la persécution même!

~~~ A ce propos, un des directeurs de ces kursaals, qui verront leur dernier zéro l'an prochain, disait un jour dans un accès de fantaisie :

« Les joueurs!... Si l'on pouvait en eaux neutres installer à quelques lieues des rives un vaisseau où l'on jouerait, il y aurait trois millions à gagner par an pour l'entrepreneur. »

Croiriez-vous que la boutade est à la veille de se faire réalité? Un impresario d'espèce particulière pense le plus sérieusement du monde à fréter un navire dans ce but.

Si l'on était menacé, on lèverait l'ancre et les enjeux auraient tout le temps de disparaître. Le vaisseau-casino se métamorphoserait en vaisseau-infirmerie, et chaque joueur se coucherait coiffé d'un bonnet de coton dans un hamac préparé d'avance.

Une nouvelle variété de corsaires qui naîtrait ainsi. Les faiseurs de romances seraient dans la jubilation.

~~~ Je ne crois pas que ce soit précisément le cas des faiseurs de revues.

Bien qu'on annonce à l'avance qu'il en est jusqu'à dix qui doivent se disputer les faveurs du public, j'imagine que bien maigre sera le butin cette année.

Et je m'explique :

Une revue n'aurait vraiment des chances de gaîté et de réussite qu'à la condition d'être politique.

Or en ce moment les partis se font de telle façon équilibre qu'il serait impossible de risquer la moindre allusion sans qu'elle fût à doses égales sifflée et applaudie.

Dans de semblables conditions, y a-t-il une représentation possible? à moins de se munir, en même temps que d'une lorgnette, d'un bon revolver à l'américaine, et d'échanger dans les entr'actes de ces petits cadeaux avec ses voisins?

La revue, sous l'Empire, se mourait du manque de liberté; aujourd'hui, elle mourrait de la liberté même.

Singulier pays où il y aura bientôt un parti par tête.

~~~ Je viens de lire, ou plutôt de relire, un livre que je vous veux recommander, bien qu'il n'ait pas besoin de recommandation.

C'est l'*Histoire d'un Soldat*, de M. Amédée Achard.

La *Revue des Deux-Mondes* eut la primeur de ces impressions vives. Il ne s'agit point ici de racontars de fantaisie, de canards pour *reporter*.

Tout a été vu et souffert par celui dont les notes ont servi de canevas à M. Amédée Achard.

Je me sens encore le cœur serré lorsque je me rappelle les pages où est raconté le désastre de Sedan. Ecrit avec notre sang, ce récit est effroyablement sincère.

On revoit par la pensée nos malheureux soldats parqués dans cette île, où les canons prussiens gardaient cent mille prisonniers sans feu, sans abri, sans pain!.....

Certains détails en apparence insignifiants font venir les larmes aux yeux.

Celui-ci par exemple :

« Transis par le froid, n'ayant pas de quoi manger, couchées en joue par le feu des Prussiens, nos pauvres troupes endurent mille tortures. Mais ce n'est peut-être pas la plus légère en apparence qui est la moins cruelle.

« Un matin, raconte le héros de M. Amédée Achard, errant sur la lisière de mon campement, j'aperçus un groupe de soldats qui gesticulaient avec une animation singulière. Des exclamations sortaient de ce groupe. Je m'approchai et vis un zouave qui, debout, au milieu d'un cercle avide, mettait aux enchères une cigarette dont l'enveloppe de papier contenait un mélange bizarre de poussière de tabac et de miettes de pain ramassées avec les ongles au fond des cavités que recélait son large pantalon. On offrait ce qu'on avait, quatre sous, cinq sous, dix sous, quinze sous, non pas pour l'acquérir et en faire sa propriété exclusive, mais pour obtenir le droit précieux d'aspirer un certain nombre de bouffées. On poussait comme dans une salle de vente. Un caporal offrit un franc. Je doublai son enchère, un frémissement parcourut l'auditoire, et au prix de quarante sous, payés comptant, le droit de fumer un tiers de la cigarette, avec le privilége de commencer, me fut adjugé. Les autres adjudicataires se rangèrent autour de moi, et la cigarette mesurée et marquée d'un cercle noir au tiers de sa longueur, dix paires d'yeux suivaient les progrès du feu tandis que je la tenais entre mes lèvres. »

Mais vous lirez tout cela dans le livre de M. Amédée Achard. Vous vous souvenez de la belle statue de l'esclave Vindex, aiguisant son couteau en écoutant les détails d'une conspiration?

C'est l'attitude de la France désormais :

Aiguisant son épée en écoutant, pour entretenir sa haine, en écoutant ceux qui lui parlent des humiliations subies, des tortures endurées.

~~~ A l'heure où paraîtront ces lignes, M. Jules Janin aura été reçu par le docte corps...

Dignus intrare
In docto corpore!

Reçu par M. Camille Doucet.

Jules Janin devrait, depuis très-longtemps déjà, faire partie de l'Académie, si l'Académie tenait à honneur d'être une élite d'intelligence au lieu d'être les Invalides de la coterie.

Mais tard ne vaut-il pas mieux que jamais!

Quelqu'un qui a entendu le discours de M. Janin avant la lettre, m'assure que c'est une des meilleures pages qu'il ait écrites. Vous le saurez demain.

Ce que nous aimons, nous, à honorer en Janin, parce que c'est ce qui lui a valu les colères et les inimitiés de beaucoup, c'est sa fidélité inébranlable au journalisme, qui l'a fait ce qu'il est.

Homme de presse au début, homme de presse il mourra. Il n'a pas, comme tant d'autres, voulu prendre la presse pour un marchepied. Il l'a considérée comme un but.

Ce n'est qu'à condition d'avoir des journalistes pensant ainsi, que la presse se relèvera de sa décadence.

Si vous ne faites que la traverser pour atteindre telle ou telle position convoitée, vous la rabaissez; car vous la changez en antichambre.

~~~ Il paraît, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, que ni les pompes aspirantes de la Prusse, ni les incendies, ni la Bourse, ni les champs de course existant ne suffisent à faire convenablement le vide dans les porte-monnaie français.

En conséquence, comme la saison hippique va finir, et qu'on ne pourra par conséquent plus jeter son argent dans le gouffre des paris, on a imaginé un moyen de leur donner une suite au prochain numéro.

Nous allons avoir prochainement au bois de Boulogne des courses de cabriolets.

O cabriolet! vieux souvenir d'antan, tu étais un moyen de locomotion paisible et bourgeois. Je te vis à ta dernière heure avec tes cochers, au nez rougissant, qui faisaient des cours politiques à la pratique.

Tu renais comme engin de sport, ou plutôt comme prétexte à agiotage, car au fond de tout cela c'est le jeu toujours. Qu'importe à la plupart des spectateurs? Ce seraient des courses de tapissières, d'omnibus ou de tombereaux, qu'ils y prendraient le même plaisir, à condition que la loterie fût de la partie.

Toujours au nom de la fameuse régénération, voilà à quel emploi nous gaspillons l'argent, quand un usage pressant le réclame.

Nous serons toujours le peuple qui met le superflu avant le nécessaire.

C'était fort joli au temps de la prospérité! mais aujourd'hui...

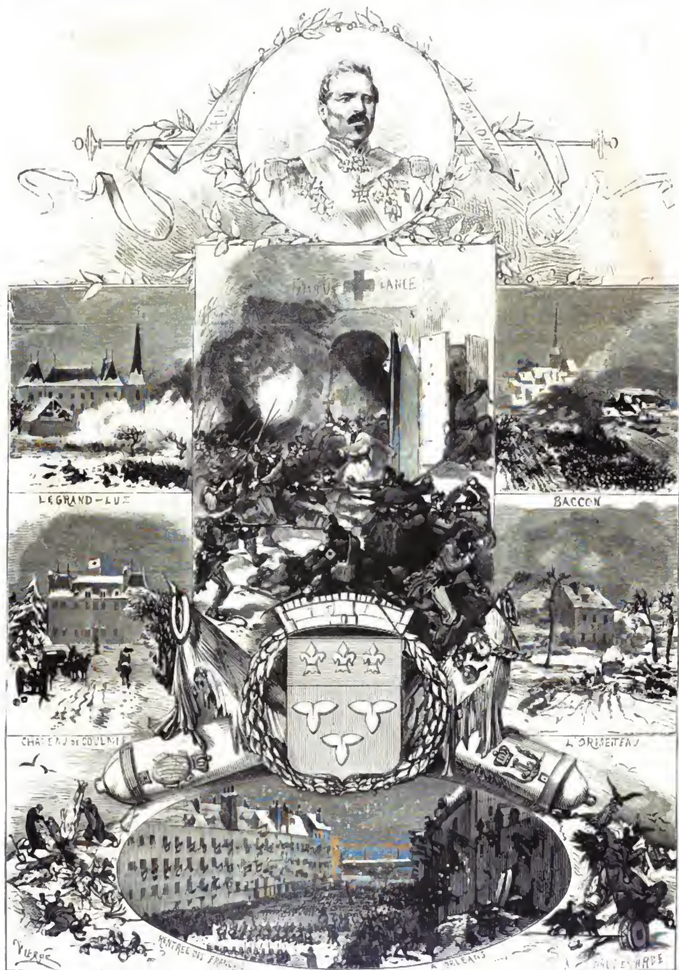
~~~ Le dernier mot de Cham.

On parlait du financier Z., exploiteur éhonté qui s'est fait, de l'art de plumer les dupes, cent mille livres de rente.

Le financier Z., non content de ce joli succès, a voulu s'offrir une baronnie. Il vient d'en acheter une à une chancellerie sur l'argent de ses victimes.

— C'est, dit Cham, ce qui s'appelle entrer dans la noblesse par une porte dérobée...

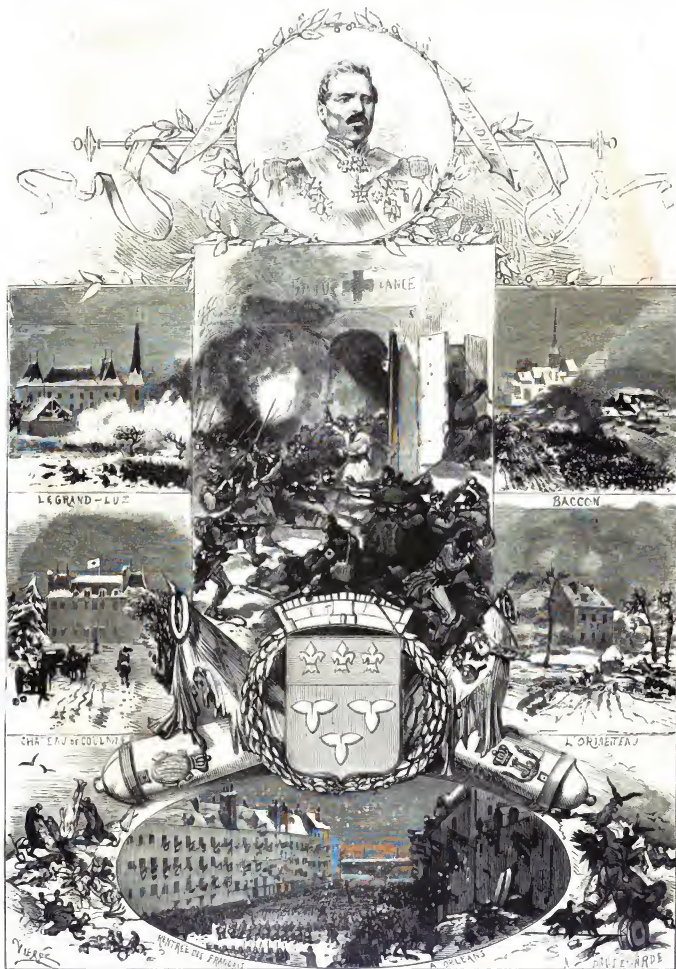
PIERRE VÉRON.



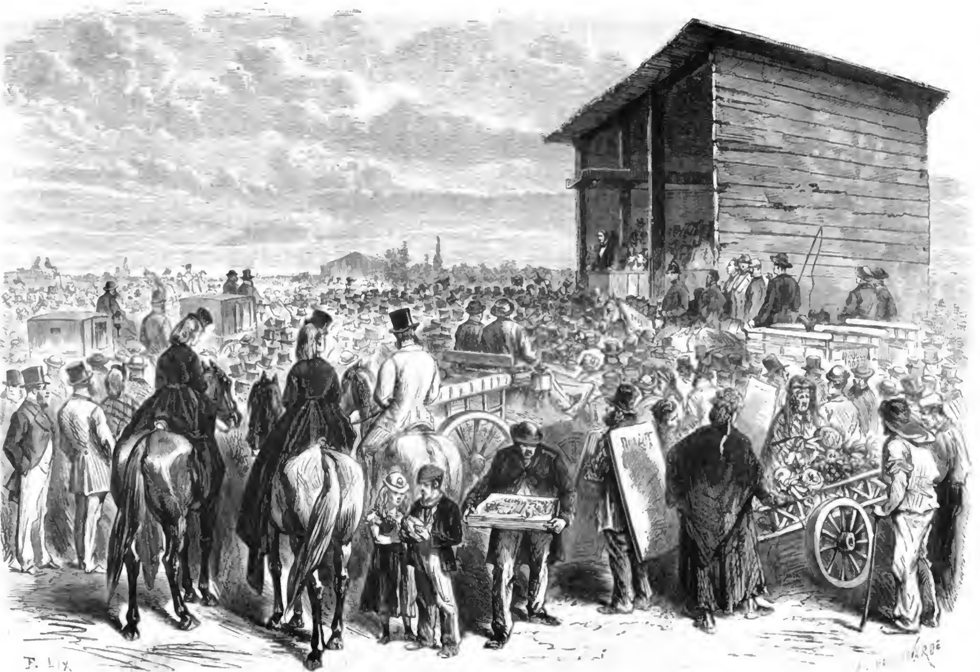
Souvenir de Coulmiers, le 9 novembre 1870. — (D'après un dessin de M. Henry de Hem.) — Voir l'article 302.



LONDRES. — M. Gladstone au grand meeting de Greenwich. — (D'après un croquis de M. M.-D. Loye, notre correspondant.)



Souvenir de Coulmiers, le 9 novembre 1870. — (D'après un dessin de M. Henry de Hem.) — Voir l'article 302.



LONDRES. — M. Gladstone au grand meeting de Greenwich. — (D'après un croquis de M. M.-D. Laye, notre correspondant.)

ANNIVERSAIRE

DE LA VICTOIRE DE COULMIERS

DERNIER ÉPISODE DE LA BATAILLE

Tout le monde sait avec quel enthousiasme fut accueillie la nouvelle de la victoire de Coulmiers, victoire remportée par l'armée de la Loire, sous le commandement du général d'Aurelle de Paladines, et qui fut regardée comme le présage de la prochaine délivrance de Paris et la fin de nos revers. Nos ennemis en furent un moment découragés. On connaît par le livre de M. de Chanzy, mieux encore que par le rapport du général d'Aurelle, trop modeste et trop oublié, ce que fut cette éclatante journée, qui, commencée à l'attaque et à la prise du village de Baccon, se dénoua par la déroute complète des Bavarois, commandés par le général von der Thann, qui laissa entre les mains de M. de Lambilly, chef d'état-major de l'amiral Jauréguiberry, deux canons et de nombreux prisonniers.

Mais le centre de la résistance de l'armée allemande fut à Coulmiers même, où on se battit avec acharnement pendant quatre heures. Le parc du château de M. de Villebonne était occupé par les Bavarois, qui se servaient habilement des allées larges et sinueuses pour faire manœuvrer leur magnifique artillerie qui nous fit un mal énorme. Le château avait été transformé en ambulance, ce qui le protégea du tir des batteries françaises qui parvinrent cependant à éteindre le feu terrible qui, partant du parc, balayait la plaine. On lança alors les colonnes d'attaque, à qui l'ennemi disputa le terrain pied à pied. Chaque arbre fut témoin d'un combat. Les Français abordèrent le parc à 2 heures, et il était 4 heures lorsqu'ils arrivèrent au château. Dans l'ardeur de la lutte corps à corps, on oublia le drapeau qui protégeait le château et, vainqueurs et vaincus allaient s'y précipiter pêle-mêle. Déjà un major bavarois était tombé mortellement atteint et était emporté par ses hommes dans le vestibule, lorsque l'abbé Garnier, curé de Coulmiers, saisissant la croix, revêtu de l'étole et du surplis avec lequel il accomplissait les devoirs sacrés de son ministère comme aumônier de l'ambulance, se précipite, au péril de sa vie, au-devant des assaillants en s'écriant : Respect à l'ambulance. Vive la France! — Vive la France! répondent en chœur nos troupiers. Les officiers relèvent de leur épée les fusils des soldats qui sont prêts à faire feu. Ils se découvrent, leurs hommes les imitent, plusieurs se jettent à genoux et baisent la croix que leur présente le digne prêtre. Le combat tourne alors le château. *L'infanterie prussienne* est massée dans les rues du village, selon son habitude d'exposer d'abord ses alliés au premier feu; elle y est attaquée, et bientôt la plus effroyable déroute a lieu. Malheureusement on n'avait pas de cavalerie, le général Reyau, qui la commandait, ayant fait une fausse manœuvre. On ne put poursuivre les fuyards. Et voilà comment la seule victoire de la France ne produisit pas tous les fruits qu'on en attendait, mais elle fut le signal de la rentrée des Français à Orléans.

HENRY DE HEM.

Coulmiers, 9 novembre 1871.

LE MEETING DE GREENWICH

Le 28 octobre, M. Gladstone a prononcé à Greenwich un long discours devant ses électeurs, au nombre d'environ 12,000.

Le ciel, très-pur dans la matinée, se barbouilla vers midi. En dépit de la chanson publiée par le *Standard*,

> « Où va cette foule, mon garçon?
> Les feuilles sont jaunes et desséchées;
> Une froide bise d'est souffle avec rage.
> Les gens prudents restent au logis
> En octobre, lorsqu'il fait froid..... »

une foule de quinze mille personnes débordait dans les rues désertes de la petite ville, gravissait les pentes du parc pour se rendre à Blackheath Common, petit plateau qui termine la colline, — théâtre ordinaire des courses d'ânes, pendant l'été, — laissait à gauche les arbres contemporains de la reine Elisabeth, à droite l'observatoire de Charles II et traversait le parc de Greenwich dessiné par Le Nôtre.

Au centre de la vaste bruyère de Blackheath se dressait une baraque en planches. Les arrivants munis de billets pénétraient seuls dans l'enceinte longue de 18 mètres et large de 10.

Sur les hustings, il n'y avait place que pour le Comité et les amis de M. Gladstone. La police métropolitaine gardait les abords de l'enceinte réservée et faisait ranger les voitures derrière les spectateurs échelonnés sur dix ou douze rangs, mais elle ne put longtemps empêcher la foule de forcer la consigne.

Après avoir été présenté à M. Angerstein, président du meeting, M. Gladstone s'est avancé, le chapeau à la main, sur le devant des hustings, au-dessous de la planche destinée à concentrer la voix des orateurs. M. Gladstone a un organe agréable, étendu, puissant. Son débit, sans effort, sans éclats, sans cris, est net, simple et naturel.

Dans son discours, il a défendu la politique intérieure de son gouvernement, et fait observer que son ministère a duré plus longtemps que tout autre ministère libéral depuis 1832. Il pense que l'Irlande est très-satisfaite des nouvelles lois, et il ajoute que l'on a préparé les éléments d'autres lois qui donneront toute satisfaction dans l'avenir à ses aspirations politiques.

Il a fait ressortir ce fait qu'en présence de l'Europe troublée, il avait pu rester sur le pied de la paix et faire de grandes économies, félicité le pays de l'abolition du système de l'achat des grades dans l'armée et blâmé les lords d'avoir rejeté le bill du vote du scrutin secret.

Relativement à la question ouvrière, M. Gladstone admet que, si l'on a beaucoup fait sur ce point, il reste encore beaucoup à faire; il voudrait prémunir le peuple contre de vaines illusions. Il est convaincu que la solution de la question sociale repose surtout sur l'activité individuelle et les efforts du peuple.

Parlant de la presse, il s'est écrié : « Nous l'avons affranchie de tous les droits sur le papier et sur le timbre. Il en est résulté la création d'une presse qui, grâce à la modicité de son prix, à l'excellence de ses informations, à sa modération, à l'étendue de sa circulation, n'est pas seulement, j'ose le dire, un honneur pour la nation, mais un objet d'admiration pour le monde. »

L'illustre orateur a été l'objet des manifestations les plus sympathiques. Après le vote de confiance, il est remonté en voiture, et la foule enthousiaste l'a suivi en courant, en agitant les chapeaux, et en répétant : *Very clever man!* mots qui résumaient l'impression générale et équivalaient à un brevet de haute capacité.

J. PRATLLER.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Les dépêches d'Algérie nous apprennent que l'insurrection est entièrement domptée.

Les succès du général Saussier continuent dans le Hodna, dont la soumission était à peu près complète au dernier courrier. Tous les jours les colonnes s'emparent de troupeaux et d'effets appartenant aux Ouled-Mokran.

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

A monsieur J. Lacergy.

I

L'HÉRITAGE.

L'Histoire de Prosper Meslin tient en quelques lignes jusqu'à l'époque où commence ce récit. Au mois de juin 1842, il était deuxième clerc de Mᵉ Aubertin, notaire à Paris, quand la fortune, passant à ses côtés, donna un tour de roue qui changea sa destinée. Il allait sans transition abandonner son existence tranquille pour entrer dans une sphère plus active, et recevoir la clef d'or qui ouvre la porte de fer par laquelle les déshérités entrent dans la vie. Prosper Meslin s'était endormi pauvre, il allait s'éveiller noble et deux fois millionnaire.

Prosper était fils d'un vérificateur des domaines. Il avait une dizaine d'années quand sa mère mourut. Son père, condamné par ses fonctions à voyager, avait obtenu pour son fils une bourse au collège Rollin. A l'époque des vacances, il l'emmenait dans ses tournées. Pendant le reste de l'année, Prosper sortait chez Mᵉ Aubertin, son correspondant. L'enfant grandit ainsi.

Ses études étaient à peine terminées lorsqu'il perdit son père. Mᵉ Aubertin le fit venir dans son cabinet et lui parla ainsi :

— Mon cher Prosper, j'étais l'ami de votre père. Il avait épousé votre mère sans dot, et n'a jamais eu d'autre fortune que son modeste traitement. Avez-vous des parents qui puissent vous aider?

— J'ai un grand-oncle en Bourgogne, répondit Prosper. Comme mon père ne m'en a jamais parlé, je ne voudrais rien lui demander.

— Ainsi, vous voilà seul et sans ressources au milieu de Paris?

— Oui, monsieur.

— Vous avez un diplôme, mais il y a une armée de bacheliers et toutes les carrières sont encombrées. En outre, il faut un stage et satisfaire à la conscription. Quel parti comptez-vous prendre?

— Le premier venu, puisque je ne possède rien.

Mᵉ Aubertin reconnut l'inflexible logique de cet argument.

— Je vais vous faire une proposition, dit-il après un instant de silence. Si elle est acceptée, je me charge de votre avenir. J'ai là-haut une chambre inoccupée. Avec quelques meubles, elle sera très-habitable. Entrez à l'étude comme troisième clerc. En dehors des heures, vous pourrez faire des extraits d'actes et des expéditions, ce qui vous permettra de gagner une centaine de francs par mois. Je vous avancerai l'argent nécessaire pour prendre vos inscriptions à l'école de droit. Cela vous convient-il?

Prosper remercia vivement Mᵉ Aubertin, et les choses furent ainsi réglées. Il prit à cœur les affaires de l'étude, et passa deuxième clerc en même temps qu'il soutenait avec succès sa thèse de licencié. Mᵉ Aubertin lui promit la place de principal clerc, en laissant entrevoir à son protégé la perspective d'un mariage et l'espoir de figurer un jour au tableau des notaires de Paris.

Sept années de cette vie de travail s'étaient écoulées sans incidents, lorsque Mᵉ Aubertin, ayant invité Prosper à déjeuner, lui annonça que son grand-oncle de Bourgogne, le comte Meslin de Poligny, venait de mourir en l'instituant son légataire universel. Il lui laissait son titre, une inscription de rente de quarante mille francs sur le Grand-Livre de la Dette publique, plus le château de Poligny et ses dépendances, domaine évalué à un million, le tout liquide, net de toutes charges et exempt de legs particuliers.

A cette nouvelle, Prosper n'avait pas sourcillé, et le notaire demeura surpris en voyant que le coup de foudre sur lequel il avait compté produisait un effet médiocre.

— Mon cher ami, dit-il, je vois que vous avez la tête froide et que la fortune ne vous trouble pas plus que l'adversité.

— Mon cher maître, répondit Prosper, je m'étais habitué à une vie modeste, et n'ayant jamais eu l'ambition de la changer, je faisais de mon mieux

Les Righa-Dahara, tribus voisines de Sétif, s'étaient rendus.

Ahmed-bey et Brahim-ben-Illès, auxquels le général Lacroix avait refusé l'*aman*, ont été faits prisonniers.

Ces deux chefs importants possédaient une grande influence et une grande autorité sur les indigènes, et tenaient les troupes françaises en échec depuis de longs mois.

Les portraits que nous publions aujourd'hui ont été gravés d'après d'excellentes photographies qui nous ont été communiquées par un de nos correspondants algériens, M. P. Gelez, chef d'escadron au 11e chasseurs.

La capture de ces deux anciens caïds mettra sans doute fin au soulèvement dans la province de Constantine, où ils avaient eux-mêmes fomenté des troubles et dirigé le mouvement insurrectionnel. Ajoutons qu'elle fait le plus grand honneur à l'habileté et à l'énergie du général Lacroix.

« On savait, — dit *l'Union de Sétif*, — qu'Ahmed-bey était vigoureusement traqué par le général Lacroix; mais on tremblait pourtant qu'il gagnât le désert.

« Tout le monde fut navré à la nouvelle qu'il était parvenu à s'enfuir dans les Mahadids avec quelques cavaliers. »

Lorsqu'on apprit qu'Ahmed-bey était tombé entre nos mains, mille versions circulèrent. Quelques-unes racontèrent que l'audacieux rebelle qui avait promené l'incendie jusqu'au Meslong venait d'être pris par nos soldats; d'autres, qu'il avait été livré par un de ses lieutenants; le plus petit nombre, qu'il s'était rendu lui-même à la discrétion du général Lacroix.

Il n'a fallu rien moins que l'arrivée à Sétif du prisonnier pour convaincre les incrédules.

Il y a quelques jours, à cinq heures du soir, une foule curieuse se dirigeait vers la porte de Biskra.

Dix-sept rebelles paraissent bientôt, attachés à la file par une longue corde.

Ahmed-bey marche le premier, les mains liées derrière le dos, enchaîné au bout de la corde commune. Puis viennent Brahim-ben-Illès, ben Ganah et quelques chefs obscurs.

Ahmed-bey est petit; ses traits sont fortement modelés. Il doit être âgé de trente-cinq ans environ. Il n'est ni imposant ni majestueux; mais son visage n'en respire pas moins une rare énergie. Le front haut, il contemplait la foule avec une fierté mêlée de dédain. Sa bouche était plissée par un sourire amer.

Quelles tortures devait endurer cet indigène indomptable, en se voyant captif, garrotté, à pied comme le moindre fellah, bafoué par les juifs, les gamins et la populace! Le sabot de son cheval fougueux faisait naguère jaillir des éclairs dans les rues de Sétif, pendant que le cavalier daignait à peine donner sa botte à baiser à l'Arabe, toujours vil et flatteur...

La multitude en délire alla jusqu'à lui cracher au visage.

Ahmed-bey fut ainsi conduit, au milieu des cris et des vociférations, jusqu'au bureau arabe. Un jeune interprète s'empressa alors de lui ouvrir la grille et le salua avec courtoisie.

La foule se précipite, avide de pénétrer dans la cour. Mais des spahis, armés de fouets et de bâtons, arrêtent le flot envahisseur, qui s'écoule lentement et ne disparaît que lorsque les portes de la prison civile se sont refermées sur le prisonnier et sur ses satellites.

MAC VERNOLL.

LES INCENDIES EN AMÉRIQUE

Les États du centre de l'Amérique septentrionale, surtout ceux du nord-ouest du Wisconsin, sont en ce moment la proie d'incendies comme on n'en a jamais vus de mémoire d'homme.

La sécheresse a été si grande en août, qu'elle a tari les sources, ruisseaux et rivières, et calciné la terre à une telle profondeur, que le sol lui-même brûle, et qu'on voit tomber des arbres dont les racines sont littéralement grillées. La Grande-Ravine, près de Chicago et six ou sept comtés ne sont plus qu'un immense brasier.

Les granges et leur contenu, les meules de foin, le maïs, etc., ont été consumés. C'est en vain qu'on a cherché à sauver les nombreuses scieries établies dans les forêts de pins de cette région.

Dans Kawanuee county, le feu a consumé quatre-vingts maisons d'habitation, et les résidents n'ont échappé à la mort qu'en se réfugiant sur les bords du lac. A gauche de Green Bey et de la rivière Fox, les flammes s'étendent de Menonee à Ochoosk, soit une distance de 120 milles, tout le long de laquelle elles occupent une largeur moyenne de 30 milles.

A Muwaukie, les incendies sévissent en ce moment sur une surface de plus de 3 milles carrés. Des centaines de familles sont ruinées et en fuite; des milliers d'hectares de forêts de pins sont détruites. Les ours et autres animaux sauvages, chassés des forêts, vagabondent dans toutes les directions. Les provisions de toute nature, pour l'homme et pour le bétail, sont anéanties, et la famine se fera inévitablement sentir l'hiver prochain.

Il en est de même dans les bois et les prairies de Minnesota, depuis Breckenridge jusqu'aux Bigwoods. En quelques jours, le feu a balayé deux cents milles.

Les entrepôts établis sur la ligne de Saint-Paul et Pacific railroad sont détruits, et un train ayant essayé de traverser le foyer, tous les passagers ont failli être asphyxiés. Les wagons ont été remplis de cendres fumantes et de morceaux de bois enflammés.

A Peshtego, il n'est resté que quelques hommes, occupés à rechercher et à enterrer les morts. Le feu a commencé dans la soirée du 8 et s'est annoncé par un bruit étrange, semblable au grondement lointain de la mer. Bientôt des globes de feu, pareils à des météores, s'abattirent sur divers points du village, embrasant tous les objets qu'ils touchaient. A cette vue la panique s'empara de la population entière. Chacun se prépara à emporter ce qu'il avait de plus précieux; mais soudain une lumière brillante parut à l'horizon, dans la direction du sud-ouest; le firmament se trouva illuminé et des tourbillons de flammes enveloppèrent le village, brûlant ou suffoquant tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de chercher un asile dans la rivière.

Au milieu de cette fournaise, sans cesse ravivée par le souffle de la tempête, on discernait les étincelles électriques s'élançant du sol par millions et allant se perdre dans l'embrasement général.

Plus d'un tiers des 2,000 âmes qui composaient la population de Peshtego a péri dans cette effroyable nuit. Les survivants n'ont dû leur salut qu'à la précaution qu'ils ont eue de rester toute la nuit enfoncés dans les marais ou dans la rivière, se tenant accrochés aux débris flottants, et obligés à chaque instant de plonger la tête sous l'eau pour n'être pas rôtis.

Quatre cents cadavres ont été retirés des cendres; trois cents au moins sont encore dans la rivière ou sous les ruines. Le bois manquant pour faire des cercueils, la plupart des morts ont été emportés à Oconto.

Le nombre des personnes brûlées vives dans l'État du Wisconsin dépasse aujourd'hui quinze cents. Il y a eu de très-nombreuses victimes dans les comtés de Dover et de Kewanee.

Il ne reste plus de traces de Mere Kaure.

Wrightown et Fort Howard sont menacés. Dans le comté de Calumet, il ne reste pas un vil-

---

pour m'en contenter. Et puis, ajouta-t-il, le travail de l'étude m'a rendu indifférent sur le chapitre des successions, et j'ai de la peine à me figurer que je vais en recueillir une pour mon propre compte, après une si longue série de liquidations pour les autres.

— Voilà qui est sagement pensé, et j'en augure bien pour la manœuvre de votre fortune. Quand vous êtes entré à l'étude, j'avais déjà pris des informations sur M. le comte de Poligny, votre grand-oncle, auprès de Me Benoux, mon collègue de Dijon. C'est lui qui vous remettra tous les titres et papiers relatifs à cette succession. Pour le reste, vous jugerez par vous-même jusqu'à quel point les personnes qui entouraient votre oncle étaient intéressantes. Maintenant, déjeunons. Vous pourrez prendre ce soir l'express de onze heures, et vous serez demain à Dijon à cinq heures du matin.

Ils passèrent une partie de la soirée ensemble. Prosper avait consacré l'après-midi à régler quelques affaires et aux préparatifs de départ. Son patron l'accompagna au chemin de fer, où ils échangèrent cordialement une dernière poignée de main.

Une fois en wagon, Prosper s'installa de la façon la plus commode qu'il put trouver pour un garçon deux fois millionnaire et alluma un cigare. Il se demandait comment son oncle avait pu le choisir pour son héritier, se croyant un étranger pour lui. Bientôt le sommeil le gagna par degrés; dans cet état de somnolence, qui n'est ni la veille ni le rêve, ses idées devinrent confuses et il s'endormit.

II.

SYLVAINE.

Il était environ cinq heures du matin quand le train s'arrêta à Dijon. La ville dormait encore. Dans la cour du chemin de fer, Prosper aperçut une petite diligence jaune qui faisait le service de correspondance. Le nom de Selongey était inscrit sur la caisse de la voiture; c'était le village que Me Aubertin lui avait désigné comme le plus voisin de son nouveau domaine. Il avait d'abord formé le projet de rendre visite à Me Benoux, notaire à Dijon, pour lui demander quelques renseignements sur les personnes qui habitaient le château de Poligny, mais il se laissa séduire par l'idée de se présenter sans annoncer son arrivée. Cette curiosité était très-légitime et dégageait ses impressions de toute idée préconçue. Il laissa donc son bagage à la gare et monta sur l'impériale à côté du conducteur.

Le soleil s'élevait quand il aperçut le village, aux toits couverts de tuiles brunes, couché au pied d'une colline.

La voiture s'arrêta sur la place. Le conducteur lui indiqua un chemin de traverse, et Prosper s'engagea dans un sentier bordé de haies vives. Au bout de dix minutes de marche, le sentier faisait un coude à angle droit et se bifurquait. Il poussa une barrière rustique qui fermait la branche conduisant à une métairie qu'on lui avait signalée.

Sur la gauche, à quelque distance, il aperçut une habitation moderne, bâtie en briques roses et en pierres de granit bleu, avec ses toits d'ardoise et ses tourelles élégantes. Une grille à flèches dorées, aux extrémités de laquelle étaient deux pavillons carrés à un étage, laissait apercevoir une large avenue sablée avec deux contre-allées plantées de tilleuls énormes. Au fond, les hautes frondaisons d'un parc immense ondulaient dans la perspective.

Prosper avait reçu sans trop d'étonnement l'annonce de son héritage; mais en face de la réalité, il se demandait s'il n'avait pas rêvé, et s'il était bien le possesseur de ce vaste domaine. Cependant autour de lui les oiseaux chantaient et filaient par volées, la rosée étincelait dans les herbes aux premiers feux du soleil, il aspirait l'air frais du matin; il se sentait bien éveillé; il n'avait pas entrepris ce voyage dans un autre but que de visiter son château, qui n'était pas en Espagne, et ses terres qu'il foulait en ce moment. Les aboiements d'un chien le tirèrent de ses réflexions, il releva la tête et, avec cet aplomb que donne la fortune, il s'avança d'un pas libre jusqu'à la grille.

Rien ne remuait dans le château de Poligny. Les volets de la façade étaient fermés, l'herbe verte et drue qui poussait devant la grille semblait n'avoir pas été foulée depuis longtemps.

Il sonna.

Le bruit d'une cloche sonore, éveillant les échos endormis, sembla rompre le charme de ce séjour enchanté. Le bruit d'une fenêtre qui s'ouvrait lui fit tourner la tête dans la direction de l'un des pavillons de la grille, et une jeune fille apparut dans l'encadrement de la croisée.



AMÉRIQUE. — Incendie des prairies. — La Grande-Ravine près de Chicago. — (Dessin de M. Ferrat, d'après le croquis de notre correspondant.



AHMED-BEY et BRAHIM-BEN-ILLES, les derniers chefs arabes faits prisonniers dans la province de Constantine.

(Dessin de M. Janet, d'après les photographies envoyées par M. P. Gelez, chef d'escadron de chasseurs.)

lage, pas une habitation. A Williamson's Mills, soixante personnes ont perdu la vie. La destruction de Holland, Sangatuck, Manistee et autres villages, est confirmée.

Une dépêche de San Francisco annonçait que les montagnes étaient embrasées sur toute l'étendue de la Californie.

Le 12 octobre, la maison d'école dite Lafontaine de Détroit, était brûlée, et, le 13, on nous annonçait sept feux distincts à Syracuse, dont six étaient l'œuvre des incendiaires. On a dû couper la plupart des lignes ferrées.

Heureusement, depuis trois jours, la pluie tombait en abondance et combattait le fléau vers Calumet et Sheboygan.

E. EUSTACE.

Courrier du Palais

Les vacances judiciaires ont pris fin, et cette année, comme l'année dernière, votre chroniqueur des cours et tribunaux a pu esquiver la difficulté, toujours renaissante, de vous dire quelque chose de nouveau sur la villégiature, sur les monstarches des jeunes membres du barreau, sur le silence solennel de la salle des Pas-Perdus. Dieu veuille, à l'avenir, me refuser cet avantage que notre pauvre France a payé si cher!

L'année qui commence a été inaugurée, selon l'usage, avec le cérémonial si bien prévu que, dans mon dernier Courrier, j'ai pu vous le faire connaître d'avance, et très exactement, en trois ou quatre lignes. Pendant que les charpentiers, les maçons, les menuisiers et les peintres font leur vacarme nécessaire qui trouble un peu les méditations des magistrats et l'éloquence des avocats, la justice agit toujours, sa balance à la main, et s'installe comme elle peut dans des chambres provisoires. Essayons de nous isoler des fracas divers que produisent les pics des démolisseurs, les fragments de murailles que l'on renverse, les marteaux, les rabots et les scies; tâchons d'écouter un peu ce que l'on peut entendre.

Mais alors, me voilà sollicité de bien des côtés à la fois: les discours de rentrée, les causes en retard, les causes nouvelles, parmi lesquelles il faut mettre en première ligne le procès commencé depuis quatre jours devant le 3e conseil de guerre, séant à Versailles, le procès des assassins du général Lecomte et du général Clément Thomas dans la maison de la rue des Rosiers, où tenait ses séances un certain comité de vigilance du 18e arrondissement.

Pour ce dernier procès, j'attendrai la semaine prochaine, car, bien que les interrogatoires des vingt-sept accusés aient été terminés dans l'audience d'hier, les figures commencent à peine à se dessiner et elles n'apparaîtront complètes qu'après l'audition des témoins, qui doit commencer aujourd'hui seulement. Les discours de rentrée, je dois l'avouer, m'ont paru froids et embarrassés à l'audition comme à la lecture, et d'ailleurs nous ne connaissons encore que ceux qui ont été prononcés à Paris. Les causes en retard! Voilà qui me convient mieux pour aujourd'hui.

D'abord, Mme la comtesse de Ginter, baronne de Schlick, qui a passé un marché avec le dernier ministre de l'agriculture et du commerce sous l'Empire, pour le ravitaillement de Paris. Mon Dieu! évidemment, ce n'est pas elle qui, les épaules enveloppées de velours et de ses mains gantées, conduisait les bœufs et les moutons qu'elle s'était engagée à fournir pour le ravitaillement de la capitale, alors menacée d'un siége qui a duré cinq mois; mais, à la lenteur de ces convois, on pourrait croire que pour leur marche elle s'en était rapportée à ses femmes de chambre. Des prorogations de délai sont demandées et obtenues successivement jusqu'au 3 septembre, et tout le monde sait que, le 4, à la nouvelle du désastre de Sedan, un nouveau gouvernement et un nouveau ministre étaient installés. Alors, ordres nouveaux, instructions nouvelles qui interdisent toute prolongation. C'est alors que Mme la comtesse de Ginter fit une visite à Mme Nicol, la femme de l'inspecteur du marché de la Villette, lui parla fort gracieusement des services que pouvait lui rendre son mari et laissa chez elle certaine pièce d'argenterie, quatre coquetiers d'argent avec leurs petites cuillers à œufs sur un plateau de même métal. C'est par oubli, dit-elle, ou plutôt parce qu'elle était embarrassée, pour faire ses courses de la journée, de ce paquet qu'elle devait venir reprendre le soir ou le lendemain; mais Mme Nicol affirme que c'était bien un cadeau et que la baronne avait promis en plus certaine parure en brillants, déjà commandée et qui devait arriver bientôt. Sur ce point dénégation absolue.

En résumé, les bœufs n'entrèrent pas dans Paris, et M. Nicol raconta ce qui s'était passé chez elle à l'inspecteur général.

J'avoue que je ne comprends pas trop ce que venaient faire dans le procès en tentative de corruption d'un fonctionnaire public, les doutes émis sur la légitimité des titres de noblesse de Mme de Ginter, puisque le ministre de l'Empire avait conclu le marché. Que les bœufs arrivassent dans les délais indiqués, voilà tout ce que l'on pouvait raisonnablement demander à cette dame; il importait peu qu'elle eût droit au titre de comtesse, qu'elle se fît appeler baronne de Schlick, comme elle en est convenue, seulement dans ses relations commerciales, ou bien qu'elle fût purement et simplement Mme Bosc, veuve d'un officier d'administration qu'elle a épousé en Afrique; il importait encore moins qu'elle fût née en 1835, comme elle l'avait dit d'abord, ou en 1830 comme elle l'a dit depuis. Elle posait cette question: Peut-on espérer corrompre un fonctionnaire, par l'entremise de sa femme, au prix de quatre coquetiers en argent et de leurs petites cuillers? C'est tout-à-fait invraisemblable, disait la prévenue, et je me permets de penser comme elle.

— Mais la promesse d'une parure en brillants?

— Mais je nie avoir fait cette promesse!

— Mais Mme Nicol affirme que vous l'avez faite!

Et le tribunal correctionnel a admis comme constante la tentative de corruption et a prononcé une peine de 3 mois de prison et 100 francs d'amende.

On m'affirme que l'affaire viendra devant la Cour d'appel; j'en entendrai bien parler et je ne manquerai pas de vous le dire.

Puis vient l'histoire assez commune d'un mauvais ménage: Madame plaide en séparation depuis deux ans contre son mari. Elle lui a apporté, dit-elle, 80,000 francs de rente et il lui alloue généreusement 1,500 fr. par mois pour tenir sa maison sur un grand pied, équipages compris. C'est là un des griefs, le principal peut-être.

Monsieur voyage avec madame, ils vont à Bade et, là, monsieur maltraite madame, il la bat, il l'injurie publiquement, lui prodiguant en public de ces gros mots qui retombent un peu sur lui; puis il la rationne avec une mesquinerie déplorable; elle est obligée pour vivre de mettre en gages ses bijoux et son argenterie, enfin il déclare à haute voix qu'il a ses raisons pour la ménager encore quelque temps; il traîne les services et les injures graves en longueur jusqu'à la mort de son père!

Voilà qui est très-joli et très-prudent sans doute, à la condition que l'on ne s'en vante pas tout haut, car c'est aussi un magnifique grief à produire dans une instance en séparation de corps qu'un mot pareil! Aussi la séparation a-t-elle été prononcée au profit de madame en première instance. Mais, monsieur s'est emporté pour tout de bon et il a demandé reconventionnellement la séparation en s'armant du

---

Quelques minutes après, du fond de l'avenue, s'avança un vieillard de haute stature, précédé d'un chien de montagne, noir comme l'ébène. La jeune fille était sortie du pavillon et le rejoignit à mi-chemin. Prosper les observait d'un œil surpris. Le vieillard était vêtu d'une ample veste brune et d'un pantalon de même couleur, sanglé par de longues guêtres, et coiffé d'un bonnet de drap noir affectant la forme phrygienne, sous lequel s'échappaient de longues boucles de cheveux blancs et fins comme de la soie. Son visage entièrement rasé, aux lignes nettes et rigides, semblait coulé dans le moule d'une tête romaine, et, sous des sourcils restés noirs, les yeux brillaient dans l'orbite enfoncé.

La jeune fille paraissait âgée de dix-sept à dix-huit ans. Deux épais bandeaux de cheveux blonds cuivrés, sur un front de camée, encadraient sa physionomie dont la douceur tempérait la vivacité. Ses yeux bleus pensifs, entourés d'un léger cercle d'ambre, exprimaient la surprise et la curiosité, et la vue d'un étranger avait enflammé les teintes roses de son frais visage. Elle portait une jupe à raies noires et blanches, bordée d'une ruche de soie rouge et un mantelet de même couleur.

— Que désirez-vous? articula le vieillard, dont la voix vibrait comme si elle sortait d'un tube de bronze.

— Je suis le neveu du comte Meslin de Poligny.

La jeune fille baissa la tête pour cacher un sourire, tandis que le vieillard se découvrait devant le nouveau maître.

La grille s'ouvrit.

Le clerc de notaire fit quelques pas en avant comme pour prendre possession de sa demeure, puis il regarda alternativement les deux personnages qui venaient de le recevoir.

— Qui êtes-vous? dit-il en s'adressant au vieillard.

— Je suis l'intendant du château, répondit-il en inclinant légèrement la tête; j'attends les ordres de monsieur le comte.

C'était la première fois que Prosper s'entendait nommer par son titre. Il ne parut pas en être autrement embarrassé.

— Je déjeunerais volontiers, dit-il avec bonne humeur.

L'homme au bonnet phrygien s'éloigna, suivi du chien noir qui l'avait accompagné.

— Mademoiselle, reprit Prosper en s'adressant à la jeune fille, pardonnez-moi si mes questions ressemblent à un interrogatoire. J'arrive de Paris, je n'ai pas encore vu le notaire de mon oncle, et je suis tout à fait un étranger ici..... Vous habitez Poligny, mademoiselle?

— Oui, monsieur. Je suis la demoiselle de compagnie de madame la marquise de Noirsure.

— Madame de Noirsure?... murmura Prosper en interrogeant ses souvenirs, je n'ai jamais entendu prononcer ce nom.

— C'était l'amie de monsieur le comte de Poligny, et je lui ai entendu dire qu'elle ne l'avait jamais quitté depuis l'époque de la Révolution.

— Quel est le nom de l'intendant?

— Il s'appelle Bernard. C'est le filleul du comte, qui l'aimait beaucoup.

— Y a-t-il d'autres personnes qui demeurent au château?

— Benjamin, le valet de chambre, et Marianne, la cuisinière.

— Serais-je indiscret, mademoiselle, en vous priant de vouloir bien déjeuner avec moi?

— J'accepte volontiers, monsieur.

— Vos habitudes ne vont-elles pas être dérangées?

— Je n'ai pas d'habitudes ici. Madame la marquise n'a pas d'heure fixe pour son lever. Quand elle est habillée, je déjeune avec elle.

— Je vous prierai d'être assez bonne pour me montrer le chemin.... De quel nom dois-je vous appeler?

— Mon nom est Sylvaine.

Ils traversèrent l'avenue, montèrent les degrés du perron à balustrade de pierre qui donnait accès dans un vestibule, et pénétrèrent dans un salon d'été dont la porte était ouverte.

La façade principale était du côté de la grille. Le château formait un vaste parallélogramme ouvert, flanqué aux angles de pavillons, et dont les ailes encadraient une pelouse semée d'arbres. A travers les vitres claires des hautes fenêtres, la vue se perdait dans les profondeurs du parc. A quelque distance, coulait un large ruisseau que Prosper, dans son orgueil seigneurial, décora du nom de rivière, erreur assez légitime, vu deux ponts rustiques, une barque amarrée sur le bord et des filets séchant au soleil. Un peu plus loin l'eau formait un vaste

plus gros des griefs, celui qu'il indiquait très-fréquemment par son injure favorite. Et alors il a triomphé autant qu'il pouvait triompher; la Cour a prononcé la séparation à son profit; mais la pension qu'il doit payer est formidable et, — chose plus désolante encore — le beau-père est vivant!

Les journaux judiciaires ont rendu compte de ce procès en indiquant par une initiale le nom des plaidants; pourquoi cela? Il y a tant d'époux désunis dont le nom peut commencer par la même lettre; l'X aurait mieux valu.

Je n'ai pu m'empêcher de remarquer la quantité considérable d'enfants mineurs et très-mineurs qui ont comparu la semaine dernière devant les juges correctionnels sous la prévention de vol. Notez bien que je ne parle pas de ces petits vagabonds fuyards qui sont toujours en notable quantité sur le banc des prévenus, je vous parle de voleurs avec effraction, d'auteurs de vols qualifiés qui, s'ils avaient plus de quinze ans, seraient traduits pour crime devant la Cour d'assises, je vous parle de voleurs à la tire d'une habileté rare.

Ce sont d'abord deux jeunes apprentis de quinze ans et de douze ans, qui, voyageant sur les toits, sont entrés par une fenêtre à tabatière dans la chambre d'une pauvre femme, ont forcé son armoire et y ont pris des bagues. Heureusement le bijoutier auquel ils se sont adressés pour les vendre a prévenu le commissaire de police.

Ah! écoutons les mères : ce sont deux enfants modèles qui n'ont jamais donné le moindre sujet de plainte avant ce jour-là. Une peccadille vraiment, un vol avec escalade!

C'est un autre enfant du même âge à peu près qui amène dans la chambre de sa mère deux camarades qu'il ne veut pas nommer, — toujours en escaladant la fenêtre. Les camarades inconnus prennent la clef d'un voisin, volent sept couverts d'argent, une somme de 100 francs et des foulards; l'enfant a reçu 25 francs pour sa part.

Le tribunal déclare qu'ils ont agi sans discernement, rend les deux premiers à leurs parents, mais envoie le dernier dans une maison de correction. Sa mère, en entendant cela, trépigne de douleur et de colère!

Et puis encore deux petites filles, dont la plus âgée a douze ans et l'autre neuf ans. Elles ont volé aux étalages des marchands de quoi monter une boutique de mercerie et de nouveautés. Et les mères ne s'apercevaient de rien!

Et cinq petits garçons, dont le plus âgé a huit ans, qui sont entrés dans le magasin d'un marchand de jouets, et ont fait tranquillement leur choix. — Le père de l'un d'eux, — un propriétaire, — disait, pour excuser son fils, que le volé avait servi la Commune.

— Mais, en vérité, lui a dit le président indigné, croyez-vous que, selon vous, ces enfants ont bien fait?

J'affirme qu'il y a une loi à faire pour les enfants, une loi difficile à rédiger peut-être, mais enfin une loi nécessaire.

PETIT JEAN.

LES MORMONS

J'ai eu le plaisir de visiter le pays des Mormons en 1868, alors que les *Saints du dernier jour* étaient encore séparés du reste des mortels par une misérable route de terre. Il fallait mettre trois ou quatre jours à la parcourir, et Dieu sait dans quels véhicules! soit que l'on vint du côté du Pacifique par la Sierra-Nevada, ou du côté de l'Atlantique par les montagnes Rocheuses.

Aujourd'hui, les Saints ont été envahis par la civilisation des *Gentils*; le chemin de fer du Pacifique passe près de la Nouvelle-Sion, au bord du grand lac Salé, la mer morte des Mormons, et non loin du Jourdain, leur fleuve sacré. En deux jours on peut aller de San Francisco à la ville mormone, en quatre jours de New-York; c'en est fait, la Jérusalem nouvelle n'a plus qu'à déménager.

Mon premier soin, en arrivant en Mormonie, fut d'aller présenter mes devoirs au président Brigham Young (c'est ainsi qu'on appelle le pape des Mormons). Il joint à ses fonctions religieuses celles de grand-prêtre et de prophète, et cumule tous ces emplois avec ceux de banquier et d'industriel. On prétend qu'il a plusieurs millions en dépôt à la banque de Londres. Dans tous les cas il est expert à faire payer la dîme aux fidèles, et il exploite, avec non moins de profit que son Église, une manufacture de coton et de laine dans la vallée du Jourdain. Les moutons des fidèles fournissent le tissu dont le pape habille ses ouailles.

La ville du grand lac Salé est curieuse à voir. Les rues sont larges, toutes arrosées. Un canal, qu'une eau vive parcourt, comme les *acequias* du Chili et du Pérou, répand partout la fraîcheur. Les maisons sont entourées de jardins, et toutes isolées les unes des autres, sauf dans le quartier marchand. Cela rappelle les gracieuses habitations des colonies de la mer des Indes, Maurice et Bourbon, avec leur varangue au péristyle élégant.

La maison de Brigham Young a un cachet tout particulier. Elle est entourée de murs et comprend plusieurs édifices séparés. Ici le harem où sont les femmes du prophète, là l'école où il élève ses nombreux enfants, plus loin le bureau de la dîme, où les fidèles payent à l'Église le dixième de leur revenu.

Le théâtre des Mormons n'est pas loin de la maison du pape. On y joue, non moins bien que dans les principaux théâtres des États-Unis, des drames et des vaudevilles nationaux ou empruntés à ceux de Paris. Une charmante actrice, miss Alexander, remplissait les premiers rôles quand je passais dans la ville sainte. Je lui proposais de venir à Paris; elle marquerait au Gymnase, au Palais-Royal. Elle me répondit par le mot de César, « qu'elle aimait mieux être la première dans son pays que la seconde ailleurs. »

C'est des coulisses du même théâtre que je remportais un magnifique crâne indien, très-ancien, découvert dans une caverne sépulcrale. Il servait à l'acteur qui jouait le rôle d'Hamlet, dans Shakespeare. J'en ai fait don, avec d'autres crânes également d'époque primitive, au Muséum de Paris; mais c'est assurément le plus beau que j'aie rapporté. Il a vivement étonné le célèbre anthropologiste Pruner Bey, qui l'a étudié, ainsi que notre cher et vénéré maître à tous, M. E. Lartet, ravi depuis à la science.

Le pape des Mormons, bon père avant tout, a voulu que le théâtre fût achevé avant le tabernacle, sous prétexte que, « qui s'amuse, prie. » Ce tabernacle est la construction architecturale la plus étrange qu'on puisse voir. Qu'on se figure une moitié d'œuf gigantesque, coupé sur sa longueur et renversé : c'est le tabernacle mormon. Sous la coque prient les fidèles, le dimanche. C'est là qu'on communie à l'eau, et que, sans le savoir, j'ai, une fois, communié moi-même. Je vous raconterai cela quelque jour.

Plus de dix mille personnes peuvent se tenir sous l'œuf de charpente et de plâtre. On y fait, aux époques saintes, des *revivals* monstrueux. L'orgue, tout construit en bois de cèdre du pays par des charpentiers mormons, était sur le point d'être achevé quand j'allai prier au tabernacle. Je visitai aussi la charpente qui soutient tout cet édifice; c'est l'un des plus curieux morceaux de construction que j'aie jamais vu.

Le territoire de l'Utah, que les Mormons occupent, a été défriché, planté, colonisé par eux. Là où il ne poussait que du sel, ils ont fait venir tous les arbres fruitiers, toutes les graminées des climats

---

bassin entouré de verdure, avant d'aller se jeter dans la rivière voisine qui, moins obscure, figurait sur la carte d'état-major du département encadrée dans l'antichambre.

— J'ai fait servir ici, dit Bernard qui venait d'entrer, pensant qu'il serait agréable à monsieur le comte de déjeuner au salon. C'était l'habitude de son oncle.

— Vous avez bien fait, monsieur Bernard... Le château de Poligny est un véritable paradis terrestre, ajouta Prosper en se tournant du côté de Sylvaine... Il y a même un ange à la porte.

— Mais il me semble, répondit-elle avec un joyeux sourire, que l'ange était à la porte pour en défendre l'entrée.

— C'est vrai, mademoiselle, mais je n'ai pas encore mangé de pommes dans mon jardin, répliqua Prosper, étonné d'avoir trouvé cette objection victorieuse.

— Monsieur le comte voudra bien être indulgent, dit encore Bernard. On a dû improviser un déjeuner pour ne pas le faire attendre.

— Comment....? Du gibier, du poisson, de la volaille, du jambon, des œufs, des hors-d'œuvre, du fromage, des fraises, des fruits, des conserves....Que pourra-t-on bien me servir quand on n'improvisera pas?

— Monsieur le comte donnera ses ordres.

— Eh bien, je me déclare satisfait pour aujourd'hui et pour l'avenir. Je vous remercie. Nous nous servirons.

Sur ces mots, l'intendant se retira, et la double porte du salon se referma sans bruit.

— Mademoiselle, dit Prosper qui faisait honneur à la collation avec un appétit de collégien, M. Bernard, qui sait si bien obéir, doit s'apercevoir que je ne sais pas commander, et j'ai bien peur de n'être à ses yeux qu'un nouveau maître inexpérimenté.

— Le comte, — le vieux Meslin comme on l'appelait dans le pays, — m'a dit souvent que son neveu de Paris ferait un gentilhomme républicain.

— Je ne savais pas être connu de lui, et j'ignorais la bonne opinion qu'il voulait bien avoir sur mon compte.

— Il allait assez souvent à Paris dans les dernières années de sa vie, et il vous a rencontré chez son notaire.... Mᵉ Aubertin, je crois.

— En effet, je me souviens d'avoir dîné quelquefois à la table de mon patron avec un grand vieillard à l'air sardonique qui paraissait s'intéresser à moi. Mᵉ Aubertin m'avait caché son véritable nom, et je ne savais pas être en présence de mon grand-oncle, l'ancien chef du parti jacobin en Bourgogne.

— C'était bien lui. L'hiver dernier, il parlait souvent de son neveu Prosper. Il avait le projet de vous inviter à passer vos vacances à Poligny, quand il est tombé subitement malade... Il est mort en quelques heures, ajouta Sylvaine avec mélancolie.

— Je vois que vous l'aimiez beaucoup, mademoiselle.

— Il m'a toujours témoigné une grande affection, et il en avait aussi beaucoup pour vous.

— Il serait peut-être convenable, dit Prosper changeant le cours de la conversation, d'informer Mᵐᵉ de Noirsure de mon arrivée.

— Voici l'heure de son lever, je vais aller la prévenir.

— Bernard ira.

— Bernard ne pourrait se présenter devant elle sans être demandé.

— Cette étiquette de cour me semble bien tyrannique.... Vous n'êtes ici l'esclave de personne, je suppose?...

— Je suis demoiselle de compagnie, et je ne voudrais pas être la cause, même involontaire, d'un changement dans ses habitudes.

— Puis-je vous demander pourquoi?

— Le comte désirait qu'il en fût ainsi.

— Mᵐᵉ de Noirsure reçoit-elle? interrogea Prosper après quelques moments de silence.

— M. le curé de Sebongey vient assez régulièrement faire sa partie. Son médecin et M. Benoux, le notaire, viennent aussi, mais plus rarement.

Un coup de sonnette retentit. Il avait l'éloquence impérative d'un ordre.

Sylvaine se leva.

— Vous n'avez pas achevé de déjeuner, mademoiselle?

— Dans un instant je serai revenue.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)



La maison de Brigham Young à la ville du Grand lac salé.



La ville du Grand lac salé. — Vue de l'une des rues.

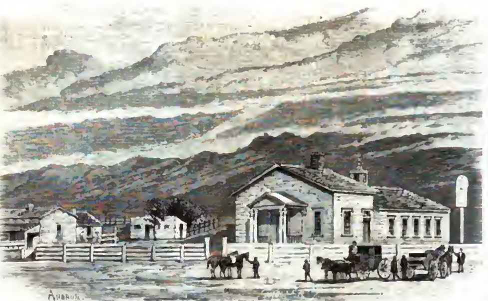


Fabrique de coton et de laine de Brigham Young dans la vallée du lac salé

LES MORMONS. — (Dessins de M. Aubrun, d'après documents de M. Simonin.)



(Coalville) ville des Mormons sur le Weber.



Maison de bain des Mormons. — Cité du Grand lac salé.



Grand tabernacle des Mormons. — Cité du Grand lac salé.



Théâtre dit « Brigham Young's » — Cité du Grand lac salé.

LES MORMONS. — (Dessins de M. Aubrée, d'après les documents de M. Simonin.)

tempérés. A côté de la ville sainte, ils exploitent des sources sulfureuses chaudes ; à Coalville, sur le Weber, des mines de charbon ; ailleurs, des mines de fer. Cependant le pape les engage plus volontiers à s'occuper d'agriculture.

Ils ont peu à peu éloigné les Indiens, et ont su vivre en paix avec eux.

Somme toute, cette théocratie est intéressante à étudier, et, n'était l'institution de la polygamie qui la dégrade, elle mériterait de nous pour le bien matériel qu'elle a fait dans le grand désert ; mais voici que le gouvernement fédéral se décide enfin à y mettre bon ordre. Les dernières nouvelles nous annonçaient que le pape allait être jugé « pour cohabitation impudique et licencieuse avec seize femmes différentes. » Ce sont les termes mêmes du mandat d'arrêt. Il est vrai qu'hier, 28 octobre, une dépêche nous apprenait aussi que 2,500 femmes de l'Utah venaient d'adresser une dépêche au président Grant, en lui demandant de maintenir la sainte institution. On devine l'accueil qui sera fait à cette pétition.

L. SIMONIN.

BRIGHAM YOUNG

Brigham Young, président et prophète de l'église des mormons, passe, pour être, en Amérique, l'un des hommes les plus remarquables du XIXe siècle. — Il est né à Whitingham, comté de Windham, État de Vermont le 1er juin 1801. Son père John Young, était un des vétérans de Washington, sous les ordres duquel il fit trois campagnes. Brigham était le quatrième enfant de sa famille, composée de six filles et cinq garçons. Il fut élevé par des méthodistes et apprit successivement les métiers de charpentier, de menuisier, de peintre (en bâtiments) et de vitrier. Il se maria une *première fois* en 1824. Au printemps de l'année 1830, il parcourut pour la première fois aussi le livre des Mormons. Deux années après il fut baptisé et reçu comme membre de l'église de Jésus-Christ, puis il visita la Colombie, la Pensylvanie et d'autres États d'Amérique où le mormonisme faisait de nombreux adeptes. Il perdit sa femme vers les derniers jours du mois de septembre de la même année et il se dirigea vers le Kirtland, dans l'Ohio, pour voir Joseph Smith, le prophète mormon. C'est au milieu des immenses forêts de Kirtland que le fondateur actuel de la nouvelle religion et son futur chef, se voient, s'expliquent, et s'entendent sur les préceptes de la doctrine. Brigham Young, ne tarde pas à se faire remarquer parmi les fidèles les plus zélés, aussi le trouvons-nous en 1835 au nombre des douze apôtres de l'église mormone, dont il se fit nommer le président quelques mois plus tard. Ces nouvelles fonctions l'obligèrent à parcourir les différents États de l'Est et partout il réussit à recruter des prosélytes, à bâtir des temples et à réglementer les diverses branches de l'église. En 1840, il débarque en Angleterre avec quelques-uns de ses confrères ; là ils parviennent à former un noyau de plus de mille personnes et un journal, le *Millenial Star*, organe du mormonisme qui paraît à Liverpool. De retour de son voyage en Angleterre, Brigham apprend que Joseph Smith et son frère Hiram apôtres, viennent d'être assassinés à Carthage. L'heure de la persécution a sonné pour les Mormons, à Nauwoo, résidence habituelle de la famille de l'apôtre les massacres deviennent journaliers, la vie n'est plus en sûreté pour les fidèles. Brigham, accompagné de mille de ses coreligionnaires, abandonne le pays et se dirige avec eux et leurs familles sur les bords du Missouri, à travers des contrées alors sauvages et incultes, et il passa les hivers de 46 et de 47 à Council Bluffs, gros village, de l'État de Iowa. Vers les premiers jours du printemps de 47, les fugitifs prirent la direction de l'Ouest, sur les montagnes Rocheuses, et le 24 juillet suivant, ils s'arrêtèrent dans la vallée du grand lac Salé. Le dernier jour du même mois, la grande ville des Mormons était fondée, et Brigham Young en fut élu gouverneur.

Depuis, l'Église a prospéré, *si bien* qu'aujourd'hui ce bonheur est devenu une vilaine tache à faire disparaître du sol libre de la libre Amérique. C'est la voie ferrée qui l'a découverte à nu avec toute son immoralité. Le puritanisme en aura bientôt raison, et si les maris s'en plaignent, à coup sûr, leurs faibles servantes en seront enchantées. Leur figure dénote le découragement le plus complet. Il n'est pas de voyageur qui ne soit sorti de la ville dégoûté de spectacles que la civilisation actuelle ne peut admettre à ses côtés. Le musulman, le harem, a peut-être sa poésie, à Salt-Lake, c'est moins que de la prose. L'homme avide de bien-être n'avait rien trouvé de mieux que de se faire servir par des... femmes, rebut de l'Irlande, de la Suède et de quelques villages de la Belgique. — A chacun il donnait un emploi dans la maison. C'était trancher d'une façon originale la question du salariat.....

Frère Sam, tu vas balayer tout ça. Tant mieux, la vieille Europe charmée t'envoie ses *best compliments*.

LEO NYL.

THÉATRES

ODÉON : *Un nouveau Caractère*, comédie en trois actes, par MM. Potron et Nitol. — VAUDEVILLE : *Les Pelotons de Clairette*, par Mme Louis Figuier. — PALAIS-ROYAL : *La Mariée du mardi gras* ; rentrée de Brasseur.

On avait déjà *Un jeune Monsieur* ; voici maintenant *Un nouveau Caractère*. Ce n'est pas précisément une pièce à sensation. L'action se passe aux eaux de Saint-Sauveur, ce qui nous vaut une galerie d'originaux d'un genre un peu suranné. Le héros, qui s'appelle Chavigny (il pourrait s'appeler aussi bien Dorlange ou Floricourt), fait siffler sa badine aux oreilles de cinq ou six bourgeois timides, jusqu'à ce qu'il se rencontre un jeune homme assez impatienté pour le corriger d'un coup d'épée. Trois actes pour le développement d'un tel caractère, c'est beaucoup, c'est trop. Picard ou Scribe se serait contenté de quelques scènes resserrées dans un acte, sous le titre de *l'Impertinent*.

C'est M. Porel qui joue Chavigny et qui le joue aussi bien que possible. J'aurais préféré voir M. Porel rester au Gymnase, où son talent très-moderne aurait mieux trouvé qu'à l'Odéon les occasions de se déployer. Je me le rappelle dans Valmoreau des *Idées de Mme Aubray* ; peut-être attendra-t-il longtemps une création pareille à celle-là. — Mlle Marie Colombier ne fait que traverser la pièce de MM. Potron et Nitol, en robe à traîne et en chignon couleur de feu ; c'est assez pour sa beauté et trop peu pour son talent. — M. Eugène Provost a du zèle et d'excellentes intentions comiques ; mais il ne peut arriver à transformer un mauvais rôle en un bon.

Au Vaudeville, la femme d'un savant, Mme Louis Figuier, déjà connue par d'intéressants romans, s'est essayée dans une petite comédie : *Les Pelotons de Clairette*. Rien de plus simple et de plus agréable ; Carmontelle n'aurait pas mieux fait. Clairette est une gentille soubrette que sa maîtresse ne dédaigne pas de consulter sur les deux prétendants qui aspirent à sa main. Les qualités de l'un et de l'autre sont représentées par des pelotons de laine de diverses couleurs ; le tablier de Clairette figure l'urne du scrutin. Qui sera nommé, de Gaston ou de Robert ? Un premier dépouillement des votes semble favorable à Robert ; mais au ballottage la chance se prononce décidément pour Gaston. *Les Pelotons de Clairette* ne vous rappellent-ils pas les oranges de la Dubarry ? « Saute, Choiseul ! saute Praslin ! »

Le rôle de Clairette est très-gentiment joué par Mlle Barataud ; et Saint-Germain donne un relief extraordinaire à une figure de paysan à peine indiquée.

Pour la rentrée de Brasseur, le Palais-Royal a repris *la Mariée du mardi gras*, une bouffonnerie du bon temps. Brasseur est toujours épique dans le personnage du villageois Groseillon. A côté de lui, Mlle Schneider a repris son rôle de Bérénice, la grisette marseillaise. La salle est comble chaque soir.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

REVUE DE L'ANNÉE

2e article (1).

THÉATRE DE L'OPÉRA : reprise de *Don Juan*, opéra en cinq actes de Mozart

Nous nous sommes engagé à passer, ne fût-ce qu'au galop, une revue des petits événements lyriques de cette trop mémorable année 1871.

Après un premier article qui n'était qu'une vue d'ensemble, un croquis panoramique, il convient d'entrer dans quelques détails. Et pour commencer, relisons les affiches de l'Opéra. Ce théâtre, d'ailleurs, s'impose avant tous autres par son importance, et aussi par le fait récent de la reprise de *Don Juan*.

L'Opéra, avait failli faire son ouverture dans les derniers jours de feu la Commune. On devait y donner le 22 mai une représentation solennelle dont voici le programme :

Ouverture de *Freyschutz* ;

Hymne aux Immortels, paroles de Victor Hugo, musique de Pugno ;

Le Trouvère (1er tableau du 4e acte) ;

Intermèdes : Air du *Ballo in Maschera* ; *Patria* (paroles de V. Hugo, musique de Beethoven) ; Air des bijoux de *Faust* ; scène finale de *Nahel* (opéra de M. Litolff) ; trio de *Guillaume Tell* ; *l'Alliance des peuples*, marche et chœur de R. Pugno ; *Vive la Liberté* (paroles de Chénier, musique de Gossec).

La Favorite (1er acte).

Mais la représentation n'eut pas lieu pour cause de bataille ; ce jour-là même, le 22 mai, la fusillade était déjà engagée dans le quartier de l'Arc-de-Triomphe.

Cependant l'Opéra a repris ses exercices dans le courant de juin ; et la troupe, constituée en république, en attendant M. Halanzier, son directeur, a fait accueil à quelques débutants.

Un des plus remarquables parmi ces nouveaux venus est à coup sûr M. Bouhy, qui a paru dans un seul rôle, celui de Méphistophélès, de *Faust*. Il me sera facile de caractériser le talent de M. Bouhy en disant qu'il imite Faure jusqu'à ce point précis de ressemblance qu'on applaudit dans les frères Lionnet quand ils s'amusent à contrefaire la voix de Gil-Pérès ou celle de Grassot.

Je ne conteste point ce genre de mérite, très-relatif cependant ; au besoin même, je sais me contenter d'une copie fidèle quand je n'ai point l'original devant moi. Pourtant il eût été désirable que M. Bouhy chantât plusieurs rôles pour qu'on pût juger de ses qualités personnelles, et bien s'assurer que cette ressemblance constatée avec un modèle applaudi n'était que fortuite. Mais il paraîtrait que M. Bouhy n'a pu s'entendre avec la direction sur le chiffre de ses appointements, de telle sorte qu'il se dispose à débuter à l'Opéra-comique (dans *les Noces de Figaro*, dit-on).

Nous avons eu aussi le début de Mlle Berthe Thibault. Heureuse recrue. Mlle Thibault, sortie du Conservatoire avec un prix de piano et un prix de chant, est une excellente musicienne, qualité plus rare qu'on ne le suppose chez les chanteurs. Elle est la fille d'un chef de musique militaire très-remarquable dans sa spécialité, et qui, au mois de mai dernier, a été tué par un obus en traversant imprudemment les Champs-Elysées. Le chef de musique Thibault avait commandé l'orchestre de cuivre du 1er dragons, qui est resté célèbre ; plus tard celui du 2e cuirassiers de la garde ; en dernier lieu, il dirigeait la fanfare de l'Opéra, c'est-à-dire la bande de musiciens qui paraît sur la scène dans *Don Juan*, par exemple, ou dans *le Prophète*, dans *les Huguenots*, etc. Sa fille a donc été à bonne école, et toute jeune, a eu l'oreille façonnée à toutes les combinaisons sonores.

Mlle Berthe Thibault a d'abord paru dans *les Huguenots*. Elle a chanté le rôle si court, mais si périlleux de la Reine de Navarre, et elle y a prodigué tout ce que sa voix, très-bien timbrée, a de meilleur. Le style aussi est fort louable, et, ainsi que nous

(1) Voir le no du *Monde illustré* du 7 octobre.

l'avons dit, dénote chez la jeune débutante un instinct musical déjà très développé.

Pourtant, je dois convenir que Mlle Thibault a sensiblement fléchi dans l'estime des connaisseurs, lorsque, quelques jours plus tard, elle a abordé le rôle de Marguerite dans *Faust*. Ce rôle, déjà redoutable par les souvenirs que Mme Carvalho y a laissés, demande à être détaillé, étudié, rendu avec la finesse d'une comédienne expérimentée, et ne peut que trahir une novice qui paraît pour la seconde fois devant le public. Toutes les grâces de la jeunesse n'y sont comptées pour presque rien et ne valent point cette science profonde qui ne s'acquiert qu'avec le temps.

L'Opéra nous a donné aussi une reprise très-passable de *la Juive*. J'ai dit très-passable, et je n'ajoute rien de plus, si ce n'est que ce superlatif me semble encore bien exagéré.

Puis sont venues les représentations de *Robert-le-Diable*. Le rôle d'Alice était tenu par Mlle Mauduit, qui y obtenait la récompense trop tardive qui est due à son réel talent.

Enfin nous avons eu le début, dans *Faust*, de Gaillard, ex-baryton de l'Opéra-Comique. La voix de ce jeune artiste est des plus belles, encore qu'il la détériore en chantant parfois de la gorge (vice français); mais ce désavantage est compensé, si l'on veut, par une science déjà très-mûrie de la scène. Nous attendons Gaillard aux rôles les plus difficiles du répertoire, à celui de Nelusko, ou même à celui d'Hamlet, ne fût-ce que pour taquiner un peu M. Faure qui nous menace trop souvent de son départ.

Le même soir, début très-passable de Mlle Fidès Devriès, qui tient convenablement le rôle de Marguerite, en dépit d'une voix un peu sèche et froide.

— Que disions-nous de Faure, le baryton errant? Il vient justement de rentrer à l'Opéra, dans *Don Juan*; et ç'a été fête carillonnée! Nous retournerons l'entendre, ou pour mieux dire écouter pour la centième fois l'œuvre impérissable de Mozart, qui doit autant à ses talents de comédien qu'à sa voix si savante le beau regain de gloire qu'elle récolte en ce moment.

Mais ce n'est pas dans l'espace de quatre lignes qui nous reste à remplir que nous pouvons traiter un pareil sujet. Aussi nous demandons au lecteur le sursis de huit jours que plusieurs fois déjà il a bien voulu nous accorder.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO : M. Halanzier a pris la direction de l'Opéra, à partir du 1er novembre. — Le prix de Rome vient d'être décerné à M. Serpette, élève de MM. Ingrade et Aub. Thomas. — Les ouvriers sont en train de poser les parquets dans la nouvelle salle de l'Opéra, dont on vient d'essayer l'éclairage extérieur. — Toujours même incertitude au sujet de l'ouverture du Théâtre-Italien. — *Gallia*, ode symphonie de M. Gounod, vient d'être exécutée à l'Opéra-Comique, après deux auditions au Conservatoire. — A deux heures, tous les dimanches, concert au Cirque Pasdeloup, aux Variétés, au Vaudeville, au Grand-Hôtel... foule partout!

A. L.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Voici venir l'hiver. Ses avant-courrières, les gelées d'automne, nous l'annoncent assez sévère; néanmoins, il promet d'être beau. Déjà pendent aux arbres dénudés ces stalactites de pierreries que leur donne le givre, et que nos joailliers leur envient pour la transparence et l'éclat. A chaque saison sa beauté.

Mais, quoi qu'en disent les amants du beau, brrr! il fait bien froid. On se glacerait à contempler la beauté de messire l'Hiver si l'industrie humaine n'avait su modérer ses rigueurs.

Les magnifiques fourrures de la maison Bonheur bravent tous les autans. Leur somptueuse élégance prête des charmes plus attrayants encore à la beauté féminine, si compromise par les rudes frimas, qui ne sont pas galants, tant s'en faut! Vous trouvez dans cet établissement le plus complet assortiment de pelleteries du globe. Nowgorod, Astrakan, le Kamchatka, l'Amérique du Nord, lui payent tribut.

La vaste impulsion donnée par la maison Bonheur (56, rue d'Aboukir) à ses relations commerciales lui permet de livrer ses précieux articles à des prix d'une modicité que nul ne saurait atteindre.

Elle a de ravissants paletots en astrakan, empreints de la plus exquise coquetterie parisienne, au prix de 90 fr.; des rotondes de roses, garnies et doublées, à 120 fr.; manchons renard du Canada, à 24 fr.; manchons skuns, à 12 fr. 50, nids bien doux pour de jolis doigts glacés.

Elles sont bien chaudes, ces pelisses Boyard. Les hommes les plus frileux doivent s'y reconforter au milieu de la plaine nue où siffle la bise; et les tapis de voiture chaufferaient les pieds mignons de la Parisienne, si elle entreprenait un voyage en traîneau dans les steppes de la Sibérie.

La maison Bonheur est connue pour la loyauté de ses transactions; néanmoins, ses fourrures sont garanties sur facture.

∴

Un précieux accessoire de la toilette d'hiver, que

LES CHANTS DE GUERRE DE LA FRANCE

EN 1870

Sous ce titre, l'éditeur Lachaud va mettre sous presse un volume qui renfermera les chants qui ont été composés à l'occasion de la guerre.

Les poëtes qui voudraient voir leurs œuvres insérées dans ce volume sont priés de les adresser à M. Lachaud, 4, place du Théâtre-Français, avec un mandat de 5 *francs*, qui leur donnera droit à un exemplaire du recueil.

e cache-nez. C'est une des heureuses innovations de la mode moderne. Quand le cache-nez ne ferait que préserver des rhumes de cerveau et des enrouements, il mériterait, à ce seul titre, la vogue dont il jouit.

Une des conditions de son existence, c'est l'élégance; aussi ne le porte-t-on plus en laine, mais en foulard de l'Inde.

La *Malle des Indes*, la plus importante des spécialités du genre, a fourni une magnifique collection de cache-nez en tissu indien, qui comprend tout ce que la fantaisie peut rêver de plus charmant, tout ce qui peut séduire le goût le plus sobre : cache-nez blanc à bordure satinée; cache-nez de soie cachemire aux tons doux et fondus; cache-nez de nuances variées avec bandes armurées; cache-nez demi-deuil, etc., etc. Tous ces foulards fins, souples et moelleux, à la fois chauds et légers, sont le complément obligé de la toilette du gentleman. On les expédie par boîtes d'une douzaine, de la plus jolie variété. Il est nécessaire d'indiquer à la Malle des Indes (24 et 26, passage Verdeau) le prix que l'on veut mettre à ces douze coquettes merveilles.



BRIGHAM YOUNG, grand chef des Mormons condamné par le gouvernement des Etats-Unis. — (Voir page 310.)

rendre à la chevelure sa couleur primitive? n'est-ce que cela, disent les fabricants de panacée universelle. Vite ils se mettent à l'œuvre (l'ignorance ne doute de rien), et ils vous fabriquent des produits plus ou moins efficaces, mais surtout dangereux, qui ont toujours un résultat assuré, celui de vous donner de violentes migraines.

Avec eux, la promesse : plus de cheveux blancs, est toujours réalisée, car ils vous rendent chauve en stérilisant le cuir chevelu; vous payez cher, alors, le plaisir d'avoir recouvré vos cheveux noirs ou blonds pendant un temps fort éphémère.

Un savant chimiste, M. Crucq a voulu traiter les cheveux blancs comme des malades; c'est avec des éléments sains et naturels qu'il agit. Son *réparateur* au quinquina n'est autre qu'un onctueux sédatif qui fortifie le cheveu et le recolore progressivement en s'introduisant dans la bulbe.

Cette savante préparation, dont les vertus hygiéniques sont incontestables, a valu à son auteur la faveur d'être nommé fournisseur de la reine d'Angleterre et de l'empereur de Russie. (11, rue de Trévise.)

Cᵗᵉˢˢᵉ A DE BORRETTY.



ALGERIE. — Vue du village de Palestro au moment de l'incendie. — (D'après le croquis de M. Materre.)

PROBLÈME N° 389

COMPOSÉ PAR M. LE CAPITAINE CHAROUSSET



Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 387.

1. C 3 F	1. P pr. C (A)
2. F 2 C	2. P 6 F
3. P 3 P, échec	3. R 5 F
4. F 1 F, échec et mat.	

(A)

	1. P 7 R
2. F 7 R	2. R 4 F
3. C 5 T, échec	3. R 5 F
4. T 5 C, échec et mat.	

Solutions justes : MM. L. de Croze, à Marseille; Chevanne et Oudart, cercle des Echecs de Vitry-le-François; J. Panetie; Stiennon de Meurs, à Liège; A. de la Mazonière, café du Théâtre, à Pau; Chapat, à Saint-Amand; G. Duche; le docteur Moussette, à Chauny; café Cauvel, à Cogolin; Marie, au Gros-Caillou; les habitués du café de Montpellier; les amateurs du café des Pyrénées; Lespiault, cercle Républicain de Nérac; un membre du cercle de l'Avenir, à Châlons-sur-Saône; C. Frau, à Lyon; café Lacquement, à Saint-Quentin; A. Gouyer; café Parisien, à Trévoux.

P. JOURNOUD.

MUSIQUE

MIGNONNETTE de G. BACHMANN

pour piano. Grand succès; 3ᵉ édit., 2 fr. net *franco*. ALP. LEDUC, 85, rue Le Peletier.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Annuellement on a deux orages à Tobolsk, quatorze à Paris, et près de soixante à Calcutta.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUME : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 762. — 18 Nov. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT



M. JULES JANIN, de l'Académie française. — (D'après la photographie de M. Bertall.)

COURRIER DE PARIS

Les gros événements ont fait absolument défaut cette semaine.

On sent que nous nous préparons par une sorte de retraite morale aux vives émotions qui nous attendent le mois prochain, quand l'Assemblée aura repris le cours de ses travaux.

Jusque-là, on trompe le temps comme on peut.

Une séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, une exposition universelle de chiens et de chats, voilà le régal assez maigre qu'offre l'actualité.

L'Académie des Beaux-Arts n'a pas, comme sa cousine germaine, le privilége de passionner la curiosité. Tout s'y passe au-dessous de zéro.

Le président s'installe. Quelques rares passants entrés là, peut-être pour fuir la pluie ou la bise, sont épars sur les banquettes. Un orateur, qui est d'ordinaire M. Beulé, prend la parole. Je ne jurerais pas qu'on l'écoute, mais on fait semblant. Il dévide jusqu'au bout son petit écheveau. Le président quitte la place. Les ombres de spectateurs, qui de temps à autre ont simulé des ombres d'applaudissements, se glissent en rasant la muraille, et en voilà pour un an.

La cérémonie en question ayant précisément lieu à l'heure où vous lirez ces lignes, je ne saurais vous dire au juste si tout s'y est passé conformément à l'usage antique et solennel. Le programme annonçait (quand je vous le disais!) un éloge lu par M. Beulé, l'invariable et le perpétuel. Cet éloge, c'était celui de Schnetz.

Mon Dieu oui, monsieur; vous avez bien lu, madame : de Schnetz... Vous ne connaissez pas? Je n'aurais garde de vous en faire un crime. Vous demeurez même libres de vous étonner qu'on dérange ainsi l'oraison funèbre pour d'honnêtes oubliés. Mais c'est la règle. La chlamyde et le séné sont de rigueur aux académies.

M. Schnetz ou le *père* Schnetz, comme l'appelaient volontiers ses élèves, fut le meilleur des hommes. Murger, du temps qu'il collaborait au *Corsaire* à raison de trois liards la ligne, disait : J'écris à l'arpent. M. Schnetz peignait au kilomètre. Sous prétexte de peinture d'histoire, il confectionnait pour les bâtiments officiels d'énormes toiles qui charmaient les goûts bourgeois. Il fut l'un des plus actifs tapissiers à l'huile employés au château de Versailles par ce bon Louis-Philippe. Non pas qu'il manquât de talent, mais c'était un talent comme on en a trop vu la banalité. A la tête de l'école de Rome, il se signala par une mansuétude plus agréable aux élèves que profitable à l'art.

Je ne sais pas au juste comment M. Beulé s'y sera pris pour démontrer que Raphaël eut un émule en M. Schnetz, mais j'ai peine à supposer que cette démonstration ait attiré tout Paris...

∽∽ Convenons-en, du reste, on fait preuve chez nous d'une indifférence véritablement attristante pour tout ce qui n'est pas du domaine de la curiosité pure. On va à l'Académie française, parce que l'on y guette toujours quelque allusion politique. On ne va pas aux autres académies, où l'on pourrait apprendre quelque chose.

L'Académie de médecine et l'Académie des sciences, notamment, sont un exemple navrant du délaissement public.

Je parie que sur mille Parisiens auxquels vous demanderez l'adresse de l'Académie de médecine, vous n'en trouverez pas dix qui vous répondront. Quant à en avoir franchi le seuil, c'est bien autre chose.

Si le mardi, par aventure, vous passez rue des Saints-Pères, par une grille verte entre-bâillée, vous apercevrez des messieurs universellement décorés, qui se faufilent l'un après l'autre dans un monument dont la façade a reculé les limites de la laideur architecturale.

C'est là.

Les messieurs sont des docteurs, la fine fleur de l'art de guérir ou tout au moins de l'art de faire croire à la guérison. La salle, placée *au fond du corridor*, comme dans les vaudevilles, a son avant occupé par les académiciens, avec tribune de rigueur. L'arrière a été réservé au public. Ah! je vous jure qu'il n'en abuse pas. Ils sont en général treize ou quatorze : deux ou trois bons vieux du quartier, cinq étudiants zélés, un ou deux étrangers venus sur la foi de leur *Guide*, comme ils iront demain à la colonne de Juillet ou à la Morgue.

De même à l'Académie des sciences tous les lundis. Sauf les journalistes spéciaux et les mêmes habitués que ci-dessus, indifférence absolue.

Est-ce la faute de l'auditoire ou la faute de ceux qui parlent?

Je constate.

J'imagine pourtant qu'il y aurait moyen de faire tourner ces séances, qui ont pourtant lieu à huis-clos, au profit d'un grand enseignement général. J'imagine que, si l'on voulait se donner la peine d'y faire de la besogne sérieuse et de stimuler un peu l'apathie générale, ces réunions hebdomadaires, dans un pays civilisé, auraient une importance capitale, exerceraient sur les progrès de la science une influence décisive. J'imagine encore que.....

Mais ce n'est point ici la place de se poser en réformateur. Revenons aux morceaux de fantaisie.....

∽∽ Miaou!.. ouah! ouah!... C'est l'exposition canine et féline dont je parlais plus haut.

On nous a comblés jusqu'à nous accabler de ces exhibitions en tous genres.

Il faut avouer pourtant que cette fois les choses se trouvent placées à un point de vue nouveau : le point de vue alimentaire. Ces pauvres chiens, ces malheureux chats ont été pour nous pendant le siége une précieuse ressource gastronomique. Impossible, en les regardant aujourd'hui dans leurs niches, de ne pas penser aux pâtés d'autrefois, aux civets d'antan.

Une bonne note pourtant à l'actif de la population parisienne, c'est de constater que, malgré les aiguillons intéressants de la faim, la sensibilité a été la plus forte. D'après des statistiques officielles, le nombre des chiens et des chats conservés est cinq fois supérieur à celui des victimes immolées à l'appétit obsidional. On croit donc encore à l'amitié des bêtes dans notre temps où l'on ne croit plus guère à celle des gens!

Tous les chiens et les chats de l'exposition sont en droit de prendre des airs de vieux grognard et de toiser le public en ayant l'air de lui dire :

— Nous en avons vu de rudes aussi!

Ils mériteraient presque qu'on leur pendît au cou une petite médaille commémorative. Mais la gent humaine fait un tel abus des rubans et des croix, que ces intelligents animaux n'en voudraient peut-être pas.

∽∽ Il y avait vraiment longtemps que nous n'avions entendu parler d'un ténor phénomène. La voix du canon leur avait fait concurrence.

Autrefois, toutes les semaines, c'était une invention nouvelle. Successivement défilaient ainsi dans les gazettes bien informées :

Le ténor savetier,

Le ténor tambour,

Le ténor pédicure,

Le ténor conducteur d'omnibus,

Le ténor mécanicien,

Le ténor agent de change.

Je ne suis pas bien sûr que nous n'ayons pas entendu un jour parler du ténor forçat, découvert à Toulon.

Cette fois-ci, c'est un compatriote de Canaris et de Démosthènes, d'Alcibiade et de M. Rangabé qui arrive à notre Conservatoire pour étonner les populations par son *ut*.

On dit déjà, de côtés et d'autres, que ce ténor grec, sur les lèvres duquel les abeilles de l'Attique ont déposé leur miel, sera un Tamberlick revu et considérablement augmenté. Il est tout jeune, ce qui ne gâte rien. Mais nous en avons tant vu avorter de ces promesses!

Pendant ce temps-là, le vrai Tamberlick achève en Amérique une tournée où l'on traîne ses voitures à bras, et où dans la même soirée il obtient quatre-vingt-seize rappels.

Il doit rentrer en Europe fin décembre, et traverser Paris pour se rendre en Italie.

On conclura qu'il ne serait pas impossible que, lors de ce passage, il donnât à l'Opéra une dizaine de représentations de *Guillaume Tell* en français.

O! vous qui avez entendu le grand artiste pleurer le célèbre trio, vous savez quelles exquises jouissances cette hypothèse vous promettrait.

∽∽ Les lecteurs du *Monde illustré*, aussi bien que ceux du *Moniteur*, n'ont pas besoin qu'on leur présente M. Coppée. Cependant la pièce jouée lundi au Gymnase, ayant plus que jamais mis en vedette le nom du jeune poëte, on ne nous en voudra pas, nous en sommes certain, des quelques lignes dont il nous fournit ici l'occasion.

On s'égaya beaucoup, il y a trois ou quatre ans, aux dépens des *parnassiens*.

C'était le nom qu'on avait donné à toute une secte de rimeurs convaincus qui avaient eu la chance de trouver (ô invraisemblance!) un éditeur plus convaincu encore pour publier leurs œuvres. Des gens qui, dans notre siècle de positivisme, tentaient une aussi étrange aventure ne pouvaient manquer de faire éclore le rire.

Notez bien que je n'entends pas les apothéoser en bloc; il y avait dans le nombre pas mal d'incompris qu'on aurait eu tort de comprendre; mais il y avait aussi parmi eux une élite d'intelligences véritablement éprises de l'art, avec lesquelles la réputation a bien fini par être forcée de compter.

A la tête de ceux-ci, M. Sully Prudhomme, un vrai maître, puis M. Coppée.

Il y aurait vraiment, je crois, matière à une intéressante étude, si on voulait approfondir les observations que je ne fais qu'indiquer ici.

La pléiade nouvelle, en effet, semble avoir pris à dessein le contre-pied absolu, dans ses œuvres aussi bien que dans ses personnalités, de la fameuse pléiade dramatique de 1830.

Mon Dieu, c'est l'histoire de toutes les réactions en littérature comme en politique. Plus le bâtiment avait penché d'un côté, plus il oscillera de l'autre, pour faire contre-poids. Le romantisme poétique avait surtout affecté le flamboyant, le rutilant, le chevelu, le touffu. Ceux d'entre les *parnassiens* qui méritent une sérieuse attention ont fait tout le contraire. Ils ont affecté le sobre, le simple, le discret. Aux toilettes tapageuses du style d'autrefois, ils ont fait succéder la robe grise aux plis droits et puritains. Ils ont remplacé la prodigalité, je ne dirai pas par l'avarice, mais par l'économie en matière d'ornements et d'épithètes.

Le talent de M. Coppée est un des spécimens les plus accentués de la poétique nouvelle, de même que sa personne forme une antithèse vivante avec les abracadabrants aux gilets rouges et aux vareuses incandescentes qui étonnèrent les bourgeois de Juillet.

Modeste, mélancolique, visage fin et effilé, M. Coppée reflète tout à fait ses œuvres; il reflète aussi le parti pris de la génération qui réagit contre les excès en sens inverse du passé. S'habiller comme tout le monde, au lieu de viser à l'excentricité, se raser, au lieu d'étonner les masses par des barbes étranges, être homme du monde, au lieu d'être rapin d'atelier, c'est le cas de M. Coppée, de M. Sully Prudhomme, de Leconte-Delisle et d'autres encore.

Défions-nous seulement de tomber dans l'excès contraire.

A force de simplicité, la poésie arrive parfois à côtoyer la prose.

Il ne faut jamais que la sobriété tourne à la diète.

Ces réserves faites à un point de vue général, il serait injuste de méconnaître la réelle valeur des poëtes contemporains.

Ils ont trouvé (parmi eux M. Coppée vient en première ligne) le difficile secret d'être originaux après une si longue suite de chefs-d'œuvre en tout genre. Alors que la poésie française paraissait être une symphonie désormais complète, ils ont réussi à donner une note inédite.

Ingrat qui n'en tiendrait pas compte.

∽∽ Quoiqu'on accuse continuellement le prosaïsme de notre époque, la poésie d'ailleurs tient sa large place au soleil et à la rampe.

La preuve, c'est qu'on annonce pour cet hiver une solennité qui ne manquera pas de faire émotion.

L'Odéon va remonter *Ruy Blas*, de Victor Hugo.

Mais ce n'est pas tout.

Le grand poëte ferait précéder la représentation de son œuvre d'un prologue dédié à la jeunesse.

Jugez si le vieux quartier latin sera en émoi ce jour-là.

∿∿ Je ne sais si vous avez pris garde cette semaine à un petit incident qui m'a paru véritablement pouvoir être classé au nombre des miracles contemporains.

M. Legouvé, le spirituel apologiste de la photographie, écrivait l'autre jour une lettre à un journal, demandant à cor et à cri un médecin de bonne volonté pour la commune de Seine-Port. Il ajoutait que la clientèle était au moins de huit mille francs par an.

Que se passe-t-il? Et les derniers événements ont-ils à ce point bouleversé toutes les notions que nous avait fourni la statistique? Au dire de cette indiscrète, il y avait en France un médecin pour cinquante malades. Et voilà qu'aujourd'hui la perspective de gagner huit mille francs ne peut parvenir à attirer à Seine-Port un Esculape de bonne volonté

C'est plus qu'invraisemblable.

Si M. Legouvé, ce dont je doute, ne rencontre pas son homme, je pourrai lui fournir l'adresse d'un médecin qui, lui, se trouve dans une situation retournée.

Ce naïf guérisseur écrivait l'autre jour à une de nos illustrations médicales de Paris une épître que j'ai vue et qui débute ainsi :

« Cher et honoré maître,

« Permettez-moi de réclamer votre bienveillant patronage, dont j'ai grand besoin. Je voudrais m'établir dans une autre ville que ***. J'avais ici une situation assez agréable, mais *ma clientèle est morte*... »

N'est-ce pas un mot de charmante comédie?

Voyons, M. Legouvé, en même temps qu'un médecin, vous trouveriez peut-être là un collaborateur précieux.

∿∿ Si les extrêmes se touchent, nous pouvons, sans aucune intention perfide, passer d'un médecin à un bourreau, puisque le premier sauve les gens et que le second les tue.

C'est cette semaine qu'a commencé à fonctionner pour la première fois une centralisation d'espèce nouvelle. Comme vous le savez, ou comme vous ne le savez pas, c'est maintenant le bourreau de Paris qui est chargé de travailler en province, sauf dans deux grandes villes qui ont gardé l'assez triste privilége d'opérer pour leur propre compte. M. de Paris va en ville.

Il y est allé l'autre jour, emportant avec lui ses appareils, pour lesquels on a fait construire un wagon spécial.

Le fourgon de la mort!

Quant à Paris lui-même, tout y est remis en ordre pour la prochaine exécution. On a renouvelé le bail du hangar de la rue Folie-Méricourt, où sont remisés les bois de justice, et l'on a replacé les dalles sur lesquelles reposent les supports de l'échafaud.

C'est il y a une dizaine de jours que l'opération a eu lieu; deux ouvriers paveurs en étaient chargés; et comme quelqu'un s'approchant de l'un des deux, lui demandait ce qu'il faisait là, et à quoi servaient ces pierres aux dimensions exceptionnelles :

— Eh ben quoi? fit-il brusquement, vous ne voyez pas que c'est les fondations de l'embarcadère ....?

Demarsais, qui prétendait qu'on fait plus de tropes en un jour à la halle qu'en dix ans à l'Académie, aurait eu lieu d'être satisfait de celui-là.

∿∿ A propos d'embarcadère, les chemins de fer souterrains reviennent sur l'eau, s'il est permis d'employer une métaphore aussi disloquée.

On va se livrer à des études comparées, lever des plans, faire des rapports.

Il nous semble que voilà bien du temps perdu, bien des peines inutiles. Une seule de ces voies, allant de Vincennes à la barrière de l'Étoile, coûterait quatre-vingt-dix millions, d'après les estimations les plus modérées. Sommes-nous en état de suffire à de pareilles dépenses? Est-ce dans la situation où nous nous trouvons qu'on peut nous demander de semer ainsi l'or à pleines mains?

Cela, lorsque nous avons à achever tant de travaux importants au niveau du sol. Regardez ces tronçons de rues qui ne mènent à rien et qui attendent leur achèvement.

Voyez nos ruines, pensez aux impérieux besoins de l'enseignement municipal.

Quatre-vingt-dix millions! Sommes-nous donc encore au temps de l'haussmannisation, alors qu'on jetait sans compter dans le gouffre?

Il nous paraît absolument impossible qu'on entreprenne de subvenir, avec les ressources de la ville, à une pareille dépense.

Il y a d'ailleurs des moyens bien simples de contrôler la valeur de l'opération. Proposez aux capitaux privés de la prendre à leur charge. Offrez la concession à une Compagnie qui émettra des actions.

Si personne ne se présente, c'est que l'affaire est mauvaise, et si l'affaire est mauvaise, c'est que la circulation serait insignifiante sur votre chemin de fer, et que par conséquent le besoin ne s'en fait nullement sentir.

Avant de se payer pour quatre-vingt-dix millions de taupinières, il y a lieu de réfléchir, que diantre!

∿∿ Je posais dans mon précédent courrier une question non encore résolue, en faisant valoir les arguments qui me semblaient militer en faveur d'une solution affirmative.

Il s'agissait de la réouverture des bals de l'Opéra. C'est chose jugée. Ceux que la gaieté de leur caractère portera à s'affubler d'un faux nez ou à se travestir en Turc n'en seront empêchés par personne. L'orchestre de Strauss recommencera à faire tourbillonner les pierrettes et les bébés. Les dominos reprendront au foyer les intrigues interrompues, les naïfs recommenceront à attendre sous l'horloge la tendre amoureuse qui ne viendra pas, ces genres de rendez-vous vous étant généralement donnés par un mystificateur qui signe Joséphine ou Amanda.

Bref, l'ère des plaisirs est rouverte officiellement.

Je n'ai rien à ajouter, rien à retrancher à ce que je disais précédemment. Il n'y a pas de raison pour que nous prolongions plus longtemps un simulacre de deuil national auquel tant de démentis ont été donnés. Les bals de l'opéra feront-ils fortune cette année? C'est une autre question et il me paraît probable que le cancan aura moins d'adorateurs. Mais il faut que les abstentions soient spontanées et il eût été parfaitement ridicule de vouloir réglementer la douleur publique.

∿∿ Les représentations *pour dames* de M. Ballande ont été inaugurées jeudi au Vaudeville.

M. Ballande n'est point un Alcibiade. Qu'il avoue pourtant qu'il a voulu couper la queue de son chien pour grossir celle du théâtre où il opère.

Si, par malheur, un semblable système réussissait, nous serions criblés de contrefaçons. Cette nouvelle manière de réclame nous promettrait, du reste, d'agréables plaisanteries.

Un jour, par exemple, on lirait sur les murailles :

CE SOIR A LA GAITÉ

Représentation extraordinaire

du

BOSSU

Nota. — *Par exception, et pour cette fois, tous les bossus de Paris et de la banlieue seront admis gratuitement.*

Une autre fois, ce serait un avis ainsi conçu :

« Le théâtre de ***, désireux de devenir le sanctuaire de la bonne compagnie et de la moralité, vient de prendre une importante décision.

« Désormais, les gens mariés seront seuls admis aux représentations.

« Deux bureaux pour la vérification des contrats de mariage, qu'on sera tenu d'apporter avec soi, viennent d'être établis, l'un à côté du bureau de location, l'autre près du contrôle. » Et ainsi de suite.

Franchement, M. Ballande, qui a fait preuve en d'autres circonstances d'une intelligente initiative, a eu tort de recourir à cette *barnumerie* pour faire parler des conférences du Vaudeville.

L'exclusion des spectateurs masculins est une puérilité qui a trop l'air de se railler du public.

D'autant plus qu'elle sera nécessairement levée avant la quatrième séance.

Quand on se donne pour un propagateur sérieux, il ne faut pas jouer avec la mystification.

∿∿ Le *Paris-Journal* publiait mercredi la nouvelle de la mort de la doyenne des rosières de Nanterre, décédée au Pecq, qu'elle habitait depuis vingt-trois ans.

Françoise Beaugrand avait été couronnée rosière en 1805, par Hortense de Beauharnais. En 1810, elle épousa un soldat de la vieille garde, et donna le jour à quatre garçons qui, tous les quatre, sont morts sous les drapeaux, au service de la patrie.

Françoise Beaugrand était âgée de quatre-vingt-quatre ans, et était dans un état voisin de la misère; on a trouvé, dit-on, dans une boîte la montre en or qu'elle avait reçue le jour de son *couronnement* des mains de Mme de Beauharnais, et dont elle n'avait jamais voulu se dessaisir.

Quelle poignante ironie la destinée met presque toujours entre les commencements et les fins d'ici-bas! Vous représentez-vous la cérémonie de 1805, les bouquets de fleurs, les robes blanches, les cloches sonnant à toute volée, les chants de l'orgue montant vers le ciel, l'encens tourbillonnant en spirales odorantes? C'est la joie, c'est la jeunesse, c'est l'espérance.

Le décor change.

Sur un lit d'hôpital agonise un vieux corps qui n'a presque plus rien d'humain, un amas bizarre de peaux parcheminées.

Personne au chevet de la délaissée. Pour musique les râles du lit voisin, pour parfums les senteurs nauséabondes de l'hospice.

Antithèse des antithèses, tout n'est qu'antithèse!

Et, à ce propos, j'ai toujours pensé qu'on dresserait de bien curieuses tablettes si, à la suite du nom de tous les lauréats et de toutes les lauréates des divers concours officiels, on inscrivait sommairement sur des listes, soigneusement conservées, ce qu'il est advenu de chacun et de chacune.

Pauvres rosières, quel revers de médaille! L'une d'entre vous était célèbre, il y a quelques années, au quartier Bréda, où ses amies de la vie facile ne l'appelaient que *Fleur-d'Oranger*, en mémoire de son point de départ singulièrement oublié.

En 1860, un prix Montyon, un prix de vertu, passait en cour d'assises sous prévention d'assassinat, et fut condamné aux galères.

Et ainsi de suite...

Ne serait-il pas cruellement intéressant et terriblement philosophique de savoir ainsi :

Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.

Le chapitre des prix de Rome ne serait pas non plus des moins curieux. J'ai déjà constaté qu'un premier prix du Conservatoire fut violon à Guignol.

Partout les mêmes contrastes ricanants!

Qui se chargera de réaliser cette danse macabre d'espèce nouvelle?

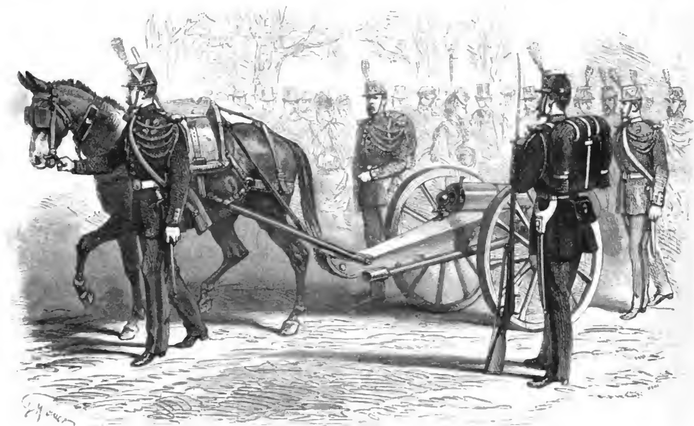
∿∿ Pas galant, mais pittoresque ce mot recueilli aux débuts d'une chanteuse dont le talent est aussi maigre que la personne.

Pendant que l'infortunée creusait encore par ses efforts les abîmes formés par les os de ses clavicules aux attristants reliefs, et poussait éperdûment ses notes acides, X... se pencha vers son voisin d'orchestre et à mi-voix :

— Drôle de méprise de la nature! Avoir mis du vinaigre dans des salières.

Pas galant, je le répète, mais pittoresque.

PIERRE VÉRON.



La garde républicaine. — L'artillerie qui a figuré à la dernière revue des Champs-Élysées.

PARIS. — Nouveau costume de la garde républicaine. — La cavalerie en grande tenue. — (Dessin de M. G. Janet.)



Épée offerte par les Français de New-York, au général Uhrich.
(D'après nature, par M. Duvivier.)

M. JULES JANIN

RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Il y a cinq ans environ, M. Jules Janin publiait son *Discours de réception .. à la porte de l'Académie française*, car l'Académie n'a pas toujours fêté comme l'autre jour le feuilletoniste des *Débats*; elle l'a boudé longtemps, elle lui a fait faire le pied de grue. A une autre époque, M. Janin n'aurait sans doute pas accepté la chose aussi patiemment; mais l'âge amène la prudence et modifie les points de vue. « Un refus de l'Académie, — disait-il dans la plaquette (déjà rare) que nous rappelons, — est une distinction qui se compte, et c'est même un certain honneur d'en avoir été éconduit. » Voilà ce qui s'appelle prendre son parti en homme d'esprit.

Aussi bien le refus de l'Académie n'était-il qu'un ajournement. Il arrive toujours une heure où il faut compter avec les écrivains de la valeur de M. Jules Janin. Cette heure est plus ou moins tardive, selon que la polémique a tenu plus ou moins de place dans leur vie, comme chez M. Jules Janin. Songez donc aux amours-propres, aux intérêts qu'il a dû froisser, depuis bientôt quarante ans qu'il s'escrime de cette plume qu'il appelle un « outil léger », en empruntant une image au sculpteur Falconet! Si léger qu'ait été cet outil entre les mains de M. Janin, ou qu'il ait tâché de le rendre selon les circonstances, la pointe d'acier s'en est souvent fait sentir à ses contemporains. De là les retards, les difficultés, les hésitations de l'Académie française. Dirai-je qu'il a fallu attendre certains décès et pactiser avec certaines rancunes? On doit le supposer en se représentant l'âge de M. Janin : soixante-sept ans. Un peu moins d'indépendance, — ou un peu moins de malice, — et l'auteur du *Chemin de traverse* arrivait vingt ans plus tôt au palais de l'Institut par la porte triomphale.

Selon moi, M. Camille Doucet, chargé de le recevoir, n'a pas suffisamment insisté sur ce côté militant. Il n'a vu ou voulu voir, comme on voit à l'Académie, que l'ensemble de la carrière parcourue et les plans généraux de l'œuvre accomplie. De ce sommet, tout se fond; on n'aperçoit en M. Jules Janin qu'un homme profondément et absolument épris de sa profession, ce qu'il est en effet, parfaitement désintéressé dans les grandes lignes morales de son existence, ouvrier plus amoureux que consciencieux, merveilleusement doué, presque constamment inspiré, un lettré dans toute l'intensité et à la fois dans toute l'acception aérienne du mot. Voilà ce que le président de l'Académie, avec un tact, tantôt étendu jusqu'à la courtisanerie, tantôt contenu jusqu'à l'espièglerie, a montré dans le nouvel académicien.

Mais ce n'était pas assez pour la galerie, pour le public, pour la postérité. La postérité! un bien gros mot, qui donnera du fil à retordre aux rédacteurs du fameux dictionnaire! —Au train dont ils y vont, est-il bien sûr que les académiciens actuels atteignent jusqu'au mot : postérité? — Quoi qu'il en soit, j'aurais désiré que M. Camille Doucet rappelât, même au prix de quelques-unes de ces jolies épigrammes dans lesquelles il vient de s'exercer pour la première fois, les escarmouches brillantes de M. Jules Janin, et particulièrement le *Manifeste de la jeune littérature*, qui demeure une page exquise entre toutes, un enchantement, une joie, pour parler son propre style. Ce *Manifeste* répondait à un article, d'ailleurs très-bien fait, de M. Nisard, sur les Intempérances de la littérature *facile*. Ah! il fallait voir l'ardeur, la pétulance, l'impertinence adorable avec lesquelles Jules Janin se hâta de riposter! J'ai les pièces sous les yeux. « C'est un honneur que j'accepte avec toutes ses conséquences! écrivait-il; je ramasse votre gantelet de fer; venez ramasser le frêle gant jaune serin que j'emprunte, tout exprès pour vous le jeter, à la plus jolie femme de France! »

Quel beau temps que celui-là! Les belles passions littéraires! le noble emportement! Et comme, jusqu'à : *Je vous hais!* tout s'y disait tendrement, c'est-à-dire spirituellement! M. Jules Janin n'y allait pas de main morte lorsqu'il criait à son contradicteur : « Va-t'en, paria, va-t'en écrire des traductions à vingt-cinq francs la feuille pour M. Panckoucke; tu n'es plus des nôtres, tu n'es plus notre frère; tu n'es plus le facile bohémien qui improvisait, mollement couché au soleil, sous l'ombre du hêtre; tu es un savant, un annotateur, un homme à palmes vertes, en un mot tout ce qu'on n'est plus; malheureux et infortuné, tu seras de l'Institut! »

C'était la grande injure alors : *tu seras de l'Institut!* Alfred de Musset écrivait de son côté le fameux vers : *Nu comme le discours d'un académicien.* Ils en étaient tous là, ou à peu près, et Théophile Gautier aussi; et c'est leur grande gloire à tous, cette parfaite et altière indifférence vis-à-vis de l'Académie française..., qui d'ailleurs ne voulait d'aucun d'eux à aucun prix, à commencer par Victor Hugo. J'avoue qu'à la place de M. Camille Doucet, je n'aurais peut-être pas su résister à l'envie facile d'un retour souriant vers ce passé plus bruyant qu'offensif, mais si croyant, si chevaleresque, si bellement jeune. !

Il faut d'ailleurs reconnaître que M. Jules Janin, dans son discours de réception, n'a pas craint de rendre hautement justice à cette période d'effervescence appelée le *romantisme*, plus courageux en cela que beaucoup de ses prédécesseurs. Il a salué le nom de Victor Hugo, ce qui est presque un acte d'intrépidité aujourd'hui; il a rappelé *Indiana* et *le Lys dans la vallée*, ce qui, de sa part, équivaut à une amende honorable, car, dans les aventures de sa polémique, il lui est arrivé maintes fois de malmener George Sand et de méconnaître le génie de Balzac. Il serait inutile et malséant de rechercher les causes de ces hostilités passagères effacées de si bonne foi et d'un si libre mouvement.

M. Jules Janin, loin de renier son origine, l'a donc affichée avec un enthousiasme dont il convient de le louer. Oui, le nouvel académicien appartient au mouvement romantique, ou du moins il lui a appartenu corps et âme. L'année qui vit naître *Notre-Dame-de-Paris* et les poésies de *Joseph Delorme* produisit *l'Ane mort et la femme guillotinée*, une fantaisie à rendre Sterne jaloux dans sa tombe. Je ne signalerai que pour mémoire *Barnave*, publié l'année suivante, un singulier ouvrage, moitié roman, moitié histoire, auquel plusieurs collaborations anonymes donnèrent la saveur imprévue et étourdie d'un pamphlet. On y remarque cette profession de foi qui porte bien la marque de M. Janin : « Si la critique vient me dire : Ceci s'est passé le 31 décembre 1789 et non pas le 1er janvier 1790; celui-ci vivait alors, celui-là était mort; je me rangerai du côté de la critique, mais je soutiendrai que ce n'est pas ma faute, que l'un a eu tort d'être vivant, l'autre d'être mort, ne fût-ce que par mon histoire, et que, pour les punir l'un et l'autre, je ne changerai pas à mon histoire un seul mot. »

Ces deux ouvrages, qui avaient la valeur de deux coups de pistolet tirés par la fenêtre (il y avait de quoi se boucher les oreilles à cette époque, tant ces sortes d'explosions étaient fréquentes!), jetèrent le nom de Jules Janin à la foule. Il avait préludé par un grand nombre d'articles çà et là; il avait pris un pied dans la critique théâtrale, il en prit bientôt quatre. Il fut vite connu, vite célèbre, vite influent. Il apportait pour sa part, dans la mêlée romantique, un style audacieux, pimpant, frétillant, bon enfant, railleur, un style emprunté à Diderot, au Diderot du *Neveu de Rameau* et de *Jacques le fataliste*, Diderot débraillé, gesticulant dans sa robe de chambre et jetant sa pantoufle au nez du lecteur. On s'habitua facilement à cette note gaie, qu'il a comparée plus

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

Suite (1)

Prosper reconduisit Sylvaine jusqu'à la porte du vestibule et revint s'accouder sur la balustrade de la terrasse, élevée de quelques mètres au-dessus de la pelouse.

Il avait cru surprendre les hôtes du château, et tout le monde l'avait surpris. Ils avaient des façons d'être singulières et des allures bizarres. Un homme coiffé d'un bonnet phrygien, un chien noir qui n'aboyait pas, une jeune fille charmante comme une tête de Greuze, une vieille marquise qui commandait en reine, un oncle qui se révélait à lui en lui laissant son titre et sa fortune, pas de legs particuliers, tout cela lui semblait en dehors des lois ordinaires de la vie. Le cours de ses pensées le reportait vers cette jeune fille si gracieuse, condamnée à partager les tristes heures d'une douairière. Exemple rare chez un héritier, Prosper songeait à son avenir, se promettant de changer le caprice de la fortune et de réparer l'erreur d'une injuste destinée.

Il sonna.

Bernard, l'homme fatal, apparut.

— Monsieur Bernard, dit-il, je désire écrire une lettre et la faire porter à Dijon. En même temps, on me rapportera mes bagages, que j'ai laissés à la gare.

Prosper écrivit un billet à Me Benoux, par lequel il lui annonçait sa visite pour le lendemain.

— Y a-t-il une voiture ici? demanda-t-il en cachetant sa lettre aux armes de Poligny.

— Il y a quatre chevaux et deux voitures, une berline et un break, répondit Benjamin qui venait d'entrer et se tenait debout dans une attitude respectueuse.

Bernard et Benjamin s'étaient à peine éloignés que Sylvaine rentra, portant dans ses bras un énorme chat à la robe bleue zébrée de noir.

— Voilà Grisgris, dit-elle en rendant la liberté au chat, qui erra lentement dans la salle avec les ondulations d'un jeune tigre.

— C'est un magnifique animal, dit Prosper qui observait ses mouvements.

— Madame la marquise s'habille et viendra vous rejoindre. En attendant, si vous le voulez, je vous montrerai vos domaines.

— Volontiers, mademoiselle.

— Votre appartement est préparé au premier étage de la façade. C'était celui du comte. J'ai ma chambre dans l'aile gauche, où se trouve celui de la marquise. L'aile droite, inoccupée en ce moment, était réservée aux étrangers. Bernard habite une pièce du rez-de-chaussée qui communique au vestibule, Benjamin, un des pavillons de la grille. Les gens de service logent dans les communs. Sur la lisière du bois est la maison du garde. Il se nomme Carrier. C'est une espèce de sauvage qui vit dans sa forêt, ne parle à personne, et ne paraît au château que pour apporter du gibier et du poisson. Il était très-dévoué au comte.

— Le château est bien gardé.

— Pour mon compte, je suis armée. Je monte vos chevaux et je chasse sur vos terres. Vous voyez que la rivière fait presque le tour du parc. Là est un étang très-poissonneux. Il n'a pas été pêché depuis longtemps, et on attendra vos ordres pour le mettre à sec... Voici la ménagerie.

— Comment! il y a une ménagerie?

— Certainement. Le comte aimait les animaux.

Ils traversèrent le jardin. Les murs, formant des terrasses étagées, étaient tapissés de vignes et d'arbres en espaliers. A droite du potager était un immense verger, encadré par des files de hauts peupliers; à gauche, s'élevait une grande serre garnie de fleurs et de plantes rares.

Sylvaine remplissait consciencieusement son rôle de cicerone, quand une nuée de pigeons tourbillonna autour d'elle. Elle puisa dans les poches de

(1) Voir le dernier numéro.

tard lui-même à celle du fifre, à ce *turlututu* de tous les huit jours dans les *Débats*, à ce *tirily* de toutes les quinzaines dans la *Revue de Paris* et dans l'*Artiste*, dans les dictionnaires, dans les encyclopédies, dans le *Journal des Enfants*, dans le *Musée des Familles*, dans mille autres lieux encore, car Jules Janin était fécond autant qu'ingénieux; c'était l'improvisateur qu'il est resté depuis et qu'il est encore à présent, avec un peu de cette passion légère que j'ai indiquée en courant.

Dirai-je tout le chemin qu'il a fait, c'est-à-dire tous les arpents de papier qu'il a couverts de ses indéchiffrables pattes de mouches avant d'arriver à l'Académie française? Cela me conduirait bien loin, et cela m'égarerait quelquefois. M. Jules Janin est universellement apprécié; il a eu de grands succès en douze colonnes et de petits succès en deux volumes; il a fait la pluie et le beau temps dans le monde des théâtres; il a inventé et renversé Rachel; il a patronné l'école du bon sens et poussé *Lucrèce* à travers les *Burgraves*. Tout cela est connu, tout cela est ressassé. Je n'ai plus qu'à dire quelques mots de l'entrée de M. Jules Janin au milieu des Immortels.

Depuis quelques années, les réceptions académiques sont loin d'offrir le même éclat qu'au temps passé. On y vient bourgeoisement, les femmes en mantelet, les hommes en paletot. La cravate blanche n'y est plus de rigueur. Tout se perd, tout s'efface. Jadis, sous cette coupole, que d'épaules nues! que de riches costumes officiels! que de brillants uniformes! C'est là que j'ai pu voir, dans ma jeunesse, les dernières *Muses* de la Restauration, coiffées des derniers turbans et des derniers oiseaux de paradis, le cou ceint d'un long *boa*. Aujourd'hui il n'y a plus de *Muses*; il n'y a plus que de braves dames, habillées comme tout le monde et faisant partie de la Société des gens de lettres. O décadence! ô fin de toute tradition et de toute élégance! O commencement du sans-gêne et de la platitude!

Étaient-ce ces réflexions ou était-ce simplement la souffrance physique qui faisait ce front soucieux à M. Jules Janin, l'autre jour? Il m'a semblé que, malgré son bel habit vert et malgré sa belle épée à poignée d'argent sur laquelle il s'appuyait avec complaisance, il m'a semblé, dis-je, que ses regards erraient dans l'assemblée avec une sorte de mélancolie. Il se disait sans doute, en dépit de la sympathie évidente dont il se sentait l'objet, que les temps étaient bien changés et que ces honneurs lui arrivaient bien tard, après tous ses frères d'armes, tous ses collègues, tous ses émules, la plupart disparus; après Mérimée, Vitet, Musset, Alfred de Vigny, et les autres. Il se disait cela en écoutant d'un air surpris, et comme un écho lointain, son propre discours lu par M. Cuvillier-Fleury, et qui semblait un discours de M. Cuvillier-Fleury lui-même.

Ce discours comptera parmi les meilleurs feuilletons de M. Jules Janin; on l'a dit avant moi. Sainte-Beuve y est caressé plutôt qu'analysé; on sent la main d'un successeur plutôt que le scalpe d'un confrère. Quant à la réponse de M. Camille Doucet, lorsez-la pour un morceau charmant de tous points, et qui aurait été applaudi même au théâtre. Ce jour-là, M. Doucet a prononcé son véritable discours de réception à l'Académie-Française.

CHARLES MONSELET.

LA GARDE RÉPUBLICAINE

Depuis longtemps on parlait d'une revue qui devait avoir lieu dans Paris, mais aucune note officielle n'était venue confirmer cette nouvelle. Cependant les troupes avaient reçu des ordres, et le dimanche 4 novembre elles venaient prendre place dans les Champs-Elysées.

Il faisait un temps splendide, aussi les spectateurs étaient-ils en grand nombre.

A une heure, les troupes, composées de la garde républicaine à pied (qui inaugurait son nouveau costume), au nombre d'environ 2,000 hommes, de la garde républicaine à cheval, formant seize escadrons; du 8e régiment de hussards (ancien chasseurs d'Afrique); des 4e et 8e régiments de dragons; du 8e régiment de cuirassiers et du 4e régiment d'artillerie, avec deux batteries, étaient échelonnées en ligne de bataille dans les Champs-Elysées, l'avenue de l'Alma et le Cours-la-Reine.

Le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, portant en sautoir le cordon de grand'croix, a reçu, à l'entrée des Champs-Élysées, le général de Cissey, ministre de la guerre. A la droite du ministre se trouvait le général Ladmirault, puis venaient les généraux du Barrail, commandant la cavalerie de Paris, et de Geslin, commandant la place, et un brillant état-major.

Après avoir passé au galop devant le front des troupes, le général de Cissey revenait se placer au pied d'un des chevaux de Marly et donnait l'ordre de défiler par compagnies et par escadrons.

Les régiments de la garde républicaine, précédés de l'excellente musique de M. Paulus, ont marché avec un ensemble et une sûreté admirables.

Chaque régiment de garde républicaine était suivi par une batterie de petites pièces d'artillerie, dites pièces de montagne, traînées par un cheval et accompagnées de six servants. Cette innovation a été à la fois fort remarquée et fort approuvée.

Dans tous les groupes on entendait les spectateurs s'extasier sur la tenue parfaite des soldats.

M. V.

ÉPÉE D'HONNEUR

OFFERTE AU GÉNÉRAL UHRICH PAR LA VILLE DE NEW-YORK

La ville de New-York vient d'offrir une épée d'honneur au général Uhrich, l'intrépide défenseur de Strasbourg, à la suite d'une souscription à laquelle ont concouru tous les Français et surtout les Alsaciens en ce moment aux États-Unis.

Comme nos lecteurs peuvent en juger d'après le dessin que nous publions aujourd'hui, cette épée est une œuvre artistique fort remarquable.

La poignée, les garnitures du fourreau sont en or massif; le fourreau est en argent.

Le pommeau est une tête de femme représentant *Columbia*, nom allégorique de l'Amérique, en souvenir de Christophe Colomb.

Sur chaque côté de la poignée est fixée une étoile en brillants; au-dessous de l'une on lit, gravé en relief, le nom de New-York; au dessous de l'autre celui de Strasbourg.

Le milieu de la garde est rempli par une tête de lion.

Au-dessous des étoiles on a ciselé les figures de Mars et de Minerve. Le dieu des combats et la déesse de la sagesse s'appuient sur la coquille; sur la partie fixe de cette coquille figurent en relief les armes de Strasbourg; sur la partie mobile, celles de New-York.

Sur la lame, du plus bel acier bruni, on lit cette inscription simple et touchante:

Les Français de New-York au général Uhrich.

L'épée, due à un habile artiste français établi à New-York, est enfermée dans un coffre confectionné avec beaucoup de luxe, d'art et de goût, dont l'intérieur est entièrement garni de satin bleu.

Elle a coûté la somme considérable de 1,200 dollars.

Ce magnifique cadeau a été envoyé au général, en souvenir du siége héroïque de 1870. Une longue et éloquente dédicace, admirablement calligra-

---

son tablier de soie, leur jeta des poignées de graines, et ce ne fut pas sans difficulté qu'elle se débarrassa des oiseaux familiers dont plusieurs s'étaient abattus sur ses épaules.

— Vous avez un charme pour vous faire adorer, dit Prosper.

— Oui, monsieur, répondit-elle en riant, je fais très-bon ménage avec les pigeons, les poules, les canards et les lapins.

En ce moment, ils se trouvaient sur les bords du ruisseau dont l'eau transparente laissait apercevoir des processions de petits poissons aux écailles argentées. Sylvaine leur jeta du pain qu'ils se disputèrent avec acharnement.

A quelque distance, la surface de l'étang brillait comme un miroir d'acier.

A l'appel de Sylvaine, Prosper aperçut des gazelles qui couraient à travers les arbres de la clairière.

— Vous les intimidez, dit-elle; elles ne vous connaissent pas encore et elles craignent de s'approcher, mais ma favorite viendra.

En effet, une gazelle plus petite que les autres, après des détours et des hésitations pleines de coquetterie, finit par aborder Sylvaine qui la flatta de la main.

— Voilà les cygnes et les canards, ajouta-t-elle en désignant au loin des taches blanches comme la neige qui tranchaient sur le vert éclatant d'une grande pelouse. Ne trouvez-vous pas que les cygnes ont l'air fier et méchant? Le comte disait que les cygnes étaient l'aristocratie des oies.

Ils continuèrent leur promenade, causant au hasard de tout ce qui frappait leurs yeux et éveillait leurs observations.

— Avez-vous l'intention de séjourner quelque temps à Poligny? interrogea Sylvaine.

— Au moins jusqu'à l'hiver.

— Je suis bien curieuse, n'est-ce pas?...

— C'est un défaut que je trouve adorable.

Comme ils revenaient sur leurs pas, ils aperçurent la marquise de Noirsure qui s'avançait lentement, appuyée sur une haute canne à poignée d'ivoire.

Sylvaine s'éloigna.

Prosper se découvrit et marcha à sa rencontre.

Il vit une femme de haute taille, à la physionomie hautaine, enveloppée d'une douillette en taffetas violet. Son front était encadré de boucles blanches et soyeuses. Malgré la trace des années dont son visage gardait l'empreinte, les lignes en étaient encore nobles et pures. Elle se tenait très-droite, et son œil noir inflexible, qui semblait avoir conservé l'éclat d'un œil de vingt ans, donnait une expression singulière à ses traits immobiles. Elle tendit à Prosper une main amaigrie. Cette main fine avait dû être une merveille, et elle n'avait pas entièrement perdu la souplesse d'une main de race.

Il la baisa respectueusement.

— Madame, dit-il en relevant la tête, je vous prie de vouloir bien agréer mes excuses. Je me suis présenté au château sans vous avoir informée de mon arrivée, ignorant jusqu'au nom des personnes qui l'habitaient.

— C'est ce que j'ai appris tout à l'heure; mais vous êtes ici chez vous, répondit la marquise d'une voix traînante et sans intonations marquées.

— Permettez-moi, madame, de me considérer comme votre hôte.

— Il y a un proverbe qui dit que l'hôte est le maître du maître.... Votre bras.... Comment trouvez-vous Poligny, monsieur?

— C'est un paradis terrestre, répondit Prosper s'en tenant à sa première trouvaille.

— Un paradis terrestre avec un chemin de fer, ajouta la marquise.

— Il est assez éloigné pour que le voisinage n'en soit pas désagréable.

— Je préfère ma chaise, c'est une vieille habitude... Cependant, je n'ai pas lieu de me plaindre de cette nouvelle manière de voyager. Je lui dois d'avoir pu recevoir le dernier soupir d'une personne que je tenais à voir mourir.

Cette déclaration, formulée avec la tranquillité la plus parfaite, fit courir involontairement un petit frisson dans les nerfs du jeune clerc de Me Aubertin. La marquise ne parut pas avoir remarqué ce léger tressaillement et elle reprit avec la même indifférence:

— Voyageant en poste, je serais arrivée trop tard.... Les gens du château vous ont-il plu?

— Bien que je n'aie pas encore eu le temps de me former une opinion sur leur compte, répondit Prosper, ils m'ont paru des serviteurs attentifs et discrets.

— Ils sont ici depuis longtemps. Bernard était presque un ami pour le comte de Poligny. Marianne



ANGLETERRE. — L'anniversaire de la « Conspiration des poudres » à Londres, le 5 novembre 1871. — (Dessin de M. Ed. Morin, d'après le croquis de M. D. Loye.)



ALSACE. — Strasbourg depuis la conquête. — Dans une brasserie. — (Dessin de M. L.s.)

phiée et richement encadrée, et le portrait du défenseur de Strasbourg, entouré des noms des principales localités de l'Alsace, accompagnaient l'envoi.

Ce témoignage spontané d'estime et de reconnaissance répond victorieusement aux doutes malveillants, semés à dessein par des gens intéressés à trouver des taches dans la conduite du brave général.

Vienne le Conseil d'enquête : nous n'en doutons pas, le nom d'Uhrich dissipera les calomnies qui cherchent vainement à l'obscurcir, et brillera dès lors dans nos annales militaires parmi les plus grands et les plus glorieux.

V. M.

ANNIVERSAIRE

DU COMPLOT DES POUDRES

Quelle bizarre coutume! Voilà des siècles que l'on brûle tous les ans, et en grande cérémonie encore, le mannequin de celui qui attenta à la vie de Jacques I. Est-ce une manifestation contre le catholicisme? Je ne le crois pas. Il y a cinquante ans, je veux bien croire que la haine qu'on portait à la religion catholique et l'horreur qu'inspire le régicide à un peuple qui a le respect inné de la royauté, étaient encore assez vives pour faire de la pseudo-exécution une manifestation religieuse. Mais à présent, il n'y a pas moyen de voir autre chose dans le *Guy Fawkes day*, que le plaisir de la foule à voir flamber un mannequin et de satisfaire à quelques petites rancunes politiques. D'ailleurs, les Anglais ont un grand amour pour le passé et la pseudo-exécution de Guy Fawkes s'est transmise de génération en génération avec cet engouement pour les antiques coutumes d'*Old England* qui caractérise ses habitants.

L'anniversaire du complot des poudres est donc célébré avec le même enthousiasme. Ce spectacle doit sembler assez baroque à l'étranger qui arrive à Londres le 5 novembre. Le lendemain matin, il est éveillé par des cris, des hurlements et des huées de sifflets. Il se lève effarouché, et intimement persuadé que la ville la moins turbulente de l'univers est en pleine émeute. Il jette un regard timide à travers la fenêtre et alors il voit la cause du vacarme infernal; dans une carriole traînée par un bidet est juché un gigantesque mannequin. Autour du mannequin grouille une cohue d'enfants, d'hommes du peuple, de filles, de femmes qui rient, hurlent, chantent, dansent et jettent des pommes et des navets à l'objet de leur inimitié. Les conducteurs de la voiture sont affublés d'affreux masques et d'oripeaux grossiers; de temps en temps ils parcourent la foule et demandent des sous qu'on leur refuse rarement. Quant au mannequin, il simule probablement une personnalité désagréable au public.

La procession continue ainsi à parcourir la ville pendant toute la journée. Vers le soir, la cohue s'achemine vers Hampsted, Heath, Blackheath Common ou Maryllbone Fields où des fervents ont préparé d'avance un gigantesque feu de joie. Le mannequin est enfin retiré de la carriole; on le dépose en grande cérémonie au milieu du bûcher, puis, au milieu de huées indescriptibles, de trépignements de joie extraordinaires, on met le feu à la paille et..... justice est faite!

Celui qui s'amuse le moins, par exemple, c'est le bidet.

Malgré l'enfantillage apparent de toute cette mascarade, un observateur y découvrirait le plus infaillible baromètre des dispositions du peuple anglais. Là se cache sous une grossière écorce le secret de ses partialités et de ses haines. Savez-vous, par exemple, qui a été brûlé en effigie lundi dernier? Bismark et Brigham Young. Eh bien, si vous vous en reposiez sur la presse anglaise, vous seriez tout disposé à croire que les Anglais sont loin d'être Prussophobes; détrompez-vous : jetez les yeux sur cette immense plaine au nord de Londres qu'on appelle Hampstead Heath; voyez avec quelle joie peu dissimulée l'immense foule qui s'y trouve rassemblée, grille le mannequin qui représente le despotisme militaire dans son essence; examinez l'expression peu équivoque de ces visages, et dites-moi si cette manifestation sério-grotesque n'en raconte pas plus sur les véritables sentiments de la population, que tous les journaux et les livres qui veulent en faire accroire à l'Europe. J'ai vu dans le Guy Fawkes day's de lundi, un indice certain de la sympathie bien réelle qu'éprouvent pour nous les masses de ce pays, et de la haine tout aussi réelle que les cœurs anglais ressentent pour les vainqueurs.

Dans le mannequin de Bismark il y avait l'autocratie prussienne. Quant à Brigham Young, il y avait longtemps qu'on s'indignait ici de voir un état de choses illégal, dans un pays où la légalité passe avant toutes choses. D'ailleurs, la bigamie est particulièrement abhorrée en Angleterre. De là, la pseudo-exécution du grand prophète des Mormons.

C. H.

Londres, 9 novembre.

LE CABARET STRASBOURGEOIS

DEPUIS LA CONQUÊTE

C'est l'antique brasserie alsacienne, aux plafonds élevés et brunis par la fumée, aux meubles luisants de propreté, aux longues tables blanches frottées au grès tous les matins.

Les hommes, les vieillards, les jeunes gens s'y réunissent, le soir, et conversent longuement en vidant les chopes traditionnelles; c'est là qu'autrefois ils buvaient à la patrie, pendant que, religieusement, les jeunes écoutaient le récit des victoires gagnées par les anciens, car presque tous les Alsaciens ont été soldats.

Le vieillard racontait les batailles du commencement du siècle, les autres parlaient de l'Afrique, de la Crimée ou de l'Italie, et les jeunes disaient dans leur enthousiasme : « Nous aurons aussi notre tour! »

Et l'on vidait gaîment les chopes où moussait la bonne bière.

Aujourd'hui, quelle différence!

C'est sur un territoire appartenant à nos ennemis que nos compatriotes d'hier parlent des malheurs de leur France bien-aimée; c'est sur un sol prussien qu'eux, Français naguère, se rappellent avec tristesse la longue succession de calamités qui les a faits Allemands; c'est dans Strasbourg, aujourd'hui allemande par la conquête, qu'ils se souviennent du siége, du bombardement et de l'incendie de cette malheureuse ville.

Et les chopes cependant se vident, mais non plus avec la franche gaieté des anciens jours. Des larmes se mêlent à la bière.

Mais on entend du tapage au dehors, la porte s'ouvre et des soldats prussiens, orgueilleux et lourds, font irruption dans la brasserie, faisant sonner haut leurs éperons et traînant avec une grossière arrogance leurs sabres sur le parquet sablé.

L'un d'eux jette sournoisement un regard de convoitise sur la pendule : *Tchik sui*...

Tout le monde a fait silence. Chacun se hâte précipitamment d'achever sa chope entamée; l'hôtesse regarde les soldats d'un air péniblement courroucé. La haine se mêle à la tristesse sur le visage des Alsaciens, qui quittent gravement la brasserie, laissant les conquérants tudesques s'enivrer de la bière stras-

---

est la fille de Bernard, et Benjamin est le neveu de Bernard. Il n'y a que le vieux Carrier, le garde-chasse, qui ne soit pas un Bernard.... Et ma demoiselle de compagnie, comment la trouvez-vous?

— Le peu d'instants que j'ai passés avec elle m'a laissé l'impression d'une jeune personne accomplie.

— Vous me semblez bien inflammable. De mon temps, les jeunes gens étaient ainsi. Il n'y a que moi de changée. Je ne vous blâme pas, mais je puis vous donner un conseil.

— Il sera respectueusement écouté, madame.

— Cela ne veut pas dire qu'il sera suivi.

— Il le sera sans doute quand je l'aurai reçu.

La marquise s'arrêta et regarda Prosper. Son œil brilla d'un éclat métallique, mais ce regard n'eut que la durée d'un éclair, et sa physionomie avait conservé sa calme froideur.

— Je suis une vieille femme plus jalouse que les jeunes, reprit-elle après un instant de silence. N'aimez pas cette jeune fille..... et surtout ne lui permettez pas de vous aimer.

— Puis-je savoir, madame, quel intérêt s'attache à cette recommandation?

— Son intérêt est le vôtre.

Sur ces mots, la marquise de Noirsure dégagea son bras, et s'éloigna à pas comptés comme elle était venue.

Quand elle eut disparu, Prosper chercha le sens énigmatique des paroles qu'il venait d'entendre. Ce conseil était-il destiné à écarter la pensée d'une séduction facile, ou à le mettre en garde contre un calcul de la jeune fille? Ces réflexions, sans le satisfaire, laissèrent un doute dans sons esprit, comme ces vins agréables qui laissent au palais une saveur pleine d'amertume. Il promena son regard autour de lui pour dissiper une idée importune, cherchant s'il n'apercevrait pas la robe rouge de Sylvaine à travers les arbres.

A ce moment, le grand chien noir qu'il avait remarqué le matin vint tourner autour de lui comme s'il voulait le guider. Prosper le suivit machinalement. L'intelligent animal le conduisit auprès de Sylvaine, assise sur un banc de verdure et occupée à un travail de broderie.

— Vous avez l'air préoccupé, dit-elle en fixant sur lui son limpide regard.

— En effet, mademoiselle.

— Pardonnez-moi si je suis indiscrète.

— C'est un secret qui vous concerne et que je tiens à partager avec vous.

— Un secret?...

— Oui. Tout à l'heure, dans ma conversation avec la marquise de Noirsure, elle m'a fait entendre que toute sympathie devait s'éloigner de vous, et que la vôtre même devait être repoussée. Elle a ajouté qu'elle me donnait ce conseil dans votre intérêt et dans le mien. Je cherche la raison de ces singulières paroles, et j'ai pensé que vous pourriez peut-être me les expliquer.

— Je ne puis vous donner qu'une explication. La marquise me hait... Et pourtant, je ne lui ai jamais fait de mal.

— Elle vous hait?

— Oui, il me semble depuis longtemps qu'elle se venge sur moi d'une chose que j'ignore.

— Eh bien, mademoiselle, s'il en est ainsi, je chercherai la vérité, et si vous avez à craindre sa vengeance, je saurai du moins vous affranchir de sa domination.

— J'ai confiance en vous, monsieur, et quoi qu'il arrive, je vous parlerai toujours avec franchise. Puisque vous avez voulu partager un secret avec moi, je puis vous dire ce que le comte de Poligny m'a répété plusieurs fois : « Sylvaine, mon enfant, moi « mort, tu seras libre. Jusque-là, tu appartiens à la « marquise. Si tu m'aimes, obéis. » J'ai été patiente, mais ma liberté aura été chèrement payée.

— Je trouverai peut-être la clef de cette énigme, et vous m'y aiderez. Bien des choses vont changer. En attendant, reprenez la libre disposition de vous-même, puisque vous êtes déliée de votre obéissance.

— Mais que ferai-je ici, du jour où je ne serai plus demoiselle de compagnie de Mme de Noirsure?

— J'attends la visite du notaire de la famille. Quelles que soient les dispositions de mon oncle, ceux qui l'aimaient me seront chers.

A cet endroit de la conversation, Bernard apparut, se dirigeant de leur côté.

— Me Benoux vient d'arriver, dit-il, et il m'envoie prévenir M. le comte qu'il est à ses ordres.

— Bien. Dites-moi, Bernard, vous étiez l'ami de mon oncle, j'aurai à causer avec vous.

Il le prit à part :

— Bernard, il y a un secret dans cette maison.

— Un secret de mort.

bourgeoise entre eux, dans le vide, en célébrant les hauts faits du vieux et sanglant Guillaume.

Tous les jours le même fait se répète à Strasbourg.

Les braves habitants de cette noble cité, si malheureusement éprouvée par la guerre, montrent avec la plus grande dignité leur antipathie envers les vainqueurs, et prouvent à tout moment que, si la violence les a rendus sujets de l'Allemagne, leur cœur est resté vraiment français.

CLÉMENT PRIVÉ.

COURRIER DU PALAIS

Le procès qui se juge à Versailles, celui des hommes accusés de l'assassinat du général Lecomte et du général Clément Thomas, se continue devant le 6e conseil de guerre depuis dix jours.

Vingt-sept accusés sont sur les bancs de l'accusation, et, parmi eux, les physionomies originales et caractéristiques ne manquent pas; ce sont celles que l'on retrouve le plus souvent dans les procès politiques. Elles forment, par leur variété même, un ensemble qui, — comme ensemble, — n'apporte de nouveau que l'élément de la Commune. Les débats, au moment où j'écris, ne sont pas terminés; ils ne seront que jeudi soir au plus tôt. Dieu nous garde donc de signaler comme des assassins convaincus des hommes qui, tous, se défendent encore d'avoir participé à ce drame sanglant.

Cependant, la plupart des accusés conviennent qu'ils ont été des partisans actifs de l'insurrection du 18 mars, sinon des sectaires de la Commune.

M. le lieutenant-colonel Aubert préside avec une remarquable impartialité, et s'efforce surtout de maintenir l'accusation, les accusés, leurs défenseurs et les témoins dans le milieu spécial du crime de la rue des Rosiers.

M. le commandant Ita-tan, du 88e de ligne, occupe le siége du ministère public; il semble avoir à cœur de prouver, — et il y réussit complétement, — que la conviction produit l'éloquence. Calme avant tout, connaissant à fond ce volumineux dossier, ne prenant la parole que lorsqu'il a quelque chose à dire, mais le disant alors avec netteté, sans émotion et sans embarras, parce qu'il ne cherche pas la phrase, il arrive à une très-remarquable supériorité. C'est précisément parce qu'il s'inquiète peu de l'effet qu'il produit que ses arguments portent et que ses répliques ont une force peu commune. Il n'improvise pas, il cause dans un langage correct, élevé, et dont la soudaineté est pleine de vigueur. Deux ou trois fois déjà, dans les incidents les plus impossibles à prévoir, il a eu des mouvements qui ont entraîné l'auditoire.

Le banc de la défense, chose bien remarquable, semble s'étudier, cette fois, à demeurer sobre de questions, d'interpellations; il s'abstient des taquineries ordinaires et laisse l'affaire s'instruire, repoussant toute discussion prématurée. Cette double attitude semble nous promettre une lutte sérieuse quand viendra l'heure du réquisitoire et des plaidoiries.

M. le commissaire du Gouvernement, qui lui-même fait partie du 88e régiment de ligne, prisonnier en Allemagne depuis la déplorable journée de Sedan, a commencé par réhabiliter le numéro de son régiment. « Il ne faut pas faire de confusion, a-t-il dit, entre le 88e de ligne et le 88e de marche, composé de trop jeunes recrues, ayant des cadres insuffisants et incomplets, dépourvu d'officiers, ce qui explique sa défaillance devant ces insurgés du 18 mars, et la presse s'est empressée de reproduire ces paroles qui ont précédé l'exposé général de l'affaire. »

Le principal accusé est précisément un sergent-major de ce 88e de marche. C'est un nommé Verdaguer, un Catalan qui avait pour maîtresse une domestique de la maison du général Ambert, Catalane comme lui. Le général était absent, Verdaguer venait dans la maison en uniforme de commandant de la garde nationale, il dînait là et il causait. C'est ainsi qu'il aurait raconté qu'il avait participé à l'assassinat du général Lecomte qui, le matin du 18 mars, l'avait menacé de le faire fusiller pour avoir mis la crosse en l'air. Un vol a été commis dans cette maison; Verdaguer mettait les uniformes du général, avait emporté ses croix et ses bijoux. Les deux servantes, la fille Dagasse et la fille Bonnaud, ont à répondre de ce vol comme complices.

Verdaguer est un homme de moyenne taille, à la voix doucereuse, au parler lent, il a laissé pousser ses cheveux et sa barbe, et les témoins qui croient le reconnaître pour l'avoir vu faire feu sur le général dans la cour de la maison, rue des Rosiers, ajoutent : Si c'est lui, il est bien changé.

Après lui, vient Simon Mayer, capitaine de la garde nationale, commandant le poste du Château-Rouge quand le général Lecomte et divers officiers y ont été successivement amenés prisonniers. Il paraît certain, d'après les dépositions des prisonniers survivants qu'il a été pour eux plein de politesse et d'égards, et que même il a cherché à faire sortir quelques prisonniers. L'accusation lui reproche d'avoir livré le général à une troupe irrégulière, commandée par un capitaine inconnu, se présentant au nom d'un comité de surveillance dont la position ne se trouve pas bien exactement déterminée.

Le portrait de Simon Mayer, tracé par l'ensemble des témoignages, en fait une personnalité trop commune dans nos guerres civiles : l'homme qui aime à paraître, qui aime à poser! Nommé commandant de place par la Commune, il monte sur la colonne Vendôme quelques moments avant sa chute, il prononce un discours, il agite son képi à triple galons d'or, il descend le drapeau tricolore.. Toutes manifestations bien inutiles, hélas! mais on le regarde!

C'est Simon Mayer qui suit tous les convois funèbres, en grand uniforme et improvise les oraisons funèbres, qui se fait photographier dans toutes les situations intéressantes. Il a été chargé, comme commandant de place, de faire une ronde, et il écrit un rapport qui a été lu à l'audience et qui, par son emphase minutieuse, devient presque une charge contre lui.

Comment vous parler du polonais Kasdawski, ouvrier mécanicien dont le visage est tellement brunt et bistré, qu'un témoin, une femme de Gentilly, à qui M. le président adressait la question d'usage : « Connaissez-vous quelqu'un des accusés? » répondait naïvement : « Je n'en connais qu'un seul, le nègre! »

Et elle ajoutait presque aussitôt, sans attendre une question nouvelle : « C'est moi qui le blanchissais! »

Kasdawski était aussi commandant de place rue des Rosiers, et il interrogeait les prisonniers. De nombreux témoins, et des plus respectables, affirment qu'il a fait tous ses efforts pour s'opposer à l'exécution des deux généraux.

Vient ensuite Herpin-Lacroix, ancien capitaine des francs-tireurs de Loir-et-Cher, pendant la guerre contre les Prussiens. Il affirme que le général *Von der Thann* a mis sa tête à prix et lui a offert 200,000 thalers pour cesser ses expéditions. On l'a surnommé : *Corpo di Bacho*. C'est son juron habituel ! Il a prononcé rue des Rosiers un discours dans lequel, selon lui, il a cherché à calmer la foule, s'élevant avec énergie contre une exécution sans jugement.

Parmi les accusés qui reconnaissent avoir assisté à cet odieux assassinat, il n'en est pas un qui ne soutienne avoir fait tous ses efforts pour l'empêcher, ce qui faisait dire à M. le commissaire de la Républi-

---

— Vous le connaissez ?

— Oui, monsieur le comte.....; si je ne me trompe, Me Benoux doit le connaître mieux que moi.

C'est ce que je saurai tout à l'heure; mais vous, qui étiez de la famille, il y a bien des choses dont vous avez été témoin, et je ne veux rien ignorer de ce qui se passe ici.

Bernard s'éloigna. Prosper prit congé de Sylvaine et rejoignit Me Benoux qui l'attendait.

III

CONSEILS A UN GENTILHOMME

Me Benoux était un homme d'une cinquantaine d'années. Ses yeux d'un bleu terne, ses cheveux gris, son visage aux lignes molles et froides, sa voix lente et posée, ses gestes rares et méthodiques donnaient à toute sa personne quelque chose d'effacé. A le voir coiffé d'un chapeau de feutre bas à larges ailes, chaussé de souliers à cordons, vêtu d'un habit noir flottant à basques carrées, il ressemblait à un pasteur protestant, et on lisait visiblement qu'aucune passion forte n'avait laissé son empreinte sur cette paisible physionomie.

Après l'échange des courtoisies ordinaires, Prosper sonna pour demander une collation. Me Benoux profita de ce temps d'arrêt pour ouvrir un vaste portefeuille de cuir à serrure, dont les côtés se développèrent comme le soufflet d'un accordéon. Après en avoir tiré plusieurs dossiers volumineux, il dit en les disposant devant lui sur la table :

— Vous plaît-il que nous causions de la succession de feu monsieur votre grand oncle, le comte Meslin de Poligny?

Prosper inclina la tête.

— Voici son testament olographe :

Je lègue tout ce que je possède, tant en biens meubles qu'en immeubles, et en toute propriété, à mon neveu Prosper Meslin. Je désire qu'il porte mon titre et mon nom de famille.

Fait à Poligny, le 17 janvier 1852.

MESLIN DE POLIGNY.

— Voici, maintenant, poursuivit le notaire, l'état détaillé des biens et valeurs dépendant de la succession, et qui peut tenir lieu d'inventaire. Il comprend une inscription nominative de quarante mille francs de rente 3 0/0, inscrite au grand-livre, diverses obligations, les titres de propriété du domaine de Poligny et de ses dépendances, ainsi que les baux passés avec les fermiers Comme j'étais dépositaire de ces titres, feu M. le comte, en me remettant son testament, m'avait exprimé le désir que les scellés ne fussent point apposés. En outre, voici ce qu'il m'a chargé de vous remettre confidentiellement.

Me Benoux plongea la main dans les flancs ouverts du portefeuille, et en tira un petit volume relié en chagrin violet à fermoir d'argent, enfermé dans un étui de velours. La couverture portait imprimées les armes de Poligny. Le livre était entouré d'un ruban de soie rouge, croisé et scellé par un cachet de cire aux mêmes armes. Au-dessous se lisait cette devise :

Avec le peuple.

Le notaire s'était levé :

— Si vous le voulez bien, dit-il, j'irai présenter mes devoirs à Mme la marquise de Noirsure pendant que vous examinerez ce livre, et je reviendrai ensuite me mettre à votre disposition pour vous donner tous les détails et éclaircissements qui pourront vous être utiles.

Prosper fit un geste d'acquiescement et reconduisit Me Benoux jusqu'à la porte. Quand il se trouva seul, il brisa les scellés du livre qui contenait sans doute la révélation du secret qui pesait sur la destinée de Sylvaine. Les feuillets en étaient de parchemin, sur lequel une main ferme avait tracé des lignes nettes et régulières. La première page portait en titre :

Conseils à un gentilhomme.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)

que : « Tout le monde a protégé le général Clément Thomas, et cependant nous comptons dix-neuf balles dans son corps! »

Je me tais naturellement sur les détails de cette scène hideuse; les journaux judiciaires sont là pour vous donner ces détails, qui se trouvent reproduits à chaque instant dans les débats, et toujours avec quelque circonstance nouvelle.

Que de sang! que de honte! que de larmes!

Je laisse de côté les autres accusés; mais de quel côté chercher des notes moins désolantes pour mon courrier?

Devant la cour d'assises de la Seine comparaissent les surveillants de la Roquette et de Mazas. Devant le tribunal correctionnel, les malheureux qui ont usurpé des fonctions publiques; à Rouen, devant les assises de la Seine-Inférieure, un procès politique du même genre...

Allons! semaine maudite, finis comme tu as commencé; mais je renonce à me faire ton chroniqueur. Je m'aperçois que, décidément, je ne vaux rien pour cela.

PETIT JEAN.

M. PAUL DE SAINT-VICTOR

Nous donnons aujourd'hui le portrait de M. Paul de Saint-Victor, notre confrère du *Moniteur*.

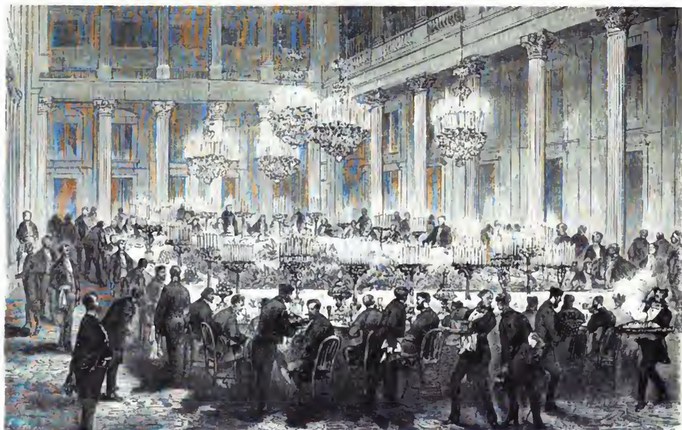


M. PAUL DE SAINT-VICTOR.

Sa jeune célébrité expliquerait à elle seule cet hommage; le *Monde illustré* le devait aussi à l'écrivain qui, au milieu des désastres de notre patrie, a tenu si haut, en face de l'assiégeant, le drapeau de la fierté nationale, et a souffleté de si rudes lanières les *bandits* de la Commune associés à l'œuvre des *Barbares* (1).

Vaincue sur les champs de bataille par la machinerie mathématique des canons Krupp et par l'imprévoyance de ceux qui, en acceptant le combat dans de semblables conditions, ont donné tête baissée dans le panneau tendu par M. de Bismark, la France a senti comme un baume sur ses blessures versé par cette éloquence patriotique. Tandis que, sous les murs de Paris, un jeune et grand peintre savait mourir en grand citoyen, et qu'en ce martyr l'art français éprouvait une perte cruelle, la voix d'un autre artiste, celle de M. Paul de Saint-Victor, jetait comme un défi aux Prussiens et leur disait : « Si la France, épuisée pour un moment, ne peut en frappant le sol faire sortir assez de soldats pour vous terrasser, du moins elle reste toujours la mère inépuisable de ces légions

(1) La 3e édition de *Barbares et Bandits*, de M. Paul de Saint-Victor, vient de paraître.



PARIS. — Le dîner offert par M. Léon Say, au Conseil municipal et au Conseil général dans la cour du Tribunal de commerce.

(D'après nature, par M. Eug. Grand.)



LES COMBATS SOUS METZ (suite). — Bataille de Gravelotte. — Le drapeau du 3e grenadiers dégagé par le 3e bataillon du 51e de ligne — (D'après nature par M. Desroches-Valnay.)

d'artistes qui, quoi que vous fassiez, inondera la Prusse elle-même de ses clartés. »

Le talent de M. de Saint-Victor a trouvé des voies nouvelles parmi nos ruines fumantes, il s'est grandi de toute la grandeur des événements.

Ce sera, nous n'en doutons pas, pour nos lecteurs une vive satisfaction de connaître les traits d'un écrivain qui, tout en demeurant dans les plus hautes sphères des lettres, a su devenir populaire.

Quand l'Académie lui ouvrira-t-elle ses portes?

P. H.

LE BANQUET

DU PRÉFET DE LA SEINE

Mardi, 17 novembre, M. Léon Say offrait un grand dîner aux membres du Conseil général de la Seine.

C'est dans la cour d'honneur du Tribunal de Commerce qu'a eu lieu le dîner. Cette cour avait été disposée pour la circonstance avec un goût charmant.

Le palais était tout resplendissant de lumières. Les dalles des couloirs et de la cour étaient recouvertes de tapis magnifiques.

La salle du banquet était éclairée par cinq grands lustres et une grande quantité de candélabres. Une vaste table circulaire, pouvant contenir une centaine de personnes, était disposée pour les convives. L'espace intérieur était rempli par un tapis de verdure.

Des fleurs, provenant des serres de la ville, ornaient la table. Quatre-vingts invités ont pris place autour de cette table, qui ne mesurait pas moins de soixante mètres de circonférence sur deux de large, et qui, avec toutes les fleurs et le luxe du service, offrait un coup d'œil merveilleux.

La salle des Adjudications, où siége le Conseil de préfecture depuis l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, avait été préparée pour servir de salon. C'est là que M. le préfet de la Seine a reçu ses invités.

A huit heures et demie le dîner a commencé. La place d'honneur était occupée par M. Léon Say, ayant à sa droite M. Littré, vice-président du Conseil général et député de la Seine, et à sa gauche M. Drouin, président du tribunal de commerce.

En face de M. Léon Say était assis M. Vautrain, président du Conseil général, ayant à ses côtés M. Husson, secrétaire général de la préfecture de la Seine et M. Fouquier, secrétaire général de la préfecture de police; M. Lucien Lemercier, sous-préfet de Saint-Denis; M. Pallain, sous-préfet de Sceaux; M. Darange, chef de la division départementale au ministère de l'Intérieur; MM. Belgrand, Alphand, Pelletier, tous trois directeurs à la préfecture de la Seine, étaient au nombre des convives.

L'organisation et le menu du banquet étaient réellement splendides.

A l'issue du banquet, M. Léon Say a porté le toast suivant au président de la république :

« Si je prends la parole à la fin de ce dîner, ce n'est pas pour vous ramener aux affaires ni pour vous provoquer à les oublier. Nous ne sommes pas en session, et, quoi qu'on en ait dit, nous ne sommes pas en fête. Mais je puis constater avec bonheur qu'il existe entre tant de personnes d'opinions si diverses des relations de bonne société, et je pourrais dire de confraternité, qui donnent les meilleures garanties pour l'administration des affaires du département. (Marques d'approbation.)

« Je sais bien qu'il y a des personnes qui ne croient à la sincérité des opinions que quand elles se traduisent par des élans passionnés, et qui trouvent plus viril d'avoir des ennemis que des adversaires. Je ne suis pas de ceux-là, vous n'en êtes pas non plus. (Assentiment unanime.)

« Ce n'est pas que je nie que la société n'ait des ennemis, et le moment serait bien mal choisi pour le nier ; mais ces ennemis de la société sont en dehors de ce que je pourrais appeler, si l'expression ne paraissait pas jurer avec le suffrage universel, en dehors, dis-je, du pays légal.

« Quand on se réunit pour sauver la maison, on n'admet pas avec soi ceux qui veulent l'incendier. La société politique, d'ailleurs, est assez large pour embrasser tous les partis.

« S'il est un exemple de la largeur de terrain qu'un esprit élevé peut occuper dans les matières politiques, c'est celui que nous offre l'homme éminent qui dirige nos affaires. M. Thiers est au-dessus de tous les partis ; il représente la société, la république, l'ordre. Aussi est-ce avec confiance que je vous propose la santé de l'illustre président de la république, de M. Thiers. » (Applaudissements prolongés.)

Ensuite M. Vautrain, président du Conseil général, a pris la parole. Après s'être associé aux excellentes paroles de M. Léon Say, il a vivement félicité M. le préfet du concours empressé et de l'appui bienveillant qu'il apporte à tout ce qui intéresse le département. En terminant, M. Vautrain a porté un toast à M. Léon Say, « l'homme sympathique à tous, a-t-il dit, et qui a su conquérir l'estime de tout le monde. »

D'autres toasts ont encore été portés et d'autres discours ont été prononcés; cependant à onze heures et demie, il ne restait plus un seul convive dans la brillante salle où le banquet avait eu lieu.

C. E.

METZ

Après la bataille de Borny, l'armée avait reçu l'ordre de continuer le mouvement de retraite interrompu le 14, et le 15, dès le point du jour, les convois s'étaient mis en route.

L'empereur était toujours à Longeville, dans la maison Hénoque, qu'il habitait depuis la veille, et sur laquelle les Prussiens dirigèrent le feu d'une batterie, bientôt éteinte par les pièces à longue portée du fort Saint-Quentin.

Le reste du jour, l'armée ne fut point inquiétée, et les troupes purent établir leurs campements en toute tranquillité.

Le 2e corps, arrivé le premier, en dépit d'une marche fort longue et rendue difficile par l'encombrement des routes, atteignit dans la journée le village de Rezonville, en avant duquel il s'établit;

Le 6e corps se plaça sur la droite de la route qui domine Vionville et sur les hauteurs qui séparent Rezonville de Villers-au-Bois;

Le 3e corps, commandé depuis la veille par le maréchal Le Bœuf, s'installa à Vernéville, faisant face à l'ouest, entre ce village et Saint-Marcel;

Le 4e corps, parti le dernier de Metz, après avoir campé en avant de Woippy, sur la route de Briey, s'achemina le 16, de grand matin, vers Doncourt.

Quant à la garde, elle se trouvait déjà à Gravelotte, à la bifurcation des routes de Conflans et de Mars-la-Tour;

Enfin, la division de la cavalerie de réserve du général de Barrail, composée de chasseurs d'Afrique, éclairait la route d'Etain, tandis que celle du général de Forton, composée de deux régiments de dragons et de deux régiments de cuirassiers, éclairait celle de Saint-Mihiel.

Le 16 août au matin, pendant que l'empereur se dirigeait à toute vitesse sur Verdun par la route d'Etain, la division Forton, chargée, avons-nous dit, d'éclairer l'armée, était surprise par l'ennemi avec ses chevaux entravés et dessellés, et les premiers obus prussiens tombaient sur le 2e corps.

Surprise par cette attaque soudaine, la cavalerie se porte rapidement à la hauteur de Rezonville, derrière le campement du 2e corps, auquel le général Frossard fait prendre les armes pour occuper les positions de combat, reconnues d'avance.

La division Bataille, qui occupe sur la droite les hauteurs dominant le hameau de Flavigny, se porte la première en avant, et, par son énergie et sa vigueur, le général arrête un mouvement de panique du 8e de ligne, fuyant à la débandade sous une grêle d'obus. En parvenant à rallier ce régiment, qui fait partie de sa première brigade, le général Bataille évita sans doute un véritable désastre.

Par malheur, une partie des troupes de cet officier général se trouvait auprès du général Frossard, qui n'en trouvait jamais assez autour de lui. Ce ne fut qu'au bout d'une heure, après avoir envoyé successivement tous ses aides de camp auprès du commandant du 2e corps, que le général Bataille put rentrer en possession de son artillerie divisionnaire.

La division Vergé, que le commandant de la 2e division avait appelée à son aide, n'arrivait pas non plus. Ce fut la brigade Valazé qui se porta en avant; encore le 32e de ligne ne put-il tenir longtemps devant le terrible feu d'artillerie que l'ennemi dirigeait sur nous.

Ce premier engagement fut très-meurtrier. Le général Bataille, après avoir été démonté deux fois, fut blessé au ventre, et, après avoir pris quelques dispositions, dut confier au colonel Loysel le commandement de sa division.

Pendant ce temps, le 12e bataillon de chasseurs et un régiment de ligne de la même division s'opposaient sur la droite à ce que l'ennemi pût tourner les positions, tandis que sur la gauche, du bois des Oignons, où ils se tenaient cachés, les Prussiens nous mitraillaient.

En face de ce bois avait été placée la brigade Lapasset, détachée du 5e corps pour les observer et couvrir la tête du défilé de Gouze. La division Vergé tenait la gauche de la division Bataille.

Le maréchal Canrobert, à son tour, déploie son corps d'armée en avant de Rezonville, entre la route de Verdun et le village de Saint-Marcel. La division Tixier à droite, le 9e de ligne de la division Besson et la division Lafond de Villiers à gauche, et s'appuyant sur la route.

La 4e division Levassor-Sorval s'établit en arrière et parallèlement à la route, avec ordre de soutenir la division Lapasset et de surveiller les ravins qui, par les bois, aboutissent à Ars et Novéant.

Bientôt deux attaques de l'ennemi se dessinent nettement, l'une se dirigeant à gauche par les bois de Vionville, de Saint-Arnould et des Oignons; l'autre sur notre front par Mars-la-Tour et Vionville.

(A suivre.)

CHRONIQUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : reprise de *Don Juan*, opéra en cinq actes, de Mozart. — Concerts du Conservatoire : *Gallia*, cantate de M. Gounod.

Revenons sur la reprise de *Don Juan*, dont nous n'avons fait qu'esquisser le compte rendu la semaine passée.

Il y a pour nous des satisfactions de plus d'une sorte à voir ce chef-d'œuvre reparaître sur la scène. Et d'abord si nous nous imposions la pénitence de lire les feuilletons que depuis quinze ans nous avons eu la témérité d'écrire sur un tel sujet, nous sentirions combien nous sommes loin de compte avec le génie de Mozart. Aussi est-ce avec joie que nous saisissons tous les prétextes de payer notre dette d'admiration.

Ce n'est point, d'ailleurs, que ce devoir soit si difficile à remplir ! (j'en appelle à mes confrères). Il y a dans cette richissime partition de *Don Juan* tant de découvertes à faire, que l'explorer en détail est un plaisir; car il y a toujours quelque trouvaille à y faire, et le moins qu'on puisse y ramasser est encore du diamant.

Cependant.....

Vous vous souvenez de la réponse de Boileau à Louis XIV qui lui montrait des vers de sa façon à lui, grand roi peut-être, mais détestable poëte : « Rien n'est impossible à Votre Majesté! Elle a voulu faire de mauvais vers, et du premier coup elle y a réussi ! » — Eh bien! voilà qu'aujourd'hui il nous tombe sous la main une page de *Don Juan* fort médiocre, qu'heureusement on supprime à l'Opéra, et dont nous prendrons occasion pour parler à l'ombre vénérée de Mozart avec la franchise de Boileau s'adressant à son maître.

Et nous lui dirons : Immortel génie, rien ne vous était impossible!... Votre librettiste, l'abbé Da Ponte, ne tenant point la pudeur pour vengée parce que Don Juan le mauvais sujet, le *dissoluto*, disparaît dans les flammes de l'enfer, avait fait suivre cette scène d'un tableau final où tous les personnages du drame venaient se féliciter d'une catastrophe aussi méritée et en tirer la morale. Cette péroraison de

sermon peut, il est vrai, être profitable à ceux qui cherchent leur équilibre sur le sentier de la vertu. Mais au théâtre elle fait longueur, elle est superflue et semble supposer que nous, spectateurs, sommes assez obtus pour n'avoir pas saisi le sens de ce qui précède..... Alors, doux et puissant Mozart, vous avez voulu donner une leçon de théâtre à votre pieux collaborateur, et avez versé le dessous de votre panier mélodique sur ses tristes rimes. »

Si nous avons bonne mémoire, cette scène finale avait été *rétablie* dans le *Don Juan*, édition du Théâtre-Lyrique. Elle y produisait un effet désastreux et presque ridicule; aussi est-il heureux qu'elle soit biffée dans l'édition de l'Opéra, encore que ces coups de ciseau à travers l'œuvre des maîtres ne soient point approuvables en principe.

A peine Don Juan précipité dans le gouffre de l'enfer, on voyait donc entrer Anna, Elvire, Zerline, Ottavio, Mazetto, enfin Leporello, blême de terreur (*palido di paura*). Ils étaient suivis d'*uffiziali di polizia*; et je vous demande ce que venaient faire là ces sergents de ville plus ou moins grad s, après l'escouade de diables qui avait si lestement enlevé le coupable? Leur contenance laissait même à désirer, puisqu'au récit que Leporello faisait de la mort de Don Juan on les voyait, terrifiés, se réfugier au fond du théâtre.

Ces choses se passaient au son d'un orchestre tumultueux jouant à trois temps, allegro. Puis venait un duo entre Ottavio et Anna, se faisant mutuelle promesse de mariage à grand renfort de vocalises. Enfin, un ensemble vocal pour remercier Dieu du dénoûment de cette criminelle affaire.

Je ne crois pas que les chanteurs de l'Opéra se soient plaints de ce qu'on a retranché ce supplément à leurs rôles. Ils ont d'ailleurs bien assez à faire dans le reste de la partition, et je dois dire qu'ils font de leur mieux. Remarquons même en passant combien il est extraordinaire que le chef-d'œuvre de Mozart, qui contient tant de parties d'opéra comique, n'ait jamais eu son plein effet que dans le cadre immense de l'Opéra. Il y a là un mystère d'acoustique théâtrale qu'on ne pourrait éclaircir que par une étude approfondie du génie de Mozart.

Faure nous est donc revenu. Après avoir parcouru un grand pays qui s'appelle l'Europe, il n'a point dédaigné le petit coin de terre qu'habitent les Parisiens, et qui a besoin que ses meilleurs artistes ne l'abandonnent point, afin de reconquérir son influence lumineuse. Vous savez que le rôle de Don Juan est celui qui sied le mieux à notre baryton; vous n'ignorez point que ses deux endroits triomphants dans le rôle sont le duo avec Zerline, et la sérénade (ornée d'un fa dièse culminant) : c'est là de l'histoire ancienne qui est encore vraie pour le temps présent.

M[lle] Hisson interprète avec succès le personnage si difficile, si complexe de Donna Anna, qui a été le désespoir et la perte de bien des cantatrices depuis tantôt un siècle. Ses plus beaux moments ont été au trio des masques et à l'air si périlleux du quatrième acte.

Il convient aussi de louer Obin pour le comique de bon goût et de bonne compagnie qu'il prête à Leporello.

On a voulu faire un événement d'une cantate que M. Gounod intitule *Gallia*, en la décorant du titre d'ode-symphonie. Ce morceau de musique, écrit pour voix féminine, chœur et orchestre, a d'abord eu l'honneur de l'exécution au Conservatoire, puis on le joue maintenant à l'Opéra-Comique. C'est une élucubration assez froide (née dans les brouillards de Londres, nous dit-on), et qui pourrait s'appeler *Britannia* aussi bien et mieux que *Gallia*. La vérité est que des traits de génie n'eussent pas déparé une œuvre qui abonde en traits d'habileté, ainsi qu'on pouvait s'y attendre de la part d'un compositeur dont la main est si savante, j'allais dire si rusée!

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Viennent de paraître deux livres traitant de musique : *Rossini* (in-8°), par M. Arthur Pougin; *le Père Lambiotte*, par M. Mathieu de Monter. — La fête de Sainte-Cécile sera célébrée, comme à l'ordinaire, à Saint-Eustache; on jouera une messe de M. Gounod. — L'Opéra prépare une reprise de *l'Africaine*, avec M[lle] Julia Hisson et M. Gaillard. A. L.

ÉCHECS

VARIÉTÉS.

Problème des deux cavaliers parcourant ensemble les 64 cases de l'échiquier en 32 coups chacun.

La figure représente la marche des deux cavaliers placés au début, par exemple, l'un à la case de la dame blanche, l'autre à la case de la dame noire, et accomplissant le même trajet symétrique en visitant successivement à eux deux toutes les cases de l'échiquier.

Les deux chaînes étant *rentrantes*, c'est-à-dire revenant finir au point de départ, il s'ensuit qu'on peut indifféremment faire partir les deux cavaliers d'une case quelconque de leur parcours.

Solution du problème n° 388.

1. T 4 TD	1. C pr. P (A)
2. T 6 T	2. R pr. T (1)
3. F 8 F, échec et mat.	

(1)

	2. C *ad libitum*.
3. T 7 T, échec et mat	

(A)

	1. C pr. C
2. F pr. C, échec et mat le coup suivant.	

Solutions justes : MM. A. Joliet; J. Planche; café Pontiu; L. de Crose, à Marseille; E. Frau, à Lyon; Stiennon de Meurs, à Liége; le docteur Michalski, à Villiers-Saint-Benoît; Quéval, à Fauville; E. Leger, au Havre; le docteur Mouselle, à Chauny; Fasson, à Saint-Étienne; Lespault, cercle Républicain de Nérac; le capitaine Charousset, aux Vans; Th. François Pertelle, café Ailleul, à Douai; les membres du cercle de Montereau-les-Mines; A. Bonjean, à Chauny; le comte d'Orfengo, à Nice; A. Gouver; Cercle libéral d'Armentières; M[me] Emma Paltam, à Lyon; M[me] Turneau, café des Pyrénées; C. Moreau, café de France, à Lyon; Dreugremel, café Delettre, à Amiens; G. Duché, café Frîtel, à Montmartre; Tréqueneaux, à La Fère; Barré, Théâtre-Français.

Solutions justes des problèmes n[os] 387 et 388 : MM. E. Brauneret, à Genève; J. de la Mazonère, café du Théâtre, à Pau; N. Lavand, à Lille; Maciejowski, café Faure, à Saint-Amand; café de Metz, à Nancy; Chapat, à Saint-Amand; café Frouard; Poisson et Menard, à Coavagnes; café du Nord, à Villefranche; café Monton, à Évreux; P. Villiers, cercle du Pont, à Baccarat; l'Orchestre du Casino de Monaco.

Autres solutions justes du problème n° 387 : MM. Tonin Peraldi, à Ajaccio, V. Chauvigne, à Chenille sur Dême; le comte d'Orfengo.

Quelques autres solutions du problème n° 388 ont fait fausse route au second coup de la variante principale, en donnant T pr. P, qui permet au cavalier noir d'intercepter la marche de la tour, au lieu du joli coup T 6 T. La prise du pion par la tour est possible dans le cas où la défense a débuté par C 4 F; mais ce coup étant plus faible que les deux autres, puisqu'il laisse aux Blancs plusieurs moyens d'obtenir le mat, la variante qui en découle n'a aucune valeur et ne mérite pas d'être mentionnée. P. JOURNOUD.

(*Voir à la dernière page le problème n° 390.*)

La curieuse et rare *Collection des Petits documents pour servir à l'histoire de nos mœurs* s'est augmentée de deux nouveaux petits volumes :

Les Demandeurs, recueil de pétitions extravagantes; *Les Grands jours du Petit Lazari*, monographie piquante qui se recommande par un vaudeville lucide du plus haut comique.

Chacune de ces plaquettes, imprimée avec soin sur papier vergé, est du prix de 1 fr. En vente à la librairie Frédéric Henry, 12, galerie vitrée, Palais-Royal.

Irlande et France

PAR ALFRED DUQUET (1)

—

Il est regrettable que le procès de l'ignoble bande communarde, qui se jugeait à Versailles, au mois d'août dernier, ait détourné l'attention de la France du spectacle attendrissant que lui donnait le peuple irlandais, en recevant si admirablement les membres de la députation française de la société de secours aux blessés, à la tête de laquelle se trouvaient le comte de Flavigny et M. Ferdinand de Lesseps.

Le voyage de nos compatriotes en Irlande fut une suite d'ovations presque indescriptibles. Conduits par MM. P.-J. Smyth et John Martin, membres du Parlement anglais et chefs du parti national, leur passage soulevait des tempêtes d'acclamations et de hurrahs. Nous avons vu, à Paris, la rentrée des troupes d'Italie, en 1859, la distribution des récompenses aux médaillés de l'exposition de 1867, eh bien, ces journées ne peuvent être comparées, au point de vue de l'enthousiasme, de la masse des curieux, des drapeaux, des arcs de triomphes, aux scènes vertigineuses des entrées à Dublin et à Cork. 600,000 personnes se pressaient contre les voitures des Français, le jour de leur départ de la capitale de l'Irlande! Un journal de Paris disait dernièrement qu'on se serait cru au milieu d'un *peuple d'Italiens honnêtes*.

M. Alfred Duquet a raconté en un style peut-être un peu trop télégraphique, tant il coule avec rapidité, toute l'histoire de ce voyage triomphal, et a, pour ainsi dire, photographié ces scènes invraisemblables et dignes des Mille et une Nuits. Nous aurions désiré que l'auteur fît ses tableaux plus complets, et ceux qu'il a terminés nous prouvent combien il lui est aisé de les soigner artistement, quand il veut s'en donner la peine; mais il devait écrire son livre tout de suite, en quelques jours; il était donc impossible d'étendre indéfiniment une toile qu'il n'aurait pas eu le loisir de peindre entièrement.

Des considérations politiques sur lesquelles nous ne voulons pas nous prononcer ont été intercalées dans l'ouvrage. Nous nous contenterons seulement d'avertir qu'elles traitent un sujet d'une importance capitale, qu'elles disent de dures vérités à l'opposition du temps de l'empire et à l'empire lui-même, enfin qu'on sent, sous ces lignes brûlantes, un amour effréné de la France et une honnêteté politique indiscutable.

Grandsire, Lix et le capitaine Guy de Contenson ont reproduit très-fidèlement les principales émotions du voyage.

Chaque Français doit posséder, parmi ses livres, ce *procès-verbal* patriotique de l'affection inaltérable de l'Irlande envers la France, car, après nos horribles désastres, la lecture consolante des ovations enthousiastes faites aux députés français produit un sentiment de bien-être indéfinissable, remet au cœur un espoir que des revers inouïs avaient chassé, croyait-on, pour jamais.

TRISTAN DE VERNEUIL.

(1) Michel Lévy frères, éditeurs.



Entrée à Cork de la députation française de la Société de Secours aux blessés.



IRLANDE. — Grand dîner à Dublin en l'honneur de la députation française.

Gravures extraites de *Irlande et France*, ouvrage de M. Alfred Duquet, édité par M. Michel Lévy.

PROBLÈME N° 390

COMPOSÉ PAR M. W. [illegible] PAVITT



Les blancs font mat en trois coups.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Avec rien, l'on ne fait rien.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 765. — 25 Nov. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

GRAND PRIX DE ROME DE 1871.
Concours de peinture : « Adieux d'Œdipe aux cadavres de sa femme et de ses enfants ».
(Tableau de M. Édouard Toudouze, élève de MM. Pils et Leloir.)

SOMMAIRE

COURRIER DE PARIS

C'est décidé : il y aura cette année des bals masqués à l'Opéra ; le premier est annoncé pour le 16 décembre. C'eût été accuser trop visiblement notre défaite que de nous claquemurer dans nos logis pendant tout l'hiver. Autant renoncer à toutes les joies de ce monde, et retrancher impitoyablement sur tout superflu, sur l'art, sur le costume, sur la table. Cela n'est pas dans le caractère français, mais du tout. On peut rêver de la revanche aux sons des accords de Strauss...

— « Il lui a manqué le conseil et l'exemple d'une épouse, » disait l'autre jour M. Jules Janin à propos de Sainte-Beuve. C'est possible, mais le sage auteur de *Volupté* s'accommodait fort bien de son lot. Cela ne l'a pas empêché, à diverses reprises, de s'incliner — sans moquerie — devant les ménages littéraires. On se souvient du discours prononcé par lui à propos de la propriété littéraire et des droits des héritiers. Quel joli portrait il trace de la femme de lettres, — en s'excusant d'être célibataire! « Quoi de plus touchant (et, en parlant ainsi, j'ai présentes à l'esprit des images vivantes) que de voir dans un intérieur simple, modeste, ce travail intellectuel de l'homme, ce recueillement et ce silence de la pensée respectés, compris par la femme, qui, quelquefois même, dans un coin du cabinet et l'aiguille à la main, y assiste! » C'est un petit tableau de Chardin.

Vient ensuite, — en guise de pendant, — le profil du mari de la femme de lettres. Ici le sourire était difficile à éviter. Sainte-Beuve s'est tiré de cette situation, comme il se tirait de toutes les situations, avec un esprit et une délicatesse infinis. « Le rôle de mari de femme de lettres, de femme artiste, est sans doute délicat à porter :

« *La gloire d'une épouse est un pesant fardeau.*

« Mais aussi il n'est rien de respectable et de touchant (je reprends le mot, et pour ma part je sais aussi de tels exemples) comme de voir un homme, lui-même laborieux ou distingué dans son étude, dans sa profession, s'honorer d'une femme remarquable par un talent et un don qui la rend célèbre et qui ne la laisse pas moins aimable; lui en permettre le libre et facile exercice, s'y prêter; ne parler d'elle qu'avec respect et une sorte de modestie; oser l'admirer, et cependant rougir presque lui-même quand on la loue. »

Oui, certes, cela est respectable et touchant. Autrefois il n'en était pas ainsi, et c'est une triste histoire que celle de la femme de l'homme de lettres, à commencer par la femme de Socrate, qui faisait venir la pluie après l'orage, le crachat après le soufflet, — pour finir à la femme de Jean-Jacques Rousseau, celle-là qui, le lendemain de son illustre veuvage se remaria avec un palefrenier.

Je me suis souvent demandé où tous ces pauvres gens d'alors s'en allaient prendre leurs femmes. J'imagine que celles-ci leur croyaient faire un grand honneur, sans doute, en ne les refusant pas. Un des premiers de l'Académie française, Guillaume Colletet, épousa jusqu'à trois de ses servantes, pour être dispensé de leur payer des gages. Les peintres et les musiciens faisaient aussi de même. Un beau jour, ils se mariaient pour avoir l'air de tout le monde, et ce jour-là ils prenaient un habit neuf en même temps qu'une femme, celle-ci pour raccommoder celui-là; puis, leur double emplette terminée, on les voyait se rendre au cabaret, se pavanant dans leur habit neuf et criant à tout venant : « Je suis marié! » sans songer au balai de leur femme qui les attendait derrière la porte.

C'étaient ces Jeannette et ces Margoton, cependant, qui étaient tour à tour leur Vénus, leur Galathée, leur Sylvanire, leur Chloris. La plupart d'entre elles ont été immortalisées dans des écrits et dans des tableaux. Cette grosse fille qui épluche les herbes, elle a posé pour une nymphe des bosquets d'Amathonte. Cette autre, qui tempête et qui jure, c'est la naïve bergère d'une romance langoureuse en trois couplets, avec pipeaux, roseaux et chalumeaux. Qui s'en serait douté? Pauvres maris! ils avaient la tête et le cœur pleins de chefs-d'œuvre, malgré cela. Ils faisaient non pas d'un rêve une réalité, mais d'une réalité un rêve, ce qui est bien différent.

Et il fallait voir avec quel dédain ces malheureuses poussaient du pied les cahiers qui traînaient par terre, que ce fût l'épître à Climène ou la romance à Galathée! Comme elles avaient vite fait de reléguer au grenier les tableaux qui encombraient leur cuisine! Au grenier, Psyché et l'Amour! Au grenier toute la mythologie souriante de l'Olympe! Qui m'a donné un pareil fainéant et un pareil ivrogne! Et voyez un peu sans mal comment irait le ménage!

Ce n'est point de ces pécores-là que Sainte-Beuve se serait avisé de prendre la défense. Il leur aurait plutôt arraché d'entre les mains les œuvres de leurs maris!

Les théâtres font parler d'eux. Le Gymnase, maintenant son niveau de scène littéraire, a donné un drame en deux actes : *l'Abandonnée*, par M. François Coppée. Les pleurs tombaient dru ce soir-là dans la salle, car le tableau est poignant, et plus peut-être qu'il le faudrait. Le poëte, après nous avoir montré son héroïne sous les ombrages du boulevard Montparnasse, n'hésite pas à la coucher dans un lit d'hospice et à convier le spectateur à son chevet. Voici les rideaux blancs, la chaise de paille, les sœurs de charité circulant sans bruit, et l'aumônier lui-même, — l'aumônier représenté par M. Derval. On songe à la sœur Simplice des *Misérables* et à *Sœur Philomène* d'Edmond et Jules de Goncourt. Un docteur, amené là par sa profession, reconnaît dans la malade la jeune fille dont il fut le premier amant. Le duo, d'abord contenu, éclate en sanglots et en lyrisme. C'est un succès qui brise le cœur.

— Autre théâtre, autre poëte. *Le Bois*, par M. Albert Glatigny, est venu renforcer l'affiche de l'Odéon. Encore un dialogue, mais cette fois entre nymphe et satyre; on dirait un chant de *l'Art d'aimer*, de Gentil-Bernard. Mnazile est indifférent, Doris est coquette; il n'en faut pas davantage à M. Glatigny pour écrire des vers charmants et ravissants. *Le Bois* est joyeusement enlevé par M. Pierre Berton et par Mlle Marie Colombier, qui a enfin une occasion de jouer la comédie, et de la très-bien jouer.

Cette églogue, comme l'intitule lui-même M. Glatigny, n'est pas précisément une nouveauté pour l'Odéon. Elle a été représentée pour la première fois sur le théâtre de Bayonne, il y a trois ans de cela. L'auteur lui-même y remplissait le rôle de M. Pierre Berton, et pour qui connaît la longue ossature de M. Albert Glatigny, ce n'était pas la moindre curiosité du spectacle. Sous le costume succinct d'un satyre, il devait donner envie de grelotter.

— Comme *le Bois*, de M. Glatigny, *les Amants du Mariage*, de M. Georges Richard, ont été joués en province avant de l'être au Théâtre-Cluny. Que dis-je, en province? à Bruxelles, à Constantinople, à Alexandrie, un peu partout, enfin. J'ai sous les yeux la troisième édition de cette petite comédie; l'auteur raconte qu'il est resté dix ans avant de pouvoir la faire représenter à Paris. Le théâtre n'est pas d'un accès aussi facile aux littérateurs qu'on pourrait se l'imaginer. Un écrivain de beaucoup d'esprit et de style trouvera quelquefois plus de difficultés à se faire représenter qu'un individu quelconque qui n'aura d'autre mérite que de passer la moitié de ses journées à jouer au billard, dans un café, avec un régisseur et des comédiens. L'écrivain, proprement dit, qui devrait ne rencontrer autour de lui que sympathie et mains accueillantes, excite au contraire une défiance générale. Il est la bête noire des concierges et l'inquiétude des « secrétaires de la direction. » On le regarde de travers, comme un ennemi; on feint de le croire armé de mauvaises intentions; pour un peu, on l'avertirait qu'il se trompe, et qu'il a tort de prendre un théâtre pour une librairie.

Peut-être n'était-ce pas tout à fait le cas de M. Georges Richard; personne n'est plus Parisien que lui. C'est le fils d'un très-digne conservateur de la Bibliothèque de la rue Richelieu, dont le souvenir est toujours vivant parmi nous. Il était permis de supposer que par ses relations personnelles, autant que par son réel mérite, M. Georges Richard devait trouver la carrière aisée, des protecteurs, des amis. Il n'en a rien été. Je n'en veux pour preuve que le récit qu'il a intercalé dans son petit volume en l'intitulant : *Histoire de ma pièce*.

C'est un peu l'histoire de tout le monde ; aussi tout le monde peut-il s'y intéresser. M. Richard raconte qu'il a porté tour à tour *les Amants du Mariage* à M. Montigny, directeur du Gymnase, à M. Harel, directeur des Folies-Dramatiques, et à M. Édouard Thierry, directeur de la Comédie-Française. Ici se place un joli portrait de M. Édouard Thierry, qui appartient déjà à l'histoire ancienne : « Précieux, onctueux, souriant, s'appliquant à donner à sa voix des résonnances éteintes, il avance, enveloppé d'un nimbe de grâce et d'affectuosité. En marchant, il glisse perpétuellement le pied droit en avant, légèrement courbé, la tête penchée, les coudes au corps et les mains réunies en un lent et moelleux frottement. Quoi qu'il fasse, M. Édouard Thierry salue toujours — et reconduit toujours. » La lecture au comité est amusante ; j'en voudrais enlever quelques traits un peu méchants. Mais on ne peut attendre d'un auteur refusé une charité universelle. — De la Comédie-Française, M. Georges Richard, décidé à parcourir tous les cercles de l'enfer théâtral, se rend au Vaudeville, alors gouverné par trois directeurs qui comptaient près de deux siècles à eux trois. Là, il se heurte à de honteuses conditions, que je le loue d'avoir dévoilées.

Et *les Amants du Mariage* continuaient à n'être pas joués à Paris! Et M. Richard reprenait en soupirant la route de la province, sa pièce en poche. Je l'ai rencontré à Rouen et à Bordeaux, où il tenait avec talent l'emploi des premiers comiques, car, comme pour compléter la ressemblance avec M. Glatigny, il est acteur lui aussi. Un de ses bons rôles est le *Mariage de Figaro*.

Le récit de M. Georges Richard, orné de détails si curieux, se termine par ces lignes inattendues, découragées, amères : « Plusieurs années ont passé là-dessus ; aujourd'hui je joue obscurément la comédie dans une ville au bout de la France, loin de Paris, *loin de Paris où mes amis se sont fait une place au soleil*. Je végète, on m'oublie, et j'ai juste assez de forces pour vivre et faire vivre les miens. L'âge arrive, mes cheveux blanchissent, et l'avenir est plus sombre à mesure que je marche dans la vie. »

Cette conclusion (qui, heureusement, n'est pas datée d'hier) serre le cœur ; et, précisément à cause de ma sympathie pour M. Georges Richard, je me vois forcé de lui dire que c'est trop de tristesse pour une comédie en un petit acte. Je comprendrais ces accents douloureux à propos d'une de ces œuvres fières et longtemps pensées, où l'on met toute son âme, tout son sang. Mais *les Amants du Mariage*! En bonne conscience, M. Richard a-t-il pu faire de cet ingénieux badinage, quelque spirituel qu'il soit, l'enjeu de sa destinée? Ce serait faiblesse de sa part. Le

meilleur jugement sur cet essai a été formulé par M. Montigny : « La pièce est gentille ; vous y prouvez de sérieuses qualités de style et de dialogue, mais la donnée est mince ; vous pouvez faire mieux. »

— — Laissez venir à moi les autres pièces : laissez venir *l'Enlèvement* de M. Henri Becque et *le Cap des Tempêtes*, de MM. Jules Prével et Philibert ; laissez venir *le Trône d'Écosse*, du maestro Hervé. — M. Becque, qui est un oseur, n'a pas été aussi heureux dans son *Enlèvement* que dans son *Enfant prodigue*. Il reviendra à la brèche. — Le *Cap des Tempêtes* est le cap du mariage ; M. Jules Prével nous le fait entrevoir à cette minute périlleuse où le mari prononce pour la première fois le terrible : « Je veux ! » Cette petite comédie, où se retrouve l'art aimable de l'auteur du *Mari qui pleure*, a été très-bien accueillie.

Je n'ai pas vu *le Trône d'Écosse* à la première représentation ; je ne veux le voir qu'à la vingtième, comme il convient de faire pour ces parades importantes. A cette période seulement, les acteurs sont en pleine possession de leurs rôles ; ils sont sûrs d'eux-mêmes et du public ; on leur permet tout et ils se permettent tout. — Cependant laissez-moi ne pas attendre la vingtième représentation pour vous répéter ce que j'entends dire partout, que la musique du *Trône d'Écosse* est tout à fait charmante.

CHARLES MONSELET.

LES DEUX RÉGÉNÉRÉS

DIALOGUE

— Çà, monsieur mon neveu, je suis bien aise de vous retrouver.

— Moi aussi, mon cher oncle.

— Après une aussi longue séparation... car il y a tantôt un an que nous ne nous sommes vus.

— Un an, en effet. Plus même... car nous partîmes en août.

— Moi, le vingt.

— Moi, le vingt-cinq.

— Moi, pour la Belgique.

— Moi, pour Nice. .

— Tristes souvenirs.

— Bien tristes.

∴

— Dis-moi, mon vaurien de neveu ?

— Plaît-il, mon oncle ?

— J'ose espérer que tu auras profité des cruelles leçons que le malheur vient de nous donner à tous. Il est temps que chacun, faisant son examen de conscience, pense à se corriger. Il ne s'agit plus de futilités et d'inutilités ; il ne s'agit plus de jeter son argent en paris sur les champs de courses et son temps aux promenades autour du lac ; il ne s'agit plus de faire, comme autrefois, pour cinquante mille francs de dettes par an.

— Non, mon oncle.

— A la bonne heure !

— Il n'y a pas de danger.

— Très-bien !

— Personne ne veut plus me faire crédit depuis cette satanée crise.

∴

— Au fait, mon oncle, puisque nous parlons raison, vous me permettez...

— Ne te gêne pas, je suis habitué à tes incartades d'enfant gâté. Qu'y a-t-il, mauvais drôle ?

— Il y a qu'à propos d'argent, mon bon oncle.....

— Poursuis.

— Vous ne vous fâcherez pas ?

— Je t'ai déjà dit que non.

— Il y a que, puisque vous parlez de s'amender, je suppose que vous prenez votre part des bons conseils que vous donnez ?

— Oui, sans doute, vilain sujet. Pourquoi ?

— Dame ! parce qu'autrefois je me suis laissé dire que vous prêtiez de l'argent à huit pour cent.

— Huit pour cent... C'est bien fini.

— Je vous en félicite.

— Me prends-tu pour un imbécile ? Huit pour cent dans les temps troubles où nous vivons ! Je ne lâche pas un écu à moins de douze.

∴

— Monsieur mon neveu...

— Mon cher oncle...

— Allez-vous enfin vous mettre un peu de plomb dans la tête ?

— Dame...

— Je vous demande un peu à quoi vous gaspilliez votre temps autrefois ?

— On fait ce qu'on peut.

— Toujours oisif, toujours épris de sottises et de billevesées.

— Voyons..

— Voyons, quoi ! ce ne n'est peut-être pas vrai ?

— Vrai, si on veut.

— Le beau garnement !... Quand je pense, par exemple, que pour se meubler la tête au lieu de m'aller entendre de bonne littérature aux Français...

— *Bouge*, n'est-ce pas ? que j'ai copiée cent cinquante fois en pension.

— Mais non ; monsieur était fourré aux Variétés... tous les soirs.

— Excepté le dimanche, mon oncle.

— Tout cela pour entendre rabâcher de l'Offenbach. Est-ce que tu continues, par hasard, drôle ?

— Non, mon oncle, pour ça non.

— Ta parole.

— Ma parole... C'est maintenant de l'Hervé que l'on joue.

∴

— Dites donc, mon oncle ?

— Qu'y a-t-il ?

— Bons avis pour bons avis.

— Où veux-tu en venir ?

— Vous êtes un homme sérieux, vous ?

— Je l'espère bien.

— Un homme qui s'occupe des affaires de l'État.

— C'est mon devoir.

— Je ne dis pas non. Enfin, vous êtes ce qu'on appelle un des membres du grand parti conservateur.

— Et je m'en vante, car ce parti-là est le défenseur des nobles principes et la base solide sur laquelle...

— Je connais le reste de la tirade pour vous l'avoir déjà entendu débiter sous le dernier règne.

— Elle est toujours vraie, monsieur.

— Mon Dieu, je n'en disconviens pas, mon oncle. Seulement il faut que les actes soient d'accord avec les préceptes.

— Évidemment.

— Or, dans la situation où nous nous trouvons, chacun doit faire taire ses préférences dans un but d'union commune. L'esprit de parti doit céder le pas à l'esprit national.

— Vraiment ! Où monsieur puise-t-il ces belles sentences ?

— Dans votre exemple, mon oncle, car je suppose que vous avez abdiqué vos erreurs d'autrefois.

— Quelles erreurs ?

— N'étiez-vous pas un admirateur quand même du gouvernement établi, l'ennemi juré de tout contrôle et de toute opposition ?

— Peuh !

— Entre nous, c'est que vous ambitionnez fort certain ruban et certaine place au conseil d'État que l'Empire...

— Les Bonapartes !... Jamais !

— Fort bien, vous comprenez maintenant qu'on ne doit pas se laisser guider par un but d'intérêt personnel.

— Je comprends, monsieur, que l'Empire est fini.

— Bravo, plus de coteries. Le pays avant tout.

— Bonapartiste ! moi !... Apprenez que je suis légitimiste. La preuve, c'est que j'ai écrit l'autre jour à Lucerne. Il est bon de se faire connaître d'avance, afin qu'au jour d'une restauration on puisse...

∴

— Monsieur mon neveu...

— Mon cher oncle ..

— Je ne veux pas pénétrer trop avant dans votre vie privée, redoutant de m'y heurter à des choses... Mais il est de mon devoir, dans ma sollicitude, de vous morigéner, aujourd'hui surtout où la France a besoin que ses jeunes gens se préparent et se retrempent. Vous étiez autrefois fort... écervelé.

— Comment l'entendez-vous ?

— Je me rappelle quelque temps avant la guerre vous avoir rencontré ayant au bras certaine petite dame brune à la mine tapageuse.

— En vérité !

— Une de ces créatures du demi-monde qui ruinent le cœur et la bourse. C'est fini, j'espère ?

— Avec la petite brune, absolument, mon oncle.

— Tu le jures ?

— Je le jure... Je n'aime plus que les blondes, à présent.

∴

— Mon oncle...

— Qu'est-ce encore ?

— Vous aviez un petit travers autrefois.

— Lequel ?

— Un travers qui ne serait vraiment plus de mise aujourd'hui, dans les circonstances solennelles qui...

— Explique-toi.

— Vous vouliez... vous cherchiez... enfin votre idée fixe était d'avoir un ruban à la boutonnière.

— Eh bien ?

— Eh bien, j'espère que cette idée fixe-là...

— A disparu...

— Vrai... Je vous en félicite.

— Je n'y pense même plus, depuis que j'ai fait acheter à l'étranger l'ordre de... Je ne le mets que quand je vais dans le monde, parce que ça meuble.

∴

— Mon cher neveu, mon cher neveu !...

— Mon bon oncle, mon bon oncle !...

— Quelle époque nous traversons !

— Quelle époque, en effet !

— C'est à l'avenir qu'il faut penser.

— Vous avez raison, j'y pense.

— Moi aussi. Il faut bien nous dire que la guerre recommencera un jour ou l'autre.

— Je me le suis dit.

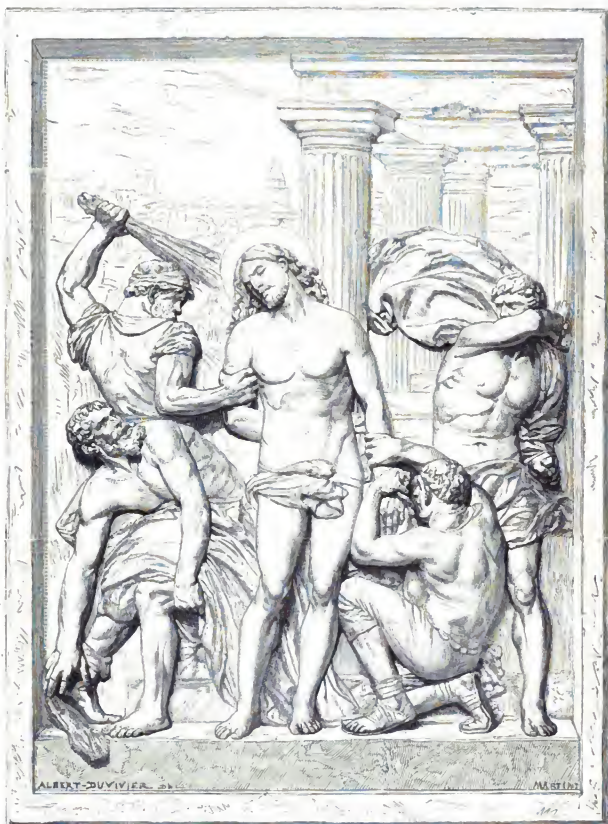
— Et nous tenir prêts en vue de cette éventualité redoutable. Moi qui te parle, mon ami, j'ai déjà établi mes calculs pour les fournitures que je compte faire alors, et je commence à faire fabriquer au rabais.

— Et moi, mon oncle, j'ai consulté hier sur les moyens de me faire naturaliser Suisse si la guerre éclate. Je n'ai pas envie de me laisser pincer dans leur landwher, parce que, vous comprenez bien...

∴

Et comme ils parlaient ainsi, leurs voix se perdirent dans l'éloignement.

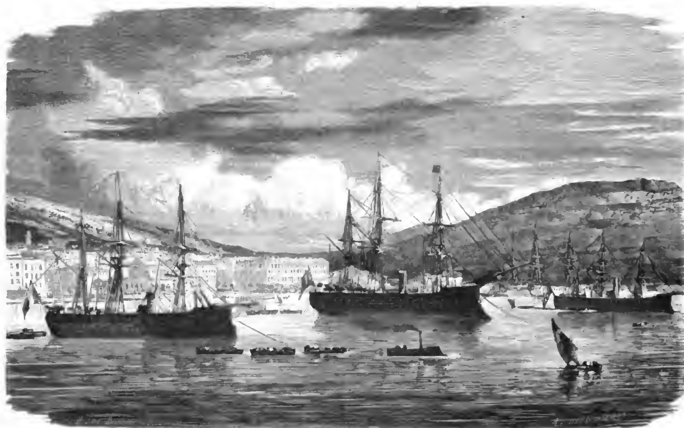
PIERRE VÉRON.



LA FLAGELLATION DU CHRIST.

Grand prix de Rome de 1871. — Concours de sculpture. (M. Marqueste, élève de MM. Jouffroy et Falguière.)

VERSAILLES. — Remise du collier de la Toison d'or, à M. Thiers, président de la République.



CORSE. — Les navires « l'Armide », « l'Océan » et « la Jeanne d'Arc » dans la rade d'Ajaccio.

GRANDS PRIX DE ROME

CONCOURS DE 1871

Au commencement de juin dernier, la rue était à peine apaisée, après les efforts de la bataille, et quelle bataille! le calme venait tout au plus de renaître, que les Écoles se rouvrirent. Alors la jeunesse studieuse accourut à la hâte; chacun semblant éprouver, au sortir d'alarmes aussi chaudes, un vif besoin d'occupations sérieuses. Et tout de suite les études prirent un tour approfondi et grave qu'elles n'avaient point avant les circonstances douloureuses et diverses que nous avons traversées. Or, cela n'a point été particulier à une seule École; on a pu même constater dans toutes, promesse consolante pour l'avenir, un égal désir de se retremper dans le travail assidu.

Cependant nulle part peut-être on ne s'en est mieux rendu compte qu'à l'École des Beaux-Arts, où, par leur tenue générale, les grands concours de 1871 fournissent le témoignage d'une supériorité évidente sur les dernières années. Je n'entends pas dire que les œuvres que l'on vient de couronner brillent de mérites plus éclatants que celles des précédents concours. Non; soyons équitable, elles ne dépassent point le niveau du plus grand nombre; j'en connais de plus faibles sans doute, mais d'autres leur sont préférables, et les heureux lauréats eux-mêmes ne sont pas gens à s'en contenter indéfiniment. Mais ce qui a frappé les hommes compétents, j'insiste sur ce point, c'est que rarement, très-rarement, ces luttes ont réuni des concurrents offrant une moyenne de qualités aussi satisfaisante, mieux préparés à bien faire. Qu'on s'en souvienne, d'habitude, pour un logiste qui triomphait, beaucoup prêtaient à rire! Cette fois, au contraire, aucun, pour ainsi dire, ne s'est montré fort au-dessous de sa tâche, et sans vouloir essayer de justifier toutes les œuvres du concours, du moins peut-on affirmer que même les plus médiocres ont paru dignes de quelque intérêt et d'encouragement.

C'est principalement pour le concours de peinture, à mon avis, le plus remarquable de l'année, que je dis cela. Les logistes avaient à traiter un sujet tiré des *Phéniciennes* d'Euripide : *Œdipe, quittant Thèbes, fait ses adieux aux cadavres de Jocaste, sa femme, d'Étéocle et de Polynice, ses fils.* La gravure que le *Monde* publie dans ce numéro me dispense de décrire le tableau de M. Tondouze. Je veux dire, cependant, qu'il a été très-justement distingué par le jury, que jamais récompense ne fut mieux attribuée. La figure d'Antigone ne semble pas, je crois, empreinte du style qui lui convient; mais celle d'Œdipe, d'un sentiment tendre et élevé, réussit à traduire fidèlement l'intention du poëte, et je lui préfère encore le cadavre de Jocaste, conçu simplement, sobrement, ajusté avec goût, d'une silhouette noble et ferme, et sur lequel l'artiste paraît avoir concentré ses prédilections de coloriste et de peintre. Je veux en outre signaler l'effet de l'ensemble, vif et inattendu, l'exécution, par endroits un peu maigre, remarquons-le en passant, partout habile et consciencieuse, et le caractère de la composition en même temps pittoresque et pathétique, ingénieux, original et réfléchi. En résumé, M. Tondouze s'annonce bien; il est heureusement doué; ce qu'il a fait répond de ce qu'il fera.

M. Vimont a obtenu le 1er accessit avec un tableau incomplet comme composition, mais renfermant d'excellents morceaux de peinture, les meilleurs, à certains égards, du concours. Le 2e accessit a été décerné à M. Lecomte-Dunouy, beaucoup trop préoccupé d'inutilités archéologiques.

Le sujet imposé cette année aux sculpteurs était la *Flagellation du Christ*, sujet cent et cent fois rebattu, traité déjà de mille façons, capable seulement de satisfaire les praticiens ordinaires du Crédit des Paroisses, et plus propre, à cause de tout cela, à embarrasser des logistes qu'à exciter chez eux un élan favorable et décisif. Quoi qu'il en soit, c'est M. Marqueste qui a obtenu le prix, sans que le jury ait eu certainement à hésiter entre les divers concurrents: son bas-relief était de beaucoup le meilleur. La gravure que nous en publions aujourd'hui suffit pour faire apprécier plusieurs de ses principaux mérites. Ajoutons que l'exécution en est fine et délicate, et que l'œuvre résisterait très-bien, dans presque toutes ses parties, à une analyse attentive. M. Marqueste n'a fait là ni du grec ni du romain: il s'est inspiré plutôt de la manière qui florissait en France au dix-septième siècle, et, après tout, ce n'est pas un crime, je pense.

Le jury a décerné le 1er accessit à M. Idrac, et le 2e à M. Lenoir.

En architecture, M. Bernier est le lauréat du concours. Il s'agissait d'un *Palais des représentants de la France*. Mais pour examiner avec quelque soin un tel travail, pour en parler avec les développements qu'il comporte, il faudrait plus d'espace que je n'en puis disposer ici, et je dois tourner court. Je le regrette, assurément. Je me borne à constater que personne ne trouve à reprendre au résultat de la lutte, et, comme tout le monde, j'applaudis sans réserve à un succès aussi légitime.

M. Coquet a obtenu le premier accessit; M. Bernier, le deuxième, et M. Langlois une mention.

La semaine prochaine nous aurons à nous occuper des envois des pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

OLIVIER MERSON.

LA TOISON D'OR

Samedi, à cinq heures, M. de Olozaga, ambassadeur d'Espagne, s'est rendu à Versailles avec tout le personnel de la légation pour remettre à M. le chef du pouvoir exécutif le collier de la Toison d'or. M. le prince de Ligne et M. Guizot servaient de parrains à M. Thiers. Les fonctions de greffier étaient remplies par MM. Hernandez, premier secrétaire de l'ambassade, et M. Calvo, consul.

M. l'ambassadeur d'Espagne, en remettant à M. Thiers l'écrin renfermant le collier, lui a dit, conformément au cérémonial usité :

« Je suis chargé par le roi d'Espagne, chef suprême de l'ordre illustre de la Toison d'or, de vous remettre ces insignes. Vous vous engagez en les recevant à vous conformer en tout aux règlements de l'ordre, dont vous devrez toujours vous efforcer d'augmenter l'éclat par vos actes et vos mérites. »

M. Thiers a remercié avec effusion l'ambassadeur, qui lui-même témoignait à M. le président de la république son bonheur d'avoir été chargé par son souverain d'une mission qui lui laisserait toujours au cœur le plus noble souvenir.

Tous les attachés de l'ambassade d'Espagne ont été félicités par M. Thiers, et ont reçu des marques non équivoques de sa satisfaction, savoir : une croix de commandeur, trois d'officier et trois de chevalier.

Depuis les mariages espagnols, il n'y avait pas eu entre les deux pays un pareil échange de décorations.

A cette occasion, et depuis quelques jours déjà, la plupart des journaux ont donné des détails sur la Toison d'or. Voici, à ce sujet, ce qui nous semble surtout de nature à offrir quelque intérêt.

Il y a sans aucun doute une réminiscence mythologique dans le nom que donna le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, à l'ordre de chevalerie fondé par lui en 1429. Mais la raison mythologique, qu'il invoque lui-même dans son décret d'institution, ne

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

Suite (1)

Après cet examen sommaire, voici ce que lut Prosper :

« Mon cher neveu,

« J'ai eu plusieurs fois l'occasion de vous rencontrer à Paris sans vous laisser connaître mon nom et les liens de famille qui nous unissaient. Plusieurs fois aussi, j'eus le désir de vous en faire confidence, et aussi de vous assurer une position de fortune indépendante. Je dus renoncer à prendre cette résolution, qui aurait pu entraîner des conséquences funestes.

« Si le sort veut que je meure avant vous, ce qui est dans l'ordre des choses humaines, Me Benoux, mon notaire, qui fut toujours pour moi un ami sûr et dévoué, est chargé de vous remettre ce livre. En même temps, il vous donnera toutes les explications qu'il ne m'est pas permis de consigner par écrit. Le choix que j'ai fait de vous pour exécuter mes dernières volontés me dispense de vous dire l'estime que j'ai de votre caractère. Voici donc ce que vous devez savoir :

« Sylvaine est ma petite-fille. Elle a dû l'ignorer, et ce secret a été pour moi l'expiation d'une grande faute. C'est vous que je charge de le lui apprendre quand vous le jugerez nécessaire, mais songez que sa vie sera en danger si la marquise de Noirsure a connaissance de cette révélation. Je mourrai sans l'avoir appelée ma fille.

« Sylvaine a toujours eu pour moi l'affection silencieuse que j'avais pour elle. Ne la jugez pas sur l'apparence insouciante de son caractère. Malgré sa jeunesse, son âme est fortement trempée, et elle a dû s'habituer de bonne heure à maîtriser ses impressions. Son indifférence pour ma mémoire sera le dernier témoignage de sa tendresse et de son obéissance à ma volonté, jusqu'au jour où vous lui direz qu'il lui est permis de porter mon deuil.

« Si vous devez l'aimer et si elle vous aime, un mariage entre vous réalisera l'unique vœu que j'ai formé depuis le jour où je vous ai jugé digne d'être le protecteur de Sylvaine après moi. Cependant, ce désir tout personnel ne devra pas influencer sa conduite ni la vôtre, et Sylvaine n'en sera informée qu'après votre union. Si mon espoir ne peut se réaliser, vous partagerez ma fortune comme un frère et une sœur.

« Vous porterez mon nom et mon titre.

« La marquise de Noirsure n'a pas de fortune personnelle; vous lui servirez une pension viagère de douze mille francs. Vous avez toute liberté d'action dans vos rapports avec elle, en vous souvenant qu'après ma mort vous êtes le chef de la maison de Poligny.

« Bernard est un homme sur lequel vous pouvez compter. Vous lui ferez une rente viagère de trois mille six cents francs quand il cessera ses fonctions d'intendant. Je vous engage à le garder auprès de vous, ainsi que sa fille Marianne et son neveu Benjamin. Vous remettrez dix mille francs à Benjamin, et cinq mille francs à Carrier, mon garde, qui m'était attaché.

« Je vous confie Sylvaine. Veillez toujours sur elle, quoi qu'il doive advenir. Dites-lui combien j'ai souffert du silence qui séparait nos destinées. Qu'elle sache que je n'ai eu qu'une pensée : trouver un homme qui l'aime autant que l'aimait son grand-père.

« J'ai confiance en vous, Prosper, et je meurs tranquille. Adieu, mes enfants. Aimez-vous sur la terre, et soyez unis.

« MESLIN DE POLIGNY.

« 22 mai 1850. »

Quand Prosper eut achevé sa lecture, il resta plongé dans une méditation profonde. Le bruit des pas de Me Benoux le tira de sa rêverie, et il pria le notaire de lui révéler les détails du secret dont il venait de recevoir la confidence.

(1) Voir depuis le no 761.

fut pas la seule qui lui fit adopser cette dénomination ; il y eut surtout un motif de galanterie envers une dame dont les cheveux d'un blond trop ardent avaient été, pour les courtisans du prince, un sujet de plaisanteries qui lui étaient revenues. Cette dame était-elle Isabelle de Portugal, que Philippe épousa vers cette époque, ou une belle Flamande de qui il s'était épris quelque temps auparavant? A l'appui de cette dernière opinion, qui est la plus probable, il y a, dans le grand dictionnaire de Bayle, des détails curieux que nous ne pouvons reproduire ici, et d'après lesquels la Toison d'or aurait une origine assez semblable à celle de l'ordre de la Jarretière.

L'héritage de la maison de Bourgogne passa bientôt à celle d'Autriche et, — lorsque cette dernière se partagea en deux branches, issues, l'une de Charles-Quint, l'autre de son frère, — ce fut à la première, c'est-à-dire à la branche espagnole, que passa la grande maîtrise de la Toison d'or; elle fut transmise plus tard aux Bourbons, appelés au trône d'Espagne, et c'est toujours en Espagne qu'est le siége principal de l'ordre. Cependant les empereurs d'Allemagne et plus tard ceux d'Autriche se sont aussi attribué le droit de nommer des chevaliers.

Reporter fidèle, terminons cette courte notice en rappelant que le collier qui brillait samedi sur la poitrine de M. Guizot, « huguenot, » est le même qu'avait porté Sa Majesté Très-Catholique Philippe II, ce sombre souverain, ce travailleur infatigable, qui, — en marge d'une des nombreuses dépêches de la secrétairerie d'État, extraites des Archives de Simancas, et publiées par M. Gachard dans sa Correspondance secrète de Philippe II, — écrivait d'une plume fine, serrée et nerveuse : « Il faut couper les têtes! » (de huguenots, cela va sans dire).

LÉO DE BERNARD.

AJACCIO

Inculte et féconde, sauvage et riche à la fois, la Corse est bien le pays le plus original qu'on puisse imaginer. Assise sur les bords de la France et de l'Italie, elle s'élève du sein de la Méditerranée comme une masse volcanique, et le caractère de ses habitants ne manque pas d'analogie avec la constitution géologique du pays.

A mesure qu'on s'approche des côtes, on voit apparaître une surface abrupte, hérissée de rochers granitiques, séparés par d'étroites vallées ressemblant à des crevasses.

Cette physionomie sauvage est un peu tempérée par des rades magnifiques, vrais ports spacieux creusés autour des rocs, dont la monotonie attriste et fatigue la vue.

Des forêts aussi anciennes que le monde couronnent la ligne de faîtes qui s'étend du cap Corse aux bouches de Bonifacio, sur une étendue de 20,000 hectares, peuplés de 2 millions d'arbres — dont un seul a fourni le volume de la colonne Vendôme.

Cette lave refroidie renferme des carrières de granit et de marbre. Des eaux minérales s'échappent du flanc des montagnes. L'olivier croît spontanément sous le climat pur et doux de cette île fortunée; l'oranger, le citronnier et le palmier y viennent en pleine terre; le châtaignier, le mûrier et la vigne y prospèrent partout, même loin de la côte orientale, où une plaine de 25 lieues de long réaliserait les récoltes merveilleuses de la Sicile et de l'Égypte, ces deux greniers inépuisables de l'empire romain. Les torrents peuvent facilement devenir de puissants moteurs industriels ou des instruments fertiles d'irrigation, et pourtant la Corse ne compte guère que 200,000 habitants, quand elle en pourrait nourrir un million.

C'est qu'elle a toujours été traitée comme une colonie.

Pendant quinze siècles, les Corses n'ont pu supporter ni la liberté ni la servitude, inquiets, mécontents, déchirés par la discorde, gouvernés par la lie des magistrats, jusqu'au moment où le sort des armes remit leurs destinées aux mains de la France.

Bastia est la Marseille de la Corse; tout y est vie et mouvement.

Ajaccio, la cité administrative, épiscopale et préfectorale, est plus calme, plus élégante et mieux bâtie. A peine quelques navires viennent-ils visiter de temps en temps son golfe admirable, qui offre un des meilleurs mouillages de l'île.

La ville, bien située, le port, les îles Sanguinaires, échelonnées à peu de distance, et les pics environnants, forment un tableau ravissant.

C'est dans sa baie spacieuse qu'est venue s'installer, il y a quelques semaines, l'escadre française à son arrivée du golfe Juan. L'*Armide*, l'*Océan* et la *Jeanne-d'Arc* en faisaient partie.

Ce voyage n'était qu'une simple mesure de précaution, aucun trouble n'ayant été signalé dans l'île. Presque en même temps, M. Charles Ferry débarquait en Corse avec une mission du Gouvernement.

La réunion du conseil général, à laquelle s'était rendu le prince Napoléon, muni d'un sauf-conduit français, n'a provoqué que des manifestations assez peu importantes.

A la suite de la séance du 25 octobre où la minorité crut devoir protester contre l'envoi d'un commissaire extraordinaire, le prince donna sa démission et repartit pour l'Italie.

Tout semblait terminé, lorsque, le 6 novembre, des soldats qui fréquentaient une buvette de la rue Stephanopoli, eurent avec un sieur Mattei, garçon boulanger, une altercation qui donna lieu à un procès-verbal.

Le 8 novembre, un peu avant l'appel du soir, au moment où une quinzaine de militaires sortaient de la même buvette, ils furent assaillis par une troupe nombreuse qui débouchait d'un port il situé en face de la rue Cardinal.

Cette troupe était armée de bâtons, de bouteilles et de pierres. Les pierres avaient été apportées, car il ne s'en trouve pas dans la rue Stephanopoli.

On a ramassé, en outre, sur le terrain de la rixe, un sabre-baïonnette provenant de la garde nationale mobilisée.

Le commissaire de police et la gendarmerie survenus promptement ont réussi, par leur énergique intervention, à dégager les soldats victimes d'une odieuse attaque. Ils sont aussitôt rentrés dans leur caserne.

Deux journaux qui avaient présenté ces faits de manière à blesser l'honneur de l'armée, ont été supprimés.

M. Charles Ferry est de retour en France, l'île jouit d'une tranquillité parfaite, et l'escadre ne tardera sans doute pas à revenir au golfe Juan.

La Corse n'oubliera jamais, qu'italienne de naissance elle est devenue française d'adoption, et que la France ne l'a arrachée à une domination écrasante que pour l'accabler de bienfaits, qu'elle a adouci ses mœurs, cultivé son sol, embelli ses villes, institué ses écoles et civilisé ses montagnes.

V.-F. M.

ÉMANCIPATION DES ESCLAVES

AU BRÉSIL

Une nouvelle importante nous arrive du Brésil par les derniers paquebots : les deux chambres de Rio-Janeiro ont voté l'émancipation graduelle des esclaves du Brésil, et cette importante loi a été promulguée par la princesse régente. Il s'agit de la liberté de plus de quinze cent mille esclaves.

Voici l'exposé sommaire des faits qui se rattachent à l'histoire du comte Meslin de Poligny :

CLORINDE

Vers le milieu du mois de février 1794, deux hommes suivaient la terrasse du bord de l'eau, se dirigeant vers la place de la Révolution. Un patriote ôta son bonnet rouge en les croisant. Un peu plus loin, un vieillard qui semblait les attendre se découvrit et les aborda au passage.

— Messieurs, dit le vieillard...

Il fut interrompu.

— Ceci n'est pas un exorde par insinuation, mon brave homme. Quand on commence un discours par ce mot-là, on risque de ne pas aller bien loin.

En disant ces mots, accompagnés d'un petit ricanement particulier et d'un sourire qui glissa sur son visage comme un rayon sur un masque de plâtre, celui qui venait de parler ainsi regarda son compagnon, qui resta impassible.

On eût dit, à les voir, le maître et le disciple. Le plus jeune paraissait âgé d'une vingtaine d'années. Une belle chevelure encadrait sa physionomie puritaine. Malgré son regard sérieux, il y avait en lui un mélange de la fierté romaine et de la grâce athénienne. Il offrait un vivant contraste avec son aîné, aux mouvements tout à la fois souples et saccadés, grimaçant un sourire sinistre et doucereux, et dont les allures d'une élégance affectée trahissaient l'origine provinciale. Sa figure, légèrement gravée de petite vérole et sèche comme une feuille de parchemin, n'accusait pas d'âge. Il avait dû paraître vieux de bonne heure et semblait vouloir rester jeune longtemps. De tels visages se rident, mais ils ne changent pas.

Ces deux hommes étaient Robespierre et Saint-Just.

— Que veux-tu? parle vite, dit alors Robespierre en se retournant du côté du vieillard qui se tenait debout à quelques pas de distance. Qui es-tu?

— Je suis l'ancien jardinier du potager du roi à Versailles.

— Il est fou, dit Saint-Just. Vieillard, passe ton chemin, veille sur ta langue, et apprends à prononcer le mot de citoyen.

— J'ai soixante-quinze ans, messieurs, et votre République est encore trop jeune pour avoir changé mes habitudes.

— Enfin, que demandes-tu?

— La liberté d'une jeune fille, une enfant dont le seul crime est d'être belle et noble. Je l'ai vue grandir, et je l'aimais comme mes fleurs.

— Trêve de poésie, dit Robespierre d'un ton sec; j'en fais quand j'ai du temps à perdre. Où est-elle, cette fleur?

— A la prison du Luxembourg. Sa mère, Mme la marquise de Noirsure, qui appartenait à la maison de la reine, a été transférée hier à la Conciergerie. J'ai sollicité vingt audiences auprès des membres du comité de salut public sans pouvoir leur parler.

— Ils ont autre chose à faire. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne t'ait pas encore envoyé la rejoindre. Les fleurs ont besoin d'un jardinier.

— Vous avez raison; ce qu'on peut encore faire de mieux d'un pauvre vieillard comme moi, c'est une victime.

Robespierre et Saint-Just se regardèrent en haussant les épaules, puis ils s'éloignèrent après avoir échangé un salut avec un troisième personnage qui s'était approché et venait d'assister à cette singulière conversation.

C'était le conventionnel Meslin de Poligny. Il avait vingt-trois ans à l'aurore de la Révolution, et il était un des rares nobles convertis aux idées nouvelles. Cette conduite fut regardée comme une apostasie par sa famille, qui ne tarda pas à émigrer. Meslin se jeta à corps perdu dans le mouvement, séduit par la grandeur et les promesses de la République. Envoyé à la Convention par les électeurs de Bourgogne, ses biens échappèrent à la confiscation. Comme tous les hommes qui veulent jouer un rôle dans les temps difficiles, il avait compris que la première vertu et la force souveraine des dominateurs est le mépris de la vie, et il la pratiqua avec une inflexibilité de caractère qui fut peut-être son salut.

Ce jour là, il se rendait à une réunion de Jacobins, qui se tenait dans une maison du faubourg Saint-Honoré, lorsque le hasard le mêla à la scène qui venait de se passer sous ses yeux.

Resté seul avec le vieillard, il posa la main sur son épaule et lui dit :

— Suis-moi au Luxembourg.



La fontaine de la place du Gouvernement. — Le Sénat. — Ancien marché des Nègres. — La Cathédrale. — L'aqueduc.

BRÉSIL. — Rio-Janeiro, où vient d'être décrétée l'abolition graduelle de l'esclavage. — (Dessin de M. de Bérard.)



ANGLETERRE. — Les marchands de journaux à Londres. — (Dessin de M. Godefroy Durand.)

Lorsque le voyageur nouvellement débarqué sur les plages splendides du Brésil parcourait d'un œil ravi le spectacle idéal de cette nature tropicale, la pensée de l'esclavage faisait immédiatement ombre au tableau. Désormais il n'aura plus cette arrière-pensée et pourra se laisser aller au charme de ces visions incomparables pour celui qui aime la nature.

Il nous a été donné de contempler les magnificences de cette contrée, qui réalise ce que l'imagination peut rêver d'après les descriptions enthousiastes des voyageurs. Nous avons fait l'excursion du Corco-Vado, montagne qui domine la ville et la rade au loin. On arrive au sommet en cheminant sous des forêts dont les arbres sont enveloppés par des masses fleuries de lianes qui montent pour retomber de la cime en gerbes comme des fusées de feux d'artifice. Là, l'ombre est tellement épaisse, même en plein jour, que, sous ces voûtes sombres, errent des phalènes, papillons de nuit, se croisant dans leur vol avec des chauves-souris. Quand le soleil est couché, la nuit doit y être pleine d'embûches et de danger. La route semble courte; on est émerveillé de la variété de la végétation, qui présente des feuilles, tantôt larges comme des boucliers antiques, tantôt fines comme de la dentelle.

Arrivé en haut de la montagne, la forêt cesse, et tout d'un coup, en se retournant, se déroule l'immense panorama de la ville de Rio-Janeiro; la rade, de quinze lieues de profondeur, semée d'îles nombreuses et terminée par la chaîne des Orgues aux aiguilles bizarres. Derrière soi, c'est le précipice à pic du Corco-Vado, qui tombe verticalement presque dans l'Océan, où la vue se perd au loin.

On a quelque peine à s'arracher au charme de ce vaste ensemble de merveilles que l'artiste voudrait emporter tout entier dans ses cartons et dont le souvenir le suivra toujours.

Là, sont des plages de sable doré, couvertes de fleurs, où voltigent des oiseaux-mouches de toute couleur, dont les collections d'histoire naturelle donnent une faible idée. Habitué déjà aux spectacles des pays du soleil, nous avons eu cependant des étonnements dans cette rade de Rio-Janeiro, et nous nous souvenons encore des manguiers de l'île du Gouverneur, colosses gracieux chargés de fruits rouges et dorés, des acajous et des orangers de Santo-Domingo. Vis-à-vis, Rio, dont le vent de la nuit avait semé les fruits sur la plage qu'ils couvraient, et où le pied ne savait où se poser sans en écraser, quand nous y débarquâmes, au soleil levant; et à côté, des pentes de granit austères et terribles, tombant dans des profondeurs où l'œil effrayé plonge dans des abîmes de verdure entrevus confusément à des milliers de pieds au-dessous tout cela à la porte d'une grande ville que traverse un gigantesque aqueduc rappelant les ouvrages de l'antique Rome, où s'élèvent des églises, couvents, villas ravissantes; au delà, d'innombrables navires de toutes nations, entrant, sortant, ou fixés sur leurs ancres; le tout éclairé splendidement par le soleil, le grand créateur qui fertilise tout et dore de ses rayons ce vaste tableau dont nous essayons ici de donner une impression.

E. DE B.

LES PETITS MÉTIERS DE LONDRES

« Les grandes choses, — a dit un économiste anglais, — s'accomplissent par le concours des petites. »

A ce point de vue, les petits métiers de Londres méritent de fixer l'attention de l'observateur.

Ils se divisent en trois groupes bien tranchés : ceux qui vendent, ceux qui cherchent, ceux qui nettoient.

Au groupe des vendeurs, se rattachent les états utiles, tels que les marchands des rues; à la famille des chercheurs appartiennent les industries solitaires; enfin, les nettoyeurs représentent ce qu'on pourrait appeler « les métiers sociaux. »

A la tête des premiers se placent les *costermongers*, ou marchands de pommes, au nombre de quarante mille, qui vendent toute sorte de comestibles et dont la plupart se nourrissent pour deux pences, dans *Rodney's Coffee-house*. Les uns sont stationnaires; les autres, nomades, se subdivisent en deux branches : les « légitimes » qui vendent des légumes, des poissons, des fruits indigènes, et les « illégitimes, » qui promènent dans Londres des noix de coco, des marrons, des amandes d'Espagne, des oranges, du cresson de fontaine, des sardines fraîches et des coquillages.

Le monde des rues se compose de trois éléments, qui ne tardent pas, du reste, à se confondre : ceux qui y sont nés, ceux qui y ont été amenés par inclination, ceux qu'y ont poussés les circonstances.

Les vendeurs ambulants forment une vieille famille sociale, où l'on rencontre des transmissions héréditaires. Ils sont plus anciens que les boutiquiers. Pauvres eux-mêmes, ils se montrent les généreux pourvoyeurs des pauvres.

A côté des *costermongers*, apparaissent : les *hawkers*, qui crient leurs marchandises sur la voie publique, et les *pedlars*, vendeurs de jouets d'enfants, de journaux, de portefeuilles, d'almanachs, de *puzzles* (énigmes ou charades), d'épices, de poissons rouges, d'oiseaux et d'objets d'art. Les femmes sont très-nombreuses dans cette tribu importante.

Puis viennent les *patterers*, qui rappellent nos camelots, avec leurs boniments interminables. Nous en avons vu débiter un long cours d'économie domestique, et conclure en invitant les passants à acheter des brûle-tout. Quelques-uns vendent des livres de seconde main; d'autres, les « alouettes de boue, » ramassent des bouts de cigare, des débris de charbon, des clous, etc.; d'autres enfin, les *sewers-hunters*, sont de véritables chasseurs d'égouts. Nous ne parlerons pas des décrotteurs, des balayeurs et des ramoneurs de cheminées.

M. H. Taine ne manquera pas, certainement, d'étudier l'ensemble des petits métiers de Londres, qui n'est point étranger à l'histoire de l'Angleterre. Nous attendons avec impatience les pages éloquentes que l'éminent écrivain consacrera à ces industries modestes, qui, en faisant vivre de nombreuses familles, contribuent, dans une certaine mesure, au développement de la civilisation.

MAC VERNOLL.

COURRIER DU PALAIS

Parmi les vingt-sept accusés qui figuraient sur les bancs du 1er conseil de guerre séant à Versailles, soit comme auteurs, soit comme complices du drame de la rue des Rosiers, ou encore comme ayant participé à l'insurrection du 18 mars, dix ont été acquittés, et au nombre de ces bienheureux se trouvent la fille Dugasse et la fille Bonnard, les deux servantes de M. le général Aurbert, qui n'avaient à répondre qu'à une accusation de vol. Sept accusés ont été condamnés à la peine de mort, et l'un de ces derniers est le jeune Leblond, qui n'avait pas encore seize ans quand le crime a été commis. Les autres ont entendu prononcer contre eux les peines des travaux forcés à perpétuité, des travaux forcés à temps, de la détention et de l'emprisonnement.

Je ne puis et ne veux m'arrêter aujourd'hui longtemps sur les conseils de guerre et je me borne à mentionner les affaires importantes. En première ligne se présente celle du journal le *Père Duchene*. Des trois accusés, les deux principaux sont absents;

En chemin, il écouta les explications de l'ancien jardinier du roi à Versailles.

Mlle de Noirsure était fille d'une dame d'honneur de la reine. Elle avait été élevée au château, choyée comme un chat familier ou un oiseau favori. Le spectacle du peuple en armes, qu'elle avait entrevu plusieurs fois, l'avait étonnée sans lui causer de frayeur. Pour elle, ces hommes et ces femmes étaient d'une espèce étrangère, presque inconnue. Elle regardait défiler ces hordes sans comprendre. Son arrestation après la mort du roi lui apprit seulement que le peuple était le nouveau maître. Qu'on imagine cette enfant délicate, élevée sur un coussin au pied du trône, dans l'atmosphère d'une cour élégante et raffinée, ne connaissant de la vie qu'un séduisant mirage, brusquement arrachée d'un nid de velours et de soie pour être jetée entre les quatre murs froids et nus d'une cellule. Quelles idées devaient s'agiter dans cette jeune tête blonde et frivole, quelles pensées devaient éclore dans ce petit cœur déjà corrompu par l'exquise et subtile galanterie des courtisans? C'était bien réellement une fleur patricienne, blanche et fière comme un lis, courbée sur sa tige frêle par le vent révolutionnaire. Le vieux jardinier s'était souvenu de l'enfant devenue jeune fille, et, parmi ses sœurs végétales, il aimait l'emblème de la fleur qui défend d'oublier. Il cherchait à l'arracher à la mort sans considérer ce qu'il pourrait lui en advenir.

Arrivés au terme de leur course, les portes du Luxembourg s'ouvrirent sans difficulté devant le conventionnel Meslin de Poligny. Le guichetier précéda les visiteurs jusqu'à l'entrée d'une cour intérieure encadrée par une galerie couverte. Mlle de Noirsure avait obtenu le privilège de s'y promener seule, car la beauté exerce partout son orgueilleux pouvoir.

Pendant que le vieux jardinier, tremblant d'émotion, s'approchait d'elle et se faisait reconnaître, Meslin l'observait en silence. Elle était vêtue de noir. Il resta frappé de la froideur de sa physionomie, dont une mortelle pâleur faisait ressortir l'étrange immobilité. Il fut tiré de sa contemplation par un bruit de pas confus. C'était l'heure où les prisonniers avaient la faculté de se rassembler en plein air dans les cours. Avant de se retirer, il salua la jeune fille sans avoir échangé une parole avec elle dans cette première entrevue.

Il fit délivrer au jardinier une permission pour visiter la prisonnière, en lui enjoignant de venir régulièrement chaque jour lui apporter de ses nouvelles. Il demanda à Roberts... terre un ordre d'élargissement, mais les exécutions marchaient avec une telle rapidité qu'il était trop tard pour sauver sa mère. Le soir même de sa visite, en parcourant les noms des personnes condamnées par le tribunal révolutionnaire, il trouva celui de la marquise de Noirsure. Deux jours après, il reçut l'ordre d'élargissement de sa protégée par l'intermédiaire d'un membre du Comité de salut public. Le lendemain n'appartenait à personne et il fallait agir sans perdre un moment, tant la confusion était grande.

Meslin se rendit à la prison du Luxembourg vers neuf heures du matin et montra l'ordre du Comité de salut public. Il se promena quelques instants dans une longue salle vide, attendant la prisonnière, qu'il n'avait pas revue depuis sa première visite. Elle ne tarda pas à paraître. Il s'attendait à la trouver sous l'impression douloureuse de la mort de sa mère, mais son visage avait toujours la même froideur insensible, et il crut qu'elle l'ignorait encore.

A la vue du jeune conventionnel qui s'avançait à sa rencontre, ses traits parurent s'éclairer, et elle eut comme un sourire d'espoir en l'apercevant.

Le gardien avait refermé la porte et ils se trouvaient seuls.

— Mademoiselle, avez-vous reçu des nouvelles de madame votre mère? interrogea Meslin qui l'observait avec persistance.

— Oui, monsieur, répondit-elle en baissant les yeux, mais d'une voix tranquille. J'ai appris qu'elle était morte hier, et je pense que le même sort me sera bientôt réservé.

Cette réponse fut suivie d'un court silence. Le calme devant l'échafaud était une chose alors trop commune pour étonner un homme qui jouait sa tête. Pour beaucoup, la mort était une chance presque certaine et acceptée d'avance. Cependant l'indifférence glaciale de cette jeune fille causa à Meslin un intime mouvement de surprise. Ce n'était pas là l'héroïsme d'une vierge chrétienne en face du martyre ou jetée sur le sable d'un cirque. Dans ces yeux limpides, froids comme un miroir, rien ne reflétait un de ces sentiments surhumains qui jettent l'âme hors d'elle-même et dominent la vie. On n'y lisait ni la foi d'une ardente croyance, ni la flamme de

on assure qu'ils sont réfugiés en Angleterre; ce sont les nommés Vermersch et Vuillaumé; celui qui est présent, Alphonse Humbert, n'occupait dans cette hideuse publication qu'un rôle tout à fait secondaire et effacé, et il repousse avec beaucoup d'énergie la responsabilité des articles qui ont été, dans le sens de la loi, une véritable provocation aux crimes commis par les sectaires de la Commune. Humbert a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, Vermersch et Vuillaumé ont été condamnés par contumace à la peine de mort.

Pendant ce temps, se déroulent, à Riom, devant la cour d'assises les détails de l'affaire des troubles de Saint-Étienne, et, à Versailles, le 3ᵉ conseil de guerre est appelé à juger ces hommes à qui l'on impute le pillage et la démolition de l'hôtel de M. Thiers. Fontaine, l'ancien accusé du procès de Blois, directeur des Domaines sous la Commune, est le principal accusé. Dans ce procès encore, il y a cinq accusés contumax, parmi lesquels le jeune prétendu général Eudes.

La cour d'assises de la Seine a eu son grand procès vers la fin de la semaine dernière, une affaire d'empoisonnement. Hâtons-nous de dire que l'épouse prétendue empoisonnée par son mari n'avait avalé qu'une très-petite gorgée du liquide fatal, et qu'elle en a été quitte pour la peur et pour une sensation de brûlure dans l'estomac. L'accusé, le mari, nommé Montharu, est un ancien soldat, âgé de quarante et un ans, employé à la compagnie du gaz. En 1868, il épousa une veuve, qui, en tout et pour tout, avait de plus que lui quinze bonnes années et des espérances. Elle reproche à son mari d'être un débauché, d'avoir eu des maîtresses, ce qui paraît assez bien prouvé; elle lui reproche aussi d'être joueur; mais, à cet égard, nous n'avons entendu dans tout le débat qu'un seul témoin, à qui un camarade a dit avoir vu Montharu jouer une partie de cartes dans laquelle il avait gagné 100 francs. Enfin, en 1871, ce qu'on appelle si heureusement « des espérances » se réalisa, et Mᵐᵉ Montharu hérita de son père d'une somme d'environ 18.000 francs en valeurs au porteur. Monsieur voulait avoir les titres, madame ne voulait pas les donner, et savait les cacher si bien, que monsieur perdait son temps à fouiller le sol de la cave. De là, des reproches, des récriminations, des colères, des injures et des menaces. Les deux époux demeuraient dans la commune de Saint-Maur; mais Montharu, employé au gaz, était souvent retenu à Paris, et quand il venait déjeuner ou dîner avec sa femme, celle-ci remarquait que ses repas étaient suivis de maux de tête et de coliques. Un jour, elle trouve dans une poche de son mari un flacon plein de laudanum; plus tard, elle en trouve un second qui était vide. Elle a peur; elle fait des confidences à ses voisins et à ses voisines; elle exprime des craintes. Elle et son mari se sont fait donation réciproque de l'usufruit de leurs biens à venir; il est évident que maintenant qu'elle a hérité, Montharu veut se défaire d'elle pour mettre la main sur le trésor.

Enfin, une dernière fois, le mari, qui a déjeuné seul, laisse pour sa femme, en partant, un fond de bouteille, qu'il met rafraîchir sous la pompe. Madame boit une gorgée, trouve que ce vin a un goût étrange, qu'il brûle l'estomac, et elle va porter le reste du vin à un pharmacien. L'homme de l'art reconnaît aussitôt que le vin est mélangé de laudanum. Plus de doute! Elle court avertir le commissaire de police. Elle traite son mari d'empoisonneur, et celui-ci ne répond pas.

Devant la cour d'assises, Montharu convient que sa conduite laisse à désirer sous bien des rapports, mais il affirme avec beaucoup d'énergie qu'il n'a jamais voulu empoisonner sa femme, qu'il n'a jamais versé de laudanum dans le vin, et que tout cela est imaginé par madame pour se défaire de lui au moyen d'une séparation, et pour garder ainsi son argent.

Le jury a pensé sans doute que si cela n'était pas vrai, cela n'était pas du moins impossible, et il a, par un verdict négatif, rendu à Mᵐᵉ Montharu son époux, qu'elle ne réclamait guère. — Vous verrez que nous aurons un jour à vous compléter cette histoire par un procès en séparation de corps.

— Quelle est votre profession? demandait, il y a quelques jours, M. le président d'une des chambres correctionnelles de Paris à un prévenu nommé Labrunerie.

— Professeur dans un collége, répondait l'inculpé.

— Eh bien, répliquait M. le président, vous devez donner de bons principes à vos élèves.

Si ce singulier personnage est aujourd'hui sur le banc de la police correctionnelle, il faut en remercier le vin et les liqueurs. Labrunerie est un homme d'une rare intelligence, d'une finesse remarquable, plein d'audace et de présence d'esprit, employant à faire le mal de merveilleuses facultés qui, avec beaucoup moins d'efforts, pouvaient le conduire à une fortune honorable; mais Labrunerie est un ivrogne; il a bu, il s'est enivré, il a perdu la tête, il n'a pas pu jouer jusqu'à la fin son rôle de grand seigneur et il s'est fait prendre, et il se fait condamner comme escroc une fois de plus. Car, gardez-vous de croire qu'il en soit à sa première condamnation. L'ivrognerie fait tant de criminels, c'est bien le moins qu'elle serve une fois par hasard à en livrer quelques-uns à la justice.

Labrunerie habitait tantôt à Paris, tantôt à Londres; les décorations ne lui coûtaient pas plus que les grands noms et les titres, aussi avait-il une brochette fort respectable sur la poitrine. Condamné à la surveillance et envoyé à Barbezieux, il avait rompu son ban pour se rendre à Londres; là il prenait le titre de « représentant de Barbezieux » et de « député de Cognac. » Il faut être en Angleterre pour oser se permettre ces plaisanteries-là!

En dernier lieu, il se faisait passer pour le duc d'Aumale voyageant incognito, et il faisait une splendide orgie au restaurant de la Maison-d'Or.

Rien du reste n'était fait pour épouvanter Labrunerie, qui, prenant une autre personnalité, racontait ses exploits pendant le siége de Strasbourg : il avait été frappé d'un éclat d'obus en allant ramasser le corps de son père sous le feu de l'ennemi! Enfin, sous son vrai nom, il osait solliciter du ministère de l'instruction publique un secours... qui lui était accordé! Le tribunal l'a condamné à cinq ans de prison et à cinq ans de surveillance de la haute police. Nous verrons bien s'il fait encore parler de lui avant dix années révolues.

Ah! pour ceux-là, du moins, la carrière du vice et de l'improbité doit nécessairement bientôt prendre fin : les escrocs, chevaliers d'aventure, ont le plus souvent besoin d'être jeunes pour obtenir de ces succès-là; mais pourquoi faut-il, qu'à côté de ceux qui s'en vont, on voie grandir de tout jeunes sujets qui promettent?

Tel est le petit Desrues; — il a seize ans révolus, mais vous lui en donneriez douze tout au plus; il est petit, fluet, il a le teint blanc et rose, de grands yeux bleus pleins d'innocence et des cheveux bouclés. Eh bien! ce tout petit bonhomme a imité pendant plusieurs mois l'écriture et la signature de son patron; il s'est présenté chez quinze ou vingt négociants en rapport d'affaires avec la maison, leur remettant une lettre, dans laquelle son patron demandait un prêt d'une certaine somme; l'explication du prétendu emprunteur était toujours à peu près la même : sa femme venait de partir pour la campagne en emportant par mégarde la clef du secrétaire.

La demande paraissait d'autant moins suspecte qu'elle était presque toujours accompagnée d'une commande assez importante. C'est ainsi que ce charmant petit bonhomme se faisait remettre des sommes qui variaient de 30 fr. à 200 francs. Oh! le petit drôle savait parfaitement jusqu'à quel chiffre pou

---

quelque forte passion, ni la sombre résignation des grandes douleurs, ni le stoïcisme d'un muet désespoir qui cherche dans la mort le repos et l'issue d'une longue angoisse. C'était la force d'inertie d'un être délicat et fragile, le sentiment instinctif de l'inutilité de l'effort contre une fatalité brutale et inexorable. Elle savait qu'après le roi et la reine, après sa mère, il n'y avait rien pour elle entre la prison et l'échafaud. Aussi Meslin, habitué à manœuvrer les hommes, comprit-il au premier coup d'œil qu'il y avait là un caractère, une de ces âmes féminines trempées par la nature, pleines de ressort, souples et froides comme l'acier.

Meslin était un homme d'action, et chez lui l'exécution suivait la volonté de la pensée. Il lui importait peu de chercher le secret de cette indifférence filiale, du stoïcisme de cette âme d'enfant. A cette heure, il subissait le charme d'une idéale beauté et, sans bien s'en rendre compte, il sentait que la destinée le jetait à la rencontre d'un être inaccessible aux sentiments ordinaires. Il n'allait à elle par cette attraction particulière du danger, elle le séduisait par la fascination du combat. Étranger aux désirs vulgaires, il la voulait avec toute l'intensité d'une passion qui s'alimente des obstacles, grandit dans la lutte, et ne s'apaise qu'après une victoire extraordinaire.

— Mademoiselle, dit Meslin, il était trop tard pour sauver votre mère, mais j'arrive à temps. Si vous le voulez, je vous apporte la liberté.

— Si je le veux?... Et que faudra-t-il faire?

— M'obéir.

Elle le regarda avec hésitation d'abord, comme si elle cherchait à pénétrer sa pensée et à deviner le sens de ses paroles, puis avec fixité. Malgré son ignorance absolue, l'instinct l'avertissait vaguement de ce qu'on attendait d'elle pour prix de sa vie. Elle releva la tête, et son œil tranquille rencontra le regard impérieux de celui qui s'offrait en libérateur.

— Sauvez-moi, monsieur, dit-elle avec simplicité.

— Vous obéirez?

— Oui.

— J'ai la certitude que vous auriez su bien mourir, c'est pourquoi je veux vous sauver.

— Je ne sais pas si je serais morte avec courage... Je ne veux pas mourir.

Il y avait dans ces derniers mots comme la révolte de l'être contre la destruction, l'aspiration de la jeunesse, la protestation de la vie contre la mort. Elle voulait vivre, et l'espérance lui donnait ce frisson d'horreur et d'épouvante d'un danger qui s'éloigne et dont la menace est encore sous les yeux.

— Vous êtes libre. Venez.

Elle saisit le bras qu'il lui offrait avec une fiévreuse étreinte et le suivit machinalement à travers le dédale des salles, des cours, des voûtes et des couloirs de la prison, l'œil fixe, le front sans pensée. Le bruit des énormes clefs qui jouaient dans les serrures et la vibration des grilles la faisaient tressaillir.

On était en plein hiver. Quand la porte extérieure se referma sur eux avec un bruit sourd et prolongé, une rafale d'air froid lui cingla le visage. Elle s'arrêta, la respiration oppressée, et Meslin sentit son cœur battre avec violence. Il ôta son manteau. Après l'avoir enveloppée comme un enfant, il la prit dans ses bras, puis la déposa dans la voiture qui l'avait amené et qui stationnait à quelque distance. Quelques moments après, elle s'arrêta non loin du Palais-Mazarin.

Meslin habitait au deuxième étage d'une maison située à l'angle du quai et de la rue de Seine. Au coup de sonnette, une gouvernante d'âge mûr ouvrit la porte. C'était une femme qui l'avait élevé et qui n'avait jamais voulu le quitter. On l'appelait la Bourguignonne. Elle l'aimait avec idolâtrie et lui avait voué un culte de respect et de dévouement. Habituée à une obéissance passive, aveugle, envers son jeune maître, elle ne manifesta aucune surprise à la vue de l'étrangère.

— Nourrice, dit Meslin en entrant, voici la personne dont je t'ai parlé. Tu lui obéiras comme à moi.

— Comme au bon Dieu et à la sainte Vierge, monsieur le comte.

— Prudence, tu ne perdras jamais tes bonnes habitudes de mettre le clergé, le bon Dieu et la noblesse dans tout ce que tu as à dire. Si tu continues, tu finiras par me faire noter comme un aristocrate et un suspect.

— Jésus-Marie! je ne saurai jamais dire monsieur le citoyen comte Meslin de Poligny.

— Appelle-moi citoyen Meslin, c'est la mode.

— Tant pis, monsieur. C'est une vraie mode de Belzébuth.

— Enfin, dis comme tu voudras.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)



Projet de restauration des Tuileries selon les plans de Philibert Delorme.

vait aller, la confiance de tel ou tel.

Le tribunal l'a condamné à six mois de prison. Voilà la première étape franchie; quelle route va-t-il prendre maintenant?

Je n'en sais rien; mais j'ai bien peur!

PETIT JEAN.

Mme PAULINE VIARDOT

Mme Pauline Viardot vient d'être nommée professeur de chant au Conservatoire de Paris, où elle succède pour ainsi dire à son père, l'éminent musicien Manuel Garcia.

Sœur de la Malibran, l'illustre cantatrice naquit à Paris, en 1821, et eut pour parrain le maestro Paër.

Élève du pianiste Meysenberg et plus tard de Listz, elle accompagna sa famille en Angleterre, aux États-Unis et au Mexique.

Retirée à Bruxelles auprès de sa mère devenue veuve, en 1832, elle alla débuter à Londres, en 1839, dans *Otello* et la *Cenerentola*.

L'année suivante, elle entrait aux Italiens pour y jouer *Tancrède* et le *Barbier*.

Mariée à un littérateur de talent, M. Louis Viardot, elle parcourut avec lui l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et la Russie.

Après un magnifique triomphe dans les *Huguenots*, à Londres, elle vint créer à Paris le rôle de *Fidès*, dans le *Prophète*. Berlin, Saint-Pétersbourg et Londres l'ont tour à tour applaudie depuis 1848.

En 1860, elle obtenait un nouveau succès dans l'*Orphée*, de Gluck, au Théâtre-Lyrique. Nous ne parlerons pas ici de la résurrection du répertoire classique, où Mme Viardot a déployé une intelligence d'élite, ni des nombreux concerts de charité auxquels elle n'a cessé d'apporter le concours le plus empressé.

Tout le monde a entendu la voix si souple et si étendue de cet admirable mezzo-soprano, où le goût et la méthode égalent le sentiment et l'expression.

On sait que Mme Viardot est l'auteur de plusieurs compositions importantes, d'un opéra en deux actes, le *Dernier Magicien*, et d'une opérette, l'*Ogre*.

Dévouée aux intérêts de l'art, Mme Viardot rendra d'immenses services au Conservatoire. Elle sait, mieux que personne, que talent et succès obligent.

MAXIME VAUVERT.



Mme PAULINE VIARDOT
nommée récemment professeur au Conservatoire.

LES TUILERIES
DE PHILIBERT DELORME

Divers projets de restauration des Tuileries ont été soumis à l'administration parisienne. Celui dont nous publions le dessin aujourd'hui a paru le plus séduisant. Il a le double avantage d'utiliser la plus grande partie des ruines actuelles, et de reconstituer un des monuments les plus précieux du seizième siècle, que des exigences d'aménagement seules ont forcé de modifier sous

PARIS. — Les fouilles de l'ancien cimetière Saint-Marcel. — XIIIe arrondissement.

Henri IV, Louis XIV et Louis-Philippe. L'art retrouvera pour ainsi dire intactes les Tuileries de Philibert Delorme.

Comme le Céramique, jardin célèbre d'Athènes, ce palais tira son nom de la fabrique de tuiles qu'il remplaçait.

Catherine de Médicis le fit bâtir en 1564. Il se composait du gros pavillon carré du milieu orné de tourelles, de deux corps de logis avec terrasses sur le jardin et de deux pavillons latéraux.

Un astrologue ayant prédit à la reine « qu'elle mourrait auprès de Saint-Germain, » elle s'empressa de fuir superstitieusement toutes les églises qui portaient ce nom. Elle n'alla plus à Saint-Germain-en-Laye, et pour éviter Saint-Germain-l'Auxerrois, voisin des Tuileries, elle fit bientôt construire un autre palais, l'hôtel de Soissons, près de Saint-Eustache. La prédiction parut pourtant accomplie aux yeux du public, quand on sut que l'évêque de Nazareth, Laurent de Saint-Germain, avait assisté la reine à ses derniers moments.

Le mois d'août prochain ramènera l'anniversaire tri-centenaire d'une fête sans pareille, que les historiens ont à peine mentionnée, et qui eut pour organisatrice Catherine de Médicis et pour théâtre le palais de Philibert Delorme.

Le roi de Navarre, depuis Henri IV, venait d'épouser Marguerite de Valois et les divertissements se succédaient sans relâche à la Cour.

Ce soir-là, la salle de droite représentait le Paradis dont l'entrée était défendue par trois chevaliers, — Charles IX et ses frères, — armés de toutes pièces.

A gauche, s'ouvrait l'Enfer, rempli de diables et de diablotins, faisant mille singeries et mille contorsions grotesques, auprès d'une immense roue en mouvement, environnée de clochettes.

L'Enfer et le Paradis étaient séparés par une rivière, sur laquelle naviguait une barque conduite par le sombre nautonier Caron.

A l'un des bouts de la salle, derrière le Paradis, on apercevait les Champs-Élysées, pleins de verdure et de fleurs, et le Ciel Empyrée, figuré par une énorme roue portant les douze signes du Zodiaque, les sept grandes planètes et une infinité de petites étoiles transparentes, qui empruntaient leur lumière à des lampes et à des flambeaux multicolores.

Cette roue emportait, dans sa rotation incessante, un jardin magnifique dans lequel se prélassaient douze nymphes richement parées.

Dans la salle arrivèrent bientôt plusieurs groupes de seigneurs huguenots, déguisés en chevaliers errants, et conduits par le roi de Navarre et le prince de Condé. Les nouveaux venus tentèrent de pénétrer dans le Paradis et d'arriver jusqu'aux nymphes du jardin; mais les trois chevaliers dont nous avons parlé les reçurent, pique en main. La pique rompue, vint le coutelas, et force fut aux assaillants de rebrousser chemin vers l'Enfer, où devait les reconduire la foule grouillante des démons. Quand ils eurent été battus et traînés un à un dans le gouffre infernal, la salle fut close.

Aussitôt descendirent du ciel Mercure et Cupidon, supportés par un coq gigantesque. Le rôle de Mercure était rempli par Étienne Le Roy, chanteur renommé, qui, après quelques couplets assez bien tournés, adressa une longue harangue aux vainqueurs, et remonta au ciel sur son coq, en chantant.

Les trois chevaliers abandonnèrent alors leurs sièges, traversèrent le Paradis et amenèrent les nymphes dans la salle de droite.

Aussitôt commença un ballet qui dura une heure; après quoi, on délivra les chevaliers captifs dans l'Enfer et l'on rompit de nouvelles piques.

Le combat achevé, on mit le feu à des traînées de poudre disposées autour d'une fontaine dressée au milieu de la salle. Le bruit et la fumée chassèrent les assistants.

Le divertissement était terminé.

Le chroniqueur anonyme auquel nous avons emprunté ces détails ajoute : « Que l'on puit conjecturer par là quelles étaient, parmi telles feintes, les pensées du roi et du conseil secret, dont Catherine de Médicis était l'âme. »

Peut-on se rappeler sans frémir que, quatre jours après cette mascarade sacrilège, c'est-à-dire le 24 août, cent mille huguenots étaient massacrés dans Paris, au nom de la religion et de la raison d'État, et de quel nom faut-il appeler celle qui avait le triste courage d'ordonner un pareil divertissement au moment où elle méditait l'odieuse tuerie de la Saint-Barthélemy, et qui poussait le cynisme jusqu'à jouer ainsi avec ses victimes avant de les égorger?

V.-F. MAISONNEUVE.

LES FOUILLES DE SAINT-MARCEL

Des fouilles récemment faites sur l'avenue des Gobelins et aux environs de l'ancienne église Saint-Marcel, ont rencontré toute une suite de tombes dont le caractère d'antiquité et l'intérêt archéologique ont attiré l'attention des savants. Ce nouveau cimetière, que le hasard a fait découvrir, a été visité par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du passé et aux vestiges du vieux Paris. Il date de l'époque mérovingienne, et fut établi autour de l'église qui contenait la tombe de saint Marcel, l'un des évêques les plus illustres de Paris, et mort en 436.

Nous y reviendrons prochainement.

M. V.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Robert-le-Diable*, pour la rentrée de M. Dulaurens et les débuts de Mlle Fidès-Devriès.

Mon confrère Joseph d'Ortigue, mort il y a trois ans, avait sur sa fin déserté le drapeau de Meyerbeer. Il ne se souvenait plus du lumineux feuilleton écrit par lui au lendemain de *Robert-le-Diable*, et où il devinait avec une si rare sagacité les beautés de l'œuvre que ni lui ni personne peut-être n'avait encore senties pleinement.

Et, en effet, la musique de Meyerbeer, si saisissable qu'elle soit, était nouvelle alors pour des oreilles parisiennes, et pouvait paraître compliquée quand elle n'est que complexe dans sa forme. Aussi, pour la tirer au clair du premier coup, n'était-ce point trop de la double vue d'un critique lucide et doué d'un tact très-fin.

Si d'Ortigue était revenu sur son opinion de 1831, nous n'avons point à lui demander compte de cette évolution de son esprit, car on ne peut supposer que la plus parfaite sincérité dans une âme aussi honnête. Il n'en est pas moins vrai qu'il aura contribué pour sa part à ce léger mouvement de dédain que l'on peut aujourd'hui constater dans le dilettantisme à l'endroit de *Robert-le-Diable*.

Ce n'est pas encore une querelle que l'on cherche à cette œuvre considérable, mais c'est déjà une chicane. Il est de bel air aujourd'hui de faire une légère grimace à tel passage de la partition, de prendre un air distrait à tel autre. Les plus sévères affectent de quitter leur place après le ballet, comme s'il n'y avait pas plus loin cet admirable cinquième acte tout empreint de la poésie mystique du moyen âge.

« On vous en donnera, messieurs, des petits couteaux pour les perdre! » on vous en donnera de la musique de cette couleur et de ce relief pour la fonder! On plutôt on ne vous en donnera pas, car le moule en est brisé. Oui, car depuis vingt ans vous savez que la musique dramatique a traversé une phase de marasme et comme d'épuisement après la période précédente, celle du romantisme, qui avait été si glorieuse.

Il est même à remarquer que de l'époque dite romantique il nous est resté plus de musique que de littérature. Les œuvres de Meyerbeer, d'Halévy, d'Auber et d'Hérold, qui forment le fond de nos répertoires, sont presque toutes datées de ces temps de révolution dans les arts.

Les boudeurs de *Robert-le-Diable* ne sont, d'ailleurs, point des gens méchants; ils préfèrent *les Huguenots*, et c'est là le seul motif de leur noise. Quant à nous, il nous a été impossible jusqu'à présent de trouver la balance à peser les œuvres d'art. Nous aimons tel opéra, ou nous ne l'aimons pas; nous le prenons dans sa valeur absolue et non relative. Il est certain que dans ces magnifiques *Huguenots* on sent une main plus expérimentée; mais d'autre part, n'y a-t-il pas dans *Robert-le-Diable* plus de sève de jeunesse? C'est alors que, pour employer une expression de Ponsard, le génie de Meyerbeer « fleuronnait en sa plus verte nouvelle! »

Dans la partition que nous défendons, c'est le second acte qui est l'endroit par où on prétend faire brèche. Acte à vocalises, dit-on, et qui n'est point dramatique, parce qu'il est écrit comme un exercice de chant : acte italien, dit-on encore.

Eh bien, soit; mais a-t-on le droit de juger isolément une partie intégrante d'une œuvre, qui concourt à l'harmonie de l'ensemble? Dans la pensée des auteurs, le second acte de *Robert-le-Diable* est un repos pour l'auditeur; c'est l'acte féminin, l'acte amoureux, et qui, en outre, sert par opposition à prêter un plus puissant relief à la suite de l'action, où domine l'élément chevaleresque et l'élément fantastique.

Il en est de même du second acte des *Huguenots* (lequel, j'en conviens, est mieux venu). D'ailleurs, et cela n'a peut-être pas encore été remarqué, il y a plus d'un point de ressemblance dans le plan général de ces deux opéras.

D'abord un premier acte tout masculin, incidenté par l'introduction d'une seule voix de femme (le page dans *les Huguenots*, et Alice dans *Robert*). Puis, comme contraste, un acte féminin, dont la douceur, qui tournerait au fade, est de part et d'autre relevée par une scène de défi et d'appel aux armes. — L'action se noue au troisième acte, lequel dans les deux opéras se trouve coupé par un ballet. — Au quatrième, le duo dramatique entre le ténor et le soprano, c'est-à-dire la grande explosion de passion. — Au cinquième, le trio-dénoûment entre Marcel, Raoul et Valentine, dans *les Huguenots*, entre Bertram, Robert et Alice dans *Robert-le-Diable* (autrement entre les mêmes interprètes : Levasseur, Nourrit et Mlle Falcon, lors des premières représentations).

Ces ressemblances ne prouvent rien, d'ailleurs, sinon que le plan général de *Robert* ayant semblé bon à Scribe et à Meyerbeer, ils l'ont fait servir une seconde fois pour *les Huguenots*.

Robert-le-Diable était chanté lundi par Mlle Fidès-Devriès, qui continuait ses débuts par le rôle d'Isabelle. Elle y a été meilleure que dans *Faust*. Sa voix un peu froide, mais d'une articulation très-nette, trouvera à se faire valoir dans l'emploi dit des *sultanes*.

Dulaurens, qui a chanté beaucoup partout et même un peu autrefois à l'Opéra, avait pris pour sa rentrée le rôle de Robert. Le plus grand défaut qu'on puisse lui reprocher est qu'il ne sait pas chanter piano, et que sa voix ne retrouve son timbre et sa vigueur que dans les passages de force. De cette façon de se servir de son gosier, il résulte deux voix alternantes, l'une qui est insuffisante, l'autre qui par contraste paraît surabondante.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Il y a toute apparence que l'Opéra donnera ce printemps la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet. — Il n'est malheureusement pas vrai que M. Félicien David prépare un nouvel opéra, ainsi que le bruit en avait couru. — Les Bouffes-Parisiens ont donné dimanche une opérette intitulée *Le Barbier de Trouville*; la musique en est signée Barbabe, les paroles Henry; mais sous ces deux pseudonymes se cachaient M. Ch. Lecocq et M. Charles Comte, propriétaire de l'immeuble des Bouffes. — Au Théâtre-Lyrique, *le Docteur Crispin*, des frères Ricci.

A. L.

LES BONS DE MONNAIE

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le public était depuis longtemps prévenu de l'apparition de coupures de petite valeur qui devaient être mises en circulation par les grandes sociétés de crédit de la France, afin de pourvoir à l'insuffisance

actuelle de la monnaie courante et parer à une crise monétaire qui pouvait avoir de fâcheux résultats.

C'est maintenant un fait accompli. Le *Comptoir d'escompte* a émis des coupures de 5 francs et la *Société générale*, des bons de 5 fr., de 2 fr. et de 1 fr., qui, pour avoir été accueillis d'abord avec une certaine réserve, commencent à rendre les plus grands services. Au moment où paraîtra ce numéro, qui donne un spécimen de bons de *deux francs*, ce ne sera déjà plus, nous le craignons, une nouveauté, car on en voit dans toutes les mains depuis leur émission.

Dix-neuf machines sont employées au travail de cette fabrication.

A l'Imprimerie de la Société, il y a six machines pour reproduire en contre-fond, et six autres pour imprimer les textes du verso et du recto des trois types de billets.

Dans les bâtiments de la Société générale se trouvent trois machines pour imprimer les signatures, deux pour le numérotage et deux pour couper et rogner les bons.

Les bons de la Société générale sont signés par le caissier Lemounier, le contrôleur Villet et le directeur Herpin.

Le papier est parcheminé et glacé, mais non filigrané; les initiales de la Société générale sont gravées sur un fond pour en rendre la contrefaçon difficile.

Nous reproduisons le verso du billet de deux francs; le verso du billet de cinq francs est en tous points semblable, avec cette seule différence que les caractères sont plus gros et proportionnés à la grandeur du billet.

Les bons de un franc ne seront mis en circulation qu'à la fin de la semaine prochaine.

M. A.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL **120** MILLIONS

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE émettra, à partir du 18 novembre 1871, des BONS DE MONNAIE par coupures de **5**, **2** et **1** francs.

Les fonds provenant de cet échange seront déposés par la *Société générale* à la CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Il sera publié, chaque semaine, dans le *Journal officiel* et dans deux journaux d'annonces légales :

1° Le montant des Bons en circulation ;

2° L'état des sommes déposées à la *Caisse des Dépôts et Consignations*.

Ces BONS DE MONNAIE pourront toujours être échangés aux caisses de la *Société générale*, à Paris et en province, contre des billets de la Banque de France.

Le Conseil d'administration de la *Société générale* a pris cette résolution sous la pression d'un besoin impérieux, rendu incontestable par les réclamations quotidiennes des industriels, des commerçants et des particuliers qui forment sa clientèle.

Cette mesure, justifiée par la rareté croissante de la monnaie divisionnaire, ne saurait être considérée que comme momentanée, elle devra prendre fin avec les besoins qui la font naître.

Le jour où le Gouvernement et la Banque de France croiraient devoir se départir du système de tolérance bienveillante qu'ils adoptent aujourd'hui en vue de l'intérêt public, la Société générale cesserait immédiatement toute émission.

Conseil d'administration.

MM. DENIÈRE, C. ✻, président de la chambre de commerce de Paris, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, régent de la Banque, *président;*

BLOUNT, banquier, administrateur des chemins de fer de l'Ouest et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, *vice-président;*

BROLEMANN (Georges);

DAVILLIER (Henri), O. ✻, ancien président de la chambre de commerce de Paris, gérant de la Banque de France, administrateur des chemins de fer de l'Est;

DENION DU PIN, O. ✻, administrateur de la compagnie des Messageries nationales et du chemin de fer d'Orléans;

FERE (Victor), O. ✻, ancien vice-président de la chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France;

GANNERON (F), ✻, agent de change honoraire, administrateur de la compagnie d'Assurances générales;

GROS (Aimé), ✻, ancien député, administrateur des chemins de fer de l'Est;

KŒNIGSWARTER (Maximilien), ✻, ancien député;

LAURENT (Abel), ✻, agent de change honoraire;

LE ROUX (Alfred), G. O. ✻, ancien ministre, président du Conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest;

LHUILLIER, banquier;

PREMSEL (B.), banquier;

TALABOT (Paulin), C. ✻, directeur général de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée;

WOLOWSKY, O. ✻, membre de l'Assemblée nationale, administrateur du Crédit foncier, membre de l'Institut.

CENSEURS :

MM. BAILLEUX DE MARISY, O. ✻, ancien préfet;
DELLAIS (Victor), O. ✻, ancien agréé au Tribunal de commerce de la Seine;
PASSY (Louis), membre de l'Assemblée nationale, administrateur du Crédit Foncier

Directeur :

M. CHARLES HERPIN, ✻.

CAISSES DE LA SOCIÉTÉ :

Caisse centrale : 54, rue de Provence, à Paris.

Bureaux de quartier dans Paris :

A — Rue Notre-Dame-des-Victoires, 16;
B — Boulevard Malesherbes, 29;
C — Rue de Palestro, 5;
D — Rue du Bac, 2;
E — Rue Saint-Honoré, 221;
F — Rue du Temple, 19;
G — Boulevard Saint-Germain, 81;
H — Boulevard du Prince-Eugène, 49
I — Boulevard Saint-Germain, 10 (*Entrepôt des Vins*);
J — Rue du Pont-Neuf, 24 (Halles centrales);
K — Place de Passy, 2;
L — Rue de Clichy, 72;
M — Boulevard Magenta, 51;
N — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 91;
O — Place de la Bastille, 3.

Agences dans les départements

Avignon, Bar-le-Duc, Béziers, Blois, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Cette, Clermont-Ferrand, Colmar, Dreux, Fontainebleau, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Le Mans, Marseille, Montereau, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Saint-Germain, Saint-Malo, Saint-Quentin, Saint-Servan, Sens, Strasbourg, Toulouse, Tours, Versailles, Vichy.



LES ENVIRONS DE PARIS. — Le camp de Fleury. — (D'après le croquis de M. Perdon.)

RECTO



VERSO

CAISSES DE LA SOCIÉTÉ

PARIS, 54, rue de Provence.	**PARIS**, 19, boulevard Voltaire.
— 66, rue N.-Dame-des-Victoires.	— 10, boul. St-Germ. (Ent. d. Vins).
— 8, rue Palestro.	— 94, rue du Pont Neuf (Hal. Cent.)
— 29, boulevard Malesherbes.	— 2, place de Passy.
— 2, rue du Bac.	— 72, rue de Clichy.
— 221, rue Saint-Honoré.	— 67, boulevard Magenta.
— 10, rue du Temple.	— 91, rue du Faubourg-St-Honoré.
— 81, boulevard Saint-Germain.	— 8, place de la Bastille.

DÉPARTEMENTS

Avignon, r. de la Républ., 13.	**Fontainebleau**, r. la Cloche, 20	**Rennes**, pl. du Ch.-Jacquet, 8
Bar-le-Duc, r. d. Tanneurs, 22	**Lille**, r. Nationale, 85.	**Rouen**, rue Jeanne-d'Arc, 76.
Béziers, pl. de la Citadelle, 13	**Limoges**, rue des Combes, 8.	**St-Étienne**, r. de la Bourse, 30.
Blois, r. Denis-Papin, 32.	**Lyon**, rue de Lyon, 6.	**St-Germain**, pl. du Château.
Bordeaux, allées de Tourny, 20	**Mans (Le)**, pl. des Halles, 22.	**St-Malo**, rue d'Orléans, 7.
Boulogne-s-M., r. de l'Écu, 22	**Marseille**, r. de Noailles, 3	**St-Quentin**, r. des Sarrasins.
Caen, place du Théâtre.	**Montereau**, Grande-Rue, 40.	**Sens**, rue Dauphine, 41.
Cette, Grande-Rue, 1.	**Montpellier**, r. St-Guilhem, 31	**Strasbourg**, rue Brûlée, 12.
Clerm.-Ferr., p. Hôtel-de-Ville	**Mulhouse**, r. de la Sinne, 19.	**Toulouse**, rue des Arts, 22.
Colmar, r. des Serruriers, 23.	**Nantes**, pl. du Commerce, 13.	**Tours**, pl. Saint-Venant, 8.
Dreux, Grande-Rue, 1	**Nîmes**, rue Régale, 10.	**Versailles**, r. de la Pompe, 2.
	Orléans, rue Lescure, 14.	

SPÉCIMEN DES BONS DE MONNAIE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

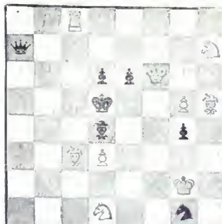
(Voir l'article, page 312.)

ÉCHECS

—

PROBLÈME N° 391

COMPOSÉ PAR M. LE PRINCE DE VILLAFRANCA



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 389.

1. T 3 D	1. F 3 D (meilleur)
2. T 3 FR	2. R 4 D
3. D 7 FR, échec	3. R pr. C (1)
4. D 7 CD, échec et mat.	
(1)	
	3. R 3 F
4. T 6 F, mat.	

Solutions justes : MM. L. de Croze, à Marseille; Poisson et Ménard, à Chavagnes; Barré, Théâtre-Français; Stennon de Meots, à Liége; café Cauvet, à Cogolin; Girard, à Lussières; le Cercle des Barbiers, café de l'Union, à Mons.

Les solutions commençant par D 6 F, échec, sont détruites par la réponse R 4 D.

Autres solutions justes du problème n° 388 : MM. Tonin Peraldi, à Ajaccio, Fusson, à Saint-Étienne, Girard, à Lussières; le turco de Poissy.

Nous répétons, pour plusieurs personnes qui nous en ont fait la demande, l'explication de notre mode de notation des coups.

Les lettres employées ne sont autres que les initiales des noms de chaque pièce. Les chiffres désignent le rang horizontal de l'échiquier, et l'indication de la colonne dont ils sont toujours suivis précise la case où l'on doit jouer. Ainsi, FD 5 CR signifie : le Fou de la Dame à la 5e case du Cavalier du Roi, ou sur le 5e rang horizontal et sur la colonne que le Cavalier du Roi occupe au début. Quand nous aurons ajouté que les Blancs et les Noirs comptent chacun en partant de leur camp respectif, de telle sorte, par exemple, que la 7e case du Roi blanc est la même que la 2e du roi noir, et que les autres signes, comme pr. (prend), ne sont que des abréviations, on aura tout le secret de cette notation dont le principal mérite est son extrême simplicité.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Beauvais s'honore à juste titre de la valeur de Jeanne Hachette; Orléans, de celle de Jeanne d'Arc.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 45 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 764. — 2 Déc. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire :* M. E. HUBERT

L'AMBASSADE
CHINOISE

—

Débarqué en France pendant l'occupation prussienne, l'ambassadeur Thchong-Haou n'a pu être reçu que le 23 novembre 1871 par M. Thiers, et présenter au président de la République des satisfactions et des excuses au sujet du massacre de Tien-Tsin, remontant au 21 juin 1870.

Les ministres de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et le ministre de France en Chine assistaient à cette audience.

A son départ comme à son arrivée, les honneurs militaires ont été rendus à l'envoyé de l'Empire des Tsing.

S.E. Thchong-Haou, avant d'être chargé de la mission qu'il vient de remplir, était surintendant des trois ports du Nord, ministre de la guerre de droite (il y a en Chine deux ministres de la guerre), chef d'un corps d'armée ou *banie*, et préposé à la garde du prince impérial.

Son érudition, son activité et sa haute capacité lui ont valu l'estime et la considération générales.

Robuste et grand, Thchong-Haou est dans toute la force de l'âge. Il a quarante-six ans, le teint mat, un front large et élevé, un visage accentué et plein, un peu gras, mais ne manquant ni de caractère ni de distinction.

L'ambassadeur s'est installé à la mission de Tunisie, dans l'admirable maison mauresque du baron de Lesseps, avenue Montaigne.

Il a auprès de lui : un élève interprète pour la langue française, Tshing, âgé de dix-huit ans, et un autre pour la langue anglaise, Têh; trois officiers militaires lui servant d'aides de camp; un médecin chinois, un cuisinier, un barbier et six domestiques.

Un gentleman anglais, dont l'urbanité égale le talent, et qui habite depuis dix ans le Céleste Empire, M. Brown, remplit les fonctions de secrétaire d'ambassade.

Samedi, M. de Geoffroy a rendu visite à Thchong-Haou. Nous croyons savoir que notre ministre s'est surtout préoccupé dans cette entrevue du double établissement prochain, à Paris, d'une légation permanente et d'une école chinoise.

V.-F. M.



Thchong-Haou, ambassadeur chinois et son interprète Tshing reçus le 23 novembre par M. Thiers au palais de la présidence. — (Photog. de MM. Gauthier et Pepper.)

SOMMAIRE

COURRIER DE PARIS

Si vraiment le bonheur est le propre des peuples qui n'ont pas d'histoire, la nation française a dû être bien heureuse depuis huit jours, car la semaine qui vient de s'écouler ne laissera pas la moindre trace.

Les amateurs d'émotions violentes ont, il est vrai, eu le régal, rue Folies-Méricourt, d'un assassinat en deux parties qui jadis les auraient fortement passionnés. Mais nous avons vu tant de choses horribles que nous sommes blasés et que le Troppmannisme n'est plus qu'une bucolique à côté des abominations dont la France a été témoin et victime.

Même apathie à l'endroit des expositions plus ou moins animales. La première fois qu'on eut l'idée de réunir un certain nombre de chiens dans une longue galerie qui avait été construite au Cours-la-Reine, ce fut presque un petit événement.

En ce temps-là, les badauds n'avaient rien de mieux à faire. Aujourd'hui, qui peut se soucier de semblables subtilités en présence des préoccupations qui nous obsèdent tous? Les combats de rats eux-mêmes n'ont plus le public. Les souvenirs de la guerre, d'une part, les séances de l'Assemblée nationale, de l'autre, leur font trop de concurrence. Les souvenirs!...

Une date à jamais sanglante n'est-elle pas venue encore hier, ne vient-elle pas encore aujourd'hui nous dire :

— Pensez à ceux qui sont morts pour la patrie!

Je me les rappelle comme si nous les vivions, ces deux journées de Champigny qui firent naître tant d'espérance pour aboutir à tant de déception.

Comme si le hasard implacable voulait se rire de nos efforts et accumuler sur nous toutes les misères, le temps, jusque-là si clément, s'était mis dès le matin à la gelée, ainsi qu'il arriva encore lors de l'affaire du Bourget. Le 30 novembre, il faisait un soleil radieux. Mais quel froid! Je revois encore l'énorme plaine du bois de Vincennes et le plateau de Gravelle, où se tenaient en réserve deux corps d'armée. Les burnous rouges des spahis semblaient, de distance en distance, faire des taches de sang sur l'horizon.

Ils s'en allaient couper au hasard dans le bois quelque jeune arbre qu'ils traînaient après eux, et dont au passage leurs chevaux efflanqués cherchaient à mordre un bout d'écorce. Çà et là quelques bivacs à l'endroit où jadis le sport tenait ses congrès d'élégance. Puis un effroyable déploiement de chariots, de caissons, de fourgons, de charrettes. Dix mille véhicules peut-être accumulés dans un désordre qui n'était pas un effet de l'art et qui donnait à pressentir le résultat final...

Cependant, au loin s'entendait le grondement non interrompu de la canonnade. Du haut du plateau de Gravelle, le panorama était splendidement terrible. A droite, on voyait courir sur les rails du chemin de fer d'Orléans les locomotives blindées chargées d'opérer une diversion. A gauche, d'autres locomotives vomissaient le feu et la mitraille du côté de Nogent; puis, plus loin, s'étendait sur un espace de plusieurs kilomètres le théâtre même de l'action.

Ces déchaînements sous ce ciel bleu avaient quelque chose d'horrible. Partout la fumée ensoleillée, au milieu de laquelle éclataient des éclairs intermittents. En avançant, on commençait à rencontrer les convois de blessés qu'on acheminait vers les bateaux Mouches, défilé lugubre, laissant derrière lui une traînée de cris et de gémissements.

Je me rappelle, notamment, un coin de tableau d'un saisissant contraste.

Sur la route qui monte de la Marne vers le fort de Nogent deux files d'hommes se rencontrèrent soudain. Les uns étaient des blessés français, les autres des prisonniers saxons qu'on emmenait au fort. L'encombrement força à faire halte.

Ils restèrent là dix minutes environ, ces ennemis de tout à l'heure, à s'entre-regarder. La colère avait disparu, et il y avait de la compassion dans les yeux des uns comme dans les yeux des autres. D'aucuns hochaient la tête, semblant se dire mutuellement :

— Pauvres dupes que nous sommes, quand cesserons-nous de nous égorger pour le caprice des maîtres?

Un prisonnier saxon tendit sa gourde à un blessé français. Il y eut même quelques poignées de main échangées. Puis on se sépara, tandis que la bataille se déchaînait plus furieuse que jamais.

Je vivrais cent ans que je l'entendrais toujours cette mitraillade furieuse qui, le soir du 30 novembre, vers quatre heures, succéda tout à coup à la canonnade. Nos pièces avaient pas à pas gravi le coteau. Elles avançaient toujours. On croyait à la victoire.

Soudain le combat prit une allure toute nouvelle. C'étaient les feux de peloton qu'on échangeait face à face, en avant de la crête. Imaginez le bouquet du feu d'artifice le plus nourri, crépitant sans interruption aucune pendant une heure et quart.

Comment comprendre qu'un seul homme revienne vivant, quand il a traversé une pareille tempête de fer?

Le soleil avait descendu graduellement rouge, sinistre, effrayant. On n'y voyait plus, on se battait encore. La nuit tomba complète. Rien de fait.

Des bataillons de mobiles d'Ille-et-Vilaine se ralliaient çà et là. Un petit chirurgien breton, qui avait rapporté un de ses soldats sur son dos, l'avait couché sur une pelouse du bois et lui coupait la jambe sans cérémonie.

Les soldats avaient froid, tout le monde avait faim, tout le monde se plaignait du manque d'unité dans le commandement, tout le monde sentait que l'effort avait été fait en pure perte.

Aux portes de Paris, une foule frémissante attendait les nouvelles, arrêtait les cavaliers, sondait l'intérieur des voitures. Tantôt elle acclamait ceux qui la leurraient de succès imaginaires, tantôt elle huait ceux qui lui disaient la vérité.

Et songer que le surlendemain la même comédie sanglante devait se renouveler, que le même héroïsme devait être dépensé avec cette différence que, le second jour de la bataille, nous n'avançâmes jamais, offrant sur place d'effroyables holocaustes.

Oh oui! l'anniversaire, qui pour la première fois est revenu cette semaine, est de ceux qui ne s'oublient pas et qui se pleureront toujours.....

Comparez maintenant ces tableaux du passé avec les antithèses du présent.

Ils dorment là-bas dans la plaine sombre, et nous, les vivants, nous allons au bois, nous parions aux courses, nous préparons les costumes de pierrots pour le carnaval.

Qu'y faire? C'est une loi inexorable qui nous pousse en avant...

Et le général Trochu continue à écouler tranquillement son sac de petits discours.

Tenez, à propos de cet abandon de la tombe, je lisais, hier, les poëmes populaires de M. Eugène Manuel : c'est un bon livre, ce sont des vers émus qui serrent le cœur et font penser.

Il y a là une pièce qui emprunte à l'anniversaire dont je parlais une navrante actualité.

Cette pièce est intitulée : *Les Abandonnés*, et est dédiée à Mlle Favart, qui la dit admirablement :

> Je ne sais rien qui soit plus triste
> Que ces vieux tombeaux délaissés,
> Où jamais ne vient le fleuriste
> Et que la mousse a tapissés.
>
> Ici, la grille en fer rouillée
> Oblique sur ses pieds boiteux,
> Encadre une pierre écaillée
> Où s'émiette un ci-gît douteux.
>
> Qui donc es-tu, pauvre poussière,
> Ô mort qui n'es plus visité,
> Être obscur couché sous la pierre
> Où mon pied distrait s'est heurté?
>
> Est-ce l'oubli, l'indifférence,
> Et les morts sont-ils condamnés
> A connaître cette souffrance
> De se sentir abandonnés?
>
> Dans la tombe déserte et nue,
> Ô mort, ma prière descend;
> Repose en paix, âme inconnue :
> Reçois le salut du passant.

La grande fosse commune des batailles n'a pas même la pierre écaillée et le douteux ci-gît dont parle le poëte.

Demandez-vous combien dans dix ans prendront le chemin de la plaine aux sépultures effroyablement accumulées...

Nous changerons brusquement de sujet, si vous le voulez bien. Celui-là est trop poignant. Il faut vivre avec la vie.

Donc, on nous promet pour 1872 la reprise des expositions annuelles de peinture, et une bonne fortune m'a mis à même de voir avant son achèvement une œuvre qui certainement sera l'événement du Salon prochain.

C'est là-bas, aux Champs-Élysées, dans un ancien gymnase transformé en atelier, que Gustave Doré achève ce tableau aux proportions gigantesques.

Pour sujet, Jésus-Christ sortant du prétoire et descendant l'escalier au bas duquel l'attend la croix.

Cette toile, une des plus grandes, à coup sûr, qui ait jamais été peinte, sera, croyons-nous, une révélation même pour ceux qui prisaient le plus haut le talent de Doré. La composition a l'ampleur magistrale des grands maîtres et du Véronèse en particulier.

Encadrée dans une architecture splendide, la scène se développe avec une grandiose vérité.

Des deux côtés, la foule, contenue par des soldats, se presse pour voir passer le condamné, qu'elle accable de ses imprécations. Des grappes humaines pendent aux colonnes, s'accrochent aux portiques, s'échelonnent sur les marches.

Jésus-Christ descend impassible; sa longue robe blanche a des miroitements d'auréole; sa tête est bien celle de l'illuminé qui regarde au but, placé au-dessus des invectives humaines.

Comme couleur, aussi bien que comme audace de dessin, c'est un tableau hors ligne.

Quand on pense que, de front avec une aussi écrasante besogne, Doré trouve moyen de mener vingt, trente, cent choses diverses! Dans ce même atelier, dix autres toiles se disputent son pinceau.

Et ce n'est rien encore.

Il nous a conduit ensuite à son logis de la rue Saint-Dominique, où le dessinateur travaille de préférence. Là il est en train d'achever une œuvre qui jadis aurait suffi à l'existence d'un homme.

C'est Londres tout entier avec ses scènes étranges, ses misères insondables, ses formidables grouillements. Un éditeur anglais a consacré à cette publication une bagatelle de six cent mille francs, et je vous jure qu'il en aura pour son argent. Comme dessin, comme gravure, comme variété, comme fini, Doré n'avait, nous l'affirmons, rien produit de cette valeur.

Votre curiosité n'est-elle pas satisfaite? Voici sur sa table huit ou neuf cents dessins ébauchés.

Voulez-vous voir encore? Entrez dans ce second atelier. Sur tous les chevalets des scènes du siége de

Paris, grisailles à l'huile qui formeront une histoire saisissante, l'histoire des yeux.

Ceci, c'est le déménagement hâtif des bombardés avec l'enfant qui grelotte sur la charrette, et le vieux paralytique que l'on emporte sur le dos. Ça, c'est une rue de Villejuif où l'on se masse pour le combat. Plus loin...

Ne me demandez pas d'énumération, il faudrait un volume.

Mais ce qui confond le plus, c'est, quand vous avez eu ainsi entassé un travail qui aurait usé dix vies, de vous trouver en face d'un homme frais, rose, dispos, de bonne humeur, n'ayant pas même l'air de se douter des prodiges qu'il accomplit, et qui, quand on veut le féliciter, vous coupe la parole en jouant un air de violon ou en exécutant un exercice de gymnastique.

Ah! si nous avions dans tous les genres un certain nombre d'hommes trempés comme celui-là!...

∿∿ Ouverture de la *Tertulia*... La *Tertulia* va commencer le cours de ses succès... Allons à la *Tertulia*...

Et chacun se demande ce que peut bien être cet établissement, ainsi orné d'un nom latin.

Il s'agit simplement d'un café-concert où le service sera, dit-on, fait par des employées en costume espagnol.

Une tentative analogue fut faite il y a quelques années par un barbier excentrique qui avait ouvert, rue de Rivoli, une boutique où l'on était rasé par des dames travesties en Figaro. L'affaire n'allait pas mal; mais la police eut la funeste inspiration de s'en mêler, et elle renvoya ces virtuoses de la savonette au quartier Bréda, qui les avait engendrées.

Je ne souhaite pas pareille intervention à la *Tertulia*, mais je ne vois pas ce que la présence de ces serviteurs féminins ajoutera au charme de la soirée. Les cafés-concerts ont bien assez d'exhibitions sans celle-là.

∿∿ Autre annonce à la badauderie.

Depuis huit jours, on voit sur toutes les murailles une affiche du genre de celle que Polydore Millaud excellait à lancer. Cela représente une page à moitié blanche sur laquelle est tracé un point d'interrogation. Le haut de la page laisse apercevoir la figure d'un monsieur qui tient un bâton à la main.

Et les commentaires d'aller leur train.

— Qu'est-ce que cela peut bien être?

— Un homme qui brandit un bâton? C'est une allusion à la restauration de l'empire.

— Mais non, c'est un bâton de chef d'orchestre; c'est pour annoncer la réouverture des bals de l'Opéra.

— C'est un escamoteur qui veut faire de la réclame.

— C'est l'annonce d'un livre sur tous les marchés conclus pendant la guerre. Le point d'interrogation, le monsieur, tout cela est un rébus signifiant : On va vous donner la clef de tous les mystérieux retours de bâton d'alors.

Ainsi vont les dialogues. J'avoue qu'au moment où j'écris je n'ai pas encore pu me procurer le mot de l'énigme.

Quel qu'il soit, ce que vous saurez probablement quand vous me lirez, je ne vous cacherai pas que ces ingéniosités de la réclame m'amusent toujours. Vous rappelez-vous les cinq doigts de Sothern qui furent l'objet de la conversation pendant huit jours pour les gens qui n'ont rien à dire?

Et Casimir Godenil? Et tant d'autres chefs-d'œuvre du même genre.

Les Américains, eux, ont un autre système. Ils font des exhibitions dans les rues et des promenades.

C'est ainsi que dernièrement un nouveau *Journal inventeur des chemins de fer* s'étant fondé, le directeur fit remorquer là-bas, par vingt-quatre chevaux, une gigantesque locomotive sur laquelle étaient du haut en bas collées des affiches de la feuille nouvelle.

Ce qui me rappelle précisément un des derniers mots de ce pauvre Millaud, dont je parlais tout à l'heure.

Quelqu'un était venu lui conter cette histoire.

Millaud sourit d'abord.

Puis il sembla qu'une idée lui traversait l'esprit. En effet, hochant la tête :

— Ce n'est pas mal, mais...

— Mais quoi?

— On aurait pu faire mieux.

— Comment?

— Ah! si j'avais été là-bas avec la liberté qu'on a dans ce pays-là!

— Eh bien?

— Eh bien! je me serais arrangé pour que ma locomotive éclatât de temps en temps.....

∿∿ Les informations militaires ne sont guère de mise dans un courrier de Paris. Pourtant, comment passer sous silence le racontar du *Journal de Paris*, relatif à la future coiffure de nos soldats.

Détail charmant : le *Journal de Paris* nous apprenait d'un air attendri l'autre jour que le modèle en avait été fait par un de nos célèbres sculpteurs. Ce célèbre sculpteur, s'adonnant à la chapellerie dans ses moments perdus, est réjouissant au possible.

Quant à la coiffure qu'il a inventée, je ne lui en fais pas mon compliment, s'il faut en croire la description du *Journal de Paris*, que je transcris fidèlement :

« C'est un casque rond, cuivre et acier, semblable à celui que des dessins prêtent ordinairement aux guerriers romains. Une visière règne tout autour pour protéger le soldat contre la pluie et les oreilles contre les coups de sabre. Un soleil est appliqué en ronde bosse sur la face de devant. Une mentonnière de cuir assujettit le tout à la tête. En temps de paix, il sera surmonté d'un coq debout sur ses pattes, assez semblable à celui qui surmontait autrefois les hampes de drapeau. Ce coq sera en cuivre pour les simples soldats, en argent pour les officiers, en or pour les officiers supérieurs. En temps de guerre, ce coq, qui pourrait être gênant pour la marche dans les bois, sera remplacé par une grenade dans laquelle prendra naissance une chenille qui descendra sur le cou.

« Ce casque pèsera trois livres; l'armée qui campe aux environs de Paris en sera pourvue la première... »

Tout d'abord l'idée de faire adopter, au lendemain de la guerre que vous savez, une coiffure qui rappellera toujours les Prussiens à la population, cette idée est vraiment éblouissante. Il semblerait qu'on ne dût avoir qu'une seule préoccupation : oublier les envahisseurs. Pas du tout, on les parodie.

Ce casque si disgracieux a fait rêver le sculpteur célèbre. Il s'est pris la tête entre les deux mains, il a interrogé le ciel du regard. Esprit saint descendez en lui! Et il a fini par engendrer l'invention ci-dessus décrite. Le coq en cuivre n'est pas tout plus une complication à dédaigner. Par son poids, il élèvera la migraine au rang d'institution militaire.

Il est vrai que pendant la guerre on le mettra dans sa poche.

Alors, à quoi bon?

Sommes-nous assez riches pour nous payer de ces hochets de parade?

Ne serons-nous jamais assez sérieux pour sacrifier le futile à l'utile? N'avons-nous pas enfin eu assez de futilités comme cela?

Je veux croire encore que tout cela n'est qu'une mystification.

Lorsque tout est à réorganiser dans notre armée, il serait par trop insensé de supposer que des généraux se réunissent pour décider, quoi? Les moyens de relever la France? Non. La question de savoir si le cuir des casques sera verni ou bouilli.

∿∿ Décidément il s'agit d'honorer avec une certaine pompe la mémoire d'Alexandre Dumas.

Chaque jour voit éclore un nouveau projet.

Cérémonies funèbres, représentations théâtrales composées de pièces du maître, etc., etc.

Alexandre Dumas mérite certes tous les honneurs; car c'était un vaillant que la génération actuelle railla parfois, sans être jamais de taille à l'égaler.

Mais il paraît que Villers-Cotterets n'entend pas de cette oreille-là, et veut garder la tombe de son plus glorieux fils.

L'affaire en est là.

Sept villes se disputaient jadis la gloire d'avoir donné le jour à Homère!

∿∿ Le monde littéraire est fort préoccupé d'une vente de livres. C'est qu'il s'agit de la bibliothèque d'un véritable gourmet, d'un fin connaisseur en même temps que d'un lettré sympathique à tous, et particulièrement aux lecteurs de ce journal.

J'ai nommé Charles Monselet.

Banville, qui a glissé un regard curieux au milieu de toutes ces richesses, en donnait un avant-goût, qui fait venir l'eau à la bouche.

Coquette, enrichie de lettres autographes et surtout de versiculets et de notes sur les contemporains écrites par lui au courant de la plume, la bibliothèque de Charles Monselet est imprévue, variée et amusante comme lui-même. On y trouve tous les Cazins, des grands papiers rarissimes de Malassis et de Lemerre, des volumes de vers introuvables que leurs auteurs ne connaissent pas, et aussi tous ceux qui sont célèbres, et jusqu'à *Copeaux, ni vers, ni prose*, par Xavier Forneret, auteur de l'*Homme noir!* On y trouve les romantiques payés au poids de l'or et toutes les curiosités possibles, y compris les livres de Hazona et de Vallès, et le volume de vers du malheureux Gustave Mathieu!

On va prendre tout cela d'assaut, comme vous pensez.

Les commentaires de Monselet sur les contemporains suffiraient seuls pour affrioler quiconque a lu jadis sa *Lorgnette littéraire*.

∿∿ Et les contestations continuaient toujours.

Vous avez déjà deviné que c'est de monnaie et de coupures que je vais vous parler. Nous avons en France une habitude qui nous perdra définitivement.

Les grands refusent absolument de donner le bon exemple aux petits. C'est la même chose en tout et pour tout.

Est-ce que les grosses administrations n'auraient pas dû s'empresser d'assurer la confiance publique en accueillant le nouveau papier comme un Benjamin. Mais, non, l'intérêt particulier avant l'intérêt public.

Il y a des compagnies qui, comme les Petites voitures, par exemple, encaissaient toute leur recette en monnaie. Cette monnaie faisant prime aujourd'hui, on refuse les coupures pour continuer à jouir du petit bénéfice qu'on ajoute au gros.

C'est mesquin et pitoyable.

Allez donc demander ensuite que les pauvres gens ne soient pas pris de panique quand vous faites tout votre possible pour donner à votre papier une allure d'assignats.

Le devoir de la presse ne serait-il pas de stigmatiser, en en publiant une liste complète, toutes les entreprises publiques qui travaillent ainsi à ruiner le crédit national.

C'est la question que me pose un honorable correspondant dont j'atténue encore l'indignation patriotique.

Est-ce que vous trouvez qu'il a tort?

∿∿ Permettez-moi de terminer par une constatation philosophique.

On a repris cette semaine au Vaudeville *la Famille Benoîton*.

L'étrange impression que cela produit! Sardou s'imaginait avoir accumulé dans le personnage et sur les lèvres des demoiselles Benoîton des monstruosités propres à corriger leur siècle.

Aujourd'hui, les demoiselles Benoîton ont presque l'air de parler un langage académique, tant l'argot a marché. Ce que Sardou avait fait pour corriger est devenu à la mode.

Imaginez quelqu'un fabriquant, pour le mettre dans un arbre, un épouvantail affublé, avec préméditation, de la façon la plus grotesque et la plus invraisemblable.

Survient un passant qui s'écrie :

— Tiens! la jolie figure de modes!

C'est l'histoire du Benoîtonnage.

PIERRE VÉRON.



AMÉRIQUE. — Les dernières élections de New York. — Procession électorale dans Broad-Way. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Molet, notre correspondant.)

ENVOIS DES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

—

Entre autres obligations qu'ils contractent en partant pour Rome, les pensionnaires de l'Académie de France, — les *académistes*, ainsi qu'on les appelait au dernier siècle, — sont tenus d'exécuter chaque année des travaux d'importance graduée, lesquels sont envoyés et exposés à Paris comme témoignage des études et des progrès de leurs auteurs. Et cet usage ne date point d'hier, puisqu'il remonte à peu près à l'origine même de l'Académie. Donc, suivant la coutume traditionnelle, les pensionnaires actuels ont fait les envois réglementaires de 1871; suivant la coutume aussi, ces envois ont été exposés publiquement dans les salles de l'École des Beaux-Arts, où la foule, toujours curieuse de primeurs, n'a pas manqué d'aller les visiter avec le plus sympathique empressement.

Ces expositions sont dignes en effet d'exciter l'intérêt. Non que tout ce qu'on y rencontre ait les mêmes droits à l'estime des connaisseurs; mais il est cependant certain qu'on y rencontre souvent des morceaux tout à fait recommandables, de temps à autre même, la manifestation soudaine d'une originalité frappante, d'un talent précoce, en pleine floraison. Hélas! sans remonter bien loin, qui ne se rappelle l'étonnement et l'émotion que causèrent les envois de Régnault! Téméraires, mais nullement étourdis, et pittoresques, violents et charmants, à la fois sérieux et joyeux, pleins de savoir et de séduction, de furie et de grâce, débordant de confiance et de jeunesse, offrant l'union de l'imagination et de la volonté, ils inauguraient une manière nouvelle; leur conception singulière et courageuse fut une surprise pour tous; leur coloris trempé d'or, éclatant comme une fanfare triomphale, semblait promettre des chefs-d'œuvre, annoncer le succès, la victoire; et chacun de nous s'était écrié alors : rien n'est plus vrai, un grand peintre nous est né! Hélas! hélas! inutiles promesses, espoirs sitôt et à jamais déçus! Ce jeune homme, heureusement doué entre tous, comblé par le ciel des dons les plus rares, n'est déjà plus qu'un souvenir! Mais c'est aussi un nom, un nom que la postérité retiendra : Régnault n'a peint que deux ou trois tableaux; n'est-ce pas assez pour qu'il se place dans l'histoire de l'École française, au rang de ceux qui en sont l'honneur et la gloire?



« **Le Loup, la Mère et l'Enfant.** » Bas-relief de M. Mercié, pensionnaire de 3e année

Mais parlons des envois des pensionnaires architectes.

Pour son quatrième et dernier envoi, M. Pascal a exposé une *Restauration de la Palestre palatine*. Construite par Domitien, à l'angle sud-est du Palatin, cette palestre



LES ENVOIS DE ROME. — « Saint Edmond, martyr. » — Tableau de M. Luc-Olivier Merson, pensionnaire de 1re année.
(Dessin de M. Duvivier.)

n'offre plus que quelques vestiges; ils en déterminent cependant le plan à peu près complet. D'ailleurs, cette partie de la colline, qui, après avoir contenu toute la Rome de Romulus, ne devait pas suffire un jour au seul palais des Césars, est peu connue; surtout elle ne l'était guère lorsque M. Pascal entreprit son étude, car depuis on y a fait des travaux considérables de fouilles. Quoiqu'il en soit, cette restauration, hypothétique assurément en bien des points, a été l'objet de l'attention des hommes compétents. On a beaucoup loué le parti ingénieux que l'artiste a su tirer de documents rares et disséminés, et il n'y a eu qu'une voix pour donner des éloges à l'exécution de ces dessins qui dénotent autant de science que de goût, autant de gravité dans l'esprit que d'adresse dans la main.

M. Bénard a envoyé, lui, pour sa troisième année, *la Restauration de la villa Madame*, charmante résidence commencée pour Clément VII, sur les dessins de Raphaël, poursuivie sur ceux de Jules Romain, et jamais achevée. A présent elle est lamentablement décrépite et délabrée. M. Bénard ne s'est point proposé seulement de rétablir dans son état primitif ce qu'on voit aujourd'hui à moitié ruiné par le temps, la négligence et l'abandon; il a voulu principalement montrer le plan et l'élévation de parties qui n'ont jamais existé, mais que l'on eût construit si les travaux avaient été poussés jusqu'à leur entier achèvement. D'où beaucoup de combinaisons personnelles à l'artiste et originales. Or, ainsi entendue, la *restauration de la villa Madame* devient une œuvre d'une réelle importance, qui a valu à son auteur de légitimes éloges. J'ajoute que l'exécution des dessins est fort remarquable. Dans le nombre, plusieurs, — je citerai entre autres celui qui reproduit des grotesques, — sont de tous points irréprochables.

L'envoi de M. Leclerc — 2e année — se compose d'études sur le Parthénon et sur la porte de l'Erechtheion d'Athènes. Ces études, qui offrent une restitution très-audacieuse, et justifiée sans doute par la science de polychromie, me paraissent de la plus belle exécution. J'en puis dire autant des dessins de M. Dutert — 1re année — donnant des détails du Forum triangulaire de Pompeï, du temple de Mars Vengeur et de l'arc de Titus.

Négligeons volontairement les envois des graveurs, — la *Reddition de Breda*, d'après Velasquez, par M. Laguillermie, laisse bien à dire; celui de M. Valtener ne mérite que compassion, — et donnons un rapide coup d'œil aux départements de la peinture et de la sculpture.

La peinture, 5e année : M. Machard. *Persée s'apprête à tuer Gorgone*, grand tableau non terminé; œuvre élégante, remarquable surtout dans ses parties achevées. Voyez le torse de Gorgone, n'est-ce pas un morceau réussi et d'un ton agréable? — 3e année : M. Blanc. Copie de la *Danaé*, du Corrège, que l'on admire dans la galerie Borghèse; un *Convoi de prisonniers*, esquisse pleine de mouvement, de caractère, animée d'un souffle dramatique. — 2e année; M. Blanchard. Une *Odalisque* d'un modelé ferme, d'une coloration chaude, vivante. — 1re année : M. Luc-Olivier Merson. Si le lecteur veut bien porter les yeux sur le nom qui signe cet article, il comprendra sans peine pourquoi je prends la liberté de le renvoyer simplement à la gravure du *saint Edmond*, qu'il trouvera dans le numéro de ce jour. — M. Lematte, une *Bégude*. Etude dont certains passages, le bras, les mains notamment, sont peints dans une excellente manière.

La sculpture. — 5e année, M. Barrias. *Le Serment de Spartacus enfant*. Entreprise hardie, révélant une rare puissance d'exécution; groupe d'un mérite exceptionnel, d'une supériorité incontestable, où il y a quantité de choses à louer, et vraiment bien peu à reprendre. — 3e année, M. Mercié. *Dalila*, buste fin, rêveur, d'un ajustement original et piquant; *le Loup, la Mère et l'Enfant*, bas-relief d'un goût distingué, d'une exécution charmante que le *Monde illustré* reproduit aujourd'hui. — 2e année, M. Noël. Un buste; une statue, *Marguerite*. On en trouve le mouvement un peu tourmenté, mais il est bien établi, et l'on s'accorde à dire que le modelé est partout sérieusement et habilement conduit. — 1re année, M. Allard. Un bas-relief (*Hécube est amenant son fils sur le rivage*), composé et exécuté avec beaucoup de conscience. — M. Soldi, graveur en médailles : *Actéon*; *la Défense nationale*. Intelligemment conçus, ces deux bas-reliefs ont de la tournure; chacun est compris dans le style qui lui convient.

Que ces messieurs les sculpteurs et les peintres de la villa Médicis me pardonnent une nomenclature aussi sèche, aussi décolorée. Mais nous sommes gens de revue; je retrouverai leurs ouvrages sur un autre théâtre, au prochain Salon, et c'est alors que, maître de plus d'espace, je pourrai leur consacrer l'étude approfondie qu'ils méritent.

OLIVIER MERSON.

LES ÉLECTIONS A NEW YORK

Les élections pour les fonctions d'État, — c'est-à-dire pour les postes de sénateur, alderman, secrétaire d'État, contrôleur, trésorier, etc., — viennent d'avoir lieu à New York.

Ces élections ont une grande importance, parce qu'elles font prévoir le résultat du prochain vote pour le Président.

Sur les cinq sénateurs nouvellement élus, quatre sont républicains. Un seul, M. Tweed, appartient au parti démocrate. Sur vingt et un membres de l'assemblée, sept seulement appartiennent à Tammany.

Ont été élus :

A la cour suprême, M. Barrett; à la cour supérieure, M. Curtis; à *marine-court*, M. Spaulding; au *register*, M. Sigel. Le ticket républicain et réformiste a passé tout entier. Le candidat français, M. Alexander Martin, a été nommé alderman.

« L'élection de Tweed au sénat, dit le *World*, est un vain triomphe. Ses constituants ont pu le mener à la porte du sénat; ils ne parviendront pas à l'y faire entrer. » On sait que le rapport publié par la commission d'enquête constatait un déficit de 19,500,000 dollars dans la caisse du comté, où Tweed, Garsey, Sugersoll et Woodward avaient puisé, pour leur part, 6 millions de dollars.

Notre correspondant a reproduit quelques scènes qui se sont passées dans le 4e district, où de nombreux politiciens portaient M. Norton. Processions patriotiques, omnibus éclairés par l'électricité, illuminations, transparents, feux d'artifice, tous les moyens connus de propagande étaient mis en œuvre.

La liste électorale s'ouvre très peu de temps avant l'élection. Les *politicians* — ou chefs de parti — profitent de ce court délai pour introduire sur les registres le plus grand nombre de noms fictifs possible. Des individus à leurs gages se font inscrire à la fois dans quinze ou vingt cercles différents, et gagnent à cette manœuvre le nom de *repeaters* — ou votants à plusieurs reprises.

Des gens sans feu ni lieu se disent domiciliés dans les tavernes et les bouges les plus reculés, ou chez des patrons plus ou moins imaginaires.

Dans l'intervalle, le parti opposé s'évertue à découvrir les fraudes de ses adversaires; le gouvernement reste neutre.

Le parti au pouvoir a un grand avantage, puisqu'il possède la poste, et se fait peu de scrupule d'ouvrir et de retenir les lettres.

Malgré tout, les listes sont forcément faussées et dénaturées. Au moment du vote, le bureau est tenu d'accepter le bulletin de l'électeur le plus suspect, pourvu que ce dernier affirme son droit de voter.

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

Suite (1)

— Cette pauvre demoiselle est toute gelée. Heureusement, voici un grand feu qui flambe dans le salon. Un beau feu clair réjouit le cœur par un froid pareil.

— Oui. A-t-on suivi mes recommandations?

— Tout est fait et parfait, la chambre est prête. Bernard est allé en courses, les marchands viendront cette après-midi prendre les ordres de mademoiselle. Je ne sais pas encore son nom, et si je le demande, ce n'est point de la curiosité.

— Je m'appelle Clorinde de Noirsure, dit la jeune fille.

— Demoiselle noble, remarqua Prudence avec un sourire à l'adresse de Meslin. En bonne vérité, monsieur Henri, vous ne seriez point bien aise que je dise : « Citoyenne Clorinde, il faut que le citoyen Meslin soit un bon républicain pour avoir été tirer une aristocrate des griffes du tribunal révolutionnaire. »

— Prudence, interrompit son maître d'une voix sévère, le moment est mal choisi.

— Pardonnez-lui, monsieur, dit Clorinde; elle dit vrai, puisque vous la grondez.

— Je suis dans mon tort. D'ailleurs, Prudence a ses franchises, et je lui permets d'en user assez largement pour qu'elle supporte une juste observation.

— Si monsieur le comte veut dîner au coin du feu, je servirai ici.

— Oui... Mademoiselle le permettra?...

Sur un signe affirmatif, Prudence se mit en devoir de faire ses préparatifs.

Le repas achevé, Meslin sortit pour assister à la séance de la Convention. Selon son habitude, il ne rentra qu'à l'heure du souper. A son retour, il s'informa auprès de Prudence de la façon dont Clorinde avait passé la journée.

— Monsieur Henri, répondit Prudence, je vous demanderai la permission de vous parler à cœur ouvert.

— Tu n'en as pas besoin. Parle librement.

— Eh bien, cette demoiselle ne me paraît pas avoir un grand chagrin pour une jeune personne qui a perdu sa mère si malheureusement. Quand vous avez été parti, elle s'est retirée dans sa chambre, elle s'est coiffée, et elle est revenue au salon. Elle a joué du clavecin, ensuite elle s'est assise près de la fenêtre, et elle a lu les journaux qui étaient sur la table. Les marchands sont venus. Elle a pris les objets de toilette dont elle a besoin, et elle a choisi des étoffes. D'après ce que j'ai vu, je crois qu'elle ne portera point le grand deuil de sa mère.

— Ceci la regarde. Elle ne t'a rien dit de particulier?

— Rien. Elle ne parle pas beaucoup.

— Elle ne t'a adressé aucune question?

— Aucune.

— Bien.

— Monsieur Henri, avez-vous jamais vu une plus belle personne que Mlle Clorinde?

— J'ai rarement rencontré une aussi parfaite beauté.

— Est-ce que vous ne trouvez pas qu'elle a quelque chose, je ne saurais pas bien vous dire, comme un regard qui n'est pas naturel? On ne peut pas la fixer longtemps sans voir trouble. Les gens de chez nous diraient qu'elle a l'enfer dans les yeux.... Vous y voyez peut-être le paradis, vous, monsieur Henri, parce qu'il faut bien que tout ce qui vous connaît vous aime et vous le fasse voir. Comment pourrait-elle regarder autrement qu'avec amour un gentilhomme qui la sauve de la mort sans la connaître? Elle n'a pas l'air d'avoir le cœur tendre, la demoiselle Clorinde, mais avant les premières feuilles aux arbres il est sûr qu'elle sera folle de vous, et quand elle vous aimera, je l'aimerai.

— Tu seras toujours la même, Prudence; tu crois que les autres me voient avec tes yeux.

— Seigneur Dieu, j'y vois clair. Elle vous aime déjà.

(1) Voir depuis le no 761.

Il s'expose, il est vrai, à des poursuites ultérieures; mais comme ses complices se comptent par milliers, même parmi les magistrats appelés à juger l'illégalité, il n'a pas lieu de s'en préoccuper sérieusement.

Pendant les derniers élections de New York, on a enregistré souvent un nombre de bulletins supérieur à la population entière de la ville.

On voit les émigrants, à peine débarqués depuis quelques semaines, apportant un certificat exigé par la loi, constatant leur séjour aux États-Unis pendant cinq ans.

Cette démarche leur est payée cinq dollars par le parti intéressé. On comprend dès lors le désir et le besoin qu'ont les politiciens de mettre la main dans les caisses publiques pour subvenir à des dépenses vraiment considérables.

Pour sauver les apparences, on a pris certaines précautions qui semblent assurer la sincérité du vote. Ainsi les urnes sont en cristal transparent. L'inspecteur déplie le bulletin devant l'électeur et le lui montre avant de le déposer dans l'urne; ce qui n'empêche pas qu'à la dernière heure il se glisse des paquets entiers de bulletins non contrôlés.

Chaque État a, du reste, son mode d'élection.

A Philadelphie, par exemple, pour éviter que les urnes soient bousculées au milieu des rixes inséparables du vote, le bureau est installé dans une pièce isolée, au rez-de-chaussée. Une petite fenêtre, munie d'une grille mobile, permet au scrutateur de tendre l'urne aux électeurs, et, lorsque la mêlée commence, de retirer l'urne et baisser la grille jusqu'à ce que les couteaux et les revolvers aient achevé leur œuvre et que le calme soit entièrement rétabli.

Ajoutons, en terminant, que plusieurs dames se sont présentées pour voter aux dernières élections, et qu'une seule, Mme Margaret Hüller, a trouvé, aux polls de la rue Greenwich, un inspecteur assez galant pour accepter son bulletin. On cite, comme ayant échoué dans une tentative semblable, Mmes Mc Kinley, Parker, Thompson, Woodhull et Claflin, intrépides pionnières du droit électoral féminin.

A.-F. M.

COURRIER DU PALAIS

Il ne fallait rien moins que les terribles épreuves que notre pays a subies pour que nous en arrivassions à vous raconter de véritables histoires de brigands. Certes, on pouvait croire à jamais enfouis dans les légendes populaires et dans les romans à sensation ces récits d'attaques sur les grandes routes, dans des fermes, dans des maisons isolées, par des bandes organisées, par des hommes réunis ou isolés; mais les tribunaux nous apportent chaque jour la preuve de ce fait douloureux qu'il s'est rencontré dans notre pays des misérables qui ont exploité, au profit du vol et de l'assassinat, la terreur répandue dans les campagnes par l'invasion des troupes allemandes. Les uns se sont fait de l'espionnage une profession lucrative et en même temps une protection pour couvrir leurs méfaits; les autres, se composant des uniformes bizarres et imitant grossièrement le langage grotesque de nos envahisseurs, ont pillé, volé et tué au nom de l'Empereur de toutes les Allemagnes.

Les faits et gestes de ces scélérats, réduits à un simple exposé chronologique, dépasseraient encore de beaucoup le cadre qui m'est réservé, aussi ne puis-je, à mon grand regret, que citer les principaux jugements rendus contre eux.

Devant la Cour d'assises de Seine-et-Marne, séant à Melun, a comparu Charles Hau. Je ne puis vous dire au juste quelle était sa profession, et il se disait probablement cultivateur ou journalier; mais, en réalité, il avait, jusqu'au moment de la guerre, vécu de braconnage. C'est un homme de haute taille, robuste, agile, adroit, rusé et surtout cupide. Il connaît la campagne et les bois mieux que personne; pas de chemin couvert, pas de sentier perdu, pas de sol marécageux où il ne puisse marcher les yeux fermés; il a subi de nombreuses condamnations pour avoir maltraité des gardes-chasse, enfin il était la terreur du pays.

Un peu plus de littérature chez les bonnes gens et il y avait, au grand avantage des romanciers futurs, un « Hau de Seine-et-Marne » comme il y a un « Han d'Islande » dans les œuvres de Victor Hugo. Ce sauvage féroce est devenu un mouchard pour les Prussiens. Il leur a fait connaître les bois, il leur a donné le plan des routes, il leur a fourni les indications les plus précises sur les ressources des habitants, si bien que les officiers de l'armée ennemie, en entrant dans une maison, tiraient un calepin bien tenu et disaient au propriétaire : Vous avez tant de sacs de blé, tant de sacs de farine, tant d'avoine et tant de foin dans votre grenier, ici sont vos provisions et là sont vos cachettes. Quelquefois même, et malheureusement, Hau de Seine-et-Marne exagérait les quantités afin de mettre en défaut les habitants contre lesquels il avait à exercer quelque rancune. « Je vendrai mon pays jusqu'aux cendres « du feu, parce que les Prussiens valent mieux que « les Français, avait-il dit à voix haute! » Devant ses juges, il a mis une sourdine à ses bravades et il a essayé de se faire passer pour un imbécille; mais le sourire ironique et haineux qu'il ne pouvait réprimer tout à fait et certaines notes de sa main que les témoins avaient vues, n'ont laissé aucun doute au jury et Hau de Seine-et-Marne a été condamné à la déportation à vie dans une enceinte fortifiée.

Oh! comme je voudrais pouvoir vous dire que cet homme a été le seul à jouer ce rôle odieux; mais malheureusement le doute n'est pas permis à cet égard et chaque département envahi aurait au besoin son exemple à citer... heureux quand l'exemple est unique!

Le département de la Seine-Inférieure a vu ce qu'il peut y avoir de plus épouvantable en ce genre, un père et ses deux fils se déguisant en prussiens, pour rançonner leurs voisins et parcourir en bandits les arrondissements de Dieppe et d'Yvetot, forçant les portes quand ils le pouvaient, assiégeant les maisons, tirant sans pitié sur ceux qui résistaient ou faisaient seulement mine de parlementer. Le père et les deux fils s'habillaient en soldats prussiens autant que possible, essayaient de contrefaire l'accent allemand, formulaient de terribles menaces en jurant comme des reîtres, prenant ce qu'ils pouvaient et surtout se faisant remettre des sommes importantes. La justice française était alors impuissante dans les contrées envahies, et il ne fallut rien moins que l'énergique et heureuse résistance d'un vieillard de 70 ans pour faire arrêter les vrais coupables; c'était dans les premiers jours de 1871; ces misérables en étaient à leur quinzième vol à main armée. Le septuagénaire, M. Homo, s'était mis à la fenêtre pour demander qui frappait à sa porte et ce qu'on lui voulait, et il avait reçu une grave blessure à la tête; cela ne l'empêcha pas de prendre son fusil et de faire bonne contenance. Mme Homo était montée au grenier et appelait au secours par la lucarne; un des faux Prussiens qui assiégeaient la maison la coucha en joue, mais avant qu'il eût mis le doigt sur la détente il fut renversé lui-même par un coup de feu qui lui arriva en pleine figure. C'était M. Homo qui venait de tirer sur lui. Cependant le blessé fut relevé par ses deux compagnons et tous les trois s'enfuirent rapidement. On put heureusement suivre leurs traces sur la neige jusqu'au village de Cuverville. Le jour avait à peine paru quand le maire fit prévenir les habitants de sa commune qu'ils devaient se rendre tous sur la place. Trois individus seuls furent absents, c'étaient Cousin, menuisier, et ses deux fils. On les trouva enfermés dans leur demeure

---

— Allons, tu rêves, et tu me fais perdre mon temps. Préviens Mlle Clorinde que le souper est servi.

— Vous verrez si je suis bon prophète, monsieur Henri. Vous êtes amoureux.

— De la République, Prudence.

Sur ces mots, Prudence hocha la tête, sortit de la chambre et servit le souper.

Clorinde entra bientôt, ses beaux cheveux blonds relevés haut sur le front et laissant à découvert sa nuque ambrée. Elle prit place à table en face de Meslin et soutint la conversation avec une entière liberté d'esprit sur les choses du temps. Ce fut pour elle comme une révélation d'entendre le jeune conventionnel lui exposer à grand vol les causes de grandeur et de décadence de la noblesse, l'action lente des idées, la marche ascendante du tiers-état. Puis il la mit au courant des événements du jour, sans lui cacher ses appréhensions sur les inconséquences des triomphateurs de parti et les incertitudes de l'avenir. Ils s'entretinrent ainsi, se laissant aller au fil d'une causerie tour à tour sérieuse et mondaine, effleurant tous les sujets, allant des hommes aux choses, de la politique au théâtre, mêlant un souvenir de l'ancienne cour à une épigramme sur les personnages du jour.

Clorinde se familiarisa avec son hôte au point de lui adresser plusieurs questions sur sa famille, mais sans paraître étonnée de voir le fils aîné de la famille de Poligny siéger à la Convention en compagnie des plus ardents révolutionnaires. Elle le complimenta sur le goût de l'ameublement et la bonne ordonnance de sa maison. Le luxe était peut-être le seul sacrifice que Meslin n'eût pas fait à la République, parce que, disait-il, on pouvait travailler à la chose publique avec des mains blanches. L'heure s'écoulait ainsi au coin du foyer, sombre et légère, cette heure unique, rapide et fugitive, indécise, enchantée, mystérieuse comme la lueur matinale qui précède l'aurore du premier amour, où les âmes s'accordent pour vibrer ensemble comme des instruments.

Pendant un court intervalle de silence, tous deux suivaient une vague et commune pensée, lorsqu'un grand tumulte se fit entendre sur le quai. La rumeur devint plus distincte et le flot populaire déferla jusqu'au pied de la maison.

Clorinde courut à la croisée et aperçut des hommes semblables à ceux qu'elle avait vus défiler aux Tuileries, armés de piques qui brillaient à la lueur des torches. Elle se recula vivement sans pouvoir maîtriser la frayeur que lui causait ce peuple indompté, dont la colère emportait du même souffle ses dominateurs vaincus et ses idoles d'un jour.

Meslin s'empressa de la rassurer, en l'informant qu'il y avait un club dans la maison voisine.

— Pardonnez-moi, dit-elle d'une voix encore tremblante, je suis sans crainte auprès de vous, mais les cris de ces hommes me font peur..... Je tâcherai de m'y habituer.

Les groupes stationnaient sur la chaussée et jusque sur le pont; les cris et le bruit de la foule armée allaient en croissant. Les portes du club ne s'ouvraient pas, et le rassemblement tournait à l'émeute.

Meslin, voyant que Clorinde était sous l'impression de cette scène tumultueuse, fronça le sourcil, se leva avec vivacité et ouvrit la fenêtre.

Il se fit subitement un silence dans les groupes.

— Eh! cria une voix, voici un aristocrate qui va faire une motion.

— Elle sera courte, dit Meslin d'un ton bref, vous troublez le repos des citoyens.

— Crève si tu veux! hurla une voix enrouée.

— Qui es-tu pour venir te mêler des affaires du peuple?

— A la lanterne!

— Je suis Meslin, de la section Saint-Honoré.

Ces mots furent suivis d'un murmure confus et respectueux.

Clorinde, habituée à ne voir obéir qu'au roi, ne put se défendre d'un sentiment instinctif d'admiration pour le jeune conventionnel qui l'avait arrachée à l'échafaud et dont le nom seul calmait un mouvement populaire. Elle comprit qu'il y avait une grandeur, une puissance inconnue d'elle.

Elle le considérait avec curiosité. Son âme délicate subissait l'influence qu'exercent les organisations fortes. En observant son visage énergique et calme, elle le trouva beau, non de cette beauté qui résulte de la régularité des traits, mais de l'expression vivante et animée qui révèle un caractère. Elle était surprise de trouver chez un républicain ce laisser-aller dans les manières et cette grâce chevaleresque qu'elle croyait le privilège des gens de cour. Elle éprouva une sensation de plaisir et d'orgueil à se sentir protégée par un homme qui semblait né pour

et l'aîné des fils, qui s'était caché sous un lit, avait une horrible blessure au visage.

Devant la cour d'assises, Cousin père, qui a été condamné déjà cinq fois pour vols et pour violences, essaye de se faire passer pour un vieillard impotent; il est estropié, dit-il, il ne peut plus marcher, il ne peut plus tenir une arme! Le plus jeune fils soutient qu'il était depuis longtemps absent de chez son père. Seul, l'aîné, Ferdinand Cousin, avoue que c'est lui qui a joué le rôle de Prussien et qui a été si bien blessé au visage en cette qualité. Il ne pouvait guère avoir recours aux dénégations dans l'état où il était; mais il s'obstine à dire que son père et son frère sont innocents; il désigne comme ses complices deux braves habitants du village qui n'ont pas de peine à prouver leur innocence en invoquant les alibi les mieux justifiés. Quoique ce système adopté par le blessé fût absurde, et quoiqu'on lui en eût démontré l'absurdité, il n'en a pas moins persisté jusqu'à la fin des débats dans cette explication. En somme, ils ont eu le bonheur de ne jamais tuer personne quoiqu'ils aient blessé grièvement plusieurs des personnes qu'ils ont attaquées, et c'est sans doute à cela qu'ils doivent d'avoir obtenu des circonstances atténuantes. Le père Cousin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, l'aîné de ses fils à vingt ans et le plus jeune à quinze ans de la même peine.

Ah! vous savez, mes lecteurs, si j'ai l'amour de la légalité, la haine et le mépris profond des colères substituées à la justice; eh bien, j'avance que je me sentirais plus satisfait si, dans une de leurs attaques nocturnes, quelques bons gars leur eussent cassé la tête, ou si quelques Prussiens, passant là par hasard, eussent branché haut et court cette famille hideuse.

Et croyez-vous que cela soit fini ? Hélas, non !

Devant la cour d'assises de la Marne voici trois



LE LABOURAGE DES CHAMPS DE BATAILLE.

individus qui ont couvert leur tête de casques bavarois, qui ont endossé la capote prussienne, et qui, ainsi affublés, ont attaqué la voiture d'un messager revendeur revenant de Montmirail. Le pistolet à la main, ils ont volé et emporté les provisions que contenait la voiture. Deux d'entre eux ont été condamnés à quatre ans de prison, et le troisième a été acquitté comme révélateur.

Voici maintenant un prétendu franc-tireur, nommé Marchand, qui, au milieu des bois, s'est fait remettre de force une somme de six francs par un malheureux vieillard qu'on l'avait chargé de conduire. Il apprend que le vieillard va revenir pour le dénoncer, il court au-devant de lui, le tue d'un coup de fusil et s'empare froidement des 7 francs 50 centimes qui restent dans la poche de sa victime. Marchand a été condamné aux travaux forcés pendant vingt ans.

Laissons une fois pour toutes cette désolante série de crimes que jusqu'à ce jour j'aurais crus impossibles; j'aime encore mieux vous parler de Bernou, ce médecin qui a tué sa maîtresse d'un coup de couteau. C'est un médecin qui a l'habitude de boire, un médecin qui a déjà été condamné à un mois de prison pour coups et blessures volontaires en 1855, et à huit jours de la même peine en 1858 pour rébellion. En 1870, officier de santé dans une commune du département de l'Isère, il se lia avec une dame Somvan qui vivait là séparée à l'amiable de son mari. Elle avait une petite fortune personnelle et l'accusation a de bien fortes raisons pour penser que ce fut là son principal charme aux yeux de Bernou.

Quoi qu'il en soit, le médecin a commencé par battre sa maîtresse et les querelles étaient fréquentes entre eux. Ils ont fait ensemble le voyage de Monaco et là les rixes éclataient tous les matins.

Bernou voudrait bien faire croire qu'il était jaloux, mais les témoins de ces scènes viennent tous déclarer que Bernou voulait avoir de l'argent pour jouer, et que Mme Somvau ne voulait pas lui en donner. Déjà à cette époque, dans l'hôtel qu'ils habitaient, un garçon a arraché des mains de Bernou un couteau dont il menaçait la pauvre femme qu'il a tuée plus tard à Paris, toujours parce qu'elle ne voulait plus lui donner d'argent, et aussi parce que, connaissant mieux celui qu'elle s'était donné pour maître, elle avait conçu pour lui une vive répulsion et refusait de le recevoir chez elle.

Jusqu'à la fin des débats, Bernou a voulu jouer la comédie de la passion et se faire passer pour un Othello — un Othello qui, au dire des témoins, aurait reçu cinq ou six mille francs de Desdemona! un Othello qui va passer vingt ans au Bagne. Il aura soixante ans quand il en sortira.

Je ne vous ai pas dit aujourd'hui un mot des conseils de guerre; il faudra bien vous en parler la semaine prochaine.

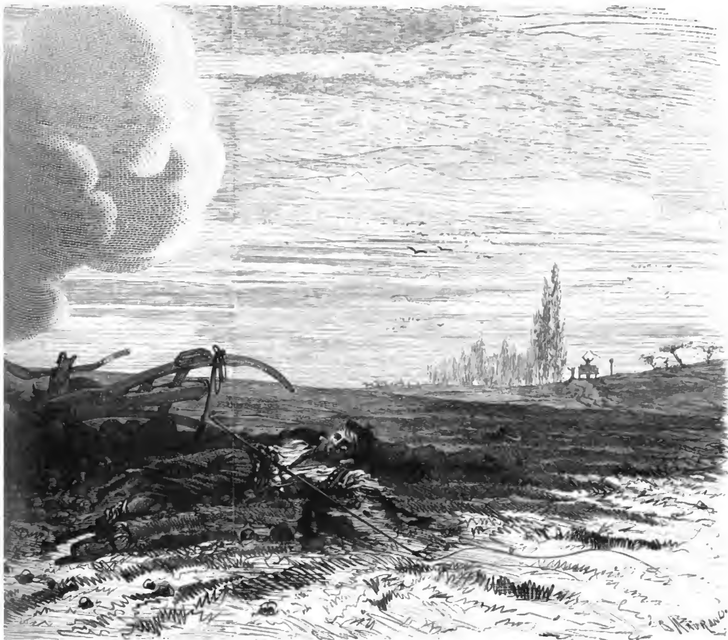
PETIT JEAN.

L'OBUS DE CHAMPIGNY

L'an dernier, à pareille époque, Paris était dans l'attente.

Depuis deux jours ses enfants étaient partis pour le plateau de Champigny.

Le temps était froid; le sol gelé résonnait sous le pas régulier des régiments. La lumière s'abaissait à l'Occident; de l'autre côté montaient des fumées dans le crépuscule.



– L'obus perdu de Champigny. — (Dessin de M. Férat.)

Ces fumées étaient celles des canons. La parole était aux bombes et aux boulets.

Les arbres craquaient, foudroyés par les projectiles; la plaine était jonchée de morts et de mourants, gisant parmi les boîtes à cartouches, les sacs éventrés et les fusils brisés.

Çà et là des chevaux blessés, errant, mornes et la tête basse, à côté de leurs compagnons, tombés en faisant gravir les pentes abruptes aux lourdes pièces d'artillerie.

Le lendemain, on couchait les hommes, tout habillés, dans la terre glacée, leur dernier lit, et l'on dépeçait les pauvres bêtes pendant que le feu flamboyait sous les marmites bouillantes...

Une année se passa.

La France, écrasée dans une lutte inégale, ensanglantée, meurtrie, avait trouvé un peu de repos et de tranquillité.

Les murs écroulés du joli petit village de Champigny se relevaient lentement; les mères inquiètes se rassuraient: au lieu des angoisses de la famille et de la patrie, elles allaient avoir la sérénité de la paix et du travail. La vigne surnommée « le Verger du roi Guillaume » avait donné ses raisins comme avant la guerre; les villageois, auxquels l'invasion seule avait pu faire préférer la vie des camps à celle du foyer, avaient quitté le chassepot et le fusil à tabatière pour ressaisir la bêche et l'aiguillon.

Au lieu des canons pesants roulant sur leurs affûts, des cris de commandement, le murmure bienfaisant des ateliers et les bruits harmonieux de la campagne. Bientôt les champs dévastés donneront de nouvelles récoltes, et l'aisance remplacera la ruine.

Là-bas, un laboureur robuste fouette deux che-

vaux à la croupe luisante. L'attelage fait grincer les courroies, imprimant à la charrue de fortes secousses. Le soc s'enfonce lentement dans un fond inégal et rebelle. Il marche; la terre s'ouvre, et les hochequeues s'abattent sur le sillon...

Soudain retentit une terrible explosion : le fer a rencontré le percuteur d'un obus encore chargé. Un cri d'horreur s'élève à l'autre bout de la plaine. Les oiseaux effarés s'enfuient à tire d'ailes.

Les mottes de terre et les cailloux fendent l'air, lancés par une force irrésistible. Les chevaux sont éventrés, la charrue mise en pièces. Le malheureux villageois, qu'avaient épargné les balles allemandes, tombe affreusement mutilé. Il est mort sur le champ de bataille du travail, frappé par un de ces horribles engins de guerre qui ont fait, en moins d'un an, un demi-million de victimes.

Paix à la cendre du pauvre laboureur.

Demain, il aura sa part de prières comme les malheureux combattants de l'an dernier.

V.-F. M.

UN SONNET INÉDIT DE BEAUDELAIRE

Quant à moi, si j'avais un beau parc planté d'ifs,
Si pour mettre à l'abri mon bonheur dans l'orage,
J'avais, comme ce poëte, un parc au vaste ombrage,
Dédale s'égarant sous de sombres massifs;

Si j'avais vos bosquets, ô rossignols craintifs;
O cygnes! vos bassins; votre senteur sauvage,
Vers luisants qui le soir étoilez le feuillage;
Vos prés au grand soleil, petits grillons plaintifs;

Je sais qui je voudrais cacher sous mes feuillées,
Avec qui secouer dans les herbes mouillées
Les perles que la nuit y verse de ses doigts,

Avec qui respirer les odeurs des rivières,
Ou dormir à midi dans les chaudes clairières,
Et tu le sais aussi, belle aux yeux trop adroits.

CH. BEAUDELAIRE.

EXTRAIT

DES AFFICHES DE STRASBOURG DU 18 NOVEMBRE 1871

On sait comment les prisonniers français revenant d'Allemagne ont été reçus par la population de Strasbourg, combien les dames surtout se sont empressées de porter secours aux pauvres captifs qui rentraient dans leur patrie.

Depuis quelque temps, ce n'est plus qu'à de rares intervalles que l'on voit un pantalon rouge dans nos rues, et aussitôt le soldat est entouré d'une foule sympathique qui lui distribue argent, tabac et cigares.

Ces quelques troupiers, qui, de temps à autres, traversent encore notre ville, sont ceux d'entre les prisonniers français qui étaient tombés malades ou qui avaient été blessés et qui ne quittent que maintenant les hôpitaux.

Il y a deux jours, un petit groupe de ces retardataires traversait la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Il y avait un turco, un artilleur et un soldat d'infanterie. L'enfant d'Afrique grelottait sous sa veste usée et faisait peine à voir. Passe une dame, elle s'arrête devant les trois soldats, et d'un coup de main elle enlève le cachemire qui couvre ses épaules, en enveloppe le turco tout ébahi, lui glisse 20 francs dans la main, donne à chacun de ses compagnons deux belles pièces de cent sous, et puis s'en va radieuse.

Est-il besoin de dire qu'on a pleuré en voyant cela?

Pour copie conforme :

A. PERRIN.

LES ENFANTS

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

(Suite)

NUIT D'HIVER

Le ciel était sombre, couleur d'encre, traversé par de lourds et immobiles nuages d'un blanc sale et bouffi, qui semblaient des amas de laine chargés de suint et de graisse. De rares étoiles ne projetaient qu'une lueur indécise. Paris était la proie de l'ombre; des gris brumeux enveloppaient les monuments comme dans de vieilles housses.

La lune, d'habitude froide et pâle, trace des lignes droites et inflexibles qui semblent dire à l'ombre : « Tu n'iras pas plus loin! »

Ce jour-là, la lune s'était retirée derrière les nuages, craignant d'engager avec l'ombre une lutte inutile.

Le long des quais, le gaz était lugubre : de pâles lueurs ne réussissaient pas à chasser les vapeurs épaisses amoncelées autour de chaque lanterne de verre.

Un homme marchant à pas lents et irrésolus s'accouda sur le parapet du pont et, longuement, regarda la place où coulait l'eau.

Des vapeurs grisâtres remplissaient l'espace qui sépare le pont de la Seine; rien n'eût annoncé que l'eau coulait sous les arches sans les soubresauts des poissons qui venaient à la surface et se rejetaient aussitôt dans le lit de la rivière.

Quelque brisement intérieur abattait l'homme et le tenait affaissé sur le parapet. Il était arrivé là, sans paraître savoir où ses pas le portaient, en proie à quelque triste irrésolution ou plutôt à quelque sombre résolution.

Un passant attardé rencontrant l'homme n'eût pas eu peur, mais pitié.

Il faisait froid; l'inconnu ne sentait pas le froid. Un reste de volonté fit pourtant qu'il quitta le pont pour descendre sur la berge.

Là sont amarrés de lourds bateaux de charbon qui restent la nuit sans garde. Une planche sert de passerelle pour communiquer du quai à ces bateaux.

L'homme traversa la passerelle. A l'avant du bâtiment est une sorte de cabine. L'homme passa; cependant il eût pu se garer du froid dans cette cabine. Il alla à l'arrière du bâtiment.

On eût dit que l'homme cherchait à se rapprocher de l'eau, qu'il voulait voir de près les vagues clapotant contre les flancs du bateau. En effet, il se pencha vers la Seine comme pour en mesurer la hauteur. Puis il jeta son chapeau sur le charbon, dénoua sa cravate et ôta son paletot.

Ce n'était pas un vagabond en quête d'un asile. L'homme cherchait le repos dans le lit de la Seine. Sa volonté était revenue, sa dernière; volonté mêlée de lâcheté, une volonté cependant.

Bien des êtres se raccrochent à l'espérance en ce moment suprême. Ceux qui ont des parents pensent à leurs parents; les malheureux sans famille songent à leurs amis. Un dernier examen de conscience se fait rapide, qui de l'enfance va à la jeunesse, de la jeunesse à l'âge mûr, de l'âge mûr à la fatale résolution. On regrette toujours quelqu'un ou quelque chose sur cette terre, si aride qu'elle paraisse. Il n'est pas, même dans les existences les plus douloureuses, de jours sans une éclaircie de soleil. Quelque chose a été bon et réconfortant par hasard. De certains sou-

commander aux autres, car c'est par un sentiment raffiné de domination que les femmes n'obéissent qu'aux forts et se plaisent à apprivoiser les lions.

Les femmes ont un art merveilleux pour avertir ceux qu'elles distinguent. Meslin avait refermé la fenêtre, et il put lire dans les yeux de la jeune fille le signe d'une visible sympathie de sentiments.

La pendule marquait dix heures et demie quand il se leva pour prendre congé d'elle. Si Clorinde eût gardé une arrière-pensée sur la promesse d'obéissance qu'il avait exigée d'elle au seuil de sa prison, elle se fût dissipée en ce moment.

Avec le tact exquis et délicat des âmes féminines, elle voulut lui en témoigner sa reconnaissance, et, de cette voix qui est une caresse, elle lui dit en s'approchant un peu :

— Vous me quittez de bien bonne heure.....

— Je le regrette, mademoiselle; mais vous devez avoir besoin de repos.

Il sonna. Prudence entra.

— Monsieur le comte va sortir? dit-elle.

— Oui.

Prudence s'éloigna et revint avec un manteau qu'elle jeta sur les épaules de son maître.

— Vous sortez à cette heure?... interrogea Clorinde à son tour.

— Oui, mademoiselle, je ne puis me dispenser d'assister aux séances de nuit de la Convention.

— Sans compter les clubs, ajouta Prudence en agrafant les boucles du manteau.

— Vous sortez seul? reprit la jeune fille.

— Bernard m'accompagne toujours. Nous sommes armés. D'ailleurs je n'ai rien à craindre du peuple de Paris.

Clorinde lui tendit la main. Meslin y déposa un baiser, la remercia de l'intérêt qu'elle voulait bien prendre à sa personne, et disparut suivi de Bernard, le fidèle compagnon de ses expéditions nocturnes.

PREMIER AMOUR

Le lendemain, le premier soin de Clorinde en s'éveillant fut d'appeler Prudence et de lui demander des nouvelles de son maître.

En apprenant qu'il n'était pas encore rentré, elle manifesta de l'inquiétude; mais Prudence se hâta de la rassurer en la mettant au courant des habitudes de « Monsieur Henri. » Monsieur Henri avait de nombreuses relations, Monsieur Henri avait une vie très-agitée. Prudence laissa même entrevoir que Monsieur Henri aimait l'Opéra et soupait volontiers au cabaret; qu'un jeune homme de famille comme lui, maître de sa position et d'une grande fortune, avait bien des occasions de satisfaire ses fantaisies et ses caprices. Personne n'est sûr du lendemain, disait Prudence, et Monsieur Henri a raison de se distraire un peu. D'ailleurs, ajoutait-elle, ce n'est pas une tête évaporée, et il est plus sérieux et plus raisonnable que son père ne l'était à son âge.

Ces révélations firent naître dans l'esprit de Clorinde des idées d'abord assez vagues. Sans doute le jeune conventionnel connaissait d'autres femmes, et elle supposait qu'il n'était point défavorisé près des beautés à la mode, surtout celles qu'il pouvait fréquenter à l'Opéra ou dans la compagnie de ses amis. Sur cette pente, son imagination l'entraîna vers des hypothèses moins nuageuses, et elle en arriva à se demander si Monsieur Henri, comme l'appelait familièrement Prudence, n'avait pas une maîtresse. Elle eut beau réfléchir qu'il était libre de sa conduite et n'en devait compte à personne, cette idée persistante lui laissa l'impression d'une curiosité mal satisfaite et d'une instinctive jalousie qu'elle ne voulut pas s'avouer.

Vers midi, elle entendit des pas dans l'escalier et courut ouvrir la porte.

C'était Meslin. Son visage portait des traces de fatigue.

Clorinde le suivit dans le salon.

Prudence, debout sur le seuil de la porte, attendait un ordre :

— Ma bonne Prudence, dit-il en lui tendant son manteau trempé de pluie, je meurs de faim.

— Le dîner est prêt, répondit Prudence avec empressement. Je vais servir... Mademoiselle doit avoir faim aussi.

Meslin fit un signe de surprise.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)

venirs il reste un parfum pénétrant; et si le fardeau de la vie a pu paraître lourd, chacun le porte, même les plus heureux.

Une voix suprême fait entendre en ce moment de sévères et sages paroles. Le destin a été contraire; mais l'homme avait des armes à sa disposition pour le combattre. A-t-il lutté avec le courage que nécessite la bataille de la vie?...

Se sentir être, et dans un moment n'être plus, cause de l'appréhension aux plus décidés. Et si une vie mal employée, des passions dévorantes, des chagrins persistants, le corps flétri, la volonté usée, les tourmentes du cerveau poussent à ce dénouement, il en est peu à qui la pensée de Dieu ne revienne, qui leur fait prier le ciel de leur pardonner.

Ainsi se déroulait le passé de cet homme, sans courage pour recommencer une vie qui pourtant tous les jours doit se recommencer.

Honteux de sa faiblesse, en ce moment l'homme jetait à l'eau la coiffe de son chapeau, ne voulant être reconnu de personne.

Un léger bruit se fit entendre du côté de la passerelle, qui fléchit sous un pied hésitant.

Quelqu'un traversait la passerelle. Le cœur de l'homme se serra.

Sensation étrange que celle de la peur chez un homme qui ne tient plus à la vie!...

Ces bateaux servent parfois, la nuit, de refuge aux gens poursuivis, aux voleurs qui y cachent leur butin.

L'homme n'avait rien à donner, rien à perdre, et il devenait lâche au moment de se trouver en face d'un rôdeur de nuit! Pour ne pas être vu, l'homme baissa le corps et s'étendit sur le charbon, relevant avec précaution la tête pour suivre les mouvements de l'inconnu qui arrivait.

Devant la cabine du bateau, l'ombre s'arrêta. Puis un instant de silence, troublé bientôt par des sanglots qui firent à la fois mal et bien à l'homme: mal, parce qu'il jugeait maintenant qu'il était d'autres souffrances plus vives que les siennes; bien, parce que ces larmes trouvaient un écho dans son cœur qu'il pensait desséché.

L'homme prêta une oreille attentive: les sanglots avaient cessé.

Mais le vent qui soufflait apporta ces paroles:

« Adieu! mon âme, adieu! »

Ce fut tout. Une ombre se dressa hors de la cabine, reprit le chemin de la passerelle et disparut dans la brume.

En ce moment l'homme abattu avait puisé assez de forces intérieures pour remonter le courage d'un être plus malheureux que lui. Il se sentait propre à réconforter le cœur de celui qui paraissait son compagnon d'amertumes, et la vision s'était évanouie!

Cette dernière consolation manquait à sa fin. Il eût été si doux, avant de quitter la vie, d'apporter quelque consolation à un cœur d'où s'échappaient de si pénétrants sanglots!

Tout à coup de la cabine partit un vagissement d'enfant.

L'homme se leva, courut à la cabine où dans un coin, enveloppé dans des langes, gisait un nouveau-né abandonné.

Il n'est pas de père qui n'ait versé de larmes à la venue d'un enfant.

Celui qui allait se suicider se sentit devenir père. Des larmes brûlantes coulèrent de ses yeux sur le visage de l'enfant, qu'il tenait serré contre sa poitrine.

Le cœur fortifié, il remonta sur le quai dont il croyait avoir foulé les dalles pour la dernière fois. A cette heure il avait honte de sa lâcheté, et, bénissant l'enfant qui lui rendait la force nécessaire pour lutter désormais contre les difficultés de la vie, il releva la tête et entendit la voix de sa conscience qui disait: « Prends courage, je t'aiderai! »

CHAMPFLEURY.

A suivre.

THÉATRES

ODÉON: *La Baronne*, drame en quatre actes, par messieurs Édouard Foussier et Charles Edmond. — VAUDEVILLE: Reprise de *La Famille Benoîton*.

Sous le titre insignifiant de *la Baronne* se cache le plus terrible des drames. Je n'en voudrais ôter que le personnage de cette baronne elle-même, personnage bien usé qui s'est tour à tour appelé *l'Aventurière*, la baronne d'Ange, et qui, hier encore, au Vaudeville, s'appelait *l'Étrangère*. MM. Édouard Foussier et Edmond pouvaient d'autant mieux s'en passer qu'elle n'est pas indispensable à la thèse qui fait l'objet de leur drame. Ils ont voulu démontrer les dangers d'une loi trop facile sur la séquestration et réclamer contre l'acception trop étendue de ce mot: *démence*. Pour cela, ils ont imaginé la passion d'un vieux gentilhomme, le comte de Savenay, pour une intrigante rencontrée dans le monde des eaux et des jeux, la baronne Van-Berg. Le vieillard ne connaît que les voies droites: il offre d'épouser, et il épouse. En cela, je le trouve bien inexpérimenté, et ses premières doléances ne m'arracheront qu'une demi-pitié. Toutefois, si le comte de Savenay pousse l'aveuglement jusqu'à l'imbécillité, Edith Van-Berg, une fois sa femme, pousse la dépravation jusqu'au cynisme. Elle introduit un amant dans la chambre conjugale. La colère du comte éclate, et elle atteint à de tels transports que les témoins jugent sa raison égarée. Edith profite de cette impression pour obtenir une attestation de deux médecins, dont l'un est son propre amant et dont l'autre voit des fous partout; avec ce papier, elle fait conduire son mari dans une de ces bastilles modernes nommées si improprement des maisons de santé. Pour son début, le comte de Savenay y devra recevoir des douches d'eau glacée et revêtir la camisole de force. Molière n'aurait pas osé rêver ce châtiment pour son Arnolphe.

Eh bien! je reviens à mon dire: pour faire toucher du doigt les épouvantables conséquences d'un si facile abus de la loi, la courtisane était inutile. Le drame aurait pu être extrait d'un tout autre ordre de sentiments et d'intérêts, et il aurait paru plus neuf de la sorte. C'est ce qu'a compris M. Hector Malot dans un roman très-remarqué, *Un Beau-Frère*, qui traite de la même question. Mais laissons là ce point de vue, et acceptons la pièce de l'Odéon telle que les auteurs nous l'ont donnée. Il nous reste à en faire connaître le dénouement. « Déjà! » dira-t-on. Déjà, en effet. Sur les quatre actes dont *la Baronne* se compose, trois sont employés à amener la séquestration du comte de Savenay. Cette séquestration obtenue, il semblait naturel d'en voir sortir des développements, des combinaisons, des situations. Point du tout; la pièce est toute dans l'exposition, puis vient une catastrophe qui tranche l'action et la termine. Voici cette catastrophe: le comte s'échappe de son cabanon et revient, la nuit, chez sa femme; il la trouve seule devant sa glace, essayant un collier et rêvant à tout un avenir de fortune et d'indépendance. A l'aspect de ce fantôme qui se dresse, pâle, dans le miroir, Edith se sent éperdue de terreur. Dans une scène suprême, elle essaie de reconquérir son pouvoir sur le vieillard: larmes, supplications, promesses, elle met tout en usage; mais le charme est rompu; à la place de l'époux il n'y a plus que le justicier; l'échappé de Charenton se change en bourreau, et, après une courte lutte dans les ténèbres, il étrangle l'épouse adultère avec son propre collier. *La Gazette des Tribunaux* est dépassée comme horreur: c'est le fait-divers traduit devant la rampe.

Depuis le coup de pistolet d'*Henriette Maréchal*, on n'était pas allé plus loin dans la brutalité. Je n'admire ni ne désapprouve ce dénoûment; je le comprends, c'est tout ce que je peux faire. En dehors de cela, il y a une œuvre très-attachante, vigoureuse et franche de ton, serrée, concentrée, qui a fini par gagner le public, non sans quelque effort. M. Geffroy, l'ancien sociétaire de la Comédie-Française, qu'on a été arracher à sa retraite, joue le rôle du comte de Savenay comme il est écrit, avec un feu sombre. Mme Adèle Page, engagée pour celui d'Edith Van-Berg, y apporte plus d'énergie que de grâce; la tragédienne de date récente fait tort à l'aimable comédienne que tout le monde connaît; évidemment, elle brûle du désir de surpasser Mlle Rousseil. Les autres rôles sont tenus par Mlle Sarah Bernhardt, aristocratique et sympathique; par M. Porel, spirituellement gai; par M. Berton fils, nerveux, chaleureux, malheureux. — *La Baronne* va devenir la pièce de résistance de l'Odéon pendant tout l'hiver.

Au Vaudeville, le répertoire de M. Victorien Sardou ne disparaît que pour reparaître presque immédiatement. *Les Pattes de mouche* ramènent *Nos Intimes*, et *Nos Intimes* à leur tour préparent les appartements de *la Famille Benoîton*. Elle est revenue depuis quelques jours, cette famille si fameuse par ses travers et par ses toilettes. Vous rappelez-vous l'époque où tout était « à la Benoîton »? Cela semble éloigné d'un demi-siècle, et la pièce a maintenant un petit air archaïque qui ne lui messied pas. Les toilettes ont été renouvelées et sont plus extravagantes que jamais.

CHARLES MONSELET.

SAUVETAGE

DE L'ÉQUIPAGE DE LA « CATHERINE »

Le 17 novembre vers 7 heures 30 minutes du matin, le trois-mâts français *Catherine* de Saint-Malo, venant de Cette avec un chargement de vin, à destination de Dunkerque, faisait route à l'Ouest pour éviter les bancs qui se trouvent dans les environs de ce port. La mer étant très-grosse et le vent soufflant impétueusement du N.-N.-O. au S.-S.-E., avec grains et orage, ce navire s'efforça de gagner le large en forçant de voiles. A 9 heures, voyant qu'il dérivait vers la côte, il fit deux tentatives infructueuses pour virer de bord « vent devant », il vira alors « vent arrière » (en marine « lofe pour lofe »).

Cette manœuvre le rapprocha forcément trop près de la côte. Voyant que malgré le « jusant » il était toujours « drossé » vers la côte, il mouilla avec ses deux ancres de bossoirs.

Ces mouvements s'exécutaient malgré les signaux du sémaphore, signaux qui ne furent malheureusement et probablement pas aperçus.

A 2 heures 10 minutes les ancres chassèrent et le navire fit côte. Le sémaphore signala le sinistre en hissant son pavillon noir, le navire, de son côté, avait mis le sien en berne. Une demi-heure après, les employés de douane essayèrent en vain d'envoyer une amarre. Un canot de sauvetage, composé de 13 hommes d'équipage, commandés par le brave pilote Matard, chevalier de la Légion d'honneur, fit alors tous ses efforts pour atteindre le navire naufragé; il dut revenir.

La marée montant toujours, la mer devenant de plus en plus forte, l'équipage du trois-mâts dut se réfugier dans les haubans du grand mât et dans ceux du mât d'artimon.

Un instant après, le capitaine disparaissait, enlevé par une lame, alors que pour la seconde fois il lançait une amarre attachée à une cage à poules.

Enfin, à 4 heures, un nouveau bateau de sauvetage, monté par un nouvel équipage, moitié français, moitié anglais, et dirigé par un courageux patron de pêche nommé « Gerne, » tenta un nouvel effort.

Après une lutte d'environ trois quarts d'heure, ils réussirent à sauver les matelots de la *Catherine*.

Le navire est perdu.

Ce n'est rien en comparaison du malheur qui fait une veuve et trois orphelins. Le capitaine Hély, retrouvé il y a deux jours à trois lieues de Calais, a été inhumé aujourd'hui même; toutes les autorités civiles et militaires se sont fait un devoir d'assister aux funérailles de ce marin courageux qui, de l'aveu même de son équipage, a montré jusqu'au dernier moment une énergie indomptable.

HENRI LANOIX.



CALAIS. — Sauvetage de l'équipage de la « Catherine » du port de Saint-Malo. — (Dessin de M. de Bérard.)

REVUE. COMIQUE, PAR CHAM





— Le prix de votre abonnement, citoyen?
— Horreur! réclamer l'infâme capital!



L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE RADICALE
— Tiens! bois moi ça et fume ceci.



— Je vous demande un peu! se faire tuer sur les champs de bataille! Faut que ça fourre son nez partout.



Nouvelle tenue semi-militaire des inspecteurs de l'Université.



LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Habiller en Prussien le dernier de chaque classe afin de pousser les autres au travail.



LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE
La chaire du professeur remplacer par un cheval de bois, d'un aspect plus viril aux yeux de la jeunesse.



— Allons, bon! v'là mon logeur qui revient.



— Accusé, vous ne connaissez donc pas l'article 37?
— Non, mon Président, M. Belot a oublié de me faire le service pour sa première.



— Eh bien! vous a-t-il éclairé le Saint-Esprit?
— Sur votre compte? le pétrole suffisait!



Les parents seront agréablement surpris des progrès de leurs enfants en gymnastique.



Nouveau poêle portatif se boutonnant dans le paletot, à l'usage des députés séjournant à Versailles.



LE MANDAT IMPÉRATIF
— Toujours brutal ton mari?
— Il me laisse un peu tranquille, depuis qu'il a son député à faire souffrir.

CHRONIQUE MUSICALE

REVUE DE L'ANNÉE [1]

THÉATRE-LYRIQUE : reprise du *Docteur Crispin*, opéra-bouffe de MM. Nuitter et Beaumont, musique des frères Ricci.

S'il y a un théâtre martyr, c'est bien le Théâtre-Lyrique. Après un douloureux enfantement qui ne dura pas moins de cinq années dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, il fut enfin inauguré le 15 novembre 1847, dans la salle du Cirque, au boulevard du Temple. Mais survinrent les événements de 1848, et le malheureux théâtre pris d'anémie financière s'évanouit pour plusieurs années.

Cet état d'assoupissement semblable à la mort prit fin en septembre 1851. Le Théâtre-Lyrique ouvrit alors avec *Mosquita la Sorcière*, un opéra de M. Boisselot; il avait évacué le Cirque et s'était installé dans l'immeuble vacant du Théâtre Historique. C'était sa période la plus brillante qui commençait, mais pendant laquelle il rendit plus de gloire que d'espèces sonnantes, de bon aloi, et ayant cours.

Ce fut là, au boulevard du Temple, que le dilettantisme parisien assista à ce prestigieux défilé de chefs-d'œuvres classiques où figuraient dans un éblouissement sans fin *Oberon*, *les Noces de Figaro*, *Orphée*, *Euryanthe*, *Robin des bois*, *Preciosa*, *l'Enlèvement au sérail*, *Richard-Cœur-de-Lion*, etc...

Au moment où la foule semblait avoir appris pour toujours le chemin du Théâtre-Lyrique, M. Haussmann jugea à propos de remplacer les gaîtés du boulevard du Temple par l'aspect morose des Magasins-réunis. Le théâtre-Lyrique fut donc démoli en 1862, et ses chanteurs allèrent aussitôt prendre possession de la salle qu'on leur avait bâtie au Châtelet; salle luxueuse, mais assez incommode, et par dessus tout mal située.

Je dis mal située parce que les Parisiens sont gens d'habitude, et que pour eux, aller au spectacle sur le bord de la Seine est une monstruosité, dont il n'est pas d'exemple dans l'histoire; autant vaudrait leur faire suivre les cours de la Sorbonne à Montmartre, ou transplanter les promenades des Champs-Élysées dans le quartier Latin.

D'autre part, M. Haussmann devait s'applaudir d'avoir attiré quelques violons dans les environs de sa demeure, puisque ce tout-puissant pacha était un des très-rares personnages du régime impérial qui se piquassent de connaître la gamme.

Les destinées du Théâtre-Lyrique se poursuivirent à la place du Châtelet avec des chances diverses, mais plutôt mauvaises que bonnes.

Là furent donnés *Don Juan*, *Così fan tutte*, *la Flûte enchantée* de Mozart, *Iphigénie en Tauride* de Gluck, et aussi le *Rienzi* du très-tudesque meinherr Richard Wagner.

Cependant vous savez en quelles sanglantes circonstances le Théâtre-Lyrique a été incendié cette année. Tout l'édifice, moins le foyer du public, et un petit magasin de costumes, n'est plus qu'une ruine.

Il est probable qu'avant un an le Théâtre-Lyrique aura trouvé où se loger. En attendant, il campe dans la salle de l'Athénée; laquelle lui avait été ouverte d'autant plus naturellement, que M. Martinet, directeur dudit Athénée, avait, l'année dernière, été nommé directeur du Théâtre-Lyrique en remplacement de M. Pasdeloup.

Par le fait, et c'est tout, l'Athénée a changé de nom. Nous avons un théâtre de moins dans Paris, et c'est le plus clair de toute cette affaire.

N'avions-nous pas raison de dire que le Théâtre-Lyrique était un théâtre martyr? Si on compte sa future et indispensable salle, il aura emménagé et déménagé cinq fois en l'espace de vingt-cinq ans! ce qui est peut-être sans exemple.

Donc, M. Martinet a, depuis quelques semaines, ouvert son théâtre de l'Athénée sous le vocable de Théâtre-Lyrique. Jusqu'à présent, il ne nous a pas gratifié des opéras nouveaux qu'il tient, dit-on, dans ses cartons, mais il nous a donné force reprises.

D'abord celle, tout inattendue, de *Ne touchez pas à la Reine*, une partition de M. Boisselot, qui n'avait pas été entendue à Paris depuis plus de vingt ans. Beaucoup de musique dans ces trois actes, et de la musique facile et souriante écrite dans un style qui se rapproche de celui d'Adolphe Adam. On en a retenu un quatuor et un boléro. Le boléro avait d'ailleurs survécu aux premières représentations données à l'Opéra-Comique.

Puis sont venus :

Le nouveau Seigneur, avec Caillot qui remplace Arsandaux, sans le faire oublier;

Martha, avec un nouveau baryton du nom de Solon et qui chante avec goût, bien que d'un style un peu froid; avec aussi le ténor Duwast qui, si on s'en souvient, avait un rôle dans la *Jeanne d'Arc* que M. Duprez fit exécuter, il y a quelques années, du côté de la gare de Lyon;

Le Maître de Chapelle, chanté par Caillot et Mme Ildy-Faivre;

Les deux Billets de Florian et de M. Poise;

Le Barbier de Séville, de Rossini;

Le Toreador, avec l'excellent Sotto, dans le rôle créé par Bataille; et à le voir déployer tant de verve, on ne se serait point douté que son cœur de bibliophile était plein d'affliction. En effet, Sotto avait passé sa vie à se former une collection de livres précieux (éditions elzéviriennes, classiques latins et français, plaquettes introuvables, etc.). Eh bien, tous ses chers bouquins qu'il venait d'emménager dans son logement du boulevard Sébastopol ont été incendiés pendant les batailles de mai dernier.

Enfin, M. Martinet vient de remettre à la scène *le Docteur Crispin*, qui est, comme l'on sait, la traduction française de *Crispino e la Comare*, des frères Ricci, c'est-à-dire le plus spirituel, le plus frétillant, le plus endiablé des opéras-bouffes qui depuis trente ans nous soient venus d'Italie. La représentation en a été honorable, mais sans présenter cet excès de mérite ou de défectuosité qui invite aux longs feuilletons.

Du reste, le maestro Federico Ricci a promis pour cet hiver un opéra inédit à M. Martinet, sans préjudice de la *Bégueule*, les trois actes qu'il a écrits pour les Bouffes-Parisiens, et qui verront le jour dès quinquets vers la mi-février.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — L'Opéra a exécuté la cantate de *Jeanne d'Arc*, qui a valu récemment le prix de Rome à M. Serpette. — Dans *Boule de neige*, l'opéra-bouffe de M. Offenbach dont la représentation est imminente, il y aura un rôle d'ours chanté par un ténor. — Au concert Pasdeloup, exécution d'une suite d'orchestre de M. Massenet. — Les concerts que M. Besselièvre donnait tous les dimanches aux Variétés, pour faire suite à ceux des Champs-Élysées, vont être transférés au théâtre du Châtelet.

A. L.

VOYAGE DE M. THIERS A ROUEN

M. Thiers a fait samedi dernier une courte excursion à Rouen.

Parti de Versailles à sept heures du matin, il arrivait dans la gare de la rue Verte à dix heures et demie.

Le président de la République était accompagné de M. le ministre des finances, de M. le ministre de la guerre et de ses deux aides de camp, MM. Fénelon et Fayet.

Un compartiment leur avait été réservé dans le train express qui quitte Paris à 8 heures du matin et que les voyageurs officiels sont allés prendre à Poissy.

MM. Nétien, maire de Rouen, Lizot, préfet, les sous-préfets du Havre, de Dieppe et de Neufchâtel, M. Cordier, député, et, presque tous ses collègues de la députation et du Conseil général de la Seine-Inférieure, ont reçu à son arrivée M. Thiers, accompagné de M. Pouyer-Quertier, du général de Cissey et de quelques autres officiers généraux, parmi lesquels M. le général de Valazé.

M. le président de la République est tout de suite monté dans une grande berline, dont les glaces étaient abaissées; il avait à sa gauche M. le ministre des finances, et sur le devant M. le ministre de la guerre.

Le cortége s'est mis en route pour la rue de Crosne, où se trouve l'hôtel de M. Pouyer-Quertier, au n° 22.

En tête marchaient cinquante superbes gendarmes à cheval en grande tenue, et derrière deux escadrons de dragons.

Au moment du départ de la gare, lorsque le cortége s'est engagé entre les haies formées par les troupes de ligne, on a beaucoup crié : Vive M. Thiers! vive le président! et vive la République!

Rouen était pavoisé, et ses rues étaient pleines d'animation.

Descendu à l'hôtel de M. Pouyer-Quertier, M. le Président de la République a été accueilli par Mme et Mlles Pouyer-Quertier dans un salon où se trouve exposée la statue d'argent massif, offerte en 1870 par tous les grands manufacturiers de France.

Après le déjeuner, le cortége a parcouru la rue de la République, le quai et le cours Boieldieu, la rue Lafayette, le pont de Pierre et la route d'Elbeuf. Le canon s'est fait entendre, les troupes formaient la haie jusqu'à l'entrée de la Grande-Prairie, sur la rive gauche de la Seine, là où se trouve le champ de courses de Rouen.

Dès cet endroit, les voitures et l'escorte ont accéléré leur marche pour arriver avant deux heures à la forêt de Rouvray, sur l'emplacement choisi pour les établissements militaires projetés, au lieu dit des Madriers.

On annonçait des illuminations pour la soirée, mais M. Thiers a regagné la gare sans apparat et est reparti à Versailles, après avoir signé au contrat de Mlle Pouyer-Quertier.

V.-M.

A la suite des douloureuses épreuves que Paris a traversées, la misère est grande, surtout par les temps rigoureux qui commencent, et les bureaux de bienfaisance ont plus que jamais de nombreuses infortunes à soulager.

Ils font à la charité publique de pressants appels, mais malheureusement ils ne sont pas toujours bien écoutés. Cependant des moyens bien simples existent quelquefois pour aider aux malheureux. Ainsi le bureau de bienfaisance du 2e arrondissement vient de recevoir du directeur d'une importante maison d'habillements pour hommes, la maison de la rue du Pont neuf, de Paris, une quantité de vêtements d'hiver.

A quels heureux résultats n'arriverait-on pas si, suivant l'initiative de cette maison, tous les grands établissements disposaient ainsi en faveur des bureaux de bienfaisance d'étoffes ou de vêtements, ne fût-ce que de leurs articles démodés!

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Si les petits cadeaux entretiennent l'amitié, il faut convenir que la Malle des Indes travaille dans l'intérêt de ce bon sentiment.

Quelles étrennes vais-je recevoir, se dit-on? Là-dessus mille châteaux en Espagne.

Une visite à la Malle des Indes vous permet de fixer vos désirs.

Le froid est vif, dit le jeune élégant. Voici des cache-nez foulard blanc et des cache-nez foulard cachemire qui feraient bien mon affaire. Comme cela doit préserver du rhume! Sa mise y gagne, cela suffit.

Ces foulards de poche si souples, si moelleux, aux riches nuances, seraient fort de mon goût, murmure ce monsieur.

Mais la jeune fille qui n'a pas encore acquis l'art de dissimuler, ne peut contenir sa joie à la vue de ces délicieuses robes qui doivent lui composer de si coquettes toilettes de soirée. Foulards Pompadour aux fleurettes d'une telle fraîcheur que l'aurore semble les avoir humectées de sa rosée. Quel bonheur, quand je pourrai confier ces beaux rêves à ma couturière, se dit la jeune fille... Peut-être serai-je belle?

Voilà pourquoi la Malle des Indes (24 et 26, passage Verdeau) reçoit tant de bénédictions qui se traduisent en recettes fructueuses.

(1) Voir le *Monde illustré* des 7 octobre et 11 novembre.

La Malle des Indes envoie franco sa collection d'échantillons lorsqu'on lui en fait la demande. Pour recevoir par boîte d'une douzaine variée ses cache-nez et ses foulards de poche, il est nécessaire d'indiquer le prix que l'on veut y mettre.

∴

Un jeune et frais visage, encadré par des cheveux blancs, semble s'étioler comme une rose sous la neige. On ne peut plus croire à sa jeunesse et à sa fraîcheur. Mais la beauté n'est-elle pas toujours, parmi les fées, sa bonne marraine, qui veille à son salut?

Mme Sarah Félix a pris l'eau des fées du savant Dr Morel sous son patronage, et nous offre ce nouveau baptême de jeunesse. Cette eau est une préparation salutaire et bienfaisante qui rend aux cheveux leur couleur primitive, sans procédé de teinture. Elle agit sur le tube capillaire comme la rosée sur la plante. Par son usage, votre chevelure recouvre comme par enchantement ses couleurs brunes, châtaines ou dorées. Il y a là-dessous du sortilège!

∴

Elle est vraiment magique cette *Corbeille fleurie* de MM. Pinaud et Meyer.

Une lotion du *lait d'Hébé*, et vous voici jeune et fraîche comme à seize ans. La *pâte callidermique* rend à la peau ses tons lisses et satinés, en effaçant la ride. La *crème neige*, légère comme le flocon, rafraîchit le visage, le rend blanc et velouté comme une feuille de camélia. L'*eau de toilette aux violettes de Parme*, essentiellement hygiénique, vous communique le parfum de la modeste fleur qui entre dans sa composition. Et le savon onctueux au suc de laitue touille, satine l'épiderme.

La parfumerie Pinaud et Meyer (30, boulevard Italien) est la meilleure sauvegarde de la beauté.

Ctsse A. DE BORRETTY.

APPLICATION

DU PROBLÈME DU CAVALIER

Le problème du cavalier a occupé le grand Euler. Il n'est point nécessaire, pour le résoudre, de savoir jouer les échecs. Il suffit de connaître l'ingénieuse marche de cette pièce, la plus capricieuse du jeu, et nous allons, en quelques mots, l'enseigner au lecteur. Si l'on suppose le cavalier posé sur la case A, il peut, au gré du joueur, se transporter sur l'une quelconque des 8 cases B, C, D, E, F, G, H ou I, en faisant deux pas, l'un oblique, l'autre horizontal ou vertical, de manière, toutefois, à ne point venir occuper une case contiguë à la case A, de départ. — On voit que si la case A touche à un des bords de l'échiquier, le cavalier n'a que 4 cases, au plus, à sa disposition. Il ne lui en reste que 2, si la case A forme un des coins mêmes de l'échiquier.

	I		H	
B				C
		A		
G				D
	F		E	

Cette explication donnée, le problème du cavalier consiste à faire partir cette pièce d'une case quelconque, et à la promener successivement sur les 63 autres cases, sans la poser plus d'une fois sur aucune d'elles. Quant à l'application du problème, elle consiste à semer les syllabes d'une petite pièce de vers sur les 64 cases de l'échiquier, de telle sorte que le cavalier puisse, en les recueillant progressivement dans sa marche, recomposer la pièce de vers.

Nous publierons dans le prochain numéro la solution, et le nom de l'abonné qui nous l'aura envoyée le premier *franco*.

LOGOGRIPHE

deur	je	vant	on	que	le	trop	ler
plus	je	lu	mers	qui	leur	dl	dans
gis	d'un	des	ne	seau	on	pieds	an
suis	rien	des	lard	cinq	cien	en	j'in
on	en	dre	mon	nie	ont	mes	les
soi	tins	dal	lie	qu'on	leur	ge	de
se	j'en	en	l'or	me	me	pro	jour
un	vant	ve	fer	gin	prend	l'hom	le

M. H. Magen, concessionnaire du sauvetage des Gallions de Vigo, vient d'obtenir du gouvernement espagnol la prolongation de sa concession jusqu'au 31 décembre 1873. En même temps, M. E. Bazin a reçu la croix de commandeur d'Isabelle la Catholique, pour l'habileté de son exploration dans la baie de Vigo, en 1870, et l'encourager pour la campagne d'exploitation qu'il va rouvrir à la fin de décembre, sur le *Vigo*, navire de 1,500 tonneaux, monté par 70 hommes d'équipage et 15 plongeurs.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PARIS

PRISE SUR LE FAIT ET AU JOUR LE JOUR

CONTENANT

LE RÉCIT DE TOUTES LES ÉPREUVES

SUBIES PAR CETTE GRANDE ET MALHEUREUSE CITÉ

LA GUERRE — LE SIÈGE — LA COMMUNE
LES INCENDIES — LA DÉLIVRANCE

Cette histoire douloureuse est tout entière dans les deux volumes du journal le *Monde illustré*:

2e semestre de 1870 : DE JUILLET A FIN DÉCEMBRE,
1er semestre de 1871 : DE JANVIER A JUILLET.

Chacun de ces volumes de 410 pages in-4o, orné de plus de 300 grandes gravures, se vend séparément, broché, 11 fr.

En envoyer le prix en mandat-poste ou à vue sur Paris, à M. Bourdilliat, administrateur du *Monde illustré*.

Pour les recevoir *franco* à domicile dans toute la France, ajouter 1 franc par volume.

Le *Monde illustré*, malgré les difficultés que lui ont créées l'investissement de Paris et les rigueurs de la Commune, est le seul journal de ce genre qui ait continué sa publication sans amoindrir son format et sans restreindre le nombre de ses dessins. Il les a au contraire augmentés, afin de suivre au jour le jour les événements qui se sont précipités depuis le commencement de la guerre jusqu'à la chute de la Commune. Pour ne rien laisser échapper des formidables événements qui se passaient sous nos yeux, ses courageux collaborateurs se sont plus d'une fois exposés aux balles des Prussiens, ainsi qu'à la périlleuse méfiance des communeux.

Aussi, la direction du journal peut-elle se flatter d'avoir élevé un monument précieux qui servira, dans le présent aussi bien que dans l'avenir, aux historiens de ces jours terribles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an : **21** fr. — Six mois : **11** fr. — Trois mois : **6** fr.
Un numéro : **35** c. — Dans les gares : **40** c.

ROUEN. — Arrivée de M. Thiers. — (D'après le croquis de M. Eug. Grand.) — (Voir l'article page 358.)



ÉCHECS

PROBLÈME N° 392. — D'ORIGINE AMÉRICAINE



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 390.

1. D 5 TR	1. P pr. D (A) (B)
2. F 7 TR	2 *ad libitum*

3. C 4 R ou 5 T, suivant le coup joué par les Noirs, échec et mat.

(A)

	1 C 5 CR
2. D 7 T	2 *ad libitum*

3. D pr. F, échec et mat.

(B)

1. Autre coup.

2. D 6 T, et mat le coup suivant.

Solutions justes : MM. J. Planche; L. de Croze, à Marseille; café Paulin; Mᵐᵉ Emma Paham, à Lyon; le capitaine Charousset, aux Vans; M. Lespiault, cercle Républicain à Nérac; Girard, à Lussières; cercle des Barbiers, café de l'Union, à Mons; Fiasson, à Saint-Etienne, E. Frau, à Lyon; café Frémiot; Stiennon de Meurs, à Liége; Barre, Théâtre-Français; L. de la Brunière; E. Léger, au Havre; Th. François Bertelle; Cercle du Creuzot.

Les autres solutions adressées sont détruites par cette défense des Noirs : C 3 FD.

Problème n° 389 : M. Toain Péraldi, à Ajaccio.

P. JOURNOUD



RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

En une année, se trouver ainsi accablé de malheurs, c'est par trop.

PARIS. — IMPRIMERIE A. POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 765. — 9 Déc. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT

PARIS. — Intronisation de Mgr Guibert. — Sa Grandeur est acclamée par les fidèles à sa sortie de Notre-Dame.

(D'après nature, par M. Vierge.)

SOMMAIRE

COURRIER DE PARIS

Que n'ai-je la plume de Théophile Gautier pour décrire le parc de Versailles par un beau jour de neige et de soleil! Les éblouissements des steppes russes sont dépassés, en raison des accidents grandioses du paysage; c'est une féerie diamantée à laquelle on ne saurait rester insensible. Les ifs et les boulingrins, coquettement poudrés, font songer à d'aimables vieillards d'autrefois; les statues ont des grâces nouvelles sous ce manteau d'hermine. Un jour brouillé, d'un rose pâle, se joue au bout des longues avenues sveltes et dépouillées, qui n'ont rien perdu de leur élégance.

Aussi est-ce plaisir de voir nos honorables députés se promener, — d'un pas rapide, il est vrai, — dans ce noble parc qui a forcé le respect des Prussiens.

∾ Un académicien de plus, c'est M. X. Marmier, académicien modeste, littérateur estimé sur parole, et voyageur par-dessus le marché. Il n'est pas le premier qui ait pris par le pôle pour arriver au bout du pont des Arts. Son œuvre un peu froide et brum-use se ressent des pays qu'il a visités. On ne pouvait mieux faire que de le recevoir en décembre.

∾ Je n'ose pas dire qu'on se prépare pour les bals masqués de l'Opéra. Il règne cependant une certaine animation chez les grandes couturières.

Vous plaît-il un peu d'histoire à ce sujet? Ce fut Louis XIV qui, deux ou trois ans avant sa mort, octroya à son Académie de musique le privilége exclusif des bals masqués. Ce ne fut toutefois qu'après la mort du pieux roi, et sur de nouvelles lettres patentes données par le Régent, que le premier bal de l'Opéra eut lieu le 2 janvier 1716. Date mémorable! Rien ne peut donner une idée de ce succès. Toute la cour s'y rendit. Le Régent, dont le palais communiquait au théâtre, y arrivait par une porte particulière, en sortant de ses fameux soupers. Plusieurs gentilshommes affectèrent de s'y montrer en état complet d'ivresse. Le nombre de ces bals avait été fixé à trois par semaine, le lundi, le mercredi et le samedi, à partir du 11 novembre jusqu'à la fin du carnaval.

∾ On m'a un peu reproché d'avoir vendu mes livres. Je n'ai pas à répondre. Seulement il s'est rencontré un *reporter* plus offusqué que les autres, qui a crié aux auteurs : « N'adressez plus de livres à Monselet! » Cela m'a valu cette semaine une avalanche de volumes avec les plus cordiales dédicaces. Je vous en remercie, mes chers confrères. Ainsi donc, la perspective d'être vendus dans un temps donné, et bien vendus, ne vous effraie pas?

Cette vente a été un triomphe pour les poëtes. A l'heure présente, au sortir des calamités et des catastrophes, il s'est trouvé des gens assez épris des choses de l'intelligence pour mettre 50 fr. sur les *Poésies* de Théodore de Banville, 53 fr. sur le *Joseph Delorme* de Sainte-Beuve, 28 fr. sur *les Péchés de jeunesse* d'Alexandre Dumas fils, 44 fr. sur *les Vierges de Lesbos* de Méry, 14 fr. sur *le Reliquaire* de François Coppée, 17 fr. sur les *Sonnets* de Soulary, 26 fr. sur *le Bord de la Coupe* de Claudes-Aiguës, 16 fr. sur *le Myosotis* d'Hégésippe Moreau, 26 fr. sur le *Gaspard de la Nuit* de Louis Bertrand, 55 fr. sur les *Émaux et Camées* de Théophile Gautier, etc., etc.

Cela est consolant et significatif.

Pour moi, je l'avoue en toute humilité, je traverserais deux fois Paris à pied, par ce temps de boue et de glace, pour aller mettre mon livre chez l'homme qui le ferait si dignement arriver au public. N'eussé-je servi que d'intermédiaire à ces nobles poëtes, je me glorifierais encore de mon rôle!

Je terminerai en extrayant du Catalogue deux numéros avec prix de vente. Ils en diront plus que tout ce que je pourrais ajouter. Ces numéros concernent Albert Glatigny, l'auteur du *Bois*, qu'on applaudissait hier à l'Odéon, ce comédien nomade, oublié par Scarron dans le carrosse du *Roman comique*, une des figures les plus pittoresques de ce temps-ci. « Je viens de faire un four superbe au théâtre de Caen, — m'écrivait-il; — voici mon adresse : M. Tarpaulin, place de la Nouvelle-Comédie, chez M. Baptiste, à Caen. »

196. **Glatigny** (Albert). — *Les Flèches d'or*, poésies. Épigraphe : « *L'honneur sans plus du vert laurier m'agrée.* RONSARD, livre III des *Odes*. » Henry, 1864. 1 vol. in-18 br. n. r.

Envoi autographe d'auteur, signé.

Lettre autographe signée, datée de Sézanne (Marne). — « ... Notre compagnie de Ragotins ne se doit installer à Langres que vers le milieu du mois prochain. Je me demande comment je ferai d'ici là pour faire imprimer les vers que j'ai faits et que je ferai. Certainement, l'idée de jouer perpétuellement à la comédie à Sézanne et à Rouilly n'a rien de réjouissant, mais cela vaut mieux encore que de rédiger les faits divers dans un journal sérieux. Vivre de sa plume en faisant des contes à la Baboz ne paraît la chose du monde la plus monstrueuse, et je préfère me voir retenir un à-compte de trente sous par mon directeur. Je termine ici mes confidences, parce qu'il me faut aller m'habiller pour jouer Hérodion dans *Léonard*. 21 fr.

197. **Glatigny** (Albert). — Poésies. Paris, Lemerre. 1870. 1 fort volume in-18, br. n. r. imprimé en italique, sur papier teinté.

Lettre autographe, signée. — Il m'annonce ses débuts à l'Alcazar en qualité d'improvisateur; vers alignés comme de la prose : « Mes vaisseaux sont brûlés! Je me fais saltimbanque. Pégase, à l'Alcazar, ira franchir la banque irlandaise, et fera la haute école aussi. Ce n'est pas gai; mais, rien ne m'ayant réussi, je me donne en spectacle, et suis équilibriste, pour goûter, à la fin, aux plats du baron *Brisse*. Ne me blâme pas trop, et songe qu'en tout temps, il faut manger, afin de vivre soixante ans. » 22 fr.

Vingt et un francs et vingt-deux francs, — ce sont des chiffres enfin. Sans cette vente, Glatigny aurait pu croire que ses volumes ne valaient que 3 fr., comme ils sont cotés sur leur couverture.

Relève la tête, humble comédien!

∾ Entre tous les livres que j'ai reçus, je ne saurais trop recommander les *Lettres à un absent*, de M. Alphonse Daudet. C'est ce qui a été écrit jusqu'à présent de plus individuel sur la guerre et sur la Commune. Livre charmant d'un bout à l'autre, plein d'observation, de vérité, de cœur, de véritable patriotisme, et de style, de bon style. Il faut lire *les Paysans à Paris, le Jardin de la rue des Rosiers, l'Enfant espion*, — qui peut se comparer au *Mateo Falcone* de Mérimée, — et surtout une *Champignonnière de grands hommes*. Cette « champignonnière » n'est autre que le fameux café de Madrid, situé sur le boulevard Montmartre, vis-à-vis du théâtre des Variétés. Dans ce chapitre, écrit avec une verve sardonique, où quelques-uns ont pu voir des airs de rancune, M. Alphonse Daudet passe en revue plusieurs groupes de politiques et d'artistes : Jules Vallès, le nez dans son absinthe, et cherchant des types pour son livre des *Réfractaires*; Courbet, étalant sa pleine barbe et secouant sa graisse en disant du mal de *Raphaël*; Paschal Grousset, ce joli Corse au benjoin, ganté, pommadé, frisé au petit fer; et puis Gambetta, Floquet, Laurier, — des portraits enlevés en deux ou trois lignes.

J'en détache un, qui est une merveille; l'auteur parle du coin des Purs qui s'était formé tout au fond du café. « Là, dit-il, dans un groupe de vieux sachems à grandes barbes, ventriloques, solennels et dogmatiques, piaffait le père Delescluze, nerveux et fin comme un cheval arabe. Avec son profil de camée, ses gestes fiévreux, son œil d'un bleu fanatique, si jeune dans ses sourcils blancs, il me rappelait un ancien chef des réguliers d'Abd-el-Kader, que j'ai connu autrefois en Algérie, où les Arabes le vénéraient à l'égal d'un saint, parce qu'il avait fait je ne sais combien de fois le voyage de la Mecque. Le père Delescluze, lui, n'était pas allé à la Mecque; mais il revenait de Cayenne, et, dans le parti, ce voyage lui comptait. C'était comme le Hadji de la démocratie. Il y avait des gens des départements qui faisaient deux cents lieues seulement pour le contempler, toucher un pan de sa lévite.

« Cela nous donna quelquefois des comédies assez réjouissantes. J'ai vu un jour un homme de Narbonne, tutoyeur et familier comme on sait l'être par là-bas, amener à la table du saint toute une délégation de Narbonnais. Jamais je n'oublierai cette présentation. — L'homme de Narbonne, fier de son Delescluze, lui tapait dans le dos, s'appuyait sur son épaule, se l'attachait à la boutonnière, l'appelait du bout du café à l'autre : *Delescluzès!* en clignant de l'œil à ses compatriotes de l'air de dire : « Hein?... vous voyez comme je lui parle. » Pendant ce temps, les bons Narbonnais regardaient le saint avec des yeux humides, soupiraient, levaient les bras au ciel, se livraient à toutes sortes d'expansions exagérées et naïves, comme le sauvage Vendredi, quand il retrouva son vieux père au fond de la barque. »

Les *Lettres à un absent* abondent en pages semblables. Il faudrait tout citer.

∾ Ce sont les petites filles qui vont être contentes et fières! Un de leurs bons amis, qui est en même temps un poëte rempli de grâce et d'émotion, l'auteur de la *Comédie enfantine*, M. Louis Ratisbonne, vient de publier un nouveau volume, composé des mêmes fleurs et des mêmes parfums, et intitulé : *les Petites Femmes*. Les voyez-vous d'ici ces belles demoiselles de six et de huit ans, se rengorgeant à cette annonce, et tout heureuses d'être appelées « des femmes! »

S'il me fallait absolument choisir entre les ravissants badinages qui composent le livre de M. Ratisbonne, je choisirais *la Visite*, qui se termine par un trait de gaieté inattendue :

« La Dame! un joli jeu! jouons-y, Marguerite!
— La Visite, plutôt. — Eh bien, mais c'est cela :
Quand on joue à la Dame, on joue à la Visite.
Allons, c'est moi qui viens chez toi, qui loges là...
Bonjour, chère madame! — Eh! bonjour, chère amie!
Que vous êtes aimable et me semblez jolie!
Vous avez un chapeau vraiment délicieux.
Est-il de Laure ou de Barème?
— Mon Dieu, non : je l'ai fait moi-même.
— Vous êtes une fée... Et... vous allez bien? — Mieux.
— Comment, mieux? Vous avez été malade, chère?
— Non, fatiguée un peu par mon dernier chéri :
J'ai voulu le nourrir... vous savez, on est mère!
— Et votre autre petit? — Oh! l'autre était nourri
Par mon mari! »

∾ Avant toutes choses, il faut savoir gré à M. Alexandre Dumas fils de revenir un des premiers aux lettres, ces consolatrices et ces éternelles. Il pouvait s'en dispenser plus qu'un autre, se tenir coi, vivre de la vie de famille et d'amitié, en laissant passer cette époque de bourrasques. On ne s'en serait pas étonné outre mesure, on le savait ou on le prétendait atteint d'un commencement de misanthropie. Son retour au théâtre est de bon augure. *La Princesse Georges*, son dernier succès, n'indique aucune défaillance dans son talent; loin de là. C'est toujours la même audace d'exécution, le même esprit mordant, souvent amer, la même source d'analyse.

CHARLES MONSELET.

A PROPOS D'UNE ÉTOILE

Ceci n'est point un portrait. Il faudrait que le modèle daignât poser plus intimement que sur la scène, pour que le peintre pût reproduire toutes les finesses de l'original, toutes les nuances d'un caractère qui doit être aussi personnel que le talent dont il est doublé... ou qu'il double.

Ceci n'est point un article de critique. La chose regarde mon ami Monselet, qui saura s'en acquitter de façon à ne pas laisser glaner derrière lui.

Ceci n'est pas une étude, ce gros mot solennel, cher aux écrivains de Revues, n'étant bon qu'à effaroucher le public sans rien ajouter à la valeur de ce qu'on lui fait lire.

Qu'est-ce donc?

Simplement quelques réflexions suggérées par un de ces succès comme on en voit à de longs intervalles jalonner les étapes de l'art dramatique.

Déjà vous avez deviné que c'est de Mlle Desclée que je veux vous parler. Et vous avez deviné juste.

Il y a quelque chose de si particulier dans le cas aussi bien que dans la manière de cette artiste à soudaine explosion, que la curiosité banale du public se complète cette fois de la recherche curieuse de tout lettré ayant souci du théâtre comme d'une des formes les plus vivantes de la pensée humaine.

J'ai parlé d'explosion soudaine.

Stendhal, catégorisant l'amour, traçait deux grandes divisions principales : L'amour coup de foudre, l'amour par cristallisation.

On peut de même, à propos de célébrités dramatiques, faire deux classes : Les réputations coup de foudre, et les réputations cristallisées. Celles-là éclatant tout d'un coup à un premier début, comme pour la Patti, par exemple, dans le domaine lyrique; celles-ci conquérant lentement, hiérarchiquement, pour ainsi dire, leurs grades de notoriété, ajoutant de mois en mois par le travail à leur mérite, par les applaudissements à leur gloire.

C'est le cas, par exemple, de Mlle Favart, que nous avons tous vue conquérir le terrain pied à pied, échelon par échelon.

Mlle Desclée, chose bizarre, ne rentre dans aucune de ces catégories.

Le succès coup de foudre. Elle l'a eu si vous voulez dans *Frou-Frou*, mais notez qu'il y avait dix ans qu'elle tenait les planches, n'ayant jamais pu s'élever au-dessus des *dii minores*.

Le succès par cristallisation, pas davantage.

Quand elle quitta la France, où elle était oubliée, avant d'être partie, par cette excellente raison qu'on n'avait jamais pris garde à elle, Mlle Desclée n'avait fait un progrès ni dans son art, ni dans sa carrière.

A l'étranger, où il me fut donné de la voir, il ne me sembla pas encore que l'amélioration fût sensible. Elle s'essayait là-bas tour à tour aux rôles les plus divers, jouant les Rose Chéri aussi bien que les Fargueil ou les Victoria.

De révélation, pas de trace. D'individualité, à peine un indice.

Cette bizarrerie, notez-le, n'est pas sans exemple. On pourrait presque dire que les deux noms les plus rayonnants de ce siècle au théâtre ont passé par une épreuve analogue.

En musique, Duprez fit une première apparition qui resta presque un incognito, tant il était mauvais. Puis un intervalle où l'on n'entend plus absolument parler de lui. Il revient un beau jour. Vingt-quatre heures après il était roi.

Rappelez-vous encore Rachel. Elle débute au Gymnase dans la *Vendéenne*. Les malins vous diront aujourd'hui en hochant la tête d'un air capable :

— Moi qui vous parle, monsieur, je l'avais devinée dès ce premier pas. Je ne m'y suis pas trompé, allez. J'ai pronostiqué : c'est une femme de génie.

N'écoutez pas ces hâbleurs qui n'ont rien pronostiqué du tout. Rachel a disparu, laissant le souvenir d'une petite maigriotte, tout à écœurer et bonne pour aller moisir dans un théâtre de sous-préfecture avec deux cents francs d'appointements par mois.

Du moins, pour Rachel, ceux qui étaient initiés purent suivre chez le professeur ses progrès clandestins. Mais Mlle Desclée! Où a-t-elle appris ce qu'elle sait maintenant? Où a-t-elle puisé ce qu'elle vaut ?

On peut répondre hardiment : Nulle part, car elle déroute précisément toute préparation selon la formule.

Je défie qu'on crée une pépinière d'imitatrices et qu'on apprenne à quelqu'une à jouer les Desclée. Il faudrait se résigner d'avance à ne transmettre à l'élève que les défauts des qualités que nous admirons.

En cherchant à obtenir une photographie, on n'arriverait qu'à une caricature.

Par cette raison toute naïve que l'on ne copie pas un tempérament.

On a dit que les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent; ils n'ont aussi que le genre d'art approprié à leur état physique.

Il ne faut pas le dissimuler, car cela n'enlève pas un atome à sa gloire, tout au contraire, Mlle Desclée a, si je puis m'exprimer ainsi, un talent symptomatique.

Ce débit heurté, cette insouciance des traditions, cette indépendance de jeu, qui ne fait rien de noté d'avance par les devancières, tout cet ensemble enfin qui captive irrésistiblement n'est, en somme, que le poëme de la névrose.

Une telle actrice eût été impossible, peut-être ridicule dans un temps et chez une nation où les nerfs auraient été calmes et bien équilibrés.

Si jamais on est tenté de s'en assurer, qu'on fasse une épreuve : que Mlle Desclée joue un rôle classique.

C'est le contraire de Rachel, qui, vraiment antique par la conception et le génie, s'annihilait presque dans un rôle moderne. Souvenez-vous de *Lady Tartuffe*.

J'ajoute, avec instance, et pour qu'on ne s'y méprenne pas, que je n'entends pas donner des places comme au collége.

En art, entre génies, il n'y a ni premières, ni secondes, ni troisièmes. Il y a des individualités qui se valent sans se ressembler, souvent même en se contrariant.

Mlle Desclée, c'est le théâtre moderne fait femme. Par moderne, j'entends le théâtre borné par ces quinze dernières années, celui qui a pour chefs de file Augier, Dumas et Sardou.

Elle est le reflet et le produit direct de notre génération saccadée, antitraditionnelle, vivant par elle-même et encore plus pour elle-même. Quand elle joue, elle ne brûle pas les planches, elle brûle la vie. Son talent restera une date.

Voilà pourquoi les enthousiastes maladroits (j'ai l'enthousiasme en tâchant de ne pas avoir la maladresse) se trompent et la trompent quand ils disent :

— Il faut qu'elle soit à la Comédie-Française avant trois mois.

Ah! prenez garde. Il y a des exemples de naufrages bien instructifs dans ce genre.

Qu'y jouerait-elle, à votre Comédie-Française? La tragédie? Vous n'oseriez pas insister.

La comédie? Je prends celui de tous les rôles classiques auquel elle pourrait le mieux s'accommoder, à mon sens : Célimène.

De deux choses l'une : ou elle y resterait elle-même, et vous auriez une Célimène fausse, convulsive, détonnante; parce que les femmes de ce siècle n'avaient rien de commun avec les femmes du nôtre, et que Desclée est une femme de 1871, estampille indélébile.

Ou bien elle modifierait, pour entrer dans le vieux moule, le tempérament dont je parlais, et alors elle ne vaudrait certainement pas mieux et très-probablement un peu moins que les Célimènes de la maison.

Laissons chaque chose à sa place. Ni comparaison oiseuse, ni appropriation dangereuse.

On a prononcé à propos de Mlle Desclée les noms de toutes les étoiles antérieures. C'est la monomanie française.

Toute analogie est fausse. Rachel, c'était, je l'ai dit, l'inspiration antique; Dorval, l'inspiration démocratique.

Mlle Desclée, ce n'est ni l'une ni l'autre. C'est le total d'un, c'est l'expression d'un temps où, aristocratie, monarchie, traditions classiques ou politiques, tout est un peu pêle-mêle.

De cet amalgame elle a fait un tout puissant, merveilleux, inimitable.

Ainsi, autrefois, au sac de la ville grecque, la fusion de tous les métaux produisit un métal nouveau.

Le talent de Mlle Desclée, c'est du bronze de Corinthe.

PIERRE VÉRON.

INTRONISATION DE Mgr GUIBERT

Une cérémonie vraiment grandiose a eu lieu à Notre-Dame, le lundi 27 novembre, à l'occasion de l'intronisation de Mgr Guibert. Suivant l'usage, c'est dans l'appartement des archevêques de Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, que Mgr Guibert a fait sa retraite, et c'est de là qu'il est parti pour se rendre à l'église métropolitaine. En descendant de voiture, il fut reçu, sous le porche, par les chanoines prébendés et les chanoines honoraires du chapitre de Notre-Dame. A la porte de l'église même, le prélat s'est revêtu des ornements sacerdotaux, et on lui a présenté un morceau de la vraie croix, puis une crosse d'or, présent particulier du saint-père. Mgr Guibert était assisté par les deux vicaires capitulaires, archidiacres de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis. M. Louvrier, archidiacre de Notre-Dame, après l'avoir encensé, lui a adressé un remarquable discours, auquel Mgr Guibert a répondu avec une émotion profonde.

Ensuite monseigneur s'est placé sous le dais, porté par quatre chanoines honoraires et prébendaires, et, suivant la grande nef, il s'est rendu au maître-autel. Là, il s'agenouilla un instant, et, après avoir prié, il étendit la main droite sur l'autel qu'il baisa, et se dirigea vers la chaire archiépiscopale, à l'entrée et à droite du chœur.

Un diacre lui a alors présenté les bulles, qu'il a touchées de ses lèvres; ensuite, se tournant vers l'assistance, le théologal a prononcé ces paroles :

« Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Joseph-Hippolyte Guibert est présentement en possession de l'archevêché de Paris : voici ses bulles. »

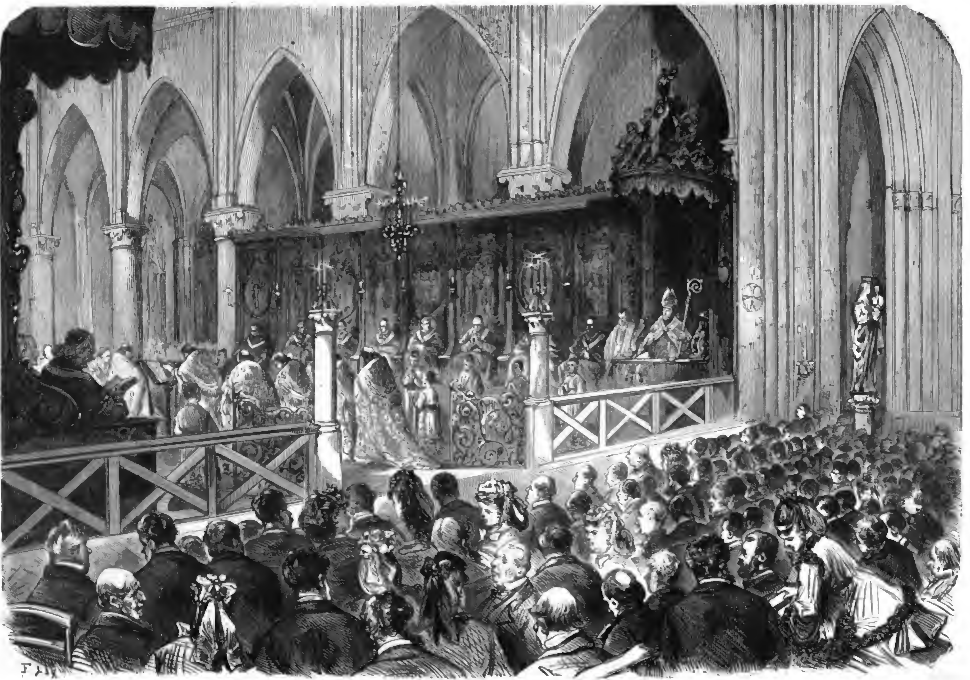
Après cette proclamation, l'archevêque a quitté son trône pour monter en chaire. Le sermon terminé, il a pris place près de l'autel où a eu lieu le baise-main, dans l'ordre suivant : les chanoines du chapitre; les curés et vicaires de Paris, les séminaires, les ordres religieux, oratoriens, dominicains, jésuites, prêtres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, carmes, capucins, gardiens de la Terre-Sainte, etc. Pendant ce temps, on chantait le *Benedictus qui venit in nomine Domini*.

Cette cérémonie terminée, on a chanté le *Te Deum*, et Mgr Guibert, sous le dais, la mitre en tête, entre une double haie de prêtres, a fait le tour de la cathédrale et a donné la bénédiction aux assistants. Il entra dans la salle capitulaire et s'assit sur le fauteuil du président. M. Louvrier lui remit la croix



Meurtre de l'agent Talbot. — La foule acclamant le jury. — Tentative de meurtre sur les policemen.

Le jugement de Robert Kelly en Irlande. — (D'après les croquis de M. M.-D. Love, notre correspondant.)



PARIS. — Intronisation de Mgr Guibert dans la basilique de Notre-Dame. — (Dessin de M. Lix.)

en or affectée au chapitre. Retournant à l'autel, le prélat a donné la bénédiction pontificale.

La cérémonie était terminée, et Monseigneur fut conduit au palais archiépiscopal, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Parmi les assistants, on remarquait Mgr Alouvry, évêque de Pamiers; Mgr Buquet, évêque *in partibus de Parium*; Mgr Blanchi, clerc international; Mgr Maret, évêque de Surate; Mgr Jeanrart, évêque auxiliaire, et un grand nombre d'autres prélats.

En sortant de la cathédrale, Mgr Guibert a reçu de la part de la foule, qui l'attendait, une ovation qui l'a vivement ému.

— Merci, Monseigneur, lui disait-on de toutes parts, en se précipitant vers sa voiture.

Ces sentiments sont bien en effet ceux de tous les fidèles; car en acceptant la mitre archi-épiscopale de Notre-Dame, c'est accepter presque la couronne du martyre. Mgr Guibert a donc droit à toute la reconnaissance des Parisiens comme il a droit à leur estime autant par cet acte de dévouement que par ses vertus et sa charité.

M. V.

L'AGITATION EN IRLANDE

« Peuple de malcontents, » disaient les tories de l'ancien régime en parlant de la population irlandaise; « peuple sans commerce, sans industrie, sans instruction et presque sans histoire. » Et les plus chauds partisans du *Home Rule movement* de nos jours, avoueront que le jugement ne manquait pas de sagesse ni d'équité. Avant la promulgation de l'Acte d'union, c'était une antipathie provenant de la différence des races qui donnait naissance aux insurrections et aux conspirations continuelles dont l'histoire d'Irlande aux dix-septième et dix-huitième siècles est pleine. C'était la révolte d'un peuple conquis par la seule force des armes, c'était la haine du Celte pour le Saxon, haine sourde et implacable qui se manifestait par des débordements périodiques, et par des actes de violence quelquefois terribles d'audace et de cruauté, mais le plus souvent ridicules comme un *fiasco* de mélodrame.

Depuis l'Acte d'union, la rébellion irlandaise, passée à l'état chronique, n'a pas cessé un seul instant; quoiqu'il y ait eu bien des législateurs, pour dire comme Carl Russel, en instruisant leurs mandataires provinciaux de l'état actuel de l'Ile-Sœur : « l'Irlande est contente, le fénianisme est extirpé; les policemen sont triomphants et bien vus; reposons-nous, et soyons reconnaissants. » On ne s'aveugle plus ainsi en Angleterre. On commence à deviner que la Pologne de l'Ouest n'a pas oublié les deux siècles d'oppression que lui a valus son annexion à l'Angleterre. Elle s'agite, elle acquiert des sympathies, en Amérique, et même en Angleterre, où les libéraux vraiment dits, les Wilke, les Fawcett, les Taylor, etc., sont prêts à se joindre aux quelques membres du parlement représentant Cork, Tipperary, Dublin, etc., qui vont amener la question irlandaise à une élucidation quelconque au commencement de la prochaine session. Cette question a deux faces bien distinctes, et, au dire des conservateurs, également menaçantes : ce sont celle du fénianisme et celle du *Home Rule association*.

Le caractère et le but de la fraternité feniane sont assez connus. Elle a été fondée, par des Irlandais émigrés, sur un modèle quasi carbonaro et quasi rosicrucien. Ce serait faire preuve d'une mauvaise foi ou d'une ignorance insignes que de nier les progrès faits par cette association dans les grands centres industriels de l'Irlande et de l'Angleterre. Le discours de M. Butt, l'avocat du *Home Rule* à la Chambre des communes, prononcé, il y a deux semaines, à Glasgow, a été applaudi par plus de dix mille Irlandais, dont certes la majeure partie avait une rosette verte en poche. La population irlandaise de Londres, Manchester et d'autres villes manufacturières d'Angleterre, se compte par centaines de mille. A Liverpool, il y a plus de catholiques irlandais qu'il n'y en a à Dublin même. Toujours au centre de ces colonies on trouve la haine vivace du Saxon, engendrée par une oppression de plus de sept siècles, et prête à éclater au moindre signal donné par un des nombreux agents de la ligue de l'affranchissement qui parcourent l'Angleterre et l'Irlande. Les tentatives des fenians ont été jusqu'ici assez infructueuses et inopportunes. Brûler une prison à Arkenwell, assassiner un agent de police à Dublin ou délivrer des prisonniers à Manchester, ne constituent pas, à dire le moins, des marques bien évidentes de sagacité politique. Ces exploits n'ont réussi, en vérité, qu'à soulever une indignation générale contre la confraternité feniane. On est devenu injuste à son égard, parce qu'on en a eu peur; et on l'a traitée avec une sévérité qu'elle ne méritait pas dans ses principes et son idée fondamentale.

L'association du *Home Rule* vise à un but plus légitime, aux yeux des Anglais, et ne peut être réprimée avec la même rigueur. Pour elle, il ne s'agit plus de l'indépendance nationale de l'Irlande, il ne s'agit plus de fonder un État catholique en face du royaume protestant et presbytérien de la Grande-Bretagne : il s'agit de l'indépendance administrative du pays, d'un parlement local, en un mot, de la décentralisation complète du pouvoir législatif. Tout ce qui n'est pas fenian et républicain en Irlande prend parti pour l'association du *Home Rule*. Les municipalités de Dublin, de Cork et Belfast l'appuient, et les libéraux, — la classe la plus antipathique au fénianisme, — s'agitent en sa faveur. On peut juger quels seraient les véritables sentiments du peuple irlandais par la sympathie qu'il a constamment manifestée envers Kelly, l'assassin de l'agent de police Talbot. Il est évident que le petit pays que l'Angleterre traîne péniblement à sa suite sera constamment en ébullition, tant qu'il n'aura pas obtenu l'autonomie qu'il revendique depuis si longtemps. C'est ainsi qu'on a trouvé moyen de transformer ce fameux procès criminel en une affaire politique. Il n'est pas douteux que Kelly était réellement coupable du crime dont il était accusé. L'assassinat d'un agent de police retombe toujours dans le domaine criminel. Cependant la population irlandaise, qui a une haine marquée pour tout ce qui touche à la police, a saisi au vol une occasion de manifester d'une manière éclatante ses véritables sympathies.

La presse anglaise a prétendu que des considérations politiques avaient dicté la décision du jury. Rien n'est plus injuste. Personne ne songeait à nier la culpabilité de Kelly. Mais il était avéré que le chirurgien chargé d'extraire la balle du corps de la victime avait fait preuve d'une incapacité flagrante. Le jury a donc eu à se prononcer sur ce dilemme : Est-ce le scalpel du médecin ou la balle du meurtrier qui a déterminé la mort ? Les preuves ont été assez concluantes pour qu'il se prononçât en faveur de la première alternative. Il n'y a donc pas là de quoi justifier la proposition qui a été faite de supprimer momentanément le jury en Irlande.

Quoi qu'il en soit, le public irlandais n'a cessé de son entr l'accusé de son entière sympathie. Ces manifestations ont acquis, à un certain moment, une telle intensité que les autorités ont dû faire escorter le prisonnier, de la prison à la salle d'audience, par un nombreux détachement d'artillerie et de policemen à cheval. La presse nationale ne s'est pas non plus fait faute d'épouser la cause de Kelly. M. Pigott, propriétaire de *l'Irishman*, a payé sa sympathie, trop ouvertement exprimée, de quatre mois de prison.

Dans un pays où la liberté de la presse est souveraine, ce cas est sans précédent depuis plus de cinquante ans. L'impression causée par cette condamnation a donc été des plus pénibles, et a contribué plus que tout à exciter l'irritation déjà si grande de la population irlandaise.

EVELYN D. JERROLD.

COURRIER DU PALAIS

J'avais essayé la semaine dernière de retracer pour vous le tableau désolant des crimes commis par des hommes qui n'ont vu dans les malheurs de la patrie qu'une occasion de voler, de piller, d'assassiner à leur aise, en se faisant passer pour des Prussiens, et j'étais en quelque sorte épouvanté de mon simple rôle de narrateur. Le jour même où j'écrivais si péniblement cette histoire, ou plutôt cet accident de l'invasion, le jury du département de Seine-et-Oise avait à statuer sur le sort de dix-huit accusés.

On ne reprochait pas à ceux-là d'avoir endossé la capote allemande et le casque, d'avoir rançonné les habitants paisibles en imitant l'accent saxon ou bavarois pour proférer leurs menaces de mort, d'avoir fait feu impitoyablement sur les personnes qui paraissaient disposées à se défendre; non! l'accusation leur disait : « Vous avez spéculé sur les misères publiques en vous servant de vos écus et de votre crédit en guise de poudre et de balles; vous avez voulu vous enrichir et vous vous êtes enrichis en vous faisant les pourvoyeurs de cette armée toujours affamée et toujours bien nourrie, quand nos soldats et nos volontaires mouraient de faim; sans vous, sans vos imitateurs dont le nombre s'appelle légion, les hordes ennemies auraient peut-être reculé devant la famine; mais, comme elles payaient exactement et généreusement ce qu'il leur était impossible de prendre, vous avez trouvé que l'or de l'ennemi sentait bon et vous avez fait du commerce avec lui et pour lui. Le blé, l'avoine, les moutons, les vaches n'ont jamais manqué dans le camp prussien ; les sacs de grains, les têtes de bétail y arrivaient exactement à l'heure voulue et par milliers ; vous aviez des laisser-passer des généraux prussiens et, derrière vos dénégations embarrassées, nous ne voyons se produire qu'une excuse, une seule et la plus triste de toutes : la peur! De sorte que vous vous êtes laissé enrichir dans la crainte d'être fusillés, on vous a fait accepter ces marchés d'or le fusil sur la gorge.

Oui, vous étiez ce qu'on appelle des *gros bonnets*, des grands cultivateurs, et quelquefois même des maires, des adjoints, des conseillers municipaux, et l'un de vous se serait écrié galement : « Mon père a fait sa fortune dans l'ancienne invasion, je vais faire la mienne dans l'invasion nouvelle! »

Exemple touchant du respect des traditions de famille!

Il importe peu, je pense, à mes lecteurs, de savoir que tel accusé se nomme Pierre, Paul ou Jean; cela importe d'autant moins que le jury a répondu négativement à la question posée par l'accusation *d'intelligences avec l'ennemi*, et que les dix-huit accusés ont été acquittés.

Le pillage de l'hôtel de M. Thiers a été, je vous l'ai dit, l'occasion d'un procès devant le 3e conseil de guerre, séant à Versailles, et une condamnation à vingt ans de travaux forcés a été prononcée contre Fontaine, l'ancien accusé du procès de Blois, devenu sous la Commune directeur des domaines ; la même peine a été prononcée contre les accusés contumax Arnaud, Gambon, Eudes et Ranvier. Les autres accusés ont été condamnés à des peines diverses, les travaux forcés, la réclusion et l'emprisonnement.

Le 3e conseil de guerre a jugé le lieutenant fédéré Létourneau, accusé d'arrestation et de séquestration de Mgr l'archevêque de Paris. L'ordre était signé : Raoul Rigault, cela va sans dire, et exécuté par un certain capitaine Journaux, qui a disparu ainsi que les autres complices; on suppose qu'ils ont été tués lors de l'entrée dans Paris des troupes de Versailles. Devant ses juges, le lieutenant Létourneau s'est efforcé de faire petit, très-petit, tout petit, le rôle qu'il a joué dans cette circonstance; mais il n'a pu néanmoins échapper à une condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

Puis, devant le 4e conseil, est venue l'affaire des assassins de Gustave Chaudey; cette victime-là appartenait au Palais! Avocat de talent, mais, avant tout, homme d'un caractère droit et loyal, attirant à lui les sympathies et les respects de tous ceux qui l'approchaient, Chaudey avait eu le malheur de déplaire à Raoul Rigault. Les féroces imbéciles éprouvent une haine instinctive contre les hommes qui savent allier la bienveillance à la fermeté de caractère.

Non, Dieu merci, ce n'est pas à moi de vous raconter cette terrible, cette sinistre tragédie qui se termine la nuit, dans la cour d'une prison, à la lueur incertaine d'une lanterne. Vous en avez déjà

lu le récit et vous le relirez encore dans l'acte d'accusation. Rien de plus saisissant comme horreur : un poteau mal éclairé, un homme qui se tient droit et immobile après avoir crié : vive la République ! un peloton de gardes nationaux avinés qui font feu trop haut, la victime qui relève la tête pour faire entendre une seconde fois le même cri; seconde décharge, et, cette fois-là, le sang coule; mais l'homme est encore debout. Il faut une troisième décharge pour qu'il tombe, il faut des coups de fusil et de revolver tirés successivement et à bout portant pour éteindre dans son gosier cette voix qui murmure encore : Vive la République! C'est Raoul Rigault qui a commandé le feu, c'est Raoul Rigault qui, lorsque Chaudey lui avait dit : Vous savez que j'ai une femme et des enfants, avait répondu : Qu'est-ce que cela me fait? Enfin c'est Raoul Rigault qui fait extraire de leurs cellules trois gendarmes prisonniers, et les fait fusiller sur le corps sanglant de Chaudey.

Mais voici le jour de la justice, et Raoul Rigault et plusieurs des principaux coupables ont disparu ; le premier a été fusillé, on le sait, et pour les autres aussi il est probable que, comme le disait M. le commissaire du gouvernement Dally, la justice de Dieu a devancé celle des hommes.

Préau de Vedel, le principal accusé, a été condamné à la peine de mort; les autres ont été condamnés aux travaux forcés à temps et à la détention.

Enfin, le 3e conseil de guerre juge en ce moment l'accusé Lisbonne, ancien colonel de la garde nationale sous la Commune. Cet accusé devait comparaître en même temps que les membres de la Commune et du Comité central; mais il était alors en danger de mort par suite d'une blessure à la jambe qu'il a reçue en défendant une barricade lors de l'entrée des troupes régulières à Paris. Lisbonne a été marin, chasseur à pied, zouave, soldat dans une compagnie de discipline, puis comédien, puis directeur de théâtre à Paris, capitaine de la garde nationale pendant le siége, et enfin colonel sous la Commune. Cette affaire ne pourra guère être terminée avant la fin de la semaine.

L'événement capital au Palais, c'est le discours prononcé par Me Rousse, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, à la séance de rentrée des conférences.

Il n'y a qu'un mot qui puisse exprimer l'effet produit par ce discours : enthousiasme!

Je ne puis l'analyser, il me faudrait le mutiler d'abord; je ne veux pas le discuter, car c'est un véritable chef-d'œuvre de méthode et de style; je me contenterai donc d'en citer un extrait, et je donne la préférence au paragraphe qui concerne Chaudey. — Écoutez donc :

. . . .

« Gustave Chaudey fut un de ces hommes qui semblent nés pour servir de victime aux révolutions. Très-jeune, dans son pays, en Franche-Comté, il avait connu son compatriote Proudhon, et cet actif penseur lui avait fait sentir le poids de sa lourde familiarité. Je ne sais si Chaudey suivait le maître jusqu'au bout de ses sophismes; mais son esprit sincère n'était ni assez léger, ni assez profond pour se mêler sans danger aux jeux de cette grande intelligence railleuse. C'est l'écueil ordinaire de ces communautés inégales, où l'un des deux conserve rarement toute sa liberté.

« De cette intimité redoutable, Chaudey avait gardé l'empreinte, la marque de Proudhon, le pli général de sa pensée, un mouvement d'esprit sans repos vers un but incertain, et comme un sourd mécontentement politique, avec une vue assez confuse des changements qui l'auraient pu satisfaire. Ses amitiés, ses souvenirs, le penchant de toute sa vie le poussaient malgré lui vers des gens dont les violences stupides irritaient sa raison et déconcertaient sa candeur. A chaque instant, il s'éloignait d'eux avec dégoût. Mais il les avait vus d'assez près pour les bien connaître, les gêner souvent, leur devenir suspect et se faire surveiller. La France connaît depuis longtemps ces esprits hardis et timides qui s'arrêtent au milieu des révolutions, et que les révolutions écrasent sans pitié. Les plus honnêtes et les plus illustres se sont appelés les Girondins. Les autres ne laissent pas de trace dans l'histoire.

« Chaudey n'était plus un jeune homme lorsqu'il est venu parmi nous. Il avait beaucoup vécu loin de Paris, au barreau, dans la presse, dans l'exil, dans le cercle étroit d'un parti, dans l'emphase naïve des polémiques de province. Mais par son mérite et par sa franchise, il s'était fait ici, sans trop d'efforts, une place honorable. Sa parole et sa personne n'avaient rien de banal. Ses grands traits rustiques, empreints d'une bienveillance un peu solennelle, respiraient la bonté, le courage et la bonne foi. Son discours avait une familiarité robuste et des trivialités heureuses qui, devant un grand public, donnaient à cet orateur incomplet ses heures de popularité.

« Pendant le siége, Chaudey avait été élu maire d'un arrondissement, puis adjoint au maire de Paris. Ce fut la cause de sa perte. Il était à l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier, lorsqu'il fallut repousser par la force un de ces assauts où s'essayaient les bandes de la Commune. Plus tard, lorsqu'elle eut triomphé, il soutint dans un journal des opinions qui déplurent, j'ignore pourquoi, au nouveau pouvoir. Vous savez le reste : dénoncé, arrêté, détenu pendant près d'un mois à Mazas, transféré ensuite à la Force, un soir il fut arraché de sa chambre par un des chefs de la Commune, qui le fit massacrer sous ses yeux. Partout où l'on prononcera le nom de Chaudey, il faut que le nom de Raoul Rigault l'accompagne et demeure attaché à jamais au souvenir de cet assassinat. . . . . »

Sans doute je ne suis pas complétement de l'avis de Me Rousse, et je critiquerais bien volontiers certaines de ses critiques, si j'étais bien sûr de pouvoir le faire avec le même tact, avec la même finesse, avec le même bonheur d'expressions. Jusque-là, je me tairai.

PETIT JEAN.

LES ITALIENS A ROME

Depuis que l'épée de la France et son drapeau, appelés au sein de la mère patrie pour la défendre contre l'étranger, ne protégent plus le Père commun des fidèles, un peuple voisin, que nous avons cru notre ami, au mépris des traités, a envahi le lambeau de terre qui restait l'apanage du vénérable Pie IX et la ville éternelle que la chrétienté considérait comme sienne.

Ces événements ont trop d'importance pour que nous les passions sous silence. Aussi prions-nous nos lecteurs de vouloir bien considérer que la place de ces faits dans nos tablettes nous est imposée par l'histoire, dont nous cherchons, autant que possible, à être le miroir impartial.

Voici, sans commentaire, — nous aurions trop à dire, — le récit de l'arrivée de Victor-Emmanuel à Rome, d'après un journal de Rome :

« Un temps splendide a signalé l'arrivée du roi. La température était froide, mais le soleil luisait. De bonne heure des drapeaux ont paru aux fenêtres; les rues se sont remplies de gens pressés, qui se rendaient en toute hâte à la station. Il y avait quelques dames dans la foule. Quelques familles allaient en voiture.

Les membres de la junte municipale se sont rendus, ce matin, à la gare pour assister à l'arrivée du roi. Ils se sont servis de voitures de remise, avec un garde municipal sur le siége en manière de valet de pied. Les assesseurs ont suivi d'assez loin les voitures de la cour. Au Quirinal, ils ne sont pas restés longtemps. On ignore s'ils ont été reçus immédiatement par le roi.

Leurs voitures sont sorties du palais avant que Sa Majesté ne parût au balcon.

La foule a longtemps attendu que le roi se montrât, c'est-à-dire environ vingt minutes. La fenêtre du balcon était ouverte, mais l'annonce que l'arrivée du roi aurait lieu *incognito* faisait croire que Sa Majesté ne paraîtrait point.

Enfin, les domestiques du palais sont venus étendre des tapis sur le pavé, et une large garniture de velours rouge à crépine d'or, recouvrant toute la balustrade. Cette garniture de velours a été faite ou apportée de Florence depuis l'année dernière. On mettait d'ordinaire sur le balcon du Quirinal un parement plus étroit.

Les Romains présents sur la place, qui acclamaient le roi, disaient que des fenêtres du Vatican les télescopes devaient être braqués sur les fenêtres du Quirinal. Les deux palais se regardent en effet, quoique de très-loin, par-dessus les maisons, les palais et les coupoles de toute la ville de Rome moderne. »

CHAMPIGNY

Le samedi, 2 décembre, par un beau et clair soleil, a été célébré au Tremblay un service commémoratif en l'honneur des officiers et soldats qui ont été ensevelis en cet endroit par les soins des ambulances de la Presse, à la suite des terribles combats qui eurent lieu à Champigny les 30 novembre et 2 décembre 1870.

Dans la matinée, le chemin de fer de Vincennes transportait à la station de Joinville-le-Pont une foule considérable de pèlerins et de curieux.

Deux tentes étaient dressées près des *tumuli*.

La tente qui servait de chapelle était décorée avec simplicité; il en était de même de l'autre tente, formant un parallélogramme, et qui était destinée aux personnes munies de cartes. Elle était ornée de draperies et de tentures de deuil, sur lesquelles, de distance en distance, on avait placé, en faisceaux, des drapeaux aux couleurs nationales et des drapeaux d'ambulance, ainsi que des cartouches qui indiquaient les régiments auxquels appartenaient les victimes.

Sur les cartouches de gauche, on lisait : 51e régiment des mobiles du Morbihan, 7e régiment des mobiles du Tarn, 5e régiment de marche des dragons, 7e régiment des chasseurs à cheval, 58e régiment des mobiles de Seine-et-Marne, 35e régiment des mobiles.

Sur les cartouches de droite : 50e régiment des mobiles de la Seine-Inférieure, 37e régiment des mobiles du Loiret, 1er régiment de chasseurs à cheval, les mobiles de la Drôme, 11e régiment de marche des dragons, 10e régiment des mobiles de la Côte-d'Or, 26e régiment des mobiles d'Ille-et-Vilaine.

La chapelle et la tente ont été construites sur l'espace de terrain situé entre les quatre tumuli où sont déposés les cercueils des malheureux combattants tués le 2 décembre 1870, et qui furent ensevelis au Tremblay quelques jours après.

Au-dessus de l'autel se détachaient trois écussons. Sur celui de droite, on voyait l'inscription suivante : *A la garde mobile de la Seine*; — sur celui de gauche : *A la garde nationale*; — et, au milieu : *A l'armée*.

A l'entrée de la tente, on avait dressé deux mâts, entre lesquels on avait suspendu une énorme couronne en jais noir, qui portait ces mots : *Aux braves. — Champigny. — Vive la France! — Offert par patriotisme.*

Un millier d'invités pouvaient prendre place sur les banquettes réservées.

Une députation de dix membres de la Commission de permanence prit place au premier rang sur des fauteuils, ainsi que le gouverneur de Paris, les généraux Ducrot, de Naldau, Boissonnet, Fournès, Mand'huy, de la Martouse, Berthault, etc., et un grand nombre d'officiers supérieurs.

C'est M. l'abbé Dornenech, aumônier des ambulances de la Presse, et qui, deux fois, a été fait prisonnier par les Prussiens, qui officiait, assisté de M. le curé de Champigny.

A midi, Mgr Guibert, le nouvel archevêque de Paris, arrivait, accompagné de deux vicaires généraux et de sa suite ecclésiastique.

Des détachements de la garde républicaine, infanterie et cavalerie, deux escadrons du 6e cuirassiers et le 10e régiment d'infanterie, musique en tête, étaient massés en bataille à peu de distance de la tente.

Après la messe, Mgr Guibert a donné l'absoute, et, rappelant aux assistants les honneurs funèbres rendus par tous les peuples aux soldats morts pour la défense de la patrie, il a démontré que la foi doublait le courage en ouvrant aux victimes l'horizon des éternelles récompenses.

Puis le général Ducrot a pris la parole. Dans son



ANNIVERSAIRE DE CHAMPIGNY. — Aspect du champ de bataille, le 2 déce

LES ITALIENS A ROME. — Arrivée de Victor-Emmanuel par la nouvelle gare.



›re 1871, au moment du service religieux. — (D'après nature, par M. Deroche-Valnay

e la place « dei Termini. » — (D'après un dessin de M. Luc Olivier Merson, notre correspondant.)

discours, le général a fait l'éloge des troupes qui se sont si vaillamment conduites au combat de Champigny; il a payé un tribut de regrets aux victimes de tous rangs qui ont succombé pendant cette épouvantable guerre.

Du reste, nous reproduisons ce discours :

Monseigneur,
Messieurs,
Mes chers camarades,

Qui pourrait vous oublier, chers compagnons d'armes... Et toi, brave Renault, noble vétéran qui sur ce plateau de Villiers a trouvé une glorieuse fin digne de ta glorieuse vie!...

Héroïque de Grancey, tombé si vaillamment à la tête de tes vaillants Bourguignons...

Cher Wénerle, que j'aimais comme un fils, chevaleresque Franchetti...

Jeune et brillant colonel Prévôt... et vous tous, mes braves enfants, soldats improvisés de Paris, sous l'uniforme des zouaves, des artilleurs, sous la capote grise...

Et vous, mes braves mobiles, accourus de tous les points de la France pour défendre, dans la grande cité, l'honneur du pays.

« Oh! comment pourrions-nous oublier avec quelle ardeur vous vous pressiez autour de votre général au moment suprême de la lutte!

« Du moins, pour vous qui reposez sur le champ de bataille où vous avez si vaillamment combattu, personne, je l'espère, ne viendra contester la gloire de votre fin héroïque.

« Ne nous étonnons pas, messieurs, ne nous décourageons pas, si les foules aveugles et passionnées oublient vite les services les plus éclatants, les dévouements les plus absolus, lorsqu'ils n'ont pas la sanction du succès. C'est une loi fatale devant laquelle il faut s'incliner sans murmures comme sans faiblesse.

« Les cœurs vraiment généreux trouvent leur récompense dans la satisfaction du devoir accompli.

« Oh! chers compagnons.. vous rappelez-vous quelle joie, quelle ivresse, au soir de ces journées du 30 novembre et du 2 décembre!... Après une lutte acharnée, vous aviez conquis toutes ces formidables positions qui sont là devant nous... tous les retours offensifs de l'ennemi avaient été victorieusement repoussés... Bonheur suprême pour nos cœurs de soldats! nous avions vu l'ennemi fuir en désordre devant nous... batteries, bataillons, tout s'était éloigné du champ de bataille et nous en étions restés les maîtres absolus.

« La population de Paris elle-même partageait notre ivresse, car elle avait vu défiler dans ses murs des bandes de prisonniers, les trophées ramassés sur le champ de bataille; enfin, elle avait une victoire!...

« Mais, hélas! victoire stérile, car notre sort était lié à celui des armées du dehors.. A la même heure où nous combattions sur ce plateau de Villiers, nos frères de la Loire, écrasés par des forces supérieures, étaient refoulés sur la rive gauche du fleuve... les armées allemandes étaient rentrées dans Orléans! . »

Mes tristes prévisions ne s'étaient que trop réalisées!

Et lorsque, le soir du 2 décembre, MM. les membres du gouvernement de la défense nationale venaient m'adresser de pompeuses félicitations, lorsque l'un d'eux m'abordait en s'écriant : « Brave général, l'idole des Parisiens! » je l'arrêtais court en lui disant : « Oh! monsieur, idole aux pieds d'argile! l'idolâtrie des Parisiens ne sera pas de longue durée, car ces pauvres gens attendent de moi des choses absolument impossibles; il serait peut-être sage de ne pas les entretenir plus longtemps dans de folles illusions. »

Cependant, à cette heure, nous avions bien le droit d'avoir un secret orgueil, car nous avions rempli jusqu'au bout le programme que je m'étais tracé, lorsqu'au pont de Sèvres, dans les premiers jours de novembre, je disais à M. Thiers :

« Je ne sais pas, monsieur, ce que l'avenir nous réserve... mais ce que je peux vous affirmer, c'est que nous combattrons honorablement, c'est que nous ferons beaucoup de mal à l'ennemi, et un jour viendra peut-être où, fatigué, épuisé par la lutte, il nous offrira des conditions moins désastreuses pour le pays, et certainement plus honorables pour l'armée de Paris. »

J'en appelle aux populations de ces contrées qui ont vu le désarroi de nos ennemis, qui ont été témoins de leur découragement et de leur épouvante.

J'en appelle à ceux de vous, messieurs des ambulances qui, pendant l'armistice conclu pour l'enterrement des morts, ont été mis en relation avec les officiers de l'armée allemande.

J'en appelle enfin à l'histoire qui déjà commence, et nous a fait connaître les nouveaux sacrifices imposés à l'Allemagne pour pouvoir continuer la lutte après ces sanglants combats.

N'avions-nous pas de chance à cette heure d'obtenir de nos ennemis des conditions plus avantageuses qu'à aucun autre moment de cette terrible guerre?

Mais la fatalité nous poursuivit. MM. les membres du gouvernement crurent devoir écarter les chances qui semblaient s'offrir d'entrer en pourparlers!...

Dès lors tout fut dit... nos adversaires, comprenant que c'était la lutte à outrance, se mirent en mesure de la soutenir.

Trois cent mille nouveaux soldats appelés d'Allemagne vinrent grossir les hordes qui déjà de toutes parts débordaient sur notre malheureux pays. — Le bombardement de Paris fut sérieusement préparé.

Et bientôt vint l'heure fatale où la capitale de la France dut, non pas traiter, mais se rendre à merci!... où la France, après avoir vu ses dernières armées écrasées ou dispersées, fut réduite à l'impuissance la plus absolue!

Douloureux, très-douloureux souvenirs, sans doute, mais du moins, nous, soldats, nous n'avons rien à regretter, car, jusqu'au dernier jour, nous avons rempli nos devoirs.

Vainement quelques hommes aveuglés par la passion voudraient-ils aujourd'hui nous faire un crime d'avoir prolongé la lutte. Nous avons, disent-ils, augmenté les ruines du pays, nous lui avons imposé d'inutiles sacrifices. Ah! oui, sans doute les ruines *matérielles*, les sacrifices se sont accrus dans des proportions considérables; mais ne comptez-vous donc pour rien la réhabilitation morale, l'honneur du pays relevé?

Oseriez-vous nier que cette longue résistance de Paris, si imprévue, si extraordinaire, avait sauvé l'honneur des armes, nous avait mérité le respect de nos adversaires eux-mêmes, nous avait conquis les sympathies de l'Europe tout entière?...

Et comment avons-nous perdu le bénéfice de cette glorieuse défense, de ces lourds sacrifices?

Comment, en un instant, notre malheureux pays est-il devenu un objet d'épouvante et d'horreur pour le monde entier?...

Par le crime abominable de misérables *patricides*... Oui, patricides, car il faut bien trouver un mot nouveau pour exprimer un forfait sans précédent dans l'histoire!...

Oh! qu'ils ont été coupables et dignes de toutes nos malédictions, ces misérables qui n'ont pas craint de nous jeter dans toutes les horreurs de la guerre civile, alors que nos chers morts n'étaient pas encore refroidis et que leurs tombes étaient encore foulées par nos orgueilleux vainqueurs!

Mais, pour ces barbares d'un nouveau genre, il n'y a ni patrie ni famille... Ils n'ont d'autre mobile que les plus détestables passions, et aujourd'hui comme alors, ils seraient prêts encore à déchirer le sein de la patrie de leurs mains sacriléges, dût elle, en s'écroulant, les ensevelir sous ses ruines!

Oh! chers camarades, puissiez-vous voir comme moi combien est grand le danger qui nous menace, et, comme moi, comprendre que, pour le conjurer, il faut plus que jamais rester fermes et inébranlables dans la voie du devoir.

Serrons nos rangs, chers amis, serrons nos rangs si nous voulons sauver une patrie et un drapeau.

... Un dernier mot à vous, messieurs des ambulances de la Presse, qui avez eu l'initiative de cette pieuse cérémonie : C'est un titre nouveau à ajouter à tous ceux qui vous ont mérité la reconnaissance de la deuxième armée de Paris. Permettez à son ancien général en chef de vous en remercier en son nom, et de vous en exprimer toute sa gratitude.

On a chaleureusement applaudi cette improvisation si pleine de cœur et si patriotique.

Avant et après l'office, un grand nombre de personnes sont allées déposer pieusement des couronnes sur les tombes des victimes de Champigny.

Puis la foule s'est dispersée sous le coup de la plus profonde émotion.

C. E.

SONNET

APRÈS UNE LECTURE DE SHAKSPEARE

O Shakspeare! ô poëte! à ta source profonde,
Pour y boire à son tour vient chaque nation;
Car ton esprit divin fit sa création,
Et, comme le Génois, tu nous léguas un monde.

Tes héros, où l'on sent que notre vie abonde,
Unissent la pensée en eux à l'action,
Et ceux-là dont l'histoire eût oublié le nom,
Vivent mieux en tes vers qu'en leur œuvre inféconde.

O grand et pauvre Hamlet! ô douce Ophélia!
Pour vivre parmi nous, c'est lui qui vous créa,
Mais de Dieu sur son front c'est le nom qu'on voit luire;

Car après les sept jours et les premiers travaux,
Non, Dieu n'a pas voulu rentrer dans son repos :
Créateur éternel, il doit toujours produire.

AUG. DU PLESSIS.

LA PROCHAINE ÉCLIPSE

(Voir la gravure page 376)

Le phénomène le plus magnifique que puissent nous présenter les cieux, est celui d'une éclipse totale de soleil; c'est aussi l'un des plus importants pour l'astronomie, un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître la véritable nature de l'astre resplendissant, c'est enfin, *en un lieu donné*, l'un des plus rares qui puissent se présenter.

Un exemple va permettre d'en juger : durant une période de *neuf cents ans*, de l'an 1000 à l'an 1900, on compte deux éclipses totales de soleil à Londres, en 1140 et en 1715, et deux à Paris, en 1654 et en 1724; dans tout ce siècle, il n'y a eu et il n'y aura qu'une seule éclipse totale en France, celle de 1842.

Les éclipses totales de soleil étaient autrefois un sujet d'épouvante : Le premier de ces phénomènes dont l'histoire fasse mention, est celui qui arriva, en Asie-Mineure, le 30 septembre de l'an 610 avant Jésus-Christ, au moment d'une bataille acharnée entre les Lydiens et les Mèdes; les deux armées, frappées de terreur cessèrent de se combattre, et les deux nations, persuadées de l'intervention directe des Dieux, conclurent la paix. La naïveté scientifique de ces temps très-anciens avait du bon.

Vingt-cinq siècles plus tard, le 22 décembre 1870, devait y avoir en Algérie une éclipse totale et, depuis dix ans, tous les astronomes et les physiciens de l'Europe s'étaient donné rendez-vous à cette occasion sur cette terre française. Mais, en décembre dernier, Paris était assiégé et nos savants étaient à Paris; les étrangers allaient-ils seuls faire le voyage d'Algérie, l'amphitryon allait-il ne pas recevoir ses hôtes? notre vieille politesse n'a point de ces coutumes; grâce à l'aérostat, notre jeune et déjà illustre astronome Janssen partit malgré les Allemands, et la France fut fidèle au rendez-vous.

L'éclipse de l'Asie-Mineure n'est pas la seule dans laquelle l'ignorance astronomique n'ait eu son bon côté; tout le monde connaît la célèbre aventure de Colomb et des sauvages de la Jamaïque qui allaient massacrer son équipage, quand le Génois les fit rentrer dans l'obéissance à l'aide d'une éclipse prédite à propos. Une éclipse totale de soleil avait été nécessaire pour effrayer les Lydiens et les Mèdes; Christophe Colomb terrifia les Caraïbes, à l'aide d'une simple éclipse de lune. — différence de civilisation, voilà tout.

Au reste, les gens civilisés n'étaient pas beaucoup plus raisonnables; du temps du grand roi, lors de l'éclipse solaire de 1654, les Parisiens se cachèrent prudemment dans leurs caves.

Peu à peu ces terreurs se sont dissipées; le temps est passé où les Chinois battaient du tambour et poussaient des hurlements pour faire rejeter par le dragon, le soleil ou la lune que cet animal éclipsait en les avalant. Lors de l'éclipse totale de soleil aux îles Hawaï, en 1850, les naturels — les Kanaks — bien loin de s'épouvanter regardèrent avec tant d'intérêt à travers des verres enfumés qu'ils se barbouillèrent de suie de la façon la plus bouffonne.

En 1868, pendant la grande éclipse d'Asie, les Indous, si longtemps rebelles à tout ce que leur apprenaient les Européens, instruits du phénomène par les Anglais, se rassemblèrent par millions sur les points où il était visible.

C'est alors que le roi de Siam se transporta avec toute sa cour dans la partie reculée de ses États où passait la zone d'obscurité. Il, par parenthèse, ce roi asiatique, à côté d'Européens dont la santé resta excellente, contracta dans ce pays sauvage une maladie paludéenne dont il mourut.

La première éclipse totale de soleil décrite scientifiquement, fut celle que l'on observa à Montpellier et à Berne en 1706. Quelques années plus tard, l'Académicien français Louville allait rejoindre à Londres le célèbre astronome anglais Halley, pour voir l'éclipse de 1715. Les mêmes études furent continuées à Paris en 1724.

L'éclipse de 1842, qui traversait toute l'Europe, marqua une ère nouvelle; Arago appela vivement à l'avance l'attention sur ce phénomène. L'Europe savante tout entière répondit à son appel; les plus illustres astronomes de tous les pays observèrent l'éclipse, depuis Barcelone en Espagne, jusqu'à Lipesk en Russie, et découvrirent les phénomènes les plus inattendus et les plus extraordinaires.

Arago, dans une notice marquée à l'ongle de son génie, recueillit et discuta toutes les observations qui furent faites en cette occasion.

Jugeant dès lors que les éclipses totales nous procureraient le moyen le plus sûr de reconnaître la nature intime du globe radieux qui répand sur la terre chaleur, lumière et vie, on ne recula pas devant la pensée d'accomplir les plus longs voyages pour observer ce phénomène si court, qui, dans nos climats, ne peut durer plus de six minutes, et, dans les circonstances les plus favorables, c'est-à-dire à l'équateur, ne peut se prolonger pendant plus d'un demi-quart d'heure.

Dès le 8 août 1850, un astronome français allait étudier l'éclipse totale des îles Hawaï, à six mille lieues d'ici.

L'Amérique entra en lice à l'occasion des éclipses totales du 30 octobre 1853 et du 7 septembre 1858, qui furent observées sur le rivage du Pacifique et la côte du Brésil.

Enfin, la longue durée de six minutes de l'éclipse totale du 18 août 1868 décida le gouvernement à envoyer des expéditions en Asie, où elle allait être visible. Les Autrichiens s'établirent à Aden, les Prussiens à Bijapour, les Anglais à Guntour, dans l'Inde, les Français dans la presqu'île de Malacca, les Espagnols à Mantawalek dans la Malaisie. La France envoya encore M. Janssen dans l'Inde, près de Masulipatam. Partout le ciel fut propice, et, quatre jours après l'éclipse, le 22 août, le télégraphe des Indes apportait à Paris la nouvelle que M. Janssen s'était assuré que d'immenses nuages enflammés flottent autour du soleil, et avait imaginé le moyen de les voir en tout temps. C'est une des plus grandes découvertes contemporaines.

Dès l'année suivante, le 7 août 1869, les Américains rentraient dans ce tournoi magnifique en photographiant chez eux, aux États-Unis une nouvelle éclipse totale. Le 22 décembre 1870, c'était de nouveau notre tour. Comme je l'ai dit, M. Janssen partit en ballon le 2 décembre, jour de la grande bataille du plateau d'Avron, descendit près de Saint-Nazaire, d'où il se rendit par Bordeaux et Marseille à Oran. — La fatalité nous poursuivit sans trêve : un nuage cacha l'éclipse. — Elle fut observée par les Anglais et les Américains, en Espagne et en Sicile. Les Autrichiens furent aussi malheureux à Tunis que les Anglais et les Français à Oran.

Le 12 décembre prochain, il y aura encore une éclipse totale de soleil dans l'Inde, à Ceylan, à Java et en Australie. Elle durera 5 minutes, le double de l'éclipse du 22 décembre dernier. L'Angleterre prépare une vaste expédition. Tous ceux qui ont observé l'éclipse de 1868 vont repartir. M. Tennant, le capitaine Herschell (le cinquième astronome de cette illustre famille), M. Lockyer, qui a fait de remarquables découvertes sur la constitution physique du soleil, observeront dans l'Inde et à Ceylan. Les Anglais des colonies ne veulent pas se laisser distancer par ceux de la métropole; Melbourne prépare une expédition, Madras également. Les Allemands observeront à Java, où doit se rendre également M. Janssen.

Il est d'autant plus important de ne pas laisser échapper cette occasion, qu'il se passera longtemps avant qu'il ne s'en présente une aussi favorable.

L'astronomie est la seule science qui puisse encore pénétrer dans l'avenir : on sait d'avance quels phénomènes célestes on doit attendre, et je terminerai en indiquant les éclipses totales de soleil et les passages de planètes sur le disque de cet astre qui seront visibles jusqu'à la fin du siècle :

12 décembre 1871, éclipse de l'Inde et de l'Australie septentrionale, plus grande durée de l'obscurité totale, 4' 22". — 6 avril 1875, éclipse dans l'État libre d'Orange (Afrique méridionale); durée 3'. — 9 décembre 1874, passage de Vénus sur le soleil, invisible dans l'Europe occidentale. — 6 avril 1875, éclipse dans le royaume de Siam; durée 3' 3". — 30 septembre 1876, éclipse en mer au nord-ouest du cap Hora; durée 1' 40". — 6 mai 1878, passage de Mercure sur le soleil, visible en Europe. — 29 juillet 1878, éclipse dans le Far-West (États-Unis); durée 3' 0". — 7 novembre 1881, passage de Mercure sur le soleil, invisible en Europe. — 17 mai 1882, éclipse au mont Sinaï; durée 2'. — 6 décembre 1882, passage de Vénus sur le soleil, invisible en Europe. — 6 mai 1883, éclipse aux îles Marquises; durée 5' 15". — 9 septembre 1885, éclipse totale dans le sud de la Nouvelle-Zélande; durée 2'. — 29 août 1886, éclipse totale à Portendick (côte occidentale d'Afrique, au nord du Sénégal); durée 6' 25". — 19 août 1887, éclipse au lac Baïkal (Sibérie); durée 3' 50". — 22 décembre 1889, éclipse dans l'Angola (côte occidentale d'Afrique, Guinée inférieure). — 9 mai 1891, passage de Mercure sur le soleil, invisible en Europe. — 10 novembre 1894, passage de Mercure sur le soleil, invisible en Europe. — 9 août 1896, éclipse au Groënland, en Laponie, en Sibérie. — 28 mai 1900, éclipse aux États-Unis, en Espagne, en Algérie, en Égypte.

CHARLES BOISSAY.

BELGIQUE

TROUBLES A BRUXELLES
DÉMONSTRATION DEVANT LE PALAIS DU ROI

Dès le 25 novembre, un membre de la gauche, ex-ministre de la justice, avait annoncé qu'il interpellerait le ministère au sujet de la nomination de M. de Decker au poste de gouverneur de la province de Limbourg. L'interpellation eut lieu effectivement le mercredi suivant. Elle fut violente. Un noyau d'émeutiers stationna ce premier jour devant le palais de la nation. La soirée fut assez calme. Mais le lendemain un rassemblement infiniment plus considérable se porta de nouveau vers le palais et les ministères; l'accès de la Chambre était devenu très difficile aux membres de la représentation nationale; toute la rue de la Loi, depuis la rue Royale jusqu'à la rue Ducale, une partie de celles-ci et des avenues du parc étaient littéralement encombrées; les grilles fléchissaient sous le poids des gamins qui s'y balançaient en sifflant et huant les représentants qui se rendaient à la séance. Maint membre de la droite fut acclamé, et maint autre de la gauche fut sifflé; — les démonstrateurs ne les connaissant pas d'assez près pour les distinguer.

Le second jour, après la sortie des chambres, les bandes se répandirent dans les différents quartiers de la ville, et finalement se réunirent devant le palais du Roi en demandant la démission du ministère. — Notre croquis, pris sur le fait, rend l'aspect de cette soirée.

Les chambres s'étant ajournées du vendredi jusqu'au mardi suivant, les démonstrations furent plus calmes pendant cet intervalle. Elles recommencèrent cependant de plus belle ce dernier jour, malgré la démission connue de M. de Decker, dont le nom avait semblé être la seule cause de cette irritation factice..... Les démocrates au petit pied voulaient davantage....

En ce moment la retraite du ministère d'Anethan est consommée. La majorité conservera le pouvoir; et les gens sérieux, ceux qui sont jaloux de garder intactes la constitution et la réputation de bon sens qu'a acquise à juste titre la population belge, et par dessus tout l'indépendance de la patrie, espèrent que ces manifestations, causées par quelques ambitieux évincés, ne se renouvelleront plus. La garde civique a, du reste, montré qu'elle comprenait ses devoirs, et sous la sage impulsion du bourgmestre de la cité, M. Anspach, elle les a généreusement et simplement accomplis.

LÉON BAUDOUX.

LES ÉVÉNEMENTS DE CUBA

Cuba, le 15 octobre 1871.

Cher directeur, comme je vous l'avais promis à mon départ de Paris, je commence aujourd'hui à vous rendre compte des principales opérations de l'armée espagnole dans la guerre coûteuse et sanglante qu'elle soutient contre les hordes révoltées de cette île.

Et je dis hordes, car elle ne mérite pas d'autre nom la réunion des hommes qui, voulant être les défenseurs de la liberté, sont seulement les satellites d'un complot liberticide, et poussent les grands cris d'indépendance, patrie et liberté, pour couvrir leurs actes de vandalisme et de pillage.

Depuis la révolution de septembre, en Espagne, la situation de Cuba a changé notablement ; vous connaissez toutes les améliorations introduites dans le système politique et administratif de cette île, et il n'existe plus aujourd'hui aucune raison logique pour arborer le drapeau insurrectionnel.

Les principales opérations de cette quinzaine sont la bataille de Santa Rita et l'emprisonnement du redoutable chef de l'insurrection, Don Antonio Garayalde.

Le 6 courant, sortait de Monte Oscuro une brigade composée des bataillons de Chiclana et de Contés, avec dix pièces de canon, sous le commandement du brigadier Don Adolfo Morales de los Rios.

La brigade arrivait le 8 à Santa Rita, où elle trouva les révoltés.

L'ennemi était au pied de deux montagnes, retranché avec de gros troncs d'arbres qu'il avait placés à l'entrée du défilé.

L'étroit passage qui s'offrait à l'armée a une longueur de 12 à 15 mètres, et il était assez difficile de déloger l'ennemi de sa position, sans perdre beaucoup d'hommes.

A la vue des troupes, les insurgés ouvrirent un feu nourri de mousqueterie, auquel répondirent les forces du gouvernement.

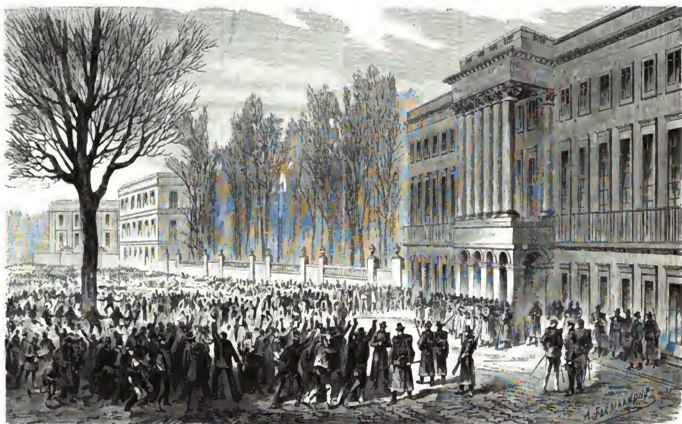
Ce feu ne dura que quelques minutes; les braves chasseurs de Chiclana, exaltés par la mort de plusieurs de leurs camarades qui étaient tombés raides sous les balles ennemies, chargèrent à la baïonnette, avec un élan admirable.

C'est alors que commença une scène horrible à voir et à décrire; une lutte corps à corps, à coups de baïonnette et à coups de couteau.

Les révoltés éperdus prenaient la fuite, d'autres grimpaient aux arbres, et les plus entêtés succombaient devant la fureur des soldats espagnols.

La lutte dura pendant une demi-heure, et l'ennemi, dans une déroute complète, fut longtemps poursuivi par les troupes du gouvernement, qui étaient dans une exaspération extraordinaire.

Je ne peux pas vous donner le chiffre des pertes de l'ennemi, mais elles doivent être très-considéra-



BELGIQUE. — Troubles à Bruxelles. — Manifestations devant le palais du Roi.

(D'après le croquis de M. Van Elliot, notre correspondant.)



COLONIES ESPAGNOLES. — Garayalde, l'un des principaux chefs des insurgés de Cuba est fait prisonnier et amenée à Manzanillo.

(Dessin de M. Vierge d'après le croquis de notre correspondant.)



COLONIES ESPAGNOLES. — Cuba. — La bataille de Santa Rita. — (Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de notre correspondant.)

bles, attendu la durée de la lutte, et ce genre de combat à l'arme blanche.

L'emprisonnement de don Antonio Garayalde, dont je vous ai parlé, *ut supra*, est des plus importants, et a été fait par le lieutenant de gendarmerie don Juan Silveira.

Garayalde était le chef d'une des premières bandes de la province de San Augustin, dont l'acte le plus célèbre (triste célébrité!) est le pillage et l'incendie de la propriété de M. Rodriguez Helolgo.

Le croquis que je vous envoie représente la translation de Garayalde à la prison de la ville de Manzanillo.

Les habitants de la ville étaient en proie à une furieuse indignation, et les gendarmes qui conduisaient le prisonnier ne pouvaient contenir les bourgeois qui, par leurs gestes et apostrophes, semblaient vouloir lui jouer un mauvais tour.

Garayalde doit être jugé la semaine prochaine par un conseil de guerre avec d'autres prisonniers moins notables, et je vous notifierai, à son temps, le jugement du conseil.

J'aurais encore quelques idées à vous développer sur l'état de l'insurrection, mais cette lettre étant déjà trop longue, je préfère les laisser pour ma prochaine correspondance; je vous dirai, seulement, que l'insurrection se meurt faute d'argent et d'hommes.

Veuillez recevoir, monsieur et cher Directeur, les sentiments sincères de ma haute estime.

L. B.

CHRONIQUE MUSICALE

SUR L'ÉTAT ACTUEL DU DILETTANTISME

Aussi longtemps qu'il y aura des imbéciles, on redira que les Français n'aiment pas la musique, et que les Parisiens surtout sont sourds à ses charmes, ayant l'oreille faite des bois les plus durs.

Quelqu'un a écrit ces bourdes, je ne sais quand ni sur quel morceau de papier, et il s'est trouvé des gens pour y accorder créance, tant est inné chez nous le respect de la chose écrite.

Pourtant, dans la réalité, il en est autrement. La ville qu'Alphonse Karr appelait plaisamment Pianopolis, et que les géographes, par routine, désignent encore sous le nom de Paris, est une grande gourmande en musique.

Sa passion pour les sept notes de la gamme est une passion ancienne qui, dans ces derniers temps, a pris, il est vrai, des allures furibondes. Aucune statistique ne saura dénombrer les morceaux pour divers instruments, et même les morceaux pour orchestre, qui se consomment par jour dans l'espace compris entre le bois de Boulogne et celui de Vincennes. C'est à peine si cet appétit robuste a fléchi un instant lorsque les Allemands entouraient Paris pour faire croire qu'ils allaient le prendre d'assaut.

Ce n'est pas dans un journal illustré qu'on peut médire de la peinture; et d'ailleurs, s'il nous venait de si noires pensées à l'endroit d'un art que nous aimons chaudement, ce serait afficher un manque de bon sens et de goût qu'on prendrait pour de la modestie mal entendue. Il n'en est pas moins vrai que si la peinture passionnait les foules modernes à l'égal de la musique, il faudrait prolonger les galeries du Louvre de plusieurs kilomètres.

Mon lecteur, — si j'en ai un, — m'arrête ici et me dit : Qu'entendez-vous par musique? Est-ce le turlututu bruyant des cafés-concerts?

Non assurément!... Il est vrai que quelques limonadiers ont imaginé de mêler des chansons à leur limonade, comme d'autres y mettraient du sucre et du citron.

Il est vrai aussi qu'il y a un public qui se régale de cette mixture. Mais l'art n'y est pour rien, et il ne faut pas se faire un argument des brasseries-lyriques pour conclure à l'avilissement du dilettantisme.

Nous ne sommes, d'ailleurs, que trop enclins à crier à la décadence depuis nos désastres nationaux. A entendre certains déclamateurs, c'est même pour avoir débité certaines petites malpropretés musicales que nos malheurs nous sont arrivés.

Croyez-moi, les cafés-concerts ne font pas plus de tort à la vraie musique, que les enseignes barbouillées au mètre carré ne peuvent inquiéter la vraie peinture. Les cafés-concerts sont des cafés où l'on chante, et non des salles de concert où l'on boit. Ce qui n'est, tant s'en faut, pas la même chose.

Ils ont d'ailleurs cela de bon qu'ils tendent à se transformer en théâtre. Vous voyez là-bas, dans ce coin de la banlieue, cette femme à la voix fripée autant que la toilette; laissez-la expectorer son immonde romance sur le tréteau où elle est perchée. Dans un an, peut-être, elle aura cédé la place à quelque accessit du Conservatoire qui méritait un prix. Le tréteau sera devenu une scène; un orchestre aura été installé dans la soupente où pianotait le pianiste-accompagnateur. Et cette caverne de pitres, bien et dûment nettoyée, se changera en un théâtre où l'on jouera *le Barbier de Séville*, *Lucie de Lamermoor* et *Don Pasquale*.

Ne riez pas! un si heureux dénoûment des choses s'est accompli l'autre jour dans mon quartier, au Concert-Tivoli, lequel mérite tous les encouragements pour son heureuse audace, encore qu'elle ne soit que du bon sens.

Et comme nous serions bien venus à faire les dégoûtés! L'Opéra-Comique, dont nous sommes si fiers, n'a pas eu des commencements plus dignes lorsqu'il bégayait sa première chanson dans sa baraque de la foire, entre Polichinelle et le singe savant. Les pédants de collége nous apprennent aussi que la noble tragédie n'a pas dédaigné de naître dans un chariot exposé aux intempéries de l'air.

Le dilettantisme n'est donc pas chez nous si malade que le font les Allemands de l'Allemagne ou de France. On supporte à Paris la mauvaise musique, mais on raffole de la bonne. La vérité vraie, palpable, et qu'on pourrait exprimer en chiffres, c'est que Beethoven a plus de succès chez nous que toutes les déjections musicales dont on voudrait faire grand bruit.

Nous avons jusqu'à quatre institutions de concerts à grand orchestre qui fonctionnent régulièrement, et qui, comme on dit, « refusent du monde, » très-régulièrement aussi!

Comptons :

Le concert du Conservatoire, temple sacré de la musique symphonique, et par excellence la maison-mère de l'ordre;

Le concert-Pasdeloup, succursale très-fréquentée du précédent;

Le concert du Grand-Hôtel, conduit par M. Danbé, et qui a une heureuse tendance à l'exhibition de la musique historique;

Le concert-Besselièvre, au Châtelet, concert d'initiation où, à l'usage des apprentis dilettantes pour qui Beethoven est trop fort, on joue des œuvres de demi-caractère mêlées aux plus éblouissantes valses de M. Métra.

J'ai dit et je répète pour les gens positifs que ces diverses institutions sont prospères, bien que la musique qu'on y exécute ne soit point, comme au théâtre, accompagnée d'un spectacle qui réjouisse les yeux.

Et voilà où en sont les choses en notre chère ville de Paris, prise deux fois de suite les armes à la main, et qui perdrait à troquer sa prétendue décadence contre la gloire improvisée dont on se targue si fort à Berlin.

ALBERT DE LASALLE.

ÉCHOS. — Les dessous de la scène du nouvel Opéra sont, dit-on, terminés, et l'architecte vient de livrer la salle aux décorateurs. — Il est question de donner à l'Opéra-Comique *le Médecin malgré lui* avec Ismaël dans le rôle de Sganarelle, créé par feu Meillet. — Mme de Presle, au théâtre Mme Prelly, vient d'être engagée à l'Opéra-Comique. — M. Gustave Chouquet, notre confrère du *Nord*, vient de publier un livre intitulé : *Les Nationalités musicales*, et dont nous rendrons compte prochainement.

A. L.

LA CÉRÉMONIE DE PETIT-BRY

Le jour même où avait lieu la cérémonie du Tremblay, on procédait, à Petit-Bry, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du brave commandant Franchetti.

Après avoir traversé la Marne sur un pont de bateaux, on arrive dans le village, et, après avoir gravi un chemin assez rapide qui conduit au sommet des collines, on se trouve enfin dans un endroit où, il y a un an, nos héroïques soldats soutenaient des luttes acharnées.

Le monument de Franchetti est placé au bord de ce chemin, dans une situation assez élevée : de là, se déroule sous les yeux le charmant panorama de la vallée de la Marne.

A Léon Franchetti, organisateur et commandant des éclaireurs à cheval de la Seine, blessé mortellement à cette place, le 2 décembre 1870. — Ses amis, ses compagnons d'armes. — Né le 12 février 1834, mort le 2 décembre 1870.

La plupart des éclaireurs de l'escadron de Franchetti sont venus rendre hommage à la mémoire de leur chef. Vers les onze heures, on vit tout à coup arriver plusieurs personnes en grand deuil : une jeune femme qui pleurait marchait en tête, — c'était Mme Franchetti. Parmi les assistants se trouvaient M. Ferdinand de Lesseps et ses deux fils, dont le plus jeune a été légèrement blessé à côté du commandant des éclaireurs; le commandant Favrot de Kerbreck, M. Gabriel Benoît-Champy, M. Worms beau-frère du défunt et un grand nombre de compagnons et d'amis.

On sait que Franchetti appartenait à la religion israélite. Le grand rabbin de Paris a prononcé un discours fort remarquable, puis M. Favrot de Kerbreck a pris la parole, et ensuite M. Benoît Champy a prononcé une allocution qui a profondément ému les assistants.

Le grand rabbin a repris de nouveau la parole et a adressé une prière au ciel pour le repos de l'âme de Franchetti.

Pendant que cette cérémonie avait lieu, on célébrait dans l'église du village un service funèbre pour toutes les malheureuses victimes frappées le 2 décembre dans Petit-Bry ou dans ses environs.

Un détail touchant :

Le terrain sur lequel est élevé le monument de Franchetti appartient à un cultivateur de Bry du nom de Mortier. On voulut lui acheter l'emplacement nécessaire, mais il refusa d'être payé en apprenant la destination du coin de terre demandé.

Cet acte de délicatesse et de désintéressement fait honneur à son auteur et au défunt qui en est l'objet.

M. V.

neufs avec le plus grand soin, et présentant pour la première fois du même coup :

Une *chronologie sincère* patiemment établie pour chaque jour ;

Une suite de rapports militaires *français et allemands*, éclairés à propos par les *récits de témoins oculaires* pris dans les deux camps ;

Une reproduction des *documents diplomatiques*, et des *extraits de la presse étrangère* ;

Un choix des *critiques* principales adressées à la direction des affaires ;

Une réunion très-complète de tous les faits propres à nous conserver la *physionomie* multiple et mouvante *du Paris assiégé*.

Ici rien n'a été omis, depuis la fausse nouvelle à la mode jusqu'à l'arrivée du pigeon messager, depuis les injures du club jusqu'au départ du ballon, depuis la queue de la boucherie jusqu'au réveillon des avant-postes, depuis la fonte du canon de 7 jusqu'à la représentation dramatique destinée à en faire les frais.

L'auteur n'a pas négligé l'affiche de la rue, la brochure d'actualité, l'article à sensation, le menu de circonstance, et une infinité de détails bons à connaître pour quiconque voudra bien se rappeler la résistance de Paris.

Le mémorial du *Second siége* est également fait sur un plan tout nouveau qui met en regard pour la première fois, ligne contre ligne, les documents publiés par l'insurrection et les rapports du gouvernement.

Le contraste violent qui naît de ce rapprochement seul constitue la plus éloquente leçon ; — elle est achevée par une suite de planches formant un véritable album et rappelant, sous une forme saisissante, l'enchaînement des tristes faits qui suivirent le 18 mars.

Dans un prologue spécial intitulé *Les Partisans de la Résistance*, M. Lorédan Larchey a eu l'heureuse idée d'emprunter quelques lignes à chacun des écrivains qui ont concouru, sans distinction de parti, au grand élan de la défense nationale. La cause de la France réunit alors pour la première fois des noms tels que ceux de Dupanloup, de Victor Hugo, d'Haussonville, de Quinet, de Vitet, de Louis Blanc, de Darboy et des princes d'Orléans. L'hommage rendu par M. Thiers à la résistance de Paris n'a pas été non plus oublié. — Cet ensemble émouvant et inattendu était la meilleure épigraphe qu'on pût placer à la tête d'un travail où le sentiment de la dignité et de l'intégrité du pays domine tous les autres.

Nous croyons en avoir dit assez pour montrer que ce livre a été préparé avec un soin que n'ont pas toujours les publications parues à cette époque de l'année. Il s'adresse à notre cœur et à notre jugement comme il s'adresse à nos yeux, et il est fait pour durer plus longtemps que l'année nouvelle dont il salue le premier jour.

PROBLÈME DU CAVALIER

SOLUTION

Le cavalier, partant de la case n° 1, doit se transporter successivement sur les autres cases dans l'ordre marqué par les chiffres 2, 3, 4,.. 64. En suivant cette marche, on recompose les 6 vers ci-dessous.

54 deur	31 je	62 vaut	13 ou	52 que	27 le	58 trop	11 lec
63 plus	14 je	53 l'o	30 mers	57 qui	12 teur	51 di	26 dans
32 gis	55 d'un	16 des	61 ne	28 sein	49 ou	10 pieds	59 an
15 suis	64 rien	29 des	56 lard	9 cinq	60 cien	25 ou	50 j'in
42 on	33 en	4 dre	17 ma	48 nie	37 ou	8 mes	23 tec
1 sui	18 rins	41 dit	36 lie	5 qu'on	24 teur	47 gé	38 de
34 se	43 j'en	20 en	3 l'or	40 me	45 me	22 pro	7 pour
19 un	2 vant	35 ve	44 fer	21 gin	6 prend	39 l'hom	46 le

LOGOGRIPHE

Suivant l'ordre qu'on prend pour mes cinq pieds, lecteur,
Ou je suis des marins un engin protecteur,
Ou dans le sein des mers je gis ensevelie,
Ou de l'homme, dit-on, j'enferme le génie,
Ou j'indique l'odeur d'un lard qui trop ancien
Ne vaut plus rien.

(ancre, nacre, crâne, rance).

Ont trouvé le logogriphe :

Courrier de Paris. — MM. Charles Gilbert, à Levallois-Perret ; Paul Petit ; Robert, un groupe d'étudiants, au café de Cluny ; Laure et Adolphe de Saint-Aubin ; Jules Gardier ; Sidoni... V... ; café du Sénat, A. Ducot ; café du Val-de-Grâce ; comte Harcourt.

Courrier des départements. — Gabrielle et Eugène Crouse, à Palaiseau ; J.-B. T..., à Orléans ; Poisson et Mesnard, à Chavagnes ; A. A..., professeur au lycée d'Amiens ; Sylvius Dukoy, à Tours ; Emile, café du Commerce, à Bordeaux ; Masson, à Saint-Étienne ; Émile Thiebaut, sous-lieutenant au 56e de ligne, à Montluçon ; Michalski, docteur, à Villers-Saint-Benoît ; le cercle des Récollets, à Sedan ; Colleau, à Châtel-Censoir ; Cottin, à Angers ; E. Lemoine, à Évreux ; le café de la Comédie, à Montbard ; Mlles Emma Facham et Alice D..., à Lyon ; le cercle de Fère-sur-Saône ; Rainneault, à Saint-Satur, les habitués du café Louis XV, à Reims ; cercle des Abonnés de Quatre-Mares, près Rouen ; un employé de la Banque de France, à Flers ; le cercle de la Philharmonie, à Carpentras ; Bertrand, à Sancerre ; Lucie Layer, à Libourne.

Courrier de l'étranger. — Un Bergrois et un Liégeois, à la taverne de la reine (Belgique).

ÉCHECS

PROBLÈME N° 383

COMPOSÉ PAR M. LE PRINCE DE VILLAFRANCA

Les blancs font mat en trois coups.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Acheter de confiance, quel avantage inappréciable ! Le magasin de nouveautés de *l'Est* offre cette garantie assurée. La modicité des prix y est jointe à la qualité supérieure des marchandises.

La combinaison de *l'Est* est fort simple : pas de ces frais de luxe exorbitants qui sont toujours à la charge de l'acheteur. Par l'économie bien entendue de sa gestion, la maison a trouvé le moyen de faire payer aux prix du gros ses articles de détail.

C'est ainsi que *l'Est* livre d'excellents mérinos écossais, grande largeur, à 90 c. ; des tartans laine mérinos, aux couleurs variées des premiers clans d'Écosse, à 90 c. ; un drap de satin aux nuances unies et chatoyantes, à 1 fr. 95.

Le magasin de *l'Est* mérite une mention spéciale pour l'élégance de ses confections. Les prix en sont pourtant des plus modestes. Cette gracieuse veste d'appartement, en molleton fantaisie, ne coûte que 2 fr. 45. Ces peignoirs coquets en tartans, au corsage chaudement doublé en flanelle, ne reviennent qu'à 15 fr. 50. Voici des waterproofs confortables, véritable tissu anglais, au prix de 9 fr. 75.

La maison de *l'Est* se fait également remarquer par la bonne et belle qualité de ses fourrures et par leur bon marché. Jolis manchons d'enfant à 2 fr. 45 ; manchons de dames, astrakan, à 4 fr. 50. On admire sa collection complète de cachemires mérinos, en très-grande largeur, pour robes et costumes, ainsi que son rayon spécial de modes pour deuil, à 50 % de différence au moins sur le prix des maisons spéciales.

La lingerie de *l'Est* avec sa bonneterie, sa mercerie, dont il est facile d'apprécier la supériorité, lui attirent aussi une vogue bien méritée (34, boulevard de Strasbourg).

∴

La coquetterie du mouchoir est poussée bien loin par la Cie Irlandaise (16, rue Tronchet).

Rien de joli comme ses mouchoirs brodés en batiste à bordure écrue festonnée en trèfle, et ses mouchoirs écrus avec trois rangs ondulés de valenciennes, tête frisée de couleur. Le mouchoir fil de main, avec chiffre artistique est un des succès de la Cie Irlandaise.

∴

Quel magnifique butin que celui de la *Reine des Abeilles* ! M. Viucel est son premier ministre. Le savant parfumeur prend aux fleurs leurs plus riches parfums, aux plantes leurs vertus hygiéniques.

Dans le suc de laitue, il a découvert un principe tonifiant et rafraîchissant ; aussi rien n'est égal à son savon de thridace pour la conservation des tissus délicats de la peau. Qu'elle est suave cette *fleur de riz rose, parfumée à l'ambroisie*. Le teint lui doit tout son éclat. La *crème Longjolivre*, dont le nom dit assez l'origine, fait resplendir le visage de jeunesse. La *crème fondante* ... communique à l'épiderme une suave fraîcheur. Enfin, la *Pâte de Jouvence* contient les parfums les plus exquis et les



LES ANNIVERSAIRES. — Le monument élevé à la mémoire du commandant Franchetti au lieu même où il fut blessé mortellement.

secrets les plus précieux pour prolonger la jeunesse.

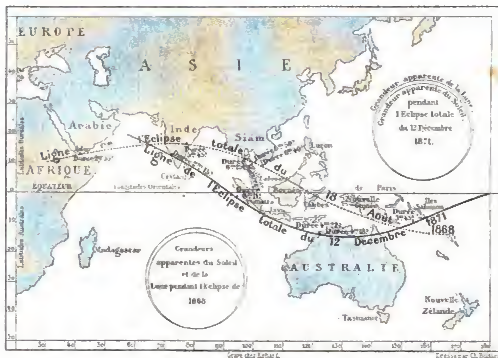
(Boulevard des Capucines, à l'angle de la rue Scribe.

∴

Vous connaissez le spectacle dans un fauteuil; mais ce que vous ignorez, c'est Paris dans un fauteuil. C'est-à-dire que, sans bouger de votre chambre, vous pouvez faire mille emplettes, opérer vos recouvrements, acheter des valeurs cotées ou non cotées à la Bourse. Il suffit pour cela d'un abonnement annuel de 2 fr. 50 au *Correspondant universel*, qui vous fera profiter d'un escompte de 1 à 33 0/0, selon les articles qu'il vous procurera. Les livres vous seront cotés au prix de librairie. Le *Correspondant universel*, directeur M. Perelli et compagnie, 27, rue du Quatre-Septembre, vous abonne en outre à tous les journaux et vous donne tous les renseignements industriels et commerciaux. Le joujou de bébé, la parure de madame, l'album du collégien, il vous met tout cela dans la main.

En visitant pour vous les magasins, vous voyez que le *Correspondant universel* amène Paris chez vous.

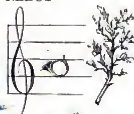
C^tes A. DE BORRETTY.



Carte des éclipses totales de soleil du 18 août 1868 et du 12 décembre 1871. — (Voir l'article page 370.)

REBUS







EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Malheur à l'homme qui s'approche d'un cheval qui a le mors aux dents ou d'un chien enragé!

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 15 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 766. — 16 Déc. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. É. HUBERT



LE PRINCE DE GALLES

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le prince de Galles. — M. Xavier Marmier. — Me Rousse. — Ouverture des chambres italiennes. — Souvenir. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Les races humaines, par Louis Figuier. — Chronique élégante.

FEUILLETON: Papiers de famille, par Charles Joliet.

GRAVURES : Le prince de Galles. — M. Xavier Marmier, de l'Académie française. — Me Rousse, bâtonnier de l'ordre des avocats. — Les traîneaux des Champs-Élysées. — Arrivée du roi d'Italie à Monte Citorio. — Nouvelle salle du parlement italien au palais de Monte Citorio. — Illumination de la Piazza del Popolo, à l'occasion de l'ouverture des chambres italiennes. — L'empereur du Brésil: Arrivée à Paris le 15 courant. — Chef indien des prairies. — Gardes du Caikoun, au Japon. — Échecs et rébus.

COURRIER DE PARIS

Nous avons vécu cette semaine dans un cloaque.

Les rues de Paris, grâce aux intelligentes économies de notre conseil municipal, ressemblaient aux culs-de-sac boueux du dernier des chefs-lieux de canton. La voilà cette fois la véritable décapitalisation. Courage! Pour peu qu'on continue dans cette voie-là, nous tomberons au-dessous de Trépagny-les-Nèfles et de Voisin-les-Bretonneux.

Récapitulons pour la gloire de nos édiles.

On a commencé par nous supprimer l'éclairage. Oh! une bagatelle! On n'a éteint que dix mille becs de gaz. Chiffre officiel.

Puis est venu le tour du balayage.

De quoi osez-vous vous plaindre, insatiables que vous êtes? Estimez-vous trop heureux qu'on ne laisse pas au coin des rues les trognons de choux ou les bêtes crevées.

Quant à la neige, enrhumez-vous, crottez-vous, cassez-vous les reins, traversez les boulevards à la nage dans une purée de glace. C'est tout ce que vaut le Paris actuel, puisque messieurs les députés ne daignent pas l'honorer de leur présence.

Je me plais à supposer que cet été, pour compléter les charmes du séjour parisien, l'arrosement sera tout à fait supprimé.

Et ainsi de suite.

Je confesse qu'il m'est impossible de concevoir par quelle étrange aberration on en peut arriver à traiter Paris avec ce sans gêne. Mais vous ne vous apercevez donc pas que c'est la poule aux œufs d'or que vous tuez. Vous aurez à la fin de l'année quelques gros sous de plus dans votre caisse.

Jolie avance. La ville entière mourra de vos économies rentrées.

C'est à l'heure où la pauvre cité, à demi délaissée déjà, aurait besoin qu'on l'entourât de tous les attraits et de toutes les séductions, c'est à cette heure-là que vous condamnez les quelques étrangers de bon vouloir à barbotter dans une fange infecte.

A-t-on donc juré de les mettre en fuite jusqu'au dernier?

La presse ne devrait pas se lasser d'insister sur des vérités aussi navrantes. Il faut le répéter sur tous les tons, jusqu'à ce que le sens commun ait repris ses droits.

~~~ Et puisque j'ai abordé au début de ce courrier une question de ce genre, je veux épuiser le sujet.

N'est-il pas odieux de voir avec quelle lenteur on procède, soit aux déblais, soit à la réparation des ruines?

Voilà par exemple le ministère des finances.

Avec ses pans de murs éventrés, ses plaies béantes, ses tronçons d'arcades rongés par le feu comme par une lèpre, il est hideux.

Est-ce que depuis deux mois déjà on ne devrait pas avoir rasé ces sinistres plâtras? Est-ce qu'on ne devrait pas avoir adjugé les terrains?

Sur d'autres points, où l'initiative privée a pu agir seule, des maisons reconstruites de toutes pièces ont déjà surgi. Mais les lenteurs bureaucratiques n'entendent pas de cette oreille-là. J'ai ouï dire qu'on avait passé des traités à longue échéance avec des entrepreneurs d'affichage auxquels on a affermé les sales clôtures de planches improvisées autour de ces débris.

C'est une preuve qu'on entend prolonger longtemps encore ce piteux état de choses.

Toutes les répulsions, on semble ainsi les accumuler à plaisir autour de Paris. Qui sera ensuite responsable de sa mort?

Les extrêmes se touchent. On a beaucoup et à juste raison crié contre les folies de l'haussmannisation, avec lesquelles Paris aurait été tué par l'indigestion.

Aujourd'hui c'est d'inanition qu'il est menacé; cessez, de grâce, de gratter les rentiers; comprenez qu'il faut semer pour que la récolte vienne; refaites sa toilette à la capitale injustement honnie.

Croyez-vous que la mère qui achète à sa fille à marier une robe de cent francs ne fait pas un placement avantageux si la robe lui fait trouver un gendre à vingt mille livres de rentes?

~~~ Des gâchis ci-dessus indiqués il résulte que nous passons notre temps fort tristement, errant à tâtons dans les ténèbres et les giboulées, ou remorqués dans d'affreux fiacres qui, d'un pas lent et boiteux, vous cahotent d'ornière en ornière.

Les cochers, pour qui toute occasion de torturer le bourgeois est une jouissance paradisiaque, usent et abusent de la situation. Ils mettent une heure et demie pour faire un kilomètre, et si vous vous plaignez vous proposent de descendre au milieu de la chaussée sur un lit moelleux de glaçons.

Devant ces tribulations, chacun s'enferme chez soi.

Le soir, on se croirait en Sibérie, et quelques ours blancs ont déjà été signalés dans la rue Vivienne.

Grâce à cette incurie qui nous séquestre, les recettes des théâtres ont baissé des trois quarts. Ce qui implique pour l'ensemble du commerce parisien une perte de cent mille francs au moins par jour.

Cela ne valait-il pas la peine, messieurs les calculateurs du conseil municipal, de donner quelques coups de balai?

~~~ Seul un homme poursuit, impassible et serein, le cours de ses brillants exercices à travers ces épreuves.

Rien ne l'émeut, rien ne l'étonne. Ni les tempêtes de la politique, ni les avalanches neigeuses, ni l'affaissement général.

Cet intrépide s'appelle Markowski.

J'ignore si, comme Grassot, ce sont ses malheurs qui l'ont rendu Polonais, mais ce que je sais, c'est que ce maître de danse, qui promène de salle en salle ses avant-deux interlopes, se moque véritablement trop du monde avec ses boniments qui ne respectent rien.

N'a-t-il pas fabriqué cette année un *quadrille de la revanche?*

Je parlais l'autre jour des inepties en carton dont les confiseurs ont enrichi leur répertoire : des obus sacs de bonbons, des robes flamme de pétrole.

Markowski couronne cet édifice d'écœurements.

Le quadrille de la revanche! Pourquoi pas la *polka de la capitulation?* la *valse de l'armistice?*

Il est bien choisi le moment. Trémoussez-vous, la chaîne des dames! Les conseils de guerre allemands sont en permanence pour décimer nos malheureux départements envahis.

Au fait, le *quadrille des conseils de guerre* sourirait peut-être aussi à M. Markowski. Au galop général on entendrait un feu de peloton.

Et dire que pendant ce temps-là la censure, intelligente comme à son ordinaire, s'amuse à éplucher, dans telle ou telle chansonnette de sixième ordre, dans tel vaudeville ignoré, quelques calembours sans odeur ni saveur. Elle ferait mieux de ne pas nous laisser ridiculiser et déshonorer par les absurdités chorégraphiques des entrepreneurs de grand écart.

~~~ Ne m'accusez pas de tourner à la misanthropie. Comment pourrait-on ne pas être assombri par tout ce qu'on voit, par tout ce qu'on entend, par tout ce qu'on se rappelle.

Les anniversaires funèbres ne font que se suivre et se ressembler. C'était Champigny hier, ce sera Nuits demain. Les autorités de la brave petite ville ont convoqué les représentants de la presse parisienne au service commémoratif qui va être célébré avec accompagnement de discours.

Ainsi, chaque journée évoque le souvenir du sang versé l'année dernière.

Voilà pourtant avec quel cortège s'avance vers nous le jour de l'an de 1872. Mais les étrennes ne perdent jamais leurs droits. Même en cet effroyable 1870, la vente des polichinelles ne cessa pas complètement. Il y eut des gens pour porter sous la pluie des obus leurs cartes de visite et leurs sacs de caramels.

A plus forte raison cette fois le 1er janvier va-t-il reconquérir sa suprématie.

Déjà les vitrines se garnissent. La pauvre librairie, l'une des victimes les plus intéressantes de nos derniers malheurs, se relève peu à peu de ses ruines. Donnant l'exemple, Hetzel, le premier, lance de nombreuses publications, et certes, il vaut la peine d'être encouragé, celui qui se rejette aussi résolûment dans la mêlée.

J'ai là sur ma table les livres d'Hetzel.

C'est d'abord *la Roche aux Mouettes*, de Jules Sandeau, avec illustrations de Bayard et Ferat. Un académicien, s'il vous plaît, taillant sa fine plume en l'honneur de l'enfance! L'émotion vraie de ce récit en fera un des grands succès de l'année. Une des figures de ce livre touchant, celle de l'idiot Bibia, est taillée de main de maître et reste profondément gravée dans l'esprit. *La Roche aux Mouettes* prendra rang parmi les classiques de l'enfance, entre *Robinson* et *Paul et Virginie*.

Ceci, ce sont les *Aventures de terre et de mer* du capitaine Maynereid.

Ils ont toujours une séduction irrésistible, tous ces contes de voyage qui font courir l'imagination à travers le monde.

Que si au lieu d'explorer la surface du globe vous préférez en sonder les mystérieuses profondeurs, prenez M. Jules Verne pour guide.

Vous le connaissez, de reste. Marchant sur les traces d'Edgard Poë, mêlant à doses habiles le fantastique et la science, appliquant les découvertes modernes aux plus bizarres hypothèses, enseignant et charmant tout à la fois, M. Verne vient d'écrire une nouvelle œuvre destinée à devenir populaire.

Vingt mille lieues sous les mers! Le titre vous dit le sujet.

Des plongeurs munis d'appareils, comme on n'en a pas vu encore malheureusement, explorent ce monde sous-marin qui doit réserver tant de stupéfactions à l'œil humain.

Toute la flore sous-marine, tout le peuple de monstres étranges qui vit dans les profondeurs insondables, montagnes submergées, villes englouties, civilisations, tout cela revit, s'agite, pullule. Je vous réponds que, quand on a mis le nez dans ces pages, on oublie les réalités de notre triste monde, les querelles et les pugilats de nos honorables, les soucis de l'avenir incertain, les douleurs du passé lugubre.

En même temps que ces œuvres capitales, Hetzel dédie aux bébés deux albums de Frœlich, dont le texte a été écrit par Stall, un homme d'esprit que je soupçonne d'être le meilleur ami de l'éditeur.

Mademoiselle Mouvette et *Bonsoir Petit Pere* vont faire la joie des bambins et des bambines. Tout ce petit peuple, plus heureux que ses devanciers, peut encore s'amuser sans arrière-pensée.

Qu'il en profite!

~~~ A la rescousse, les candidats!

Les quatre fauteuils vacants à l'Académie mettent en émoi toutes les convoitises. Comme toujours, ce sont ceux qui se sont mis en avant les premiers qui seront les derniers au jour de l'élection.

L'une des places est tout d'abord réservée au duc d'Aumale.

Je n'ai pas à m'occuper ici d'une nomination extra-littéraire. Je la constate.

Pour les autres fauteuils, c'est différent. Le nom de Littré, nom honorable entre tous, est prononcé.
~~~

Mais M. Littré voudra-t-il s'astreindre à la formalité si sotte des visites? Dernièrement encore, il affirmait le contraire. Ce n'est peut-être pas une raison, les résolutions les plus invétérées se laissant quelquefois vaincre au dernier moment.

M. Laboulaye paraît réunir de nombreuses chances. Cela se conçoit. Assez écrivain pour avoir les hommes de lettres purs que possède par hasard l'Académie, assez libéral pour plaire à la gauche de l'Institut, assez conservateur pour ne pas trop effaroucher la droite, M. Laboulaye est dans ces nuances mixtes qu'on aime au palais Mazarin.

Pour le quatrième fauteuil, on met, avec une quasi-certitude, en avant le nom de M. Camille Rousset.

Si c'est comme rime à Doucet, la chose peut se plaider. Mais au point de vue de l'impartiale raison, il est évident que la personnalité obscure de M. Rousset fera dire au public :

— Connais pas.

L'histoire de Louvois possède d'incontestables mérites, mais est-ce une raison pour o vrir si vite la porte à un talent de second ordre lorsque des célébrités hors ligne font depuis si longtemps antichambre?

Voir Taine et Dumas fils dehors, et M. Rousset dedans, sera un de ces réjouissants spectacles que les académies sont seules capables de donner..... au bénéfice de ceux qu'elles excluent.

∿∿ La nécrologie, d'ordinaire si féconde, fait relâche depuis quelque temps en matière de célébrités.

Messieurs les rédacteurs des bulletins mortuaires, que publient maintenant chaque semaine les journaux, ont même l'air, entre parenthèse, de voir d'un assez mauvais œil cette morte-saison de la mort. Ils sont obligés, pour peupler leurs colonnes, de se jeter dans des dissertations à perte de vue sur l'ordre et la marche des maladies banales que tous les livres de médecine ont cent fois décrits. Charmante littérature à la graine de lin, suave prose au laudanum!

Mais je reviens à nos moutons.

A défaut de notabilités de primo cartello, on enterrait l'autre jour un brave homme dont, en d'autres temps, la chronique aurait fait un repas en plusieurs services et à qui, vu la fameuse *abondance des matières*, on a tout au plus consacré trois ou quatre lignes insouciantes dans les menus propos de troisième page.

Et pourtant celui qui vient de s'en aller dans l'autre monde, la casserole au poing, fut un des types de son époque, comme il est aussi un des derniers survivants de la race presque éteinte aujourd'hui des restaurateurs littéraires et artistiques.

A l'heure où fleurissait la *Vie de Bohème* de Murger, les petits cabarets de Rambouillet faisaient fureur, et Dinochau, le défunt d'aujourd'hui, n'était qu'un des vingt ou trente rendez-vous de bel esprit à bon marché où se menaient de front la rénovation intellectuelle de la France et la dégustation du bœuf aux choux.

Que de souvenirs évanouis!

Il y avait alors, pour n'en citer que quelques-uns, la mère Morel, déjà plus aristocratique que les autres, la mère Morel, où les illustrations de la musique prenaient de préférence leur nourriture; il y avait Lafitte, nourrisseur des peintres, dont la boutique du coin de la rue Taranne était tapissée de tableaux signés Gérôme, Hamon et *tutti quanti*. Il y avait Pavard, dans la rue Notre-Dame-de-Lorette, autre restaurant à musée. Il y avait le caboulot de la rue Jacob, une boutique grande comme la main, où Courbet, qui ne déboulonnait pas encore, vidait tous les soirs ses douze chopes devant les admirateurs attendris. Il y avait cet incroyable Génin, de la rue Vavin, une baraque de planches aux murs charbonnés, vraie cahute de sauvage adoptée par quelques excentriques qui régénéraient l'humanité en culottant des pipes.

Il y avait Bonvin, le rendez-vous champêtre de Vaugirard aux étranges amalgames.

C'était là que dans une boutique de marchand de vin de troisième ordre on trouvait un orgue harmonium à côté du comptoir, orgue dont le pauvre Bonvin, qui s'est suicidé depuis, jouait, par ma foi, en habile virtuose tout en servant le client, le tablier noir aux reins.

Il y avait Dinochau, enfin, celui qui vient de mourir...

∿∿ C'était un coin bizarre du Paris pittoresque qui s'en va tout à fait.

Car ces restaurants et cabarets à saveur particulière en ont complétement disparu, ou se sont tellement embourgeoisés qu'ils n'ont plus aucun caractère. Le bouillon a tout tué.

Le bouillon, cette institution humanitaire, mais désastreuse d'insignifiance, le bouillon, cette halle à manger où l'on se repaît par fournées comme des animaux prenant leur nourriture, cette énorme gamelle où les coudes serrés par les voisins, assis à la même table que des gens qu'on ne connaît pas, on ne peut desserrer les dents sans être involontairement espionné; le bouillon, amalgame hybride de toutes les classes, macédoine sans originalité, où toutes les individualités se confondent dans un pêle-mêle bête et prosaïque.

A côté de cette absorbante Babel de la digestion, il ne reste plus guère de place pour les excentricités culinaires et gastronomiques.

Là, comme partout, nous sommes en train de nous uniformiser.

Bonsoir les propos joyeux, bonsoir les utopies improvisées au dessert, bonsoir la longue et fantasque conversation qui, les coudes sur la table, passait en revue toutes les choses connues et bien d'autres encore.

On est pressé, la nourriture n'est plus qu'une fonction qu'on remplit en se hâtant. On entre n'importe où, on avale n'importe comment le n'importe quoi qu'on vous sert dans une assiette. On paye, on se lève, on sort, à un autre.

On ne dîne plus : on se repaît!...

∿∿ Chez Dinochau, aux jours de sa splendeur, ce n'était pas ça, tant s'en faut!

Le dîner, un dîner de table d'hôte, commençait à six heures. A minuit, plus de la moitié des traînards était encore à sa place.

On pénétrait dans le cabaret par une petite boutique en contre-bas. On gravissait un escalier tortueux. Le sanctuaire s'ouvrait au premier.

Au premier coup d'œil, le bourgeois froid et méthodique, qui aurait été amené chez Dinochau vers neuf heures du soir, aurait reculé de stupeur en voyant, par la porte entrebâillée, cet assemblage biscornu de têtes jeunes et vieilles (la Bohème a ses vétérans), de dames aux accoutrements singuliers et de fantaisistes, dont les costumes se prêtaient si mal aux exigences des gravures de mode.

Et quels dialogues, juste ciel! quels cliquetis de paradoxes insensés, de choses vraiment spirituelles, de bêtises ingénieuses et de philosophismes singuliers!

Cela ressemblait à Charenton, cela ressemblait aussi à un conservatoire de l'originalité humaine.

C'est là qu'un soir Privat d'Anglemont laissa échapper une des plus belles exclamations du siècle.

Le brave et incroyable garçon était, à ce moment-là, fort épris d'une beauté dont je serais fort embarrassé de vous dire les qualités et le nom; mais ce que je sais, c'est que les paroxysmes de Privat d'Anglemont défiaient toute comparaison avec les dithyrambes les plus échevelés des poëtes d'autrefois.

Quand il parlait *d'elle*, ses yeux sautaient dans leur orbite, sa chevelure vibrait comme une harpe éolienne.

Bon gré, mal gré, il fallait qu'il entretînt ses voisins de sa passion plus ou moins malheureuse.

Un soir, ne sachant comment varier ses manifestations :

— Quelle femme, mes enfants!

— Oui, nous savons.

— Vous ne savez rien,... il faut la connaître!

— Encore!

— Quand je vous répète qu'elle n'a pas sa pareille. C'est-à-dire qu'elle module comme une gamme chromatique.

A une heure elle n'est plus la même qu'à midi, à deux heures qu'à une heure. Elle a tous les caractères, tous les charmes. C'est au point, Messieurs, que je me demande si aimer une pareille créature n'est pas de la polygamie!!.....

∿∿ C'est chez Dinochau aussi que le même Privat, à propos de la même adorée avec qui il avait fini par vivre à l'état de querelles perpétuelles et de ruptures incessantes, trouva sa célèbre réplique.

Il avait solennellement annoncé que tout était rompu. Le lendemain on le rencontre promenant sa Juliette à son bras.

— Comment, lui reproche-t-on le soir, après des serments aussi formels?

— Que veux-tu, mon cher, dans les enterrements on dit toujours onze heures pour midi.

Chez Dinochau ont passé bien des hommes aujourd'hui célèbres à des titres différents, bien des grands personnages dont la gravité actuelle ne se rappelle peut-être plus les fredaines passées. Politique, arts, lettres, sciences, ont eu là des représentants éphémères.

Il y avait tout de même plus de sève qu'aujourd'hui dans tous ces cerveaux, et si plus d'un a avorté, la faute en est à l'époque où le hasard l'a fait naître, époque où tous les élans étaient comprimés par la volonté d'un seul.

∿∿ Les journaux se sont égayés avec plus ou moins d'esprit, en ces derniers jours, aux dépens d'une décision prise par le général Ladmirault, décision d'après laquelle une censure spéciale a été instituée à l'intention des joujoux qui seront débités cette année aux jeunes parisiens et aux jeunes parisiennes.

Dieu sait si j'aime les censures d'aucune sorte et si je crois à leur efficacité.

Mais ce qui me paraît incontestable, c'est que le monde des jouets, comme tous les autres mondes, hélas! aurait lui aussi grand besoin d'avoir sa réorganisation et son épuration.

Le proverbe a dit avec raison : Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es.

Prenez-y garde, les joujoux pour l'enfance sont de véritables fréquentations.

Le morceau de bois blanc ou de peau bourrée de son que vous mettez entre les mains du petit garçon ou de la petite fille n'est pas seulement un objet. Il devient un être avec lequel on cause, dont on suppose les réponses, sur lequel on se modèle peu ou prou.

Avez-vous écouté les conversations des bébés en passant au jardin des Tuileries ou du Luxembourg?

Je vous les donne pour éminemment instructives.

Et, tenez, je vais vous faire toucher la plaie du doigt rien qu'avec un épisode.

Autrefois, quand les petites filles s'amusaient avec leur poupée, elles disaient :

— Nous allons jouer à la petite maman.

J'en ai entendu deux récemment encore qui, tenant à la main ces poupées modernes aux toilettes tapageuses et aux cheveux filasse, qui ont remplacé le poupard classique, j'en ai entendu deux se dire :

— Nous allons jouer à la cocotte.

Toute une révolution est là.

Les jouets du passé enseignaient la maternité, les jouets du présent enseignent la dépravation. Je les ai retrouvées pourtant à tous les étalages, ces filles de carton aux falbalas ignobles qu'on donnait pour étrennes les années précédentes. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, les leçons reçues n'ont-elles donc profité à rien?

Du côté masculin aussi n'y a-t-il pas à réformer? Le chauvinisme mettait aux mains des gamins un tas d'images et de jeux de patience, où l'on ne voyait que des Français mettant en fuite tous les peuples du globe. On apprenait dès le berceau à croire qu'on n'avait qu'à se montrer pour terrifier l'univers.

De grâce, réformez tout cela, et ne faites pas dire de nous :

— Un peuple n'a que les joujoux qu'il mérite!

PIERRE VÉRON.



M. XAVIER MARMIER, de l'Académie française.



Me ROUSSE, bâtonnier de l'ordre des avocats.

PARIS. — Les traineaux des Champs-Élysées pendant les derniers froids. — (D'après nature par M. Desroches-Valnay.)



ROME. Arrivée du roi d'Italie à Monte Citorio, anciennement Curia Innocentiana, pour l'ouverture des Chambres. (Croquis de MM. Luc Olivier-Merson et Bénard.)

LE PRINCE DE GALLES

Le prince de Galles, atteint de la même maladie que son père, est dans un état désespéré.

Un séjour joyeux au château de Scarboroug, en nombreuse et noble compagnie, chez lord Londesborough, du 30 octobre au 4 novembre, aurait provoqué le mal.

Neuf jours après son départ, en effet, le prince, en rentrant de chasse, se plaignit de frissons, courbature, céphalalgie et dépression; mais un abcès de l'index, apparu le lendemain, expliqua ces accidents. Le 20 novembre, le diagnostic était porté, et a été confirmé depuis par l'évolution graduelle des symptômes de la fièvre typhoïde.

Dix invités avaient été indisposés légèrement, et la châtelaine elle-même avait dû garder le lit plus d'une semaine. Lord Chesterfield, atteint comme le prince, avait succombé. C'en était plus qu'il ne fallait pour mettre en émoi tout le peuple anglais.

Un seul événement, la maladie de l'héritier présomptif de la couronne, domina dès lors toutes les autres préoccupations.

La princesse Alice, « la sœur de charité de la famille, » s'est faite garde-malade de son frère, comme elle l'avait été de sa sœur Hélène et de son père le prince Albert, et elle remplit sans faillir la mission de dévouement qu'elle s'était donnée, de concert avec sa mère et sa belle-sœur.

Puissent donc son affection et ses soins conserver à la Grande-Bretagne ce prince de trente ans, qu'entourent tant de sympathies et sur lequel reposent tant d'espérances!

Dimanche, la princesse Alexandra a pu s'éloigner un instant du chevet du malade pour assister au service divin. Elle écrivait ce billet au révérend Onslow, évêque de Sandringham :

« Mon mari va mieux; je viens à l'église; mais je « ne resterai pas jusqu'à la fin du service. Pouvez- « vous, au commencement, dire pour lui une prière, « à laquelle je me joindrai, avant d'aller le retrou- « ver? »

ALEXANDRA.

Le prince de Galles, Albert-Édouard, est né le 9 novembre 1841, et porte les titres de duc de Cornwall et Rothesay, de comte de Chester, de Carrick et de Dublin, de baron de Renfrew, de lord des Iles et de grand Steward d'Écosse.

Il est le second des neuf enfants de la reine d'Angleterre. Sa sœur aînée, la princesse Victoire, a épousé, en 1858, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse.

Du mariage qu'il a contracté, le 10 mars 1863, avec la princesse Alexandra, fille du roi Christien IX de Danemark, le prince a eu trois enfants : Albert, né le 8 janvier 1864; Georges, né le 3 juin 1865, et Louise, née le 20 février 1867. La malheureuse veuve n'aurait pas vingt-huit ans.

Heureusement doué, le prince de Galles est le plus parisien de tous les princes étrangers, et nul ne s'est plus inquiété de Paris pendant les terribles épreuves que nous avons traversées. Lord Lyons pourrait en dire long à ce sujet, et les œuvres de charité envers la France nées pendant la guerre, en Angleterre, ont toutes le prince à leur origine.

Aussi la presse parisienne et la France entière partagent-elles en ce moment l'inquiétude du peuple anglais.

V.-F. M.

M. XAVIER MARMIER

Jeudi dernier, a eu lieu, à l'Académie française, la réception de M. Xavier Marmier, élu au 25e fauteuil — occupé successivement par Boissat, Furetière, La Chapelle, d'Olivet, Condillac, de Tressan, Bailly, Sieyès, le marquis de Lally-Tolendal et de Pongerville.

M. Cuvillier-Fleury a répondu au récipiendaire.

M. Xavier Marmier est né en 1809, à Pontarlier (Doubs). Ses classes à peine terminées, il collabora à un journal de Besançon.

Possédé bientôt de la passion des voyages, il parcourut la Suisse, la Belgique et la Hollande, puis vint à Paris publier des *Esquisses poétiques*, en 1830.

Il s'attacha surtout à l'étude des littératures allemande et scandinave, et obtint la rédaction en chef de la *Revue germanique*.

En 1835, il fit partie de l'expédition scientifique de *la Recherche* dans les mers du Nord, et y gagna la croix de la Légion d'honneur.

Professeur de littérature étrangère à la faculté de Rennes, il devint, en janvier 1841, bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique, et, en 1846, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, où il est encore aujourd'hui.

Blessé au cœur par la révolution de 1848, il se souvint qu'il était né voyageur, comme d'autres naissent poëte, et partit pour l'Amérique, plutôt en misanthrope qu'en touriste. La relation de son séjour parmi les Yankees se ressent de cette surexcitation nerveuse; elle ne ressemble en aucune façon à ses récits ordinaires, sérieux et calmes, un peu monotones, où les menus détails font oublier presque toujours le désordre apparent; on y retrouve « cette verve de mauvaise humeur, cette causticité, — comme l'a dit en 1851 M. Cuvillier-Fleury, — cette exagération et cette vivacité de dénigrement particulières à la race française. »

Le grand mérite de M. Marmier est la patience. Il regarde longtemps, très-longtemps; il finit par voir juste et bien, et il se complaît à raconter ce qu'il a vu.

Il y a peu de contrées civilisées que cet infatigable voyageur n'ait visitées et décrites et dont il ne connaisse la langue.

Parmi les nombreuses publications de cet écrivain fécond et consciencieux, nous citerons deux volumes de paraboles, traduites de Krummacher, et le théâtre de Schiller; l'histoire des littératures allemande, danoise, suédoise, etc.; des *Etudes sur Gœthe*; un *Choix de Fables et de Contes* anglais et allemands; l'*Histoire de l'Islande*; les *Voyages en Islande et au Groenland*; des lettres sur le Nord : Danemark, Suède, Norwége, Laponie et Spitzberg; des *Traditions populaires* de la France, de l'Allemagne et de la Finlande; les *Chants populaires du Nord*; les *Contes fantastiques* d'Hoffmann; des relations de voyages en Scandinavie, aux Féroé et en Franche-Comté; des *Lettres sur la Hollande, la Russie, la Finlande et la Pologne*; des excursions dans le Tyrol, la Hongrie, les provinces danubiennes, en Syrie, en Égypte, en Algérie, en Californie, au Montenegro et au bord de la Baltique.

M. Marmier a donné plusieurs séries d'articles fort intéressants à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue britannique*, aux *Nouvelles Annales des Voyages* et au *Moniteur universel*.

Le nouvel académicien a aussi publié de petites brochures morales à l'usage de l'enfance, dont la plus populaire est celle qui a pour titre : *Pierre, ou les suites de l'ignorance*.

V.-F. M.

Me ROUSSE

Il est des noms d'avocats plus familiers aux vulgaires trompettes de la renommée, il en est autour desquels la politique, grossissant démesurément les échos du Palais, a fait entendre plus de bruit, mais

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

Suite (1)

— On a voulu vous attendre, ajouta Prudence d'un ton qui signifiait assez que Monsieur Henri n'était pas indifférent aux beaux yeux de Mademoiselle Clorinde.

— Mademoiselle, dit Meslin avec douceur, je vous prie à l'avenir de régler vos habitudes sans vous préoccuper des miennes; ma vie est soumise à trop d'irrégularité, je ne suis pas le maître de mon temps. Votre attention me touche, mais ce serait ajouter une préoccupation nouvelle à celles de chaque jour. Ainsi, c'est une prière que je vous adresse, et si elle est écoutée, je pourrai goûter sans regret le charme de votre compagnie.

— Je me résigne, dit Clorinde avec un sourire. Puisque j'ai fait serment d'obéissance, je tiendrai ma parole.

— C'est vrai, et, pour qu'il n'en soit plus question entre nous, je vous en délie.

Ils prirent place à table.

— Permettez-moi de vous adresser une question, dit Clorinde à ces derniers mots. Pourquoi me demander une promesse à laquelle vous renoncez avant de savoir si j'aurais obéi?

— C'est qu'alors je ne vous connaissais pas, et je voulais vous éprouver.

— Pensez-vous me connaître mieux au bout de quelques heures?

— Non, mais cette expérience m'a suffi. Je ne veux rien de vous que ce que vous me donnerez librement et sans arrière-pensée. Vous avez été élevée à la cour, Mademoiselle, et vous devez avoir appris qu'en vain autour du trône les genoux fléchissent, les yeux veillent, les mains obéissent, nos cœurs sont à nous seuls. Un roi peut faire des princes, des ducs, des dignitaires, mais il ne peut ordonner que Rosine adore Bartholo. La convention a pu décréter la victoire, mais son pouvoir ne va pas jusqu'à décréter la sympathie.

— Ce serait un décret bien inutile, répondit Clorinde.

La reconnaissance n'est pas de la sympathie, remarqua le conventionnel.

— Aussi, je n'entends pas parler de ma reconnaissance.

— Vraiment? dit Meslin charmé malgré lui.

— En doutez-vous, et vous faut-il une preuve?

— Oui, j'ai besoin d'une preuve.

Elle lui tendit sa belle main.

— Êtes-vous satisfait?

— Pas encore.

— Comment puis-je mieux vous donner une marque d'affection?

— En m'accordant le privilége d'être votre ami.

Ses beaux yeux s'abaissèrent un instant, puis, fixant son regard sur les yeux de son libérateur, elle répondit :

— Je vous donne volontiers et librement mon amitié en échange de la vôtre; j'aurai en vous confiance pleine et entière. En agirez-vous de même avec moi?

— Oui, répondit Meslin. Maintenant, chère Clorinde, je vous dis au revoir.

— A quelle heure rentrez-vous... Henri?

— Je ne puis vous fixer d'heure précise, mais toute ma liberté vous appartient.

— Songez que vous serez attendu avec inquiétude.

— Je désire que vous éloigniez de votre esprit toute idée de crainte et de danger en ce qui me concerne.

— Je ne pourrais vous dire pourquoi je ne suis pas tranquille. Vous le saurez un jour. Au revoir, Henri.

— Adieu, Clorinde.

Il fit un pas avec hésitation. Elle sourit. Il s'approcha vivement, et posa ses lèvres sur la joue fraîche qu'elle présenta en rougissant.

Environ deux mois s'écoulèrent sans incidents marqués dans la vie de Meslin et de Clorinde, pendant lesquels il ne sortit jamais de la réserve la plus

(1) Voir depuis le no 761.

il n'en est pas qui réveille de plus honorables souvenirs et qui soit plus complètement synonyme de dignité professionnelle, de savoir, de ferme et haute éloquence.

Mᵉ Rousse (Aimé-Joseph-Edmond), qui a succédé, comme bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour d'appel de Paris, à Mᵉ Grévy, aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, est né vers 1815. Issu d'une famille notariale, il se consacra de bonne heure à l'étude du droit, et fut inscrit sur le tableau de l'ordre le 13 décembre 1837.

Son assiduité au Palais, son ardeur, le firent distinguer de Mᵉ Chaix d'Est-Ange, alors dans tout l'éclat de sa brillante carrière, et il se l'attacha comme secrétaire. C'était à la fois un honneur et un écueil. Plein de verve, de chaleur, Mᵉ Chaix d'Est-Ange poussait souvent plus loin qu'il ne convient son ironie sanglante et sa liberté de parole : les blessures qu'il faisait ainsi, dans l'ardeur des luttes judiciaires, étaient profondes. Un débutant aurait pu ne prendre du grand avocat que ses défauts ; le jeune Rousse, lui, ne vit que les qualités et ne voulut imiter qu'elles.

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par ses beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Ainsi pensait, sans doute, le jeune avocat en se rappelant les vers célèbres d'un de ces maîtres de la langue qu'il n'étudiait pas moins assidûment que ceux de sa profession et de la science juridique. Un des traits caractéristiques de la carrière de Mᵉ Rousse devait être, en effet, de continuer avec éclat la tradition de ces avocats lettrés aussi achevés que grands juristes, tradition que la politique, d'un côté, et de l'autre la poursuite trop âpre des affaires, avaient beaucoup affaiblie et dont quelques hommes, tels que Mᵉ Léon Duval, le plus fin et le plus spirituel de ces continuateurs des Pithou et des Patru, soutenaient seuls l'éclat.

Cujas et Pothier, le *Corpus juris* et les *Codes*, ne trouvèrent de rivaux sérieux auprès de Mᵉ Rousse que dans Corneille et Molière, dans Bossuet et Saint-Simon; et parmi ces « ennemis et ces *ennemies* de la vingtième année » — pour lui emprunter une de ses plus heureuses expressions, — il n'eut guère affaire qu'au Gaulois La Fontaine et à l'aimable marquise.

On s'en aperçut bientôt, lorsque, vers 1860, parut la remarquable préface qu'il mit à l'édition des *Plaidoyers* de Chaix d'Est-Ange, dont la publication posthume lui avait été confiée. A sa réputation d'avocat consciencieux, habile, déjà assise, s'ajouta dès lors celle d'un véritable écrivain. Comme son éloquence, le style de Mᵉ Rousse est sobre, rien n'y est laissé au hasard de l'improvisation; la fermeté, l'élévation, en sont les qualités dominantes, et si la grâce n'y fait point défaut, elle vient de la pensée seulement et n'est jamais un ornement de placage et de rapport.

Depuis plusieurs années déjà, Mᵉ Rousse faisait partie du conseil de l'ordre, lorsque ses qualités professionnelles, ce dédain pour la vaine popularité, qui faisait de lui une sorte de sage antique au milieu des passions et des agitations de notre temps, enfin l'estime profonde en laquelle il était tenu par ses confrères, le firent, au mois d'août 1870, appeler au bâtonnat. Quelques jours après éclatait la nouvelle de nos premiers revers. Au milieu de Paris, assiégé par les Allemands, ou terrorisé par la Commune, au sein de ce Palais presque désert et bientôt incendié, il a pu dire, récemment, que « c'était un triste consulat que le sien. »

Mᵉ Rousse s'est trompé : si pendant cette année terrible il a eu, comme nous tous, à pleurer sur la patrie vaincue, envahie, et, pour comble de misère, se déchirant, sous l'œil joyeux de l'ennemi, les entrailles de ses propres mains, il a du moins la satisfaction d'avoir fait son devoir, et, soit dans les ambulances qui s'étaient organisées au Palais, soit auprès des otages, qu'il alla visiter dans leurs prisons, d'avoir maintenu l'honneur du barreau de Paris. Tout le monde a encore présent le récit ému et vengeur qu'il écrivit sous le coup des événements et qu'un ami — qu'on n'ose appeler indiscret — publia au mois de juillet au sujet de sa visite à Mgr l'archevêque de Paris et à Mᵉ Chaudey.

Réélu bâtonnier cette année, il a prononcé, le 2 décembre, dans la séance de rentrée de la conférence des avocats, un discours dans lequel il réalise sa promesse de faire l'histoire du barreau de Paris pendant la guerre et sous le régime de la Commune. Ce discours, aussi éloquent que courageux, n'est pas seulement une œuvre oratoire admirable, c'est plus encore, c'est l'acte viril d'un bon citoyen.

Aux éloges que mérite ce discours, nous ne ferons qu'une réserve. Parlant de la Commune et de ses abominables séides, Mᵉ Rousse a dit : « Le barreau est sorti pur de cette révolution avortée, à laquelle il n'a donné que des victimes. C'est à peine s'il a prêté à ce drame honteux quelques infimes comparses. C'est la presse qui a eu presque tout l'honneur de ce roman monstrueux né dans les tavernes et les cavernes littéraires de la démagogie. Les écrivains honnêtes ont eu cette douleur, les lettres françaises ont subi cette injure, de compter des écrivains et des artistes parmi les chefs les plus fameux des meurtriers et des incendiaires de la Commune. »

Oui, la presse a eu cette douleur; mais il aurait fallu ajouter qu'elle a eu aussi cette consolation de compter dans son sein des hommes qui, présents, ont lutté corps à corps, front droit et visage découvert, contre ceux qui alors pouvaient tout et ne reculaient devant rien. Protester en ces temps de violence et de meurtre, contre l'emprisonnement des otages, n'était peut-être pas moins courageux que d'aller les visiter dans leurs prisons. Mᵉ Rousse a pu l'ignorer ou l'oublier, et la distinction méritée dont il a été l'objet peut ne pas briller sur leur poitrine, mais, sans qu'il soit besoin « de chanceliers et de juges d'armes, » leur conscience est satisfaite et cela leur suffit.

EUGÈNE ASSE.

OUVERTURE DES CHAMBRES ITALIENNES

INAUGURATION DE LA SALLE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DU PALAIS « DI MONTE CITORIO »
FÊTE DU 27 NOVEMBRE

Rome conquise, le pape relégué au Vatican, confiné dans son dernier palais, il restait aux unificateurs italiens à transférer dans l'auguste cité le siège du gouvernement. Voilà qui est fait. Le roi habite la demeure pontificale de Monte Cavallo; l'expropriation de quelques maisons conventuelles a fourni l'occasion d'installer rapidement, et sans beaucoup de frais, les divers services de l'administration civile et militaire, et, dans la cour du palais Madame, dans celle de Monte Citorio, se sont, en peu de temps, élevées les salles où délibèrent déjà messieurs les sénateurs et messieurs les députés italiens. C'est-à-dire que le programme de Rome capitale de l'Italie unifiée n'est plus seulement le rêve de princes piémontais et d'agitateurs toscans, modenais, vénitiens, lucquois, romains, napolitains, parmesans; non, c'est désormais un fait bel et bien acquis, fait important, considérable, l'un des plus mémorables de l'histoire contemporaine, qui en a enregistré tant d'extraordinaires, cause de joie pour beaucoup, de douleur pour un plus grand nombre, que la postérité jugera comme il mérite de l'être dans son origine, ses voies et moyens, sa moralité, et dans ses conséquences.

C'est le 27 du mois dernier que Victor-Emmanuel

---

absolue. Une intimité charmante et fraternelle s'était établie entre eux. Le pacte d'une amitié mutuelle, librement consenti, s'exécutait à la lettre, et Meslin consacrait à son amie toutes les heures qu'il pouvait dérober à ses occupations multipliées. C'était pour lui comme un repos salutaire, un temps d'arrêt au milieu du torrent révolutionnaire qui emportait dans sa course les hommes et les événements. Il la conduisait au spectacle, à la promenade, recherchant les moindres occasions de la distraire et de rompre la monotonie de sa solitude. Il la tenait au courant des affaires publiques et des mille nouvelles qui circulaient dans la ville. Elle se plaisait à cette éducation familière et semblait renaître à une existence nouvelle. Elle commençait à se faire à ce genre de vie qui absorbait ses pensées, elle s'habituait à ce perpétuel combat renaissant tous les jours, oubliant le danger comme celui dont elle partageait la fortune. L'impression du brusque changement qui s'était opéré dans sa destinée, s'effaçant par degrés, n'avait laissé dans sa mémoire qu'un souvenir vivant encore comme celui d'un rêve au réveil.

Cependant les événements se précipitaient, entraînés par la vitesse acquise. Clorinde était libre depuis la fin de février 1794. Le 24 mars, les Hébertistes allaient à l'échafaud; le 5 avril, les Dantonistes y montaient à leur tour. Les dernières convulsions du volcan étaient trop violentes pour être de longue durée. Seul, Robespierre résistait encore, mais l'heure n'était pas éloignée où la Révolution allait dévorer ses derniers enfants.

Meslin calculait le terme prochain où il aurait à défendre sa tête. Malgré l'empire qu'il avait sur lui-même et le soin qu'il apportait à cacher ses inquiétudes sur le sort de Clorinde, elle avait pu suivre jour par jour, heure par heure, les transformations de son humeur jadis aventureuse, et elle en avait facilement pénétré la cause. Meslin voyait tomber une à une les feuilles du rameau verdoyant de la Liberté, et il assistait, triste et stoïque, au déclin d'une radieuse aurore.

Un soir que Meslin, selon son habitude, lisait le *Moniteur* assis au coin de la cheminée, Clorinde vint s'appuyer sur le dossier de son fauteuil et lui dit :

— Henri, vous êtes changé... Est-ce à cause de moi?...

A cette interrogation directe, Meslin interrompit sa lecture et considéra son amie avec attention, comme si son regard était doué de cette puissance inconnue qui pénètre les cœurs et domine la pensée.

— Oui, répondit-il, à cause de vous.

Il se fit un silence.

— Les temps sont difficiles, reprit Meslin. Les partis se succèdent, et l'échafaud dressé pour les vaincus de la veille attire les vainqueurs du lendemain. Les plus fermes et les meilleurs sentent leur tête vaciller sur les épaules. J'ai attendu jusqu'au dernier moment avant de vous parler du péril, et j'ai songé à votre sûreté.

— Et vous?

— Ma place est ici.

— Et si vous mourez?

— Qu'importe! Les hommes succombent, les idées survivent.

— Je vous connais trop pour chercher à influencer votre résolution, mais je veux rester auprès de vous. Je ne vous quitterai pas.

— Vous avez pourtant promis autrefois de m'obéir, Clorinde.

— Vous m'avez déliée de cette parole; mais puisque vous la rappelez, apprenez la vérité que vous ne savez pas encore. Si vous aviez exigé de moi l'exécution de ma promesse, je l'aurais remplie et je vous aurais méprisé. Votre conduite a dicté la mienne. Je veux être votre amie dévouée, je saurai mourir avec vous et donner la vie que je vous dois... Je n'ai pas oublié, Henri.

— Au nom de notre affection, mon amie, ne refusez pas la seule prière que je vous aie adressée, la première grâce que je vous supplie de m'accorder.

— Non. Je suis libre, seule au monde comme vous, mon parti est pris et irrévocable comme le vôtre. Vous ne pouvez m'abandonner. Je ne veux pas vous quitter, je reste là où vous êtes, et je vous suivrai partout où il vous plaira de me conduire.

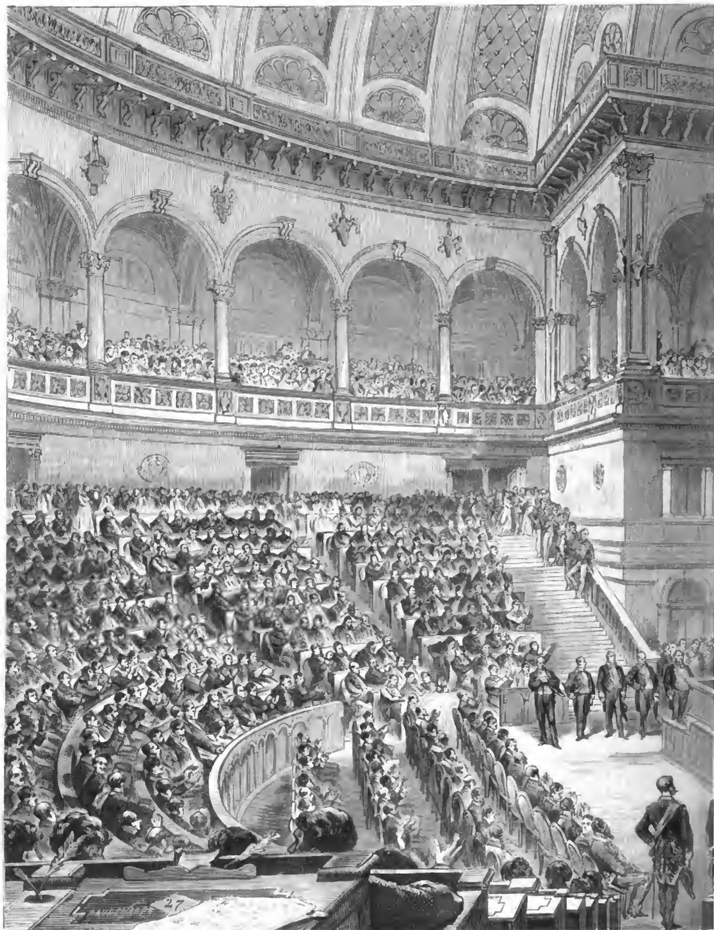
— Mais si je vous demandais une séparation qui peut être votre salut et le mien?

— Parlez-moi avec franchise.

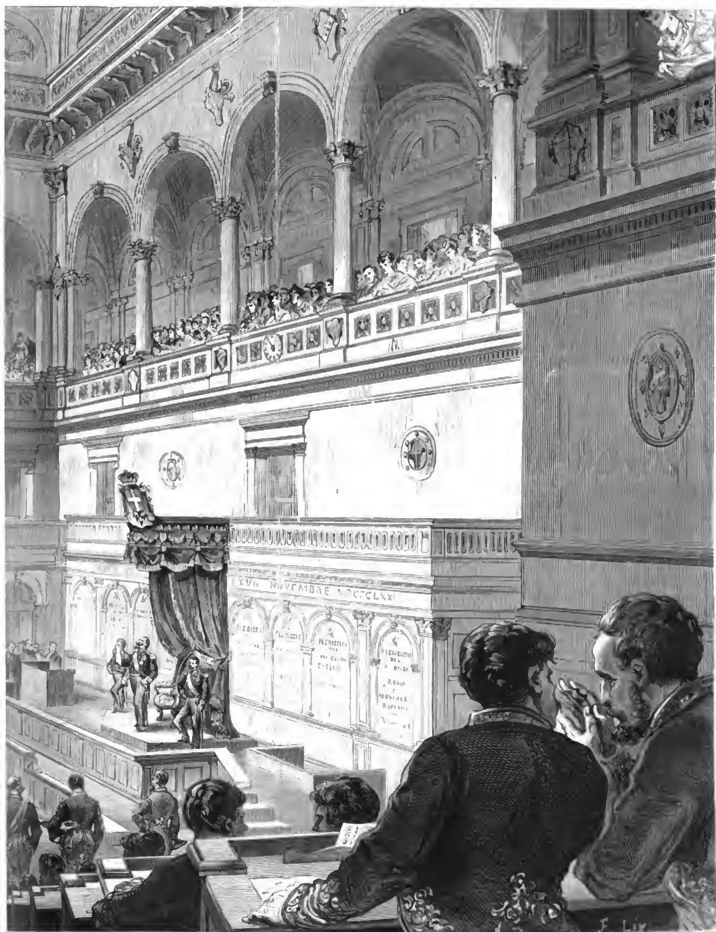
— L'avenir est incertain, obscur. Le jeu des circonstances me permettra peut-être de vous rejoindre alors que la fuite ne sera plus une trahison.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)



LES ITALIENS A ROME. — Nouvelle salle du Parlement italien, au palais de Monte Citori



— Inauguration de la salle et discours du Roi. — (D'après le dessin de MM. Luc Olivier-Merson et Benard.)

nuel a pris politiquement possession de Rome capitale, en inaugurant le parlement italien réuni dans la salle des députés du royaume. Dès le matin, de bonne heure, la garde nationale était sous les armes, la ville pavoisée, la foule dans les rues. Il y avait surtout un grand encombrement de curieux aux abords de Monte Citorio, attendant le roi et son cortége. A dix heures, les portes du palais s'ouvrent aux invités; à dix heures et demie, arrive la princesse Marguerite, qu'accompagne l'impératrice du Brésil; à onze heures, le roi avec les princes de Carignan et Humbert. Le cortége se compose de cinq voitures de gala, précédées, escortées, suivies de l'escadron des gardes nationaux, de lanciers d'Aoste et de cuirassiers, et chacun, à la vue d'un aussi brillant appareil, d'applaudir et de pousser les plus vives acclamations.

Entré dans la salle où l'attendait une assistance nombreuse et très-choisie, le roi monta sur l'estrade du président, posa son chapeau à ses pieds et prononça le discours que tous les journaux ont reproduit. Nous n'avons point à le donner ici, ni à l'apprécier. Notre rôle est plutôt de parler de la salle dont nous publions le dessin dans ce numéro.

Donc, cette salle d'un aspect riche et monumental est demi-sphérique, avec gradins disposés comme dans les théâtres antiques; son plus grand diamètre mesure, à l'intérieur, 36 mètres, et 55 au fond du portique qui règne autour. Sa hauteur, jusqu'à la lanterne qui perce la voûte au centre, est environ de 30 mètres. On y compte 508 siéges pour un nombre égal de députés. Derrière le fauteuil du président, et au-dessus, sont les galeries ou loges réservées à la famille royale, au corps diplomatique, aux membres du Sénat, et, en se prolongeant dans la partie circulaire de la salle, le portique se divise en tribunes pour la magistrature, la garde nationale, la presse, etc. Les écussons des premières villes du royaume ornent les parois; mais le mur où s'adosse le siége présidentiel porte des inscriptions en lettres d'or, rappelant la date des divers plébiscites qui ont progressivement consacré l'unification de l'Italie. Le dernier, celui à droite, porte la date du 2 octobre 1870. Ajoutons que la construction intérieure est en bois teinté d'une couleur sombre avec rehauts d'or dans les principaux ornements, et que la voûte est décorée de dessins d'or sur fond bleu. Enfin, pour terminer, disons que la dépense de cette salle essentiellement provisoire, construite en quelques mois sur les dessins du chevalier Paolo Comotto, architecte-ingénieur, qui en a aussi dirigé les travaux, s'additionne par la somme ronde de deux millions.

Le soir du 27, il y a eu grande illumination dans la ville. C'est le *municipe* qui a fait les frais de l'illumination de la place du Peuple, du Corso, de la via Ripetta, du Capitole, etc. La place du Peuple surtout se distinguait par l'originalité de sa décoration, parfaitement adaptée à la forme pittoresque des constructions qui la bordent : elle était transformée en un immense pavillon lumineux, l'obélisque du centre envoyant à des mâts en portique autour de la place mille et mille guirlandes de feux aux couleurs nationales. Rien de féerique comme cet ensemble supérieurement entendu, merveilleusement réussi.

Mais quoi! incident imprévu, auquel n'avait assurément point songé les organisateurs de la fête, ni le *municipe*, ni personne, le gaz faiblit, la pression cesse, et, de même que faute d'huile s'éteint la lampe, l'illumination s'évanouit brusquement, faisant tout à coup succéder les tristes ombres de la nuit aux splendeurs les plus éclatantes, les plus prestigieuses qui aient jamais rempli de joyeuses clartés la ville naguère métropole du monde chrétien, aujourd'hui simple capitale de royaume, comme Madrid, Lisbonne ou Bruxelles.

O. M.

COURRIER DU PALAIS

Le colonel Lisbonne, l'ancien chasseur, l'ancien zouave, l'ancien fantassin des compagnies de discipline, l'ancien comédien, l'ancien directeur des Folies-Saint-Antoine, l'ancien courtier d'assurances n'a rien gagné à être malade et à voir les poursuites disjointes à son égard, lors du jugement des chefs de la Commune. Dans les nombreuses affaires qui, depuis ce temps, ont été soumises à l'examen des conseils de guerre, son nom a été trop souvent prononcé et des faits, inconnus alors, ont été ainsi successivement révélés; l'accusation s'en est grossie, et c'est une condamnation capitale qui vient d'être prononcée contre lui, malgré les efforts consciencieux de Me Haussmann, son défenseur. Ce jeune avocat du barreau de Versailles a fait preuve d'un talent réel dans toutes les causes qui lui ont été confiées d'office devant les conseils de guerre. Me Haussmann n'est pas un défenseur fougueux, et il est trop jeune pour donner à son éloquence cette autorité que les avocats expérimentés savent faire jaillir de l'argumentation la plus sobre et du débit le plus calme; de plus, il est évident que ni les opinions, ni le tempérament de Me Haussmann ne peuvent lui communiquer, dans des causes de ce genre, cette ardeur fiévreuse qui peut entraîner quand elle n'a pas convaincu; mais la cause est toujours étudiée avec un soin minutieux et elle est soutenue avec une fermeté persévérante, inébranlable, que l'on remarque d'autant plus qu'elle contraste avec la lenteur un peu timide, un peu maladive même de la parole.

Les condamnés à la peine de mort, dans l'affaire de l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, se sont pourvus devant le conseil de révision, et leur pourvoi a été rejeté. Parmi eux, cependant, se trouvait le jeune Leblond, âgé de moins de seize ans lorsqu'il a accompli les faits qui ont motivé sa condamnation; c'est M. le commissaire de la République qui s'est pourvu contre cette disposition du jugement pour fausse application de la loi. Le conseil, tout en maintenant le verdict de culpabilité et la déclaration affirmative de discernement, a annulé le jugement et a renvoyé, pour l'application de la peine seulement, Leblond devant le 5e conseil de guerre. C'est une peine de dix ans à vingt ans de détention qui est édictée par l'art. 67 du code pénal, contre les mineurs de moins de seize ans qui auront été déclarés coupables, quand la question de discernement aura été résolue par l'affirmative.

Devant les tribunaux de police correctionnelle, les petits vagabonds, les petits mendiants, les petits voleurs sont plus nombreux que jamais, et la pépinière des futurs repris de justice incorrigibles est en pleine culture. Nous avons vu, cette semaine, un de ces jeunes voleurs de 11 ans qui, en pleine audience, menaçait sa mère, une pauvre veuve qui ne pouvait plus le réclamer; il lui montrait le poing en criant : Tu verras..... Suit un gros mot que je ne veux même pas indiquer par une initiale!

Mais je ne puis pas me répéter chaque semaine, et je me hâte de quitter Paris. Devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aix, je trouve des sorciers. Quelle bonne fortune! Il y a longtemps que nous n'en avions rencontré. Par exemple, ceux-là ne paraissent pas des nécromanciens bien convaincus; on dirait qu'ils ont pris à tâche de guérir leur victime de sa stupide crédulité à force de pratiques ridicules. Ils se sont livrés spécialement à ce que l'on pourrait appeler la sorcellerie culinaire. Je ne puis m'empêcher de remarquer avec quelle complaisance le surnaturel se plie aux usages d'un pays; les ingrédients de la cuisine magique varient selon les climats; ici c'est du beurre, du café, là c'est de la graisse, en Provence c'est naturellement de l'huile. Vous agitez cela fortement avec de l'eau dans une assiette, et aussitôt apparaît une figure qui est celle du malin personnage qui vous a jeté un sort. Un M. Nègre se croyait ensorcelé et il s'adressa à un nommé Lombardi et à un nommé Centurione, qui lui promirent de détruire le sortilége. L'huile battue dans l'eau, entre deux chandelles allumées, fit d'abord voir à l'impétrant le visage d'une femme jalouse qui avait jeté un sort à ce sexagénaire, puis on eut recours à un cœur de veau avec un clou fiché au milieu. L'incantation n'ayant pas eu de succès, on essaya *le coup du lapin*, et enfin *le coup du poulet!* Celui-là ne peut jamais manquer, jamais, jamais!

Pour l'instruction des néophytes, il est bon de savoir que le cœur de veau doit être accommodé au vin, que le lapin doit être gros et cuit dans une casserole, que le poulet doit être fricassé avec deux bouteilles d'huile. Tout cela doit être mangé par les magiciens, l'impétrant doit, tout au plus, en prendre sa part, et cette part se trouve réduite par l'invitation que l'on adresse à certaines somnambules dont la présence ajoute aux *charmes* du repas satanique. Il faut décidément croire que le principal effet du *mauvais sort* est d'enlever au sujet toute espèce de bon sens.

L'accusé Lombardi avait eu au moins l'art de s'échapper des mains de la police; Centurione seul, sorcier de second ordre sans doute, était sur le banc des accusés. Inutile de vous dire que les débats n'ont été qu'un long éclat de rire; le seul fait sérieux et qui n'avait rien de surnaturel était celui-ci : les deux sorciers avaient invité M. Nègre à écrire sur plusieurs petits cœurs découpés dans du papier ces mots : « J'approuve les dessus, » suivis de sa signature. Écriture et signature avaient été imitées sur trois papiers timbrés qui représentaient trois billets à ordre, l'un de deux mille francs, les deux autres de cinq cents francs chaque. L'escroquerie se trouvait ainsi compliquée d'un faux et justifiait la compétence de la cour d'assises. Centurione a été condamné à trois années d'emprisonnement, et le chagrin qu'il a témoigné ne permet pas de supposer qu'il lui soit possible de passer au travers des murs.

Devant la cour d'assises de la Marne, à Reims, un cultivateur, nommé Denize, a comparu sous l'accusation d'assassinat. Denize s'était fait, de son autorité privée, commandant d'une compagnie de francs-tireurs, qui, selon l'accusation, n'aurait jamais rencontré les Prussiens et aurait beaucoup plus nui aux habitants qu'aux ennemis. Denize avait toujours refusé de reconnaître la suprématie des commandants militaires, il entendait ne relever que de lui seul. Un nommé Troyat, ayant eu l'audace de lever aussi une compagnie, Denize le fit arrêter par ses hommes. Il le menaça de mort et le maltraita; puis, tandis qu'on le conduisait à la ville, il lui tira un coup de fusil dans le dos. Troyat tomba mort sur le coup. Devant ses juges, Denize est bien loin de soutenir qu'il était capitaine indépendant; il soutient, au contraire, qu'il a arrêté Troyat par ordre, ce qui est positivement démenti; en outre, il assure qu'il n'a tiré sur le prisonnier que parce que celui-ci avait un revolver à la main et faisait mine de s'en servir contre ceux qui le conduisaient; mais ceux-ci n'ont rien vu dans les mains du prisonnier, et l'on a retrouvé près de son cadavre, non pas un revolver, mais un couteau; encore ne sait-on pas s'il appartenait à la victime. Il paraît cependant que les antécédents de Troyat n'étaient pas trop purs, et que les témoignages ont jeté quelques doutes dans l'esprit des jurés, puisque Denize a été acquitté.

On sait qu'une action en restitution avait été intentée devant le tribunal civil de Toulouse par l'ancien préfet de police, M. Piétri, contre M. de Kératry, préfet de police au 4 septembre. Ce dernier a été mis hors de cause, ayant remis à l'État les 4,500 fr. trouvés à la préfecture de police; c'est l'État qui est condamné à rembourser cette somme à M. Piétri. On croyait ce procès gros d'incidents curieux, mais l'attente a été bien trompée à cet égard; le procès s'est dénoué sans bruit.

Aujourd'hui, comme la semaine dernière, je vais finir par une citation; j'ai à cœur de prouver à mes lecteurs que si j'ai mis quelque vivacité dans mes critiques contre l'ancien aménagement du Palais-de-Justice et contre cette reconstruction qui paraissait vouloir ne rien changer, ne tenir compte d'aucune plainte, d'aucune réclamation, j'ai à cœur de prouver, dis-je, que je puis m'appuyer de voix plus autorisées que la mienne.

Voici un passage du rapport fait par Me Nicolet au nom de la commission nommée par le conseil de l'ordre des avocats :

. . . .

« La critique aurait assurément meilleur jeu avec l'exécution elle-même; nous n'avons pas la prétention de la condamner au nom de l'art architectural; et cependant, s'il suffit d'en avoir quelque sentiment pour admirer, par exemple, dans la nouvelle façade et dans le vestibule des nouvelles cours d'assises, ces beautés de premier ordre, dont nous ver-

rons, il faut l'espérer, le complet épanouissement. Il suffit également des plus simples notions du goût pour regretter dans nos salles d'audiences, et surtout dans les enceintes criminelles, où tout doit rappeler l'austérité de la loi, cette profusion d'ornements et de dorures, dont le tort le plus véniel est assurément de n'y point être à leur place.

Mais ce qui soulève des griefs bien autrement graves, ce sont les conceptions générales qui ont présidé à la reconstitution du Palais, les appropriations qui ont été faites, et les aménagements qui ont été disposés pour les divers services. Il faut que ceux qui sont destinés à y vivre aient été bien peu consultés pour que les nécessités les plus élémentaires aient été à ce point ou négligées ou dédaignées. Que dire de ces chambres civiles où le barreau ne peut pénétrer qu'à travers une foule souvent impénétrable pour venir disputer à l'invasion des oisifs la place déjà si exiguë qui lui est soi-disant réservée, et un peu d'air respirable à une implacable curiosité? Que dire, en particulier, de cette cinquième chambre qui ne peut contenir que la moitié du personnel dont la présence est nécessaire à l'appel des causes? Que dire encore de ces chambres correctionnelles où les témoins sont arrachés à grand'peine de la cohue qui s'y presse pour être parqués dans une sorte de cabanon dont un condamné aurait droit de se plaindre?

Qu'a-t-on donc fait de ce terrain dont l'étendue se compte par hectares? On s'y perd à travers la profusion des escaliers monumentaux, des larges avenues et des vestibules grandioses; mais il est un détail qu'on semble avoir relégué au dernier plan, ce sont les salles où se rend la justice!..... »

Plus loin, Me Nicolet dit encore :

« Encore une fois, messieurs, n'accusons pas les architectes; évidemment ils n'ont pas connu les nécessités pratiques auxquelles ils devaient, avant tout, donner satisfaction; et, sans insister sur des détails que l'on pourrait multiplier presque à l'infini, on doit conclure qu'en leur confiant le soin de bâtir la maison on ne leur a pas dit les besoins de ceux qui devaient l'habiter.

Mais si nous devons nous résigner au fait accompli, il faut au moins que l'avenir mette à profit la leçon que lui donne le passé! Le Palais est à reconstruire au moins dans une large mesure..., etc. ..... les travaux sont en voie de préparation; il est donc encore temps de s'en préoccuper, mais il n'est que temps,. .... etc...... »

Je crois n'avoir pas dit autre chose, quoique j'aie pu le dire moins bien!

PETIT-JEAN.

SOUVENIR

A voir ses blonds cheveux, soie ondoyante et fine,
S'épandre, et sur son cou nouer leurs écheveaux,
Et le rire, plus frais que la voix des oiseaux,
Se poser et chanter sur sa lèvre divine,

Je vous croyais ses sœurs, blanches filles d'Églbe.
Menant, le soir, les chœurs sous les sombres rameaux —
Quand tombé de ses yeux, si calmes et si beaux,
Un rayon me montra la cure Poitevine.

O Poitou, ciel d'azur voilé de blancs nuages!
O vallons souriants! ô fraîcheur des ombrages!
Douce placidité des prés silencieux!

Et vous, rayonnements des sommets et des plaines!
Avez-vous plus de paix et de splendeurs sereines
Que n'en a son regard profond et radieux?

AUG. DU PLESSIS.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : Reprise de *Guillaume Tell*, opéra en quatre actes, de Rossini. — BIBLIOGRAPHIE MUSICALE : *Rossini*, par Arthur Pougin; Paris, in-8°.

Guillaume Tell eût fait une bien autre figure, il y a un an, en sonnant ses fanfares patriotiques à l'heure où Paris était armé en guerre. Mais, si vous vous en souvenez, nous avions déjà, au 15 décembre, subi trois mois de siége, et nous étions assez misérables pour ne pouvoir allumer la rampe des théâtres. Il eût fallu jouer aux chandelles comme du temps de Lulli, et avant que le banquier Law n'eût payé de sa poche des bougies à l'Opéra.

Pourtant, combien le plaisir si nerveux que l'on tire de la musique peut emprunter de force aux circonstances, à l'air que l'on respire, à l'idée dominante du jour! Telle partition, belle d'ailleurs en tout temps, prend une signification nouvelle et devient d'*à-propos* à un moment donné. C'est ainsi que *Robert-le-Diable*, par exemple, acquerrait un surcroît de puissance si, comme en 1831, la littérature, et, par suite, tous les arts, se remettaient à la mode moyen âge. C'est encore ainsi que Meyerbeer fut admirablement servi par les événements lorsqu'il donna en pleine révolution son *Prophète*, dont plus d'une page est empreinte d'esprit révolutionnaire.

Il est donc croyable que, l'année dernière, *Guillaume Tell* eût été chanté avec plus de chaleur et surtout écouté avec une prévention plus favorable. Alors on se fût aisément figuré que Dulaurens, qui d'ailleurs a beaucoup de voix, chantait avec un goût exquis; que Bondil, qui a peu de voix, remplissait la salle de notes vibrantes, tandis que, par le fait, il débite son rôle pour le souffleur. L'illusion de l'auditeur, ému d'avance, peut aller jusque-là.

Nous voulons bien supposer que Dulaurens, avant peu, saura acquérir cet art des nuances, ce style délicat qui plaît aux raffinés de Paris, et qu'il n'a pu deviner sur les nombreux et lointains théâtres où il joue depuis quinze ans. Il nous est agréable aussi d'espérer que Bondil, après expérience faite de la sonorité de la salle de l'Opéra, fera sortir plus hardiment sa voix. Mais, en attendant cet avenir souhaitable, les représentations données par ces messieurs ne sont rien moins que mémorables. Nous n'en parlerions même pas, si ce n'était que nos abonnés nous ont donné commission de les entretenir de *tout* ce qui se passe à Paris dans le domaine musical.

Et pour rester jusqu'au bout commissionnaire fidèle, attentif, scrupuleux, il faut que nous disions combien ces petites demoiselles de la danse ont gâté le divertissement du premier acte. Deux ou trois répétitions supplémentaires, qu'on pourrait leur infliger comme *pensum*, remettraient peut-être toutes choses en place. Les pieds ne batteraient plus le plancher à contre-mesure, les gestes des bras se feraient avec plus de cadence, les manœuvres s'exécuteraient avec une précision plus géométrique. Or, s'il s'agissait de former des pas sur la musique cahoteuse de M. Wagner, on comprendrait ces manquements au rhythme; mais avec du Rossini à l'orchestre...!

Par compensation, les chœurs ont été irréprochables : belle qualité de son, ensemble parfait, sentiment dramatique très-remarquable. Et ce dernier point est le plus malaisé à obtenir de chanteurs anonymes très-difficiles à intéresser à l'action du drame. Si dans la vie réelle la foule est susceptible de violentes passions, au théâtre elle est presque toujours inepte.

A chaque audition nouvelle de *Guillaume Tell* nous admirons avec plus de force ce qu'il a fallu de génie à Rossini pour habiller de musique le plus plaisant des livrets d'opéra sérieux. Oh! ce livret!... voilà justement le carnaval qui vient, il faudrait le jouer une fois sans musique, et on rirait!

Croiriez-vous, par exemple, qu'au troisième acte, Gessler (costumé en François Ier, vers le commencement du quatorzième siècle) condamne Guillaume Tell à être mangé par les serpents? — « Aux reptiles je l'abandonne, et leur horrible faim lui répond d'un tombeau. » — Vérifiez sur la partition, et vous verrez que je n'invente pas ce serpent suisse, lequel, ayant justement un horrible appétit (comme cela se trouve!) peut répondre à Guillaume qu'il trouvera un tombeau dans son estomac!!!

Il y a quelques années, au théâtre du Palais-Royal, on s'amusait d'un amiral suisse que jouait Lassouche. La bourde était moins forte que celle du serpent, car, à la rigueur, la Suisse peut mettre des chaloupes canonnières sur ses lacs et les faire commander par des amiraux.

J'ai relevé aussi ce cri du cœur poussé par Guillaume au moment où il tue Gessler : « Que la Suisse respire!!!... » Ce verbe est drôle, même au sens figuré où il doit être pris, car la Suisse est par excellence le pays de la respiration, et elle pourrait fournir de l'oxygène à l'Europe entière.

Puisque nous en sommes à *Guillaume Tell*, ce nous sera une occasion de signaler le travail que M. Arthur Pougin vient de publier sous ce titre : ROSSINI, *notes, impressions, souvenirs, commentaires.*

Nous avions déjà dans notre bibliothèque le *Rossini* de Stendhal, celui des frères Escudier, celui de M. A. Azevedo, qui sont des biographies, enfin celui de Œttinger, qui est un roman, avec un arrière-goût de pamphlet.

Le livre de M. Pougin vient s'ajouter à notre collection, et n'y fera point double emploi, car l'auteur n'y raconte pas pied à pied la vie de son héros. Il se contente d'une suite de notes jetées sur le papier au hasard du caprice, et dans lesquelles il expose ses vues personnelles sur plusieurs opéras de maître, tout en se montrant curieux aussi de l'anecdote piquante et du détail biographique inédit.

Savait-on, par exemple, que lorsqu'il composait *Guillaume Tell*, Rossini habitait le n° 10 du boulevard Montmartre? que Boïeldieu et Carafa étaient locataires de la même maison, et qu'ils y ont écrit, l'un *la Dame Blanche*, l'autre *Masaniello*?

Il nous est avis qu'au lieu d'envoyer ses lauréats à Rome, l'État pourrait les loger dans cet immeuble inspirateur, qui est hanté par la bonne fée, et dont, pour sûr, les murs ont des oreilles.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Levasseur vient de mourir; Levasseur, la célèbre basse, qui avait créé le rôle de Bertram dans *Robert-le-Diable*, celui de Marcel dans *les Huguenots*, celui du Cardinal dans *la Juive*, etc. — Les fenêtres du nouvel Opéra sont livrées depuis quelques jours aux vitriers. — Il est question de reprendre *l'Étoile du Nord* à l'Opéra-Comique. — Au Théâtre-Lyrique (Athénée), prochainement *la Bonne Aventure*?, opéra comique de M. Jonas, et *l'Esclave d'Athys*, partition de M. Deffès... — Aurons-nous un Théâtre-Italien, cet hiver?... Toujours même incertitude.

A. L.

BIBLIOGRAPHIE

LES RACES HUMAINES

PAR LOUIS FIGUIER (1)

(Voir les gravures à la page 392.)

Le nouveau volume illustré que M. Louis Figuier vient de faire paraître est un des plus intéressants qui soient sortis de sa plume féconde. Parcourir d'un bout à l'autre notre globe pour faire connaissance avec toutes les populations qui l'habitent; apprendre leurs coutumes, leurs usages et leurs mœurs; étudier leurs types et leur structure physique; rechercher la place qu'elles occupent sur les degrés de la civilisation moderne, quoi de plus attrayant et de plus instructif? C'est ce que l'on fait en parcourant l'ouvrage de M. Louis Figuier; car, sous le titre de *Races humaines*, l'auteur nous donne une suite de voyages amusants et curieux, une série d'observations morales et de traits de caractères, pris chez les différentes nationalités contemporaines. Ce tableau des populations actuelles du globe est aussi complet que possible. Dans cette immense pérégrination à travers la terre habitée, l'auteur n'a rien oublié de ce qui pouvait instruire ou intéresser les lecteurs de tous les âges.

Un tel ouvrage comportait de nombreux dessins. Cette partie du programme est largement remplie, car à chaque page, pour ainsi dire, on trouve une gravure représentant un type de la famille humaine, ou un échantillon exact des populations décrites et étudiées dans le texte. Un certain nombre de planches en couleur complètent cette riche illustration.

Les problèmes scientifiques qui se rattachent aux races humaines ne sont pas écartés ou esquivés par

(1) 1 vol. grand in-8°, illustré de [illegible] gravures sur bois et de 8 planches coloriées. — Librairie Hachette. Prix broché : 10 fr.



ROME. — Illumination de la « Piazza del Popolo » à l'occasion de l'ouverture des Chambres italiennes. — (D'après le dessin de MM. Luc Olivier Merson et Henard.)

l'auteur. La question de l'unité ou de la pluralité des races humaines, qui a été tant de fois agitée parmi les savants, est abordée par lui très-nettement. M. Louis Figuier rejette la théorie de la pluralité des races. Il établit, par des arguments catégoriques, qu'il n'a pu exister plusieurs centres de création pour notre espèce. Il admet que la souche de l'humanité est unique, et que le premier homme a dû voir le jour, ainsi que l'a dit Cuvier, dans les régions centrales de l'Asie. L'humanité est partie de ce lieu d'origine, pour se répandre peu à peu sur toute l'étendue du globe. C'est l'influence du climat, du sol, de la nourriture, des habitudes et des mœurs, qui a déterminé la formation des différentes races humaines actuelles. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Louis Figuier les remarquables développements donnés à cette théorie de l'origine de notre espèce, théorie ancienne, mais qui est ici rajeunie et confirmée par des considérations nouvelles et frappantes.

La classification des races humaines suivie dans l'ouvrage qui nous occupe est celle qui fut proposée par un savant belge, M. d'Omalius d'Halloy, et qui admet cinq races : les races *blanche*, *jaune*, *brune*, *rouge* et *noire*. Cette classification était la meilleure à adopter dans un ouvrage de vulgarisation scientifique, parce qu'elle est la plus facile à retenir, et parce qu'elle répond assez exactement aux divisions géographiques. En effet, les peuples appartenant à la *race rouge* habitent l'Amérique ; la *race noire* est propre à l'Afrique, la *race blanche* à l'Europe, la *race jaune* à l'Asie, la *race brune* à l'Asie et à l'Afrique. Il est évident que cette classification est très-avantageuse quand on veut, comme l'auteur des *Races humaines*, décrire l'homme actuel considéré sous toutes les latitudes, quand on veut, avant tout, instruire le lecteur et laisser dans son esprit des notions exactes et utiles sur les hommes, nos frères par la nature, qui sont disséminés sur les différents points du monde.

En résumé, le nouvel ouvrage de M. Louis Figuier, amusant et instructif à la fois, ne peut manquer d'être recherché dans les familles, quand surgira la grande question des étrennes littéraires du nouvel an.

Les gravures qui accompagnent notre article sont empruntées aux *Races humaines* de M. Louis Figuier, et donnent une idée des beaux dessins que renferme cet ouvrage.

MAXIME VAUVERT.

L'EMPEREUR DU BRÉSIL

L'empereur du Brésil, arrivé samedi à Paris, sous le nom de duc d'Alcantara, s'appelle Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-Francisco-Xavier-da-Paula-Leocadio-Michel-Gabriel-Raphael-Gonzaga Pedro II d'Alcantara.

Né à Rio-Janeiro en décembre 1825, il perdait l'année suivante sa mère, archiduchesse d'Autriche.

Son père, fils de Jean VI, roi de Portugal, fut le premier empereur du Brésil, devenu indépendant. Sa sœur a épousé le duc de Joinville.

Pedro Ier, fatigué de lutter contre une opposition toujours croissante, abdiqua, le 7 avril 1831, en faveur de son jeune fils, et donna pour tuteur à ce bambin de cinq ans, l'ancien chef du parti démocratique, exilé en France depuis huit ans, Bonifazio-Jose de Andrada e Sylva. Quand le nouveau ministre fut arraché du Palais Impérial, en 1833, dom Pedro II passa sous la tutelle directe du conseil de régence.

Le 23 juillet 1840, ce conseil abdiqua et l'empereur prit solennellement la couronne le 18 juillet suivant.

En quelques mois, dom Pedro II réduisit à l'impuissance l'insurrection qui venait d'éclater, et depuis cette époque, il n'a cessé de gouverner en paix ses États, toujours esclave de la Constitution, faisant tous ses efforts pour développer l'influence et la prospérité du Brésil.

Il a épousé, en 1843, la fille de François Ier, roi des Deux-Siciles.

Parmi les événements les plus saillants de ce long règne, il faut citer l'abolition définitive du commerce des noirs et l'envoi de secours au général Urquiza, pour le renversement de Rosas, renversement qui valut au Brésil un agrandissement de territoire et la libre navigation de la Plata. Le Brésil compte aujourd'hui dix millions d'habitants et marche sans obstacle vers un immense avenir.

Il y a dix ans, dom Pedro exécutait de longs et pénibles voyages dans toutes les parties de son Empire, et, en 1867, il ouvrait la navigation de l'Amazone aux navires de toutes les nations. Son gendre, le comte d'Eu, s'est couvert de gloire dans la terrible guerre du Paraguay, qui avait créé de si grandes difficultés au gouvernement brésilien.

Protecteur éclairé des sciences et des lettres, dom Pedro assistait, au mois d'août dernier, au congrès d'Anvers, en qualité de membre de la société de géographie de Paris, et rendait visite, il y a quelques semaines, à l'illustre auteur des *Fiancés*, à Alexandre Manzoni.

L'empereur du Brésil est venu en Europe pour se distraire, ainsi que l'impératrice Thérésa, de la perte douloureuse qu'ils ont faite d'une fille de vingt-deux ans.

Pendant son absence, la régence a été confiée à sa fille aînée, la princesse Isabelle, épouse du comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours.



DOM PEDRO II D'ALCANTARA, empereur du Brésil, récemment arrivé à Paris.

La régente a eu l'heureux privilége de promulguer la loi votée par les deux Chambres de Rio-Janeiro pour l'émancipation graduelle des quinze cent mille esclaves du Brésil.

D'un naturel doux et bon, le nouvel hôte de la France, ne manque point d'énergie, et il a donné des preuves d'une intelligence supérieure. Le Brésil confond ses institutions libérales et son souverain dans un même amour, et, grâce à cette entente admirable, il exerce une influence incontestable sur tous les autres États de l'Amérique méridionale.

V.-F. M.

NOTRE JOURNAL DE MODES

L'administration du *Monde illustré* fera paraître, à partir du 1er janvier, un journal de modes — ou plutôt un journal de l'*art de la mode*, dans ses formes multiples, depuis le vêtement jusqu'à l'ameublement, en passant par les bijoux, les tapis, les bronzes et l'orfèvrerie.

L'art de la mode est essentiellement français et plus particulièrement parisien. Notre journal entend soutenir, vis-à-vis de l'étranger, la prépondérance du goût français, des produits français, des modes françaises. Il affirmera plus énergiquement que jamais la réputation séculaire de nos artistes. Il tendra surtout à vulgariser en France, à rendre accessible à tous le culte du bon goût, du bon ton et de la saine élégance.

Notre journal, auquel les artistes et les écrivains qui ont fait le succès du *Monde illustré* assurent leur concours, a pour titre :

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

La REVUE DE LA MODE paraîtra tous les *Dimanches*.

Chaque numéro se compose de huit pages de texte, à trois colonnes, illustrées de nombreux dessins représentant les modes du jour : toilettes de dames et d'enfants, costumes, confections, chapeaux, coiffures, lingeries, travaux à l'aiguille, etc., etc.; et les œuvres d'art qui contribuent à l'ornementation de la maison : bronzes, bijoux, tableaux, orfèvrerie, ameublement, etc.

Le texte comprend : une Chronique de la Mode, par Mme la vicomtesse de **Renneville**; la Mode pratique et les ouvrages de Dames, par **Mme F. Bougy**; des Causeries sur les usages et le savoir-vivre, par **Mme de Bassanville**; des nouvelles, romans, voyages, variétés, poésies, charades, rébus, etc., d'une *moralité* irréprochable.

La REVUE DE LA MODE adjoint deux fois par mois, à ses numéros, de grandes feuilles supplémentaires reproduisant de nombreux *patrons de grandeur naturelle* pour robes, confections, lingeries, soutaches, broderies, chiffres, armoiries, etc., avec des instructions claires et précises indiquant la manière de tailler et de confectionner, *avec exactitude et économie*, toutes les toilettes représentées dans le journal.

La REVUE DE LA MODE donne donc, par an :

CINQUANTE-DEUX NUMÉROS illustrés, de 8 pages grand format du *Monde illustré* (un numéro tous les dimanches), formant à la fin de l'année un magnifique volume de 416 pages à trois colonnes, tiré sur papier de luxe par l'Imprimerie du *Monde illustré*;

Et **VINGT-QUATRE GRANDES FEUILLES** (deux feuilles par mois), formant un répertoire de plus de *neuf cents patrons* de grandeur naturelle.

Le prix d'abonnement pour l'année est de :

12 FRANCS POUR PARIS
14 FRANCS POUR LES DÉPARTEMENTS

On peut s'abonner pour six mois, ou trois mois, pour Paris et les départements, aux conditions suivantes :

PARIS . . . . . Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 »
DÉPARTEMENTS. Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 50

GRAVURES COLORIÉES

Il sera facultatif aux abonnés de la *Revue de la Mode* de recevoir, *avec chaque numéro*, une splendide planche de modes, gravée sur acier, tirée sur bristol et artistiquement coloriée à l'aquarelle.

Ces cinquante-deux feuilles coloriées à l'aquarelle fourniront par an un album de cent vingt toilettes inédites, dessinées d'après les modèles des premières couturières, dont le journal s'est assuré le concours.

Le prix de l'abonnement au journal complet (52 numéros et 24 feuilles de patrons), *avec les 52 planches coloriées rendues* franco *à domicile* est de :

24 FRANCS PAR AN POUR PARIS
25 FRANCS PAR AN POUR LES DÉPARTEMENTS

PARIS. . . . . — Six mois 13 » — Trois mois 6 75
DÉPARTEMENTS. — Six mois 13 50 — Trois mois 7

Tous les abonnements partent du 1er de chaque mois. On peut donc s'abonner dès aujourd'hui, à partir du 1er janvier 1872; un numéro *specimen* sera de suite envoyé gratuitement à nos premiers abonnés.

Il faut avoir soin d'indiquer si l'on désire recevoir le journal avec ou sans les gravures coloriées.

On s'abonne, en s'adressant directement et par *lettre affranchie*, à l'administrateur de la *Revue de la Mode*, aux bureaux du *Moniteur universel* et du *Monde illustré*, 13, quai Voltaire, à Paris. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant de l'abonnement en un mandat sur la poste ou un bon à vue sur Paris.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Voici venir le 1er janvier de l'an de grâce 1872. Femmes et enfants attendent ce jour avec une égale impatience. Noël, avec un arbre enchanté, est le lever de rideau de cette pièce féerique qui a nom les fêtes du jour de l'an. Que de cadeaux, de baisers, d'étrennes affectueuses s'échangent ce jour-là!

C'est surtout à la *Capitale* qu'on courra choisir ses cadeaux. Le plus puissant mobile vous y attire, l'économie. Les fortunes sont trop ébranlées pour que la question d'intérêt soit négligée. Ici le bon marché atteint des proportions dont on a peine à se rendre compte. Il faut en chercher l'explication dans le génie commercial des administrateurs de la *Capitale*.

Un album, dernière œuvre de Coluchon, le héros regretté de Buzenval, fera bondir d'aise le cœur de M. Bébé et de Mlle Lili. Il est vendu à Londres 75 fr. et à la *Capitale* 6 fr. 50 c. Rien de joli, de frais, de mignon comme ses 27 gravures alphabétiques et enfantines qui instruisent l'enfant en l'amusant.

Dans cette exposition d'objets d'étrennes, quelle exquise variété de bibelots d'un goût gracieux et coquet : maroquinerie, éventails, écrans du Japon, bijoux de jais; que de fantaisies originales, de riens charmants, menue monnaie des étrennes.

Les costumes et les confections de la *Capitale* ont un cachet particulier d'élégance et de distinction. Le goût le plus pur a présidé à leur coupe et à leur ornementation.

Les soieries justifieraient à elles seules la vogue immense du magasin. A 8 fr. 75 un cachemire de soie noire, nommé *Paris-capitale*, qualité extra, d'une solidité garantie. Dans les même conditions avantageuses, un poult de soie de nuances nouvelles à 3 fr. 90 c.; une soie rayée, satinée et cannelée à 2 fr. 25 c.; un velours de Lyon, à 5 fr. 90 c.

Les tissus de fantaisie, la mercerie, la lingerie, la fourrure offrent des occasions dont il est difficile de se faire une idée.

Il faut en convenir, l'élégance est l'Égérie de la *Capitale*, et le bon marché sa grande attraction. (Rue de la Chaussée-d'Antin et place de la Trinité).

∴

Qu'ils sont élégants ces fichus frangés en crêpe de Chine de la *Malle des Indes*. Les uns, couleur aurore avec effilé blanc, ou *vice versa*; les autres, bleu de ciel d'Espagne, avec frange blanc de neige; d'autres, verts comme la prairie émeraudée, avec effilés même nuance; d'autres tout blanc ou tout rose, d'un rose tendre comme un fond d'horizon à l'aube, ou bleu violets comme la fleur des bois; ces derniers pour demi-deuil.

Ces fichus se jettent négligemment sur les épaules avec robe décolletée, ou se portent en capulet; le goût en fait un ornement coquet. Suivant leur dimension, ils sont de 15 fr. ou de 25 fr.

Les boîtes illustrées, renfermant, par douzaine, des cache-nez ou des mouchoirs pour la poche, forment le plus charmant cadeau d'étrennes.

La *Malle des Indes* (24 et 26 passage Verdeau) envoie ces ravissants articles contre remboursement ou contre un bon de poste. Elle prie instamment d'indiquer le prix qu'on veut y mettre.

∴

On sait que la fameuse Ninon de Lenclos posséda une beauté, une fraîcheur inaltérables, dues aux recettes de son parfumeur. Ces recettes sont aujourd'hui la propriété de la maison qui porte le nom de cette femme célèbre.

Cette parfumerie, qui a le don de vous rendre jeune et jolie quand même, se vend complète en charmants coffrets de 8 fr., 12 fr., 16 fr., 25 fr., 50 fr., 70 fr. et 150 fr. Les coldcream, les eaux de toilettes, les parfums, tous les talismans de beauté employés par la Belle des Belles, se trouvent dans ces boîtes de Jouvence qui seront, évidemment, les étrennes les mieux accueillies du monde. Quelle femme ne serait heureuse de prolonger le printemps de sa vie jusqu'aux extrêmes limites de l'automne.

La parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-septembre, expédie *franco* à partir de 25 fr.

Ctse A. DE BORETTY.

LA VILLE DE LYON, 6, *rue de la Chaussée-d'Antin*, vient de créer 3 modèles inédits de voilettes d'hiver en tulle brodé au passé et au crochet.

Un immense assortiment de voilettes noires et blanches est arrivé d'Angleterre.

Aux écharpes et aux fichu-crêpe de Chine frangés à même, la *Ville de Lyon* vient d'ajouter une sortie de théâtre, formant capeline et fichu, ornée d'une frange nouée en soie brillante, nuance de lumière.

Pour satisfaire à la demande de plusieurs de ses clients, cette maison, la première de Paris dans ce genre, vient de modifier le ruban romain tel qu'il a été vendu jusqu'à ce jour; elle s'est attachée à reproduire fidèlement les teintes et la disposition de la véritable ceinture des paysannes de la campagne de Rome. Ce ruban ne pourra être vendu qu'à partir du 18 de ce mois.

Pour cadeaux du nouvel an, nous engageons nos lectrices à ne pas oublier cette ceinture ainsi que le fameux gant Joséphine dont l'éloge n'a plus à être fait.

Pour vêtements de drap, la mode est aux garnitures en grosse soutache Mohair et galon pareil natté ou côtelé.

Les franges de laine noire, torses ou à ballons ont également un grand succès.

ÉCHECS

CORRESPONDANCE.

M. le curé C. à H. St. L. — Dans la solution du problème n° 359 le premier coup des Noirs est suivi de l'annotation *meilleur*, qui signifie que toute autre manière de jouer entraînerait plus rapidement le mat. Si, au lieu de F D, les Noirs jouaient R 4 F, ils succomberaient un coup plus tôt, par C 6 D, échec, suivi de D 3 C ou 7 FR, échec et mat. Il n'est pas d'usage de noter les variantes en un nombre de coups inférieur à celui de l'énoncé du problème, par la raison qu'elles dérivent d'une défense défectueuse.

M. le docteur Michalski. — Les problèmes annoncés seront les bien venus. Annotez-les comme il vous plaira. Je tiens en réserve la jolie course de Cavalier qui gagnerait peut-être, sous le rapport de la régularité, à être modifiée ainsi : Supprimer la ligne de 3 CD des Blancs à 1 FD, ajouter les deux lignes de 1 TD à 3 C et de 2 T à 1 F. On aurait alors deux carrés centraux d'un dessin très-élégant et parfaitement symétriques.

Solution du problème n° 391.

1. D 2 FR — 1. R 4 R (Variantes)
2. D 3 R, échec — 2. R joue
3. D 4 R, échec et mat.

(A)

1. C 6 FR
2. C 3 R, échec — 2. F pr. C ou R 5 R
3. C 6 F ou R 3 C, échec et mat.

(B)

1. D 2 CR
2. C 3 R, échec — 2. *ad libitum*
3. D 2 T ou 3 C, échec et mat.

(C)

1. R 7 TD
2. C 6 FR échec — 2. F pr. C ou R 4 R
3. C 3 D ou F pr. F, échec et mat

(D)

1. F pr. F
2. C pr. F, échec — 2. R 4 R
3. D 6 F, échec et mat.

Solutions justes : MM. L. Landau; le docteur Michalski, à Villiers-Saint-Benoît; le capitaine Charousset, aux Vans; N. Raynal, à Lille; Barré, Théâtre-Français; Stiennon de Meurs, à Liége; le comte d'Orengo, à Nice; café Frémiot; Maciejowski, à Saint-Amand; Chauvigné, à Chemillé-sur-Dême; L. Manoury, au Havre; Villiers, cercle du Pont, à Baccarat; café de Koch, à Mantes; cercle de l'Avenir, à Châlons-sur-Saône; Gérard et Fiamon, à Saint-Étienne; A. D., lieutenant d'artillerie; J. Tessier, à Bordeaux; Girard, à Lussières; E. Grangeret, à Genève; café Paulin; Ch. Gilbert.

Plusiers autres solutions adressées, débutant en général par C 3 R échec, suivi de D 3 F, échec, sont détruites par ce second coup des Noirs : P pr. D échec, qui ne permet pas de donner le mat avec le Cavalier.

Nous devons pourtant ajouter que la position de ce problème a besoin d'être rectifiée par l'addition d'un pion blanc, à 5 CD, en vue de la défense D 2 FD qui retarderait le mat d'un coup.

Autres solutions justes du problème n° 390 : MM. Poisson et Ménard, à Chavagnes, N. Raynal, à Lille; V. Chauvigné; Tonin Peraldi, à Ajaccio; Samuel; E. Grangeret, à Genève.

Solution du problème n° 392

1. D 8 CR — 1. R pr. C (Variantes)
2. P 4 T, échec — 2. R *ad libitum*
3. D pr. F ou 8 TD ou 8 FD suivant le coup joué par les Noirs, échec et mat.

(A)

1. F pr. D
2. P 4 F — 2. *ad libitum*
3. C ou P, échec et mat

(B)

1. F 7 TD
2. P 3 C, échec et mat le coup suivant.

(C)

1. F 4 D ou FR 4 FD
2. D pr. F (échec, dans le second cas) et mat le coup suivant.

Solutions justes : Mme Emma Paham, à Lyon; MM. J. Planche; Quéval, à Fauville; café Drapés, à Sens; Stiennon de Meurs, à Liége; Barré, Théâtre-Français; L. de Croze, à Marseille; Léopold Landau; café Cauvet, à Cogolin; E. Frau, à Lyon; Cercle du Creuzot; le capitaine Charousset, aux Vans; Girard, à Lussières; Le turco de Poissy; le cercle de Ferrières; Devot, 9e chasseurs, à Rocquencourt; A. Gouyer; G. Lalta, à Mantes; E. Leger, au Havre; F. Espanet, café du Nil, à Marseille; F. Miquet, à Mantes; Gérard Saturnin, à Saint-Germain-Lembron; Poisson et Ménard, à Chavagnes; Sarramea et Tessier, à Bordeaux.

P. JOURNOUD.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

79, boulevard Saint-Germain, Paris.

ÉTRENNES DE 1872

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

FORMATS IN-4° ET IN-8°

Éditions de grand luxe

ROME, description et souvenirs, par Francis Wey. — Un magnifique volume grand in-4°, contenant 400 gravures sur bois exécutées d'après les dessins de MM. Anastasi, E. Bayard, H. Catenacci, H. Chapuis, E. Delaunay, Hubert Clerget, H. Crépon, Français, Lancelot, Jules Lefèvre, Hector Leroux, A. Marie, C. Nanteuil, de Neuville, Paquier, Petot, M. Rapine, Henri Regnault, P. Sellier, Thérond, Ulmann, A. Viollet-Leduc, *et un plan de Rome gravé sur acier.* — Broché, 50 fr. — Richement relié, avec fers spéciaux, 65 fr.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE

Antiquités, moyen âge, renaissance. — Origines chrétiennes. — Étude critique des ruines, des monuments, des œuvres d'art. — Traditions légendaires. — Fouilles et découvertes récentes. — Recherches sur les anciennes fresques. — Basiliques et églises. — Palais et musées.

Époque actuelle. — Institutions, caractères et portraits. — Le peuple. — La bourgeoisie. — La société. — La cour pontificale. — Aspect de la ville. — Campagne de Rome. — Sites et paysages. — Scènes de mœurs.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. Édouard Charton, et très-richement illustré par nos plus célèbres artistes. — Années 1870 et 1871. — Prix des deux années, brochées en un ou deux volumes, 25 fr. — La reliure en percaline se paye en sus : en un volume, 2 fr.; en deux volumes, 3 fr. — La demi-reliure chagrin, tranches dorées : en un volume, 5 fr.; en deux volumes, 8 fr. — La demi-reliure chagrin, tranches rouges semées d'or : en un volume, 7 fr.; en deux volumes, 12 fr.

Les onze premières années sont en vente. — Elles contiennent 200 voyages, près de 5,500 gravures, de 300 cartes ou plans, et se vendent chacune le même prix que les deux années ci-dessus annoncées.

L'HISTOIRE DE FRANCE depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits enfants, par M. Guizot. — *En vente le tome 1er*, contenant l'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avénement de Philippe de Valois. — Un volume grand in-8° jésus illustré de 73 gravures sur bois, par A. de Neuville, et contenant 2 cartes. — Broché, 18 fr. — Richement relié avec fers spéciaux, dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées : 25 fr.

L'ATMOSPHÈRE, description des grands phénomènes de la nature. — *Les saisons, — les Climats, — la Lumière, — la Chaleur, — les Vents, — les Nuages, — la Pluie, — les Météores, — le Tonnerre, — la Prévision du temps.* Par Camille Flammarion. — Un magnifique volume in-8° jésus, illustré de 200 gravures sur bois par E. Bayard, H. Clerget, A. Marie, A. de Neuville, M. Rapine, F. Sellier, E. Tournois, etc., et de 15 planches chromolithographiques, d'après les peintures de MM. Achard, Berchère, Eug. Ciceri, Karl Girardet, A. Marie, Silbermann et E. Weber. — Broché, 20 francs. — Relié dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées, 26 fr.

LES RACES HUMAINES, par Louis Figuier. — Un beau volume in-8° raisin, contenant 335 gravures sur bois, dessinées par E. Bayard, Gustave Doré, Karl Girardet, Janet-Lange, Riou, A. de Neuville, etc. et 8 chromolithographies représentant les principaux types des familles humaines d'après les aquarelles de Régamey. — Broché, 10 fr. La reliure, dos en chagrin, plats en toile, tranches dorées, se paye en sus, 4 fr. — Ce volume complète la série des ouvrages du même auteur publiés sous le titre de *Tableau de la nature.*

SCÈNES HISTORIQUES, par Mme P. de Witt, née Guizot. — Un beau volume in-8° raisin, illustré de gravures sur bois par E. Bayard. — Broché, 5 fr. — Cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 7 fr. 50.

VOYAGES ET AVENTURES DANS L'ALASKA, ancienne Amérique Russe, par F. Whymper. — Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par E Jouveaux. — Un beau volume in-8° raisin contenant 37 gravures sur bois et une carte. — Broché, 10 fr. La reliure en chagrin, plats en toile, tranches dorées, se paye en sus 4 fr.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES, par Mme Pape-Carpentier, inspectrice générale des salles d'asile. — Un magnifique volume in-4° oblong illustré de 12 planches tirées en chromolithographie. — Cartonné en percaline gaufrée à biseaux, tranches dorées, 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

111 volumes, ornés de nombreuses et charmantes vignettes pour les enfants et les adolescents

A 2 fr. le volume broché et 3 fr le volume relié

NOUVELLES PUBLICATIONS

BURTON (le capitaine). *Voyages à la Mecque, aux grands lacs d'Afrique et chez les Mormons.* 1 vol.

GOURAUD (Mlle Julie). *Le Livre de maman.* 1 vol.

HAYES (Dr J. J.). *La Mer libre du pôle.* 1 vol.

MARMIER (Xavier). *L'Arbre de Noël.* 1 vol.

PALGRAVE (W. G.). *Une année dans l'Arabie centrale,* 1 vol.

PIOTROWSKI. *Souvenirs d'un Sibérien.* 1 vol.

RENDU (V.). *Mœurs pittoresques des insectes.* 1 vol.

SANDRAS (Mme). *Mémoires d'un lapin blanc.* 1 vol.

SÉGUR (Mme la comtesse de). *Après la pluie, le beau temps.* 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

Publiée sous la direction de M. Charton. — 47 volumes ornés de gravures. — Chaque volume : broché, 2 fr.; relié, 3 fr.

Nouveautés publiées cette année : *Les pierres précieuses*, 1 vol., par DIEULAFAIT. — *Les Merveilles des fleuves et des ruisseaux*, 1 vol., par MILLET.

LE MAGASIN DES PETITS ENFANTS

Nouvelle collection de contes, avec un texte imprimé en gros caractères et de nombreuses illustrations en chromolithographie. — Cinquante volumes albums, à 1 et à 2 fr.



Chef d'Indiens des prairies.



Gardes du Taïhoun, au Japon.

Gravures extraites de l'ouvrage de M. Louis Figuier, *les Races humaines*. (Librairie Hachette.) (V. l'article page 387.)

ÉCHECS

—

PROBLÈME Nº 394

COMPOSÉ PAR M. A. W. HUNTER



Les blancs font mat en trois coups.

(Voir les solutions page 391)

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

L'accord entre la maison d'Orléans et la branche aînée est difficile à faire.

PARIS. — IMPRIMERIE A. POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 767. — 23 Déc. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

VENISE. — Incendie de la bibliothèque de l'arsenal. — (D'après le croquis de M. Stella, notre correspondant.)

SOMMAIRE

A NOS ABONNÉS

A partir du 1er janvier prochain, les prix d'abonnement au Monde illustré, *seront ainsi fixés :*

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an.........	**24 fr. »»**
Six mois........	**13 »»**
Trois mois......	**7 »»**

Un numéro, 50 centimes.

Jusqu'au 31 *décembre, nous recevrons les abonnements à nos prix actuels.*

Passé ce délai, c'est-à-dire à partir du 1er *janvier* 1872, *nos souscripteurs voudront bien s'en référer à notre nouveau tarif.*

Cette légère augmentation de prix sera, nous n'en doutons pas, facilement comprise par nos abonnés. Les impôts nouveaux créent, en effet, à l'administration du *Monde illustré* une charge beaucoup plus lourde que celle que nous faisons ainsi supporter à nos souscripteurs. Ils voudront bien se rappeler les sacrifices que nous avons dû faire pendant le siége et la Commune pour tenir tous nos engagements vis-à-vis d'eux et, sans restreindre notre format ni le nombre de nos gravures, pour tenir notre recueil au courant de tous les événements qui composent la triste histoire de l'année 1871. — Nous redoublerons encore de soins pour l'avenir, et nous nous efforcerons de maintenir le *Monde illustré* au premier rang qu'il a conquis parmi les publications illustrées.

AVIS

Les abonnés directs du Monde illustré *recevront avec ce numéro un specimen du nouveau journal que nous publions sous le titre :*

REVUE DE LA MODE

COURRIER DE PARIS

La voilà qui va commencer, la fameuse semaine qui a le réveillon à un bout et le jour de l'an à l'autre.

Je ne sais pas ce qu'elle nous donnera cette fois comme plaisirs. Mais comment ne pas se rappeler les tristes souvenirs d'antan?

A cette époque, nous en étions arrivés à la période aiguë du siége, et les anniversaires obligés de réjouissances vinrent comme un surcroît de douleur, soulignant encore ce qu'il y avait d'épouvantable dans notre situation.

Le réveillon!... Je les vois encore, et vous les voyez comme moi, ces rares ombres qui se glissaient mornes et furtives le long des maisons sombres, à travers les rues où, de kilomètre en kilomètre, rougeoyait un réverbère fumeux.

Tout était désespéré; on n'avait presque plus de pain à se mettre sous la dent. Les bulletins de défaites arrivaient l'un sur l'autre. Sinistre dénoûment d'un sinistre drame! N'importe, il y avait nombre de gens qui n'avaient pas voulu laisser passer cette date gastronomique sans la fêter.

Quelle fête!

Chez les marchands de comestibles dévastés, on avait, pour la circonstance, fabriqué des hachis invraisemblables, avec je ne sais quels détritus ramassés au coin des bornes. On avait broyé de vieux os destinés au noir animal, pour en extraire jusqu'à la dernière parcelle de substance. On avait gratté les vieux fonds de pots où l'on conservait encore de vieux restes d'albumine dédaignés par la photographie.

Et de tout cela, on avait composé des mets inédits décorés de sobriquets étranges. Ces gélatines, devant lesquelles l'analyse aurait reculé épouvantée, devenaient des *crèmes de viande*. Ces arlequins hétérogènes s'appelaient d'une foule de noms euphoniques.

Je me souviens, entre autres, d'un marchand qui avait affiché des *andouillettes universelles*.

Universelles! oh! oui, car tous les règnes de la nature y étaient représentés.

Telle est la force d'entraînement du caractère français, si grand est notre besoin de futilité que, malgré ce qu'il y avait d'horrible dans ces circonstances aussi bien que dans ces menus, le soir, au bruit des obus qui commençaient à pleuvoir sur Paris, pendant qu'on emportait des blessés sur des civières, quarante ou cinquante mille amateurs se gorgèrent de victuailles immondes, afin de ne pas perdre l'habitude de réveillonner.

〰 Et le jour de l'an!

Combien funèbres furent les scènes dont il fut le prétexte. Quand on songeait à ces rues naguère si grouillantes, et qu'on reportait ensuite ses regards sur ces grandes voies dépeuplées, à travers lesquelles cheminaient tête basse les passants qui prêtaient l'oreille aux rugissements du canon, le cœur se serrait et l'on sentait les larmes venir à la paupière.

Là pourtant encore l'habitude fut plus forte que le deuil. Il y eut à la poste constatation de douze cent cinquante cartes de visite.

On aurait dû enregistrer sur un livre spécial le nom de ces héroïques qui trouvaient moyen de sacrifier à la civilité puérile et honnête toutes leurs préoccupations et toutes leurs angoisses.

Le chapitre des étrennes ne fut pas non plus un des moins singuliers au milieu de toutes ces singularités.

Le fameux morceau de fromage enveloppé de faveur rose fit fureur.

La poule vivante fut un cadeau de millionnaire. Quand on apportait à une dame trois tablettes de bouillon condensé, on était reçu comme un sauveur.

Drôle de nation! En dépit de ces souffrances, on riait encore, non pas jaune, mais rouge.

Je le répète, il est impossible que ces réminiscences ne planent pas au-dessus du jour de l'an de 1872, et qu'ainsi l'anniversaire joyeux ne se teinte pas d'une profonde mélancolie.

Sans compter tous ceux qui, le premier jour de l'année nouvelle, referont le compte de leurs absents. Sans compter aussi les patriotiques épreuves auxquelles restent soumis les malheureux départements où l'on se souhaitera la bonne année sous le regard des Prussiens.

Cependant l'éloquence des chiffres est intervenue triomphalement pour nous apprendre que la recette du premier bal de l'Opéra s'était élevée au chiffre consolant de dix-huit mille francs.

Encore un octal qui va faire gronder à M. de Bismark un :

— Décidément, je ne leur ai pas demandé assez.

On peut, suivant le point de vue, ou se désoler sincèrement ou se réjouir beaucoup de ces dix-huit mille francs-là.

J'ai rencontré justement deux individus qui se donnaient absolument, à ce sujet, la réplique comme le docteur Tant Pis et le docteur Tant Mieux.

— Quelle preuve de vitalité! faisait l'un triomphalement.

— Quel témoignage de décadence! grommelait l'autre.

— Cela prouve qu'on ne désespère pas de l'avenir.

— Cela démontre qu'on n'a pas même la pudeur du passé.

— Un pays capable de tels soubresauts est un pays qui se relèvera.

— Une nation susceptible d'un tel cynisme est une nation perdue.

Ni l'un ni l'autre n'avait raison, je crois. Il ne faut pas voir tant de choses dans un cavalier seul.

Quant au bal de l'Opéra en lui-même, il ne pouvait que se répéter. C'est ce qu'il a fait.

Les mêmes salariés de l'avant-deux ont opéré la même entrée en poussant les mêmes vociférations. Les mêmes dominos faméliques ont poursuivi le même souper, ayant seulement un peu plus de mal à l'attraper. Les mêmes habits noirs promenaient le même ennui le long des mêmes corridors.

Quelques variantes seulement dans les dialogues. La partie masculine y amalgamait d'une façon tout à fait neuve les graves soucis et les expressions rabelaisiennes.

C'eût été curieux à noter :

— Ohé! le chicard, nous avons notre plumet..... (*Changeant de ton.*) Alors vous croyez que les princes d'Orléans attendront que la Chambre ait prononcé..... Madame fait-elle partie de la commission des capitulations..... de conscience?..... (*Nouveau changement de ton.*) Je crains bien que la crise financière ne devienne terrible, car enfin si la Prusse persiste à ne pas vouloir de notre papier.. .. Le quadrille des Clodoches, allons voir çà..... C'est égal, si Bazaine n'avait pas rendu Metz.....

Le salmigondis ne manquait pas de contrastes, comme vous voyez.

Et à propos de contrastes, ne m'a-t-on pas montré, dans un costume de chienlit dégoûtant et se trémoussant à raison de vingt-cinq sous l'heure, un garçon qui, d'après ce que l'on m'a conté, a tout simplement été un héros pendant la dernière guerre. Blessé sur trois champs de bataille, décoré, etc...

Il y a douze mois, il était prêt à se faire couper en morceaux pour repousser l'étranger. Aujourd'hui, il fait le grand écart à prix fixe.

En voilà un qui a médité la devise antique : *Age quod agis*.

〰 Littérairement parlant, c'est la préface de M. Alexandre Dumas fils qui a été le coup de pistolet du moment.

Un pistolet dont le canon était dirigé sur le public, mais qui me paraît avoir tant soit peu crevé dans la main qui s'en servait.

Absolument parlant, je crois qu'il est toujours mauvais de plaider *pro domo suâ* et de jouer la scène du sonnet. Dans le cas spécial de M. Dumas fils, ce tort se complique de toute sorte d'inopportunités.

D'abord, la *Princesse Georges* étant un succès fructueux, d'une part, et, de l'autre, la critique ayant témoigné une déférence unanime pour l'auteur, même en blâmant certaines erreurs de l'œuvre, il est impossible de s'expliquer l'accès de mauvaise humeur auquel l'écrivain a cédé.

A moins qu'il n'eût la prétention de créer un dogme de l'infaillibilité à son usage, qu'avait-il à dire?

Éprouvait-il le besoin de formuler quelques théories d'un intérêt général? Pas le moins du monde. Ce sont bien des récriminations personnelles, exclusivement personnelles, ce qui augmente la faute.

Nous ne sommes pas dans des temps où la question de savoir si un personnage de comédie mourra ou ne mourra pas puisse ainsi prendre les proportions d'un événement public, et M. Dumas fils se grossit l'importance de sa pièce. Aucune des raisons qu'il fait valoir n'est d'ailleurs de nature à atténuer l'im-

conséquence de son dénoûment. Au contraire, il plaide les circonstances aggravantes.

Je n'ai pas ici la place nécessaire pour faire toucher du doigt au lecteur toutes les maladresses d'une défense mal inspirée. Ce que nous voulons seulement, c'est prémunir, s'il est possible, un homme d'un rare esprit contre l'entraînement fâcheux qui l'amène, sans qu'il s'en aperçoive, à se donner des allures d'apôtre et à officier pontificalement chaque fois qu'il écrit une comédie, ne fût-elle qu'en un acte.

Molière le prenait sur un ton plus simple, et c'est à la postérité qu'il a laissé le soin de proclamer qu'il fut un grand penseur. L'exemple est bon à imiter, j'imagine.

∿∿∿ Avant d'aller plus loin, je dois vous recommander un livre qui vient de paraître et que toutes les bibliothèques voudront posséder, car c'est le plus fidèle memento qu'on puisse souhaiter. Le titre dit l'ouvrage. C'est le *Mémorial des deux Siéges*, rédigé par notre confrère et ami Lorédan Larchey. On sait quelle sûreté d'investigation, quelle patience de recherche M. Larchey déploie, et ses précédentes publications l'ont placé au premier rang sous ce rapport.

Le *Mémorial des deux Siéges* suit pas à pas, jour par jour, les terribles péripéties de l'invasion étrangère et de l'invasion communeuse.

Chaque page se complète par de véritables tableaux. Chaque épisode est raconté par le crayon après avoir été raconté par la plume. On revoit véritablement toute cette époque de convulsions, et on la revoit avec une scrupuleuse fidélité d'expressions pour ainsi dire quotidiennes. C'est certainement ce qui a été fait de plus complet et de plus impartial.

∿∿∿ Un homme d'esprit et de cœur a succombé cette semaine.

M. Brisebarre avait marqué, dès son début, sa place dans la pléiade des auteurs dramatiques par des œuvres qui lui présageaient une éclatante carrière. Comme il arrive quelquefois, cette carrière s'était un peu obscurcie vers la fin.

M. Brisebarre avait, avec son collaborateur Eugène Nus, voulu faire entrer la philosophie au théâtre. Préoccupé de l'idée sociale (je ne dis pas socialiste) qui s'impose à tous ceux qui pensent, il avait écrit des œuvres où la fable n'était que l'accessoire, où la démonstration était le principal. Le public est assez rebelle à ces conférences pour la scène. Il en résulta que l'auteur fut forcé de confier au livre les pièces que les directeurs avaient dédaignées.

Il eut d'ailleurs en partie sa revanche.

On alla chercher dans les Revues par lui publiées les ouvrages qui d'abord n'avaient rencontré que l'indifférence.

Plusieurs réussirent à souhait.

Comme quelques-uns, M. Brisebarre savait tour à tour faire vibrer la corde des larmes et la corde du rire. Vous avez entendu parler, à coup sûr, de son fameux *Tigre du Bengale*. C'était une de ces inénarrables drôleries que ce pauvre Sainville assaisonnait de sa verve si personnelle.

Comme l'oubli pousse vite sur ces renommées nées sur les planches et écloses au soleil de la rampe! Sainville n'est plus qu'un souvenir estompé pour les générations actuelles.

Et pourtant, nul plus que lui ne mérita d'être admiré et cité comme un maître en cette science de la gaieté communicative, qui va se perdant de plus en plus. Dans *le Tigre du Bengale*, Sainville jouait le rôle d'un mari jaloux. Il n'est guère neuf ce type si souvent exploité; mais lui en avait fait une création sans précédents comme sans rénovation possible.

Essayez de faire reprendre le *Tigre* aujourd'hui, et vous verrez! Sainville n'était pas la ganache ordinaire dont Lhéritier a consacré la tradition au Palais-Royal. Il était quelque chose d'autre et quelque chose de plus. La charge chez lui ne dégénérait jamais en trivialité; là, on voyait toujours la véritable comédie.

Passons à Brisebarre.

Il meurt après les angoisses d'une longue maladie que compliquait le chagrin, car il sentait bien que le succès ne venait plus le chercher comme autrefois.

Ce sont des découragements que le public ne soupçonne pas, que le fait de l'écrivain qui désespère de refaire à ses triomphes une seconde jeunesse. Il n'en faut pas plus pour tuer un homme.

Brisebarre laisse cent vingt pièces au moins. Les unes ont eu cent cinquante représentations, les autres en ont eu dix. *Habent sua fata...*

Tous ceux qui l'ont connu, l'ont apprécié et aimé. Que voulez-vous! Il n'y a plus à présent de place que pour deux ou trois noms sur une affiche dans une année. Les théâtres de drame notamment sont accaparés par la féerie qui vit six mois.

Pauvre Brisebarre! Il en savait quelque chose, lui qui attendit si longtemps son tour qui ne venait plus!...

∿∿∿ J'ai dit que Brisebarre était un homme d'esprit.

Non-seulement ses œuvres sont là pour l'attester, mais sa conversation, toujours pittoresque, en témoignait encore mieux.

Il avait des façons de résumer un homme qui étaient tout à fait hardies.

Je me rappelle un jour ce commentaire que je lui entendis faire.

Il était question de je ne sais quelle personnalité égoïste et prosaïque très-connue.

— X..., fit Brisebarre, oui, je le connais... Il aurait pris l'alouette de Roméo pour la mettre dans un pâté!

Et de passer à autre chose.

Hélas! les drames de la politique ont de si émouvantes péripéties que la France n'a presque plus le temps de se soucier de ceux qui la tenaient autrefois sous le charme.

Et Brisebarre est parti presque inaperçu.

∿∿∿ C'est tout au plus si, pour une gloire de la taille d'Alexandre Dumas le père, on trouve, un dimanche, à l'heure où la salle de spectacle est en friche, un hommage intercalé entre une conférence et le dîner.

C'est ce qui est arrivé dimanche dernier.

Avoir rempli les cinq parties du monde de sa renommée et avoir juste assez de prestige après sa mort pour peupler aux trois quarts la salle de la Gaîté, qui va craquer sous le faix quand on jouera le *Roi Carotte!*

Le tout est de mourir à temps.

Je ne me souviens plus de qui est ce mot navrant de vérité :

— Ce qui nuit aux morts, c'est que les tombes reçoivent les visites sans les rendre.

On se bat les flancs pour s'émouvoir et se dire :

— Voyons, que diable! il s'agit du grand Dumas!

Puis on passe.

Je me suis souvent demandé comment, dans deux ou trois siècles, il pourra y avoir encore un seul strapontin vacant pour les célébrités d'outre-tombe.

∿∿∿ Et j'en suis arrivé aux deux tiers de ce courrier sans avoir abordé la brûlante question de la politique, sans avoir fait la moindre allusion aux débats passionnants et passionnés de l'Assemblée.

Je suis dans mon droit, puisque mon titre annonce la chronique de Paris et non celle de Versailles.

Faire un croquis des princes d'Orléans c'est chose inutile, le *Monde illustré* nous ayant donné deux superbes portraits d'une ressemblance incontestable. Entrer dans des considérations qui nécessiteraient de longs développements, ce serait, comme on dit dans l'argot parlementaire, dénaturer mon mandat. J'imagine d'ailleurs que le lecteur après avoir eu la tête bourrelée de politique pendant toute la semaine n'est pas fâché de trouver un coin où il puisse causer d'autre chose.

Laissons-lui ces refuges.

Ce n'est pas une raison pour ne pas glaner dans le champ anecdotique quand l'occasion s'en présente.

Deux coïncidences singulières se sont produites le jour où les princes d'Orléans sont allés à la Chambre pour la première fois. On a raconté qu'ils étaient montés dans une voiture de place. Or il s'est trouvé que le vieux cocher qui la conduisait était un ancien piqueur de Louis-Philippe.

Il disait avec une fierté tout à fait comique aux quelques badauds amassés lorsque ses voyageurs furent descendus.

— Quand je pense que je les ai vus moutards!

Seconde bizarrerie : un des huissiers de l'Assemblée auxquels les députés princiers ont demandé des renseignements, est un ancien militaire qui servit en Afrique dans le 17me léger, dont M. d'Aumale était colonel.

Drôles de temps que les nôtres. On a des souvenirs dans tous les partis. On a été au service de celui-ci pour être ensuite placé par celui-là. On est doucement ému à la vue d'un prince d'Orléans après avoir non moins doucement acclamé un Bonaparte.

Drôles de temps que les nôtres.

∿∿∿ Si je ne fais pas ici de politique, vous me permettrez pourtant d'enregistrer un des mots les plus finement spirituels qui aient rebondi dans les couloirs de l'Assemblée, où l'on a plus d'esprit que les séances ne le faisaient croire.

Il était question des efforts faits par les différentes fractions pour attirer à elles le duc d'Aumale, et des incertitudes qui couvrent encore ses résolutions futures.

— Mon Dieu, fit un député, c'est bien simple; les diverses réunions s'approprient le mot de Bilboquet et disent : d'Aumale n'est à personne, donc il doit être à nous.

∿∿∿ A côté des drames parlementaires, les drames de la scène.

C'est aux Français que la primeur du jour a été offerte au public. *Christiane* est l'œuvre d'un homme d'esprit et de cœur qui s'est fait sans réclame, sans coup de pistolet, par la force du travail et du mérite une place considérable et considérée.

On vous parlera de la pièce, souffrez que je vous présente l'auteur.

M. Edmond Gondinet débuta timidement, par un petit acte qui ne fit aucune révolution dans le monde. C'était déjà là un heureux symptôme à une époque où le dernier des vaudevillistes prétend se poser en réformateur social et en éducateur des masses.

Jamais M. Gondinet ne monta en chaire pour débiter des sermons de morale transcendante. Ce n'est pas lui qui parle par la bouche de ses personnages, derrière lesquels, au contraire, il s'efface modestement.

Tel l'écrivain, tel l'homme.

La quarantaine. Quelque chose dans l'ensemble qui rappelle le général Trochu, avec moins de calvitie et surtout pas d'insupportable bavardage.

Noirs les cheveux, noire la moustache et la barbiche, noirs les yeux. Une teinte générale de méridionalisme en un mot. Conversation intelligente, ce qui est de plusieurs degrés supérieur à la conversation seulement spirituelle. Simplicité qui conquiert et modestie aussi loin de l'emphase de ceux-ci que de l'humilité prétentieuse de ceux-là.

Quiconque connaît M. Gondinet ne peut pas ne pas être charmé de son succès. Les bons confrères eux-mêmes auraient du mal à être jaloux de lui.

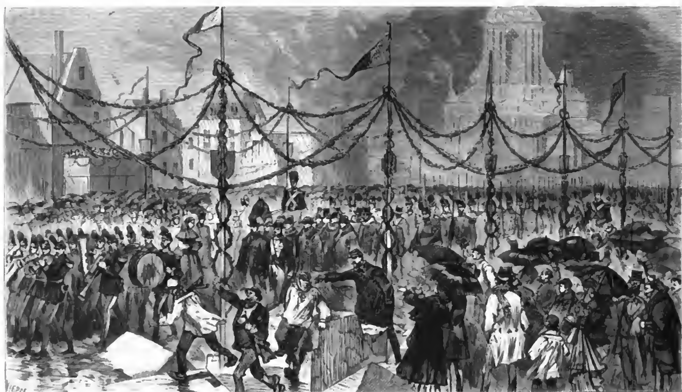
Signe particulier : n'a jamais mis de préface à ses œuvres et n'en mettra jamais, je l'espère bien.

∿∿∿ La première de *Christiane* a été d'ailleurs une soirée des grands jours comme élite de public. Paris se retrouve décidément en dépit des efforts que font les Versaillais pour donner à croire qu'il est perdu.

C'était la première fois que le foyer de la maison de Molière revoyait ses habitués du monde littéraire. Pauvre foyer, l'an dernier, à pareille époque, il était converti en hôpital, et les blessés y râlaient. Pauvre foyer, c'est là que Seveste rendit le dernier soupir en regardant avec des joies enfantines la croix d'honneur qu'on avait suspendue au pied de son lit.

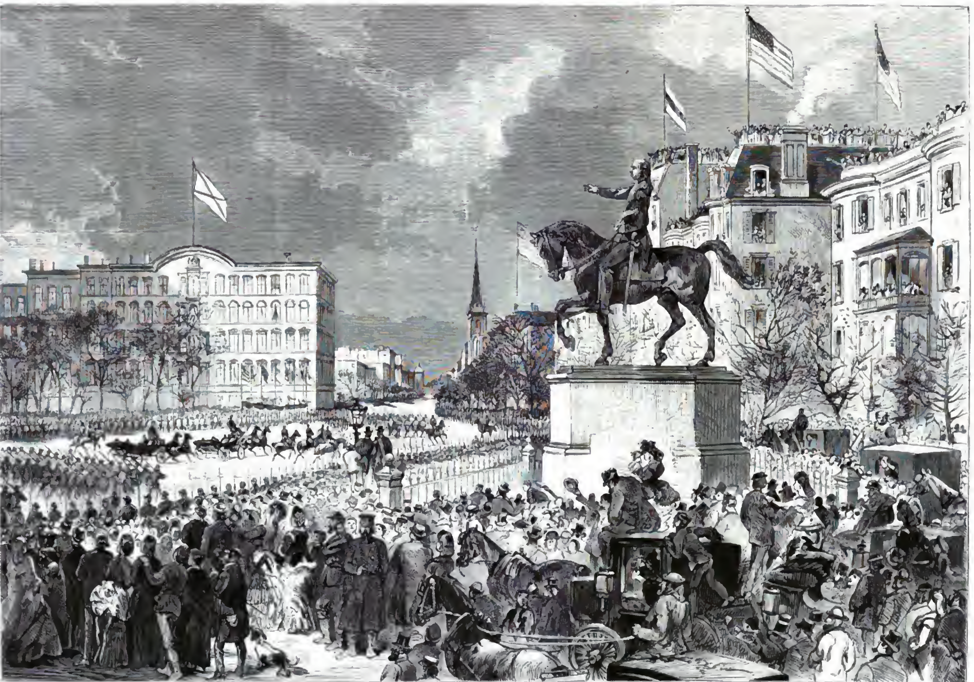
Bien peu, dans la foule remuante et pérorante de mercredi soir, songeaient à la longue file de lits de fer, aux plaintes exhalées dans le silence de la pénombre, aux scènes déchirantes et aux charmants dévouements des artistes de charité qui avaient pris si bravement leur rude tâche.

PIERRE VERON.



BRUXELLES. — Inauguration du boulevard couvrant la Senne. — (D'après le croquis de M. Van Elliot, notre correspondant.)

NEW-YORK. — Arrivée du grand-duc Alexis de Russie dans le port, sur le Mary-Powell. — (D'après le croquis de M. Mulet, notre correspondant.)



NEW-YORK. — Aspect de « Union Square » au moment de l'arrivée du grand-duc Alexis à « Clarendon Hôtel » sa résidence. — (D'après le croquis de M. Mulet.)

L'INCENDIE DE L'ARSENAL

A VENISE

Dans la nuit du 12 décembre, les habitants du quartier de Castello furent tout à coup réveillés par les cris : au feu! au feu! poussés par quelques gardiens de l'arsenal.

Les Vénitiens, très-jaloux et très-orgueilleux des merveilles que renferme leur ville, ne résistent jamais à l'appel qui leur est fait pour lutter contre ce terrible fléau, le feu, qui maintes fois déjà, a détruit dans leurs musées et dans leurs palais des chefs-d'œuvre de l'art. Aussi, en un moment, des milliers de personnes se précipitèrent-elles vers le lieu où l'incendie venait d'éclater : c'était au célèbre arsenal maritime.

Un vent très-violent poussait les flammes jusque sur les maisons voisines, et le sinistre menaçait de prendre des proportions colossales.

Les marins, les pompiers et une foule de travailleurs se mirent aussitôt à l'œuvre, et pendant toute la nuit ils durent lutter contre le fléau destructeur.

Un certain nombre d'individus ont été blessés, et, quant aux pertes matérielles, elles sont grandes; mais cependant, grâce à l'activité, à l'énergie, au courage même déployés à cette occasion, le palais a pu échapper à une destruction totale.

L'arsenal maritime date du quinzième siècle. Devant la porte d'entrée, construite en 1460, sont deux lions en marbre pentélique, enlevés du port d'Athènes en 1687, par F. Morosini, œuvres médiocres, il est vrai, au point de vue de l'art et de la vérité de la représentation de la nature.

On voit dans l'arsenal d'anciennes armes dont se servaient les Vénitiens.

Parmi les choses curieuses, on remarque l'armure de Henri IV, qui en a fait présent à la République; l'armure de Gattamelata, le monument de l'amiral Emo, avec un bas-relief de Canova, 1795, le modèle du Bucentaure, des instruments de torture, entre autres ceux dont se servit F. de Carrara, tyran de Padoue, etc., etc.

Quelques œuvres ont disparu, plusieurs sont fortement endommagées; mais, en somme, on a pu sauver les principales œuvres d'art qui se trouvaient dans ce curieux et merveilleux palais.

M. V.

BELGIQUE

INAUGURATION DES AQUEDUCS DE LA SENNE ET DU BOULEVARD CENTRAL A BRUXELLES

Rappeler le nombre de commissions nommées et les rapports faits au sujet de l'assainissement de la Senne, depuis une vingtaine d'années, serait superflu : la nomenclature seule en serait fastidieuse. Disons cependant que cette question était à l'étude depuis 1860; que bien avant cette époque, déjà, on avait reconnu la nécessité de remédier à l'insalubrité de la petite rivière qui, sur tout son parcours, depuis Mignault, où elle prend sa source, reçoit tous les détritus des fabriques et teintureries de toutes sortes, établies sur son cours, jusque dans la ville même; ajoutez à cela les eaux chargées des égouts, qui venaient s'y déverser, et vous aurez une idée de ce foyer d'infection encaissé entre les bâtiments et répandant la peste par ses divers bras dans toute la partie basse de la ville. Elle était d'autant plus pernicieuse que le curage s'effectuait plus difficilement, à cause des nombreux barrages établis dans la ville; enfin, elle inondait en hiver et empestait en été.

Les magistrats qui se sont succédés à la tête de l'administration communale ont tous pris à tâche de remédier à cet état de choses, mais les projets préconisés jusqu'en 1853, et, entre autres, le détournement du lit de la rivière, n'ont pas été admis, insuffisants qu'ils étaient pour remédier au mal. L'honneur d'avoir enfin trouvé la solution appartient à l'édilité actuelle, et la mise à exécution du projet de M. l'architecte Léon Suys a été l'accomplissement d'un vœu formé par le roi Léopold II, lors de son entrée triomphale comme souverain.

Le contrat d'entreprise, portant 26 millions de francs, fut signé le 9 mars 1866, et la *Belgian public works company*, représentée par MM. Doulton et Swann, commença immédiatement les travaux. Cependant cette compagnie fut mise en liquidation avant l'achèvement de son entreprise, et celle-ci fut continuée par la ville. Aujourd'hui le voûtement de la Senne est un fait accompli. La rivière traverse la ville, du boulevard du Midi au boulevard d'Anvers, sous deux voûtes accouplées, contre lesquelles sont établis deux grands collecteurs, et sur le tout s'étend un magnifique boulevard central de 24 mètres de largeur.

Le 30 novembre, ce nouveau boulevard était pavoisé et enguirlandé sur tout son parcours. C'était la fête d'inauguration. Il pleuvait, il neigeait. La foule, compacte d'un bout à l'autre, et la garde civique, qui formait la haie, pataugeaient dans une boue d'un demi-pied d'épaisseur. Un arc de triomphe était dressé contre le temple des Augustins, pour le passage du roi, qui avait promis d'assister à la fête, — mais les déplorables événements dont Bruxelles était témoin depuis quelques jours, et les manifestations préparées pour ce jour même, furent sans doute cause de l'absence de Sa Majesté à la solennité.

A deux heures, le collége échevinal fit son entrée dans l'enceinte réservée, acclamé par la foule. L'honorable bourgmestre, M. Anspach, dont l'énergie, pour atteindre le but conquis aujourd'hui, ne s'est jamais ralentie, rappela dans un beau discours les efforts faits, les difficultés vaincues et le bien-être à en résulter. Ensuite les vannes en fer, mues par une pression hydraulique, furent levées au moyen d'un simple robinet; le barrage en bois qui retenait les eaux captives s'écroula au bruit d'une formidable décharge d'artifices, et les eaux s'engouffrèrent en bouillonnant dans leur nouveau lit. Des décorations furent décernées aux principaux artisans de l'œuvre, des réjouissances publiques eurent lieu sur la grande place; enfin la soirée se termina par un brillant feu d'artifice, tiré à l'extrémité du boulevard, au-dessus des nouvelles vannes.

LÉON BEAUDOUX.

LE GRAND-DUC ALEXIS A NEW-YORK

Voici le résumé des journaux américains sur cet événement :

Le grand-duc, arrivé en grande hâte le 12 novembre, devait faire son entrée à New-York le 20; mais une pluie torrentielle ayant fait décommander la procession de cérémonie, le grand-duc a fait son entrée le 21 novembre.

L'attente de la population et surtout de l'aristocratie de New-York (c'est l'aristocratie qui était principalement intéressée), — l'attente avait donc été longue, disons-nous, — et on croyait que l'enthousiasme d'une population démocratique, mais aristocratique au fond, se serait refroidi.

Mais non.

« Notre population (nous laissons parler les journaux américains) avait été obligée de réprimer ses manifestations d'estime pour l'ami le plus vrai des États-Unis, et d'attendre patiemment pendant que la *Svetlana* se battait avec l'ouragan sur nos côtes. Cependant quand le brave et jeune prince a touché le sol américain, les congratulations réprimées pendant si longtemps se manifestèrent par le tonnerre du canon, la foule agitant des drapeaux et saluant d'une façon plus générale et plus cordiale que jamais elle n'a salué un personnage royal ou impérial dans ces parages démocratiques.

« Toute la cité portait une apparence de jour de fête. Les étendards russe et américain se déployaient côte à côte au sommet de milliers de bâtiments, tandis que tout le long de Broadway, par où le cortége devait monter, il y avait des devises de bienvenue pour notre *allié lointain*. »

Le reste des journaux américains est rempli de détails ayant rapport à la cérémonie de réception.

On dit que le vapeur *Mary-Powell* « est parti de la *Battery* » à midi précis et s'est dirigé vers les sept vaisseaux de guerre amarrés dans la rade. On a ensuite envoyé un petit bateau avec le ministre russe à bord de la *Svetlana* pour avertir le grand-duc que le comité l'attendait.

Sur quoi le prince est allé pour être *reçu* par le comité à bord de la *Mary-Powell*.

Ayant monté à bord, M. William Aspinwell a donné le bras au prince, le ministre russe a accepté la même politesse du général Ch. Dowall, et le contre-amiral Possiet s'est appuyé sur le bras du contre-amiral américain M. Rowan.

La procession dans New-York, accompagnée de la milice, musique en tête, acclamée tout le long de Broadway par une foule frénétique d'un sentiment inconnu jusqu'à ce jour, est arrivée enfin à Union-Square et au Clarendon-Hotel, endroit de séjour du prince.

Le soir, une foule immense stationnait devant l'hôtel pour entendre la sérénade offerte au prince par la musique du 9e régiment de milice.

On avait arrangé une lumière électrique vis-à-vis du balcon où le prince devait se montrer, de façon à ce qu'il fût très-visible quand il vint remercier les musiciens.

Les détails ne manquent pas non plus sur l'ameublement de l'appartement du prince. Le moindre ustensile de sa chambre à coucher trouve mention dans les journaux. Une polémique très-ardente est engagée entre les journaux à propos de cette réception extraordinaire d'un prince du sang par une population républicaine.

COURRIER DU PALAIS

Ah! respirons un peu et recueillons-nous, car il y a danger sérieux de devenir fou à mener cette vie d'exaltation qui nous est faite à tous en ce moment.

Il vous est bien arrivé, n'est-ce pas, lecteurs, de voyager, ne fût-ce qu'une fois, de quitter vos pénates, ne fût-ce que pour quelques jours? Avez-vous observé l'espèce d'ébranlement nerveux que cela produit? C'est comme un étourdissement continu. Au départ, la sensation est presque agréable; pendant l'absence, c'est pour le moins une douleur négative; quand vous vous préparez à revenir, l'impatience et l'espoir se confondent pour précipiter vos pulsations; à l'arrivée, une immense joie vous enveloppe, et vous vous dites : Enfin, voici le repos, le calme, voici mon foyer, mes pantoufles, mes affections, mes habitudes!...

Rappelez-vous bien! De toutes ces bonnes choses, il y en a une qui se fait longtemps attendre : c'est le calme. Le voyage est, un peu comme l'ivresse, une surexcitation que vous ne pouvez pas interrompre brusquement à votre heure, et qui, malgré vous, se prolonge d'une façon pénible; votre activité a pris un élan qui n'est pas épuisé quand le corps s'arrête et qui fait encore, et toujours, et quand même, voyager votre esprit. Le bruit des roues est toujours dans vos oreilles, vous sentez toujours sur vos mains et dans vos yeux la poussière de la route; pendant le jour, ce sont les souvenirs qui vous traînent; pendant la nuit, c'est le rêve qui s'attelle à vous et vous emporte sur des chemins imaginaires..... Marche! marche!

N'est-ce pas quelque chose d'à peu près semblable que nous éprouvons depuis l'hiver néfaste embelli par les Prussiens, depuis le printemps qui a vu éclore la Commune, l'invasion étrangère et la guerre civile? On a beau se dire que tout cela est fini, les bourdonnements et les images du passé persistent; il semble toujours qu'on attende l'équilibre. Où est-il ce temps où je datais des départements du Midi mes impressions de voyage et d'audience, où j'interprétais les correspondances lointaines pour vous parler des causes qui se jugent en Afrique, en Amérique, aux Indes!

Pour me préparer à ces excursions réelles ou imaginaires, j'ai eu le courage de relire mes anciennes chroniques et je vais m'essayer, sous cette inspiration du passé, à vous parler de nouveau des tribunaux lointains. Je trouve dans une cour d'assises de l'Algérie un tableau plein de ce qu'on appelle la « couleur locale; » il s'agit de l'assassinat d'un enfant par sa mère avec la complicité d'un marabout vénéré dans sa tribu.

Un Français, un modeste ouvrier résinier, nommé Fabas, s'était établi pour exercer son industrie à l'extrême limite du Tell, dans une des grandes forêts du cercle de Boghar. A l'époque de la grande famine, il recueillit dans sa cabane une famille arabe affamée. Tous les membres de cette famille, épuisés déjà par les privations, moururent l'un après l'autre; il ne resta qu'une jeune fille nommée Aïda, qui devint sa compagne et lui donna, dans le commencement de l'année 1866, un fils nommé par eux Alexis. Jusque-là, Fabas avait vécu en bonne intelligence avec les Arabes, ses voisins; mais Aïda réclama l'héritage de ses père et mère, et alors ses oncles, personnages fort importants de sa tribu, désolés d'avoir à restituer des biens dont ils profitaient, ameutèrent contre le *roumi* toutes les rancunes et toutes les haines; ils comprirent que la naissance d'un enfant allait rendre vaines toutes leurs tentatives pour décider Aïda à abandonner le pauvre résinier, qui avait formé le projet de l'épouser. L'accusation ne peut dire d'une manière certaine s'ils agirent ou s'ils se contentèrent de laisser faire; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Yaya-bel-Abbès, descendant d'une famille de marabouts, et par conséquent marabout lui-même, vint un beau jour installer sa tente à deux cents mètres de celle du résinier.

Il faut, pour comprendre, je ne dis pas tout à fait, mais seulement un peu, cette histoire, se faire une idée exacte du degré de considération, de vénération même dont jouit un marabout dans son douar; c'est plus qu'un prince, c'est un saint, et la tribu s'incline devant ses fantaisies et même devant ses erreurs. Celui-là était pauvre, vieux, père de nombreux enfants, et cependant il parvint à séduire Aïda, qui croyait en la puissance de ses sortilèges. Plusieurs fois Fabas s'était éloigné de sa tente, et toujours, en revenant, il avait retrouvé malade l'enfant à la mamelle qu'il avait laissé bien portant. Une autre circonstance qui aurait dû éclairer Fabas, c'est qu'Aïda était allée plusieurs fois demander au commissaire civil l'autorisation de se retirer en laissant l'enfant à son père.

Cependant, elle avait quitté la tente de Fabas pour celle de Yaya-bel-Abbès, et elle avait déclaré qu'elle devait épouser celui-ci et que l'enfant était un obstacle... Elle revenait de faire cette déclaration quand, sur les conseils du marabout, elle abandonna l'enfant dans la tente de Fabas. Celui-ci, indigné, la força de le reprendre; elle revint deux ou trois jours après; l'enfant était mourant. Fabas le porte chez le médecin et parvient à le rappeler à la vie; malheureusement, son travail le forçait de s'éloigner... Un jour il revint et trouva l'enfant mort : il avait été étranglé.

En dehors de la haine que portent naturellement les Arabes à tout ce qui est chrétien, haine habilement exploitée par les oncles d'Aïda, Yaya-bel-Abbès était protégé par sa qualité de marabout. Il était certain qu'il était venu dans le gourbi de Fabas pendant l'absence de celui-ci, cela s'était passé un jour de fête, mais toute la tribu affirma que cela était faux. Sans les aveux d'Aïda, ce misérable jongleur échappait au châtiment.

Devant la cour d'assises, le marabout vénéré parle peu, mais il nie avec autorité, avec audace. Aïda l'accuse d'avoir seul commis le crime en son absence. Le malheureux résinier voudrait bien sauver Aïda; mais, quand on évoque le souvenir du pauvre petit enfant, il reprend sa douleur et sa colère. N'est-il pas le plus malheureux des trois? Oui, car Aïda est condamnée à 7 ans de réclusion, le marabout Yaya-bel-Abbès passera 15 ans au bagne...; mais lui, Fabas, va rentrer seul dans son gourbi désert. Pauvre homme!

Les procès américains, dont j'ai eu connaissance, sont un peu trop excentriques de crudité pour que j'en aie gardé la mémoire; mais j'aurais pu trouver à deux pas de la France, de l'autre côté du détroit, un procès civil, le roi des procès, un procès qui exigerait, pour un simple résumé, l'espace que veut bien m'accorder le *Monde illustré* pour une année entière, un procès monstre enfin qui en est, je crois, à sa 172e audience, et dont l'intérêt semble grandir à mesure qu'il se déroule. Le fils d'une riche et puissante famille s'est expatrié il y a douze ou quinze ans à la suite d'un désespoir d'amour; on lui refusait la main de sa cousine qu'il aimait et dont il était aimé. Il a parcouru tous les continents, tous les pays connus et inconnus, il a mené la vie des aventuriers, et il raconte, ou on raconte de lui, les histoires les plus surprenantes. Il revient et il réclame son nom et son immense fortune; mais est-ce bien lui? Voilà précisément le procès. Des centaines de témoins le reconnaissent, des centaines de témoins ne le reconnaissent pas, et parmi ces derniers il faut compter sa cousine, qui est bel et bien mariée à un autre; enfin des centaines de témoins encore viennent déclarer que l'individu présent n'est qu'un imposteur, ils indiquent son véritable nom et le lieu de sa naissance; il a été le compagnon de voyage du fils de famille et il lui a été facile de surprendre ses secrets pour pouvoir jouer aujourd'hui ce rôle avec quelque vraisemblance! Tous ces témoins sont entendus, subissent l'interrogatoire des juges, les questions des avocats pour, les questions des avocats contre, et l'affaire est encore en ce moment plus obscure que jamais! Quel que soit le dénoûment, ce sera, sans contredit, la cause célèbre du XIXe siècle.

Malheureusement pour les lecteurs français, les audiences ont commencé au moment où la guerre laissait à nos *reporters* français peu de loisirs, et à nos lecteurs français peu de curiosité; de sorte qu'il faudra entreprendre la traduction d'une véritable montagne de comptes rendus pour arriver à un exposé fidèle. Les péripéties sont si nombreuses, les incidents d'audience sont tellement variés, que les esprits les plus sagaces, les appréciateurs les plus persévérants ont changé déjà vingt fois d'opinion. Des journaux français qui ont entrepris la tâche si difficile de raconter le tout ne sont pas encore au courant, depuis six mois qu'ils s'en occupent; ils publient cette affaire comme s'il s'agissait d'un roman à surprises, et jamais un article n'a encore manqué de l'incident palpitant d'intérêt que l'on coupe à dessein par ces mots gros de promesses : « La suite au prochain numéro ».

Je ne veux pas être moins téméraire que mes confrères, et je vais me mettre à déchiffrer ce grimoire.

J'ai bien entendu parler d'une femme qui a comparu devant la cour d'assises de la Seine pour avoir — non pas jeté — versé tranquillement du vitriol sur la figure de son son amant endormi. Vous savez ce que je pense des *vitrioleuses* en général...; mais par ce temps de *pétroleuses*, on ne s'arrête plus à de pareilles misères.

PETIT-JEAN.

CORRESPONDANCE

LA NOEL EN ESPAGNE

ÉTUDE DE MŒURS

> Ces fêtes chrétiennes avaient d'autant plus de charmes, qu'elles existaient de toute antiquité, et l'on trouvait avec plaisir, en remontant dans le passé, que nos aïeux s'étaient réjouis à la même époque que nous.
>
> (*Génie du Christianisme.*)
>
> CHATEAUBRIAND.

I

La vie de l'homme était réglée jadis par l'habitude, et les traditions faisaient les mœurs d'un peuple; aussi ces mœurs avaient-elles force de loi.

Un homme pouvait donc vivre cent ans, sans jamais rien changer à ses habitudes.

Notre siècle n'a pu se résigner à la vie calme et monotone de nos aïeux, et, dans sa fureur de changer, de tout renouveler, a jeté dans la fournaise de l'innovation les mœurs établies, des fêtes consacrées, des traditions centenaires, des jours de réjouissances publiques, qui étaient marqués dans les fastes de tous les pays.

Nous reconnaissons que le changement était inévitable, qu'il était impérieusement demandé par de nouveaux besoins et de nouvelles aspirations.

Nous reconnaissons que, dans l'ancien bâtiment social, il y avait des murs démolis, des tours menaçant ruine; il fallait réparer les uns et détruire les autres; mais il y avait aussi de belles colonnes et de forts piliers, et l'on eût dû les respecter au lieu de les faire crouler avec tout l'édifice.

Nous ne pouvons nous empêcher, comme homme, d'applaudir à la marche progressive de notre siècle; nous l'admirons comme penseur, mais qu'il nous soit permis de la regretter comme poëte.

Aujourd'hui la foi s'est envolée vers le ciel devant la nudité de la raison; à l'illusion a succédé le calcul, la réalité à l'innocence, et la volupté à l'amour; l'empire du cœur est passé, et nous sommes sous le règne des sens.

Comment pourrais-je donc ne pas regretter les temps passés et l'abolition de ces institutions sublimes, de ces jours consacrés par l'habitude, où la réjouissance du peuple s'étalait avec tous les attraits de l'innocence et de la grandeur!

L'un de ces jours bénis, c'était la fête de Noël, l'époque où tout un peuple fêtait la naissance de son Dieu, et où les fidèles allaient prier dans les églises.

Cette fête, simple et majestueuse à la fois, a été oubliée presque par tous les peuples, et nous pouvons dire que c'est seulement en Espagne qu'on la retrouve encore aussi solennelle et aussi pittoresque que la célébraient nos pères.

Beaucoup de personnes ignorent comment se passe la Noël en Espagne; dans l'agitation fébrile de ce siècle, un moment d'arrêt fait du bien; arrêtons-nous donc quelques instants sur ce sujet, et, en faisant l'histoire de cette coutume, nous ferons un peu l'histoire du peuple espagnol.

II

Si un étranger entrait à Madrid, à partir du 20 décembre jusqu'au 24, il prendrait la capitale de l'Espagne pour une des villes les plus animées et les plus commerciales de l'Europe.

En effet, les rues sont encombrées par un nombre considérable de camions et de voitures; les marchands ambulants crient leur marchandise en faisant un bruit infernal, et les piétons suivent leur chemin d'un air affairé.

A côté du jeune homme vêtu à la dernière mode de Paris, rasé de frais, frisé et parfumé, l'on voit le nouveau débarqué de la province qui vient faire ses emplettes d'hiver avec le costume traditionnel; le capitaliste qui cherche une splendide parure pour sa maîtresse, et le paysan qui vient à la capitale faire ses provisions, et songe à l'épouse et aux petits qu'il a laissés au village, regrettant de ne pas pouvoir leur faire admirer tant de belles choses; la femme du monde, couverte de soie et de dentelles, et la femme du peuple, avec son humble et gracieux costume d'indienne; le militaire chamarré d'or, et le prêtre enveloppé dans son large manteau noir, tout cela pêle-mêle, et offrant une variété de couleurs et une animation indéfinissables.

Les commerçants, profitent de la présence de tout ce monde, et surtout du peuple des villages voisins de la capitale, pour mettre à l'étalage tout ce qui peut le séduire et lui faire bourse délier.

De tous ces magasins, comme à Paris, ce sont les confiseries surtout qui rayonnent de luxe et d'élégance; on y trouve tout ce que peut désirer le gourmand le plus raffiné.

Le grand tableau, le spectacle notable et curieux à voir n'est pas, cependant, dans les rues, mais à la Grand' Place (*plaza Mayor*).

Là, la chose devient vraiment féerique, et on croit rêver par instants. La profusion de produits divers est si considérable, qu'on se demande comment une population comme celle de Madrid peut dévorer tout cela dans un ou deux jours, puisque, d'après le dire d'un célèbre écrivain (Mesonero Romanos), il y aurait des provisions pour soutenir un siége de quatre mois.

Mais examinons rapidement les produits multiples qui s'étalent dans ce grand marché de Noël.

Au milieu de la place, et tout autour de la statue équestre de Charles III, se trouvent les marchands de tambours, tambours de basque, *rabeles* (instruments de musique à trois cordes et à archet) *zambombas* (instrument champêtre), castagnettes, etc., etc.

Sous les arcades de la place sont les *turroneros* (marchands de nougat), qui assourdissent les passants avec leurs exclamations; en France, on n'a





LA NOEL EN ESPAGNE. — (Composition de M. Vierge Urrabieta.)

pas une idée de ce que c'est que le *turron* (nougat); il y en a de toutes sortes et pour tous les goûts, mais le plus fin et le plus estimé par les amateurs, c'est le *turron de Jijona*, qui est l'industrie principale de cette petite ville de la province d'Alicante.

Devant les marchands de nougat, les fruitières qui, de leurs voix aiguës, encouragent les chalands avec un esprit infini, étalent dans de grands paniers les beaux fruits de la saison, tels que pommes, poires, oranges et grenades. On vend aussi des noix, noisettes, amandes et marrons, indispensables au souper de Noël. Enfin les marchands de *mazapan* (massepain) de Tolède, vêtus avec le pittoresque costume de leur province. En descendant vers l'arc Saint-Michel, qui se trouve d'un côté de la place, on peut voir défiler d'immenses colonnes de dindons, marchant de travers, avec leur monotone glouglotement.

Toute cette place est grouillante et bruyante, et les enfants, avec leurs instruments, la rendent assourdissante.

Mais le temps est froid, il gèle, et le lecteur nous saura gré de l'introduire dans une maison modeste, mais bien chauffée, où nous attend un tableau de la vie intime de la famille.

III

C'est une habitude générale, à Madrid et dans les provinces, que les enfants de la maison fassent ce qui s'appelle un *nacimiento*. C'est pour ainsi dire une reproduction de tous les incidents de la naissance de Jésus-Christ, avec des petites figures en terre cuite.

On voit, d'un côté, la sainte famille, traversant un désert de sable, où il y a des fontaines en carton peint et de petits ruisseaux en cristal; de l'autre côté, il y a l'étable, où se trouve la Vierge avec son enfant dans les bras; plus loin, ce sont les rois, en adoration devant le Seigneur, avec des couronnes en papier, et généralement tous les trois sont noirs; ces tableaux présentent les inexactitudes, les erreurs les plus notables.

Mais que savent les enfants de tout cela? L'objet qu'ils se proposent, c'est que, quand leurs amis du voisinage voient leur ouvrage, ils en restent émerveillés.

Dans les premières heures de la nuit, l'occupation habituelle est d'aller visiter ces *nacimientos*.

A dix heures précises, on se met à table dans toutes les maisons de Madrid.

La famille est au complet; personne n'y manque; le père a dit à son enfant, en sortant: « Tu sais que l'on soupe à dix heures, » et c'est assez; le jeune homme laisse tout, même sa fiancée, pour aller s'asseoir entre ses parents, au souper de Noël.

Et c'est ainsi que, marié, fait le jeune homme, et quand il a, à son tour, un enfant, il lui inspire, comme un devoir, l'habitude de ne pas manquer à cette solennité.

Quoi de plus moral et de plus poétique? Le père est entre sa mère et son fils aîné, regardant avec plaisir toute sa famille; en face de lui sont les plus petits, qu'on vient de laver pour la vingtième fois, avant de se mettre à table, sans obtenir qu'ils soient propres.

La mère, suffoquée par la chaleur du fourneau, ne fait qu'aller et venir de la table à la cuisine pour que rien ne brûle, pour que tout soit bien fait; elle oublie son repas, tant est grand le plaisir de voir les siens manger et de s'entendre dire que tout est admirablement bon.

Entre la mère et l'aïeule, il y a aussi une place vide, une place que l'on appelle la *place du pauvre*; rarement le souper finit sans qu'elle ne soit occupée par un malheureux qui n'a d'autre famille que celle que la Providence lui donne pour quelques heures.

Nous parlons, ici, d'une maison du peuple, car c'est là qu'on voit les mœurs dans toute leur vérité et toute leur beauté.

Quant au souper, il est modeste et se compose des trois choses indispensables, que tout le monde mange à Madrid ce jour-là, qu'on soit pauvre ou qu'on soit riche; c'est le *besugo* (rousseau); la *sopa de almendra* (soupe d'amandes), et comme fruits, les oranges et les grenades.

Cette soupe d'amandes est si générale, qu'à huit heures du soir on entend (littéralement parlant), dans toutes les rues de Madrid, le bruit des mortiers où l'on pile les amandes.

La gaieté la plus franche et la joie la plus pure règnent dans ce souper, où le père raconte à ses enfants quelque vieille histoire adaptée aux circonstances, histoire qui fait ouvrir les yeux aux garçons, et les fait fermer à l'aïeule.

IV

Une fois le souper terminé, les jeunes hommes et les jeunes filles obtiennent la permission d'aller à un bal du voisinage (il y en a par centaines), où l'on danse avec un orchestre composé de guitares, *zambombas*, tambours de basque, castagnettes, etc., etc.

La scène principale de notre dessin reproduit, avec toute la vérité et tout le talent qui distinguent M. Vierge, une scène d'un bal de Noël, d'une couleur tout à fait différente des autres bals, connue sous le nom de *bailes de candil* (1).

D'un côté on voit un *chulo* (homme du peuple de Madrid, qui n'a pas d'équivalent en France), jouant de la guitare; derrière lui la grand'mère qui regarde ses petits-enfants qui sont au premier plan, et chantent à côté de leur mère, qui, assise, joue la *zambomba*; au milieu de la famille, se trouve la fille aînée qui, jouant du tambour de basque, regarde avec douceur le *chulo*.

Il est impossible de rendre en langue étrangère les propos piquants et spirituels que tiennent les commères du voisinage, les jeunes gens, les jeunes filles et les vieillards, qui forment des groupes à part.

Impossible aussi de faire comprendre la grâce des *villancicos* (noëls) qu'on chante à cette époque de l'année, inventés par le peuple, et dont les défauts sont les meilleures qualités. Pourtant, nous essayerons d'en traduire quelques-uns pour vous en donner une idée :

« ¡ Ay! mi niño chiquitito,
Dános de trigo el mejor,
Que tienes que ser vendido,
Por un amigo traidor. »

« Esta noche es noche-buena,
Y mañana es navidad,
Dame la bota María,
Que me quiero emborrachar » (2).

Mais pourquoi, tout à coup, quand onze heures et demie sonnent, la musique se tait, les chants cessent, et tout le monde se dispose à sortir? Où vont-ils?... Suivons-les.

V

Et pour ne pas toujours peindre le même pays de Madrid, passons à Tolède, si vous voulez bien.

Nous disions donc qu'à onze heures et demie le bal cesse, et tous les assistants sortent. Où vont-ils? avons-nous demandé. Eh bien, ils vont à la *misa del gallo* (la messe de minuit).

Tolède est la ville artistique par excellence de l'Espagne; en marchant par ses rues étroites et tordues, et en observant les anciennes maisons, avec leur aspect sombre et sévère, on arrive à se croire en plein quinzième siècle, et l'on s'attend à voir apparaître devant soi, d'un moment à l'autre, un parfait cavalier de l'époque.

La nuit de Noël, cet effet est plus singulier; par les rues, à peine éclairées (surtout celle de l'*Hermandad*), on voit défiler un long cortége d'ombres qui, d'un pas pressé, car le froid est vif, se dirigent à la cathédrale, chef-d'œuvre de l'art gothique, où, entre autres tombeaux magnifiques, se trouve celui où repose le connétable Don Alvaro de Luna, le célèbre favori de Jean II de Castille.

Une fois dans la cathédrale, le spectacle est saisissant et sublime, rien que par sa simplicité; à l'autel, célébrant l'office, un vieillard à cheveux blancs, debout et devant lui, tout un peuple prosterné autour du berceau de son Dieu.

(1) Le *candil*, c'est une sorte de lampe en fer-blanc, avec un crochet pour la suspendre au mur.

(2) 1er couplet. — Oh! mon cher petit enfant (Jésus-Christ), donnez-nous le meilleur blé, car vous devez être vendu par un de vos amis, qui est un traître (Judas). — 2e couplet. — Cette nuit c'est la Noël, et demain c'est Pâques. Donne-moi la bouteille, Marie, parce que je veux m'enivrer.

L'année 1860, j'assistais, avec un auteur dramatique très-connu à Paris, à cette solennité, et il me dit avec enthousiasme : « Je ne crois pas à cela, mais, c'est égal, je n'ai rien vu de si beau! »

Après la bénédiction, le peuple chante en chœur les noëls caractéristiques, accompagnés par les accords monotones de l'orgue.

Cette cérémonie termine les incidents de Noël, que l'année suivante renouvelle avec la même ardeur et avec une ressemblance parfaite.

Et maintenant, lecteur, dites-moi franchement si cette habitude innocente et grandiose, ces plaisirs intimes de la famille, cette manifestation solennelle de la foi, ne valent pas cent fois mieux, en dehors même de son côté pittoresque et poétique, que les innovations faites par ce siècle, où la famille est entièrement oubliée, et où Dieu ne joue qu'un rôle secondaire?

LEOPOLDO GARCIA RAMON.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : Reprise de *Graziosa*, ballet-pantomime en un acte, de MM. Derley et Pelipas, musique de Th. Labarre. — BOUFFES-PARISIENS : *Boule de neige*, opéra-bouffe en trois actes, de MM. Nuitter et Tréfeu, musique de M. J. Offenbach (15 décembre).

C'était vendredi dernier, vers onze heures du soir; le rideau de l'Opéra venait de tomber après le quatrième acte du *Trouvère*, enveloppant comme d'un linceul le cadavre de Manrique, décapité sur l'ordre de son frère, le comte de Luna. Éléonore était là aussi, pâmée à terre, sous l'étreinte du poison. Non loin se voyait aussi la sorcière Azucena, évanouie sur la paille humide de son cachot.

Le public, moins triste de tant de malheurs que de n'y comprendre absolument rien, n'a pas eu dix minutes à donner à sa consternation... Le rideau s'est levé de nouveau pour laisser voir un paysage plein de sourires et où frétillaient en liberté quarante et quelques danseuses, également très-souriantes. Le ballet de *Graziosa* commençait.

Ces contrastes violents sont dans le train ordinaire des choses à l'Opéra. Le spectacle n'en est pas moins réjouissant pour l'œil et pour l'esprit, encore que depuis longtemps on ne s'en étonne plus. D'ailleurs, c'est le grand metteur en scène Louis XIV qui l'a voulu ainsi en constituant l'Opéra, il y a deux siècles; et nous qui sommes routiniers, nous n'avons eu garde de rien changer à des errements si magnifiques!

Cette facilité à passer du noir au rose tendre ne nous en a pas moins semblé très-louable, l'autre soir, où, sans un peu de danse pour finir, nous rentrions nous coucher avec le cauchemar d'un empoisonnement et d'une exécution capitale.

Et puis le ballet de *Graziosa* est très — comment dire? —... très-*graziosa*! Toutes choses s'y passent pour rire, toutes gens s'y meuvent pour exprimer leur satisfaction de vivre sous un ciel si bleu et au son d'une musique incessante. Pour nous, c'est là le vrai ton du ballet. Plus d'entrechats tragiques, s'il vous plaît, plus de pirouettes pleureuses! plus de menuets où l'on se poignarde en cadence! Dans un ballet bien conçu, il doit y avoir tout juste autant de gaieté qu'on met de sucre dans un entremets.

Une scène très-plaisante de *Graziosa*, c'est celle où quatre hommes et un caporal font la cour à une même femme; mais, comme s'ils n'étaient qu'un, tant leurs mouvements ont d'ensemble. On les voit tomber à ses pieds, mettre leurs mains sur leur cœur, lui envoyer ensuite des baisers avec la précision de soldats maniant leurs fusils à l'exercice.

Pourtant ce n'est point ce Lindor multiplié par cinq qui obtient le cœur de la belle : c'est le prisonnier du violon voisin, qui profite de l'occasion pour s'évader, et qui épouse Graziosa.

Une demoiselle Pertoldi, venant vraisemblablement d'Italie, a débuté dans la reprise de ce ballet. Son talent est médiocre; elle n'a ni la suprême élégance de la Ferraris, ni la furia pleine de fantaisie de la Rosati, ses compatriotes. Il est vrai que la beauté demi-antique qui distingue Mlle Pertoldi,

beauté froide cependant, compense ce qu'il y a d'un peu lourd dans ses mouvements. Nous avons parmi les jeunes Françaises de notre corps de ballet beaucoup de *sujets* qui ne sont point banales, tant s'en faut, et dont on pourrait mieux utiliser les talents. On se dispenserait alors d'aller chercher si loin des ballerines, quand elles n'ont pas des mérites exceptionnels.

La partition de *Graziosa*, œuvre de feu Théodore Labarre, est très-coulante, très-facile aussi, et j'allais dire trop. On y remarque une tarentelle et un boléro qui revient plusieurs fois dans le cours de l'œuvre; mais c'est tout ce que notre oreille a pu attraper au passage.

Les Bouffes-Parisiens viennent de donner leur grande pièce d'hiver qui a nom *Boule-de-Neige*.

Il n'y a aucune méchanceté à dire que la partition est celle de *Barkouf*, revue, émondée, corrigée, remise au net. *Barkouf* est mort à l'Opéra-Comique, vive *Boule-de-Neige* aux Bouffes-Parisiens. Ce qui échoue ici, peut réussir là à deux cents pas plus loin. Et en effet, il ne faudrait pas croire qu'une musique ait en général un mérite si absolu qu'elle n'emprunte beaucoup au lieu où elle est exécutée, et aussi à la prévention du public qui vient l'écouter. L'Opéra-Comique est un salon, le théâtre des Bouffes est un boudoir. Ce qu'il ne sied pas de dire dans un salon, on le dit dans l'intimité du boudoir, et sans pour cela même manquer aux plus ordinaires convenances. C'est encore ainsi qu'on ne saurait faire en habit ce qu'il est permis de faire en redingote.

Il est évident, par exemple, que *l'Île de Tulipatan* eût été malmenée à l'Opéra, et qu'elle a eu un succès inouï aux Bouffes devant un public vraisemblablement composé des mêmes personnes.

Rien ne s'oppose donc à ce que *Boule-de-Neige* n'atteigne au même degré de faveur. La pièce se passe dans ce même Charenton de la folie heureuse où les habitants font durer le carnaval douze mois par an. La musique est du même compositeur. Les décors et les costumes sont forts brillants, et dessinés avec une fantaisie sans frein.

J'allais dire que ces sortes de productions fantasques sont souveraines pour guérir les esprits du mal politique qui les obsède en ce moment. Mais justement les spectateurs du premier soir se sont divertis à découvrir des allusions politiques dans *Boule-de-Neige*, dont le principal personnage, qui est un ours blanc, se trouve élevé à la dignité d'hospodar. Je ne sais pas quels sous-entendus de la même sorte on a prêtés aux lazzi de Désiré (premier ministre), mais on y a ri de bon cœur, ainsi qu'à la tyrolienne que chante si plaisamment le caporal Berthelier.

Je signale encore la prima donna Mme Peschard, avec sa berceuse du premier acte, et Mme Thierret, qui ne chante rien du tout (de là son succès).

ALBERT DE LASALLE.

ERRATA. — Plusieurs fautes se sont glissées dans notre dernier article. Nous nous contenterons d'en corriger deux, priant le lecteur de lire *inertes* et non *ineptes* (ligne 88); *Azevedo* et non *Agenada* (ligne 103). Pour le reste, s'adresser à sa propre intelligence.

MEMENTO. — C'est le 8 janvier que l'Académie des Beaux-Arts élira un successeur à Auber; les candidats sont MM. Reyer et V. Massé. — Le prochain opéra du maestro Ricci, au Théâtre-Lyrique, s'appellera *Une Fête à Venise*, au lieu des *Deux gondoles*, titre primitif. — Mme Ugalde chantera un rôle dans *[illegible]* du Théâtre-Lyrique. — Le ténor Michot vient de résilier son engagement à l'Opéra. On dit que la politique n'est pas étrangère à l'événement.

A. L.

LE CHATEAU DE WARWICH

En arrivant à Warwick, mercredi dernier, j'ai eu le regret de constater que l'impression douloureuse occasionnée par le désastreux incendie du château célèbre qui faisait la gloire de ce bourg, avait presque entièrement disparu des esprits sous l'influence de l'événement qui préoccupe, ou tout au moins surexcite au plus haut degré en ce moment, l'opinion publique en Angleterre. Les villageois nous entretiennent plus volontiers de la maladie du prince de Galles que de la ruine de leur château. Cependant, j'ai trouvé mon hôte intarissable sur cette matière, qui le touche si intimement, qu'il est loin de renoncer à l'honneur d'avoir participé au sauvetage d'un grand nombre d'objets précieux, qui, heureusement, ont échappé aux flammes, et plus particulièrement de celui de l'une des toiles le plus universellement connue et estimée de Rubens.

Le feu se déclara à environ deux heures, pendant la nuit du samedi au dimanche 3 de ce mois, dans les appartements de lady Warwick, qui, par un heureux hasard, se trouvait alors à la station de Torquay, où elle prenait depuis quelques jours les bains de mer. Les domestiques, réveillés par les cris d'un jeune intendant, coururent donner l'alarme et sonner le tocsin. Les villes du voisinage, Leamington, Coventry, Kenilworth, expédièrent en toute hâte leurs pompes à feu sur le lieu du sinistre.

Des ouvriers avaient travaillé la veille à la toiture du château et allumé des feux qu'ils ne prirent pas la précaution d'éteindre suffisamment avant de se retirer. C'est à leur imprudence que l'on attribue généralement la cause de ce regrettable incendie.

L'aile orientale du château a été littéralement réduite en cendres, et le manque de secours dont cette partie a souffert s'explique par l'extrême difficulté qu'il y avait pour les pompiers d'y pénétrer, à cause de l'élévation des bords de la rivière Avon, sur laquelle cette forteresse a été construite, et qui lui a valu jadis sa force stratégique.

Le grand escalier, avec ses riches sculptures, le grand salon gothique (26 pieds anglais de hauteur sur 68 pieds de largeur) avec sa toiture de chêne, ont été dévorés par les flammes. C'était là qu'on pouvait voir, entre autres reliques des temps les plus fameux de l'histoire d'Angleterre, le casque tout bossué qui avait protégé la tête de Cromwell, le pourpoint que portait lord Brook, en 1643, au siége de Lichfield, où il fut tué, etc. Cependant les chefs-d'œuvre de Rubens, Vandervelde, Rembrandt, Lely, Téniers, Murillo, ainsi que les portraits de Charles Ier, du duc de Montrose et du prince Rupert, par Van Dyck, ont été vaillamment arrachés de leurs cadres et dérobés aux flammes; le lit de la reine Anne, présenté par Georges III aux comtes de Warwick, a pu être sauvé, et l'incendie était éteint avant qu'il eût pu gagner la partie occidentale, où se trouvent la chapelle, l'argenterie, les bijoux, les sculptures, ainsi que beaucoup d'autres objets précieux d'art et de curiosité.

Je suis heureux de pouvoir dire que le comte de Warwick a déjà exprimé l'intention de faire reconstruire immédiatement la partie détruite de son manoir; car on ne pourrait trouver dans toute l'Angleterre un monument féodal plus antique et plus célèbre dans l'histoire. Grâce au « Kenilworth » de Walter Scott et au « Dernier des Barons » de sir Bulwer Lytton, l'histoire du château et de la famille de Warwick est universellement connue.

Ce fut la princesse saxonne Ethelfleda, fille du fameux roi Alfred qui posa la première pierre de ce château en 915. Il devint plus tard une des forteresses des earls de Mercia, des comtes qui ont été presque les rois du centre de l'Angleterre, avant l'invasion de Guillaume le Conquérant. Ce fut à cette époque que Torquil fortifia cette place, et après lui Henry de Newburgh fut le premier earl ou comte de Warwick.

Les comtes de Warwick jouèrent un rôle important dans toutes les guerres intestines qui éclatèrent entre l'aristocratie et la royauté. Déjà dans la guerre dite « des Barons » le château avait tenu pour la cause du roi, et les ennemis, qui s'en étaient emparés par surprise, l'avaient rasé à l'exception d'une tour appelée la tour de César. En 1308, 1311 et 1312, le comte de Warwick prit les armes contre Edward II, dans le but de le contraindre de se séparer de son favori Gaveston qui fut finalement fait prisonnier et exécuté au château de Warwick. En 1394, la tour de Guy s'était élevée et la forteresse devenait de plus en plus formidable. Ce fut au XVe siècle, lors de la guerre des Deux Roses, que les intrigues du comte de Warwick lui valurent le surnom de « King Maker » — faiseur de rois. — Allié à la famille de York, le comte épousa la cause de la rose Blanche et réussit à faire prisonnier le roi Henry VI de Lancastre à la bataille de Northampton. Cette circonstance assura le triomphe d'Édouard IV, duc de York. Mais l'alliance du roi Édouard avec la famille peu considérée des Woodwille, ne tarda pas à lui aliéner les sympathies du célèbre comte. Warwick alla exposer son grief à la cour du roi de France, où s'était réfugiée la reine Marguerite de Lancastre, et revint envahir l'Angleterre avec une armée de débarquement, dont Louis XI lui avait donné le commandement.

Le résultat de cette campagne fut de retirer Henri VI de sa prison de la Tour de Londres et de le proclamer roi. Ce succès ne fut que momentané car Warwick et son armée devaient être bientôt défaits à la bataille de Barnet. Henry VI retourna en prison, et avec le comte de Warwick, resté sur le champ de bataille, était mort « le dernier des Barons ». Jamais seigneur ne sut s'acquérir une aussi grande popularité que celle dont jouit le dernier comte de Warwick tout le temps de sa vie. Son courage héroïque, sa grande hospitalité et surtout sa noble générosité envers le peuple, le rendirent l'idole du pays. Des chroniqueurs de son siècle ont affirmé qu'il traitait tous les jours, aux tables de son château, 30,000 convives appartenant à toutes les classes de la société.

Ce fut un autre comte de Warwick qui, après avoir reçu le titre de duc de Northumberland, proclama, en 1558, lady Jane Grey reine d'Angleterre, et paya de sa tête cet audacieux attentat. Plus tard, un autre earl de Warwick fut intimement lié avec Cromwell, et son fils épousa la fille du grand révolutionnaire anglais.

Sous le règne de Jacques Ier, le château passa dans les mains de la famille des Greville, à laquelle il appartient encore. En 1642, il résista à une attaque des forces du parlement. Ce ne fut que bien longtemps après, en 1759, que lord Brooke, membre de la famille Greville, obtint le titre de earl de Warwick. Le bisaïeul du comte actuellement en vie a dépensé des sommes considérables à embellir ce célèbre château.

Les bâtiments ont une longueur de 333 pieds, et les caves sont creusées dans un rocher solide. La tour de César, qui occupe l'extrémité orientale, a une hauteur de 147 pieds, et c'est la partie la plus antique du château. Elle est dominée par la tour de Guy, construite sur une partie plus élevée du rocher. Les murs ont 128 pieds d'élévation. Ces deux tours sont réunies par un mur crénelé.

Espérons que l'intention exprimée par le comte de Warwick de faire reconstruire la partie de son château qui a été la proie des flammes sera promptement mise à exécution, et que les rives pittoresques de l'Avon ne seront pas longtemps privées du monument majestueux qui était leur principale gloire.

ADOLPHE SMITH

ROME

DESCRIPTION ET SOUVENIRS

PAR FRANCIS WEY

In-fol. de 795 pages, 118 gravures

Rome est par excellence la ville sur laquelle il y a toujours quelque chose à dire.

Depuis le seizième siècle, que d'estampes, que de livres ne lui a-t-on point consacrés sans que la curiosité se lasse, sans que la matière fasse défaut ! Et comme on le voit en parcourant cette belle publication qui, sans cesser d'avoir grand air, se distingue de tant d'autres par je ne sais quel charme plus intime et plus familier.

C'est qu'ici tout se mêle ou plutôt tout se fond avec une harmonie particulière. Antiquité, Renaissance, Moyen-Age, Époque moderne s'y font valoir sans se heurter. De leur rapprochement naît même un piquant, un imprévu qui donnent un relief nouveau aux beautés les plus diverses. Ruines, monuments, œuvres d'art, légendes, découvertes archéologiques, caractères, portraits, types cérémonieux et populaires, scènes de mœurs, vue des campagnes environnantes, il y a place pour tout dans cette physiologie grandiose dont M. Francis Wey fait les honneurs avec un esprit fin et une science aisée qui

ANGLETERRE. — Incendie du château de Warwick. — (Dessin de M. [illegible])

ALSACE & LORRAINE. — Les Prussiens s'exerçant à la bayonnette sur le rempart Serpennoise à Metz. — (D'après le croquis de M. Gastl.)

ROME. — Le pape aux pieds de la statue de Saint-Pierre. — Extrait de l'ouvrage de M. Francis Wey : ROME (Librairie L. Hachette et Ce).

lui donnent en toute légitimité le droit de conclure ainsi :

« La Rome que j'ai dépeinte est la métropole antique, la métropole religieuse, la patrie des arts, le sanctuaire des souvenirs incomparables, le séjour d'un peuple qui, même à cette heure, ne ressemble à aucun autre. Cette ville-là peut regarder indifférente nos révolutions, notre politique d'un jour ; sa gloire, qui a déjà défié tant de ruines, en verra de nouvelles, mais elle n'a point à redouter les défaillances de la mémoire des hommes. »

La partie artistique est excessivement remarquable et digne des artistes distingués qui ont concouru à son exécution. Entre tous leurs noms brille celui du regretté Henri Regnault.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Quelle foule! quel brouhaha! quel tohu-bohu aux portes et à l'intérieur des *Villes de France!* Ce sont nos jolies concitoyennes qui viennent enlever à l'envi les splendides épaves du magasin.

Les *Villes de France* liquident par suite du décès de leur directeur-gérant, et c'est à qui profitera de la liquidation de cette maison, si longtemps au premier rang dans le commerce parisien. Le monde de la coquetterie en gardera un précieux souvenir.

Songez quel événement! Les soieries, velours, cachemires, dentelles, toiles, etc., se livrant à 50 p. 100 de perte! Toute une jolie cargaison de hautes nouveautés à moitié prix de sa valeur!

On se dispute, on s'arrache ces étoffes de fantaisie à 30 cent. le mètre. Les commis ne savent à qui entendre, à qui répondre.

Voici un lot de riches soieries, grande largeur (60 et 65 centimètres), de 12 à 15 fr. le mètre, livré à 3 fr. 90 c. On peut appeler cela le gros lot, seulement tout le monde le gagne.

Voici encore de jolis velours noirs, rayés couleur, à 12 et 15 fr., donnés (c'est le mot) à 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c.; des gazes de Chambéry à riches dispositions, satinées, ayant coûté 5 et 6 fr. le mètre, laissées à 2 fr. 95 c. Ce monceau de hautes nouveautés miroite aux yeux du public féminin comme cette montagne de pierres précieuses qui éblouissait Sinbad le marin.

La belle collection de cachemires français et indiens des *Villes de France* a été enlevée en un clin d'œil; il n'en reste plus guère.

Il ne reste plus guère non plus de toiles, de lingerie fine, de rubans; tout cela a disparu comme par enchantement.

La liquidation des *Villes de France* est une occasion qui ne se représentera peut-être jamais. La Parisienne qui aime l'élégance à bon marché — les temps sont si durs! — en profite; c'est agir sagement.

∴

Il y a un an, à pareille époque, vous eussiez offert un bouquet de légumes à Arsinoé ainsi qu'à toutes les précieuses, que vous auriez été mieux accueilli qu'avec les fleurs exotiques les plus rares.

Heureusement, les temps sont changés, et Paris accapare toujours les plus riches produits du globe. C'est à la *Malle des Indes* qu'il faut demander les plus beaux foulards ou cache-nez et mouchoirs pour la poche, les plus beaux fichus en crêpe de Chine frangés.

Ces charmants articles s'offrent en boîte d'une douzaine ou d'une demi-douzaine. C'est un cadeau d'une poésie tout orientale. La Malle des Indes, 24 et 26, passage Verdeau, a réellement inauguré une ère nouvelle dans la coquetterie avec ses tissus indiens, teints par cette flore merveilleuse, baignée dans le soleil de l'extrême Orient.

∴

On n'est pas riche, tant s'en faut, par ce temps d'épreuves; mais la générosité française ne saurait renoncer au touchant usage des étrennes. Le magasin du boulevard Poissonnière, 21, avec son bronze d'aluminium aussi beau, aussi solide que l'or, est une providence pour ceux qui veulent se faire honneur à peu de frais.

Le bronze d'aluminium prend ici les formes les plus élégantes; objets d'art, candélabres, lustres, flambeaux, services de table, tout cela est d'un fini, d'une perfection qui ne le cèdent en rien aux articles des premières maisons. La bijouterie y est travaillée avec un art exquis; les montres en chaînes font la plus complète illusion; les dés à coudre, à 1 fr. 25 c., sont aussi mignons que les doigts roses qu'ils doivent protéger.

Le bon marché du bronze d'aluminium a créé l'égalité devant le luxe.

∴

On ne peut rêver plus ravissante collection de bibelots artistiques, que celle qui est réunie dans les salons d'étrennes de Susse, place de la Bourse. Tout ce que l'art et l'industrie ont produit de plus parfait en bronzes d'art, fantaisie, papeterie, librairie et jeux d'enfants, s'y trouve accumulé. Metz en pleurs et Strasbourg voilé, deux bustes fort remarqués en plâtre d'albâtre, font vibrer chez tous une corde douloureuse. C'est l'élégie du sculpteur.

Cesse A. DE BORETTY.

A cette époque de l'année, nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur indiquant quelques articles d'*étrennes* pour dames ou jeunes filles.

Nous avons vu plusieurs fantaisies que la *Ville de Lyon, 61, rue de la Chaussée-d'Antin*, vient de terminer pour le nouvel an, et nous pouvons ajouter qu'il n'y a guère que cette maison de premier ordre pour avoir fait, depuis quelque temps surtout, nouveau et distingué en nœuds pour coiffure. Les uns en large ruban 2 tons rappellent par leur forme la coiffure alsacienne modifiée et perfectionnée; les autres, plus modestes, ou pour mieux dire moins volumineux, se placent sur le côté de la tête. Mais ce qu'il y a surtout de plus pittoresque, c'est le mélange des nuances. Ainsi le rose se marie gracieusement au gris perle, le prisme au rose et au bleu, le marron au havane, etc.

Quant aux nœuds de cravate, ils ne cèdent en rien à ceux dont nous venons de parler.

Nous rappelons comme mémoire la belle série de fichus et écharpes crêpe de Chine à frange brillante, en nuances pâles.

Les ceintures en large ruban moiré, en gros d'Ecosse en 22 nuances nouvelles, ainsi que la véritable ceinture romaine.

Le gant Joséphine (breveté), dont la renommée est due à la coupe élégante et à la qualité tout à fait supérieure, est la propriété exclusive de la *Ville de Lyon*.

LOGOGRIPHE

APPLICATION DU PROBLÈME DU CAVALIER

d'un	ment	long	de	au	seaux	ri	té
temps	meu	fond	le	ve	ne	pire	des
l'on	puits	que	puis	fa	cret	i	te
re	a	ci	la	de	de	vee	em
des	de	à	loup	se	ve	la	puits
fait	sous	rit	la	mo	a	son	ri
se	sots	du	traite	se	fond	d'un	garde
tr tie	re	tire	au	fond	re	le	de

Nous publierons seulement les solutions parvenues au journal par les *premiers* courriers de Paris, de la province et de l'étranger.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 395

COMPOSÉ PAR M. LE CAPITAINE CHAROUSSET

Les blancs font mat en cinq coups.

Solution du problème n° 393.

1. T 3 T	1. P 5 R (A)
2. F 3 R	2. P pr. T ou P pr. P
3. F pr. P, échec et mat.	

(A)

	1. P pr. P
2. F 3 F	2. P pr. T
3. F pr. P, mat.	

Solutions justes : MM. J. Planche; Quéval, à Fauville; le cercle de Ferrières-sur-Sichon; G. Durbé, café de la Mairie, à Montmartre; L. de Croze, à Marseille; Barre, Théâtre-Français; E. Frau, à Lyon; Siemon de Meurs, à Liége; Palud, à Trévoux; le Cercle de Provence, à Aix; Gall, à Armentières; café Cauvet, à Cogolin; S. Cahen, à Lyon; Fiasson, à Saint-Étienne; le capitaine Charousset, aux Vans; le comte d'Orfengo, à Nice; A. B., café Mand-Duval, à Châtillon-sur-Loing; Th. François-Bertelle, café Bailleul, à Douai; Girard, à Lussières; Cercle du Creuzot; Poisson et Ménard, à Clavagnes; Le turco de Poissy; A. Gouyer; cercle de l'Avenir, à Châlons-sur-Saône.

Autres solutions justes du problème n° 392 : MM. Lesplault, Cercle républicain de Nérac; cercle de l'Avenir, à Châlons-sur-Saône; Bérard et Fiasson, à Saint-Étienne; Th. François-Bertelle; C. Maciejowski, à Saint-Amand, café de Metz, à Nancy; A. Feuillette, à Saint-Quentin.

P. JOURNOUD.

RÉBUS

ALBERTE

ABAILARD. III

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Décidément, le vent est à la paix... Allons, tant mieux!

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDIN, 13, QUAI VOLTAIRE.

BIBLIOGRAPHIE

L'ATMOSPHÈRE

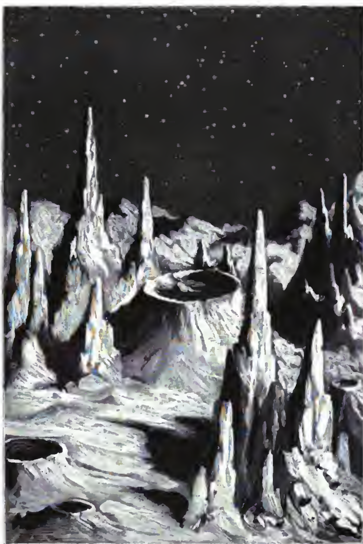
PAR CAMILLE FLAMMARION (1)

—

Chaque année la maison Hachette publie, au moment des étrennes, quelques-uns de ces beaux volumes de science mondaine, intéressants et amusants, savants et luxueux. Cette fois, l'*Atmosphère*, « notre fluide vital, » comme l'appelle l'auteur, est étudiée à tous les points de vue, dans tous les phénomènes dont elle est le théâtre, par la plume aimée du public de M. Flammarion. Toutes les gravures sont remarquables par la perfection de leur exécution. Les figures scientifiques rendent visible aux yeux la marche des instruments, rendent sensible, font apparaître la matérielle évidence des explications déjà si claires de l'auteur. Il est un genre d'estampes que nous ne pouvons reproduire et qui mérite un éloge : ce sont les belles planches en couleur sorties du riche pinceau de Ciceri. Sa chromolithographie du frontispice coûte à elle seule, paraît-il, trois mille francs ; toute remarquable qu'elle soit, nous lui préférons encore, comme effet artistique, le *coucher du soleil sur la mer*, peint d'après les études spéciales de nuages de M. Silbermann.

Si les *chromo* échappent à notre reproduction, nous pouvons reproduire quelques-unes des magnifiques gravures sur bois de cet ouvrage.

Le *Paysage lunaire* aux tons si durs, nous laisse voir ce que serait notre planète si, comme notre satellite, elle était dépourvue de ce rideau lumineux et vivifiant qui constitue notre atmosphère.



Paysage lunaire. (Extrait de l'ouvrage de M. Flammarion : L'ATMOSPHÈRE (Librairie Hachette.)

Ce qui fait l'un des principaux mérites de l'ouvrage de M. Flammarion, c'est que le jeune météorologue a observé lui-même, avec l'esprit exact et froid du savant, et qu'il décrit dans la langue colorée du poète, un grand nombre de phénomènes dont il a été témoin dans ses voyages, ses ascensions de montagne et ses ascensions en ballon. Comme exemple, citons quelques lignes de l'ouvrage :

« Avez-vous remarqué ces sombres journées de novembre pendant lesquelles un rideau impénétrable reste constamment étendu à quelques centaines de mètres au-dessus de nos têtes. Le soleil ne le traverse point. Au lieu de lumière nous n'avons qu'une clarté grise, monotone et attristante..... Les pavés des rues sont glissants, l'humidité est pénétrante, la terre est boueuse, les chemins sont sales, le jour ne se lève pas.....

« Ah ! quelle différence lorsque nous pénétrons à travers cette couche de nuages obscurs et que nous la traversons pour planer dans l'atmosphère éclairée et joyeuse. Là-haut règnent constamment la joie et la beauté ; le soleil ne s'éteint point, l'azur des cieux ne se laisse point voiler..... » Tel est le style du jeune auteur assez heureux pour savoir allier cette forme épique, on si parfaite harmonie avec le sujet, avec la précision des détails. C'est là où nous l'attendions, et dans les récits dramatiques et extraordinaires des grêles et des foudres, nous avons retrouvé les relations de phénomènes remarquables éparpillées dans des narrations de voyages ou des faits divers des journaux, récits dont la réunion est la meilleure preuve de la sollicitude avec laquelle l'astronome a toujours recherché toutes les nouvelles du ciel.

En résumé, ce volume d'étrennes est un livre de bibliothèque qui sera lu avec l'intérêt d'un roman par les gens du monde, en même temps qu'il sera fréquemment consulté par les savants. M. Flammarion a su rendre son œuvre scientifique digne de l'élégance de la forme littéraire, en rapport elle-même avec la beauté du volume.

CHARLES BOISSAY.

(1) Un volume grand in-8°, de 836 pages, orné de 228 gravures sur bois et de 15 chromolithographies. Paris, librairie Hachette, 1872.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15e Année. N° 768. — 30 Déc. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. —— On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — *Secrétaire* : M. E. HUBERT

LE PETIT 1872 ET SES JOUJOUX.
Encore un zodiaque à briser. — (Composition de M. Edmond Morin.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Joujoux de 1872. — Déroute de Ignacio Diaz. — L'Alsace. — Impression produite par la maladie du prince de Galles. — L'an mil huit cent soixante et onze, par F. Coppée. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — La Vie des animaux illustrée. — Le château de Sandringham. — Exposition des Beaux-Arts à Madrid. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle.

FEUILLETON: Papiers de famille, par Charles Joliet.

GRAVURES : Le petit 1872 et ses joujoux. — Le chef insurgé Ignacio Diaz en déroute. — Le public consultant le bulletin de santé du prince de Galles. — L'Alsace. — L'an mil huit cent soixante et onze. — Le château de Sandringham. — Agar et Ismaël dans le désert. — La salle de Lucrèce à l'exposition de Madrid. — L'ours brun. — Le martinet. — Les supplices au moyen âge.

A NOS ABONNÉS

A partir du 1er janvier prochain, les prix d'abonnement au Monde illustré, *seront ainsi fixés :*

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an	**24 fr.**	» »
Six mois	**13**	» »
Trois mois	**7**	» »

Un numéro, 50 centimes.

Jusqu'au 31 décembre, nous recevrons les abonnements à nos prix actuels.

Passé ce délai, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 1872, nos souscripteurs voudront bien s'en référer à notre nouveau tarif.

Cette légère augmentation de prix sera, nous n'en doutons pas, facilement comprise par nos abonnés. Les impôts nouveaux créent, en effet, à l'administration du *Monde illustré* une charge beaucoup plus lourde que celle que nous faisons ainsi supporter à nos souscripteurs. Ils voudront bien se rappeler les sacrifices que nous avons dû faire pendant le siége et la Commune pour tenir tous nos engagements vis-à-vis d'eux et, sans restreindre notre format ni le nombre de nos gravures, pour tenir notre recueil au courant de tous les événements qui composent la triste histoire de l'année 1871. — Nous redoublerons encore de soins pour l'avenir, et nous nous efforcerons de maintenir le *Monde illustré* au premier rang qu'il a conquis parmi les publications illustrées.

COURRIER DE PARIS

Encore quelques heures et elle aura vécu, celle que Victor Hugo a surnommée l'*Année Terrible !*

Nom trop cruellement justifié, hélas !

Il semblait, après les implacables épreuves de 1870, qu'il fût impossible d'aller plus loin dans le malheur et qu'il n'y eût plus une douleur à subir. Nous nous trompions: 1871 devait surpasser sa devancière, si sombre pourtant.

La capitulation de Paris et les folies criminelles de la Commune devaient être le couronnement de cet incroyable édifice de deuil et de misères.....

D'ordinaire, à chaque fois que l'année finit, on trouve comme une mélancolique volupté à s'arrêter pour jeter un regard en arrière sur ces douze mois que le temps emporte à jamais. La Saint-Sylvestre est une sorte de frontière annuelle que, pour notre part, nous n'avons jamais franchie sans avoir fait une halte par le souvenir.

Dès qu'en effet le premier jour de l'an nouveau a saisi notre vie dans son engrenage, c'en est fait. Le mouvement qui nous entraîne est plus fort que notre volonté.

Au dernier jour de l'année expirante au contraire, il y a comme une trêve de la vie qui me fait penser à ces magasins sur la porte desquels on écrit :

— *Fermé pour cause d'inventaire.*

Mais hélas ! à quoi bon faire l'inventaire, cette année ! Oublions plutôt, oublions bien vite. Quant à toi, an maudit, tu peux partir, nul ne te regrettera. Dans l'histoire, tu seras une de ces dates dont on se détourne avec horreur et dégoût. Va-t'en, te dis-je, va-t'en pourrir dans un coin méprisé et haï, toi qui nous as successivement infligé deux agonies, toi qui nous as, raffinement odieux, fait subir les tortures de la défaite d'abord, pour nous faire connaître ensuite les tortures de la victoire, car les triomphes de la guerre civile ne sont pas moins épouvantablement douloureux que les désastres de la guerre étrangère.

Va-t'en, 1871 ! va-t'en spectre souillé!...

Et dire qu'en présence de ces effroyables réminiscences il s'est trouvé des amateurs assez héroïquement impassibles pour mettre toutes ces choses en couplets, pour pétrir des calembours avec cette boue sanglante, pour faire chanter et danser ce que la postérité osera à peine raconter en se voilant la face.

Je l'avais prédit et la prophétie s'est réalisée : 1871 a eu ses revues de fin d'année.

Mais combien on sait que les pauvres auteurs ont été empêtrés dans leur propre tentative !

Tenez, c'est, par moment, naïf à donner envie de pleurer !

Au théâtre du Château-d'Eau, par exemple, où *Qui veut voir la Lune?* a, ma foi, réussi, on a un spécimen tout à fait curieux de cet embarras à la fois lugubre et drôlatique. A un moment donné, un des compères de la Revue fait venir les journaux.

— Qu'y a-t-il de neuf?

— Presque rien.

Et l'un d'eux, déroulant une affiche sur laquelle sont semées les lettres du mot *Dégringolade*, dit :

— Voilà quel a été le plus grand événement de l'année!

Je cite quasi-textuellement.

Le plus grand événement de cette année de trombes, de bouleversements, de cataclysmes, le plus grand événement, cette réclame faite à un feuilleton, et que Paris a déjà oubliée ! Voilà pourtant à quoi l'on est amené par l'impossibilité. Parler de ce qui était palpitant, il n'y fallait pas songer. Que restait-il en dehors? Rien.

C'est ce rien-là qu'on accommode aux sauces ordinaires, — sans avoir même la ressource de se rejeter sur les petites allusions politiques! Car dame Censure a aiguisé depuis ses grands ciseaux. Moins que jamais elle entend raillerie. Et les malheureuses revues de se débattre dans le vide.

C'est aussi, si je ne m'abuse, le sort de l'opérette.

Désireux de bien tâter le pouls au théâtre et de savoir au juste s'il est convalescent ou simplement s'il fait semblant de vivre dans l'intervalle de deux crises, j'ai suivi avec attention toutes les premières représentations de ces derniers temps. Or, il ne s'agit point ici de faire de grandes phrases creuses et vides, il s'agit de constatations sérieuses.

Une de ces constatations, c'est que l'*insensérisme* (pour employer le mot que l'on avait été forcé de créer pour la chose), c'est que l'insenséisme a fait son temps.

Aux Folies-Nouvelles entr'autres on joue un certain *Aladin* qui est la démonstration la plus irréfutable de la décadence irrémédiable de la charentonnade musicale et... littéraire. (Pardon du blasphème!)

Je ne veux pas le moins du monde le prendre sur le ton du sermon prêché du haut de la chaire. Je ne vous parlerai pas de la nécessité de nous *régénérer*, puisque déjà, mon Dieu, l'on traite de *scie* tout ce qui tient de près ou de loin à cette *régénération*.

Non, l'opérette, non, le burlesque ne trépasseront pas parce que nous sommes meilleurs ! Ils trépasseront parce qu'ils n'ont plus d'huile dans leur lampe, comme dit l'expression vulgaire.

Dans cet *Aladin*, on chante des couplets où les mots du dictionnaire semblent venir par gageure et jetés dans un chapeau, puis tirés au sort par un singe en goguette. Le public ne bronche pas. Il hoche la tête d'un air de dédain qui veut évidemment dire :

— J'en ai vu bien d'autres !

Un jour un fabricant de ce genre d'articles a fait une cantilène appelée la *Polonaise* et *l'Hirondelle*.

Un autre est venu surenchérir et a lancé immédiatement : la *Hottentote et le Cancrelat*. Un troisième, variant, a rédigé : le *Cloporte et la Tire-bouchon*. Et ainsi de suite.

Au cinquième coup, rien ne faisait plus peur. On était blasé, et une suave romance intitulée : *la Punaise et le Gémeloir*, n'avait plus de prise sur nos petits crevés.

Même marche en ce qui concerne le dialogue.

Mon Dieu, la recette est si simple !... Accoupler le monstrueux au stupide.

Par exemple, un de ces écrivains spéciaux placera dans la bouche de ses héros et héroïnes une conversation de ce genre :

— Figurez-vous, princesse, que je désirais me renseigner sur l'immortalité de l'âme.

— Ah !

— Oui... J'ai pris l'omnibus de la Bastille au coin du désert de Sahara.

— Atchum !... Ne faites pas attention, prince, j'ai un rhume de cerveau depuis la perte de ma mère... Une sainte et digne femme !

— Alors, la crémière d'en face m'appelle dans sa boutique.

— C'était l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, n'est-ce pas ?

— Oui, princesse, justement... 18 brumaire an XVII de la République transocéanienne.

— Grand Dieu !... Et j'ai oublié de remonter ma montre !

— Il se pourrait... Alors l'amputation du bras et l'ablation de l'œil seront probablement jugées nécessaires. Souffrez que, pour vous faire prendre patience, je vous chante un boléro suédois que j'ai rapporté d'Abyssinie. . . . .

. . . .

Je prie humblement le lecteur de noter qu'il n'y a pas, dans tout ce qui précède, la moindre exagération.

Je suis plutôt resté en deçà.

Et maintenant, dites-moi comment des gens qu'on soumet à un pareil régime pourraient conserver leurs facultés digestives, comment le haut-le-cœur ne viendrait pas, comment on ne serait pas forcé de reculer faute de pouvoir aller au delà.

C'est justement ce qui se produit.

Admettons qu'il y ait une dernière étape. Admettons que, la prochaine fois, les acteurs fassent la roue, récitent des vers en marchant sur les mains.

Et après ?

Le lendemain de ces exquises, de ces adorables, de ces divines imaginations, force sera de s'arrêter et de rétrograder quand même.

Si nous commencions tout de suite, mes bons messieurs ! Si, sans aller plus loin, nous essayions d'en revenir au sens commun, cette antiquité qui paraîtra délicieusement jeune au public, qui ne l'a pas vue depuis si longtemps !

Qu'en pensez-vous ?

Une des gaîtés de la semaine a été l'aventure transatlantique de Mlle Nilsson.

Un Prussien incandescent, cultivant Vénus pendant que ses compatriotes folâtraient avec Mars, a entrepris de ravir le cœur de la charmante Suédoise. Seulement, comme il était pressé et qu'il ne se sentait pas d'humeur à soupirer longtemps, le Prussien s'est tout simplement introduit de vive force chez Ophélie, qui a été forcée d'appeler au secours.

Six mois de prison ont été infligés au trop sensible Allemand, que cette douche judiciaire calmera peut-être.

Je dis *peut-être*, car l'amour dramatique est une variété de monomanie qui devrait être cataloguée dans les livres de médecine.

L'histoire du théâtre en offre d'innombrables exemples.

L'amoureux de Mlle Mars, entre autres, est resté légendaire. Pendant trente ans, toutes les fois que Mlle Mars joua quelque part, il assistait à la représentation, suivant son idole dans ses multiples tournées à travers l'Europe, toujours présent quand elle descendait de voiture, toujours présent quand elle y remontait.

Ce platonique adorateur lui écrivait quelquefois, mais jamais il ne lui adressa la parole. Il avait une trentaine d'années quand il commença à se livrer à cette poursuite ininterrompue; il en avait soixante lorsqu'il mourut.

Tous les dimanches matin, en toute saison, il adressait à la célèbre artiste un gros bouquet de violettes.

Elle en reçut encore un le jour même où cet original succomba.

Sur un papier qui y était attaché, on ne lisait que ces mots :

— Ce sera le dernier.

Et, pour la première fois, le papier fut signé : Comte de ***. »

Rachel compta les idolâtres à la douzaine.

Un d'eux, en Russie, poussa le culte jusqu'à se précipiter sous les roues de son carrosse pour goûter l'ineffable plaisir de se faire écraser par elle. On le retira à temps.

Le soir, Rachel contait, avec un certain orgueil, cet épisode romanesque, quand un de ses convives, jetant un froid subit dans la conversation, révéla à la tragédienne, un peu dépitée, que le pseudo-suicidé avait été reconnu au bureau de police pour un fou évadé d'une maison de santé voisine…

C'est à Mlle Georges qu'arriva un accident d'autre sorte :

Un soir, comme elle sortait du théâtre, un homme se précipite dans le couloir assez obscur de la Comédie-Française :

— Je vous aime!…

— Laissez-moi.

— Je meurs d'amour!

— A l'aide!

— Je…

Et il s'élance.

Mlle Georges crie… l'homme se sauve. Tout se calme.

Seulement en rentrant chez elle, Mlle Georges s'aperçoit qu'elle a eu tout bonnement affaire à un voleur, dont les embrassements n'étaient qu'un prétexte à explorations infiniment moins poétiques; car, le filou sentimental lui avait dérobé un écrin de diamants qu'elle emportait toujours avec elle…

∿∿ Les extrêmes se touchent à ce propos, et l'actrice est à la fois en butte aux plus aristocratiques déclarations et aux obsessions les plus vulgaires. Le marquis et le titi, le membre du Jockey et Gugusse sont parfois en concurrence.

Qui ne connaît l'épître monumentale d'un pâle voyou à une princesse de la rampe!…

« Si vous voulez reconnaître celui qui vous idolâtre, regardez à la troisième galerie… *Mes jambes pendront!* »

Et le quiproquo dont Mlle O… fut la victime!

Elle reçoit un petit billet :

« Mon cœur est à vos pieds… Demain jeudi, à 3 heures, mettez-vous à votre fenêtre; je passerai à la tête de ma division. »

— A la tête de sa division!… C'est un général, pense Mlle O.

Et dame! son amour-propre se sentant quelque peu flatté, à l'heure dite, dans ses plus beaux atours, elle s'installe à la croisée, suivant les lointains du boulevard.

Pas le moindre régiment… pas même un peloton.

Soudain cependant son regard est attiré par un individu qui juste au dessous de son balcon gesticule passionément… Mlle O… recule, elle a compris.

Son adorateur était un infortuné maître d'études qui ce jour-là menait sa division en promenade.

∿∿ *Le* sexe charmant aurait tort toutefois de triompher trop superbement des lauriers cueillis dans les bosquets de Paphos (ô Viennet!) par les reines de théâtre, car le sexe laid y a compté des victoires au moins aussi mémorables.

J'ai raconté ici même l'histoire de Renard recevant tous les ans un cadeau mystérieux et splendide d'une admiratrice inconnue. Les ténors sont en général privilégiés pour ces passions occultes.

Nourrit, l'admirable artiste, eut sa légende, légende d'autant plus curieuse que, Nourrit étant marié, jamais celle qui s'était éprise de lui ne se fit connaître autrement que par l'envol de présents exquis, escortés de gerbes entières de fleurs rares.

Et après le suicide du grand chanteur, les fleurs prirent le chemin de sa tombe, où une main inconnue les apportait régulièrement.

Tamberlick… (bast! il est à la Havane, et ne peut par conséquent pas me reprocher mes indiscrétions), Tamberlick fut également le héros de plusieurs romans de la vie réelle. Dans une tournée au Mexique, comme il sortait du théâtre, après avoir chanté *Poliuto*, quatre hommes vigoureux se jettent sur lui, le garrottent et le lancent comme un paquet dans une voiture.

Tamberlick s'imagine qu'il a affaire à une bande de brigands (l'espèce en est peu rare dans ces régions).

Il ne se trompe pas.

La chaise de poste roule comme dans un feuilleton de Ponson du Terrail, et s'arrête enfin dans un bois solitaire. Tamberlick est conduit dans une maison mystérieuse, où une belle jeune fille le reçoit, tandis qu'un de ses agresseurs lui dit :

— C'est ma fille… Elle t'a entendu… elle t'aime, et veut t'épouser… sinon nous te passons par les armes.

Tamberlick entreprend de démontrer l'impossibilité de l'union.

— Je suis marié… ce serait de la bigamie.

— Un attrait de plus, repart le papa bandit.

— Mais…

Il fallut attendre au lendemain, en feignant d'acquiescer, et Tamberlick fut obligé de s'évader par une fenêtre, et d'errer dans la campagne pendant dix-huit heures pour échapper à cette enthousiaste damoiselle…

Après celle-là, tirons l'échelle, n'est-ce pas?

∿∿ Les journaux annonçaient l'autre jour la mort d'une étrange notabilité parisienne.

Je veux parler du garçon qui était depuis vingt-six ans préposé à la réception des cadavres que des crimes, des suicides ou des accidents amenaient à la Morgue.

Généralement, à cause de la couleur écarlate de son gilet, le public l'appelait *l'Homme rouge*.

C'était, au dire de ses nécrologistes, un brave et intelligent garçon, qui ne manquait pas d'esprit.

Sous une certaine rudesse de voix et d'allures, l'homme rouge cachait un excellent cœur.

On ajoute que le défunt laisse des *Mémoires*.

Il paraît que le local pousse à la littérature. Le greffier de ce sinistre lieu n'était-il pas autrefois rédacteur du *Tintamarre?* Cadavres et calembours!…

Est-ce le garçon qui vient de succomber, auprès duquel Lespès prenait ses renseignements du temps où il écrivait les *Yeux verts de la Morgue?* Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut des aptitudes tout à fait spéciales pour vivre dans un tel endroit.

Le jour, ce n'est rien, parbleu! Tourner et retourner des corps, c'est l'affaire de tous les amphithéâtres.

Mais la nuit, quand le fonctionnaire, qui couche dans une chambre dont le mur est mitoyen avec la salle d'exposition, vient à se réveiller en sursaut, les singulières impressions que doit produire un pareil voisinage!

Entendre à travers la cloison l'eau qui tombe goutte à goutte sur les corps glacés! Croire que l'un d'eux a remué! Voir danser devant soi ces débris macabres!… Brrrou!

∿∿ Encore la réalité a-t-elle parfois des sensations plus terribles que la songerie elle-même!

Témoin la terrible histoire du garçon de la Morgue de Vienne que les journaux racontèrent, il y a deux ans.

Un bon vivant aussi, celui-là, tout comme son confrère de Paris. Bon époux et bon père.

Un matin, comme il vaquait à ses occupations, peu variées, une civière s'avance.

Il ouvre avec l'impassibilité de l'habitude.

— C'est un enfant qui vient de se noyer.

— Ah! fait-il, sans broncher.

Et il se dispose à procéder tranquillement.

Lorsque tout à coup il pousse un cri effroyable et tombe à la renverse.

L'enfant, c'était le sien. C'était son fils aîné. Un bambin de huit ans, qui, en gaminant avec des camarades, était tombé à l'eau et s'était noyé!…

∿∿ C'est à l'heure où ce courrier paraîtra que l'Académie prononcera décidément sur le sort des pauvres postulants, qui ont, comme toujours, envie de s'asseoir sur ses fauteuils.

Les compétitions n'ont jamais été plus ardentes; jamais non plus la confusion ne fut plus grande.

Et comment en pourrait-il être autrement?

Avec le règlement actuel de l'Institut, la cacophonie est fatale.

L'Académie ne ferait-elle pas mieux, pour éviter les commentaires malveillants qu'elle provoque presque chaque fois, par ses exclusions comme par ses admissions, de modifier ses statuts et de se diviser en fractions?

Il y aurait la section de l'éloquence, la section de la littérature politique, la section de la littérature littéraire. On saurait au moins de la sorte à combien de fauteuils les uns et les autres auraient droit, et l'on ne verrait pas se produire pour le même siége des compétitions qui rendent la comparaison impossible.

Supposez, par exemple (l'équivalent est arrivé souvent), le même fauteuil brigué par M. Sardou, par un évêque, par le prince de Joinville, par Paul Féval et par un historien; je vous demande un peu s'il y a possibilité de ne pas patauger jusqu'aux genoux dans un semblable fouillis. C'est comme si pour une prime à attribuer on faisait lutter ensemble le *Chapeau de paille d'Italie*, un *Traité des maladies de foie*, un *Manuel de la Banque* et l'*Athalie*, de Racine.

Au contraire, si l'Académie avait le bon sens de se subdiviser, quand un membre de la section d'éloquence succomberait, les orateurs se mettraient sur les rangs sans avoir à craindre la concurrence d'un calculateur ou d'un sauteur.

Mais, hélas! la chose serait tellement raisonnable qu'il ne faut pas l'espérer.

Et l'Académie continuera à justifier cette définition d'un humoriste :

— Un orchestre qui, sans jamais jouer, trouve moyen de toujours faire des couacs.

∿∿ On me conte, pour finir, l'anecdote que voici :

Au nombre des entraînés, j'allais dire des victimes de la Commune, se trouve un homme d'un réel mérite, un ancien collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, un savant distingué.

Il se nomme Elysée Reclus.

Comment, lui, l'homme d'étude, a-t-il été pris par le socialisme? Je l'ignore : là n'est pas la question.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aujourd'hui il est déjà revenu à ses travaux; car de la prison où il est détenu, il adressait l'autre jour, au Président de la République, une demande à seule fin d'obtenir communication d'un livre sur les origines des races chaldéennes, dont il avait soin de désigner l'édition.

La lettre est lue par M. Barthélemy Saint-Hilaire, un savant, lui aussi.

Et voilà qu'il entre en courroux…

— Par exemple!… c'est trop fort!… peuh!…

La personne chargée de remettre la supplique croit que c'est l'homme politique qui se regimbe. Pas du tout, c'était l'érudit.

Et continuant, M. Barthélemy Saint-Hilaire :

— Demander une édition de troisième main!… Qu'on lui donne celle de Max Müller… c'est la bonne!…

PIERRE VÉRON.



CUBA. — Déroute de Ignacio Diaz. — Incendie d'un bohio aux environs de Manzanillo.

(D'après le croquis de notre correspondant.

LONDRES. — Le public consultant chaque jour le bulletin de la santé du prince de Galles.

(Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Montbart.)



L'ALSACE. — Tableau de M. J.-J. Henner.

LES JOUJOUX DE 1871

COMPOSITION ALLÉGORIQUE DE M. ED. MORIN

(Voir la première page.)

Il est là, dans son berceau, le petit 1872, et rien qu'à voir ses grands yeux si limpides, si naïfs, si interrogateurs, on se sent une envie folle de le protéger et de l'élever.

Car, ne l'oublions pas, l'enfant sera ce que nous le ferons.

Sa mère, vous l'avez reconnue sous ce costume nouveau. C'est notre République, — c'est la robuste nourrice de la tradition, mais avec quelque chose de plus chaste, de plus sain et de plus digne. Son bonnet phrygien est accommodé aux soins du ménage, elle n'a pas retroussé ses manches pour remuer des pavés, et son fichu, — un fichu de deuil, — bien croisé sur sa poitrine, dit assez que la coquetterie n'est plus de saison.

De la coquetterie elle n'en a plus que pour le nouveau-né; elle n'a pas trouvé de broderies assez riches pour son petit bonnet, pour les rideaux de ce berceau séculaire où se confondent tous les emblèmes du passé : coqs, aigles et fleurs de lis.

Et les joujoux de cette grande corbeille, en offrit-on jamais de plus beaux et de plus variés aux premiers désirs de l'enfance?

Mais n'est-ce là que des jouets?... En regardant de plus près, j'y vois tous les signes du Zodiaque, c'est-à-dire chacun des douze mois de l'année future : Verseau, Taureau, Poissons, Bélier, Écrevisse, Gémeaux, etc. — Tous attendent le moment de passer entre les mains enfantines.

Puissent-elles garder un peu de la force du Lion et de l'activité guerrière du Centaure! Puissent-elles faire pencher un jour de notre côté cette Balance fatale!

L. L.

CORRESPONDANCE DE CUBA

DÉROUTE DE IGNACIO DIAZ

INCENDIE D'UN BOHIO

Monsieur et cher Directeur,

Le courrier va partir, et je n'ai que le temps nécessaire pour vous donner quelques renseignements sur le croquis ci-joint.

C'est toujours dans la juridiction de Manzanillo qu'a eu lieu l'affaire dont je vais vous entretenir.

Il y avait déjà quelques jours que la bande révolutionnaire du célèbre Ignacio Diaz se tiraillait de loin avec les forces du gouvernement, quand, le 15 du mois de novembre, à sept heures du soir, le gros de la bande se rencontra avec un détachement des volontaires de Barcelona, commandé par le courageux lieutenant Mouroy, dont l'héroïque témérité est déjà connue de tous.

Quoique les troupes régulières fussent inférieures en nombre aux soldats de l'insurrection, le combat s'engagea sans hésitation. Après deux heures d'une lutte acharnée, les insurgés prirent la fuite, poursuivis de près par l'armée.

Mouroy avait réclamé, au commencement de l'action, un renfort des braves chasseurs de Simancas, campés non loin de là, et il l'attendait d'un moment à l'autre. Il se proposait donc de poursuivre les insurgés par le chemin que devait suivre le renfort, afin de prendre ceux-là entre deux feux.

Il faisait nuit entièrement, et la lune brillait à l'horizon, quand les insurgés, se doutant des intentions de Mouroy, prirent un chemin détourné pour arriver avant les troupes à un *bohio* (grand village, composé surtout de chaumières), par où ils devaient passer forcément, pour faire leur jonction avec les chasseurs de Simancas.

Ignacio Diaz, habile dans l'art de la guerre, se voyant perdu si les deux détachements des forces régulières se mettaient à sa poursuite, eut l'idée d'incendier le *bohio*, pour mettre entre les deux corps d'armée une masse de flammes, qui ne leur permît point de faire leur jonction avant plusieurs heures, pendant qu'il se retirerait avec ses soldats sur la droite, dans une direction opposée à Manzanillo.

L'idée était bonne, et elle réussit parfaitement; les insurgés arrivèrent assez tôt avant les troupes pour mettre le feu au village; les chaumières flambèrent immédiatement, et quand les habitants se disposaient à fuir, mêlés aux insurgés, et que les troupeaux de bœufs et de chevaux fuyaient en désordre, augmentant la confusion, les forces du gouvernement arrivèrent, et, ne pouvant pas approcher, se contentèrent d'envoyer une vraie pluie d'obus sur les fuyards.

Les pertes des insurgés ont été considérables, mais on n'a pas fait un seul prisonnier; on a pris cependant un grand nombre de bœufs et de chevaux, ainsi que d'armes et de munitions.

Voilà les affaires principales de la quinzaine, en faits d'armes; je voudrais vous entretenir de la médiation des États-Unis et de la probabilité pour l'Espagne de perdre à jamais l'île de Cuba, mais le courrier part, et ne voulant pas vous priver plus longtemps de mes nouvelles, je garde ces considérations pour ma prochaine correspondance.

Recevez, monsieur et cher Directeur, etc., etc.

L. C.

IMPRESSSION

CAUSÉE PAR LA MALADIE DU PRINCE DE GALLES

How is the prince of Wales? Is he dead? Any fresh bulletin? Telles étaient les questions fiévreuses qu'on s'adressait constamment dans les rues la semaine dernière. Fleet-Street et le Strand présentaient un singulier spectacle : ces grands centres commerciaux étaient le théâtre d'une agitation indescriptible, passée à l'état de permanence. On se battait à qui aurait les journaux; les feuilles du soir étaient enlevées instantanément, et je ne crois pas que ce soit messieurs les journalistes qui aient le plus à se plaindre de la maladie de l'héritier présomptif : l'*Echo* et la *Pall mall gazette*, pour ne citer que deux exemples, ont atteint, durant plusieurs jours, un tirage colossal de trois à quatre cent mille exemplaires environ.

Il vous serait difficile de vous faire une idée de l'intensité qu'a acquise cette anxiété à mesure que la date fatale du 14 décembre approchait. Je dis *date fatale*, et voici pourquoi : le prince consort, de sympathique mémoire, a succombé au mal qui a mis en danger les jours du prince de Galles, à cette date précise. La superstition, chose cependant peu répandue en Angleterre, s'en est mêlée quand on a vu l'état du royal malade devenir de plus en plus désespéré, et à mesure qu'on approchait du 14. Par une singulière coïncidence, la fièvre a atteint son extrême degré d'intensité vers le soir de ce jour, et, le 15, l'espoir revenait aux médecins. Il était temps; le public ne respirait plus. Quel est donc le motif, pourra-t-on se demander, de ce surcroît de sympathie? Le prince de Galles n'était cependant pas populaire; on lui reprochait avec une certaine amertume des écarts de jeunesse qu'on accueille avec indulgence chez un simple mortel, mais qui, chez un prince, deviennent une arme formidable entre les mains de ses adversaires.

C'est son état précaire qui a réveillé dans les cœurs

FEUILLETON

PAPIERS DE FAMILLE

Suite (1)

— S'il en est ainsi, je consens à me séparer de vous et à vous attendre, puisque mon absence favorisera vos projets et que ma retraite doit être un asile toujours ouvert.

— C'est là le sens exact de ma pensée.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas d'abord révélée tout entière?

— Je ne m'attendais pas à être mis en demeure d'invoquer une raison personnelle et à rencontrer une résistance aussi flatteuse.

— A quoi bon ces formalités banales entre nous? dit Clorinde avec un mystérieux sourire. J'ai déjà vu la mort de près, mais j'ignorais la vie. Maintenant je suis encore une jeune fille, mais j'ai vécu vite. Est ce que vous ne savez pas que nous sommes unis dans la vie et dans la mort?

— Merci, chère Clorinde. J'avais réellement besoin d'une parole affectueuse. Vous me donnez le courage dont j'avais besoin.

— Où allez-vous?

— A la Convention. On a rappelé la nuit dernière aux Cordeliers mes attaches avec les Girondins, comme si des sympathies intellectuelles ou des amitiés particulières avaient un rapport avec les doctrines politiques. J'ai été défendu avec chaleur aux Cordeliers et aux Jacobins, mais il faut que je parle aujourd'hui à l'Assemblée.

— Je veux vous entendre. Ici, je ne vois qu'un gentilhomme, je veux voir de près un conventionnel républicain.

— C'est le moins rare des spectacles. Votre présence m'inspirera mieux que la colère de mes ennemis.

— Et si je vous aimais?

— Clorinde, dit Meslin d'une voix timbrée en posant les mains sur ses épaules, mon cœur bat. Nous ne sommes plus aux jours de la chevalerie, et je n'ai pas le temps de gagner ma récompense. Les hommes comme moi, Clorinde, vivent dans la fièvre, s'agitent dans un rêve et portent les couleurs de la mort. Vous m'aimerez si vous voulez, moi je sens que je vous aime. Du moins j'aurai parlé. Tout de suite ou jamais.

— Je t'adore.

Clorinde, installée dans une tribune, observait avec étonnement le spectacle étrange qui s'offrait à ses yeux.

La séance était commencée. Lorsqu'elle entra, elle fut frappée du désordre qui régnait dans la salle. Comme elle avait coutume de lire assidûment le *Moniteur*, elle n'ignorait pas que les discussions étaient souvent violentes et troublées, mais elle était loin de s'imaginer le tumulte, les cris, les provocations qui se croisaient dans tous les sens, comme si l'Assemblée eût délibéré au milieu de la place publique. Elle voyait des hommes par groupes animés, d'autres dispersés au milieu de l'enceinte; plusieurs assiégeaient la tribune. La plupart avaient des attitudes menaçantes, comme s'ils allaient en venir aux mains. Personne ne semblait se préoccuper de la cloche qui sonnait sans relâche. Les orateurs se succédaient à la tribune, sans qu'il fût possible de distinguer leurs paroles. Clorinde saisissait par hasard des interjections isolées, des lambeaux de phrases qui volaient dans l'air, mais sans comprendre la cause de tout ce bruit. Les hommes qu'elle avait sous les yeux étaient pourtant bien ces conventionnels qui faisaient les lois, qui avaient jugé le roi et jeté contre l'Europe coalisée autant d'armées que comptait de siècles la monarchie abattue par leurs mains. Ils étaient là devant elle, comme des élèves indisciplinés et sans maître. L'agitation allait toujours croissant. Le président se couvrit. L'orage se prolongea encore quelques instants, puis le calme se rétablit par degrés.

Clorinde n'avait pas tardé à découvrir Meslin dans la fourmilière noire et mouvante dont elle suivait

(1) Voir depuis le n° 761.

de ses futurs sujets le « loyalisme » endormi par ses écarts enfantins, ou plutôt ce respect inné pour la royauté qui est presque une seconde nature chez les Anglais. Chose assez étrange, les attaques de la démocratie ont contribué pour une grande part à ce soudain revirement de l'opinion publique; la campagne commencée et poursuivie avec acharnement par sir Charles Dilke contre le trône a, pour ainsi dire, décuplé l'influence de la monarchie et lui a rendu la force qu'elle avait incontestablement perdue dans ces dernières années. Ce n'est pas la première fois qu'un phénomène politique de ce genre a lieu en Angleterre, dans ce pays de la monarchie constitutionnelle, où les évolutions politiques de la nation diffèrent d'une façon si singulière de celles des autres parties du globe. Quel contraste avec la France! Chez nous, à peine un personnage royal est-il en danger que la société est en branle, les partis conspirent, les affaires ne marchent plus. *Le roi est mort, vive le roi!* Il n'en est pas de même ici; il n'y a pas jusque dans les clubs républicains, — assez nombreux à Londres, — où les expressions de sympathie et de condoléance ne se soient exprimées, et M. Bradlaugh lui-même, qui naguère encore attaquait la personne du prince de Galles dans les *meetings* avec une grande acerbité, n'a pu s'empêcher de témoigner de sa commisération pour la famille royale devant le malheur qui la menaçait.

C'est ainsi que Londres, cet immense caravansérail, où les foules se croisent en courant, sans jamais tourner la tête, sans flamme dans le regard, sans même jeter un coup d'œil curieux sur les mille et un petits accidents de la rue, mais ayant toujours un but et une pensée : *time is money*, a subitement changé d'aspect. Aux temps ordinaires, la capitale est étrange, fantastique même; on se demande si ces *business-men*, qui courent à leurs affaires sans autre préoccupation que celle de faire de l'argent, ne sont pas dénués de cette sensibilité nerveuse, qui est la plus grande source de nos jouissances intellectuelles et physiques. Le commerçant anglais porte un masque éternel; il serait difficile au physionomiste le plus expert de démêler ce qui se passe sous ces figures impassibles comme le marbre. On sent ou plutôt on pressent une nature radicalement opposée à celle des Français, où la générosité fait place au calcul, où la spontanéité n'a jamais existé et où la froide raison doit remplacer ces mouvements soudains qui caractérisent le sang gaulois. Du grandiose et de la petitesse combinés en proportions égales. Eh bien, dans ces derniers jours, Londres avait jeté sa vieille casaque de bureau pour devenir flamme. Il semblait qu'on n'eût plus le cœur aux affaires; on se questionnait avec inquiétude. On attendait aux bureaux télégraphiques des dépêches de Sandringham. Bref, Londres était méconnaissable; Londres était devenu badaud.

Cet état de choses n'a pas duré longtemps, heureusement pour le commerce. La force de tempérament du prince de Galles a vaincu la maladie. Chaque jour apporte maintenant une amélioration sensible dans sa santé; la crise est terminée, et, à moins d'une rechute, peu probable, on peut considérer tout danger comme passé; et les affaires, un moment suspendues, reprennent leur cours avec plus d'entrain que jamais.

C. B.

L'ALSACE

PAR J.-J. HENNER

Cette belle jeune fille, vêtue de deuil, et sur le visage de laquelle se peignent à la fois la tristesse et l'espoir, c'est l'Alsace : symbole cher et touchant d'une province sœur que la conquête violente et implacable a arrachée à la France. On ne saurait rendre avec des traits plus simples et plus éloquents un des drames les plus tristes de l'histoire moderne. Oui, elle est grande, la perte qu'a faite notre pays à la suite de cette guerre follement engagée. Dieu veuille qu'elle ne soit pas irréparable!

L'auteur de cette toile est M. Henner, dont l'œuvre est déjà considérable et dont le nom et le talent sont hautement appréciés. M. Henner est alsacien : il a été atteint par la conquête : c'est assez dire qu'il a mis dans ce tableau plus que son art si distingué et si fin, mais son âme, sa foi, son patriotisme.

Voici au surplus les circonstances dans lesquelles ce tableau a vu le jour. Les dames de Mulhouse, après les préliminaires de paix qui consacraient la cession irrévocable de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, eurent la pensée d'offrir un témoignage de leur gratitude au citoyen qui avait personnifié avec le plus d'éclat et de ténacité la politique de l'intégrité territoriale. On peut discuter la personne et les actes de M. Gambetta, on n'arrivera pas à ébranler le crédit et l'influence dont il jouit auprès de nos malheureux compatriotes qui ne sauraient oublier ses efforts pendant quatre mois pour les soustraire à l'annexion. Les dames de Mulhouse, dont les sentiments français se sont affirmés tant de fois pendant le cours de cette guerre maudite, firent appel alors au pinceau de M. Henner, dont l'inspiration enfanta la remarquable composition dont nous donnons ici une copie. Quant au tableau, il est aujourd'hui en la possession de M. Gambetta, qui s'honore justement d'avoir été l'objet d'une manifestation aussi flatteuse; et voilà pourquoi l'*Alsace* de M. Henner restera le gage et le programme du véritable patriotisme républicain.

Les derniers événements ont inspiré beaucoup de compositions patriotiques. Pour la plupart, elles sont conçues dans un ton faux et déclamatoire qui n'est jamais l'expression des sentiments sincères et profonds. Il ne convient pas de comparer l'*Alsace* de M. Henner à ces productions éphémères qui sont à l'art ce que les fanfaronnades du radicalisme pendant la guerre étaient au véritable courage. L'œuvre de M. Henner vivra donc, comme tout ce qui est simple, vrai et bon.

J. V.

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE ET ONZE

Tes derniers jours, année, oh! la France les compte.
Lorsque tu commenças, nous avions froid et faim;
Mais ton début fut moins horrible que ta fin,
Et le malheur valait encor mieux que la honte.

Oui, l'artiste peut bien, sans te calomnier,
Faire planer le Temps sur le sang des victimes,
Et le montrer glanant les horreurs et les crimes
Avec le dédaigneux crochet du chiffonnier.

A la hotte, débris du sombre soixante-onze!
Drapeau rouge, allié du vieil aigle allemand,
Pars! et toi, dont la chute est notre châtiment,
Pars aussi, souvenir du grand témoin de bronze!

Celui de nos malheurs que nous n'oublierons pas,
C'est le pacte signé, le couteau sur la gorge
Çà, de l'or et du fer! Qu'on amasse et qu'on forge,
Pour les Français livrés qui nous pleurent là-bas!

Avenir incertain de l'année inconnue,
Ramènes-tu l'honneur, le travail, le devoir?
Qui le sait? Ton aurore est du moins un espoir
Viens donc, ô jeune année, et sois la bien-venue.

FRANÇOIS COPPÉE.

Décembre 1871.

---

les évolutions avec curiosité. Il était debout sur les gradins les plus élevés, causant tranquillement avec un homme pâle et froid qu'elle crut reconnaître pour Robespierre, d'après les portraits qu'elle en avait vus. Tous deux paraissaient étrangers à la scène violente qui avait soulevé l'Assemblée.

— La parole est au citoyen Meslin, dit le président au milieu du murmure confus des voix.

Il monta les degrés de la tribune, et l'Assemblée parut disposée à écouter en silence.

« J'ai demandé la parole, commença Meslin, pour un fait qui me concerne personnellement, et je n'aurais pas occupé l'Assemblée de cet incident, s'il ne touchait aux principes. Plusieurs membres de la Convention, dans les clubs et dans les journaux, ont rappelé ou fait rappeler mes attaches avec les Girondins. C'est vrai, j'y comptais des amis, et je tiens à ne pas les renier.

— Tu as raison, Meslin, dit une voix claire.

« Des amitiés particulières et des sympathies intellectuelles n'ont jamais engagé les doctrines politiques. Je sais que la suspicion est une des conséquences inévitables des crises révolutionnaires. La suspicion peut être utile au salut public; mais si elle est aveugle, si elle tombe au hasard sur quiconque est à la manœuvre des affaires publiques, si, comme Saturne, la République continue à dévorer ses propres enfants...

— Elle ne dévore que les traîtres! interrompit une voix forte.

— Tu accuses la République!

« Je n'accuse pas la République, articula Meslin, en posant la main sur la tribune, j'accuse les républicains de mauvaise foi, ici, au grand jour, en face de vous. Si la Convention n'est plus le temple inviolable de la République, le sanctuaire de la loi, si elle n'est plus qu'un foyer d'ambitions sanguinaires et de basses dénonciations, je dis que si nous ne restons pas unis, les monarchies resserreront leur cercle à nos frontières à la faveur de l'anarchie des provinces. Le salut de la République n'est pas dans un tel système. Nous marchons à une réaction effroyable qui détruira l'édifice si péniblement édifié, et que d'autres ne relèveront peut-être pas après nous. Les traîtres sont ceux qui en voient partout. Restons unis et libres. Pour moi, je consens à répondre de mes actes, si mes accusateurs sont prêts à m'imiter. »

Des applaudissements retentirent de tous les points de l'enceinte, et des voix nombreuses réclamèrent l'ordre du jour.

Meslin descendit de la tribune et sortit de la salle. Quelques moments après Clorinde le rejoignit, et il put lire sur le radieux visage de son amie une expression plus flatteuse pour lui que les applaudissements de l'Assemblée.

— Où allons-nous? interrogea Clorinde, en voyant la voiture qui les emportait s'engager dans les faubourgs.

— Je vous conduis à Montmorency, répondit Meslin. Prudence vous y attend déjà, et je ne garde que Bernard avec moi. J'ai choisi une habitation tranquille, isolée, voisine de l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau. Le chef de la municipalité de Montmorency est un patriote que je connais. Il est prévenu de votre arrivée. Je vous ai annoncée comme une de nos jeunes cousines, ma fiancée, qui a refusé de suivre notre famille à l'émigration. Ainsi vous êtes sous sa sauvegarde, et vous n'avez rien à craindre.

— Viendrez-vous souvent?

— Tous les jours, à moins d'exceptions rares. Dans ce dernier cas, Bernard vous apportera des nouvelles.

On était au mois de mai. La vue des arbres et des fleurs chassa les sombres pensées qui avaient obscurci comme d'un nuage l'âme de Clorinde. C'est que la nature est indifférente au jeu des passions humaines qui s'agitent à sa surface, et qu'il n'appartient pas à l'homme de troubler la grande loi d'harmonie.

Nous passerons rapidement sur les événements qui ne se rattachent pas à l'histoire intime de nos personnages. Comme un marin sur le pont d'un navire battu par les vagues, Meslin s'abandonnait au caprice de la tempête révolutionnaire et se laissait aller aux oscillations de la terrible berceuse. Deux mois après, le 9 thermidor, il voyait s'accomplir la prophétie qu'il avait formulée à la tribune de la Convention : La République allait mourir.

Depuis trois mois, Clorinde vivait isolée dans sa solitude de verdure et de fleurs. Meslin venait chaque jour y chercher le calme et l'oubli des agitations de la politique. Après thermidor, il dut à son nom d'échapper à la haine des partis, et ils revinrent se fixer à Paris, où il passa l'hiver. L'année suivante,



L'AN MIL HUIT CENT S

(Composition de M. Ed. Morin, (dr



OIXANTE ET ONZE !...

le M. F. Coppée.) — Page 115.

COURRIER DU PALAIS

Depuis l'émouvant procès criminel des matelots du *Fœderis arca*, il nous est arrivé rarement d'avoir à retracer des scènes de bord. C'est un monde à part, que celui des marins, un monde à peu près inconnu en France, surtout en dehors de la marine de l'État; c'est à peine si quelques romans nous initient aux détails de cette existence exceptionnelle par des récits dans lesquels la fantaisie a toujours une part trop large. Les écrivains qui ont réellement navigué, qui peuvent raconter et décrire *de visu* sont nécessairement fort rares; la littérature ne pousse pas l'amour du vrai, la fièvre du réalisme jusqu'à s'embarquer pour la pêche à la morue, jusqu'à porter son sac sur un baleinier, jusqu'à prendre passage, aller et retour, sur un navire marchand; et la littérature à tort. D'autre part, les capitaines au cabotage, leurs seconds et leurs matelots ont tout autre chose à faire que d'écrire leurs impressions; disons mieux : ce qui est pour nous exceptionnel, étrange, est pour eux tellement ordinaire qu'ils ne comprennent pas notre curiosité et notre intérêt. Le grand chœur des éléments, l'isolement, les tempêtes, les calmes, les drames sombres de la cale, les types, les caractères, ils passent devant tout cela sans y songer; affaire d'habitude! Les reporters ne trouvent guère l'occasion d'assister aux séances des tribunaux maritimes, et, d'ailleurs, pour les simples peccadilles, les délits, les infractions à la discipline, cela se passe à bord en famille; il faut une véritable catastrophe, comme la tuerie du *Fœderis arca*, pour que la presse en soit informée.

Ce fut terrible et complet, si vous en avez souvenir : le *Fœderis arca*, portant dans ses flancs la cause première de la catastrophe, un chargement de vermouth; les matelots puisant dans la liqueur volée une ivresse qui n'a pas cessé pendant douze ou quinze jours; les scélérats les plus déterminés entraînant ou menaçant les plus faibles; ces derniers tâchant de s'étourdir pour ne pas savoir ce qu'ils allaient faire; le capitaine et le second hachés à coups de couteau et précipités dans la mer après une résistance acharnée, le premier nageant autour du navire, essayant d'obtenir grâce de ces brutes, et enfin se laissant couler avec résignation et en disant d'une voix calme : « Bonsoir, mes enfants! vous aurez le cou coupé! » Enfin les derniers épisodes, le navire coulé à fond et ce pauvre petit mousse, dont on craignait les indiscrétions, lancé hors de la chaloupe, essayant en désespéré de suivre le sillage et disparaissant après avoir crié : « Maman! »

Aujourd'hui, c'est le contraire; deux pauvres matelots embarqués sur le brick *Désirée*, du port de Saint-Malo, sont morts misérablement, morts des tortures que leur ont fait subir le second et le capitaine. Les faits remontent à 1869 lorsque la *Désirée* faisait la pêche à la morue devant le grand banc de Terre-Neuve. Touzé était capitaine et Harang était son second; au retour, les hommes de l'équipage furent unanimes pour dénoncer les brutalités infâmes qui avaient causé la mort de Rouxel et de Méhoist. Touzé ordonnait et Harang exécutait avec une sorte de volupté féroce les ordres de son capitaine; il frappait Rouxel, continuellement à coups de poing, à coups de pied avec ses grosses bottes de mer, sur la tête, sur le ventre, sur l'estomac. « Je te ferai crever, lui disait-il, dussé-je en avoir pour dix ans de bagne » et Rouxel, qui dépérissait de jour en jour, épuisé, à moitié mort, s'écriait d'un ton lamentable : « tuez-moi plutôt que de me faire souffrir si longtemps. » Harang le faisait relever, le faisait travailler en le piquant avec un hameçon redressé. Enfin, un jour, dans la cale, on trouva le pauvre Rouxel pendu avec une corde de pêche; Harang était là, « ayant l'air de chercher quelque chose! » « Rouxel s'est pendu, dit-il tranquillement, apportez-moi un couteau pour couper la corde! » Or, le cadavre n'offrait aucun des signes auxquels on reconnaît la mort par strangulation. Tout l'équipage fut persuadé qu'il était mort des coups dont la trace n'était que trop visible et que l'on avait simulé un suicide pour échapper au châtiment. Les matelots ne se gênèrent pas pour le dire au capitaine Touzé; quand celui-ci leur parla avec indifférence de la mort du matelot, un chœur de voix lui répondit : il est mort par votre faute!

Le matelot Méhoist a succombé dans les mêmes circonstances, moins la pendaison, cependant, il est mort épuisé; son corps n'était qu'une plaie. Le second, Harang, a tenté trois fois de se suicider, il était dévoré d'inquiétudes et peut-être de remords; il a eu soin de disparaître et le capitaine Touzé comparaît seul devant la cour d'assises de la Manche. Les jurés ont écarté le chef d'assassinat et ont déclaré Touzé coupable de coups volontaires ayant occasionné la mort et sans intention de la donner; la cour a prononcé la peine d'une année d'emprisonnement.

Le tribunal correctionnel de Lille a eu à juger les auteurs du terrible accident de Seclin; tout le monde aujourd'hui connaît les détails de cette catastrophe: un train omnibus garé un peu trop tard pour laisser passage à l'express, la manœuvre du disque oubliée, et voilà 25 personnes tuées, 85 blessées, en tout, cent dix victimes! Decattignies, conducteur du train omnibus, s'est aperçu que le disque n'était pas fermé, il l'a fait remarquer à un employé; mais il n'a pas prévenu le chef de gare et il ne s'est pas assuré si cette manœuvre était exécutée; il se défend en disant que cela n'était pas dans ses attributions. L'homme d'équipe, Vasseur, était épuisé par 18 heures consécutives de travail, il croit avoir exécuté l'ordre de fermer le disque; mais ses occupations étaient si multipliées qu'il a pu oublier. Enfin, Quesnot, chef de la gare de Seclin, ne s'est pas assuré si son ordre de fermer le disque était exécuté par Vasseur. Ce dernier a été condamné à six mois de prison, M. Quesnot à trois mois, chacun à 300 francs d'amende; Decattignies a été acquitté.

La compagnie a été condamnée, comme civilement responsable, aux frais et aux dommages-intérêts qui seront liquidés dans de prochaines audiences.

Avant de vous parler de l'affaire à sensation de cette semaine, je veux vous signaler une petite cause jugée par le tribunal correctionnel. Un jeune ouvrier de 17 à 18 ans, un peu ivre, a pris un gâteau de deux sous à l'étalage d'un pâtissier. Était-ce, comme il le dit, une plaisanterie d'ivrogne — fort mauvaise plaisanterie dans tous les cas, — ou bien l'intention frauduleuse existait-elle malgré la modique valeur de l'objet? Le tribunal a répondu oui et a condamné le prévenu à 6 jours de prison. En 1863 une disposition nouvelle fut votée qui ne permet plus aux juges, quand il y a des circonstances atténuantes, de substituer l'amende à l'emprisonnement pour un vol simple, ni même de prononcer l'emprisonnement pour moins de six jours. On disait alors aux partisans de cette loi : prenez garde! six jours de prison, n'est-ce pas beaucoup pour celui qui a volé par exemple un cigare, un petit pain d'un sou, ou un objet de moindre valeur encore? Les partisans de la loi répondaient qu'on n'avait jamais traduit devant un tribunal des voleurs de ce genre; mais on leur opposa de nombreux exemples, ce qui ne les empêcha pas de persister. Nous citons bien humblement et bien respectueusement l'histoire du gâteau de 10 centimes, car on nous dit qu'il y a un projet à l'étude pour réformer cette réforme.

Maintenant, finissons-en avec cette bête fauve, hypocrite, cupide, sournoise, que la cour d'assises de Saint-Omer vient de condamner à la peine capitale. L'affaire est épouvantable, oui; intéressante, non! Trois meurtres et une tentative, sept incendies ou tentatives, seize vols qualifiés ou tentatives; voilà

---

ils séjournèrent quelque temps dans son domaine de Poligny.

La Convention se sépara à la fin d'octobre 1795. Meslin reçut une missive diplomatique pour régler les relations de la République avec les petites cours italiennes. Quelque temps après, de nouveaux pouvoirs l'appelèrent à Venise. Une alliance avec la République vénitienne fut proposée pendant la guerre contre l'Autriche, sous la condition que l'aristocratie adopterait une constitution fondée sur des bases plus populaires; elle refusa cette condition et garda la neutralité. Cependant plusieurs villes du territoire vénitien furent occupées par des garnisons françaises. Des familles nobles s'unirent à la bourgeoisie pour secouer le joug de l'aristocratie du Livre d'or, et suivre le mouvement des idées nouvelles.

Ce fut vers cette époque que Clorinde se rendit à Naples dans une famille amie. Meslin devait l'y rejoindre, sa mission remplie, pour venir en France; mais nul n'échappe à sa destinée. Pour la première fois, un événement imprévu allait troubler la sérénité de leur amour sans nuage.

LA COMTESSE LUCREZIA

Un soir que Meslin traversait le quai oriental de Venise, il aperçut une femme marchant avec rapidité pour échapper aux obsessions d'un flot de mendiants qui la suivaient. L'un d'eux, plus audacieux que les autres, ne quittait pas son côté.

Le quai était désert. A la vue de Meslin, qui s'était arrêté pour observer cette scène et semblait interroger l'ombre, l'homme ralentit sa marche et les mendiants s'arrêtèrent indécis.

— *Grazie*, dit la jeune femme en passant devant lui.

— Signora, dit Meslin en s'approchant, permettez-moi de vous accompagner jusqu'à votre demeure.

Elle prit son bras.

— Je sortais de la chapelle, dit l'inconnue en rejetant en arrière les plis de son mezzaro noir, et je rends grâce à la Madone qui vous a placé sur mon chemin.

Pendant qu'elle parlait, Meslin jeta un regard sur son visage à la clarté de la lune, et il dut s'avouer qu'il avait sous les yeux une incarnation vivante de ce beau type vénitien de la légende, où la blancheur de la peau éclate sous l'auréole d'une chevelure d'or.

— Voici ma gondole, reprit-elle en se dirigeant vers un large escalier de pierre dont l'extrémité plongeait dans les eaux d'un canal intérieur.

— Je remercie le hasard, dit Meslin s'arrêtant respectueusement sur la dernière marche, qui m'a fait un moment le chevalier de la plus belle patricienne de Venise.

— Accompagnez-moi donc, signor, puisque nous ne regrettons pas cette rencontre, et pour qu'elle ne soit pas oubliée.

Meslin sauta dans la gondole, et la barque glissa comme un cygne noir sur le miroir de l'eau.

Ils arrivèrent bientôt au pied d'un palais situé sur le Grand-Canal. Un domestique en livrée noire, debout sur la terrasse, signala l'arrivée de la gondole. Quelques instants après, Meslin fut introduit dans un salon d'été où une collation était servie.

— Je ne me trompe pas, dit l'inconnue en fixant sur son hôte un regard étincelant, mon cavalier est le comte Meslin de Poligny.

— C'est un rare honneur pour lui, signora, d'être connu de vous, et il est fier de cette distinction.

— Qui ne connaîtrait pas, à Venise, le gentilhomme dont la main a brûlé le Livre d'or au pied de l'arbre de la Liberté? dit-elle avec un sourire.

— Dussé-je avoir mérité votre haine, signora, dussé-je même vous voir regretter la faveur de votre hospitalité, je ne renie pas ce que je fais.

— Je suis Italienne, c'est-à-dire étrangère pour vous, et je n'ai pas lieu d'être étonnée de voir l'aristocratie de Venise traitée comme le roi et la noblesse de France. A dire vrai, cependant, ces choses n'ont plus le pouvoir de m'intéresser, et, si j'en parle, c'est avec indifférence. Ne voyez donc pas d'ironie ou de reproches dans mes paroles, signor, et accordez-moi la grâce que je vais vous demander.

— Elle est accordée, signora.

— J'ai formé, il y a déjà plusieurs années, le projet de finir ma vie dans la maison de Dieu, mais j'ai fait vœu à la Madone que si la vue d'un chevalier me faisait battre le cœur, je le suivrais librement avant de me séparer du monde. Le jour où j'ai vu à votre bras une femme plus belle que moi, ou du moins d'un autre caractère de beauté, j'ai envié le sort de celle que vous aimiez. J'ai recherché l'occa-

le bilan de Joseph Lemettre, ce paysan de 26 ans, à la physionomie douce, placide et béate, et qui, pendant sept ans, a passé aux yeux de tous pour un homme exceptionnellement honnête, un héros de probité. Deux fois il avait trouvé de l'argent sur la route, la première fois 1,600 fr., la seconde, 700 fr., et deux fois il était allé porter la somme chez le maire. Après le temps voulu, ces sommes lui étaient attribuées, aucune réclamation ne s'étant produite. Il y avait de bonnes raisons pour cela; c'était le produit amassé de ses vols, dont Lemettre justifiait ainsi la possession tout en se faisant une réputation de délicatesse excessive. Il avance qu'il possède cinq ou six mille francs; mais il est probable qu'il ne dit pas tout, car il a proposé à un témoin de lui acheter sa maison 18,000 fr. comptant.

Ce misérable a étranglé trois personnes, des camarades trop confiants; il les a étranglés avec une cruauté épouvantable... et il était là devant les juges, calme, souriant, avouant les vols, mais niant les incendies et les meurtres. Oh! il est probable qu'il a pris lecture du code pénal.

La peine capitale a été prononcée, et le condamné souriait encore.

PETIT-JEAN.

LA VIE DES ANIMAUX ILLUSTRÉE [1]

(Voir les gravures, page 424.)

LE ROI DES PERROQUETS

Les gravures de notre dernière page sont tirées du volume, très-remarquable et très-complet, de M. Brehm, sur la *Vie des animaux*. Il n'y a pas moins à prendre sur le texte que sur les gravures. On en jugera par ces quelques lignes sur le fameux perroquet gris *Jaco*, qu'on peut appeler à juste titre le *roi des perroquets*.

« En 1827, sur la prière du chanoine Joseph Maschner, de Salzbourg, le conseiller ministériel André Mechletar l'acheta pour 25 florins (fr. 62,50) d'un capitaine de vaisseau de Trieste. En 1830, il passa entre les mains du maître des cérémonies de la cathédrale, Hanikt. Celui-ci lui donna chaque jour une leçon, le matin, de 9 à 10, ou le soir, de 10 à 11 heures. Il s'occupa beaucoup de lui et développa ses facultés au plus haut degré. A la mort de Hanikt, le perroquet fut vendu 150 florins (375 fr.); puis, en 1842, 370 florins (925 fr.) Un ami de mon père, le comte Gourcy-Droitaumont, publia sur cet oiseau un article qui excita un étonnement général (1). Sur la prière de Lenz, le dernier propriétaire de *Jaco*, le président de Kleimayrn, compléta les premières données du comte Gourcy-Droitaumont. Ce sont tous ces récits que nous résumons ici.

« *Jaco* était attentif à tout, savait juger de tout, répondait pertinemment aux questions, obéissait au commandement, saluait les arrivants et les partants, ne disait *bonjour* que le matin, et le soir *bonsoir*, demandait à manger quand il avait faim. Il donnait son nom à chaque membre de la famille, et avait parmi eux ses préférences. Voulait-il voir le président Kleimayrn, il appelait : « Papa, viens ici. » Il parlait, chantait, sifflait comme un homme. Parfois il semblait un improvisateur transporté d'enthousiasme, et l'on aurait dit la voix d'un orateur que l'on entend de loin.

« Quelqu'un frappait-il à la porte, il criait tout haut, et d'une voix d'homme : « Entrez; je suis votre serviteur; j'ai plaisir à vous voir; j'ai l'honneur de vous saluer. »

« Il connaissait les commandements militaires : « Halte! garde à vous! portez arme! apprêtez arme! joue! feu! poum! bravo, bravissimo! » Quelquefois, il oubliait le commandement de feu, il criait poum! et de suite après, « apprêtez arme! » mais alors il n'ajoutait pas bravo, bravissimo! il avait conscience d'avoir fait une faute. « Dieu vous garde, addio, Dieu vous garde! » Ainsi saluait-il les gens qui partaient. « Quoi! me frapper, moi! me frapper! » et il poussait un cri d'effroi, comme s'il était battu, et continuait : « Me frapper, moi! attends, vaurien! Me frapper! Oui, oui, c'est ainsi que va le monde, » et il riait très-distinctement. « *Jaco* est malade; il est malade, pauvre *Jaco*. — Attends, je vais te secouer, toi. » Quand il voyait couvrir la table, ou qu'il entendait d'une autre pièce mettre le couvert : « Allons manger; allons à table. » Lorsque son maître déjeunait dans une autre chambre, il criait : « Chocolat! tu auras du chocolat, tu en auras! »

« Quand la cloche de la cathédrale sonnait l'heure de l'office, il criait : « Je viens, Dieu vous garde! je viens. » Quand son maître sortait à une autre heure, le perroquet lui criait, dès que la porte s'ouvrait : « Dieu vous garde! » Son maître était-il accompagné, il ajoutait : « Dieu vous garde tous! »

« Le possesseur de *Jaco* avait une perdrix. Lorsqu'elle fit entendre son chant pour la première fois, le perroquet se tourna vers elle et cria : Bravo! petite! bravo! »

« Plus tard, on lui apprit quelques petites chansons. Il donnait des accords, sifflait une gamme montante et descendante, des trilles, etc., mais ne chantait ni ne sifflait toujours dans le même ton; il montait ou baissait d'un ton ou d'un demi-ton, sans jamais cependant faire de fausses notes. A Vienne, on lui apprit à siffler un air de *Martha*; son maître dansa en mesure devant lui, *Jaco* l'imita, soulevant une patte après l'autre, et remuant son corps de la façon la plus comique.

« Le président de Kleimayrn mourut en 1853. *Jaco* tomba malade de chagrin; en 1854, on dut le mettre sur une petite couchette, on le soigna avec tendresse, il parlait encore, répétant souvent d'une voix triste : « *Jaco* est malade, il est malade le pauvre *Jaco*, et il mourut. »

(1) Ouvrage de M. A.-E. Brehm, publié par J.-B. Baillière et fils.

(1) Gourcy-Droitaumont in Oken's *Isis*. 1835.

LE CHATEAU DE SANDRINGHAM

La petite ville de Lynn, ordinairement tranquille comme toutes les petits centres de province, s'est trouvée tout à coup transformée en caravansérail, les hôtels, les auberges, voire même les *public house*, ont été pris d'assaut, dès que le mal du prince de Galles s'est aggravé, par les nombreux correspondants de la presse de Londres et des autres grandes cités de l'Angleterre, qui tenaient leurs journaux au courant, par le télégraphe, des progrès de la maladie. La raison de cet envahissement soudain, c'était, on l'a déjà deviné, le voisinage du palais de Sandringham, résidence ordinaire du prince de Galles.

Le mot *palais*, appliqué à cette résidence quasi-royale, n'est pas précisément exact; Sandringham est plutôt une belle maison de campagne qu'un palais. Le bâtiment, construit avec élégance, ressemble, comme architecture, à la plupart des châteaux de l'aristocratie anglaise. Peu d'ornements, pas de ciselures, d'enjolivements : l'architecte a visé plutôt au confortable qu'au beau. Sandringham est situé à une assez grande distance de Cambridge, et Lynn, la ville la plus rapprochée, est à trois lieues de la demeure du prince. Le pays avoisinant est fort beau; c'est une des parties les plus pittoresques de l'Angleterre; et, si la demeure de l'héritier présomptif est isolée, il faut avouer qu'il aurait été difficile de trouver un endroit plus charmant. San-

sion de vous parler, et ce n'est pas le hasard qui m'a conduite ce soir sur votre chemin. Depuis assez longtemps, je me rendais à la chute du jour dans une église voisine de votre demeure. Mon vœu est accompli. Voici la prière que je vous adresse : Promettez de venir à moi quand je vous appellerai, si la conspiration des circonstances ne s'oppose pas à votre volonté. Il me sera doux de mourir en vous donnant la main.

A ces étranges paroles, Meslin regarda celle qui lui parlait ainsi.

— Vous serez obéie, madame, dit-il après un moment de silence... M'est-il permis de connaître le nom de celle qui me choisit pour la servir?

— Je suis la comtesse Lucrezia Martello.

A ce nom, tous les souvenirs de Meslin s'éveillèrent.

C'était la première fois qu'il voyait la comtesse Lucrezia Martello; mais, depuis son séjour à Venise, il avait souvent entendu parler d'elle.

Sa famille, originaire de Gênes, n'avait gardé de son ancienne splendeur qu'un nom illustre; pourtant, les débris de sa fortune auraient pu sembler encore une royale opulence à ceux qui ne connaissaient pas son histoire. Cette famille, dispersée et ruinée par les guerres intestines et étrangères qui faisaient de l'Italie le champ de bataille de l'Europe, avait perdu toute influence à la suite des nouvelles organisations politiques.

La comtesse Lucrezia atteignait à peine sa quinzième année lorsqu'elle se maria, plutôt par obéissance que par inclination. Au bout de quelques mois, son mari la délaissa pour retomber dans les habitudes d'une vie énervante, et il mourut deux années après son mariage. Jamais il ne parut s'apercevoir qu'il avait pour compagne une des plus admirables femmes de l'Italie, assurément née pour être une des reines de ce pays d'amour par son caractère, son esprit, sa noblesse et sa beauté.

Avec la fierté des grandes âmes, elle supporta froidement ce dédain, et se renferma dans la solitude sans chercher à se distraire de son abandon. Cinq années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles couva cette flamme qui brûle les cœurs prédestinés à l'amour. Elle suivait sans passion les agitations du volcan qui soulevaient le sol de l'Europe, indifférente aux transformations des hommes et des choses.

Le 12 mai 1797, le dernier doge de Venise abdiquait le pouvoir. Quatre jours après, trois mille Français entraient à Venise en révolution. Le 4 juin, le Livre d'or était brûlé au pied de l'arbre de la Liberté.

La comtesse Lucrezia avait vingt-deux ans.

Malgré le mystère dont Meslin enveloppa cette aventure, elle ne resta pas cachée. Les rares amies de la comtesse devinèrent tout d'abord que sa vie était changée. L'indiscrétion d'un serviteur fit le reste. Bientôt, aucune patricienne de Venise n'ignora que la belle Lucrezia, si bien endormie dans son palais silencieux, avait reçu la visite d'un enchanteur qui avait rompu le charme d'un long sommeil.

Peu de temps après, la mission de Meslin étant expirée, il eut une dernière entrevue avec la comtesse.

— Vous retournez en France, lui dit-elle. S'il m'avait été permis de partager votre vie, je vous aurais suivi, mais je sais que ce n'est pas moi que vous aimez. Je vous demande de garder mon souvenir et de tenir votre promesse.

— Vous avez ma parole, dit Meslin. Recevez-la comme un témoignage d'affection, et comme un adieu.

Deux jours après, il arrivait à Naples, où Clorinde l'attendait. Ils s'embarquèrent pour la France et revinrent, après tant de vicissitudes, goûter le calme et le repos sous les ombrages de Poligny.

CHARLES JOLIET.

(*La suite au prochain numéro.*)

Parmi les albums que la fin de l'année a fait éclore, nous sommes heureux de pouvoir recommander les 12 eaux-fortes que publie notre collaborateur, M. Edmond Yon, sous le titre : *Autour de Paris après la guerre* (Cadort et Luce, éditeurs).



ANGLETERRE. — Le château de Sandringham, où le prince de Galles est en convalescence. (Dessin de M. Jules Noël, d'après le croquis de M. [illegible].)

dringham possède une ferme et des écuries très-étendues; le prince de Galles aime beaucoup la chasse, et si la fièvre typhoïde n'avait mis ses jours en danger, il y a longtemps que les campagnes de Suffock retentiraient des cris des chasseurs et des aboiements de la meute poursuivant le renard. Sandringham, destiné tout d'abord à servir de pied-à-terre et de rendez-vous de chasse, a été pris en affection par la princesse et, depuis cette époque, ce château est devenu la résidence presque permanente des deux époux.

C. B.

L'EXPOSITION

DES BEAUX-ARTS A MADRID

Nous ne voulons pas laisser clore l'exposition des Beaux-Arts de Madrid, sans la noter au moins en passant; car ce serait la première fois que ce journal manquerait à son mandat artistique.

On sait que malgré les difficultés sans nombre que l'Espagne a eu à surmonter, cette exposition n'en a pas moins le plus grand succès, ce qui est une preuve incontestable du progrès des arts dans ce pays déjà si doué sous ce rapport.

Nous ne pourrions passer en revue les nombreuses productions qui sont l'objet de l'admiration ou de la critique depuis bientôt deux mois, il nous suffira d'indiquer les œuvres qui ont le plus attiré l'attention et qui ont été le plus goûtées du public.

Parmi les tableaux, *la Mort de Lucrèce*, de M. Rosalès, a obtenu le plus brillant succès exprimé par la plus sincère récompense, le premier prix.

Le dessin est correct, la couleur juste et l'expression de la belle tête de Lucrèce, pleine d'enthousiasme et de grandeur. Cette composition rappelle *la Sortie de bal* de Gérome.

C'est la salle dite de Lucrèce, à cause de la présence du tableau que nous publions dans ce numéro.

La Mort de Sénèque, par M. Dominguez; *Othello et Desdémone*, par M. Rodriguez; *Paysans Romains*, par M. Tusquets; *le Conseil de Venise*, par M. Navarreté; et *la Famille*, par M. Luppé, ont obtenu des seconds prix très-mérités.

La gravure a été récompensée dans la copie du Christ de Ribera, exécutée par M. Rozello, élève de M. Henriquel Dupont.

La sculpture présente une grande diversité de talents très-appréciables. Le *Saint-Georges*, de M. Alen, ainsi que *Agar et Ismaël*, de M. Codina, les deux premiers prix, sont des œuvres remarquables; le *Torcador*, de M. Navas, et le *Narcisse*, de M. Martin, ont obtenu le second prix. Nous donnons cependant notre préférence au groupe de M. Codina, que nous reproduisons ici.

La douleur maternelle est très-bien exprimée dans la tête d'Agar, la figure d'Ismaël est des plus suaves et des plus palpitantes, et n'était une certaine disproportion entre le corps de la mère et celui de l'enfant, que la légende biblique nous représente plus jeune, on pourrait louer sans réserve cette œuvre de goût et de sentiment, qui figurera, dit-on, dans le musée de Madrid.

L. G.



EXPOSITION DE MADRID. — Agar et Ismaël dans le désert
(Groupe de M. Victoriano Codina.)



MADRID. — La salle de Lucrèce à l'exposition des Beaux-Arts

CHRONIQUE MUSICALE

TRAVAUX DES THÉATRES LYRIQUES

PENDANT L'ANNÉE 1871

Opéra.

1res	*Erostrate*, 3 actes, de MM. Mery, E. Pacini, Reyer...... V. page	278 (2me semestre)	
REPRISES.	*Faust*	310	—
	Les Huguenots..................	310	—
	La Juive.......................	310	—
	Don Juan	326	—
	Robert-le-Diable	310 / 342	— —
	Guillaume-Tell.................	187	—
	Le Prophète.............. V. tome	XXX	—

Opéra-Comique.

1res	....		
REP.	*L'Ombre*	233	—
	Le Pré-aux-Clercs	254 / 294	— —

Théâtre-Lyrique.

(ATHÉNÉE)

1res	*Javotte*, 3 actes, de MM. Thompson et Jonas... V. tome XXX		—
REPRISES.	*Ne touchez pas à la Reine*......	358	—
	Martha.........................	358	—
	Le Barbier de Séville..........	358	—
	Le Toréador....................	354	—
	Le Nouveau Seigneur............	358	—
	Le Docteur Crispin.............	358	—

Bouffes-Parisiens.

1res REP.	*Le Testament de M. de Crac*, 1 acte, de MM. Moinaux et Lecoq .	215	—
	Boule de Neige, 3 actes, de MM. Nuitter, Trefeu, Offenbach. V. t. XXX		—

TOTAL : 9 actes nouveaux ; (17 actes en 1870 ; — 58 en 1869 ; — 35 en 1868..... etc.)

Bibliographia musicala de 1871

(ET DE 1870.)

Gustave Bertrand : *Les Nationalités musicales* (in-18). — Desplanques : *Etude sur les travaux de M. de Coussemaker* (in-8°). — Berlioz : *Mémoires* (gr. in-8°). — Guy de Charnacé : *Lettres de Gluck et de Weber* (in-12). — L'abbé Thiesson : *Histoire de Sainte-Cécile, patronne des musiciens* (in-12). — Georges de Massougues : *Berlioz, son œuvre* (in-8°). — Paul Milliet : *De l'origine du Théâtre à Paris* (in-12). — Arthur Heulhard : *Etude sur une Folie à Rome*, opéra-bouffe de F. Ricci, avec portrait, appendice, catalogue, etc. (in-18). — Alphonse Royer : *Histoire du Théâtre* (3 volumes in-8°). — Arthur Pougin : *Rossini* (in-8°). — Beulé : *Eloge de Rossini* (in-4°). — Mathieu de Monter : *Louis Lambillotte et ses frères* (in-18). — Mme Audley : *Franz-Schubert* (in-18). — *Catalogue* de la bibliothèque de M. Vincent, de l'Institut (in-8°).

Publications diverses.

Madrid (paroles de Musset), et *Rêve d'Enfant* (paroles de Victor Hugo), musique d'Anatole Lionnet. *La Vague*, valse, par O. Metra. — *Pensée d'Avril*, nocturne pour piano et violon, et *Charité*, mélodie. Scène par G. Penavaire. — *Parle-moi* et *Un mot à Chopin*, pour piano, par Alfred Quidant. — *L'Enfant perdu* et *Historiette*, pour piano, par Ravina. — *Les Poëtes français*, mis en musique par Wekerlin, etc.....

Nous ne laisserons pas passer sans un mot de regret le relevé de compte que nous venons de faire, et qui dans son air piteux, dévasté, misérable, porte pour ainsi dire la marque des obus Krupp. A toutes les fins d'années, nous dressons le tableau des travaux des théâtres lyriques; mais il ne nous était jamais arrivé de constater ce maigre chiffre de 9 actes nouveaux, produits dans les derniers douze mois. L'année moyenne à Paris est d'environ 40 actes ! 1869 en donnait même 58.

Il est vrai que deux théâtres, l'Athénée et les Italiens, font défaut sur notre liste; mais ce n'est pas là une excuse, puisque c'est un malheur de plus... Il est vrai aussi qu'à considérer les choses dans un sentiment plus optimiste on pourrait penser que c'est encore une aubaine inespérée que 9 actes en musique dans une année de bouleversements et de massacres; qu'il n'y a d'ailleurs point une autre ville au monde qui, ayant été prise deux fois de suite les armes à la main, conservât assez de vitalité pour ouvrir ses théâtres et y dire des chansons!

Souhaitons cependant plus de fertilité à l'année qui s'ouvre. Les compositeurs doivent avoir un stock de partitions à écouler : c'est aux directeurs de théâtre à mettre en valeur cette matière première. Et en vain ces messieurs invoqueraient-ils la dureté des temps, le prix élevé des costumes et des décors, nous répondrions qu'il s'est vu de bonnes pièces qui n'ont coûté que quelque sous à monter, et que ce n'est pas, par exemple, pour la splendeur de la mise en scène qu'on va voir *le Domino noir*, ou *les Rendez-vous bourgeois*.

Nous donnons aussi plus haut le catalogue des livres traitant de musique qui ont paru récemment. Voilà bien des années que nous dressons cette liste spéciale que nos confrères omettent sans dire pourquoi. Quelques personnes nous ont d'ailleurs su gré de leur fournir ce renseignement, car, depuis une dizaine d'années, la littérature musicale a pris des développements extraordinaires et compte un nombre imposant de collectionneurs.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Pour cause d'article spécial et annuel, nous remettons à huitaine la douleur de parler de *Javotte*, et le plaisir de rendre compte de la reprise du *Prophète*. — Le ténor Michot vient d'être engagé par le directeur de la Scala de Milan. — Les trois rôles de femme dans *les Noces de Figaro*, à l'Opéra-Comique, seront remplis par Mme Carvalho (Chérubin), Mlle Battu (la comtesse), et Mlle Cico (Suzanne).

A. L.

LOGOGRIPHE

Au fond d'un puits, la Vérité
Depuis longtemps a fait retraite ;
A nos regards, la déité
Ne demeure que trop soustraite.
Du fond d'un puits, avec des seaux,
Facilement l'onde se tire.
La Vérité se rit des sots
Au fond de son secret empire.

Ont trouvé les premiers le logogriphe :
MM. Georges Gros, à Lyon; les Boulinois, à Sedan. Henri Michel et Abbadie, à Paris.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 396

COMPOSÉ PAR M. C. MORIAU, DE LYON



Les blancs font mat en trois coups.

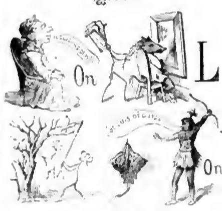
Solution du problème n° 394.

1. F 4 R	1. R pr. F (A)
2. C 3 R	2. *ad libitum*
3. D 1 ou 7 R, échec et mat.	
(A)	
	1. P 6 D
2. P 3 F et mat le coup suivant.	

Solutions justes : MM. Guillemot, chef de bataillon du génie, à Lille; Stiennon de Meurs, à Liège; Mme Emma Paham, à Lyon; le capitaine Charoussel, aux Vans; Girard, à Lussères; Barré, Théâtre-Français; A. Gouyer; S. Cahen, à Lyon; Foisson et Ménard, à Chavagnes; E. Frau, à Lyon; L. de Croze, à Marseille; le Cercle littéraire d'Armentières; L. Manoury, au Havre; les habitués du café Richelieu, à Bordeaux; le cercle de Provence, à Aix; café du Nil, à Marseille; Triquenaux, à La Fere; Page, au camp de Sathonay; café Cauvet, à Cogolin; E. Frerejacques; le docteur Courbelle; Joseph Curel, à Barcelone; Tonin Peraldi, à Ajaccio.

Autres solutions justes du problème n° 393 : MM. E. Coste, cercle de Nissan; le docteur Michalski, à Villiers-Saint-Benoît; Mme Jeanne Dubourg, à Hagetmau; le Cercle libéral d'Armentières; Tonin Peraldi à Ajaccio; Nard, café du Nil, à Marseille; le Cercle philharmonique, à Carpentras; Page, camp de Sathonay; A. Paillot, à Anzin; Mme Emma Paham, à Lyon.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Habitue-toi à user de la liberté sans licence.



L'ours brun.



Le martinet.

(Gravures extraites des *Mammifères* et des *Oiseaux* de la *Vie des animaux illustrée*, ouvrage de M. A.-E. Brehm, publié par Baillière et fils.)

LES MŒURS, USAGES ET COSTUMES

AU MOYEN AGE

ET A LA RENAISSANCE

PAR M. PAUL LACROIX

Grand in-8°. Nombreuses gravures et chromolithographies

(Firmin-Didot)

Voici un volume pour lequel l'art des illustrateurs a multiplié ses séductions.

Les chromolithographies de Kellerhoven, qui sont admirablement tirées, sont au nombre de quinze; il n'y a pas moins de quatre cent quarante gravures sur bois, et M. Paul Lacroix, qui est maître en la matière, a bien voulu se charger du texte.

Il y a deux années, le même éditeur donnait, dans de semblables conditions, les *Arts au moyen âge*. Loin de faire double emploi, les *Mœurs et costumes* complètent une série qui se trouvera dans toutes les bibliothèques où *le Moyen âge et la Renaissance*, cette publication splendide, mais d'un prix excessif, n'a pu jadis trouver place.

Tout présente ici le double avantage de parler aux yeux et de faire prendre goût à l'étude du passé en l'habillant de ses plus riches couleurs. Ces illustrations sont faites pour éveiller la curiosité de l'histoire, pour vous initier d'une façon vivante en quelque sorte à ce qu'étaient en d'autres temps la condition des personnes, les privilèges et droits féodaux, la vie privée, la nourriture et la cuisine, la chasse, le jeu, le commerce, les métiers, les monnaies, les tribunaux et leurs barbaries pénales, les cours de miracles et leurs castes de gueuserie, les cérémonies, les costumes depuis les Mérovingiens jusqu'à Vecelli, — toutes choses bonnes à connaître et merveilleusement propres à former le jugement comme à parfaire le savoir.



Les supplices au moyen âge. — La question de l'eau.

(Gravure extraite de l'ouvrage de M. Paul Lacroix, publié par la maison Firmin-Didot.)

LIVRES D'ÉTRENNES

La Marie Stuart DE M. DE LESCURE

Des souveraines comme Marie Stuart auront toujours le privilége d'éveiller l'intérêt et de passionner, même dans une certaine mesure, les amis de l'histoire. La victime d'Elisabeth compte encore des fidèles, comme le prince Labanoff, qui a formé à grands frais en son honneur un véritable musée; elle compte aussi ses ennemis, dont les critiques n'ont réussi qu'à enflammer le zèle de ses défenseurs. A la vérité, il est bien difficile de condamner une femme qui a pour elle l'élégance, l'esprit, la beauté, et qui n'eût jamais porté sa tête sur un échafaud, si cette tête n'avait porté une couronne.

Telle fut Marie-Antoinette, pour laquelle M. de Lescure s'enthousiasmait naguère. Telle fut Marie Stuart, qui devait, un jour ou l'autre, compter en lui un champion de plus, car elle avait les mêmes titres à son généreux appui.

L'apologie de M. de Lescure est écrite avec la chaleur et l'érudition qui sont dans sa *manière*. Le livre est imprimé avec le plus grand soin et rehaussé par dix grandes eaux-fortes, où M. Carolus Duran a visiblement cherché à faire passer le sentiment qui animait l'auteur du texte. L. L.

IMP. A. POUGIN, QUAI VOLTAIRE, 13.

